LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

145

TOME CENT QUARANTE-CINQUIEME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT NEUVIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
29, RUE DE TOURNON, 29

1886

LE

CORRESPONDANT

UNE CRISE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION D'ORIENT

1839-1841 [1]

II. — LE TRAITÉ DU 15 JUILLET 1840.

I

Quelques jours après que M. Thiers eut pris le pouvoir, M. de Barante, examinant l'état de nos affaires extérieures, écrivait à M. Guizot : « Si je ne me trompe, nous ne nous sommes pas trouvés, depuis les premières années qui suivirent la révolution de Juillet, dans un embarras politique plus grave. Peut-être même suis-je plus inquiet qu'en 1831 [2]. » Le cabinet nouveau n'avait pas créé ce danger; il le trouvait dans la succession de ses prédécesseurs. C'est ce qu'il importe tout d'abord de bien constater, pour la juste répartition des responsabilités. Les fautes propres de M. Thiers seront assez lourdes, pour qu'on ne le charge pas de celles d'autrui. Toutefois, si mal engagée que soit notre politique dans l'affaire d'Égypte, il est encore temps de la redresser. Le nouveau président du conseil le voudra-t-il? Absolument maître de son cabinet, n'étant obligé de compter avec aucun de ses collègues, il affecte une grande indépendance à l'égard de la Couronne, et revendique pour lui le plein gouvernement, au dehors comme au dedans. Si, avec les Chambres, il ne peut le prendre d'aussi haut, n'ayant pas de majorité à soi, il est cependant mieux placé que le précédent ministère pour leur parler raison et prudence; il a plus d'ascendant oratoire, de prestige personnel; et surtout, il est

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1886.
[2] Lettre du 18 mars 1840, publiée en 1848, dans la *Revue rétrospective*.

moins exposé au soupçon de timidité diplomatique et de complaisance envers le roi. Pour faire justice des illusions égyptiennes, ne semble-t-il pas qu'il lui suffirait de retrouver quelques-uns des accents de bon sens courageux, avec lequel il avait combattu, au lendemain de 1830, des illusions non moins passionnées, les illusions polonaises ou italiennes?

M. Thiers n'était pas sans voir quelque chose du danger dont il eût fallu préserver la France. Son discours dans la discussion de l'Adresse l'avait prouvé. Mais, n'ayant pas osé, alors simple député, se mettre en contradiction avec l'engouement général pour le pacha, il l'osait encore moins comme ministre. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que cet engouement était plus fort que jamais. M. de Sainte-Aulaire, qui ne le partageait pas, et qui venait d'arriver à Paris en congé, constatait que « l'opinion égyptienne y avait acquis une force très supérieure à tout ce qu'il aurait pu imaginer », et que « la sagesse même du roi ne le préservait pas de l'illusion générale ». Il ajoutait : « Un ministère, qui se montrerait hostile ou seulement indifférent aux intérêts de Méhémet-Ali, serait accusé de forfaiture [1]. » M. Thiers se sentait d'autant moins disposé à braver cette accusation que, déjà après son récent discours, il s'était entendu reprocher d'être « trop anglais ». Et puis, arrivant au ministère comme l'incarnation de la coalition victorieuse, comme le vengeur de l'honneur national que cette coalition prétendait avoir été abaissée par une politique trop craintive et trop humble, pouvait-il débuter en prenant une résolution où l'on aurait vu un recul devant l'Europe? Pouvait-il décliner la tâche brillante et grandiose dont le parlement avait tracé le programme, et qui n'avait pas effrayé un ministère que lui-même avait tant de fois qualifié d'insuffisant? Il ne le crut pas; il estima que le rôle « national » dont il était si jaloux ne lui permettait pas de se dérober à un entraînement patriotique, cet entraînement fût-il, par certains côtés, téméraire et périlleux. Quant aux risques, il y avait chez cet homme d'État un fond de présomption et de légèreté aventureuse qui les lui faisait facilement affronter.

M. Thiers résolut donc de ne rien rabattre de nos exigences égyptiennes. Lorsqu'il exposa son programme à la Chambre, le 24 mars, en ouvrant le débat sur les fonds secrets, il constata l'accord qui s'était fait sur cette « immense question d'Orient, devenue si grave », et il ajouta : « La presque unanimité de la Chambre s'est prononcée sur ces deux points : maintien de l'empire

[1] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.

turc et intérêt efficace pour le pacha d'Égypte. » La discussion qui suivit porta principalement sur la politique intérieure. Des divers orateurs, M. Berryer fut à peu près le seul à faire une part importante aux affaires du dehors. Loin de se poser en ennemi personnel du président du conseil, il rendit hommage à son patriotisme. « Français que je suis, lui disait-il, j'ai bien vu que vous étiez Français; j'ai reconnu, à la palpitation de mes veines, qu'il y avait aussi du sang français qui coulait dans les vôtres. » Mais, se référant au discours que M. Thiers, député, avait prononcé trois mois auparavant dans la discussion de l'Adresse, et où il avait exalté l'alliance anglaise, il entreprit de faire le procès de cette alliance. Soutenu, échauffé par l'émotion croissante de tous ses auditeurs et par l'approbation visible d'un grand nombre d'entre eux, il montra partout, en Belgique, en Algérie, au Maroc, en Espagne, l'Angleterre nuisible, hostile à la France. Il aborda ensuite la question du jour, la question d'Orient, et dénonça cette même Angleterre s'emparant sans droit d'Aden, projetant de dominer en Egypte, lançant le sultan contre le pacha, pour punir ce dernier de son indépendance; puis, après avoir vu ces calculs déjoués par la victoire de Nezib, empêchant l'arrangement entre la Porte et son vassal; enfin, écoutant les propositions de la Russie, et toute prête à lui permettre d'envoyer vingt-cinq mille hommes en Asie Mineure, pourvu qu'on lui livrât en compensation la mer Rouge. Et alors l'orateur s'écriait : « Si cela arrive au profit de la puissance qui a Gibraltar, qui a Malte, qui a Corfou, que devient pour nous la Méditerranée? Sommes-nous dépossédés, oui ou non? N'en doutez pas, messieurs, la question d'Egypte est une question de vie ou de mort, comme une question d'honneur et de dignité pour la France. Là, vous n'avez pas d'alliés. » Ce que M. Berryer se refusait par-dessus tout à admettre, c'est que la France se résignât à sacrifier aux jalousies anglaises quoi que ce soit de son ancienne grandeur. Dans son discours de janvier, M. Thiers, voulant indiquer comment les intérêts des deux nations n'étaient plus contraires, avait déclaré que nous ne rêvions plus, comme autrefois, d'être une grande puissance coloniale. « Y a-t-on bien pensé? demandait M. Berryer. Quoi, messieurs! la France ne sera qu'une puissance continentale, en dépit de ces vastes mers qui viennent rouler leurs flots sur ses rivages et solliciter en quelque sorte les entreprises de son génie. » Puis il rappelait ce qu'on avait fait pour pousser le pays dans la voie du progrès industriel : « Que deviendront toutes les productions que vous excitez dans la France? Cette immense machine à vapeur ainsi mise en mouvement, ainsi chauffée par le génie, par l'activité, par l'intérêt

de tous, ne fera-t-elle pas une effroyable explosion, si les débouchés ne sont pas conquis? » Et alors, comme par une sorte de refrain, il dénonçait, là encore, l'antagonisme inévitable de l'Angleterre. Enfin, se tournant vers le ministère dont le chef, la veille, s'était fait honneur d'être le fils de la Révolution : « Ministres sortis des bancs de l'opposition, dit-il avec un geste et une voix superbes, vous pouvez vous vanter, vous pouvez vous proclamer les enfants de cette Révolution, vous pouvez en avoir orgueil; vous pouvez ne pas douter de sa force; mais il faut payer sa dette. (*Mouvement prolongé.*) La Révolution a promis au pays, dans le développement de ses principes, dans la force de ses principes, une puissance nouvelle pour accroître son influence, sa dignité, son ascendant, son industrie, ses relations, sa domination au moins intellectuelle dans le monde. La Révolution doit payer sa dette, et c'est vous qui en êtes chargés! (*Agitation.*) Les principes qui ont triomphé, après quinze années d'une opposition soutenue, ces principes sont des engagements envers le pays. Pour tenir ces engagements, armez-vous hardiment, courageusement, des forces qui sont propres à la révolution que vous avez faite. Vous nous devez toute la force promise, au lieu de la force qui a été ôtée. » (*Longs applaudissements.*)

L'effet fut immense : les témoignages contemporains le constatent. L'assemblée, comme soulevée hors d'elle-même, avait oublié, dans son émotion, tout ce qui la séparait d'ordinaire de l'orateur. Ce n'était pas seulement une surprise produite par la puissance de l'éloquence; mais cette philippique enflammée contre l'Angleterre, ce grossissement de la question du pacha présentée comme une « question de vie ou de mort » pour la France, cette mise en demeure adressée au gouvernement de chercher dans quelque grande entreprise orientale, fût-ce contre l'Europe entière, la revanche de nous ne savons quels abaissements, avaient touché au vif, remué à fond tous les ressentiments, toutes les sympathies, toutes les ambitions qui fermentaient alors dans les esprits. C'était l'art singulier de M. Berryer et ce qui le distinguait de tous les autres orateurs légitimistes, de savoir produire de tels effets sans sortir de son rôle spécial, d'établir entre sa parole et l'âme de la Chambre une vibration communicative, tout en restant, comme homme de parti, séparé de cette Chambre par un abîme. Cette fois, le résultat fut tel que M. Thiers ne jugea pas le moment favorable pour refaire son apologie de l'alliance anglaise; après avoir rendu hommage à « la parole magnifique » que la Chambre venait d'entendre, il se borna à protester que l'alliance anglaise n'était pas une alliance forcée pour la monar-

chie de Juillet. « S'il était nécessaire, dit-il, de se séparer de cette alliance, nous nous en séparerions sans être affaiblis, sans être en péril, croyez-le bien. » Puis, pour se mettre au diapason où il sentait ses auditeurs, il termina par ce morceau de bravoure : « Vous vous imaginez qu'une force est ôtée; je ne sais pas quelle force; je ne veux pas le rechercher. Mais le jour où le gouvernement, en 1830, a pu se fonder sur le vœu du pays, sur l'élection, permettez-moi de vous le dire, il s'est fondé sur cette grande force qui a remporté les victoires de Jemmapes, de Zurich et d'Austerlitz. » Si éclatante qu'elle eût été, cette passe d'armes oratoire ne fut qu'un incident dans la discussion des fonds secrets; avec les autres orateurs, le débat rentra dans la politique intérieure et se termina par un vote qui donna une grande majorité au cabinet.

Cependant M. Thiers sentait toujours un peu peser sur lui le souvenir de son discours de janvier; il n'était pas ouvertement attaqué, mais on persistait à le soupçonner d'être trop anglais et pas assez égyptien. Voulant en finir avec ces préventions, il profita, le 14 avril, de la discussion des fonds secrets à la Chambre des pairs pour s'y expliquer sur les affaires d'Orient plus nettement qu'il ne l'avait fait à la Chambre des députés. Il se défendit d'apporter une politique nouvelle; « sauf la conduite et les moyens heureux ou malheureux qu'on avait pu employer », il entendait « suivre la même direction » que ses prédécesseurs. Quant à l'Angleterre, il rappelait que nous étions d'accord avec elle sur la question de Constantinople; en Égypte, il reconnaissait que nous l'étions moins, mais loin de se montrer disposé à faire sur ce point quelques concessions à nos voisins, il rappelait toutes les raisons qui devaient, à son avis, nous faire prendre parti pour le pacha : intérêt de la paix et de la sécurité de l'Orient, impossibilité et péril des mesures coercitives. « Les négociations se font dans ce sens maintenant, ajoutait-il; si elles ne réussissent pas, je l'ai dit, la France se croit assez forte pour ne pas craindre de s'isoler. » Après avoir ainsi prouvé qu'il était résolu à ne rien abandonner à l'Angleterre, il se croyait permis de reprendre l'éloge de l'alliance anglaise, l'énumération des avantages qui en résultaient. « Il faut, disait-il en terminant, mettre de côté ces récriminations qui excitent les deux nations l'une contre l'autre et persévérer dans une politique qui n'a rien de compromettant pour nous; car lorsqu'on dit à une nation : Rapprochons-nous, continuons à faire cause commune dans le grand conseil diplomatique pour juger les affaires du monde, réunissons-nous à telle condition, et, si cette condition n'est pas adoptée, chacune des deux nations se retirera de son

côté; quand on parle ainsi, je dis qu'il n'y a là rien de compromettant; il y a de la force, il y a de l'intelligence, un grand désir de maintenir la paix, mais la paix avec dignité. Je n'en ai jamais voulu d'autre, et, le jour où il faudrait la paix sans dignité, je me retirerais ou je ferais appel à mon pays pour réveiller en lui le sentiment de sa grandeur qui n'a jamais cessé d'exister. La guerre peut éclater un jour. Mais la paix sans dignité, jamais. » Cette fois les amis de Méhémet-Ali pouvaient déposer leurs défiances; ils se réjouissaient d'avoir arraché à M. Thiers ce qu'ils appelaient un « acte de contrition » : « Enfin, s'écriaient-ils, il a renoncé à la politique anglaise, pour la française[1] ».

La session devait se terminer sans autre débat sur les affaires d'Orient. On savait le ministère bien complètement engagé à soutenir le pacha; cela suffisait au parlement. M. Thiers, d'ailleurs, ne laissait échapper aucune occasion de donner, par ses actes et ses paroles, des gages aux patriotes, de caresser en eux la fibre nationale et guerrière. Témoin l'initiative prise par lui, avec tant d'éclat, de ramener en France les cendres de l'empereur. A peine la mesure fut-elle annoncée qu'elle parut à plusieurs la promesse d'une politique napoléonienne, d'une sorte de revanche de Waterloo, presque le préliminaire d'une marche sur le Rhin; l'une des feuilles dévouées au cabinet, le *Courrier français*, écrivit aussitôt : « Dès aujourd'hui les traités de Vienne sont moralement déchirés... Il faut reconnaître, dans cette démarche du cabinet, un engagement pour l'avenir. » Rappelons aussi, dans le même ordre d'idées, le discours que le président du conseil prononça vers la fin de la session, sur l'Algérie; il se terminait ainsi : « N'est-ce pas une chose utile pour une nation que de se battre quelque part?... Voyez l'Angleterre et la Russie, ces deux grandes puissances; elles vont à Khiva, elles vont en Chine, elles se font des armées, elles donnent des preuves de force et d'existence! Et la France, cette puissance qui a tant besoin de son épée, cette puissance si remuante et si belliqueuse, la France ne ferait rien!... Messieurs, voilà vingt-cinq ans que l'Europe est en paix. C'est la trêve la plus longue que l'on ait vue. Après vingt-cinq ans de paix, le sang bouillonne dans les veines. Eh bien! les grandes nations ne se ruent plus les unes sur les autres; mais elles se portent chez les peuples barbares. Les Russes vont à Khiva, les Anglais en Chine, nous allons en Algérie. Je suis charmé que la France aussi fasse parler d'elle, se fasse une bonne renommée, se fasse des soldats! »

[1] *Notes inédites* de M. Duvergier de Hauranne.

On conçoit qu'un tel langage fît courir un généreux frémissement sur les bancs d'une Chambre française. Mais plus loin, hors frontières, là où M. Thiers était déjà suspect[1], quel en pouvait être le contre-coup? Moins exclusivement préoccupé de la popularité qu'il obtenait ainsi en France, plus attentif à suivre, au dehors, l'effort de ceux qui travaillaient alors à éveiller contre nous les susceptibilités et les défiances des puissances, il se fût aperçu que les paroles par lesquelles il croyait seulement donner une satisfaction platonique à l'amour-propre national retentissaient comme une menace aux oreilles d'étrangers déjà prévenus et compliquaient les difficultés de la crise que traversait notre diplomatie. Ces chanceliers du continent, qui s'étaient déjà figuré que le ministère du 12 mai voulait « guerroyer » et « chercher les traces de Napoléon », trouvaient naturellement à s'effaroucher plus encore de l'attitude prise par ses successeurs. Le vieux roi de Prusse, malgré sa modération et sa sympathie pour la royauté de Juillet, disait alors au général de Ségur : « Ah! la France! Dieu veuille qu'elle soit sage! Et cette translation des cendres de Napoléon, est-ce que vous n'êtes pas inquiet de l'effet qu'elle va produire? Pour moi, je vous avoue que j'en suis effrayé. » Ces alarmes et ces méfiances des puissances se manifestaient parfois trop ouvertement pour que M. Thiers pût les ignorer; mais il affectait d'en être plus fier qu'embarrassé. Ses journaux y montraient un hommage rendu à « son ardent amour de la dignité nationale », à sa volonté de donner « à la révolution de Juillet une noble et forte attitude au dehors ». Et le *Constitutionnel* ajoutait ironiquement : « Il est possible que les gouvernements étrangers aimassent mieux voir la gestion de nos intérêts remis en des mains moins habiles et moins fermes. »

II

Ce n'était pas tout que de faire, à la tribune, sur la question d'Orient, des déclarations qui satisfissent les Chambres françaises : le ministère du 1er mars avait encore à régler quelle serait son attitude en face de l'Europe. M. Thiers s'attacha tout d'abord à « gagner du temps ». Au moment où il prenait le pouvoir, les négociations de Londres se trouvaient suspendues; on attendait

[1] Dès le 14 mai 1839, M. de Barante écrivait à M. Bresson : « M. Thiers est devenu un véritable épouvantail; on se trouble au nom de celui que la renommée présente comme livré à une imagination turbulente. » (*Documents inédits.*)

le plénipotentiaire turc. Reculer autant que possible la reprise de ces négociations, les faire ensuite traîner en longueur, affecter de se dire sans parti pris, s'abstenir de faire aucune proposition, critiquer celles d'autrui « avec mesure et patience », sans se prononcer, et de façon à retarder toute solution définitive, laisser entrevoir que « si l'on voulait violenter la politique de la France, la France résisterait », telle fut tout d'abord la tactique recommandée par le ministre à ses agents près les diverses cours [1]. Pour n'être pas déraisonnable et paraître indiquée par les circonstances, cette tactique n'était pas sans risque. Pendant que nous refuserions ainsi systématiquement de rien conclure, n'était-il pas à craindre que les autres puissances impatientées n'en finissent sans nous? En tout cas, ce n'était qu'un expédient temporaire. Qu'y avait-il au bout de cette politique d'attente et de difficultés sans cesse renouvelées? Ce temps que l'on cherchait à gagner, qu'en prétendait-on faire?

S'il fallait en croire la conversation que M. Thiers a eue plus tard, — après 1848, — avec un Anglais, son secret dessein aurait été de guetter le moment où l'opinion française, distraite ou fatiguée de son engouement égyptien, permettrait de consentir une transaction, pour le moment impossible [2]. Mais, dans les documents de l'époque, on ne trouve rien qui confirme cette explication donnée après coup. Le ministre ne paraissait pas alors admettre qu'on pût abandonner quelque chose de nos prétentions. Il désirait, sans doute, un accord avec l'Angleterre; mais il l'attendait des concessions de cette dernière, ne désespérant pas de vaincre par son habileté un antagonisme qu'il prétendait avoir été surtout provoqué par la maladresse de ses prédécesseurs. Et puis lord Palmerston n'accorderait-il pas à un partisan déclaré de l'alliance anglaise, ce qu'il avait refusé au ministère du 12 mai, plus ou moins compromis dans les alliances continentales? C'était pour mener à fin cette conversion de l'Angleterre que M. Thiers jugeait utile de retarder toute solution. Les amours-propres engagés

[1] Correspondance de M. Thiers avec M. Guizot, publiée par extraits dans les *Mémoires* de ce dernier, et dépêches inédites de M. Thiers à ses autres ambassadeurs.

[2] Senior, *Conversations with M. Thiers, M. Guizot, and other distinguished persons*, t. Ier, p. 4. — Dans cet entretien, auquel nous avons déjà fait allusion, M. Thiers se posait comme ayant été personnellement peu favorable au pacha; seulement, quand il prit le pouvoir, il trouva le roi et l'opinion trop échauffés sur la question égyptienne pour pouvoir aller à l'encontre. « Je consultai Granville, ajouta-t-il, qui me donna le conseil de temporiser jusqu'à ce que les Français, avec leur habituelle versatilité, eussent porté leur attention sur un autre sujet... Je suivis ce conseil. »

auraient le temps de se calmer. Aussi écrivait-il, le 12 mars, à M. de Barante : « Il ne faut point afficher d'espérances ni de projets personnels à notre cabinet; nous dirons notre mot quand il le faudra, mais il n'est pas nécessaire de nous presser; jusque-là, de la douceur et des raisonnements les meilleurs possibles. »

M. Thiers estimait que le ministère précédent avait commis une « grande faute » en se liant au concert européen; la note du 27 juillet lui paraissait surtout regrettable : « C'est, disait-il, l'ornière dans laquelle le char a échoué. » Seulement il ne pouvait faire que ce concert n'eût été accepté, bien plus, provoqué par la France, et que cette note ne portât la signature de l'amiral Roussin, devenu l'un des membres du cabinet du 1er mars. Il reconnaissait donc lui-même l'impossibilité de répudier ouvertement un engagement si formel et si récent [1], mais ne renonçait pas à s'en dégager peu à peu et sans bruit par quelqu'une de ces voies détournées, obliques, qu'on ne saurait sans doute interdire à la diplomatie, mais dans lesquelles il est d'ordinaire fâcheux de se laisser surprendre. Telle était sa répugnance pour le concert européen, qu'il recommandait à M. Guizot de « se refuser à toute délibération commune avec les quatre puissances, et de n'avoir en quelque sorte de rapports officiels qu'avec les ministres de la reine ». On cherche vainement quel avantage il trouvait à demeurer en tête à tête avec lord Palmerston, qui était de tous le plus animé contre la France, et à ne pas admettre en tiers, dans la conversation, les représentants de l'Autriche et de la Prusse, dont les sentiments étaient plus conciliants. Heureusement, notre ambassadeur sut ne pas prendre à la lettre cette partie de ses instructions.

La politique de M. Thiers n'était pas uniquement fondée sur l'espoir d'un accord avec l'Angleterre; il poursuivait simultanément, mais avec plus de mystère, un autre dessein : c'était de revenir à cet arrangement direct entre le sultan et le pacha, qu'il regrettait tant d'avoir vu empêché par la note du 27 juillet [2]. N'était-

[1] Il écrivait, le 8 juin, à M. Guizot : « Il ne faut pas avoir l'air d'abjurer la note du 27 juillet, car un revirement de politique, l'abandon patent d'un engagement antérieur doit s'éviter avec soin. » (*Mémoires* de M. Guizot.)

[2] Le ministère du 12 mai lui-même, très peu de temps après la note du 27 juillet, en était à regretter l'arrangement direct. Le maréchal Soult écrivait, le 15 octobre 1839, au duc d'Orléans : « Quant à la Russie, elle souffle le divan, par M. de Boutenaff, à s'arranger directement avec le vice-roi qui paraît avoir à ce sujet des espérances. Si cela arrive, au lieu de l'empêcher, nous y donnerons notre consentement, et, pour en finir, ce serait l'issue la plus favorable. » (*Documents inédits.*)

ce pas s'exposer au reproche de manquer à l'engagement pris par cette note? N'était-ce pas surtout paraître jouer un double jeu, temporiser à Londres tout en agissant sous main en Orient? Notre ministre croyait échapper à ce reproche en ayant soin de ne pas prendre ouvertement l'initiative d'une négociation entre le sultan et Méhémet-Ali; il se bornait à leur adresser à tous deux le « conseil très pressant » de « s'accorder directement », et les décourageait de rien attendre du concert européen[1]. « Je tire le câble des deux côtés pour rapprocher les deux parties, écrivait-il, mais je n'entame aucune négociation, pour nous éviter tout reproche fondé de duplicité. » Sans doute, si le coup eût réussi, il eût fait faire à toutes les puissances dont nous estimions avoir à nous plaindre, à l'Angleterre surtout, une figure fort penaude : comme revanche d'amour-propre, c'eût été complet, si complet même qu'on aurait pu se demander s'il était d'une prudente politique d'infliger à l'Europe entière une telle mortification et de s'exposer aux représailles qui suivraient tôt ou tard. Mais y avait-il des chances sérieuses de succès? Une telle entreprise, avec tout ce qu'elle comportait de démarches complexes et lointaines à Constantinople et à Alexandrie, pouvait-elle s'accomplir assez secrètement pour n'être pas devinée par les autres cabinets, assez rapidement pour que ceux-ci n'eussent pas le temps de se mettre en garde?

III

Londres était le siège principal des négociations[2]. C'était donc à M. Guizot, notre nouvel ambassadeur, qu'il appartenait d'exécuter pour la plus grande part le plan de M. Thiers. Il était nouveau dans ce rôle, n'ayant pas encore fait de diplomatie et n'étant même jamais venu en Angleterre[3]. L'éclat de son renom, sa haute expé-

[1] Voy. les lettres écrites sur ce sujet par M. Thiers à M. Guizot, notamment celles du 21 mars et du 28 avril 1840. (*Mémoires* de M. Guizot.)

[2] A Vienne, M. de Sainte-Aulaire, ayant voulu entretenir M. de Metternich de la question d'Orient, celui-ci le pria de ne plus lui parler de cette affaire. « Je n'aurais rien de nouveau à vous apprendre, lui dit-il, et ma maxime est de ne jamais parler dans un lieu de ce qui se traite dans un autre. » Aussi M. de Sainte-Aulaire, découragé, avait-il demandé et obtenu un congé. (*Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.)

[3] M. Guizot dit lui-même modestement, en commençant, dans ses *Mémoires*, le beau récit de son ambassade : « J'avais beaucoup étudié l'histoire d'Angleterre et la société anglaise. J'avais souvent discuté dans nos Chambres les questions de politique extérieure. Mais je n'étais jamais allé en Angleterre et je n'avais jamais fait de diplomatie. On ne sait pas combien on ignore et tout ce qu'on a à apprendre, tant qu'on n'a pas vu de ses propres yeux le pays et fait soi-même le métier dont on parle. »

rience des choses politiques, son importance parlementaire, l'éloquence de sa parole, faisaient de lui un ambassadeur hors pair. Nul ne pouvait davantage honorer la France, ni avoir plus d'autorité auprès du gouvernement et du public anglais. Possédait-il au même degré les autres qualités du diplomate, la souplesse de l'allure, la finesse et la sûreté de l'observation? Plus tard, les amis de M. Thiers ont tâché de rejeter la responsabilité de l'échec final sur le défaut de clairvoyance de M. Guizot. Celui-ci s'est défendu dans ses *Mémoires*, en citant les nombreux passages de ses lettres et de ses dépêches où il avertissait des dangers de la situation. Sa justification paraît généralement concluante; s'il a eu aussi ses illusions, elles ont été plutôt moindres que celles de son gouvernement. Pourrait-on affirmer cependant qu'un ambassadeur moins imposant et moins éloquent n'eût pas quelquefois mieux pénétré ce qu'on voulait nous cacher? Ce côté investigateur, nous dirions presque policier, de la diplomatie est celui qui s'improvise le plus difficilement. Les grands orateurs y sont moins propres que d'autres; ils s'écoutent trop eux-mêmes pour bien écouter leurs interlocuteurs et surtout pour prêter l'oreille à tous les petits bruits qui pourraient leur servir d'indice; ils sont volontiers disposés à croire la partie gagnée quand ils ont conscience d'avoir victorieusement réfuté les contradictions. Ajoutons qu'il y avait, chez M. Guizot, une disposition naturelle à l'optimisme et à la confiance qui n'était pas la meilleure condition pour traiter avec lord Palmerston. Cette disposition avait dû être encore augmentée par ses succès personnels auprès de la société anglaise : grâce à sa renommée, à ses opinions, à sa religion même, il recevait de toutes les classes, l'accueil le plus flatteur; partout, objet d'une curiosité sympathique, il n'était pas jusqu'à ses dîners apprêtés par le célèbre Louis, l'ancien cuisinier de M. de Talleyrand, qui ne fussent aussi goûtés par les ladies de l'aristocratie que ses *speechs* de *Mansion-House* par les bourgeois de la Cité. Le nuage d'admiration au milieu duquel il vivait à Londres ne risquait-il pas parfois de lui voiler un peu les manœuvres que poursuivait, pendant ce temps, la malice résolue et obstinée du chef du *Foreign-Office* [1]?

[1] Pour le récit des négociations qui vont suivre, jusqu'à la signature du traité du 15 juillet, je m'attache principalement aux documents diplomatiques publiés dans les *Mémoires* de M. Guizot, en les complétant par les papiers *inédits* dont j'ai eu communication et par les publications anglaises notamment : *Life of Palmerston*, par Bulwer, *the Greville Memoirs* et *Correspondence relative to the Affairs of the Levant*. Les documents qui seront cités au cours de ce récit, sans indication de source particulière, sont tirés des *Mémoires* de M. Guizot.

M. Guizot n'avait, pour son compte, aucune objection de fond au plan que M. Thiers le chargeait d'exécuter à Londres. Il partageait alors l'engouement général pour le pacha. Cependant, dès le début, avec une remarquable sagacité, il mit en garde le ministre contre certains risques de sa tactique. Tout en comprenant, par exemple, l'intérêt de « gagner du temps », il rappelait que « le ministère anglais croyait les circonstances favorables pour régler les affaires d'Orient, et voulait sérieusement en profiter »; puis il ajoutait : « Si, de notre côté, nous ne paraissions vouloir qu'ajourner toujours et convertir toutes les difficultés en impossibilités, un moment viendrait, je pense, où, par quelque résolution soudaine, le cabinet britannique agirait sans nous et avec d'autres plutôt que de ne rien faire. » Il revenait souvent sur cet avertissement, sans, il est vrai, faire partager au gouvernement son prévoyant souci. Le roi lui-même, ordinairement plus perspicace, disait au général Baudrand, qui avait mission de le répéter à l'ambassadeur : « M. Guizot paraît trop préoccupé des dispositions de l'Angleterre qui lui semblent douteuses envers nous. Il est enclin à croire que les ministres anglais traiteront, sur les affaires de la Turquie, avec les puissances étrangères, sans nous. Soyez bien convaincu, mon cher général, que les Anglais ne feront jamais, sur un tel sujet, aucune convention avec les autres puissances, sans que la France soit une des parties contractantes. Je voudrais que notre ambassadeur en fût aussi convaincu que je le suis. » M. Guizot ne se rendit pas. « La politique anglaise, répondit-il au général Baudrand, s'engage quelquefois légèrement et bien témérairement dans les questions extérieures. Dans cette affaire-ci, d'ailleurs, toutes les puissances, excepté nous, flattent les penchants de l'Angleterre et se montrent prêtes à faire ce qu'elle voudra. Nous seuls, ses alliés particuliers, nous disons *non*... Ce n'est pas une situation bien commode, ni parfaitement sûre... Il faut toujours craindre quelque coup fourré et soudain. »

En même temps qu'il avertissait son gouvernement, M. Guizot s'efforçait de ramener le cabinet anglais à nos vues. Dans ses conversations avec lord Palmerston, son thème était celui-ci : « Nous n'avons en Orient qu'un seul intérêt, un seul désir, le même que celui de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse; nous voulons l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. Entre le sultan et le pacha, la répartition des territoires nous touche peu. Si le sultan possédait la Syrie, nous dirions : Qu'il la garde. Si le pacha consent à la rendre, nous dirons : Soit. C'est là, selon nous, une petite question. Mais si l'on tente de résoudre cette petite question par la force, c'est-à-dire de chasser le pacha de la Syrie, aussitôt

s'élèveront les grandes questions dont l'Orient peut devenir le théâtre. Le pacha est très fort et très résolu. Il résistera; il résistera à tout risque. Sa résistance amènera l'intervention en Orient des puissances et surtout de la Russie qui sera seule en état d'y envoyer des soldats. Moyen assuré de mettre l'empire ottoman en pièces et l'Europe en feu. Le czar peut y trouver son compte : tout emploi de la force dans le Levant tourne à son avantage, et toute grande secousse, en ces parages, ouvre des chances dont il est plus qu'un autre en état de tirer profit. Mais ce n'est pas l'intérêt de la France, et il ne semble pas que ce soit davantage l'intérêt de l'Angleterre. Les deux nations n'ont-elles pas la même préoccupation en ce qui regarde la Turquie : empêcher que la Russie ne s'en empare matériellement ou moralement? Un dissentiment sur un point secondaire leur fera-t-il perdre de vue leur commune étoile? »

Dans la situation prise par le gouvernement français, ce langage était le meilleur qu'on pût tenir en son nom, et M. Guizot y apportait toute sa puissance d'argumentation, tout son art de parole. Il faisait cependant peu d'effet sur lord Palmerston. « La paix n'est pas possible en Orient, répondait ce dernier, tant que le pacha possédera la Syrie; il est ainsi trop fort et le sultan trop faible; pour l'empire ottoman, la Syrie est une question vitale. » Quant à la Russie, le ministre anglais, loin de se laisser inquiéter sur ses desseins, affectait de croire à sa loyauté; il se félicitait de la modération avec laquelle elle ajournait son ancienne politique et renonçait à son protectorat exclusif sur la Porte. Pourquoi même s'émouvoir de son intervention possible en cas de résistance du pacha? Elle n'interviendrait alors qu'au nom de l'Europe. De méfiance et de jalousie, lord Palmerston n'en ressentait que contre la France. Il prétendait avoir été toujours trompé par elle, spécialement par Louis-Philippe dont sa haine faisait une sorte de fourbe [1]. Le vrai danger en Orient lui paraissait venir non de l'ambition du czar, mais

[1] Lord Palmerston écrivait, le 16 avril, dans une lettre intime au comte Granville : « Il est manifeste que le gouvernement français nous a trompés dans les affaires de Buenos-Ayres, comme il l'a fait presque toutes les fois que nous avons été en rapports avec lui, par exemple en Espagne, en Portugal, en Grèce, à Tunis, en Turquie, en Égypte, en Perse, où sa conduite et son langage ont toujours été divergents. La vérité, — quelque répugnance qu'on ait à l'avouer, — est que Louis-Philippe est un homme dans lequel on ne peut avoir une solide confiance. Cependant, il est là, et nous l'appelons notre allié; seulement nous devons être éclairés par l'expérience, et ne pas attacher à ses assertions ou professions, une valeur plus considérable que celle qui leur appartient réellement; plus particulièrement quand ses paroles sont, comme dans l'affaire d'Égypte, non seulement différentes de ses actes, mais inconciliables même avec ceux-ci. (Bulwer, t. II, p. 272, 273.)

de celle du gouvernement français. « Nous ne nous cachons rien, n'est-ce pas? se laissait-il aller à dire dès l'un de ses premiers entretiens avec M. Guizot. Est-ce que la France ne serait pas bien aise de voir se fonder en Égypte et en Syrie une puissance nouvelle et indépendante qui fût presque sa création et devînt nécessairement son alliée? Vous avez la régence d'Alger. Entre vous et votre alliée d'Egypte, que resterait-il? Presque rien, ces pauvres États de Tunis et de Tripoli. Toute la côte d'Afrique et une partie de la côte d'Asie sur la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'au golfe d'Alexandrette, serait ainsi en votre pouvoir et sous votre influence. Cela ne peut nous convenir [1]. » Ce qui empêchait d'ailleurs notre argumentation de faire effet sur lord Palmerston, c'est qu'il contestait absolument la donnée de fait sur laquelle elle reposait. Loin de croire à la résistance du pacha et aux dangers qui en résulteraient, il garantissait sa prompte et facile soumission ; il jugeait que le pouvoir, si rapidement grandi en Égypte, était précaire, personnel, plus ambitieux que solide, et il voyait, dans Méhémet-Ali, un de ces aventuriers orientaux aussi prompts à se résigner à un grand revers, qu'à tenter une audacieuse entreprise. Sur ce sujet, en dépit des affirmations contraires qui avaient cours non seulement en France, mais en Autriche et jusqu'en Angleterre, il ne laissait pas voir un seul instant de doute. La véhémence agitée du pacha loin de lui en imposer, lui paraissait trahir plus de faiblesse que d'audace [2].

Quant à l'inconvénient de mécontenter la France, le ministre anglais n'y voyait même pas une raison d'hésiter; s'il pensait à notre irritation, c'était pour peser, d'un esprit très libre et d'un cœur très froid, les raisons qui devaient la rendre impuissante. « Que les Français disent ce qu'ils voudront, écrivait-il au comte Granville, ils ne peuvent pas faire la guerre aux quatre puissances pour soutenir Méhémet-Ali. Voudraient-ils risquer une

[1] C'est le même sentiment qui fera dire plus tard, en 1841, à la *Revue d'Édimbourg*, pour justifier rétrospectivement la politique de lord Palmerston : « La France humiliait l'Angleterre dans la Méditerranée. »

[2] Lord Palmerston écrivait à lord Granville : « Le rapport qui m'a été envoyé par Hodges (consul anglais à Alexandrie) de son entrevue avec Méhémet-Ali me fait penser que celui-ci finira par se rendre. Il était très mécontent, extrêmement agité, très violent et fort véhément dans ses affirmations qu'il ne céderait pas, les appuyant de serments solennels; tout ceci indique qu'il a conscience de sa faiblesse, et qu'au fond il a peur. » (Bulwer, t. II, p. 270.) Cette lettre est datée du 11 mars 1840 : il y a là une erreur évidente. Certains passages de la lettre, relatifs au général Sebastiani et à M. Guizot, lui assignent forcément une date antérieure, probablement le 11 février.

guerre maritime? Où trouveraient-ils des navires pour tenir tête à la flotte anglaise seule, sans parler de la flotte russe, qui, en pareil cas, se joindrait à nous? Que deviendrait Alger, si la France était en lutte avec une puissance qui lui fût supérieure sur mer? Risqueront-ils une guerre continentale? Et pourquoi? Pourraient-ils aider Méhémet-Ali en marchant sur le Rhin, et ne seraient-ils pas ramenés en arrière aussi vite qu'ils seraient venus? L'intérieur est-il si tranquille et si uni que Louis-Philippe aimât à voir les trois puissances du continent armées contre lui, et les deux prétendants à son trône, le Bourbon et le Bonaparte, trouver, pour leurs prétentions, appuis au dedans et au dehors? C'est impossible. La France peut parler haut, mais ne peut pas faire la guerre pour une telle cause. Il serait peu sage de méconnaître les forces de cette nation et les fâcheux résultats d'une guerre avec elle, dans le cas où elle aurait un intérêt national et une cause juste à soutenir; mais il serait également fâcheux de se laisser intimider par des paroles ou des rodomontades, dans le cas où une calme vue des choses doit nous convaincre que la France seule serait la victime d'une guerre entreprise par elle, précipitamment, par caprice et sans juste motif[1]. »

IV

Si décidé, si passionné que fût lord Palmerston, il ne lui était pas aisé de faire marcher à son pas tous ses collègues. Plusieurs années après, repassant en esprit les événements de cette époque, il a écrit : « Les plus grandes difficultés que j'ai eu à surmonter dans toute la négociation provenaient des intrigues sans principes qui se produisaient dans notre propre camp[2]. » Déjà on a eu occasion de noter les répugnances de plusieurs des ministres anglais à rompre avec la France pour se rapprocher de la Russie. M. Guizot s'était tout de suite aperçu de ces sentiments et il s'attachait à les entretenir, tout en ménageant les susceptibilités de lord Palmerston. Habitué de *Holland House*, il n'avait pas à échauffer les sympathies françaises du maître de la maison; peut-être même celui-ci les exprimait-il trop ouvertement pour un ministre et était-ce la raison pour laquelle ces sympathies se trouvaient n'être pas aussi efficaces que sincères. Lord Clarendon s'affichait aussi comme notre ami[3]. Aussi Palmerston écrira-t-il un

[1] Lettre précitée.
[2] Lettre à M. Bulwer, du 14 mars 1846. (Bulwer, t. II, p. 284.)
[3] On lit dans le journal de M. Charles Greville, à la date du 5 septembre 1840 : « Clarendon m'a montré, l'autre jour, une longue lettre qu'il écrivit à Palmerston en mars dernier et où il discutait toute la question

peu plus tard : « Guizot a été trompé par le sot langage (*the foolish language*) de Holland et de Clarendon qui, dans leurs conversations, parlaient en faveur de Méhémet-Ali[1]. » Lord Lansdowne et lord John Russell, bien que moins décidés et moins expansifs, assuraient amicalement notre ambassadeur de leur désir de « finir l'affaire d'Orient de concert avec la France ». Dès son arrivée à Londres, M. Guizot avait eu soin de se mettre en rapports avec le chef du cabinet, lord Melbourne. Celui-ci l'avait écouté, étendu mollement dans son fauteuil, avec un sourire qui pouvait aussi bien témoigner de sa bienveillance que de son insouciance, donnant souvent des marques d'approbation, questionnant en homme qui serait heureux d'obtenir une bonne réponse, et montrant personnellement le désir sincère d'un accord, sans indiquer qu'il eût trouvé le moyen de le faire, et surtout qu'il fût résolu à l'imposer autour de lui; en somme, le premier ministre avait paru sortir de cette conversation, suivant l'expression même de son interlocuteur, « plutôt rejeté dans une indécision favorable que ramené à notre sentiment ».

En dehors du cabinet, la France comptait aussi des amis utiles. De ce nombre était M. Charles Greville, clerc du conseil privé, personnage fort répandu dans la haute société politique anglaise; il voyait fréquemment M. Guizot et était pour lui un précieux informateur[2]. Lord Grey recherchait notre ambassadeur pour lui dire : « Nous ne devons pas nous séparer de vous; sans vous, nous ne pouvons rien faire de bon. » Le beau-frère de lord Grey, M. Ellice, membre très actif des Communes, s'employait ouvertement dans notre sens. L'illustre chef des tories, le duc de Wellington, demeuré, quoique tout cassé par l'âge, l'homme le plus considérable de l'Angleterre, déclarait « que, dans l'arrangement à intervenir, les limites des territoires importaient assez peu, qu'il fallait avant tout un arrangement agréé des cinq puissances, et que toute séparation de l'une d'elles serait un mal plus grave que telle ou telle concession territoriale ». Enfin, les radicaux de la Chambre basse et les whigs qui les avoisinaient se montraient de plus en plus choqués et effrayés à l'idée de substituer l'alliance russe à l'alliance française et de risquer une guerre en Orient pour enlever la Syrie à Méhémet-Ali.

orientale, en indiquant les objections qu'elle lui paraissait soulever, et en suggérant ce qu'il aurait voulu faire à la place. C'était un document assez bien écrit et assez bien raisonné. » (*The Greville Memoirs, second part*, t. Ier, p. 301.)

[1] Lettre à William Temple, du 27 juillet 1840. (Bulwer, t. III, p. 43.)

[2] Cf. *The Greville Memoirs, second part.*

Tous ces symptômes pouvaient faire croire que lord Palmerston serait empêché de pousser ses desseins jusqu'au bout. M. Guizot mettait cependant en garde M. Thiers contre de trop prompts espoirs. Il montrait le chef du *Foreign-Office* s'obstinant d'autant plus dans ses idées qu'il les voyait plus combattues. « Il sent, écrivait notre ambassadeur, que l'atmosphère change un peu autour de lui, que des idées différentes, des raisons auxquelles il n'avait pas pensé, s'élèvent, se répandent et modifient ou du moins ébranlent les convictions et les desseins. Cela l'embarrasse et l'impatiente... Il agit et fait agir auprès de ses collègues ébranlés. » M. Guizot ajoutait, avec une sagacité très fine et très sûre : « Sachez bien que lord Palmerston est influent dans le cabinet, comme tous les hommes actifs, laborieux et résolus. On entrevoit souvent qu'il n'a pas raison; mais il a fait, il fait. Et pour se refuser à ce qu'il fait, il faudrait faire autre chose; il faudrait agir aussi, prendre de la peine. Bien peu d'hommes s'y décident. »

Ce n'était pas seulement par ses collègues que lord Palmerston avait peine à se faire suivre, c'était aussi par ses alliés du continent, par ceux-là que M. Thiers aurait voulu tenir à l'écart. Sans doute, à Vienne et à Berlin, on n'était pas devenu plus favorable à Méhémet-Ali : mais on trouvait le ministre anglais passionné et casse-cou; on était disposé à nous croire, quand nous dénoncions les moyens coercitifs proposés par lui comme étant inefficaces contre le pacha et menaçants pour la paix européenne; on se demandait avec trouble si l'on ne s'était pas laissé engager dans une fort périlleuse aventure. M. de Metternich s'épanchait tristement avec le comte Apponyi sur la témérité de lord Palmerston : « Il va de l'avant, écrivait-il, sans même s'être assuré de l'appui qui, avant tout, lui serait nécessaire, de ses propres collègues... Ses idées sur les moyens comminatoires n'ont pas le sens commun. Je crois le lui avoir démontré par ma dernière expédition[1]. » Le chancelier avait, en effet, envoyé à Londres un long mémoire où il discutait et critiquait les procédés de coercition préconisés par le *Foreign-Office*[2]. Vers la même époque, dans le courant d'avril, les représentants de l'Autriche et de la Prusse à Londres, le baron de Neumann et le baron de Bülow, vinrent d'eux-mêmes entretenir M. Guizot et lui laissèrent voir leur inquiétude, leur désir de trouver une transaction que chacun pût accepter sans se donner un démenti. « Pourquoi, disait le baron de Bülow, n'accorderait-on pas, par exemple, à Méhémet-Ali l'hérédité de l'Égypte et le gouvernement viager de la

[1] Lettre du 1er et du 6 mai 1840. (*Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 430, 432.)

[2] *Mémoire* du 25 avril 1840. (*Ibid.*, p. 454 à 464.)

Syrie? Voilà une transaction possible. Peut-être y en a-t-il d'autres. Il faut les chercher. » Le ministre de Prusse donnait même à entendre qu'on irait peut-être jusqu'à la Syrie héréditaire, si la France consentait, en cas de résistance du pacha, à se joindre aux autres puissances pour le mettre à la raison. Le baron de Neumann fit des ouvertures analogues. « Mon gouvernement, disait-il à notre ambassadeur, désire autant que le vôtre le maintien de la paix en Orient; il est fort peu enclin à l'emploi des moyens de contrainte; il en connaît, comme vous, les difficultés et les périls; ce qui importe, c'est qu'il y ait arrangement, arrangement efficace, et l'arrangement efficace ne peut avoir lieu que si nous en tombons tous d'accord. L'empereur mon maître et le roi de Prusse le désirent également. Qu'une transaction, agréée par vous, soit donc proposée; elle peut l'être de plusieurs manières; nous serons fort disposés à l'appuyer, et lord Palmerston lui-même y sera amené. »

Sans doute, on ne devait pas faire un très grand fond sur l'énergie avec laquelle ces deux diplomates agiraient sur lord Palmerston; la même disposition un peu craintive qui les poussait à se montrer conciliants avec M. Guizot, les ferait, en un autre moment, se soumettre à l'impérieuse résolution du ministre anglais[1]. Leurs ouvertures n'en avaient pas moins une réelle importance et pouvaient servir de point de départ à des négociations qui eussent très heureusement modifié notre situation. Lié par ses instructions, M. Guizot se borna à leur répondre que le gouvernement français n'aurait, pour son compte, aucune objection à cette distribution des territoires, seulement qu'il ne savait si le pacha s'en contenterait; or il fallait avant tout, disait-il, que la transaction fût agréée à Alexandrie, comme à Constantinople, et que l'exécution en fût toute pacifique. C'était subordonner la politique de la France aux fantaisies ambitieuses de Méhémet-Ali. A Paris, M. Thiers, toujours fort monté contre la Prusse et surtout contre l'Autriche, se montra moins favorable encore aux ouvertures de leurs représentants; à son avis, les perpétuelles tergiversations de ces puissances, depuis un an, ne permettaient pas d'attacher beaucoup de valeur à un retour si incomplet. Notre ambassadeur ne fut donc chargé de leur donner aucun encouragement.

Les ministres d'Autriche et de Prusse ne se rebutèrent pas.

[1] Un peu plus tard, M. Greville nous montre, dans son journal, M. de Neumann parlant à chacun dans le sens qu'il sait lui plaire, énergique avec Palmerston, conciliant avec lord Holland, et il ajoute : « Neumann est un chien servile (*a time serving dog*). » (*The Greville Memoirs, second part,* vol. I, p. 329.)

Le 5 mai, le baron de Neumann revint trouver M. Guizot avec des propositions plus précises, qu'il disait avoir espoir de faire accepter à lord Palmerston. Il s'agissait de laisser à Méhémet-Ali la presque totalité du pachalik d'Acre, y compris cette place même que, dans les propositions un moment faites et si vite retirées au mois d'octobre précédent, le gouvernement anglais avait tenu à réserver au sultan. Cette concession serait-elle faite à titre héréditaire? Sur ce point, M. de Neumann ne pouvait répondre nettement; toutefois, bien qu'il prévît de grosses difficultés de la part du ministre anglais, il croyait qu'on irait jusqu'à l'hérédité. Le surlendemain, lord Palmerston, fort à contre-cœur et obéissant à la pression de ses collègues, fit la même ouverture à notre ambassadeur, sans parler, il est vrai, de l'hérédité. Cette fois, nous n'étions plus en présence d'une velléité plus ou moins efficace de la diplomatie autrichienne, mais d'une proposition faite au nom des trois puissances. M. Guizot répondit qu'il allait la transmettre à son gouvernement, mais que celui-ci aurait besoin de temps pour savoir si cet arrangement serait accepté par Méhémet. M. Thiers ne jugea même pas nécessaire de poser la question à Alexandrie : « Nous trouvons le partage de la Syrie inacceptable pour le pacha, écrivit-il, le 11 mai, à M. Guizot. Imaginez que maintenant il revient sur Adana, ne paraît plus disposé à le céder, menace de passer le Taurus et de mettre le feu aux poudres. Jugez comme il écoutera le projet de couper en deux la Syrie! »

Si les tentatives de transaction n'aboutissaient pas, elles produisaient du moins un temps d'arrêt dans les négociations de M. de Brünnow et de lord Palmerston. Ces négociations ne paraissaient point avoir fait un pas depuis le mois de janvier. M. de Barante écrivait qu'à Saint-Pétersbourg, on s'inquiétait de ces retards; après avoir cru un moment tenir le succès de sa manœuvre, le gouvernement russe commençait à en désespérer et prenait presque son parti d'un accord avec la France [1]. D'ailleurs, à cette même époque, il voyait d'autres affaires se traiter entre Londres et Paris dans des conditions de bonne entente, d'amitié cordiale, qui semblaient écarter tout présage de rupture.

Ce fut alors, au commencement du mois de mai, que se négocia, entre les deux gouvernements, la restitution à la France de la dépouille mortelle de Napoléon. A la première ouverture de notre ambassadeur, le 7 mai, lord Palmerston, fort surpris, ne put cacher un sourire railleur qui trahissait ce qu'il pensait de cette politique

[1] Correspondance de M. de Barante, notamment dépêches du 14 avril et du 31 mai 1840. (*Documents inédits.*)

sentimentale. Toutefois il n'hésita pas et, deux jours après, le consentement était donné. Il se montrait d'autant plus empressé à nous accorder cette satisfaction un peu vaine, qu'il nous faisait alors échec sur le terrain des réalités. Il espérait bien, d'ailleurs, que la monarchie de Juillet trouverait là plus d'embarras que de force. « Le gouvernement français, écrivait-il à son frère le 13 mai, nous a demandé de rapporter de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. Nous avons donné cette permission. Voilà une requête bien française! (*This is a thorougly french request.*) Mais il aurait été absurde, de notre part, de ne pas l'accorder, et aussi nous sommes-nous fait un mérite de l'accorder promptement et de bonne grâce[1]. » En même temps, il adressait à son ambassadeur à Paris une dépêche ostensible, où il le chargeait d'assurer M. Thiers du « plaisir » avec lequel il avait accédé à sa demande. « Le gouvernement de Sa Majesté, ajoutait-il, espère que la promptitude de cette réponse sera considérée, en France, comme une preuve de son désir d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui, pendant la vie de l'empereur, armèrent, l'une contre l'autre, la nation française et la nation anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté a la confiance que, si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposés les restes de Napoléon. » Nobles paroles, si elles eussent été sincères! Quelques jours après, M. de Rémusat se faisait un plaisir de les citer à la Chambre des députés où elles soulevaient de vifs applaudissements.

Dans une autre affaire, ce fut l'Angleterre qui reçut un bon office du gouvernement français. Elle devait à l'humeur batailleuse de lord Palmerston d'avoir plusieurs querelles à la fois sur les bras : guerres avec la Chine et l'Afghanistan, rupture diplomatique avec le Portugal, contestation avec les États-Unis, et enfin, conflit avec Naples à propos des soufres de Sicile. Par la dureté hautaine de la diplomatie britannique et par la fierté obstinée du roi de Naples, ce dernier conflit s'était à ce point envenimé, qu'il semblait n'y avoir plus place qu'aux moyens violents. Déjà la flotte de l'amiral Stopford donnait une chasse peu glorieuse aux barques napolitaines, et des rassemblements de troupes se faisaient sur toutes les côtes de l'Italie méridionale. Certes, la partie n'était pas égale; elle l'était même si peu, que le gouvernement anglais avait, aux yeux de toute l'Europe, la figure fâcheuse d'un puissant qui abuse de sa force contre un faible. Bien qu'étranger, pour sa part, aux scrupules chevaleresques, lord Palmerston se rendait compte de cette

[1] Bulwer, t. III, p. 40.

impression générale et en était fort ennuyé : il désirait vivement mettre fin à une affaire si mal engagée, d'autant que les vaisseaux, employés à bloquer les ports des Deux-Siciles, étaient destinés, dans sa pensée, à des opérations autrement importantes en Orient. Il accepta donc avec empressement la médiation que lui offrit, au courant d'avril, le gouvernement français. Celui-ci s'était décidé à intervenir par un double motif : d'une part, il lui convenait, particulièrement en ce moment, de montrer que l'Angleterre lui était unie et recourait à lui dans ses embarras; d'autre part, cette ingérence dans les affaires d'un État italien lui paraissait de nature à augmenter, dans la péninsule, l'influence de la France au détriment de celle de l'Autriche, et l'humeur visible de M. de Metternich prouvait que le calcul n'était pas mauvais [1]. Les négociations rencontrèrent plus d'un obstacle; à chaque retard, le ministre anglais témoignait de son anxieuse impatience. M. Thiers surmonta les difficultés, les unes après les autres, avec une adroite et patiente fermeté, et tout fut heureusement terminé dans les premiers jours de juillet. Quelle fut la conséquence de cette affaire sur les rapports de la France et de l'Angleterre? Les titres que notre gouvernement croyait avoir ainsi acquis à la gratitude de ses voisins contribuèrent à augmenter sa trompeuse sécurité. Quant à lord Palmerston, il ne tira de là qu'une conclusion, c'est que ses vaisseaux étaient libres et que, dès lors, il se sentait mieux armé pour nous faire échec en Orient; en effet, cette même flotte de l'amiral Stopford, que notre médiation venait de relever de sa faction dans les eaux napolitaines, allait, dans quelques semaines, être employée à bombarder Beyrouth et à en chasser les troupes du pacha, notre protégé [2].

Toutefois, avant de pouvoir réaliser son dessein, le chef du *Foreign-Office* se vit obligé, vers le milieu de juin, de nous offrir encore une transaction. C'est que sa politique antifrançaise inquié-

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 432, 434.

[2] Le 13 juillet 1840, lord Palmerston écrivait à son frère, ministre d'Angleterre à Naples : « Je suis très content, sous tous les rapports, que la question des soufres soit réglée; c'est un grand embarras de moins, et nous avons besoin de tous nos vaisseaux dans le Levant, où nous avons de la besogne à leur faire faire. » Il ajoutait, le 27 juillet, dans une lettre au même : « Il est heureux que nous ayons fini notre querelle napolitaine, et une des raisons qui me rendaient si impatient de la terminer était que je prévoyais que nous aurions besoin de toutes nos forces disponibles pour conduire nos opérations dans le Levant. Thiers, sans doute, pense que nous l'avons joué dans cette affaire, en obtenant que sa médiation fût terminée avant qu'il ne voulût y mettre fin, et cela le fâche fort. Mais sa mauvaise humeur se dissipera. » (Bulwer, t. III, p. 41 à 44.)

tait et mécontentait, de plus en plus, une bonne partie de ses collègues. On parlait de discussions très animées au sein du conseil des ministres, et il n'était pas jusqu'à lord Melbourne qui, paraissant sortir de son indolence irrésolue, ne vînt dire à M. Guizot : « Tout ce que nous ferons ensemble sera bon; tout ce que nous ferions, en nous divisant, serait mauvais et dangereux. » Si habitué que fût lord Palmerston à en prendre à son aise avec les autres ministres, il crut nécessaire de ne pas paraître rebelle à toute conciliation ; il renouvela donc à notre ambassadeur la proposition, déjà faite quelques semaines auparavant, de partager la Syrie entre le sultan et le pacha, et demanda à connaître la réponse « positive » du gouvernement français. Il s'attendait probablement à un refus et comptait en tirer parti pour vaincre les résistances qu'il rencontrait autour de lui. Son espérance ne fut pas trompée. M. Thiers persista à déclarer cette proposition « inadmissible ». « Le pacha, dit-il, n'accordera jamais ce qu'on lui demande là... Nous ne nous ferons donc jamais les coopérateurs d'un projet sans raison, sans chance de succès et qui ne peut être exécuté que par la force. Or la force, nous ne la voulons pas et nous n'y croyons pas. »

A la même époque, M. de Neumann s'abouchait de nouveau avec M. Guizot et lui faisait des offres plus avantageuses encore. Impatient d'en finir, ne cachant ni son inquiétude ni son irritation contre lord Palmerston, il se déclara résolu à peser fortement sur ce dernier pour lui faire accepter une combinaison donnant au pacha l'Égypte héréditaire et toute la Syrie viagère; il croyait du reste pouvoir compter sur l'appui d'une partie des ministres anglais. Plusieurs symptômes indiquaient que c'était là l'effort suprême de ceux qui désiraient l'accord. Notre ambassadeur comprit la gravité de la situation et écrivit aussitôt, le 24 juin, à M. Thiers : « Nous touchons peut-être à la crise de l'affaire. Ce pas de plus dont je vous parlais, et qui consiste, de la part de l'Autriche et de la Prusse, à déclarer à lord Palmerston qu'il faut se résigner à laisser viagèrement la Syrie au pacha et faire à la France cette grande concession, ce pas, dis-je, se fait, si je ne me trompe, en ce moment. Les collègues de lord Palmerston, d'une part, les ministres d'Autriche et de Prusse, de l'autre, pèsent sur lui pour l'y décider. S'ils l'y décident, en effet, ils croiront, les uns et les autres, avoir remporté une grande victoire et être arrivés à des propositions d'arrangement raisonnables. Il importe donc extrêmement que je connaisse bien vos intentions à ce sujet; car de mon langage peut dépendre ou la prompte adoption d'un arrangement sur ces bases, ou un revirement par lequel lord Palmerston, profi-

tant de l'espérance déçue et de l'humeur de ses collègues et des autres plénipotentiaires, les rengagerait brusquement dans son système et leur ferait adopter, à quatre, son projet de retirer au pacha la Syrie. » Sans affirmer que, dans ce cas, « l'arrangement à quatre » fût certain, M. Guizot « le donnait pour possible ». L'ambassadeur inclinait manifestement à se contenter de ce qu'il appelait cette « grande concession ». Tel ne fut pas le sentiment de M. Thiers : dans tout ce qui lui était transmis, il ne vit que l'embarras, la division, le désarroi de ceux qu'il prétendait amener à ses idées; et il se flatta, en tenant ferme, de les contraindre à une capitulation complète. Il hésitait néanmoins à répondre par un refus trop net, et préférait prolonger son attitude critique et expectante. « Quand je vous parlais, écrivit-il à M. Guizot le 30 juin, d'une grande conquête qui changerait notre attitude, je voulais parler de l'Egypte héréditaire et de la Syrie héréditaire. Toutefois, j'ai consulté le cabinet; on délibère, on penche peu vers une concession. Cependant nous verrons. Différez de vous expliquer. Il faut un peu voir venir. Rien n'est décidé. »

V

Quel était le secret de l'obstination avec laquelle M. Thiers se refusait à toutes les transactions? Sans doute, c'étaient, pour une bonne part, les illusions, déjà tant de fois signalées, sur la puissance du pacha et sur l'impossibilité d'un accord entre l'Angleterre et la Russie. Mais, seuls, ces motifs n'eussent peut-être pas suffi. On sait que, dès son arrivée au pouvoir, l'une des arrière-pensées du ministre du 1er mars, l'une de ses visées secrètes avait été de revenir à cet arrangement direct entre le sultan et le pacha, que l'Europe avait une première fois empêché par la note du 27 juillet. On n'a pas oublié non plus que nos agents avaient reçu recommandation d'y pousser par les moyens indirects à leur disposition, tout en se gardant d'en prendre ouvertement et officiellement l'initiative. Plus la prolongation du *statu quo* devenait intolérable et dangereuse pour l'empire ottoman, plus on se flattait à Paris que le sultan se déciderait, pour en finir, à s'entendre avec son vassal. Cependant les semaines, les mois s'écoulaient, et rien n'était encore venu justifier cette espérance, quand, vers la fin de mai, le bruit se répandit à Constantinople que le grand vizir, Khosrew-Pacha, de tout temps ennemi mortel de Méhémet-Ali, allait être destitué.

Nos agents en Turquie et en Egypte, convaincus que cette disgrâce ferait disparaître le principal obstacle à un accommodement direct, redoublèrent d'activité. Ce fut notre consul général à

Alexandrie, M. Cochelet, qui porta à Méhémet la première nouvelle de la chute imminente de Khosrew. Le vieux pacha fit un bond sur son divan; sa figure prit une expression de joie extraordinaire, et des larmes vinrent dans ses yeux. Devançant les conseils que notre consul allait lui donner, il vint à lui, le frappa sur la poitrine avec la paume de la main, lui serra les deux poignets et lui dit : « Aussitôt que j'aurai la nouvelle officielle de la destitution du grand vizir, j'enverrai à Constantinople Sami-Bey, mon premier secrétaire; je le chargerai d'aller offrir au sultan l'hommage de mon respect et de mon dévouement; je demanderai à Sa Hautesse de me permettre de lui renvoyer la flotte ottomane sous le commandement de Moustoueh-Pacha (l'amiral égyptien). Je la prierai de consentir à ce que mon fils Saïd-Bey vienne à bord de la flotte pour se jeter à ses pieds. J'écrirai à Ahmed-Féthi-Pacha (le nouveau grand vizir), et une fois que les relations de bonne intelligence et d'harmonie seront rétablies, je m'arrangerai avec la Porte ». Et comme le consul lui recommandait d'être modéré dans ses prétentions : « Laissez-moi faire, reprit le pacha; lorsque je serai en rapport avec la Porte, nous nous arrangerons ensemble très certainement. » Le 16 juin, aussitôt qu'on eût reçu à Alexandrie la confirmation de la destitution du Khosrew, Sami-Bey s'embarqua pour Constantinople. Dans cette ville, les esprits paraissaient disposés à répondre par de très larges concessions au renvoi de la flotte.

A cette nouvelle, grande fut l'émotion de M. Thiers. Ne touchait-il pas au but? Il expédia sur-le-champ M. Eugène Périer à Alexandrie, pour dire au pacha « de se hâter », pour l'avertir « qu'à Londres on était irrité contre lui, que l'on pouvait passer à des résolutions extrêmes », et pour l'inviter même à se contenter de la Syrie viagère. En même temps, il donnait instruction à notre ambassadeur près le sultan de seconder la mission de Sami-Bey, et de prêcher la modération au Divan, en évitant toutefois de « prendre la négociation à son compte et comme une entreprise française ». Enfin, il informait M. Guizot de ces événements, de ce qu'il en attendait, et lui recommandait de les tenir aussi longtemps que possible cachés aux autres puissances, à lord Palmerston notamment.

Vaine recommandation! notre secret avait été tout de suite éventé. L'avis de ce qui se préparait en Orient était arrivé à Londres de deux côtés : de Constantinople, par lord Ponsonby, dont l'animosité clairvoyante avait deviné notre plan; de Paris, par le comte Apponyi, qui avait eu connaissance des dépêches de notre

[1] Dépêche de M. Cochelet, 26 mai 1840.

consul. L'impression fut vive parmi les représentants des divers cabinets ; ils virent là un coup monté par la France pour se soustraire à l'engagement formel pris par la note du 27 juillet, pour régler à elle seule les affaires d'Orient, et pour « mystifier » les autres puissances. Lord Palmerston fut le plus irrité de tous. Cette campagne qui était son œuvre personnelle, où il avait dépensé toute sa passion et engagé hardiment toute sa responsabilité, dont il attendait tant de satisfaction pour les préventions et les jalousies anglaises, tant d'importance pour lui-même, allait-il donc en sortir non seulement battu, mais joué au point d'en être quelque peu ridicule? « On se serait bien moqué de nous si l'arrangement direct avait réussi », disait-il plus tard à M. Guizot. Il n'était pas homme à prendre son parti d'un tel fiasco, ni à pardonner à qui lui en faisait courir le risque. Aussi résolut-il non seulement de faire échouer l'arrangement direct, mais aussi de profiter de l'émotion de ses collègues et de ses alliés pour leur arracher ce qu'il n'avait pu jusqu'ici obtenir d'eux, c'est-à-dire une convention conclue entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, et fondée sur cette triple base : exclusion de la France; la Syrie entière ou presque entière au sultan ; coercition contre le pacha s'il ne se soumettait pas tout de suite. Ainsi s'engageait entre lord Palmerston et M. Thiers, une partie dont l'enjeu était, des deux côtés, singulièrement redoutable. On eût dit une lutte de vitesse : lequel arriverait le premier? Serait-ce le ministre français poursuivant, à Constantinople, l'accommodement du sultan et du pacha, ou le ministre anglais poursuivant, à Londres, la convention à quatre?

Il fut tout de suite visible que M. Thiers n'avait pas l'avance. Les efforts de nos agents en Turquie étaient contrariés par les menées de lord Ponsonby. Loin d'aboutir promptement, comme il eût été nécessaire, l'arrangement direct perdait chaque jour de ses chances. Sami-Bey, d'abord bien reçu au Divan, voyait les empressements du premier jour se changer en froideurs; à ses offres, on ne répondait plus que par des ajournements. A cette époque, d'ailleurs, et avec un à-propos assez bien calculé, l'ambassade anglaise parvenait à faire éclater dans les montagnes du Liban une insurrection contre la domination égyptienne. Il y avait plusieurs mois qu'elle y travaillait par ses agents secrets ou patents [1].

[1] Des dépêches officielles, publiées un peu plus tard par le gouvernement anglais lui-même (*Correspondence relative to the Affairs of the Levant*), il ressort, en effet, que lord Ponsonby, au su de lord Palmerston, avait fomenté cette insurrection : « Je puis répondre des habitants du Liban, écrivait-il à son ministre le 23 avril 1840, pourvu que l'Angleterre veuille agir et les aider. » A la fin de juin, les émissaires secrets ne lui suffisaient

Cette tentative peu sérieuse devait être facilement réprimée ; mais, pour le moment, grossie par les rapports anglais, elle n'en servit pas moins d'argument très efficace pour dissuader le sultan de traiter avec le pacha et de lui abandonner la Syrie.

Pendant ce temps, à Londres, lord Palmerston gagnait du terrain auprès de ceux qu'il voulait convertir à ses idées. « L'Europe, leur disait-il, s'est engagée d'honneur, par la note du 27 juillet, à régler les affaires d'Orient; elle ne peut laisser sa parole en souffrance. Pourquoi se croire tenu à des égards envers la France? Celle-ci a voulu avoir une politique séparée et personnelle : les autres puissances peuvent bien en faire autant. » Ardent, pressant, impérieux, il tâchait d'échauffer les esprits, de piquer les amours-propres, d'irriter les jalousies, en dénonçant ce qu'il appelait nos intrigues, notre duplicité et notre ambition. Et surtout, sachant qu'il avait affaire à des timides, il se portait fort d'un succès facile, et en donnait pour garant cette insurrection du Liban dont on venait d'apprendre l'explosion. Il se gardait, il est vrai, d'avouer qu'elle était une machination anglaise. A ceux qui le prétendaient, il opposait même un démenti indigné qu'il renouvelait peu après, en ces termes, devant la Chambre des communes : « Quelles que soient les causes de la révolte, les Syriens n'ont été soulevés ni à l'instigation des autorités anglaises ni par des officiers anglais. » C'était certainement l'un des plus hardis mensonges dont pût user un ministre. Cet homme politique n'était-il pas bienvenu ensuite à se plaindre de la mauvaise foi du gouvernement français?

Lord Palmerston ne paraît pas avoir eu beaucoup de peine à entraîner les puissances continentales. La Russie était toute convertie d'avance. Quant à l'Autriche et à la Prusse, depuis longtemps inquiétées par les allures de M. Thiers, vivement blessées de sa tentative d'enlever au concert européen le règlement des affaires d'Orient, elles étaient disposées à prêter l'oreille aux

plus : il envoyait à Beyrouth son propre drogman, M. Wood, qui, du navire anglais où il résidait, appelait à lui les chefs de la montagne et les poussait à la révolte en leur promettant des armes. Ce drogman informait l'ambassadeur du bon résultat de ses démarches. « Il n'y a jamais eu peut-être, disait-il, un moment plus favorable pour séparer la Syrie de l'Égypte et pour accomplir les vues politiques de lord Palmerston. J'explique aux Syriens les désirs de la politique de la Grande-Bretagne et le succès qui doit nécessairement suivre, s'ils nous assistent. Ils comprennent tout cela parfaitement; mais ils demandent toujours un appui indirect de notre part; autrement ils seraient écrasés. Je n'épargne aucun effort pour remplir les vues de Votre Seigneurie, malgré les difficultés dont je suis environné et qui dérivent de ma situation même. » Le gouvernement anglais fut si satisfait du zèle déployé en cette circonstance par M. Wood, qu'il le nomma peu après vice-consul à Beyrouth.

insinuations du chef du *Foreign-Office*, et il lui fut aisé de réveiller en elles, contre la prépotence révolutionnaire de la France, cette méfiance dont ne s'étaient jamais complètement débarrassés les anciens tenants de la Sainte-Alliance. « Si nous cédions au gouvernement français en cette occasion, leur disait-il, nous ferions de lui le dictateur de l'Europe, et son insolence ne connaîtrait plus de bornes [1]. » Ce n'était pas que les cabinets de Vienne et de Berlin s'engageassent avec grand entrain dans la politique du ministre anglais ni qu'ils fussent pleinement rassurés par ses promesses de succès facile; mais ils le suivaient, en vertu de cette loi qui veut que toute volonté énergique et passionnée impose son ascendant aux caractères indécis, craintifs et faibles.

Lord Palmerston rencontra un peu plus de difficultés dans le sein même du cabinet anglais. Néanmoins, elles ne l'arrêtèrent pas longtemps. Si habitué qu'il fût à diriger à peu près sans contrôle les affaires de son département, il ne pouvait conclure un traité sans en aviser ses collègues. Aussi, le 4 juillet, à la fin d'un conseil de cabinet, annonça-t-il, d'un ton nonchalant et comme la chose la plus naturelle du monde, qu'il avait, depuis un certain temps déjà, engagé une négociation sur les bases antérieurement fixées, et qu'il venait de rédiger un traité dont il estimait convenable de donner connaissance au ministère. A cette nouvelle soudaine, les physionomies se rembrunirent, et personne n'ouvrit la bouche sauf lord Holland, qui déclara ne pouvoir participer à aucune mesure risquant d'amener une rupture entre l'Angleterre et la France. Là-dessus on se sépara, en renvoyant la discussion au conseil suivant. Cette première scène avait fait voir à lord Palmerston combien sa politique répugnait à ses collègues. Les uns, comme Clarendon et Holland, étaient ouvertement hostiles au traité. Plusieurs autres, indécis, troublés, désiraient qu'on ne précipitât rien et qu'on attendît les nouvelles de la démarche faite à Constantinople par Sami-Bey : or cet ajournement contrariait autant lord Palmerston qu'un refus absolu; il voulait précisément gagner de vitesse ceux qui négociaient l'arrangement direct. Pour triompher de ces hésitations, il résolut de recourir aux grands moyens [2]. Le 5 juillet 1840, c'est-à-dire le

[1] Bulwer, t. III, p. 44.

[2] Quelques jours plus tard, le 27 juillet, rendant compte à son frère de ce qui s'était passé, Palmerston reconnaissait la gravité de l'opposition à laquelle il avait eu affaire : « Thiers et Guizot, disait-il, s'étaient persuadés que le cabinet anglais ne se laisserait jamais conduire à se séparer de la France sur cette question... Il y avait quelque fondement à cette méprise : car, quand on vint à délibérer sur cette question, je trouvai une telle

lendemain du conseil dont il vient d'être parlé, il écrivit à lord Melbourne : « La divergence qui paraît exister entre quelques membres du cabinet et moi sur la question turque, et l'extrême importance que j'attache à cette question m'ont conduit, après réflexion, à la conviction qu'il est de mon devoir, envers moi-même comme envers mes collègues, de vous délivrer, vous et d'autres, de la nécessité de décider entre mes vues et celles de certains membres du cabinet, en plaçant, comme je le fais en ce moment, ma démission entre vos mains. » Le ministre rappelait sa conduite depuis la note du 27 juillet, puis il posait ainsi la question : « Il s'agit maintenant de décider si les quatre puissances, n'ayant pas réussi à persuader à la France de se joindre à elles, veulent ou ne veulent pas poursuivre, sans la France, l'accomplissement de leurs desseins... Mon opinion sur cette question est nette et absolue. Je crois que le but proposé est de la plus haute importance pour les intérêts de l'Angleterre, pour la conservation de l'équilibre général et pour le maintien de la paix en Europe. Je trouve les trois puissances entièrement prêtes à se rallier à mes vues sur cette matière, si ces vues doivent être celles du gouvernement britannique... J'estime que si nous nous retirons et si nous nous refusons à cette coopération avec l'Autriche, la Russie et la Prusse, dans cette affaire, parce que la France se tient à l'écart, nous donnerons à ce pays-ci l'humiliante position d'être tenu en lisières par la France. Ce serait reconnaître que, même lorsque nous sommes soutenus par les trois autres puissances du continent, nous n'osons nous engager dans aucun système politique en opposition avec la volonté de la France... Or il me semble que ceci est un principe de politique qui ne sied pas à la puissance et à la position de l'Angleterre. » Le ministre montrait que si l'Angleterre se retirait, la Russie en profiterait pour « renouveler le traité d'Unkiar-Skélessi sous quelque forme encore plus répréhensible », et il concluait ainsi : « Le résultat final sera la division effective de l'empire ottoman en deux États séparés, dont l'un sera dans la dépendance de la France, l'autre un satellite de la Russie, dans chacun desquels notre influence politique sera annulée, nos intérêts commerciaux seront sacrifiés... Je ne sache pas que j'aie jamais eu une conviction plus arrêtée sur aucun sujet d'une importance égale, et je suis très sûr que si mon jugement sur cette question est erroné, il ne peut être que de peu de valeur sur les

résistance de la part de Holland et de Clarendon, et une telle tiédeur chez les autres membres du cabinet, que j'envoyai ma démission... » (Bulwer, t. III, p. 43.)

autres[1]. » Le lendemain, dans une nouvelle lettre qui confirmait la première, lord Palmerston ajoutait : « Les nouvelles reçues d'Égypte et de Syrie, depuis deux jours, montrent que loin que Méhémet-Ali ait les moyens de soulever la Turquie contre le sultan, la Syrie s'est soulevée contre lui, et l'Égypte est vraisemblablement sur le point de suivre son exemple. Il semble bien clair que si, à cette époque, ses communications par mer avaient été coupées entre l'Égypte et la Syrie, ses difficultés intérieures auraient été telles qu'elles l'eussent probablement rendu beaucoup plus raisonnable[2]. » L'effet fut ce qu'attendait l'auteur de cet habile plaidoyer. Lord Melbourne lui répondit en le priant d'écarter toute idée de retraite, et envoya toute cette correspondance à l'un des dissidents, lord Clarendon. Celui-ci protesta du chagrin qu'il éprouvait à faire de l'opposition à son collègue et offrit de se retirer lui-même. « Pour Dieu, qu'il n'y ait pas de démission du tout! » s'écria le premier ministre, convaincu que son cabinet ébranlé ne résisterait pas à une telle secousse. Il fut alors suggéré que Clarendon et Holland pourraient dégager leur responsabilité en mentionnant leur opposition dans une note annexée aux registres du conseil. Ils firent ainsi, et remirent copie de cette note à la reine. Quant aux autres ministres, ils suivirent docilement lord Palmerston qui put dès lors agir à sa guise.

Tout en déployant beaucoup d'activité et d'énergie pour faire prévaloir ses vues, le chef du *Foreign-Office* s'attachait à envelopper les négociations d'un mystère que nous ne pussions pas pénétrer. Non seulement il gardait le secret, mais il l'obtenait de tous ceux avec qui il traitait. Suivant le mot de M. Guizot, « on se cachait de la France ». Notre ambassadeur, cependant, s'apercevait bien qu'il se tramait quelque chose et tâchait d'y mettre obstacle. Se rendant compte qu'on nous en voulait surtout à cause de la tentative d'arrangement direct, il protestait qu'elle n'était pas l'œuvre de la France : cette dénégation, qui reposait, à la vérité, sur une distinction un peu subtile entre l'initiative officielle et les incitations indirectes, rencontrait quelque incrédulité [3]. « Il serait bien étrange,

[1] Bulwer, t. II, p. 315 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 321.

[3] Plus tard, en novembre 1840, quand M. Guizot, devenu ministre, discutait rétrospectivement, devant la Chambre des pairs, la politique qui avait amené le traité du 15 juillet, il fut conduit à rappeler les dénégations qu'il avait opposées, au nom de M. Thiers, à ceux qui prétendaient que l'arrangement direct était l'œuvre de la France. « J'ai dit, déclara-t-il, j'ai répété officiellement, particulièrement, que cela était faux : on ne m'a pas cru. » Il prononça ces derniers mots d'un tel ton qu'ils semblaient dire : « On ne pouvait pas me croire. » M. Thiers riposta, quelques jours plus

ajoutait M. Guizot, de voir les puissances s'opposer au rétablissement de la paix, ne pas vouloir qu'elle revienne si elles ne la ramènent de leur propre main, et se jeter une seconde fois entre le suzerain et le vassal pour les séparer au moment où ils se rapprochent. Il y a un an, cette intervention se concevait; on pouvait craindre que la Porte, épuisée, abattue par sa défaite de la veille, ne se livrât pieds et poings liés au pacha et n'acceptât des conditions périlleuses pour l'avenir. Mais aujourd'hui, après ce qui s'est passé depuis un an, quand la Porte a retrouvé de l'appui, quand le pacha prend lui-même avec une modération empressée l'initiative du rapprochement, quel motif, quel prétexte pourrait-on alléguer pour s'y opposer? Ce serait un inconcevable spectacle. Il est impossible que l'Europe, qui, depuis un an, parle de la paix de l'Orient comme de son seul vœu, entrave la paix qui commence à se rétablir d'elle-même entre les Orientaux. » Ces arguments étaient-ils de nature à agir sur les puissances? En tous cas, leur auteur n'avait que peu d'occasion de les développer; par une sorte de mot d'ordre, lord Palmerston et ses complices évitaient toute explication sérieuse avec l'ambassadeur de France.

M. Guizot avait soin d'avertir son gouvernement du danger qui le menaçait, et lui envoyait, presque jour par jour, les renseignements qu'il pouvait recueillir. En dépit des manœuvres auxquelles on recourait pour tout lui cacher, il était parvenu à découvrir assez exactement le dessein de lord Palmerston et l'impulsion subite donnée au projet d'une convention à quatre [1]. Seulement il s'exagérait l'obstacle résultant des divisions du cabinet anglais, et surtout, comptant sur les égards dus à un allié, il comptait que le traité, ainsi préparé en dehors de la France, lui serait communiqué avant la conclusion définitive, et qu'elle serait alors mise en demeure de dire si elle voulait ou non y adhérer; il en concluait que nous pouvions attendre, sans trop de péril, jusqu'à la dernière heure, les nouvelles à venir de Constantinople. D'ailleurs il avait été mis, intentionnellement peut-être, sur une fausse piste; il s'imaginait que les décisions à prendre d'abord portaient non sur l'arrangement définitif, mais sur la rédaction d'une note qui serait adressée à la Turquie, en réponse à la commu-

tard, à la Chambre des députés : « Je suis convaincu que lorsque M. Guizot disait au cabinet anglais que nous n'étions en rien les auteurs de la proposition faite à Constantinople, il le disait de manière à être cru; s'il ne l'avait pas dit de ce ton-là, il aurait trahi son cabinet; il en était incapable. Je crois aussi que lorsqu'il exprimait sa profonde conviction, il aurait tenu à insulte de n'être pas cru. »

[1] Cf. notamment la dépêche de M. Guizot à M. Thiers, du 11 juillet 1840, et ses lettres au duc de Broglie et au général Baudrand, du 12 juillet.

nication de son plénipotentiaire, et qui devait reproduire seulement les promesses de celle du 27 juillet 1839. Il était encore sous l'empire de cette erreur, quand il écrivait, le 14 juillet, à M. Thiers : « Je crois, sans en être parfaitement sûr, que le projet de note collective à quatre, en réponse à la note de Chéhib-Effendi, a été adopté dans le conseil de samedi. La réserve est extrême depuis quelques jours... On prépare, soit sur le fond de l'affaire, soit sur le mode d'action, des propositions qu'on nous communiquera quand on aura tout arrangé, — si on arrange tout, — pour avoir notre adhésion ou notre refus. » Une circonstance particulière avait contribué à accroître cette trompeuse sécurité. On sait que la mission des ambassadeurs cesse par le seul fait de la mort du prince qu'ils représentent; or, Frédéric-Guillaume III étant mort le 7 juin, M. Guizot s'était assuré que M. de Bülow n'avait pas reçu les lettres de créance du nouveau roi de Prusse, et qu'il était par suite sans pouvoirs réguliers pour signer aucun acte au nom de son gouvernement.

A Paris, tout en croyant avoir du temps devant soi, M. Thiers sentait qu'un grand péril était proche; il ne voyait pas là cependant une raison de rien changer à sa conduite. « Je trouve fort graves les nouvelles que vous m'envoyez, écrivait-il, le 16 juillet, à M. Guizot, mais il ne faut pas s'en émouvoir, et tenir bon... Il faut attendre avec tout le sang-froid que vous savez garder sur votre visage comme dans le fond de votre âme. Nous n'aurons pas, vous et moi, traversé un plus dangereux défilé; mais nous ne pouvons pas faire autrement. A l'origine, on eût pu tenir une autre conduite; depuis la note du 27 juillet 1839, il n'est plus temps. »

M. Thiers ne savait pas parler si juste en disant qu'il « n'était plus temps ». Au moment où il écrivait cette lettre, tout se trouvait déjà conclu et signé à Londres depuis vingt-quatre heures. Telle avait été la précipitation, qu'on n'avait pas attendu les pouvoirs réguliers du plénipotentiaire prussien et qu'on s'était contenté de l'assurance par lui donnée que son gouvernement ne le désavouerait pas. Loin d'avoir averti la France et de lui avoir demandé son dernier mot, comme M. Guizot s'y attendait et comme semblait l'exiger une alliance non encore rompue, on avait redoublé de soin pour la tromper sur ce qui se faisait. Que gagnait-on à ce mauvais procédé? Dans l'état d'esprit où il était, le gouvernement français, mis en demeure d'adhérer à la convention préparée, s'y fût très probablement refusé [1] : le résultat dernier eût donc été toujours de

[1] M. Thiers disait, quelques jours après, le 6 août, dans une dépêche à M. Guizot : « Ce que les procédés obligés avec une cour alliée exigeaient, c'est que l'Angleterre, avant de conclure, fît une dernière démarche auprès

signer à quatre comme on venait de le faire. Seulement la France aurait été isolée en connaissance de cause, par sa propre volonté, sans avoir les mêmes motifs et le même droit de se plaindre. Il fallait davantage à lord Palmerston qui semblait, en cette circonstance, poursuivre, outre l'exécution d'un plan diplomatique, la satisfaction d'une vengeance personnelle : plus il blessait au vif celui qu'il accusait d'avoir voulu le mystifier, plus cette vengeance lui paraissait complète et agréable. Et voilà comment il n'avait pas hésité à compliquer une opération déjà fort déplaisante à la France, par un procédé plus offensant encore que la mesure en elle-même.

Le traité ainsi conclu le 15 juillet se composait de quatre pièces séparées [1]. L'instrument principal était une convention par laquelle les quatre puissances s'engageaient envers la Porte à lui donner l'appui dont elle aurait besoin pour réduire le pacha et à protéger au besoin Constantinople contre les entreprises de ce dernier. La seconde pièce était un acte séparé par lequel le sultan indiquait quelles conditions il avait l'intention d'accorder au pacha : il devait lui proposer d'abord l'Egypte à titre héréditaire et la plus grande partie du pachalik de Saint-Jean d'Acre en viager; si, dans les dix jours de la notification, le pacha n'avait pas accepté, l'offre du pachalik d'Acre serait retirée et la concession réduite à l'Egypte seule; si, après un nouveau délai de dix jours, le pacha ne s'était pas encore soumis, l'offre entière serait non avenue. Suivaient ensuite deux protocoles, l'un sur une question de détail sans intérêt historique, l'autre intitulé *Protocole réservé*, qui décidait l'exécution immédiate de la convention, sans attendre les ratifications. Pour justifier cette hâte insolite, le protocole invoquait « l'état actuel des choses en Syrie », c'est-à-dire l'insurrection fomentée par les agents de lord Ponsonby. Parmi les stipulations dont l'exécution immédiate était ainsi prescrite, se trouvait celle par laquelle la reine d'Angleterre et l'empereur d'Autriche s'engageaient à faire intercepter par leurs flottes, les communications entre l'Égypte et la Syrie, et à « donner toute l'assistance en leur pouvoir, à ceux des sujets du sultan qui manifesteraient leur fidélité à leur souverain » ; cette dernière périphrase désignait toujours les insurgés de lord Ponsonby. En effet, lord Palmerston qui,

de l'ambassadeur de France, et lui soumît la convention proposée, en lui laissant le choix d'y adhérer ou non. Il est bien vrai que l'adhésion de la France à toute résolution entraînant l'emploi de la force contre le vice-roi n'était nullement supposable, car elle s'était souvent expliquée à cet égard; mais toutes les formes eussent été observées. »

[1] Le texte même de ce document est publié dans les *Pièces historiques* des *Mémoires* de M. Guizot.

dès le 13 juillet, avait fait avertir, à Naples, l'amiral Stopford de se préparer à soutenir les Syriens [1], lui expédiait, le 15 juillet, un courrier avec ordre de se mettre immédiatement en mouvement. En apprenant le passage de ce courrier par Paris, M. Thiers, bien que non encore avisé de la signature du traité, eut le pressentiment qu'il y avait là quelque danger pour le pacha, et il mit aussitôt en mouvement le télégraphe aérien afin de faire parvenir le plus rapidement possible à Alexandrie l'avis de mettre en sûreté la flotte égyptienne qui croisait sur les côtes de Syrie. Bien lui en prit, car, s'il faut en croire certains bruits, le courrier portait à lord Stopford l'instruction de s'emparer de cette flotte. N'oublions pas que les vaisseaux anglais, au moyen desquels on cherchait à frapper, à notre insu, ce coup contre le protégé de la France, étaient ceux-là mêmes qui, quelques jours auparavant, se trouvaient encore immobilisés dans les eaux des Deux-Siciles, et qui devaient leur liberté au succès de notre amicale médiation.

Ce ne fut que le 17 juillet, deux jours après la signature du traité et quand il croyait avoir pris de l'avance pour les mesures d'exécution, que lord Palmerston pria M. Guizot de passer au *Foreign-Office*, et lui donna lecture d'un *memorandum* l'informant de ce qui venait d'être fait. Ce document, où l'on tâchait d'envelopper sous des formes presques caressantes la notification d'un acte aussi malveillant, rappelait d'abord comment les quatre puissances n'ayant pu s'entendre avec la France, s'étaient trouvées placées en face de ces deux partis, ou « d'abandonner aux chances de l'avenir les grandes affaires qu'elles avaient pris l'engagement d'arranger », ou bien « de marcher en avant sans la coopération de la France »; comment elles avaient « cru de leur devoir d'opter pour la dernière de ces alternatives », et avaient « conclu avec le sultan une convention destinée à résoudre d'une manière satisfaisante les complications actuellement existantes dans le Levant ». Le *memorandum* témoignait du « vif regret » que les puissances éprouvaient « à se trouver momentanément séparées de la France » et de leur espoir que cette séparation serait de courte durée; il terminait en demandant à la France son « appui moral » pour obtenir la soumission du pacha. M. Guizot, surpris, sentit la situation trop grave pour s'engager avant d'avoir reçu les instructions de son gouvernement. Il écouta en silence, se borna ensuite à relever froidement certains passages qui présentaient d'une façon inexacte le rôle et le langage de son gouvernement, mais ne discuta pas le fond. D'ailleurs, communication

[1] Bulwer, t. III, p. 42.

ne lui était pas faite du texte du traité [1]; ce fut à peine si, après la lecture du *memorandum*, quelques indications sommaires lui furent données sur les conditions faites par le sultan au pacha. « Nous ne pouvons montrer la convention tant qu'elle n'a pas été ratifiée », écrivait peu après lord Palmerston à son frère [2]. Singulier scrupule, en vérité, de la part de celui qui croyait pouvoir l'exécuter avant toute ratification ! La vraie raison n'était-elle pas précisément qu'on voulait nous dissimuler cette exécution immédiate et se ménager ainsi plus de chance de faire un coup de surprise? En tout cas, c'était un mauvais procédé de plus envers nous ; on eût dit que lord Palmerston s'appliquait à ne nous en épargner aucun.

Dans cette histoire de la question d'Orient, la signature du traité du 15 juillet marque une date importante et comme la séparation entre deux périodes distinctes. Avant d'aborder la seconde de ces périodes et de raconter la crise redoutable née de ce traité, ne convient-il pas de se recueillir un moment, d'essayer de juger le passé et, dans ce dessein, de faire, pour ainsi dire, l'examen de conscience des principaux acteurs de ce drame diplomatique? Commençons par le gouvernement français. Combien, en juillet 1840, il est loin de ses espérances de juillet 1839, alors qu'il se félicitait d'avoir substitué, aux vieux restes de la Sainte-Alliance formée contre lui, un nouveau concert européen où il comptait jouer l'un des premiers rôles; alors qu'il croyait avoir placé la Russie, son ennemi le plus acharné depuis 1830, dans l'alternative de capituler ou de s'isoler! Maintenant, c'est lui, au contraire, qui est isolé; il s'est brouillé avec son alliée de dix ans, l'Angleterre; il a rejeté vers la Russie, l'Autriche et la Prusse qui s'en éloignaient pour venir à lui, et il a vu quatre grandes puissances nouer en dehors de lui, sinon contre lui, une alliance qui semble la résurrection de la coalition de 1813. La cause d'un mécompte si complet et si prompt saute aujourd'hui à tous les yeux. C'est que, placée en face de questions multiples et complexes, la France n'a pas su mettre chacune à son rang; elle s'est exagéré l'importance de la question des agrandissements du pacha, qui n'était que secondaire, au point de perdre de vue la question qui, à l'origine, lui avait apparu avec raison comme la principale, celle de sa rentrée dans le concert des puissances; et elle est arrivée à confondre son intérêt, non pas même avec l'intérêt vrai de Méhémet-Ali, ce qu eût été déjà peu admissible, mais avec les prétentions de ce faux

[1] Ce ne sera que le 16 septembre, après les ratifications échangées, que communication sera faite du traité au gouvernement français. La presse anglaise, il est vrai, en avait auparavant révélé les principales dispositions.

[2] Lettre du 27 juillet 1840. (Bulwer, t. III, p. 43.)

Alexandre[1]. Cette grande erreur de direction a été compliquée d'erreurs particulières, illusions sur la force du pacha, sur les hésitations ou les répugnances du cabinet anglais, sur les dispositions des autres puissances. Toutes ces fautes ne sont pas celles d'un ministère plutôt que d'un autre; commencées par le ministère du 12 mai, elles ont été continuées par le ministère du 1er mars, chacun d'eux repoussant obstinément les chances, plusieurs fois offertes, de sortir honorablement et même brillamment de la mauvaise voie où la France était fourvoyée. Le roi lui-même a eu sa part des illusions générales. Quant au parlement et à l'opinion, loin d'être innocents, ils sont les principaux coupables; par la surexcitation de l'orgueil national, ils ont aggravé au dehors les difficultés du gouvernement, en même temps qu'ils lui interdisaient tout retour de sagesse.

Si, pour être un grand politique, il suffisait de bien savoir ce que l'on veut, de marcher vers son but avec adresse et résolution, et d'y arriver non seulement malgré ses adversaires, mais malgré ses alliés et même malgré ses collègues, en bernant et mortifiant les uns, en dominant et entraînant les autres, — lord Palmerston se fût montré tel dans cette campagne diplomatique. Mais ce titre de grand politique exige plus encore; il faut que le but ait été placé aussi haut qu'il devait être, qu'au lieu de s'être abaissé à poursuivre la satisfaction d'une passion secondaire et passagère, on ait eu en vue l'avantage supérieur et permanent du pays. Or est-ce là ce qu'avait fait le promoteur du traité du 15 juillet? Que l'Angleterre eût intérêt à ne pas laisser la prépondérance française s'établir en Égypte, on le comprend. Mais son intérêt n'était-il pas aussi de ne pas rompre l'alliance occidentale et libérale? n'était-il pas surtout de ne pas compliquer gratuitement une telle rupture par des offenses qui risquaient de provoquer une guerre, et qui, en tout cas, devaient laisser de longs et dangereux ressentiments? En somme, lord Palmerston avait fait preuve d'une vue très nette, mais très courte, de plus d'adresse inférieure que de grande habileté. S'il ne s'était pas trompé sur le détail et le procédé, il s'était trompé sur la direction générale, aveuglé par sa jalousie contre la France, comme nous l'étions par notre engouement pour le pacha.

La Russie venait de se donner le plaisir, très goûté par l'empereur Nicolas, d'isoler et de mortifier la France de Juillet; mais c'était en renonçant à la prépondérance orientale qui avait été de tout temps l'objet premier, presque exclusif, de sa politique, et

[1] Il était alors de langage courant, en France, de qualifier Méhémet-Ali de « nouvel Alexandre ».

pour laquelle, notamment, elle avait combattu en 1828, négocié en 1833. Y avait-elle au moins gagné de rompre à tout jamais cette alliance occidentale où elle n'avait pas tort, en effet, de voir le principal obstacle à ses desseins sur Constantinople? La guerre de Crimée devait répondre à cette question.

Quant à l'Autriche, après avoir rêvé, au début de cette crise, une grande politique, celle d'un concert européen dont le siège eût été à Vienne et avec lequel elle eût fait échec à la Russie en Orient, elle avait, devant la division de la France et de l'Angleterre, renoncé à ses projets, et, abdiquant humblement toute prétention à une initiative quelconque, elle s'était mise à la remorque de lord Palmerston et du czar; depuis lors, docile et inquiète, elle servait des passions qui n'étaient pas les siennes, s'associait à des aventures qui l'effrayaient, et, avec l'amour de l'immobilité, participait à des actes qui risquaient de mettre en branle toute l'Europe. Ce que nous disons de l'Autriche s'applique aussi à la Prusse, avec cette réserve que le gouvernement de Berlin avait dans la question orientale moins d'intérêt, d'action et, par suite aussi, moins de responsabilité.

Nulle puissance donc qui puisse être satisfaite et fière de sa conduite. Toutes ont commis des fautes. Aucune n'a fait de grande et haute politique. Le résultat, nous allions dire le châtiment, est une situation singulièrement tendue, obscure, périlleuse pour tous. Personne ne peut savoir ce qui en va sortir, et si ce ne sera pas la ruine de cette longue paix dont l'Europe jouissait depuis 1815 et à laquelle elle n'avait jamais été plus attachée.

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

Mme DE LAMARTINE[1]

LES OVATIONS

1847

« Si vous aviez une révolution dans la main, l'ouvririez-vous ? » avait dit un jour Lamartine à son ami, Louis de Ronchaud, en une promenade racontée dans sa belle et profonde étude sur la vie politique de Lamartine. Il l'avait ouverte.

Mme de Lamartine ne l'aurait pas ouverte. Elle fut heureuse du triomphe des *Girondins*, mais dans son sang-froid de jugement, avec cette pensée calme qui dominait ses palpitations d'admiration, elle regretta des audaces de réhabilitation, des illuminations de couleurs, des transfigurations d'hommes de la Terreur. Elle redoutait l'irritation de ses amis royalistes. Certes, elle subissait l'illusion de vie de cette résurrection des Girondins, la puissance tragique de ces pages de feu; mais elle craignait les calomnies, les haines, les révoltes d'esprit des ennemis.

Au retour, à Mâcon, une ovation attendait Lamartine.

Le 26 juillet, il rendit un dîner de reconnaissance, à Monceaux. Il y eut des toasts, dont un, tout intime, en l'honneur de Mme de Lamartine, par M. Carteron, un médecin qui avait le secret de sa charité.

Il ne put le prononcer devant elle. Absente du dîner, elle s'était dérobée à cette ovation.

« A la bienfaisance, à Mme de Lamartine! digne et noble compagne du plus noble et du plus digne des hommes... »

Elle partit pour la mer, et fut à Marseille, sur la plage du Prado, avec son mari. On y passa le mois d'août; les hommages publics vinrent les y chercher, l'Académie de Marseille leur donna une fête grecque, une poésie d'Autran belle aussi comme la mer :

Heureuse donc la rive, heureuse la contrée,
Qui, par un pareil hôte, un jour fut illustrée!
Heureux le flot d'azur, qui put, en frémissant,
Arrêter son écume aux pieds d'un tel passant!

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 août, et 10 septembre 1886.

Les beaux noms sont épars sur vingt rives lointaines;
L'une a connu Platon, l'autre a vu Démosthènes;
L'une parle du Tasse, et l'autre de Byron;
Mais tous ces noms ici sont unis dans un nom.
Ici sont confondus, dans un même prestige,
Trois éclairs dans un œil, trois fleurs sur une tige,
Sur la tête d'un seul trois hautes royautés,
Sur un seul avenir trois immortalités!...

De retour à Monceaux, en septembre, Mme de Lamartine entendit l'écho du mélancolique discours de Lamartine, le 20 septembre, à la Société d'horticulture de Mâcon, où les femmes pleurèrent. Après le discours de tempête du banquet des *Girondins*, c'était le discours d'apaisement. Ainsi, dans la *Symphonie pastorale*, après l'orage, le calme exhale sa paix ineffable.

1848

Quand, le 24 février, Lamartine quitta sa femme, elle s'attendait à l'événement. Dans sa tourmente de l'inconnu, elle le suivit d'un regard d'angoisse, le cœur en haut. Elle se tenait seule à la fenêtre de son atelier, l'oreille tendue aux rumeurs de la foule roulant, près de là, par les quais, vers la Chambre des députés.

Des amis venaient lui donner les premières nouvelles. Le bon, le fidèle, le courageux M. Dubois, aux jambes de highlander, allait, de son pas rapide, recueillir les bruits dans la foule. Il revint lui dire les premières scènes : l'invasion de la Chambre, l'entrée courageuse de la duchesse d'Orléans avec ses enfants; la mère touchante, suspendue aux paroles de Lamartine, le défenseur de sa régence, repoussée par la cour, en 1842; l'attendrissement de l'orateur, sa tentation d'être le chevalier d'une femme, sa renonciation douloureuse à ce beau rêve sans force devant une révolution; l'arrêt de mort de la régence, impossible alors, tombé de ses lèvres; le groupe tragique; la mère royale, désespérée, fuyant l'émeute, cette scène cruelle déchirant le cœur de la noble femme attendrie; la marche périlleuse et triomphale de Lamartine à l'Hôtel de Ville.

A ce moment, elle dut entendre les cris des dragons et du peuple, à la caserne du quai d'Orsay, lui lançant par la fenêtre ouverte les cris de : *Vive Lamartine!*

Les bruits confus du courant populaire s'éloignèrent et accompagnèrent Lamartine. A l'Hôtel de Ville, quel drame allait s'accomplir?

Elle passa les dernières heures de la journée dans de mortelles angoisses. L'acclamation suivrait-elle son mari jusqu'au bout? Expi-

rerait-elle au seuil de l'Hôtel de Ville? La mobilité populaire lui faisait tout craindre et rien espérer. Des amis venaient lui dire les nouvelles, coup sur coup, nouvelles incertaines qui laissaient la pauvre âme dans le trouble et la terreur. L'agile M. Dubois courait à l'Hôtel de Ville, interrogeait, écoutait, voyait les feuilles des proclamations improvisées par Lamartine, lancées par les fenêtres aux flots populaires, sa figure apparaître, sonder la multitude battant de sa houle la place de Grève, et se retirer. Il cherchait à deviner l'énigme cachée à l'intérieur. Il revenait à la femme dans l'attente. Elle passa ainsi les heures de la nuit, ignorant le sort de son mari, pâle d'anxiété, comptant les heures lentes, ces heures de nuit aux pensées sombres, battue d'inquiétudes accrues par les ténèbres. Il était minuit.

Enfin la porte s'ouvrit. Il entra tout frémissant du combat, des neuf assauts repoussés, illuminé d'allégresse héroïque, comme Kléber dans la bataille. Il conta en mots rapides, en voilant le péril, les scènes de nuit à la salle Saint-Jean, les victoires de sa parole et de son courage, à sa noble femme, tout émue, palpitante d'admiration.

Il se reposa trois heures, d'un repos éveillé, agité de pressentiments de nouvelles luttes pour le lendemain.

Il quitta sa femme avant l'aube, soutenu par cette âme tendre et virile.

Le 25 devait être la grande, la terrible journée entre toutes, la journée du drapeau rouge, la bataille de la Terreur. L'intrépide ami, Dubois, alla à l'Hôtel de Ville, à la tête d'une députation de de la garde nationale du quartier Saint-Martin, porter une pétition, un appel au secours pour les ouvriers sans travail et sans pain. Les boutiques étaient fermées. Dubois monta l'escalier de l'Hôtel de Ville à grand'peine, tout encombré d'hommes portant les blessés et les morts de la journée du 24. Des élèves de l'École polytechnique, postés sur le palier, gardaient la porte de l'asile du gouvernement. Il demanda Lamartine, il était au conseil. Lamartine parut, reconnut son ami dans la foule, lui serra la main d'une pression pesante comme les heures, et répondit à la députation. Il avait déjà avisé à l'ouverture des boutiques d'alimentation du peuple, il lui donna une gerbe de proclamations destinées à rassurer la foule affamée, et glissa dans la main de l'ami un billet à sa femme : « Envoie-moi du chocolat », un joli mot de sang-froid dans un homme venant de jouer sa vie, et courant la jouer encore. Il parla à la foule, qui montait sans cesse et le pressait de ses flots menaçants, près de le submerger. L'ami l'entendit parler pendant cinq quarts d'heure, mais l'assaut du drapeau

rouge ne se précipitait pas encore. Il descendit, s'élança à pas rapides porter les nouvelles à la femme impatiente. Elle attendait dans une angoisse fièvreuse. Des émissaires amis accouraient comme les messagers de Job, des messagers d'alarme et de victoire tour à tour. Ils lui jetaient au cœur les tragiques nouvelles, les huit assauts du drapeau rouge, les colonnes d'insurgés en armes se ruant contre un seul homme, lui posant le sabre nu sur sa poitrine nue pour lui en faire *sentir le froid*, et lui, couché en joue, au cri de ses amis : « Effacez-vous », répondant, le regard tranquille : « Non, il vise trop haut! » Abattant huit fois le drapeau rouge, aux cris d'enthousiasme des milliers d'hommes fauves tombant en larmes à ses pieds. Elle palpitait à ces prodiges d'éloquence, à ces miracles de la parole humaine, à ce génie de paix sauvant la patrie.

Puis elle apprit, coup sur coup, les décrets d'humanité après la bataille, l'abolition de l'esclavage, les institutions de bon secours au peuple, l'achèvement de la journée dans la pitié; elle se reposa.

Le 26, à la proclamation de l'abolition de la peine de mort, après un nouvel assaut vaincu du drapeau rouge, au discours religieux de Lamartine au peuple sur la place de Grève, l'immense acclamation à la chute de l'échafaud de la Terreur, à tous ces grands actes d'héroïsme, de liberté et de charité par la consécration du sang humain; ses yeux, qui avaient tant pleuré de douleur, pleurèrent de joie. Dans son enthousiasme attendri, elle bénit le génie bien-aimé, et, à genoux, rendit grâces à Dieu.

Le 27, frémissante à un nouvel assaut d'ouvriers sommant le gouvernement d'improviser l'organisation du travail, elle se rassura à la magnifique revue de la garde nationale, sur la place de la Bastille, acclamant Lamartine par les voix de cent vingt mille hommes, Lamartine vainqueur, fuyant l'ovation triomphale, courant se cacher sous les arcades de la Place Royale, au foyer de Victor Hugo.

Alors elle respira. Elle vibra au manifeste à l'Europe, à cette mâle symphonie de liberté et de paix, qui allait abattre la coalition des rois et des empereurs, vaincre sans armes l'ennemi par l'arme de la parole, faire des conquêtes pacifiques.

Mme de Lamartine ne respira pas longtemps, à chaque jour sa peine. La nouvelle attaque de cent cinquante mille hommes, le 17 mars, à l'Hôtel de Ville, et la nouvelle victoire de Lamartine ne la rassuraient pas.

Elle apprit bientôt les bruits sourds des sociétés souterraines, l'approche d'une nouvelle bataille des clubs. Le rendez-vous était le 16 avril.

Lamartine, sorti dans la nuit, préparait la défense. Sa femme veillait au ministère des affaires étrangères. Le général Changarnier, nommé ministre à Berlin, vint la saluer. Elle eut une inspiration soudaine, elle savait son courage, son sang-froid, son prestige sur les troupes, elle le lança à la défense de l'Hôtel de Ville. Elle apprit l'arrivée des deux cent mille hommes de la garde nationale, la défaite de l'armée insurrectionnelle. Elle put se reposer cette fois dans la victoire, à la magnifique revue du 21 avril, devant l'arc de l'Étoile, où Lamartine fut porté sur le faîte de la popularité. Elle alla ainsi jusqu'au 4 mai. De fêtes en fêtes de popularité, au 7 et au 8 mai, où le grand citoyen fut salué à la tribune par des salves d'applaudissements.

Le 15 mai la rejeta dans les cruelles angoisses, la nouvelle victoire sur l'insurrection à l'Hôtel de Ville ne put la rassurer. Elle était la confidente des craintes de Lamartine, de son attente d'une bataille sanglante, de ses colères contre les lenteurs du général Cavaignac à amener des troupes pour le suprême rendez-vous des journées de Juin. Elle savait les manœuvres bonapartistes, elle avait les sinistres pressentiments des terribles journées où allaient sombrer à la fois, dans un gouffre de sang, la popularité de Lamartine et la république.

Le grand rêve s'écroulait. Sa pauvre grande âme était déchirée d'émotions. Les jours sinistres éclatèrent. Elle laissa, dans sa mâle résignation, son mari s'élancer, le 25 juin, aux barricades, malgré ses alarmes mortelles. Elle sentait qu'il se jetterait avec désespoir au-devant des balles et chercherait la mort sur les débris de la république.

Le soir, au retour, elle apprit l'assaut à la barricade du faubourg du Temple, le cheval monté par Pierre Bonaparte tué, sa belle Saphyr, qui portait son maître au feu, blessée, son mari voulant seul la mort, et disant à son compagnon d'héroïsme, M. de Tréveneuc, l'intrépide gentilhomme breton, qui s'exposait à côté de lui, sous une pluie de balles : « Retirez-vous. »

Venu avec des Bretons au secours de Paris, je saisis les heures libres d'un soir pour aller revoir Lamartine. J'entrai, tout tremblant d'émotion funèbre. Je serrai la main au grand vaincu, à sa femme abattue. Près d'eux, leur nièce Mme de Senevier et son mari, consul en Italie, de rares amis. Les visages étaient mornes, on gardait le silence, chacun était abîmé au fond de ses pensées lugubres. Ce roi populaire, embrassé hier par tout un peuple, gisait seul aujourd'hui. L'atelier semblait une chambre en deuil, un tombeau avant la mort. Lui seul gardait une sérénité intrépide, pas une plainte, pas un murmure; la figure empreinte de dignité impassible

ne laissait pas voir son désespoir. Il était assis, le front haut, la figure pâle, plus grand dans son isolement même, sous l'auréole de l'épreuve. Il ne semblait pas affaissé sous le poids de ses trois mois de combats. Mais, au fond, on sentait une grande âme lasse, un Marc-Aurèle tragique, abreuvé de l'empire, en deuil près du cadavre de la république morte. Sa femme, recueillie en lui, ne le quittait pas des yeux et du cœur.

Des émotions plus amères l'attendaient. La meute des calomniateurs se rua sur le vaincu et déchira le cœur de la femme. Les grands amours populaires n'ont pas le respect. Il se vengea par la noble lettre aux dix départements qui l'avaient élu. Il se redressa sous l'outrage. Sa femme le vit avec fierté remonter à la tribune, défendre, le 6 septembre, l'idée religieuse de la république contre des aveugles voulant effacer de la constitution le nom de Dieu qu'une autre république athée devait, à à leur exemple, rayer plus tard. Elle suivit, d'un cœur ému et d'une ferme admiration, ses discours, les 14, 17 septembre, et, surtout le 6 octobre, la magnifique harangue pour la présidence élue par le pays, cette symphonie funèbre de la république où il retrouva un réveil de popularité dans un suprême triomphe d'éloquence.

Espérait-elle un retour du peuple ? Elle était trop familière avec l'histoire humaine pour ignorer que la popularité, comme les fleuves, ne remonte pas.

Elle ne se fit pas d'illusions. Si la mer populaire avait caressé les pieds de Lamartine de ses vagues caressantes, l'impopularité, dans sa houle furieuse, cherchait à l'engloutir. Elle s'était liée à la mauvaise comme à l'heureuse fortune du génie, à l'image de ces algues enracinées au rocher, au pied du phare, flottant, tour à tour bercées ou battues par la mer impuissante à les arracher.

Au retour à Mâcon, le 17 octobre, elle eut la consolation d'une ovation de la ville natale à son grand citoyen. Une manifestation spontanée éclata en son honneur. Une escorte de gardes nationaux, d'ouvriers, de femmes, le maire en tête, accompagna leur voiture jusqu'à Monceaux. Et là, du haut du perron, il harangua l'auditoire. Son allocution familière, intime, touchante, associa Mme de Lamartine à son ovation, la *compagne de mes voyages et de ma vie*, celle qui fut sa seconde âme dans ses quatre mois d'héroïsme et de dévouement, qui secourait les misères des faubourgs. Elle fut heureuse de cette justice de son grand compagnon et aussi des députations de Cluny, des villages mâconnais les 23, 25 octobre, les 13 et 14 novembre, accourus faire hommage de drapeaux tricolores à leur sauveur.

Le perron de fer de Monceaux était devenu une tribune pastorale où se pressaient les vignerons des villages, les concitoyens des villes voisines, dans des ovations de reconnaissance à leur grand ami. Il lut sur le drapeau de la garde nationale de Mâcon cette devise de fidélité : *Constance*. Ces pèlerinages de son pays natal en son honneur avaient, pour lui et la compagne de sa vie, la douceur des fruits d'automne.

Il rendit ses hommages, à son tour, à sa ville natale, et inaugura lui-même, par un discours religieux, le 19 novembre, la Constitution de la république destinée à périr. Il en eut le triste pressentiment à l'élection de Louis-Napoléon, le 10 décembre. « Malheureux les hommes qui devancent leur temps, leur temps les écrase », avait-il dit dans son *Voyage en Orient*. Mme de Lamartine sentit le coup porté à son cœur et l'aima davantage.

LE PÈLERINAGE

1849

Le peuple a le flux et le reflux de la mer. Après le flot de ses acclamations écumantes, il se retire et abandonne ses grands hommes sur leur plage déserte.

C'est l'heure des amis fidèles. Je fis un pèlerinage à Saint-Point. C'était le 10 octobre. J'eus une fête intime et douloureuse, la lecture tragique du retour de Lamartine à son foyer désert, la préface nouvelle des *Harmonies*, *le Père Dutemps*. Il avait écrit ce récit sous l'émotion, aux premiers jours d'octobre, dans sa cellule de poète, en face de l'église et du tombeau de famille.

Après déjeuner, il entra seul au salon, de grands feuillets à la main. Il avait défendu à sa femme de venir l'entendre, pour lui épargner une douleur. Elle se retira dans sa chambre, recueillie sous sa tristesse, enviant et redoutant à la fois cette confidence émouvante qu'il allait faire à sa famille et à ses amis.

Le groupe était assis autour de lui, Mme de Cessiat, sa sœur, ses nièces, Mme de Pierreclos, Mlle Valentine, ses amis, Dargaud, Cerfberr, préfet de Saône-et-Loire, M. Paul de Saint-Victor, son secrétaire alors, et moi.

Dès les premières paroles, un frisson courut. Cette promenade solitaire à cheval par le chemin désert des montagnes, cette marche furtive, le front baissé sous le mur du jardin de Milly menacé de vente, ses yeux fermés pour ne pas voir les marchands profanateurs du sanctuaire de sa mère, son ascension sous les brouillards et les mélancolies d'automne, sa halte de douleur au faîte de la montagne, au milieu des feuilles mortes, des espérances tombées,

des ruines de la nature et de sa vie, cette descente désolée sur le revers du mont, la fuite du brouillard, le coup de lumière du soleil, la vue des cimes dans l'azur, les frissons du vent du midi sur sa poitrine, la vision de son foyer, les brises, les harmonies, les caresses, les voix du vent montant de la vallée et lui soufflant au cœur l'illusion des voix humaines des morts ressuscités, sa chute à genoux sous l'émotion, sa halte de prière en larmes, puis la rencontre solennelle et pastorale du grand poète abandonné et du pauvre aveugle, ces deux majestés, leur dialogue résigné sur les douleurs et les chutes humaines, le retour seul à sa maison vide, la fin du chant de bonheur, devant son foyer mort, la désillusion de l'hymne d'immortalité entendu sur la montagne; l'entrée dans le cimetière, la station au tombeau, la rencontre d'un cercueil de jeune fille, la marche du grand poète en deuil de son enfant à côté du père désolé, toutes ces pages poignantes auraient déchiré le cœur de la femme et de la mère. Si elle avait assisté à la scène, entendu le sanglot de cette lecture, cette âme en deuil fût tombée à terre.

Tous nous pleurions. Quand il eut fini, nous nous levâmes, les yeux en larmes, en silence. Nous ne dîmes rien au génie funèbre. Les grandes douleurs ne parlent pas.

Seul, M. de Saint-Victor, ému aussi malgré son sang-froid d'artiste, nous dit tout bas : « C'est l'ineffable. »

L'absente avait été là présente, invisible. Son âme avait flotté sur nous, son cœur avait senti la révélation mystérieuse.

A travers les murs de sa chambre, elle avait écouté de l'âme, elle avait eu l'émotion intérieure. Aussi, quand elle entra au salon, sa figure désolée nous révéla qu'elle avait tout entendu.

Malgré sa tristesse, sa bonté, attentive toujours, montra au jeune pèlerin le vieux château, les grosses tours, le grand balcon gothique aux trèfles mauresques dont elle avait donné l'idée et le dessin, la vallée, la noire muraille de la montagne ondulant sur le ciel étoilé, les sites, les paysages consacrés par la poésie, le petit bois sacré de chênes, le vallon des *Recueillements*, de la *Cloche de village* si vibrante au cœur de la mère, le chêne virgilien de *Jocelyn*. Mais elle le laissa aller seul à la chapelle funéraire, où le cœur sans guide va de lui-même.

Le matin, je fis le tour du parc et du château pour bien graver dans mon souvenir le dessin, la couleur, le caractère, l'âme de ce grand foyer.

La façade du levant avec ses deux tours massives, ses puissantes bases, reliées par le balcon mauresque, c'est le côté féodal, la forteresse du marquis de Saint-Point, tournée vers la montagne aux

promontoires nus, aux anses boisées, aux flancs rougeâtres. La façade du couchant avec son aile flanquée de sa tour arabe, sa cour ombragée, ses pelouses; c'est le côté pastoral. La glycine y sourit sur les murs, elle a de la douceur, l'air hospitalier. Au nord, les grandes métairies, le côté rustique, le paysan sous l'abri du seigneur, la vie paisible des bœufs, des vaches, les meules de blé. Au midi, le grand mur nu, percé de deux fenêtres étroites, le côté intime, tourné vers l'église, le cimetière et le tombeau. Le cabinet du poète, où il vient respirer l'air, la fraîcheur, la poésie du matin, sur son balcon de bois, entouré de ses levrettes et jeter le pain aux oiseaux, aux paons perchés sur le balcon. Voilà le château de Saint-Point, aux murs jaunes, aux toits de tuiles rousses, aux fumées bleues, sur son monticule, au milieu de son parc en pente, la vue sur les prairies et les vieux saules de la vallée, adossé sur les bois du couchant. Il rappelle les couvents du Liban, moitié châteaux et monastères, un foyer non de guerre, mais de paix.

L'imprévu est le maître de la vie. La veille de Noël, je vins dire adieu à mes chers hôtes rentrés à Monceaux, à ce pays que je croyais quitter pour jamais.

Lamartine me retint par une demande charmante; il me pria de lui servir de secrétaire en l'absence de M. de Saint-Victor. Cette vie nouvelle allait fixer ma destinée près d'un homme de génie et d'une femme supérieure, me donner la grande fête de ma vie.

L'HIVER A MONCEAUX

1850

Le grand château est devenu une solitude ensevelie dans les glaces. Au dedans, au dehors le silence. Les corbeaux noirs s'abattent sur les champs neigeux, les pensées sombres sur les hôtes de Monceaux. Nous sommes seuls, Lamartine, sa femme et moi, dans le travail et la tristesse.

Mme de Lamartine m'a donné la plus belle chambre du château, la chambre Louis XV, aux trumeaux à la Vatteau, aux lambris rouges, près de la longue galerie. Notre vie est grave, mais douce pour moi; nul ne vient distraire cette intimité. Pas un visiteur n'affronte la neige, ne monte l'avenue. Nous vivons isolés comme dans un monastère.

Le matin est tout au travail. Lamartine, de sa plume infatigable, écrit un roman populaire. Seul, dans la galerie, aux chaudes flammes de la cheminée, je lis les lettres confiées à ma plume

novice, troublé souvent dans mes réponses. Après sa prière du matin, Mme de Lamartine sort de sa chambre, vient s'asseoir près de moi, aide, encourage le jeune secrétaire improvisé. Elle m'apporte les feuilles nouvellement tracées, les épreuves arrivées de Paris. Nous lisons ensemble, moi entraîné par le charme, elle moins séduite, plus attentive aux imprudences de l'improvisation, s'arrêtant à telle parole trop vive! « Ne pensez-vous pas que cette phrase puisse causer une erreur sur la politique de M. de Lamartine? » Elle arrête sur tous les replis les plus cachés son regard et son examen. Sa critique vigilante ne laisse rien échapper; elle est la réflexion de ce génie d'improvisation.

La lecture du roman *la Servante*, nous charme, sans l'ombre d'une critique, par sa figure touchante, sa poésie rustique, son style pastoral. Nous admirons, dans ce génie si grand, le don de simplicité, de la langue des petits, comme la servante de *Jocelyn!*

Il fait toucher le ciel aux plus petites mains.

La tâche charmante est finie. Mme de Lamartine, assise devant son chevalet, se remet à la peinture. Elle peint pour la décoration du foyer et ses œuvres de charité.

Elle peint et j'écris des réponses à des lettres de jeunes poètes, de jeunes filles, enthousiastes comme moi. Nous causons de choses politiques ou littéraires, d'art, de la nature, surtout, de la Bretagne, de nos deux pays, en regardant le paysage tout blanc de neige, les collines, la vallée de Prissé, sous leur linceul, les longs peupliers dépouillés, les maisons noires des vignerons, au loin le manoir pittoresque de Saint-Léger, son promontoire de bois sombres, la Bresse sous sa brume neigeuse, l'austère poésie de l'hiver qui recueille si bien la pensée sous son grand silence.

Nous vivons dans une sorte de Chartreuse. Je regarde le feu flamboyant de sarments aux flammes sonores, l'âme du foyer, image de la chaude hospitalité de Monceaux, les grands tapis d'Orient, si doux aux pieds comme une mousse de laine, l'énorme table couverte de livres, de dons d'écrivains, les meubles, le canapé Louis XV, les grands vases de Chine, les pipes turques, les armoires vitrées, pleines de manuscrits, de lettres d'admiration et de critique, et enfin, par la porte vitrée de la galerie, le modèle du charmant bénitier, œuvre de Mme de Lamartine, placé là, dans le vestibule octogone comme un bénitier de poésie et de foi.

Gilbert annonce le déjeuner, nous descendons, par le large escalier de pierre aux rampes de fer, à la salle à manger. Les lecteurs de mes *Souvenirs* la connaissent. Elle est belle, toute

ornée de buffets de la Renaissance, au niveau de la terrasse bordée de roses du Bengale, en été, en face du large horizon, des vieux noyers noirs de l'avenue sous leur bordure de neige. Lamartine descend vêtu de sa longue robe de chambre comme un grand seigneur de Venise. Nous sommes trois seulement à la grande table. Les légumes abondent à cette table végétale, les beaux fruits, les raisins dorés, mûris au jardin de Monceaux, des galettes dorées aussi, selon l'usage anglais, du café d'Orient.

Nous ne sommes pas tout à fait seuls. Les levrettes sont là, aux deux côtés de leur grand ami, leurs têtes fines dressées, leurs yeux sur lui; il les comble de ses dons.

Il cause des nouvelles du jour, de ses amis absents, des lettres d'enthousiasme ou de colère, du dévouement de son ami Dubois, resté à Paris pour l'édition nouvelle de ses œuvres choisies, de la république menacée, à la fois, par le président et l'Assemblée législative.

Dans l'après-midi, malgré la neige, à une lueur de soleil, nous nous promenons en voiture, dans tous les chemins de Prissé, de Pierreclos, de Milly; on s'arrête aux chaumières des pauvres gens.

Je suis frappé de l'attitude respectueuse de la famille devant Mme de Lamartine. Mais ce respect même pour la femme supérieure l'isole. Sa figure grave et triste, sa causerie sérieuse, amie des sujets élevés, son indifférence aux choses légères du monde, imposent à cette charmante famille, amie de la gaieté, du plaisir, ouverte aux fêtes mondaines, aimable et souriante, au salon hospitalier. Mme de Lamartine semble toujours une Anglaise, au milieu de cette famille française.

Au retour de nos promenades, le repas et la veillée du soir, jamais longue, comme dans les foyers de travail. Mes deux hôtes, d'une bonté attentive, ingénieuse, délicate, craignent pour moi l'ennui, la privation de plaisirs, dans cette vie de solitude. Pour moi, j'ai mieux que des plaisirs vulgaires, je jouis de leur intimité moi seul; nul ne vient me dérober une parole, une pensée, un sentiment de ces deux âmes. Je vis en pleine poésie, en pleine amitié, comme un enfant de la maison. Qu'importent la neige, le froid, la solitude! C'est une fête d'hiver.

Un mois s'est passé ainsi. Puis des amis fidèles sont venus, Boussin, Lacretelle, Rolland, l'habile négociateur du don du sultan à Lamartine, une terre en Asie Mineure. La Turquie donnait une leçon de reconnaissance à l'ingratitude de la France. L'intimité de Monceaux était finie.

LE PRINTEMPS A PARIS

1850

Ce n'est plus l'intimité. Le matin, le soir, le monde arrive à l'hôtel de la rue de l'Université, n° 82.

Je suis de bonne heure au travail, à la grande table, dans le salon de la bibliothèque, près du cabinet de Lamartine. Des journalistes viennent le matin, La Guéronnière, Ducoing. Mme de Lamartine reste dans sa chambre; elle ne vient plus s'asseoir près de moi. Son heure est après déjeuner. Alors elle m'appelle, et nous reprenons nos lectures. Des amies viennent nous interrompre, parfois. Si j'ai trouvé dans les journaux des articles sur Lamartine dignes d'être lus, je lui en fais la lecture pendant son travail de peinture; elle aime surtout les *Lundis* de Sainte-Beuve.

Les amis familiers arrivent vers deux heures, c'est le fidèle Dargaud; M. de Champeaux, un gentilhomme breton, officier démissionnaire, en 1830, un ami particulier de Mme de Lamartine, un ami plus estimé qu'aimé de M. de Lamartine, un caractère, susceptible par excès de dignité, d'une rude franchise par affectation d'indépendance. Il ne gâtait pas Lamartine; il recevait, avec une sensibilité ombrageuse, les bontés abondantes de son grand ami; mais, malgré sa fierté, il l'aimait dans l'infortune. Il accompagnait Mme de Lamartine dans ses visites, comme Dargaud, Lamartine dans ses promenades.

Le soir, on se réunit dans l'atelier, les amis intimes, Dargaud, M. de Mareste, M. d'Esgrigny, le général Caillier, Louis de Ronchaud, les préférés de Mme de Lamartine. Parmi les amis de son mari, elle fait un choix réfléchi, attentif, prudent; elle ne se donne qu'aux amitiés sûres. M. Decaisne, son maître aimé, a une large part de son affection. Son attitude dans son salon intime a de la réserve, elle parle peu, elle écoute. Sa raison supérieure ne cherche pas à dominer. Lamartine non plus; il n'aime pas les monologues d'éloquence, malgré les excitations de ses amis. Tous deux font causer les visiteurs; ils ont l'hospitalité de l'esprit comme du foyer.

J'ai découvert une œuvre d'elle, dans un pèlerinage à Saint-Germain l'Auxerrois. Dans un bas-côté du transept de droite, dans le clair-obscur au demi-jour coloré des vitraux, un grand bénitier de marbre blanc rayonnait de blancheur. Au-dessus de trois coquilles d'eau bénite, trois enfants debout autour d'une croix, dans la nudité de l'innocence, enlacés, en prière, pleins de grâce, à cet âge de la piété enfantine inspirée par la mère. Une mère les

avait sculptés *con amore*, en souvenir de ses enfants perdus. C'était le suave bénitier de Mme de Lamartine, un don de son art religieux à l'église. Ce groupe d'enfants en adoration charmait, rajeunissait la vieille église du moyen âge.

On était en mai, dans la fièvre électorale.

Tous deux désiraient voir élire député un éminent homme de bien, M. Chamborre, et y poussaient leurs jeunes amis du pays, un peu hésitants à l'appel du maître, et moins ardents que lui. Il écrivait le 16 avril à M. Chamborre :

« Mon cher voisin et ami,

« Je pense exactement comme vous, mais la jeunesse est jeune. Il faut lui pardonner ses inexpériences. Je ne crois pas qu'il y ait chance de succès hors de la ligne où vous êtes. Le reste est excès ou réaction. C'est un excès aussi.

« Ici tout tend au centre. Je reprends sur le peuple honnête et même sur l'Assemblée, gauche et centre droit, une influence que je croyais à dix ans de moi. Je n'en userai que dans le sens arrêté de l'ordre républicain et de la fusion des esprits intelligents de l'époque.

« Je pars bientôt pour l'Orient.

« Je vois tous les jours Alexandre qui reste dans une ligne bien dessinée et bien prudente. La montagne baisse immensément, et la république grandit et s'élargit d'autant.

« LAMARTINE. »

Vertu charmante ! Mme de Lamartine, qui n'avait pas reçu la beauté dans tous ses dons de femme, l'aimait dans ses amies. Sans vanité personnelle, dans sa modestie touchante, elle s'effaçait avec une grâce magnanime devant la beauté, comme devant une divinité. Elle l'admirait et la faisait admirer. Je me rappelle combien elle était heureuse des belles créatures, des splendides roses humaines dont elle fleurissait son salon ; une cousine de l'Inde, une femme d'une beauté suprême, une éblouissante statue vivante, aux yeux de langueur, frangés de longs cils. Mme Hubert Delisle, une magnifique créole de l'île Bourbon. L'atelier rayonnait de leur éclat comme le bois de l'*Antiope* du Corrège. Elle se parait presque de leur beauté. Elle n'aimait pas les intrigantes d'admiration qui papillonnaient autour du poète, et lui écrivaient des déclarations d'amour. Mais ces femmes de beauté et d'honneur, ce groupe d'amies pures, elle les appelait, les visitait sans cesse. Elle me priait de l'accompagner dans ses visites ; elle savait mes admirations et se plaisait à les charmer par la contemplation de ces beautés d'Orient.

Elle lit avec moi les *Nouvelles confidences*, ces pages d'onction sur la mère. C'est l'encens sur l'autel de la famille, nous le respirons avec piété.

Tout le mois de mai s'est passé en promenades au bois de Boulogne, sous l'avenue des Acacias en fleurs, en pas errants dans les herbes, en causeries poétiques, en rencontres d'amis attirés par le printemps.

Au retour, elle met dans des vases des fleurs sauvages cueillies au bois. La fête de mai allait finir. Mme de Lamartine allait partir pour l'Orient.

LE NOUVEAU VOYAGE EN ORIENT

« Juin 1850, Marseille, jeudi.

« Nous nous embarquons pour lever l'ancre au jour demain. Je viens de visiter notre navire, il est très beau, très propre, très commode et, dit-on, très bon marcheur. Nous y avons des arrangements parfaits. S'il plaît à Dieu, la traversée sera bonne. Mais M. de L. est parti si malade (sans pourtant être en danger, comme se plaît à le dire *les Débats*), que j'ai eu mille tourments en route. Le vent du nord soufflait sur le Rhône une rafale glacée. Il n'était guère possible de lui faire prendre les précautions nécessaires ni la diète délayante indispensable à sa poitrine en feu. S'il avait été dans son état naturel, le voyage aurait été heureusement commencé, car les voyageurs étaient ou amis ou sympathiques. Il a été entouré de prévenances respectueuses, et partout où il a été reconnu, il a été salué affectueusement, jusqu'à *répéter tout bas :* Vive Lamartine! on semblait respecter son incognito, tout en trahissant ses sentiments.

« Le Rhône était majestueux. Cet air de tempête et de tourbillon ne messied pas à cette nature fortement accentuée. L'arrivée de Marseille était splendide. On ne pouvait s'empêcher de jeter un cri à l'aspect de la mer, en sortant d'un tunnel obscur, qui dure neuf minutes de chemin de fer! C'est d'une longueur presque effrayante. Si on ne comptait que par sensations, on dirait qu'il s'est passé une demi-heure de nuit au milieu d'un jour d'été. C'est une éclipse saisissante. Notre pauvre Monceaux nous souriait de son mieux : fleurs, fruits, soleil, rien n'y manquait; mais je ne l'ai ni abordé ni quitté avec plus de serrement de cœur! J'ai dit vos bons souvenirs aux êtres inanimés, et je les garde là, où rien ne s'oublie en moi. Merci de me les avoir écrits!

« Reine-Garde vient de nous arriver avec trois cents vers, les meilleurs qu'elle ait faits. Elle a été charmante de simplicité de cœur. Elle aurait voulu me suivre comme femme de chambre! A

Aix, on la fête beaucoup depuis la Dédicace. Dites mille et mille choses à M. et Mme Dargaud et à tous ceux qui vous parlent de nous, M. de Saint-V., M. Pelletan, La Guéronnière, etc.

« Adieu, pensez à nous.

« M. de L. »[1]

Ils partirent de Marseille le 21 juin, sur le bateau à vapeur, l'*Oronte*. MM. de Champeaux et de Chamborant les accompagnaient.

Elle partait triste, on le sent à l'accent de cette lettre; les poignants souvenirs les saisirent en pleine mer. Ce second voyage allait réveiller la mémoire du premier. L'eau n'avait pas gardé les traces de l'enfant; mais la mère, assise sur le pont, revoyait Julia près d'elle, les vagues, les rivages, les étoiles contemplés ensemble; le départ dans l'espoir, le retour dans le deuil, la funèbre vision du cercueil. Par bonheur, elle ne devait pas revoir la Syrie, Beyrouth, le Liban, le pays de ses plus amers souvenirs, où l'enfant était morte. Elle s'en allait à un pays nouveau, à l'Asie Mineure, à Smyrne; les plus cruelles émotions ainsi lui furent épargnées. Mais le cœur d'une mère est ingénieux à se créer des souffrances. Quoique loin de Beyrouth, elle revit la scène d'agonie toujours présente à sa douleur; repliée en elle-même, dans la solitude de la mer, aux grandes lamentations en accord avec ses souvenirs funèbres, elle eut l'inextinguible désir de ce qui n'est plus.

Les marins la regardaient avec une sympathie respectueuse. « Elle les attire et les attendrit par sa piété de femme et par l'intérêt qui s'attache dans les nobles natures à ce qui souffre et à ce qui se dévoue » a dit Lamartine.

Aux Dardanelles, l'*Oronte* embarqua le harem du pacha; c'était un spectacle nouveau, pittoresque, cet essaim de femmes voilées, groupées sur des tapis, gardées par des eunuques noirs. Le consul de Sardaigne, monté à bord, connu de Lamartine, dit son nom au fils du pacha. Aussitôt le nom glorieux courut de bouche en bouche, les femmes s'agitèrent, curieuses de voir la figure d'un grand d'Europe. Son nom, ses exploits étaient connus; sa renommée avait pénétré jusqu'au fond d'un harem.

Constantinople apparut, au tournant du vieux sérail, à l'ombre de ses collines de cèdres et de cyprès, avec ses anses, ses palais

[1] A partir de 1850 les lettres citées sont inédites. L'admirable *Correspondance* de Lamartine que toute la France devrait lire, s'arrête à 1852. La maison Hachette devrait publier la partie de 1853 à 1869. Mme Valentine de Lamartine a achevé ce monument familier où Lamartine se révèle si simple et si grand. Elle y a consacré sa vie, à elle la peine, à elle l'honneur.

au bord de l'eau, ses minarets élancés au ciel, ses caïques, ses bateaux à vapeur de tous pays, son immense rue de mer dans la gorge magnifique du Bosphore.

Il trouva, pour la peindre encore, des couleurs nouvelles trempées dans le ciel, le soleil et l'eau de l'Orient. Mais il avait hâte de porter sa reconnaissance au sultan pour son don d'une terre dans l'Asie Mineure.

Son ami, le grand vizir, Reschid-Pacha, lui annonça une audience intime dans un kiosque rustique, retiré au fond des bois. On servit à Lamartine, à ses deux amis, les pipes, les glaces, les sorbets; puis, à travers les branches, ils virent se détacher, au haut d'une colline, sur l'azur du ciel, des cavaliers, puis un homme jeune descendre, seul, sur un cheval à la robe grise moirée au soleil. C'était le sultan.

Il entra dans le kiosque, Lamartine lui adressa un discours tout oriental de remerciement, traduit par Reschid-Pacha. Le sultan répondit avec grâce. Il le reçut comme un sultan d'Europe, un sultan de la poésie. Sa figure noble, douce et mélancolique, charma le poète. Il eut un mot heureux d'éloge au sultan : « Votre Majesté Impériale a véritablement deux diadèmes : un sur le front, qui est son pouvoir, et un autre dans le cœur, qui est sa bonté. »

Il quitta Constantinople en juillet pour se rendre dans ses terres près de Smyrne, il fit halte à l'île de Mytilène, dans la plus douce hospitalité de la table et des cœurs. La brise de la gloire avait porté là son nom et ses poésies à la jeunesse grecque de l'île. Mme de Lamartine, si heureuse des bonheurs du poète, eut là aussi une joie attendrie.

A Smyrne, dans le beau golfe où s'étage en amphithéâtre la ville turque sur la hauteur, la ville chrétienne sur la plage, même accueil du pacha et des habitants. C'était un voyage triomphal, réparateur de l'abandon de la France.

On partit de nuit, à cause de la chaleur brûlante, pour la plaine de Burghas Owa; on fit halte au caravansérai de Tryanda, après des rencontres de caravanes. La route serpentait au bord d'arbustes aux fleurs bleuâtres, des *agnus-castus* et de lauriers-roses.

Un berger montra son royaume à Lamartine. On arriva au village d'Achmed-Shed, à une maison pastorale, au milieu d'un grand jardin, aux murs blanchis, peints d'arabesques, au toit bordé de cigognes, l'oiseau familier, l'hirondelle de l'Orient.

On déchargea la caravane, les chameaux, les chevaux; on dressa des tentes pour le campement, dans la maison aux arcades ogivales. On improvisa le foyer au milieu d'une mêlée de chefs turcs,

de cavaliers albanais de l'escorte, de servantes grecques, d'esclaves noires. Mme de Lamartine fit l'installation domestique pour le bien-être de ses hôtes.

Lamartine vit là l'instruction populaire plus répandue qu'en Europe : tous les hommes sachant lire, écrire et réciter le Coran. Il quitta Mme de Lamartine occupée aux travaux d'intérieur, lui laissa son ami, M. de Champeaux, et s'en fut avec M. de Chamborant visiter ses domaines.

C'était une terre promise, toute ruisselante de sources d'eau vive, mais inculte, abandonnée à sa fécondité naturelle. Le caravansérai de *Gourgour*, son moulin, le fleuve de son domaine, le Caystre, décrit par Virgile, les buffles dans les marécages, les troupeaux de vaches et de moutons, son riche village d'Iéni-Chifflick, celui de Rammanler, ces collines, ces plaines, lui donnèrent un éblouissement, une vision de fortune. Il fit ses plans de culture du mûrier, de la vigne, de vie biblique et homérique, de retraite en Orient.

Il sortit de ses terres pour monter à la ville de Tyra. C'était au soir du *Ramadan*, la semaine sainte des Turcs. Les minarets étaient illuminés de lampes, c'était une féerie de lumière, une ville d'étoiles au crépuscule, sur le sombre azur du ciel.

Tout à coup, dans un défilé ouvert sur la vallée de Tyra, les voyageurs virent venir à eux un groupe de cavaliers, un bouquet de fleurs à la main. Ils les offrirent à l'illustre voyageur. C'était le gouverneur, les grands personnages qui venaient au-devant de l'hôte du sultan.

L'*émir Frangi*, en vrai Oriental, ceignit son sabre de Damas, présent des Maronites, se couvrit de son manteau pour faire honneur à son escorte, fit une entrée triomphale au milieu des troupes, des coups de fusils et des hourrahs du peuple.

On lui donna une splendide hospitalité dans la maison du *Séraf*, banquier du sultan; le *pilaf*, arrosé de jus de grenade, sur des plateaux de porcelaine de Chine. L'hôte se tenait debout derrière lui. L'Orient a plus que l'Europe le don, la noblesse, la magnificence de l'hospitalité.

Les voyageurs montèrent sur le belvédère respirer la fraîcheur de la nuit. Le spectacle était magique. Les minarets constellés d'illuminations; il y avait deux ciels à la fois, les étoiles du firmament et les étoiles de la terre. A cette heure, dans tout l'empire musulman, tous les minarets illuminés rayonnaient à Dieu, à Allah, leur hymne de lumière et d'adoration.

Lamartine dit adieu le lendemain de cette fête religieuse de la nuit. Il écrivit sous l'impression des pages vraiment sacrées, pour

son *Nouveau voyage en Orient*. Il rendit grâces à ses hôtes, contempla une dernière fois les cascades de forêts et les cascades d'eau de la montagne de Tyra, sa vallée semblable par sa fraîcheur à une vallée de la Suisse. Il en perdit la vue au tournant d'un cap, et reprit, avec son ami et sa caravane, le sentier de Rammanler.

Tout vibrant d'admiration, il s'entretint avec son compagnon de ces beaux paysages. Tout en devisant, on arriva à Rammanler; la veuve de l'Ayam reçut les voyageurs. Après avoir traversé des campements d'Yourouks nomades, de Parsis, on atteignit Thouloum.

Le lendemain, aux rayons de l'aube, ils virent venir une caravane à leur rencontre. C'était Mme de Lamartine appelée par son mari. On se promena à l'ombre des platanes, dans la vallée d'Éphèse. Puis Mme de Lamartine aperçut sous un vieux sycomore le vieil iman du village apprenant à lire aux petits enfants. C'était un tableau vivant fait pour tenter l'artiste. Là, entourée de femmes et de jeunes filles souriant à la femme d'Europe, elle peignit la scène d'Orient.

Après quelques jours passés à Achmed-Shed, à Sevdikéui, ce Saint-Cloud de Smyrne, on vint se reposer à Smyrne, dans un foyer hospitalier. Les Français firent fête à leur illustre compatriote. Le 23 juillet, il parla à la distribution des prix des Lazaristes; le 25, à celle de l'école des sœurs de Charité; le 28, à une députation de la colonie française. Mme de Lamartine eut la joie de l'entendre dans ces fêtes touchantes.

Le *Mentor* arriva, le 1er août, à l'aurore, devant le cap Sunium, où s'était levée, avec Platon, l'aurore d'une vérité. On ne descendit pas à Athènes. Le choléra la ravageait, et une fièvre contagieuse soufflait sur la côte. Elle pénétra à bord du *Mentor*. Mme de Lamartine fut atteinte et dut se retirer dans sa cabine. Son ami, M. de Champeaux, déjà frappé d'une maladie de cœur, frissonna sous la fièvre pernicieuse. Son état s'aggrava. Le médecin du *Mentor* et M. Crawford, un médecin anglais, le soignaient ensemble, ainsi que Mme de Lamartine gravement souffrante, abattue par la fièvre.

Devant Malte, M. de Champeaux monta sur le pont respirer la brise du soir. On espérait, quand, à trois heures du matin, les médecins frappèrent un coup sourd à la porte de Lamartine : « Levez-vous vite, votre ami se meurt. » Quand Lamartine entra dans la cabine, son ami ne vivait plus.

On cacha la triste nouvelle à Mme de Lamartine, dont une douleur pouvait aggraver la maladie, aux passagers, malades eux-mêmes; ils auraient été frappés de terreur.

On ensevelit le pauvre mort. On était en pleine mer, sans espoir

de débarquer le cercueil. La terre, fermée par la quarantaine, refusait l'hospitalité funèbre. On se résigna à ensevelir le cercueil dans ce profond cimetière de la mer. On cacha aux passagers la cérémonie lugubre. Vers une heure de la nuit, avant l'aurore, le capitaine, les officiers, les marins de quart, les médecins, des passagers compatissants, Lamartine, se réunirent sans bruit autour du cercueil aux lueurs des cierges, dont la flamme menaçait de s'éteindre sous le vent, comme la vie. Deux missionnaires répandirent les lamentations et les prières d'immortalité. Le cercueil, par une attention du capitaine, était paré d'une épée et de décorations militaires, en l'honneur d'un mort qui avait porté l'épée. Le capitaine dit quelques mots de Dieu, d'une voix ferme, en homme familier avec la mort. L'assistance émue salua de la main la bière, l'ami pleura. Puis, devant ce groupe d'hommes à genoux, au milieu d'un silence solennel, le capitaine, d'un accent bref et ému, commanda la manœuvre funèbre. Des matelots lâchèrent l'amarre du cercueil placé sur une planche au-dessus de l'eau, la planche chavira, le cercueil chargé de boulets glissa, tomba dans la mer et disparut.

Ce fut sinistre. La terreur étouffa les sanglots devant ce mort englouti dans l'abîme. L'imagination, les regards plongeant sous les vagues, suivirent la descente vertigineuse du cercueil au fond du gouffre. En haut, les étoiles brillaient au ciel comme d'immortelles espérances. Mais, en bas, dans l'abîme immense, un mort s'enfonçait, dans les mystères, sous les ténèbres des eaux, au milieu des monstres de la mer. Sans une fleur, sans une croix, sans un signe visible de prière et d'amitié, surnageant à la surface et disant : Un mort est là !

Quel retour douloureux dans les deux voyages en Orient pour les deux voyageurs. Ils leur avaient porté malheur, chaque fois ; chaque fois, ils ramenaient un cercueil, une enfant morte, un ami mort.

L'horrible scène des funérailles en mer fut épargnée à Mme de Lamartine. Faut-il dire, pour consoler sa pensée, les vers superbes du sonnet de Desportes ?

> Il mourut, poursuivant une haute aventure,
> Le ciel fut son désir, la mer sa sépulture.
> Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau ?

L'AUTOMNE A MONCEAUX

1850

Il est odieux de se répéter. J'ai raconté, dans mes *Souvenirs*, la lecture émouvante des stances tragiques au comte d'Orsay, le

4 octobre. Le poète nous parut transfiguré en une statue humaine parlant du fond de la tombe, comme la sibylle funèbre de Préault. C'est mon plus grand souvenir. Cette poésie souveraine, à l'accent d'airain, devait émouvoir, trente ans après, un éminent critique, M. de Pontmartin, et mériter de lui ce mot magnifique : « C'est Dante causant avec Michel-Ange. »

Je me rappelle une soirée oubliée. C'était le 8 octobre. On quitta Monceaux pour Saint-Point. Henry de Lacretelle et moi, nous allâmes à pied par la montagne dont Lamartine nous avait peint, le 10 octobre 1849, le paysage, le dialogue homérique de l'aveugle et du poète unis dans la tristesse.

Le soir, on se promena au bois de Saint-Point, par les sentiers rocailleux couverts de feuilles jaunies, nous à pied, lui à cheval sur *Saphyr*, en avant, et se retournant pour nous lancer ses pensées de mélancolie.

Il rentra, tout frémissant, au salon, et là, il dit de mémoire, en italien, de sa belle voix mélodieuse et sonore, un chant entier du Tasse. Le clair de lune glissait ses lueurs par la porte ouverte du balcon gothique. Mme de Lamartine écoutait, recueillie et ravie, ces vers enchanteurs dans cette langue dont la musique réveillait ses souvenirs de fêtes et de bonheur en Italie.

Les vendanges nous ramenèrent à Monceaux. L'ami le meilleur en était absent : M. Dubois était retenu à Paris par les affaires de Lamartine. Il s'y était donné corps et âme. Il s'occupait de l'édition choisie des œuvres en quatorze volumes. Ce grand esprit, avec ses dons de pratique, de précision, d'activité, suffisait à tous les soins minutieux, multipliés du ménage littéraire. Il surveillait l'impression, tenait la comptabilité, payait l'imprimeur Didot, corrigeait les épreuves avec l'aide de Mme de Lamartine, expédiait les volumes aux souscripteurs amis, surveillait la qualité des souscripteurs, économe jaloux de la fortune de Lamartine, refusait d'envoyer les volumes avant la réception de l'argent, ne cédait qu'avec défiance et regret à la générosité de Lamartine qui prodiguait ses dons littéraires. Mme de Lamartine veillait de Monceaux, écrivait à M. Dubois, en harmonie de foi religieuse, d'économie, de prudence, en plein accord avec cette femme de dévouement. Il avait quitté à plus de cinquante ans sa famille, sa maison, sa vie recueillie et pastorale, pour se dévouer avec l'élan d'un jeune homme. Grâce à lui, l'édition donna 96 000 francs à Lamartine, malgré les dons prodigués à des souscripteurs gratuits; elle eût donné 150 000 francs. C'était une providence d'amitié.

Il était depuis longtemps et il devait être jusqu'à la fin le grand ami de bon secours. Il était le confident des bonnes œuvres de

Mme de Lamartine. Avant 1848, à un cruel moment où Lamartine, traqué par un notaire usurier, courait le péril de l'expropriation, s'il ne payait pas une somme de 40 000 francs, il fut l'intermédiaire secret de Mme de Lamartine venant au secours de son mari, en se cachant. Sa mère avait déposé, chez M. de Waru, une somme à l'abri des générosités de Lamartine, destinée à sa fille seule. Elle pria M. Dubois d'en retirer la somme nécessaire, contre un billet signé par Lamartine, croyant à un simple prêt d'un inconnu par l'entremise de son ami. Grâce à ce prêt fictif, Lamartine ignora cette bonté nouvelle de sa femme.

Pour moi, c'était l'ami le meilleur entre tous de Lamartine, l'ami désintéressé, généreux, prodigue de sa fortune, de son temps, de son âme, de sa vie. Il aimait dans Lamartine l'homme encore plus que le génie, de cette tendresse d'abnégation que le chien a seul. Il se tenait à l'ombre, en silence, les yeux sur lui, se plaisant à le regarder, à l'entendre sans fin. Il avait la simplicité évangélique, *sancta simplicitas*. C'était un chef de famille patriarcal vivant au sein de sa tribu, de ses vignes, de ses prés, de ses bœufs, une figure de la Bible. Lamartine l'aimait entre tous, il se plaisait à aller de Saint-Point à cette retraite de Saint-Laurent, cachée sous les bois, sur les collines de Cluny. M. Dubois lui préparait la grande table de famille au jardin, dans une salle rocheuse, à l'ombre des chênes, un repas rustique, comme Homère dans l'*Odyssée*. Le nouvel Ulysse, au retour de ses voyages, retrouvait là son fidèle Eumée.

LA VIE A PARIS

1851

Cette année, si agitée du conflit du président et de l'Assemblée, allait prendre les heures, la pensée, le cœur de Mme de Lamartine. Le matin, la lecture des épreuves de l'*Histoire de la Restauration*, du *Conseiller du peuple*, des *Foyers du peuple*, du second *Voyage en Orient*, du roman populaire, *Geneviève*, des articles dans le *Pays*, que d'œuvres à lire, à surveiller, à mener de front par une main de femme!

Après déjeuner, elle se reposait un peu dans la causerie. Je lui faisais la lecture. Un jour d'avril, elle était dans sa chambre, une charmante femme près d'elle, jeune, jolie, gracieuse, sa cousine, Mme Breuil. Je leur lus un *Lundi* de Sainte-Beuve. Ce *Lundi* sur Hégésippe Moreau et Pierre Dupont, tout poétique, parfumé des roses de Provins, comme les vers de Moreau, le poète maladif et délicat. Sa poésie fraîche comme la Voulzie, sa halte de prières à

Saint-Etienne du Mont, charmèrent et touchèrent les deux femmes. Puis les senteurs rustiques de Pierre Dupont soufflèrent leurs bouffées au front. Ce fut un lunch de poésie.

Elle avait l'habitude du lunch de thé et de gâteaux selon l'usage anglais.

Le printemps approchait. L'air de Paris, des rues chauffées par le soleil, brûlait. On alla chercher la fraîcheur au bois de Boulogne, dans la villa Madrid, cachée au fond du bois, une oasis de lilas. La chère solitude d'intimité recommença.

Le salon était charmant, tout fleuri, tout égayé par les chants d'oiseaux, dans leur grande cage. La gentille perruche, posée au haut de son perchoir, descendait, montait vers moi et me becquetait de baisers. Elle frissonnait de plaisir sous mes caresses. Elle m'aimait et je l'aimais.

Sa maîtresse venait de bonne heure jouir des heures matinales. Là, dans cette aile retirée du salon, notre vie de lectures, de travail à deux, de causeries, d'intimité profonde, recommençait. Elle peignait en liberté ses images de fleurs et d'enfants, souvenirs de la vie heureuse où elle avait ses deux anges, jouant au jardin de Milly.

Lamartine allait à la Chambre, à la politique plus en feu que jamais, à l'écart de la tribune, témoin attristé du duel de l'Assemblée et du président. Victor Hugo lui communiquait sur son banc des poésies des *Châtiments*.

L'après-midi, Mme de Lamartine se promenait en voiture, aux bois de Saint-Cloud, de la Malmaison, sur les bords charmants de la Seine, dans tous ces gracieux paysages de Louveciennes, de Bougival. Nous montions à la Celle, nous faisions halte à la maison de campagne de Mme de Circourt, de race russe, d'esprit parisien, très répandue dans le grand monde de l'aristocratie et de la politique. Elle causait avec beaucoup de charme, d'esprit et de vie. On oubliait sa figure au feu de sa causerie.

Puis nous revenions contempler la beauté de Mme Hubert-Delisle, la ravissante créole si belle et si bonne.

La beauté, cette fleur du corps,
Et la bonté, ce fruit de l'âme.

Le soir, malgré l'éloignement de Paris, les visiteurs venaient. Émile de Girardin, mal doué comme causeur; Mme de Girardin, la belle déesse blonde, étincelante d'esprit, trop rieuse au gré de Lamartine; M. d'Esgrigny, le gentleman du faubourg Saint-Germain, à la causerie distinguée; Dargaud; Ponsard, qui nous intéressa, un soir, par la lecture de *Charlotte Corday*, une primeur

dramatique; le marquis de La Rochejacquelein, grand admirateur de Mme de Lamartine. Un jour, marchant dans l'allée de lilas, fixant sur elle sa belle et cordiale tête de lion, il me disait d'un accent pénétré de respect : « Quelle sainte femme! »

Un soir, au retour de Paris, Lamartine confia à sa femme et à moi un secret politique. Le président, fatigué de la politique hostile de l'Assemblée, de ses ministres, avait appelé Lamartine et l'avait supplié de venir à son secours, de former un ministère républicain, d'en être le chef, l'orateur à l'Assemblée. Lamartine refusa.

La vie à Castel Madrid se déroulait paisible, dans une intimité délicieuse, parfumée du printemps. Appelé par un cher malade en Bretagne, je reçus vite, en juillet, une lettre bonne et charmante de ma noble amie :

« Je ne veux pas quitter cette retraite où nous avons passé près de trois mois aussi doucement qu'il est accordé de les passer au milieu de la vie, lorsqu'on n'a plus de joies et qu'on n'aspire qu'à la paix, sans vous dire combien vous nous avez manqué ces derniers jours. Votre absence a fait le vide, vous n'en doutez pas. Vous n'êtes pas assez modeste pour penser que vous avez été remplacé même auprès de Cocotte. Vraiment cette jolie petite créature a montré un cœur inattendu. Elle vous appelait, elle vous cherchait, elle allait piétinant jusqu'à votre table, tournait autour du canapé, et s'en revenait tristement, ne vous trouvant pas. J'ai tâché de la consoler un peu en m'occupant d'elle. Mais elle vous regrette toujours.

« Nous avons attendu avec anxiété la première lettre, car nous étions bien occupés de votre triste voyage, de vos nuits passées, seul de pensée, lorsque l'obscurité lève des fantômes devant l'imagination, sans que vous ayez une voix amie pour vous fortifier. Dieu merci, votre lettre m'a bien rassurée sur l'état de votre père, et m'a fait du bien sous d'autres rapports.

« Mes pauvres pages sont dans le portefeuille. J'ai un peu honte de ne plus faire que ces niaiseries, mais vous savez ma vie interrompue, tracassée, harassée. Je n'ose entreprendre mieux, et cependant je sens que je pourrais, comme avant et plus sûrement qu'avant peut-être, peindre à l'huile quelque chose de mieux; mais le temps, le calme, la continuité de séjour, me manquent complètement. Je ne puis pas prendre une grande toile avec la certitude de la laisser en chemin, soit à Saint-Point, soit à Monceaux, et cependant j'ai bien un autre plaisir à peindre la figure humaine que les fleurs des champs. Je viens, avec M. Dargaud, d'arracher deux plantes de ce géranium sauvage qui émaille le bois au printemps,

et une racine de fleurs blanches que nous avons cherchées sous les arbres pour une page. Je serai bien aise de faire refleurir ce souvenir un jour. Adieu, il faut que je termine cette lettre décousue qui a été interrompue plus d'une fois, mais le sentiment qui l'a dictée ne s'interrompra pas.

« Adieu! et au revoir! »

« Jeudi, Monceaux.

« C'est à Milly que votre bonne lettre est venue me trouver bien à propos, car je me trouvais triste. C'est vous dire qu'elle m'a fait du bien! Quand on n'a plus de bonheur pour soi, vous ne sauriez croire combien de soulagement on trouve à chercher à concourir au bonheur des autres, et quelle joie lorsqu'on vous dit qu'on y est pour quelque chose, quelque petite que soit la part.

« Mais il faut que je vous gronde d'avoir pensé que je pouvais vous accuser de n'être pas arrivé. Mon Dieu, non (et par le principe de tout à l'heure), je me réjouissais que vous étiez auprès des vôtres dans votre Bretagne. Je ne la connais que de cœur, et que je voudrais bien la voir! Oh! que la mer me manque cette année!

« Et il faut que l'attrait soit bien grand, car j'y étais bien frappée l'année dernière! voyant mourir ce pauvre M. de Champeaux qui m'était si dévoué!

« Il me donnait bien ce plaisir de savoir qu'il était plus heureux près de nous que partout ailleurs, il me le disait sans cesse.

« Donc j'étais triste. M. de L. avait désiré faire un petit dîner de campagne à Milly, et bien que cela me donnât un peu de peine pour organiser la chose et envoyer de Saint-Point tout ce qu'il fallait, en déménageant en même temps pour passer huit jours à Monceaux, je m'y suis prêtée très volontiers. La famille y est venue, et tout s'est bien passé. Mais, pour moi, rien n'est plus émouvant que Milly. Cette retraite absolue, que j'ai habitée avec mes deux petits enfants, me retrace mille et mille scènes évanouies par la mort! Et quoique j'aie eu les mêmes joies ailleurs, Milly, par son abandon actuel, semble avoir plus gardé de traces, rien ne s'est superposé depuis. Aucune consolation n'y est venue, je ne dis pas effacer, mais adoucir les souvenirs.

« Je ne puis regarder la cour sans y voir un chérubin de quinze mois, qui, monté sur une chèvre, venait triomphalement à ma rencontre aux applaudissements de toute la maison, beau, frais, fier, se tenant comme à cheval et souriant de bonheur! Qui m'aurait dit qu'en moins d'un an!... Puis dans le jardin je vois les petits carrés dans l'ombre des arbres verts où ma fille semait, plantait, faisait sa petite récréation, et jouissait, hélas! comme nous tous,

de ses fleurs en espérance; il n'y pousse que des ronces à présent! Deux ans après, la terre sainte...

« Hélas! j'ai une ténacité d'impressions qu'aucun temps n'efface, tout est toujours présent. Je me fais mal, même en l'écrivant. Je vous en fais peut-être à vous-même, car le cœur se devine même à des sentiments inconnus encore. Dieu vous en préserve.

« Adieu, soyez le bienvenu et comprenez que vous l'êtes!

« M. »

J'arrête la citation à ces poignants souvenirs, à cette vision du passé, à cette confidence de mère trempée de larmes. Voilà les tendresses de ce cœur inconnu. Elle les cachait, elle ne les disait à personne, elle les confiait pourtant à un jeune ami aux précoces tristesses, qui avait pleuré avec elle. Pour le monde, sa figure dérobait sous un voile de gravité et de silence ses émotions de mère. Elle avait renoncé au bonheur pour elle, mais sa bonté se dévouait au bonheur des autres. Ah! elle aimait bien ceux qu'elle aimait!

La mort de ses enfants n'avait pas été seulement une douleur, mais un désastre. De leur foyer vide, elle lança le père et la mère sur la haute mer des révolutions de la fortune et de la politique. L'enfant est un ange gardien. Si les enfants avaient vécu, s'ils étaient restés là, leurs petites mains les auraient soutenus dans les épreuves fatales de la vie. Le père eût conduit sa fortune avec une prudence, une prévoyance paternelle. Il n'aurait pas tenté ses entreprises aventureuses en Orient; le père aurait eu plus de sagesse, la mère aurait eu moins de souffrances. Ses anges l'auraient consolée. Les dernières années n'auraient pas eu leurs tortures. Tous deux auraient eu du bonheur. Il leur aurait manqué le sacre du malheur, l'auréole des supplices de la vie. Leur front n'aurait pas eu la couronne d'épines.

L'ÉTÉ A SAINT-POINT

1851

Revenu de Bretagne à Saint-Point, de la mer à la montagne, dès l'aube, je suis descendu de ma haute chambre, en face du tombeau et de l'église, au cabinet de travail. Il est dans une large et profonde embrasure d'une fenêtre de la tour du nord. Assis devant le bureau de Mme de Lamartine, je regarde une pyramide de dessins et de portraits étagés le long du mur. Au sommet se détache la figure fine et socratique de l'ami le plus cher, M. de

Virieu; plus bas le ravissant portrait de Lamartine à vingt-deux ans, par Mlle de Virieu; le portrait de l'élégant duc de Rohan, à la frisure célèbre. Entre les deux, Mme de Lamartine avait suspendu une lithographie populaire de 1848, le héros à cheval passant sur la place de Grève, au milieu des acclamations. Puis, au-dessous, un beau et pittoresque paysage, de l'église de Valneige, souvenir de Jocelyn, un hommage d'un artiste, Durand. L'église est placée entre deux paysages à la mine de plomb, de Mme de Lamartine, des souvenirs d'Italie, deux clairs de lune sur un golfe, et sur un torrent, au temps poétique où on aimait encore le clair de lune. Plus bas, une assez pâle aquarelle entre un dessin de femme par son maître Decaisne, et le portrait vivant d'une femme aux yeux pleins de flamme, l'amie italienne, Mme de Barol, mondaine dans sa jeunesse, pieuse à son âge mûr, l'amie de bon secours de Silvio Pellico, à qui Lamartine avait dédié des stances, après un pèlerinage fait avec elle à la Grande-Chartreuse. Sur un panneau à côté, le portrait de l'ardent et chevaleresque ami, Aimé Martin. Au-dessous, un troisième paysage. Puis enfin une des grandes scènes du drapeau rouge, Lamartine debout, au milieu de la foule en armes et le menaçant de mort.

Du côté opposé, un grand bas-relief en plâtre de Lamartine, par Adam Salomon, entre deux médaillons de bronze par David : Lamartine et Victor Hugo. Au bas, une figure de femme aux ailes repliées, assise sous un arbre, au bord d'un lac, par Arsenne, image de la méditation. Puis la bibliothèque aux ogives gothiques, chargée de beaux livres, des œuvres de Lamartine, de Hugo, de Shakespeare, le plus grand poète du monde, comme l'appelait Lamartine, de Byron, les noms glorieux. Le buste de Sapho couronnait la bibliothèque. Dans un coin en face, la figure de Charlotte Corday d'Adam Salomon, le chaste et héroïque souvenir des Girondins.

Mme de Lamartine avait rassemblé, dans ce *buen retiro*, les plus chers et les plus beaux souvenirs du poète et du héros, comme en un reliquaire. C'est là qu'elle venait le matin, près de moi travailler, lire les œuvres du génie.

Le salon s'étendait sous sa tenture de damas bleu à trèfles blancs, animés de grands portraits de famille et d'amis. Un grand piano anglais s'allongeait dans un angle; une cage d'oiseaux, posée sur le piano, nous charmait de ses gazouillements joyeux, aux rayons du matin. La jolie perruche allait, çà et là, venait près de nous. Un bahut de la renaissance, surchargé de porcelaines de Chine, du Japon et de Saxe, remplissait le vide, entre les deux portes-fenêtres du salon. Le buste antique de Brian y dressait sa tête calme et sereine.

La cheminée de marbre, à la large ouverture, s'évasait en face du piano, surmontée d'une pendule de bronze, à la femme étoilée, image de la poésie religieuse des *Méditations* et des *Harmonies*. Une glace la surmontait. Aux deux côtés, un portrait de Lamartine à la tête jeune, belle, aux boucles de cheveux flottantes à la brise, au cou découvert, sous sa large collerette blanche ; puis le portrait de Mme de Lamartine, à l'heure du bonheur et de la jeunesse, pleine de charme et de douceur, aux yeux bleus, aux regards limpides, reflets de son âme si pure, la tête encadrée d'une masse de cheveux châtains, de boucles semées sur son beau front, les épaules à demi découvertes sous sa robe de mousseline blanche, et la taille serrée dans une écharpe écossaise.

Le mobilier sans éclat, calomnié par la médisance, avait grand air sous sa parure fanée. Des meubles bien modestes, un beau tapis de Smyrne, des vases de Chine, de la simplicité et de la grandeur, je ne sais quelle vie, quel charme, quelle émanation mystérieuse des choses.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme?

Elle me conduisait souvent, pour être plus recueillis au travail, dans sa chambre même. On traversait le salon, la salle de billard, aux murs couverts de portraits de famille et d'amis, de tableaux inspirés des œuvres du poète, Jocelyn recevant Laurence des mains du père mourant, des copies italiennes de Mme de Lamartine, un petit album rempli des noms et des hommages des pèlerins.

La chambre de Mme de Lamartine, située sur le balcon gothique, en face de la montagne, au levant, donnait une impression de recueillement. Les lits voilés de rideaux, la petite bibliothèque chargée de livres religieux, les portraits de Julia, peints, dessinés par la mère, la tête couchée sur un coussin et des fleurs, les bras passés autour du cou de son chien, souriant à sa mère, sous les boucles de ses cheveux blonds, le crucifix, au-dessus du prie-Dieu, on se sentait dans un sanctuaire. Puis, au fond de sa chambre, par une petite porte, j'entrais dans le cabinet du poète, à la voûte cintrée, au clair-obscur, nu, austère, un caveau de Rembrandt, une grotte des Pères.

Un portrait de Byron. Devant lui, aux côtés de la cheminée, le médaillon de sa mère, le portrait de sa fille, lui souriaient. Une étroite porte vitrée s'ouvrait sur un balcon de bois, le parc, le paisible enclos. Les yeux se recueillaient devant la chapelle funéraire et l'église, au milieu des arbres. C'était une cellule de poésie et de prière.

Par un escalier tournant de pierre, aux larges marches basses,

faciles à monter, on arrivait au premier étage, sous une petite porte gothique. Au deuxième étage, sur un long corridor de cloître, s'ouvraient les chambres de famille et d'amis, grandes, hospitalières, au confort simple. On y sentait les attentions de la ménagère; le linge parfumé, les sarments flambant dans la cheminée, la chaude hospitalité. Dans les caisses des bûches entassées, un vrai luxe de bois à feu. Sur les tables, le beau papier glacé du maître, ses plumes, et sur les murs, quelques gravures, partout le crucifix. On y sentait une maison à Dieu.

Après déjeuner, les promenades au bois, les lectures sous le chêne de Jocelyn, par la voix du poète; les amis assemblés, comme en Orient les groupes d'Arabes, à l'ombre des oasis, autour d'un Antar.

Toute la famille était à Saint-Point. Après les repas, Lamartine portait lui-même aux oiseaux et aux chiens, sur la pelouse, le pain et les fruits.

Une femme nous égayait de sa verve. Elle avait l'éclair du mot, et lançait son esprit par-dessus les moulins. D'un maître de pension un peu pédant, elle disait : « Il a tété de l'encre. » C'est d'elle aussi ce mot sur Littré : « C'est un saint qui ne croit pas en Dieu. »

Sa sœur, Mlle Valentine, avait une beauté royale, un cœur intime, dont la flamme illuminait les yeux noirs, la figure au teint de roses blanches, la démarche élégante, la voix mélodieuse, la haute taille pleine de noblesse et de grâce.

Sa sœur, Mme de Belleroche, arrivait, comme la *Vierge* d'André del Sarte, mère féconde aux grappes d'enfants, aimable et douce; leur mère, à la belle et bonne figure, rayonnante d'amabilité et de sourires, même dans ses malices légères, aimée des nobles et du peuple; famille populaire par la grâce et la bonté.

Puis Mme de Lamartine, l'âme du foyer. Saint-Point était une maison de paix. Pourtant le bruit y montait avec la politique. Mme de Lamartine voyait la trahison se préparer au journal même de Lamartine, *le Pays*, dans un portrait courtisanesque du président de la république, écrit par son rédacteur en chef. Lamartine obtenait à grand'peine l'insertion dans son propre journal d'articles affirmateurs de sa fidélité à la république.

L'AUTOMNE A MONCEAUX

1851

Un ami cher entre tous, le fidèle des fidèles, Louis de Ronchaud, vint cette saison; Dargaud et sa digne compagne aussi.

On vendangea, en octobre, sur les collines de Monceaux et de Milly. Lamartine était dans ses vignes, comme un chef pastoral d'Homère.

Nous nous promenions dans les sentiers de Prissé, le long des saules, avec Louis de Ronchaud. La vie était douce et paisible. Lamartine écrivait le troisième volume de l'*Histoire de la Restauration*. J'y relevai une erreur de prénom sur le La Rochejaquelein de 1815. Et j'en appelai à mon cher bénédictin breton, G. Le Jean, et à l'ami de Lamartine, le marquis :

« Vous avez raison, monsieur, et mon excellent ami a tort.

« Mon oncle tué en 94 était *Henri;* mon père tué en 1815, *Louis;* mon autre oncle, le balafré de la Moskowa, *Auguste;* il vit encore. Les trois frères ont fait de leur mieux.

« Dites, je vous prie, à M. et à Mme de Lamartine, tout ce que votre cœur vous dira qu'il y a dans le mien pour eux. Ils connaissent la sincérité et la fidélité de mes sentiments...

« Je vous remercie, monsieur, de tout ce que vous me dites de gracieux, et je vous prie de croire à toute la sympathie que vous m'inspirez.

« M. DE LAROCHEJAQUELEIN.

« 23 septembre 51. »

Le 4 novembre, encore comme l'année passée, où elle me donna un cachet de son mari pour sceller son amitié, Mme de Lamartine m'a comblé à ma fête. Elle a le souvenir et la piété des anniversaires. Elle est venue, le matin, souriante comme le soleil d'automne, avec sa mélancolique douceur, me serrer la main, ses yeux attendris fixés sur moi, et me donner un manuscrit de quelques *Harmonies* écrites sur un album, auprès d'elle, à Florence, à l'ombre des cyprès des Cascine. Elle m'a fait un don de reine, un des plus beaux diamants de son écrin poétique. Elle sait donner! Ses cadeaux ont une âme, un prix intime de délicatesse et d'amitié.

Je la revois toujours à ce moment. Elle vint, noble et sérieuse, la figure illuminée de bonté, un rayon du cœur sur ses traits amaigris, élancée comme une sainte de légende, enveloppée de sa robe aux longs plis, un nimbe de pureté autour de son visage, sa grâce intérieure dans l'accent attendri de sa voix. Son âme et sa taille avaient gardé leur jeunesse sous les épreuves, ses bandeaux brunis avaient toute leur sève, chose étrange! Jeune, elle semblait plus âgée que son âge; et son âge mûr l'avait rajeunie. Elle alliait la gravité et la jeunesse, comme les religieuses. Sa tige

n'avait pas fléchi, mais le calice était plein de la rosée des larmes.

Toute heureuse de ma joie à ce précieux manuscrit, elle m'ouvrit, un autre jour, son trésor. Elle vint, un matin, portant dans ses mains, comme une *Vierge* de Flandrin, un missel de poésie, un grand volume à la reliure la Vallière, aux fermoirs dorés. Elle avait un rayon de bonheur dans les yeux. C'était le beau manuscrit de *Jocelyn*, écrit pour elle par la main du poète, sur des feuilles de vélin glacé, aux années de félicité. Il y avait peu de ratures. La main avait suivi le vol de l'inspiration. Je feuilletais avec respect ce magnifique manuscrit du poème où notre jeunesse avait aimé et pleuré.

Hélas! ce trésor de poésie, elle ne devait pas le garder jusqu'à sa mort. Un jour de détresse, elle en fit le sacrifice. Elle se résigna à dire adieu à ce cher poème de sa vie heureuse, à le vendre pour venir au secours de l'homme qu'elle aimait. Un généreux financier l'acheta avec d'autres objets aimés, d'autres reliques. Heureux les Juifs, ils ont tous les trésors!

En ce mois de novembre, Lamartine, cruellement malade, était enchaîné sur son lit. Les tortures d'un rhumatisme suraigu déchiraient ses chairs. Mme de Lamartine veillait sans fin à les apaiser. Près d'elle, autour du grand malade, sa sœur, ses nièces groupées, tentaient de calmer les rugissements de douleur par la causerie, les lectures attrayantes, les baumes de l'esprit et du corps. Dans les intervalles d'apaisement, il me dictait des articles de sagesse de patriotisme pour *le Pays*; il élevait les mains comme un Juste d'Israël, entre les combattants près de se déchirer. Le souffle avant-coureur de l'orage du 2 décembre passait dans l'air. Puis la foudre éclata, la fatale nouvelle. Le pays indifférent ne se souleva pas, sauf quelques bandes isolées dans des villages. La république, abandonnée du peuple, tomba sous le coup d'État.

Lamartine écrivit, le 6 décembre, une noble protestation pour l'histoire, confiée à mes mains, et que j'ai publiée dans mes *Souvenirs*. C'était son dernier combat politique. « Les événements m'ont affligé, non surpris, écrivit-il à son ami, M. de Lagrange. » Mme de Lamartine l'honora dans sa défaite, et le vit plus grand dans l'infortune. Elle se rappela les paroles du *Voyage en Orient*, pour en couronner le front du noble vaincu : « Il y a eu toujours une sublime et héroïque harmonie entre la souveraine gloire, le souverain génie et la souveraine infortune. »

Charles ALEXANDRE.

La suite prochainement.

CHEZ PADDY[1]

6 *juillet.* — Mardi. J'ai quitté ce matin à neuf heures la maison hospitalière de Ballinacourty, pour me trouver au rendez-vous que m'a donné un des hommes les plus connus du sud de l'Irlande, M. Towsend Trench. Il paraît que les compagnies de chemins de fer irlandais participent à la détresse générale, ou du moins font de très peu brillantes affaires. Ce n'est cependant pas qu'elles aient sacrifié au vain luxe qu'on reproche tant aux nôtres. La station de Lydanagry, où je prends mon billet, se compose simplement d'un misérable hangar adossé à une toute petite maison, si petite, qu'on est tout surpris d'y voir tenir un grand jeune homme, très déguenillé, qui, à lui tout seul, remplit les fonctions de chef de gare, de cantonnier et de facteur. Comme chef de gare, il me vend un billet *Limerick single;* comme cantonnier, il court fermer la barrière et adresse quelques invectives à une douzaine de filles rousses aux jambes nues qui causent bruyamment de leurs petites affaires sur la voie; enfin, comme facteur, il s'empare de ma valise qu'il dépose sur la banquette du wagon, répondant à mon pourboire, en me souhaitant pieusement que tous les saints du paradis viennent m'y tenir compagnie. *Thank you, your honour and may the saints be with you, your honour!*

Si réellement ils y sont venus à sa prière, ils ont dû s'y trouver bien mal, car ces wagons sont d'une saleté dont rien n'approche : le drap, jadis bleu, des coussins, est déchiré dans cinq ou six endroits, le tapis est tellement en loques que l'idée me vient tout de suite, en voyant le conducteur du train, que c'est peut-être avec les vieux tapis hors d'usage de ces wagons que la Compagnie habille ses employés. J'insiste sur tous ces détails pour deux raisons. Les Anglais voyageant en chemin de fer, chez nous, ne manquent jamais de gémir sur la rapacité de nos employés et sur l'infériorité comme sur la saleté de notre matériel. Et puis, il y a toute une classe de Français qui se croient de grands voyageurs pour être allés une fois de Douvres à Londres, et ne perdent, non plus, pas une seule occasion de s'extasier sur l'admirable organisation des chemins de fer anglais. Ils ne sont, selon moi, supérieurs aux nôtres que sous un seul rapport, le transport des bagages. D'abord théoriquement

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août, 10 et 25 septembre 1886.

chaque voyageur a droit à 50 kilogrammes au lieu de 30 comme chez nous, ensuite, en réalité, cette latitude est presque illimitée, car on ne pèse jamais les malles, quelque lourdes qu'elles soient. Du reste, pour tout ce qui concerne ce service, leur système paraît consister à n'en point avoir. Le facteur qui a pris votre malle sur le cab la dépose dans le fourgon, souvent sans même y mettre une inscription. Vous n'avez aucune pièce constatant ce dépôt; à l'arrivée, le voyageur va simplement la désigner à un autre facteur qui la retire du fourgon sans plus de formalités. Quand cela réussit, et cela réussit apparemment le plus souvent, c'est admirable, car cela évite bien des formalités et bien des pertes de temps. Mais il me semble que bien souvent on doit perdre ses bagages, et quand cela arrive, je me demande sur quoi on peut baser sa réclamation.

A l'arrivée à Limerick, on me prévient que le train de Mallow, que je dois prendre, ne partira que dans une heure. J'en profite pour aller visiter la ville. Mon guide *Black's picturesque tourist in Ireland*, que j'ai feuilleté en route, m'apprend que cette ville compte actuellement 38 000 habitants, que son lard est renommé et qu'il s'y trouvait autrefois des fabriques de gants et des tanneries assez considérables. Il paraît que toutes ces industries sont, du reste, disparues ou en pleine décadence. Le lard de Limerick est battu par celui de Chicago; on ne fait presque plus de gants; et si on fait encore du cuir, ce n'est pas pour chausser les habitants, car il n'y a que les hommes qui aient des souliers et quels souliers! Toutes les femmes et enfants que je rencontre se contentent sagement et économiquement de marcher dans la boue sur la peau de leurs pieds.

Toujours, s'il faut en croire M. Black, et je n'ai aucune raison de douter de ses affirmations, la ville de Limerick offre aux voyageurs une foule de curiosités intéressantes. Il y a une grosse pierre qui fait la joie des antiquaires, parce que c'est sur cette pierre que fut signée, en 1691, une capitulation aux termes de laquelle Sorsfield, comte Lucan, qui tenait la ville, se rendit, avec les troupes irlandaises qu'il commandait, au général de Ginekle, qui en faisait le siège, pour le compte du roi Guillaume. Pourquoi ces malheureux Irlandais, qui sont de si admirables soldats, une fois qu'ils sont sortis de chez eux, qui chez nous ont formé cette admirable brigade irlandaise, laquelle contribua si brillamment à la victoire de Fontenoy, pourquoi ces mêmes Irlandais se sont-ils toujours fait battre, presque ignominieusement chez eux, quand ils combattaient *pro aris et focis?* C'est une des bizarreries les plus inexplicables de leur caractère national.

M. Black recommande encore de visiter la cathédrale catholique, un château en ruine, des ponts sur le Shannon et une foule d'autres

choses non moins curieuses. Malheureusement je n'en ai pu voir aucune; absorbé que j'ai été, dès ma sortie de la gare, par la vue d'un spectacle si émotionnant, si plein d'enseignements, que la curiosité du touriste a disparu devant l'attendrissement du philosophe.

C'est un fait bien connu dans l'histoire, que la destinée de certains peuples s'est souvent trouvée indissolublement liée à celle de certain végétal ou de certain animal. Ainsi il paraît prouvé que, sans les oignons d'Égypte, les Juifs seraient tous morts de misère et de chagrin, avant seulement d'avoir terminé la plus petite des trois petites pyramides de Giseh. Que seraient devenus les Arabes sans le chameau, et aussi sans le racahou qui, paraît-il, joua un si grand rôle chez eux avant d'envahir la quatrième page de nos journaux; supprimez aussi le phoque, et demain il n'y aura plus d'Esquimaux. Voilà pourquoi les poètes juifs et arabes ne sont jamais mieux inspirés que lorsqu'ils chantent les oignons et le chameau et que, si jamais les Esquimaux ont des poètes, ces poètes auront avant tout à consacrer leurs vers aux phoques.

Les Irlandais sont dans le même cas. C'est un proverbe chez eux que le pauvre homme n'a que deux amis : sa pomme de terre et son cochon. Aux jours de détresse, jours, hélas! si communs, la pomme de terre a quelquefois manqué, mais le cochon, jamais; aussi tous les historiens ont consacré des pages éloquentes à cet ami de la verte Érin. Ils l'ont décrit jouant avec les enfants de la maison, partageant leur nourriture après avoir partagé leurs ébats, partageant ensuite leur lit et, une fois mort, faisant encore bien vivre la famille après l'avoir égayée de son vivant. Il y a, paraît-il, une foule de poètes qui se sont inspirés de ce sujet et qui en ont tiré des ballades tout à fait attendrissantes. Hier, à Ballinacourty, j'avais déjà compris ces sentiments. Je les ai compris, ce matin, encore bien mieux au moment où j'étais sorti de la gare de Limerick.

C'était le jour du marché. Sur la place, devant moi, il y avait une centaine d'Irlandais, tous très ivres. S'ils avaient été seuls, ils n'auraient jamais pu se conduire. Heureusement, chacun d'eux s'était confié à son cochon qui le conduisait au moyen d'une ficelle qu'il tenait à la patte. L'homme se cramponnait à la corde, le cochon le menait doucement, s'arrêtant un peu, il est vrai, pour fouiller les tas d'ordures, souvent dévié de la route par les zigzags de l'homme, mais finissant toujours par suivre la foule; de temps en temps, l'homme, perdant l'équilibre, se raccrochait à la queue du cochon. Alors celui-ci criait, ce qui était bien naturel. Il aurait certainement pu se sauver bien facilement; mais il ne le faisait pas, tant il comprenait l'étendue de sa responsabilité.

Ils marchaient ainsi l'un suivant l'autre, jusqu'à la porte d'un

grand bâtiment; une enseigne flamboyante m'apprit que c'était une fabrique de lard! Arrivés là, on se séparait : l'homme recevait quelque argent, le cochon résigné lui adressait un dernier grognement affectueux, puis se mêlait à la foule de ses congénères, sans doute pour dissimuler son émotion. L'homme allait cacher la sienne au cabaret. C'était un grand spectacle.

M. le vicomte d'Arlincourt voulait absolument qu'on admirât l'histoire d'Ugolin dévorant ses enfants pour leur conserver un père. Combien plus beau lui paraissait le dévouement du cochon irlandais se faisant dévorer lui-même!

Dans la foule, j'ai trouvé quelques costumes nationaux; ceux que représentent les caricatures du *Punch*. De grands gaillards très maigres sont coiffés d'un chapeau haut de forme, les bords légèrement baissés; ils ont un habit à queue, en frise, et des culottes courtes. Il me semble que ce sont les riches qui sont vêtus de la sorte, ceux qui, à une époque quelconque de leur vie, ont pu se faire faire un habit. Les autres sont simplement couverts de guenilles sans nom.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les femmes, presque sans exception, sont nu-pieds. Mais, hélas! elles ne sont pas comme ces jolies mulâtresses de Bourbon qui ne se chaussent jamais par coquetterie, voulant conserver à leur pied sa jolie forme et à leur démarche une souplesse qu'elles jugent incompatible avec les bottines. Chez les femmes de ce pays-ci, la coquetterie semble ne pas exister. Ce qu'elles montrent n'est pas satisfaisant. Le pied est très grand et assez mal fait, la jambe découverte jusqu'au genou n'a presque pas de mollet; toutes sont sales à faire peur. Ce qui donne leur note caractéristique à leur costume, c'est qu'elles ont toujours un châle sur la tête; beaucoup le tiennent fermé d'une main devant la figure, comme les Liméniennes, ne laissant voir qu'un œil. C'est du reste ce qu'elles ont de mieux à faire, car elles ont souvent de beaux yeux que dépare d'ordinaire le reste de la figure.

Cependant j'ai tort de dire qu'elles sont laides, car elles ont une expression charmante. On ne voit jamais de ces petites figures passablement effrontées, mais si gentilles, qui sont si communes chez nous. Ici, la note dominante est une grande expression de tristesse, de douceur et de timidité qui a une certaine grâce. Mais vraiment les pauvres filles devraient bien faire comme les femmes corses, qui, lorsqu'elles vont au marché, passent toujours à gué dans le dernier ruisseau, avant d'entrer en ville; il me semble aussi qu'elles pourraient se peigner quelquefois, au lieu de laisser leurs cheveux dans un désordre qui n'a rien de commun avec l'art. Beaucoup ne les relèvent même pas, les laissant simplement tomber. L'Angleterre est la terre promise des associations charitables. On

devrait bien s'y occuper de cette question; et si grande est ma sympathie pour la verte Érin, que si quelque énergique *spinster* anglaise, comme il y en a tant, vient fonder une œuvre ayant pour but de distribuer des peignes aux jeunes Irlandaises, avec une instruction sous forme de *tract*, concernant la manière de s'en servir, je la supplie de vouloir bien m'inscrire sur la première feuille de souscription.

Si cette souscription réussit assez bien pour qu'on puisse aussi distribuer un peu de savon, cela serait bien heureux; mais il serait d'abord, je crois, nécessaire de changer profondément la nature des natifs. Les Anglais sont le peuple bien tenu, *neat*, par excellence. Les Irlandais sont précisément le contraire. Les employés de chemins de fer sont payés presque autant dans ce pays qu'en Angleterre. La différence de salaire est, paraît-il, plus que compensée par la moindre cherté de la vie. En Angleterre même, les *porters* sont toujours propres; ici, les chefs de gare sont guenilleux.

Le train qui allait m'emporter vers Mallow emportait aussi toute une famille d'Irlandais émigrants, composée d'un ménage et de deux ou trois enfants. Ces gens paraissaient relativement à leur aise. La femme portait une sorte de rotonde : je crois bien que cela s'appelle une rotonde, garnie de fourrure. Très préoccupée de son bagage, elle s'était approchée du pot de colle du facteur; à défaut du pinceau, elle avait trempé sa main pour remettre elle-même une étiquette à demi détachée; et puis, ceci fait, elle s'essuya la main sur son manteau, de l'air le plus naturel.

Pendant ce temps-là, le petit frère et la mère, probablement, qui restent, poussent de véritables mugissements. On m'explique que c'est la manière de pleurer de ce pays. Cela s'appelle un *wail*. Il en est question souvent, dans les poésies du cru. Personne, du reste, ne semble y faire grande attention.

Le pays que nous traversons n'a rien de bien remarquable. Il a la même physionomie que celui que j'ai vu, avant-hier, en venant de Dublin à Limerick. Nous descendons vers le sud. Du côté de l'est, l'horizon est borné par quelques collines. Mais la voie se déroule au milieu d'une grande plaine, qui me rappelle un peu la prairie américaine. Seulement ce qui distingue celle-ci, c'est qu'elle est sillonnée par une multitude de clôtures formées d'un relevé de terre entre deux fossés : la classique banquette irlandaise de nos steeple-chases. Presque pas d'arbres, de malheureuses petites maisons isolées montrent de loin en loin leurs toits de chaume et leurs murs blanchis à la chaux : très peu de cultures, quelques champs de pommes de terre et d'avoine. Ici encore, les prés ont une apparence bien misérable; tous auraient besoin d'être drainés;

cependant l'herbe doit avoir de bonnes qualités, car, à chaque instant, nous voyons de superbes chevaux qui partent au galop, effrayés par la locomotive : en revanche, le bétail est bien médiocre et très peu abondant, comme dans Queen's Courty, car, nulle part les herbages n'ont le nombre d'animaux qu'ils devraient nourrir.

J'ai pour compagnon de voyage, M. Sanders, un charmant jeune homme, qui est agent de plusieurs propriétés considérables dans les environs, et qui doit m'accompagner jusqu'à Mallow. J'ai eu soin, avant mon départ de Paris, de me munir de lettres de recommandation pour plusieurs de ces agents; pensant bien que ce serait par eux que je pourrais avoir les renseignements les plus précis sur l'état du pays. Pour comprendre l'importance de leur rôle, il faut se rendre compte de la manière dont est constituée la tenure du sol en Irlande.

La petite propriété n'y existe pour ainsi dire pas. On ne voit pas, du reste, comment elle aurait pu se former. Les domaines ont tous une importance relativement considérable; du moins, au point de vue de la superficie. Dans d'autres pays, cette constitution de la propriété aurait favorisé la grande culture. Il n'en a pas été de même ici, à cause de l'exubérance de la population. Les propriétaires tendaient toujours à augmenter l'importance des fermes, en en diminuant le nombre; mais ils n'y arrivaient jamais, parce qu'ils avaient à lutter contre les habitudes locales. Un fermier prenait une ferme de 25 hectares; puis, sans demander d'autorisation, il la partageait entre ses six enfants, en les mariant; et chaque ménage s'empressait toujours, sans autorisation du propriétaire, de construire, sur le lopin de terre qui lui était cédé, une petite maison. A chaque génération, la terre s'émiettait davantage; c'est ainsi qu'on arrivait à des tenures de un hectare et quelquefois moins, qui manifestement ne pouvaient pas nourrir une famille.

Dans ces conditions, l'administration d'une terre devient une chose très compliquée et moralement très pénible; car, à chaque instant, on est obligé d'employer des mesures de rigueur. Aussi tous les propriétaires irlandais, même ceux résidant, confient l'administration à des spécialistes qui s'appellent des « agents ». Ces « agents » sont de très grands personnages. Tout au plus trouverait-on, dans nos départements du Nord, quelques receveurs qui pourraient leur être comparés. Ils reçoivent généralement 5 pour 100 sur les fermages qu'ils encaissent; mais tous les frais de perception, etc., etc., sont à leur charge, et ces frais sont très considérables, car leurs recettes ont une telle importance, qu'ils ont souvent de véritables bureaux organisés. Au moins un de ceux auxquels je suis recommandé touche des remises dont le total est supérieur à

100 000 francs. Seulement, m'a-t-il dit, ses frais généraux lui en absorbent la moitié. J'ajoute que ces « agents » constituent une classe d'une honorabilité hautement reconnue, même par les *land-league*, qui sont cependant leurs adversaires politiques les plus acharnés. Leurs fonctions les obligent souvent, surtout depuis quelques années, à endosser la responsabilité de mesures qui paraissent très dures; et malgré cela j'ai constamment remarqué qu'ils étaient loin d'être aussi haïs qu'on pourrait le croire. Dans ces derniers temps, cela va sans dire, on a tiré bien des fois sur des « agents », plusieurs ont été tués. Presque tous exercent de père en fils depuis plusieurs générations, et ce qu'il y a de curieux, c'est que cette profession est si bien reconnue que les jeunes gens qui s'y destinent commencent par entrer en apprentissage chez l'un d'eux et payent même des sommes assez élevées pour recevoir cette éducation : on m'a cité un cas dans lequel un jeune homme avait dû payer 120 liv. st. (3000 fr.).

Bien peu administrent un seul domaine. La plupart en gèrent un assez grand nombre, d'importance très variable. Car, chose assez curieuse, des propriétaires, qui, chez nous, ne s'offriraient certainement pas le luxe d'un intendant, des gens n'ayant pas plus de 8 ou 10 000 francs de rentes ont presque toujours, dans ce pays, recours à un agent; ce qui, du reste, s'explique par les usages locaux dant nous avons parlé précédemment.

La plupart de ces propriétés sont substituées. Les propriétaires ne sont donc, à vrai dire, que des usufruitiers, la terre se transmettant de mâle en mâle par ordre de primogéniture, et aucun des titulaires ne pouvant l'aliéner. C'est ce qu'on est convenu d'appeler le droit d'aînesse, qui a existé à peu près partout en Europe, et qui, au point de vue économique, est loin d'avoir toujours donné de mauvais résultats; puisque nulle part l'agriculture n'a été aussi florissante qu'en Angleterre, et que le droit d'aînesse est appliqué plus rigoureusement chez nos voisins qu'il ne l'a jamais été ailleurs.

Ce qu'il y a même de plus curieux, c'est qu'une des causes de la misère de l'Irlande provient d'un usage qui s'est introduit, et qui, s'il ne restreint pas en principe ce droit, tend du moins à le rendre singulièrement onéreux. Presque tous les actes, par lesquels les majorats de ce pays sont constitués, donnent en effet au titulaire le droit de gréver à perpétuité l'héritage patrimonial de rentes à servir aux cadets et à leurs héritiers. Un propriétaire, ayant, par exemple, un bien substitué qui rapporte 100 000 francs, aura le droit, s'il a cinq enfants, de gréver ce bien, qui doit revenir à l'aîné, de quatre rentes de 9000 francs, qui formeront les légitimes des cadets. A la mort du père, l'aîné n'a donc plus, en réalité, que

80 000 francs de rentes, tout en conservant toutes les charges et les risques de l'administration. Supposez qu'il use du même droit; son fils n'en aura plus que 60 et ainsi de génération en génération, la fortune sera de plus en plus grévée, *encombrée*, comme on dit ici. Si l'un des titulaires est un homme économe ou qu'il fasse un beau mariage, il payera les hypothèques, et la terre se trouvera de nouveau reprendre sa valeur nominale; mais, dans le cas contraire, et malheureusement en Irlande, le cas contraire est la règle, la terre qu'on ne peut pas vendre, parce qu'elle est substituée, finit par être tellement chargée, que vienne une année mauvaise, où les fermages ne rentrent pas; et le propriétaire n'aura même pas de quoi payer les rentes qu'il doit, et sera obligé d'emprunter à d'énormes intérêts pour faire honneur à ses affaires.

On conçoit comment de pareilles habitudes aggravent la situation. Il y a en Irlande une *foule de propriétés qui payent encore des légitimes données à des cadets, il y a plus de deux cents ans.* L'argent qui a servi à les constituer a été constamment fourni par des capitalistes anglais. C'était, jusqu'à ces derniers temps, un placement très recherché par les capitaux. Tant que les fermages ont été en augmentant, tout allait bien. Mais, maintenant qu'ils diminuent, quand ils ne disparaissent pas tout à fait, on peut se figurer ce qui arrive. Je n'ose dire la majorité, mais je dis un grand nombre de propriétaires irlandais sont en réalité réduits à la banqueroute. Voici notamment un chiffre que je puis garantir, car j'ai vu les comptes de la propriété. La somme totale des fermages, le *rent roll*, de lord X*** s'élevait, il y a cinq ans, à 32 000 liv. st. (800 000 fr.), il a fallu consentir environ 4000 de diminutions. Le *rent roll* est donc de 28 000. Si les fermages étaient payés, et ils ne le sont pas, il resterait au propriétaire 500 liv. st. (12 500 fr.).

Il est facile de comprendre combien sont terribles les conséquences d'un pareil état de choses. La propriété dont je parle a été saisie. Les créanciers, des financiers anglais, qui n'ont jamais mis les pieds dans le pays, ont nommé un agent à eux. Peut-on raisonnablement espérer que ces gens, qui déjà ne touchent plus les intérêts de leurs avances, consentiront de bonne grâce à de nouvelles réductions?

Malheureusement, si les landlords ou leurs représentants se trouvent de la sorte dans l'impossibilité de faire les sacrifices que nécessiterait la situation, il faut convenir que, de leur côté, les Irlandais, ou du moins la *land-league*, prend souvent des mesures qui aggravent encore les choses. Les Irlandais se plaignent amèrement de l'absentéisme. L'autre jour, à Rathmins, sir Thomas

Esmond insistait sur ce fait, que sur une somme de 17 millions que représentent les fermages, plus de 6 millions de liv. st., soit 150 millions, sortaient chaque année d'Irlande, pour être dépensés en Angleterre. J'admets ce chiffre. Il est manifeste qu'un pareil drainage des capitaux est désastreux. Mais les meneurs de la *land-league* ne font-ils pas souvent tout ce qu'il faut pour l'augmenter. On m'en cite deux exemples très frappants.

Il y avait, ces années dernières, un régiment cantonné à Limerick. Le corps d'officiers en était très riche. Ces messieurs faisaient de très grandes dépenses dans la ville. Un beau jour, dans je ne sais quelle circonstance, le régiment manifeste hautement ses sympathies *anti-home-rulistes*. Immédiatement, il est *boycotté*, tous les fournisseurs refusent de servir, non seulement les soldats et les officiers, mais encore leurs familles. Les esprits s'aigrissent, des rixes journalières surviennent, et le ministre rappelle en Angleterre le régiment qui n'est pas remplacé; perte sèche pour la ville, 40 000 liv. st. (1 million). Est-il bien juste de reprocher cette mesure au gouvernement anglais?

Autre exemple : un officier irlandais, très riche, était venu s'établir à Bruree, tout près de Limerick. Il avait monté un équipage de renard sur un pied formidable; il avait cent ou cent cinquante chiens, trente ou quarante chevaux, soixante ou quatre-vingts gardes, domestiques ou employés de toute sorte. A la suite de quelques démêlés avec ses fermiers, la *land-league* le boycotte; à leur première sortie, tous ses chiens sont empoisonnés. Séance tenante, il renvoie tous ses domestiques, ferme sa maison et va s'établir dans le Northamptonshire; on calcule que le pays perd encore, de ce chef, 5 ou 600 000 francs. C'est un *absentee* de plus, à qui la faute?

Le malheur de la *land-league*, c'est qu'elle poursuit deux buts et que, souvent, pour atteindre l'un, elle est obligée de tourner le dos à l'autre. Les *land-leagueurs* ont d'abord la haine de l'Angleterre : ils lui font une guerre à outrance et par tous les moyens dont ils disposent. On comprend un peu ce sentiment quand on lit les atrocités commises par les Anglais dans ce pays, jusqu'à une époque relativement très récente. La vengeance est un plaisir divin, a dit un poète; mais la vengeance est généralement un plaisir très coûteux. Le tort des Irlandais, c'est de vouloir, en même temps, se venger et améliorer leur situation; il faut choisir : en chassant le châtelain de Bruree, ils se sont vengés, mais ils ont singulièrement empiré la situation de ce petit coin de l'Irlande, et ce qui est arrivé à Bruree est arrivé dans cent autres localités.

M. Sanders me quitte à Mallow, où nous arrivons vers une heure

et demie. Il est obligé d'aller dans un petit village des environs, où il procède à une éviction demain matin; il a requis une compagnie de constables, dont un détachement est venu de Limerick dans le même train que nous. Je me promène, pendant quelques instants, seul sur le quai, puis je vois venir à moi un homme de taille moyenne, trapu, soigneusement rasé, la figure toute jeune, sous des cheveux coupés très courts et déjà entièrement blancs; il se nomme : c'est M. Townsend Trench, pour lequel des amis communs, habitant Paris, m'avaient donné des lettres de recommandation, et qui avait bien voulu venir au-devant de moi, pour me conduire à sa demeure ordinaire, Landsdowne-lodge, à Kenmare, d'où il est absent depuis quelques semaines et où il veut bien revenir pour m'en faire les honneurs.

M. Trench est une des personnalités les plus connues de l'Irlande; son agence est l'une des plus considérables; les domaines qu'il administre représentent certainement la superficie d'un comté et sont situés dans les parties les plus agitées; aux yeux de cinq ou six mille fermiers et de leurs familles, il est donc l'incarnation du landlordisme; c'est lui qui assume l'odieux de toutes les mesures qu'il a fallu prendre dans la guerre qui sévit depuis quatre ans, et il n'a jamais cherché à décliner cette responsabilité. Dans toutes les enquêtes parlementaires où il a été appelé à déposer, il l'a toujours fait avec une netteté sans égale; de plus, il n'est pas catholique, il n'appartient même pas à l'Eglise établie; il est un des membres les plus actifs d'une secte particulière, celle des *Plymouth brothers*. Il ne lui manquait donc rien de ce qu'il fallait pour devenir la bête noire de tout le pays; cependant, chose bien remarquable et qui montre ce que vaut l'homme, de tous les agents, il est peut-être le moins détesté; on n'a jamais essayé de l'assassiner, ce qui, du reste, peut tenir aussi à ce qu'il passe pour un des meilleurs tireurs de l'Irlande; il n'a jamais été formellement boycotté, c'est-à-dire que la *land-league* ne l'a pas mis en interdit; il a même conservé des relations personnelles, presque amicales, avec plusieurs de ses principaux chefs. L'autre jour, à Dublin, M. Harrington, le secrétaire général de la *league*, quand il a su que j'allais être l'hôte de M. Trench, s'est mis à rire : « Oh! m'a-t-il dit, vous allez chez Trench, vous ne pouvez pas mieux tomber pour connaître l'autre côté de la question. Je l'ai beaucoup connu autrefois et j'ai conservé la plus grande estime pour lui, bien que nous n'ayons pas deux idées communes. Dites-le-lui de ma part. Et cependant vous savez le calembour qu'on a fait sur lui : *One Trench will be enough to drain all Ireland!* (*Trench* veut dire en anglais *tranchée*, fossé.) Un seul Trench suffit pour drainer toute l'Irlande. »

C'est sous la conduite de cet homme, d'une si haute valeur qu'il a su imposer le respect et même la sympathie à ses ennemis politiques les plus acharnés, que je vais visiter une partie du comté de Kerry, le plus agité de toute l'Irlande.

Nous prenons nos billets pour Killarney d'où nous irons en voiture à Kenmare, en traversant la partie la plus pittoresque du pays. Chaque année, une foule de touristes y affluent. Une excursion aux lacs de Killarney fait partie du programme obligatoire d'un voyage en Irlande.

Peu de temps après notre départ de Mallow, nous commençons à entrer dans un pays montagneux, et, chose rare en Irlande, où il n'existe presque plus de forêts, ces montagnes sont couvertes de quelques taillis. La ville de Killarney elle-même, qui a 6000 habitants, toujours au dire de M. Black, est construite tout près d'un lac. Comme nous avons une quarantaine de kilomètres à faire en voiture, pour arriver à Kenmare, nous entrons à l'hôtel afin d'y *luncher*. Le propriétaire vient faire ses doléances à M. Trench. Le pauvre homme voue aux dieux infernaux la politique, la *land-league*, et surtout les journalistes. Il y a eu tant d'assassinats dans les environs, tant d'outrages, comme on dit ici, les journalistes ont peint l'état du pays avec des couleurs si noires, que les touristes ont pris peur, et se sont envolés vers des pays plus tranquilles. Son hôtel est vide, ou à peu près. Il paraît si attristé, que je crois devoir lui adresser quelques consolations.

— Monsieur, lui dis-je, permettez à un étranger, bien désintéressé dans la question, de vous donner un conseil. Il faut en prendre votre parti. Évidemment vous devez renoncer au touriste timide; mais il existe, grâce à Dieu, d'autres variétés de touristes! Pourquoi n'exploiteriez-vous pas la situation pour attirer le touriste aventureux : celui qui aime à faire frémir ses voisins en leur racontant pendant l'hiver les dangers auxquels il a échappé, pendant ses vacances. Les hôtels de Naples sont toujours si pleins quand le Vésuve veut bien faire parler de lui, que, s'il faut en croire les chroniques, les aubergistes du pays se sont syndiqués, et ont promis une forte récompense au professeur Palmieri, un homme qui s'est fait une spécialité des volcans, s'il pouvait organiser des éruptions artificielles, sur commande du syndicat. A Ajaccio, un hôtelier de ma connaissance subventionne un bandit, le célèbre Bellacoscia, un homme superbe! qui, deux fois par semaine, quitte sa maison de Pentica pour aller s'établir dans une grotte très pittoresque, au-dessus de Boccognano, à portée de la gare. Là il reçoit les voyageurs. J'ai connu plusieurs vieilles Anglaises qui lui avaient acheté 5 louis le stylet avec lequel il

a vengé l'honneur de sa sœur; une autre, à laquelle il a donné une mèche de ses cheveux, lui a fait venir d'Angleterre un superbe waterproof pour ses courses dans le maquis. Tous ces petits profits se partagent amicalement entre l'hôtelier intelligent et le bandit; et tout le monde est content. Pourquoi ne feriez-vous pas de même? A votre place, je demanderais à M. Trench, ici présent, de vous faire une petite éviction toutes les semaines dans les environs. Il faudrait vous assurer que, dans le nombre des *évictés*, il y aurait toujours un vieillard d'apparence vénérable et quelques jolies filles qui pousseraient des *wails* harmonieux. Vous organiseriez des trains de plaisir. Pour 2 shellings, on aurait une éviction simple; pour 3, on verrait une vieille dame de quatre-vingt-dix ans arrachée de force de sa maison; pour 4, les policemen seraient reçus à coups de pierre. Croyez-moi, creusez cette idée. Elle contient peut-être la solution de la question irlandaise : car j'espère bien que vous donnerez de fortes indemnités à vos comparses!

L'hôtelier de Killarney m'a écouté avec un vif intérêt. Je l'ai entendu qui murmurait : *By jove! there is something in that.* Et après nous avoir donné un vigoureux *shakehands*, il nous a accompagnés jusqu'à la voiture où j'ai pris place avec M. Trench et son secrétaire, un grand jeune homme nommé Lewis.

— Vous n'avez pas peur de vous asseoir à côté de moi? me dit en riant M. Trench, nous allons passer dans quelques-uns de mes plus mauvais villages. Si on tire sur moi vous recevrez votre part de la charge.

— Bah! lui dis-je, tous les landlords que je connais ont déjà essuyé trois ou quatre coups de fusil. Vos boys me semblent bien maladroits!

— *All's right! Drive on, Dick!* votre revolver est chargé, Lewis?

— Oui, monsieur, le voilà.

— Ah! je vais toujours changer les cartouches du mien.

Voilà comme on voyage dans le comté de Kerry en l'an de grâce 1886.

Je n'étais, du reste, pas au bout de mes étonnements. A peine avions-nous fait quelques pas que M. Trench me montre une énorme construction que nous laissions sur notre droite.

— Voyez-vous ce château là-bas, me dit-il, c'est l'habitation de lord X***. Il y a trois ans, à la suite d'une discussion avec ses fermiers, il a été prévenu que son château était condamné. On devait le faire sauter avec de la dynamite. Le gouvernement a envoyé vingt constables qui y sont encore. Dix montent la garde pendant le jour, et autant pendant la nuit. Cela coûte 50 000 francs par an au gouvernement.

— Croyez-vous réellement que si on les retirait, le château sauterait ?

— J'en suis absolument convaincu, la dynamite est toute prête.

Un instant après, nous quittons la route pour entrer dans un beau parc qui s'étend sur le bord du lac.

— Descendons, me dit M. Trench, je vais vous montrer les ruines de l'abbaye de Muckross.

Devant nous, sur une petite éminence, je vois un grand mur percé d'une fenêtre ogivale, que je reconnais tout de suite, car tous les wagons des chemins de fer d'Irlande sont ornés de photographies qui la représentent. L'abbaye a été fondée, paraît-il, en 1440. Il n'en reste plus que quelques tours et un petit cloître très curieux au centre duquel a poussé un magnifique *yero-tree* (*if*). Les bas-côtés de la chapelle servent encore de cimetière aux membres de certaines familles. Au demeurant, ces ruines me semblent inférieures à la réputation qu'on leur a faite.

Au moment où nous allons remonter en voiture, un bonhomme sort en courant :

— C'est 2 shellings par personne, Votre Honneur! me crie-t-il.

— Est-ce que vous nous prenez pour des touristes, par hasard? lui répond Trench, qu'il n'avait pas vu d'abord.

Le bonhomme le salue jusqu'à terre en riant, et puis, sans insister, il court à une voiture pleine d'Américains qui arrive.

— Tenez, regardez le château, continue Trench, il a été bâti par le père du propriétaire actuel, M. H. de Muckross; il y a dépensé 40 600 livres sterling, quelque chose comme un million de vos francs. Tout ce que vous voyez dépend de la terre. Elle rapporte 250 000 francs. Mais c'est encore une terre encombrée, comme nous disons. Elle a été saisie par les créanciers, et le propriétaire actuel, M. H., est maintenant en Amérique. Il était officier, il a été obligé de donner sa démission et travaille, comme clerc, chez un attorney de New-York. Savez-vous avec quoi on entretient les allées et on remet des ardoises au toit quand il en manque?... Avec les shellings que ce pauvre vieux fait payer aux touristes pour leur raconter des histoires sur l'abbaye! Voilà où nous en sommes en Irlande!

La route s'élève peu à peu contournant les montagnes qui dominent le lac. Ces montagnes sont couvertes de belles futaies de hêtres, de sapins et même de quelques chênes.

— Vous voyez, me dit Trench en me les montrant, il y a de beaux arbres, n'est-ce pas? Les sapins du Canada et de la Norwège nous arrivent maintenant à si bon marché, que le peu d'arbres que nous avons ne valent même plus le prix de l'abatage. Ce qui est, du

reste, bien heureux pour ceux-ci. Les seuls cerfs qui restent en Irlande sont ici. De temps en temps on en chasse un pour faire plaisir aux touristes. Au bout d'une heure l'animal prend l'eau dans un des lacs. On recouple les chiens, et le cerf en est quitte pour un bain!

A mesure que nous montons, le paysage devient plus joli. A nos pieds, à droite, nous voyons se dérouler le plus grand des lacs de Killarney, tout couvert de petites îles, qui, de loin, ont l'air de véritables bouquets de verdure. Le torrent qui coule au fond de la vallée alimente les trois ou quatre autres. Nous les contournons successivement. Peu à peu les bois disparaissent, et la montagne apparaît hérissée de gros rochers gris.

Ce pays si âpre n'est cependant pas désert. Partout où les rochers ont retenu un peu de terre végétale, on voit un petit champ, et puis, en cherchant bien, on finit par distinguer une pauvre petite hutte. Il y a des gens qui végètent là.

J'avise une de ces maisons, non loin de la route, entre nous et le torrent. Je demande à M. Trench la permission de la visiter.

— Attendez, me dit-il, j'irai avec vous. Dites-leur que vous êtes Français et donnez-leur 1 shelling. Comme cela vous serez sûrement bien reçu.

Nous descendons par un sentier de chèvre. J'insiste sur ce point que les détails que l'on va lire sont strictement exacts et que tous les chiffres ont été pris sur les lieux mêmes.

La maison devant laquelle nous nous trouvons a 8 mètres de long et 5 de large. L'un des pignons est formé par la paroi verticale d'un gros rocher auquel elle est adossée. L'autre pignon et les deux murs latéraux sont en pierre sèche. Les murs n'ont que 1^m,80 de hauteur, mais le toit, assez raide, fait que l'intérieur est suffisamment élevé.

Ce toit est formé de quelques bottes de joncs et de mottes de gazon qui reposent sur une douzaine de mauvaises perches. Il n'y a ni cheminée, ni fenêtre, ni plancher. La fumée s'échappe comme elle peut par un des nombreux trous de la couverture. Le peu de jour qui pénètre ne peut venir que par la même voie. On piétine dans la boue. L'âtre, dans lequel brûlent quelques mottes de tourbe, est représenté par quatre ou cinq grosses pierres mises en rond. L'ouverture qui sert de porte doit donner constamment passage à tous les vents, car il n'y a pas trace de fermeture quelconque. En fait de mobilier, je ne puis découvrir qu'une marmite, une sorte d'arrosoir, un vieux lit de fer tout effondré, sur lequel est jeté une mauvaise couverture et qui se trouve à gauche de la porte, entre celle-ci et le rocher; à droite, il y a un lit de camp formé de quelques planches supportées par des piquets.

La famille qui nous entoure se compose d'un homme de quarante ans environ, de sa femme, de sa belle-mère, qui a soixante-dix-sept ans et est aveugle, et de quatre enfants de dix à deux ans. Je n'ai jamais vu, dans aucune partie du monde, de misère pareille. L'homme est couvert de guenilles auxquelles, à la rigueur, on peut donner le nom de vêtements. Il a des souliers. Dans ce pays toute la culture se fait à la bêche. Pour bêcher, il faut avoir des souliers. C'est pour cela que les hommes sont toujours les seuls de la famille à être chaussés; mais ce qui défie toute description, ce sont les loques sans nom dont sont affublées les femmes et les enfants. La vieille, qui est aveugle, comme je crois l'avoir déjà dit, n'a qu'une chemise et un jupon qui lui vient à peine aux genoux. Ces deux vêtements sont dans un tel état qu'en réalité elle est à peu près nue. Quand elle veut marcher, elle se traîne de rocher en rocher pour ne pas tomber, en tâtant le sol avec ses pauvres pieds tout sillonnés de coupures. L'autre femme est habillée à peu près de même. Deux des enfants, les plus petits sont tout nus. Ce sont encore eux qui semblent les mieux. Ce qu'il y a de terrible, c'est qu'à voir la peau terreuse, les joues creuses et les traits tirés de tous ces gens, il est manifeste qu'ils souffrent de la faim.

Comment pourrait-il en être autrement? Quand le mari peut avoir de l'ouvrage, il travaille sur la route et gagne 1 shelling; mais il n'est occupé qu'assez rarement, et cet argent-là sert à payer le loyer. Toute la famille doit donc vivre sur le produit de deux vaches et sur la recette du champ de pommes de terre. Je demande à aller le visiter.

A quelques pas de la cabane, un banc de rochers s'élève en relief sur le flanc de la montagne, le plateau ainsi formé arrêtant les terres que les pluies font descendre du sommet, sa couche végétale est là un peu plus épaisse qu'ailleurs. C'est ce plateau qui a été défriché. Je le mesure. Il a 57 mètres de long sur 26 de large. Notez qu'à 7 ou 800 mètres à la ronde, c'est le seul endroit cultivable.

On me montre ensuite les vaches, ce sont deux malheureuses petites bêtes efflanquées, de la race du pays, ce qu'on appelle des *kerry cows*, elles sont maigres comme le cheval de l'Apocalypse et prennent des attitudes de chamois sur les rochers des environs. Je me demande ce qu'elles peuvent bien y trouver à manger.

Notre homme a bâti lui-même sa maison. Du reste, cela n'a pas dû lui prendre bien du temps. Son propriétaire lui donne donc seulement le joli champ que nous venons de voir et le droit de vaine pâture pour ses deux vaches; et pour tout ce bel établissement, qu'il appelle pompeusement une ferme, le malheureux paye 3 livres sterling (75 francs par an).

Ce prix-là est absolument grotesque; mais supposons qu'il ne paye rien du tout, admettons qu'on lui fasse cadeau de tout cela; un champ de 57 mètres sur 26 ne peut ni fournir de la nourriture à une famille de six ou sept personnes, ni fournir du travail à un homme. Or il n'y a dans le voisinage aucune industrie qui puisse occuper cet homme. S'il était propriétaire, au lieu d'être fermier, quand même il n'aurait pas un sol d'impôts ni de loyer à payer, lui et sa famille devraient donc encore mourir de faim, je défie bien tous ces messieurs d'O'Connell-Street de me prouver le contraire. A quoi arrivera-t-on donc en le faisant propriétaire? On l'attachera à ce sol comme à un boulet, et ce sol ne peut pas le nourrir. Au moins, dans l'état des choses actuelles, il pourrait s'en aller s'il avait du bon sens.

Rien de drôle, s'il est possible d'employer ce mot en parlant de choses aussi tristes, comme la manière dont se passe cette petite enquête. M. Trench est entré le premier dans la maison, en brandissant son *shillalaph*, d'un air dégagé. Les deux femmes, accroupies dans un coin, près du feu, n'ont pas bougé; la plus jeune nous lance seulement un regard oblique :

— Bonjour madame! *Good morning, ladies!* Comment cela va-t-il? dit M. Trench.

Un grognement pour toute réponse.

— Voilà un gentleman français qui voudrait voir votre maison. Vous savez bien qui sont les Français!

— Ah! Votre Honneur! glapit la vieille. Là, j'ai entendu parler des Français! que la sainte Vierge Marie soit avec eux! Est-ce qu'ils ne viendront pas bientôt? Quand ils seront là, nous serons moins malheureux! Dieu les bénisse!

La jeune faisait chorus. On entendait un feu roulant de pieuses éjaculations : à chacune desquelles M. Trench répondait dévotement, mais à tue-tête, *Amen!* C'était un vacarme à ne pas s'entendre. La vieille surtout était terrible, tant ses cris étaient perçants. Alors de temps en temps, Trench se retournait, tapait un grand coup par terre avec son bâton et criait, toujours avec une grande politesse : *Whist! my dear madam! Whist!* J'avais toujours entendu dire que *Whist!* voulait dire silence. Il paraît que c'est vrai : seulement ce n'est pas en anglais, c'est en irlandais. Mais je n'ai jamais vu rien d'aussi étrange qu'une conversation ainsi menée.

Elle a, du moins, le mérite de nous mettre dans les meilleurs termes avec la famille; résultat auquel ne nuit pas, d'ailleurs, la distribution de quelque 6 pences que nous faisons. Aussi les femmes nous reconduisent jusqu'à la voiture, en nous accablant des bénédictions les plus bruyantes.

— Voyons, dis-je à M. Trench, dès que nous sommes un peu éloignés, expliquez-moi comment vous pouvez demander 75 francs de location à un malheureux, pour moins d'un are de très mauvaise terre, pour un droit de vaine pâture absolument illusoire, car vous avez vu dans quel état sont ces vaches?

— Permettez-moi d'attendre quelques instants, avant de vous répondre, me dit-il.

Dix minutes après, nous arrivons à un tournant de la route qui, parvenu au sommet du contrefort que nous longeons depuis Killarney, tourne brusquement à gauche et redescend dans une autre vallée, encore plus sauvage que la première, et où l'on ne voit plus un arbre. Les noms de ce pays-ci sont si diaboliques que j'évite autant que possible de les écrire, parce que je prévois qu'il faudra renvoyer les épreuves quatre fois de suite à l'imprimerie, avant d'obtenir de MM. les protes qu'ils les reproduisent tels qu'ils s'écrivent. D'ailleurs, les neuf-dixièmes des lecteurs français renonceraient à les lire. Ainsi la vallée que nous venons de remonter s'appelle Coom-a-Dhuv; le dernier lac que nous avons vu est le Loc-an-bric-Dearg; la montagne en face est Cromag-lan; et le col par lequel nous passons, d'une vallée dans l'autre, porte le doux nom de Derrygarriff. Une vieille parente à moi s'extasiait toujours sur l'entêtement que mettent les Anglais à dire *pocket-handkerchief*, quand il serait si simple de prononcer « mouchoir de poche ». Au fond, sans aller aussi loin que cette respectable dame, je ne puis m'empêcher de trouver que cela doit être bien fatigant, à la longue, d'avoir à prononcer des mots pareils et que cela complique bien l'existence.

Nous sommes donc à Derrygarriff, puisque Derrygarriff il y a. A droite de la route se trouve une horrible maison en pierres sèches, d'où sort une vieille femme, très sèche aussi, non moins guenilleuse que celles que nous venons de quitter. En la voyant, Trench se renfonce brusquement dans la voiture. Elle se précipite vers nous en criant d'une voix lamentable :

— Un petit sol, Votre Honneur! Que la bienheureuse Vierge soit avec Vos Honneurs!

— Amen! rugit Trench, en se montrant tout d'un coup.

La vieille recule épouvantée.

— Dites-moi donc, madame Finnigau, pourriez-vous me dire qui vous a autorisée à établir des sous-locataires sur vos terres?

— Sainte Vierge! Mère de Dieu! dit Mme Finnigau stupéfaite, mais prenant tout de suite un air aimable, et c'est ce bon monsieur Trench! Que Dieu le protège! Cela fait du bien aux yeux de le voir. Et moi qui l'avais pris pour un touriste!

— Je m'en aperçois bien, continue Trench, et vous n'avez pas honte de mendier, vous qui avez à ma connaissance 500 livres (12 500 fr.) déposées à la banque de Kenmare? Mais vous ne m'avez pas répondu. Qu'est-ce que c'est que ce fermier *undertenant* que vous avez établi sur vos terres?

— Oh! monsieur Trench! Nous accuser de sous-louer nos terres. Sainte Mère de Dieu! jamais. C'est un pauvre homme qui a voulu s'établir là; alors, ne pouvant pas le chasser, et puis, ayant pitié de lui, nous l'avons pris comme domestique (*care-taker*), et nous nous payons des terres qu'il occupe en le faisant travailler sur les nôtres et aussi sur la route, parce que mon mari a l'entreprise de la route. Votre Honneur! il faut bien que les pauvres s'aident entre eux, Votre Honneur!

— Ah! parfaitement, je vois ce que c'est, dit Trench. *Drive on, Dick!*

Puis, se retournant vers moi :

— Comprenez-vous, maintenant? Vous venez d'entendre cette vieille drôlesse vous expliquer, en deux mots, le système des *undertenants*, encore une des plaies de l'Irlande, et dont on nous rend responsables. Finnigau, son mari, nous a pris une ferme d'une trentaine d'hectares; il a, de plus, un droit de pâture sur la montagne; autant qu'il m'en souvient, il paye 15 ou 20 livres de fermage, vous voyez que c'est assez modéré, et la preuve que nous ne lui louons pas trop cher, c'est qu'il fait de belles économies, malgré les mauvaises années qu'on vient de traverser. Du reste, c'est un homme actif, intelligent et horriblement avare. Vous voyez dans quelle maison il vit, et pour rien au monde il ne voudrait l'améliorer, parce que sa femme et ses enfants ne manquent jamais de demander l'aumône aux touristes et qu'il faut, avant tout, les apitoyer; seulement, sans nous rien dire, il sous-loue ses terres, vous venez de voir un de ses fermiers, il en a peut-être trois ou quatre autres, cachés dans différents coins, et vous avez vu quel prix il leur demande! Et ses fermages ne sont jamais en retard, ils sont même payés d'avance, parce qu'il a soin de se les faire payer en journées de travail.

Notez que la chose est formellement interdite : par son bail, d'abord; par la loi ensuite. Pour ne pas avoir de difficultés, ce malheureux est censé son domestique, il peut donc être renvoyé, du jour au lendemain, de la maison qu'il s'est construite.

Que voulez-vous faire à cela? Assurément, je pourrais le renvoyer? Mais il faudrait lui faire une sommation; puis mettre sur pieds une compagnie d'infanterie, renvoie des pierres et de la boue, de la population; risquer une bataille dans laquelle un ou

deux hommes seraient tués, et me faire traiter de tyran par les journaux. De temps en temps, quand les abus sont par trop criants, je fais un exemple. Mais, en temps ordinaire, je ferme les yeux.

Mon Dieu ! continua-t-il, je sais bien ce qu'on nous reproche. On nous dit, d'abord, que les propriétés ont été autrefois confisquées à leurs légitimes propriétaires. Admettons que ce soit vrai. Il y a trois ou quatre cents ans que les faits auxquels on fait allusion se sont passés. Mais ces anciens propriétaires comment avaient-ils eu ces terres? Par droit de conquête, le plus souvent, sinon toujours. En quoi la conquête crée-t-elle un droit plus légitime que la confiscation?

D'ailleurs, je nie absolument que toutes les propriétés de ce pays aient pour origine des confiscations. Nous sommes, en ce moment, sur les domaines de lord Landsdowne, le gouverneur actuel du Canada. Il a ici 100 000 acres; 40 000 hectares, d'un seul tenant. Or voici comment ses biens sont venus dans sa famille.

Vous voyez combien les terres sont mauvaises. Il y a deux cents ans, le pays était absolument désert. Dans ce temps-là, toutes les montagnes que vous voyez si nues étaient couvertes de forêts : elles ont servi, au siècle dernier, à alimenter des forges au bois. Un des ancêtres du marquis actuel vint s'établir ici et en obtint la concession, à condition de le mettre en valeur. Il amena, à ses frais, deux colons. C'est lui qui a bâti la ville de Kenmare, où nous allons; elle appartient encore tout entière à sa famille. Plus tard, en récompense de ses services, il reçut le titre de comte de Landsdowne.

Ainsi, c'est lui qui a créé la propriété. Elle n'existait pas avant qu'il vînt dans le pays. La terre était aussi déserte que peut l'être le Groënland, à l'heure qu'il est; c'est lui qui a mis le sol en valeur, c'est lui qui a amené les ancêtres de tous les gens qui habitent ici. Je ne dis pas qu'il existe, en Irlande, beaucoup de propriétés ayant la même origine que celle-ci. Mais y en a-t-il, au monde, une seule qui ait une origine plus légitime et plus respectable?

Maintenant peut-on dire que les propriétaires n'ont pas fait assez pour leurs terres. Assurément certains ne sont pas, sous ce rapport, à l'abri de tous reproches. Mais, pour beaucoup d'autres, l'accusation est très injuste. Cette terre-ci n'a jamais rapporté plus de 15 000 livres; elle n'en rapporte pas 7 actuellement. Or, depuis que je l'administre, j'y ai dépensé plus de 25 000 livres (625 000 fr.) en améliorations de toutes sortes, et, j'ajoute, en améliorations complètement improductives pour le propriétaire, puisque les revenus ont toujours été en décroissant. Voyez sur votre gauche cette petite maison, je l'ai construite l'année dernière pour un fermier dont

j'étais très content et que je voulais encourager. Elle m'a coûté 120 livres (3000 francs), or le fermage, qui n'a pas été augmenté d'un sol, est de 350 francs.

Regardez maintenant, là-bas, ce groupe d'abominables masures qui sont toutes pareilles à celle que nous avons visitées tout à l'heure. Un autre de mes fermiers avait six fils. Il leur a abandonné la moitié de ses fermes en les établissant. Chacun d'eux, lors de son mariage, s'est bâti une maison, et il y vit, en cultivant le douzième de la ferme primitive, qui était de 12 hectares environ. Tout cela s'est fait sans notre permission. Ils ont chacun cinq ou six enfants. Voilà donc 12 hectares de terres, et de mauvaises terres, auxquelles on demande la nourriture de quarante-cinq ou de cinquante personnes, et cela dans un pays qui n'est, en définitive, propre qu'à l'élevage du bétail, comment pouvaient-ils ne pas mourir de faim? On me répond que dans certaines parties de la Chine, la terre nourrit encore plus de monde. C'est qu'apparemment le climat et les terres y sont meilleurs que chez nous. Ici, c'est impossible; quand on a traité avec le premier fermier, on a calculé qu'une famille de cinq ou six personnes pouvait vivre sur la ferme : il veut maintenant en faire vivre quarante ou cinquante! Il y a une limite à la production de la terre, et cette limite est dépassée.

Il faut toujours en revenir là! Notre malheur, c'est que nous n'avons pas d'industrie. J'ai tout fait pour tâcher d'en acclimater une ici, jamais je n'ai pu y parvenir; j'ai demandé à un géologue très distingué de venir examiner les ressources que pourrait offrir le pays. Il est reparti, au bout de huit jours, en me disant qu'il me volerait mon argent en restant plus longtemps. Il y a bien un peu de fer : mais comme nous n'avons pas de charbon pour l'exploiter, on ne peut songer à en tirer parti.

Je me suis retourné d'un autre côté. Si nous n'avons pas les matières premières, nous avons du moins la main-d'œuvre à bon marché. Nous avons pensé que peut-être y aurait-il moyen de l'utiliser en fondant une industrie ayant pour but de produire des objets employant peu de matières premières. Nos compagnies de chemin de fer font venir d'Angleterre tout leur matériel. Je me suis adressé à des capitalistes anglais, nous avons fait faire des études pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de fabriquer ce matériel en Irlande. Quelles que fussent les combinaisons adoptées, même en calculant tout au plus bas, jamais nous n'avons pu trouver le moyen d'arriver à faire rendre plus de 3 pour 100 aux capitaux engagés. Et maintenant, d'ailleurs, qui serait assez fou pour venir établir une industrie dans un pays où on est à la merci d'un pouvoir occulte et irresponsable comme la *land-league*, qui, par exemple, a

pu souvent empêcher des navires de charger ou de décharger, uniquement parce que leurs armateurs avaient enfreint quelques-uns de ses ordres. Supposez une usine boycottée du jour au lendemain, que deviendront les actionnaires?

L'état de choses actuel ne peut pas durer, cela est trop évident. Est-il admissible, par exemple, que le gouvernement dépense indéfiniment 50 000 francs par an, pour entretenir les vingt policemen chargés de monter la garde autour du château que je vous montrais tout à l'heure? Il serait plus simple et plus économique de laisser les nationalistes le faire sauter, sauf à indemniser le propriétaire. Mais il y en a dix autres qui sont dans le même cas.

Où est le remède? Malheureusement, nous n'en voyons guère. M. Gladstone, d'accord avec la *land-league*, en propose un. Ils veulent exproprier les landlords et rendre les paysans propriétaires. Mais examinons quelles seront les conséquences pratiques de cette mesure. Prenons, par exemple, le cas du fermier dont nous parlions tout à l'heure. Voilà trois ans qu'il n'a pas payé un sol de son fermage. Lui et ses quarante enfants ou petits-enfants en sont-ils plus riches? Ils meurent de faim : et s'ils meurent de faim, c'est qu'ils veulent absolument se nourrir tous des produits de 12 hectares de terres très médiocres. Supposez le propriétaire de ces 12 hectares, en quoi la situation sera-t-elle changée? Cela rendra-t-il la terre meilleure ou le climat moins pluvieux?

Du reste, il ne serait pas longtemps propriétaire. Dans chaque village, il y a déjà un prêteur sur gages, chez lequel s'accumulent tous les meubles des paysans, et qui, souvent, leur achète leurs récoltes sur pied. Tous doivent à l'épicier et au marchand d'engrais, les chapeaux que les femmes portent le dimanche sont tous achetés à crédit, trois mois après que leurs terres seront à eux, ils auront trouvé moyen de les hypothéquer au double de leur valeur.

D'ailleurs, est-il bien sûr qu'ils désirent devenir propriétaires, autant qu'on veut bien le dire? Cela ne me semble pas du tout prouvé. Dès que les principales dispositions du *land act* ont été connues, un des landlords dont je gère les propriétés m'a écrit pour me dire qu'il m'autorisait à traiter sur ces bases avec tous ses fermiers. Il en avait plus de huit cents! Je les ai tous mis en demeure d'accepter : tous, sans une seule exception, ont refusé.

Quelques-uns m'ont cependant dit qu'ils consentiraient à traiter, mais les conditions qu'ils m'indiquaient étaient absolument inacceptables. Jugez-en :

Ils voulaient qu'on prît pour base non pas les fermages réduits déjà par la commission gouvernementale qui, cependant, les a déjà réduits, en moyenne, de 25 à 30 pour 100, mais ces mêmes fermages

encore réduits de 25 pour 100. Puis, au lieu de multiplier ce chiffre par 20, comme le veut le *land act*, pour arriver au prix d'acquisition, on l'aurait multiplié par 12 ou 13.

Ainsi le propriétaire d'une terre rapportant, il y a cinq ans, 10 000 fr., et valant, à cette époque, environ 200 ou 240 000 fr., a d'abord vu ses fermages réduits de 2500 fr. Aux termes du *land act*, le prix d'expropriation aurait donc été de 7500 fr. × 20 = 150 000 fr., il avait donc déjà perdu un capital de 50 à 90 000 francs : j'étais autorisé à accepter ce chiffre.

Mais on m'offrait de diminuer le revenu primitif encore de 25 pour 100. Nous tombions donc à 5000 francs et puis de multiplier ces 5000 francs par 12 = 60 000 francs. C'était donc admettre qu'en cinq ans la propriété avait perdu les trois quarts de sa valeur.

Or, sur les neuf dixièmes des propriétés irlandaises, les charges dépassent, et dépassent de beaucoup généralement le quart du revenu moyen. Neuf fois sur dix l'indemnité d'expropriation ne suffisait donc pas à amortir les dettes. Il n'en entrait pas un sou dans les poches des malheureux propriétaires. Franchement, peut-on s'étonner qu'ils se refusent à souscrire à leur propre ruine?

Pendant qu'il me parlait, je regardais le pays que nous traversions. Un artiste lui trouverait un certain charme : mais, aux yeux d'un agriculteur, l'aspect en est lamentable. Partout des montagnes rocailleuses et toutes nues, car nous ne voyons plus un arbre depuis que nous avons passé Derrygarriff. Les eaux dénudent chaque jour davantage les gros blocs schisteux qui se montrent de tous les côtés et entraînent la mince couche de terre végétale dans les tourbières qui occupent le fond des vallées. Le déboisement a encore été un très grand malheur pour ce pays-ci. Je demande à M. Trench s'il a jamais essayé de faire des plantations.

— Replanter ! me dit-il, d'abord, comme je vous l'ai déjà dit, le bois n'a aucune valeur, à cause de l'importation des bois du Canada et de Norwège, ensuite si je replantais ces montagnes, les fermiers s'empresseraient de se plaindre à la *land-league* de ce que je prive leurs bêtes de leurs pâturages : et puis mes plantations ne résisteraient pas longtemps : ils ont tous des chèvres et vous savez ce qu'il faut de temps à un troupeau de chèvres pour détruire une plantation. Si je voulais replanter ces montagnes ou simplement les exploiter d'une nouvelle manière, il faudrait que je commençasse par renvoyer les fermiers. C'est ce qu'a voulu faire M. Adair. Et vous savez comment cela a tourné.

Je connaissais cette histoire de M. Adair, qui fit, il y a quelques années, un bruit énorme en Irlande et en Angleterre. C'est une des plus typiques qu'on puisse citer. Elle montre combien, dans ce

malheureux pays, l'exercice le plus élémentaire des droits de propriété peut amener de complications.

M. Adair avait acheté, en 1859, le domaine de Darryveigh, dans le Quen's County. C'était un pays très montagneux et très pauvre. La culture était presque nulle. Les fermiers avaient seulement quelques vaches et des chèvres.

A tort ou à raison, M. Adair crut que l'élevage des moutons donnerait de bons résultats. Mais, pour l'organiser, il fallut remanier les fermes, ce qui occasionna un vif mécontentement dans la population. Un beau jour on s'aperçut que les moutons disparaissaient comme par enchantement. Les paysans disaient qu'ils étaient morts de froid dans la montagne, et on en trouva effectivement un assez grand nombre crevés au fond des précipices ; mais les bergers de M. Adair soutenaient que beaucoup avaient dû être volés, et des perquisitions faites par la police confirmèrent ces dires, car on acquit la preuve qu'un certain nombre avaient été mangés. Les tribunaux admirent ce fait, car ils condamnèrent les communes à payer à M. Adair d'assez fortes indemnités, ce qui, naturellement, envenima singulièrement les relations. Finalement, un soir, le berger chef ne rentra pas d'une course qu'il avait faite dans la montagne. On retrouva son corps. Il avait été assassiné, et les paysans secondèrent si peu la police que jamais l'assassin ne put être découvert.

L'exaspération de M. Adair fut à son comble. C'était près du village de Glenveigh qu'avait eu lieu le crime. C'était déjà dans ce village qu'on avait retrouvé les traces des moutons volés. Il déclara qu'il considérait tous les fermiers de Glenveigh comme moralement responsables de ce qui s'était passé et qu'il entendait les renvoyer tous.

Quand cette décision fut connue, le prêtre et le ministre protestant lui écrivirent une lettre collective, ils lui représentaient combien les conséquences d'une pareille décision pouvaient peser lourdement sur des innocents, et ils lui demandaient de ne pas donner de suite à ses projets.

M. Adair répondit que sa décision était irrévocable, tous les fermiers de Glenveigh partiraient. Toutefois, reconnaissant ce qu'avait de fondé l'observation de ses correspondants, il déclara qu'il était prêt à donner, sur un autre point du domaine, de nouvelles fermes, dont la jouissance serait garantie par des baux, à tous ceux des anciens fermiers qui lui apporteraient une lettre de recommandation signée de l'un ou de l'autre de ces messieurs.

Je ne puis m'empêcher d'insister sur les moindres détails de cette histoire, parce qu'ils nous révèlent, à nous autres Français, une situation à laquelle nous ne pouvons rien comprendre. Je prends

tous ces détails dans *New-Ireland*, le livre très intéressant de M. Sullivan, un des hommes les plus éminents du parti nationaliste irlandais; c'est M. Gray, le directeur du *Freeman's journal*, qui m'a conseillé de le lire, en me disant que c'est un des ouvrages les mieux faits qui existent sur l'Irlande. Je suis convaincu que l'auteur a eu la ferme intention de raconter les faits d'une manière impartiale, mais enfin s'il y a un peu de partialité dans son récit, ce n'est évidemment pas pour M. Adair, dont il déclare la conduite épouvantable.

Eh bien, voici les faits! M. Adair croit qu'un petit village habité entièrement par ses fermiers est un foyer de voleurs : et il a de bonnes raisons de le croire, puisque la police lui en donne la preuve; de plus on lui tue un de ses serviteurs, et tout semble indiquer que le meurtrier, s'il n'est pas de ce village, est du moins connu de ses habitants. Il m'est impossible de trouver que, dans ces conjonctures, M. Adair n'a pas agi très sagement, et j'ajoute que ses propositions au ministre et au curé me semblent indiquer beaucoup de modération.

Mais je vais plus loin. A quel propriétaire, en France, n'est-il pas arrivé de réunir trois fermes en une seule, simplement pour diminuer les bâtiments ou pour rendre plus avantageuse l'exploitation? Pour en arriver là, il a fallu renvoyer deux fermiers. Qui est-ce qui osera soutenir que l'action qu'on a faite en les congédiant était criminelle? Et y a-t-il un progrès possible si l'on admet cette théorie? Mais continuons l'histoire de Glenveigh.

M. Adair adressa donc en bonne et due forme, à tous les habitants de Glenveigh, la sommation d'avoir à évacuer leurs maisons. Pas un ne le fit. Tout, au contraire, faisait prévoir qu'on rencontrerait une vive résistance sinon active du moins passive. Selon l'usage, M. Adair se présenta donc devant les autorités de Dublin, et ayant affirmé sous serment qu'il estimait qu'il y aurait danger pour les hommes chargés de l'éviction à remplir leur mandat, il demanda à ce qu'ils fussent protégés par la police. Et les autorités partageaient si bien cette manière de voir qu'on mit sur pied un véritable corps d'armée pour lui prêter main-forte. On réunit deux cents constables auxquels vinrent se joindre trente soldats et un officier de la garnison de Dublin.

C'est le 8 avril que commencèrent les opérations : ici, je traduis textuellement :

« Quand on fut arrivé à Lough-Barra, la police fit halte. Le shériff, accompagné d'une faible escorte, se dirigea vers la maison d'une veuve nommée Mme Award, âgée de soixante ans, qui vivait avec ses sept enfants, six filles et un garçon.

« Obligé de remplir ses pénibles fonctions, le shériff entra dans la maison et mit en possession l'agent de M. Adair. Immédiatement, six hommes, engagés à cet effet, commencèrent à démolir la maison. La scène qui s'ensuivit est indescriptible. Le désespoir de la malheureuse veuve et de ses filles devint de la frénésie. Étendues par terre, elles semblaient d'abord avoir perdu toute connaissance; mais, se relevant bientôt, elles firent entendre cette terrible lamentation irlandaise qu'on appelle l'*Irish wail;* toute la vallée en résonna...

« ... Tous les habitants fondaient en larmes...

« ... Ce ne fut que le soir du mercredi que l'éviction fut terminée. Avant de quitter pour la dernière fois sa maison, un vieillard de quatre-vingts ans s'agenouilla et embrassa le seuil de la porte. Sa femme et ses enfants l'imitèrent.

« ... Le soir, le spectacle devint particulièrement lamentable. Aucun de ces malheureux n'avait encore pu se résigner à s'éloigner des ruines de leurs maisons. Ils avaient allumé des feux et bivouaquaient sous une pluie battante, en s'abritant de leur mieux le long des haies... »

M. Sullivan raconte ensuite qu'une souscription fut immédiatement ouverte. Les fonds arrivaient de toute part. Une association irlandaise d'Australie écrivit notamment qu'elle offrait de se charger de toutes les dépenses du voyage, si ces malheureux voulaient émigrer. Ils s'étaient déjà dispersés. Cependant on parvint à retrouver les traces de tous. Quelques-uns étaient morts : un homme, nommé Bradley, était devenu fou.

Quand on eut réuni tous ceux qui voulurent partir, ils se rendirent d'abord au cimetière pour y arracher, sur les tombes de leurs parents, quelques brins d'herbe qu'ils voulaient emporter avec eux comme souvenir. Leur curé, le révérend M. Fadden, les accompagna jusqu'à Liverpool. Ce jeune prêtre n'avait cessé, depuis leurs malheurs, de leur témoigner un dévouement admirable.

« ... J'étais sur le quai de Dublin, continue M. Sullivan, quand ces infortunés s'embarquèrent pour quitter la terre d'Irlande. Je priais Dieu qu'il daignât, dans sa miséricorde, les dédommager des malheurs qu'ils avaient soufferts. Six mois après, je reçus une lettre de M. O'Grady, qui m'annonçait que tous étaient arrivés à bon port et qu'ils débutaient dans la colonie avec toutes les chances de succès... »

Tout cela est assurément fort attendrissant : mais enfin la moralité de l'histoire, si elle ne comporte rien, c'est que ces gens, qui étaient très malheureux en Irlande, sont maintenant riches et prospères en Australie, et que, si on leur offrait de revenir à Glenveigh, ils refuseraient probablement tous.

Mais si M. Sullivan, avec le produit de son livre, achète une maison, comment s'y prendra-t-il pour renvoyer ses locataires, s'il lui prend la fantaisie de changer les aménagements intérieurs? Voilà ce que je voudrais savoir : et si ce vieillard de quatre-vingts ans craignait tant de s'expatrier, pourquoi ne demandait-il pas au révérend O'Farren un mot pour M. Adair, qui lui aurait donné un peu plus loin une ferme où il serait mort en paix?

Vers six heures, nous arrivons à Kenmare. C'est un joli petit port situé au fond d'une des plus profondes de ces innombrables baies qu'ont déchiquetées les grandes lames de l'Atlantique dans la côte ouest de l'Irlande; elles y font des rades qui seraient bien utiles pour le commerce... s'il y en avait un. Sur la place principale, je devrais dire unique, s'ouvre une grille par laquelle nous entrons dans un beau parc au milieu duquel s'élève une de ces petites maisons anglaises qui sont insensées, car elles se composent de cinq ou six maisons accolées l'une à l'autre sans rime ni raison, mais qui sont charmantes. Celle-ci se cache sous un épais manteau de plantes grimpantes à travers lesquelles brillent les grandes vitres des *bow windows*. C'est Landsdowne-lodge, l'habitation que le marquis de Landsdowne met à la disposition de son agent.

L'intérieur est non moins charmant que l'extérieur. Le vestibule est orné d'une foule de bois de cerfs et d'élans, trouvés dans les tourbières et étonnants de conservation; j'en avais déjà vu de superbes, l'autre jour, chez sir Croker Barrington. A gauche, s'ouvre la salle à manger où nous retrouvons, à huit heures, quelques habitants de Kenmare, auxquels M. Freisch veut bien me présenter. Le plat de résistance est un splendide saumon que l'un de ces messieurs a pêché deux heures auparavant. La conversation est des plus gaies et des plus intéressantes, mais vraiment, en entendant ce qui se dit, on croit rêver. Ainsi, j'apprends que, pour me faire honneur, ces messieurs ont bien voulu venir dîner hors de chez eux, mais que c'est tout à fait une exception et qu'ils ne savent pas trop s'ils n'auront pas à s'en repentir. Personne n'ose plus sortir le soir de peur d'un coup de fusil. L'un d'eux, un employé du domaine, vient d'apprendre qu'il allait probablement être boycotté à cause d'une affaire d'éviction à laquelle il a été mêlé. Il pense que le lendemain le boucher lui refusera de la viande, mais il s'en console en pensant qu'il a du biscuit et quelques boîtes de conserves.

Après le dîner, nous allons fumer dans le bureau de M. Freisch. Je m'assois à côté d'un guéridon sur lequel on a posé une bougie, et j'y dépose ma tasse de café.

— Pardon, cher monsieur, me dit un des convives, moitié riant, moitié sérieux, mais vous avez tort de vous mettre là. Vous le voyez!

Si on tirait sur nous par la fenêtre, vous pourriez être attrapé. Tenez, permettez-moi de pousser un peu votre fauteuil. Là! vous êtes très bien. Et puis vous avez sous la main, pendus au mur, un revolver chargé et un tomahawk; ce sont des armes excellentes. Tâtez le fil du tomahawk. Sur la cheminée, il y a aussi un *bowie-knife;* il y a des gens qui préfèrent le *bowie-knife*, moi, j'aime mieux le tomahawk! mais celui-là est très bien aiguisé.

Je remercie avec effusion ce monsieur si aimable. La conversation devient générale. On cause armes. Chacun tire de sa poche un revolver et défend chaudement son système. On s'accorde à trouver trop petit le revolver de M. Freisch, qui est assis de l'autre côté de la cheminée, à cinq ou six pas de moi.

— Ah! lui dit-on, vous avez beau être le meilleur tireur du pays. Vous avez tort d'avoir une arme aussi courte; elle ne peut pas avoir de justesse; à dix pas vous manqueriez un homme.

— Je ne serais pas sûr de mon coup! s'écrie M. Freisch; vous allez voir.

Là-dessus j'entends un tapage effroyable; je distingue trois détonations, un bruit de verre brisé, et puis je sens, sur mon col et ma tête, une foule de petites piqûres comme si tous les archers de Lilliput étaient en train de tirer en salve sur moi.

Croyant à une attaque de fenians, je bondis sur le tomahawk, j'empoigne le revolver d'une main et, retranché derrière mon fauteuil, j'attends les événements.

C'était simplement M. Freisch qui venait de tirer sur la bougie à 1 pied de ma tête. Les deux premiers coups avaient simplement cassé la bobèche; le dernier avait coupé la bougie, et les trois balles avaient été se loger dans une boîte de plumes d'acier qui se trouvait sur une étagère; elles avaient volé en l'air et puis étaient retombées dans mon col. De là les piqûres.

Après avoir vivement félicité le maître de la maison, les convives ont pris congé de nous. Nous les avons cependant reconduits jusqu'à la porte. Là, chacun a saisi son shillalagh de la main gauche, son revolver de la droite, et s'est mis en route pour regagner son logis, en ayant soin de contourner tous les massifs à distance respectueuse. Quant à nous, après les avoir suivis de l'œil pendant un instant, nous avons soigneusement barricadé la porte; après quoi on m'a conduit dans une chambre superbe où je me suis endormi dans un lit excellent.

Mais quel drôle de pays!

E. DE MANDAT-GRANCEY.

LE DERNIER BAL
DE LA SAISON[1]

III
TROIS RENDEZ-VOUS

Quand on se mit à table, les physionomies étaient sereines et ne portaient plus la trace de préoccupations pourtant si récentes. La comtesse avait accueilli avec une véritable satisfaction, de la bouche de Germaine, la nouvelle que l'idée du bal de lundi était abandonnée. Si l'on se souvient que c'était devenu la volonté du comte, on comprendra qu'il y avait peut-être là un argument suffisant de philosophie pratique. Germaine ne s'était pas refusé la petite habileté de l'employer, en disant, d'un accent de triomphe, qu'elle avait obtenu cette renonciation de son père. D'ailleurs, puisque Germaine ne voulait pas se produire avec le vicomte de Sannois, la comtesse n'avait aucun désir de se donner, sans but, la fatigue et les embarras d'une fête. Déjà vraiment fatiguée, elle avait dormi la grasse matinée, elle avait à compléter les savantes recherches d'une toilette pour laquelle la présence de sa fille aurait été un peu gênante. Elle ne songea ni à la retenir pour la questionner, ni à lui reprocher de ne s'être pas montrée plus tôt.

Rassurée de ce côté, Germaine put se rendre, moins malaisément qu'elle n'aurait cru, le visage souriant qui lui était habituel. Le comte admirait cette transformation rapide, et n'apportait aussi que de la bonne humeur au repas de famille. Il se réservait pour la confidence promise, dont il avait hâte de faire naître l'occasion. Seul, Gaston semblait être demeuré soucieux. Son attitude ordinaire était assez sérieuse pour que sa mère ne le remarquât pas.

Il ne se passa rien de particulier qui mérite d'être mentionné, pendant le repas. On parla des courses du surlendemain, auxquelles ne pouvait manquer d'assister la comtesse. On parla du prochain départ et des nouvelles qu'on avait reçues du château. Il ne fut plus question du bal projeté. Puis on gagna le petit salon, où étaient les journaux du matin, la bande encore intacte, et les lettres apportées par le courrier à l'adresse de la comtesse, qui n'avait pas

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1886.

eu le temps de les lire et les ouvrait assez nonchalamment. Il y avait de nombreux prospectus presque aussitôt rejetés. Puisque l'usage de ces distributions dispendieuses se continue et même se répand de plus en plus, il faut bien cependant qu'il soit reconnu productif pour les industriels. On s'avise aujourd'hui, afin de forcer à y jeter au moins les yeux, de les enfermer sous des plis honorés du timbre postal de 15 centimes, et Dieu sait le nombre des *propriétaires* qui offrent ainsi d'approvisionner les caves parisiennes de vins excellents, garantis d'une pureté immaculée, à un prix fabuleux de bon marché! Il y avait les annonces hyperboliques des sociétés financières de nouvelle formation, avec leurs amorces si alléchantes pour l'espèce incorrigible des naïfs. Il y avait les avis de naissances et de mariages, et les convocations, hélas! quotidiennes aux cérémonies funèbres ou les avis mortuaires qui les suivent. Il y avait enfin deux ou trois véritables lettres. Le comte, qui avait déjà pris connaissance des siennes, parcourait le *Figaro*. Gaston lisait une revue, Germaine servait le café.

— Devinez la nouvelle! s'écria tout à coup la comtesse. Décidément, ma pauvre Germaine, tu restes la dernière et il y a de quoi te guérir de ton obstination.

— C'est un mariage? dit Germaine.

— Oui, et de qui?

— Est-ce un jeune homme ou une jeune fille?

— Les deux, je suppose.

— Vous savez ce que je veux dire. Dois-je chercher parmi les jeunes gens que je connais..... ou les jeunes filles?

— Parmi les jeunes filles.

— Et je connais beaucoup celle dont il s'agit?

— Assez pour qu'on m'en fasse part avant que ce soit ébruité.

J'ignore si Germaine crut deviner. Elle se contenta de répondre, non sans une certaine émotion :

— Nommez-la, ma mère. La plupart de mes amies sont mariées, et je ne connais plus de jeunes filles à qui je m'intéresse particulièrement.

— Comment, pas même ta cousine Clotilde?

— Clotilde se marie? s'écria Germaine toute rougissante, en déposant la tasse de café qu'elle tenait et faillit laisser choir.

— Clotilde se marie? répéta Gaston d'une voix vibrante.

— Qu'y a-t-il là d'extraordinaire? dit le comte. Elle a vingt-quatre ans, de la fortune, et elle est ornée de toutes les vertus. Pas très jolie, je vous l'accorde, mais si les laides ne se mariaient pas...

— Le monde serait moins laid, interrompit la comtesse, et je ne vois pas que ce fût un dommage.

— Cela n'a rien d'extraordinaire en effet, reprit Germaine. Je ne

sais pas pourquoi je m'étais habituée à la pensée..... que Clotilde pourrait coiffer sainte Catherine, comme moi. J'ai beaucoup d'amitié pour elle, quoiqu'elle ne m'ait pas donné signe de vie depuis deux ans, et je souhaite de tout mon cœur qu'elle fasse un bon mariage, pourvu que je sois dispensée d'y assister.

— Justement, ta tante t'invite.

— En vérité? une politesse tardive, qui ne la compromet guère, cette chère tante. Les excuses ne seront pas difficiles. Et, s'il vous plaît, quel est l'heureux mortel qui va devenir mon cher cousin?

— Toutes les perfections réunies, naturellement, c'est ta tante qui me l'écrit, et elle en paraît fort glorieuse. Une belle fortune, un homme accompli, un voisin de campagne... mais je ne crois pas me tromper de nom, c'est celui que ton frère voulait inviter à notre bal manqué, M. de Rabelles...

— Clotilde épouse M. de Rabelles? s'écria Germaine en se précipitant sur la lettre que tenait sa mère. C'est donc pour cela qu'il est revenu de ses voyages, et il est sans doute à Paris, occupé de ses emplettes. Ah! je comprends maintenant que ma tante m'invite à la noce, bien que ce ne soit peut-être pas généreux. Je ne suppose pas cependant, ajouta Germaine avec amertume, qu'elle ait consulté pour cette invitation M. de Rabelles, que ma présence pourrait gêner.

— Pourquoi cela? dit la comtesse étonnée. Tu le connais donc beaucoup?

Germaine fut confuse de son agitation, qu'elle s'efforça de calmer.

— Je l'ai vu il y a deux ans, répondit-elle, et l'on parlait déjà de ce mariage. J'avais cru que c'était un projet abandonné, ce qui a causé ma surprise. A la réflexion, c'est fort simple, et toutes les convenances y sont bien. Ma mère, permettez-vous que je lise la lettre de ma chère tante?

— Tant que tu voudras. Elle ne contient pas autre chose, sinon des vœux bien tendres pour que je lui en annonce bientôt autant à ton sujet.

— J'en suis profondément touchée.

Germaine lut avidement la lettre. Elle éclata tout à coup :

— Ma tante nomme M. Christian de Rabelles. Ce n'est pas son nom.

— Elle doit le savoir mieux que toi, observa judicieusement la comtesse.

— Christian de Rabelles? dit le comte. Passe-moi la lettre. Oui, je lis bien distinctement Christian. Comment, c'est cet excellent Christian qui deviendrait mon neveu? le plus digne garçon du monde.

Germaine, stupéfaite, gardait le silence. Ce fut Gaston qui lui vint en aide.

— Je suis certain, dit-il, que le jeune homme que j'ai connu, qui est du Dauphiné, que j'ai rencontré hier, se nomme Bernard. A moins qu'il n'ait deux noms... Pensez-vous, mon père, que ce soit lui ?

— Mais non, répondit le comte en riant bruyamment, ce doit être son oncle, et je remarque que ma chère belle-sœur évite d'annoncer l'âge de son futur gendre. Vous faisiez un coq-à-l'âne. Christian de Rabelles est mon contemporain et non pas le vôtre. Nous étions au collège ensemble. Il manque un peu de fraîcheur et de cheveux. Heureusement, nous ne sommes plus au temps de Samson, et ce n'est pas le cheveu qui fait l'homme. Mon camarade Christian va donc être mon coquin de neveu, par la grâce de Clotilde? D'ailleurs, toutes les perfections réunies, en effet, même une dont on ne parle pas, car il peut offrir à Clotilde dans sa corbeille, si elle est de dimensions suffisantes, trois enfants tout venus, bientôt grands comme père et mère, et je souhaite que le présent fasse passer le futur. Il a tant pleuré sa femme qu'il mérite, en vérité, d'être consolé par une autre. Ma chère belle-sœur a oublié de mentionner ce petit appendice des trois enfants. Ce n'est pas à moi qu'elle le cachera.

— Ni à personne, je pense, ajouta la comtesse, et je ne vois pas qu'il y ait sujet d'être si glorieuse.

Grâce à la révélation des cinquante printemps et des trois enfants de Christian de Rabelles, il se trouva que l'annonce du mariage de Clotilde causait à chacun des membres de la famille une allégresse pure, exempte de tout sentiment de déplaisir, de toute jalousie comme de tout blâme, ce qui ne se voit pas souvent en pareille occurrence. Mais l'allégresse était bien diversement nuancée.

La comtesse échappait à une humiliation, ce qui aurait suffi pour être une joie. Elle avait de plus la joie véritable de plaindre cette pauvre Clotilde, sacrifiée à un vieux veuf si bien pourvu. Elle était impatiente d'adresser ses félicitations. Elle se proposait d'y introduire une allusion délicate à l'appendice, afin de montrer qu'elle ne l'ignorait pas, en vantant intrépidement les qualités sérieuses de Clotilde, assez raisonnable pour être jugée digne de la mission qui allait lui être confiée. Le comte était encore en gaieté à la pensée d'acquérir pour neveu son camarade Christian, dont il s'amusait à décrire les innocentes manies avec une bienveillance un peu railleuse. Il avait été frappé des émotions successives de Germaine, dont le visage s'était éclairci. Son impatience, à lui, était de hâter la confidence promise, et il soupçonnait bien quelque mystère. Gaston, qui en savait davantage, n'en était que plus discret. Il se contentait de s'associer intérieurement à la satisfaction qui rayonnait dans les yeux de sa sœur. On conviendra que

celle-ci, qui depuis deux ans souhaitait ardemment d'apprendre le mariage de sa cousine, et qui venait d'être si ébranlée en l'apprenant, avait désormais de bonnes raisons de ne s'en point affliger. Elle projetait aussi d'adresser le jour même à Clotilde son compliment, ou plus exactement peut-être ses vœux. Elle n'y comptait mettre aucune malice, et se serait bien gardée de l'allusion dont la comtesse n'était pas de force à se priver. Elle demeurait cependant anxieuse et troublée. Comment Bernard, qu'elle savait si loin, pouvait-il être déjà de retour? C'était trop tôt, et il y avait là par trop d'à-propos pour que le problème ne restât pas inquiétant. Puis elle réfléchissait à l'invitation d'aller assister à la noce de Clotilde, à cette noce où serait sans doute Bernard, puisque pour lui ce serait celle d'un oncle et d'un voisin. Je crois bien qu'en ce moment, malgré toutes ses tendresses de sœur, elle ne pensait guère à Estelle de Bessancourt.

Gaston y pensait-il? Ou, plus désintéressé, n'était-il préoccupé que de Germaine? Il intervint tout à coup dans la conversation par une diversion inattendue.

— Pourquoi, s'écria-t-il, ne danserions-nous pas lundi, afin de célébrer joyeusement l'annonce du mariage de Clotilde?

— Comment, dit la comtesse, tu reviendrais à cette folie?

— Ç'a été l'idée de Germaine, puis celle de mon père, et c'est maintenant la mienne. En moins de vingt-quatre heures, c'est un curieux enchaînement. Il y a là du providentiel, et ce bal de lundi doit être écrit là-haut, ainsi qu'on l'assure des mariages.

— Il n'y a donc que moi dont on ne demande pas l'avis?

— Pardon, ma mère, nous le sollicitons tous, et il est bien clair que nous ne pouvons pas nous passer de votre gracieux assentiment. Mais qui sait? Avant la fin de la journée, pour achever le cercle, ce sera peut-être devenu votre volonté personnelle, quand j'y aurai renoncé à mon tour. En attendant, avez-vous une grave objection à laisser, comme on dit en diplomatie, et comme je vous en supplie, le protocole ouvert?

— Ma plus grave objection est que, dans ces tergiversations, nous aurons encore perdu un jour, et que demain il sera décidément trop tard pour nous préparer.

— A un impromptu? Il n'est jamais trop tard. A ce soir la résolution définitive, à demain samedi l'exécution rapide. Nous nous y mettons tous et ne faisons pas autre chose. Dimanche, nous nous reposons, suivant le précepte. Rien ne vous empêchera d'aller au grand prix. Je parie que lundi vous aurez peine à suffire aux demandes d'invitation, et qu'à partir de midi vous les refuserez, faute de place. C'est très élégant de refuser. Vous consentez, n'est-ce pas, mon père?

— Je n'ordonne plus, mais je consens toujours, dit le comte.

— Et toi, Germaine?

— Puisque la décision ne doit être prise que ce soir...

— D'accord, et en dernier ressort par ma mère. C'est bien convenu, elle ordonnera, et nous lui obéirons tous. Nous avons la journée pour délibérer, et pour vaquer chacun à nos affaires. Là-dessus, j'ai les miennes, et je sors. Je veux être libre demain, transformé en agent chorégraphique aux ordres de ma mère, avant de l'être, lundi, en danseur. J'ai notamment à choisir un bijou quelconque pour Clotilde. Une tyrannie fort impertinente de l'usage. Parce qu'il plaît à ma chère cousine d'épouser son voisin sans me consulter, me voici condamné à de la dépense, et de plus à l'ennui pire encore de courir les boutiques de joailliers. Je vous demande un peu quel plaisir je trouve à cela.

— C'est vrai, dit la comtesse. Je ne pensais pas que je vais avoir aussi mon cadeau à faire. Le plus pressé est que j'écrive, et par le retour du courrier, un morceau de littérature sentimentale qui a besoin d'être soigné, en témoignant la joie bien vive que je ne ressens pas : une autre tyrannie de l'usage.

— Et moi, dit le comte, il faut que j'adresse mon compliment à mon futur coquin de neveu, ce vieil original de Christian. Mais j'avoue que cela m'amusera.

— Et moi, dit Germaine, que j'adresse le mien à Clotilde. Je suis fâchée de savoir le détail de la petite famille.

— En es-tu vraiment bien chagrine? reprit Gaston d'un ton qui n'était pas exempt de malice. Permets-moi de n'être que médiocrement touché de ton affliction. Je gage que tes félicitations n'en seront pas moins sincères.

Germaine rougit, et l'on s'ébranlait quand la comtesse s'écria :

— A propos, que répondre quant à l'invitation à la noce?

Germaine rougit davantage.

— Ma chère amie, dit le comte, commencez par accepter. La politesse est toujours d'accepter, sauf à découvrir ensuite un empêchement, ou à l'inventer. Moi, je ne puis guère en avoir un. Il est difficile que je ne sois pas dans les honneurs, témoin officiel de la catastrophe. Je suis prêt à m'offenser si l'on ne me désigne pas. Je vais donc sanctionner le second bonheur de ce digne Christian! J'avais déjà, il m'en souvient, sanctionné le premier, comme ami, il y aura bientôt un quart de siècle.

Tous se levèrent. Tous étaient pressés, et cependant c'était à qui ne donnerait pas le signal et l'exemple de la sortie. Chacun semblait désirer un aparté, sans vouloir le demander, ou vouloir peut-être en empêcher un autre. Le comte avisa son café qu'il avait laissé refroidir. Ce fut un prétexte pour rester, en savourant lente-

ment le liquide. Avec ou sans prétexte, personne ne bougeait. La comtesse s'impatienta enfin.

— Germaine, dit-elle, tu vas me suivre dans ma chambre... pour m'aider à composer ma lettre.

Elle se retira en lançant à sa fille un regard qui était un appel impérieux.

— Eh bien, Gaston, dit le comte, qui s'impatientait aussi, tu ne sors pas?

— Mon père, j'aurais désiré, avant de sortir, entretenir un moment Germaine.

— Tu as causé toute la matinée avec elle. Ce pourrait être mon tour.

Gaston se retira. Le comte et sa fille restèrent enfin seuls.

— Mon père, dit Germaine, que de choses j'ai à vous conter! Ce sera long, et ma mère qui m'attend!

— C'est juste. Ici, d'ailleurs, nous ne serions pas à notre aise, et les murs auraient des oreilles. Sois prudente. A deux heures et demie nous irons nous promener ensemble.

Germaine présenta son front à baiser. Elle se dirigea fort troublée vers la chambre de sa mère. Il y avait un vestibule, où elle rencontra Gaston, qui l'attendait.

— Ma grande affaire, dit-il à voix basse, est d'aller à la recherche de Bernard de Rabelles. Il faut absolument que je le trouve, n'est-ce pas?

— Mon frère chéri, je n'aurais pas osé te le demander.

— Tu avais tort. Quand pourrai-je te parler?

— A six heures, au fond du jardin. J'ai à te conter l'histoire d'Estelle... ou à l'entendre, ajouta Germaine à voix plus basse encore.

Gaston s'esquiva sur la pointe du pied, et Germaine frappa légèrement à la porte de sa mère.

On n'était qu'au milieu de la journée, Elle n'avait pas eu d'autre événement que l'annonce assez vulgaire du mariage d'une cousine, qu'on n'avait pas vue depuis deux ans, avec un veuf quinquagénaire, ce qui ne semblait pas fait pour exciter de vives émotions. Elle devait se terminer par une décision, de nature assez vulgaire aussi, concernant l'impromptu d'une sauterie. Pourtant cette demi-journée avait été passablement remplie. L'autre moitié s'annonçait comme devant l'être encore davantage. Germaine avait déjà, en perspective, trois rendez-vous mystérieux, de ceux dont la jeune fille la plus modeste n'a pas à rougir, sans compter les rencontres de l'imprévu.

IV

Vanitas vanitatum.

Le seul ni le principal motif pour lequel la comtesse avait impérieusement mandé sa fille n'était pas le désir de la consulter sur la rédaction de sa lettre de félicitations. Elle avait été naturellement très frappée de l'agitation de Germaine, à la première annonce du mariage d'un M. de Rabelles. Cette agitation n'avait cessé que par l'explication d'un quiproquo, pour faire place à une satisfaction visible, mais encore soucieuse. Il existait un autre M. de Rabelles, un contemporain de Gaston, que celui-ci avait connu, que Germaine paraissait connaître davantage, et que ne connaissait pas la mère de Germaine, ce qui autorisait, chez la comtesse, plus que de la curiosité.

— Assois-toi, ma fille, dit-elle d'un ton assez sévère. Tu m'as manqué de confiance et il y a des choses que tu me caches.

Les reproches n'ont jamais été un bon moyen pour attirer les effusions des confidences. Germaine se contenta de répondre :

— Pardonnez-moi, ma mère, je croyais devoir les cacher à tout le monde, et j'aurais voulu pouvoir me les cacher à moi-même.

— Les as-tu confiées à ton père?

— Jamais.

Ce seul mot, dit d'une voix ferme, commença d'apaiser singulièrement la comtesse. Il fut heureux que Germaine eût encore le droit de le prononcer; c'était bien fortuit, et il convenait qu'elle se hâtât. Deux heures plus tôt, il s'en était fallu du son d'une cloche; deux heures plus tard, Germaine aurait été sans défense. Au moment présent, elle ne mentait pas et pouvait dire : Jamais.

— Et à ton frère? continua la comtesse d'une voix déjà bien adoucie.

— Ce matin même, par hasard, dans sa chambre, où je n'étais pas entrée pour cela; je me suis trouvée un peu entraînée. Hier, j'aurais pu vous répondre encore : Jamais.

La comtesse fut de plus en plus soulagée.

— Ma chère enfant, dit-elle, je ne trouve pas mauvais que tu causes avec Gaston, qui doit être de bon conseil... pour les autres. Ce pauvre Gaston! Je gage qu'il a aussi quelque secret, que tu sais peut-être...

— Que j'ignore, s'empressa d'interrompre Germaine.

La jeune fille rougit aussitôt, envahie d'un scrupule. Elle ajouta en semblant se reprendre :

— Je le soupçonne comme vous, ma mère; je vous proteste que je n'ai jamais eu de lui la moindre explication.

Si Germaine pouvait répondre ainsi, c'était bien un peu de sa

faute. Par bonheur, la comtesse ne s'aperçut pas que c'était une sorte de rectification; autrement elle aurait sans doute insisté, en interrogeant sur le secret de Gaston, ce qui eût embarrassé Germaine. La jeune fille aurait voulu être discrète, sa mère l'eût pressée en s'irritant peut-être, le temps aurait marché, le comte serait venu enlever Germaine pour la promenade annoncée, et nul ne peut dire quel eût été le sort du bal de lundi, ni quelles suites aurait eues cette histoire. Bien des destinées, même des destinées de nations et des pages de la grande histoire, ont été ainsi dans la dépendance d'un accent, d'un mot ou de l'interprétation d'un mot.

Ce fut un pur sentiment de bienveillance qui s'empara du cœur de la comtesse quand elle comprit qu'elle n'avait été tenue à l'écart d'aucun des épanchements de la famille. Comme il arrive souvent, elle pardonnait, parce qu'elle croyait n'avoir rien à pardonner.

— Ma chère enfant, reprit-elle, j'ai été jeune, j'ai eu mes petits mystères, et je serai indulgente. Parle-moi librement, et en amie, de M. Bernard de Rabelles, car c'est bien de lui qu'il s'agit, n'est-il pas vrai?

Cette fois, l'interpellation était directe. Elle fut faite d'un ton caressant, et accompagnée d'un baiser. Il eût été difficile que la jeune fille répondît : Jamais! Germaine fut amenée à raconter avec simplicité ce que sait déjà le lecteur de son séjour en Dauphiné chez sa tante de Saint-Brice. Seulement, ce fut un récit assez froid, et la comtesse put plus aisément que Gaston se faire illusion sur la profondeur du sentiment. Germaine ne répéta pas la déclaration de Bernard dont sa mémoire avait si bien retenu le texte enflammé. Elle ne dit rien de l'engagement qui l'avait suivie. Il y a, dans les confidences, bien des nuances, bien des degrés et aussi bien des réticences.

La comtesse avait promis d'être indulgente et ne fut pas infidèle à sa promesse. Elle accueillait assez volontiers l'idée de favoriser Bernard. Si celui-ci ne lui était pas connu, son nom le devenait par le mariage de l'oncle Christian, et le comte l'avait cité comme celui d'une des familles les plus considérables du Dauphiné. Bernard avait été désiré, recherché par Mme de Saint-Brice, ce qui établissait aussi un préjugé considérable en faveur du jeune homme, la mère de Clotilde ayant la réputation de savoir compter et d'être plus intéressée que romanesque. Bernard valait bien le vicomte de Sannois, et quel triomphe ne serait-ce pas pour Germaine de s'emparer du neveu, tandis que Clotilde était réduite à se contenter de l'oncle! L'orgueil maternel de la comtesse savourait presque d'avance la joie de l'annoncer. Elle prêtait donc l'oreille à des suggestions qui diminuent un peu le mérite de son indulgence pour les imprudences qu'avait pu commettre Germaine et même pour le secret qui les avait enveloppées.

— Ma chère enfant, dit-elle, ne sachant pas se refuser encore un petit reproche, tu as eu tort de ne pas me conter cela plus tôt. Je t'aurais comprise, je ne t'aurais pas pressée pour d'autres mariages, je t'aurais peut-être aidée pour celui-là, si c'est celui que tu désires. D'abord, tu vas être contente de moi, je ne tiens pas au vicomte de Sannois, et je ne te parlerai plus de lui.

— Alors, ma mère, pourquoi me l'avez-vous présenté si souvent?

— Pourquoi, pourquoi, parce que tu es majeure, et qu'avec ta dot et notre situation dans le monde, il est ridicule que tu ne sois pas déjà mariée. Tu vois que toutes tes amies, et qui ne te valent pas, sont mariées, et c'est un peu humiliant pour nous.

— Je ne m'en sens aucunement humiliée.

— Tu sentirais autrement si tu avais une fille. M. de Sannois n'a peut-être pas un mérite particulièrement transcendant, mais où sont-ils, les mérites transcendants? Je ne les ai pas rencontrés, et si l'on prétendait les découvrir, on risquerait de rester longtemps fille.

— Ce ne serait pas un si grand malheur.

— Pardon, mon enfant, tu manques d'expérience, ce n'est pas une situation. M. de Sannois vaut tous les autres. Il est parfaitement bien élevé, d'une grande naissance, admirablement posé dans le monde et allié à plusieurs duchesses. En cela, il vaut mieux que beaucoup d'autres.

— Et vous pensez que c'est cela qui fait le bonheur?

— Oh! le bonheur, mon enfant, si tu en es à cette illusion, nous ne nous entendrons pas du tout.

— Je ne suis pas résignée à m'en passer, ma mère, du moins à changer de vie, sans espérer le trouver.

— Tu es un peu romanesque. Je l'ai été, dans mon jeune temps, à seize ans. Je ne l'étais déjà plus à ton âge. Mais, je te le répète, ne parlons plus du vicomte de Sannois. Tu t'imagines que M. Bernard de Rabelles a plus de mérite que lui?

— Oh! ma mère, osez-vous comparer?

— Tu pourrais te tromper. N'importe, où est-il en ce moment?

— Vous avez entendu Gaston assurer qu'il l'avait vu hier.

— C'est juste, je ne l'avais pas remarqué. Je n'attachais guère d'importance à un danseur de plus ou de moins. Eh bien, puisqu'il est de retour de ses voyages, il assistera nécessairement à la noce de son oncle, et nous n'avons aucun besoin de donner un bal pour le revoir. Quelle triste fin fait ta pauvre cousine, après que ma sœur a eu tant de prétentions! Tu vois ce que c'est que d'attendre d'avoir vingt-quatre ans. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci, tu as la beauté de plus que ta cousine et tu peux encore choisir. Si M. Bernard de Rabelles est un bon parti, comme je l'espère, et je vais m'en informer, il n'y aura pas à hésiter, ma chère enfant,

nous irons à la noce de Clotilde. Ce sont les meilleures occasions de rencontres, et les mariages sont contagieux.

— Y songez-vous, ma mère? Sans que vous connaissiez les dispositions de ce jeune homme qui doit m'avoir oubliée? Je suis plus fière, ou plus défiante, et je ne me soucie pas de courir de pareils risques. Quelle figure je ferais! Si vous me permettez de le dire, l'invitation même de ma tante ne me paraît pas de bon augure. Il serait possible qu'elle me conviât à autre chose... qu'à des hommages.

— Tu as raison, mon enfant, comment n'y pensais-je pas? Ces jeunes filles ont des intuitions... Oui, ta tante n'est pas si généreuse que de te préparer un triomphe sous les yeux de sa fille, et, de bonne foi, ce serait trop lui demander. Relisons sa lettre : « Je forme les vœux les plus sincères pour que vous m'en annonciez bientôt autant au sujet de ma chère Germaine. » C'est évidemment de l'hypocrisie. Il faut, de toute nécessité, que nous commencions par savoir les dispositions de ce jeune homme. Comment faire? J'y suis; ce bal de lundi, un excellent moyen de tout éclaircir. Ah! petite rusée, je comprends maintenant que c'était le but sérieux de ton caprice.

— Vous vous trompez, ma mère. J'ignorais que M. de Rabelles fût de retour, j'en doute encore, malgré l'affirmation de Gaston, et c'est en l'apprenant, au contraire, que j'ai renoncé à mon caprice.

— Je n'y renonce pas, moi, et ton frère a deviné juste en disant que ce deviendrait le mien, avant la fin de la journée. Je veux absolument que ce bal ait lieu. Où est-il, Gaston? Il faut qu'il se mette à la recherche de M. de Rabelles.

Sans attendre une réponse, la comtesse sonna violemment et demanda Gaston. Il était sorti.

— C'est désolant, continua-t-elle, quand rentrera-t-il? Et que fait-il donc, quand on aurait tant besoin de lui?

— Ma mère, dit Germaine en baissant les yeux, il est à la recherche de M. de Rabelles.

— Ah! la jeunesse, s'écria Mme de Margency, elle prendra donc toujours sur nous l'avance!

Il y eut un silence. La comtesse était un peu dépitée, et déjà moins bienveillante. Elle reprit froidement :

— Si on ne le trouve pas, il ne sera pas difficile à remplacer et le mal ne sera pas grand. Il me vient une autre idée, qui sera peut-être meilleure. Le bal aura lieu, je t'en avertis, c'est chose décidée, et tu te consoleras de ne pas voir M. de Rabelles. A propos, tu ne m'as pas dit quel titre il porte.

— Un titre, ma mère? Je ne lui en ai entendu donner aucun.

— Comment, il ne serait pas titré? Relisons encore la lettre de ta tante. C'est pourtant vrai, elle ne donne aucun titre à son futur gendre, l'oncle Christian, et elle n'y aurait certes pas

manqué. Mais alors, ma chère enfant, c'est bien différent. Comment n'as-tu pas réfléchi?...

— A quoi, ma mère?

— Qu'il est impossible que tu épouses un homme sans titre. C'est bon pour Clotilde, mais pour nous... Je ne pourrais pas annoncer ton mariage dans notre monde. Ce serait nous diminuer, et te déclasser.

— Oh! ma mère, le bonheur peut-il tenir à ces vanités!

— Encore le bonheur? ma chère enfant. Je te répète que tu n'as pas d'expérience. Autant vaut cette autre banalité, que la fortune ne fait pas le bonheur. Penses-tu que ce soit la misère qui le fasse? Une chaumière et son cœur, c'est peut-être une jolie phrase de pastorale. Je ne te conseillerais pas d'en goûter. La tendresse s'en va, et la chaumière reste. Les satisfactions de ce que tu appelles des vanités durent aussi, comme celles de la fortune, quand les autres se sont envolées.

Je ne sais si quelques lecteurs s'étonneront de la préoccupation subite du titre qui avait envahi l'esprit de la comtesse. Ils auraient tort. Dans un certain monde circonscrit de Paris, celui auquel appartenait la comtesse, le préjugé du titre, malgré nos révolutions et la démocratie débordante, a conservé une énorme puissance, et l'emporte sur celui qui a été longtemps appelé le préjugé de la naissance. Il n'y a plus de d'Hozier ni de Chérin pour vérifier les preuves de noblesse, on n'y regarde pas de très près à la pureté ni à l'ancienneté de la race, non plus qu'à l'authenticité de la couronne, et les juges d'armes sont complaisants. Ce qui importe, c'est le consentement de l'opinion dans les salons, c'est la ratification de l'usage; c'est, pour les mariages, que les lettres d'invitation à la cérémonie mentionnent un titre, et que la nouvelle mariée puisse, ainsi parée, faire ses visites de noce, moyennant quoi il y aura consécration et adoption, en attendant qu'il y ait prescription. Plusieurs souriront et chuchoteront d'abord. La courtoisie, aidée de prudents retours sur soi-même, s'habituera vite. Les domestiques et les fournisseurs ne s'aviseront même pas de sourire. Les jeunes filles élevées dans ce milieu, plus encore peut-être celles qui, élevées en dehors, désirent ardemment y être admises par la vertu de leurs dots, comme autrefois présentées à la cour, tiennent passionnément à être affublées d'un titre. J'ai connu bien des mariages dont un titre a été la condition expresse, bien des projets d'alliance qui ont manqué, faute de cet appendice. Je consens que ce soit l'excuse de tant d'entreprises, dont le but est de complaire à une jeune fille bien dotée. Ce n'est pas seulement en cette matière que l'austérité est un mauvais moyen de séduction.

Malgré la frivolité du préjugé qui venait de faire explosion chez

Mme de Margency, peut-être aussi, puisque l'opinion est la reine du monde, et puisqu'on nous enseigne, dans les classes de philosophie, l'influence des milieux, convient-il de n'être pas trop sévère pour la comtesse. Non seulement elle vivait, depuis plus de vingt-cinq ans, dans l'atmosphère de ce préjugé. En le respirant, elle y avait trouvé ses jouissances ou ses consolations. On a déjà compris que le comte de Margency ne lui avait pas apporté le genre de bonheur intérieur dont ses rêves de jeune fille avaient dû accueillir l'espérance. Il lui avait apporté sa fortune et son rang; à cet égard, du moins, elle n'avait pas eu de déceptions. Devenue sceptique à l'endroit du bonheur, par son exemple et l'observation de tant d'autres, elle était en quelque sorte excusable de ne pas l'ambitionner, de ne pas le rechercher pour Germaine, et de préférer, prudemment, les perspectives plus sûres de satisfactions plus durables. Or la vanité est bien, comme elle l'avait dit, une des choses qui durent, et si je ne craignais de jouer sur le mot, je ferais l'observation que la poursuite n'en est pas vaine. Il n'est donc pas impossible d'absoudre, au nom même du sentiment maternel, ce qui, chez la comtesse, était bien aussi la protestation d'une vanité personnelle. Cette protestation était si spontanée et si sincère que la comtesse en oubliait la joie de triompher de Mme de Saint-Brice.

On ne s'attend guère à voir intervenir la Providence en ce conflit des orgueils de la comtesse, qui osa cependant l'introduire.

— Bah! dit-elle, ma chère enfant, la Providence s'en mêlera. Ton frère ne parviendra pas à découvrir ce jeune homme, qui est peut-être resté au fond de la Chine, où il ne pense plus à toi.

— Je vous remercie, ma mère, répondit amèrement Germaine.

— Eh! oui, ma pauvre enfant. Il faudra bien en prendre ton parti, et reconnaître que ce n'est pas ta destinée. En revanche, j'ai une idée lumineuse. Tu reverras lundi, à mon bal, le marquis de Bessancourt, le frère de ton amie Estelle. Un marquis celui-là. Il a été, l'autre jour, plein d'attentions pour moi, et tu n'as pas remarqué comme il t'a regardée?

Germaine l'avait bien remarqué. Elle ne répondit pas, et la comtesse continua :

— Et sa sœur est bien jolie. Elle devrait plaire à Gaston. La fortune est superbe, ce qui ne gâte rien. Que dirais-tu d'une double alliance? Cela vaudrait bien mieux qu'une vieille amourette d'il y a deux ans, que je te pardonne de tout mon cœur, mais qui n'a pas, crois-en mon expérience, beaucoup d'importance et à laquelle tu ne peux pas te sacrifier. Toutes les jeunes filles ont eu de ces petits romans avant d'arriver aux choses sérieuses de la vie, et les jeunes gens ont tort de voyager si loin. Les distractions

n'auront pas manqué à M. de Rabelles, tu peux en être bien certaine. Je te supplie donc d'être aimable lundi pour M. de Bessancourt, quand ce ne serait que par amitié pour ton frère.

Cette soudaine évolution des pensées de la comtesse frappa Germaine d'une véritable stupéfaction. Ce n'était pas lorsqu'elle venait d'avouer à sa mère un sentiment persévérant pour Bernard de Rabelles qu'elle se serait attendue à se voir proposer un autre choix. A la vérité, il y avait de sa faute, et l'on se souvient combien incomplète et peu expressive avait été sa confidence. Puis, avec quel étrange à-propos sa mère entrait tout à coup dans le complot qui visait Estelle, sans rien savoir de ce que savait Germaine!

J'ignore ce qu'allait devenir l'entretien. Il était deux heures et demie. Le comte, le chapeau sur la tête, prêt à sortir, fit irruption dans la chambre, où il crut pouvoir pénétrer sans indiscrétion.

— Germaine, dit-il, je t'attends, dispose-toi vite.

— Cette chère petite m'a tout confié, s'écria la comtesse avec empressement, charmée d'avoir eu l'avance sur son mari. Ce n'est rien, un enfantillage comme nous en avons eu toutes, et qui aurait moins duré si elle m'en avait parlé plus tôt. Elle sera très raisonnable. J'ai d'autres projets plus sérieux que je l'autorise à vous raconter, et que je compte précipiter lundi, à mon bal...

— Votre bal, ma chère amie? Ce n'est déjà plus celui de Gaston?

— Oh! ce sera aussi le sien, et le vôtre, et celui de Germaine, nous serons tous d'accord, par extraordinaire, mais, à partir de ce moment, c'est surtout le mien, et je ne négligerai rien pour qu'il réussisse, je vous assure. Nous allons bien nous amuser. En attendant, bonne promenade. Ne manque pas d'être raisonnable, Germaine. Je me sens en verve pour féliciter la tendre Saint-Brice, qui s'intéresse tant à ma fille. Elle sera servie à souhait. Je vais lui écrire avant de m'habiller pour aller au bois, et je serai moi-même d'une tendresse! Seulement nous pourrons avoir d'excellentes raisons de nous dispenser de la noce. Je ne vous retiens pas davantage, allez vous promener, mes bons amis, et laissez-moi écrire.

Germaine se retira. Elle eut bientôt mis un chapeau et sortit de l'hôtel au bras de son père.

V

LE JARDIN DES TUILERIES

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda le comte dès que la porte se fut refermée. Des projets sur lesquels nous serons tous d'accord, et que tu es autorisée à me raconter? Et cette volubilité

de ta mère? Je m'attendais à ce qu'elle eût été sévère, je ne l'ai jamais vue de meilleure humeur.

— Ah! mon père, répondit Germaine, elle ne m'a pas comprise. Il est vrai que je n'ai pas tout dit. A vous je dirai tout, mais il est impossible de causer avec suite dans les rues, au milieu des passants et au bruit des voitures. Où allons-nous?

Le comte s'était d'abord dirigé vers l'exposition des Champs-Élysées. Il réfléchit que ce serait encore coudoyer la foule, surtout à cette heure. Il aurait pu réfléchir aussi que l'art a des licences qu'il n'est pas de bon goût d'étaler sous les yeux d'une jeune fille. Le temps était beau.

— Allons nous asseoir aux Tuileries, dit-il. Nous ne serons pas embarrassés d'y trouver la solitude.

Ils traversèrent, sous un ardent soleil, la place de la Concorde et prirent des chaises à l'ombre des vieux marronniers.

Je souris des respects un peu superstitieux que j'entends exprimer pour le jardin des Tuileries, chaque fois qu'il est question de le couper au profit de la viabilité, qui est singulièrement gênée par ce grand espace vide. Je me souviens d'avoir connu les mêmes doléances lorsque les édiles de l'empire attentèrent à la dignité séculaire du jardin du Luxembourg. On crie au vandalisme, on se scandalise au nom des traditions monarchiques, et l'on n'est pas sans invoquer des considérations utilitaires. Il semble qu'il y aura chaque jour des enfants écrasés si l'on permet aux voitures de se rendre, par le plus court chemin, de la rue de la Paix au noble faubourg. En dépit des révolutions qui ont renversé tant d'autres respects, un préjugé parisien protège encore celui-là. Le palais même a pu être livré aux flammes. On ne s'est pas pressé de le reconstruire ni d'en faire disparaître les ruines. Le jardin, parfois déshonoré par les baraques de la foire, n'est attaqué que timidement. Il garde ses orangers d'ancien régime, ses arbres caducs si chers aux ramiers familiers, ces heureux oiseaux, presque les seuls êtres de la création qui n'aient pas d'ennemis.

— De grâce, mesdames, oserai-je dire aux superstitieuses élégantes, combien de fois, dans l'année, vous arrive-t-il de vous promener aux Tuileries, ou d'y envoyer vos enfants? Pas une fois, je pense. On préfère les Champs-Élysées, où l'on voit la foule. Ne serait-ce pas parce qu'on y recherche la foule? J'ai bien connu, dans ma jeunesse, le temps où elle se portait aux Tuileries. Elle a pris d'autres habitudes, elle va là précisément où passent le plus de carrosses, et je m'imagine que des files de carrosses la rappelleraient, au lieu de l'effrayer, dans le jardin légendaire. Jusque-là, il demeure solitaire et morne; il est une ruine, presque autant que le palais.

C'était bien la raison qui l'avait fait rechercher du comte de

Margency pour recevoir les confidences de sa fille. Germaine eut à reproduire le récit de son séjour en Dauphiné, chez la tante de Saint-Brice. C'était la troisième édition de la journée, édition revue et augmentée, sinon corrigée. Elle n'omit pas la déclaration de Bernard de Rabelles ; elle n'omit pas la courte et téméraire réponse : j'attendrai !

— Et tu as attendu, ma pauvre enfant ! dit le comte d'une voix attendrie. Je ne te le reprocherai pas. Dieu veuille que tu n'aies pas à t'en repentir ! Les hommes méritent bien rarement qu'on les attende. Vois ta cousine Clotilde. Elle attendait peut-être aussi.

— Mais non, mon père, s'écria vivement Germaine. Vous voyez qu'elle n'a pas attendu.

— Ou plus exactement qu'elle s'est lassée. Deux ans, c'est bien long !

— Ce n'est rien pour une promesse, mon père.

— Ç'a été ton imprudence, mon enfant.

— Mon père, j'ai eu tort de l'exprimer, sans doute, mais cela n'a rien ajouté à la promesse... que je me faisais à moi-même, et que je ne regrette pas.

Le comte fut plus frappé de ces derniers mots qu'il ne l'avait été de tout le récit de la jeune fille. Ils lui révélaient la profondeur de la blessure. Le comte ne voulut pas insister. Entre les blessures du cœur et celles que tâche de guérir la chirurgie, il y a cette différence que, pour soigner les premières, il ne convient pas de les sonder. En y pénétrant trop avant, on ravive, on exalte, on irrite la douleur, sans avoir les moyens de la calmer.

Le comte cherchait une diversion.

— Si la chose ne te touchait de si près, reprit-il presque gaiement, je rirais encore de ta chère cousine Clotilde, et de mon vieil ami Christian. En définitive, elle aura ce qu'elle souhaitait, puisqu'elle s'appellera Madame de Rabelles.

— C'est juste, dit Germaine en s'efforçant aussi de sourire. Ne pourriez-vous pas découvrir pour moi un autre oncle respectable du même nom ?

— Je n'en connais pas, et c'est dommage. Il faut donc nous en tenir aux chances du neveu. C'est vraiment bien singulier qu'il se trouve de retour si à propos.

— Ou si mal à propos, mon père.

— Ce n'est pas que je regrette pour toi aucun des partis qui t'ont été offerts.

— Et moi !

— Tous les jeunes gens que je connais, et à la vérité je n'en connais guère, se ressemblent et se valent. Pas un, ainsi que je te le disais tout à l'heure, pas un ne mériterait d'être attendu par une fille comme toi.

— Oh! M. de Rabelles est bien différent.

— Qu'en sais-tu? Bah! je ne valais guère mieux à leur âge, quand on m'a marié trop jeune. Un tort que j'ai eu, et je n'ai pas le droit d'être trop sévère pour l'espèce.

Le comte s'interrompit et parut rêver. Il fut près de se livrer à une confession personnelle qui n'eût pas été complète sans doute, et qui aurait risqué de s'agrémenter de celle de sa femme, ce qui n'était pas de saison devant Germaine pour confidente. Dans les ménages dont l'harmonie est troublée, les griefs sont d'ordinaire réciproques. Ils s'enchaînent, ils s'expliquent par voie de conséquence. C'est la raison pour laquelle certaines dévotes ont l'habitude de porter à confesse les péchés de leurs maris, non point pour en demander l'absolution.

Après un silence, le comte reprit :

— Et ta mère qui traite ton histoire d'enfantillage! Elle n'y entend rien.

— C'est, dit Germaine, qu'elle a aujourd'hui pour moi un autre projet en tête.

— Encore un? Ah! oui, j'ai cru le comprendre. Eh bien, le trouves-tu plus sérieux?

— Ah! mon père, une complication étrange. Connaissez-vous... le marquis de Bessancourt?

— L'officier de cavalerie!

— Oui, il est officier.

— Je le connais peu de sa personne, quoiqu'il soit du cercle, mais beaucoup de réputation. Un beau cavalier, et vaillant officier, paraît-il, mais un braque, ce qu'on appelle un cerveau brûlé, toujours prêt à se faire des querelles et à dégainer, ou à se rompre le cou dans les courses les plus périlleuses, sans parler d'autres aventures. Je plaindrais sa femme. C'est cette tête folle que te présente ta mère? Je refuserai mon consentement.

— Vous n'en aurez pas besoin, mon père. Vous savez pourquoi. Mais vous m'effrayez sous un autre rapport, et je me crois obligée de vous avertir..... Le marquis a une sœur, qui est charmante, qui a été mon amie de couvent, que j'ai retrouvée avant-hier dans une soirée..., et j'ai découvert que c'est le mystère de Gaston, et c'était pour qu'il la revît que j'avais eu l'idée de ce bal, et ma mère a maintenant la même idée de son côté.

— Oh! oh! ceci est autre chose, et je serais moins certain de refuser mon consentement, parce que Gaston aurait un beau-frère qui ne serait pas commode. Quant à toi, ce marquis éventé est le dernier homme qui te convienne. Il ne se rencontrera donc pas un jeune homme qui soit digne de toi, ma chère enfant, et à qui je puisse avec joie confier ton bonheur! Je n'en connaîtrais qu'un, et c'est ton frère.

— Mon père, j'en avais cru distinguer un autre...

— En quelques jours de parties frivoles?

— Oh! il n'était pas frivole... Il l'est devenu, cependant, s'il est de retour. Oserai-je vous avouer que j'en doute encore?

— Ton frère l'a vu.

— Mon frère ne lui a pas parlé, il a pu se tromper...

En ce moment, Germaine tressaillit et, se serrant contre le comte, lui dit à l'oreille :

— Taisons-nous, mon père. Je vois M. Bernard de Rabelles.

Un jeune homme de haute taille descendait seul l'escalier de la terrasse des Feuillants, et prenait le sentier en diagonale que les piétons ont frayé sur le gravier de la grande allée, dans la direction de la place de la Concorde. Il se rapprochait rapidement des chaises, adossées à une caisse d'oranger, sur lesquelles étaient assis le comte et sa fille. En cet endroit, la grande allée était presque déserte. Il fut bientôt à trois pas de Germaine, et, portant négligemment les yeux de ce côté, il la reconnut. Il tressaillit aussi, et salua profondément. Devait-il passer outre? Peut-être, puisque le comte lui était inconnu. Je poserai le problème aux savants arbitres des convenances sociales. Peut-être le jeune homme réfléchissait-il à la solution, mais réfléchir, c'est hésiter; hésiter, pour un homme en marche, c'est s'arrêter, et il se trouva que Bernard de Rabelles, la tête nue, était immobile en face de Germaine.

S'il avait besoin d'une excuse, l'ombre de l'oncle Christian en était une, et fut de plus une introductrice.

— Serait-ce, dit-il en s'inclinant, à monsieur le comte de Margency que j'aurais l'honneur de parler?

— A lui-même, monsieur, répondit le comte en se levant.

— Vous voudrez bien me permettre de décliner un nom qui va cesser de vous être étranger. Je suis le neveu de M. Christian de Rabelles, et vous n'ignorez pas, je pense, qu'il a l'avantage de s'allier à votre famille?

— Je l'ai appris aujourd'hui même, par une lettre de Mme de Saint-Brice.

— Aujourd'hui seulement? Ah! je comprends que mon oncle aura exigé qu'on attendît l'avis de mon arrivée, et l'on n'a pas perdu de temps, monsieur, car j'ai débarqué avant-hier à Marseille.

— Je me suis d'autant plus réjoui de cette alliance que votre oncle est un de mes meilleurs amis.

— En vérité?

— Vous ne le saviez pas?

— Comment le saurais-je? Un lien de plus, ce qui me cause une vive joie. Je n'ai pas vu mon oncle depuis deux ans, j'arrive d'un pays bien lointain, pour me rendre à son pressant appel...

— Veuillez donc vous asseoir, dit le comte en montrant une chaise et en donnant l'exemple.

Bernard, un peu rassuré, s'assit. Son regard rencontra, un moment bien court, celui de Germaine. Il reprit :

— J'ai désiré, pour divers motifs impérieux, passer deux jours à Paris, avant d'aller embrasser ma mère en Dauphiné, afin de n'avoir plus à la quitter. Je me félicite du bonheur fortuit de cette rencontre. J'allais de ce pas à votre hôtel. J'ai eu avec monsieur votre fils quelques relations amicales, dont je comptais m'autoriser pour le prier de me présenter à ses parents, presque comme un allié.

— Vous ne l'auriez pas trouvé, dit Germaine, qui n'avait pas encore ouvert la bouche. La coïncidence est en effet singulière. Il est justement à votre recherche.

— Il est à ma recherche? s'écria Bernard d'un ton de vive surprise. Il me savait donc à Paris?

Germaine rougit et s'aperçut qu'elle n'avait pas assez veillé sur ses paroles. Ce fut le comte qui répondit :

— Oui, s'empressa-t-il de dire. Il affirmait vous avoir vu hier dans la rue. Le hasard, encore une coïncidence, veut que Mme de Margency donne lundi une sauterie de jeunes filles, et Gaston, chargé de dresser la liste des danseurs, avait eu la bonne pensée de vous inviter..., en considération de votre oncle Christian.

Ces derniers mots n'étaient pas d'une stricte sincérité, selon l'ordre chronologique des événements. On se souvient combien l'oncle Christian, dont l'existence était ignorée de Gaston la veille, avait été étranger aux inspirations de la confection des listes. Il se présentait si bien en situation que le comte doit être excusé de l'avoir évoqué et peut-être même n'avait pas conscience du mensonge que Bernard était hors d'état de soupçonner.

— Je suis infiniment reconnaissant de cette attention, dit le jeune homme. Il ne me sera pas possible d'en profiter. Je serai rendu dans nos montagnes, auprès de ma mère.

— Vous partiriez déjà! s'écria Germaine.

Déjà! c'est souvent le mot de la simple courtoisie. L'intonation lui donna peut-être, dans l'écho du cœur du jeune homme, une signification plus séduisante. Ce fut d'une voix moins ferme, et l'on remarquera que l'expression devenait elle-même bien promptement dubitative, qu'il répondit :

— Je comptais partir demain.

— Vous devez avoir des affaires à Paris, dit le comte, quand ce ne serait que de vous préparer à la noce, où j'espère vous revoir.

— Vous y serez, monsieur?

— Sans doute, et en qualité de témoin.

— Moi aussi. J'aurai en effet quelques affaires, et de diverses sortes...

— Madame votre mère ne vous reprochera pas un aussi court retard, et je me permets d'insister pour notre réunion, toujours au nom de mon ami Christian.

Le jeune homme regarda Germaine. Elle baissait les yeux et il ne put saisir aucun mouvement de sa physionomie, mais n'était-ce pas elle qui avait dit : Déjà? Il était difficile de résister à l'offre d'une occasion aussi tentante de converser avec elle, et au bal, qui est bien le lieu où une jeune fille cause le plus librement avec un jeune homme, d'apprendre d'elle aussi ce qu'il n'osait pas demander, si elle irait à la noce de Clotilde. Bernard parut combattu, tira sa montre et dit enfin :

— Ma mère est indulgente et me pardonnera, mais l'heure s'envole et il faut que je lui écrive, car je me suis annoncé, et elle s'inquiéterait. Souffrez donc que je vous quitte et que je rentre en toute hâte à mon hôtel.

Il se leva pour se retirer. Bien que Germaine se fût promis d'être circonspecte, elle se troubla en pensant qu'on allait ignorer l'adresse de Bernard.

— Mon père, dit-elle timidement, vous ne vous informez pas de l'hôtel où est descendu M. de Rabelles.

— Quelle distraction, en effet! s'écria le comte.

— Hôtel des Hautes-Alpes, rue Richelieu, dit le jeune homme.

Il y avait une autre curiosité que Germaine était bien impatiente de satisfaire et qu'elle n'eut pas la force de réprimer.

— Monsieur, demanda-t-elle plus timidement encore, où donc avez-vous pu apprendre le mariage de ma cousine? Ce n'est apparemment pas en Chine.

La portée de la question n'échappa peut-être pas à Bernard, qui répondit :

— Vous vous trompez, mademoiselle, c'est en Chine, où je serais encore, si je ne l'avais appris. Mon oncle Christian, le meilleur des hommes, est un peu original, très attaché aux traditions et aux vieilles étiquettes. Sous prétexte que je représente la branche aînée de notre maison, comme il dit, et que je suis son chef de nom et d'armes, il n'a pas voulu s'engager envers votre cousine, le croiriez-vous? sans avoir obtenu mon consentement, qu'il a sollicité là-bas par une dépêche télégraphique : une institution plus nouvelle que ses idées, et que son empressement a cependant utilisée. Je ne pense pas que les employés aient souvent à transmettre et à traduire des dépêches de cette espèce. Vous concevez, ajouta Bernard avec une intention marquée et remarquée, que je n'avais pas de motifs de refus. J'ai eu recours à la même voie, sans me plaindre

du coût du message... qui avait un prix inestimable à mes yeux. Mais ce n'est pas tout, mon oncle voulait absolument que je fusse son témoin, toujours en ma qualité de chef de la maison. Il déclarait qu'il ne se marierait pas sans moi..., et qu'il m'attendrait, mademoiselle. Je ne pouvais cependant pas arriver par le télégraphe. Cela m'a mis dans une assez vive perplexité, à raison d'une certaine promesse... et voilà comment je me suis trouvé amené à une capitulation de conscience, qui sera, j'espère, jugée excusable. J'ai violé en apparence un serment, puisque je n'avais que ce moyen d'en tenir un autre. Ah! mon Dieu, et ma lettre à ma mère! Permettez que j'aille l'écrire. Je n'ai pas la ressource d'une dépêche. Dans nos montagnes elle parviendrait moins vite qu'en Chine.

Bernard salua et se précipita par le sentier qui l'avait amené. Sur la terrasse des Feuillants, il se retourna, salua encore et disparut.

— Je parierais, dit Germaine pour dire quelque chose, que ce pauvre Gaston cherche toujours...

— Et qu'il n'aura pas trouvé, interrompit le comte. Que de chances, que de hasards dans la vie!

— Mon père, vous ne voulez pas voir le doigt de la Providence?

— Ah! la Providence, ma fille. S'il fallait lui attribuer tous les événements de ce monde, on l'accuserait plus souvent qu'on ne la bénirait. La bénissais-tu, toi, depuis deux ans?

Germaine, les yeux baissés, serra la main du comte et répondit simplement :

— Oui, mon père.

Le comte fut très ému, trop ému pour répliquer. Il y eut un assez long silence. Le père et la fille rêvaient. Pauvre enfant! pensait le comte. Elle aime ce jeune homme, qui semble l'aimer..., mais est-il digne d'elle? Oh! comme elle mériterait d'être heureuse! Où a-t-elle pris cette candeur d'ange? Ce n'est pas à l'école de sa mère, ni à la mienne.

— Rentrons, s'écria-t-il tout à coup.

Il se leva brusquement, offrit le bras à Germaine et l'entraîna hors du jardin. On entendait un orchestre militaire jouer des airs de valse avec des bruits stridents. Les ramiers voletaient, se poursuivaient ou se perchaient, comme des auditeurs, sur les branches des vieux arbres.

VI

UN FRÈRE GÊNANT

Durant tout ce temps, Gaston n'avait pas cessé de chercher, et vainement, la piste de Bernard de Rabelles. Il alla au Grand-Hôtel, au Louvre, à d'autres hôtels voisins du lieu où il avait aperçu

Bernard. Il se creusa la tête à découvrir les Dauphinois notables de sa connaissance. Tous étaient absents, sortis, ou ne savaient rien. Il imagina d'aller au Palais-Bourbon et au Luxembourg, demander les députés et les sénateurs de la province. Les élus du suffrage universel étaient, suivant le goût de l'institution, des personnages obscurs, fort étonnés d'être interrogés sur M. de Rabelles, lequel assurément, en traversant Paris, n'avait pas songé lui-même à se mettre en quête de ces éminents législateurs. Les pères conscrits, qui, d'après la théorie, devraient être la réunion des illustrations du pays, ne jouissaient pas d'une plus haute notoriété. Nos mœurs électorales et démocratiques se complaisent dans l'humilité des candidats. Je ne prends pas ici l'humilité au sens où elle est une vertu chrétienne, et c'est rarement celle des prétendants au suffrage.

Gaston eut encore une idée désespérée. Il se rendit au secrétariat de la Société de géographie. Là le nom de Bernard de Rabelles était bien connu, comme celui d'un correspondant zélé. Non seulement on ne pouvait pas indiquer son adresse à Paris, on affirmait qu'il n'avait pas quitté l'Extrême-Orient, et l'on avait reçu tout récemment de lui un rapport sur le fleuve Amour.

Gaston commença de douter du témoignage de ses yeux. Il en douta bien davantage quelques moments après. De son fiacre à l'heure, il épiait tous les passants. Il en croisa un, qui marchait rapidement sur le large trottoir du boulevard Saint-Germain, et dans lequel il crut reconnaître Bernard. Il donna ordre aussitôt de retourner la voiture et de courir en sens inverse, opération qui, au milieu des embarras de la voie, ne se fait pas sans perte de temps. Très agité, il poursuivit l'image qui l'avait frappé et qu'il craignait de ne plus revoir. Il la revit cependant, l'atteignit et se précipita, hors de la voiture, vers le jeune homme qui était l'objet de sa poursuite. Ce fut une petite scène bouffonne comme il s'en produit assez fréquemment. Depuis surtout que les hommes ont l'habitude de laisser croître leur barbe, ce qui cache la moitié du visage et voile la physionomie si accentuée de la bouche, il y a d'apparentes ressemblances très favorables à l'illusion. C'était bien une illusion. Gaston aborda le passant en se découvrant, l'inconnu s'arrêta en se découvrant aussi. Tous deux se dévisagèrent avec une certaine stupéfaction, et Gaston n'eut bientôt qu'à balbutier des excuses.

Il remonta dans sa voiture, découragé, persuadé de plus qu'il avait eu la même illusion la veille, et confus de la pensée qu'il allait avoir à en faire l'aveu à Germaine, si malencontreusement excitée, à Germaine qui, tandis qu'il poursuivait une ombre, devait avoir eu, au sujet de cette ombre, avec son père et sa mère, des

entretiens solennels. Il se dépitait, il s'accusait. Qu'était-il besoin désormais de ce bal de lundi, dont il avait si sottement ramassé le projet abandonné! Heureusement les invitations n'étaient pas lancées, et la décision ne serait prise que le soir.

Si Gaston avait été à pied, il aurait probablement traversé le jardin des Tuileries. Il eût éprouvé un autre genre de stupéfaction à l'aspect de l'authentique Bernard de Rabelles, assis à côté de Germaine. Je suis tenté de regretter ce coup de théâtre, mais je ne serai qu'un narrateur véridique. Gaston pressait au contraire son véhicule, il regardait sa montre et ne voulait pas manquer l'heure de son rendez-vous avec sa sœur. Sur le pont de la Concorde, il fut dépassé par le carrosse de sa mère, qu'accompagnait une amie. La comtesse l'aperçut, s'arrêta et lui fit signe d'approcher.

— As-tu découvert ce jeune homme? dit-elle.

— Impossible, ma mère. Je m'étais trompé. Il n'est pas à Paris.

— Ah! tant mieux, c'est tout ce que je souhaitais. Nous le remplacerons avec avantage. Nous parlerons de cela ce soir. A bientôt, je vais faire un tour au Bois.

Le carrosse repartit. Gaston demeurait tout étourdi. Il avait craint que sa mère ne rentrât à l'hôtel; du moins il allait pouvoir causer avec Germaine, et il fut bien aise de voir la comtesse s'éloigner par la grande avenue des Champs-Élysées.

Il continua donc de se diriger vers la rue François Ier. Il s'arrêta devant l'hôtel, en même temps que le comte et Germaine y arrivaient tout en devisant. Il y eut une triple exclamation.

— Je parie, dit le comte, que tu as été moins heureux que nous dans tes recherches.

Gaston ne pouvait pas comprendre. Il paraissait vivement contrarié. Il était empêtré d'un autre embarras, celui de compter avec le cocher.

— Laisse-moi régler cela, reprit le comte. Je monte dans ton fiacre qui va me conduire au cercle. Ta sœur te contera tout.

Il y avait peut-être, dans cette prompte retraite, de la discrétion et de la confiance. Il y avait aussi autre chose; on sait la puissance des habitudes contractées. Celle d'aller à son cercle avant le dîner était bien invétérée chez le comte. Y manquer un seul jour eût été un grand sacrifice. Y manquer l'avant-veille du grand Prix eût été de l'héroïsme. J'aime à croire que le comte en aurait été capable, s'il l'avait jugé utile. Tel n'était pas son sentiment, et l'on se dispense volontiers des héroïsmes inutiles. Il éprouvait un âcre besoin d'aller à son cercle, besoin comparable à ceux du buveur et du fumeur, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre.

De son côté la comtesse, malgré son impatience de revoir Germaine, n'avait pas eu le courage de l'attendre au-delà de cinq

heures. Elle n'éprouvait pas un moins âcre besoin de sa promenade quotidienne au Bois, et elle avait l'excuse d'avoir promis de prendre une de ses amies du faubourg Saint-Germain. Elle avait donc fait atteler. De tout quoi il résulta que jusqu'au quart d'heure qui précède le dîner, l'hôtel appartenait à Germaine et à son frère, dont la causerie ne risquait pas d'être dérangée.

Ils gagnèrent le petit salon.

— Qu'a voulu dire mon père, demanda Gaston, dont le visage était resté sombre, en parlant que j'avais été moins heureux que vous dans mes recherches? Je n'ai pas été heureux, en effet. J'ai de plus été fort ridicule, et maintenant je suis très confus.

— Tu n'as donc pas réussi à découvrir M. Bernard de Rabelles?

— Pour une bonne raison. Il est quelque part en Chine, et j'ai bien des excuses à te faire. Tu avais deviné juste. J'ai été trompé par une ressemblance. Je viens d'y être pris encore, et je suis allé, sottement, me jeter dans les jambes d'un inconnu.

— Ah! mon cher frère, tu ne voulais pas m'en croire. Tu es donc maintenant certain qu'il n'est pas de retour?

— Très certain. J'en ai eu d'ailleurs la confirmation à la Société de géographie, où l'on a une lettre récente de lui qui n'annonce même pas son retour. Je puis du moins te donner de ses nouvelles, c'est quelque chose. Ce bal de lundi n'aurait plus le sens commun, et j'y renonce. Par bonheur les invitations ne sont pas lancées.

— J'ai peut-être des nouvelles plus fraîches que les tiennes?

— De qui?

— De M. Bernard de Rabelles.

— Il t'aurait écrit? s'écria Gaston inquiet.

— Non, rassure-toi, reprit Germaine. Il n'a pas eu cette audace. Mais moi, qui ne le cherchais pas, je l'ai vu.

— Tu railles, ou tu as eu comme moi une illusion. La ressemblance est frappante.

— Si peu une illusion, qu'il s'est présenté lui-même à mon père, qu'il s'est assis près de nous aux Tuileries, et qu'il est invité au bal de lundi.

Gaston tombait des nues. Sa sœur eut à lui conter bien des choses, depuis l'entretien avec la comtesse. Elle n'omit pas la bizarre exigence de l'oncle Christian, puisque c'était l'explication du retour de Bernard. Gaston essayait de rire. Il ne riait que du bout des lèvres et paraissait distrait.

— Nous allons donc, dit-il, nous remettre ce soir à la besogne de nos listes.

— Oui, reprit Germaine, et elles comprendront Estelle de Bessancourt.

— Ah! je croyais que tu ne pensais plus à elle.

— Ingrat, dit Germaine en étreignant la main de son frère, — et jamais mot plus dur ne fut prononcé d'une voix plus douce, — ce serait t'oublier. Pour toi, pour ton bonheur, j'oublierais plutôt..., je tâcherais d'oublier M. de Rabelles.

Gaston se sentit attendri et reprit :

— Pardonne-moi, oui, tu serais capable de tous les dévouements, et j'étais ingrat. Je ne le serais pas au point d'accepter celui-là. Puisque tu m'as parlé d'Estelle, explique-moi, de grâce, ce que tu sais d'elle, et comment tu as découvert qu'elle occupe ma pensée.

— Ce que je sais, c'est d'elle que je l'ai appris.

— En vérité? Je t'écoute.

— Je l'ai rencontrée avant-hier, à ce grand concert de bienfaisance où tu n'étais pas. J'étais assise auprès d'elle. Je l'avais perdue de vue depuis le couvent, il y a sept ans déjà! Je l'ai retrouvée bien attrayante et bien profondément sympathique.

— Tu dis vrai, interrompit Gaston.

— On cause beaucoup aux concerts, souvent trop au gré des virtuoses, et il y a les intermèdes. Nous avons donc beaucoup causé, de nos souvenirs communs d'abord, ensuite de notre jeunesse depuis la séparation, de nos goûts, de notre vie, de nos familles. Insensiblement, il s'établissait entre nous une sorte de confiance.

— Plus vite qu'avec ton frère.

— Et qu'avec le sien peut-être.

— Oh! je t'en conjure, s'écria Gaston impuissant à se maîtriser, ne me compare pas à cet homme.

— Je te demande pardon, reprit Germaine, troublée de cette parole, et plus encore de l'accent. Non, mon frère chéri, sois assuré que je ne te compare pas. Mais tu semblais m'adresser un reproche. Ce ne serait pas le jour, et ne pourrais-je pas te le renvoyer?

— Tu as raison, Germaine. Je suis encore ingrat et injuste. Que veux-tu? Dans la plus tendre intimité fraternelle, il peut y avoir quelque chose que l'on excepte, et c'est ce qu'il y a de plus intime. Je te supplie de continuer.

— Je n'ai rien dit de mon propre secret. Estelle n'avait pas d'occasion de prononcer le nom de M. de Rabelles, dont elle ignore l'existence. Moi, je n'avais pas besoin d'occasion pour parler de mon frère. Je l'ai fait avec une chaleur... que tu excuses, et à la manière dont elle m'écoutait, j'ai compris aussitôt...

— Qu'as-tu compris?

— Tu le demandes, Gaston! Elle m'a questionnée, si tu avais entendu de quelle voix anxieuse! J'ai eu la malice de la questionner à mon tour. Si tu avais vu son embarras! Elle ne prêtait aucune

attention à la musique, elle rêvait, et les applaudissements la réveillaient comme en sursaut. J'ai su votre rencontre à Dieppe, et je n'ai pas eu de peine à tout deviner.

— Pas tout.

— Non, pas ce que tu me caches. Par malheur, ma mère s'est mêlée à la conversation. C'est peut-être heureux, au contraire, car ma mère l'a trouvée charmante. Puis il a fallu faire silence pour écouter Faure, et Mme de Bessancourt a déclaré qu'elle se retirerait aussitôt après. « Comment faire pour nous revoir? m'a dit Estelle à l'oreille. Je repars dans bien peu de jours. » C'est alors que j'ai eu l'inspiration de ce bal de lundi. Il est bien clair que ce n'est pas moi seule qu'elle désire revoir. « Pensez-vous, ai-je dit, qu'une invitation chez ma mère serait acceptée? »

— Eh bien, qu'a-t-elle répondu?

— Rien, elle a rougi. J'ai jugé que c'était suffisamment répondre.

— Et tu ne m'avais rien dit de tout cela!

— Quand te l'aurais-je dit? Tu étais sorti hier de bonne heure, avant que je fusse levée. D'ailleurs je préférais introduire mon idée à la légère, sans te donner le temps de la combattre.

— C'était un guet-apens. Tu n'as rien su de plus?

— Ah çà, mon cher Gaston, conviens que ce serait à toi de me dire le reste.

Il y eut un silence. Gaston paraissait vivement agité. Il passait la main sur son front, il semblait éprouver une souffrance aiguë.

— Germaine, dit-il tout à coup d'une voix saccadée, il y a un obstacle insurmontable que tu ne sais pas, que tu ne devrais pas savoir, et c'est pour cela que j'ai été si mystérieux. Comme toi, Estelle a un frère.

— Ah! mon Dieu, c'est un frère qui serait l'obstacle à son bonheur?

— Au mien du moins. Un frère que j'évite, que je ne puis pas rencontrer sans péril.

— Tu m'épouvantes, Gaston, explique-toi donc.

— J'en ai déjà trop dit. Je continue cependant, puisque j'ai fait la faute de commencer. C'est bien à Dieppe que j'ai connu Estelle, dans le même temps où tu étais en Dauphiné, chez ta tante de Saint-Brice. Ma mère était aux eaux d'Allemagne, mon père en Écosse, nous étions tous dispersés. On a tort de disperser les familles... quoique celle d'Estelle n'ait été que trop tôt rassemblée. Son frère, qui est officier, n'était pas d'abord à Dieppe. Ç'a été peut-être mon malheur. Si nous nous étions liés peu à peu, s'il m'avait connu, les choses auraient pu être différentes. Dans ces lieux de réunion des bains de mer, il se forme des coteries où les relations sont faciles et vite assez libres. On se voit à tous les instants de la journée, on fait ensemble des courses à cheval ou

en voiture et des parties de mer, on se retrouve le soir au Casino. J'étais de la même coterie qu'Estelle de Bessancourt, de plus logé au même hôtel, dînant à la même table, et bientôt cherchant à me rapprocher d'elle. Je ne conduirais pas aux bains de mer ma fille ni ma sœur. Estelle m'a plu dès la première vue. En entendant mon nom, elle m'a parlé de toi en termes qui ont été le premier lien de la sympathie. Cette sympathie a fait dans mon cœur de rapides progrès. Je suis devenu très assidu. Je ne veillais pas assez sur moi, puisqu'on l'a remarqué. Ç'a été le sujet des conversations oisives. Que veux-tu! Je cédais à un entraînement, je subissais un charme que tu as compris, et j'étais bien jeune, il y a deux ans. Je ne le suis plus.

Gaston s'arrêta comme s'il attendait une réponse, qui ne vint pas. Germaine était très grave. Elle ne regardait pas même son frère. Elle l'écoutait, sans doute, et avec anxiété, non sans des retours personnels. Elle pensait que toutes les histoires du cœur se ressemblent, au moins à l'origine. Elle pensait aux assiduités de Bernard de Rabelles, qui, elles aussi, avaient été remarquées. Elle pensait, avec effroi, à ce frère, qui était un obstacle et un péril, et elle n'osait pas interroger.

— A toi seule, reprit Gaston, je puis avouer, sans que ce soit un crime et sans que tu m'accuses de fatuité, qu'Estelle était encourageante. Dans nos promenades, elle s'attardait volontiers pour causer avec moi. Nous avons eu, au bord de la mer, des conversations délicieuses. Je croyais sentir la correspondance des âmes. Le lui reproches-tu?

Cette fois, il était difficile que Germaine gardât le silence.

— De quel droit? s'écria-t-elle. J'ai été ainsi. Je reconnais que j'avais tort d'être imprudente. Estelle a été bien plus excusable. Tu mérites tant d'être aimé!

— Oh! ne dis pas cela, je t'en supplie. C'est me donner trop de regrets.

— Pourquoi pas plutôt des espérances?

— Parce que les espérances ont été violemment brisées. J'aborde ce point douloureux. Son frère est arrivé inopinément, quand je me laissais le plus aller à l'enchantement. Je ne sais quels rapports lui ont été faits, par des jaloux peut-être...

— Ou par des jalouses.

— Ou si ses observations lui ont suffi. Il pouvait être dans son rôle. Si un jeune homme inconnu te compromettait sous mes yeux, dans ces réunions des bains de mer, je serais capable de me livrer aussi à bien des emportements...

— Grand Dieu, interrompit Germaine toute tremblante, tu as eu une querelle?

— Non, pas encore, reprit Gaston d'une voix amère. Rien n'a éclaté, il n'y a eu aucune explication, aucune scène dramatique. Une explication eût été pleine de dangers. Mais le drame intime qui s'est déroulé dans mon pauvre cœur a été bien poignant. Estelle, sans doute avertie, a passé d'un abandon charmant... à une réserve froidement étudiée, lorsqu'elle ne m'évitait pas, car elle m'évitait. Quant à son frère, il affectait de ne pas me connaître. Il y a eu de nouvelles parties, dont il se faisait l'organisateur. J'étais... oublié. Je me suis senti comme éconduit. Pouvais-je réclamer? Non, j'étais condamné à souffrir en silence. Mon orgueil se révoltait à la pensée d'un départ précipité, qui aurait semblé une expulsion. Je suis resté plusieurs jours, m'efforçant de montrer quelque désinvolture, jouant, chevauchant, nageant, adressant parfois la parole, c'était le plus difficile, à Mlle de Bessancourt. Quand son frère n'était pas près d'elle, elle avait dans la voix, dans le regard, quelque chose d'attendri ou de compatissant, avec une expression encore craintive. J'ai annoncé, le plus négligemment que j'ai pu, mon prochain départ. Toi, tu as répondu : j'attendrai.

— J'ai commis cette faute.

— Que je ne te reproche pas. D'elle, pas un mot.

— Mais tu vois bien, Gaston, qu'elle a su attendre, sans l'avoir promis. C'est plus méritoire, et c'est ce que j'aurais dû faire.

— Qu'a-t-elle attendu? Je n'étais pas loin, moi, et ce frère est toujours là. Je suis donc parti, désolé, humilié, et je ne l'ai pas revue.

— Mon pauvre Gaston, c'est la vie que tu as menée depuis deux ans, auprès de moi.

— Oui, et si je ne me suis pas expatrié, c'est pour rester auprès de toi. C'était bien tentant, ma carrière le demandait même, et des missions m'ont été offertes. Je les ai refusées, je ne voulais pas te quitter, tant que tu ne serais pas heureuse.

— Oh merci!

— Tu vas l'être, j'espère. Alors je serai libre, et je solliciterai un poste dans quelque ambassade, — le plus loin possible. J'y suis résolu, et c'est là ce que j'attends. Moi, qui me regrettera? Personne.

— Pas même moi? dit Germaine, en couvrant son frère d'un regard d'ineffable tendresse.

— Pas même toi, reprit Gaston, si tu es heureuse. Cela doit être ainsi, et c'est la loi. Il ne restera plus de place pour notre amitié.

— Est-ce que je pourrais être heureuse? Tu ne sais donc pas comme je t'aime! Les chances qui semblaient s'ouvrir devant moi étaient encore bien douteuses. Je préfère y renoncer. Je ne

te quitterai pas, nous resterons vieillir ensemble, avec notre douce intimité, qui nous tiendra lieu d'autres sentiments, avec la confiance de plus, puisque nous en manquions l'un pour l'autre.

Gaston se leva et baisa sa sœur sur le front.

— Je te remercie, dit-il, de la pensée de ce sacrifice. J'en suis aussi reconnaissant, aussi touché que si tu l'accomplissais. Il est inacceptable. De toutes façons, d'ailleurs, il convient que je m'éloigne. Songe que le frère d'Estelle est à Paris, pour deux ans au moins, indéfiniment peut-être. Il est à l'École supérieure de guerre. C'est un brillant officier, dit-on, et je n'ai rien à contester de ses mérites. De quoi l'accuserais-je? j'aurais été comme lui. Il est parfaitement vrai que je ne me surveillais pas assez. Si je ne lui plais pas, c'est réciproque. Il m'est revenu de plus qu'il destinait à sa sœur un de ses camarades, ce qui était bien encore son droit. Il ne me pardonne donc pas, mais moi aussi je ne lui pardonne pas davantage. Je le déteste, ce jeune homme, sans avoir rien à lui reprocher...

Ici la voix de Gaston s'éleva tout à coup et devint stridente. Il continua :

— Je le déteste, je ne supporte pas de le voir, et je suis exposé à le voir sans cesse. Le ministère n'est pas loin de l'École de guerre. Je connais ses heures et ses habitudes, il faut donc que je change les miennes? Je sais où il loge, rue Fabert, c'est sur ma route. Il faut donc que j'en prenne une autre? Il passe à cheval sur le pont, je détourne les yeux. Non, Germaine, il y a dans cette situation tendue trop de tortures et trop de menaces. Mon sang bout quelquefois, un signe, un rien ferait éclater une altercation...

— Oh! jamais, jamais, interrompit Germaine. Mon frère chéri, jure-moi que ce ne sera jamais.

— Quand le sang bouillonne, reprit Gaston en s'efforçant de se calmer, les promesses sont bien vaines. Nous ne sommes pas ici pour faire un cours de morale sur le préjugé du point d'honneur, préjugé presque toujours absurde. La théorie est plus facile que la pratique. Mais rassure-toi, je saurai m'apaiser, et fuir les occasions. Dans la circonstance, qu'y aurait-il de plus stupide au monde, pour mieux complaire à Estelle, que de menacer la vie de son frère? Je ne ferai pas cette ineptie.

La conversation durait depuis longtemps et n'avait encore amené aucune conclusion. On entendit appeler la porte, puis un carrosse roula sous la voûte et la comtesse fit irruption dans le petit salon. Elle était radieuse, autant que parfumée.

— Ah! bonjour, mes chers enfants, dit-elle, je rentre enchantée de ma promenade. Décidément la Providence s'en mêle, et j'ai bien avancé vos affaires.

— Quelles affaires? demandèrent en même temps Gaston et Germaine.

— Vos affaires de lundi, qui en présagent, j'espère, de plus importantes. Quelle excellente idée! J'ai déjà fait plusieurs invitations verbales, très bien accueillies, je vous assure, notamment celle de la bonne marquise de Bessancourt, que j'ai rencontrée au Bois. Nous avons arrêté nos voitures pour causer.

— Est-ce qu'elle accepte? demanda Germaine.

— De la meilleure grâce du monde, elle retardera même son départ. Ton amie Estelle est vraiment charmante et me plaît infiniment. Son frère, qui l'escortait à cheval, avec son joli uniforme, est un superbe cavalier, et il a été des plus aimables.

— Et il accepte, ma mère? s'écria Gaston.

— Comment donc? De la manière la plus empressée. Notre impromptu aura un plein succès. Je cours m'apprêter à la hâte, voilà le dîner qui sonne.

La comtesse gagna sa chambre. Germaine et Gaston restèrent stupéfaits.

— Je n'y comprends rien, dit Gaston, qui semblait sortir d'un rêve. Cet empressement du marquis...

— Je crains de comprendre, répondit Germaine. Il était avant-hier à ce concert, et, pendant que je causais avec sa sœur, il m'a beaucoup regardée.

— Grand Dieu! s'écria Gaston, j'ai compris.

VII

SOMMEILS TROUBLÉS

La gaieté de la comtesse ne se démentit pas pendant le dîner. Le comte, qui avait été heureux à la grosse partie de whist et qui se réjouissait encore du mariage de l'oncle Christian, ainsi que de la rencontre de Bernard, était lui-même en belle humeur. Pour la première fois devant les domestiques, on parla librement du bal de lundi, comme d'une chose absolument décidée. Si Germaine et Gaston avaient encore des objections, ce n'était pas le moment de les produire. En avaient-ils en réalité? Je ne sais, et ils ne le savaient pas. Il eût été d'ailleurs un peu tard, les invitations émouvantes étant déjà faites verbalement, et acceptées. Il aurait fallu les contremander, ce qui n'était pas facile. Il en est de cela comme de décisions plus importantes. On a besoin de motifs bien autrement puissants pour revenir sur une résolution prise et annoncée que pour ne pas la prendre. Il m'est arrivé d'être consulté sur la convenance de rompre des mariages après que les

promesses en étaient échangées. J'ai plaint ces hésitations tardives.

Assurément, dans la soirée qui s'improvisait, il n'y avait encore promesse ni engagement pour personne. Les circonstances lui imprimaient cependant un caractère de bien haute gravité. Gaston et sa sœur le sentaient. Ils ne pouvaient pas réclamer, ils se laissaient entraîner, ils prononçaient intérieurement le mot de la fatalité : le sort en est jeté!

Personne ne s'avisa de faire à la comtesse le récit de la scène des Tuileries. Ce n'était certainement pas le lieu à table. Après le dîner, le devoir de la communication ne s'imposait pas à Gaston, qui n'avait pas assisté à la rencontre. Si c'était le devoir du comte, il se serait volontiers dispensé de le remplir et de convier sa femme à un entretien confidentiel, qui n'était pas dans ses habitudes. Il eût préféré laissé ce soin à Germaine. Celle-ci était trop troublée, le loisir lui avait manqué pour mûrir ses réflexions et peser ses paroles, elle aurait au moins attendu d'être seule avec sa mère. La vérité est peut-être qu'elle n'y pensait pas, tant d'autres préoccupations l'avaient envahie. Quand l'esprit est très excité, c'est d'ailleurs une distraction assez commune de croire connu autour de soi ce qui a vivement frappé l'imagination.

La comtesse resta donc dans l'ignorance d'un fait aussi important que la rencontre de Bernard, pendant qu'avec un ascendant irrésistible, auquel se joignait par surcroît celui du comte, elle ordonnait de se remettre en toute hâte au labeur des listes et des invitations. C'était le matin qu'avait été détruit violemment par Germaine le travail solitaire de son frère. Tous deux ne parvenaient pas à se le persuader. La journée avait eu assez d'événements pour qu'il leur semblât que c'était un passé déjà lointain. La répartition de la besogne était à peu près la même que la veille, toutefois avec plus de confusion et de précipitation, et l'intervention agitée de la comtesse, qui entendait, cette fois, présider aux opérations. On commença par les danseuses. La comtesse dicta l'adresse, qu'elle avait pris la précaution de recueillir au Bois, de la marquise de Bessancourt, et un incident éclata aussitôt. Germaine tenait la plume, et les cartes de sa mère ne contenaient aucun nom des invités, ce qui donnait aux adresses une signification particulière. Germaine avait tracé les noms de la marquise et de Mlle de Bessancourt.

— Tu oublies le marquis, dit la comtesse.

Je ne pense pas que Germaine l'oubliât.

— Mais non, continua la comtesse, c'est bien comme cela. Il faut au marquis une invitation spéciale, et d'autant plus qu'il ne loge pas au même hôtel que sa mère. Ah! mon Dieu, je ne me suis pas informé de son adresse personnelle. Quelqu'un la saurait-il?

— Rue Fabert, 57, dit Gaston d'un ton sombre.

— A merveille, écrivez le marquis de Bessancourt.

Ni Germaine ni Gaston ne se pressaient d'obéir. Il ne plaisait pas à la première de tracer ce nom de son écriture de jeune fille. Un sentiment différent retenait Gaston, qui ne pouvait pas se résoudre à inscrire de sa main une avance courtoise à l'homme qu'il voulait fuir en s'expatriant. La besogne fut interrompue. La comtesse le remarqua, en soupçonnant quelque mystère. Il ne lui convenait pas d'interroger. Il y eut un silence embarrassé. Le comte lui-même, déposant le journal du soir qu'il parcourait, observait les physionomies.

— Je ne sais pas tout, pensa-t-il.

— Allons, dit la comtesse en saisissant la plume, c'est moi qui vais inviter le marquis. Voilà qui est fait.

Et elle repassa la plume à Germaine.

Plusieurs noms amenèrent successivement des commentaires de diverses natures, mais l'on devait se heurter encore à un incident grave. Gaston, ayant enfermé sous enveloppe une invitation destinée à Bernard de Rabelles, aurait bien voulu échapper à la surveillance de la comtesse pour interroger sa sœur. Désespérant d'y parvenir, il demanda le plus simplement qu'il put l'adresse du voyageur. Germaine ne répondait pas.

— Tu n'as qu'à mettre : en Chine, dit la comtesse, et ma foi, s'il se rend à notre appel, je m'engage à lui faire fête — jusqu'à lui donner ma fille.

— Je te conseille, dit le comte, de mettre plutôt : Hôtel des Hautes-Alpes, rue Richelieu. C'est à Paris le rendez-vous des Dauphinois.

La comtesse crut fermement à une continuation de la plaisanterie. Elle ne provoqua pas une explication, que chacun se trouva en disposition d'ajourner.

— Et les Auvergnats? s'écria-t-elle tout à coup. Nous ne les invitons pas?

— Il ne me semble pas, dit Germaine, que ce soit fort utile.

— Pardon, ma fille, il en faut quelques-uns parfois, pour faire les commissions. Je réclame au moins mon vieil ami le chevalier de Kéroulas, le dernier chevalier de la société française, qui ne me pardonnerait pas de l'oublier.

— Il est trop railleur, ma mère, et se moquerait de nous.

— Il raillerait bien davantage si on ne l'invitait pas, et d'ailleurs il serait capable d'arriver sans invitation. Allons, c'est moi qui vais convoquer mon chevalier.

Les écritures enfin terminées, on ferma les enveloppes, on apposa les timbres, la comtesse sonna et donna ordre d'aller jeter tous ces plis à la grande poste la plus voisine. C'était consommé, le bal de

lundi ne pouvait plus être remis en discussion, et l'on avait pour le préparer toute la journée du lendemain.

On était fatigué. On se retira de bonne heure, sans agiter, dans le cercle de la famille assemblée, aucune des questions dont on était diversement préoccupé. Les parents avaient leurs sollicitudes. Gaston et sa sœur étaient particulièrement excités. Tous deux se sentaient comme à la veille d'une formidable échéance. Ils avaient à combiner des plans de campagne, et déjà sans se concerter. Quant au comte et à la comtesse, ils ne se concertaient jamais.

Le comte, malgré le soupçon qu'il avait eu d'un second mystère, n'en avait pas ressenti une impression profonde et n'y pensait plus en se mettant au lit. C'était un homme d'esprit, un peu épicurien, dont la philosophie bannissait ou du moins écartait volontiers les soucis. Éclaircir le premier mystère en recevant les confidences de Germaine lui avait paru un devoir impérieux de père de famille. C'était déjà un effort. La naissance et la fortune de Bernard défiaient toute critique, le jeune homme lui avait plu, et, puisque Germaine paraissait l'aimer, il donnait de grand cœur son consentement. Dans le bal de lundi, il voyait une entrevue décisive dont il prenait son parti de bonne grâce. Il ne songeait pas à l'absence de titre. Il était habitué à traiter avec une médiocre considération les candidats de sa femme, et l'on sait le cas qu'il faisait en particulier du marquis de Bessancourt. Si c'était une rivalité, elle était bien tardive et peu redoutable. Il ne s'inquiétait pas de Gaston, qui était pour lui une exception parmi la jeunesse, et qui ne lui avait jamais donné aucun souci. Appliqué à son ministère, studieux, lettré, ami des arts, Gaston se contentait d'une pension assez modique, n'avait pas de dettes, ne faisait aucune sottise, et ne demandait seulement pas d'être présenté au cercle. C'était un sage. S'il ne paraissait pas pressé de se marier, cela ne regardait que lui. Le comte ne s'en troublait pas. A la vérité, il ne savait rien du roman d'Estelle, qu'il n'avait jamais vue. Aussi le comte s'endormit assez facilement, non sans avoir encore pensé en souriant à cet original de Christian, qui avait si à propos rappelé de Chine son chef de nom et d'armes.

Les préoccupations de la comtesse étaient plus complexes, quoiqu'elle fût mal informée de la situation. Son orgueil de mère n'hésitait pas à poursuivre un double but. Elle était bien autrement touchée des mérites du brillant officier marquis de Bessancourt que de ceux d'un obscur gentilhomme de province voyageant au loin depuis deux ans. On peut noter pour son excuse, si c'en est une, qu'elle avait vu le premier, et non le second. Le marquis était fort beau, et dans son appréciation des vertus comparées des jeunes gens, la comtesse n'avait jamais été insensible aux consi-

dérations de l'ordre plastique ou esthétique. Il était marquis incontesté, en possession de son titre comme de sa fortune. Il convient de dire en outre à quelle enquête, ignorée autour d'elle, avait procédé discrètement la comtesse.

Au concert de bienfaisance dont il a été parlé, on se souvient qu'elle s'était trouvée placée près de la marquise de Bessancourt. On sait comment causèrent les deux jeunes filles. Les deux mères causèrent aussi, et ne manquèrent pas au devoir de vanter leurs enfants. Il arriva ceci. Le marquis était un des commissaires de la fête. En se rapprochant à plusieurs reprises de sa mère, il fut très frappé de la beauté de Germaine, qu'il voyait jaser amicalement avec Estelle. Il était naturel qu'il cherchât à s'informer. Il apprit, non sans une certaine émotion, le nom de Germaine de Margency, laquelle avait bien un frère du nom de Gaston. Que se passa-t-il alors dans l'esprit du marquis? La contemplation de la sœur suffit-elle à changer ses dispositions à l'égard du frère? Saisissait-il simplement l'occasion de faire cesser une situation tendue qui avait trop duré? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il continua de contempler Germaine, et que, dans une suspension du concert, il se fit présenter à Mme de Margency. Il fut très courtois, adressa quelques paroles galantes à Germaine, et dit notamment, avec une expression toute bienveillante, qu'il se souvenait d'avoir vu Gaston à Dieppe. A partir de ce moment, la marquise, qui jusqu'alors avait été très réservée et paraissait gênée, se livra bien davantage. Elle sembla s'épanouir, et elle-même s'informa de Gaston avec bienveillance, en témoignant le regret qu'il ne fût pas au concert.

Tout cela ne produisit d'abord que peu d'impression sur la comtesse, habituée aux mille petits incidents de la vie mondaine. Cependant, elle regardait le bel officier, qui ne cessait de regarder Germaine, et elle regardait aussi Estelle. Il y a une circonstance où une mère peut être touchée, sans jalousie, des charmes de la fille d'une autre, c'est lorsqu'elle a un fils à marier. Insensiblement la comtesse se disait que s'il y avait là une belle fortune, ce dont elle se proposait de s'enquérir, il pourrait y avoir un double but à poursuivre.

La confidence incomplète de Germaine ébranla cet échafaudage, sans le renverser. On a vu comment la comtesse fut d'abord toute à la joie de triompher de sa sœur de Saint-Brice, et comment elle fut vite amenée à ne considérer Bernard que comme un fâcheux, dont la présence à Paris était particulièrement gênante. Avant sa promenade au Bois, elle courut chez une marieuse en titre d'emploi qui était un véritable bureau d'informations et une entremetteuse zélée. Elle apprit qu'Estelle et son frère étaient de très riches partis. La fortune de leur père, dont ils jouissaient, dépassait les

plus belles dots. L'honnête marieuse prit feu en se dépitant de n'avoir pas eu l'initiative et en offrant ses meilleurs offices. Elle croyait seulement savoir qu'Estelle avait eu une inclination contrariée, ce qui lui avait fait refuser bien des prétendants, mais ce n'était pas une raison de ne pas risquer une nouvelle tentative. Tel était bien l'avis de la comtesse, qui commençait à soupçonner la vérité sur cette inclination. C'eût été son avis quand même elle ne l'aurait pas soupçonnée, puisque la confidence de Germaine ne l'arrêtait pas. Au sortir de cette visite, la rencontre de Gaston, qui s'était assuré que Bernard n'était pas de retour, puis la rencontre, au Bois, de la marquise étaient vraiment la complète reconstruction du plan. La marquise avait été très empressée, le beau cavalier très galant, et Estelle était plus jolie que jamais. Ce fut alors que la comtesse, s'enflammant tout à fait, lança son invitation verbale et la vit si bien accueillie.

Elle était résolue à employer auprès de sa fille tous les moyens d'influence, en exerçant au besoin la pression la plus vive. La jugeant d'après elle-même, elle ne supposait pas que ce fût trop difficile, puisque Bernard était si loin. N'était-ce pas la fausse nouvelle du retour du voyageur qui avait déterminé une crise de sensibilité? Germaine avait repris son calme, et la comtesse, dont le cœur était léger, ne voulait voir là qu'un petit roman d'imagination. Elle avait ébauché pour son compte plus d'un roman dans sa vie, avant son mariage et peut-être depuis, et n'était certes pas restée troublée du premier. Elle aurait volontiers professé cette médecine des passions que, pour guérir une blessure du cœur, il convient de le toucher sur un autre point. Par tempérament ou par expérience, elle était enfin disposée à demander au mariage d'être tout autre chose que l'accomplissement d'un rêve. Elle aurait dit du bonheur conjugal ce qu'un homme d'esprit a dit du bonheur en général: Il faut que ce soit bien peu nécessaire, puisque depuis six mille ans tout le monde s'en passe.

Je me souviens d'avoir entendu une jeune fille, élevée dans un milieu frivole et à l'école d'une mère de cette espèce, soutenir intrépidement, de sa voix la plus douce, qu'il n'était nullement nécessaire d'aimer son mari : « Ce n'est pas du tout cela qu'on recherche dans les alliances, ajoutait-elle, mais des convenances de situations. » Le propos me choqua dans une bouche de jeune fille. Elle ne tarda pas à se marier, selon sa formule. Chaque fois que je la revoyais dans un salon, j'étais tenté de lui demander si elle aimait son mari. Je connaissais la réponse. Elle ne l'aimait pas, et je conviens qu'il méritait peu d'être aimé. Elle n'avait pas eu de déception, et elle conservait aisément sa philosophie.

La comtesse étant de cette école pensait avec confiance, sur

l'oreiller, à tous les prestiges personnels du bel officier, auxquels s'ajoutait celui que lui donnait la qualité de frère d'Estelle.

Ce n'était pas aux prestiges du marquis que pensait Gaston de Margency. L'homme qui l'avait éconduit à Dieppe, qui l'avait offensé par ses froideurs calculées, qu'il accusait d'avoir détruit son bonheur, l'homme qu'il était près de haïr et qu'il n'avait que la ressource de fuir pour éviter l'éclat d'une querelle, il allait être obligé de l'accueillir, de lui sourire, de lui tendre la main! A la vérité les avances venaient du marquis, mais la seule explication possible d'une attitude aussi nouvelle était la recherche de Germaine, de Germaine qui se déroberait nécessairement à cette recherche. Ah! si Germaine avait été libre, la combinaison était tentante. Combien il eût été doux à Gaston de devoir son bonheur à l'attrait qu'elle inspirait, à l'ascendant qu'elle aurait exercé! Mais Germaine ne pouvait pas écouter les vœux du marquis, et celui-ci allait trouver en face de lui, au bal de lundi, les empressements encouragés de Bernard de Rabelles! Gaston avait de bonnes raisons de ne pas traiter aussi légèrement que sa mère les affaires de cœur de Germaine, et il était mieux informé.

Il en vint à se demander si une sorte de loyauté, qui pouvait être aussi de la prudence, ne lui ordonnait pas d'avertir le marquis, lequel s'abstiendrait sans doute de paraître et ne voudrait pas aller au-devant d'une déroute. Le marquis était manifestement autour de lui l'influence et l'autorité. La conséquence serait que sa mère s'abstiendrait aussi, et que Gaston ne reverrait jamais Estelle.

Gaston agitait ces pensées tumultueuses, et le sommeil fuyait ses paupières. Il déplorait la fatale idée du bal de lundi, dont les invitations ne pouvaient plus être rappelées et allaient parvenir dans quelques heures. La noce de Clotilde de Saint-Brice aurait bien suffi au rapprochement de Germaine et de Bernard et au dénouement de leur roman. Il n'y avait pas de danger de rencontrer là le marquis. Mais il n'y avait pas non plus d'espoir d'y rencontrer Estelle! Fallait-il donc supprimer cette chance suprême, fût-elle celle d'un suprême adieu?

Oui, se répondait Gaston, il le fallait, pour le bonheur de Germaine. A tout prix, il fallait éviter de mettre en présence dans un salon, sous les yeux de Germaine, ces deux hommes... Il fallait contremander le bal, ou avertir le marquis.

L'inspiration du dévouement à sa sœur exalta Gaston pour ces conclusions, qui avaient l'inconvénient d'être encore une alternative. Dans le domaine de l'abstraction et de la logique, le dilemme est un instrument de précision d'une grande puissance. Dans les perplexités de la vie pratique, l'alternative est au contraire une grande faiblesse, qui fait vaciller la volonté. L'esprit de Gaston

oscillait donc entre deux conclusions, et ne se fixait pas plus facilement sur les moyens. Contremander le bal, cela ne dépendait pas de lui, cela exigeait des délibérations dans la famille, des arguments, un prétexte plausible, une maladie simulée, et la comtesse ne se résignerait pas volontiers à être malade, le jour du grand Prix. Pour lui arracher un consentement, il eût été indispensable d'entrer dans plus d'explications qu'il ne convenait à Gaston d'en donner. Avertir le marquis, cela dépendait bien de Gaston, s'il osait cette démarche; seulement il s'apercevait qu'il ne l'oserait pas. Le marquis aurait pu répondre, avec quelque impertinence, qu'il ne savait pas ce qu'on lui disait, et n'était pas si indiscret, lorsqu'on l'invitait à un bal, que de s'enquérir à l'avance des sentiments intimes de la fille de la maison. Gaston n'aurait plus été maître de ses nerfs, et l'altercation redoutée eût fait explosion. Finalement, il arrivait ceci, qui n'est pas rare, c'est que Gaston, qui croyait avoir conclu, étant dépourvu de moyens d'exécution, n'avait en réalité conclu à rien.

L'imagination de Germaine n'était pas moins tourmentée. La jeune fille avait trois buts à poursuivre, à la fois distincts et mêlés, solidaires et contradictoires. Elle se sentait prête à sacrifier aux deux autres celui qui la touchait le plus directement. Les deux autres concernaient son frère chéri, et la vérité est qu'à travers son insomnie elle pensa plus à Gaston qu'à Bernard de Rabelles. Elle souhaitait, et bien ardemment, d'assurer le bonheur de son frère; plus ardemment encore, au moment présent, de conjurer la menace d'une querelle avec le marquis. Cette menace lui avait laissé une impression d'épouvante. Et le moyen? Ah! elle le possédait bien, et ne le savait que trop. Il lui suffisait d'écouter les vœux du marquis de Bessancourt. C'était facile. Était-ce possible?

Il y a des choses très faciles qui ne sont pas possibles, quand se dresse la barrière infranchissable et invisible d'un sentiment moral, d'une protestation de la conscience. Les hommes connaissent cette barrière qui a nom : l'honneur. Manquer à l'honneur, c'est bien facile. Je demande à un galant homme si c'est possible.

J'affirme que le dévouement exalté d'une sœur peut aller jusqu'à l'extrémité qu'envisagea Germaine avec effroi. Elle ne repoussa pas tout d'abord l'hypothèse. C'était bien la solution à laquelle n'auraient manqué ni l'approbation de sa mère ni celle du monde. Mais elle sentit tout à coup que si elle avait le droit de se sacrifier, elle n'avait pas le droit de sacrifier Bernard, le droit de trahir une promesse, le droit de faire d'autres promesses qu'elle aurait trahies, en engageant sa foi à un homme qui lui serait odieux. La barrière s'était dressée, et Germaine rejeta l'hypothèse avec horreur.

Il fallait en chercher une autre. Germaine fut amenée à celle

d'une diplomatie qui n'était pas d'une franchise plus absolue que n'a coutume d'être l'art savant des négociations. Elle accueillerait le marquis assez gracieusement pour ne pas décourager ses attentions, en y employant au besoin quelque coquetterie et en ayant soin de ne pas se compromettre. Pendant ce temps, les affaires d'Estelle s'avanceraient vite. Une fois que le marquis et Gaston seraient beaux-frères, le danger serait conjuré, le double but serait atteint. Il deviendrait à propos d'accentuer davantage la réserve et de la convertir insensiblement en retraite.

Ce plan séduisit Germaine. Elle n'examina pas s'il était d'une inflexible droiture. La sainteté de l'intention la rendait indulgente pour elle-même. J'ai d'ailleurs remarqué que les femmes en général n'ont pas sur la droiture exactement les mêmes idées que les hommes. Très supérieures à nous sous tant d'autres rapports, elles ont, à cet égard, de moindres délicatesses. J'entendais un jour une femme dire d'une autre femme : Elle est loyale comme un homme. Je fus très frappé du mot, qui me parut un éloge. Ce n'en était peut-être pas un dans la jolie bouche qui le prononçait.

Germaine ne se faisait donc pas scrupule de jouer un peu le marquis. Mais n'avait-elle pas besoin de l'autorisation, de la complicité de Bernard, et pouvait-elle s'exposer au risque de lui déplaire, en témoignant sous ses yeux de la complaisance pour les assiduités prévues du marquis? Ici, Germaine était envahie d'un trouble et d'un scrupule qui n'était point exclusivement celui de la délicatesse. Tandis que Gaston rêvait d'avertir le marquis, la jeune fille rêvait d'avertir Bernard, de l'éloigner le soir du bal, ou de lui demander la permission d'être coquette. Pour l'avertir, il fallait le voir en particulier, être déjà en confiance intime avec lui, renouveler une promesse. Elle ne le pouvait pas sans y être provoquée, et sa modestie ne pouvait pas non plus en solliciter une. Et puis, où et comment reverrait-elle Bernard avant le bal? Aussi les rêves agités de Germaine n'aboutissaient-ils guère à un résultat plus pratique que ceux de son frère. Les moyens d'exécution manquaient pareillement à tous deux, et cependant les heures marchaient!

Une nuit d'insomnie est longue. Germaine eut le temps de réfléchir enfin qu'elle n'avait rien dit à sa mère de la rencontre de Bernard aux Tuileries. Ce fut encore une pensée douloureuse. Ici du moins elle comprit nettement qu'elle avait un devoir impérieux à remplir, et elle se proposa de s'en acquitter. On verra tout à l'heure comment elle s'en trouva dispensée.

Alfred de Courcy.

La suite prochainement.

POÈTES ET ROMANCIERS

AUSTRALIENS

Peu de personnes, chez nous, savent que l'Australie, pays né d'hier à peine, possède une littérature. Le nom de Marcus Clarke est peut-être, parmi tous ceux des littérateurs australiens, le seul qui soit familier à nos oreilles. Encore, Marcus Clarke n'est-il pas traduit en français, bien qu'il le soit depuis longtemps en plusieurs langues d'Europe. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il était un grand et puissant romancier et, malgré qu'il fût né en Angleterre, un écrivain véritablement australien. Mais, à côté de Marcus Clarke, il y a, dans la cinquième partie du monde, beaucoup de poètes et de prosateurs de talent; et, bien qu'on ait coutume de répéter que, dans un pays neuf, les hommes sont trop occupés d'intérêts matériels pour avoir le temps d'écrire, qu'ils ont trop à manier la pioche et la truelle pour pouvoir tenir la plume, la vérité est, au contraire, que l'activité intellectuelle des Australiens marche aujourd'hui sur tous les points, presque de pair avec leur prodigieuse activité physique. Or ces poètes de mérite et ces bons prosateurs sont, en France, complètement inconnus.

Cependant une colonie peut avoir beaucoup d'écrivains, de bons écrivains même, sans pour cela posséder une littérature propre, distincte, par ses caractères de celle de la mère patrie. A cette première question, les Australiens ont-ils une littérature? succède naturellement celle-ci : Ont-ils une littérature originale? Sur le premier point, la réponse est déjà faite; ils possèdent, parmi eux, de vrais talents; sur le second, elle est plus difficile; car c'est chose rare que l'originalité dans l'art d'écrire. Comme l'a dit Alfred de Musset :

> Il faut être ignorant comme un maître d'école,
> Pour croire qu'on peut dire une seule parole,
> Qu'un autre n'ait pas dite avant vous.

Et l'on tremble toujours que ce qu'on prend pour de la nouveauté ne soit nouveau que pour notre « ignorance ». Tous les littérateurs vivent sur le fond commun. L'écrivain qui parvient à l'enrichir d'un seul atome, d'une image, d'un mot, d'une tournure

de phrase, celui-là fait œuvre d'originalité, celui-là est créateur. Presque toujours, le talent, — de nos jours surtout, — consiste à émietter habilement ce fond précieux dans des ouvrages de vulgarisation. On n'invente pas, on fait comprendre; on ne produit pas, on débite. Même dans ces conditions, un écrivain rend des services à la société; c'en est un que de mettre à la portée de tous les trésors d'idées amassés par les siècles, que d'approcher de toutes les lèvres la coupe savoureuse de la pensée haute et poétique; mais celui qui peut y ajouter une goutte du nectar, celui à qui Dieu a prêté, ne fût-ce qu'une minute, le don d'invention véritable, et qui trouve ce que nul n'avait trouvé encore, celui-là est à la fois un heureux et un bienfaisant.

L'Australie possède-t-elle quelqu'un de ces privilégiés? En a-t-elle vu naître un assez grand nombre pour qu'on puisse dire qu'il existe une littérature australienne originale? Non, s'il s'agit de nouveauté de formes et d'idées; oui, si l'on se contente de rencontrer cette nouveauté dans les sujets choisis par les littérateurs. Ceux-ci ont trouvé dans l'Australie même, dans son sol vierge, dans ses noirs habitants, dans leurs mœurs sauvages, un champ vaste et tout neuf pour l'imagination. Ils n'ont eu qu'à exploiter la mine ouverte, pour en extraire un métal d'une autre espèce, résonnant d'une autre manière que tous les métaux connus. Le continent nouveau et la race indigène n'étaient pas d'ailleurs la source unique d'où ils pussent tirer des sujets littéraires d'un cachet particulier. Un pays comme l'Australie coloniale a son originalité. La vie rude, austère et libre des squatters, la fièvre d'or des habitants des villes, la hardiesse des manières, le type particulier des femmes, tout prête à des peintures neuves. Romanciers et poètes ont su en tirer parti. Quelques-uns, comme Gordon MacCrae, ont puisé chez les indigènes; les autres, comme Douglas Sladen, se sont inspirés de la vie coloniale contemporaine; d'autres enfin, comme Marcus Clarke, ont représenté les commencements héroïques et terribles de la colonisation. Avec le temps, les scènes qu'ils ont retracées sembleront légendaires; dès à présent, elles nous apparaissent sous un aspect sombre et grandiose qui saisit l'imagination.

I

Parlons d'abord des poètes, puisque partout les premiers bégaiements littéraires de l'homme se sont produits dans la langue des dieux. Parlons des poètes lyriques surtout, les plus nobles des enfants des hommes. « La poésie s'en va », s'est écrié, un jour, chez nous un prosateur, qui est plus poète que tous les poètes. Si elle s'en va chez les peuples vieillis, si, du moins, elle change

chez eux de caractère, on la retrouve chez les peuples jeunes sous sa forme primitive, la passion guerrière, l'amour de la nature, l'attrait des sexes l'un pour l'autre. C'est ainsi qu'elle s'est manifestée en Australie chez Lindsay Gordon, le plus populaire de ses poètes lyriques; chez Patchett Martin, l'auteur des *Lais;* chez Gérard Supple, le chantre de l'avenir de la Nouvelle-Hollande, qui, dans le *Rêve de Dampier*, a écrit une des plus entraînantes ballades que l'on puisse entendre; chez Douglas Sladen, l'excellent peintre de la vie réelle : tous ont célébré les hauts faits des pionniers, les grands paysages de la terre natale, la beauté des Australiennes; tous nous ont montré le triple amour de la lutte, de la femme et de la nature, les uns dans des sujets empruntés à l'histoire, les autres dans des peintures de la réalité présente.

Parmi ces derniers, M. Douglas Sladen, de Melbourne, occupe, croyons-nous, la première place. Il vient de publier à Londres une seconde édition de ses *Poésies lyriques australiennes*[1], dans lesquelles nous trouvons de délicates scènes familières. M. Sladen est le Coppée de l'Australie. On pourrait peut-être objecter que pas n'est besoin d'aller chercher M. Coppée si loin. Mais, quand les mœurs, les sentiments, les habitudes qu'on nous représente appartiennent à un peuple qui vit à nos antipodes, cela pique davantage notre curiosité, excite mieux notre intérêt.

Voici, par exemple, la peinture, faite en bon vers, d'une situation qui est celle d'un grand nombre d'Anglais, cadets de famille, qui ont été chercher fortune en Australie. Les sentiments qu'elle fait naître, les incidents auxquels elle donne lieu, sont finement analysés. La pièce est intitulée : *le Frère du squire*. Nous la résumons en prose :

A l'heure où je pense à vous, aîné de ma famille,
Vous êtes assis devant un grand feu de bouleau;
Et vous vous dites que c'est justice,
Que vous, le squire, vous ayez tout.

Moi, qui suis ici, appuyé sur ma palissade,
Las de mes courses après mes troupeaux,
Brûlé par le soleil de Queensland,
Je me dis tout le contraire.

Nell ne me reconnaîtrait guère
Si elle me voyait aujourd'hui.
Je n'avais pas une chemise de flanelle
Et des bottes crottées pour lui faire la cour.

[1] *Australian lyrics,* by W. Douglas Sladen. Londres 1885 (Griffith and Ferran).

Qu'elle était belle ce soir-là! Sous les lumières,
Ses cheveux châtains clairs étaient d'or;
Avec tous, fière et sévère, avec tous comme avec moi,
Jusqu'à ma demande de sa main.

Quand j'eus déclaré ma tendresse,
Deux gouttes de rosée ont perlé sur ses joues.
« Oui, je vous appartiens, mais partez, me dit-elle,
Partez, et revenez un jour! »

Et me voilà, travaillant de mes mains,
Plus dur qu'aucun ouvrier de mon frère.
Quitterai-je jamais cette solitude lointaine?
Verrai-je jamais un visage humain?

Je n'aurais pu supporter cette vie,
Si je n'avais, en arrivant ici,
Vu la splendeur qui m'entourait,
Dans les villes du bord de mer.

C'étaient des hommes, me disait-on,
Qui avaient labouré la terre;
Des pasteurs et tondeurs de moutons,
Plus riches que des lords d'Angleterre.

Et j'ai pensé à Nell! Nell m'écrit quelquefois,
Nell me donne le nom de brave.
Et je reste, je peine et je travaille,
Sans perdre rien que ma jeunesse.

Ah! oui, Nell, je suis brave
Bien plus que vous ne le pensez!
Je le suis plus que sir Hugh votre ancêtre,
Qui a conquis vos terres à la pointe de l'épée.

Il se battait en cotte de maille;
Moi je me bats en tablier de cuir.
Il repoussait l'ennemi du haut de ses murailles,
Moi je fais sentinelle au milieu du désert.

Une vieille blouse, une botte en peau de vache,
Cela n'a pas un air poétique;
Et cependant sous cette rude écorce,
L'écorce des *Bushmen*, battent des cœurs de héros.

Dans des années, de longues années peut-être,
Je rentrerai dans le hall de mon frère;
Je n'aurai rien perdu que ma jeunesse,
Et Nell, qui m'appelle brave, verra qu'elle a bien dit.

Douze ans après, le vaillant jeune homme revient dans sa maison. Il peint d'une façon simple et vraie chacune de ses émotions. Le hall paraît moins grand qu'autrefois à ses yeux accoutumés maintenant à des choses immenses; mais les vieux portraits de famille attachent sur lui, croit-il, des regards d'une expression particulière. A-t-il bien vu? C'est là son frère! Cet homme, qu'il aperçoit de loin, à la démarche lourde, c'est celui que personne n'égalait à Oxford dans les exercices du corps! Dans le salon désert est le portrait de Nell. Comme le soleil se joue dans ses cheveux châtains! Mais saitelle que l'Australien est de retour? Voilà le fauteuil de son vieux père. Ah! que ne vit-il encore! Comment, personne ne vient? le salon reste solitaire? Mais un pas se fait entendre! Est-ce celui du vieux Jones? Non, il serait plus lourd, et le cœur de l'arrivant ne bondirait pas tant dans sa poitrine. Une femme paraît à la porte, elle lit une lettre et s'avance sans voir. Cette lettre est de Charlie, cette femme est Nell, et ses yeux sont brillants de larmes de plaisir. Elle approche sans regarder devant elle: tout à coup, son regard se lève : Mon Dieu, c'est lui!

Dans le troisième chant, Nell est seule dans sa chambre. Elle pense à Charlie :

Comme il est changé! C'était autrefois un beau. S'il fût resté dans son pays, il fût devenu peut-être ce que les beaux deviennent souvent. Mais il a connu la peine; ah! qu'il vaut mieux que Dick, membre du parlement. Dick possède un château antique, Dick remonte au temps des Tudors; Dick est brave à sa manière, mais comme vaut mieux celle de Charlie! Pendant douze ans, il a souffert, il a passé ses nuits, sans sommeil, à épier les indigènes, à repousser leurs assauts; ses jours, sans repos, à courir sur des chevaux demi-sauvages après ses bœufs égarés. Dans la semaine, il était seul pour le travail; le dimanche, il était seul pour la prière. Et il est revenu! Et il m'a redemandé ma main! ah! comme je la lui donne, et mon cœur avec elle!

Les époux s'en vont à Melbourne. L'Australie ne rend pas ceux qu'elle a reçus; ses hôtes ne sont pas des hôtes de passage, et, quand ils ont goûté de sa vie large, presque homérique, de son soleil et de sa liberté, ils ne peuvent plus vivre dans les brumes de l'Angleterre.

Le quatrième chant est consacré à célébrer la vie heureuse que mène le jeune ménage dans la cinquième partie du monde : Charlie est assis sous la vérandah de sa grande maison de Toorak, où circule un air subtil qu'embaument les bosquets voisins, faits d'oléandres, de magnolias et d'orangers. Nell, en robe crème et en pantoufles, en bas de soie noirs et chapeau de jardin, circule

dans les parterres en cueillant des fleurs. De beaux enfants l'entourent; son mari s'absorbe dans cette contemplation délicieuse. D'immenses troupeaux paissent au loin; des chevaux en grand nombre bondissent dans un parc; il savoure son bonheur : « Je suis un roi, dit-il, un roi de la nature. J'ai toutes les joies présentes et l'espérance future. »

Le sentiment religieux est une note qui résonne vaguement, mais souvent, dans les poésies de M. Sladen. On aime à le retrouver dans ces pays lointains qui sont l'espoir de la chrétienté; s'il s'affaiblit dans la vieille Europe, il se fortifie dans les deux nouveaux mondes. Et qu'importe les oscillations de la barque quand on est sûr qu'elle entrera au port?

Les héroïsmes qu'engendrent la vie de pionnier, voilà ce que M. Sladen peint avec le plus d'intérêt. Il a mis en vers la mort de mistress Watson, cette femme extraordinaire qui, seule avec son enfant au berceau, a traversé 12 lieues de mer dans une vieille chaudière de steamer qui, chez elle, lui servait de réservoir pour l'eau. Le drame s'est passé en 1882. La vaillante Anglaise avait suivi son mari, qui était pêcheur de bêches de mer, dans une île située à une douzaine de lieues des côtes de Queensland. Celui-ci était absent pour exercer son industrie (l'industrie de la pêche des bêches de mer est importante en Australie), quand les indigènes, dont on ne s'était pas jusque-là méfié et qui avaient paru bien disposés, vinrent attaquer mistress Watson dans sa baraque en planches. Elle n'avait avec elle que deux Chinois indifférents à sa défense. Son *Journal*, que M. Sladen a commenté en vers, donne une idée de son courage. Aucune héroïne ne mérita si véritablement ce nom, car tout était contre elle. Sa maison n'offrait qu'un frêle abri : ni fossés ni remparts de pierre, à peine une porte qui fermât. Elle sauta sur un fusil et s'en servit de telle sorte qu'un noir resta mort sur la place; un autre, grièvement blessé, se sauva avec peine; les assaillants furent repoussés, mais bientôt ils revinrent en nombre. Dans un nouveau combat, mistress Watson les mit encore en fuite. Cependant elle comprit qu'ils allaient revenir, qu'elle ne pourrait résister davantage; ses munitions étaient à peu près épuisées. Alors, ne voyant devant elle qu'une mort affreuse, — la mort surtout de son enfant, — et n'ayant pas une barque à sa disposition, elle roula dans la mer la chaudière de navire dont elle se servait comme citerne, y embarqua des vivres, de l'eau (en quantité suffisante, crut-elle), arbora une voile, et, prenant son enfant dans ses bras, se confia sur les flots à ce singulier esquif. L'océan Pacifique est digne de son nom : l'esquif ne chavira point. Mais l'infortunée, brûlée dans une coque de fer par un soleil de feu, eut trop tôt bu le peu d'eau douce qu'elle avait emportée avec

elle et, quand elle toucha terre, après huit jours de souffrances inénarrables, ce fut pour mourir. La soif l'avait conduite à l'agonie.

Avec un sang-froid extraordinaire, mistress Watson avait songé à prendre en partant le journal qu'elle écrivait de sa vie et de ses voyages. Les dernières pages en sont déchirantes. Elles sont tracées d'une main faible et tremblante. Toutes ses angoisses sont pour son enfant. Cependant elle remarque que « le lait condensé lui convient », qu'il semble « bien portant et joyeux ». Une fois, un steamer passa près, tout près d'elle; hélas! il ne l'entendit pas. Ah! que ce capitaine doit se faire de reproches! s'il avait mis une vigie sur le pont ou s'il avait seulement tourné sa longue-vue sur tous les points de l'horizon! « Oui », s'écrie avec raison le poète, « enterrez cette femme avec la pompe et les honneurs réservés aux héros! Dans le combat et dans la souffrance, elle n'a pas été moins grande que les Drake, les Cook et les Nelson! pas moins grande que les plus grands des hommes que la mère des continents ait bercés sur son sein! Gilbert, qui a sombré sur l'*Écureuil*, Davis, Baffin ou Frosbisher, auraient peut-être reculé devant le péril surnaturel d'une pareille navigation! »

De pareils sujets conviennent à des poésies lyriques australiennes. Après le côté héroïque de la grande colonie, M. Sladen en a peint le côté esthétique dans ses petits poèmes : *A l'Australie*, *le Pays capiteux*, *A une belle Australienne*, etc. Comme Marcus Clarke, M. Sladen n'est pas né en Australie, mais un long séjour, une affection profonde pour le pays, le don qu'il lui a fait de lui-même et de sa famille, l'intelligence qu'il a de ses vrais caractères, en font un poète absolument et parfaitement australien. Nous dirons tout à l'heure quels sont ses traits communs avec ses frères, les autres poètes du cinquième continent.

M. Georges Gordon Mac Crae a pris un autre chemin. Au lieu d'emprunter ses inspirations à l'Australie anglaise, il les a demandées à l'Australie mystérieuse des indigènes. Depuis combien de temps cette race demi-noire errait-elle dans les bois de gommiers de la Nouvelle-Hollande, quand l'homme blanc est venu la troubler dans sa vie à la fois poétique et barbare? A quelle époque ces descendants de Cham avaient-ils débarqué des pirogues dans lesquelles ils avaient traversé les mers? Leurs coutumes bizarres et sanguinaires excitent notre curiosité. Fugitifs aujourd'hui, dans les bois et les terres relativement arides qui sont situés loin de la côte, ils conservent encore leurs mœurs sauvages de fétichistes, et c'est, d'après un récit tout nouveau d'un fait tout récent que M. Mac Crae nous raconte, en vers héroïques, l'histoire de Balladeadro.

L'histoire de Balladeadro, fille de Tangola, chef de la tribu des Tapooks, est fondée sur une tradition courante chez les indigènes

de l'Australie occidentale, les seuls qui conservent encore aujourd'hui leurs mœurs intactes et leur indépendance entière. Des notes relatives à cette tradition avaient été prises par la femme d'un officier anglais, chargé par son gouvernement des fonctions officielles de protecteur des aborigènes. Ces notes, que la dame avaient recueillies pour elle seule, offraient toutes les garanties d'exactitude et montraient les superstitions auxquelles étaient et sont encore livrés les indigènes de l'Australie. M. Mac Crae assure, en effet, qu'il a lui-même été, par deux fois, témoin de pratiques de sorcellerie semblables à celles qui sont dépeintes dans l'*Histoire de Balladeadro*.

A l'heure du coucher du soleil, le poète nous transporte dans le camp de la tribu des Darakongs. On sait que les indigènes de l'Australie ne sont pas une race sédentaire. Ils campent là où les conduisent les hasards de la chasse, là où ils trouvent de l'ombrage et de l'eau. Chaque famille allume son feu, fait cuire l'*oppossum* ou le kangourou que ses jeunes hommes ont tué, et s'endort à la belle étoile.

Endormi comme les autres devant son feu de bivouac, le roi Kolorkor (Sang-Chaud) fait un mauvais rêve; il croit voir une main blanche, — la main du redouté conquérant, — étendue audessus de ce feu qui, pour le nomade, représente, comme le foyer pour l'homme civilisé, l'indépendance de la patrie. A son réveil, il assemble les chefs; on tient un conseil de guerre, et l'on arrête que l'on va attaquer les stations des blancs. Mais auparavant, on enverra des ambassadeurs réclamer le concours des autres tribus, particulièrement de celle des Tapooks, dont le roi Tangola a toujours été jusqu'à présent l'ami des Darakongs. Ganook (le messager rapide) part et dévore l'espace. Oh! tristesse! les Tapooks ont trahi la cause indigène! Pour du pain, ces affamés ont vendu à l'homme blanc leurs terrains de chasse et leur liberté. Ganook ne revient pas. Les charmes de Balladeadro, fille du roi Tangola, l'ont retenu captif. Kolorkor part lui-même pour presser le message. A son tour, il devient amoureux de la belle fille aux longs cheveux noirs et aux yeux de gazelle; à son tour, il prolonge son séjour auprès de Balladeadro (la coquille brillante des mers). Balladeadro, fille de roi, trouvait tout simple que l'hôte de son père eût remarqué sa beauté; mais le jour où Kolorkor lui adressa sa requête pressante, elle détourna la tête et lui opposa un refus péremptoire. Elle savait que la loi des Darakongs leur interdisait le mariage dans d'autres tribus que les leurs; elle savait que Kolorkor, s'il l'épousait, ne verrait pas régner ses enfants; et puis son cœur, à elle, aimait ailleurs. La colère du roi au sang chaud est très bien peinte.

Un éclair passa dans ses yeux, un éclair né du choc de son

orgueil blessé; mais le premier mouvement passé, il s'assit en silence auprès d'elle, sombre et semblable à un lourd nuage d'orage qui se suspend au flanc d'une montagne. Et il resta ainsi pendant bien des lunes, toujours assis et toujours sombre, tout le jour et tout le soir auprès de Balladeadro. Il espérait la vaincre à force de constance, la constance d'un sauvage à volonté de fer. Mais à mesure que le temps s'écoulait, sa tête devenait de fer, son cœur devenait de plomb. Triste le soir, fou le matin, il formait des plans inutiles. Enfin il fut trouver le père, ce père odieux, ami des blancs, et, par un sacrifice d'orgueil suprême, lui demanda d'être son gendre. Tangola lui répondit : « Vois-tu là-haut, dans le firmament, briller la pâle Mirgabine? C'était une jeune femme d'une grande beauté que les esprits ont changée en étoile. Peux-tu l'aller chercher et la faire descendre sur terre? Eh bien, plus aisé te serait d'amener dans mon camp l'étoile Mirgabine que d'emmener dans le tien ma belle étoile, à moi. Va-t'en, chef au sang chaud, va-t'en dans ton pays, épouse une fille de ta race et que ses fils règnent après toi. » Ces mots n'étaient pas achevés que Kolorkor debout brandit sa lance; la haine jaillit de ses yeux sanguinolents : « Prends ceci ! » crie-t-il avec un sifflement de serpent; et dans un mouvement si violent que tous les muscles de son corps tremblent, il enfonce son arme dans la poitrine du Tapook. Celui-ci tombe mort. Prompt comme l'éclair, Kolorkor saisit la vierge et l'emporte dans ses bois.

Dans sa captivité, Balladeadro reste inflexible : « Arrière, meurtrier ! » criait-elle; « Arrière, misérable traître, qui a trahi l'hospitalité ! » Alors, ne voulant pas la tuer de sa main, Kolorkor conçoit le projet de la faire périr dans les tortures par l'art magique du sorcier Kolpo. Un poison est composé avec le venin d'un serpent, la graisse d'un guerrier tué dans le combat, le jus de plantes vénéneuses; on grave sur le bois d'une zagaie une image grossière de la victime, on l'enduit de poison et on plante la zagaie près du feu, avec des incantations terribles. Le sorcier, dans une mélopée qui ressemble au roulement lointain des océans, invoque l'assistance des puissances de la nuit. A mesure que le poison se fond par l'action du feu et pénètre la matière dont est formée l'image, la victime, personne n'en doute, doit ressentir des souffrances inénarrables; et quand la zagaie tombera, consumée, sur la cendre, son sort sera accompli. Mais l'homme qui aime Balladeadro a surpris le secret de ce crime magique et il veille dans l'ombre. Aussitôt que le poison commence à fondre, il s'élance sur le sorcier, le tue et arrache la zagaie de terre. Kolorkor, qui veillait de son côté derrière un arbre à l'opération funeste et se repaissait avec une joie barbare des tortures qu'il croyait être infligées à la victime, s'élance

à son tour et, ne pouvant faire périr autrement l'objet de sa haine, court chercher Balladeadro et lui enfonce sa lance dans la poitrine.

Vient ensuite un chant funèbre à caractère.

Pleurez, jeunes filles, pleurez enfants!
Le soleil d'une vie joyeuse
S'est couché pour toujours.
Etc., etc.

Ce chant, au point de vue de l'art et de la versification, est d'une belle facture.

Les mêmes qualités poétiques qu'on loue dans l'*Histoire de Balladeadro* se retrouvent dans celle de *Mamba*. En général, M. Gordon Mac Crae aime le style noble, le grand style épique. C'est le poète d'une nation jeune; nous l'appellerions volontiers le Longfellow de l'Australie. Mais précisément parce qu'il est un poète du genre noble, épris des grandes images et respectueux de la forme, il n'est pas un poète du genre nouveau. Ce qui fait son originalité, c'est, nous le répétons, non sa manière, mais les sujets qu'il a choisis.

II

Nous trouvons beaucoup plus d'originalité personnelle chez les prosateurs australiens que chez les poètes. Et de fait, les entraves du mètre et de la rime ne paraissent point faites pour ces amoureux de liberté. Il y a tel petit conte, en prose, telle nouvelle australienne, qui sont des chefs-d'œuvre d'observation et de simplicité. Ah! nos naturalistes sont bien dépassés. S'ils posent en loi esthétique qu'un récit doit intéresser, en dehors de toute espèce d'intrigue, de tout événement dramatique; que le roman ne doit pas être la vie passée à l'alambic de l'imagination, mais la vie brute prise sur le fait et montrée sans art, ils ont trouvé leurs maîtres, en théorie et en pratique. Seulement, on peut dire à la louange des écrivains fantaisistes australiens, qu'en montrant la vie sous son aspect naturel et non conventionnel, ils ne la montrent jamais sous son aspect repoussant. Nous avons sous les yeux une collection de nouvelles par tous les meilleurs écrivains de Melbourne, collection éditée par M. Patchett Martin à une époque récente, et cependant assez ancienne pour qu'on puisse dire des Australiens qu'ils avaient inventé le naturalisme avant la violente poussée de sa végétation en France [1]. Or nous n'y trouvons pas un mot, au point de vue des mœurs, qui semble douteux. L'humour et la simplicité sont les principaux caractères de ces nouvelles et de ces

[1] *An Easter Omelette*, edited by A. Patchett Martin. Melbourne, Sydney, Adélaïde and Brisbane 1879 (Georges Robertson).

contes, qui sont signés, soit de M. Patchett Martin lui-même, soit de Garnet Walsh, de Richmond Thatcher, de M. Hopkins, ou ne sont pas signés du tout.

Ce qui rapproche de la manière réaliste les contes et nouvelles que nous trouvons dans cette collection, c'est la vie, la vérité des détails et la simplicité du récit. Mais ce qui les distingue de l'école des « charcutiers » (comme M. Charles Algernon Swinburne appelle l'école naturaliste), c'est qu'on y fait, ainsi que cela avait eu lieu jusqu'à présent, le triage des objets à peindre, et qu'on s'abstient de représenter ceux qui choquent la pudeur ou la dignité humaine.

Les noms de Finnimore, de Sutherland, du banquier-littérateur Turner, de Walstab, Supple, Moloney, Whitworth, de l'essayiste Birnie, de Whiteman, de Thomson et d'une foule d'autres; ceux de Mme Webster et de la femme remarquable qui écrit sous le pseudonyme de *Tasma*, disent assez que tous les genres littéraires sont cultivés en Australie. Mais le nom qui brille entre tous les autres est toujours le nom de Clarke. Clarke est le littérateur de l'Australie par excellence. Comme essayiste, comme conteur et comme romancier, il eût mérité le premier rang en tous pays. Lord Lytton Bulwer disait de son fameux roman *His natural Life* (ce titre doit être traduit par ces deux mots : *A vie*), que ce livre l'avait « fasciné »; et lord Roseberry le mettait dernièrement au-dessus d'*Oliver Twist*, le chef-d'œuvre de Dickens. Tous les jours la célébrité de cette puissante fiction s'accroît; tous les jours on en fait des traductions ou des éditions nouvelles.

Est-ce bien une fiction! Le récit, au contraire, n'est que trop réel. Tout ce que l'auteur nous montre des horreurs du régime pénitentiaire anglais à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième n'est que la transcription fidèle de l'histoire. Écoutons, à ce sujet, le témoignage de lord Roseberry, dont la haute bienveillance ne saurait être suspecte.

Il ne peut y avoir deux opinions sur la terrible fascination qu'exerce le livre. Le lecteur a beau être broyé, déchiré, il faut qu'il lise, il faut qu'il aille, malgré lui, jusqu'au bout. Pour moi, c'est le plus effrayant de tous les romans. Il est plus effrayant qu'Oliver Twist, plus effrayant que n'importe quel effrayant tableau de Victor Hugo. Et la raison en est simple, c'est que le récit est vrai. Il a toute la solennité mélancolique de la vérité. Pendant le voyage que j'ai fait en Australie, je me suis occupé de rechercher, dans les archives du gouvernement de Sydney, les documents sur lesquels le roman a été fondé. Dans ma dernière visite en Tasmanie, j'ai pris également auprès des survivants de l'époque toutes les informations que j'ai pu prendre; et je suis arrivé à cette conviction que l'auteur de *His*

natural Life, en m'assurant comme il l'a souvent fait, qu'il n'avait rien exagéré dans le tableau de notre vieux système pénal, a eu parfaitement raison. Je dirai même que l'histoire passe le roman.

L'épisode est épouvantable. C'est celui d'un homme innocent condamné aux travaux forcés à perpétuité, avec déportation à Botany-Bay. Nous ne trouvons pas du tout, comme paraît le trouver M. Arthur Patchett Martin [1], que Marcus Clarke ait, dans ses descriptions, manqué de *pathos*. Nous sommes, au contraire, touchés des souffrances de Rufus Dawes, comme si nous en avions été témoins; et nous disons, — cette fois avec M. Martin, — que rien n'égale le désolant réalisme des chapitres intitulés : *Cent coups de fouet*, *La vallée de l'ombre de la mort*, *Comment on dompte le courage d'un homme*, *A la courte paille*, etc. Rien ne donne l'idée de ces scènes terribles; il faut les lire dans le roman de Marcus Clarke, et après cela, nous dit lord Roseberry, dans les rapports officiels du temps. Quand on s'est pénétré, par le récit vivant du livre, de l'horreur de ces exécutions et qu'on voit ensuite, dans la prose officielle des *blue-books*, qu'elles étaient journalières, on frémit jusqu'au fond de l'âme. On ne sait pas à quel degré d'inconscience peuvent arriver des hommes qui exercent sur des forçats un pouvoir irresponsable; surtout si cela se passe au bout du monde, que les forçats soient nombreux, les officiers et les soldats en petit nombre, de façon à ce que ces derniers sentent ou croient sentir leur propre sûreté engagée dans la lutte. Écoutons le commandant de Port-Macquarie et celui de Port-Arthur causer ensemble « métier ». Nous sommes en l'année 1833, dans la colonie de Sydney.

Après le dîner que le major Wickers donnait à son collègue le major Frère, les deux officiers s'étaient retirés pour fumer sous la vérandah de la maison du gouvernement.

— Qu'est devenu, dit Frère, ce John Rex que nous avions à bord et qui avait excité une émeute?

— Oh! c'est un triste sujet! C'est un des pires que nous ayons.

— Pourquoi ne leur faites-vous pas appliquer le fouet? Par Saint-Georges, moi, je coupe mes gens en deux, s'ils montrent un mauvais esprit.

— Je ne suis pas très partisan du fouet, pour ma part. Barton, qui m'a précédé, en faisait terriblement usage. Mais je ne trouve pas que cela produise beaucoup de bien. On a essayé plus d'une fois d'assassiner Barton. Vous vous souvenez de ces douze hommes qui ont été pendus à ce propos. Non? Ah! c'est vrai, vous n'étiez pas ici.

[1] *Temple Bar*, n° 282.

— Eh bien, comment donc vous y prenez-vous?

— Oh! je fais fouetter les plus mauvais, cela va sans dire; mais, en règle, guère plus d'un homme par semaine, et jamais plus de cinquante coups de fouet; nous avons d'autres moyens : les fers, le cachot et le *maronage*.

— Comment?

— Nous appelons ici maroner un homme l'abandonner seul dans l'île de Grummet avec des vivres pour un mois, et fortement enchaîné. La configuration de l'île ne permet pas qu'il s'échappe. Tenez, j'ai là en ce moment un mauvais drôle, Dawes. Il était difficile la première année que je suis venu ici. Barton fouettait à outrance, et la queue de chat révoltait M. Dawes. Il a essayé de s'évader; nécessairement, il a eu cinquante coups de fouet; il a recommencé, il a eu cinquante coups encore, mais rien n'y a fait. L'autre jour, nouvelle tentative avec Garbett et trois autres. Comme il avait les fers aux pieds, on l'a repris aisément. Cette fois, je viens de le maroner dans l'île de Grummet.

— Et les autres, les avez-vous repris?

— Non, mais ils auront le sort commun, répondit Wickers, avec une sorte de mélancolique orgueil. Aucun homme n'a jamais échappé de Macquarie-Harbour. Ils reviendront d'eux-mêmes, s'ils ne sont pas morts, contents de recevoir leurs cinquante coups de fouet pour avoir un morceau de pain.

La remarque du major était vraie; jamais échappé du bagne de Macquarie-Harbour n'avait pu trouver sa subsistance dans les arides déserts qui l'entouraient. Tous étaient morts de faim, quelques-uns, — c'est historique, — s'étaient entre-dévorés; on en avait vu d'autres errer défaillants autour de la colonie, comme des loups affamés et, comme eux, se laisser attirer et prendre au piège par un débris de nourriture; mais jamais, au grand jamais, un *convict* n'avait pu gagner les bois giboyeux; l'eût-il fait, il n'avait ni les armes qui servent au blanc, ni l'adresse qui sert le sauvage pour saisir sa proie.

Cette circonstance a inspiré à Clarke un des épisodes les plus dramatiques de son roman : celui dans lequel on voit deux cousins qui ignorent leur parenté (et qui se détesteraient bien davantage s'ils la connaissaient) se battre comme deux bouledogues pour s'arracher un morceau de pain. Ces deux cousins sont Dawes, l'innocent, l'héroïque Dawes, qui a changé de nom et s'est laissé condamner aux travaux forcés à perpétuité pour sauver l'honneur de sa mère; et Maurice Frère, le commandant du port, qui, par une suite de circonstances trop longues à raconter, se trouve, lui aussi, errant dans les bois sans nourriture.

Rentrés, Dawes, au bagne, Frère, dans son commandement, la haine du second contre le premier se donne lâchement carrière. Dix ans se passent, dix ans d'effroyables martyre pour Dawes et pour les infortunés convicts auxquels Dawes a le malheur de témoigner quelque sympathie. Frère est le plus acharné de ses bourreaux. Le règlement veut que la peine du fouet soit appliquée aux forçats par la main les uns des autres. Frère choisit de préférence Dawes pour cet office barbare qui le révolte et le terrifie. Un jour, un jeune méthodiste de vingt-deux ans, faible et nouvellement arrivé, est condamné à cinquante coups de fouet pour avoir essayé dans son désespoir de se faire écraser sous une pièce de bois. C'est un jeune homme timide et pieux, condamné pour faux en écritures dans une maison de banque, mais dont le crime n'a jamais été prouvé. Il ne peut supporter les mœurs horribles des criminels qui l'entourent et il a voulu mourir. Le chapelain du bagne se rend auprès du commandant de Port-Arthur pour tâcher d'obtenir sa grâce.

Le major fermait sa vérandah quand le chapelain arriva hors d'haleine.

— Major, on me dit que vous allez faire fouetter le jeune Kirkland demain matin?

— Eh bien, Monsieur?

— Je viens vous supplier de n'en rien faire. Le pauvre garçon a déjà été l'objet de punitions cruelles ; il a voulu se tuer aujourd'hui.

— C'est précisément pour cela que je le fais fouetter. J'apprendrai à mes prisonniers à essayer de se suicider!

— Mais il est impossible, major, qu'il y résiste! Vous savez bien qu'il est trop faible!

— Ça c'est l'affaire du médecin de service.

— Major, je vous donne ma parole qu'il n'a pas mérité d'être puni. C'est le désespoir où l'ont jeté les infamies de ses camarades et les brutalités de ses geôliers qui l'ont poussé à cette tentative de suicide.

— Écoutez, chapelain North, je ne me mêle pas de vos affaires : vous êtes le maître dans le spirituel; ne vous mêlez pas des miennes.

— Major, vous me recevez avec ironie!

— Si cela vous déplaît, occupez-vous de ce qui vous regarde!

— Vous persistez donc à vouloir faire fouetter cet enfant?

— J'ai donné mes ordres.

— Major! cria North, son pâle visage devenant de flammes, je vous dis que son sang retombera sur votre tête! Je suis un ministre de Dieu, je vous défends en son nom de commettre ce crime!

— Au diable votre impertinence! Vous n'avez point d'autorité ici! Et si vous osez en usurper, je vous ferai mettre aux fers, vous aussi!

C'était là une pure bravade. North savait très bien que le commandant n'oserait pas commettre un pareil attentat contre un ministre de l'Église d'Angleterre; mais l'insulte le cingla au cœur. Il s'avança vers le major comme pour le prendre à la gorge; heureusement, il s'arrêta à temps.

Les deux hommes se regardèrent un moment avec des yeux étincelants; le major finit par baisser les siens.

— Misérable blasphémateur, cria North; je vous dis que vous ne ferez pas fouetter cet enfant!

Le major, blanc de rage, sonna son domestique.

— Reconduisez M. North jusqu'à la porte, et allez dire au constable Troke que je lui avais donné l'ordre de faire appliquer demain matin, cinquante coups de fouet à Kirkland, mais que je m'étais trompé, et qu'il lui en fasse donner cent.

— C'est un assassinat! dit North épouvanté. Je ferai un rapport au gouvernement.

— Le gouvernement peut aller au diable et vous aussi!

Et le major ferma violemment la porte sur le dos du chapelain.

Les angoisses de North pendant la nuit qui succéda à cette scène sont admirablement décrites. L'exécution devait avoir lieu à cinq heures et demie. Comme si le cas eût été fortuit, on la devança. Dans une cour pavée se trouvait un petit groupe de cinq personnes : Troke le constable du bagne, le major, le médecin, Kirkland et Rufus Dawes, condamné au triste office de bourreau.

A trois pièces de bois formées en triangle et s'élevant à 7 pieds au-dessus du sol, Kirkland était attaché par les pieds et par les mains. Son attitude était donc celle du Christ en croix. Le dos blanc du pauvre petit employé de bureau brillait au soleil. Kirkland ne disait rien et n'avait encore rien dit. Seulement, au moment où Troke lui avait enlevé sa chemise, sa pudeur de méthodiste avait fait courir un frisson sur tout son corps.

— Maintenant, prisonnier, faites votre devoir, dit Troke à Dawes.

Rufus Dawes regarda tour à tour les trois hommes et le dos blanc : il rougit.

— Vous ne voulez pas que je frappe, monsieur? dit-il au commandant.

— Qu'est-ce que c'est que cela? dit le major, allons, ramassez la queue de chat, et dépêchez-vous.

Rufus Dawes prit à terre le fouet pesant dont les lanières étaient semées de nœud, le fit tournoyer au-dessus de sa tête, et les lanières nouées retombèrent sur le dos blanc.

— *Un*, cria Troke.

Kirkland étouffa un cri. Il lui sembla qu'il avait été coupé en deux. Le dos se stria instantanément de six raies rouges.

— Gredin! rugit le major, est-ce que c'est comme cela qu'on fouette un homme? Séparez vos lanières!

Rufus Dawes passa ses doigts entre les serpents de cuir et frappa de nouveau : cette fois, le sang perla à la surface. Le jeune garçon ne cria point; mais le médecin vit que ses mains serraient le bois convulsivement et que les muscles de ses bras nus tremblaient.

— *Deux*, cria Troke.

— C'est mieux, dit le major.

Le troisième coup rendit un son sourd, et le rouge tourna au pourpre.

— Mon Dieu! dit Kirkland d'une voix défaillante.

La flagellation continua en silence jusqu'au dixième coup. A ce moment, Kirkland jeta un cri bizarre, comme celui d'un cheval blessé.

Dix, cria Troke impassible.

Au vingtième coup, le dos tuméfié du jeune patient présentait l'aspect d'une pêche mûre qu'on aurait lardée de coups d'épingles. Dawes, détournant son visage, fit égoutter les lanières que le sang commençait à coller.

— Continuez, dit le major.

Quand North arriva en courant dans la cour, Troke criait d'une voix impassible : *Cinquante!*

— Arrêtez! cria North, major, je vous somme de suspendre!

— Vous arrivez un peu tard, monsieur North, c'est bientôt fini.

— *Cinquante et un*, cria Troke.

Et North dut assister pendant six coups encore à l'agonie de Kirkland. Celui-ci ne faisait plus entendre qu'un sourd et faible gémissement. Son dos était comme une éponge imbibée de sang, et, entre les coups, on voyait frémir la chair gonflée, comme frémit celle d'un bœuf qu'on vient d'abattre. Tout à coup, le médecin s'aperçut que la tête tombait de côté :

— Détachez-le! détachez-le! cria-t-il.

Troke s'empressa de délier les cordes.

— Jetez-lui un seau d'eau, dit le major, il fait semblant.

La sensation de l'eau froide fit rouvrir les yeux à Kirkland.

— Je le savais bien, dit le major, rattachez-le.

— Non! si vous êtes des chrétiens! cria North.

Il trouva un allié sur lequel il ne comptait pas. Rufus Dawes jeta loin de lui le fouet ensanglanté.

— Je ne frapperai plus, dit-il.

— Quoi? rugit le major.

— Je ne frapperai plus.

— Attachez ce vaurien à la place de l'autre, rugit encore le tyran.

Ici, constable! Allez chercher un homme avec un fouet neuf; il recevra cinquante coups, et quand son dos sera refroidi, cinquante coups encore!

Rufus Dawes ôta sa chemise, et sans attendre qu'on le liât, saisit les deux pièces de bois de ses mains vigoureuses, et s'étendit lui-même sur le triangle. Son dos n'était pas blanc et uni comme celui de Kirkland. Il était rugueux et couturé de mille cicatrices. Pendant ce temps, l'intelligent Troke amenait l'homme le plus fort et le plus méchant du bagne : une espèce de bête fauve que délectait la vue de la douleur.

Nous ne pouvons traduire tout entière cette scène épouvantable; le fouet qui siffle; le bourreau qui rit; Dawes qui verse sur le major un torrent de rugissements et d'imprécations arrachés par la douleur; North qui amasse dans son cœur des trésors de colère. Quand elle est finie, on s'aperçoit que Kirkland est mort. Le major pâlit en regardant la figure menaçante du chapelain.

— Ce n'est pas ma faute, monsieur North, je ne savais pas que ce garçon n'avait pas plus de cœur qu'un poulet.

— Il avait peut-être un anévrysme, suggéra le médecin; je ferai l'autopsie et je vous enverrai mon rapport.

— Allons chez moi, dit le major, nous prendrons quelque chose, je me sens nerveux.

Le médecin et le major s'en vont ensemble.

Pendant ce temps, on reconduisait Dawes sanglant dans sa prison; mais il y avait un homme plus malheureux encore que lui : cet homme était North.

C'est un personnage hautement tragique que ce chapelain North. Rude et militaire dans ses manières, comme un aumônier de régiment, on sent qu'il s'est voué au ministère à la suite de quelque grande catastrophe morale. Noble de cœur, ardent, charitable, ce doit être pourtant un grand pécheur : un pécheur sublime et repentant. Mais ce qui double l'intérêt qu'excite cette figure extraordinaire, c'est que North a réellement existé. Il exerçait son ministère en 1840 et s'appelait Thomas Rogers. Ses démêlés avec les autorités coloniales, au sujet des abus monstrueux du système pénitentiaire, donnèrent lieu à une volumineuse correspondance avec le gouvernement métropolitain. Les officiers préposés à la garde des forçats finirent par porter contre le révérend Rogers une accusation vague de mauvaises mœurs, et il fut révoqué de ses fonctions.

Il paraît qu'il avait tenu un journal de sa vie pendant son séjour en Australie, que ce journal fut saisi par les autorités coloniales, mais non détruit, et placé au contraire dans les archives du gou-

vernement à Hobbart-Town. Depuis, les temps ont marché, le régime colonial ayant subi une transformation complète, ce journal qui renfermait les plus accablants témoignages ne conserva plus qu'un intérêt de pure curiosité. Cependant les gouverneurs d'Hobbart-Town l'avaient toujours, par esprit de corps et pour l'honneur de leurs prédécesseurs, tenu secret. M. Arthur Patchett Martin raconte que, dans un voyage que Marcus Clarke fit en Tasmanie, le gouverneur d'alors, dans un moment d'abandon, lui montra le terrible acte d'accusation qu'on dérobait à tous les yeux. On sait ce qu'en a fait le grand romancier, et assurément personne aujourd'hui ne peut s'en plaindre. Mais, par une de ces ironies qui se rencontrent dans l'histoire des familles comme dans celle des nations, l'officier vigilant qui avait confisqué le journal accusateur, et qui l'avait enseveli en 1840 dans les cartons officiels de Hobbart-Town, était précisément sir Andrew Clarke, oncle du romancier, aujourd'hui colonel, à cette époque lieutenant dans l'armée et secrétaire particulier du gouverneur.

Si le célèbre roman *His natural Life* est la plus puissante des œuvres de Marcus Clarke, elle n'est pas la seule qui soit originale par les objets qu'elle présente et digne d'admiration par le talent qu'elle dénote. Les *Old Tales of a new Country* (*Vieilles histoires d'un pays nouveau*) nous montrent les scènes les plus extraordinaires de la vie des bois, dans un pays sauvage. L'existence des *Bushrangers* passera en légende, et dans un siècle le livre de Clarke aura doublé de prix. Les bushrangers étaient pour la plupart des enfants de forçats libérés, qui ne pouvaient se faire à la vie régulière, vivaient dans la campagne sur les confins de la vie sauvage, et se livraient à tous les crimes. Marcus Clarke n'est pas l'auteur de ces récits, il n'en est pour ainsi dire que l'éditeur, mais il leur aura donné une forme permanente. En 1820, un collaborateur de la *Quarterly Review* de Londres, parlant d'un petit livre qui venait de lui tomber sous la main, disait : « C'est la plus grande curiosité littéraire que nous ayons vue, le premier-né de la presse dans un État âgé de quinze ans, le *Reynarde Foxe* des futurs bibliomanes de l'Australie. Marcus Clarke a eu dans les mains un exemplaire (le seul qui soit resté) de ce livre historique. C'est, paraît-il, une petite brochure déchirée, salie, de trente-six pages. Le papier est jaune et vieux, l'impression, en quelques endroits, illisible. Il porte le millésime de 1818, est imprimé par un nommé Bent, et a pour titre : *Michael Howe, le dernier et le plus méchant des Bushrangers*. Un certain Sym, qui était établi comme *settler* en 1846, l'avait reproduite dans son *Histoire de la Terre de Van-Diemen*, mais cela d'une manière imparfaite. C'est Marcus Clarke qui l'aura recueillie de première source et transmise à la postérité.

Les amateurs de scènes originales et de nouveautés littéraires feront bien de lire, — en anglais ou en allemand, puisqu'ils n'ont point été traduits en français, — les contes historiques de M. Clarke. Ils y verront les commencements *ab ovo* d'un monde, ils y trouveront l'autobiographie du capitaine Jorgenson, qui fut tour à tour marin, explorateur, joueur, espion, homme de lettres, capitaliste, prisonnier politique, apothicaire, roi d'Islande, et qui finit par devenir un *convict* dans la Terre de Van-Diemen. Ils feront connaissance avec James Murrell, le premier pionnier de Quensland, pays plus grand que la France, aujourd'hui riche et couvert de troupeaux, doté d'institutions représentatives avec parlement séparé, et qui, en 1846, n'avait pas encore été exploré.

James Murrell y fut conduit par un événement extraordinaire. La *Péruvienne*, du port de Sydney, avait talonné en haute mer sur un écueil. Le navire était cloué au roc, impossible de le renflouer. On abattit les mâts, on prit les cordages; on fit un radeau, il était temps, la mer, battant la coque entr'ouverte de la *Péruvienne*, achevait de le démolir. Abandonnés à leur sort au milieu de l'Océan, les naufragés se promirent les uns aux autres qu'ils partageraient fraternellement les provisions, et qu'aucune extrémité ne les ferait s'entre-dévorer. Les choses allèrent passablement pour commencer, on mangeait chacun par jour gros comme un œuf de viande conservée, on buvait trois cuillerées d'eau, mais on vivait et on espérait. Le temps vint où l'on n'eut plus rien à manger ni à boire. Les infortunés, fidèles à leur promesse, ne commirent aucun acte de cannibalisme. Ils moururent les uns après les autres, tous, quatre exceptés : de ce nombre était Murrell. Le vent porta le radeau sur une plage, et ils s'endormirent sur le sable, épuisés de faim et de soif.

Cette nuit-là, il plut, et, à leur réveil, ils trouvèrent de l'eau à boire. Mais bientôt un bruit se fit entendre; c'était une bande de noirs. Les naufragés, trop affaiblis pour pouvoir se défendre, crurent leur dernière heure arrivée. Mais les noirs se contentèrent de les dépouiller de leurs vêtements. Ils leur apportèrent même quelques racines pour nourriture. Murrell, restauré par ce maigre repas, leur chanta pour les récompenser un hymne qui parut les ravir. Le choix de cet hymne avait quelque chose de prophétique, car les premiers mots étaient :

Dieu par des voies mystérieuses
Accomplit ses merveilles.

C'était une merveille, en effet, que l'œuvre de colonisation qui allait commencer par ces naufragés.

Tout cela est de l'histoire. Mais c'est surtout en Australie qu'on

peut dire ce que M. Guizot disait, des annales de l'humanité tout entière, que l'histoire était bien autrement étonnante que le roman. Marcus Clarke, en revêtant ces faits réels des riches couleurs de son imagination, leur a donné une double valeur, une double immortalité.

Il est mort en 1881, à l'âge de trente-quatre ans, et déjà il avait produit ce qu'un autre eût pu produire pendant une longue vie : une foule de contes, d'articles de journaux, de poésies, de romans, de pamphlets et de correspondances. C'était un esprit prodigieusement actif, mais mal équilibré. Ses théories en toutes choses relevaient plutôt de l'imagination que du jugement. Quoiqu'il fût le fils d'un honnête avocat, et qu'il eût d'honorables alliances, sa vie de bohème réclamait l'indulgence plus que la considération. Toutefois, ses habitudes de désordre, son manque de respect pour tout ce qui est respectable, ne nuisirent point au développement de son talent : peut-être même y trouva-t-il des stimulants pour sa verve puissante. Nous répéterons, à propos de Clarke, ce que nous disions, au sujet de tous les littérateurs australiens en général, que son originalité résidait non pas tant dans sa manière que dans le choix de ses sujets. Cette manière était complexe et multiple. Il y avait en lui du Balzac et du Mürger, de l'Alfred de Musset et de l'Alexandre Dumas père, du Swift et de l'Addison, du Bret Harte et de l'Allan Poe.

L'extraordinaire puissance d'assimilation qui existait chez Marcus Clarke avait fait de lui comme le miroir et le représentant, sur un nouveau rivage, de la littérature des quatre autres parties du monde. C'est dire assez la valeur de son œuvre. Tout ce qui a été effeuillé dans les journaux périra; mais *His natural Life*, *Old Tales of a new Country*, *la Future race australienne* (pamphlet), *le Mystère du major Molyneux*, etc., resteront comme de fortes pierres dans les premières assises de l'édifice littéraire australien.

Parmi les signes de l'activité intellectuelle qui règne à nos antipodes, il faut mentionner l'existence de bonnes revues à Melbourne, à Hobbart-Town et à Sydney; Adélaïde et Brisbane en ont de plus modestes. Marcus Clarke, pour sa part, en avait fondé deux : le *Humbug*, revue satirique hebdomadaire, et le *Colonial Monthly*, un grand magazine exclusivement littéraire. Aujourd'hui, la *Melbourne Review*, faite par tous les meilleurs écrivains de la colonie de Victoria, ne nous paraît différer, comme fond et comme forme, de la *Contemporary Review* de Londres, qu'en ce qu'elle est trimestrielle au lieu de paraître, comme cette dernière, tous les mois. Sous le rapport du luxe typographique, la publication australienne est même de beaucoup supérieure à la publication anglaise déjà très soignée. Elle est consacrée à la littérature, à la philosophie,

aux arts et à la vulgarisation des sciences. La *Victorian Review* mérite le même éloge. Ce sont de fortes revues qui tiendraient leur rang en Europe. Sydney n'est guère moins bien représenté dans la presse périodique.

Quoique les journaux ne déposent pas en général un sédiment solide dans le trésor littéraire d'un peuple, le journalisme appartient aussi à la littérature. Par leur richesse en journaux, les Australiens ne démentent pas leur origine. Ils sont bien les fils de ces Anglo-Saxons que l'on représente campés au milieu du désert entre une presse portative et une bouillotte à thé. Dans la colonie de Victoria, il y a un journal politique par trois mille cinq cents personnes de tout âge et de tout sexe. Un seul de ces journaux, le *Siècle* (*the Age*), tire à 42 000. Nous sommes loin du temps où le premier imprimeur de l'Australie, éditant le premier journal, demandait, chaque semaine, à ses lecteurs de lui procurer du papier de n'importe quel format et quelle couleur, s'ils ne voulaient point voir cesser la publication. Sydney est aussi bien partagé que Melbourne sous le rapport de la presse quotidienne; c'est dire que tout le monde lit en Australie, et quand tout le monde lit, tout le monde est bien près d'écrire.

III

Cependant cela ne nous dit pas quels sont les caractères particuliers et distinctifs de la littérature australienne. Ce sont pourtant ces caractères qui nous intéressent. La race dont Marcus Clarke a dit que « dans cinq cents ans elle aura changé la face de la cinquième partie du monde, et absorbé dans sa civilisation toutes les civilisations existantes », nous fait-elle, dès à présent, prévoir, par le tour de son esprit, ce que cette civilisation dévorante pourra être? Nous avons déjà dit que son originalité littéraire résidait plus dans les sujets choisis que dans la manière de les traiter. Cependant, en y regardant de près, on aperçoit dans le réalisme des écrivains australiens des traits qui n'appartiennent pas au nôtre. Ces traits sont, outre la simplicité que nous avons déjà signalée, un profond sentiment d'optimisme. Ah! que l'on sent bien que l'Australie est un pays jeune! La jeunesse des peuples est, comme la jeunesse des individus, l'âge de l'espérance. Un poète comme Walt Whitman, l'Américain, ne pourrait pas naître chez une nation vieillie. Tous les écrivains australiens sont des Walt Whitman; nous dirons même, non seulement tous les écrivains, mais tous les enfants de l'Australie. Rien ne les étonne et rien ne les attriste : ni la vie ni la mort, ni le vice ni la misère. Ils ne connaissent ni le doute ni le découragement, ni le sentiment de la faiblesse ni celui de la

lassitude. Heureux peuple que la maladie du pessimisme moderne respecte encore et duquel on peut dire ce qu'on a dit de Whitman, qu'il est le « poète de la joie! »

La joie, cela ne s'entend pas d'un fol amour de plaisir. Cela s'entend de la sérénité d'âme, de l'acceptation tranquille des conditions de la vie. Cette joie-là ressemble de bien près à la paix religieuse. Sans doute, un immense optimisme, qui embrasse tous les temps et tous les lieux, qui croit tout et tolère tout, non dans le sens de l'apôtre énumérant les caractères de la charité, mais dans celui de la philosophie pensant avoir tout justifié quand elle a tout compris, offre en son genre un aussi grand danger que le danger du pessimisme. L'un et l'autre tendent à détruire la distinction nécessaire entre le bien et le mal. Mais des deux excès, — le premier, qui découle de l'humeur confiante de la jeunesse, le second, qui provient des tristesses de l'âge mûr, — c'est encore l'optimisme qui fait le mieux rayonner le front de l'homme, double ses forces et son courage, et se rapproche le plus de l'idéal chrétien. Si Satan est « le grand calomniateur », que penser des doctrines décourageantes que le pessimisme engendre? Calomnie contre la nature morale de l'homme, contre les lois de la vie, contre le dessein suprême de la création : pessimisme, calomnie ou négation, c'est tout un.

Optimisme, justification, affirmation et foi, sont tout un aussi. C'est pourquoi les Australiens et les Yankees (nous les rapprochons à dessein parce qu'ils ont beaucoup de caractères communs) pourront manquer de certaines qualités, mais ils ne seront pas des blasphémateurs. Et au fait, même dans l'œuvre d'un bohème comme Marcus Clarke, nous ne trouvons pas une ligne qui soit faite pour rien enlever à l'homme de sa sainte et salutaire confiance dans le présent, l'avenir et l'éternité.

A ces premiers traits : l'optimisme, le courage, un sentiment religieux plus généralement répandu dans les œuvres des écrivains australiens que dans celle des nôtres, et à la liberté d'allures qui rend leur prose et leur vers aussi faciles à lire qu'ils semblent l'avoir été à écrire, nous ajouterons encore, comme étant un de leurs caractères distinctifs, une préférence marquée pour l'analyse psychologique. Dans la description physique, ces écrivains sont des impressionnistes. S'ils ont pris leurs modèles en Angleterre (et ils l'ont fait), c'est à Robert Browning et à Buchanan, qu'ils les ont empruntés. En cela encore, leurs œuvres sont des modernités. C'est un faux réalisme que celui qui consiste dans la description (si fidèle qu'elle puisse être) des choses extérieures. La véritable école moderne a déjà déserté ces sentiers faciles; le réalisme, pour ainsi dire *matériel*, est déjà vieux de cinquante ans; cinquante ans,

c'est beaucoup pour une mode, en littérature comme en autre chose; surtout quand la mode est mauvaise. Mais ce qui ne vieillit pas, c'est l'éternelle étude des sentiments humains; étude qui a pris, avec Shakespeare, un nouveau point de départ, et, avec les meilleurs écrivains de nos jours, des développements nouveaux aussi.

En cherchant à nous rendre compte de la direction dans laquelle la littérature australienne a fait ses premiers pas, nous avons tenu les yeux fixés surtout sur la colonie de Victoria. Quoique Sydney soit la ville la plus ancienne et comme la métropole de l'Australie, ce n'est pas de là que part, en toutes choses, le mouvement et la direction. Melbourne est le *leader* des quatre grandes colonies australiennes; c'est Melbourne qui marche à la tête de tous les progrès; c'est à Melbourne qu'il faut demander la mesure du présent, et surtout le secret de l'avenir.

Aussi, est-ce entre Melbourne et Londres, non entre Londres et les autres capitales de l'Australie qu'a lieu le commerce d'esprit très actif qui existe entre les littérateurs des deux mondes. M. Richard Hengist Horne, l'historien Pearson; le romancier populaire Fargeon, qui, sous le titre de *Ups and Downs* (hauts et bas), a présenté un si vivant tableau de la vie d'un *squatter* australien; M. Edward Whitty; sir Charles Gavan Duffy, ce personnage presque légendaire, qui, après avoir fondé, avec O'Connell, le parti de la *Jeune Irlande* et été quatre fois jugé en Angleterre pour crime de haute trahison, a fini par émigrer en Australie, où il a été plusieurs fois ministre et où la reine l'a fait *knight;* le professeur Strong; M. Edward Morris, et beaucoup d'autres, tous ces écrivains, moitié Australiens, moitié Anglais, ont vécu à Melbourne, ou s'y sont fait imprimer. Si continu est l'échange de productions littéraires qui a lieu entre l'Angleterre et la colonie de Victoria, qu'à première vue, un observateur superficiel dirait que les deux littératures, — l'anglaise et l'australienne, — n'en font qu'une. Ce serait une erreur. La dernière, pour n'avoir pas tout le fini de son aînée, n'en montre que plus à nu sa vigueur naissante, comme un enfant non encore chargé de vêtements ajustés. Elle a plus d'aisance et de simplicité, plus de hardiesse et de confiance. Dans tous les cas, la littérature australienne diffère en un point essentiel de la littérature anglaise, puisque celle-ci a nécessairement plusieurs époques et que l'autre n'en peut avoir qu'une : l'époque où nous sommes aujourd'hui, ou plutôt celle où nous serons demain.

V. de Chevigny.

UNE

INSURRECTION MILITAIRE

A MADRID

LE PRONUNCIAMIENTO DU 19 SEPTEMBRE 1886[1]

Il y a huit mois à peine, racontant ici même la tentative à main armée de quelques révolutionnaires espagnols sur le fort de Saint-Julien, à Carthagène[2], nous signalions le danger auquel s'exposerait le gouvernement de M. Sagasta, s'il feignait de ne point prendre au sérieux les menées subversives organisées depuis plus d'un an, en Espagne, par les partisans de M. Zorrilla. « Le temps est aux mesures énergiques, écrivions-nous alors, et non aux promesses d'un libéralisme séduisant mais dangereux. » — « Ce qui vient de se passer à San Julian, ajoutions-nous encore, doit être un avertissement pour M. Sagasta. Il ne faut point que ses théories libérales l'entraînent sur une pente qui mènerait la monarchie espagnole à sa ruine : les révolutionnaires ne désarment pas, et toute générosité à leur endroit est une erreur. Espérons pour nos voisins que la leçon ne sera pas perdue[3]. »

Nous n'avons pas eu la bonne fortune d'être entendu de M. le président du conseil; du reste, les Espagnols se préoccupent généralement peu de ce que l'on dit d'eux à l'étranger. Très imbus d'eux-mêmes, ils sont tout pleins encore de cette morgue castillane qui les a toujours confinés chez eux, dans cette conviction que, s'ils sont très aptes à servir d'exemple aux autres, ils n'ont nulle part de modèles à imiter. Il y a de la grandeur assurément dans cette façon d'agir, et c'est celle

[1] Documents consultés : *Informe sobre los acontecimientos del 19 de setiembre en Madrid*, man. (non publié). *La Epoca; — El Imparcial; — la Correspondencia de España; —* la *Kœlnische Zeitung*. — Le *Times*.
[2] Voy. le *Correspondant,* livraison du 25 janvier 1886.
[3] *Ibid.*, p. 226.

qui a créé l'Espagne du quinzième siècle; mais aujourd'hui que nous sommes loin d'Isabelle la Catholique et même de Philippe II, nos voisins pourraient parfois se départir de leur rigueur et écouter à l'occasion les conseils de leurs amis.

Ce qui vient de se passer à Madrid, dans la nuit du 19 au 20 septembre 1886, est un événement comme il ne peut s'en produire qu'en Espagne... ou dans un opéra comique. Trois cents soldats s'emparant, entre onze heures et minuit, d'une cité de 300 000 âmes, siège du gouvernement, dotée d'une garnison considérable, d'une police nombreuse, traversant d'un bout à l'autre la ville par les rues les plus populeuses et les plus habitées, à l'heure où la circulation est encore animée, où la moitié de la population est hors de chez soi, flânant, savourant la douceur de ces nuits madrilènes doucement rafraîchies par les brises du Guadarrama, c'est assurément un événement bizarre et qui dénote chez nos voisins un amour de l'imprévu et du pittoresque généralement inconnu chez la plupart des peuples de l'Europe.

Le bataillon insurgé s'avance lentement, presque en ordre, suivant les artères les plus fréquentées, escorté d'un immense troupeau de gamins qui font la roue ou hurlent l'hymne de Riego. Les oisifs se mettent aux fenêtres, sur les trottoirs les promeneurs se rangent, et les flâneurs se disent tranquillement : Tiens! nous avons un *pronunciamiento!*

Dans des circonstances de ce genre l'autorité est toujours la dernière prévenue. Généralement les ministres sont aux eaux, à la chasse, en promenade à l'étranger : ils finissent cependant par apprendre qu'il y a du nouveau. Alors ils accourent, ils donnent des ordres, on attaque les insurgés, on les bat, ou l'on est battu : on fusille quelque pauvre diable qui n'en peut mais, et l'on attend quelques mois les émotions d'une nouvelle algarade.

Bien que l'Espagne soit habituée aux scènes du genre de celle qui s'est passée le 19 septembre à Madrid, cette dernière tiendra cependant une place particulière dans l'histoire des *pronunciamientos* espagnols par son imprévu, sa rapidité, l'incurie dont ont fait preuve à son égard les membres du gouvernement. Le ministre de la guerre lui-même n'apparaît que lorsque tout est fini : seul, le gouverneur militaire est là; seul, il prend une décision; seul, il agit.

L'événement est encore trop près de nous pour que nous puissions en juger les suites, mais puisqu'il nous a été donné de les connaître avec certains détails qui n'ont point encore été livrés au public, nous les résumerons ici sans commentaires : le simple exposé des faits ne manquera pas d'intérêt.

. . . .

Dans les premiers jours du mois de septembre dernier, un journal allemand qui, sans être absolument officieux, passe pour avoir de temps en temps l'oreille de diplomates bien informés, la *National Zeitung*, publiait un entre-filet dans lequel il invitait les députés du Reichstag à se hâter de voter le traité de commerce hispano-allemand. La santé de la reine, écrivait la feuille berlinoise, n'est point sans donner des inquiétudes, et d'autre part l'éclosion inattendue de *certains projets révolutionnaires* pourrait bien, à bref délai, renvoyer aux calendes grecques la rectification d'une convention commerciale qu'il est de l'intérêt de l'empire de conclure. Commentant ce mystérieux article, la *Epoca* du 15 annonçait qu'elle ne voyait rien dans son pays qui pût faire croire à un danger imminent : toutefois, le journal de M. Canovas signalait le fait à son gouvernement. Quant aux journaux, comme la *Iberia*, *El Liberal*, *El Imparcial*, *El Dia*, ils n'avaient point assez de cordes à leur guitare pour célébrer l'ère de paix que traversait l'Espagne. Parlant de l'attentat à l'aide de la dynamite dont Barcelone avait été récemment le théâtre, des troubles de Jaen, d'Olot et de la Corogne, le *Liberal* se demandait en quoi tout cela « pouvait bien altérer le repos admirable dont jouissait le pays [1] ».

Le 18 septembre, c'est-à-dire la veille même de l'insurrection, la *Epoca*, dans un article inséré en première page et en tête de ses colonnes, sous le titre « le Devoir de l'armée », écrivait des phrases comme les suivantes : « L'armée espagnole n'est plus cette horde de troupes mercenaires, d'une provenance douteuse, qui se mutinait pour qu'on augmentât sa solde ou qu'on lui donnât des grades. Elle demeure la gardienne de la patrie, et son premier devoir est d'anathématiser ces mouvements orageux d'autres époques, en se rappelant la nécessité inéluctable de l'obéissance, de la discipline, de la subordination... »

Après avoir constaté combien souvent cette même armée, chargée de défendre les institutions, les a combattues pour les renverser, la *Epoca* s'écriait encore avec une conviction qui fait plus honneur à sa bonne foi qu'à sa perspicacité :

« Par bonheur, le virus pestilentiel (des *pronunciamientos*) perd chaque jour de sa force; chaque jour les promesses séductrices deviennent moins alléchantes, et le soldat se persuade mieux que son vrai bien-être réside dans l'accomplissement de son devoir [2] ! »

[1] « ¿Pero todo esto, qué vale, ni qué significa, ni qué altera el reposo admirable que disfruta el pais ? »

[2] « Por fortuna, el virus ponzoñoso disminuye cada día : cada día hacen menos efecto las seductoras ofertas, y el soldado se persuade de que en el cumplimiento del deber está su verdadero bienestar. » (*Epoca* du 18 septembre 1886. El Deber del Ejercito.)

Cela s'écrivait, en Espagne, à Madrid, le 18 septembre.

Deux jours auparavant, la même feuille, citant un article dans lequel un journal français annonçait que la situation politique était tendue en Espagne, et que l'agitation carliste et républicaine s'accroissait en divers points de la péninsule, démentait avec une vigueur superbe ces informations. « Aucun de ces renseignements n'a la moindre exactitude, concluait la *Epoca*, et la seule certitude qu'on puisse en tirer, c'est que le *Courrier des consulats et des ambassades* (c'était le journal en question) ne connaît pas un traître mot des affaires d'Espagne. »

Le 19 septembre 1886 était, comme on se le rappelle, un dimanche. La journée avait été belle, chaude même, mais avec le coucher du soleil une fraîche brise s'était levée, et grâce à ce refroidissement de la température, les rues s'étaient remplies de flâneurs, les théâtres étaient combles. A l'Alhambra, où c'était *jour à la mode*, on jouait le *Ballo in maschera*, et parmi de nombreux auditeurs on apercevait dans sa loge le lieutenant-général Pavia, capitaine-général de Madrid. Au théâtre Felipe, au Lara, au cirque de Price, à l'Hippodrome, la foule n'était pas moins compacte, quand, vers onze heures et demie, des rumeurs singulières commencèrent à circuler parmi les spectateurs. Soudain, à minuit moins un quart, au théâtre de l'Alhambra, on aperçoit la loge du général Pavia s'ouvrir brusquement. Un de ses officiers d'ordonnance, le capitaine Prim [1], s'avance rapidement vers le général, lui dit quelques mots à l'oreille, et celui-ci, sans attendre, bondit avec un geste de colère, et quitte précipitamment la salle. Sans trop savoir pourquoi encore, la foule, subitement houleuse, se lève à son tour et se rue en dehors du théâtre. Les mêmes scènes se répètent au théâtre Felipe, où le directeur, M. Ducazcal, essaye en vain de calmer son public ; au Lara, malgré les efforts de M. Zamacois ; à l'Hippodrome, au cirque Price.

Déjà la nouvelle courait de bouche en bouche, semant partout l'étonnement et la curiosité plutôt que l'épouvante : un *pronunciamiento* venait d'éclater à Madrid, la troupe s'était soulevée, on se battait dans la rue.

L'événement était malheureusement trop vrai.

Dans le quartier de Madrid qui occupe le nord-ouest de la ville, à l'une de ses extrémités, s'élèvent trois casernes dites, l'une de la Montagne, l'autre de San Gil, la troisième, la plus excentrique, le quartier du Comte-Duc. Le 19 au soir, la caserne de San Gil, où éclata en 1866 un *pronunciamiento*, était occupée par le régiment d'infanterie de

[1] D. Juan Prim Agüero, duc de los Castillejos, vicomte del Bruch et comte de Reus.

Garellano[1], n° 45, et par le régiment de cavalerie, chasseurs d'Albuera, n° 16, le corps dont naguère le duc de Séville était lieutenant-colonel. Le quartier est divisé en deux parties par un mauvais mur en moellons, et se compose, comme la plupart des casernes espagnoles, de vieux bâtiments, construits pour une toute autre destination que celle d'abriter des troupes. La caserne de San Gil a son entrée principale sur la place San Marcial, d'où l'on débouche, à l'ouest, vers le palais royal, à l'est et au sud vers le centre de Madrid; elle est comprise en outre entre la rue de Ferraz et le prolongement de la rue Don Martin.

Le dimanche, au coucher du soleil, rien dans les environs de San Gil ne pouvait faire prévoir qu'un événement insolite s'y préparait. Au contraire, à l'autre extrémité de Madrid, au sud-est, dans le Paseo (promenade) d'Atocha, dans les environs de la gare du Midi (qui est en même temps celle de Saragosse et par conséquent celle du Nord-Est), près des Docks, ensemble considérable de constructions diverses parmi lesquelles on compte une caserne, de vastes dépôts, des magasins militaires, la police notait les allées et venues d'un certain nombre de gens suspects qui avaient l'air de faire le guet. Les agents essayèrent de faire circuler ces groupes, mais ils n'y parvinrent pas et durent même se retirer devant les menaces dont ils furent l'objet. Ils rendirent alors compte de ce qu'ils avaient vu, et des allures dont ils étaient les témoins; mais le préfet de police ne tint pas compte de cet avis, ni d'allées et venues qui sont d'ailleurs assez fréquentes à Madrid.

Un peu plus tard, vers huit heures, les habitants de la place *del Oriente*, voisine de San Gil, aperçurent quatre fusées qui étaient lancées de l'intérieur de la caserne; mais personne ne donna d'importance à un fait dont on était loin de supposer la signification.

Au quartier San Gil, à dix heures, le clairon de garde sonna l'extinction des feux, et ce fut un peu après ce moment qu'un capitaine du régiment de Garellano, D. Carlos Casero Ruiz, pénétra dans la caserne d'infanterie et entra au poste, dans le salon des officiers où se trouvaient le capitaine et le lieutenant de garde. Il demeura quelques instants avec ses camarades, puis les quitta pour se rendre dans les chambres occupées par la troupe.

Les rebelles étaient prêts, et le capitaine Casero, qui s'était chargé de se mettre à leur tête, les harangua sommairement en poussant le cri de : *Vive la république!* Aussitôt fait, les officiers de garde, au moment où ils s'enquéraient du tumulte, furent saisis par les factieux

[1] Les régiments d'infanterie espagnole sont à deux bataillons seulement, dont chacun, à cette époque de l'année, ne compte guère plus de deux cent cinquante hommes.

et mis dans l'impossibilité d'agir : en même temps une partie des révoltés pratiquait une ouverture dans le mur qui les séparait du quartier de cavalerie, et les chasseurs d'Albuera se réunirent aussitôt à leurs camarades de l'infanterie. Les cavaliers insurgés étaient sous le commandement des six maréchaux des logis : Mata, Perez, Pajarès, Redondo, Gallego et Rodriguez, qui avaient sur eux leur brevet de capitaine.

Le total des rebelles s'élevait à environ trois cent cinquante hommes, dont un tiers de soldats de cavalerie.

La révolte déclarée, il fallait agir.

Le capitaine Casero, qui avait exhibé depuis un instant un képi de colonel, essaya d'entraîner avec lui le reste des deux régiments, et il y parvint en partie. Un tumulte indescriptible régnait dans les deux casernes contiguës, et aux cris de *Vive la république!* vociférés par les rebelles, répondaient ceux de *Vive la reine!* proférés par les soldats demeurés fidèles. Il y eut également des coups de fusil tirés, et le commandant Sanchez Mesas, du régiment d'Albuera, reçut une balle dans l'épaule, au moment où, sortant du pavillon qu'il habitait dans l'intérieur du quartier, il cherchait à savoir ce qui se passait. Divers sous-officiers et soldats essuyèrent également des coups de feu, et le sang avait commencé à couler avant que le capitaine Casero ne fût sorti de la caserne.

Cependant le nouveau colonel avait un objectif à atteindre et même un itinéraire tracé. Il essaya de mettre un peu d'ordre dans les groupes qui hurlaient autour de lui *Vive la république!* et ayant fait ouvrir les deux portes qui donnent, l'une sur la place San Marcial, l'autre sur la rue Ferraz, il disposa sa colonne en deux petites masses. En tête venait l'infanterie, puis, après un petit intervalle, la cavalerie.

Ce fut dans cette formation que le capitaine Casero se dirigea vers les Docks et la gare du Midi, où les révoltés de l'élément civil attendaient leurs camarades de l'armée. Il était minuit, les rues et les cafés regorgeaient encore de monde : n'importe. Les rebelles traversèrent tout Madrid dans sa plus grande longueur, à travers les rues populeuses del Pez, de Puebla, Valverde, Infantas, Clavel, Caballero [de Gracia, Peligros, Cedaceros, Carrera de San Geronimo, arrivant à la gare du Midi par les allées du Prado, du jardin botanique et d'Atocha.

C'est à peu près comme si trois cents hommes du 6e cuirassiers et du 129e d'infanterie, qui sont casernés à l'Ecole militaire, à Paris, se rendaient entre onze heures et minuit à la gare d'Orléans par le boulevard Saint-Germain, en criant *Vive le roi!*

Arrivé aux Docks, le capitaine Casero trouva un rassemblement considérable qui l'attendait ayant à sa tête le général de brigade Villacampa.

Cet officier général, qui est un des amis particuliers de M. Ruiz Zorrilla, demeure un des personnages militaires les plus en vue du parti radical espagnol et se trouvait désigné pour prendre la tête d'un mouvement comme celui du 19 septembre. Il y a trois ans, il fut impliqué dans l'accusation de complot intentée au général D. Garcia Velarde [1], puis il émigra, et rentra récemment en Espagne au moment de l'amnistie octroyée par la reine régente pour délits politiques. Depuis son retour, il avait fait en Aragon diverses excursions auxquelles le gouvernement avait attribué d'abord un but révolutionnaire, et il avait été, un moment, surveillé. Cependant on le croyait à la veille de se séparer de ses amis politiques pour garder tout au moins la neutralité vis-à-vis du gouvernement de la reine, quand les événements ont prouvé qu'il n'avait en rien modifié ses idées.

A la tête du renfort que lui amenait le capitaine Casero, et aidé d'une troupe d'ouvriers et d'étudiants d'une force à peu près égale, le général Villacampa essaya de pénétrer dans la caserne d'artillerie; mais il dut se retirer devant la vigoureuse contenance du chef de poste qui fit mettre en batterie six pièces de canon et lui déclara qu'il se défendrait jusqu'à sa dernière gargousse. Il y eut néanmoins des coups de fusil tirés et un certain nombre de morts et de blessés. Battus de ce côté, les insurgés se dirigèrent alors sur les magasins militaires dans lesquels ils espéraient trouver des vivres et des munitions, mais ils durent là encore se retirer sans aboutir, et, comprenant que chaque heure perdue était une chance de moins pour eux, ils se décidèrent à occuper la gare du Midi et à faire chauffer une machine pour se diriger sur Alcala de Hénarès.

Alcala de Hénarès, la première station importante de la ligne Madrid-Saragosse, est une ville de 10 à 12 000 âmes, insignifiante, et dont le seul mérite est d'avoir donné naissance à l'immortel auteur du *Don Quichotte*. Sa proximité de Madrid et sa situation dans une vaste plaine sur la rive droite du Hénarès l'ont fait choisir comme résidence d'une importante garnison, et le général Villacampa avait hâte de l'atteindre, espérant, non sans fondement, y faire acclamer son mouvement.

A Madrid, la gare avait été occupée sans coup férir, le télégraphe était aux mains des rebelles; le général Villacampa donna ses ordres pour le départ, quand l'apparition des troupes du gouvernement vint gêner ses derniers mouvements.

Nous avons dit, un peu plus haut, que le gouverneur militaire de

[1] Il ne faut pas confondre ce général Velarde, qui est maréchal de camp et vit à Santander en situation de disponibilité, avec le général de brigade D. Clément Velarde, qui vient d'être tué à Madrid.

Madrid, le général Pavia, était au théâtre de l'Alhambra, quand un de ses aides de camp, le capitaine don Juan Prim, était venu l'informer de ce qui se passait à San Gil. Par un hasard singulier, la ville de Madrid se trouvait ce jour-là privée de la plupart de ses gouvernants. M. Sagasta, président du conseil, était à la Granja de San Ildefonso, près de la reine, avec le ministre de la guerre, le général Jovellar [1]; le ministre des colonies était allé chasser à Torrelodones, avec M. Ibarra (D. Eduardo) le député. M. Moret, le ministre d'État, était aux eaux d'Escoriaza; M. Montero-Rios, le ministre des travaux publics, à Lourizan; l'amiral de Béranger, ministre de la marine, aux eaux d'Alhama; finalement, il ne demeurait à Madrid que le ministre des finances, M. Puigcerver, et le ministre de l'intérieur, don Venancio Gonzalez.

Le général Pavia, qui, en dépit de ses soixante-douze ans, et malgré les affirmations de l'auteur de la *Société de Madrid*, demeure encore un vigoureux soldat, ne prit pas le temps de passer à l'hôtel de la capitainerie générale : il se rendit immédiatement à la caserne San Gil, où il trouva le colonel du régiment d'Albuera, don Cayetano Melguizo Gonzalès, et celui du Garellano, don José Sagarminaga y Arriaga, occupés à faire prendre les armes à ce qui leur restait de leur troupe. On fit prévenir également les régiments logés à la caserne du *Comte-Duc* et de la Montagne, en particulier les hussards de la Princesse et de Pavia; et pendant que des estafettes allaient prévenir les officiers de ces deux derniers corps d'avoir à monter à cheval, le général Pavia se dirigeait vers les Docks et la gare du Midi, à la tête des débris d'Albuera et de Garellano.

Il était une heure du matin, et la capitale présentait l'aspect d'une ville prise d'assaut. De tous côtés, on rencontrait des groupes poussant des clameurs séditieuses, luttant avec la police, se retirant devant elle, ou l'attaquant quand ils se sentaient en force. L'obscurité ajoutait encore au désordre de la situation. Dans la rue d'Alcala, qui est une des voies les plus larges de Madrid, deux estafettes appartenant précisément au régiment d'Albuera et qui portaient un ordre du capitaine général, le brigadier Antonio Toribio et le cavalier Agapito Nuñez, furent pris pour des insurgés par un peloton des hussards de la Princesse, qui s'élança au galop derrière eux. Après un combat au sabre, dans lequel ils parvinrent à s'ouvrir un chemin à travers leurs camarades, les deux malheureux chasseurs vinrent s'abattre à la Puerta del Sol et devant le café de Madrid, grièvement blessés l'un et l'autre [2].

[1] On avait déjà remarqué qu'en 1883, quand éclatèrent les *pronunciamientos* de Badajoz, de la Seo de Urgel et de Santo Domingo de la Calzada, M. Sagasta, à cette époque également président du conseil, était aux Eaux-Bonnes.

[2] Le brigadier Antonio Toribio est mort à l'hôpital le 1er octobre.

Au même moment le colonel commandant le 4e régiment d'artillerie de corps d'armée, don Luis Aristegui y Doz, comte de Mirasol, ancien précepteur et plus tard aide de camp du roi don Alphonse, se rendait au quartier des Docks où est caserné son régiment, quand, arrêté par une bande d'insurgés, il reçut en pleine poitrine une balle qui le renversa sans vie [1]. Quelques instants plus tard, le général d'artillerie, don Clément Velarde [2], informé par le bruit public que des régiments révoltés se portaient en armes du côté des Docks, revêtait aussitôt son uniforme et, suivi de son ordonnance, se dirigeait vers la caserne d'Atocha.

En chemin, il rencontra une voiture de place et, pressé d'arriver, il y monta, donnant l'ordre au cocher de le conduire à toute allure jusqu'aux Docks. Sa course s'était opérée sans incidents, et le général était près d'atteindre le but, quand, au coin des rues d'Atocha et d'Alphonse XII, un groupe de cinq personnes en bourgeois intima l'ordre au cocher de s'arrêter. « Fouette ton cheval, cria le général, en se dressant à travers la portière entre-bâillée. » Mais avant que le cocher eût pu obtempérer à cet ordre, deux des factieux, — c'était en effet des rebelles, — s'étaient jetés à la tête du cheval, tandis que les trois autres ouvraient la portière en criant : « Tout le monde à bas : Vive la république [3] ! » Le général laissa échapper une apostrophe violente et voulut saisir son épée; malheureusement, serré à côté de son ordonnance, il n'avait pas la liberté de ses mouvements et, avant qu'il eût pu se mettre en défense, il fut saisi par deux de ses agresseurs qui le retirèrent de la voiture, l'un par les pieds, l'autre par la tête. Comme il se débattait violemment et était près de se débarrasser de ses assaillants, il reçut à bout portant une balle dans le milieu du front. Il tomba, râlant, sur le sol, la face contre terre, perdant, par la large ouverture qu'avait produite le projectile, une quantité de sang considérable [4]. Tout cela s'était passé en un moment, et pendant que le cocher affolé partait à fond de train, que l'ordonnance, plus

[1] Né en 1833, le 28 avril, le colonel de Mirasol était entré comme cadet dans le corps d'artillerie le 23 octobre 1846. Après avoir été envoyé en Angleterre pour y étudier la construction des canons, il fut nommé professeur à l'académie de Ségovie, fit ensuite la campagne d'Afrique, puis celle contre les carlistes. Il fut deux fois aide de camp du roi, qu'il avait accompagné dans son dernier voyage en Allemagne.

[2] Né en 1827, don Clément Velarde entra au collège d'artillerie en 1841. Lieutenant en 1846, puis capitaine, il prit part à toutes les guerres civiles qui ensanglantèrent l'Espagne de 1848 à 1860, fit la campagne d'Afrique et fut nommé commandant à la suite de sa brillante conduite à Tétuan. Il était général de brigade du 30 septembre 1877.

[3] « Abajo todo el mundo : viva la republica !

[4] « La espada, el reloj desaparecieron, y de este infame crimen solo quedó un charco de sangre que aùn està pidiendo usticia. » (*Epoca* du 22.)

mort que vif, se demandait encore à quelle atroce scène il assistait, les meurtriers s'enfuyaient en emportant le képi, l'épée et *la montre* du général.

A peu près au moment où avait lieu l'assassinat du général Velarde et du comte de Mirasol, le général Pavia arrivait devant la gare du Midi, dont il trouva toutes les issues gardées. Il fit sommer les divers postes insurgés de se rendre, mais ceux-ci répondirent à coups de fusil, et les troupes du gouvernement durent opposer la force à la force. La nuit était devenue obscure, les assaillants étaient obligés de s'avancer avec prudence, et le général se borna à faire cerner la gare, sans toutefois pouvoir barrer la voie du côté où cela eût été le plus nécessaire, c'est-à-dire au point où elle sort de Madrid.

Entre temps, le général Villacampa, sentant bien que la partie était perdue dans la capitale, n'avait plus qu'un désir, c'était de gagner Alcala. Les employés du chemin de fer avaient été contraints, le revolver sur la gorge, de former un immense train : et c'est dans ce convoi que les soldats de l'émeute abandonnèrent la ville, vers trois heures du matin, en prenant la route de Saragosse. Le général Pavia, voyant que sa présence n'était plus nécessaire à Atocha, et comprenant que tout au moins il ne pourrait rien tenter avant le jour, se rendit alors au ministère de la guerre, où il rencontra divers généraux venus là vers une heure du matin pour protester de leur fidélité envers le gouvernement de la reine. Il y avait au Palacio de Buenavista, entre autres, le maréchal Martinez de Campos, les généraux Salamanca, Palacios, Armiñan, Morales de los Rios, Weyler, Acosta, Echevarria, Cassola, Sanchez Mira, Primo de Rivera, Cervino. Après avoir assuré ces messieurs qu'il prenait acte de leur dévouement et qu'il leur enverrait ses ordres s'il y avait lieu, le gouverneur de Madrid se rendit au ministère de la *Gobernacion*, où se trouvaient, avec le ministre de l'intérieur et des finances, les anciens ministres du cabinet Canovas, MM. Silvela (don Francisco), Villaverde et Sanchez Bustillo, et près d'eux le duc de Frias, le comte de Gomar, MM. Rodriguez Batista, Ferreras, sans compter un nombre considérable de sénateurs, de députés et de journalistes.

Sur l'heure, les membres du gouvernement décidèrent qu'il y avait lieu de mettre Madrid et le district de la Nouvelle-Castille en état de siège, et à quatre heures du matin on affichait dans les rues la pièce suivante :

PROCLAMATION

D. Manuel Pavia y Rodriguez de Albuquerque, lieutenant-général des armées nationales, capitaine-général du district de la Nouvelle-Castille, etc.

Autorisé par le gouvernement, en conséquence des pouvoirs qui nous

sont concédés par les lois et par le décret royal du 17 août de l'année dernière, et d'accord avec les autorités civiles et judiciaires,

Ordonnons et mandons :

Art. 1er. — Le district de la Nouvelle-Castille est déclaré en état de siège.

Art. 2. — Tout individu qui se rendra coupable du crime de sédition, de rébellion, tout complice ou auxiliaire sera jugé par les conseils de guerre qui fonctionneront aussitôt l'affichage de la présente.

Art. 3. — Les coupables seront passibles de toutes les peines édictées par le code militaire.

Donné à Madrid le 20 septembre 1886.

MANUEL PAVIA Y RODRIGUEZ DE ALBUQUERQUE.

Pendant qu'on prenait dans la capitale ces mesures de répression et de prévoyance, le train qui emportait le général Villacampa s'éloignait rapidement de Madrid, et arrivait vers cinq heures du matin en vue d'Alcala. Les insurgés espéraient bien surprendre la ville, mais la faute qu'ils avaient commise de ne point briser les appareils télégraphiques à Atocha devait leur être fatale. En effet, à peine la gare du Midi avait-elle été abandonnée par les révoltés, que les troupes du gouvernement y avaient pénétré derrière eux, et que le général Pavia avait prévenu les diverses autorités militaires de la ligne du Nord-Est, c'est-à-dire d'Alcala, de Guadalajara, de Sigüenza, Medina et Saragosse, d'avoir à se tenir sur leurs gardes. Le général Villacampa fut donc très douloureusement surpris, en approchant d'Alcala, de trouver les abords de la gare occupés militairement et de recevoir des coups de fusil au lieu des acclamations qu'il allait chercher. Sur son ordre, le train rétrograda jusqu'à Torrejon de Ardoz, à 5 kilomètres au sud, et là, la troupe mit pied à terre.

La situation des rebelles était loin d'être rassurante. Ils avaient quelques munitions, mais ni pain ni vivres d'aucune sorte, et Villacampa eut beau haranguer ses hommes, il n'empêcha point qu'un grand nombre ne l'abandonnassent sur l'heure. Comme il essayait de les entraîner vers le village pour s'y retrancher et y organiser la résistance, quelques cris de « Mort à Villacampa ! » (*¡Muera Villacampa!*) retentirent; un soldat de Garellano, exténué, jeta son sac et son fusil sur la route et dit s'étendant, harassé, sur son équipement : « Le Christ n'a pas dépassé le Calvaire, et moi, je n'irai pas plus loin que ce sac. [1] »

Ce fut bientôt une véritable débandade.

Les soldats n'écoutaient plus leurs chefs : chacun, au milieu de la cohue, voulait donner des avis et des ordres, et bientôt le brigadier Villacampa et ses lieutenants ne purent douter que la partie ne fût irrémédiablement perdue.

[1] « Ni Cristo pasó de la cruz, ni yo paso de aquí. »

Il n'y avait plus qu'à fuir, à se cacher, et chacun pourvut à sa sûreté comme il l'entendit, les uns jetant leurs armes et se réfugiant chez l'habitant pour y implorer un déguisement ou un abri, d'autres conservant leurs fusils et se répandant par petits groupes dans la campagne, résolus à vendre chèrement leur vie et à ne céder qu'à la force. L'arrivée à Torrejon de Ardoz des régiments de cavalerie de la Princesa et de Pavia, qui avaient suivi les deux côtés de la voie ferrée et atteignirent les insurgés vers six heures du matin, mit le comble à la panique : ce fut un sauve-qui-peut général. Déjà, sur leur passage, les troupes du gouvernement, en traversant Vallecas, près de Madrid, avaient eu une première affaire avec une bande de rebelles qui n'avaient pu prendre place dans le train qui emmenait Villacampa; on se battit sur tous les points de la route qu'on traversa, et à peine le contact pris avec les insurgés, les généraux Obrégon et Moreno del Villar lancèrent dans toutes les directions des fractions d'escadron, chargées de battre la campagne et de disperser par la force les groupes armés qu'ils pourraient rencontrer.

La poursuite en tous les sens commença aussitôt, et il y eut, çà et là, de chaudes affaires, entre autres, à Arganda et Morata de Tajuña. Cependant le 20 septembre, vers midi, les dépêches des alcades de la plupart des villages ou bourgs au nord-est de Madrid arrivaient en foule au ministère de l'intérieur, annonçant, d'heure en heure et de minute en minute, la soumission sans conditions de nombreux rebelles.

Seuls, les chefs supérieurs du mouvement, le général Villacampa, le capitaine Casero et un officier de gendarmerie, le lieutenant Muñoz, échappaient à toutes les recherches; quant aux sous-officiers d'Albuera et de Garellano que nous avons vus conduire le mouvement à la sortie du quartier San Gil, la plupart étaient tombés des premiers aux mains des troupes royales.

Le 21 au soir, on pouvait considérer le *pronunciamiento* comme définitivement avorté. En effet, grâce aux précautions, tardives à la vérité, prises par le gouvernement, les soulèvements qui devaient éclater sur divers points de la péninsule ne se produisirent point.

C'était une première victoire pour le gouvernement, qui, à vrai dire, avait fait bien peu pour la mériter. Toutefois, on désirait ardemment s'emparer des chefs du mouvement, sur lesquels on n'avait que des renseignements les plus vagues. Les journaux les mieux informés n'étaient pas d'accord pour établir les responsabilités : les uns prétendaient avoir reconnu dans le général qu'on avait vu à la tête des rebelles non point Villacampa, mais bien le brigadier Mariné, un autre ami de M. Zorrilla; d'autres mettaient en avant la personnalité du général Garcia Velarde.

L'incertitude durait encore sur ce point important quand le gouver-

nement fut enfin tiré de ses doutes par cette dépêche reçue à Madrid, le 22 dans la nuit : « Noblejas, 8 heures 2 du soir. — L'alcade au ministre de l'intérieur : J'ai la satisfaction de porter à la connaissance de V. S. que ce soir, à huit heures, le brigadier Villacampa est arrivé ici, après avoir été arrêté dans le moulin de la Aldehuela par le général Moreno del Villar. Je réquisitionne une voiture pour faire conduire le prisonnier à Ocaña. »

A la même heure, le lieutenant Muñoz tombait également aux mains des hussards de la Princesa : seul le capitaine Casero parvenait à se dérober aux recherches et dépistait toute investigation.

. . . .

Ainsi finissait une équipée qui avait déjà coûté bien du sang, dans laquelle avait péri un général estimé, divers officiers de mérite, sans compter un chiffre considérable de héros obscurs, tombés victimes de leur devoir, comme le brigadier Toribio par exemple.

Ce sang appelait du sang, et les conseils de guerre avaient à venger ces victimes ; ils avaient aussi à proclamer que dans un pays sagement régi, les institutions doivent être à l'abri d'un coup de main.

C'est ainsi que pensaient les gens qui comprennent le mal dont souffre l'Espagne depuis près d'un siècle et en attribuent avec raison la cause à la faiblesse constante du gouvernement dans la répression. Et ils se disaient : M. Sagasta a été faible en 1883, lors des mouvements de Badajoz, de la Séo, de Santo-Domingo ; il a été faible en janvier 1886, lors de l'insurrection de Carthagène : il doit être impitoyable cette fois, s'il ne veut point que sa présence au pouvoir devienne le synonime de guerre civile et d'émeute.

Et ce disant, ces mêmes amis de l'Espagne ne pensaient point que derrière M. Sagasta et plus haut que lui, se tient à Madrid quelqu'un qui assumerait encore une fois la grave responsabilité de la clémence, trouvant qu'il y avait à l'heure actuelle assez de deuils et de larmes en Espagne.

La princesse généreuse, qui la veille avait été porter aux veuves du général Velarde et du colonel de Mirasol les consolations que lui dictait son cœur de reine et d'épouse, n'a point voulu que la raison d'État fit d'autres veuves ni d'autres orphelins. La souveraine devait être inflexible, mais la souveraine s'est tue devant la femme, et la femme a fait grâce.

Devant cet acte de grandeur généreuse, nous n'avons pas le courage de rechercher si cette clémence rapportera les fruits que la reine serait en droit d'en attendre, si les coupables comprendront les obligations que leur impose ce pardon. Nous le souhaitons sans l'espérer.

Arthur de Ganniers.

REVUE DES SCIENCES

Événements géologiques. — Les tremblements de terre de l'Amérique et de l'Europe. — Le cataclysme de Charleston. — Les désastres en Grèce. — Les prophètes. — Dates privilégiées. — Période d'activité souterraine. — A travers la Manche. — Traversée du détroit par un premier bateau électrique. — Navigation de Plaisance. — Le *Volta*. — Prix de la traction électrique. — Torpilleurs électriques. — Médecine et chirurgie. — Un mot sur le jeûne de Succi. — Encore un homme à la fourchette. — Détermination de la position de la fourchette dans l'estomac au moyen de l'aiguille aimantée. — Déplacement de la fourchette par un électro-aimant. — Les anti-vaccinateurs. — La loi sur le vaccin en Suisse et la variole. — Accroissement de la mortalité par variole depuis 1883. — Les vaccinations rabiques de M. Pasteur. — Statistique générale. — Résultats obtenus. — L'art des falsifications : fabrication d'un pseudo-sucre.

Il serait peut-être prudent de ne plus dire aujourd'hui : « Mobile comme les flots, immobile comme le sol. » La première proposition est exacte, mais la seconde ne l'est vraiment guère. La stabilité de l'écorce terrestre n'est qu'un vain mot. La terre a toujours tremblé et tremble sans cesse; depuis quelque temps les événements géologiques se renouvellent avec une succession désespérante. Catastrophe de Java, catastrophe d'Ischia, catastrophe d'Espagne... et il faut en passer; toutes les parties du globe ont été éprouvées. En 1886, la série continue. Le 9 juin, cataclysme de la Nouvelle-Zélande. 31 août, cataclysme de Charleston, aux États-Unis. 27 août, tremblements de terre et éruption de la Grèce! Est-ce tout? Qui le dira?

Il y a des prophètes heureux. Nous traversions la Suisse vers le 25 août. Un grand nombre de personnes étaient dans l'effroi; on attendait avec émotion les dates du 27 et du 28 août. Pourquoi? Il y aura un cataclysme le 27, nous fut-il répondu. Et dans les montagnes, les tremblements de terre amènent des éboulements et les éboulements la disparition de villages entiers? — Qui a annoncé l'événement? demandions-nous incrédule. — Les journaux, d'après un prophète allemand et d'après un prophète américain. Le 26 août, on dormit mal dans certains villages de Suisse et d'Allemagne. Le 27 survint et les montagnes cependant ne tremblèrent pas. Mais le surlendemain

le télégraphe parla et annonça les désastres de Grèce et, un jour plus tard encore, les événements de Charleston. « Vous voyez, fit-on, Dieu nous a épargnés, mais le prophète avait raison. Les cataclysmes sont venus à leur heure. » Il est vrai que M. Wiggins, de Montréal, avait annoncé de nouvelles catastrophes pour le 29 septembre. L'effroi revint; il ne s'en est allé que le 1er octobre. La vérité nous oblige à dire que, cependant à cette date, il y a eu de nouvelles secousses à Charleston. Mais il y en avait eu aussi le 18, 20 et 21 septembre. N'importe, le hasard est un grand maître, et il y a des prophètes heureux ! Nous pourrions ajouter qu'avant le prophète allemand, nous avions eu, il y a deux ans, un prophète français, le capitaine Delauney, qui avait prédit aussi d'innombrables catastrophes pour 1885 et 1886. Celui-ci a certainement la priorité sur celui-là.

Quoi qu'il en soit, les derniers événements prouvent une fois de plus que les forces souterraines ne sont pas endormies et que notre planète est encore en voie de transformation continuelle. Dès le 27 août, des chocs violents se sont fait sentir en Californie ; tous les navires en rade de Charleston ont été vigoureusement secoués ; mais c'est seulement le 31 août que s'est produite la commotion qui a ébranlé la moitié des trente-huit États de l'Amérique du Nord, à peu près tous ceux qui se trouvent entre les Montagnes-Rocheuses et l'Atlantique. Déjà le 10 août 1884, une secousse analogue, mais moins désastreuse, s'était fait sentir à peu près sur la même zone, mais sur une étendue moindre cependant. Le premier choc en 1886 est survenu vers 9 heures, avec une durée de 40 secondes; le second, vers 10 heures; le troisième, vers 10 h. 10, et le quatrième à 10 h. 30. C'est dans les environs de Charleston, capitale de la Caroline du Sud, que la catastrophe a acquis les proportions d'une calamité nationale; les secousses ont persisté pendant des semaines entières. On vit se former aux environs de la ville des crevasses énormes ayant plus de 20 mètres de longueur, et dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur ; il s'en échappait des fumées sulfureuses et souvent des masses de sable tantôt blanc, tantôt rouge. L'eau des puits montait et descendait rapidement. Quelques personnes affirment avoir vu la terre vomir par place des flammes.

Avant la catastrophe, le temps était lourd, l'atmosphère absolument calme ; on affirme qu'au moment des secousses, un tourbillon furieux, désordonné, souffla pendant quelques secondes, puis le vent tomba et l'air redevint tranquille. Sur mer, la principale secousse fut très forte. L'*Eastern Telegraph C°*, qui fait réparer un câble sous-marin, a constaté qu'un abîme de 2000 mètres de profondeur s'était ouvert au fond de l'Océan.

Le major Powell, directeur du service géologique des États-Unis,

déclare que la vitesse de propagation des chocs a été variable; il a trouvé des nombres de 40 à 100 kilomètres par minute. Il a fallu un quart d'heure pour ébranler un territoire équivalent au quart de celui des États-Unis. Parmi les effets singuliers qui se rattachent au tremblement de terre de Charleston, il convient de citer le réveil du grand geyser du Parc national, qui ne donnait plus signe de vie depuis plusieurs années; il a projeté une gerbe d'eau et de vapeur à la hauteur énorme de 300 mètres pendant près de vingt-quatre heures.

Les deux tiers de Charleston ont été détruits; on compte environ deux cents victimes; les pertes matérielles s'évaluent par centaines de millions.

Pendant que ceci se passait en Amérique vers la latitude de 34°; en Europe, vers 36° ou 37°, soit à peu près sur le même parallèle, des secousses violentes se produisaient à la même date en Grèce et dans les îles Ioniennes. L'onde sismique s'est propagée du nord au sud-est. Elle a été ressentie à Naples vers onze heures du soir, le 7; à minuit dans les îles Ioniennes, à minuit un quart à Alexandrie. Les secousses ont ébranlé, en Grèce, les îles de Zante, de Sapientza, du Strophades, de toute la côte occidentale du Péloponnèse, depuis Katakolo jusqu'à Calamata (golfe de Coron). La Messénie et la Tryphilie entières et certains districts de la Laconie, de l'Arcadie, de l'Élide et de l'Achaïe ont subi la commotion. Le centre de l'aire sismique paraît avoir été le mont Ithôme, l'ancienne acropole des Messéniens. Les points les plus éprouvés sont en Messénie; ils ont pour centre Philiatra, Garguliani, Chatzi, Évrone. Plusieurs villages ont été entièrement détruits. 400 maisons se sont écroulées à Nissi, l'antique Messène; 150 à Cyparissa; 1500 à Philiatra; 500 à Garguliani; Katakolo, hameau en 1837, hier ville importante, tête de ligne de chemin de fer, est presque entièrement détruite. La grande église de Philiatra n'est plus qu'une ruine; le phare de Sapientza est à moitié écroulé. Aujourd'hui, dans toutes ces contrées du littoral que la culture du raisin de Corinthe avait rendues si prospères, on ne voit plus que décombres et familles en deuil bivouaquant sous des tentes ou sous les grands oliviers.

Et tout peut-être n'est pas encore fini, les secousses ont continué plus ou moins alternées et, à l'heure actuelle, le calme n'est pas encore rétabli. A Thèbes, où, depuis la catastrophe de 1853, il ne se passe pas un mois sans que l'on sente le sol trembler, le phénomène a pris cette année de l'extension; plus de vingt secousses, peu accentuées heureusement, se sont succédé en une minute.

Comme en Amérique, on a signalé avant le tremblement de terre une chaleur étouffante accompagnée d'un calme absolu de l'atmosphère. Aussitôt après les secousses, le temps est devenu menaçant, et

de violents orages se sont déchaînés sur toutes les îles Ioniennes et spécialement sur Corfou. Ajoutons que nulle part on n'a constaté de fente authentiquement due au tremblement de terre, sauf peut-être aux îles Strophades. Le câble de la Crète, à Zante, a été brisé. On affirme qu'il a paru une nouvelle île volcanique à 60 mètres dans l'est de Malte. On aurait vu aussi uue lueur volcanique au moment de la première secousse du côté des Strophades. Enfin la commotion a été précédée d'un grondement caractéristique.

Le sud de l'Italie a subi aussi des secousses. Dès le 15 août, le sol tremblait à Malte. Un capitaine de bateau à vapeur signalait dans son rapport que, le 17, à neuf heures du soir, à environ 200 milles à l'est de Malte, il avait vu s'élever de la mer une flamme de 10 mètres environ de large et de 30 mètres de hauteur; elle a disparu en quelques instants; il faisait beau et le temps n'était nullement orageux.

Pendant les secousses du 27 et du 28 août, le Vésuve a lancé deux énormes coulées de lave avec de sourds grondements. A Castellamare, l'horloge de la cathédrale s'est arrêtée marquant ainsi l'heure exacte du phénomène. Une grande fissure s'est ouverte près de Torre del Greco; et à Portici, Rescisa, Sorrente, la population affolée s'est enfuie en rase campagne. Les dégâts matériels ont été aussi considérables à Brindisi, Foggio, Caserte, Tarente, Catane, Syracuse, Ischia, Avelino, Lecce et Potenza.

Évidemment nous avons traversé, pour une cause ou pour une autre, une période de grande activité souterraine. En Angleterre, le 20 août, à Lelsyth, ville minière du Stirlingshire, à 45 kilomètres de Glascow, le sol a tremblé, et la commotion a été précédée d'un grondement entendu par toute la ville. Le 1er septembre, un navire, la *Vilhelmine*, de Drammen fut vivement agité vers 3 heures de l'après-midi en pleine Manche par trois secousses violentes. En France, le 19 septembre, le forage du Montrond, près de Saint-Étienne, s'est réveillé brusquement et a lancé plusieurs colonnes d'eau à 40 mètres de hauteur. Signe manifeste d'effervescence souterraine. Le 26 septembre, secousses à Constantinople, Smyrne, etc.

Tels sont les faits; il nous a paru qu'ils méritaient d'être consignés ici. Nos connaissances sur les commotions du sol sont bien précaires; leur origine reste obscure; ce n'est qu'en accumulant les documents que l'on parviendra à avoir des idées plus nettes sur la cause des grands mouvements souterrains et peut-être sur leur périodicité. On a rattaché leur production à l'apparition des grandes pluies, à une sécheresse exceptionnelle, à la dépression barométrique, aux actions lunaires, aux grandes marées souterraines. La vérité est que nous en sommes encore aux conjectures. On a cru reconnaître une action de marée sur la lave des volcans qui s'élèverait un peu plus aux syzygies

qu'aux quadratures. Récemment, M. Johnston Lavis, qui poursuit des observations dans le voisinage du Vésuve, depuis deux ans, croit avoir reconnu, après le P. Secchi, après Palmieri, qu'il existerait une relation bien marquée entre les brusques variations de pressions atmosphériques et les modifications de l'activité volcanique. En ce qui concerne l'influence lunaire, M. Lavis ne se prononce pas et il attend une période d'observations plus longues. Les statisticiens sont défavorables aux influences lunaires. La statistique est sujette à caution. En ce qui nous concerne, — est-ce une simple coïncidence? — nous sommes bien obligés de faire remarquer que toutes les grandes catastrophes géologiques modernes sont survenues à des points bien déterminés de l'orbite lunaire. Ainsi le cataclysme de la Nouvelle-Zélande est survenu au passage de la lune au méridien le 9 juin, précisément à l'équilune. Le tremblement de terre du 27 août en Amérique et en Europe, précisément vers minuit au périgée; le tremblement de terre de Malte, à l'équilune, etc. Ce n'est certes pas l'heure des conclusions, mais il est utile de ne laisser passer aucun détail inaperçu.

De nouvelles secousses de tremblements de terre viennent d'avoir lieu à Unst, aux îles de Shetland, le 4 octobre; à la même date, une dépêche de Mexico fait savoir qu'une colline très élevée située près de Chimalapa a été entièrement coupée en deux par un soulèvement. Enfin on annonce de Melbourne, qu'une éruption volcanique s'est produite à l'île Niapu (groupe des Tonga). Ajoutons que le 4 octobre correspond exactement au lunistice sud.

Les journaux ont signalé la traversée de la Manche par un premier bateau électrique, le *Volta*. L'expérience est intéressante et il est bon de la mentionner, ne fût-ce qu'au point de vue historique. Mais il ne faudrait pas en conclure que la navigation électrique est appelée à rivaliser de sitôt avec la navigation à vapeur. De longtemps encore, elle sera une navigation de luxe, la force électrique coûte si cher! Déjà sur la Tamise, on a vu naviguer de petits canots électriques. M. Trouvé, à Paris, se promène sur la Marne avec son canot électrique. L'électricité peut être appliquée avec avantage aux petits bateaux de plaisance parce qu'on évite les ennuis et les inconvénients des foyers et des machines à vapeur; mais aussitôt que les dimensions croissent, les prix de traction deviennent tels qu'il faut y renoncer. Quoi qu'il en soit pour le moment, le *Volta* paraît être un des meilleurs bateaux électriques qui aient été encore réalisés. C'est un canot non ponté, sorti des ateliers de MM. Stephens Smith et Cie, de Millwall; l'installation électrique est due à M. Reckenzaum. La longueur de l'embarcation est de 11m,30, la largeur de 2m,10, avec un tirant d'eau à pleine charge de 0m,61. Le propulseur est une hélice à trois ailes de

$0^m,51$ de diamètre et d'un pas de 280 $^m/_m$. Sa vitesse peut varier de 600 à 1000 tours par minute. Cette hélice est mise en mouvement par deux petits moteurs couplés. Les moteurs installés à l'arrière du bateau peuvent développer une puissance de 16 chevaux, et ils ne pèsent pas réunis plus de 400 kilogr.

Les moteurs électriques sont alimentés d'électricité par une batterie de 61 accumulateurs d'un poids de 2000 kilogr. ayant une capacité totale de 210 ampères-heure. La vitesse moyenne de 800 tours s'obtient en ne mettant en mouvement qu'un seul moteur; on ne dépense que 60 ampères; en attelant les deux moteurs, la dépense s'élève à 90 ampères, l'hélice fait 1000 tours, et le bateau progresse à la vitesse de 12 à 14 nœuds (21 à 25 kilomètres).

Le *Volta* peut porter 40 personnes. Toutefois, dans son premier essai, il n'y avait à bord que 10 passagers. Il est parti le 13 septembre de la jetée de l'Amirauté à Douvres, à 10 h. 40 du matin par beau temps; il touchait Calais à 2 h. 32. Après un arrêt de trois quarts d'heure, le canot est reparti et a débarqué ses passagers à Douvres à 7 h. 27. La double traversée effectuée sans accident a duré huit heures cinq minutes; la distance parcourue, en tenant compte d'une forte dérive, a été de 80 kilomètres.

Cet essai nous paraît mettre en évidence un point qui a son importance; c'est que lorsqu'on ne regardera pas au prix, on pourra emmagasiner assez de force motrice dans une petite embarcation pour s'assurer une marche régulière d'au moins 10 heures. Ceci trouverait certainement une application immédiate aux torpilleurs. La torpille électrique paraît, de ce chef, avoir de l'avenir. Quant aux applications à la navigation, elles sont réduites aux très petites embarcations de plaisance. La dépense reste beaucoup trop forte pour qu'on puisse songer à appliquer l'électricité à des bateaux même de tonnage moyen. Chaque kilogramme de houille rend disponible, avec une bonne machine, un travail de 270 000 kilogrammètres. Un kilogramme d'accumulateur bien chargé ne fournit que 5200 kilogrammètres avec un moteur parfait, soit cinquante fois moins. D'ailleurs, en ce moment, on ne sait guère fabriquer des moteurs électriques supérieurs à 400 chevaux de force. Or qu'est-ce que 500, 1000 chevaux de force dans la grande navigation? Enregistrons le premier voyage du *Volta*, mais ne nous faisons pas d'illusions sur la portée de l'expérience.

Il est bien tard pour parler du jeûne de Succi. L'histoire de la liqueur est-elle bien réelle? On a dit à peu près tout ce que l'on pouvait dire sur ce jeûne prolongé. A propos du jeûne de Tanner, nous avions fait le calcul théorique de la quantité de matières qu'un homme peut prendre sur lui-même pour prolonger son existence. Succi s'est

mangé lui-même. Nous avions trouvé qu'un homme vigoureux peut vivre à ses dépens et en été pendant environ 47 jours. On connaît des cas où des aliénés ont vécu sans manger pendant plus de 40 jours; l'histoire a recueilli des exemples encore plus extraordinaires. Mais n'insistons pas. On nous promet une nouvelle expérience à Paris pour le mois de novembre. Ce sera le moment de revenir sur la question.

Nous avons encore eu aussi, pendant ces vacances, un homme à la fourchette! Le nommé Albert C., âgé de vingt-cinq ans, exerçant la profession de bateleur, exécutait un tour qui consistait à avaler des sabres et des cannes. Un jour, il remplaça le sabre par une fourchette; mais la fourchette, malgré ses efforts, descendit trop bas et glissa dans le pharynx et de là dans l'estomac. Notre homme s'en consola vite, et le lendemain il continuait ses exercices de gymnaste. Mais bientôt la gêne à l'épigastre s'accentua, et C. se décida à aller trouver les médecins. On l'envoya à Paris, à la Pitié, dans le service de M. Polaillon.

Comment était disposée la fourchette dans l'estomac? C'est ce qu'il fallait savoir tout d'abord. La patient affirmait qu'elle était tombée obliquement par son extrémité arrondie, il la sentait à la partie supérieure du ventre. M. Polaillon introduisit la sonde à olive métallique reliée à un résonnateur imaginé par M. Colin. Le contact de la sonde avec un objet métallique produit un bruit perceptible. On n'entendit rien. M. Polaillon descendit une sonde électrique. Le contact avec la cuillère métallique devait laisser passage au courant et actionner une sonnerie. Le bruit fut nul ou si fugitif, qu'on ne put rien en conclure. M. Trouvé, l'électricien bien connu, imagina alors un procédé d'exploration qui fut suivi de succès. La fourchette était en fer battu agissant par suite sur l'aiguille aimantée. On approcha une petite aiguille aimantée de la région stomacale du sujet; l'aiguille s'orienta aussitôt et se déplaça quand le malade fit des mouvements. Évidemment la fourchette était là. On fit davantage. On plaça à quelques millimètres de la peau un puissant électro-aimant. Or l'aimant attira la fourchette et la peau se bomba. On put ainsi par cet ingénieux moyen définir à peu près la situation de la fourchette dans l'estomac.

L'opération par la *taille stomacale* fut conduite habilement par le chirurgien de la Pitié, et la fourchette fut extraite sans accident. Elle mesurait 21 centimètres de longueur et pesait 59 grammes. C'est un succès de plus à enregistrer dans les Annales de la chirurgie moderne. Nous connaissons au moins 17 cas de fourchettes avalées y compris le cas assez récent de M. Léon Labbé. Le plus souvent il s'agit d'aliénés; d'autres fois la fourchette a été avalée dans une intention de suicide. ou par forfanterie ou dans le but de repousser un os arrêté dans le pharynx. Dans les 17 cas, 7 fois la fourchette fut bien supportée et

finit par s'éliminer après la formation d'un abcès. L'extraction par la taille stomacale avait déjà été pratiquée quatre fois avant M. Labbé, notamment par M. Bouchet (de Lyon), et par un chirurgien de Mende, nommé Cayrocher. En 1882, M. Felizet pratiqua encore l'extraction d'une fourchette. En 1885, un chirurgien de Vienne a retiré aussi une lame de sabre qui s'était brisée dans l'œsophage d'un bateleur et avait fini par descendre dans l'estomac; toutefois l'opéré mourut.

Il faut bien ajouter, en effet, que l'extraction des corps étrangers de l'estomac par l'incision épigastrique est toujours une opération fort grave, souvent mortelle; aussi convient-il de n'y avoir recours qu'à la dernière extrémité. A la suite de l'opération qui vient de si bien réussir entre les mains de M. Polaillon, il est permis d'espérer qu'on pourra peut-être extraire désormais les corps étrangers de l'estomac sans opération chirurgicale. M. Trouvé croit et les chirurgiens admettent assez cette idée qu'avec un puissant électro-aimant, on pourra extraire les corps en fer par les voies naturelles. L'électro-aimant introduit dans l'estomac saisirait le corps étranger, et l'on pourrait le ramener en dehors du pharynx ou de la bouche. A la première fourchette en fer battu avalée encore par mégarde, on pourra mettre à l'essai le procédé électrique tout à fait humanitaire de M. Trouvé. Attendons donc le prochain homme à la fourchette!

A méditer! Il se trouve encore des personnes qui non seulement nient l'influence des vaccinations, mais les considèrent comme une pratique dangereuse. Or, en mai 1883, la population de Zurich, consultée *ad referendum* et intimidée par les manifestations violentes de la ligue des anti-vaccinateurs, vota le retrait de la loi sur la vaccination obligatoire. Les résultats de cette mesure ne se sont pas fait attendre. Voici en effet quelques chiffres démonstratifs.

PROPORTIONS DES DÉCÈS PAR VARIOLE SUR 1000 DÉCÈS GÉNÉRAUX DANS LA VILLE DE ZURICH.

1881. . . .	7	1884.	11
1882. . . .	0	1885.	52
1883. . . .	8	1886. . . déjà	85

La mortalité ascendante par la variole nous a été confirmée ces jours derniers à notre passage à Zurich.

La vaccination rabique de M. Pasteur continue, d'autre part, à affirmer son efficacité. Nous extrayons en effet d'un document, qui a été fourni au Conseil municipal de Paris, les chiffres suivants qui se rapportent à 1656 personnes traitées.

	TRAITÉS.	MORTALITÉ.
France.	1000	3
Angleterre. . . .	59	0

	TRAITÉS.	MORTALITÉ.
Autriche	17	0
Algérie.	74	0
Amérique. . . .	18	0
Brésil.	2	0
Belgique.	42	0
Espagne.	58	0
Roumanie. . . .	20	1
Turquie.	2	0
Grèce.	7	0
Hollande.	8	0
Hongrie.	25	0
Italie.	105	0
Portugal.	20	0
Russie.	182	11
(8 par loups sur 50; 3 par chiens enragés sur 132).		
Suisse.	2	0

Où s'arrêtera l'art des falsifications? M. Ladureau a signalé récemment, à la Société d'Agriculture de France, un curieux produit de laboratoire qui pourrait bien faire concurrence au sucre de canne et au sucre de betterave. C'est M. le docteur Fahlberg, de Leipzig, qui a retiré ce produit de la benzine. Ce nouveau corps est une poudre blanche dont la saveur dans les solutions diluées est tellement intense qu'une seule partie suffit pour donner un goût très sucré à dix mille parties d'eau. Le nom de cette nouvelle substance d'après la nomenclature chimique est difficile à retenir; c'est le *anhydroorthosulfaminebenzoïque* ou *sulfinide benzoïque*. C'est un antiseptique puissant comme l'acide salicylique; la substance n'est pas assimilable dans l'organisme; elle traverse le corps sans décomposition, et on la retrouve dans les urines. La solubilité est faible dans l'eau, mais très forte dans l'alcool.

M. Fahlberg prend de la glucose ou sucre d'amidon et il incorpore le sulfinide, il obtient ainsi un mélange qui par le goût se distingue à peine du meilleur sucre. La quantité de sulfinide employée est dans la proportion de une partie pour mille à deux mille de glucose. Si l'on considère le prix de la nouvelle substance qui dépasse en ce moment 60 francs la livre, on trouve que, même à ce prix, un tel mélange reste bien meilleur marché que le sucre. On dit que M. Fahlberg monte actuellement une grande usine en Allemagne pour la fabrication économique du nouveau produit. Il est donc à craindre qu'on nous envoie bientôt d'Allemagne à très bon compte ce nouveau composé chimique. Il est bon dès aujourd'hui de prendre ses mesures contre l'introduction dans la consommation de ce pseudo-sucre.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1886.

Il n'y a encore une fois, pendant ces quinze jours, ni actes fameux à enregistrer, ni évènements mémorables à mentionner dans l'histoire de la République. Mais nous avons eu des discours à entendre, trois discours de M. de Freycinet. A Toulouse, où règnent les opportunistes, M. de Freycinet a recommandé l'union aux républicains; il les a doucereusement avisés d'attendre, pour laisser éclater leurs querelles, qu'il ne subsistât plus de monarchistes; puis, en enflant la voix, il a célébré l'inébranlable grandeur de la République. Il a été prudent et conciliant; M. Hébrard et M. Duportal ont pu l'applaudir ensemble. A Montpellier, M. de Freycinet flatte les radicaux; il les appelle « l'avant-garde de la République »; il les encourage en affirmant que leurs chimères ne sont que des hardiesses qui devancent l'expérience des siècles et que le temps justifie l'une après l'autre. A Bordeaux, il s'abstient de parler spécialement pour les opportunistes ni pour les radicaux : les opportunistes ont trop peu dissimulé leur intention de se faire de son discours de Toulouse une charte et un pacte; les radicaux en sont inquiets; et, comme M. de Freycinet ne veut pas plus paraître l'allié des opportunistes que cesser d'être l'ami des radicaux, il se contente de discourir à Bordeaux sur les affaires locales, de complimenter la ville de ses beautés et les habitants de leurs vertus; il finit par entonner un chant dithyrambique que les deux partis sont bien forcés d'écouter avec la même faveur, un hymne au Progrès et à la Liberté. Tel a été le jeu oratoire de M. de Freycinet, dans ce voyage si bruyant. Des phrases cadencées et vides; des équivoques, une artificieuse et vaine antithèse dans les déclarations, des thèses banales : voilà tout et c'est tout ce que pouvait offrir à ses auditeurs la captieuse éloquence d'un ministre qui non seulement n'a pas de doctrines, mais qui n'a pas même de programme. M. de Freycinet n'est pas plus un grand ministre, un homme d'État, après ces trois discours qu'il ne l'était auparavant et nous doutons qu'il ait beaucoup raffermi son pouvoir ministériel par la vague et inutile déclamation dont il a cru charmer le Lan-

guedoc et la Gascogne. Mais quoi! M. de Freycinet n'était pas allé dans le Midi pour préciser sa politique : elle est fausse, elle le restera. Il ne s'en est allé que pour se montrer, pour s'acquérir un peu de popularité, pour se désigner aux populations comme un personnage capable de se transformer de président du Conseil en président de la République : c'est le remplaçant futur de M. Grévy, c'est même son candidat favori qui, protée ou sirène à volonté, s'est promené de Toulouse à Montpellier et à Bordeaux; M. Jules Ferry ne saurait pas plus s'y tromper que M. Clémenceau...

M. de Freycinet a vanté, dans son discours de Toulouse, les bienfaits de la fraternité républicaine. Il s'est targué aussi d'assurer à la République un gouvernement respectueux de la loi et jaloux de maintenir l'ordre énergiquement. Quels démentis la République et les républicains auront infligés, vers ce temps même, à M. de Freycinet! L'avant-veille, à Carcassonne, le préfet de l'Aude honorait de sa présence l'inauguration de la statue de Barbès; il s'associait à l'apologie de ce révolutionnaire farouche, qui fut un rebelle non moins âpre contre la République de 1848 que contre la Monarchie de 1830. Il y a plus : ce préfet s'enfuyait devant la bande de socialistes qui se précipitaient, drapeau rouge déployé, pour envahir l'estrade officielle et y glorifier à leur manière le héros dont le fonctionnaire de M. de Freycinet venait de saluer l'image. On ne dit pas que M. de Freycinet ait réprimandé le préfet de l'Aude. Et, de bonne foi, nous nous étonnerions que M. de Freycinet fût plus sévère pour le préfet de l'Aude qu'il ne l'a été pour celui de l'Isère, après le meurtre de Châteauvillain. Que M. de Freycinet supporte l'arrogante tyrannie de ces maires qui violent la liberté de conscience dans les écoles, comme celui de Saint-Germain-en-Laye, ou qui, comme celui de Veyrins, refusent de rétablir, selon l'ordre du préfet, le traitement d'un desservant; que M. de Freycinet ne permette pas de les révoquer, on ne s'en scandalisera pas davantage : c'est cette même tolérance qui épargna le maire de Decazeville, après l'assassinat de M. Watrin. Seulement, si cette politique de M. de Freycinet sert de règle, dans son laisser-faire, à tous ceux qui doivent protéger la paix de l'État ou qui administrent la justice de la République, rien de plus naturel : il est de toute logique qu'un jury acquitte, à Paris, les démagogues et les socialistes que M. de Freycinet amnistie à Decazeville; l'indulgence du gouvernement aura prédisposé celle des jurés, quelque cynisme que les sectaires traduits à leur barre mettent dans leurs provocations et dans leurs imprécations. Non, avec de tels partis et de telles factions, avec de tels députés et de tels ministres, la République ne peut pas ne pas être ce qu'elle devient de jour en

jour, nous voulons dire le régime de l'anarchie. Il reste à savoir combien de temps la France, que sa démocratie rend si patiente de tous ses maux, pourra vivre sous ce régime sans que ses dernières forces se dissolvent et que ses dernières ressources s'épuisent.

Pendant que M. de Freycinet parcourait le Midi en prêchant aux républicains la concorde, en les suppliant de négliger ou d'omettre les questions qui divisent leurs esprits, la commission du budget émettait un vote qui menace de partager la majorité : elle décidait en principe d'établir l'impôt sur le revenu. C'est une des revendications les plus chères aux radicaux, depuis 1871. On pouvait toutefois croire que, maîtres ou presque maîtres du gouvernement, ils n'y persisteraient pas; on supposait qu'alors ils discerneraient mieux tout ce que cette réforme a de dangereux pour la République et que le sentiment de leur responsabilité tempérerait leur audace. Mais les radicaux ne renoncent pas si vite à leurs utopies et la plèbe qu'ils leurrent avec tant d'effronterie ou de violence leur commande à eux-mêmes. L'impôt sur le revenu leur plaît, parce qu'il est vexatoire pour « le bourgeois », parce qu'ils le jugent propre à pressurer « le capital » et parce qu'ils s'imaginent que cet impôt frappera seulement « le riche ». C'est surtout ce sentiment de haine sociale qui aura dominé dans la commission du budget. Se demander si cet impôt ne sera pas fatalement arbitraire; s'il peut se répartir avec une véritable équité; s'il sera aussi productif qu'on le prétend; si déjà, directement ou indirectement, par toutes sortes de taxes et spécialement par la contribution foncière ou mobilière, le revenu ne subit pas l'impôt et si le législateur ne risque pas de doubler pour des millions de contribuables un impôt déjà existant : c'est un souci que la commission du budget semble n'avoir pas eu, pas plus qu'elle ne s'est inquiétée de savoir s'il ne faudrait pas, en créant l'impôt sur le revenu, diminuer proportionnellement toutes les taxes directes ou indirectes qui pèsent sur le revenu du contribuable. Elle est tout entière à la joie de mettre en pratique la vieille théorie de la secte radicale. Elle reste insensible à l'effroi de tous ceux dont elle s'apprête à réduire les appointements, les traitements, en taxant leur revenu sous la forme du gain professionnel qui les fait vivre. Elle ne se rappelle même pas cet impôt de 45 centimes qui coûta à la République de 1848 une partie de sa popularité. Il faut, certes, qu'elle soit bien sûre de la complaisance de M. de Freycinet, qui, après avoir promis naguère de pourvoir à tous les besoins de la République « sans créer de nouveaux impôts », a déclaré, dans son discours de Toulouse, « que nous ne pouvions pas vivre indéfiniment sous le régime des impôts,

tels qu'ils sont institués depuis un demi-siècle », et que « nous avions à étudier les réformes qu'appelle sur ce point l'état actuel de notre société ». Ou bien il faut que cette république qui, ne voulant pas restreindre ses dépenses budgétaires et ne pouvant pas, ce semble, combler son déficit, se trouve dans une bien terrible détresse...

Il y a encore, grâce à Dieu, des heures de consolation pour ceux qu'attriste et indigne le spectacle de cette République qui abaisse la France autant qu'elle la ruine, et qui la livre presque tout entière à la curée d'un parti. Car consoler, en relevant les âmes et en les fortifiant, c'est bien la vertu d'un grand acte patriotique comme celui par lequel M. le duc d'Aumale donne à la France, à l'Institut, le château et le domaine de Chantilly. Cette générosité a on ne sait quoi de viril et de noble qui vous rend le sentiment de l'idéal et qui fait croire à la patrie comme à une puissance supérieure dont, princes et citoyens, nous sommes les serviteurs dévoués avant d'être ceux d'aucune sorte de gouvernement. La valeur morale d'un tel don, on la connaît, pour peu qu'on connaisse soi-même l'effort courageux d'un cœur qui se détache volontairement de tout ce qu'il aime le mieux ici-bas, au soir de la vie. Quant à la valeur matérielle, on la connaît aussi dans tout son éclat, quand on a vu ce splendide château que M. le duc d'Aumale a restauré, orné, avec tant de faste et de goût, avec tant de soin et d'érudition ; cette maison pleine des souvenirs les plus illustres : ces livres, ces gravures, ces tableaux choisis parmi les plus beaux et les plus rares ; ces statues, ces vitraux, ces armes qui sont là comme autant de décors historiques ; cette chapelle, l'un des autels les plus purs et les plus magnifiques qu'on ait dressés à Dieu ; ces vastes forêts, ces eaux jaillissantes et ces jardins si éloquemment admirés de Bossuet ; toutes ces merveilles à l'harmonie desquelles a présidé une si parfaite ordonnance. M. le duc d'Aumale les offre, ces biens dont plusieurs sont inestimables, à la France personnifiée par l'Institut, c'est-à-dire par cette immortelle compagnie qui, même après tous les changements de notre siècle, représente encore le mieux la France avec son génie, avec sa renommée, avec la suprématie et la mission qu'elle a dans le monde de l'esprit. La raison qui a décidé M. le duc d'Aumale à convertir cet incomparable palais en un musée national, il l'a énoncée avec autant de force que de simplicité dans cet article 6 de son testament : « Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, objets d'art, — tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses

branches, et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, — j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre, qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre, et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de factions comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques; en conséquence, je donne et lègue à l'Institut de France qui en disposera dans les conditions ci-après déterminées, le domaine de Chantilly tel qu'il existera au jour de mon décès, avec la bibliothèque et les autres collections artistiques ou historiques que j'y ai formées, les meubles meublants, statues, trophées d'armes, etc... » Donc, loin de ce Paris où tout s'ensanglante et se souille, où tout s'ébrèche et s'anéantit, où la flamme de la guerre civile va par les rues détruisant, à l'Hôtel de Ville comme aux Tuileries et au Louvre, les chefs-d'œuvre de la France avec les reliques de son passé, Chantilly conservera ce monument presque sacré de l'art français et de notre histoire. L'Institut en sera le gardien, pour la France; l'Institut devenu par la libéralité de M. le duc d'Aumale la corporation la plus riche de l'univers. Et la postérité, en visitant ce musée que M. le duc d'Aumale dédie à Condé, qu'il consacre à la curiosité intelligente de la France et qu'il ajoute à la fortune de sa patrie, louera d'une éternelle louange le prince qui aura composé ce trésor pour en doter son pays; elle le louera d'autant plus qu'elle ne pourra oublier ni le temps, ni les circonstances, où M. le duc d'Aumale aura voulu apporter à la France cet hommage et ce tribut de son patriotisme.

Si cet acte, dont la grandeur se manifeste d'elle-même à tous les yeux, honore M. le duc d'Aumale, il honore aussi la Maison de France. Car M. le duc d'Aumale l'accomplit « d'accord avec ses héritiers » : toute sa famille s'y associe et y participe; avec lui, elle fait à la patrie, en 1886, ce don de 40 millions comme elle avait fait à l'État, en 1871, l'abandon de 70 des millions dont elle avait été spoliée. Déjà le roi Louis-Philippe avait dépensé, à ses frais et de ses seuls deniers, une somme de 44 millions, pour favoriser les arts ou l'industrie, pour créer le musée de Versailles, pour élargir ou améliorer le domaine de l'État; et, cette dette, ses fils l'avaient payée à la République de 1848. Voilà, ce semble, voilà pour les princes d'Orléans quelques titres, sinon à la justice de la troisième République, du moins à celle de la France. M. le duc d'Aumale, à peine revenu de l'exil, entreprenait en 1871 de réparer et d'embellir Chantilly. Il n'en aura, pendant quinze ans, accru la richesse que pour accroître le legs patriotique qu'il méditait. Le 3 juin 1884, quand son œuvre lui paraît presque achevée,

il inscrit dans son testament cette donation; c'est deux années avant son second exil : comme si Dieu n'avait voulu laisser à M. le duc d'Aumale le bonheur d'habiter quinze ans la patrie que pour lui inspirer cette pensée et pour lui permettre d'édifier, dans l'intervalle de deux proscriptions, cet ouvrage superbe de son patriotisme! On l'expulse le 14 juillet et c'est ce jour-là même, quelques heures avant de franchir la frontière, qu'il confirme par un codicille sa donation. Enfin, le 29 août, du fond de son nouvel exil, sentant son cœur impatient de réaliser son dessein et ne voulant pas attendre plus longtemps que la France bénéficie de sa munificence, il ordonne à ses amis, MM. Édouard Bocher, Denormandie et Rousse, de mettre en train et d'assurer l'exécution de son projet. La douleur de l'exil a simplement hâté l'accomplissement de sa volonté. Il ne se sera vengé de la République qui l'exilait qu'en offrant plus tôt à la France le gage que son amour lui destinait après sa mort. Hélas! M. le duc d'Aumale s'est vu retirer et briser son épée. Il n'a pas pu, comme ses aïeux, acquérir ou reconquérir à la France des provinces, sur ces limites où les Bourbons avaient porté, de borne en borne, leur drapeau triomphant et le nom français. Il a du moins voulu, dans la fière et frémissante oisiveté à laquelle la République le condamne, augmenter le patrimoine artistique et historique de la France : il l'a enrichie de cette belle demeure du grand Condé et de ce trésor qui contient le trophée de Rocroy; il leur a donné ce Chantilly auquel l'Europe n'a rien à égaler. La France l'en remercie...

La Chambre rouvrira ses portes le 14 octobre. Il est présumable qu'on s'empressera d'y interroger M. de Freycinet sur sa politique étrangère, sur sa politique coloniale. Quelle attitude la République prendra-t-elle, dans l'état présent de l'Europe? Il est légitime, il est nécessaire que la France le sache. Elle ne peut se fier entièrement au génie diplomatique de M. de Freycinet, même assisté par le génie militaire du général Boulanger. La diplomatie de M. de Freycinet! Elle n'en a que trop fait l'expérience, non seulement en Égypte et en Grèce, mais à Madagascar. Le traité que M. de Freycinet a conclu à la hâte avec les Hovas, le 17 décembre de l'an dernier n'a rien garanti, rien réglé définitivement, et le peu d'efficacité qu'il pouvait avoir, la contre-lettre de ses plénipotentiaires, MM. Miot et Patrimonio, l'a presque annulé. Les Hovas ont repris toutes leurs habitudes d'arrogance et de duplicité. Ils envoient des ambassades en Europe, ils négocient avec les puissances, sans daigner consulter notre résident, M. Le Myre de Vilers, à qui l'article 2 du traité confère pourtant le droit de diriger leurs affaires extérieures. C'est dans le même esprit d'hostilité qu'ils livrent à un

Anglais la régie de leurs douanes. Ils cernent notre possession de Diégo-Suarez; notre établissement d'Antsirane se trouve à leur merci. Loin que M. Le Myre de Vilers, sur « l'influence morale » duquel M. de Freycinet osait compter plus que sur le traité même, exerce à la cour d'Emyrne une autorité réelle, il ne vit qu'au milieu de vexations et de menaces continuelles. Eh bien! est-il vrai que M. de Freycinet ait adressé au gouvernement des Hovas, par l'entremise du résident, un ultimatum qui demande, d'une part, que la contre-lettre écrite après le traité soit déchirée, et, que, de l'autre, un territoire plus étendu nous soit concédé autour de la baie de Diégo-Suarez? Ou faut-il croire, avec les journaux officieux auxquels M. de Freycinet inspire son optimisme si souvent trompeur, que les relations de la France et des Hovas sont redevenues bonnes depuis que le résident est armé de cet ultimatum? On attend avec d'autant plus de curiosité les renseignements de M. de Freycinet qu'il a prononcé ces paroles dans son discours de Toulouse, en parlant de sa politique coloniale : « Sur quelques points, le problème est déjà très avancé; sur un petit nombre, il l'est moins; mais nous espérons le résoudre avec des sacrifices modérés, conformément à l'intérêt et à la dignité de la France. » Quels sont ces « sacrifices modérés » que M. de Freycinet prévoit et nous prépare? Ces mots énigmatiques sont-ils pour annoncer à la France une nouvelle guerre de Madagascar?...

La paix de l'Europe reste toujours incertaine, en Orient. Le général Kaulbars que le Tzar a envoyé à Sofia avec un titre très peu précis, mais avec le mandat le plus net, a pris, dès son arrivée, le ton d'un dictateur. Par une note impérieuse et brève, il a conseillé ou plutôt il a commandé aux régents de lever l'état de siège, de mettre en liberté les officiers qui ont perpétré le coup perfide du 21 août et d'ajourner à deux mois la convocation de la grande Sobranié qui doit élire le successeur du prince Alexandre. En réalité, c'était vouloir amoindrir les pouvoirs de la régence; rendre aux conspirateurs impunis du 21 août leurs moyens d'influer et d'agir selon l'intérêt russe; prolonger le provisoire avec tout ce qu'il a de faible et de trouble. Autant avouer que la Russie prétend subordonner les régents au général Kaulbars, en attendant le prince qui sera désigné par lui au choix du peuple bulgare, et que, si les régents résistent, on organisera à Sofia et dans tout le pays, une révolte, une révolution qui obligera la Russie à occuper la Bulgarie. Contrairement à l'usage des diplomates, le général Kaulbars est même venu dans une réunion publique notifier catégoriquement au peuple bulgare les désirs souverains du Tzar, et le dialogue qu'il a eu là, parmi quelque tumulte, avec la foule,

a pu paraître un peu provocateur. La Bulgarie finira-t-elle par obéir? S'apercevra-t-elle que M. Stambouloff, en déclarant, dans un banquet, « que la Russie ne devait pas porter atteinte à l'indépendance de la Bulgarie, parce que les Bulgares pourraient l'embarrasser autant qu'ils ont embarrassé la Turquie », a commis ce qu'un journal russe appelle « une grossière impertinence ». Pour nous, le dilemme est certain : ou la Bulgarie acceptera les ordres du Tzar, ou une armée russe entrera dans Sofia. Quant à dire ce que l'Europe, s'il y a encore une Europe, est résolue à faire le jour où la Russie occupera la Bulgarie, qui le pourrait? Les discours par lesquels M. Tisza, à Pesth, et lord Randolph Churchill, à Dartford, ont réclamé l'application pure et simple du traité de Berlin, n'ont guère intimidé la Russie, à en juger par les procédés du général Kaulbars. Elle se sent libre et puissante, à Sofia, pour le moment. Elle estime que l'Allemagne la laissera faire; que l'Autriche se résignera; que l'Angleterre se contentera de rugir et la Turquie d'adresser des circulaires à ses ambassadeurs. La Russie se trompe-t-elle? Nous l'ignorons. Mais il se murmure çà et là que des coalitions vont se tramer et même que M. de Bismarck a imaginé une combinaison séduisante pour la France. Ce sont là des mystères où la diplomatie de M. de Freycinet, s'il veut préserver la France de la tentation dangereuse de M. de Bismarck, aura besoin de plus de clairvoyance et de prudence qu'il n'en a eu jusqu'à ce jour, avec son bel esprit chimérique et l'inconsistance de sa volonté.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vie de Mgr Dauphin, prélat de la maison de Leurs Saintetés Pie IX et Léon XIII, par Eugène Beluze, avec une lettre de S. Em. le cardinal Lavigerie. 1 vol. in-12. (J. Gervais, édit.)

Le prêtre distingué, l'homme de cœur et d'esprit, le lettré délicat et modeste dont nous avons ici la vie et, pourrait-on dire, les mémoires, tant la correspondance y tient de place, fut du nombre de ces ecclésiastiques éminents qui, vers la fin de la Restauration et sous la monarchie de Juillet, se vouèrent à la régénération littéraire et religieuse de l'enseignement secondaire, et inaugurèrent ces collèges indépendants qui firent immédiatement, et qui font toujours une si forte et si salutaire concurrence à ceux de l'Université. Venu un peu après les abbés de Scorbiac, de Demeurè Salinis, et Foisset, dont la renommée était faite et l'autorité acceptée quand il entra dans la vie active, l'abbé Dauphin, que son goût et son talent portaient du côté de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse, prit modestement conseil de ses devanciers, se renseigna auprès d'eux et voulut les voir à l'œuvre avant d'ouvrir, avec quelques amis animés des mêmes dispositions et du même zèle que lui, la célèbre maison d'Oullins, aux portes de Lyon dont le succès fut rapide, comme on sait, et qui est encore aujourd'hui florissante. Il ne s'agissait pas seulement pour M. Dauphin, de faire rentrer la religion dans l'enseignement secondaire, où elle n'existait plus guère que de nom, mais d'en réformer, d'en élargir et d'en raviver le programme scientifique et littéraire. Il avait consulté, sur ce point, les hommes les plus distingués de l'époque, La Mennais en particulier, dont M. Beluze a retrouvé une curieuse réponse dans les papiers de son ancien maître. De ces mêmes papiers, l'auteur de la *Vie de Mgr Dauphin* a tiré un autre document important pour l'histoire de l'instruction vers le milieu de ce siècle : c'est le plan et le règlement d'études du collège d'Oullins, arrêté et promulgué à l'ouverture de cette maison. On n'y verra pas sans surprise et sans intérêt l'introduction de la plupart des améliorations acceptées et admises aujourd'hui dans tous les établissements, notamment en ce qui concerne les sciences naturelles. « Sur ce point, dit M. Beluze, — et, ajoutons-nous, sur plusieurs autres, — M. Dauphin et ses collaborateurs avaient devancé de plus de quarante ans la réforme actuelle. » Heureux effet de la libre concurrence !

C'est par ce qu'elle offre de curieux, à ce point de vue surtout, que nous avons tenu à signaler les suaves et touchantes pages consacrées par le disciple de M. Dauphin à la mémoire de son maître. Ajoutons que M. Beluze nous le montre ailleurs encore qu'au collège : dans la chaire où il brilla, dans ses voyages dont le journal sous forme épistolaire est charmant, dans sa direction des écoles d'Orient, et que partout il fait partager au lecteur les sentiments d'admiration, de reconnaissance et d'affectueux respect qu'il lui a gardés.

La Maison Plantin à Anvers, par Léon Degeorge. (Firmin-Didot.)

Le Tourangeau Christophe Plantin fut un des plus célèbres imprimeurs du seizième siècle. La maison fondée par lui, à Anvers, en 1550, ne tarda pas à jouir d'une renommée universelle pour le nombre et l'excel-

lence de ses publications. Plantin, qui poussait au plus haut degré l'amour et le respect de son art, apportait, à la correction des ouvrages sortis de ses presses, un soin méticuleux. Non content d'avoir à sa solde, en qualité de correcteurs, des hommes de grande intelligence et de profonde érudition, il affichait publiquement les épreuves de ses livres et offrait une récompense à ceux qui y trouveraient des fautes. En 1569, il fut élevé à la dignité d'architypographe des Pays-Bas.

« L'architypographe, dit M. Léon Degeorge, devait tenir un registre des maîtres, ouvriers et apprentis de chaque imprimerie, ainsi que des correcteurs autorisés par les examinateurs spirituels à exercer leur office. Il devait en outre tenir note de tous les livres qui paraissaient, et les imprimeurs devaient lui présenter leur privilège pour chaque ouvrage, lui remettre la première et la dernière feuille de chacun d'eux.

« Tout ouvrier changeant d'atelier devait prévenir l'architypographe.

« Celui-ci devait encore établir le prix de vente de tous les livres parus. Il avait le droit de visiter toutes les imprimeries quand il le jugeait à propos et de vérifier s'il ne s'imprimait rien de contraire aux ordonnances. Les graveurs sur cuivre et sur bois étaient également soumis à sa surveillance. »

Cette charge ne constituait pas précisément une sinécure; aussi Plantin demanda-t-il d'en être délivré en 1576. Christophe Plantin mourut en 1589, laissant à l'un de ses gendres, Joannes Moretus, son imprimerie du *Marché du Vendredi*. Cette maison, conservée et entretenue pieusement par Moretus et ses successeurs, a été acquise, en 1875, au prix de 1 200 000 francs, par la ville d'Anvers, et constitue un des musées les plus curieux qui se puissent voir.

Dans le très remarquable ouvrage dont Firmin Didot met en vente la troisième édition, M. Léon Degeorge donne une monographie complète et détaillée de cette imprimerie célèbre.

Dans un récit très attrayant qui initie le lecteur à l'existence et aux travaux du fameux imprimeur, l'auteur détaille tout ce que renferme cette maison séculaire où se sont accumulés, par les soins des descendants de Christophe Plantin, les richesses de plusieurs générations. Incunables, manuscrits précieux, livres rares sortis des presses de Plantin, éditions recherchées des bibliophiles, cuivres, bois, cartons et dessins de maîtres, tableaux et portraits peints par Rubens, Van Dyck, Pourbus, etc.

La Maison Plantin à Anvers contient, en outre, de précieux documents historiques relatifs à l'invention et à la propagation de l'imprimerie, ainsi que la liste chronologique des ouvrages imprimés par Plantin, à Anvers, de 1555 à 1589.

Cette troisième édition du beau livre de M. Léon Degeorge a, sur les précédentes, entre autres avantages, celui d'être brillamment illustrée. Indépendamment du portrait de Plantin et de sa marque typographique, il faut signaler huit charmantes gravures représentant : la grande cour intérieure de la maison, — les deux vieilles presses de Plantin, — la chambre de Juste Lipse, — la chambre des correcteurs, — la boutique de librairie, — la galerie des cuivres, — l'escalier de la petite bibliothèque, — et l'escalier du promenoir.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UNE CRISE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION D'ORIENT

1839-1841 [1]

III. — LA GUERRE EN VUE.

I

« Je suis curieux de savoir comment Thiers a pris notre convention, écrivait, le 21 juillet 1840, lord Palmerston à M. Bulwer, son chargé d'affaires à Paris. Sans aucun doute, cela a dû le mettre très en colère; c'est un grand coup pour la France; mais elle se l'est attiré par son obstination. » Et plus loin : « Thiers commencera probablement par faire le bravache; mais nous ne sommes pas gens à nous laisser épouvanter par des menaces [2]. » Grandes furent, en effet, à la nouvelle du traité du 15 juillet, la surprise et l'émotion du ministre français; il n'était pas seulement blessé de l'offense faite à son pays : il se sentait personnellement atteint, se rendant compte du tort fait à son renom d'habileté. Toutefois il se montra d'abord plus calme que ne s'y attendait lord Palmerston. Ainsi, du moins, il apparut à M. Bulwer dans l'entretien où, pour la première fois, il fut question entre eux du traité. « M. Thiers était naturellement très déconcerté, rapporte le diplomate anglais; il me parla de l'effet qui serait produit sur l'opinion publique en France, me pria de ne rien dire jusqu'à ce qu'il eût pris ses mesures pour prévenir quelque violente explosion, et m'entretint sur ce sujet, je dois lui rendre cette justice, avec plus de regret que d'irritation [3]. » M. de Sainte-Aulaire, qui avait reçu l'ordre de retourner immédiatement à Vienne, eut aussi, dans ces premiers jours, une longue conversation avec le président du conseil. M. Thiers, lui parut se rendre compte « qu'engager la France dans une lutte où elle se trouverait seule contre toute l'Europe, ce serait encourir une terrible responsabilité

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre.
[2] Bulwer, t. II, p. 277, 278.
[3] *Ibid.*, p. 274, 275.

et qu'un sentiment de vanité blessée, une infatuation systématique en faveur de Méhémet-Ali ne justifierait pas le ministre coupable d'une telle audace ». Aussi déclarait-il « s'abstenir de prendre une résolution extrême; il ne ferait au début que le strict nécessaire, et resterait bien en deçà de ce que réclamerait le sentiment national quand le traité de Londres serait connu en France ». Il annonçait même ne pas vouloir convoquer les Chambres, de « peur d'être entraîné par elles [1] ». Il tenait le même langage à ses autres ambassadeurs. Tout en leur recommandant de se montrer tristes, sévères, inquiétants, de laisser voir que nous avions ressenti l'offense, il les détournait de tout ce qui eût pu provoquer une rupture violente. « Se plaindre, écrivait-il, le 21 juillet, à M. Guizot, est peu digne de la part d'un gouvernement aussi haut placé que celui de la France; mais il faut prendre acte d'une telle conduite... Désormais la France est libre de choisir ses amis et ses ennemis, suivant l'intérêt du moment et le conseil des circonstances. Il faut sans bruit, sans éclat, afficher cette indépendance de relations que la France sans doute n'avait jamais abdiquée, mais qu'elle devait subordonner à l'intérêt de son alliance avec l'Angleterre. Aujourd'hui, elle n'a plus à consulter d'autres convenances que les siennes. L'Europe ni l'Angleterre, en particulier, n'auront rien gagné à son isolement. Toutefois, je vous le répète, ne faites aucun éclat; bornez-vous à cette froideur que vous avez montrée, me dites-vous, et que j'approuve complètement. Il faut que cette froideur soit soutenue. » Le président du conseil ajoutait, toujours à la même date : « Ayez soin, en faisant sentir notre juste mécontentement, de ne rien amener de péremptoire aujourd'hui. Je ne sais pas ce que produira la question d'Orient. Bien sots, bien fous ceux qui voudraient avoir la prétention de le deviner. Mais, en tout cas, il faudra choisir le moment d'agir pour se jeter dans une fissure et séparer la coalition. Éclater aujourd'hui serait insensé et point motivé. D'autant que nous sommes peut-être en présence d'une grande étourderie anglaise. En attendant, il faut prendre position et voir venir avec sang-froid [2]. »

Si désireux que M. Thiers fût de retarder le moment où le public français serait mis au courant de ce qui venait de se faire à Londres, une telle nouvelle ne pouvait être longtemps tenue cachée : elle commença à s'ébruiter dans Paris, le 25 juillet; le 26, les journaux l'annoncèrent explicitement. L'effet en fut d'autant plus considérable que les esprits n'y étaient nullement préparés. Absorbés par les incidents de la politique intérieure, ils avaient, depuis plu-

[1] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.
[2] *Mémoires* de M. Guizot.

sieurs mois, à peu près perdu de vue les affaires d'Orient, dont il n'était plus question ni à la tribune ni dans la presse. Voici qu'ils y étaient brusquement ramenés, non point pour voir la France jouer le rôle prépondérant, solennellement promis, un an auparavant, par le rapport de M. Jouffroy, mais pour apprendre que toutes les puissances s'étaient coalisées en se cachant de nous et dans le dessein d'écraser notre protégé, le pacha d'Égypte. Pour des imaginations que l'on venait précisément d'échauffer en soufflant sur les cendres napoléoniennes, la déception était douloureuse, irritante. « C'est le traité de Chaumont », disait-on en répétant un mot attribué au maréchal Soult. L'alarme générale se manifesta par une baisse extraordinaire à la Bourse [1]. Toutefois, si inquiet que l'on fût, la colère dominait. Les autres questions s'étaient subitement évanouies devant celle qui apparaissait comme la « question nationale ». Tous les partis réunis dans un même sentiment ne rivalisaient que de susceptibilité patriotique. Les témoignages contemporains sont unanimes. « Je n'avais pas vu, depuis longtemps, une semblable explosion de sentiment national », lisons-nous, à la date du 27 juillet, sur le journal intime d'un observateur exact et clairvoyant; et il ajoutait, le lendemain : « Les têtes se montent de plus en plus [2]. » Henri Heine écrivait de Paris, le 27 juillet : « Les mauvaises nouvelles arrivent coup sur coup. Mais la dernière et la pire de toutes, la coalition entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, contre le pacha d'Égypte, a plutôt produit ici un joyeux enthousiasme guerrier que de la consternation... Les sentiments et les intérêts nationaux blessés opèrent maintenant une suspension d'armes entre les partis belligérants. A l'exception des légitimistes, tous les Français se rassemblent autour du drapeau tricolore, et leur mot d'ordre commun est : Guerre à la perfide Albion! » Et, le 29 juillet : « Peut-être cent cinquante députés qui se trouvent encore à Paris se sont prononcés pour la guerre de la façon la plus déterminée, en cas que l'honneur national offensé exigeât ce sacrifice [3]. » « Le public est incroyablement belliqueux, rapportait, le 30 juillet, l'un des correspondants de M. Guizot; les têtes les plus froides, les caractères les plus timides sont emportés par le mouvement général; tous les députés que je vois se prononcent sans exception pour un grand développement de forces; les plus pacifiques sont las de cette question de guerre qu'on éloigne toujours et qui toujours se

[1] Le 3 pour 100, qui était, le 18 juillet, à 86 fr. 50, se cotait 78 fr. 75, le 6 août. Les actions de la banque de France baissèrent de 3770 à 3000 francs.

[2] *Journal inédit* du baron de Viel-Castel.

[3] *Lutèce*, p. 99, 100, 108.

remontre; il faut en finir, dit-on, et cette disposition a réagi sur nos anniversaires de ce mois; il y avait, le 28, soixante à quatre-vingt mille hommes sous les armes, et tout le monde était heureux de voir tant de baïonnettes à la fois. Hier, quand le roi a paru au balcon des Tuileries, il a été salué par des acclamations réellement très vives, et quand l'orchestre a exécuté la *Marseillaise*, il y a eu un véritable entraînement [1]. » Le 2 août, le duc de Broglie résumait ainsi l'état des esprits : « Il y a dans tout le monde, sans exception, un grand sentiment d'indignation, une indignation sérieuse, réelle, et une conviction non moins sérieuse, qu'il ne faut plus compter que sur soi-même et qu'il y a lieu de se mettre en défense; c'est un sentiment aussi vrai que celui qui a suivi les premiers jours de 1830 et favorisé l'expédition d'Anvers; il a le même caractère d'unanimité [2]. » Toujours à cette date, M. Léon Faucher, écrivait à un Anglais, ami de la France, M. Reeve : « Je n'avais jamais vu, depuis 1830, un enthousiasme aussi prononcé ni aussi soutenu. C'est l'esprit national se montrant sans bravade. Tenez pour certain que si le gouvernement ne répondait pas par une attitude énergique au traité de Londres, il serait renversé par une révolution [3]. »

Le langage des journaux répondait à ces sentiments : on eût dit autant de clairons sonnant la charge. « La France, disait le *Siècle* du 28 juillet, entend que l'on compte avec elle, fût-on Russe ou Anglais, pour régler les affaires de l'Europe, et elle se lèverait tout entière pour se répandre au-delà de ses frontières, comme il est déjà arrivé une fois, plutôt que de se résigner à ce rôle passif auquel ses alliés d'hier, comme ses anciens ennemis, veulent insolemment la réduire. » On lisait dans le *Temps* du même jour : « L'Europe est bien faible contre nous. Elle peut essayer de jouer avec nous le terrible jeu de la guerre. Nous jouerons avec elle le formidable jeu des révolutions. Que si l'on nous pousse à promener de nouveau le drapeau tricolore de capitale en capitale, nous ne le ferons plus cette fois pour accumuler contre nous les représailles des peuples, mais bien plutôt pour favoriser leur affranchissement. » Il n'était pas jusqu'au sage *Journal des Débats* qui ne déclarât, le 29 juillet : « Le traité est une insolence que la France ne supportera pas; son honneur le lui défend. » Et il ajoutait, en rappelant la situation de l'Irlande : « A ce terrible jeu des batailles, ce n'est pas nous qui avons le plus de

[1] Lettre de M. de Lavergne, alors chef du cabinet du ministre de l'intérieur. (*Mémoires* de M. Guizot.)

[2] Lettre à M. Guizot. (*Documents inédits.*)

[3] *Léon Faucher, Biographie et Correspondance*, t. Ier, p. 93.

risques à courir. » Il disait encore, deux jours après : « La France ne reculera pas... La France ne peut pas reculer, parce que ce serait se laisser mettre au rang des puissances de second ordre... Il est nécessaire qu'elle se prépare à la guerre. » Les radicaux du *National*, contemplaient avec une sorte de satisfaction railleuse, cette effervescence guerrière. « On a pu voir, au milieu de cette agitation, disaient-ils, combien les traités de 1815 pèsent à notre pays, combien il serait heureux d'en effacer les souillures... Si nous avions un autre gouvernement, la guerre serait acceptée déjà, car on nous l'a déclarée. » Seulement le *National* ajoutait qu'il fallait, pour la faire, porter la révolution en Italie, dans les États du Rhin, dans l'Allemagne entière, en Pologne, et il mettait au défi la monarchie d'avoir cette hardiesse : « Les conditions de la guerre, concluait-il, nous les connaissons tous, et vous aussi peut-être... C'est pour cela qu'il vous est défendu de la tenter. » Une seule feuille essayait de se soustraire à cet entraînement général, c'était la *Presse*, inspirée par M. Molé et M. de Lamartine. « Et pourquoi, s'il vous plaît, la guerre? demandait-elle, le 31 juillet. Parce que M. Thiers est un aimable étourdi. Il sait bien faire les coalitions ; il ne sait pas les prévoir... Jadis, toutes les puissances de l'Europe se coalisèrent pour se venger de Napoléon. Aujourd'hui, les mêmes puissances se coalisent pour se moquer de M. Thiers. » Mais le public ne se sentait pas disposé à sourire de ces malices; tout entier à son indignation patriotique, il eût plutôt traité de lâches et de traîtres ceux qui ne s'y associaient pas.

M. Thiers trouvait donc, dans l'opinion, des impressions plus vives que n'avaient été tout d'abord les siennes propres; ni le public ni la presse ne semblaient disposés à garder la réserve expectante, le tranquille sang-froid qu'il avait jugé convenir à la situation. Dans quelle mesure en fut-il contrarié? On aurait peine à le dire. En tous cas, il ne paraît pas avoir eu, un moment, l'idée de se poser en modérateur. Dès le premier jour, au contraire, les journaux officieux s'appliquèrent à ne se laisser dépasser en véhémence par aucun autre. Peut-être, après tout, M. Thiers regardait-il cette explosion d'indignation nationale comme une diversion utile, et aimait-il mieux voir les esprits échauffés contre les mauvais procédés de l'Angleterre que de s'entendre demander compte de sa mésaventure diplomatique. A un point de vue moins personnel, il ne lui déplaisait pas que ceux qui s'étaient mal conduits envers nous ressentissent quelque inquiétude. La leçon lui paraissait nécessaire. Selon lui, la faiblesse des ministères précédents avait répandu, en Europe, l'idée que « la France n'avait de résistance sur rien [1] »;

[1] C'est l'expression employée par M. de Rémusat dans une lettre écrite à M. Guizot, aussitôt après avoir connu le traité. (*Mémoires* de M. Guizot.)

il se félicitait de ce qui pouvait troubler cette impertinente sécurité. Ajoutons enfin que notre gouvernement craignait de faire la figure toujours un peu piteuse des gens trompés : devenir menaçant a souvent paru, en pareil cas, la seule chance de ne pas paraître ridicule; c'est ce qui faisait dire à M. de Rémusat, peu après la signature du traité : « Le moyen de ne pas être humilié est de se montrer offensé. »

Était-ce là un sentiment juste de la dignité nationale ou un faux calcul d'amour-propre? M. de Tocqueville exprimait une idée qui avait quelque rapport avec celle de M. de Rémusat, quand il écrivait à M. Stuart Mill : « Pour maintenir un peuple,et surtout un peuple aussi mobile que le nôtre, dans l'état d'âme qui fait faire les grandes choses, il ne faut pas lui laisser croire qu'il doit aisément prendre son parti qu'on tienne peu de compte de lui. Après la manière dont le gouvernement anglais a agi à notre égard, ne pas montrer le sentiment de la blessure reçue eût été, de la part des hommes politiques, comprimer, au risque de l'éteindre, une passion nationale dont nous aurons besoin quelque jour. L'orgueil national est le plus grand sentiment qui nous reste[1]. » Sans doute ce peut être un devoir pour le gouvernement d'entretenir cette susceptibilité patriotique; mais c'est son devoir non moins étroit de la diriger quand elle s'égare, de la contenir quand elle est excessive. Si, comme le prétendait M. de Rémusat, le moyen de ne pas être humilié d'un mauvais procédé est de s'en montrer offensé, on peut dire aussi qu'en faisant trop d'éclat de son irritation, on grossit l'offense. Il semble parfois, dans ces questions diplomatiques, qu'un pays soit offensé dans la mesure où il proclame lui-même qu'il l'est. En tout cas, se fâcher très haut, sans être assuré d'obtenir et résolu à exiger, coûte que coûte, une satisfaction proportionnée à l'irritation qu'on témoigne, c'est s'exposer à une humiliation plus grande que celle de l'injure et amoindrir cet « orgueil national » que M. de Tocqueville avait souci de garder intact. Estimait-on que les questions posées en juillet 1840 ne valaient pas, pour la France, le risque d'une guerre contre toute l'Europe? Il importait alors, non seulement à notre sécurité, mais surtout à notre dignité, de ne pas parler de l'offense ressentie, comme on parle de celles qu'il faut laver dans le sang. Il y avait là une mesure à garder soigneusement, et, si l'opinion échauffée la dépassait, c'était au gouvernement d'user de son influence pour l'y ramener.

Ce devoir, M. Thiers ne paraît pas en avoir compris alors l'importance, ou du moins il crut impossible de le remplir. Ce

[1] Lettre du 18 décembre 1840.

n'était pas qu'il eût pris le parti de régler sa conduite sur les emportements de l'opinion et de monter sa diplomatie au ton des journaux. Non, toujours résolu à ne pas faire un *casus belli* de la seule signature du traité, il s'était fait tout un plan de politique expectante par lequel il comptait obtenir une revanche, sinon très prompte, du moins assurée de l'offense du 15 juillet. C'est ce plan dont il importe tout d'abord de se faire une idée exacte.

II

Tous les calculs de M. Thiers reposaient entièrement sur la confiance dans la force et dans la résolution du pacha, confiance alors si répandue en France et si absolue, qu'elle ne se discutait même pas [1]. Plus tard, quand les événements eurent apporté au gouvernement français un complet démenti, M. de Rémusat, interrogé sur la cause d'une si grosse erreur, répondait : « Comment voulez-vous que nous ayons deviné la vérité? Sans parler de l'opinion politique qui, vous le savez, s'était attachée, depuis plusieurs années, à grandir Méhémet-Ali et son fils Ibrahim, nous trouvions dans les cartons des ministères une foule de renseignements recueillis par nos prédécesseurs et plus concluants les uns que les autres. De plus, le roi, qui avait suivi cette affaire depuis le début et qui naturellement devait connaître les faits mieux que nous, nous affirmait qu'il n'y avait rien à craindre et que le pacha était en état de résister à l'Europe entière [2]. » Louis-Philippe, en effet, avait ou affectait d'avoir la plus haute opinion de la puissance de Méhémet-Ali : « C'est un second Alexandre, disait-il souvent au chargé d'affaires d'Angleterre; je n'ai pas une armée capable de lutter avec celle qu'il pourrait amener sur le champ de bataille [3]. »

De cette foi dans le pacha, M. Thiers déduisait toute une série de prévisions qu'il exposait à peu près en ces termes, dans les communications verbales ou écrites avec ses collègues et ses agents diplomatiques [4] : « Le pacha résistera. Que feront les quatre alliés pour vaincre cette résistance? Ils ont jugé eux-mêmes la question si

[1] Cette confiance paraissait appuyée sur les témoignages les plus autorisés. Le maréchal Marmont, qui vivait alors à Vienne, répétait souvent à M. de Sainte-Aulaire qu'il avait vu manœuvrer l'armée du pacha, et qu'à nombre égal elle n'aurait pas à craindre une armée russe. (*Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.)

[2] *Notes inédites* de M. Duvergier de Hauranne.

[3] Bulwer, t. II, p. 309.

[4] Cf. les *Mémoires* de M. Guizot, les *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire, la correspondance également inédite de M. Thiers avec M. de Barante.

embarrassante qu'ils n'ont pas osé se la poser. Entre eux, rien n'a été prévu, rien n'a été réglé à ce sujet. Les mesures maritimes — blocus des côtes, bombardement de quelques villes — seront de nul effet : il suffira à l'armée égyptienne de se concentrer dans l'intérieur des terres. Tentera-t-on de débarquer des troupes pour aller l'y chercher? Où trouver ce corps de débarquement? L'Angleterre ne l'a pas. L'Autriche et la Prusse semblent résolues à ne pas le fournir. La Turquie n'a plus d'armée, et l'on sait d'ailleurs ce que valent ses soldats en face de ceux d'Ibrahim. Et puis, s'il ne s'agit que d'un corps peu considérable, comme une escadre peut en transporter à pareille distance, les quatre-vingt mille hommes d'Ibrahim auront bientôt fait de les jeter à la mer. L'Angleterre se résoudra-t-elle donc à prier la Russie d'envoyer par terre, à travers l'Arménie, une armée en Syrie? Mais cette armée, prise à revers par les populations du Caucase, arriverait, déjà épuisée, devant les Egyptiens dix fois plus nombreux. Rien de tout cela n'est sérieux. Ajoutez que la mauvaise saison est proche. Avec l'hiver, nul moyen de tenir croisière devant une côte sans abri; nul moyen de faire traverser, à une armée nombreuse, les montagnes d'Arménie. Il est donc, en tous cas, certain que rien ne pourra être fait avant le printemps. Eh bien, pendant ces longs mois d'attente, en présence de ces difficultés, de ces impossibilités d'exécution, n'est-il pas très probable que la division éclatera entre les puissances, ou que tout au moins quelques-unes hésiteront et se retireront? Ne verra-t-on pas reparaître forcément, entre l'Angleterre et la Russie, l'opposition d'intérêts qui est au fond des choses, et chacune de ces deux puissances ne sera-t-elle pas plus disposée à jalouser qu'à seconder l'action de l'autre? L'Autriche et la Prusse, qui ne se sont engagées que sur la promesse d'une exécution facile et prompte, ne chercheront-elles pas à se dérober ? Dans la Chambre des communes, et jusque dans le sein du cabinet britannique, ne sera-t-il pas demandé à lord Palmerston un compte sévère de l'imbroglio inextricable, stérile et périlleux, où il aura engagé son pays et l'Europe? Au jour où se manifesteront ces incertitudes, ces regrets, ces discordes, quand les coalisés du 15 juillet auront abouti à cette mortification de se trouver impuissants en face d'un pacha d'Égypte, et que lord Palmerston aura été convaincu d'une immense étourderie, alors ce sera l'occasion pour la France, qui aura vu ses prévisions justifiées, de faire dans les conseils européens, une rentrée triomphante qui la vengera de tous les déplaisirs passés. » Cette argumentation n'était pas mal construite, à une condition cependant, c'est que la base en fût solide ; or cette base, on vient de le voir, était la confiance dans la résistance du pacha.

Cette sorte de dissolution sans violence de la coalition, cette faillite par impuissance était, aux yeux de M. Thiers, l'éventualité la plus probable et la plus désirable. Toutefois, ce n'était pas la seule qu'il eût en vue. Il prévoyait aussi le cas où le pacha, poussé à bout, ne se contenterait pas de garder la défensive, et où, passant le Taurus, il marcherait sur Constantinople. Du coup, disait le ministre, l'empire ottoman tomberait en morceaux, son partage serait inévitable et l'Europe ébranlée jusqu'en ses fondements; la France ne pourrait dans ce cas demeurer immobile. « C'est alors, continuait M. Thiers, que commencerait le grand jeu. En approchant du Bosphore, l'armée égyptienne aurait chance de rencontrer des armées européennes qui rendraient la partie plus égale, mais, en ce cas aussi, les armées françaises paraîtraient sur le Rhin et au delà des Alpes. C'est là qu'est marquée leur place de combat, c'est là qu'elles défendraient l'Égypte et la Syrie, et ce secours ne serait pas moins efficace pour Méhémet-Ali que des flottes et des armées envoyées à son aide sur les côtes de la Méditerranée. L'Autriche et la Prusse, placées alors en première ligne, dans une lutte où elles s'engageraient sans intérêt et sans passion, payeraient cher leur complaisance pour l'Angleterre et la Russie, et elles apprendraient qu'il y a bien aussi quelque danger à braver le ressentiment de la France[1]. » Le président du conseil répétait avec insistance que, « quoi qu'il arrivât en Orient, la France n'y tirerait pas un coup de canon », et que si elle était obligée d'agir par les armes, elle porterait tout son effort en Allemagne et surtout en Italie. Si M. Thiers repoussait la guerre immédiate, il l'entrevoyait comme possible dans certaines éventualités; sans la désirer, il l'acceptait, et alors elle devait être générale et européenne.

En attendant l'heure, dans tous les cas lointaine, de cette rentrée diplomatique ou militaire, le président du conseil était décidé à garder son attitude expectante, laissant aller les événements dont il espérait la justification de ses pronostics, observant, chez les autres puissances, les embarras et les divisions d'où devait sortir l'occasion prévue. Toutefois, ce n'était pas dans sa pensée une attente inerte : il voulait l'employer à armer la France. « L'expectative armée et fortement armée, disait-il, voilà notre politique[2]. » Au lendemain de 1830, sous le coup du péril extérieur et intérieur, l'armée, qui ne comptait, sous la Restauration, que deux cent trente et un mille hommes et quarante-six mille chevaux, avait été tout à coup portée à quatre cent trente-quatre mille hommes et quatre-vingt-dix mille chevaux, et le budget de la guerre élevé de

[1] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.
[2] Lettre de M. Thiers à M. de Barante, 22 août 1840. (*Documents inédits.*)

187 millions à 373. Mais, une fois rassuré sur la paix du dehors et du dedans, le gouvernement avait mis fin aux armements extraordinaires, et les dépenses, bien que demeurées supérieures à celles de 1829, s'étaient notablement réduites. L'armée continentale avait d'autant plus souffert de ces réductions, que l'Algérie exigeait chaque jour plus d'hommes et de matériel, et tendait par suite à absorber presque toutes les ressources très péniblement obtenues des Chambres ; l'esprit d'économie, qui était, en ce temps, une des vertus, mais qui devenait parfois l'une des manies du régime parlementaire [1], n'était pas sur ce point toujours d'accord avec l'intérêt national. Par suite, au moment où la France fut surprise par le traité du 15 juillet, son armée n'était pas en mesure de soutenir une grande lutte européenne. M. Thiers résolut de la mettre, non encore sur le pied de guerre, mais sur ce qu'il appelait le pied de paix armée. Cette mesure qu'il jugeait indispensable pour se préparer aux éventualités du printemps, il la jugeait aussi immédiatement utile comme avertissement comminatoire aux puissances. De plus, quelle que dût être l'issue de la crise, il trouvait bon d'en profiter pour donner à la France « un armement complet que l'imprévoyance du gouvernement représentatif ne permet d'obtenir que dans les moments d'urgence et d'appréhension [2] ». « Nos préparatifs, écrivait M. de Rémusat, ne fussent-ils, comme je le pense, qu'une précaution sans emploi, c'est une excellente chose que de saisir cette occasion de rendre à la France la force militaire dont elle a besoin pour soutenir son rang [3]. »

III

M. Thiers avait pu arrêter son plan, sans avoir à s'en expliquer devant les Chambres, alors en vacances. Mais, à défaut du parlement, la couronne était là, et quelle que fût la prétention du ministère du 1er mars à gouverner seul, il ne pouvait décider, sans le roi, des destinées du pays dans une crise si redoutable. Nulle part l'offense du traité du 15 juillet n'avait été ressentie plus vivement que dans la famille royale, non seulement par les jeunes princes et princesses, le duc d'Orléans en tête, dont l'ardeur guerrière fut tout de suite enflammée [4], mais même par le vieux

[1] C'est ce qui faisait écrire déjà, sous la Restauration, à la duchesse de Broglie : « La marotte de nos libéraux, c'est l'économie ; ils ne voient dans la liberté qu'une soupe économique. » (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. II, p. 95.)

[2] Expressions du duc de Broglie dans une lettre à M. Guizot.

[3] Lettre à M. Guizot, 29 août 1840. (*Mémoires* de M. Guizot.)

[4] Dès le 26 juillet, le duc d'Orléans n'a qu'une préoccupation, c'est que le

roi. A la première nouvelle de ce qui s'était passé à Londres, il éclata avec une telle véhémence, que la reine dût faire fermer la porte de son cabinet pour qu'on n'entendît pas sa voix dans la galerie. « Depuis dix ans, s'écriait-il, je forme la digue contre la révolution aux dépens de ma popularité, de mon repos, même au danger de ma vie. Ils me doivent la paix de l'Europe, la sécurité de leurs trônes, et voilà leur reconnaissance! Veulent-ils donc absolument que je mette le bonnet rouge [1]? » Tandis que M. Thiers en voulait surtout à l'Angleterre dans laquelle il avait espéré, le ressentiment du roi se portait principalement contre l'Autriche et la Prusse, auxquelles il avait fait tant d'avances depuis plusieurs années et sur lesquelles il s'était habitué à compter. Aussi ne put-il se retenir d'apostropher rudement les ambassadeurs de ces puissances, la première fois qu'il les vit après la signature du traité. « Vous êtes des ingrats », leur dit-il avec une extrême véhémence; et après leur avoir rappelé tout ce qu'il avait fait et risqué pour maintenir la paix : « Mais cette fois, ne croyez pas que je me sépare de mon ministère et de mon pays; vous voulez la guerre, vous l'aurez, et, s'il le faut, je démusellerai le tigre. Il me connaît et je sais jouer avec lui. Nous verrons s'il vous respectera comme moi [2]. »

Ce prince, si facilement accusé d'être trop peu susceptible pour ce qui touchait à la dignité de la France, se montrait donc, au premier abord, plus animé, plus menaçant que M. Thiers. C'est qu'en dépit des calomnies de l'opposition, sa sensibilité patriotique était des plus vives. C'est aussi que, très circonspect dans l'action, il avait parfois la parole un peu intempérante. Faut-il ajouter que tout, dans ces scènes, n'était peut-être pas entraînement irréfléchi et qu'en se laissant aller à une irritation très sincère, ce fin politique visait à produire, au dehors et au dedans, un effet calculé? Au dehors, convaincu que la résistance du pacha serait invincible, il espérait, en parlant fort, intimider des puissances qu'il croyait assez irrésolues et condamnées à de prochains déboires, à d'inextricables embarras, à d'inévitables divisions. Au dedans, persuadé que M. Thiers, mis en face des faits, n'oserait se jeter dans une guerre folle, mais craignant de sa part une manœuvre que les souvenirs de

gouvernement ne soit pas assez belliqueux. « Je crains, — écrit-il à son frère le prince de Joinville, alors en mer pour aller chercher la dépouille de l'empereur, — je crains que nos adversaires n'aient l'immense supériorité que donne la volonté bien arrêtée de faire la guerre dans certains cas, sur l'hésitation, la mollesse et la pensée secrète de ne jamais faire la guerre dans aucun cas. » (*Revue rétrospective.*)

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 516.

[2] *Notes inédites* de M. Duvergier de Hauranne.

la coalition ne rendaient pas improbable, il voulait lui enlever tout prétexte de rejeter sur la couronne seule, la responsabilité d'une politique pacifique, déplaisante à l'amour-propre national [1].

Pendant qu'il prenait cette attitude devant les diplomates étrangers et le public français, le roi se montrait, dans les délibérations intimes du gouvernement, ému sans doute, anxieux, mais résolu. Très peu de jours après la divulgation du traité, M. Thiers, qui habitait alors à Auteuil, reçut, à six heures du matin, un message du duc d'Orléans, qui le mandait d'urgence à Saint-Cloud. En arrivant, il trouva le roi entouré de sa famille, le visage serein bien qu'un peu fatigué; le duc d'Orléans était radieux. « Vous ne serez pas surpris, dit Louis-Philippe à son ministre, d'apprendre que nous avons passé la nuit entière à causer de la situation. Nous sommes demeurés tous d'accord que la France ne doit rien céder du terrain où elle s'est placée, et que l'Europe doit être avertie que nous ne reculerons pas. Persévérons donc; je me confie à vous. Agissez avec fermeté, mais avec prudence; et surtout, autant que l'honneur le permettra, épargnons à notre pays l'horrible fléau de la guerre. » M. Thiers répondit, sans être d'ailleurs contredit, que le moyen le plus sûr d'éviter cette guerre était de montrer à tous que nous ne la craignions pas. L'entretien se prolongea fort cordial. Au moment où le ministre allait se retirer, la reine, lui montrant ses fils, ne put retenir ce cri de mère : « Au moins soyez prudent, car la guerre me les prendrait tous, et combien m'en rendriez-vous [2]? » M. Thiers sortit profondément remué de cette entrevue. A la même époque, le duc de Broglie écrivait, après une conversation avec Louis-Philippe : « J'ai trouvé le roi très résolu, très clairvoyant... Nous avons causé à fond, épuisé toutes les chances, été à toutes les extrémités, je ne l'ai pas vu faiblir un seul instant [3]. »

Toutefois, à y regarder d'un peu près, on eût pu, dès cette première heure, discerner un principe de dissidence entre la politique

[1] Un peu plus tard, le roi expliquait ainsi son attitude presque belliqueuse, à M. Pasquier, qui était très pacifique : « Si, le lendemain du traité, je m'étais prononcé pour la paix, M. Thiers eût quitté le ministère, et je serais aujourd'hui le plus impopulaire des hommes. Au lieu de cela, j'ai crié plus haut que lui et je l'ai mis aux prises avec les difficultés. Dès le lendemain du premier conseil, après s'être fait rendre compte de l'état de l'armée, M. Thiers est venu me trouver fort découragé et a été le premier à me demander de ne rien précipiter. Il fera la paix et j'aurai, aux yeux du pays, l'honneur d'avoir maintenu nos droits avec résolution. Voyez comme les journaux de l'opposition, le *Siècle* notamment, sont bien pour moi et ma famille. » (*Notes inédites* de M. Duvergier de Hauranne.)

[2] Nouvion, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, t. IV, p. 532, 533.

[3] *Documents inédits*.

du monarque et celle de son ministre. Tant qu'il ne s'agissait que de se plaindre haut et de menacer, Louis-Philippe ne s'y refusait pas; il approuvait aussi les armements, et sa prévoyance royale saisissait très volontiers cette occasion de renforcer l'état militaire de la France. Mais il entendait bien ne pas dépasser certaines bornes. Il était dores et déjà résolu à ne pas laisser la guerre sortir de la crise actuelle, tandis que M. Thiers, sans être décidé à faire cette guerre, en acceptait l'éventualité. De là, des réserves prudentes, inquiètes, qui se faisaient jour soudainement dans la conversation du roi, au moment même où sa sensibilité patriotique venait de s'épancher avec le plus d'impétuosité. Bien qu'elles semblassent parfois détonner avec le reste, il n'y avait là ni duplicité ni même contradiction. Cette variété d'accent tenait au laisser-aller, aux habitudes primesautières de la parole royale, et aussi à cette vivacité, à cette mobilité d'imagination qui s'alliaient, chez ce prince, à un esprit politique très réfléchi, très froid et très calculateur. Dans les derniers jours de juillet, M. de Sainte-Aulaire, qui venait de recevoir les instructions du président du conseil et de l'entendre développer son plan, eut une audience du roi; celui-ci lui fit les mêmes recommandations que le ministre, et M. de Sainte-Aulaire fût sorti convaincu de leur parfait accord, si, au moment de lui donner congé, le prince n'eût ajouté : « Vous voilà bien endoctriné, mon cher ambassadeur; votre thème officiel est excellent. Pour votre gouverne particulière, il faut cependant que vous sachiez que je ne me laisserai pas entraîner trop loin par mon petit ministre. Au fond, il veut la guerre, et moi je ne la veux pas; et quand il ne me laissera plus d'autres ressources, je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe[1]. »

M. Thiers se rendait-il compte de cette arrière-pensée de Louis-Philippe? En tous cas, il ne s'en tourmentait pas beaucoup, persuadé qu'il lui suffirait, à l'heure venue, d'ouvrir les fenêtres et d'appeler le pays à l'aide, pour avoir raison de toutes les résistances. La veille même du jour où M. de Sainte-Aulaire s'était rendu aux Tuileries, il avait vu le président du conseil et lui avait demandé s'il était assuré que le roi le suivrait jusqu'au bout. « Pour le moment, il se montre très animé, répondit M. Thiers; et s'il est pris de quelque défaillance pendant l'action, il sera soutenu, entraîné même par le flot de l'opinion qu'aucune digue ne pourra contenir[2]. » D'ailleurs, le désaccord n'était qu'éventuel; il portait sur une hypothèse lointaine que les deux parties espéraient ne pas voir se présenter : elles comptaient bien que la résistance du pacha et les embarras

[1] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.
[2] *Ibid.*

des puissances fourniraient à la France l'occasion de prendre sa revanche, sans qu'il fût question de guerre. En attendant, elles étaient d'accord sur la conduite immédiate et avaient intérêt à faire montre de cet accord, le prince pour sa popularité, le ministre pour son autorité, tous deux pour rendre leur politique plus efficace au regard de l'étranger. Louis-Philippe disait bien haut : « Je suis content de M. Thiers; il ne m'a proposé que des choses fort raisonnables. Il est aussi prudent que moi, et je suis aussi national que lui. Nous nous entendons très bien [1]. » Et pendant ce temps, le président du conseil affectait de répéter à tous, particulièrement aux ambassadeurs étrangers, que le roi était plus belliqueux que lui, et qu'il avait peine à le contenir. Ces propos se répandaient dans le public, et, dès le 29 juillet, Henri Heine, après avoir raconté l'explosion belliqueuse dont il était le témoin à Paris, disait : « Ce qui est surtout important, c'est que Louis-Philippe semble s'être dépouillé de cette vilaine patience qui endure chaque affront, et qu'il a même pris éventuellement la résolution la plus décisive... M. Thiers assure qu'il a parfois de la peine à apaiser la bouillante indignation du roi. » Il est vrai que Heine ajoutait : « Ou bien cette ardeur guerrière, n'est-ce qu'une ruse de guerre de l'Ulysse moderne [2]? »

IV

M. Thiers ne perdit pas un jour pour exécuter le plan qu'il avait conçu. Dès le 29 juillet, le *Moniteur* annonça les premières mesures d'armement. Les jeunes soldats disponibles des classes de 1836 à 1839 furent aussitôt appelés sous les drapeaux, et des crédits considérables ouverts par voie extraordinaire pour l'accroissement de l'effectif et du matériel des armées de terre et de mer. Aux diplomates étrangers qui venaient demander des explications sur ces mesures, M. Thiers, réservé, froid, se bornait à répondre que, dans l'isolement où on l'avait mise, la France n'avait plus qu'à se régler sur ce qu'elle se devait à elle-même; il ajoutait qu'elle se préparait aux dangers de la situation qu'on lui avait faite, et que sa conduite à venir dépendrait de celle qu'on tiendrait envers elle. Toutes ses démarches, toutes ses paroles, visaient à être ainsi tranquillement inquiétantes, menaçantes sans provocation. Avec son habituelle activité, il trouva le loisir d'écrire, sur la question d'Orient, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août, un article non signé, mais dont l'auteur fut tout de suite deviné; cet article se terminait

[1] Lettre du capitaine Callier au maréchal Soult, 4 septembre 1840, et lettre du duc Decaze, à M. de Barante, 29 août 1840. (*Documents inédits.*)
[2] *Lutèce*, p. 108.

ainsi : « Il y a un mot, un mot décisif qu'il faut dire à l'Europe, avec calme, mais avec une invincible résolution : Si certaines limites sont franchies, c'est la guerre, la guerre à outrance, la guerre, quel que soit le ministère. » En même temps, il veillait à ce que ses ambassadeurs près les diverses cours conformassent leur attitude à la sienne. « J'ai reçu toutes vos excellentes lettres, écrivait-il le 31 juillet à M. Guizot; je ne vous dis qu'un mot en réponse : *Tenez ferme.* Soyez froid et sévère, excepté avec ceux qui sont nos amis. Je n'ai rien à changer à votre conduite, sinon à la rendre plus ferme encore, s'il est possible [1]. » C'étaient les mêmes recommandations qu'il adressait verbalement à M. de Sainte-Aulaire sur le point de partir pour Vienne [2]. A Saint-Pétersbourg, il faisait parvenir un langage plus menaçant encore. « Qu'on y prenne garde, écrivait-il à M. de Barante dès le 23 juillet; la France, si elle entre en lice, ne pourra y entrer que d'une manière terrible, avec des moyens extraordinaires et funestes à tous; la face du monde pourra en être changée. » Et il donnait à entendre que, dans ce cas, la Pologne serait soulevée [3].

Londres demeurait toujours le principal centre des négociations. M. Guizot y faisait la figure et y tenait le langage prescrits par son ministre. Dans un premier entretien avec lord Palmerston, il se plaignit gravement et sévèrement du passé. « Non seulement on ne nous a pas dit ce qu'on faisait, déclara-t-il, non seulement on s'est caché de nous, mais je sais que quelques personnes se sont vantées de la façon dont le secret avait été gardé. Est-ce ainsi, mylord, que les choses se passent entre d'anciens et intimes alliés?... L'alliance de la France et de l'Angleterre a donné dix ans de paix à l'Europe; le ministère whig, permettez-moi de le dire, est né sous son drapeau et y a puisé, depuis dix ans, quelque chose de sa force. Je crains bien que cette alliance ne reçoive en ce moment une grave atteinte et que ce qui vient de se passer ne donne pas à votre cabinet autant de force, ni à l'Europe autant de paix... M. Canning, dans un discours très beau et très célèbre, a montré un jour l'Angleterre tenant entre ses mains l'outre des tempêtes et en possédant la clef; la France aussi a cette clef, et la sienne est peut-être la plus grosse. Elle n'a jamais voulu s'en servir. Ne nous rendez pas cette politique plus difficile et moins assurée. Ne donnez pas, en France, aux passions nationales, de sérieux motifs et une redoutable impulsion. » Puis, après avoir indiqué tous ses pronostics sur

[1] *Mémoires* de M. Guizot.

[2] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.

[3] Dépêche de M. Thiers à M. de Barante, 23 juillet 1840. (*Documents inédits.*)

les embarras, les impossibilités et les périls auxquels il fallait s'attendre dans l'exécution du traité du 15 juillet : « Nous nous lavons les mains de cet avenir. La France s'y conduira en toute liberté, ayant toujours en vue la paix, le maintien de l'équilibre actuel en Europe, le soin de sa dignité et de ses propres intérêts. » En même temps qu'il tenait ce langage à lord Palmerston, M. Guizot avait soin de ne pas rassurer ceux qui, autour de lui, demandaient, inquiets : Que fera la France? « L'affaire sera longue et difficile, disait-il. La France ne sait pas ce qu'elle fera, mais elle fera quelque chose. L'Angleterre et l'Europe ne savent pas ce qui arrivera, mais il arrivera quelque chose. Nous entrons tous dans les ténèbres. » Notre ambassadeur, du reste, ne demandait rien, ne faisait aucune proposition nouvelle, et quelque diplomate, effrayé de l'avenir, venait-il lui faire des ouvertures conciliantes, il l'écoutait froidement, sans le rebuter, mais plus occupé d'augmenter son inquiétude, que d'aller au-devant de sa bonne volonté. Il était visible que le gouvernement français n'éprouvait aucune hâte d'entrer en pourparlers et qu'il préférait attendre les événements, comptant y trouver la confirmation de ses pronostics et la revanche de ses mortifications [1].

Si cette attitude d'expectative menaçante ne laissait pas que de produire quelque impression sur certains esprits, soit en Angleterre, soit sur le continent, un homme du moins n'en était aucunement troublé, c'était lord Palmerston. Comme on demandait un jour à M. Guizot, au sortir d'un entretien avec le chef du *Foreign-Office*, s'il avait fait quelque impression sur son interlocuteur : « Pas la plus légère », répondit-il [2]. La raison en est bien simple : c'est que lord Palmerston persistait à ne pas croire à cette résistance du pacha sur laquelle était fondée toute notre argumentation ; quand nous paraissions vouloir attendre les événements, loin de s'en inquiéter, il s'en félicitait, car, lui aussi, il espérait y rencontrer la justification de ses pronostics et le triomphe de sa politique. Dans ses conversations avec notre ambassadeur, s'il se défendait d'avoir eu l'intention de blesser la France, il ne témoignait ni regret, ni velléité de concession, et se montrait au contraire froidement résolu à aller jusqu'au bout. Sa correspondance avec M. Bulwer, chargé d'affaires à Paris, respirait une confiance imperturbable dans le succès de son plan, un mépris hautain de nos menaces. « Vous dites, lui écrivait-il, que Thiers est un ami chaud, mais un dangereux ennemi ; cela peut être, mais nous sommes trop forts pour être influencés par de telles considérations. Je doute d'ailleurs qu'on puisse se fier à Thiers comme ami, et, me sachant dans

[1] *Mémoires* de M. Guizot.
[2] *The Greville Memoirs,* second part, t. I, p. 302.

mon droit, je ne le crains pas comme ennemi. La manière de prendre tout ce qu'il peut dire est de considérer le traité comme un *fait accompli*, comme une décision irrévocable, comme un pas fait sur lequel on ne peut revenir. » Presque à chaque ligne de cette correspondance, on retrouve cette affirmation : « Je suis plus que jamais convaincu que la France demeurera tranquille et ne fera pas la guerre [1]. » Ses compatriotes eux-mêmes ne pouvaient comprendre une telle assurance. « Je n'ai jamais été plus étonné, écrivait alors un membre de la haute société politique d'Angleterre, qu'en lisant les lettres de Palmerston, dont le ton est si audacieux, si hardi et si confiant. Quand on considère l'immensité de l'enjeu dans la partie qu'il joue, quand on voit qu'il peut allumer la guerre dans toute l'Europe, et que la guerre, si elle a lieu, sera entièrement son œuvre, on est stupéfié qu'il ne paraisse pas affecté plus sérieusement par la gravité des circonstances, et qu'il ne regarde pas avec plus d'anxiété (sinon d'appréhension) les résultats possibles; mais il cause, sur le ton le plus dégagé, de la clameur qui s'est élevée à Paris, de son entière conviction que le cabinet français ne pense nullement à faire la guerre, et que, s'il la faisait, ses flottes seraient instantanément balayées et ses armées partout battues. Il ajoute que si ce cabinet essayait de faire une guerre d'opinion et de surexciter les éléments de la révolution dans les autres contrées, de plus fatales représailles seraient exercées contre la France, où les carlistes et les bonapartistes, aidés par l'intervention étrangère, renverseraient le trône de Louis-Philippe... Il peut arriver que les choses tournent suivant l'attente de Palmerston. C'est un homme favorisé d'une bonne fortune extraordinaire, et sa devise semble être celle de Danton : De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace. Mais il y a, dans son ton, une faconde, une imperturbable suffisance, et une légèreté dans la discussion d'intérêts d'une si effrayante grandeur, qui me convainquent qu'il est très dangereux de confier à un tel homme la direction sans contrôle de nos relations extérieures [2]. »

Lord Palmerston rencontrait cependant, dans son pays même, des difficultés qui eussent embarrassé un esprit moins résolu. La divulgation du traité du 15 juillet avait causé en Angleterre une surprise où dominaient le déplaisir et l'inquiétude. La passion du ministre contre la France ne paraissait pas trouver d'écho chez ses compatriotes. Beaucoup de ceux-ci, au contraire, s'alarmaient de voir, pour une question qui ne les intéressait pas, rompre l'alliance des

[1] Lettres diverses du 21 juillet au 23 août 1840. (Bulwer, t. II, p. 277 à 282.)

[2] *The Greville Memoirs*, second part, t. I, p. 298, 299.

deux grandes puissances libérales et mettre en péril la paix européenne. Si les journaux directement inspirés par le chef du *Foreign-Office* nous faisaient une guerre haineuse et violente, plusieurs autres, le *Times* en tête, blâmaient le traité : on sentait même que leur opposition eût été plus vive encore, si leur sentiment national n'avait été souvent blessé par les attaques de la presse parisienne [1]. En même temps, les radicaux provoquaient, dans toutes les grandes villes, d'immenses meetings, où l'on déclarait « désavouer hautement toute participation à l'insulte faite à la nation française » et où des orateurs proclamaient, aux applaudissements de leur auditoire, que « s'il y avait à choisir entre M. Thiers et une armée française, d'une part, et lord Palmerston et une armée russe, de l'autre, il fallait se joindre à la France et à M. Thiers ». Sans doute ces meetings n'avaient pas sur la direction des affaires, l'influence qu'eussent voulu leur attribuer certains de nos journaux; mais il n'en était pas moins vrai que l'opinion anglaise était troublée et nullement satisfaite.

Cet état d'esprit eût dû d'autant plus préoccuper lord Palmerston, que le parlement n'était pas encore en vacances et que tout y faisait prévoir une interpellation. Quelle n'en pouvait pas être l'issue, étant données les dispositions des partis? Les radicaux étaient ouvertement mécontents. Les whigs, s'ils hésitaient à ébranler un ministère tenant en mains leur drapeau, s'inquiétaient de l'atteinte portée à l'alliance française, qui avait été jusqu'ici le premier article de leur programme. Les tories modérés, sympathiques aussi à cette alliance, se réservaient, attendant les événements, prêts à profiter de tout ce qui leur fournirait une arme contre le cabinet. Seuls, les tories extrêmes se félicitaient hautement du coup frappé contre l'ennemi héréditaire. En face d'un parlement dont les dispositions apparaissaient ainsi au moins froides et incertaines, lord Palmerston n'avait même pas l'avantage de se sentir fermement appuyé par ses collègues. Il voyait en effet renaître, dans le sein du cabinet, les oppositions et les hésitations qu'il avait dominées au moment de la signature du traité. Dans un long entretien qu'ils eurent, le 28 juillet, avec M. Guizot, lord Melbourne et lord Russell ne dissimulèrent pas leurs alarmes; lord Melbourne, notamment, sans abandonner son ministre des affaires étrangères, ne semblait guère compter sur le succès facile promis par ce dernier : « Si cet espoir est trompé, disait-il à notre ambassadeur, on ne

[1] M. Guizot écrivait à M. Thiers, le 29 juillet : « Je suis informé ce matin que le *Times* hésite à continuer son attaque contre lord Palmerston, tant l'attaque française lui paraît vive et dirigée contre l'Angleterre elle-même autant que contre lord Palmerston. » (*Mémoires* de M. Guizot.)

poussera pas l'entreprise à bout. » Aussi nous demandait-il de reprendre la proposition tendant à attribuer la Syrie héréditaire au pacha, « lorsque ce dernier aurait fait preuve de résistance et que la confiance de lord Palmerston commencerait à être déjouée ». Puis il ajoutait : « La France qui n'aura pas voulu aider les quatre puissances à marcher, les aidera à s'arrêter[1]. »

Lord Palmerston connaissait ces inquiétudes, mais n'y voyait pas une raison de rien changer à sa conduite. Il s'était habitué à exercer une sorte de despotisme au *Foreign-Office*, allant droit son chemin, sans s'occuper de ses collègues, plus disposé à malmener qu'à écouter les dissidents[2], en imposant par sa laborieuse activité[3], par son intrépidité tenace, par son audace heureuse et une belle humeur confiante qui se mêlait étrangement chez lui à un caractère agressif, impertinent et querelleur : du reste, fort adroit à franchir les défilés parlementaires, où il paraissait s'engager à la légère, sachant alors unir la ruse à la hardiesse, et se faire retors et dissimulé, sans cesser au fond d'être impérieux. On le vit bien à la façon dont il se tira des interpellations sur le traité du 15 juillet. A entendre les explications qu'il donna, le 6 et le 7 août, personne ne tenait plus que lui à l'alliance française : il affirmait que cette alliance subsistait et n'était pas atteinte par une dissidence partielle, momentanée, « peu importante », et qui n'aurait aucune conséquence fâcheuse ; d'ailleurs, ajoutait-il, ce n'étaient pas les puissances qui se séparaient de la France, mais la France qui avait repoussé toutes les propositions qu'on lui avait faites. Le ministre se gardait d'avouer que le traité avait été conclu à l'insu et en cachette de notre représentant. Il se refusa à en produire le texte : « Il n'aura, dit-il, toute sa force que lorsqu'il aura été ratifié, et jusque-là il est impossible de le communiquer. » Ce qui ne l'empêchait pas en ce moment même, de le faire exécuter sans attendre la ratification. On se fera, du reste, une idée de la bonne foi qui présidait à ces explications, en se rappelant que ce sont ces mêmes discours où lord Palmerston affirmait n'être pour rien dans l'insurrection de Syrie. Mais peu importait à lord Palmerston de s'exposer à être

[1] *Mémoires* de M. Guizot.

[2] M. Greville écrivait alors sur son journal : « Rien ne peut dépasser le mépris avec lequel les Palmerstoniens traitent le petit groupe des dissidents, notamment lord Holland et lord Granville, qui, disent-ils, sont devenus tout à fait imbéciles. » (*The Greville Memoirs*, second part, p. 298.)

[3] Bien qu'homme de salon et de sport, Palmerston travaillait énormément et faisait presque tout lui-même. « Ce que je fais me fatigue rarement, disait-il; ce qui me fatigue, c'est ce que je n'ai pas encore pu faire. » Au terme de sa carrière, il disait à ses amis : « Je crois être aujourd'hui l'homme politique de l'Europe qui a le plus travaillé. »

convaincu plus tard d'avoir parlé sans sincérité, il ne voyait que le but actuel; or ce but il l'atteignit : il échappa à tout vote de blâme, et la prorogation du parlement, qui eut lieu quelques jours après, le 10 août, le délivra, pour un temps, de toute préoccupation de ce côté.

V

Même débarrassé des Chambres, lord Palmerston n'était pas au terme de ses difficultés. Ses alliés du continent laissaient voir plus d'un signe d'hésitation et d'inquiétude. A Vienne, à Berlin, même à Saint-Pétersbourg, on s'attendait de la part du pacha à la résistance annoncée par la France, et l'on ne croyait pas au succès facile promis par le ministre anglais [1]. Si le czar prenait volontiers son parti des complications qui pouvaient ainsi se produire, il n'en était pas de même des cours d'Autriche et de Prusse. M. de Metternich, tout en tâchant de faire bonne figure et de prendre de haut les menaces de M. Thiers, était au fond assez troublé de l'impression produite en France, de nos armements et de la possibilité d'une explosion révolutionnaire [2]. L'audace passionnée de lord Palmerston ne l'alarmait pas moins. Effrayé tout à la fois de son adversaire et de son allié, il ne demandait qu'à sortir décemment d'une aventure qui devenait si périlleuse. Il avait réuni chez lui, au château de Kœnigswart, les ambassadeurs des quatre grandes puissances, et

[1] *Mémoires* de M. de Sainte-Aulaire; correspondance de M. de Barante et de M. Bresson. (*Documents inédits.*)

[2] La princesse de Metternich, fort hostile à la France, écrivait sur son journal, à la date du 2 août : « Les explosions de la fureur du petit Thiers inquiètent un peu les cours. » Le chancelier écrivait lui-même, le 4 août, au comte Apponyi, son ambassadeur à Paris : « Il manque au *Napoléon civil* une chose pour faire le conquérant militaire, et cette chose, ce sont des ennemis prêts à se présenter sur les champs de bataille. La guerre politique n'est pas dans l'air, et il ne dépend pas de M. Thiers de changer à son gré l'état atmosphérique. Il est en son pouvoir, sans doute, de faire éclater la tempête de la révolution, mais qui menacerait-elle en premier lieu, si ce n'est l'édifice de Juillet?... Déployez le plus grand calme vis-à-vis de M. Thiers. Ne vous laissez pas dérouter par des paroles, et s'il vous parle de guerre, faites-lui la remarque que pour la faire, il faut tout au moins être à deux de jeu. *Pas un soldat ne bougera à l'étranger.* » Dans une circulaire adressée, le 27 août, à ses agents en Italie et en Allemagne, M. de Metternich constatait « l'inquiétude du public européen à la lecture des journaux français, et surtout lorsqu'il avait vu le gouvernement français prendre des mesures qui décelaient de l'humeur, de la méfiance et la prévision d'une guerre générale. » Cette circulaire concluait ainsi : « Ce qu'il faut craindre, c'est que les esprits infernaux ayant été imprudemment évoqués, ils ne soient difficiles à conjurer, et ne fassent dégénérer une question toute politique en une affaire de propagande révolutionnaire. » (*Mémoires* de Metternich, t. VI, p. 404, 435, 436, 478 et 480.)

tous les entretiens qu'il avait avec eux tendaient à trouver une base d'accommodement. Non qu'il crût possible de rien proposer tout de suite, mais il se préparait pour le moment où la résistance du pacha aurait donné un premier démenti aux prédictions de lord Palmerston. « Les engagements pris par les quatre puissances avec la Porte, disait-il à M. de Sainte-Aulaire, ne peuvent être changés sans occasion ni prétexte. Aujourd'hui, la balle est lancée, il faut la laisser rebondir. Attendons... Ni vous ni moi ne pouvons prévoir, dans une telle affaire, quelles conséquences aura la résistance du pacha. Il est raisonnable d'attendre le jugement de la fortune et de laisser à chacun la part qu'elle lui fera. » Puis, après avoir indiqué sur quelles bases il pourrait proposer alors une entente : « En attendant, ne me faites pas parler. Je ne puis m'engager à adopter telle ou telle conduite, mais vous pouvez répondre de mes intentions. Je vous donne ma parole d'honneur qu'elles ne sont pas autres que les vôtres. J'ai toujours pensé que la France ne pouvait pas être mise en dehors d'une grande affaire européenne... Il ne s'agit que de trouver un joint, une transition pour remettre les cinq puissances ensemble. J'y travaillerai de mon mieux. » En transmettant cette conversation à son gouvernement, notre ambassadeur avait soin de le mettre en garde contre certaines illusions : « Ne comptez pas, lui disait-il, que jamais l'Autriche se sépare de l'Angleterre et de la Russie pour venir se joindre à nous. Les armées françaises seraient à Vienne que vous ne l'obtiendriez pas. Mais dans le conseil des Quatre, quand il y aura à choisir entre une mesure extrême et une mesure modérée, la voix de l'Autriche appartiendra à la modération, et elle profitera de toutes les circonstances pour amener une conciliation. » En tout cas, comme le faisait observer M. de Sainte-Aulaire, la conduite du cabinet de Vienne dépendait avant tout de ce que serait la résistance de Méhémet-Ali [1]. M. de Metternich ne cachait pas son état d'esprit au gouvernement anglais. Il déclarait à l'ambassadeur de la reine, qu'il ne donnerait ni argent ni soldats pour l'exécution du traité, et que « si ce traité pouvait tomber tranquillement à terre, ce serait une très bonne chose ». Aussi écrivait-on de Vienne à lord Palmerston, que le chancelier « était à bout », qu'il « cherchait, jour et nuit, comment il pourrait *se tirer d'affaire* », et qu'il était résolu à « empêcher la guerre par tous les moyens, sans s'inquiéter de savoir s'il lui en reviendrait quelque part d'humiliation ou si l'objet même du traité se trouverait ainsi complètement manqué [2] ».

A la cour de Prusse, mêmes sentiments. « Ici, écrivait de Berlin

[1] *Mémoires* inédits de M. de Sainte-Aulaire.
[2] *The Greville Memoirs,* second part, p. 306.

le ministre de France, nous redoutons que l'Angleterre ne pousse l'exécution trop vivement. Nous sommes embarrassés de ce que nous avons fait. Nous en acceptons à regret la solidarité; nous savons très peu de gré à M. de Bülow[1] de son œuvre, et nous voudrions pouvoir nous replacer au point de départ; nous agirions d'autre sorte. Notre espoir est que rien ne sera précipité et qu'à l'aide des délais d'une exécution molle et inefficace et de la simple défensive de Méhémet-Ali, M. de Metternich parviendra à découvrir quelque expédient qui nous tire de peine[2]. »

A Londres, les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, toutes les fois qu'ils rencontraient M. Guizot, ou, en son absence, M. de Bourqueney, ne manquaient pas d'exprimer leur désir de faire rentrer le gouvernement français dans la négociation, s'excusant, non sans quelque embarras, du mauvais procédé auquel ils s'étaient associés pour ne pas se séparer de l'Angleterre. Le ministre de Prusse ajoutait même, évidemment non sans avoir pris l'avis de son collègue autrichien : « La difficulté sera extrême pour en finir à Londres, directement avec lord Palmerston, et en restant dans l'ornière où nous sommes engagés. Il faut non seulement vous faire rentrer dans l'affaire, mais la déplacer... C'est à Vienne qu'il faut la porter. Le prince de Metternich n'est pas engagé comme lord Palmerston... Les vues pacifiques, la politique de transaction, prévaudront plus aisément à Vienne qu'à Londres. Le prince de Metternich s'est tenu, depuis quelque temps, fort à l'écart; mais n'en doutez pas, si la solution de l'affaire d'Orient pouvait être son testament politique, il en serait charmé et il ferait tout pour y réussir[3]. »

Quels que fussent au fond les regrets de l'Autriche et de la Prusse, on ne pouvait attendre d'elles une initiative un peu résolue; et puis tous leurs projets de transaction étaient subordonnés à la résistance du pacha. Mais la politique de conciliation avait alors à Londres un champion plus décidé et plus pressé : c'était le roi des Belges. Comprenant quels risques une guerre ferait courir à son jeune État et à son jeune trône, bien placé par ses liens intimes avec les familles royales de France et d'Angleterre, comme par son renom personnel, pour se faire écouter à Paris et à Londres, il chercha et crut avoir trouvé un moyen de couper court aux embarras du présent et aux périls de l'avenir. Ce moyen consistait à remplacer la convention du 15 juillet par un traité

[1] M. Bülow était le représentant de la Prusse à Londres, au moment de la signature du traité du 15 juillet.

[2] Lettre de M. Bresson à M. de Sainte-Aulaire, 18 septembre 1840. (*Documents inédits.*)

[3] *Mémoires* de M. Guizot.

entre les *cinq* puissances, traité garantissant l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. Il écrivit sur ce thème au roi des Français et à M. Thiers. Si désireux que ce dernier fût de laisser les événements suivre leur cours, il ne pouvait éconduire sans façon un tel négociateur. Louis-Philippe, d'ailleurs, ne l'eût pas permis. Il fut donc répondu, au nom du gouvernement français, qu'une telle proposition serait acceptable, à une condition : c'est qu'en garantissant, dans son état actuel, l'intégrité de l'empire ottoman, le nouveau traité s'appliquerait au pacha comme au sultan, assurerait au premier les territoires dont il était en possession par l'arrangement de Kutaièh, en ne les lui conservant, du reste, qu'à titre viager, et supprimerait entièrement le traité du 15 juillet. Il était indiqué en outre très nettement que la France ne prenait aucune initiative, qu'elle n'avait rien à demander ni à offrir, sa dignité ne lui permettant pas de reparaître dans une affaire qu'on avait essayé de régler sans elle, avant que les autres puissances n'eussent senti elles-mêmes la nécessité de sa présence [1].

Le roi des Belges accepta pleinement cette façon de poser la question et se mit aussitôt en campagne à Londres, ou plutôt à Windsor où il se trouvait alors l'hôte de la jeune reine Victoria. Tout parut d'abord lui réussir. La reine était de cœur avec lui, bien qu'elle ne pût désavouer ouvertement son cabinet [2]. Léopold gagna aussi l'appui de lord Wellington et le décida à parler à lord Melbourne; celui-ci en fut troublé au point qu'il prit, contre son habitude, une physionomie toute soucieuse; il écrivait, peu après, à lord John Russell « qu'il ne pouvait plus ni manger, ni boire, ni dormir [3] », signe, chez cet aimable indifférent, d'une préoccupation tout à fait extraordinaire. Plusieurs autres membres du cabinet n'étaient pas moins émus, d'autant qu'à cette action secrète des conversations de cour se joignaient l'alarme et la méfiance croissante d'une bonne partie de l'opinion anglaise; celle-ci paraissait avoir de plus en plus peur que la paix ne fût mise en péril, et, sous cette impression, la Bourse baissait rapidement. Lord Wellington ne se contentait pas d'endoctriner lord Melbourne, il allait partout répétant son blâme de la politique de lord Palmerston et disait à M. Guizot, dans le salon de la reine, assez haut pour être entendu de tous : « Moi, j'ai une ancienne idée politique bien simple, mais bien arrêtée, c'est qu'on ne peut rien faire dans le monde pacifiquement qu'avec la France. Tout ce qui est fait sans

[1] *Mémoires* de M. Guizot. — Cf. aussi lettres de M. Thiers à M. de Barante, 22 août et 5 septembre 1840. (*Documents inédits.*)
[2] *The Greville Memoirs,* second part, p. 304, 305.
[3] *Ibid.*, p. 303.

elle compromet la paix. Or on veut la paix; il faudra donc s'entendre avec la France[1]. » M. de Neumann et M. de Bülow appuyaient les démarches de Léopold. Enfin, il n'était pas jusqu'aux ambassadeurs anglais près les autres cours qui ne se montrassent inquiets de la politique de leur ministre, non seulement lord Granville, ambassadeur à Paris, mais son chargé d'affaires, M. Bulwer, qui, malgré son intimité avec lord Palmerston, le trouvait trop dur pour la France[2], et aussi lord Beauvale, ambassadeur à Vienne, qui déclarait « la convention du 15 juillet inexécutable[3] ».

Le roi des Belges semblait donc avoir conquis ou ébranlé tous ceux sur lesquels il voulait agir; tous, en effet, sauf lord Palmerston. Celui-ci demeurait entier dans sa passion et sa confiance, ne se laissant pas un seul moment troubler par l'agitation qui l'enveloppait, tenant tête à tous les alarmés et à tous les mécontents du dehors comme du dedans. Vainement Léopold eut-il avec lui, le 19 août, une conversation de plus de deux heures, il n'obtint à peu près rien. « L'obstination est grande, racontait-il aussitôt après à M. Guizot; il y a de l'amour-propre blessé, de la personnalité inquiète; les noms propres se mêlent aux arguments, les récriminations aux raisons. Lord Palmerston persiste d'ailleurs à dire que Méhémet-Ali cédera. » Toutefois le royal négociateur ne se décourageait pas. « Je continuerai, dit-il; il faut de la patience et marcher pas à pas ». De nouveaux efforts n'eurent pas plus de succès. Quelques jours après, en effet, lord Palmerston abordait lui-même ce sujet avec M. Guizot, lui déclarait qu'il ne pourrait être question du traité général proposé par le roi des Belges, avant que le traité partiel, conclu entre les quatre puissances, n'eût « suivi son cours et atteint son but »; pour le moment, il fallait « attendre les événements ». Et comme l'ambassadeur de France lui répondait que cette exécution du traité partiel pouvait soulever de grandes difficultés, de redoutables périls, compromettre la paix de l'Europe : « Je sais que vous pensez ainsi, répliqua le ministre anglais. On verra : si les événements vous donnent raison, alors comme alors. »

Cependant tant d'obstination faisait mauvais effet. Précisément à cette époque, on apprit que la fameuse insurrection de Syrie, celle dont lord Palmerston avait fait tant de bruit, venait d'être facilement réprimée par Ibrahim. Le crédit du ministre s'en trouvait

[1] *Mémoires* de M. Guizot. — Cf. aussi, sur le même sujet, la correspondance inédite de M. Bresson et les dépêches citées par Hillebrand. (*Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 435.)

[2] Bulwer, t. II, p. 280 et 283.

[3] *The Greville Memoirs*, second part, p. 306.

quelque peu diminué. Il en eut le sentiment et jugea prudent, sans fléchir au fond, de modifier son mode de résistance ; au lieu de faire front, il rusa. On put croire, dans les derniers jours d'août, que, cédant aux instances du roi Léopold, de lord Melbourne et de plusieurs autres ministres, il se résignait à entrer dans la voie de la conciliation. « Eh bien, oui, disait-il, je ferai le premier pas (*I'll move the first*) [1]. » Il convint avec ses collègues qu'il enverrait à lord Granville une dépêche qui donnerait sur le passé des explications atténuantes de nature à calmer les susceptibilités de la France, et qui indiquerait la nécessité d'un traité à cinq pour régler la situation générale de l'empire ottoman. Mais, quand cette longue dépêche, datée du 31 août, fut communiquée, le 3 septembre, à M. Thiers, il apparut qu'elle était seulement une discussion fort aigre du passé [2]. « Ces vingt pages, écrivait le surlendemain Louis-Philippe au roi des Belges, ne contiennent que l'énumération des griefs des *four powers* contre la France, des contradictions entre nos actes et nos promesses, etc., et après avoir subi cette rude épreuve de patience, on ne trouve au bout ni une ouverture, ni une proposition, rien, absolument rien que l'annonce que le traité sera exécuté [3]. » Était-ce simplement, chez lord Palmerston, l'entraînement naturel et irréfléchi d'un esprit essentiellement argumentateur, querelleur, possédé de la manie de prouver qu'il avait toujours eu raison et de convaincre les autres de leur tort ? N'était-ce pas aussi une manœuvre calculée pour jouer ceux qui s'imaginaient l'avoir forcé à faire une avance ? En tous cas, le résultat fut complet, et lord Palmerston pouvait se vanter d'avoir mis à néant la tentative de transaction poursuivie par le roi Léopold.

Pour découvrir, en effet, dans cette dépêche, une ouverture acceptable, il eût fallu être plus disposé à un rapprochement immédiat que ne l'était alors M. Thiers. Plus que jamais, il croyait que les événements d'Orient allaient donner raison à ses pronostics et que Méhemet-Ali réservait une déconvenue terrible à l'Angleterre et à ses alliés. Quelques jours avant de recevoir la dépêche de lord Palmerston, il écrivait à M. Guizot : « Le pacha est capable, sur une menace, sur un blocus, sur un acte quelconque, de mettre le feu aux poudres. En preuve, je vous envoie, une dépêche de Cochelet. Vous verrez comme il est facile de venir à bout d'un tel homme ! Vous verrez si, quand je vous parlais, il y a deux mois, de la difficulté de *la Syrie viagère et de l'Egypte héréditaire*, j'avais raison, et si je connaissais bien ce personnage

[1] *Mémoires* de M. Guizot.
[2] *Correspondence relative to the affairs of the Levant.*
[3] *Revue rétrospective.*

singulier !... Tenez pour certain que s'il y a quelque chose de sérieux sur Alexandrie, ou sur tel point de pays insurgé ou insurgeable, Méhémet-Ali passe le Taurus et fait sauter l'Europe avec lui. Les gens qui sont sensibles au danger de la guerre, doivent être abordés avec cette confidence. » Et il ajoutait d'un ton qui n'était pas celui d'un homme en recherche d'un accommodement : « Nous attendons le nouveau *memorandum*. La réponse ne m'embarrasse guère ; elle sera adaptée à la demande. » Aussi, dès le 4 septembre, la dépêche connue, M. Thiers écrivait à son ambassadeur à Londres : « La fameuse note n'arrange rien ; elle empirerait la situation plutôt qu'elle ne l'améliorerait, si nous voulions être susceptibles. C'est exactement le *memorandum* du 17 juillet, augmenté de récriminations sur le passé... Cela interprété au vrai signifie qu'après avoir accepté l'alliance russe contre Méhémet-Ali, l'Angleterre nous ferait l'honneur d'accepter l'alliance française contre les Russes. On n'est pas plus accommodant, en vérité, et nous aurions bien tort de nous plaindre. Toutefois il ne faut pas prendre ceci en aigreur. Il faut être froid et indifférent, dire que cette note ajouterait au mauvais procédé si nous voulions prendre les choses en mauvaise part ; car, lorsque le traité du 15 juillet nous a si vivement blessés, nous dire qu'on l'exécutera et qu'après l'exécution on se mettra avec nous, c'est redoubler le mal [1]. »

Les deux adversaires se retrouvaient donc l'un en face de l'autre, chacun sur son terrain primitif, celui-ci attendant tout de la résistance de Méhémet-Ali, celui-là de sa soumission immédiate. Le résultat dépendait de ce qui allait se passer en Orient. Si les retards et les complications annoncés par M. Thiers se produisaient, la situation de lord Palmerston deviendrait très mauvaise. Si, au contraire, les mesures coercitives employées contre le pacha obtenaient le prompt succès prédit par le ministre anglais, ce serait à la France de se trouver en passe dangereuse. On eût dit deux joueurs dont chacun a mis audacieusement tout son enjeu sur une seule carte. Laquelle allait être retournée? Ils ne pouvaient se dissimuler à eux-mêmes la gravité terrible d'une telle partie : mais l'un et l'autre se croyaient assurés de gagner. Entre les deux, cependant, il y a une différence. La force dans laquelle lord Palmerston mettait sa confiance, était, après tout, une force dont il disposait, c'était celle des vaisseaux anglais. La force sur laquelle M. Thiers jouait toute la politique de la France était celle d'un pouvoir étranger, d'un pacha turc. Il est vrai qu'en croyant à cette force, il se sentait en communion avec l'opinion régnante dans son

[1] *Mémoires* de M. Guizot.

pays, tandis que c'était à l'encontre de ses alliés, de sa souveraine, de plusieurs de ses collègues, et d'une bonne partie de ses compatriotes, que le ministre anglais proclamait sa foi dans la prompte soumission de Méhémet-Ali.

VI

Au beau milieu de cette crise, tandis que tous les regards et toutes les pensées étaient tournés vers l'Orient, on apprit subitement que le prince Louis-Napoléon, auquel presque personne ne songeait, avait débarqué, le 6 août, à Boulogne, et recommencé la pitoyable échauffourée de Strasbourg.

Contraint en 1838, à la suite des réclamations de M. Molé, de quitter la Suisse, le fils de la reine Hortense s'était réfugié en Angleterre. Il y avait poussé plus activement que jamais ses menées contre la monarchie de Juillet. L'une de ses principales préoccupations était toujours de lier partie avec la gauche. Dans ce dessein, il publia, sous ce titre : *Idées napoléoniennes*, une brochure où l'empereur était présenté comme n'ayant eu d'autre souci que de fonder la liberté et d'améliorer le sort des classes laborieuses. Le journal *le Capitole*, fondé à Paris, en juin 1838, avec le concours d'un aventurier, le marquis de Crouy-Chanel, et d'un sieur Durand, mêlé aux intrigues de la diplomatie russe, eut pour mission de faire campagne avec les radicaux, tout en étant l'organe officiel de la propagande napoléonienne. La faction trouva moyen de gagner l'appui, plus ou moins ouvert, d'une feuille de gauche, *le Commerce*, alors dirigé par M. Mauguin; celui-ci aigri, peu considéré, ruiné, ne s'était pas montré insensible à certaines séductions. Des pourparlers furent aussi engagés avec les hommes du *National*, qui chargèrent un de leurs amis, M. Degeorge, d'aller conférer avec le prince; mais on ne put s'entendre, chaque partie prétendant se servir de l'autre pour faire prévaloir sa cause particulière. Il n'y avait pas jusqu'aux sociétés secrètes, notamment celle des Saisons, où les agents bonapartistes n'eussent cherché, vainement il est vrai, des alliés.

En même temps, par des distributions de brochures dans les casernes, par des promesses de grades ou même d'argent prodiguées aux officiers, le prétendant tâchait de créer dans l'armée des foyers de révolte et de trahison. C'était principalement sur les garnisons de Paris et du Nord que portait cet effort de corruption. On se flattait d'avoir conquis ou tout au moins ébranlé des personnages considérables; seulement il faut toujours beaucoup rabattre des illusions d'émigrés. Quant aux procédés employés, on en peut

juger par un fait révélé plus tard devant la cour des pairs. L'un des agents d'embauchage était un ancien chef d'escadron, M. Le Duff de Mésonan, fort irrité d'avoir été mis à la retraite en 1838, et devenu conspirateur par dépit. Parcourant fréquemment la région du Nord, il avait paru plusieurs fois à Lille et s'était mis en rapport avec le maréchal de camp Magnan qui y commandait. Il se crut bien accueilli par lui et osa lui communiquer une lettre signée : Napoléon-Louis, qui était ainsi conçue : « Mon cher commandant, il est important que vous voyiez de suite le général en question. Vous savez que c'est un homme d'exécution que j'ai noté comme devant être un jour maréchal de France. Vous lui offrirez 100 000 fr. de ma part, et 300 000 francs que je déposerai chez un banquier, à son choix, à Paris, pour le cas où il viendrait à perdre son commandement. » Le général Magnan a, depuis, solennellement affirmé qu'il avait repoussé cette ouverture avec indignation. M. de Mésonan ne le comprit pas ainsi, ou feignit de ne pas le comprendre; il eut même plus tard une nouvelle entrevue avec le général, et celui-ci était regardé autour du prétendant comme un de ceux sur lesquels on pouvait compter, au moins après un premier succès.

Le retentissement considérable qu'eut en France la proposition de ramener les restes de Napoléon Ier ne contribua pas peu à exciter les ambitions et à encourager les illusions de son neveu. Se remuant beaucoup pour attirer les regards et faire parler de lui, il tâchait de répandre l'idée qu'il était *persona grata* auprès des gouvernements européens, se targuait des relations qu'il avait en effet avec M. de Brünnow et la cour de Russie, laissait ou même faisait répandre la nouvelle qu'il voyait lord Melbourne et lord Palmerston. « Le parti se pavanne, fait grand bruit de lui-même, écrivait de Londres, le 30 juin 1840, M. Guizot à M. de Rémusat. Le prince Louis est sans cesse au parc, à l'Opéra. Quand il entre dans sa loge, ses aides de camp se tiennent debout derrière lui. Ils parlent haut et beaucoup; ils racontent leurs projets, leurs correspondances. L'étalage des espérances est fastueux. » L'attention du gouvernement français était donc en éveil. Il lui était revenu d'autre part, quelques indices des tentatives d'embauchage; il savait, par exemple, que « Lille était fort travaillé ». Toutefois il n'avait découvert rien de précis sur les desseins du prince : il avait seulement le sentiment un peu vague qu'un coup se préparait, soit pour la rentrée des cendres, soit même pour une époque plus proche. « Je crois à une tentative », écrivait M. de Rémusat, le 12 juillet 1840.

L'émotion et l'agitation produites en France par la divulgation du traité du 15 juillet, parurent à l'aventureux prétendant, une

occasion qu'il fallait aussitôt saisir. Toujours hanté des souvenirs de 1815, imperturbablement confiant dans son nom et dans son étoile, il résolut de se jeter avec une poignée de partisans, sur un point de la côte française, pour y recommencer le retour de l'île d'Elbe. Boulogne fut choisi à cause de sa proximité et aussi parce que l'un des officiers du 42ᵉ de ligne, dont un détachement y tenait garnison, le lieutenant Aladenise, était du complot. Débarquer avant le jour, enlever les soldats du 42ᵉ, s'emparer de la ville et des cinq mille fusils enfermés dans le château, de là se porter sur les places du Nord où l'on se croyait assuré du concours du général Magnan, et enfin gagner Paris, en entraînant toutes les troupes sur le passage, tel était le plan ou plutôt le rêve du prince. Les préparatifs se firent en grand secret. Un paquebot à vapeur fut loué par un tiers, sous prétexte de partie de plaisir. Avec une presse à main, on imprima, à l'avance, des proclamations à l'armée, au peuple français, aux habitants du Pas-de-Calais, ainsi qu'un décret prononçant « la déchéance de la dynastie des Bourbons d'Orléans », nommant M. Thiers président du gouvernement provisoire et le maréchal Clausel commandant en chef de l'armée de Paris. Le 3 août, tout le matériel fut transporté à bord, argent, armes, munitions, uniformes, chevaux, voitures, et jusqu'à un aigle vivant auquel un rôle était sans doute réservé dans le drame qui allait se jouer. A minuit, le prince s'embarqua et alla prendre, sur divers points de la Tamise, ses compagnons au nombre d'une soixantaine. Parmi eux, étaient quelques anciens officiers, le colonel Vaudrey et le commandant Parquin, qui tous deux avaient déjà pris part à l'attentat de Strasbourg, les colonels Voisin et Bouffet-Montauban, le commandant de Mésonan, enfin le plus élevé en grade, le général Montholon, compagnon de l'empereur à Sainte-Hélène. Le gros de cette armée d'invasion se composait d'une trentaine de soldats libérés que l'on avait engagés en France, à titre de domestiques. Ajoutez enfin quelques amis personnels du prince, comme M. Fialin de Persigny et le docteur Conneau. Divers incidents prolongèrent la traversée et ce ne fut que le 6 août, de grand matin, que le paquebot mouilla en face de Vimereux, à quatre kilomètres de Boulogne.

Débarqués sur la plage, les conjurés y trouvent seulement trois de leurs partisans, dont le lieutenant Aladenise. Peu d'instants après, surviennent quelques douaniers qui, malgré toutes les instances et toutes les promesses d'argent, refusent de se joindre à l'expédition. On se hâte vers Boulogne où l'on arrive à cinq heures du matin. Premier échec devant le petit poste de la rue d'Alton; le sergent qui le commande résiste aux caresses et aux menaces. Les conjurés sont contraints de passer outre et arrivent à la caserne du 42ᵉ. Ici

se reproduisent les scènes dont le quartier Finckmatt, à Strasbourg, avait été le théâtre en 1836. Le lieutenant Aladenise fait descendre dans la cour les soldats à peine réveillés, leur annonce que Louis-Philippe a cessé de régner, et leur présente le neveu de Napoléon entouré d'officiers aux brillants uniformes. Ces soldats ne savent trop que penser ni que faire; quelques cris de : *Vive l'empereur!* accueillent les paroles du prince. Mais bientôt les officiers, prévenus en ville, accourent à la caserne, parviennent, malgré les violences des conjurés, à joindre leurs hommes; ceux-ci se retrouvent à la voix de leurs chefs et se rangent derrière eux. Dès lors, la partie est perdue pour le prince. A ce moment, au milieu du tumulte, il lève un pistolet; le coup part. Est-ce par mégarde? La balle va se loger dans le cou d'un grenadier, après lui avoir coupé la lèvre et brisé trois dents. Ce coup de feu, loin d'être le signal d'une lutte désespérée, précipite la retraite des conjurés. Déçus du côté de l'armée, ils tâchent de soulever le peuple, sans plus de succès. Bientôt devant les gardes nationaux qui se rassemblent de toutes parts, ils se dispersent. Les uns se cachent dans la ville ou s'enfuient dans la campagne où ils sont bientôt arrêtés. Le prince et quelques autres se jettent dans une barque, espérant gagner leur paquebot. Accourent les gardes nationaux qui leur crient de s'arrêter; n'obtenant pas de réponse, ils font feu sur la barque qui chavire; l'un des fuyards est tué d'une balle, un second est blessé, un troisième se noie; le prince et tous les survivants sont faits prisonniers.

A la nouvelle de cet attentat et de son pitoyable avortement, « l'impression du public, comme l'écrivait alors un témoin, fut celle d'une indignation méprisante [1] ». Sauf les feuilles radicales qui affectèrent de couvrir le vaincu de leur protection hautaine [2], tous les autres journaux raillèrent et flétrirent sa conduite dans les termes les plus durs. Le *Constitutionnel*, d'ordinaire sympathique au bonapartisme, disait : « Dans cette misérable affaire, l'odieux le dispute au ridicule. La parodie se mêle au meurtre, et, tout couvert qu'il est de sang, Louis-Bonaparte aura la honte de n'être qu'un criminel grotesque... Si un brave soldat n'était tombé victime de son dévouement, on n'aurait guère que des rires de pitié pour cet extravagant jeune homme qui croit nous rendre Napoléon, parce qu'il fait des proclamations hyperboliques et qu'il traîne un aigle vivant. » Et ce même journal exprimait la conviction générale, quand il ajoutait : « Un prétendant au moins est à jamais tombé

[1] 7 août 1840. (*Journal inédit de M. de Viel-Castel.*)
[2] Entre autres le *National* et la *Revue du Progrès* de Louis Blanc.

sous les sifflets du pays [1]. » M. de Chateaubriand proclamait, dans une lettre datée du 10 août, que « l'entreprise du prince Louis avait ôté à l'arrivée des cendres une partie de son danger ». L'aide de camp du maréchal Soult, resté à Paris pour le tenir au courant des événements, lui écrivait le 22 août : « L'indifférence complète avec laquelle la tentative de Louis-Bonaparte a été accueillie à Paris est le seul motif qui m'ait engagé à ne pas vous écrire tout exprès pour vous entretenir de cet événement, dont on ne s'est pas occupé un seul instant avec intérêt et auquel on n'attache aucune importance [2]. » Quant aux délicats, ils n'avaient pas assez de dédain pour celui que M. Doudan appelait « ce petit nigaud impérial [3] ». A l'étranger, l'impression fut la même. M. de Metternich traitait fort dédaigneusement de cette tentative : « Je ne vous parle pas de l'échauffourée de Louis-Bonaparte, écrivait-il à son ambassadeur à Paris. Je n'ai pas le temps de m'occuper de toutes les folies de ce bas monde. Veuillez toutefois féliciter le roi en mon nom [4]. » Le chancelier ne se privait pas du plaisir d'ajouter : « Mais que dire du titre d'*empereur légitime* que M. de Rémusat avait si généreusement départi à Napoléon Ier? Si M. de Rémusat a eu raison, il est clair que Louis-Bonaparte n'a pas eu tort [5]. » Lord Palmerston éprouvait le besoin de se défendre vivement d'avoir eu aucun rapport avec « cet insensé [6] ». Enfin le père du prétendant, l'ex-roi de Hollande « déclarait », dans une lettre publique, « que son fils était tombé, pour la troisième fois, dans un piège épouvantable, dans un effroyable guet-apens, puisqu'il est impossible qu'un homme qui n'est pas dépourvu de moyens et de bon sens se soit jeté de gaieté de cœur dans un tel précipice [7]. »

Las de montrer une longanimité qui avait été si mal récompensée et craignant de voir se renouveler le scandale de l'acquittement de Strasbourg en 1837, le gouvernement se décida à comprendre le prince dans l'instruction judiciaire ouverte au sujet du nouvel at-

[1] *Constitutionnel* des 8 et 9 août 1840.

[2] *Documents inédits.*

[3] *Lettres de M. Doudan*, t. I, p. 355.

[4] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 441, 442.

[5] C'est la même idée qu'exprimait alors le *National* : « On a ramené, disait-il, tous les souvenirs qui se rattachent au nom qu'il porte, et l'on ne veut pas qu'il ait songé à revendiquer l'héritage, lorsqu'un ministre avait proclamé sa légitimité. »

[6] *Mémoires* de M. Guizot, t. V, p. 263.

[7] Dans cette même lettre, l'ex-roi de Hollande se plaignait que son fils eût été mis à la Conciergerie dans la chambre qu'avait occupée Fieschi. Le gouvernement répondit que cette chambre, depuis qu'elle avait servi à Fieschi, avait subi une transformation complète, ayant été affectée au logement particulier de l'inspectrice du quartier des femmes.

tentat, et le traduisit avec ses complices devant la cour des pairs. Les débats du procès commencèrent le 28 septembre. Prenant une pose devenue familière, depuis dix ans, à tous les conspirateurs poursuivis en justice, le prince prétendit être un vaincu, non un accusé, et termina ainsi sa déclaration : « Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, celle de l'empire; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous voulez la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui. Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne. Dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de votre générosité. » M. Berryer, qui assistait le prince comme avocat, fut, suivant son habitude, particulièrement habile à concilier sa situation personnelle avec les exigences de la cause dont il s'était chargé. Dans l'impossibilité de trouver une justification ou seulement une excuse sérieuse, il s'écria : « N'est-ce pas là une de ces situations uniques dans le monde et où il ne peut y avoir de jugement, mais un acte politique?... Quand tant de choses saintes et précieuses ont péri, laissez au moins la justice au peuple, afin qu'il ne confonde pas un arrêt avec un acte de gouvernement... On veut vous faire juges, on veut vous faire prononcer une peine contre le neveu de l'empereur; mais qui êtes-vous donc? Comtes, barons, vous qui fûtes ministres, généraux, sénateurs, maréchaux, à qui devez-vous vos titres, vos honneurs? » En fin de compte, l'arrêt, prononcé le 6 octobre, condamna le prince Louis-Napoléon Bonaparte à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse du territoire, et ses complices, au nombre de quatorze, à des peines variant de la déportation à deux ans de prison. Aussitôt après le jugement, le prince Louis Bonaparte fut conduit au château de Ham où avaient été enfermés les ministres de Charles X; il obtint d'avoir pour compagnons de captivité le général Montholon et le docteur Conneau.

L'opinion s'était montrée fort indifférente aux débats et à leur issue. L'attention des hommes politiques se trouvait absorbée par les incidents chaque jour plus graves du conflit oriental. Quant au public, il s'occupait alors d'un tout autre procès criminel, de celui qui se déroulait avec mille vicissitudes devant la cour d'assises de la Corrèze : il s'agissait d'une femme, Mme Lafarge, poursuivie pour avoir empoisonné son mari. Partout, on ne parlait que de

cette affaire, chacun prenant parti, avec passion, pour ou contre l'accusée, recueillant les dépositions, étudiant les expertises, les contre-expertises, prêtant l'oreille aux plaidoiries, et attendant le verdict avec une fièvreuse curiosité. Dans cette émotion générale, le prétendant de Boulogne, le condamné de la cour des pairs était oublié [1]. D'ailleurs, à quoi bon s'inquiéter de lui? N'était-il pas, aux yeux de tous, un homme absolument fini? Vanité des prévisions humaines! Quelques années plus tard, l'aventureux conspirateur de Strasbourg et de Boulogne sera à la tête du gouvernement de la France. Ramené alors sous les murs du château de Ham, il y prononcera ces paroles remarquables : « Aujourd'hui qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, ma témérité contre les lois de ma patrie [2]. »

VII

Cependant M. Thiers demeurait fidèle au plan qu'il avait arrêté dès le début de la crise. « Il faut se conduire habilement, c'est-à-dire prudemment, écrivait-il, le 22 août, à M. de Barante. Le premier acte de prudence c'est d'armer, beaucoup armer, plus qu'à aucune autre époque, mais sans bruit, sans jactance. Le second acte c'est d'observer, d'attendre et de saisir l'occasion. Cette occasion sera une division entre les puissances, quelque hésitation de la part d'une ou deux d'entre elles, l'imprévu enfin, toujours si fécond dans les situations extraordinaires [3]. » Les mesures d'armement se succédaient, rapides [4]. Aucune considération d'économie, aucun scru-

[1] Mme Swetchine écrivait, le 22 septembre 1840 : « Louis Bonaparte est éteint, annulé, non pas seulement par l'Orient, mais par le procès Lafarge. » Et M. d'Houdetot, pair de France, écrivait, le 30 septembre, à son beau-frère, M. de Barante : « Notre procès de Boulogne est bien terne au milieu de tout cela, et Mme Lafarge a tout fait pâlir. » (*Documents inédits.*)

[2] Discours du 22 juillet 1849.

[3] *Documents inédits.*

[4] Ceux mêmes qui étaient le plus d'avis d'armer se demandaient parfois s'il n'y avait pas excès. « Je suis de votre avis sur nos armements, écrivait M. Doudan à M. d'Haussonville; je les trouve un peu gigantesques. Nous faisons assez de poudre et de bombes pour faire sauter le monde entier... Si nous avons la paix malgré nos préparatifs, nous ne saurons que faire de nos provisions. Nous serons dans la situation de M. de Rambuteau,

pule de responsabilité n'arrêtaient l'impétueux ministre. Il n'hésitait pas à pousser jusqu'à ses plus extrêmes limites, l'usage des crédits extraordinaires, ouverts sans intervention des Chambres. Tel fut le cas des ordonnances qui créèrent douze nouveaux régiments d'infanterie, six de cavalerie, et dix bataillons de chasseurs : c'était modifier la composition de l'armée et engager des dépenses permanentes par simple décision du pouvoir exécutif. M. Thiers fut plus hardi encore, en ordonnant de même l'érection des fortifications de Paris. On n'a pas oublié, en effet, tout le bruit qui s'était fait, en 1833, au sujet des « forts détachés », devenus, dans l'imagination populaire, autant de nouvelles bastilles destinées à bombarder la capitale, et comment, devant cette émotion qui venait s'ajouter aux objections des prêcheurs d'économie, le gouvernement s'était cru obligé d'interrompre les travaux alors commencés. Depuis cette époque, il n'avait pas osé reprendre la question devant les Chambres ; toutefois il l'avait fait étudier. Une grande commission fut nommée, en 1836, par le maréchal Maison, à l'effet de prononcer entre les deux systèmes rivaux, celui de l'enceinte continue et celui des forts détachés : après trois ans d'examen, la commission conclut à la réunion des deux systèmes. Tel était l'état de la question en 1840. A la première nouvelle du traité du 15 juillet, le duc d'Orléans manda l'un de ses aides de camp qui appartenait à l'arme du génie, M. de Chabaud-Latour, et, après lui avoir fait dessiner sur place un croquis approximatif de l'enceinte et des forts, l'emmena chez M. Thiers. Le président du conseil, entrant vivement dans les idées du prince et de son aide de camp, donna six jours à ce dernier pour tracer un plan et un devis plus précis, puis, muni de ces documents, saisit le conseil des ministres du projet. Le roi, qui, de tout temps, avait voulu assurer la défense de Paris, mais dont le désir avait été entravé par les sottes préventions du public, fut enchanté de voir une telle œuvre prise en main par un ministère « qui le couvrait », comme il disait malicieusement à un diplomate étranger [1]. Bien qu'inclinant personnellement à croire que les forts suffisaient, il ne s'obstina pas dans cette manière de voir. « Allons, Chartres, dit-il gaiement à son fils, un jour, à l'issue d'une des nombreuses conférences qu'il avait avec M. Thiers, le ministre de la guerre et le commandant de Chabaud, nous adoptons ton projet. Je sais bien que pour que nous venions à bout de faire les fortifications de Paris, il faut qu'on crie dans les rues : *A bas Louis-Phi-*

avec ses cent mille bouquets, un soir que le bal de l'Hôtel de Ville avait été renvoyé. » (*Lettres de M. Doudan*, t. I, p. 348.)

[1] Dépêche du comte Crotti en date du 10 septembre 1840, citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 443.

lippe! Vive l'enceinte continue! » Le *Moniteur* annonça, le 13 septembre, la décision prise, et les travaux furent aussitôt commencés, sous la direction du général Dode de la Brunerie. « Nous avons réuni les deux systèmes, écrivait M. Thiers à M. Guizot. Tous deux sont bons; réunis, ils sont meilleurs et n'ont qu'un inconvénient, à mon avis, fort accessoire, c'est de coûter cher. En France, cela est pris, non pas avec plaisir, mais avec assentiment. On comprend que notre sûreté est là et que c'est le moyen de rendre une catastrophe impossible. »

M. Thiers prenait goût à ce rôle d'organisateur d'armées, à ce remuement d'hommes et de millions [1]. Ne se rapprochait-il pas ainsi du grand capitaine qu'il avait accompagné en esprit sur tant de champs de bataille et qui régnait en maître sur son imagination? Raconter les campagnes du premier consul, c'était déjà bien; les continuer ne serait-ce pas mieux encore? Tous les contemporains avaient saisi et raillaient souvent cette tendance à prendre Napoléon pour modèle [2]. M. Thiers passait, chaque jour, trois ou quatre heures dans les bureaux des ministères de la guerre et de la marine, prétendant tout décider par lui-même, enseignant aux officiers leur métier, et réduisant les deux ministres spéciaux au rôle de commis. Ou bien il couvrait son parquet de cartes géographiques et là, étendu sur le ventre, s'occupait à ficher des épingles noires et vertes dans le papier, tout comme avait fait Napoléon. A ce régime, son imagination se montait : excitation dont il savait d'autant moins se défendre qu'il s'y mêlait un sentiment patriotique très vif et très sincère. Comment laisser sans emploi une armée créée avec tant d'activité? Un jour qu'au conseil des ministres, on avait récapitulé nos forces militaires, le roi se leva et posant la main sur le bras de son président du conseil : « Ah! mes chers ministres, s'écria-t-il, qu'il est beau d'avoir tant de forces à sa disposition et de ne pas s'en servir! » Ce n'est pas M. Thiers

[1] M. de Sainte-Aulaire rappelle à ce propos que M. Thiers lui avait dit un jour : « Il faut donner à la France le goût de la guerre et de la dépense. » (*Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.)

[2] Dès le 27 juillet, Henri Heine écrivait : « M. Thiers croit fermement que sa vocation naturelle, ce ne sont pas les escarmouches parlementaires, mais la guerre véritable, le sanglant jeu des armes... Cette croyance à ses capacités de grand capitaine aura tout au moins la conséquence que le général Thiers ne s'effrayera pas beaucoup des canons de la nouvelle coalition;... au contraire, il se réjouira en secret d'être contraint, par une extrême nécessité, à déployer, devant le monde surpris, ses talents militaires. » (*Lutèce*, p. 100, 101.) — On appelait M. Thiers « le petit Bonaparte »; et sous la plume de certains plaisants, le ministère du 1er mars devenait le ministère de Mars Ier.

qui eût tenu ce langage; il était plutôt disposé à s'en moquer. Non qu'il fût dores et déjà résolu à la guerre. A la fois tenté et effrayé, l'anxiété dominait dans son esprit. « Le ciel m'est témoin, écrivait-il à M. de Barante, que je désire ardemment la paix; cependant je crois que nous ferions beaucoup de mal à tout le monde. Du reste, cette confiance ne m'aveugle pas. Je trouve le jeu trop hasardeux pour y mettre, si je puis faire autrement. » Et à M. de Saint-Aulaire : « Je sais bien que si la guerre éclate, mes ennemis diront que c'est moi qui l'ai donnée à la France. Une guerre où nous serions seuls contre tout le monde, cela est effroyable. Mais je sais aussi que si la France se laisse offenser, mettre de côté, traiter comme le fut autrefois Louis XV, elle descend dans l'échelle des nations... Mieux vaut la guerre avec ses horreurs[1]. » Il était toutefois visible que, dans cette sorte de conflit entre des impressions contraires, c'étaient les belliqueuses qui, avec le temps, gagnaient du terrain. A force de préparer la guerre, le ministre finissait par s'y habituer, par y croire, presque par la désirer. « M. Thiers, écrivait alors un des fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, parle avec enthousiasme de l'immensité de nos préparatifs et dit à qui veut l'entendre qu'avant le printemps nous serons en état de faire avec avantage la guerre à l'Europe. » Aussi le même témoin ajoutait-il : « On s'effraye de la légèreté extrême du président du conseil, de ses emportements, de la jactance de ses propos, et de cet enivrement qui dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer[2]. » Tous ses instincts aventureux, et Dieu sait qu'il n'en manquait pas chez ce brillant enfant de la Provence, se donnaient carrière. A la date du 5 septembre, l'un de ses confidents, M. Léon Faucher, écrivait à un Anglais de ses amis : « Thiers croit à la guerre et s'y prépare[3]. »

Notre ministre paraissait avoir choisi par avance le théâtre de cette guerre éventuelle. Aux représentants des petits États d'Allemagne qui s'inquiétaient : « Mais soyez donc tranquilles, disait-il, nous n'enverrons aucun corps sur le Rhin, nous n'attaquerons pas l'Allemagne. » Seulement, il ajoutait aussitôt : « Il en est autrement de l'Autriche. Nous connaissons son côté faible : là nous l'attaquerons. » Ce « côté faible » était l'Italie. Dès le mois d'août, M. Thiers fit des ouvertures au Piémont, pour l'attirer dans notre jeu, tâchant de réveiller ses ambitions séculaires. « Je pense, disait-il au représentant de Charles-Albert, que vous n'avez aucune idée de vous étendre de ce côté-ci des Alpes, tandis que vous pourriez très bien cueillir l'artichaut de l'autre côté. » A

[1] Lettres du 20 et du 22 août 1840. (*Documents inédits.*)
[2] *Journal inédit du baron de Viel-Castel,* 21 et 23 septembre 1840.
[3] Léon Faucher, *Biographie et correspondance,* t, I, p. 96.

Berlin, M. Bresson disait à l'envoyé sarde : « Liez-vous donc à nous, qui pouvons tout aussi bien vous donner et vous prendre quelque chose, tandis que les autres ne peuvent que prendre. Vous aimeriez avoir la Lombardie, nous seuls pourrons vous la donner. » Des menaces se mêlaient à ces caresses et à ces promesses : « Si on ne se joint pas à nous, déclarait M. Thiers, on sera les premiers à payer les pots cassés. Ce serait une niaiserie de vouloir respecter les pays qui sont des grandes routes. » Charles-Albert, fort embarrassé, chercha à éluder toute réponse positive : il était dans les traditions de sa maison de ne jamais abattre son jeu d'avance. Toutefois, il laissa voir dès lors que, s'il lui fallait sortir de sa neutralité, ses préférences politiques le porteraient plutôt vers l'Autriche absolutiste que vers la France de 1830. Il demanda même au cabinet de Vienne, comme prix de son alliance éventuelle, de lui garantir la possession de la Savoie; mais sa demande ne fut pas accueillie. « Nous sommes innocents de ce qui peut se passer au-delà des Alpes », répondit le prince Schwarzenberg [1]. Le gouvernement sarde n'était pas, en Italie, le seul dont le ministre français cherchât à gagner le concours : il fit aussi au roi de Naples des ouvertures, qui parurent mieux accueillies [2].

Ces démarches de notre diplomatie ne pouvaient demeurer ignorées de l'Autriche. A Paris, du reste, on ne désirait pas qu'elles le fussent, car on comptait sur elles pour intimider le cabinet de Vienne. Le roi se prêtait volontiers, pour sa part, à cette tactique comminatoire. « Tenons bon, disait-il souvent, et nous les ferons *bouquer*. » Il calculait en conséquence son langage aux ambassadeurs. « Comte Crotti, disait-il un jour, avec une extrême animation, à l'envoyé sarde, voulez-vous savoir où l'on en viendrait sans ma vigilance, sans ma fermeté? A la dictature de Thiers ou du maréchal Clausel et à la révolution partout... Les puissances y perdront leurs dents, car Méhémet-Ali est inattaquable... Je ferai certes tout ce qui dépend de moi pour que la guerre n'arrive pas; mais je le crois à peine possible. Alors l'empereur de Russie aura atteint son but. Reste à savoir s'il tirera de la guerre le parti qu'il en attend. Même s'il m'expulse du trône, ce qu'il désirerait, et d'un seul coup de pied (ici le roi fit du pied le mouvement), il n'aura fait que favoriser tous les révolutionnaires, ébranler tous les trônes. » Et un autre jour : « Je n'ai rien contre la Prusse; mais, quant aux poltrons qui se cachent derrière les autres (ceci s'adressait à la cour de

[1] Cf. les dépêches des envoyés sardes ou autres diplomates étrangers, citées par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 440 à 442.
[2] *Ibid.*, p. 442.

Vienne), nous saurons bien les atteindre[1]. » Vers la fin d'août, il renouvela la scène qu'il avait déjà faite à l'ambassadeur d'Autriche dans les derniers jours de juillet. « Les puissances, lui dit-il, se trompent lourdement si elles comptent sur ma patience illimitée; cette patience trouvera son terme en même temps que celle de la nation, qui n'est pas bien grande. Au surplus, ce n'est pas la première impertinence qu'on m'ait faite; si je n'ai pas paru me ressentir des autres, ce n'est pas faute de les apercevoir, mais parce que je les ai méprisées. On eût dû comprendre cependant que moi seul, bien plus que cet empereur de Russie dont on a tant de peur, j'ai la puissance de préserver l'Europe d'un débordement révolutionnaire; seul, entre tous les souverains actuels, je me sens en mesure de tenir tête à la gravité des conjonctures. » Le tout accompagné de menaces dédaigneuses, de traits acérés contre M. de Metternich, d'éclats de voix qui retentissaient jusque dans la pièce voisine où était la reine avec la cour. M. de Rothschild, qui s'y trouvait également, laissait voir son trouble. Comme en sortant du cabinet royal, le comte Apponyi, encore abasourdi, priait la reine de calmer le roi, elle répondit « qu'elle ne se mêlait nullement d'affaires, mais qu'en ce qui touchait l'honneur français, elle était aussi susceptible que le roi et plus animée ». L'ambassadeur autrichien alla se plaindre à M. Thiers : « A qui le dites-vous? répondit celui-ci, non sans malice, je fais ce que je peux pour le calmer[2]. » Cette scène eut un tel retentissement, que les journaux en donnèrent le récit plus ou moins exact, mettant en scène Louis-Philippe et lui faisant honneur de son patriotisme. Les Tuileries, d'ailleurs, entendaient parfois un langage plus menaçant encore : c'était celui du duc d'Orléans, qui disait tout haut, vers la fin d'août, « que dans l'état actuel des esprits, la guerre était nécessaire pour la France, et qu'il la désirait ardemment ». Quelques semaines plus tard, faisant allusion aux émeutes que faisait craindre, à Paris, l'excitation populaire : « J'aime mieux, s'écriait-il, succomber sur les rives du Rhin ou du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis[3]! »

Si à la cour on était à ce point animé, que ne devait pas être l'emportement de la presse? Une bonne partie des journaux de Paris et de la province ne semblaient occupés qu'à menacer l'Europe d'une guerre et de plusieurs révolutions, avec des allusions

[1] Dépêches du comte Crotti du 27 août et du 5 septembre 1840, *Ibid.*, p. 444.

[2] Journal de M. de Viel-Castel, correspondance du feu duc de Broglie, et lettre du duc Decazes à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

[3] Dépêche du comte Crotti du 24 août 1840, citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 443.

souvent peu voilées aux frontières du Rhin. C'était surtout avec les feuilles anglaises qu'ils échangeaient, à travers la Manche, de véhémentes invectives, d'amères récriminations. « La discussion, disait le *Constitutionnel*, n'est presque plus engagée de parti à parti ; elle l'est de peuple à peuple ; tout ce qui, dans la presse française, aime la révolution, a fait face à l'étranger [1]. » On eût dit une seconde puissance qui négociait, déclamait, menaçait à côté de la puissance exécutive, parlant plus haut et frappant plus fort. Le conflit diplomatique n'en était ni simplifié ni moins dangereux. Plus d'un homme politique s'en préoccupait. Dès le 2 août, le duc de Broglie, quoique favorable alors à la politique de M. Thiers, exprimait le vœu que « l'action de la presse se régularisât un peu ». « Il faut éviter, ajoutait-il, de rallier contre nous toute l'Angleterre autour de Palmerston et d'inquiéter l'Europe à ce point qu'on fasse d'une alliance bancroche sur un point spécial, une alliance solide sur la généralité même des choses [2]. » Le 8 août, M. Duchâtel écrivait : « Les bavardages des journalistes ne conviennent pas aux hommes d'État, et, par susceptibilité pour soi-même, il ne faut pas provoquer justement l'amour-propre des autres... Tout en nous montrant dignes et résolus, ne forçons pas nos voisins à se fâcher contre nous par point d'honneur. Maintenons notre honneur, ne blessons pas celui des autres [3]. » Le 15 août, c'est M. de Barante qui, de Saint-Pétersbourg, jugeait ainsi la situation : « Il y a un désir si universel de la paix, que je ne craindrais point, si l'orgueil français et l'orgueil anglais ne se trouvaient en présence. Tous deux sont âpres et peu accoutumés à reculer. » Le même diplomate écrivait encore le 1er septembre : « Je suis confondu et affligé des fanfaronnades des journaux... Je ne puis supposer que le ministère ait lâché cette meute qui accroît les difficultés d'une situation déjà périlleuse... Notre dignité en souffre. C'est irriter sans intimider [4]. »

M. Thiers se défendait d'être pour quelque chose dans ces violences. « J'ai fait de grands efforts pour calmer la presse », écrivait-il à M. de Barante le 23 août [5]. Mais il avait plus de peine qu'un autre à se dégager pleinement de cette compromettante solidarité; il souffrait, en cette circonstance, de la part qu'il avait donnée aux journaux dans son action politique et des liens qu'il avait laissé s'établir entre eux et le gouvernement. Ajoutez que les feuilles officieuses, celles où les cabinets étrangers pouvaient se

[1] 19 août 1840.
[2] Lettre à M. Guizot. (*Documents inédits.*)
[3] *Mémoires* de M. Guizot.
[4] *Documents inédits.*
[5] *Ibid.*

croire autorisés à chercher la pensée du gouvernement français, celles dont les rédacteurs recevaient, de notoriété générale, les confidences et les inspirations du président du conseil, étaient, pour la plupart, des feuilles de gauche et avaient pris dans l'opposition l'habitude de traiter les affaires étrangères sur un ton peu fait pour rassurer l'Europe. « Il faut convenir, disait le *Journal des Débats*, que le langage de nos journaux ministériels n'est que trop propre à nous représenter en Europe, sous ce faux jour de tapageurs et de brouillons. Ne sachant pas être dignes et fermes, ils prennent des airs fanfarons. C'est le malheur, c'est la fatalité, c'est la punition des ministres du 1er mars de traîner à leur suite les organes d'un parti qui ne peut pas se défaire de ses habitudes d'agitation. La gauche a fait beaucoup de sacrifices au ministère actuel; mais la dernière chose qu'un parti sacrifie, c'est son langage. Quand on a parlé si longtemps propagande, guerre de principes, révolution universelle, il est difficile de revenir à des formes de discussion plus modérées [1]. » Aussi M. de Tocqueville, qui pourtant appartenait alors à la gauche et qui penchait personnellement vers une politique belliqueuse [2], écrivait-il, le 9 août, à son ami M. de Beaumont : « Je n'approuve point le langage de la presse officielle; ces airs de matamores ne signifient rien. Ne saurait-on être fermes, forts et préparés à tout sans jactance et sans menace? Il faut faire assurément la guerre dans telle conjoncture, aisée à prévoir; mais une pareille guerre ne doit pas être désirée ni provoquée, car nous ne saurions en commencer une avec plus de chances contre nous [3]. »

Naturellement le langage de la presse radicale était pire encore que celui de la presse ministérielle. Le *National* évoquait 1792, et levait ouvertement le drapeau de la guerre de propagande et de l'insurrection universelle; il demandait qu'on devançât la coalition sur le Rhin comme en Italie, et prétendait avoir reçu d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Suisse, des rapports qui garantissaient à la France le concours des peuples contre les rois de l'Europe. En même temps, il travaillait à tourner contre la monarchie de Juillet autant que contre l'étranger l'irritation du sentiment national : « Vous avez cru, disait-il au gouvernement, que vous pouviez être lâches impunément pendant dix ans! Vous avez pris la couardise

[1] 30 septembre 1840.

[2] M. de Tocqueville écrivait alors que les plus sages réflexions « ne l'empêchaient pas, au fond de lui-même, de voir avec une certaine satisfaction toute cette crise ». Et il ajoutait : « Vous savez quel goût j'ai pour les grands événements et combien je suis las de notre petit pot-au-feu démocratique bourgeois. » (*Nouvelle correspondance de M. de Tocqueville*, p. 180.)

[3] *Ibid.*

pour de l'habileté. Vous vous félicitiez de la paix acquise au prix de vos bassesses. Aujourd'hui, vous recueillez le fruit de vos ignominies. Vous êtes traînés comme des poltrons à la queue de l'Europe. Elle vous rejette, vous méprise et vous insulte... La guerre n'est pas possible pour Louis-Philippe, car la guerre pour lui, c'est le suicide... Si M. Thiers ne veut pas se joindre à la trahison, s'il est autre chose qu'un brouillon qui se sert des événements pour agir sur les fonds publics [1], il pressera toutes les mesures d'armement au lieu de les arrêter... Si quelque influence fatale domine le ministère, qu'il la dénonce en s'éloignant. » Du reste, tout en excitant ainsi M. Thiers contre la couronne, le *National* n'était pas disposé à le ménager; il l'accusait sans cesse de « reculade », de « couardise », le traitait de « fanfaron de dictature », dont « la fatuité impertinente était pire peut-être qu'une audacieuse et manifeste trahison ». Et il lui criait : « Pourquoi donc êtes-vous là plutôt que M. Molé? Avec lui, nous aurions la honte et la paix; avec vous, nous n'avons pas moins la honte, et la paix est de plus en plus compromise. »

Aux articles de journaux se joignaient des écrits de moins courte haleine. Un homme de talent, encore peu connu, M. Edgar Quinet, publiait sous ce titre : *1815 et 1840*, une brochure toute brûlante de passion patriotique et guerrière, où il demandait la destruction des traités de 1815 et la conquête des frontières du Rhin, rêvant du reste, non sans quelque naïveté, de persuader à l'Allemagne que ce serait son plus grand bien. « La bataille de la révo-

[1] Ces mots faisaient allusion à une polémique d'une extrême violence qui occupa alors les journaux. Certains scandales de bourse avaient fourni à des feuilles ennemies du cabinet, à la *Presse* entre autres, un prétexte d'accuser M. Thiers et surtout son beau-père, M. Dosne, d'avoir, en jouant à la baisse, grâce à la connaissance anticipée des nouvelles extérieures, gagné des sommes considérables. L'affaire fit tant de bruit, que les journaux officieux durent publier un démenti formel, et que M. Dosne écrivit une lettre pour déclarer que, depuis sa nomination comme receveur général, il ne s'était livré à aucune opération de bourse. Comme il arrive en pareil cas, les démentis ne désarmèrent pas les accusateurs. Cette polémique devait, plusieurs mois après, trouver un écho à la Chambre des députés (séance du 4 décembre 1840) et provoquer une réponse indignée de M. Thiers. — Henri Heine écrivait à propos de ces accusations, le 7 octobre 1840 : « Que M. Thiers ait spéculé à la bourse, c'est une calomnie aussi infâme que ridicule; un homme ne peut obéir qu'à une seule passion, et un ambitieux songe rarement à l'argent. Par sa familiarité avec des chevaliers d'industrie sans convictions, M. Thiers s'est lui-même attiré tous les bruits malicieux qui rongent sa bonne réputation. Ces gens, quand il leur tourne maintenant le dos, le dénigrent encore plus que ses ennemis politiques. Mais pourquoi entretenait-il un commerce avec une semblable canaille? Qui se couche avec des chiens, se lève avec des puces. » (*Lutèce*, p. 130.)

lution française, disait-il, a duré trente ans. Victorieux au commencement et pendant presque toute la durée de l'action, nous avons perdu la journée, vers le dernier moment. Cette bataille séculaire ressemble à celle de Waterloo, heureuse, glorieuse, jusqu'à la dernière minute; mais c'est cette minute qui décide de tout. La révolution a rendu son épée en 1815; on a cru qu'elle allait la reprendre en 1830. Il n'en a point été ainsi. Ce grand corps blessé ne s'est relevé que d'un genou. Depuis vingt-cinq ans, nous voilà courbés sous des Fourches-Caudines, nous efforçant de faire bonne contenance... Si la Révolution a été vaincue en 1815, le droit public, fondé sur les traités de Vienne, est la marque légale, palpable, permanente, de cette défaite. Soumis aux traités écrits avec le sang de Waterloo, nous sommes encore légalement pour le monde les vaincus de Waterloo. » C'est la revanche de cette grande défaite que M. Quinet veut poursuivre par la guerre, mais une guerre immense, terrible, où « il ne nous faudra compter que sur nous-mêmes » et où « nous nous ne pourrons reculer sans périr ». Et l'auteur s'écriait : « Mettez donc la main sur le cœur. Êtes-vous d'humeur à faire de chacune de nos cités, s'il le faut, une Saragosse française? Sentez-vous la terre frémir sous vos pas et, dans vos poitrines, la force nécessaire pour décupler celle du pays?... Dans ce cas, après avoir invoqué votre droit, acceptez la guerre. Sauvez la France! »

Le bruit de ces déclamations, venant s'ajouter à celui des armements, jetait un grand trouble dans les esprits. Il semblait à tous que la France fût à la veille d'événements redoutables. Par moment même, dans tel département, la nouvelle se répandait que la guerre venait d'être déclarée, et il fallait que le préfet la démentît officiellement. Ce n'était partout que clameurs contre l'Anglais, chants de la *Marseillaise*. On intercalait dans les pièces de théâtres des phrases belliqueuses, aussitôt saisies et applaudies [1]. Cette effervescence pouvait n'avoir pas de trop graves inconvénients, si la résistance victorieuse du pacha devait prochainement donner raison à notre politique et mettre fin à la crise d'une façon flatteuse pour notre amour-propre. Mais si cette prévision était trompée, que ferait-on de cette opinion surchauffée? Comment la contenir ou la satisfaire? D'ailleurs tout semblait alors concourir à troubler et exciter les esprits. C'était l'époque où le parti radical menait par toute la France sa campagne de banquets « réformistes [2] ». Les

[1] C'est à ce propos que Louis-Philippe disait un jour : « Les Français aiment à claquer comme les postillons; ils n'en savent pas les conséquences. »

[2] J'ai déjà eu occasion de parler ici même de ces banquets. Cf. le *Correspondant* du 10 juillet, p. 8 et sq.

deux agitations révolutionnaire et belliqueuse se mariaient pour ainsi dire. Au retour tumultueux du banquet de Châtillon, dans la soirée du 31 août, on cria : *Mort aux Anglais!* et la police craignit un moment une attaque contre l'ambassade d'Angleterre [1]. Vainement les journaux ministériels, le *Siècle* et le *Courrier*, représentaient-ils que cette agitation des partis extrêmes était peu opportune à l'heure où il convenait de réunir toutes les opinions contre l'étranger : le *National* répondait « que si le ministère était de bonne foi dans ses manifestations patriotiques, il ne pouvait qu'applaudir à un tel élan de l'esprit révolutionnaire, parce qu'il y trouverait un point d'appui ; que si, au contraire, il jouait la comédie, ou si seulement il était faible et incertain, les amis du pays devaient voir avec satisfaction tout ce qui tendait à le surveiller et à le stimuler ». C'est aussi au commencement de septembre que, pendant plusieurs jours, Paris, terrifié, se vit en quelque sorte entouré et assiégé par l'armée des ouvriers grévistes [2]. Cette menace de guerre sociale, venant s'ajouter à celle de la guerre étrangère, ne contribuait pas peu à donner je ne sais quoi de sinistre à la situation.

Pendant que les uns s'excitaient, d'autres s'alarmaient. Les affaires étaient arrêtées, les fonds publics baissaient. « Une inquiétude générale suspend toute grande entreprise, disait le *National* à la date du 23 août; les travaux de la paix ne peuvent plus s'exécuter. » Nous lisons, vers la même époque, dans le journal qu'écrivait l'une des princesses royales pour le prince de Joinville, alors sur la route de Sainte-Hélène : « L'inquiétude des esprits est extrême relativement à la guerre; les fonds descendent avec une effrayante rapidité [3]. » Aussi le *Journal des Débats* en venait-il à dire : « Mieux vaudrait avoir la guerre tout de suite, que d'en avoir la menace suspendue sur la tête... Ce qu'il y aurait de pis au monde, ce serait la prolongation indéfinie de l'incertitude actuelle. S'il faut faire la guerre, faisons-la. Mais ne nous abandonnons pas à la merci des événements. Les esprits s'échaufferont. Le gouvernement ne sera plus le maître. » Ce dernier péril, le plus grave de tous, était signalé par M. Thiers lui-même, dans une conversation avec un diplomate étranger : « En France, disait-il, la guerre et la paix ne dépendent pas du gouvernement; elles dépendent de la nation, et il n'est que trop vrai que celle-ci pourrait un jour entraîner le gouvernement bien plus loin qu'il ne se l'est proposé [4]. »

Ce n'était pas le seul côté par lequel la France courût risque

[1] Léon Faucher, *Biographie et Correspondance*, t. I, p. 97, 98.
[2] Cf. sur les grèves, le *Correspondant* du 10 juillet, p. 10 et seq.
[3] *Revue rétrospective.*
[4] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 419.

d'être conduite à la guerre sans l'avoir voulue. Elle avait alors dans les eaux du Levant une flotte très belle et très nombreuse, aux mains de chefs hardis, confiante dans sa force et se sentant même supérieure à la flotte anglaise qui manœuvrait à côté d'elle [1]. Déjà, à l'époque de la bonne harmonie diplomatique, on eût pu facilement discerner entre les deux escadres plus d'un symptôme de rivalité jalouse [2]. Depuis que les politiques se trouvaient en conflit, les relations des flottes étaient devenues plus tendues encore, et, pour leur compte, nos marins, loin de redouter une rupture, la désiraient et l'espéraient [3]. Dans de telles conditions, le seul voisinage de ces deux formidables escadres n'était-il pas un péril quotidien? Une contestation entre deux navires, une simple querelle de matelots pouvait être l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres. M. Thiers avouait n'être pas sous ce rapport sans inquiétude, et se faisait honneur d'avoir « donné des ordres pour rendre nos marins circonspects ». Bien plus, il avait rappelé l'amiral Lalande et l'avait remplacé par l'amiral Hugon, fort énergique également, mais moins téméraire. Toutefois, chacun avait le sentiment que contre un

[1] Le prince de Joinville, qui avait servi sur cette escadre avant d'être envoyé à Sainte-Hélène, a écrit plus tard : « Notre escadre, égale en nombre à l'escadre britannique, valait mieux qu'elle. Ce que je dis ici, l'amiral Napier l'a proclamé en plein parlement. Nous tirions le canon aussi bien qu'eux, et nous leur étions très supérieurs dans la manœuvre. Deux ou trois fois par semaine, nous appareillions, et la présence des Anglais donnait à nos équipages une promptitude et un élan incroyables. La flotte anglaise restait immobile sur ses ancres; elle sentait qu'elle ne pouvait rivaliser avec nous, et se souciait peu d'accepter la lutte. C'était un spectacle bien nouveau et assez déplaisant pour des officiers anglais que celui d'une escadre française, nombreuse, pleine d'ardeur, bien ameutée et hardiment menée, dont les vaisseaux jouaient aux barres au milieu des rochers et des courants, sans aucun accident, dont les canons bien pointés ne manquaient guère leur but. Pour nous, au contraire, ce spectacle était celui du réveil naval de la France; nous y trouvions une jouissance d'amour-propre et une satisfaction patriotique que je ne saurais exprimer. » (*L'Escadre de la Méditerranée.*)

[2] « Quoique en apparence unies pour tendre au même but, les deux escadres restèrent, plusieurs mois, presque étrangères l'une à l'autre et sans aucun échange de procédés amicaux. » (*Ibid.*)

[3] « Il nous importait peu de voir, après vingt-cinq ans, la paix du monde remise au hasard du jeu des batailles; nous avions de longs revers à effacer, et nous appelions, de tous nos vœux, l'occasion de donner au monde la mesure de nos forces... Il y eut un moment où notre flotte crut toucher à l'accomplissement de tous ses vœux; elle crut que la guerre allait éclater avec l'Angleterre. Sa confiance était extrême; elle attendait avec impatience le jour d'une réhabilitation glorieuse pour la marine française. Ce jour ne vint point... On pleura amèrement, sur les vaisseaux, cette belle occasion perdue. » (*Ibid.*)

danger de ce genre, les plus soigneuses précautions étaient d'une bien incertaine efficacité, et comme le disait M. Guizot, dans une phrase qui fut alors très répétée : « L'Europe était à la merci des incidents et des subalternes. »

Aussi comprend-on que les esprits clairvoyants témoignassent, à cette époque, d'une réelle inquiétude. M. Duchâtel écrivait, le 8 août, à M. Guizot : « La situation me paraît grave et inquiétante... Nous sommes, comme en 1831, sur la lame d'un couteau, et le défilé n'est pas facile à passer [1]. » Peu après, à la date du 15 août, nous lisons, dans une lettre intime de M. de Barante : « Le moment actuel est grave. Depuis dix ans, le repos de l'Europe n'a jamais été dans un tel péril [2]. » M. Thiers lui-même déclarait, le 22 août, que « la situation était fort grave » et que « bien des accidents pouvaient se produire qui amèneraient une catastrophe [3] ». « Aurons-nous la guerre? » se demandait Henri Heine quelques jours plus tard. Et il répondait : « Pas à présent, mais le mauvais démon est de nouveau déchaîné et il possède les âmes. Le ministère français a agi très légèrement et très imprudemment, en soufflant de suite, de toute la force de ses poumons, dans la trompette guerrière et en mettant l'Europe entière sur pied par ses roulements de tambour. Comme le pêcheur dans le conte arabe, M. Thiers a ouvert la bouteille d'où sortit le terrible démon. Il ne s'effraya pas peu de sa forme colossale, et il voudrait maintenant le faire rentrer dans sa prison par des paroles de ruse. « Es-tu réellement sorti d'une si « petite fiole? » dit le pêcheur au géant, lui demandant pour preuve de son affirmation de rentrer dans la bouteille; et quand le grand nigaud eut exécuté cet étonnant tour d'adresse, le pêcheur referma vite la bouteille avec un bon bouchon [4]. » M. Thiers allait-il, en effet, trouver « ce bon bouchon »? En tout cas, on avait, chaque jour davantage, le sentiment que le nœud de la question n'était plus en Occident, mais en Orient; et l'on prêtait anxieusement l'oreille à tous les bruits venant de ces régions lointaines. « Les événements ne sont plus à Londres, écrivait M. Guizot; ils sont en Égypte et en Syrie. Je ne les fais plus, je les attends [5]. »

Paul Thureau Dangin.

La suite prochainement.

[1] *Mémoires* de M. Guizot.
[2] *Documents inédits.*
[3] Lettre à M. de Barante. (*Ibid.*)
[4] *Lucrèce*, p. 120.
[5] *Lettre de M. Guizot à sa famille et à ses amis*, p. 211.

BLANCS ET NOIRS

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Tandis que la plupart des États de l'Europe poursuivent, avec des fortunes diverses, la réalisation plus ou moins prématurée de leurs doctrines politiques et de leurs rêves humanitaires, — absorbés par les luttes intestines ou les compétitions internationales, — de l'autre côté de l'océan Atlantique, l'observateur pourrait voir s'accentuer, en menaçants symptômes, la première phase d'une évolution, ou mieux d'une révolution peut-être sans précédent dans l'histoire.

En effet, avoir conquis pied à pied un territoire immense, l'avoir fertilisé au prix d'une persévérance quatre fois séculaire, avoir transformé la savane et la forêt vierge en immenses exploitations agricoles ou industrielles, avoir peuplé les déserts et fait éclore presque à vue d'œil les capitales les plus florissantes, — avoir arraché ce domaine au joug d'une métropole tyrannique pour donner plus d'essor à toutes les facultés du génie national, — puis, tout à coup, au moment où cet édifice atteint le plus haut degré de magnificence, le voir brusquement vaciller sur sa base et pencher d'un côté; sentir ce vaste empire miné à l'un de ses bouts par une race placée au dernier échelon de l'anthropologie et, de plus, moralement dégradée par quatre cents ans d'esclavage; — par une race qui, émancipée d'hier dans une heure de générosité, était dédaignée jusqu'ici comme un élément négligeable et qui, peu à peu, irrésistiblement, chaque jour la voyant croître et fourmiller davantage, rompt les barrières, soulève et refoule les digues avec la puissance souveraine du flot montant de la marée, — n'est-ce pas là pour le conquérant, pour le maître, en quelque sorte, de droit divin, l'échec le plus poignant et la mortification suprême?

Telle semble être cependant l'épreuve réservée à la république des États-Unis.

Je veux parler de ce qui a déjà reçu, dans ce pays, le nom de « question nègre », nom significatif où se devinent les appréhensions qu'excite dès à présent pour les esprits clairvoyants le prodigieux développement de la race noire.

Qu'on me permette ici de faire brièvement un retour vers le passé pour y démêler l'origine des difficultés actuelles, prélude des complications menaçantes que l'on peut déjà voir poindre à l'horizon.

Personne n'ignore la mésintelligence profonde qui, bien longtemps avant la guerre de Sécession, divisait le Nord et le Sud des États-Unis, au point que, sous une apparente identité de caractère, d'institutions et d'intérêts politiques, ces deux sociétés formaient véritablement deux peuples. Au Nord comme au Sud, il est vrai, l'on parlait la même langue; mais les conceptions, les idées, les mœurs, étaient diamétralement contraires. L'idéal des gens du Nord était la liberté pour tous, l'équivalence des individus, la juste répartition de la souveraineté nationale entre toutes les unités dont l'ensemble compose l'État. Au Sud, la pierre angulaire du système social était l'esclavage; l'esprit de caste était tout-puissant, et si même tous les membres de la population blanche étaient à la rigueur égaux devant les lois, l'établissement de ces lois et leur exécution restait le privilège d'une minorité dirigeante fortement organisée de manière à conserver entre ses mains le mécanisme du gouvernement, tout en sauvegardant le simulacre des formes constitutionnelles. Quant aux nègres, comme citoyens, ils n'existaient pas.

De génération en génération, l'antagonisme de ces deux conceptions sociales devait devenir plus aigu. Partout où les deux esprits se trouvaient en présence, la discorde s'ensuivait. Le génie obstiné du Nord, excité par les descriptions et les récits souvent fantaisistes des romanciers et des poètes, attendri par les légendes qui vinrent planer sur la *Case de l'oncle Tom*, exagérant en faveur des noirs ses aspirations libérales, se montrait de plus en plus agressif. Le Sud, de son côté, accoutumé à considérer de tout temps l'esclavage comme la chose du monde la plus naturelle, s'aveuglait sur les reproches qui lui venaient du Nord, et n'y voyait que haine, hypocrisie de puritains et jalousie d'une civilisation inférieure. Les choses en vinrent au point que, les deux systèmes ne pouvant plus vivre côte à côte, un seul dut prévaloir. La rupture éclata et les deux groupes se trouvèrent aussitôt face à face nettement séparés et en armes, non par suite d'aucune entente préalable, mais comme en conclusion de leur développement antérieur. La lutte fut terrible, et l'acharnement du Sud, qui

garda toujours la proportion numérique de 1 contre 3, la prolongea durant six années. Seul, l'entier écrasement de ses forces put résoudre le général Lee à demander la paix au camp d'Appomatox.

Bien qu'en apparence le litige d'où était sorti le conflit fût le droit de séparation des États, droit réclamé par les confédérés et repoussé par le parti fédéral, au fond la vraie question en jeu était la suppression de l'esclavage. Aussi l'affranchissement des nègres s'imposait-il comme le premier couronnement de la victoire, et nul doute que le Sud se fût résigné au nouvel état de choses, malgré les ruines qu'il avait coûtées et la gêne qu'il devait entretenir, s'il eût pu légalement conserver la suprématie morale et politique, prérogative alors plus précieuse à ses yeux que la fortune. Mais c'est ici que se place une erreur grave commise par les vainqueurs et déjà reconnue, même dans le Nord, par un certain nombre d'esprits distingués. Au lieu de s'en tenir à l'émancipation des noirs, on voulut en faire des citoyens, si bien que l'esclave de la veille, pourvu d'un bulletin d'électeur, devint, de par la loi, l'égal de son ancien maître et, d'un jour à l'autre, souverain comme lui.

Pour mesurer l'inguérissable blessure ainsi faite à la légitime fierté des gens du Sud, il faut savoir ce qu'étaient les nègres avant la guerre et ce qu'ils sont encore aujourd'hui. Ce serait trop peu dire que de comparer l'accouplement politique de ces deux races au spectacle qu'eût autrefois offert en Grèce le partage des privilèges civiques entre le Lacédémonien et l'ilote! Qu'il y ait eu, dans la hâte avec laquelle le Nord donna cette conclusion à la guerre, entraînement généreux, illusion sur les miracles que la liberté devait enfanter au sein des noirs, nécessité enfin de les protéger contre un retour offensif de leurs maîtres, peu importe. La situation telle qu'elle est actuellement dans le Sud, la voici : d'une part, l'immense majorité de la race blanche, revenue peu à peu, sinon à l'opulence, du moins à l'autorité que donnent d'amples ressources, le prestige d'un passé brillant, de vastes relations et le génie des affaires; majorité unie dans son ressentiment des maux de la guerre, surtout de l'injure reçue, et qui, sans contester le droit des noirs aux bienfaits qui pour eux découlent de la liberté, s'est puissamment coalisée contre leurs empiètements sur le terrain politique. D'autre part, les multitudes des nègres, accrues, çà et là, de quelques groupes auxiliaires formés par des blancs sans aveu, vrais parias de la race dominante; enfin, à la tête de ces hordes bigarrées, des « leaders » appartenant aux deux couleurs, les uns poursuivant un apostolat sincère, les autres

n'employant leurs doctrines humanitaires que comme un marchepied pour leurs ambitions. Les différences physiologiques (*color line*), qui servaient auparavant de ligne de démarcation entre les deux castes, ne distinguent plus aujourd'hui que deux forces hostiles. Un autre conflit se prépare infiniment plus grave que celui de l'esclavage avec la liberté : la lutte de l'ignorance, de la pauvreté, de la barbarie héréditaire, combattant pour l'égalité des droits et le partage de l'autorité contre l'intelligence, la fortune, l'expérience et ce préjugé de race, si toutefois ce n'est pas plutôt un instinct dont trois siècles ont fortifié les racines et qui élève entre les blancs et les noirs une barrière infranchissable.

A quoi peut aboutir un tel antagonisme? L'un des deux éléments doit-il exterminer l'autre? Une réconciliation sera-t-elle jamais possible? Tel est le redoutable problème que la république fédérale porte attaché à son flanc et dont je voudrais retracer au lecteur les lignes essentielles.

Abandonnées à elles-mêmes, ces deux tendances contraires devaient de toute nécessité porter les fruits qu'on les a vu produire. Dans les premiers temps, les massacres s'accomplirent au grand jour, comme on l'a vu, à la Nouvelle-Orléans, toutes les fois que blancs et nègres se trouvèrent réunis autour des urnes pour exercer de concert leurs prérogatives électorales. Puis vint l'association du *Ku-Klux*, organisée en une sorte de sainte-vehme pour contenir la population africaine dans les limites naturelles à une caste inférieure et soumise. Autour du *Ku-Klux*, se rangeaient les *Rifle-Clubs*, les *Bull-Dozers* et autres sociétés répressives contre lesquelles vinrent se briser les efforts successifs des noirs. A chacune de ces commotions, le Sud tout entier tressaillait d'un bout à l'autre. Car les massacres de Hamburg, les rixes de Danville, ne furent pas des cas sporadiques provenant d'influences locales, mais peuvent être considérés comme autant de cratères par lesquels le feu souterrain se frayait un passage.

A ces tentatives, stériles pour les nègres, succéda une période de découragement et de prostration qui dure encore aujourd'hui. Jusqu'à quand doit-elle persister? Quel intervalle nous sépare du jour où le nombre sera devenu tel qu'ils en concevront l'espoir d'écraser enfin la confédération des blancs?

Quelques chiffres ne seront pas inutiles pour donner un peu de lumière à ce côté de la question.

En 1880, la population totale du Sud, à l'époque du recensement, était de 18 507 324 habitants et se subdivisait de la manière suivante :

ÉTATS.	POPULATION totale.	BLANCS.	PROPORTION pour 100.	NOIRS.	PROPORTION pour 100.
Alabama	1 262 505	662 185	52,3	600 103	47,5
Arkansas	802 525	591 531	73,7	210 666	26,2
Delaware	146 608	120 160	81,9	26 442	18,1
Floride	269 493	142 605	52,9	126 690	47,1
Géorgie.	1 542 180	816 906	52,5	725 133	47,0
Kentucky	1 648 690	1 337 179	81,1	271 451	16,4
Louisiane	939 946	454 954	48,4	483 655	51,4
Maryland	934 943	724 693	77,4	210 630	22,4
Mississipi	1 131 597	479 398	41,4	650 291	57,5
Missouri.	2 168 380	2 022 826	93,3	145 350	6,7
Caroline du Nord. .	1 399 750	867 242	61,9	531 277	37,9
Caroline du Sud. .	995 577	391 105	39,3	604 332	60,6
Tennessee	1 542 359	1 138 831	73,9	403 151	26,1
Texas.	1 591 749	1 197 237	75,2	393 184	24,7
Virginie.	1 512 565	880 858	58,8	631 616	41,7
West-Virginie. . .	618 457	592 537	97,4	25 886	4,1
Total. . .	18 507 324	12 420 247	67,1	6 039 657	32,5

A première vue, ces États peuvent être divisés en deux catégories : dans l'une, ainsi formée : Delaware, Maryland, West-Virginia, Kentucky, Missouri, Arkansas, Texas, Tennessee, la population noire présente une proportion de 16,9 pour cent individus, proportion inférieure à la moyenne générale du Sud, qui est, ainsi qu'on l'a vu, de 32,5 pour 100.

Dans la seconde, constituée comme suit : Virginie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Géorgie, Floride, Alabama, Mississipi, Louisiane. Dans cette catégorie, qui est celle des plus anciens États d'esclaves et qu'on nomme aussi *zone noire* (*Blackbelt*), cette même proportion est de 48,8 pour 100 habitants, c'est-à-dire qu'elle est supérieure à la moyenne calculée sur l'ensemble. Enfin, si l'on considère trois de ces derniers États : la Caroline du Sud, le Mississipi, la Louisiane, on constate une proportion moyenne de 56,4 pour 100, en faveur des noirs.

Tels sont les chiffres fournis par le recensement de 1880. On voit que les deux races se font pour le moment à peu près équilibre dans le Sud pris en bloc, tout en tenant compte des mesures inégales que présentent les différentes régions. Et pourtant, que

de luttes déjà, que de violences de part et d'autre, durant ces vingt dernières années! Que sera-ce, quand leur prépondérance numérique aura rendu aux nègres la confiance dans leurs forces, et qu'un suprême effort leur offrira la certitude du succès? Or ce moment ne semble pas éloigné, surtout pour les huit États de la seconde catégorie, si la progression qui a jusqu'ici présidé au développement de la race noire y reste la même.

Prenons pour points de comparaison les deux termes de la décade qui commence en 1870 et finit en 1880.

En 1870, la population blanche de cette région comptait.	3 681 354	habitants.
En 1880, ce chiffre s'élevait à. . . .	4 695 253	—
Différence.	1 013 699	—

Gain proportionnel : 27,5 pour cent individus.

Quant aux gens de couleur, ils présentaient en 1870 le nombre de.	3 241 057	habitants.
En 1880, ce chiffre s'élevait à. . . .	4 353 097	—
Différence.	1 112 040	—

Gain proportionnel : 34,3 pour cent individus.

Mais, dans certains États de cette même catégorie, la moyenne d'accroissement est beaucoup plus forte : elle est de 38,0 pour 100, en Floride; de 45,1, pour la Caroline du Sud; de 46,3, pour le Mississipi. Enfin, avant de mettre en balance les deux chiffres qui correspondent au pouvoir de reproduction afférent à chacune des deux races, on ne saurait passer sous silence ce fait que le Sud, lui aussi, a reçu, durant la décade que nous étudions, un appoint d'immigrants qui, malgré leur coefficient relativement très modeste, ne méritent pas d'être négligés dans l'exacte évaluation des forces en présence et de leurs ressources respectives. L'entrée en compte de cet élément réduirait sans doute de 27 à 25 pour 100 le chiffre proportionnel qui s'applique pour la décade 1870-80 à l'accroissement de la population blanche dans la zone en question, et ferait ressortir mieux encore l'infériorité du sang caucasique vis-à-vis des noirs qui, livrés à eux-mêmes, sans accession du dehors, se multiplient à raison de 35, 40, et même 45 pour 100 dans le même laps de temps, soit un progrès annuel de 3 centièmes et demi, pour le moins.

Telle est la rapidité avec laquelle la population d'origine africaine se développe dans la région méridionale des États-Unis. Quant au reste du pays, le nombre des nègres qui s'y trouvent

disséminés est si infime, que leur force d'expansion rencontrât-elle, ce qui n'est pas, des conditions de climat, de logement et de subsistance aussi favorables que dans le Sud, elle ne pourrait avoir aucune action sur le milieu dans lequel ils se trouvent perdus. La question de suprématie n'affecte réellement un caractère d'urgence que dans les huit ou dix États précités; mais cette urgence y est déjà pleine de menaces.

Une fois admises, en effet, les proportions établies plus haut, on peut déterminer dès à présent, d'une manière au moins approximative, le rapport des deux races, tel qu'il sera au commencement du siècle prochain, c'est-à-dire dans une quinzaine d'années.

Le recensement de 1880 pour cette portion du territoire fédéral qui embrasse les deux Carolines, la Floride, la Virginie, la Géorgie, l'Alabama, le Mississipi et la Louisiane, donnait les chiffres suivants :

Blancs.	4 695 253
Nègres.	4 353 097

Or, d'après la progression formulée tout à l'heure (soit 2 centièmes et demi par an pour la population blanche, 3 centièmes et demi pour la population de couleur), et calculant avec la méthode de l'anatocisme, on voit qu'en 1900 les nègres seront déjà au nombre de 8 millions environ, tandis que les blancs auront dépassé 6 millions à peine. En 1920, la distance sera bien autre : les blancs seront aux nègres comme 10 est à 14; en 1940, comme 16 est à 24. Dans la zone noire (*Blackbelt*), l'écart sera plus marqué encore.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur ces chiffres, ni de pousser plus loin un calcul qui fait prévoir, pour des dates aussi voisines, des résultats aussi inquiétants.

Sans doute, l'accroissement respectif des deux races ne saurait suivre dans sa rigueur la progression mathématique qui vient d'être indiquée et qui marque plutôt une tendance qu'un enchaînement de faits inexorables dans leur logique. Beaucoup de causes peuvent intervenir qui auront pour effet un ralentissement de part et d'autre, et notamment cette loi bien connue que le chiffre des naissances diminue à mesure que la densité de la population augmente. En revanche, d'autres influences émanant des conditions fondamentales de la société dans le Sud augmentent chaque jour d'énergie, et tendent avec une activité croissante à élargir la disproportion des deux races, en accélérant la prépondérance des nègres dans la zone dont l'étude nous occupe.

C'est un fait, par exemple, que plus la race affranchie s'éloigne de l'époque où elle était esclave, plus elle s'affirme comme une

redoutable rivale pour cette portion de la population blanche qui ne peut subsister que par le travail de ses bras. Les empiètements des noirs sur le domaine des professions manuelles sont déjà très sensibles. Le forgeron de race blanche se fait de plus en plus rare, même dans les régions septentrionales du Sud. Les maçons, les charpentiers, les entrepreneurs de métiers ou de petites industries dans lesquelles le travail mécanique n'a que peu d'importance, se recrutent de préférence au sein de la population de couleur. De jour en jour, cette population est mieux en mesure de se suffire à elle-même. C'est à ses marchands, à ses artisans qu'elle s'adresse pour la construction de ses maisons ou de ses cabanes et leur aménagement intérieur. Ce n'est, sans doute, ni des meilleurs ouvriers ni des meilleurs matériaux que se composent ses ressources. Tout médiocres qu'ils sont cependant, ils lui conviennent; ce sont les seuls qu'elle désire, les seuls qu'elle apprécie et pour lesquels, en un mot, elle constitue un marché.

Dans un autre ordre d'idées, ses pasteurs, ses maîtres d'école, c'est encore elle-même qui se les donne.

Mais en fait de travailleurs manuels, le Sud n'a besoin d'aucune accession qui lui fournisse des bras. C'est plutôt le capital qui lui manque. Le petit cultivateur du Nord ferait une folie insigne de venir entrer en concurrence avec le nègre pour la culture du coton ou de tout autre produit agricole au prix dont le Sud rémunérerait sa peine. Non seulement son travail sur une ferme du Nord lui rapporte, en un temps moitié moindre, un salaire équivalent, mais il a de plus le gîte et le couvert (*bed and board*), dans des conditions qui paraîtraient ruineuses au planteur. Voudra-t-il travailler à raison de 8 ou 10 dollars [1] par mois, avec une ration hebdomadaire consistant en 3 livres de lard, quelques litres de farine et peut-être une livre de café, quand il peut gagner ailleurs un salaire mensuel de 20 à 30 dollars, avec son couvert à la table du maître et le logis sous le même toit? Le noir, au contraire, vit d'une rétribution qui semblerait dérisoire à tout autre travailleur, et s'accommode d'une cabane qu'on ne pourrait offrir à un homme du Nord, pour lui et sa famille, sans lui faire un cruel outrage. Enfin, il est habitué à être traité en inférieur, à ôter sa coiffure dès qu'il est à vingt pas de celui qui l'emploie; à s'incliner humblement devant les répliques sévères qui accueillent ses réclamations pour obtenir une nourriture meilleure, une paye plus régulière; à se résigner à tout sans murmure. Il est rompu aux usages des gens qui l'utilisent; il connaît leur méthode en fait d'administration et

[1] Le *dollar* vaut environ 5 fr. 15.

d'agriculture ; il y apporte une expérience en quelque sorte héréditaire, et s'il ne reçoit pas toujours ce qui lui est dû, il peut, du moins, subsister au jour le jour, et, l'année révolue, constater un léger progrès sur l'année précédente. En deux mots, le nègre est fait pour le planteur et le planteur pour le nègre. Pour entrer en compétition avec ce dernier, le travailleur de race blanche doit descendre à son niveau et se dégrader au point de devenir en quelque sorte un « nègre blanc ». C'est à quoi il ne saurait se résoudre et, parmi les rares immigrants qui se risquent à tenter la fortune dans des conditions aussi déplorables, il n'en est guère que la misère matérielle et les mortifications qui accompagnent leur déchéance ne rebutent bientôt et ne poussent à chercher ailleurs un milieu plus conforme à leur nature. Quant à celui qui, étranger au Sud, essaye d'y exploiter, comme patron, son métier ou son industrie, ou d'y exercer quelque profession libérale, il ne rencontre autour de lui, pendant de longues années, que sourde jalousie, étroite méfiance, exclusivisme obstiné, rien qui ressemble à ce remarquable pouvoir d'assimilation d'où est sortie la prospérité du Nord et de l'Ouest. Il n'y a donc pas à compter sur l'alluvion étrangère pour faire contrepoids, dans aucune mesure appréciable, à la multiplication des noirs.

Mais le mal s'étend plus loin : non seulement, en effet, les statistiques nous signalent un ralentissement sensible dans ce courant déjà très faible; elles révèlent encore une tendance croissante, chez les blancs originaires du Sud, notamment ceux de la zone noire (*Blackbelt*), c'est-à-dire des plus anciens États d'esclaves, à émigrer soit vers le Nord, où leur proportion est déjà trois fois aussi forte que celle des gens du Nord vivant au Sud, soit vers les vastes régions du Sud-Ouest, le Tennessee, l'Arkansas, le Nouveau-Mexique. Et ce courant, de plus en plus marqué, trouve son aliment principal non pas dans la catégorie des prolétaires, mais parmi les classes actives et industrieuses qui constituent le véritable réservoir de la population blanche. Non que ces émigrants redoutent l'usurpation politique des nègres et qu'ils reculent devant leurs progrès, mais c'est qu'ils ne voient plus, en réalité, grand intérêt à poursuivre dans leur pays une lutte que chaque jour rend plus pénible pour une suprématie qui, dans le cas même où elle leur serait conservée, ne leur offrirait, dans la pratique, que des avantages de plus en plus illusoires.

On conçoit sans peine que toutes ces raisons, faites pour accélérer l'infériorité numérique des blancs, ne peuvent que profiter aux nègres, et que le domaine de ces derniers s'étend et se développe au fur et à mesure que décroît la sphère d'activité de leurs

anciens maîtres. Aussi peut-on constater dès maintenant, dans la zone que nous étudions, deux phénomènes qui forment la contre-partie de ceux dont l'action sur la population blanche était mise en relief tout à l'heure : d'une part, émigration de moins en moins perceptible parmi les noirs indigènes de la région dite *Blackbelt;* de l'autre, tendance croissante, chez les noirs des États limitrophes à se concentrer, à se replier sur ce foyer où tout les attire, comme sur une terre de Chanaan promise à leur race. Qu'ils obtiennent enfin cette prépondérance vers laquelle un merveilleux concours de circonstances les achemine d'un pas rapide et sûr, quelles perspectives l'observateur pourra-t-il découvrir à l'horizon des nouvelles républiques? Se montreront-elles à la hauteur de leur rôle Auront-elles un gouvernement qui sache et qui puisse gouverner? Quel sera leur esprit dans le maniement des grandes affaires? Au nord, à l'ouest, de quel œil les verront leurs voisins? Qu'adviendra-t-il du pacte fédéral?

C'est ici que l'on pénètre plus avant dans les replis de ce grand problème.

L'infériorité intellectuelle du nègre à l'égard du blanc est un lieu commun sur lequel il serait oiseux de revenir. Dans ce corps, qui semble une combinaison du gnome et du satyre, s'agite une intelligence rudimentaire, inquiète, imaginative à l'excès, toute à la sensation présente, incapable de la modifier par quelque prévision de l'avenir, si prochain qu'il puisse être. Sans doute, ces trois siècles d'esclavage ont été pour lui une initiation graduelle, et la différence était déjà grande entre l'esclave que l'Acte d'émancipation vint affranchir et celui des premiers âges de la colonie. Mais cette initiation ne fut autre, en somme, que le spectacle séculaire de choses interdites : sur la civilisation qui se développait devant lui et dont il supportait tout le poids, il jetait les regards vagues et indifférents du témoin qui ne saurait devenir un imitateur. Bien que les procédés du maître fussent de plus en plus empreints d'humanité et de prudente sollicitude pour les membres de l'esclave, jamais il ne fut question d'éclairer son esprit; et dans les États mêmes où le régime des plantations s'était le plus adouci, la jurisprudence interdisait, encore au milieu de ce siècle, sous des peines sévères, toute fondation d'école à l'usage des noirs. Le baptême en faisait des chrétiens : ils demeuraient des barbares.

Vingt ans de liberté n'ont pu combler dans une mesure appréciable cette lacune originelle. Bien que le recensement de 1880 marque une moyenne de 70 à 80 illettrés sur 100, pour les noirs de la zone que nous considérons spécialement, il serait plus exact de fixer à 88 ou 90 pour 100 le chiffre de cette proportion, étant

données la manière dont le recensement s'effectue et les facilités complaisantes que trouve un nègre, qui sait tout au juste lire son nom ou l'écrire, à figurer sur les tableaux des registres officiels. Tout insignifiants qu'ils puissent paraître, de tels progrès n'en sont pas moins merveilleux si l'on songe à leur point de départ. Ils restent malheureusement confinés dans la sphère d'une éducation purement rudimentaire au-dessus de laquelle les hommes de couleur ne se trouveront pas de longtemps capables de s'élever. Encore convient-il d'attribuer l'empressement avec lequel ils ont cherché à lutter contre leur ignorance native à l'enivrement de l'émancipation qui leur faisait découvrir, dans le privilège si nouveau pour eux de l'éducation, le chemin le plus rapide pour s'élever au niveau de leurs anciens maîtres.

Cette ivresse, pourtant, et ces illusions devaient être passagères; et l'égalité rêvée demeurant pour eux un fantôme insaisissable, leur inconsistance ne leur a pas permis de persévérer dans le même degré de zèle, si bien que l'on constate déjà un refroidissement relatif dans la ferveur scolaire dont l'émancipation avait donné le signal.

Sans doute, il existe une petite minorité plus intelligente, plus industrieuse, qui a su se faire, vis-à-vis même de la population blanche, une place assez enviable. Beaucoup de ses membres occupent dans la petite banque, dans le commerce, dans l'administration même des situations subalternes, il est vrai, mais plus libérales et plus rémunératrices que celle de simple journalier. Le Congrès même a déjà ouvert ses portes à plus d'un d'entre eux. Toute une presse nègre s'adresse à ce public spécial. Un grand nombre ont leur maison, s'habillent avec une certaine recherche, font étudier à leur famille le dessin, la musique et la danse, et visent, en un mot, à constituer parmi leurs congénères une sorte de patriciat de couleur. Mais ce n'est là, il convient d'y insister, qu'une minorité infime, faiblement représentée dans les pays du Nord, et qui, dans le Sud, se trouve perdue au milieu de la masse puérile, bohémienne, qui l'environne de toutes parts.

Si, du moins, l'on devait s'attendre à voir cette fraction de la population noire s'enrichir et s'étendre tant par son développement moral que par des accessions nouvelles, il y aurait là, sans doute, pour les négrophiles une carrière ouverte aux hypothèses les plus optimistes. Telles ne sont pas, cependant, les perspectives qu'il leur semble permis d'entrevoir, s'ils règlent leurs espérances sur les indications concordantes de la statistique et de l'anthropologie.

Il faut remarquer, en effet, que cette élite dont il était parlé tout à l'heure se trouve presque exclusivement composée de mulâtres

qui doivent leur supériorité relative sur le pur Africain à leur degré d'affinité avec la race caucasique. Or, loin de se multiplier et de s'élargir, la catégorie des mulâtres tendrait, au contraire, d'après les derniers recensements, à se restreindre graduellement et à perdre le terrain conquis par elle avant et depuis l'émancipation. Avant l'abolition de l'esclavage, rien n'était plus ordinaire que les rapports (*misce genation*) entre les blancs et les femmes noires absolument désarmées contre des passions auxquelles aucune loi ne venait opposer de barrière. Depuis la constitution nouvelle, depuis que nègres et négresses peuvent se prévaloir de leurs droits civiques, il n'en va pas de même et l'appât de l'impunité ayant disparu, il n'est plus resté que la répugnance contre les unions mixtes, avivée encore par le désir instinctif pour la race blanche de protester contre une égalité artificielle qui, si elle est inscrite dans les lois, ne passera jamais dans les mœurs. Se recruter pour un temps sur eux-mêmes, puis retourner peu à peu au type originaire par infusions de plus en plus répétées de sang africain, telle paraît donc être la destinée des mulâtres, c'est-à-dire du seul élément progressiste qu'il soit possible de relever parmi les noirs. C'est alors que se sera formée, en groupes importants, une variété hybride très éloignée du type blanc, très rapprochée du type nègre, et qui tombe directement sous le coup d'une antinomie bizarre dont il est nécessaire de dire quelques mots.

En effet, par une dérogation à la règle qui, chez les sang-mêlés, mesure la force cérébrale à la proportion de sang caucasique qui coule dans leurs veines, il arrive que très près du type noir, l'intelligence du mulâtre, calculée sur le poids du cerveau, témoigne d'une infériorité notable à l'égard du pur Africain. Le poids cervical, chez le blanc, est en moyenne de 1424 grammes; pour trois quarts de sang caucasique, il n'est plus que de 1390; pour la moitié du même sang, de 1334; de 1319, pour un quart; de 1308, pour un huitième; de 1208, pour un seizième, tandis que chez le nègre sans mélange, il est de 1330 grammes environ, chiffre supérieur à celui des trois dernières catégories.

C'est là, d'ailleurs, un résultat de la fusion des races souvent constaté dans les temps modernes, le niveau de la variété obtenue tombant sensiblement au-dessous du niveau des deux souches qui ont opéré le croisement. Tels sont les Grikas de l'Afrique du Sud, produits bâtards des Hollandais et des Hottentots; les Kuruglis de l'Afrique occidentale, d'origine turco-mauresque; les Zambos, de la côte ouest de l'Amérique méridionale, combinaison d'Européens, de nègres et d'Américains indigènes; les Anglo-Maoris de la Nouvelle-Zélande, les Hollando-Malais de Java, etc., etc.

On peut donc, en rassemblant les données qui précèdent, se rendre compte de l'extrême importance que doit présenter, dès à présent, la « question nègre » pour la république des États-Unis. Le blanc perd du terrain, le noir en gagne. Une carte ethnographique, exprimant en couleur la proportion des deux races, montrerait les taches sombres devenant d'année en année plus larges et plus compactes, enveloppant et noyant peu à peu les régions claires, accusant enfin, entre les deux Carolines et le Mississipi, la formation irrésistible d'un vaste empire africain, et sur cet empire le développement d'une population spécifiquement inférieure, saturée, dans une ample mesure, d'éléments hybrides et bâtards que l'échelle anthropologique place au-dessous de la race noire elle-même ; développement soustrait au contrôle de la race blanche, et permettant à cette multitude demi-barbare d'apporter dans son *self-government* tous les vices, tous les défauts de son infériorité native, dont on n'a eu que trop de témoignages durant la période dite de « Reconstruction » (1866-76). Qu'il suffise, pour en donner un exemple remarquable, de rappeler que, dès les premiers temps qui suivirent l'émancipation, la ville de Washington, la capitale fédérale, mise à deux pas de la banqueroute par l'intervention des noirs dans le gouvernement des affaires, fut dépouillée, avec le district de Colombie, par un acte du Congrès lui-même, de tous ses droits électoraux, et se trouve administrée depuis lors, pour le mieux de ses finances, par trois commissaires qui sont choisis par le président des États-Unis.

Sans doute, l'état actuel des choses ne présente encore aucun sujet sérieux d'alarme, mais les symptômes des périls que réserve l'avenir, un avenir prochain, sont déjà trop caractéristiques pour n'avoir pas suggéré à maint esprit inquiet la recherche d'un remède ou, du moins, d'un palliatif. Deux hypothèses, anciennement émises : d'une part, la dispersion des noirs à travers le continent fédéral; de l'autre, la fusion des deux races et l'absorption des nègres par les blancs, hypothèses qui offraient à leurs adhérents les perspectives les plus rassurantes, se sont évanouies, l'une après l'autre, devant les démentis des faits.

En effet, la plupart des tentatives faites pour provoquer, parmi les noirs, une migration appréciable vers les États voisins ont à peu près échoué, avec d'autant plus de raison, du reste, que les mirages suscités pour déterminer ces exodes aboutissaient presque toujours aux déceptions les plus cruelles. La vraie patrie du nègre est au Sud; sa tendance est d'y rester, s'il s'y trouve établi; d'y revenir, s'il est ailleurs.

Quant à l'idée de la fusion des races, les conclusions de la

science et de la statistique en ont fait justice. L'aversion des blancs pour les unions mixtes, loin de diminuer, s'accentue tous les jours, et les lois édictées dans les différents États intéressés pour en interdire ou en restreindre la formation ne sont que la traduction officielle et légale de cette répugnance. Non pas que l'antipathie instinctive dont il s'agit puisse être attribuée à aucun antagonisme personnel, à aucune animosité s'attachant aux individus. Il ne faut y voir que l'éloignement réciproque de deux types contraires par leur essence et leur physionomie : une sorte de cristallisation autour de deux centres opposés, chaque molécule suivant, pour s'agréger aux molécules voisines, la loi de ses affinités. Mais à ces tendances physiologiques, dont l'action semble destinée à prévaloir à travers les générations, viennent encore se joindre certaines influences morales dont la principale est alimentée par les souvenirs de l'esclavage. Chez les nègres, notamment, cette influence tend à s'affermir davantage de jour en jour. Les sentiments de familiarité domestique qu'avait entretenus et développés leur vie d'esclave à l'égard de leurs maîtres, ces sentiments ayant disparu, il n'est plus resté que l'antipathie de race, dont il était question tout à l'heure, et que la mémoire des temps passés n'est pas de nature à radoucir. Au contraire, chez une race qui, durant des siècles, a été tenue en servage par une autre race, la tradition des griefs éprouvés survit à ces misères longtemps après qu'elles ont disparu. Un peuple, en effet, ressemble en ceci à un homme ordinaire, qui, bien souvent, ressent l'injure faite à son père, à son aïeul, plus vivement que la victime elle-même. Certes, il y eut, dans les récits auxquels les procédés du planteur envers ses esclaves servirent de thèmes, bien des fables, bien des amplifications déclamatoires. Quoi qu'il en soit, ces mêmes fables seront dans cent ans d'ici plus vivantes encore au cœur des nègres qu'elles ne le sont aujourd'hui. Leurs poètes, leurs orateurs, trouveront dans ce trésor de légendes une source intarissable de réquisitoires et de complaintes dont ils sauront se servir pour grouper toute la race autour de son drapeau, avec plus d'énergie et d'enthousiasme que jamais.

Mais ces obstacles à la fusion des deux types vinssent-ils à disparaître, l'union, dans le Sud, du moins, dût-elle présider au développement ultérieur des deux populations, les blancs seraient absorbés par les noirs, et non les noirs par les blancs : tous les recensements sont d'accord sur ce point. Quant à la variété bâtarde qui sortirait de ce mélange, l'anthropologie l'a déjà frappée de son verdict.

On a bien songé à priver les électeurs illettrés, c'est-à-dire l'immense majorité des noirs, de leur droit de suffrage. Mais, outre

qu'une telle entreprise consistant à rayer des tables électorales 45 ou 47 pour 100 de la population totale des États-Unis, outre qu'une telle entreprise offrirait des difficultés considérables et ne pourrait s'accomplir que par d'extrêmes violences, elle ne ferait qu'ajourner la crise jusqu'au jour où les digues élevées pour résister au torrent céderaient enfin à ses flots débordés.

La seule solution qui, à l'heure actuelle, rallie quelques partisans sérieux est celle d'une émigration en masse à provoquer parmi les noirs, de manière à dégager le Sud de la pléthore africaine qui tend à l'étouffer. Je dis émigration parce qu'il s'agirait non pas d'une migration vers l'intérieur du territoire américain, mais d'un exode complet, soit vers certaines îles des Antilles, Cuba, par exemple, soit surtout vers les vastes régions, récemment explorées de l'Afrique centrale. Cette idée s'est déjà fait dans l'opinion une place assez large pour avoir donné lieu à d'intéressantes polémiques dans lesquelles on a pu voir plus d'un publiciste de couleur employer sa plume à la défense de ses congénères.

On peut s'étonner qu'une théorie aussi contraire aux sentiments de liberté dont l'Amérique prétend avoir le monopole ait pu trouver un tel écho autour d'elle. Quoi qu'il en soit, elle fait du chemin, et peut-être n'est-il pas téméraire de reconnaître ses suggestions dans la politique suivie en 1884, au sein de la conférence du Congo, à Berlin, par les plénipotentiaires du cabinet fédéral. Il paraît difficile, en effet, d'expliquer par une hypothèse plus satisfaisante l'activité qu'ils y ont déployée pour réserver le champ le plus vaste à l'initiative discrétionnaire des États-Unis. L'Afrique, et notamment la région du Congo, ne présente-t-elle pas, par l'identité de la race, les conditions du climat et de la vie en général, comme le déversoir le plus naturel pour le trop-plein de population africaine qui menace la république dans sa partie méridionale? N'est-ce pas le théâtre le plus favorable pour une action dont le double mobile serait tout à la fois de dégager le Sud de l'élément noir qui se prépare à l'étouffer, et de créer avec ce même élément, dans les plaines fertiles qui bordent le Zaïre, une riche colonie sur laquelle la métropole, une fois libre de ses mouvements, ne manquerait pas d'exercer sa sollicitude? Une délivrance qui se continuerait par une acquisition, tel semble être en deux mots le rêve des hommes d'État américains.

Cette combinaison, il faut l'avouer, serait assez séduisante. Reste à savoir si les nègres mettront à s'y associer toute la bonne volonté désirable, et de fait, il est permis d'en douter. Mais là n'est pas la question. Une fois bien spécifié le but qu'on se propose, les moyens pour l'atteindre n'importent guère. Laissons parler le plus hardi d'entre les théoriciens de l'émigration en masse, le profes-

seur Gilliam. Sa profession de foi semblera, sans doute, suffisamment explicite :

« Peu importe, dit-il assez délibérément, que les nègres se soucient ou non de coloniser l'Afrique. C'est assez que nous y songions pour eux... Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que les blancs et les noirs du Sud sont seuls intéressés dans cette affaire... On oublie les blancs du Nord, qui ne se laisseront pas oublier... Dès que les Chinois sont devenus une menace pour l'Ouest, le Congrès a porté contre leur intrusion des défenses énergiques. Que les nègres n'en doutent pas : ils seront l'objet de mesures analogues ou plus radicales encore, s'ils ne les préviennent par une émigration volontaire. Car ce pays est le domaine de la race blanche, qui ne permettra jamais qu'une fraction quelconque de son territoire devienne une succursale de l'Afrique. Si le départ des nègres pour des colonies lointaines est le seul remède au mal, les blancs sauront bien s'en assurer le bénéfice, soit par la persuasion et l'assistance matérielle, soit même au besoin par la force. Et si l'on s'informe de quel droit s'autoriserait une telle politique, nous répondrons que l'heure du suprême péril est aussi l'heure des ressources suprêmes, et que les constitutions ne sont rien quand il y va du salut de l'État. »

En résumé, « périssent les principes plutôt que les colonies ! » telle est la formule de ce manifeste, qui semble s'être inspiré d'une phrase célèbre, en la retournant à son usage. Mais, sans lui adresser les critiques qu'il pourrait comporter, il convient de le signaler comme un symptôme significatif d'un courant d'idées qui tend à se généraliser, surtout dans le Nord, où ce n'est plus une hérésie, depuis quelque temps déjà, de mettre en doute l'à-propos et le bien fondé de la guerre entreprise pour la libération des esclaves.

On peut, du reste, admettre qu'un certain courant d'émigration volontaire vers l'Afrique vienne à se prononcer un jour parmi les noirs, bien que leur manque d'initiative, leur puérilité, leur inconsistance native, les rendent particulièrement impropres à toute mission colonisatrice. Cette perspective est envisagée par plus d'un publiciste de couleur, notamment par M. Greener, qui abonde assez volontiers en ce sens, pourvu, a-t-il soin d'ajouter, qu'on favorise ce mouvement par la nomination d'agents diplomatiques et consulaires recrutés dans la tribu et chargés de protéger, sur la terre d'Afrique, les intérêts des colons négro-américains. Mais, quoi qu'il advienne de cet exode dérivatif, il ne saurait affecter d'une manière appréciable la masse de la population noire attachée au Sud des États-Unis. La population de l'Allemagne ne continue-t-elle pas une progression ascendante, malgré le chiffre for-

midable des émigrations annuelles? Que les blancs refoulent, tant qu'ils le peuvent encore, le flot de la caste envahissante; qu'ils se coalisent entre eux pour réduire ou maintenir en état de vasselage aussi bien le capital que le travail des nègres. Émigrer ou se soumettre, telle sera de plus en plus leur alternative, à moins qu'ils ne recourent aux armes, et nul ne peut prévoir l'issue de semblables conflits.

L'hypothèse la plus naturelle est encore que la population blanche se scindera en deux parties : la fraction riche, active, industrieuse, se retirant vers les ports de la côte ou dans les États limitrophes; l'autre, dépouillée de ses qualités originelles et en quelque sorte abâtardie, demeurant parmi les noirs pour se voir engloutie peu à peu par la masse ambiante.

A ce moment, l'empire nègre sera définitivement constitué et l'on aura déjà vu, ou l'on pourra s'attendre à voir se renouveler, mais sur une échelle infiniment plus vaste, entre le Potomac et le Mississipi, les scandales et les turpitudes du gouvernement de Saint-Domingue. Quelle qu'en soit la date, le réveil ne laissera pas d'être pénible pour le continent nord-américain, encore endormi dans une sécurité trompeuse, et qui ne semble pas avoir actuellement d'autre perspective devant les yeux que l'épanouissement, sous toutes les formes, de la supériorité anglo-saxonne et l'application complaisante d'un programme élaboré jadis par Washington et ses contemporains pour une Arcadie politique où les États-Unis d'aujourd'hui auraient quelque peine à se reconnaître.

Paul L. de Beaulieu.

MME DE LAMARTINE[1]

TROISIÈME ÉPOQUE

LES ANNÉES MALHEUREUSES

1852-1863

> Gloire au Maître suprême!
> Il fait l'eau pour couler, l'aquilon pour courir,
> Les soleils pour brûler, et l'homme pour souffrir.
> LAMARTINE.

LES TRAVAUX DOMESTIQUES

1852-1857

Il y a deux bonheurs. Mme de Lamartine avait eu, de 1820 à 1832, jusqu'à la mort de sa fille, le bonheur paisible de l'épouse et de la mère, en pleine poésie de la vie; de 1833 à 1851, le bonheur agité, douloureux; en pleine gloire de son mari, le bonheur héroïque. Sa grande âme avait goûté, avec ces amertumes, le triste bonheur humain. Dès 1852, elle n'eut plus que la douleur.

J'avais été témoin à Monceaux du coup porté à Mme de Lamartine, au 2 décembre. C'était pour Lamartine la ruine de ses idées, de son œuvre politique, de sa fortune. On rentra tard à Paris, la compagne vaillante aida le grand ouvrier dans ses nouvelles entreprises. Les promenades devinrent plus courtes, les visites plus rares; elle y souffrait des malveillances envers son cher vaincu.

Nous sortions ensemble. Un jour, sur le palier de son escalier, nous croisâmes une femme âgée, à la tête slave, aux yeux d'azur clair et froid comme les glaces de la mer du Nord, sans charme féminin. On y sentait un esprit, une distinction morale. Dès qu'elle parla, son accent, sa parole trahit une intelligence de haute race : c'était Mme Swetchine.

Mme de Lamartine ne me conduisit jamais à sa maison de secours, à son asile de jeunes filles. Elle cachait ses œuvres de bien dans sa pudeur de charité.

En juin, Mme de Lamartine partit pour Londres, en mission d'af-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 août, 10 septembre et 10 octobre 1886.

faires, répandre le *Civilisateur* dans la société anglaise par ses cousines, Mme Craigie et lady Bryant : « Je resterai le moins possible, j'ai hâte de revenir, quoique Dieu sait, je suis l'enfant gâtée, ici, et que je trouve très doux d'être ainsi aimée et choyée.

« Mille sentiments. — M. E. DE L. »

J'étais loin d'elle, en Bretagne, au bord de la mer qu'elle aimait. Ses lettres venaient m'y trouver dans le vieux manoir. Elle m'écrivit la mort de son maître et ami, Decaisne, le 5 novembre 1852, dans une lettre de regrets pour l'ami ancien et d'espoir dans l'ami nouveau :

« Vous avez bien pensé que, perdant si inopinément un ami, mon cœur avait besoin de l'assurance qu'il lui en restait un encore qui, formé dans le milieu de la vie où l'on n'en fait guère de nouveaux, l'a cependant compris, comme j'ai compris le vôtre. Je vous en remercie avec ce cœur même qui a tant souffert, et qui reste pourtant impressionnable comme s'il n'avait rien éprouvé...

« J'ai une nièce charmante que je voudrais pouvoir vous montrer et un petit neveu, le plus ravissant enfant qu'on puisse voir, et une cousine germaine pleine d'esprit et de cœur, que Mme Dargaud aime extrêmement. Pour moi, c'est une sœur, nous avons été élevées ensemble. C'était chez elle que j'étais à Londres... »

Elle était très fière de sa belle famille d'Angleterre.

« Je suis surchargée d'épreuves en ce moment, que n'êtes-vous près de moi pour confirmer ma pensée ou la redresser...

« Mme de L. n'ayant pas de secrétaire, je travaille tant que je peux...

« Votre Bretagne m'attire toujours, je vous suis sur les falaises, sur les grèves, sur les rochers, dans les bois sombres; je ne sais si jamais il me sera donné de la visiter... »

Nous faisions souvent ce rêve; comme tant d'autres, il ne pouvait pas se réaliser.

« Au revoir, mille sentiments que vous connaissez. — M. »

Elle était heureuse en ce moment à Monceaux. Un coin bleu azurait le mois noir de novembre, comme on l'appelle en Bretagne. Elle avait entrepris le portrait de l'enfant de sa charmante nièce d'Angleterre.

« Je vous ai parlé de mon délicieux petit neveu. Comme je n'ai pas assez d'occupations! Je me suis donné celle de peindre à l'huile la tête du petit Henry. Mais le malheureux enfant est comme du vif-argent. Impossible de lui faire tenir la tête, un instant, dans une position quelconque, et le plus souvent pendant que j'essaye de le saisir, il me tourne le dos. C'est à faire perdre patience. Je retourne à la besogne, adieu...

« Je ne sais quand nous serons à Paris, guère avant Noël, je pense. Il dit qu'il ne convient pas que la république assiste à ses propres funérailles...

« Mille sentiments.

« Je cherche dans ma tête des sujets populaires et je n'en trouve guère. Nous tâchons d'avoir des détails sur Jacquard. Ce serait un excellent choix pour les artisans... »

Elle était en quête à tous les horizons, comme l'oiseau pour rapporter au nid. A Paris, en 1853, elle était toute à son labeur de secours littéraire à son mari. Elle collaborait au *Civilisateur*, prenait la plume elle-même pour écrire la vie d'un héros obscur, le Persan *Rustem*, sans attrait pour le grand vaincu de 1848. Elle se dévouait aux tâches ingrates, aux recherches laborieuses, dans les ombres de l'érudition, ces sujets de clair-obscur qui déplaisaient aux yeux de son mari, avides de lumière.

En juillet, elle m'écrivait de Saint-Point, où elle était de retour, un peu rafraîchie dans les bois de sa fièvre de travail : « Je reçois à l'instant l'épreuve de *Rustem*, je la parcours rapidement au crayon. Je réclame votre promesse, ami, de lire et d'améliorer ce fatras, et ensuite je vous prie de me faire une phrase pour conclure. La mort de Rustem tourne court. Il faut absolument quelques considérations ou réflexions à la fin pour faire une phrase finale. Je me recommande à vous! »

Puis de Saint-Point, elle me disait : « Je sais vaguement que tout va bien chez vous, mais cela ne suffit pas à mon amitié.

« Adieu, mille choses à Mme Alexandre et à vous, amitié déjà ancienne... J'espère que vous viendrez me voir pendant mon *veuvage*, — son mari était à Paris, — c'est être égoïste, n'est-ce pas? Mais non. — M. E. DE LAMARTINE. »

Elle avait en ce moment la maison pleine des sœurs de son mari et de ses nièces, ces quatorze nièces de génie, comme disait leur oncle.

« Adieu. *Rustem* a un prodigieux succès, fort au-delà de ses mérites. Mais je ne prends pas des compliments pour de l'or en barre, et lorsque je les sais sincères, je les attribue à la surprise, à la nouveauté de voir mon nom à côté du sien d'une manière si inattendue.

« Cela a intéressé et a tenu lieu de mérite.

« Adieu, venez quand vous le pourrez, n'est-ce pas? Vous savez quels sentiments vous attendent. — M. E. DE L. »

Elle s'ignorait, elle avait des illusions à rebours sur elle-même, elle ne se doutait pas qu'elle m'écrivait des lettres admirables, et qu'on devait admirer après sa mort. Elle se méconnaissait.

Elle rêvait un portrait digne de son mari. Elle avait attendu à Saint-Point un peintre ami de Ch. Labor, M. Glaize, l'auteur du *Pilori des grands génies et des grands hommes*, un artiste qui unissait la pensée au talent. Il se fit attendre, l'heure opportune passa. Lamartine ne voulut plus poser. Déjà il avait interrompu ainsi le portrait qu'Ary Scheffer avait tenté de lui : poser l'ennuyait et le fatiguait. Le portrait resta inachevé. Decaisne l'avait manqué dans ce grand gentleman à la tête sans éclairs, sans génie, où les lévriers seuls sont vivants, posé sous un arbre, et qui semblait un jardinier, selon ce mot de Préault : « Il lui manque l'arrosoir. » Gérard, en 1830, avait fait le meilleur portrait de Lamartine, le plus beau et le plus vrai; on connaît cette belle tête aux yeux noirs, le poète des *Harmonies*, assis dans son fauteuil académique, en sa noble attitude, la main droite posée sur un bras du fauteuil, l'autre sur la jambe, dans le repos du bonheur.

Il y a le délicieux portrait du beau jeune homme à vingt-deux ans, par Mlle Alix de Virieu, dans la grâce et la fleur de la jeunesse. Puis le poète a trente ans, dans toute sa beauté lyrique, les cheveux à la brise, le poète des *Méditations*. Enfin la belle et haute photographie d'Adam Salomon.

Si le portrait de Gérard est l'homme assis de la poésie, celui de Salomon est l'homme debout de l'action, le lutteur de l'Hôtel de Ville, amaigri, les tempes palpitantes, frémissant encore du combat, le cou serré dans son faux-col de satin noir, comme une figure militaire, la main droite à demi passée sous son habit, sur la poitrine, la tête haute, les yeux fixés sur la foule rugissante, dans la fière attitude du héros.

C'est lui, un manteau l'enveloppe de ses larges plis comme d'un vêtement de gloire.

C'est le soldat debout, blessé pour la patrie!

Les sculpteurs aussi ont tenté, comme les peintres. C'est le médaillon de David, le poète de 1830; l'élégante statuette de Jouffroy, le maître de Mme de Lamartine. C'est le buste sans caractère de Pradier fait pour la ville d'Arles, reconnaissante de son chemin de fer enlevé par l'éloquence de Lamartine, en 1842. C'est le buste grec de Brian, déjà entré dans son antiquité, comme dit Bossuet, à la chevelure trop abondante demandée par une coquetterie de femme et voilant ses belles tempes. C'est le beau buste de l'orateur à l'Hôtel de Ville, à la tête héroïque, à la large poitrine.

A cette arche du flanc que l'extase soulève.

L'œuvre inspirée de d'Orsay, enfin le buste cicéronien d'Adam

Salomon. Puis le buste de la charmante artiste, Mme Lefèvre-Deumier, qui demandait à Préault : « Avez-vous fait M. de Lamartine? — Non, madame, je n'ai pas osé ! »

Lamartine ne devait pas être heureux en statuaires; ce Périclès n'a pas eu de Phidias. La statue médiocre de Mâcon, faite sans respect par un sculpteur qui n'a jamais vu ni lu Lamartine, un Lamartine à la perruque de clown, au carrick énorme, qui s'est attiré ce mot de Préault : « C'est un cocher de fiacre qui a perdu son fouet. »

Enfin la mauvaise statue de Passy, un Lamartine bourgeois assis dans un fauteuil, à l'écart de Paris, exilé de son champ de combat et de victoire.

Sa vraie place est toujours vide. La lâche république n'a pas osé dresser devant le nouvel Hôtel de Ville, ce repaire de la Commune, le grand homme de la république héroïque, à la sérénité intrépide, qui, seul contre un peuple en armes, la poitrine en avant sous les fusils et les poignards, abattit huit fois le drapeau rouge, ce grand vainqueur des fauves, dont la parole électrisa le peuple comme une *Marseillaise*, l'éleva, l'entraîna à la clémence, à la pitié, au sacrifice, à l'humanité et à Dieu.

La ville de Paris doit un monument de réparation et d'apothéose à celui qui la sauva. Vienne le jour où elle le dressera en face de l'Hôtel de Ville, au-dessus de la canaille rouge, de la tourbe des massacreurs d'otages et des incendiaires de la patrie.

En attendant, nous lui dirons les vers magnifiques de Soulary :

Nous sacrerons le sol où tu tombas frappé,
Et l'on te verra, mort splendide !
Toi si grand autrefois par la place occupé,
Bien plus grand par ta place vide.

Un des amis préférés, Louis de Ronchaud, était venu à Saint-Point; il charmait les veillées par des lectures, Mme de Lamartine m'écrivait : « M. de Ronchaud nous a lu *Dalila* tout haut et remarquablement bien, cela nous a attendris! C'est vraiment bien, sauf quelques petites réserves... Me rapprocher de vous est mon principal attrait à Monceaux, car pour le reste je préfère mon rustique Saint-Point. A revoir... » 11 octobre 1853.

Elle a regagné Paris. Elle assiste aux séances dans l'atelier d'Adam Salomon, où elle a décidé son mari à venir pour le buste que le sculpteur a entrepris. « Il vient parfaitement, dit-elle le 19 février 1854. Un Américain, M. Barthet, en a commandé un marbre qu'il emportera à New-York pour être placé dans la salle du Congrès. Nous avons été très entourés d'Américains ces temps-ci, ils ont une grande admiration pour M. de L... »

Elle a la passion de léguer une belle image de Lamartine à la postérité. Elle me raconte sa vie à Paris : « Je sors un peu le jour, jamais le soir, et nous avons toujours de huit à douze personnes à causer, de huit à dix. Lorsque M. de L. dîne en ville, c'est à moi de les recevoir de mon mieux, et ils sont assez polis pour me cacher leur désappointement de ne pas trouver le maître de la maison. — Elle s'efface toujours dans sa modestie, mais non sans malice. — Pelletan, Rey, Duclerc, etc., nous apportent tout ce qui se dit, se trame ou se blâme. M. de Circourt et d'autres du bord opposé nous donnent le moyen de juger les deux partis, et vous savez où je penche.

« M. de L. travaille toujours à la fin de la Constituante et au choix de son petit volume populaire qui s'intitule : *Lectures pour tous.* »

Elle ne parle pas seulement de Lamartine, mais de tout le monde littéraire. Elle me conte, le 24 février, avec beaucoup d'esprit et d'*humour*, la réception de Berryer à l'Académie française. « Le monde parisien a fait un grand événement de la réception de Berryer. Qu'on est heureux de pouvoir s'émouvoir pour si peu! Donc, c'était une affaire d'État. L'auditoire en deux partis se faisait une guerre parlementaire de toussades pour étouffer la voix des deux orateurs. Berryer a commencé par être intimidé, puis au premier grand applaudissement, à la première allusion contre ceci, il a repris son aplomb, et sa seconde partie était bien.

« Salvandy, beaucoup plus étouffé encore de la malveillance de l'auditoire impérialiste, n'a pas pris le dessus. On dit que son discours était fort joli, mais peu l'ont entendu. On s'en allait qu'il n'avait pas encore fini sa péroraison. Vous croyez peut-être que j'y étais ! Non pas, s'il vous plaît. M. de Lamartine et moi avons compris que les embrassements de la fusion se feraient sur le dos du 24 février... — M. DE L. »

L'hiver de 1854 l'éprouvait et le printemps, comme il y a trois ans à Castel-Madrid. Mais elle dégageait de sa souffrance un touchant souvenir, avec sa grâce de cœur et d'amitié maternelle.

« Combien les sensations physiques réveillent les sentiments de ce qui passait dans des circonstances analogues ! Il me semblait que j'allais vous voir entrer, me demander si je voulais entendre une intéressante lecture pour me distraire, puis je rêvais à Madrid, lieu de ma convalescence et je voyais les deux tables, celle où je dessinais et celle à l'autre bout où vous écriviez. Je revivais tout ce temps-là, temps que je regrette pour mille raisons...

« M. de L. se délecte dans son histoire de l'empire ottoman; je crains qu'il ne la fasse par trop splendide. Quant aux *Constituants*, en avançant vous verrez qu'il loue tout ce qui est bien et blâme tout ce qui est mal, sans attendre la chute du rideau. Mais il y

avait un tel mélange de grandes pensées et de mauvais actes qu'il n'y a pas un homme pur dans tout cela...

« Quant au *Veto*, il faut se reporter à ce temps-là; on n'était pas en république, loin de là, on sortait d'une monarchie absolue par la volonté et avec l'aide du roi lui-même, qui ne pouvait vouloir plus qu'une monarchie constitutionnelle. Que serait un roi obligé d'exécuter les lois faites contre lui-même, sans avoir même eu le droit de les discuter! Il aurait fallu écarter le roi et proclamer la république, avant qu'elle ne se fût noyée dans le sang. Tous nos malheurs datent de l'horreur que le mot république a inspirée par ses excès. Il faut les flétrir pour qu'on en rougisse et qu'on ne soit pas tenté d'en faire de même... »

Elle était en accord avec la pensée de l'historien des *Girondins*. Cette lettre, c'est bien elle dans sa double nature de raison et de cœur.

Elle était à son ardent souci de délivrance du grand travailleur. Elle est au combat à côté de lui, et comme le fils du roi Jean à la bataille de Poitiers, elle dit à son héroïque combattant : « Parez à gauche ! parez à droite ! » Puis elle termine par un mot de tendresse : « Je voudrais embrasser votre belle petite fille, ainsi que sa mère. Vous savez comme tout ce qui est à vous m'appartient de cœur. »

L'âme soutenait le corps, mais le corps souffrait sans cesse. « Je me suis levée hier pour la première fois depuis dix jours; je suis d'une faiblesse d'enfant... »

Attentive à tout, elle s'unit à nos deuils d'une bonne grand'mère perdue. Son cœur vibre en tous sens. Elle était de retour à Saint-Point; mais, avant son arrivée, elle m'avait écrit son adieu au bel hôtel de la rue de l'Université, 82. Elle le regrettait, mais résignée au sacrifice, elle était venue dans le modeste petit *cottage* de la rue de la Ville-l'Évêque, 43, étroite comme la maison de Socrate. « Je ne lui en veux pas de ma souffrance, car M. de L. s'y trouve si bien, qu'il va jusqu'à l'exagération de dire qu'il regrette les années passées dans l'autre maison! Je ne vais pas jusque-là. J'ai passé des temps, je ne ne dirai pas *heureux*, car mon bonheur était déjà brisé, mais enfin des temps aussi bons qu'il est accordé de les avoir ici-bas. J'y ai peint à mon aise dans un large atelier, j'y ai fait faire de l'admirable musique, deux choses interdites ici faute d'espace, et j'y ai vu des amis qui ne sont plus! Mais enfin, telle qu'est notre vie actuelle, ce petit cottage nous convient parfaitement...

« Oh! que j'ai regretté de ne pas vous serrer la main à votre passage. C'était un grand désappointement... Je sais qu'il faut se garer de l'égoïsme en avançant dans la vie. Comme on n'a pas envie de faire de nouveaux amis, pas plus qu'on n'inspire de nouvelles

affections, on craint de perdre de vue ceux qu'on a, et il faut que je me répète que votre mère vous attend pour me résigner à ce contretemps qui vous fera passer l'été au loin et l'hiver à Mâcon quand nous n'y sommes plus...

« Du reste, la vie ici est agréable; quelques personnes tous les soirs et une conversation intéressante. Malheurensement la guerre donne de vives inquiétudes, et la misère du peuple est à son comble. Point de logements possibles pour les familles des ouvriers. De pauvres femmes accouchent sans avoir un toit. C'est affreux !... » Elle était dans le secret de la misère, cette grande sœur de Charité.

Ses lettres étaient intéressantes comme son petit salon. Mais je n'en puis détacher que quelques-unes. J'en ai des volumes dans mon reliquaire.

« Nous venons de lire le roi Jérôme. C'est excessivement curieux. Les lettres de Napoléon Ier donnent une haute idée de son esprit et une affreuse idée de son cœur. « Tuez, massacrez, pillez ! c'est comme cela qu'il faut faire les conquêtes. » C'est ainsi qu'il forma son frère qui est bon homme et résiste un peu. Nous avons Villemain. Je ne l'ai pas encore lu, mais mon mari le trouve *académique en d...;* finissez le mot, je ne l'ose...

« Adieu. Vos lettres me font plaisir et me sont une jouissance d'amitié. Donnez-la-moi. Mille choses aux vôtres et tendres à votre femme et à la petite ! Pour vous mes sentiments sont toujours les mêmes, vous les connaissez. — M. »

Elle revint au printemps, s'arrêta à Monceaux, pour y trouver une déception de ses espoirs dans les vignes, et remonta à Saint-Point passer l'été. L'été, l'automne, s'écoulèrent en visites et en hospitalités. Puis il fallut rentrer à Paris en décembre pour les affaires, remonter cet éternel rocher de Sisyphe.

Son amitié fidèle venait me retrouver dans la froide saison comme une hirondelle d'hiver.

Le 2 janvier 1855, je recevais mes étrennes d'amitié dans cette lettre : « Croyez que je n'ai pas commencé l'année sans penser à vous et sans faire tous les vœux possibles pour vous et les vôtres, mais vous êtes de ces amis heureux qui n'ont pas besoin de moi; c'est moi qui ai besoin de vous; aussi tout en pensant constamment à vous, je m'occupe d'abord d'écrire à ceux qui souffrent et qui ont besoin que ma pensée et mes paroles leur viennent en aide; je suis loin encore d'avoir répondu à ceux qui m'ont écrit, mais je suis poussée invinciblement vers vous et les vôtres dans le commencement de l'année, et je veux, quoique brièvement, vous offrir tous mes meilleurs souhaits et regrets de ne pas passer ce jour de l'an à portée de vous serrer affectueusement la main.

« Avant-hier, M. Adam Salomon a apporté le buste en marbre, et plusieurs de nos amis sont venus le soir l'admirer chez nous. Nous cherchons à l'éclairer le mieux possible pour le soir. Il faut renoncer à le regarder le matin; notre cottage est trop petit pour qu'on puisse avoir lumière et distance. Mais le soir il fait un très grand effet. Vous viendrez le voir bientôt, n'est-ce pas? Nous sommes déjà au printemps par la chaleur du temps...

« Je suis assez fatiguée et pas du tout gaie, quoique, Dieu merci, il n'y a rien d'inquiétant pour Alph...

« Ecrivez-moi le plus souvent que vous le pourrez. Rien ne me fait plus de plaisir que de recevoir vos lettres, croyez-le. Mille choses autour de vous. Valentine veut être nommée. Parlez de moi à M. Boussin. »

Le 21 janvier, elle me remercie d'avoir fait insérer un très bel article de Paulin Limayrac sur son mari et ajoute : « Nous avons un froid de loup, et comme M. de L. a vu tomber dans la rue plusieurs femmes et force chevaux, il ne m'a pas permis d'aller même à la messe.

« Ici on ne parle que des dangers affreux de la guerre et des impossibilités de la paix. Tout ce monde est fort triste, et je vois confirmer jour à jour tout ce que M. de L. avait prédit à Monceaux, il y a quinze mois, et tout ce qu'il devait prévoir depuis, quant à l'Autriche et à la conduite de la guerre en tout point. Si nous pouvons, Anglais et Français, tenir jusqu'au printemps, peut-être que tout s'arrangera un peu mieux. Mais ces glaces, qui sont des chemins de fer pour les Russes, sont bien dangereuses pour nous.

« J'ai eu une lettre de la belle-mère de famille, Mme Delisle, elle se plaît extrêmement à l'île Bourbon. Je viens de lui répondre et je lui ai parlé de vous... C'était cette magnifique créole que Lamartine avait chantée.

« Garnier Pag... sort d'ici. Il a beaucoup parlé de l'agiotage et des roueries qui ont contribué à faire monter le chiffre de l'emprunt. Il blâme beaucoup ce goût de jeu qu'on a donné à la population. Il dit que l'argent se serait produit d'une manière plus morale... J'ai vu la femme de M. Duclerc, elle est aimable et bonne... Nous voyons beaucoup Pelletan et nos autres amis. J'ai ici une famille anglaise parente d'alliance, ils ont dîné ici hier en famille. Ils ont deux fils en Crimée. Jugez comme ils désirent la paix. Mais, hélas! je n'y crois pas du tout. Nous avons à notre petit dîner le vieux colonel Berauville, qui a fait la retraite de Moscou, pour parler stratégie avec le général anglais. Il nous a parlé de nouveaux projectiles qui portent à 2 lieues et demie, et de nouvelles bombes qui

enfoncent le toit d'une maison et mettent le feu. Hélas! qu'il est triste de se réjouir des nouveaux moyens de destruction.

« J'ai été un jour me promener dans le jardin du pauvre Madrid, tout y était froid, excepté mes souvenirs.

« Adieu, adieu, écrivez-moi. Vous le savez, j'ai besoin que mes amis pensent à moi. »

Elle a quitté Paris et m'écrit de Monceaux une lettre pleine des charmants souvenirs de Madrid et de ses impressions à l'Exposition universelle de 1855. « Ma dernière visite aux beaux-arts a été à la Minerve. J'aurais trop et trop peu à en dire. Nous en causerons. Le duc de L. fait un trop bel usage de sa grande fortune pour ne pas traiter tout ce qu'il fait avec le plus grand respect.

« Je vous ai regretté quatre soirées ici pour de la musique. J'ai une dame de ma connaissance qui chante comme un rossignol. Elle avait été en grand deuil tout l'hiver. Ces jours-ci, elle a chanté comme un ange dans notre petite cabine de vaisseau, s'accompagnant elle-même, sans faire de façons. Nos dilettanti, Mareste, Morpurgo et autres ont été ravis. Elle vous aurait plu par sa grâce créole et son naturel.

« J'oubliais de vous dire qu'il y avait un tableau admirable comme peinture, qui n'est point exposé, mais qui est chez un marchand de tableaux. Ce n'est rien moins qu'un Leonardo da Vinci. Si ce n'est pas lui, personne ne connaît un peintre capable de l'avoir fait. C'est un pendant de celui qu'il avait déjà. Le musée a mille fois tort de ne pas les acheter tous deux. »

Avant son retour, elle m'avait écrit avec un admirable sens du génie, de ses fatalités glorieuses et douloureuses, une lettre digne de lui.

« Il faut payer ses qualités; l'optimisme, l'idéal, le génie, sont de grands dons entraînant de grandes peines. La réalité disparaît sous les perspectives idéales, et lorsque la vraie situation se révèle, c'est un éclair qui précède à peine la foudre... »

Ah! qu'elle connaissait bien le génie!

Et parlant d'elle, elle disait : « Je n'ai aucun besoin de luxe, et en aurais-je par nature, il y a longtemps qu'il serait refréné par raison. Et avec sa générosité magnifique et sa justice magnanime, elle réhabilite le génie :

« Le génie comporte un laisser-aller, mais en même temps une charité, une générosité sans bornes qui sera, je l'espère, reçue en balance par Dieu et même par les hommes qui le connaissent et qui l'aiment.

« Adieu, excellent ami. M. »

Puis de Paris encore ce billet d'amitié :

« Vous dirai-je que vous êtes la seule personne que j'aurais désiré voir? C'est un peu violent, mais prenez-en ce qui vous plaira. Il est certain que lorsque je pense au séjour de Madrid, de Saint-Point, je cause avec vous. C'est à vous que je vais dire ce que j'ai à dire. Puis Madrid me revient en mémoire. Puis une série de conversations, puis, puis, mille petits riens. Donc, je vous écris de mon lit, puisque je ne vous verrai pas en arrivant jeudi soir à Mâcon, si je suis assez raffermie pour faire le voyage. »

De Saint-Point, elle m'écrit : « J'ai été un peu plus souffrante ces jours-ci... aujourd'hui je souffre beaucoup. Je ne puis faire un pas vers une guérison ou même une amélioration. Je regrette de le dire à mes amis, c'est leur faire une peine inutile, mais on se laisse aller à la plainte comme si la compassion de loin devait soulager. C'est une sorte d'égoïsme que je condamne en moi. Vous savez que je ne m'abandonne pas, dès qu'il y a un moment de répit, je me relève. »

Elle avait toujours cette préoccupation de sévérité pour elle-même. Cette nature vaillante tendait toujours à l'abnégation.

Elle montait à cheval, un jour, se remettait au lit, le lendemain, dans sa vie à bas ou en haut. L'esprit ouvert de son foyer sur les horizons du monde, tourmentée de la guerre où elle avait des amis français et anglais : « Tout n'est pas terminé. Malheureusement, il y a encore un rude morceau au nord, la citadelle et les forts. Il faudra une campagne, je pense, pour tourner les positions.

« Je voudrais être à Monceaux à cause de vous. Autrement ceci est encore chaud, vert, lumineux, tranquille... » Le paysage de Saint-Point est peint en quelques traits de sa plume comme d'un pinceau. « Adieu, puisque je ne puis pas dire au revoir cette fois. — M. E. de L. »

Toujours des appels pressants et des craintes délicates : « J'avais bien besoin de votre bon souvenir ami, il me semblait que vous m'aviez oubliée depuis longtemps. J'ai deux ou trois fois eu la plume à la main depuis quinze jours pour vous écrire et vous prier de franchir la distance qui nous sépare. Mais j'ai pensé qu'il y avait égoïsme à moi de vous engager au nom de l'amitié à quitter votre cher nid pour venir au milieu d'un cercle qui vous est étranger, et j'ai posé la plume, et j'ai attendu de meilleurs moments...

« Je suis assez souffrante, malgré le beau temps qui ne s'est pas démenti depuis que j'ai quinze à dix-huit personnes à amuser tous les jours. J'en rends grâces au ciel.

« Je regrette beaucoup que vous ne soyez pas venus tous par un si beau temps, radieux et voilé tour à tour, faisant valoir l'ombre et le soleil. J'ai visité les arbres où nous étions assis l'année

dernière dans le même temps où la conversation était si animée. »

J'avais des hôtes de Bretagne, elle nous donne rendez-vous à Milly, un jour de septembre : « M. de L. se joint à moi pour vous prier de les amener dîner. Vous savez qu'il aime à donner la rustique hospitalité sans façon... » Puis elle me dit son chagrin domestique : « Nous pleurons le pauvre mari de Mme Grosset comme un parent. Son zèle, son activité, son absolu dévouement, sont irremplaçables. M. de L. aime bien votre bon curé, il est charmé que vous ayez causé de lui avec l'amitié sur laquelle il compte. »

Un autre jour, de Saint-Point, elle m'écrit :

« J'ai lu vos vers à M. de L. qui les trouve charmants comme tout ce que vous a inspiré Saint-Point et l'amitié! Votre descente sur Serrières et Pierreclos est aussi poétique que vos vers, et nous avons dans la vallée des brouillards fins traversés par des coups de soleil qui justifient vos descriptions... J'ai ici pour trois jours seulement un de mes cousins, jeune officier d'état-major, M. de Rosmordu, Breton comme vous... Je vous engage très fort à venir ici, conduire madame votre mère dîner avec nous. Si votre femme peut venir, vous savez combien nous serons contents. »

Je revins après avoir accompagné ma mère, que je ne devais plus revoir.

Louis de Ronchaud, le compagnon fidèle, était venu de Saint-Point à Monceaux, avec Lamartine et sa femme. Tous deux l'aimaient profondément. C'était l'ami de confiance.

J'ai raconté ailleurs, dans les *Souvenirs*, la lecture faite à nous deux des pages poignantes qui devaient ouvrir *le Cours familier*, et auraient dû mettre le feu à la France glacée.

Rentrés à Paris pour faire vivre la nouvelle création littéraire, ils m'écrivirent tous deux ensemble avec leur amitié attentive, à la mort de ma mère, foudroyée le 24 février 1856. J'ai donné, dans mes *Souvenirs*, ces lettres touchantes. En voici une autre inédite, d'une délicate tendresse à Mme Alexandre. Tout son cœur est là.

« Oh! oui, je regrette vivement de n'être pas auprès de vous tous pour vous aider dans votre œuvre d'affection, pour consoler notre ami. Quand je dis consoler, je sais bien que la consolation est impossible, mais pour partager vos chagrins. Je sais combien la perte de sa mère doit lui être sensible, mais je trouve que la lettre qu'il a eue d'elle est au moins un motif de résignation à la volonté de Dieu.

« Si elle avait écrit qu'elle était souffrante, qu'elle désirait le voir et qu'il eût tardé un instant de partir, il aurait eu un regret qui eût augmenté sa douleur. Maintenant il n'y a pas de regret, il n'y a qu'une dispensation de la Providence, qui dirige tout pour le

mieux, bien que notre courte vue ne puisse discerner ni le motif ni le but, et à laquelle il faut se soumettre forcément, quoique pas volontairement. Enfin sa mère a passé des mois avec lui dans la famille qui s'est dévouée à la bien recevoir. Elle avait à espérer le revoir au printemps. Elle n'a pas senti la privation de sa présence. Dieu a disposé d'elle pour le bonheur permanent en l'éloignant de cette terre où il y a bien plus de peine que de félicité.

« Je vous plains tous, il est si dur de voir un chagrin qu'on est impuissant à conjurer. Le temps seul peut venir en aide.

« Prévenez-nous lorsque vous verrez à partir pour Paris, afin de nous ménager le moment de vous voir, ainsi que lui, sans être interrompus par des indifférents.

« Vous m'écrivez toujours des lettres consolantes. »

C'était bien elle qui les écrivait. Sa bonté allait de tous côtés, s'échappait de ses peines pour donner une joie. Attentive à saisir les occasions, elle rendait service à des artistes, à des médecins. Je lui avais présenté à Saint-Point un jeune disciple de Gleyre, M. Edmond Battanchon. Elle me disait en mars 1856 :

« Il m'a apporté une apothéose de l'*Homère moderne*, vous comprenez : c'est un dessin à deux tons, rouge blanc et fond bleu, très *remarquable*, très bien, très *antique*. Un légitimiste, le vicomte de Viard, qui est tout à fait en position de lui être utile, en a causé avec moi, et a pris son adresse, étant très frappé du style de son dessin... »

Pelletan publiait dans la *Presse : Lettres à un homme tombé.* Quoique la première fût une magnifique glorification du génie de Lamartine, il avait été blessé de ce mot : à un homme tombé. Le mot était malheureux, il n'était pas tombé, mais descendu.

Lamartine répondit à Pelletan dans le *Cours familier*, non au mot, mais à la théorie du progrès sans bornes. J'avais lu, admiré, mais j'avais regretté une apparente contradiction avec ses pensées autrefois chantées dans les *Recueillements;* toujours ardente à la défense, sa femme me répondit :

« Je regrette vivement, ami, l'impression que vous a faite le troisième numéro. Ici, on le trouve très beau; mais le fait est qu'il n'est pas assez clair. Lui, nier le progrès! impossible. Mais ce progrès indéfini qui aboutit à faire un paradis de la terre au lieu de le chercher dans l'immortalité au ciel, voilà ce qu'il n'admet pas.

« Un progrès individuel, même général, mais non *indéfini*, il l'admet autant que vous. Mais le progrès indéfini conduit, non seulement à négliger le ciel, mais encore à croire à une âme universelle qui n'est plus individuelle. J'ai entendu cette discussion-là, il y a bien peu de temps, soutenue par notre pauvre ami Morpurgo.

Hélas! il est maintenant en pleine connaissance de son individualité, et j'espère qu'il en bénit Dieu à l'heure qu'il est, car il avait bien des erreurs d'esprit, mais un cœur droit et bon. Nous le regrettons constamment. Sa pauvre femme est malade et anéantie, tout en dominant la douleur extérieure pour ses enfants. C'est bien triste.

« Nous avions une discussion à propos du troisième numéro sur l'origine du langage. M. Valette attaquait, Circourt défendait. Il a justement parlé de ces tribus sauvages, disant qu'ils n'avaient aucune idée de devoir, de moralité, ils étaient à l'état de sauvage avant notre création, — c'est aller bien loin, vous voyez, — mais qu'ils avaient une langue tellement riche, pleine de finesse et de profondeur, qu'elle témoignait d'une civilisation antérieure perdue dans la nuit des temps. C'était très curieux. Vous savez combien il est érudit, il cite sans fin ses autorités. Ces points sont tous sujets à discussion d'ailleurs. Que Dieu ait créé l'âme avec la faculté de produire son *Verbe*, ou qu'il ait donné la parole à la bouche, comme il a donné la vue de l'air, c'est bien la même chose au fond. Mais on veut en tirer des conséquences qui n'en sont pas rigoureusement nécessaires du tout, et voilà pourquoi on discute, non pour la chose en elle-même, mais en pensant toujours à une *arrière-pensée.* C'est presque toujours ainsi et une des raisons pourquoi personne ne change l'opinion d'un autre par un raisonnement direct. Je trouve que Pelletan, que j'aime beaucoup, vous le savez, s'est trop acharné, dans la circonstance actuelle, à pousser cette question en avant. C'est une sorte d'irritabilité qui est hors de propos au moment de la création de l'œuvre qui doit sauver ou laisser périr Lamartine. C'est la vie ou la mort, comme il le dit à chaque instant... »

Certes, voilà une lettre digne d'un philosophe, d'une dialectique vigoureuse, d'une puissante raison. Elle faisait revivre ainsi dans ses lettres le mouvement, la vie d'esprit de son salon. Puis, de ces hauteurs d'idées, de sa connaissance pénétrante de la nature humaine, menée par les arrière-pensées, avec quelle souplesse, quel bon sens, elle descendait dans les affaires domestiques, défendait son mari de tous les côtés, toujours sur la brèche, comme la Vierge des batailles.

Elle avait alors un secrétaire éminent, mon ami Alfred Dumesnil, le gendre de Michelet. Dargaud lui avait donné ce précieux secours. Il avait la charge de l'administration du *Cours familier* et de la société des œuvres générales. C'était trop lourd, trop de tâches à la fois. Il quitta le *Cours*, et ne garda que les œuvres.

Le cottage était devenu une librairie. Remise, écurie, tout était réservé aux livres. On avait tout sacrifié au travail, réduit le bien-être. Elle et lui n'avaient que de petites chambres d'étudiants, une

salle à manger exiguë, un étroit salon. Les calomniateurs ne pouvaient crier au luxe.

Je la revois dans son modeste petit salon, comme autrefois dans son atelier, au salon de Saint-Point, à la galerie de Monceaux, assise, le soir, au coin du feu, dans sa dignité triste, la figure méditative, inclinée, recueillie, attentive, écoutant en silence les hautes, les belles discussions, les causeries charmantes de ce monde d'élite d'hommes et de femmes, glissant parfois de courtes paroles, pleines de pensées et de lumière.

Tout l'intéressait, tout la charmait : l'esprit de M. de Mareste, la verve de Morpurgo, l'érudition de M. de Circourt, la philosophie de M. Valette, les systèmes du baron d'Eckstein, la modestie et l'affection de Louis de Ronchaud, la poésie et le cœur de Laprade, les vers d'Autran, la causerie éloquente d'Émile Souvestre, la belle figure et la belle âme de Montanelli, le patriotisme du général Pepe, la fidélité du général Cailler, l'héroïsme de M. de Tréveneuc, celui que Lamartine présentait ainsi : « Voilà un héros »; la franchise de M. Cintra, la distinction de M. d'Esgrigny, l'art de Brian, les mots sculptés de Préault, le charme de conteur de Dargaud, le bon sens de Béranger, la parole poétique d'Eugène Pelletan, le talent de Paul Huet, la magnifique verve d'Alexandre Dumas père, l'admiration de Dumas fils; les glorieux et les obscurs; le dévouement de M. Dubois, la gaieté spirituelle de Boussin, les vers de Lacretelle, le rire et l'esprit de Mme de Girardin, l'*humour* et la grâce de Mme de Peyronnet, la beauté de Mme Hubert de Lisle, la bonté de Mme de Damrémont, et surtout l'éloquence enchanteresse du génie bien-aimé.

Puis le jour, elle reprenait son labeur après la messe matinale où elle allait demander à Dieu la force, le viatique de la vie. Elle faisait elle-même la traduction du *Cours familier* et m'écrivait le 25 juin 1856 :

« M. de Lamartine est très difficile, non pas à traduire, mais à rendre; la tournure germanique-saxonne de l'anglais ne rend pas le style de M. de Lamartine. Je suis très difficile à contenter. »

Puis, comme je lui disais les impressions craintives sur les sujets choisis pour le *Cours familier*, elle me ripostait d'une raison victorieuse : « Je regrette que vous n'aimiez pas cette poésie primitive de l'Inde. J'ai cru qu'elle vous plairait. Elle est peu connue. C'est nouveau. J'ai cru à votre sympathie. Je vous trouve même un peu exigeant de demander plus de variété ! Il n'y a que quatre numéros. Le premier est un cri ! Le second, l'éloge de Delphine Gay, très poétique. Le troisième est philosophique exclusivement. Le quatrième commence par de belles pages, des meilleures de M. de L.,

puis une poésie toute primitive. Je ne sais pas quelle plus grande variété pourrait être introduite dans quatre numéros... Cela ne vous va pas, j'en suis très fâchée, car il faudra avaler de l'Inde et puis de l'Inde. M. de L. est en plein dans *Sacountala*, etc., etc. C'est très poétique, mais je comprends que quelques personnes ne s'y plaisent pas. Mais ce n'est pas vous, à ce que j'aurai pensé. Une de mes amies, ultra-catholique comme vous verrez, me disait : « Ma « chère, c'est très joli, mais quand je ne trouve pas ma religion dans « un sujet, cela ne m'intéresse pas, ce qu'on a pu écrire avant le « christianisme n'existe pas pour moi. » Voilà un sentiment que vous ne partagez pas au moins !... »

Cette grave figure avait son sourire. Ses lettres à elle avaient la variété de la vie, un coin de malice. L'été, l'automne, interrompirent les lettres, ce n'était plus que de petits billets d'invitation aimables, d'appels à Saint-Point, à Monceaux. Reposée à la campagne, elle retombait vite malade à Paris. Sa fièvre de corps et d'âme la reprenait. Dans le printemps de 1857, elle entreprenait une peinture sur porcelaine pour décorer la cheminée de la nouvelle chambre de Lamartine à Saint-Point. Elle se cachait pour cette belle surprise. « C'est un sujet sévère, me disait-elle, ce ne sont plus les *armorini*, comme à Monceaux... » Elle me disait sa petite débauche de théâtre, elle qui n'y allait jamais, et restait toujours recluse dans son salon. « Je suis sortie une fois, sollicitée par Montanelli pour voir *Camma!* Mme Ristori est admirable d'expression, de physionomie, d'attitude, mais la pièce n'a pas de variété. C'est toujours la même situation, c'est un poème très poétique, écrit en style parfait, du meilleur italien. »

« Je crois que vous serez content du premier numéro sur Musset, il y a de charmantes pages. Mais il en faut un deuxième pour les œuvres de Musset. Et je trouve que L. ne rend pas assez justice aux petites pièces, qui sont parfois très poétiques du moins.

« Adieu, j'ai assez bavardé. La chaleur n'a pas assez duré pour me faire grand bien pour le moment. C'est une pluie froide qui nous fait trembler pour la fleur de nos vignes. M. de L. en est bien inquiet, et le froid humide lui a fait du mal. Il n'est pas sorti depuis deux jours qu'il était à l'enterrement de ce pauvre M. Rivas, qu'il a fait enterrer convenablement, car il ne vivait que de lui depuis longtemps, et maintenant M. de L. s'inquiète pour sa servante qu'il a laissée sans sou ni maille. Il faudra tâcher de lui trouver une existence.

« Adieu, adieu, écrivez-moi, et dites mille choses de ma part à M. et Mme Chamborre et aux vôtres, cela va sans dire. — M. E. DE L. »

Voilà leur luxe à ces deux grands et bons cœurs, le luxe de la bonté !

Je l'avais trouvée sévère pour le livre de notre ami D. Elle répond, non plus avec esprit, mais avec sa raison religieuse, une de ces hautes lettres dignes d'admiration.

« Je viens à Voltaire. Non, je n'appelle pas un héros celui qui a été le *plat courtisan* de Frédéric. Il n'était pas tolérant celui-là, un des plus féroces despotes de l'Europe. Avez-vous lu le volume de Colini, secrétaire de Voltaire? J'admire certainement le plaidoyer de Calas, Sirven, etc., mais il faut trouver une autre épithète que héros et que saint. Il n'était ni l'un ni l'autre. Il se faisait athée pour plaire à Mme Du Deffand, et il ne l'était pas, je lui rends cette justice; mais affecter de l'être, qu'est-ce donc? Et communier à Ferney! qu'en dites-vous? Non, il n'était pas un héros. Il faut trouver un autre mot après *génie*.

« La phrase citée est belle, et encore, si je voulais chicaner, je vous dirais que je n'aime pas le *j'affirme;* c'est copié d'après je ne me souviens pas *qui*, qui disait : je ne sais pas, mais j'affirme. C'est trop léger, pour l'appliquer à l'immortalité. Et de plus si l'immortalité n'était affirmée que sur la base de l'instinct, il y aurait bien des défaillances. Il faut un fondement plus solide pour la croyance qui doit gouverner *tout* dans ce monde, tout le présent en vue de tout l'avenir. Ma main tremble de parler moi-même d'une chose si grande. Je suis nerveuse sur ce sujet-là. Je sens trop vivement l'insuffisance de cette foi d'instinct, de conjecture et d'*induction*, très vraie sous un certain point de vue, mais très insuffisante pour le genre humain dont l'immense majorité est incapable de tirer les conséquences même les plus incontestables de leur instinct, encore moins des raisonnements. Je suis sûre que M. d'Alaizette pense comme moi et l'exprimerait bien plus puissamment. Mais je suis de ces *femmes* qui donneraient leur vie pour que *tout le monde* ait leurs convictions, tout en comprenant que ceux qui ne l'ont pas sont de très bonne foi, et n'en doivent compte qu'à Dieu. Mais il ne faut pas que je me laisse aller à ces réflexions, elles me mèneraient trop loin. »

Elle faisait bien de parler avec sa foi et sa raison, sa double puissance d'âme supérieure, son esprit viril, où la femme apportait sa nature nerveuse. Elle m'écrivait ainsi de belles et saintes lettres, où la force alternait avec la grâce, comme dans ce passage délicat et fin sur les comédies de Musset :

« L. dit qu'il ne traite Musset que comme poète, qu'il ne parlera pas des pièces de théâtre, il ne s'en occupe pas, et moi je voulais les lui faire *goûter*. Car, quoique en prose, elles sont très poétiques parfois, quoique très légères. Elles sont surtout très italiennes, et cela fait partie de leur originalité...

« Adieu, il est temps de finir. Mon écriture n'est pas lisible. Je suis faible et j'ai un peu mal aux nerfs. Mille amitiés. Écrivez-moi. »

J'étais retourné en Bretagne, elle était à Saint-Point :

« Hélas ! quel triste retour à notre pauvre Saint-Point ! Alphonse tombe malade le lendemain de l'arrivée... Plus de promenades, pas même autour du jardin, plus de causeries sous les arbres, couchés sur le gazon. Mes yeux suivent, douze heures de suite, les sentiers de la montagne, les bois, les avoines tardives qu'on récolte, le regain qu'on fauche sur la prairie, dont les senteurs arrivent à cette grande fenêtre ouverte sur le balcon, qui seule me rappelle que je ne suis plus dans une ville. Il est vrai que le passage du soleil sur les flancs de nos belles collines produit des lumières et des ombres admirables qui font rêver. Mais rêver pour moi, c'est souffrir ; rêver à ce qui n'est plus, qui a été, qui ne sera plus. Comparer la vie avec ce qu'elle pourrait être. Cependant ne croyez pas que je me plaigne. — Oh ! NON — seulement je regrette... »

C'est tout un tableau. Ce paysage pastoral de Saint-Point est peint, cette brise de mélancolie qui passe, comme dans une scène de Léopold Robert, pénètre l'âme du rêve et du regret du bonheur perdu.

Puis la note triste l'amène aux tristesses de ses amis : « M. et et Mme d'Esgrigny sont toujours auprès du lit de leur pauvre petit garçon, entre l'espoir et la crainte. J'espère que le moment viendra où vous viendrez avec M. Boussin voir les exilés de toute amitié à Saint-Point. »

On était en septembre 1857. Loin d'elle en Bretagne, j'apprenais par une lettre ses ennuis avec Didot pour publier cette touchante et éloquente biographie de Béranger dans le *Cours familier*, une de ces œuvres les plus ensoleillées du doux soleil de septembre, un beau fruit mûr d'automne. « M. Didot y a mis son veto, un peu de la même politique que Lamartine a exprimée cent fois paraissait dangereux au timide éditeur. Là-dessus, lettres, réponses, répliques. Il a fallu céder et éplucher mot à mot des choses qui passaient inaperçues avant le regardez-y bien. M. Ulbach était ici heureusement, il m'a beaucoup aidé. M. de L. a consenti pour *lui* à ce qu'il refusait à moi. Vous savez combien il *déteste de revoir*...

« La vendange a été belle, surtout bonne en qualité. Mais, comme vous le savez, il faut prendre à Pierre pour payer Paul. M. de L. croit qu'il sortira peu à peu de ce dilemme. Je ne sais, moi, pourvu qu'il soit content ! *Allez-y casquette,* qui est le dit-on de ce pauvre Bruys, plus à plaindre que jamais et aussi gai qu'auparavant... Il y a des grâces d'état, c'est certain. C'est une grâce qu'il faut demander sans cesse à Dieu. Bonjour, quand reviendrez-vous. Mille amitiés. — M. »

Son badinage tournait toujours en prières. Son esprit, après avoir becqueté à terre, s'envolait comme l'oiseau au ciel.

L'hospitalité était toujours ouverte. Elle avait eu à Saint-Point sa jolie cousine, Mme Breuil et ses enfants, retournant à Genève, ne sachant où aller, toujours bercée par un changement de résidence de son mari, dont Lamartine avait fait un consul. Elle attendait les hôtes accoutumés, M. et Mme Dargaud, vers la fin de septembre, rentrant enchantés de leur voyage en Danemark. Elle me glissait un mot de malice à leurs descriptions enthousiastes. « Ils sont montés sur des échasses de style. » Elle aimait, avant tout, la simplicité!

LES ÉPREUVES

1858

Sa grande heure était venue. « Quand tout est perdu, a dit Lacordaire, c'est l'heure des grandes âmes. »

Suivez cette longue avenue de platanes, montez à ce château éclairé d'un soleil d'hiver sur sa colline; regardez ces coteaux de vignes, ces jardins, cette terrasse bordée de rosiers de Bengale. Tout annonce la fortune : c'est Monceaux.

Sous cette richesse apparente se cachaient des charges réelles. Les vignes, les arbres dépouillés, la nudité de l'hiver, les corbeaux voletant sous le ciel sombre, s'harmonisaient avec l'hiver de cette fortune dénudée aussi; les créanciers prêts à s'abattre comme les oiseaux de proie.

Passez sur la terrasse déserte, devant la façade du château paisible, la paix n'y est pas. Un drame intime s'agite dans l'intérieur. Dans cette grande chambre aux murs tapissés de rosiers grimpants, desséchés, une femme est dans la tristesse. Elle a fait sa prière du matin, elle a demandé à Dieu la force des sacrifices. Comme ses rosiers sans fleurs, son âme est sans espérance. Elle travaille, sa plume active corrige des épreuves, écrit des lettres. La femme et le poète ont quitté leurs lits de bonne heure. Lui, levé avant l'aube, à la table de son cabinet, s'est mis à sa tâche de chaque jour. Après des insomnies fiévreuses, avec l'élasticité et la souplesse du génie, il crée, du fond de sa détresse, des pages enchantées. Sa plume magique couvre des feuillets de papier blanc de son écriture rapide. Il les jette à terre, comme un arbre secoue ses feuilles au vent. Il lui faut gagner de l'or, et il nous donne beaucoup d'or pour un peu d'argent.

Puis regardez cette file de vignerons en blouse qui montent un escalier de bois, en dehors, près du mail de vieux marronniers; ils entrent dans le cabinet du poète, tenant à la main des billets

timbrés aux échéances implacables. Il paye le vin ou l'eau qu'ils ont vendus. Il y en a de bons et d'honnêtes, il y en a de mauvais et de rusés; il y en a qui ne rendent pas leurs billets oubliés à dessein et qui se feront payer deux fois!

Le jour a passé ainsi. Dans l'après-midi, des amis sont venus, ils sont assis dans la galerie; l'un, à la figure ouverte, aux yeux pleins de bonté, aux vêtements négligés, à la physionomie cordiale, a traversé la montagne de Cluny, à pied, dans sa course rapide, agile malgré les années; l'autre est venu de Lagrange-Saint-Pierre, avec un jeune homme à la jeunesse grave et mélancolique; l'homme aux beaux yeux doux sous d'épais sourcils noirs, à la figure loyale, est l'honnêteté faite homme. Tous les trois sont là, comme les amis du Job de la poésie. Mais ce ne sont pas de faux amis aux paroles de reproches; ils disent les paroles de secours au grand homme infortuné.

La femme est là aussi, elle est toujours à la peine. Elle est résolue à tous les sacrifices, aux ventes douloureuses des terres qu'elle aime, seulement elle se résigne mal à la vente de Saint-Point qu'elle préfère. Elle m'écrit avec tristesse : « Je vois bien que c'est Saint-Point qui sera offert en holocauste un peu plus tard. Mais d'ici là, qui sait si je serai de ce monde pour le regretter!..... » Mais elle ne pense pas à elle, elle est prête à tout sacrifier, sa fortune et sa vie. « Si jamais il était possible d'arriver à un viager, comme Adrien Delahante l'avait pensé, je *veux* qu'il ne soit jamais *question* de deux têtes, mais de la *sienne seulement*. Pour moi, je n'en ai aucun besoin, et c'est bien plus facile d'y arriver sur une tête. Et ne pensez pas que je ferais ainsi un sacrifice, pas du tout. Si M. de L. vit, j'en aurai toujours assez avec lui, et si, contre toutes les prévisions humaines, par quelque accident, je venais à lui survivre, vous comprenez que j'aurai besoin de peu, et de ce peu pas longtemps. Ainsi, soyez bien tranquille à ce sujet. S'il est possible d'y arriver un jour pour *lui*, ce serait à mon avis une chose très heureuse. Car il lui sera toujours difficile de restreindre sa générosité, il donnera tant qu'il vivra. Cela lui fournira les moyens de continuer ses générosités qui sont un besoin de son cœur...

« Bonsoir et à bientôt. »

C'est une sainte folie d'abnégation; ah! qu'elle connaît bien son grand prodigue de charité!

Dans cette détresse, tous deux donnaient toujours. Voici une lettre du 15 février 1858, écrite de Monceaux, qui trahit cette bonté héroïque :

« Mon mari est si harcelé de demandes ici, où il a tant et tant payé qu'il ne lui reste plus rien, que je n'ose pas troubler sa demi-

convalescence par un nouvel appel à une bourse vide; mais dès qu'il sera à Paris, il recevra le prix de quelques abonnements, et il en enverra tout de suite à notre pauvre ami.

« En attendant, voici 500 francs que je puis lui avancer. Envoyez-les-lui et dites-lui de vous les rendre lorsqu'il aura reçu son traitement, et vous, gardez-les-moi, car ils me seront indispensables pour Saint-Point, l'été prochain. J'aurai ces deux étés, s'il plaît à Dieu, pour faire mes adieux à Saint-Point, à l'école... Je crois bien comme vous qu'ici le nom suffit, mais, ailleurs, il est possible que le sacrifice de Saint-Point soit nécessaire pour exciter la sympathie. En tout cas, je l'ai fait, ce sacrifice, et je ne me laisse pas bercer de l'espoir d'un achat onéreux. Une fois déracinée, je me transplanterai à Milly pour le peu de temps qui me reste; peu importe où l'on vit, ce qui importe, c'est l'affection de ses amis. La mienne est plus que jamais à vous et à votre famille dont j'apprécie *autant* que personne, j'avais écrit *plus*, mais je n'ai pas ce droit; autant, oui, mais la première place est dans la reconnaissance de mon mari pour tous les vôtres. — M. »

Il venait d'écrire une épître en vers à A. Karr, fantaisie de héros fatigué aspirant à la paix du jardin, sur une grève d'Italie après le combat du forum où A. Karr avait combattu près de lui en 1848; poésie de couleur italienne et antique, terminée par un beau souvenir à Cicéron.

J'ai toujours envié la mort de ce grand homme.

Et dans des vers tragiques et beaux comme l'antique, il ranimait la mort de Cicéron et la vengeance de Fulvie.

De son épingle d'or elle perça sa langue,
Et sur les *rostres* sourds fit clouer les deux mains
Qui répandaient le geste et le verbe aux Romains...

Il n'est plus de Fulvie et plus de Cicéron;
Notre Fulvie à nous, c'est quelque obscur Fréron,
Dont la haine terrestre au feu du ciel s'allume,
Et qui nous percera la langue avec sa plume.

Si le Fréron de l'*Univers* insultait le génie malheureux, son pays natal venait à son secours. Dans tout le pays, le bruit de ses malheurs de fortune s'était répandu. Le 19 mars, une foule de bons citoyens de tous les rangs se réunit sous la présidence de M. Chamborre, honoré de l'autorité populaire dans le pays. Je lus un court appel à la souscription nationale; étranger à toute pensée politique, j'y disais : « Nous ne voulons pas du bruit, mais du bien. »

Ce n'était donc pas une agitation en faveur de la république

contre l'empire. L'Assemblée, composée d'hommes de tous les partis, approuva l'appel, vota sa publication. M. Ponsard, préfet de Saône-et-Loire, l'interdit; et le *Journal de Saône-et-Loire* ne le publia pas; c'est là un fait certain d'histoire locale, attesté par des témoins encore vivants.

Acculé à l'impuissance par l'opposition du préfet, on se résolut, sur son conseil même, à demander l'autorisation au gouvernement. Trois hommes de Mâcon, M. Chamborre, M. l'abbé Naulin, M. Lacroix, allèrent à Paris. Le ministre de l'intérieur les reçut le 26 mars et leur remit le 27 une lettre signée de lui, écrite par l'empereur en termes respectueux pour les services du grand citoyen, autorisant la souscription nationale.

Pendant ce temps, Lamartine travaillait toujours sans relâche et préparait ses sacrifices. Mme de Lamartine l'y poussait du cœur. Chaque jour il écrivait des lettres agitées, cursives, brûlantes de la fièvre de sa tête en feu. Il jetait en lignes rapides ses plans de ventes de terres. Rentrée à Paris, sa femme d'abnégation me disait les projets, les nouvelles de la souscription parisienne, des sympathies populaires, du réveil de la justice pour Lamartine :

« Tout ce qui nous revient de la popularité de M. de L. est très satisfaisant. Encore avant-hier, dans un grand concert, une actrice des *Français* a récité l'ode à Byron, qui a été tellement applaudie, qu'il y en avait autant pour l'auteur que pour la pièce. Un monsieur qui y était est venu nous le dire avec enthousiasme. »

Elle était heureuse de la première liste de souscription de Mâcon, *charmante*, *bien combinée*, *excellente*. Elle était à l'action aussi, traduisant en anglais toutes les lettres de son mari. Elle m'annonçait le succès de sa lettre, dans le *Siècle* du 11 juillet 1858, une réponse haute et victorieuse à une attaque d'une revue anglaise, méchamment reproduite dans l'*Univers*. « Ici, disait-elle, on en est ravi et attendri. Elle a été lue hier en manuscrit à trois hommes très compétents du comité; ils ont été si enthousiasmés que j'ai voulu vous le dire. — *Votre bien triste amie.* »

Et comme un bruit avait couru de son opposition à la vente de Monceaux, elle me disait avec sa noble simplicité : « *Une chaumière et mon cœur* ne serait jamais si bien appliqué qu'à moi. Je n'ai jamais voulu ni désiré aucun luxe. L'affection sous toutes ses formes est la seule chose pour laquelle j'aie jamais trouvé qu'il valût la peine de vivre. Aussi je crois qu'on a mal compris et je n'y pense plus. J'ai fait mes preuves en engageant mon mari et en approuvant son refus d'accepter l'ambassade d'Angleterre offerte par Louis-Philippe. Certes si j'avais eu de la vanité ou de l'ambition, l'occasion était belle.

« Hélas ! personne ne s'offre pour acheter quoi que ce soit, en vignoble, ni autrement. Ce n'est pas de ma faute ni de celle de mon mari.

« Adieu, mille amitiés. — M. »

« Ami, malgré tous mes efforts, je suis encore au lit... J'étais hier au petit salon le soir ; on me croyait guérie ; ce matin j'en paye la peine, et l'on me dit : Vous devez être bien tranquille, à présent tout va bien. Hélas ! je ne suis pas de cet avis, mais j'espère avoir tort. Il est sûr que les bonnes lettres abondent de ceux qui ne peuvent que leur bonne volonté, mais dans ceux qui peuvent... Enfin nous sommes dans les mains de Celui qui seul sait ce qui est *bon* pour nous. Mais je crains qu'il ne soit toujours *bon* de souffrir... »

Quel cri douloureux de résignation !

Puis elle me dit son plan de sacrifice : « Mon désir et le vôtre de vendre Milly ne prend pas faveur... Quant à moi, croyez que si j'aime à être à Monceaux, c'est *votre voisinage.* Mais je n'ai pas d'espoir.

« Ici l'esprit de parti gouverne tout, ou du moins chacun y trouve son excuse pour ne *rien* faire et pour s'en glorifier encore ! »

C'était l'effet de la fatale lettre de l'empereur ; elle avait glacé tous les partis. Lamartine faisait les plus durs sacrifices.

Mme de Lamartine le défendait avec sa justice passionnée, sans cesse, sans relâche, dans des lettres multipliées :

« Ami, moi, je dépéris à vue d'œil. Mais si nous pouvons sortir de cette douloureuse crise, peu importe, et je reprendrai à la vie pour un peu de temps si je le vois tranquille : mais je ne crois pas que ce sera pour longtemps.

« Adieu, mille et mille amitiés. — M. »

Puis un souci, une œuvre de charité morale lui faisait ajouter ce post-scriptum :

« Ecrivez-moi ce que vous pensez du nouveau plan de la fondation de l'école de Saint-Point. M. Dubois sait que je m'y suis préparée depuis bien des années, n'en parlez pas, c'est son secret et le mien. S'il arrive plus tôt que je ne pensais, et que cela se fasse avant ma mort, tant mieux. Il est naturel que je me sois préoccupée de sa perpétuité après ma vie. »

Elle avait raison, oui, le bien lui était naturel.

Touchante ambition, Lamartine avait voulu rassembler autour du château principal, dans des maisons de campagne achetées à prix d'or, ses sœurs, leurs enfants, sa famille dispersée, comme un astre qui entraîne ses satellites dans sa chaleur et sa lumière. Il avait voulu, comme les grands seigneurs du moyen âge, créer un clan de famille, près de lui, pour étendre sur le pays son patro-

nage populaire. Il avait poursuivi ce rêve généreux ardemment et patiemment. Il voulait laisser aux siens la fortune de ses pères, agrandie de sa plume d'or. Et cet édifice, si laborieusement élevé, était près de l'écroulement! Comme un chêne, il voyait ses branches brisées, chargées de nids, tomber à terre sous la tempête, et lui, rester seul, tel qu'un tronc mutilé! Il luttait dans le désespoir, il souffrait toutes les tortures de l'agonie avant la mort.

Et la mort, cette délivrance, n'était pas près. Il avait encore longtemps à combattre. Il ne pouvait se résigner à perdre ses terres, par honneur de famille; il avait l'amour de la terre, cette mystérieuse mère de l'homme. *Alma mater.* Ses champs, ses foyers, étaient pour lui des êtres vivants. Il l'avait dit dans son exil d'Italie, dans ce touchant souvenir : *Milly ou la terre natale.*

Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer.

Et déjà, dans cette poésie, à l'époque du bonheur, il avait pressenti l'orage de l'avenir.

Bientôt un étranger inconnu du village
Viendra, l'or à la main, s'emparer de ces lieux
Qu'habite encore pour nous l'ombre de nos aïeux,
Et d'où nos souvenirs des berceaux et des tombes
S'enfuiront à sa voix comme un nid de colombes
Dont la hache a fauché l'arbre dans les forêts
Et qui ne savent plus où se poser après!

Pour sentir de telles douleurs, il faut soi-même avoir souffert, il faut avoir eu le vertige de l'abîme. Qui de nous, dans ce temps d'orage, de désastres rapides, joué, trompé par des hommes de proie, n'a vu s'écrouler son humble fortune et, victime lui-même d'abord, n'a fait des victimes près de son cœur, n'a tremblé de voir, sous sa fortune en débris, son foyer maternel près d'être violé par un étranger, sauvé par un dévouement de femme!

Ah! celui-là aura pitié de Lamartine et aura des larmes d'admiration pour sa femme sainte!

On la saluait aussi dans la *Presse*, on disait son deuil maternel toujours saignant. Je lui avais adressé un article délicat et touchant trouvé dans un journal, et elle m'écrivait : « J'ai commencé bientôt à souffrir, et à de rares intervalles les coups se sont répétés. Y en aura-t-il encore de plus forts avant celui de la mort! » C'était le cri de la mère à l'immortelle douleur. Un mot frappé sur son cœur faisait jaillir la source d'amertume. Je n'osais pas éveiller le poignant souvenir, toucher à l'incurable blessure. Elle ne m'en parlait jamais, elle avait le doigt scellé sur sa bouche, comme la

sibylle funèbre de Préault. Seulement, dans des lettres rares, s'échappaient des cris d'une passion si profonde, que j'en étais remué. C'était l'amour jaloux de la mère. On eût dit une lionne blessée.

La gloire du poète, les fêtes de sa vie de femme illustre n'avaient pu la distraire de sa douleur. Elle avait enseveli ses deux anges morts au fond de son cœur, comme en un sépulcre. Elle eût pu dire le vers du poète à Gethsémani :

Toute mon âme est un tombeau.

Elle aimait les enfants de sa famille, de ses amis, mais sans leur sourire. Son visage était resté gravé pour jamais d'une morne tristesse, comme ces figures en deuil des femmes protestantes, après les guerres religieuses.

A ce moment elle avait reçu d'autres coups au cœur, avant celui de la mort. Si on l'honorait, elle, elle avait les chagrins des injustices contre son mari. Lui, on l'attaquait toujours.

« Quelle justice de comparer celui qui n'a eu de sa vie que 1500 francs d'appointements comme secrétaire d'ambassade, il y a trente ans, et celui qui, après avoir reçu du budget des appointements énormes pendant trente ans, a laissé tomber *le vaisseau de l'Etat*, comme on disait jadis, au fond de l'abîme, tandis qu'il l'en a tiré à ses risques et périls, au risque de sa vie et aux dépens de sa fortune! Et mettez que ces messieurs reçoivent encore une *pension* continuée par la république, comme ex-ministres, et que ces mêmes ministres de la république qui ont continué leur pension n'en reçoivent pas.

« J'ai reçu un bel article anglais, mais jamais on ne pourra rien reproduire, ni cela ni la lettre de sir E. Bulwer. Car tous insistent sur la gloire de s'être retiré sans une goutte de sang sur sa tunique blanche. On croirait toujours à des allusions et cependant ce sont des amis de la France. »

Elle avait raison, le 2 décembre se serait senti atteint.

« Je ne sais qui parle d'aller à Monceaux! Ce n'est pas moi, hélas! Je ne veux pas y mettre les pieds, malgré votre voisinage, même à Saint-Point, je n'y arriverais qu'avec les larmes dans les yeux et un serrement de poitrine. Je ne voudrais y retourner que lorsque personne n'aura plus un sou à demander. Hélas! cela sera-t-il jamais?

« Si ce malheur nous arrive, il ne faut plus rester en France. Ni le berceau ni la tombe ne peuvent nous retenir. Il faut fuir l'ingrat pays qui ne se trouvera pas beaucoup plus riche, lorsqu'il n'aura *plus* L., qu'il aura chassé par avarice sous prétexte de politique. Ah! si l'on pouvait parler haut, non pas lui, mais ses amis, quelle

lumière éclaterait. Mais sous la machine pneumatique qui peut respirer ni voir clair. Ici le refus d'insérer la liste est déplorable... Il faudrait quelqu'un parlant avec autorité, et c'est partout l'autorité qui y met obstacle... »

Avais-je assez raison, dans mes *Souvenirs*, de dire la perfidie du gouvernement! Mais elle, quelle âme fière et virile, toute à l'honneur, debout dans son courage, comme Clorinde dans son armure, avec des sensibilités de femme de l'Herminie du Tasse.

« Adieu, bien des tendresses autour de vous, à tous les vôtres. Étant malade, j'ai vu Gouraud ; il s'est exprimé fort bien au sujet du discours de M. Aulert que je lui avais envoyé. Il en est très content. »

J'étais dans une perpétuelle angoisse, et c'est elle qui me rassurait : « Je comprends, ami, que, vivant dans un isolement relatif, vous appréhendez le jugement du public, et je suis, comme vous, portée à voir les inconvénients des choses plus que leurs avantages.

« Quant à la lettre de M. de L., si l'on se rapporte à tout ce qui se dit et s'écrit à lui et à d'autres, il n'a rien écrit de si beau, si éloquent, si touchant. Quant à émouvoir ce pays, jusqu'à la bourse, je crois que c'est impossible. Il y a bien des ecclésiastiques qui sont furieux contre l'*Univers*.

« Quant à la vente des terres, croyez que M. de L. fait tout au *monde* pour vendre Monceaux. Il a *supplié* trois grands capitalistes de le prendre au-dessous de la valeur. Et si vous croyez que je regretterai Monceaux, vous parlez comme j'aurais *peut-être* parlé il y a un an. Mais j'ai trop souffert, et je souffre trop tous les jours pour être dans ce même sentiment. Je vous avais aussi dit que si je le regrettais alors, c'était à cause de votre voisinage! Me le reprochez-vous? » me disait-elle avec un accent de tendresse qui me faisait pleurer. Sa douleur me navrait, j'aurais tant voulu lui garder tous ses foyers. Ses lettres m'attendrissaient et me pénétraient d'admiration. Comme elle était habile et ardente à défendre les œuvres et la conduite de son mari! Elle avait la fièvre de sa délivrance. « Je pourrais supporter la pauvreté réelle, mais je ne puis supporter les dettes! Cela me met au désespoir, et je tremble souvent pour M. de L. Il se contient et se remonte, mais, au fond, il souffre plus qu'on ne peut croire, et il a des accès de désespoir qui me mettent hors de moi. Adieu, adieu. »

Malgré son chagrin, elle ne se décourageait pas, elle avait la persévérance de sa race, la vertu de la lutte. « Il ne faut pas non plus trop écouter les esprits alarmistes, qui croient tout perdu à la moindre difficulté. » Et elle me disait cette grande pensée, à la fois haute et profonde, dans une image digne de son mari. « Ce qu'il y a de plus dangereux dans les abîmes, c'est le vertige qu'ils donnent

en y regardant. On prend quelquefois les fossés pour des abîmes. Le pis aller, c'est de périr, mais il ne faut pas se suicider. »

Tous les conseils généraux de France refusèrent de souscrire avec une lâche unanimité. Craignirent-ils de faire une manifestation d'honneur à Lamartine, désagréable et contraire au gouvernement? Peut-être.

Un seul n'avait pas le droit de s'abstenir, le conseil général de son pays natal. Il s'abstint. Il se lava les mains comme Pilate.

On ne pouvait plus douter, après la conduite des conseils généraux, de l'hostilité secrète du gouvernement d'entraver la souscription. Les préfets, après la lettre de l'empereur, avaient reçu une circulaire confidentielle du ministre de l'intérieur.

La tactique tendait à faire avorter la souscription nationale pour acculer Lamartine à accepter un don de l'empereur, à déshonorer la république au profit de l'empire.

M. de Persigny, qui avait le cœur chevaleresque, fut indigné et fit un acte d'éclat. Lamartine en fut touché et écrivit à M. Chamborre :

« Tâchez à tout prix de faire insérer dans Saône-et-Loire la belle lettre vengeresse de Persigny, avec sa souscription de 1000 francs.

« C'est la Providence qui nous luira pour punir le..... et autres plus plats que la platitude et plus ingrats que l'ingratitude. Adieu. — LAMARTINE. »

Ses lettres ne sont plus qu'un cri, l'appel désespéré du cor de Roland dans le défilé de Roncevaux. Lui aussi traversait un défilé, en plein péril, seul, sa noble compagne avec lui.

Pour elle, toujours ardente et résignée, faisait son sacrifice de sa jument de selle qu'elle aimait, qui portait son corps affaibli dans les promenades; elle allait la vendre, sa chère *Gazelle délicieuse*, *sûre*, *au bon caractère*, *aux allures charmantes*, *douce et vive à la fois*. Elle en parlait comme d'une amie. Et Mlle Valentine renonçait aussi à son cheval arabe. Les deux femmes s'unissaient dans le sacrifice.

Il y a une amitié entre le cheval et l'homme. Mme de Lamartine aimait ce bon et gracieux animal qui la portait dans la vie, épargnait les pas à sa faiblesse, et lui faisait sa route douce. Mlle Valentine me disait dans une image poétique : « Le cheval, c'est l'aile de la femme. »

Gazelle me rappelle la dernière promenade à cheval de Mme de Lamartine. C'était un jour de septembre à Saint-Point. Mme de Lamartine monta sur la table de pierre d'Abélard, un débris de l'abbaye de Cluny, recueilli à l'ombre des ormes, près de la tour moresque de l'horloge, et de là, s'assit sur *Gazelle* toute frémissante. Puis le poète à cheval, Mlle Valentine, les amis, suivirent à pied. Inutile de dire si les chiens étaient de la fête. On gravit la montagne en face du château, par les chemins rocailleux et sablon-

neux, le long d'un ravin, à l'ombre des vieux châtaigniers noueux, chargés de leurs fruits, aux écorces vertes et piquantes. C'était toute une caravane montant à pas lents les sentiers en zigzag sur les flancs de la montagne. Le soleil filtrait entre les feuilles, et l'eau du ravin murmurait des notes de fraîcheur. Je regardais les chevaux gravir, leurs sabots mordre les cailloux, leurs croupes renversées sur leurs jarrets arqués, comme les chevaux de Salvator Rosa, moirées tour à tour de rayons et d'ombres, le long des taillis, sous les arceaux de verdure des vieux charmes bordant les sentiers. Mme de Lamartine avait rajeuni à ce plaisir, elle suivait avec aisance les mouvements de *Gazelle*, ployait, cambrait sa taille élégante, son voile vert à la brise, la figure heureuse et rayonnante comme en ces courses à cheval en Italie, au temps du bonheur.

On atteignit la cime de la montagne. On contempla l'horizon immense, le magnifique panorama des Alpes, les collines, les vallées ensoleillées du Mâconnais, la plaine brumeuse comme une mer, les foyers aimés, Milly, Monceaux, Lagrange au loin. Puis, après ces regards aux paysages et aux souvenirs, on s'assit près d'une roche grise, au bord d'un taillis, près de cendres fumantes encore, et de sabots de bergers abandonnés par les enfants effrayés dans leurs jeux, et cachés dans les taillis. Le poète eut alors une charmante inspiration. Il mit du chocolat, de l'argent, dans les petits sabots; puis, à son exemple, Mme de Lamartine, ses nièces, les amis remplirent de gâteaux, de friandises et de sols blancs, les sabots des enfants. On prépara ainsi une fête aux petits bergers. Après cette promenade de charité, on descendit, vers le soir, charmé, attendri par ces hôtes qui passaient toujours en faisant le bien.

Mais on était loin de ces belles promenades. De ces heures de fièvres, il remontait dans l'air pur de la poésie avec Pétrarque; comme la nature après les orages, qui fait sortir de terre des fleurs plus fraîches, son génie faisait éclore des pages de vie. Il avait la fécondité de la nature.

« Ami, je suis si triste que je n'ai pas le courage de vous écrire. Notre horizon est si noir, que mes idées le sont de plus en plus. J'ai voulu terminer ces têtes que vous avez vues à Monceaux, parce que je déteste laisser les choses en chemin. Puisqu'elles sont commencées, il faut que je les termine; mais je m'y mets de si contrecœur, que je n'avance pas. A Monceaux, cela allait comme le vent, avant la crise, depuis lors je n'ai pas touché au pinceau, voici cinq mois... Adieu, j'ai la tête brisée. — M. »

« Écrivez-moi, je suis très inquiète, très troublée, malgré toute la résignation chrétienne que je travaille à acquérir. Mille amitiés. »

En prévision des ventes menaçantes, Mme de Lamartine se préoc-

cupait de l'enlèvement des meubles aimés. « Je ne sais pas trop que faire de mon modèle du groupe du bénitier, je le laisserai jusqu'au bout, parce qu'il fait bien dans la galerie. On pourra le mettre dans l'église de Milly, mais si Milly se vend, c'est la même chose! »

Elle avait été heureuse d'un article de Mornand dans la *Presse*. « La fin est charmante et pleine de cœur... Il n'y a rien à espérer cet automne, il faut se taire ou parler sans écho...

« Adieu, écrivez donc. Qui voulez-vous qui me dise quelque chose, si ce n'est vous? — M. »

Ses lettres devenaient de plus en plus graves avec la gravité croissante de la situation. En voici une du mois d'octobre en réponse à des questions diverses. On y retrouve sa précision, son élévation, sa justice accoutumées. « Si je pouvais donc dire tout! Vous saurez ce que je veux dire quand nous nous verrons. Il n'y avait que le choix des malheurs. »

Voilà une raison profonde puisée dans la vérité de la vie humaine. « Il n'avait que le choix des malheurs! » C'était tristement vrai.

Elle avait soif du secours de l'amitié et, avec sa nature religieuse, elle demandait le divin viatique, elle priait, elle appelait la miséricorde de Dieu.

« Nous sommes dans une crise bien cruelle, *il* en souffre bien affreusement. Moi plus, ou aussi vivement, mais, n'y pouvant *rien*, je prie Dieu, de *toute mon âme*, de nous épargner un peu, avant que nous n'allions là-haut demander non pas salaire, mais merci.

« Oui, je demande, comme vous, pour moi paix! mais je ne l'espère pas...

« Je suis un peu soutenue par la certitude que la trop grande générosité et l'abnégation de sa personnalité en 48, et en bien d'autres années et dans bien d'autres circonstances, ont causé, en grande partie, la douloureuse, la navrante position où nous sommes. Personne n'en est si humiliée que moi, ni aussi fière de sa glorieuse conduite en 48, et sa générosité, sans compter toutes les infortunes qui se sont adressées à lui. »

Puis, dans cette douloureuse confidence, elle faisait son examen de conscience, et disait : « Je me suis opposée tant que j'ai eu voix au chapitre contre les achats de terre et j'ai tenu mon ménage avec une économie et une régularité dont je puis me vanter, excepté par un seul cheval de selle (parce que j'en avais eu toute ma vie et que je ne pouvais jamais beaucoup marcher) je n'ai contribué en rien aux embarras financiers, mais j'en connais les sources, et, sauf l'imprudence des terres, les sources sont celles que Dieu admet en atténuation de tous ses torts. « La charité couvre une multitude « de péchés, dit l'Évangile, et j'aime cette parole. »

« Je voudrais bien que vous fussiez ici comme autrefois, — je dis là une naïveté, — car pour mille raisons je le voudrais. Mais je dis dans ce moment pour ouvrir les lettres et lire la correspondance. Il y a trois cents et trois cent cinquante lettres par jour ; il n'y en a eu qu'une un peu injurieuse et elle était d'Amérique! Toutes les autres respirent l'admiration et l'affection. Nous ne suffisons pas à les ouvrir et les lire chaque matin. Le courrier du soir, on le garde pour le lendemain, car on ne pourrait pas lire tout cela, vers et prose, après dîner, à cause de quelques amis qui viennent.

« Merci du bon prêtre du séminaire. S'il y en avait beaucoup comme cela, la charité serait mieux comprise.

« Adieu, ma lettre est bien triste, mais pas encore comme mon cœur. »

Puis elle ajoutait ce mot de sympathie à une page consacrée à l'héroïne des barricades de juin. « Le *Saphir* de M. Mornand est bien touchant et plus délicat que son style ordinaire. »

Le 22 décembre, elle s'échappait de ses misères pour me dire ses impressions de lecture : « Je suis étonnée des lettres de Lamennais. Je croyais y trouver, au moins vers la fin, quelque indice de la foi vacillante en lui et qui devait finir comme vous savez. Mais loin de là, je lis les phrases d'un chrétien très fervent qui, après avoir soutenu le pape contre les gallicans, blâme beaucoup la papauté dans la crainte que sa conduite n'ébranle la foi dans les âmes! Il blâme aussi M. de Frayssinous de sa tolérance excessive. Et c'est justement pour cela que j'aime les conférences de Frayssinous, qui expliquent si bien la phrase : Hors de l'Église, point de salut, et qui montre une tolérance affectueuse qui, à mon avis, est loin d'ébranler la foi.

« Mais il faut que ce mot parte. Ainsi adieu, mille amitiés autour de vous! »

Elle finissait l'année le 29 décembre 1858 par ce mot :

« Je suis harassée de fatigue aujourd'hui, j'ai été dans une famille frappée cruellement dans une très jeune femme morte en trois jours, saisie en pleine santé, laissant quatre petits enfants, un jeune mari qui l'adorait. L'enterrement a eu lieu ce matin, je crois que toute la magistrature de Paris y était. C'est Mme Rodolphe Dareste de la Chavanne. Les Dareste sont parents éloignés de ma belle-mère. Le désespoir de la famille est grand et bien motivé. Elle était bonne et spirituelle et très pieuse, de cette piété d'âme qui attire et n'incommode personne. A bientôt, écrivez-moi. »

C'était aussi sa piété.

Charles ALEXANDRE.

La suite prochainement.

LE DERNIER BAL
DE LA SAISON[1]

VIII

LES CARTES DE VISITE

Le samedi matin, la comtesse, levée plus tôt qu'à l'ordinaire, n'était occupée que de ses apprêts, et ne fut pas seule un moment. Elle avait mandé d'urgence le tapissier, le glacier, le fleuriste, le chef d'orchestre, et distribuait ses ordres avec une grande compétence. Gaston et sa sœur ne se recherchèrent pas l'un l'autre. Ils redevenaient mystérieux. Après le déjeuner, les cartes commencèrent d'arriver. On entendit un cavalier s'arrêter à la porte. Germaine ne résista pas à une tentation de curiosité, elle alla écarter le coin d'un rideau. C'était bien le lieutenant de Bessancourt qui s'acquittait en personne d'un devoir de bienséance. Il ne leva pas la tête. Mais au même moment s'arrêtait aussi, devant la porte de l'hôtel, un petit fiacre découvert d'où descendait Bernard de Rabelles. Les deux jeunes gens se regardèrent avec indifférence. Ils ne se connaissaient pas et n'eurent pas à se saluer. Ils ignoraient qu'ils étaient rivaux. Le cavalier partit d'un bond de galop. En remontant en voiture, Bernard leva les yeux vers la façade de l'hôtel. Il ne vit rien, sinon un rideau qui tremblait en se refermant. Il soupçonna peut-être le cœur qui tremblait aussi derrière la gaze et la soie.

On apporta donc, confondues, les cartes de Bernard de Rabelles et du marquis de Bessancourt. Gaston les sépara et les compta, non sans une certaine anxiété. Ce pouvait être, en effet, d'une haute gravité. La doctrine des cartes de visite est une des divisions de la science de l'économie sociale, et elle a au moins autant de précision que les autres. Si, par exemple, le lieutenant n'avait déposé que deux cartes, c'était une exclusion, c'était presqu'une offense pour Gaston, et l'histoire que je raconte aurait pu avoir des suites bien différentes. Il dépendait d'un portier, ou d'un enfant, de salir, d'égarer, de brûler, de ne pas remettre, en un mot,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1886.

une troisième carte, celle qui supprimait l'offense. Il est effrayant de penser combien de romans intimes, combien d'éléments de drames sont ainsi journellement à l'arbitraire de ces fonctionnaires terribles qui s'appellent nos portiers.

Mais les trois cartes y étaient, et comme une des règles de la doctrine défend d'en remettre aux jeunes filles, il y en avait une pour Gaston! C'était une courtoisie personnelle et réfléchie. Ce simple petit rectangle de cartonnage glacé effaçait deux années de bouderie et de froideur affectées. C'était bien plus, une invite et un appel, une protection sollicitée, une protection promise, l'offre d'un traité d'étroite alliance.

Gaston comprenait tout cela en plaçant silencieusement dans son portefeuille cette troisième carte qui lui était destinée, qu'il avait le devoir de rendre le jour même, et qui l'autorisait à en remettre une seconde à la mère d'Estelle.

Il y avait aussi trois cartes de Bernard de Rabelles. La comtesse y jeta négligemment les yeux. Vivement émue, elle en saisit une et s'écria :

— Que signifie ceci? Est-ce que ce jeune homme serait à Paris?

— Sans doute, dit simplement le comte. Vous ne le saviez pas?

— Et Gaston a découvert son adresse?

— Je l'ai dictée hier devant vous, hôtel des Hautes-Alpes.

— J'avais cru que vous plaisantiez. Gaston m'a donc menti?

— Menti! répéta Gaston en bondissant sur sa chaise. C'est la première fois que j'entends ce mot. Je n'ai jamais menti, ma mère.

— Et Germaine le savait? Elle me le cachait? Elle a peut-être vu ce jeune homme? Allons, parle, Germaine.

Le ton de la comtesse était courroucé. Germaine rougit et s'apprêtait à répondre. Le comte intervint :

— Sur mon honneur, dit-il, ma chère amie, nous sommes tous innocents et n'avons rien voulu vous cacher. Gaston vous a dit vrai. Il n'avait pas découvert ce jeune homme. C'est Germaine et moi qui l'avons rencontré dans notre promenade, aux Tuileries, d'une manière toute fortuite.

— Pourquoi Germaine me l'a-t-elle caché?

— Quand avons-nous été seules, ma mère? dit doucement Germaine. Je vous proteste que, dès que nous le serions, mon intention était de vous tout raconter.

— Et de bonne foi, ajouta le comte, convenez, ma chère amie, que moi qui dictais devant vous l'adresse de M. de Rabelles, je ne faisais aucun mystère. C'eût été bien sot, puisque vous verrez ce jeune homme à votre bal. Il est fort bien, le neveu de mon ami Christian, il me plaît beaucoup, et j'espère qu'il ne vous déplaira pas.

— Vous n'avez pas pris le bon moyen de me le recommander, dit aigrement la comtesse.

— Je ne crois pas, reprit le comte, que j'eusse mieux réussi en le vantant. Si vous le désirez, je suis tout prêt à faire son éloge.

La comtesse se pinça les lèvres. Le malentendu était manifeste, et la colère n'était plus de saison. Elle restait fort dépitée. L'arrivée de Bernard, qui serait présent au bal, était une contrariété très fâcheuse pour les plans qu'elle caressait. Il ne lui convint pas de prolonger en ce moment l'entretien sur le malencontreux revenant, alors que Germaine aurait eu deux puissants défenseurs. Elle préféra se réserver d'attaquer sa fille en combat singulier, avec l'avantage d'un reproche à lui adresser. Elle voulut aussi introduire le nom du rival qu'elle avait suscité. Après un silence, elle dit d'une voix apaisée :

— N'en parlons plus. Je désirerais faire à la marquise de Bessancourt la politesse de lui envoyer trois billets des meilleures tribunes, pour la course de demain.

Le comte s'empressa d'extraire de son portefeuille trois billets qu'il remit à sa femme. Il fut convenu qu'en se rendant à son ministère, Gaston les déposerait à l'hôtel de la marquise.

Le comte ne tarda pas à se retirer pour aller au Cercle, où il devait rester jusqu'à sept heures. Il était l'un des dignitaires de la Société d'encouragement, et, ce jour-là, au moins, il avait des affaires. Gaston sortit aussi, sans chercher à causer en particulier avec sa sœur. Il se dirigea vers l'hôtel des Ministres. Sur le pont de la Concorde, il fut croisé par un cavalier qui le reconnut, se retourna et vint droit à lui. C'était bien le marquis de Bessancourt, qui lui tendait la main avec de vives démonstrations de cordialité.

— Nous nous verrons lundi, dit le cavalier. Ma sœur se fait une joie de cette fête, et moi aussi. Vous allez peut-être chez ma mère?

— J'allais... de la part de la mienne, lui porter des billets de tribune pour la course de demain.

— On n'est pas plus aimable. Justement ces dames avaient un violent désir d'y assister, et ne savaient à qui s'adresser. Vous les trouverez certainement à cette heure, et elles seront charmées de vous remercier. Adieu, je suis pressé. Nous nous verrons demain aussi aux courses, j'espère?

Le marquis n'attendit pas la réponse et repartit au grand trot. On se souvient que Gaston avait rêvé de l'avertir de ne pas venir au bal de lundi. Il n'avait guère accompli son projet. On conviendra peut-être que l'occasion eût été médiocrement propice. En revanche, il était entraîné à une visite qu'il n'avait pas préméditée. Il ne s'était pas proposé de demander la marquise, et ne croyait plus pouvoir s'en dispenser.

Il fut reçu, et avec empressement. La bonne marquise eut même l'attention d'appeler sa fille. Deux années s'étaient écoulées, Gaston se croyait revenu au temps des enchantements de Dieppe. Le spectacle de la mer manquait. On parla de ces souvenirs, et il y eut quelques interrogations curieuses. Estelle n'était pas retournée à Dieppe, il y avait eu des deuils et l'on avait mené à la campagne une vie sévère. Cette année, seulement, la marquise était venue passer quelques semaines à Paris, pour se rapprocher du lieutenant et sur ses instances. Estelle vanta son frère, mais l'accent de sa voix était moins celui de la tendresse que d'une sorte de déférence. Elle ajouta même :

— C'est un peu mon frère qui commande ici. N'est-ce pas, ma mère, que vous me permettez de le dire? Ces militaires prennent des habitudes de commandement, et son bataillon de femmes n'est ni nombreux ni indiscipliné.

La bonne marquise se contenta de sourire. Estelle passa bientôt à l'éloge de Germaine et fut plus expressive.

— Mon frère, dit-elle, qui est très difficile, et que nous accusons de ne jamais trouver une jeune fille à son gré, a daigné convenir qu'elle est charmante.

Gaston eût volontiers dispensé Estelle de cette déclaration, et un nuage glissa sur son front. Si c'était une occasion de faire avertir le marquis de ne pas se montrer, par prudence, au bal de lundi, on excusera peut-être encore Gaston de n'avoir pas eu le courage de la saisir. C'était bien, pour Estelle, une occasion de parler du bal projeté. Elle dit que les deux spectacles auxquels, en sa qualité de provinciale arriérée, elle avait le plus souhaité d'assister dans son court voyage de Paris, étaient l'un celui d'un grand bal, l'autre celui des courses du lendemain.

— Justement, s'écria Gaston en ouvrant son portefeuille, je venais vous offrir, de la part de ma mère, des billets de la meilleure tribune.

— Oh! merci, dit Estelle avec un élan de joie. Je n'ai jamais vu de courses, depuis celles de Dieppe. Et Germaine y sera, j'espère?

— Elle n'a pas ce goût-là, et, à Paris, ce n'est guère l'usage pour les jeunes filles.

— Veuillez lui dire que je la supplie de faire une exception en ma faveur. Vous y serez sans doute vous-même?

— Ce n'était pas mon intention.

— Oh! vous ferez bien une exception... en faveur de mon frère.

Peut-être le mot qui se présentait à la pensée d'Estelle était-il encore : en ma faveur. La modestie le retint sur ses lèvres. Elle n'approfondit pas tout ce que peut contenir une substitution de quelques syllabes.

Ce fut la fin de l'entretien. On annonçait la couturière, il y avait à prendre des dispositions de toilette de bal d'une extrême urgence, pour lesquelles la présence d'un jeune homme n'était pas précisément opportune, et Gaston se retira. Il n'avait pas répondu, il n'avait rien promis. Mais refuserait-il à Estelle de revoir aux courses... le frère d'Estelle, et serait-ce donc là qu'il oserait avertir celui-ci de ne pas penser à Germaine?

Il était très troublé en prenant possession de son fauteuil au ministère. Bien que la diligence matinale et l'assiduité ne soient pas les vertus des jeunes attachés, il était par trop en retard et eut à subir une réprimande. Il avait commis une autre faute plus grave, pour laquelle il eût mérité une réprimande de Germaine. Il avait oublié d'aller déposer sa carte à l'hôtel des Hautes-Alpes. Quand il vint à y penser, il fut singulièrement confus. — C'est donc vrai, se dit-il. Toute passion est égoïste et féroce. Je n'ai rien su faire pour Germaine, et j'ai oublié Bernard.

La faute, heureusement, n'était pas irréparable, et put être réparée avant la rentrée à l'hôtel de la rue François Ier.

Germaine y était restée seule avec sa mère. On serait porté à croire que ce fut le jour des épanchements réciproques et des grandes confidences. Il n'en fut rien. Ni l'une ni l'autre ne jugeait prudent de les provoquer. La vérité d'ailleurs, contraire à l'apparence, est qu'on n'en aurait guère eu le lieu ni le loisir. Le tapissier et ses aides saccageaient la maison, enlevaient des lits et des portes, suspendaient des lustres, disposaient des gradins pour l'orchestre et le buffet, rangeaient des sièges, des tables pour le souper, préparaient le vestiaire et la pièce d'attente des valets de pied. Le lendemain était un dimanche, et quel dimanche! Le jour du grand prix. Il fallait que tout fût terminé le soir, sauf la besogne du fleuriste qui, le lundi matin, revêtirait les charpentes d'une ébouissante parure de plantes et de fleurs. La comtesse présidait avec agitation à ces apprêts, en consultant Germaine. Ce n'est pas au prix d'un mince labeur, ni d'une mince dépense, qu'une maîtresse de maison réussit à rassembler une société nombreuse, en affrontant des critiques qui n'en seront pas plus indulgentes. J'ai entendu formuler, d'une manière assez brutalement pittoresque, une distinction qui laisse le choix entre deux qualifications médiocrement flatteuses. Les gens qui ne reçoivent pas, a-t-il été dit, sont des ladres, et les gens qui reçoivent sont des sots.

Il fallait en outre s'ingénier, c'était surtout l'affaire de Germaine, à diversifier les figures d'un cotillon, pour que les danseurs, particulièrement dédaigneux et blasés à la fin de la saison, ne les déclarassent pas trop usés et trop banales. Ces jeunes héros ne

sont pas faciles à satisfaire. Germaine, les hivers précédents, s'était acquis en cette importante matière une certaine réputation de goût et d'inventions dont, pour l'honneur de la maison, elle désirait ne pas trop déchoir. Ainsi une mère et une fille, à travers les plus vives perplexités, ne s'occupaient que des soins les plus futiles.

Puis la comtesse, qui naturellement avait condamné sa porte, ouvrait à chaque instant des lettres qui sollicitaient des invitations. Une femme n'a jamais plus d'amies tendres que dans ces jours d'ahurissement. Et il faut répondre à l'instant. Le messager qui a ordre de rapporter une réponse est un créancier implacable, un despote sans pitié, sinon sans patience, qui a le don d'exercer particulièrement ma propre patience et contre lequel je me révolte, Il attend. Toutes affaires cessantes, quand je pourrais avoir besoin de réfléchir, il me force à me déranger, à m'interrompre pour me débarrasser de l'obsession muette de l'importun qui attend. Cette tyrannie du messager, si elle est indiscrète, est souvent habile. Il est beaucoup plus facile, et plus prompt, de transmettre un acquiescement qu'un refus. Un mot suffit au consentement, le refus exige des motifs, des prétextes, des excuses, des phrases de courtoisie. La comtesse était flattée de tant de demandes, et, pour d'autres raisons, Germaine n'était pas fâchée qu'il y eût foule. On courut les risques de la cohue.

On atteignit ainsi l'heure du dîner. Le comte et Gaston furent tous deux en retard, peut-être exprès. Le repas, la soirée même qui suivit n'eurent aucun incident remarquable. Chacun continuait de se taire, ou de ne parler que de choses frivoles. Il fut manifeste que c'était systématique. Gaston ne dit rien de sa visite, rien de sa rencontre avec l'officier. Il hasarda seulement, croyant en avoir l'obligation, la question de savoir si Germaine ne voudrait pas aller aux courses du lendemain. La réponse fut si péremptoirement négative, qu'il se jugea dispensé d'insister. On se retira de bonne heure.

Le lendemain était donc ce jour solennel qui soulève tant de passions, tant de vanités, de cupidités et de poussière. Des foules innombrables se ruent au bois de Boulogne pour assister à la défaite probable des chevaux français, facilement battus par un cheval insulaire. Ce résultat, prévu d'avance et escompté dans tous les paris, n'étonne et n'afflige personne. On se contente, avec plus de philosophie que de patriotisme, du souvenir d'anciens triomphes. Quelquefois cependant, les échos du Bois ont retenti d'acclamations enthousiastes de victoire. On en était déshabitué au moment où se place ce récit. Les vieux amateurs des courses étaient résignés à nos revers, et les jeunes n'avaient pas connu nos succès. Par malheur, ce n'était pas seulement en cette matière qu'il en était ainsi.

Le peuple, ce grand enfant, est avide de fêtes, et la jeunesse est avide de plaisirs. Pourquoi porterait-on plus longtemps les deuils de la patrie que ceux de la famille? Il y a, pour ces derniers, un code de convenances sociales qui a des règles assez précises. Après le tribut payé à ces convenances, l'orpheline paraît ou reparaît dans le monde en robe rose, avec des fleurs parmi les cheveux. Nul ne songe à la blâmer, et elle reçoit d'autant plus d'hommages que la loi héréditaire l'a douée de plus d'avantages. La veuve elle-même, après deux ans de deuil, a droit à rechercher des consolations. Ne nous plaignons pas, en observateurs moroses, de cette puissance de l'oubli. Elle est un bienfait. La vie de tous s'écoulerait dans les larmes s'il n'était pas permis d'oublier. Quand nous voyons danser ou rire, ne remuons donc pas les cendres qui semblent éteintes. Honorons seulement, avec une respectueuse sympathie, les douleurs inconsolées des âmes d'élite qui refusent le bienfait de l'oubli.

Le comte de Margency pontifiait sur l'estrade de Longchamps, ou traversait la piste avec des airs importants et officiels. Il ne pensait pas au bal de lundi, il avait oublié le roman de Germaine. La comtesse, jouant de l'éventail au milieu de sa cour ordinaire, aurait pu n'y pas penser beaucoup davantage, si d'autres femmes, si des jeunes gens ne s'étaient chargés de lui rappeler le bal. S'aidant d'une jumelle de spectacle, elle chercha et découvrit dans les tribunes la marquise de Bessancourt. Près d'Estelle, elle fut très étonnée d'apercevoir, au lieu du marquis, Gaston qui ne se produisait jamais à ces fêtes, et elle conjectura aisément qu'il n'était pas venu pour les chevaux. Mais comment se trouvait-il là? Ce fut du marquis qu'elle l'apprit.

Le bel officier s'était, en effet, dans l'intervalle de deux courses, rapproché de la comtesse, en causant avec une grave aisance de manières, tout en témoignant le regret de ne pas voir Germaine. Il raconta gaiement l'enlèvement de Gaston.

A une heure, celui-ci se croyait encore résolu à ne pas aller à Longchamps et l'avait déclaré. Il sortit. La rue François Ier est bien près de l'avenue des Champs-Élysées, et il se trouva que Gaston s'achemina vers l'avenue, qu'il remonta lentement. Les carrosses de toutes sortes commençaient à le dépasser, il continuait de marcher. Il parvint ainsi au rond-point de l'Arc-de-l'Étoile, et s'y arrêta indécis. Après quelques minutes d'hésitation, il revint sur ses pas, le long du large trottoir. Il faisait face aux visages de la plupart des femmes qui se rendaient au Bois en voiture découverte. Il aperçut celui d'Estelle. N'était-ce pas ce qu'il cherchait? Elle était près de sa mère dans un landau de louage. Le

marquis occupait seul la banquette de devant, il y avait donc une place vide. Des signes furent faits, le landau se rangea contre le trottoir, le marquis en descendit, pour offrir cette place vide à Gaston, avec une bonne grâce empressée. On absoudra Gaston de n'avoir pas résisté. On l'excusera aussi d'avoir négligé cette nouvelle occasion d'avertir le marquis de ne pas penser à Germaine.

On ne vit pas aux courses Bernard de Rabelles. Il aimait les arts, il était venu rarement à Paris et repartait le surlendemain. Il était où il avait supposé ne pas coudoyer la foule. Il parcourait seul les musées du Louvre.

Pendant ce temps, Germaine, seule aussi, allait aux offices religieux dans une chapelle voisine, lisait et surtout songeait, en contemplant les préparatifs du bal. Elle se demandait où était Gaston, et aussi où était Bernard. Elle savait bien où était le marquis. Je pense que, dans sa fervente prière, elle invoqua Notre-Dame de Bon Conseil. J'ignore la réponse qu'elle crut avoir entendue.

Il fallut bien qu'elle apprît le soir une partie de ce qui s'était passé. Le comte et sa femme furent assez loquaces en commentant les incidents mêmes des courses : ce n'était pas ce à quoi s'intéressait le plus Germaine. La comtesse déconcerta Gaston en le plaisantant sur son enlèvement et sur sa déclaration du matin, à laquelle il avait été infidèle. Elle le pressa de questions, et quelque désir qu'il eût de rester réservé, il ne dissimula guère sous quel charme il était resté. Elle dissimula moins encore ses propres sentiments à l'égard du marquis. Elle le trouvait charmant, plein d'esprit et de distinction.

— Allons, ajouta-t-elle, nos petites affaires auront fait un grand pas aujourd'hui. Elles feront sans doute un pas décisif demain.

— Pourquoi demain? dit le comte. Ah! mon Dieu, c'est pourtant vrai, j'avais oublié que nous dansons demain. Dansons, puisque c'est promis. Il faut bien d'ailleurs, ma chère amie, que je vous présente M. Bernard de Rabelles.

Personne ne releva ce nom, qui était devenu fâcheux pour la comtesse, fâcheux peut-être aussi pour Gaston, et qui, sans l'observation incidente du comte, n'aurait pas été prononcé de la journée. Bernard avait rempli presque à lui seul la journée de l'avant-veille. Il eût été absent de celle-ci, en apparence. Il ne l'était pas de la pensée de Germaine.

IX

LE BAL

La matinée qui précède un bal correspond un peu, pour les jeunes filles, à ce qu'est, pour les militaires, la veille des armes.

Le bal, c'est bien en effet, la bataille rangée, avec ses escarmouches et ses assauts, ses ruses, ses attaques, ses défenses, sa mêlée ardente, avec ses déroutes et ses triomphes, parfois avec ses trahisons. J'entends des moralistes condamner le bal. Il est encore plus facile de condamner la guerre au nom de la morale. Therpsichore et Bellone, pour employer le vieux style classique, sont cependant l'objet d'un culte assez universel. J'attends qu'il me soit démontré que les jeunes filles à qui le bal est interdit par l'austérité de leur éducation soient plus à l'abri que les autres des entraînements et des surprises de l'imagination, qu'elles aient l'âme mieux trempée et mieux armée pour les luttes de la vie. J'en doute. Le bal est une discipline, et j'ai connu des jeunes filles qu'il avait singulièrement aguerries. Je suis donc indulgent pour l'institution, sans en méconnaître les périls, mais je voudrais qu'elle ne fût permise que jusqu'au mariage. La danse n'est plus de la dignité de la mère ni de l'épouse. Le mari qui regarde danser sa femme avec complaisance ou avec jalousie est ridicule. Il fournit deux personnages à la comédie humaine. Celui qui, pendant qu'elle danse, se désintéresse de cet amusement en allant jouer à son cercle est un troisième personnage de la comédie. La sagesse des nations l'a proclamé. « Vous n'irez plus au bal, madame la mariée! » C'est un refrain des chansons populaires de toutes nos provinces.

La comtesse de Margency avait eu à compléter pendant la journée les dispositions du champ de bataille. A huit heures, elle dut compléter son armure et celle de Germaine, avec l'aide savante de M. Firmin. A neuf heures et demie, comme le général en chef suivi de son état-major, elle renouvela l'inspection de tous les postes de combat. A dix heures commencèrent les mouvements dans le silence. On allumait les bougies, les femmes de chambre prenaient position au vestiaire, les maîtres d'hôtel sur les escaliers, au buffet et dans le vestibule. Les musiciens arrivaient successivement, se rangeaient et accordaient leurs instruments. Et puis, ce fut l'attente anxieuse et morne, une des circonstances où une famille assemblée a certainement le plus de gaucherie et est le plus incapable de se livrer à une conversation. S'il ne venait personne? se dit-on involontairement. On a vu des exemples de ce geure de mortification non chrétienne. Il y a eu des erreurs de dates, reproduites sur toutes les invitations gravées. Il y a eu des malices cruelles, des listes soustraites, des soirées décommandées au dernier moment, sous prétexte d'un deuil ou d'une maladie, par une main vindicative.

Ce n'était cependant pas la préoccupation qui régnait dans le salon de la comtesse de Margency. Il y en avait d'autres. Le comte,

le visage parfaitement ennuyé, sinon agacé, essayait de lire un journal. La comtesse, déjà fatiguée et se préparant à d'autres fatigues, ne s'agitait même plus. Ayant recouvert d'une élégante pelisse de soie ses épaules opulentes qu'avait parcourues un frisson, destiné à se dissiper vite, elle s'était affaissée sur un fauteuil, elle fermait les yeux et paraissait sommeiller. Germaine, assise dans le petit salon, rêvait les yeux ouverts; son frère allait et venait, avec une démarche inquiète. Il ôtait et remettait ses gants d'un air distrait, faute d'un meilleur emploi de son loisir.

— Ah! mon Dieu, s'écria-t-il tout à coup en passant devant sa sœur, un bouton de mon gant se détache.

— Suis-moi dans ma chambre où je vais le recoudre, dit Germaine. Un jeune homme qui se présenterait ainsi au commencement d'un bal serait perdu d'honneur. Si Estelle ressemble à bien des jeunes filles, elle ne te le pardonnerait pas.

— Est-ce qu'elle ressemble aux autres jeunes filles? reprit Gaston, qui ne savait pas bien ce qu'il disait.

Il suivit sa sœur. Ce petit accident vulgaire avait déterminé au moins un échange de quelques paroles. Germaine, se dégantant rapidement elle-même et saisissant une aiguille, réparait le dommage, puis raffermissait le second bouton, qui pouvait n'avoir pas moins d'importance que ceux d'un mandarin.

— Voilà qui est fait, dit-elle. Maintenant tu es suffisamment armé pour entreprendre tes conquêtes. Quand on pense à quoi peut tenir une destinée! C'est à moi que tu devras d'être remis en possession de tous tes avantages.

— Tu te moques, Germaine, mais que ne te dois-je pas!

— Un mot seulement. As-tu revu Estelle?

— Deux fois, dont une a duré... presque toute la journée d'hier. J'étais près d'elle aux courses. Sa mère m'a mené et ramené dans sa voiture.

— Rien que cela! Eh bien, où en êtes-vous?

— Ah! Germaine, je suis étourdi, effrayé de mon bonheur.

— Et tu ne m'as rien dit!

— Tu ne m'as pas questionné. Je n'osais pas.

— Et son frère? L'as-tu revu aussi?

— C'est lui qui m'avait enlevé. Il a été... plein d'empressement.

— J'avais besoin de savoir cela. Je m'en doutais. Si tu avais eu des sujets d'inquiétude, tu me l'aurais dit.

— Tu es injuste, Germaine. Que t'ai-je dit, pendant deux ans?

— Tu as raison, je suis injuste. Pardonne-moi, j'ai peut-être une excuse...

En ce moment, on entendit retentir le timbre, ce signal, ce

clairon de la bataille, et une voiture roula sous la voûte. Germaine et son frère se précipitèrent au salon. Le comte se leva en froissant son journal, et s'avança vers la porte. La comtesse se débarrassa de sa pelisse, se regarda dans la glace et apprêta ses sourires. Qui allait entrer le premier?

Au milieu de l'anxiété de tous, on annonça M. Bernard de Rabelles.

Il était près d'onze heures, et l'invitation portait dix heures et demie. Peu familier avec les habitudes du monde parisien, le jeune homme craignait presque d'être en retard. Il avait négligé la précaution de s'informer si le salon était déjà suffisamment garni. On a beau attendre, il faut bien d'ailleurs que quelqu'un entre le premier. C'est d'ordinaire réservé aux intimes, ou aux provinciaux.

Bernard fut très déconcerté de cette solitude et balbutia des excuses. Le comte lui fit le meilleur accueil et le présenta aussitôt à la comtesse, dont l'abord fut froidement poli. Elle ne put s'empêcher de le trouver agréable de sa personne, moins beau cependant que le marquis de Bessancourt. Bernard sut reprendre de l'aisance pour lui adresser des paroles courtoises, dont le sujet était naturellement le prochain mariage de l'oncle Christian, en se félicitant de l'honneur de cette alliance; mais la comtesse ne pensait guère à l'oncle Christian, et ne répondit que dans la stricte mesure de la politesse. Puis, avec de vives démonstrations d'amitié, il serra la main de Gaston, qui lui-même parut gêné. Il put enfin s'approcher de Germaine et la saluer.

Sous sa fraîche parure, elle était resplendissante, et Bernard fut comme ébloui. Les fleurs se jouaient dans d'épaisses nattes de cheveux noirs qui n'avaient eu recours à aucun emprunt et qui, avant de mériter d'autres suffrages, avaient excité l'admiration enthousiaste de M. Firmin. Un mince bracelet ceignait son poignet, un mince collier de corail traçait un liseré de pourpre qui faisait ressortir la blancheur de son cou. Bernard ne l'avait jamais vue ainsi, les épaules nues. Germaine vint à y penser. Un sentiment de modestie s'ajoutant à l'émotion colora son teint qui avait d'ordinaire une pâleur mate, et ses yeux d'un sombre azur, ces yeux bleus enchanteurs d'une brune s'abaissèrent. Au milieu du tourbillon d'une fête, on s'accoutume à ces toilettes demi-vêtues que commande ou permet la mode, et dont la profusion sauve l'inconvenance. L'individualité disparaît en quelque sorte parmi le nombre. Il en est autrement lorsqu'une jeune fille se montre seule sous le regard d'un jeune homme, et je ne m'étonne pas qu'elle rougisse.

Bernard éprouva un trouble profond. Il ne tendit pas la main, et Germaine s'abstint de lui offrir la sienne.

— Mademoiselle, dit-il, puisque j'ai eu la maladresse d'arriver trop tôt, et que j'ai prévenu tous les concurrents, j'espère que j'y gagnerai de pouvoir ouvrir le bal avec vous.

— Volontiers, répondit Germaine. Nous commencerons par un quadrille, afin d'avoir la facilité de causer un peu. J'ai à vous parler de choses sérieuses.

On avait entendu rouler un second carrosse. La marquise de Bessancourt fit son entrée, accompagnée d'Estelle et du bel officier, qui était en uniforme. La comtesse eut des exclamations de bienvenue, en présentant son mari, qui, à son tour, fut plus froid. Gaston s'empressa auprès d'Estelle, l'officier auprès de Germaine. Moins réservé que Bernard, il tendait la main. Il ne tarda pas à solliciter aussi la faveur d'ouvrir le bal. Il parut très contrarié d'avoir été prévenu. Il y eut entre Bernard et lui un échange de regards qui n'étaient pas ceux de la bienveillance réciproque, et où perçait déjà comme une intuition de rivalité.

Les invités arrivaient en foule, et, suivant l'usage, presque tous à la fois. La comtesse et Germaine se multipliaient au milieu de la confusion. L'orchestre reçut ordre d'attaquer un quadrille et préluda. Les couples se placèrent. Il y eut alors plus d'un chuchotement dans l'assemblée. On se demandait quel était ce jeune inconnu qui ouvrait le bal avec Germaine, quelle était cette belle jeune fille, non moins inconnue, qui l'ouvrait avec Gaston de Margency, avec Gaston qu'on ne voyait jamais danser.

— Ce sont des provinciaux, répondait un personnage obligeant qui, en sa qualité d'homme très répandu, était souvent interrogé. Probablement de petits parents.

— Monsieur, disait Germaine à l'oreille du petit parent dédaigné, les circonstances sont graves, elles exigent une explication...

— Je crains d'avoir compris, dit Bernard. Votre mère ne veut pas.

— Ce n'est pas cela, pas tout à fait du moins. Il est vrai qu'elle a des préférences pour un autre jeune homme... Elle ne vous connaît pas.

— Vous êtes absolument libre, mademoiselle.

— Vous êtes généreux. Non je ne suis pas libre... puisque j'avais promis de vous attendre.

— Je n'aurais pas l'indélicatesse de vous rappeler une promesse.

— Je me la rappelle, moi, sans la regretter. Je suis prête à la renouveler...

La physionomie de Bernard s'illumina.

— C'est le bonheur alors! s'écria-t-il.

— Parlez plus bas, monsieur. Prenez garde à cet officier qui nous observe. C'est lui que préfère ma mère.

— Je l'avais deviné. Il m'a fait peur à la première vue.

— Ce ne serait rien. Je le refuserais sans hésitation, et il ne serait plus question de lui; mais il a une sœur qu'aime mon frère depuis deux ans.

— Comme moi!

— Je ne sais si vous aimez autant. Regardez-les ensemble. N'est-ce pas qu'elle est ravissante?

— Presque comme vous.

— De grâce, point de compliments, ce n'est pas le moment. Et elle aime mon frère et elle est digne de lui...

— Hé bien, quelle difficulté?...

— Hé bien, elle n'a pas de père, l'officier est le chef de la famille, il est très impérieux, très despote, et le bonheur de mon frère est à sa merci, et je me dois au bonheur de mon frère, jusqu'à me sacrifier s'il le faut...

Germaine s'était animée plus qu'elle n'eût voulu. Le marquis ne cessait pas de la regarder et négligeait sa danseuse de hasard.

— Je répète que vous êtes libre, dit Bernard d'une voix contrainte. C'est à moi de me sacrifier. Je regrette d'être revenu. Je suis de trop ici. Je repartirai dès que j'aurai embrassé ma mère.

— Oh non, ne partez pas, mais plaignez-moi, je suis bien malheureuse. Je ne serai pas infidèle. Seulement, il faut que je temporise, que je l'encourage un peu, afin qu'il consente au mariage de sa sœur, il faut, c'est horrible, que je sois coquette. Je vous jure que je ne le suis pas, monsieur, me pardonnerez-vous de le paraître?

— Je n'ai rien à pardonner, je n'ai qu'à obéir. Que me commandez-vous? Je vais m'éloigner, dès la fin du quadrille. J'ai attendu deux ans, j'attendrai encore si vous me permettez l'espérance.

— Non, ne vous éloignez pas, ce serait remarqué, et puis je ne veux pas me cacher de vous. Mais ne me recherchez plus, témoignez-moi... de l'indifférence, et surtout, oh! surtout, ne me jugez pas sur le rôle que je semblerai jouer. J'y suis obligée. Je ne suis pas ainsi, monsieur, je suis sincère.

Cette conversation avait été bien des fois interrompue par les figures du quadrille, non sans distractions remarquées de l'officier, qui bien des fois avait pris la main de Germaine. Pendant ce temps, d'autres couples avaient des entretiens d'une moindre gravité. Plus d'un berger s'évertuait à vanter la toilette de sa bergère, à parler de la température, de l'orchestre, des bals de la saison ou des courses de la veille.

Le quadrille s'acheva par un galop où Germaine s'abandonna ilencieusement quelques minutes, entraînée dans les bras de

Bernard de Rabelles. Puis, elle lui jeta ces deux mots : « Soyez prudent et confiant. » La cohue commençait. Affable et souriante, Germaine souhaitait le bonjour à toutes les jeunes filles, recevait l'hommage de tous les jeunes gens et inscrivait sur son calepin les engagements qu'elle prenait. Elle n'était pas de ces triomphatrices de bal que l'on voit les prodiguer et les brouiller à dessein, au risque des conflits, ou même dans le but d'en susciter, ce qui est parfois le crime de la coquetterie.

L'orchestre attaqua la première valse. Elle était promise au marquis de Bessancourt, qui s'empara de Germaine. Bernard n'invita personne et se tint en observation. Le marquis était très beau valseur. Il n'avait pas besoin de s'arrêter pour murmurer des paroles galantes, que réprimait la jeune fille.

— Aujourd'hui, dit-elle, il ne s'agit pas de moi; je me dois à mes invitées et je défends expressément les flatteries personnelles.

— Me les permettrez-vous plus tard?

— Nous verrons cela l'année prochaine.

— Je suis plus impatient.

— Vous avez tort. Parlons de votre charmante sœur. Savez-vous que c'est pour elle qu'a lieu ce bal?

— Pour elle? vous plaisantez.

— Je ne plaisante pas. Vous imaginez-vous que je me souciasse de danser au mois de juin, au moment de partir pour la campagne, moi qui suis retirée du monde? Je vous dis que j'ai arrangé ce bal en son honneur, et elle en est bien la reine.

— Si vous n'étiez pas là.

— Voilà que vous me désobéissez. Quand je l'ai retrouvée à ce concert, j'ai voulu lui faire revoir mon frère. Je vous avoue mon complot, afin que vous y entriez.

— J'y suis peut-être déjà entré.

— Tant mieux. Vrai, si j'étais homme, je serais comme mon frère, amoureux d'Estelle. On dit que vous êtes tout-puissant sur votre mère...

— Qui a dit cela?

— Je l'ai deviné, ne le niez pas. C'est à vous de finir ce roman, qui a trop duré, et le plus tôt possible.

— Quelle sera ma récompense?

— Ce n'est pas d'un chevalier français d'en réclamer une.

— Vous croyez?

Ici le marquis fit valser Germaine avec un redoublement de fougue, sous les yeux de Bernard, à qui ce spectacle était douloureux. L'orchestre se tut. Le marquis offrit son bras et ramena Germaine à sa place. Il repassa devant Bernard. Les regards des

deux jeunes gens se rencontrèrent pour se détourner aussitôt.

— Quel est donc, demanda le marquis, ce sournois qui a ouvert le bal avec vous, et que personne ne connaît?

— M. de Rabelles, un voyageur qui arrive du fond de la Chine.

— Ce n'est pas là qu'il vous a rencontrée, je pense.

— Pas précisément. Il va y avoir une alliance entre nos familles. J'ai en Dauphiné une cousine germaine...

— Qu'il épouse? Il fallait me dire cela plus tôt. Je suis prêt à lui promettre mon amitié.

— Non, c'est un de ses parents, qui porte son nom.

— Ah! ce n'est pas tout à fait la même chose.

— Pas tout à fait... mais vous comprenez que cela suffit pour l'avoir mis en relations avec nous.

— Et vous n'aviez pas de relations antérieures?

— N'êtes-vous pas bien curieux?

— Oui, je suis curieux, parce que je suis jaloux. Je crois que vous faites des réticences, et je renverrais bien volontiers ce jeune homme en Chine, où je ne cache pas qu'il me plairait plus qu'auprès de vous.

Germaine, qui avait été assez contente du commencement de sa diplomatie, fut subitement épouvantée de ces paroles et surtout de leur accent. Elle avait tremblé qu'une querelle pût éclater entre son frère et le marquis. Voici que le danger qu'elle s'efforçait de conjurer se déplaçait. Voici que la querelle menaçante était entre le marquis et Bernard de Rabelles, et c'était Germaine qui en avait fait naître l'occasion. Elle n'apercevait aucun moyen de salut, elle ne voyait que périls de tous côtés, périls même pour l'heure présente. Ces deux hommes allaient se dévisager, se coudoyer, se heurter à chaque instant... Comment n'avait-elle pas eu la prudence d'éloigner Bernard? Il n'était plus temps.

Et Germaine avait à tenir des promesses de valse, à répondre à mille propos. Elle regardait son frère radieux, Estelle épanouie. Elle n'osait pas regarder le marquis ni Bernard. Et la cohue s'épaississait, et le brouhaha étourdissait, et l'orchestre mugissait de nouveau, et Germaine, emportée au bras d'un danseur sans importance, inconsciente, éperdue, voyait bondir et tourbillonner cette foule comme dans une danse macabre.

X

LA FOIRE DE PENZÉ

Pendant que se passaient ces choses dans le principal salon, la baronne de Lezmel, incommodée par la chaleur, laissant ses deux

filles sous la garde de Dieu, celle d'une amie et celle du public, qui est aussi une garde, s'était retirée dans une pièce qui n'était pas encore envahie. Une fenêtre ouverte donnait sur le jardin, et l'on y respirait plus aisément. Elle fut suivie par le chevalier de Kéroulas, ce vieux garçon imperturbable qui ne manquait pas une soirée, et que Germaine, en des jours moins émus, avait plaisamment rangé dans la catégorie des Auvergnats. La baronne était une Parisienne mariée à un Breton. Spirituelle, lettrée avec un penchant particulier à la poésie, elle avait passé les premières années de son mariage en Bretagne, où sa bonne grâce, sa simplicité de manières et l'enthousiasme témoigné pour sa province d'adoption ne lui avaient fait que des amis. Elle savait par cœur les idylles de Brizeux, elle savourait les chants populaires recueillis par M. de la Villemarqué, elle avait poussé un genre de coquetterie, moins périlleux que celui qu'avait projeté Germaine, jusqu'à essayer d'apprendre le breton. Le chevalier de Kéroulas était en quelque sorte le type contraire, celui du Bas-Breton de vieille roche devenu un Parisien assez raffiné. En vertu de la loi des contrastes, qui est quelquefois celle des affinités, il professait une vive amitié pour la baronne et la recherchait souvent.

— Chère baronne, dit-il en souriant, vous avez donc abandonné vos filles sur le parapet du pont de Penzé? Craignez de ne plus les retrouver.

— Je ne comprends pas, chevalier.

— Comment, vous ne connaissez pas la foire de Penzé?

— En aucune façon.

— J'oubliais que vous êtes de Cornouaille. Penzé est une bourgade ou un hameau, sur la route de Saint-Pol-de-Léon à Morlaix, au bas d'une côte à se rompre le cou, au fond d'une vallée encaissée où serpente une jolie rivière. Un pont de pierre marque à peu près la limite du flux qui aide quelques barques à remonter jusque-là. Il s'y tient chaque mois une foire de chevaux assez importante, mais la plus célèbre, la foire légendaire, est celle de la Saint-Michel. Je parie que le baron honore d'un culte tout particulier le bienheureux archange.

— Pourquoi cela?

— Vous ne savez plus rien. Parce qu'en Bretagne c'est à la Saint-Michel qu'on touche ses fermages, comme ailleurs à la Saint-Martin, et je vous réponds qu'il n'est pas, dans tout le paradis, de saint plus vénéré des propriétaires; mais, à Penzé, le grand archange saint Michel est spécialement invoqué par les jeunes filles, qui l'aiment autant... qu'elles aiment peu sainte Catherine.

— Où voulez-vous en venir, chevalier?

— Hé bien, le 29 septembre, à Penzé, c'est la foire des mariages, et toutes les jeunes filles des environs viennent y chercher des galants. Tandis que les éleveurs, les maquignons et les courtiers se trémoussent au milieu des hennissements et des ruades, en traitant leurs affaires d'argent, des affaires de cœur, qui sont bien un peu aussi des affaires d'argent, se traitent sur le pont même. Les jeunes filles sont assises sur les parapets, en deux rangs qui se font face. Toutes tricotent des bas de laine, pour montrer qu'elles sont laborieuses. C'est un talent très apprécié des amoureux. Toutes, quelque temps qu'il fasse, sont armées d'un parapluie de cotonnade, comme vos filles, madame, qui seulement ne tricotent pas en société, sont armées d'un éventail : question de mode. Les prétendants vont et viennent, entre ces deux rangées de fleurs, avant de se décider à en cueillir une. Plus d'un œil jaloux les suit sans doute dans leurs évolutions, plus d'une larme est retenue avec peine, lorsque Tircis passe outre devant une Amarante dédaignée, pour s'arrêter devant Galathée. Quand Tircis a enfin fait son choix, il s'empare, c'est le formalisme de la déclaration d'amour, du parapluie de sa bergère, et l'entraîne à la danse. Il ne la quittera plus, il ne dansera qu'avec elle, il la mènera se rafraîchir au fameux cabaret de la mère Bellec, et, la danse terminée, il la reconduira en tête à tête à son village, fût-ce à plusieurs lieues de là. A bientôt la noce. Tircis est déjà comme engagé, et vous jugez que, pendant ce retour par les chemins creux, on a le temps de se dire des douceurs.

— Et où sont les mères?

— Où êtes-vous, s'il vous plaît, chère baronne?

— Vous êtes un taquin, chevalier. Je ne suis pas loin de mes filles.

— Oh! la distance n'y fait pas grand'chose. Est-ce que vous entendez les douceurs qu'on leur débite? En ce moment, peut-être, elles confient leurs parapluies.

La baronne se leva vivement.

— Je cours les surveiller, dit-elle.

— Les surveiller? reprit le chevalier en riant. Quelle illusion! Attendez au moins la fin de la valse qui commence, rasseyez-vous, et philosophons un peu. Vos filles débutent, elles dansent pour danser et sont si jeunes, qu'il n'y a pas encore de danger. Si elles étaient moins jeunes, elles seraient plus futées, et vous perdriez bien votre temps à les surveiller. Voyez-vous, baronne, je ne vais jamais au bal sans penser à la foire de Penzé. La différence est à la surface et dans les toilettes, qui franchement, à Penzé, sont plus modestes. Est-ce qu'un bal n'est pas aussi la foire et l'exhibition des jeunes filles à marier? Elles sont là rangées sur leurs ban-

quettes comme sur les parapets du pont. Les galants circulent pareillement, les examinent, les comparent, hésitent avant de les inviter. Il y a de pauvres délaissées, il y a des larmes furtives. Tircis, prenant Galathée à son bras, la mènera se rafraîchir au buffet, exactement comme au cabaret de la mère Bellec, et le champagne mousse comme le cidre.

— Du moins il ne la reconduira pas en tête à tête à son village.

— Parce que ce n'est pas dans nos mœurs françaises. En Amérique, Tircis ne s'en gênerait guère.

— Eh bien, chevalier, je vais vous avouer que si je n'aime pas votre foire de Penzé, je la préfère encore aux marchés d'argent de la plupart des mariages de Paris. Car je ne vous accorde pas du tout la ressemblance. Sauf pour quelques entrevues peut-être, et encore elles ont été calculées, nos bals n'ont pas le caractère que vous vous divertissez à leur donner. Moi qui n'ai pas de grosses dots à promettre à mes filles, je me révolte contre le pesage des écus. Au moins, à Penzé, on ne les pèse pas dans la balance.

— Erreur profonde, chère baronne. On les pèse comme à Paris, et les beaux yeux de la cassette n'ont pas, à Penzé, une moins puissante séduction. Une grosse fille mal tournée, connue pour avoir des écus, et dont le père vient de vendre cher ses pouliches, ne manque pas d'amoureux sur le pont. Vous ne vous souvenez donc pas du refrain le plus populaire de nos chansons bretonnes?

La vieille est mon amie,
La vieille assurément.
La jeune est bien jolie,
La vieille a de l'argent.
La vieille est mon amie,
La vieille assurément.

Vous conviendrez que voilà un berger dont les sentiments ne sont pas très pastoraux. Lorsque, dans ma jeunesse, je revenais en Bretagne pour les vacances, les premiers mots de la langue de mes aïeux qui frappaient mes oreilles étaient cette rapsodie d'*Ann hini goz*, chantée par de pauvres petits vagabonds essoufflés qui poursuivaient en gambadant la diligence. Je leur jetais quelques sous de bon cœur, mais si j'avais pour compagnons de voyage des touristes en quête d'impressions bucoliques et affriandés de poésie, je tremblais qu'ils ne me demandassent la traduction du refrain. Il y aurait eu de quoi les désenchanter à l'instant.

— Décidément, chevalier, vous êtes par trop taquin. Tout à l'heure vous m'insinuez gracieusement que je mène ici mes filles à la foire. Je veux bien ne pas me fâcher de cette insolence. J'ai

même la charité de vous venir en aide en essayant de tourner la chose à l'avantage des mœurs simples de nos campagnes, et voilà que vous en faites la satire, sur la foi d'un méchant couplet, plus connu le long des grands chemins que dans nos villages. Et moi qui m'étais éprise d'une tendresse un peu exaltée pour votre pays! Au lieu de cet affreux refrain de carrefour, qui ne méritait pas l'honneur d'être mis par vous en rimes françaises, et en mauvaises rimes, s'il vous plaît, rappelez-moi plutôt une de vos vieilles et charmantes ballades, celle qui porte votre nom par exemple, *l'Héritière de Kéroulas.*

— Bien trouvé, baronne, et le choix est heureux. Je m'incline devant ma grand'tante d'il y a deux ou trois siècles, dont l'histoire est douloureusement dramatique. D'abord il s'agit d'une héritière de bonne maison, je m'en vante, d'une héritière qui porte une robe de satin blanc et des souliers de soie, pour danser avec les vers-luisants de son temps, ce qui n'est pas très champêtre. Elle se plaint que ses collatéraux souhaitent sa mort pour avoir sa fortune, ce qui ne me semble pas non plus de l'idylle. J'ai peur de descendre d'un de ces aimables collatéraux. Sa mère la marie de force à un marquis gros, laid et avare. Elle déclare qu'il est très riche et que cela suffit. J'espère, madame, que vous ne seriez pas aussi cruelle. Et cependant un marquis bien riche ne vous paraîtrait pas un gendre à dédaigner, fût-il un peu épais de taille, de plus un peu avare, je veux dire rangé. Ma grand'tante a une autre raison moins avouable. Elle est veuve, tendre encore de cœur. Elle est la rivale de sa fille, elle a une passion secrète pour le jeune homme que celle-ci aime et elle prétend se le réserver. Je ne vous ferai pas l'injure de vous supposer capable d'un pareil sentiment. Et voilà cette touchante ballade du bon vieux temps. On en composerait un grossier mélodrame pour les boulevards, ou un roman naturaliste.

— Vous êtes insupportable, chevalier, et je ne sais sur quelle herbe vous avez marché.

— Sur quel parquet, baronne. Herbe ou parquet, c'est toujours la même chose, et toujours glissant, quand le pied n'est pas bien assuré.

— La valse finit. Je rentre dans la fournaise.

— Où vous trouverez plus de trois jeunes hommes, qui ne chantent pas en chœur un cantique, sans compter les jeunes filles. Je gage que, sous ces lustres, il y a bien une demi-douzaine de drames intimes, et autant d'entrevues, qui sont aussi des drames. Le dernier bal de la saison! C'est le jour des dénouements, des va-tout, des parties désespérées, et des épaves à recueillir après les naufrages. Moi qui vous parle, avec mes cinquante-neuf ans, —

car je vous jure que je n'en ai pas un de plus, et je me hâte de dire mon âge que je cacherai l'année prochaine, — j'aurais la chance aujourd'hui, grâce à quelques écus que je possède, de ramasser une épave, une fille majeure dépitée, qui m'aurait méprisé au mois de janvier, quand elle poursuivait encore l'idéal.

Le chevalier avait offert le bras à Mme de Lezmel. Il fallait traverser la salle du buffet et refouler un courant impétueux qui s'y portait. Ce n'était pas facile. On marchait sur la queue des robes, on déchirait les dentelles; trop heureux quand un accident plus dommageable encore ne renversait pas les tasses en maculant la jupe ou le corsage. Les valets ahuris tendaient au hasard les glaces, les verres de punch et le champagne. C'était une confusion inexprimable. La conversation du chevalier et de la baronne fut forcément prolongée.

— Voilà bien des gens, dit le chevalier, qui poursuivent un autre genre d'idéal, celui de la gourmandise. Je vous assure qu'il n'y a pas plus de tumulte au cabaret de la mère Bellec. Nous sommes ici dans un excellent observatoire. Je reconnais tous mes visages de l'année. Ce sont partout les mêmes. Voyez donc ce pauvre déplumé! Une connaissance de vieille date, celui-là, le doyen des vers-luisants. Comment, il n'a pas encore trouvé le placement de sa suprême élégance? Je le plains. Je crois qu'il a eu l'audace de penser à Germaine de Margency, mais Germaine ne s'est pas laissé marier de force, comme ma cousine de la ballade.

— Elle ne se marie pas, Mlle Germaine, dit la baronne.

— Que n'ai-je trente ans de moins, madame! Ce serait mon idéal, à moi, un modèle à proposer à vos filles. Et pourtant elle n'a pas été élevée par une mère qui vous vaille. La pauvre enfant doit avoir son roman, que je n'ai pas pénétré. Il n'y a personne dans nos salons qui soit digne d'elle. Voici un jeune homme que je n'ai rencontré nulle part. Le connaissez-vous?

C'était Bernard de Rabelles, qui s'efforçait de se détacher de la foule, non pour se rapprocher du buffet, mais pour gagner la pièce que venait de quitter le chevalier. Il frôla la baronne en s'excusant, et alla se poser devant la fenêtre ouverte, dans une attitude méditative.

— Je ne l'ai jamais vu, répondit la baronne.

— Il est charmant, reprit le chevalier, et il a l'air bien grave. Encore quelque roman. Un des trois jeunes hommes de la fournaise.

— Et quel est cet officier de haute taille?

— Oh! celui-là, je le connais, j'étais l'ami de son père. C'est le marquis de Bessancourt. Il m'a beaucoup négligé, mais je lui pardonne. Que voulez-vous? c'est un enfant gâté. Il a été riche

trop jeune, ce qui est un grand danger. Sa mère l'adore et ne lui a jamais rien refusé, sa sœur est son esclave, et, comme tous les tyrans, il abuse de sa puissance. Il a eu des aventures et des affaires d'honneur, il est assez redoutable. Au fond, un brave soldat et un cœur bien placé. Quand cette fougue de jeunesse aura passé, il restera un homme de mérite. Présentement, il a trop de succès pour n'en être pas infatué. Il est dans une période d'effervescence, et, à sa manière, qui n'est pas celle du solitaire de la croisée, encore un des jeunes hommes de la fournaise. Mais, je ne me trompe pas, voici le troisième. Le sauvage, le ténébreux, le diplomate Gaston de Margency, qu'on n'a pas vu rire ni danser depuis deux ans, comme ses yeux brillent près de la jolie Estelle! Et celle-ci ne paraît pas moins rayonnante. Oh! oh! il y a du nouveau, et je ferai tout à l'heure mon compliment au lieutenant, car je réponds que sa sœur n'est pas ainsi sans sa permission.

Tout en devisant de la sorte, le chevalier avait réussi à gagner l'entrée du principal salon, où la baronne retrouva ses filles qui n'avaient pas quitté leurs sièges et commençaient à s'étonner de sa longue absence. Près d'elles était Germaine qui, en apercevant le chevalier, se leva aussitôt et courut à lui.

— Ah! chevalier, dit-elle, je ne vous avais pas vu, je mourais de peur que vous ne fussiez pas venu. Je vous supplie de ne pas vous retirer sans que je vous aie parlé, j'ai besoin de vous, de vos bons conseils, de quelque chose de plus peut-être...

— De mes conseils, ma belle enfant? je suis entièrement à vos ordre, et à l'instant même.

— Non, c'est impossible, voilà cet infernal orchestre qui recommence, il faut que je valse, je l'ai promis, j'ai oublié à qui, et Dieu sait si j'en ai envie!

— C'est de votre frère qu'il est question, n'est-il pas vrai?

— De mon frère? Non, ce n'est pas de lui. Pardon, c'est bien de lui. Je ne sais plus ce que je dis, j'ai la tête perdue. Oh! secourez-moi, il n'y a que vous qui puissiez me sauver. De grâce ne vous retirez pas.

L'orchestre avait en effet attaqué un prélude. On évacuait la salle du buffet et la jeunesse rentrait précipitamment au salon. Un danseur quelconque, qui n'aura pas de nom dans cette histoire, venait, le sourire aux lèvres, réclamer l'exécution d'une promesse de Germaine, qui le suivit. Il valsait mal, ce qui n'est pas rare. Ce qui n'est pas rare non plus, il félicitait Germaine sur le succès, l'entrain, la gaîté de cette fête improvisée, qui terminait si brillamment la saison.

Le chevalier de Kéroulas demeura pensif et attentif. Posé comme

en sentinelle contre la porte, il regardait Germaine qui tournoyait les yeux baissés. Il regardait Gaston, qui valsait avec Estelle. Ils étaient radieux et ne semblaient pas se douter qu'ils fussent observés. Tout ce qui n'était pas eux-mêmes leur était indifférent et n'existait pas pour eux. En se retournant, le chevalier remarqua derrière lui le visage hautain du marquis, le visage glacé de Bernard, qui tous deux se contentaient aussi d'observer.

XI

COUP DE THÉATRE DANS LA COULISSE

Le bal se continua. Un peu rassurée par la présence du chevalier, Germaine recouvra plus de calme. Elle avait annoncé qu'elle conduirait le cotillon avec son frère. Le marquis tenait essentiellement à y figurer. Il dut se pourvoir d'une danseuse qui se trouva une des filles de la baronne. C'était l'épreuve sur laquelle il comptait pour accentuer ses attentions. C'était aussi l'épreuve suprême qu'appréhendait le plus Germaine. En attendant, il était fort empressé auprès de la comtesse dont les grâces encourageantes ne se démentaient pas. Il ne négligeait pas le comte, mais celui-ci était plus réservé.

A deux heures du matin, un mouvement de retraite commença de se produire parmi les mères fatiguées, et les filles dépitées. Les Auvergnats s'étaient tous allés coucher, à l'exception du chevalier de Kéroulas, qui, étant de service commandé, était résolu à rester indéfiniment à son poste. Dans une mêlée moins épaisse, on distinguait mieux les détails. Germaine fut frappée d'une nouvelle terreur en remarquant de quel air sournoisement provocateur se regardaient Bernard et le marquis. N'y tenant plus, elle se dirigea vers le chevalier. « Suivez-moi », dit-elle, et, prenant son bras, elle l'entraîna dans la pièce où, une heure plus tôt, il s'amusait à décrire la foire de Penzé, à lui comparer la fête présente, et à commenter une vieille ballade.

Elle s'assit très émue, en exhalant un soupir profond.

— Qu'y a-t-il donc, mon enfant? demanda le chevalier de sa voix la plus bienveillante.

— Il y a, monsieur, que je suis affreusement malheureuse, que je suis coupable et responsable de tout ce qui arrivera, que je puis en avoir des remords éternels, car c'est moi, moi seule, qui ai eu la fatale idée de ce bal, auquel personne ne songeait. Grand Dieu! que ne sommes-nous partis, pour nous cacher à la campagne!

— Dans quel but, ma chère enfant, avez-vous eu cette idée?

— Oh! je vous jure que ce n'est pas pour moi. C'est pour mon pauvre frère, qui aime Estelle depuis deux ans... et qu'elle aime aussi. Elle allait quitter Paris sans le revoir, il ne pouvait pas se présenter chez elle... Le marquis de Bessancourt ne l'aurait pas permis. Il n'y avait qu'un bal qui pût les rapprocher, et j'ai eu la funeste idée de ce bal...

— Il me semble qu'ils ne sont pas en disposition de vous le reprocher, et que vous n'avez pas mal réussi.

— Ah! monsieur, ils s'adorent, ils ne l'ont que trop montré, ils se sont compromis en public...

— Qu'importe, si l'on annonce demain leur mariage?

— Il y faut le consentement du marquis, monsieur.

— Et vous craignez qu'il ne le refuse? Si ce n'est que cela, j'ai quelque influence sur lui et je me charge de lui faire entendre raison.

— Il ne le refuserait pas, à une condition qui dépend de moi... et c'est cela qui est impossible.

— Je ne comprends pas, si elle dépend de vous...

— Monsieur, l'explication est ridicule, déplacée dans ma bouche, mais nécessaire, et le temps presse. Ce qui dépend de moi et ce qui est impossible, c'est que je l'épouse.

Germaine se cacha la tête dans ses mains et pleura.

— Je comprends, dit le chevalier. Mon Dieu, le marquis n'est certainement pas digne de vous, mais qui le serait, mon enfant? Cependant, il a de l'esprit et du cœur, et, dirigé par une femme comme vous, il vaudrait mieux que bien d'autres. Je vous assure que si c'était possible...

— Vous ne comprenez pas, interrompit Germaine. Je répète que c'est impossible.

— Achevez la confidence, mon enfant. Vous vous êtes laissé toucher le cœur... par un autre que lui.

— Ce ne serait rien.

— Comment, ce ne serait rien? Il me semble que ce serait quelque chose.

— Ah! monsieur, si je n'avais à sacrifier que moi, j'en aurais la force pour mon frère... Je saurais entrer au couvent, je saurais... oui, monsieur, s'il le fallait absolument, me dévouer... jusqu'à épouser le marquis. Mais je ne suis pas libre, j'ai engagé ma parole, j'ai promis, j'ai renouvelé ma promesse cette nuit même...

— Cette nuit? Il est donc ici?

Germaine garda le silence.

— Ce jeune homme si grave, qui ne danse pas et qui observe, continua le chevalier, c'est lui?

— Oui, monsieur, c'est lui. Il y a deux ans qu'il m'est fidèle et que je lui ai imprudemment promis de l'être. Et ce n'est rien encore.

— Quoi donc?

— Monsieur, il y avait entre le marquis et mon frère, une mésintelligence, une antipathie, une menace de querelle toujours suspendue, qui me faisait trembler. J'ai voulu éloigner cette menace, je ne l'ai que détournée, suspendue sur une autre tête. Je la lis dans les yeux du marquis et dans ceux de M. de Rabelles. Elle peut éclater à chaque instant, tout à l'heure, pendant qu'ils m'offriront des rubans et des fleurs en se disputant un tour de valse, et j'en serai la cause, monsieur. Ils sortiront ensemble dans la rue... Oh! c'est une pensée horrible. Que puis-je faire, mon Dieu!

Germaine ne pleurait plus. Sa physionomie était ardente. En ce moment, Gaston, envoyé par sa mère, se montrait. Il venait la chercher pour conduire le cotillon, et l'on entendait le prélude de l'air cher à la jeunesse frivole. Germaine se leva en sursaut.

— Je suis prête, s'écria-t-elle.

— Vous aurez le courage de danser? dit le chevalier.

— Oui, répondit Germaine, si vous me promettez de me sauver. J'ai une inspiration de confiance.

— Je vous le promets.

— Merci.

Germaine prit le bras de son frère étonné.

— Pas de questions, dit-elle, et, le visage souriant, elle rentra au salon. On n'attendait qu'elle, et les couples s'ébranlaient pour prendre possession de leurs sièges.

Le chevalier était bien un peu effrayé de sa promesse. Il suivit Germaine. Il vit Bernard de Rabelles, toujours grave et immobile. Il fut frappé de ce qu'il y avait de profond dans son regard. Il vit le marquis, s'approchant galamment des filles de la baronne de Lezmel.

— Mon cher lieutenant, lui dit-il à l'oreille, j'ai à vous parler un peu longuement. Vous allez m'accompagner dans la pièce du fond. Ne vous occupez pas de votre danseuse. Je me charge de la renvoyer.

Puis, s'adressant à Mme de Lezmel, il ajouta :

— Ma chère baronne, vous avez la migraine, et vous allez, s'il vous plaît, enlever vos filles, c'est indispensable. Vous saurez plus tard pourquoi. Les trois jeunes hommes sont bien dans la fournaise et j'ai entrepris de les tirer de là.

— Vrai, chevalier? répondit la baronne, vous ne sauriez croire comme vous me rendez service. Je n'en puis plus, et ma cadette

n'a pas de danseur. Je m'éclipse avec joie. Bonne chance. J'exige seulement que vous veniez me raconter vos manœuvres, auxquelles je suis obscurément mêlée.

Ces résolutions subites de départ des mères ne sont pas rares à la fin des bals, et, dans la confusion, la disparition de la baronne fut à peine remarquée. Rendu à la liberté, le marquis suivit son guide, en repassant sous le froid regard de Bernard. Germaine commença de se sentir soulagée. Elle échappait au moins aux attentions galantes du marquis.

— Asseyez-vous là, mon lieutenant, dit le chevalier et causons. Vous devinez peut-être de quoi j'ai à vous parler?

— Est-ce de Mlle de Margency, chevalier?

— De votre sœur d'abord.

— Oh ! ma sœur, elle me paraît disposer de sa destinée sans me consulter. Elle n'est pas sous ma tutelle.

— Au contraire, votre sœur dépend de vous, dans une certaine mesure, qui est considérable. Mlle de Margency n'en dépendra jamais.

— Jamais ! s'écria le marquis en bondissant.

— Jamais, répéta le chevalier. Quels droits auriez-vous sur elle?

— Ceux que je prétends acquérir.

— Prétention vaine. Elle ne peut pas vous en donner.

— Qu'en savez-vous, monsieur?

— Mon ami, soyez calme, je vous en supplie. Est-ce que vous la recherchez depuis longtemps?

— Je ne l'ai vue qu'il y a trois jours.

— Hé bien, elle a vingt-deux ans. Vous imaginez-vous, jeune homme, que c'est vous qu'elle attendait? Qu'elle n'a pas été recherchée par d'autres jeunes gens? Qu'elle n'a pas pu en distinguer un?

— Elle aurait dû me le dire.

— Elle vous le dit peut-être par ma bouche.

— Est-ce que ce serait ce petit monsieur taciturne qui me regarde de travers depuis quatre heures, et qui m'agace les nerfs? Sur mon honneur, je le forcerai bien à parler dans la rue, en le priant de ne plus me regarder.

— Une belle équipée, mon cher ami. Si ce n'était pas lui, jugez comme vous seriez grotesque. Si c'était lui, jugez comme vous seriez odieux.

— Odieux à qui?

— A Mlle de Margency. Songez que, pour mieux lui complaire, vous iriez provoquer l'homme qu'elle aimerait. Il ne se peut rien inventer de plus absurde.

— Chevalier, les querelles sont souvent absurdes, et je souhaite que vous n'en ayez eu que de raisonnables. Mais quand la tête est montée, on ne raisonne pas. Vous n'empêcherez pas que ce petit monsieur m'agace, et que j'éprouve le besoin de le lui dire.

— Ne le voyez pas, c'est bien facile.

— Vous voulez donc que je l'évite? Je n'ai jamais évité personne, chevalier, ni vous non plus, je pense.

— Voilà bien un propos de jeune tête! J'en aurais été capable à votre âge. M. Bernard de Rabelles, car c'est son nom...

— Je ne l'ignore pas.

— Se sera dit aussi qu'il ne pouvait pas vous éviter, et c'est pourquoi il est là.

— Il n'y a pas place pour nous deux. Je le prouverai bien.

— Moyennant quoi, mon cher ami, s'il vous donne un bon coup d'épée à travers le corps, ce sera très agréable pour vous, et très flatteur pour votre sœur, dont il aura doublé la fortune, lorsqu'il sera son beau-frère, ce qui aura lieu inévitablement. Et si c'est vous qui vous débarrassez de lui par un bon coup d'épée, ce sera bien flatteur pour Germaine; mais je n'aperçois pas comment elle vous remerciera.

Le marquis parut réfléchir.

— C'est pourtant vrai, dit-il, le dilemme y est, et avec la plus parfaite stupidité dans les deux branches. Il est évident que cela n'a pas le sens commun. Mais que voulez-vous? on a ses nerfs. Je me suis bien tenu à quatre, depuis deux ans, pour ne pas tâter les côtes de Gaston de Margency.

— Que lui reprochiez-vous à celui-là?

— D'avoir fait la cour à ma sœur sans ma permission. Et puis sa figure de diplomate ne me revenait pas. C'est un militaire, un camarade que je voulais pour ma sœur.

— Un beau sujet de querelle, mon ami!

— J'en ai eu de plus futiles. Depuis trois jours, j'étais devenu pour lui... tout ce qu'il y a de plus fraternel. Voici que je me sens le besoin de ferrailler avec lui comme avec l'autre.

— Je vous le défends, s'écria le chevalier d'une voix impérieuse. L'amitié qu'avait pour moi votre père m'autorise à vous parler ainsi. Si vous aimez votre sœur, laissez-la donc être heureuse. Et si vous aimez Mlle de Margency, permettez-lui aussi d'avoir pu s'engager avant de vous rencontrer.

— Ma foi, chevalier, en fait de raisonnement, je ne suis pas de force à lutter. Ce n'est pas dans mes moyens, et je n'ai jamais pu apprendre un mot de logique. Je vous accorde qu'Aristote me donnerait tort.

— Et moi aussi, mon ami.

— J'ai plus de déférence pour vous que pour Aristote, chevalier. Je n'ai pas oublié que vous étiez le meilleur ami de mon père, mon correspondant à Saint-Cyr, et que vous m'avez épargné plus d'une sottise, en me tirant de plus d'un mauvais pas. Et vous avez fait vos preuves sur les matières d'honneur.

— Et sur d'autres, mon ami. Croyez-vous donc que je sois resté vieux garçon sans avoir eu le cœur blessé, plus profondément que par un caprice de trois jours?

Ici la voix du chevalier s'attendrit, une larme coula sur sa joue. Il l'essuya. Son regard pénétrait dans celui de l'officier.

— Qu'ordonnez-vous de moi? dit tout à coup celui-ci. Voulez-vous que nous fuyions ensemble? Il n'y a pas de honte à fuir avec un homme comme vous.

— Merci, mon ami, reprit le chevalier. Je savais bien que vous êtes un noble cœur.

Il étreignit vivement la main du marquis et se leva.

— Hé bien, non, s'écria le marquis, je ne fuirai pas, ce serait vulgaire, la difficulté renaîtrait demain, et vous ne seriez plus là. Une fois en ma vie je veux être sublime, héroïque, sous vos yeux. Suivez-moi, chevalier, vous allez voir ce dont je suis capable.

Il regagna l'entrée du salon. Le chevalier, encore inquiet, le suivit en silence.

XII

LA FIN DU BAL

C'était la valse ardente et sans frein, la suprême folie. Toute cette jeunesse, haletante, ruisselante, affublée d'oripeaux saugrenus, tourbillonnait, emportée par les mugissements de l'orchestre. Estelle était entraînée au bras de Gaston, Germaine au bras de Bernard de Rabelles. Le marquis s'avança au milieu de la haie des jeunes gens qui restent assister à la fin d'un bal sans que rien les y oblige, dans l'espoir de recueillir quelques faveurs de la dernière heure. Il fut aussitôt lui-même l'objet d'attentions empressées. Il se trouva au plus épais de la mêlée. Il se sentit ébranlé, partagé entre les deux anges qui se disputent toujours notre faible cœur. Au lieu d'être sublime, peu s'en fallut qu'il ne se rendît à jamais haïssable. Mais le marquis rencontra le regard austère de M. de Kéroulas. Il rougit, il allait manquer à sa parole, en face de celui qui l'avait reçue. Je crois en vérité que ce fut ce sentiment, noble et mystérieux, de la parole donnée qui détermina la victoire sur tous les bouillonnements de la passion.

Il y avait une figure où trois jeunes gens se groupent pour se concerter, en se disant à l'oreille un secret frivole. Le marquis saisit résolument d'une main Gaston de Margency, de l'autre main, déjà moins assurée, Bernard de Rabelles, stupéfait de ce choix. Ce qu'il leur dit à l'oreille n'était pas frivole. Puis, s'avançant le sourire aux lèvres, il présenta gracieusement à sa sœur Gaston de Margency... et Bernard à Germaine. Encore éperdue, la jeune fille interrogea d'un œil anxieux le chevalier, qui souriait aussi, et près de qui vint se ranger le marquis, en spectateur. Deux mots furent échangés.

— Êtes-vous content de moi, chevalier?

— Moins que vous-même, mon ami.

Après un tour de valse, Germaine, impatiente d'exprimer sa reconnaissance, s'approcha du marquis, et sans se soucier des yeux qui pouvaient l'observer, lui tendit la main.

— Oh! je vous remercie, dit-elle. Vous êtes généreux.

— Que voulez-vous! répondit le marquis. On a ses jours, et j'avais promis au chevalier d'être sublime.

L'orchestre se taisait dans l'écho d'un dernier éclat. Les racleurs avaient des courbatures, l'infortuné pianiste s'épongeait le front, le piston avait perdu le souffle. On se répandait en désordre autour des tables du souper, qu'apportaient les maîtres d'hôtel. Plus d'une danseuse éprouvait de la lassitude. J'en sais au moins deux qui étaient bien heureuses.

La comtesse conservait ses illusions. Elle avait remarqué avec quel élan Germaine avait tendu la main au marquis. Elle plaignait ce pauvre Bernard, qui ne se plaignait pas. Le comte y voyait plus clair. Il était bien le seul à penser à cet original de Christian, qui avait rappelé son neveu de si loin et si à propos. Les bougies s'éteignaient, le soleil se levait, la foule s'écoulait. Ainsi finit le dernier bal de la saison, qui avait été le caprice de Germaine.

Alfred de Courcy.

BOURBILLY ÉPOISSES

Entre Avallon et Semur-en-Auxois, dans une vallée étroite et isolée du Morvan, au bord d'un pittoresque ruisseau qu'on nomme le Sairin, s'élève, majestueux dans son verdoyant désert, un vaste château, flanqué de tours aux toits pointus. Restauré avec l'intelligence la plus artistique et la fidélité la plus religieuse, Bourbilly perpétue deux souvenirs chers à la France chrétienne et à la France littéraire.

Deux grandes ombres, ou plutôt deux gloires lumineuses, illustrent cette demeure seigneuriale, reliquaire pieusement rajeuni qui garde les doux parfums d'antan. Mme de Chantal et Mme de Sévigné ont été tour à tour ici les châtelaines.

I

Mme de Chantal, quelle image évoque ce grand nom! Celle de la sainte fondatrice, reine vénérée de deux cents monastères, âme et lumière de l'ordre célèbre qui nous a donné Marguerite-Marie et le Sacré-Cœur!

Mais ici, au château de Bourbilly, ce n'est pas l'héroïque Visitandine d'Annecy qui a laissé sa trace, c'est Mme de Chantal sous un autre aspect, c'est la mère de famille, c'est la femme chrétienne modèle à son foyer comme elle le deviendra plus tard derrière sa grille. Le souvenir qui survit dans cette vallée du Morvan, c'est celui de la pieuse châtelaine, adonnée à son mari, à ses enfants, aux pauvres et à sa maison.

Épouse, elle aima tendrement ici le baron de Chantal; riante, gracieuse et parée lorsqu'il rentrait au château; mortifiée, solitaire et couverte de bure lorsqu'il était à la guerre. « Les yeux à qui je dois plaire, disait-elle alors, sont à cent lieues d'ici : c'est inutilement que je m'agencerais. » Bussy-Rabutin, bien méchante langue pourtant, résume ainsi sa conduite : « Quand il était à

l'armée ou à la cour, elle se donnait toute à Dieu ; quand il retournait auprès d'elle, elle se donnait toute à lui. »

Mère charmante et dévouée, elle éleva ici son fils et ses trois filles, les nourrissant de son lait, les veillant, les habillant, les instruisant, les initiant doucement aux habitudes du travail, de la charité et de la piété.

Femme du monde, elle groupait ici gracieusement, autour des grandes flambées, les amis de son mari, organisant avec entrain les repas et les parties de chasse, décourageant sans pruderie les avances de ceux que sa beauté eût égarés.

Femme chrétienne, on la vit, durant les années de son veuvage, à Monthelon, chez son beau-père, panser quotidiennement un lépreux fétide, et adopter amoureusement une malheureuse si rongée par le mal, si cruellement répugnante, que le chapelain lui présentait la sainte hostie au bout d'une paire de pincettes. Mais c'est ici, à Bourbilly, qu'avec dame Jeanne, sa vieille intendante, on la vit transformer ses chambres en hôpital, recevoir, chercher, visiter les pauvres et les malades, « leur donnant, selon la déposition canonique des témoins les plus immédiats, de la servante Brigitte et de la bergère Pouthiot, tous les secours possibles, les levant, les torchant dans leurs ordures, faisant leur lit, les soignant et les revêtant de ses propres chemises, comme ses enfants. »

Maîtresse de maison, elle déploya ici son génie pratique du foyer, établissant partout l'ordre, la règle, l'économie ; levée à cinq heures en tout temps, filant avec les servantes et dirigeant les serviteurs, montant à cheval pour surprendre les fermiers, les contrôler, les conseiller. Et tout cela doucement, sans raideur ni violence ; car elle conserva toujours les mêmes personnes à son service, « n'étant ni crieuse ni maussade parmi ses domestiques ».

Ces murs, fondés sur le granit du Morvan, qui émerge visible au-dessus du sol, ce sont, en grande partie, ceux-là mêmes qui ont abrité son jeune bonheur d'épousée et les premières larmes de son amer veuvage.

C'est dans ces vastes cheminées d'autrefois que la baronne brûla tous les romans du château pour lire et relire, avec la *Vie des saints*, les *Annales de l'histoire de France*.

Ce *four des pauvres*, sans cesse allumé par sa charité, fut le miraculeux théâtre de la multiplication des pains, alors que les aumônes de la châtelaine avaient épuisé sa récolte.

Cette crypte voûtée, dont les cintres s'appuient sur une colonne centrale, c'était la geôle seigneuriale, dont elle ouvrait secrètement la porte chaque soir pour offrir un bon lit aux pauvres prisonniers.

Ces chemins ombragés qui côtoient la petite rivière, ce sont ceux

qu'elle suivait, ses filles en croupe, emportant des remèdes et des aliments.

Ce bois du Vic, au-dessus de la colline de la Molaige, c'est le triste lieu où tomba frappé à mort le baron de Chantal, et où, sautant de son lit d'accouchée, la baronne se précipita toute en pleurs pour embrasser son époux respirant encore.

En un mot, tout parle ici de la femme active, sage et dévouée qui embauma le monde de ses vertus avant de les porter au cloître.

La terre de Bourbilly, dans la paroisse de Vic-Chassenay, appartenait, depuis le quinzième siècle, à la famille de Rabutin-Chantal. Cette lignée, qui fournit, au dix-septième siècle, un grand prieur du Temple, était illustre et ancienne. « C'est une maison, a écrit Mme de Sévigné, où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires... L'origine est tout à fait belle et dans le goût de ceux qui s'y connaissent... Ce commencement de maison me plaît fort : on n'en voit pas la source; et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. » Les Rabutin-Chantal étaient même alliés à la famille souveraine du pays. Bussy-Rabutin rappelle orgueilleusement quelque part, à sa cousine Mme de Sévigné, que leur commun aïeul, Hugues de Rabutin, chambellan du roi Charles VII, avait épousé Jeanne de Montagu, fille légitimée de la maison de Bourgogne.

Ce fut cette princesse qui apporta Bourbilly aux Rabutin-Chantal; son père, Claude de Montagu-Bourgogne, lui ayant donné ce domaine par contrat de mariage, en date de 1467.

Son lointain petit-fils, Christophe de Rabutin, baron de Chantal, épousa, en 1592, celle qui devait immortaliser son nom dans l'auréole de la sainteté, Jeanne-Françoise Frémiot. Il mourut, à trente-six ans, d'un accident survenu à la chasse, en 1600, dans les bois de Bourbilly. Son voisin, parent et ami, M. d'Anlezy de Chazelle, le blessa par mégarde d'un coup de feu. Il s'éteignit en lui pardonnant et en embrassant sa femme, « montrant, raconte Bussy, une fermeté et une résignation aux volontés de Dieu dignes du mari d'une sainte! »

Le domaine de Bourbilly demeura à sa veuve, car son contrat de mariage passé « au château et maison-forte de Bourbilly », par le sieur Boëdot, notaire royal à Époisses, assurait à Mme de Chantal ledit domaine, en forme de douaire, « dont elle jouira par ses mains, sa vie naturelle durant ».

Comme elle survécut à son fils, Celse-Bénigne, bouillant gentilhomme, glorieusement tué pour l'Église et pour le roi au combat de

l'île de Ré, Bourbilly passa directement d'elle à sa petite-fille Marie, — plus tard marquise de Sévigné, — et fut administré de loin par l'oncle maternel et tuteur de l'enfant, l'abbé de Coulanges. Ce domaine compta plus tard dans le chiffre de la dot, considérable pour l'époque, 100 000 écus, que M[lle] de Rabutin-Chantal apporta en mariage dans la maison de Sévigné.

Elle en passa la propriété à sa fille, la comtesse de Grignan, ne s'en réservant que l'usufruit. Or la comtesse était souvent à court d'argent, il fallut penser à vendre la terre patrimoniale. M[me] de Sévigné se refuse à aliéner pour son compte : « Je n'ai nul dessein de vendre Bourbilly : pour une petite raison : c'est que c'est à ma fille après ma mort. Elle en fera le marché en ce temps-là. En attendant, je suis bien aise d'en jouir. » Mais les besoins de sa fille l'amènent ensuite à cette offre généreuse. « Ma très chère, songez, car il y a des temps où l'on ne saurait rien ménager, que Bourbilly est à vous. C'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif. Mais vous ne sauriez être plus altérée que vous ne l'êtes présentement. Mes signatures ne vous manqueront pas. »

Bourbilly, depuis lors, a plusieurs fois changé de propriétaire.

Grâce à Dieu, les vicissitudes humaines ont enfin confié à des mains dignes et chrétiennes ce vaste reliquaire. Bourbilly n'est pas seulement sorti de ses ruines pour le plaisir des yeux et l'agrément de ceux qui l'habitent. Ses maîtres d'aujourd'hui, M. le comte et M[me] la comtesse de Franqueville, sans sacrifier aucune commodité moderne, — c'est le gaz qui flamboie dans leurs lampadaires gothiques, — ont eu pour premier souci de rétablir, dans la plus riche et la plus élégante harmonie, les souvenirs de celle qui a sanctifié ce lieu. La baronne de Chantal est demeurée chez elle, dans sa maison magnifiquement restaurée. Son image plane au-dessus des hôtes d'aujourd'hui, qui se sont faits, avec une dévotion jalouse, les gardiens de sa grande mémoire, et qui, pour la mieux honorer, ont eu la touchante inspiration d'appeler leur fils François de Sales, leur première fille Chantal.

Le grand historien de sainte Chantal, l'abbé Bougaud, reconnaîtrait à peine les restes délabrés qu'il signalait il y a vingt ans.

Le château, dans son état actuel, entouré de fossés à sec et d'une spacieuse terrasse, occupe trois côtés d'un rectangle que, sur le quatrième côté, ferme une grille artistique. L'aspect de la cour intérieure est à la fois élégant et sévère : la restauration a respecté et reproduit les arêtes fermes et harmonieuses de l'ancienne construction.

La pièce d'entrée est un immense hall très élevé de plafond, orné de boiseries de style et d'une peinture uniforme sur laquelle

tranchent les armoiries de tous les anciens propriétaires, avec leurs alliances. Cette décoration héraldique répète celle qui existait autrefois et qui fit l'admiration de Bussy-Rabutin, lors de sa visite à Bourbilly, en 1666 : « J'y étais allé en famille... Les Rabutin vivants, voyant tant d'écussons, s'estimèrent encore davantage, connaissant par là le cas que les Rabutin morts faisaient de leur maison. » Les poutres apparentes du plafond portent sur toute leur longueur des inscriptions à la louange de sainte Chantal : ici une appréciation de saint François sur elle : ailleurs une phrase de la supplique du clergé de France en 1752, signalant ses vertus au Saint-Siège : plus loin un texte emprunté à sa bulle de canonisation.

De cette pièce grandiose un large corridor conduit au salon principal, à la bibliothèque arrangée et meublée dans le goût ancien, à la salle à manger, très claire, quoique les fenêtres y soient enfoncées dans de vieux murs épais. Plusieurs portraits de sainte Chantal décorent ce rez-de-chaussée : d'abord celui qui la représente en Visitandine, âgée déjà, et qui a été le plus souvent reproduit : on l'a toujours vu à Bourbilly : puis celui de la jeunesse, en robe décolletée carrément sur une guimpe unie, avec les cheveux noirs en bandeaux, et les mains jointes : c'est le portrait de la fraîche et belle châtelaine, à l'époque même de sa vie qui s'écoula dans ces murs. Un troisième, qui porte aussi le nom de la baronne de Chantal, a été découvert récemment par un chercheur émérite, M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine. Le costume est celui d'une femme de qualité au seizième siècle. Je n'oserais contester son intérêt et son authenticité; mais la dame qu'il représente me paraît être d'un âge où sainte Chantal avait déjà quitté le monde, car elle fut mariée à vingt ans, veuve à vingt-huit ans, et religieuse dix ans après.

On accède au premier étage par un escalier monumental, auquel servent de rampes des hallebardes couchées selon la pente. A gauche du palier, les appartements, meublés pour la plupart de lits et de sièges anciens, ou copiés sur l'ancien.

A droite, la perle de Bourbilly, la chapelle où priait sainte Chantal, et où maintenant viennent la prier, à certains jours, de nombreux visiteurs. Quand le mois d'août ramène sa fête, les pèlerins du Morvan viennent s'agenouiller sous les voûtes de ce sanctuaire, consacré à la bienfaitrice de leur pays. Souvent les visiteurs arrivent de plus loin. Des laïques, de pieuses dames, des prêtres, des évêques ont apporté ici leurs prières. Cette année, c'était Son Excellence le Nonce apostolique qui venait célébrer, sans bruit, la Sainte-Chantal dans le vallon de Bourbilly. Et, précédemment, le drapeau national, hissé sur une tour du domaine, a

fait connaître que les princes de la Maison de France, un jour Mgr le comte de Paris, un autre jour Mgr le duc d'Aumale, apportaient, eux aussi, leur hommage à sainte Chantal.

La chapelle, de proportions assez vastes, éclairée par un grand vitrail placé derrière l'autel, est surmontée d'une large voûte à nervures et ornée de belles boiseries, de peintures harmonieuses. Son caractère est spécialement recueilli. Une plaque de marbre porte que ce sanctuaire, témoin des prières de sainte Chantal, et maintenant consacré à son culte en même temps qu'à celui de sainte Marguerite, l'ancienne patronne, a été restauré par M. de Franqueville, par Mme de Franqueville et par leur tante, la généreuse Mme Érard. Un reliquaire, exposé à gauche de l'autel, contient un fragment des restes de la sainte, offert par les Visitandines d'Annecy, qui conservent précieusement le corps de leur fondatrice. Les Rabutin-Chantal sont représentés agenouillés autour de la châsse de Bourbilly, notamment, dans son costume armorié, l'aïeul dont Bussy raillait plaisamment le portrait : « L'éclat de rire nous prit à tous quand nous vîmes le bon Christophe à genoux, qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et en mille manières différentes, s'en était fait faire un habit. Il est vrai que c'est pousser l'amour de son nom aussi loin qu'il peut aller. Vous croyez bien, ma belle cousine, que Christophe avait un cachet, et que ses armes étaient sur sa vaisselle, sur les housses de ses chevaux, et sur son carrosse. Pour moi, j'en mettrais mes mains dans le feu ! »

On se représente aisément en ce lieu l'ancienne châtelaine de Bourbilly, prosternée dans la ferveur de ses oraisons prolongées. Une tribune à colonnettes, appelée dès cette époque le chemin de ronde et taillée dans l'épaisseur du mur, longe la paroi de droite. C'est là que la baronne de Chantal assistait, avant l'aurore, à la messe de chaque jour, avec tout son monde, n'allant que le dimanche aux offices de la paroisse, où elle trouvait « un singulier plaisir à prier avec tout le peuple ». C'est dans sa chapelle qu'elle venait passer durant la nuit des heures entières, le regard fixé sur le tabernacle. On cherche des yeux sa coiffe au-dessus du balcon sculpté ; car c'est là qu'elle vivait surtout, par la prière, par les élans si vifs d'une âme tout embrasée. Et quand on quitte ce lieu sanctifié, on aime à trouver, en face de la porte, au-dessus de l'escalier, un tableau qui la représente, à genoux, vêtue en Visitandine, ayant à ses côtés l'une de ses premières compagnes de religion : la mère de Chaugy. Saint François de Sales les présente l'une et l'autre à la Vierge Marie, qui trône dans les nuages avec l'enfant Jésus. La ressemblance doit être ici fidèle, car la toile est ancienne ; elle était demeurée à la Visitation de Semur. Les reli-

gieuses d'un autre ordre qui occupent aujourd'hui cet ancien monastère l'ont offerte aux châtelains de Bourbilly.

II

Tels sont, vibrants encore après trois cents ans, les souvenirs d'une sainte, qui se perpétuent ici, environnés d'un culte religieux.

Ce ne sont pas les seuls.

La petite-fille de la baronne de Chantal, la marquise de Sévigné, fut à son tour la maîtresse du manoir, souvent abandonné. C'est avec raison que ses armes et son portrait figurent dans la décoration actuelle; car elle avait été, dit-elle, « transplantée » ailleurs, et Bussy l'appelle « une demoiselle de Bourgogne un peu égarée en Bretagne ». Elle était née en effet à Bourbilly même, le 5 février 1627. Elle regrettait son lointain exil : « Je changerais bien l'air de Bretagne à celui de Bourgogne, qui me conviendrait mieux, ce me semble, pour bien des raisons! » Plusieurs de ses lettres immortelles sont datées du Morvan, où l'appelaient ses intérêts, ses affections, et sans doute aussi le culte de sa sainte grand'mère.

Celle-ci, chez laquelle l'austérité monastique n'avait nullement émoussé les sentiments de la nature, avait tendrement aimé l'orpheline de six mois laissée par son fils Celse-Bénigne, la petite Marie de Rabutin-Chantal, qui devint plus tard Mme de Sévigné. Ses lettres du cloître sont remplies de « cette pauvre petite pouponne ». « Le cœur, dit-elle, m'attendrit fort quand je la regarde dans ce dépouillement de père et de mère! C'est la vérité que j'aime cette enfant comme j'aimais son père. » Ses vœux pour la première communion de sa chère petite-fille sont émouvants.

Mme de Sévigné conservait pieusement le souvenir d'une si tendre sollicitude. Elle ne parle jamais de la sainte qu'avec un sentiment tendre et grave. Et quand disparaît la comtesse de Toulongeon, la fille de sainte Chantal, quel noble orgueil de sa filiation élève la grande âme de Mme de Sévigné! « Votre lettre m'a appris la mort de ma pauvre tante. En vérité, j'ai senti la force du sang : j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère! » Elle recherche avidement partout la société des filles spirituelles de Mme de Chantal, les Visitandines. Celles-ci la considéraient comme « les reliques vivantes » de sa sainte grand'mère; et elle leur rendait leur affection : « Nos sœurs de Sainte-Marie sont tout aimables. Elles élèvent fort bien les petites filles; elles ne leur apprennent point à mentir, ni à dissimuler leurs sentiments. Point de coquecigrues, ni d'ido-

lâtrie : enfin je les aime. » Son culte spécial s'étendait naturellement au fondateur de la Visitation : elle note au passage la fête de saint François de Sales, dans sa correspondance. Bussy lui-même, pieusement résigné par moments, invoque ces grands souvenirs de la famille : « Je crois que notre grand'mère de Chantal n'a pas seulement demandé à Dieu toutes mes disgrâces, mais encore l'esprit de les souffrir comme je fais. » Et encore, cousinant, d'affection, avec le saint ami de la sainte : « Sauvons-nous avec notre bon parent saint François de Sales. Il conduit les gens au Paradis par de plus beaux chemins que Messieurs de Port-Royal. »

Il résulte de la correspondance de Mme de Sévigné qu'elle avait habité Bourbilly, avec toute sa famille, avant le mariage de sa fille : elle lui écrivait en effet, plus tard, de ce château même : « Je vous ai vue ici : Bussy y était. Voilà où vous m'appelâtes *marâtre*, d'un si bon ton. » Nous savons même que la marquise était venue en Bourgogne avant son veuvage. Bussy raconte en effet que le marquis de Sévigné fut pénétré d'admiration en voyant, par les écussons de Bourbilly, l'antiquité et la grandeur des Rabutin-Chantal. Mais Paris et la Bretagne absorbaient surtout Mme de Sévigné : sa terre de Bourgogne fut longtemps délaissée, sans que la châtelaine cependant négligeât les soins d'une bonne administration. De loin elle pourvoit à tout.

Ainsi la voyons-nous confier en 1678 le service religieux de Bourbilly, avec le bénéfice, à l'abbé Poussy, fils d'un brave bourgeois de Semur, qui était bailli de campagne : « Je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose, qui dépendait de moi. » Quand ce chapelain manque à ses devoirs, la marquise le fait d'abord admonester : « Il ne sert point la chapelle comme il le devrait. » Elle veut savoir « combien M. Poussy dit de messes à Bourbilly » ; enfin elle fait intervenir le curé de Vic-Chassenay, M. Tribolet, « un fort honnête homme », puis l'évêque d'Autun lui-même, ne voulant pas « plus longtemps charger sa conscience ! » Quant au fermier, il se nommait Lamaison, et il avait à Semur des parents appelés Versy. C'est un mauvais payeur ; il est remplacé par Lapierre : « On le dit bon homme et laborieux » ; mais il se plaint sans cesse. Les deux hommes d'affaires, Boucard et Hébert, ne peuvent se mettre d'accord ni sur la culture ni même sur la chasse. La marquise a grande peine à les pacifier. En 1689, Bourbilly est sommé d'avoir à fournir un homme pour la grande levée militaire. La châtelaine intervient et défend sa terre contre cette charge : « Je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons, je produirai mes quittances de boues et de lanternes, je ferai même voir que j'ai

rendu le pain bénit : enfin je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer 5 ou 600 livres pour un homme d'arrière-ban. » De Paris, la châtelaine donne ses ordres pour que les pauvres soient assistés à Bourbilly. Son curé lui écrit, lui demandant pour ses pauvres 20 boisseaux de blé par mois. C'étaient là sans doute les traditions charitables laissées par sainte Chantal. Sa petite-fille trouve l'aumône un peu lourde, pour une personne qui, comme elle, « n'est pas très bien payée de son bien, n'est pas sans dettes, et a peine à trouver le bout de l'année ». Cependant elle accorde les 20 boisseaux, mais moitié blé, moitié seigle. A un autre moment, nous voyons la châtelaine absente, soucieuse des intérêts spirituels de ses paysans. Elle songe à ériger sa terre en paroisse, pour le bien des fidèles : « La barbarie et l'ignorance de mes pauvres sujets nous ont fait penser à faire une paroisse de ces deux villages, afin d'être instruits et d'entendre quelquefois prêcher Jésus-Christ... Il faut ménager et dédommager M. le curé de Vic-Chassenay... Nos paysans nous parurent comme des Indous... On croit faire quelque chose de bon de contribuer à l'instruction des peuples... Mes pauvres villages assurément n'ont jamais entendu parler de Jésus-Christ. » Elle trouve opposition à ce projet, et, chose curieuse, elle y renonce, principalement en souvenir de sa sainte grand'mère : « Je ne veux pas surpasser la mère de Chantal, ce qui serait proprement vouloir aller par-delà le Paradis. » Son fils développe ainsi sa pensée à ce sujet, en montrant les inconvénients de l'érection d'une paroisse : « La mère de Chantal, qui a habité ce château, et sous la conduite de saint François de Sales, n'a point été inspirée de ce zèle! » Une année, la grêle survient qui détruit les récoltes, « casse et renverse les couvertures et les vitres du vieux château »; la marquise écrit, voulant qu'on règle « ce que doivent porter les sous-fermiers et le meunier dans ce commun malheur ». Elle veille à tout; elle s'oppose aux coupes de bois : « Je prends plus de part à l'avenir qu'au présent. » Elle se refuse même à sacrifier les arbres de pur agrément : « Vous me voulez tenter de faire abattre ma belle allée de Bourbilly : non, je ne veux point dégrader. »

Mais, en dépit de ces sollicitudes, la propriété dépérit : « Ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre qui pût nous tirer de la misère. Mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus. » Il n'y aurait à cette situation qu'un remède, plaisamment proposé par Bussy. « Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parce que je suis sur les lieux et que vous en êtes éloignée. Faites-vous exiler,

madame. La chose n'est pas si difficile qu'on pense. Et vous mangerez vos denrées à Bourbilly. »

En 1666, nous visitons Bourbilly avec Bussy-Rabutin, qui possédait, tout auprès, le domaine de Forléans. Il ne trouve au château que le fermier : « En arrivant, le soleil qu'on n'avait pas vu depuis deux jours commença de paraître; et lui et votre fermier firent fort bien l'honneur de la maison; celui-ci en me faisant une bonne collation, et l'autre en dorant toutes les chambres que les Christophe et les Guy s'étaient contentés de tapisser de leurs armes. » Il vante l'agrément du domaine : « Ma famille fut aussi satisfaite de cette maison que moi »; et il en prend occasion pour décocher à sa cousine le plus hyperbolique, le plus maniéré des compliments : « Je trouvai cette maison belle, et quand j'en cherchai la raison, après le mépris que j'en avais fait il y a deux ans, il me sembla que cela venait de votre absence. En effet, vous et Mlle de Sévigné vous enlaidissez ce qui vous environne; et vous fîtes ce tour-là, il y a deux ans, à votre maison. Il n'y a rien de si vrai, et je vous donne avis que si vous la vendez jamais, vous fassiez ce marché par procureur, car votre présence en diminuerait fort le prix. »

La marquise ne se tient pas pour satisfaite de ce que son cousin l'entretient « sur la beauté de Bourbilly ». En 1673, revenant de Provence à Paris, « elle honore Bourbilly de l'une de ses visites », comme parle son cousin.

Elle suit en Bourgogne des routes aussi mauvaises qu'en Bretagne : « J'ai trouvé des chemins étranges. » Cependant, si l'on verse, ce n'est pas toujours la faute des chemins : « Nous allâmes, écrit Bussy, 5 lieues au-devant de la marquise. Elle nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre qu'elle a depuis peu. A la vérité, à un quart de lieue de la dînée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde, le bon abbé de Coulanges étant tombé sur sa nièce, et Toulongeon sur la sienne : cela nous donna un peu de relâche, mais admirez la fermeté de votre amie et son bon naturel. Dans le moment que nous versâmes, elle parlait de l'histoire de don Quichotte. Sa chute ne l'étourdit point, et pour nous montrer qu'elle n'avait pas la tête cassée, elle dit qu'il fallait remettre le chapitre de don Quichotte à une autre fois, et demanda comment se portait l'abbé. »

A l'aller et au retour, les étapes sont parfois désagréables « dans un petit chien de village » où la marquise écrit : « Il n'y a rien, c'est un désert, je me suis égarée dans les champs pour chercher l'église. » Mais il y en a d'appréciées. A Sens, elle regrette de manquer un ami, l'évêque, M. de Gondrin; elle couche à Montjeu, chez M. Jeannin; elle dîne au passage chez l'évêque d'Autun, M. de

Roquette. On arrive à sa ville « par un chemin diabolique »; mais « ce n'est ni Tartufe ni Pantalon, c'est un prélat de conséquence qui prêche avec dignité ». Il avait d'autres mérites, celui notamment d'être fidèle à ses amis. Quand Mme Fouquet l'alla voir après la disgrâce royale, « en galant homme il la traita comme si elle eût été encore surintendante des finances. Il alla au-devant d'elle avec six carrosses et deux cents chevaux de la ville ».

La marquise visite aussi sur sa route son cousin germain, le comte de Toulongeon. Petit-fils, comme elle, de la baronne de Chantal, il avait reçu en héritage une terre de la famille, illustrée, comme Bourbilly, par le séjour de la sainte grand'mère : Monthelon. Mme de Sévigné appréciait médiocrement la comtesse mère de Toulongeon, fille de sainte Chantal et veuve d'un capitaine aux gardes. Elle la trouvait austère, difficile, et la croyait avare. Quand elle est détrompée par l'évêque d'Autun, après la mort de cette dame, elle s'en réjouit : « J'en suis surprise et bien aise, car je craignais toujours l'avarice, et j'étais fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang... Elle était charitable aux pauvres, il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. » Quant au fils, « mon grand cousin », et à la belle-fille, ils étaient fort goûtés par la marquise. « Je trouve Mme de Toulongeon, ma cousine, fort jolie et fort aimable; je ne la croyais pas si bien faite ni qu'elle entendît si bien les choses... J'aime cette petite femme; ne la trouvez-vous pas toujours jolie? » Et ailleurs : « Je fais mille amitiés à M. et à Mme de Toulongeon; je l'aime fort cette petite comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Monthelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit. » A quoi Bussy répond : « Vous en diriez encore plus de bien si vous l'aviez vue plus longtemps : elle est bonne pour ses amies, elle est merveilleuse pour son mari, elle serait admirable pour un amant, si elle en voulait. »

Enfin la voyageuse s'arrête dans la famille de Bussy-Rabutin, à Chaseu, qui n'est pas pour elle sans souvenirs. Son cousin écrit en effet à Corbinelli : « Me revoici avec elle dans une feuille de papier, vous écrivant tous deux de ce château où nous avons passé si doucement un an ensemble. Il était agréable alors, il l'est aujourd'hui davantage, et notre amie en est contente. » Ce que confirme plusieurs fois Mme de Sévigné : « J'ai été chez Bussy, dans un château qui n'est point Bussy, qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable... Je comprends maintenant, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu; il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher si on pouvait les livrer... C'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu... Nous parlons souvent, le

bon abbé et moi, de votre bonne chère, de l'admirable situation de Chaseu et enfin de votre bonne compagnie... Je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu et la manière dont vous m'y avez reçue. » Elle y trouve ce cousin Bussy, un ancien soupirant, qui avait encouru très légitimement sa disgrâce et celle, plus redoutée, du roi. Il se rongeait à Chaseu, comme à Bussy et ailleurs, dans un oubli irrité, occupé, tout en boudant, « à embellir ses châteaux et à augmenter ses revenus ». Il écrit plus ou moins sincèrement : « Je me trouve mieux dans mon pays où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abîmé à Versailles... Je ne vous dis pas à quoi nous nous occupons ici ; c'est à peu près aux mêmes choses que vous vous occupez à Bourbilly quand vous y êtes. » La marquise trouve, auprès de l'exilé, Mme de Coligny, sa fille, une charmante femme : « Je l'aime fort, elle a bien de l'esprit et du bon sens ; elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres, elle sait bien des choses dont elle n'affecte point de se parer ; elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit ; enfin je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. »

Après ces longs voyages, quand on débarque à Bourbilly, il faut d'abord faire du feu : « J'arrive, je suis un peu fatiguée ; quand j'aurai les pieds chauds, je vous en dirai davantage. » Dans l'automne, en effet, le vallon s'enveloppe de brumes : « Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse, il est admirable pour rétablir ce que l'air de Provence a desséché. » Il ne paraît pas que ce climat ait nui à sa santé ni à celle de son fidèle compagnon, l'abbé de Coulanges, car elle écrit en partant : « Notre cher abbé se porte bien, Dieu merci, et j'en suis toute glorieuse. »

Bien que la marquise semble avoir écrit en riant « notre délicieux château » pour prendre le ton de Bussy, qui avait ironiquement parlé des « délices de Bourbilly », le lieu cependant lui plaît : « Enfin, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux château de mes pères. Voici où ils ont triomphé, suivant la mode de ce temps-là. Je trouve mes belles prairies, ma petite rivière, mes magnifiques bois et mon beau moulin à la même place où je les avais laissés... On a élagué des arbres devant cette porte, ce qui fait une allée fort agréable. » Un autre jour, Mme de Sévigné, parlant plaisamment des « antiquités judaïques » de Bourbilly, ne laisse pas de dire qu'elle les fait « admirer » à ses hôtes, ce qui est peut-être exagéré, car le dix-septième siècle appréciait peu l'art ancien.

La marquise se désole seulement de ne point y trouver d'argent : « Tout crève ici de blé, et *de caron pas un mot*, c'est-à-dire pas un sol... Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires ; si vous n'aviez

pas de blé, je vous offrirais du mien : j'en ai 20 000 boisseaux à vendre, je crie famine sur un tas de blé. J'ai pourtant assuré 14 000 francs et fait un nouveau bail sans rabaisser. Voilà tout ce que j'avais à faire, et j'ai l'honneur d'avoir trouvé des expédients que le bon esprit de l'abbé ne trouvait pas... Je puis dire que ma présence et celle de notre abbé étaient très nécessaires à Bourbilly. »

Mais la société, qu'elle aimait si fort, la distrait de cette triste préoccupation. Les visites ne tardent pas : « Dès neuf heures, Guitaud vint au galop, mouillé comme un canard, car il pleut continuellement. Nous causâmes extrêmement... Après que nous eûmes dîné très bien, malgré la rusticité de mon château, voilà un carrosse à six chevaux qui entre dans ma cour, et Guitaud à pâmer de rire. Je vois en même temps la comtesse de Fiesque et Mme de Guitaud qui m'embrassent... Après les exclamations de part et d'autre que vous pouvez penser, on s'assied, on se chauffe, on parle de vous... Si je vous avais amenée, vous auriez trouvé cette compagnie qui vous aurait empêché de vous ennuyer. »

Quatre ans plus tard, Mme de Sévigné retourne en Bourgogne, se rendant à Vichy. Mais elle s'arrête cette fois chez ses voisins affectionnés et n'envoie que ses domestiques au manoir délabré : « Le château de nos pères n'est pas en état de me loger. » Elle le visite avec une certaine humeur et le gratifie même d'une épithète bien inattendue : « Tous nos gens sont à Bourbilly. Le fermier nous y donna hier à tous un fort grand dîner : M. de Guitaud, M. de Trichâteau. Cela paraissait beaucoup dans cette *horrible* maison. » Il ne faut pas prendre cette boutade au pied de la lettre, puisque les textes précédents nous ont montré, chez la marquise, des appréciations très différentes. Si Bourbilly déplaisait ce jour-là, voici la raison, ou du moins l'excuse de cette colère, que les propriétaires fonciers surtout pardonneront : « Nous avons déjà commencé à gronder de nos 8000 francs de réparations et de ce qu'on a vendu mon blé trois jours avant qu'il soit enchéri. Cette petite précipitation me coûte plus de 2000 francs! » Ces réparations de 1677 l'exaspèrent : « Combien d'argent, combien de lattes!... Lamaison fait encore des folies sur nos réparations, et à force de vouloir soutenir mon vieux château, il me fera tomber dans la misère de n'avoir pas de quoi souper cet hiver! » L'*horrible* maison est d'ailleurs qualifiée tout autrement dès que la marquise a, plus tard, lieu d'être satisfaite : « Le nouveau fermier et mon ancien receveur sont logés ensemble dans ce *beau* château, avec une douceur qui me donne bonne opinion. »

Malgré ces gros griefs, la marquise, si elle s'écoutait, prolongerait volontiers ses séjours dans son pays : « J'ai été prise et retenue

en Bourgogne d'une telle sorte, que si, par hasard, je ne m'étais souvenue de vous, je crois que je m'y serais oubliée. » Elle obéirait à l'appel de Bussy : « Je voudrais que vous eussiez affaire à Bourbilly pour deux ou trois mois! » Mais elle abrége, parce qu'elle appréhende de ne recevoir là-bas ni aussi fréquemment ni aussi rapidement des nouvelles de sa fille : « Je pars demain pour la Bourgogne. Voici encore un agrément pour moi, c'est que je ne recevrai plus de vos lettres que par Paris. Adressez-les à M. de Coulanges, il me les fera tenir à Bourbilly... Quel ennui de ne plus espérer de vos nouvelles, je m'en vais hors du grand chemin, je ne vous écrirai plus aussi réglément... La poste ne passe ici que par mille détours, ce n'est pas la grande route. C'est le chagrin de mon voyage de me voir ainsi dérangée. » Ses plaintes, on s'en doute, sont tendrement exagérées; elle calomniait la poste de Bourgogne, car elle reçoit le 28 les lettres écrites à Grignan le 18; et, en dix jours, il lui parvient trois lettres de sa fille. « J'ai reçu toutes celles qui me sont revenues de Paris. »

Une question pratique, avant de quitter Bourbilly. Quel était le revenu de cette terre? La marquise nous répond textuellement elle-même : « Quand les grains ont été à bas prix, ma terre a toujours dû valoir 3620 livres à peu près; et quand les grains sont chers, cela passe 4000 livres. » Plus tard, elle ne reçoit que 2200 livres, enfin elle afferme 3400, mais ne les touche que bien irrégulièrement.

III

Quels sont donc ces voisins de Bourbilly que nous trouvons en intime amitié avec la petite-fille de sainte Chantal, qui l'attirent et qui la retiennent? Ce sont les seigneurs d'Époisses, M. de Peichepérou Comminges, comte de Guitaud, et la comtesse de Guitaud. Bourbilly était vassal d'Époisses, et Mme de Sévigné appelle souvent M. de Guitaud : mon cher seigneur. Elle s'intitule « sa très humble sujette », elle le nomme « seigneur de toute la contrée ». Elle insiste volontiers sur sa « servitude d'Époisses ». Son cousin, le fier Bussy, en est même assez vexé : « Guitaud montrait une lettre que vous lui avez écrite de Bourbilly, par laquelle vous le traitiez de monseigneur, et vous lui mandiez que, pour ne pas encourir le crime de félonie, vous ne manqueriez pas de lui aller rendre au plus tôt vos devoirs. Je sais bien, ajouta-t-il, que Mme de Sévigné badinait, mais, en badinant, elle disait la vérité. »

Le château d'Époisses, situé à 2 lieues de Bourbilly, a eu cette rare fortune de demeurer jusqu'à nos jours entre les mains de la

famille qui le possédait au dix-septième siècle. Le comte et la comtesse de Guitaud d'aujourd'hui sont les dignes continuateurs de ceux qu'a immortalisés le commerce affectueux de Mme de Sévigné. On pourrait répéter maintenant ce qu'elle écrivait en 1673 : « Cette maison est d'une grandeur et d'une beauté surprenantes. M. de Guitaud se divertit fort à la faire ajuster, et y dépense bien de l'argent. »

L'histoire du marquisat d'Époisses remonte aux Burgondes de notre vieille histoire. L'antique domaine a été habité, au sixième siècle, par la femme de Sigebert, Brunehaut, reine d'Austrasie. Il appartient, dix siècles plus tard, à la famille de la Grange d'Arquien, qui donna à la Pologne la reine Marie-Casimire, femme de Sobieski. Une autre d'Arquien, Madeleine, apporta Époisses dans la maison de Guitaud; il en fût sorti presque aussitôt, sans un subterfuge légal. La comtesse de Guitaud ne pouvait en effet violer la loi coutumière de Bourgogne, qui interdisait à la femme de tester en faveur de son mari. Elle usa donc, pour laisser Époisses au comte Guillaume, d'un fidéi-commis, léguant son château à un ami très sûr et très cher, le grand Condé. Celui-ci remplit exactement les intentions de la défunte, et, après un an et un jour révolus, remit Époisses au veuf, lequel plus tard se remaria.

Quand survint la révolution française, l'un des Guitaud, alors propriétaires, émigra. D'après la barbare procédure du temps, son château devait, pour ce fait, être rasé. Mais son co-propriétaire n'avait point émigré, et la peine ne pouvait l'atteindre. On décida donc qu'une moitié du château serait détruite, l'autre maintenue. La comtesse de Guitaud était alors incarcérée dans les prisons révolutionnaires. On lui demanda quelle moitié elle entendait sauvegarder et l'on abattit l'autre. Quand la comtesse fut mise en liberté, l'acte de vandalisme était pour grande part accompli, et en entrant dans la moitié respectée de sa demeure, elle eut à déblayer les décombres amoncelés.

Dans l'état présent, Époisses offre encore un grand intérêt. Le château, qui est en plaine, est défendu par un rempart très élevé, une immense agglomération de terre, d'une largeur considérable, et qui porte des jardins suspendus.

Quand on a franchi la porte fortifiée, on se trouve dans une première enceinte, où se groupaient autrefois, sous la protection immédiate du seigneur, le village entier et son église collégiale. Le village, aujourd'hui, s'est transporté au dehors; mais il reste, à l'abri des remparts, l'église, devenue paroissiale, et les maisons capitulaires des chanoines qui la desservaient. L'une d'elles fut habitée par M. Trouvé, un ecclésiastique dont Mme de Sévigné

fait le plus grand cas, mais qui dut résigner son canonicat, comme suspect de jansénisme, « ayant jeté partout le désordre, à force de sévérité et de zèle indiscret ». Il dut se cacher à Paris.

Une seconde enceinte, formée de fossés profonds, protège le château lui-même, qui entoure sa vaste cour intérieure sur deux côtés seulement, puisque deux autres ailes sont tombées sous le marteau révolutionnaire. La vieille porte massive qui ferme la voûte d'accès est percée de meurtrières et précédée de rainures où glissait la herse. Dans la cour, maintenant fleurie, le puits seigneurial, à ferrures antiques.

Le vestibule, les salons, la bibliothèque, les galeries du premier étage, les chambres meublées de lits à baldaquin, forment un véritable musée de tableaux. Toutes les illustrations du seizième et du dix-septième siècle sont ici représentées, les unes avec une naïveté qui démontre l'âge et l'authenticité des toiles, les autres avec un art très remarquable. Nous y retrouvons un beau portrait de la sainte vassale d'Époisses, la châtelaine de Bourbilly, la baronne de Chantal. Je cite spécialement ce portrait, au milieu d'une centaine qui mériteraient mention, parce qu'il représente un costume particulier, qui n'est ni celui du monde ni celui de la Visitation, et que la sainte veuve adopta avant même d'entrer en religion. Une compagne de sainte Chantal l'a décrit très exactement : « Une coiffure sans façon, des nages noires, un bandeau de crêpe et une coiffe de taffetas noir, un collet fort petit et de toile épaisse sans empois, des manchettes basses, larges de deux doigts, une robe d'étamine si simple qu'elle n'avait pas même de galons, une jupe de sergette noire. » Nous savons même presque la date où la baronne adopta ce costume. Ce dut être trois ans avant sa profession religieuse, peu après le 11 février 1607, car c'est ce jour-là que son saint directeur lui écrivit : « Ce carême, nous ferions bien de faire une défaite complète de la vanité de vos habits. Faites-la donc, puisque Dieu vous inspire ainsi. » Ce costume provisoire ne figure guère que là, et dans un petit tableau ancien, conservé à la Visitation d'Annecy.

Le catalogue des richesses artistiques renfermées dans ces salles un peu basses, aux murs extrêmement épais, serait fort long. Il grossit chaque jour, car Mme la comtesse de Guitaud a décoré elle-même récemment de ses œuvres les parois d'une salle située au rez-de-chaussée.

Mais l'intérêt se porte surtout sur la chambre qu'occupait à Époisses Mme de Sévigné, quand elle y venait visiter « ses chers seigneurs ». Les poutrelles apparentes et mal équarries de cette pièce sont peintes en blanc et décorées de bouquets assez naïfs :

C'était la chambre aux fleurs. Une inscription qui, d'après la tradition, date de la célèbre marquise, et qu'il faudrait même lui attribuer, en dépit de son orthographe très rudimentaire, figure sur l'une des poutrelles et fait allusion à cette ornementation fleurie :

Nos plaisirs ne sont capparence
Et souvent se cache nos pleurs
Sous l'éclat de ces belles fleurs
Qui ne sont que vaine épérance.

De la fenêtre, une vue agréable sur la plaine et les vignobles qui grimpent au loin sur les coteaux. C'est de ce côté seulement que le regard peut s'étendre, car les hauts remparts, plantés de bosquets, ferment partout ailleurs l'horizon.

C'est aussi de ce côté que prend jour l'appartement d'un autre visiteur assidu à Époisses, le grand Condé. A la fenêtre de l'illustre guerrier s'attache un balcon surplombant les fossés profonds. C'est le seul du château. Condé avait un jour manifesté son goût pour le spectacle que l'on aperçoit de sa chambre; il s'absente le lendemain avec le comte de Guitaud, pour assister aux états de Bourgogne : revenant après la session, il trouva le balcon qui domine tout le pays.

Ces souvenirs ne sont pas ici muets et refroidis. Ils vivent peut-on dire. Car Époisses possède un trésor célèbre, les lettres autographes de Condé et de Mme de Sévigné au comte et à la comtesse de Guitaud.

Les lettres de Condé ont été récemment collationnées sur place par un auguste érudit, Mgr le duc d'Aumale.

Celles de Mme de Sévigné sont connues. Mais on ne les relit pas sans une vive curiosité sur le papier même qu'elle a couvert de sa grande écriture hâtée, sans ponctuation, presque sans rature, tracée tout d'un jet. Les lettres au comte de Guitaud sont celles d'une amie pleine d'estime et d'attachement. Cette phrase les résume : « Je conserve un souvenir tendre et précieux d'Époisses et du maître qui m'y a si bien reçue. » Les lettres à la comtesse roulent sur la santé de celle-ci périodiquement éprouvée par de nombreuses grossesses : « Elle a fait venir sa sage-femme d'ici pour l'accoucher au milieu de Paris; on ne peut pas faire plus d'honneur à l'habitude. » Époisses était surtout fécond en filles : aussi quand arrive enfin un héritier : « Vous avez un garçon; gardez-le bien, car vous n'en faites pas quand vous voulez! » Cependant Mme de Guitaud travaillait sans relâche « à augmenter le clapier ». Les lettres roulent plus encore sur des détails d'affaires; car Mme de Guitaud soignait en Bourgogne les intérêts de son aimable vassale,

et, assistée de Gauthier son intendant, avait l'œil sur Bourbilly.

En parcourant cette correspondance, on est frappé de rencontrer certains passages, parfois deux ou trois lignes, biffées à dessein. Ces altérations sont d'une autre encre et d'une autre main que le texte; elles se rencontrent surtout dans les passages où Mme de Sévigné, donnant des nouvelles, se laisse aller à des appréciations ou à des descriptions lestes, que peut-être ses correspondants d'Epoisses ont trouvées trop crues, et n'ont pas voulu, pour ce motif, léguer à la postérité. Les procédés qu'offrent aujourd'hui les progrès scientifiques permettraient peut-être de faire disparaître ces traits épais et serrés, pour restituer intégralement la pensée de l'auteur. La gloire de la marquise n'aurait, je crois, rien à y gagner; et je ne sais d'ailleurs si ces essais seraient autorisés. Du moins faudrait-il qu'ils eussent lieu sur place; car on comprend que les dépositaires de pareils autographes aient souci de les garder à vue. Ils les ont toujours mis avec une bonne grâce absolue à la disposition des chercheurs, les livrant sous leurs yeux aux copistes qui préparèrent la grande édition Hachette de *Madame de Sévigné*, et prêtant même le gracieux concours des filles de la maison à M. Aimé Champollion-Figeac, dans son œuvre de transcription, lorsqu'il collabora à l'édition Sacy. Mais on conçoit qu'ils ne puissent se dessaisir, même temporairement, d'un trésor unique.

IV

Ce n'est pas seulement l'intérêt général des belles-lettres qui exige la conservation scrupuleuse de ces précieux manuscrits, on peut dire que leurs propriétaires actuels y trouvent un intérêt personnel et d'affection. Car leur grand-père et leur grand'mère, le comte et la comtesse de Guitaud, furent des plus chers parmi les nombreux amis de Mme de Sévigné.

Il ne suffit pas, pour s'en convaincre, de la voir souvent chez eux, ni de lire ce qu'elle leur écrit, il faut se rappeler surtout ce qu'elle écrit d'eux.

Si elle demande pour eux à sa fille un souvenir : « J'ai vu Guitaud et sa femme; ils vous aiment; mandez-moi un petit mot pour eux »; c'est qu'elle professe hautement à leur égard une véritable admiration. « Guitaud m'a paru sincère et fort honnête homme... rien n'est si aisé que de l'aimer. » Elle le trouve solide en amitié : « Je me connais en sincérité, je répondrais de celle qui est dans le cœur du maître de cette maison... Je me suis reposée avec grand plaisir dans cette belle maison. Vous connaissez le maître et le bon

air et le bon esprit qu'il a. » Elle prise aussi M. de Guitaud comme agréable causeur : « Nous avons causé à l'infini, le maître du logis et moi; c'est-à-dire j'ai eu le mérite de savoir bien écouter. On passerait bien des jours dans cette maison sans s'y ennuyer... Nos conversations sont infinies; il aime à causer, et quand on me met en train, je ne fais pas trop mal aussi : de sorte qu'on ne peut être mieux ensemble que nous y sommes... Il y a dans cette maison une grande liberté; j'y lis, j'y travaille, je me promène, nous causons fort agréablement, le maître du logis et moi; je ne sais quel pays nous ne battons point... Nous dévidons beaucoup de chapitres. » Seulement elle craint plaisamment que la dévotion ne rende le causeur moins brillant : « Il me paraît fort occupé de son salut : il ne laisse pas d'être encore de fort bonne compagnie; mais cela passera, car la charité du prochain commence déjà à lui couper des paroles par la moitié. » Quant à Mme de Guitaud, « elle a bien de l'esprit... Elle a bien du bon esprit; elle n'est pas de celles dont on est embarrassé... La Guitaud est pleine de mille bonnes choses... J'ai trouvé le maître et la maîtresse du logis avec tout le mérite que vous leur connaissez. » Enfin leur fille aînée est appelée la *Beauté;* leur mère et belle-mère, la *Très-Bonne.*

Ces hôtes aimés font grand accueil à la marquise : Époisses est en liesse quand elle arrive : « M. de Guitaud me persuade fort qu'il est aise que je sois ici... J'ai mené avec moi M. et Mme de Toulongeon, qui ne sont pas étrangers dans cette maison; il est survenu encore Mme de Chastelux et M. le marquis de Bonneval, de sorte que la compagnie est complète... Il ne sait quelle chère me faire... Ils sont si longtemps à table que, par contenance, on boit et puis on boit encore, et on se trouve avec une gaieté extraordinaire. » On faisait fête aux bons crus de la province, qui fournissaient à la marquise sa provision de grands vins, « pour soutenir le cœur » de son cher commensal, l'abbé de Coulanges, à Paris et jusqu'en Bretagne. « J'avais soin de lui faire porter une petite cave, pleine du meilleur vin vieux de notre Bourgogne. » Enfin, quand la voyageuse quitte Époisses, le comte de Guitaud la reconduit jusqu'à la première étape, Saulieu, où l'on festine encore et où se font les plus aimables adieux.

Mais positivement on buvait trop copieusement en ces occasions, car la marquise écrit ensuite de Vichy : « J'ai pris des eaux, et le bon abbé aussi, pour vider un peu son sac qu'il avait trop rempli à Époisses. » Et de Paris : « Le bon abbé se loue de son vin, vous lui avez appris a n'y point faire de mélange. » Il apprécie beaucoup « les fruits de votre bon pays ». Ce vin d'Époisses, on en fait venir au loin, pour les amis de Bretagne; mais le voyage qui se fait par eau dure et inquiète : « Notre vin de M. d'Harrouis est-il coulé

à fond? Ce serait grand dommage! » Et quelques jours plus tard : « Votre vin est arrivé, et dans la cave de M. d'Harrouis; on en conçoit de grandes espérances! »

On avait encore pour la marquise d'autres amabilités. Quand sa fille, Mme de Grignan, se rend de Paris en Provence, M. de Guitaud prend la peine de l'aller saluer au passage, à Rouvray, et lui conduit sa litière, qu'il lui offre jusqu'à Châlons. Le tout en pure perte; car la quinteuse comtesse n'accepte pas cette attention.

Mme de Sévigné n'était pas en reste avec les châtelains d'Époisses. Nous la voyons à Paris, où elle était leur voisine comme en Bourgogne, et de plus près, les servir et les assister, dans la circonstance d'un incendie qui les chassa la nuit de chez eux : « Guitaud faisait pitié; il voulait aller sauver sa mère qui brûlait au troisième étage; sa femme s'attachait à lui et le retenait avec violence; il était entre la douleur de ne pas secourir sa mère et la crainte de blesser sa femme, grosse de cinq mois. Enfin il me pria de tenir sa femme. Je le fis. Il trouva que sa mère avait passé au travers de la flamme, et qu'elle était sauvée... Cependant, vers les cinq heures du matin, il fallut songer à Mme de Guitaud. Je lui offris mon lit. Mais Mme Guêton la mit dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner. Nous envoyâmes quérir Bouchet... Elle est donc chez cette pauvre Mme Guêton : tout le monde la vient voir, et moi je continue mes soins, parce que j'ai trop bien commencé pour ne pas achever. »

En Bourgogne, la marquise veut rendre un autre service aux Guitaud : elle cherche à les réconcilier avec leur proche voisin, l'irascible et intraitable Bussy, qui habitait parfois sa terre de Forléans, « terre affermée, mais où cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur ». Bussy prétendait aux premiers égards, à cause de sa naissance et de ses grands emplois. Guitaud n'entendait pas céder, parce que la terre de Forléans était, comme celle de Bourbilly, vassale du château d'Époisses. Pour le bien de la paix, la marquise appelle d'abord son cousin à Époisses. Bussy oppose de mauvais prétextes : « Ma fille est assez mal depuis quinze jours et le cocher de ma fille s'est cassé le bras. » Elle ne se décourage pas; elle insiste avec une bonne grâce adroite et charmante, un art fin qui multiplie les expédients et les bonnes raisons; « Je crois que vous ne savez pourquoi vous ne vous donnez point les uns aux autres le plaisir d'une bonne compagnie, dans la province, entre vous et M. de Guitaud. Sa femme a bien de l'esprit; ma nièce se trouverait bien de cette société. Vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres. Quand vous allez à votre terre de Forléans, il est tout naturel d'aller à Époisses; et puis vous verrez

comment vous vous accommoderez ensemble. Je sais que s'il vous rencontre, il vous embarrassera par ses honnêtetés et par la manière dont il vous témoignera l'envie d'être de vos serviteurs et de vos amis. Eh, mon Dieu! a-t-on trop de bonne compagnie, dans les provinces, qu'il faille s'ôter ceux qui nous parleraient notre langue et qui nous entendraient fort bien! Il me semble que vous et Mme de Coligny devriez aimer ceux qui sauraient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace. J'ai entrepris de vous faire amis, d'autant plutôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien faible. C'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrais que, sans rebattre les lanterneries du passé, cela se fît de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît. Si mes desseins en cela réussissaient, je suis assurée que vous me remercieriez tous deux. »

A cet instant, aimable et habile plaidoyer, Bussy répond en faisant le pompeux étalage de toutes les relations qu'il a et qui lui suffisent; puis il en vient aux Guitaud, ergotant avec sa morgue rageuse : « Vous dites que quand je vais à Forléans, il est tout naturel que j'aille à Époisses; et je vous réponds que quand M. de Guitaud est à Époisses et qu'il me sait à Forléans, il est bien plus naturel et bien plus raisonnable à lui d'y venir. Vous dites que quand il me trouvera en quelque lieu, il me fera mille honnêtetés; et je vous réponds que je lui en ferai deux mille... Quand il aura fait les premiers pas, je ne suis pas un homme à me laisser vaincre en honnêtetés, non plus qu'en rudesses. Voilà ce que je pense sur cette affaire, ma chère cousine, et je m'étonne que vous ne l'ayez pas pensé aussitôt que moi. »

Ce n'est guère courtois. La négociatrice en fut pour ses frais; elle comprit qu'elle ne triompherait pas d'une si orgueilleuse obstination, et coupa court : « Vous dites une foule de raisons auxquelles je me rends. Je trouve à propos de me taire sur ce chapitre. » Époisses et Forléans ne se rapprochèrent pas.

Tant pis pour Bussy : Époisses lui eût offert le plus aimable voisinage. Nous en pouvons juger à distance; car les traditions hospitalières, tant vantées par Mme de Sévigné, s'y sont perpétuées fidèles jusqu'à nos jours; et la grâce bienveillante du présent, qui se mêle au charme des anciens souvenirs, éclaire d'un bien séduisant rayon le vieux manoir de Brunehaut.

L. de la Brière.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Reprise de la vie parisienne. Le retour des transfuges. Mme Théo et ses fidèles. La question Coquelin. — L'*Hamlet* de Shakespeare et Dumas à la Comédie-Française. Le problème d'Hamlet. Vaudeville : *Gerfaut*, par M. Émile Moreau. Le *Juarès* de M. Gassier, ou la revanche de la censure. Odéon : *les Fils de Jahel*, par Mlle Simone Arnaud. Opéra : *les Deux pigeons*, par MM. H. Regnier, André Messager et Mérante. — L'odyssée de M. Thiers à Marseille. Voyage d'une statue à la recherche d'une position. Barbès à Carcassonne. Berlioz à Paris. François Rude à Dijon. Le château de Chantilly et ses collections.

I

Tout le monde n'est pas encore rentré à Paris, mais la vie parisienne a repris son cours. Comme d'habitude, ce sont les théâtres qui ont donné le signal. A la date de notre dernière causerie, ils étaient ouverts au nombre d'une demi-douzaine; aujourd'hui ils sont trente. M. Coquelin va partir : l'ingrat persiste, envers et contre tous; c'est ce qui nous désole, comme dit la chanson. Mais Mme Judic est rentrée, sans trop traîner l'aile et tirer le pied, comme le pigeon infidèle de La Fontaine; c'est ce qui nous console, sans oublier Mme Théo, charme des gilets en cœur, idole des maigres jouvenceaux de l'orchestre, qui se transmettent pieusement, comme un dogme, l'admiration pour ses petites mines, ses jolis sourires et ses charmes mignards. Mme Théo a réalisé ce problème : de chanter avec une perpétuelle extinction de voix. N'ayant pas d'organe, elle a choisi l'opérette, ce qui était d'une jeune personne fort intelligente. On ne l'entend pas souvent, on ne l'écoute pas toujours, mais on la regarde chanter.

Depuis tantôt quinze ans, ce qui, selon Tacite, est un long intervalle de la vie humaine, et devrait être, ce semble, un plus long intervalle encore de la vie féminine, elle a également charmé cinq ou six couches successives de ces boulevardiers de serre chaude, qui ont déjà l'air de conserves alors qu'ils sont encore des primeurs; Mme Théo est l'idole de l'élégant avorton, chauve avant l'âge, aussi dépourvu d'esprit que de corps, mais irréprochablement coiffé, cravaté et ganté, toujours le même dans ses variations et

sous ses dénominations multiples, qui s'appelait *petit crevé* lors de ses débuts, qui s'est appelé depuis *gommeux*, *poisseux*, *grelotteux*, *boudiné*, *pschutteux*, *faucheux*, et qui s'appelle aujourd'hui *copurchic*. J'en passe et je demande pardon au lecteur de cet étalage d'argot : j'ai voulu profiter de l'occasion pour lui donner une idée, bien insuffisante, de la richesse inventive et de la variété pittoresque de ce jargon spécial, qui se complaît à trouver tous les deux ou trois mois un nouveau nom plus expressif encore et témoignant mieux d'un mépris, d'ailleurs tout amical et tout fraternel, pour cet Astec parisien, produit chétif d'une civilisation décadente et étiolée. Le *copurchic*, comme le *petit crevé*, et même comme le *cocodès* et le *gandin*, qui sont d'un peu plus ancienne date, s'il a sa marque spéciale et distinctive, se reconnaît cependant toujours à ces traits essentiels : le carreau dans l'œil, le gardénia à la boutonnière, la rareté de la végétation pileuse, l'air épuisé, la répétition continue de la *scie* idiote, tirée du vaudeville ou de la chansonnette en vogue et qui fournit pendant trois mois de l'esprit tout fait aux Béotiens de la région circonscrite entre l'Opéra, les Variétés, les Nouveautés et Brébant; enfin, et c'est le signe le plus caractéristique, l'enthousiasme pour Mme Théo.

On parle des brusques revers de la popularité, des caprices de la mode, de l'instabilité des engouements parisiens. Ce thème est un des lieux communs de la chronique, et j'ai dû l'aborder moi-même, comme tous ceux qui ont à causer périodiquement avec leurs contemporains de tout ce qui se passe et de tout ce qui passe. Il faut faire au moins une exception en faveur de Mme Théo : le public idolâtre qui, depuis le lendemain de la guerre, se passe de mains en mains ce joujou fragile, ne l'a pas encore cassé. Les Yankees eux-mêmes, qui ont généralement la main un peu dure, même en applaudissant et en payant bien, paraissent avoir eu pour l'aimable poupée et pour son coryza chronique plus de ménagements que pour Mme Judic et pour Sarah Bernhardt. Et lorsqu'elle est revenue, toute la phalange, sans lui garder rancune de sa trahison, s'est précipitée au-devant d'elle. Vous les auriez retrouvés à leur poste jusqu'au dernier dans la salle des Nouveautés, pour l'applaudir sous les traits d'Ève, transformée tour à tour, par MM. E. Blum et Raoul Toché, en vestale romaine, en gitana espagnole, enfin en danseuse de l'Éden, car voilà où en est aujourd'hui l'opérette, réduite à faire flèche de tout bois et, sans se douter peut-être de son inconvenance, à mettre la Bible en couplets de café-concert, chantés par Berthelier, les deux Brasseur et Mme Théo, ce qui est certainement plus fort que de mettre l'histoire romaine en madrigaux.

Nous sommes moins heureux du côté de M. Coquelin. Mme Théo et Mme Judic sont rentrées; Mme Sarah Bernhardt rentrera; mais M. Coquelin nous tient rigueur : il veut partir sans nous laisser l'espoir de son retour. Un instant nous avions repris confiance. A la suite de négociations plus laborieuses et qui avaient mis en mouvement de plus hauts plénipotentiaires que celles du traité de Hué, le bruit courut que les difficultés étaient aplanies et que M. Coquelin nous restait. Un cri de soulagement courut sur toutes les lèvres, et la France se sentit soulagée d'un grand poids. Mais, hélas! les journaux s'étaient trop hâtés d'accueillir un bruit si flatteur. Le lendemain tout était rompu de rechef, et M. Coquelin, qui se doit au public et qui le sait, prenait la plume lui-même pour l'informer de ses résolutions et lui en déduire les motifs. Il est bien vrai que, — jusqu'à présent du moins et sauf capitulation ultérieure, — le ministre n'a pas reculé devant la responsabilité terrible de repousser l'ultimatum de M. Coquelin, qui, après avoir touché ses fonds sociaux et tout en touchant sa pension de retraite, offrait de rentrer à la Comédie-Française comme pensionnaire en se contentant de 40 000 francs d'appointements, avec les congés indispensables pour en gagner un peu plus encore et l'augmentation progressive de sa retraite. Était-il possible d'être plus modeste? M. Coquelin le demande et il se rend la justice qu'il a mis dans cette affaire toute la modération possible, qu'il a poussé les concessions à l'extrême, que c'était pour lui une affaire de dignité plus qu'une affaire d'argent, et il en appelle au bon sens du public. On a méconnu tant de bonne grâce et de condescendance. Il va donc prendre sa retraite, dans toute la force de l'âge et du talent, et en vertu d'un arrêté ministériel, la Comédie-Française renonce au droit qu'elle aurait de le contraindre à rester membre de la Société et consent à liquider, dès maintenant, sa pension et ses fonds sociaux, à la condition formelle qu'il ne pourra plus jouer sur aucun théâtre de Paris ou des départements, « sans l'autorisation du ministre ».

J'avais tort de dire : « Plus d'espoir ». Il me semble, en transcrivant ce petit membre de phrase, qu'il laisse, au contraire, une large porte ouverte à l'espérance. Les ministres changent, et tous n'ont pas la fermeté de M. Goblet. Pourquoi Mascarille n'aurait-il point un jour son amnistie, comme MM. Duc-Quercy, Ernest Roche et tant d'autres? Nos gouvernants ont le cœur tendre, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'un odieux clérical. Or M. Coquelin est un bon républicain; il a été l'ami de Gambetta, il l'est aussi, ce qui vaut mieux, de M. Clémenceau. S'écoulera-t-il de longues années avant que « la pression de l'opinion publique » représente à l'un des

successeurs de M. Goblet qu'il est barbare de priver la France des talents de l'éminent comédien, que l'art réclame sa rentrée sur la scène, que nous en avons besoin pour la jouissance des amateurs, l'éclat de notre théâtre, l'exemple des jeunes, l'émulation des vieux et notre prestige à l'étranger; qu'il est toujours en mesure de rendre de grands services à l'art, — et qu'il n'a pas encore joué *Tartuffe!* J'espère qu'aucun de mes lecteurs ne m'accusera de jugement téméraire pour avoir hasardé cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, nous n'en sommes pas là encore, nous en sommes même très loin. Nous aurions mauvaise grâce, après tous les éloges que nous avons faits, à l'occasion, de M. Coquelin, de contester que son départ soit une perte, et une grande, pour la Comédie-Française, qui en a tant fait depuis quelque temps. Mais, après tout, c'est là un incident d'ordre secondaire, autour duquel on a soulevé beaucoup plus de bruit qu'il n'en méritait. Plaie de comédiens n'est point mortelle. Nous avons vraiment perdu le sentiment des proportions, et le goût de ce qu'on a appelé d'un mot énergique et trivial, — le *cabotinage*, — nous envahit de plus en plus. Il y a toujours quelque question de comédien qui occupe le tapis, à moins qu'il n'y en ait dix. Cette impression s'est fait jour de toutes parts avec énergie. On a parlé de l'affaire Coquelin parce que c'était une curiosité du jour, qu'elle intéressait la crise actuelle de la Comédie et que la chronique ne pouvait se dispenser d'en parler; mais on était las, on était excédé du tapage qu'elle faisait ou qu'elle essayait de faire, de la place excessive qu'elle usurpait dans la presse, de ces notes innombrables envoyées aux journaux pour enregistrer toutes les vicissitudes de l'affaire, les espérances, les craintes, les menaces, les promesses, les reprises, les détentes, les revirements, les points d'arrêt, les difficultés nouvelles; de l'infatuation prodigieuse et inconsciente dont témoignaient les manifestes de cet excellent comédien qui a tant d'esprit dans ses rôles et si peu dans ses affaires privées, que l'habitude de jouer les ridicules n'a pas rendu plus clairvoyant sur les siens, qui se croit assurément fort supérieur aux poètes dont il est l'interprète, digne de traiter de pair avec les pouvoirs publics, de les tenir en échec et de leur dicter ses conditions. Et en apprenant la rupture définitive, on s'est écrié, avec le même soupir de délivrance, — mais aussi, je le crains, avec la même illusion, — que lorsque Mme Sarah Bernhardt est partie pour l'Amérique : « Enfin, c'est donc fini! »

Quelques sceptiques prétendent que le vrai mot du débat est précisément le seul qui n'ait pas été prononcé, comme il arrive parfois dans la discussion. M. Got a été décoré, M. Delaunay aussi,

M. Coquelin ne l'est pas. Telle est la blessure, d'autant plus cruelle qu'il faut la cacher avec soin. Un bout de ruban rouge sur la plaie eût arrangé bien des choses. Voilà ce qu'ils disent, ce qu'ils insinuent du moins; je ne m'en porte pas garant : j'ai vu souvent jouer M. Coquelin avec infiniment de plaisir, mais je ne me flatte pas de savoir lire dans son jeu.

II

Ne quittons point la Comédie-Française sans parler de la brillante soirée qu'elle nous a donnée le 28 septembre. Ce n'était pas précisément une nouveauté, puisqu'il s'agissait d'*Hamlet* et de la traduction de MM. Alexandre Dumas et Paul Meurice, déjà représentée jadis au Théâtre-Historique, et récemment à la Porte Saint-Martin. Shakespeare est à la mode pour le moment : on le rencontre partout. L'Odéon s'est distingué entre tous par ses hommages au génie du vieux poète : Rappelez-vous l'*Othello*, le *Macbeth*, le *Conte d'avril*, le *Songe d'une nuit d'été*, qu'on y a vus coup sur coup depuis quelque temps. Mais la Comédie-Française restait en dehors du mouvement. Jamais, depuis les corrects arrangements de Ducis, où le sauvage jardin anglais était émondé d'une main prudente et taillé en parc à la française, Shakespeare n'avait pénétré à la Comédie-Française. Ce fut M. Em. Perrin qui eut l'idée d'en ouvrir les portes à *Hamlet*. Il avait monté à l'Opéra, en 1868, l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas; c'était là une préparation à l'œuvre définitive. Il en voulait faire son testament directorial, en y mettant toute son habileté, tout son goût et toute sa magnificence. Son successeur a trouvé le travail ébauché dans l'ensemble et très avancé sur quelques points; il a tenu à ne pas demeurer au-dessous du programme, à remplir avec le même éclat le cadre de ce vaste poème dramatique, l'un de ceux qui répondent le mieux aux inquiétudes de l'esprit moderne et dont les divers arts — la peinture et la sculpture comme la musique; l'Allemand Retzsch et l'Anglais Fuseli, comme H. Lehmann et surtout Eugène Delacroix, qui en fut véritablement hanté — se sont inspirés si largement, mais qui, par beaucoup de côtés, spécialement par les scènes de l'apparition, d'Ophélie, du cimetière, est un opéra plus qu'un drame.

La faveur particulière que rencontre aujourd'hui *Hamlet* vient de ce qu'elle est la plus complexe, la plus obscure et, par là même, la plus *suggestive* de toutes les œuvres de Shakespeare. On y met tout ce que l'on veut. Elle se plie à toutes les interprétations; elle ouvre des horizons en tous sens. On a écrit, on écrira encore des *in-folio* de commentaires sur ce drame étrange, sans épuiser le sujet.

Le caractère d'Hamlet surtout, par ses complications, ses incertitudes et ses incohérences, prête à des controverses sans fin. Que d'Œdipes se sont déjà escrimés contre l'énigme impénétrable de ce sphinx! On ne peut pas plus le saisir que le Protée antique, — que l'on me passe cette comparaison surannée, — tant il se métamorphose et se décompose entre vos doigts! Toujours il nous échappe quand on croit le tenir. Il en est de lui comme du nuage qu'il montre à Polonius : c'est un chameau, c'est une belette, c'est une baleine. On a généralement adopté l'explication de Goethe, telle que la rapporte Eckermann : le jeune prince de Danemark est un être dont la volonté frêle ne peut porter le poids d'une décision terrible, et qui est écrasé par une tâche de justicier trop forte pour lui. Mais cette explication même laisse bien des points indécis et bien des parties dans l'ombre. Hamlet est-il fou? simule-t-il simplement la folie? Dans aucun cas, il n'est d'accord avec lui-même : fou, il a souvent les pensées d'un sage et les raisonnements profonds d'un philosophe; doué de raison, il pense, il parle et il agit comme un fou, même lorsqu'il n'a personne à tromper. La limite est tellement indéterminée, qu'elle flotte sans cesse de la réalité à la feinte et finit par se brouiller et se perdre : par moments, Hamlet ne la retrouverait pas lui-même, et il faut admettre qu'il se prend à son propre piège, qu'il est dupe de sa propre ruse.

Chateaubriand définissait *Hamlet* « un Bedlam royal où tout le monde est insensé et criminel, où la démence simulée se joint à la démence vraie, où le fou contrefait le fou, où les morts eux-mêmes fournissent à la scène le crâne d'un fou. » Que d'inconséquences, que de contradictions en cet Oreste scandinave, poursuivi par le spectre de son père qui lui crie vengeance, et victime lui aussi de la fatalité, mais plus pitoyable, plus irrésolu que l'Oreste grec, et dont l'esprit semble troublé par les brouillards du Nord! Il unit la foi du moyen âge à l'émancipation de la Renaissance, la hardiesse philosophique aux croyances les plus superstitieuses. Il y a en lui du prince, du moine, du soldat, du bouffon, du libre penseur. Cet être bienveillant et bon traite l'innocente Ophélie, qui l'aime, avec la cruauté d'un bourreau. Cet irrésolu tue Polonius comme un rat. Cet homme qui hait le mensonge ment à tout le monde et à lui-même; il ment s'il dit qu'il ne ment pas, et ment encore quand il dit qu'il ment, si bien qu'il est aussi difficile d'en sortir que du fameux syllogisme sur Épiménide et les Crétois, amusement des écoles de sophistes.

Reste la ressource de déclarer que c'est précisément par ces contrastes, ou plutôt par ces contradictions, qu'il nous offre une image où nous nous reconnaissons. Hamlet n'est pas seulement

humain par les fluctuations de son esprit et de son cœur; il est moderne, il l'est triplement : par le doute, par la complexité, par la mélancolie. Il est plus que moderne, il est décadent; il est plus que mélancolique, il est pessimiste : par moments on croirait qu'il a lu Schopenhauëer. Et en même temps, pour achever d'en faire une figure *moderne*, vous croiriez çà et là entendre un Renan anticipé, non pas un Renan joyeux, chantant le *Gaudeamus igitur*, et finissant par sombrer dans les profondeurs pornographiques de l'*Abbesse de Jouarre*, mais un Renan lugubre, tourmenté par son scepticisme, se consumant lui-même dans son nihilisme subtil.

Il reste bien encore la ressource plus radicale de dire que les bizarreries, les obscurités et les contradictions semées à pleines mains dans le rôle d'Hamlet et que les commentateurs s'épuisent à justifier sans y réussir, en prêtant au poète leurs propres fantaisies, ne s'expliquent pas en réalité par la fable de la pièce, par le caractère du héros, ni par les intentions de l'auteur, mais simplement par la divergence des sources où Shakespeare a puisé, faute d'avoir connu le type authentique, qu'il a reçu de deuxième ou troisième main, déjà altéré et dénaturé, et par l'embarras qu'il a éprouvé à fondre en un personnage homogène l'Hamlet de Saxo Grammaticus avec celui de Belleforest et d'un prédécesseur dramatique qui paraît avoir transporté le sujet sur la scène anglaise quelques années avant lui. Quel admirable parti n'aurait pas tiré ce puissant génie de l'Hamlet primitif du mythe scandinave, si malheureusement il ne lui avait échappé! L'*Hamlet* de Shakespeare serait ainsi, non pas seulement au figuré, mais dans toute la vérité du terme, un *homo duplex*, où un autre Hamlet a été superposé au premier, dans une union contre nature qui trouble l'action par un conflit perpétuel. Chacune des deux faces est admirable en son genre, mais elles ne s'harmonisent pas; les deux caractères, accolés l'un à l'autre à la manière des chevaux de Platon qui dirigent le char de notre existence tantôt en haut et tantôt en bas, se combattent, se paralysent, s'absorbent et se détruisent mutuellement. Au lieu de chercher à concilier l'inconciliable, il serait plus simple de reconnaître que la pièce, avec les puissantes parties de chef-d'œuvre qui la sauvent et les scènes de premier ordre qui font passer le frisson de la terreur ou de la pitié au fond de tous les cœurs, demeure incompréhensible dans l'ensemble de son action et dans sa portée morale, tant qu'on ne s'est pas résolu à voir qu'elle repose sur deux données différentes et en partie contradictoires, que Shakespeare n'a pu ou su mettre d'accord, à moins qu'il ne s'en soit pas donné la peine.

Cette thèse a été résolument soutenue, à grand renfort d'érudi-

tion, et en s'appuyant sur l'examen des sources connues, y compris la chronique rimée danoise, par M. Alexandre Buchner, professeur à la Faculté des lettres de Caen. Je crains qu'elle ne paraisse un blasphème aux admirateurs de Shakespeare. Peut-être aussi verront-ils le trait de génie précisément dans ce rapprochement de deux natures contradictoires. Ce que M. Buchner appelle incohérence, ils l'appelleront complexité, et nous n'aimons plus aujourd'hui que les caractères et les esprits compliqués. Au lieu d'accuser Shakespeare, ils aimeront certainement mieux accuser M. Buchner de l'avoir méconnu, en attribuant à une impuissance ou à une paresse d'esprit ce qui est, au contraire, une intention d'une profondeur incommensurable, ce qui donne au héros une originalité saisissante et en fait une image si vraie de l'homme dans ses doutes et ses angoisses, ses perplexités et ses défaillances, en face d'une situation supérieure à ses forces.

Hamlet est, sans contestation, l'un des cinq ou six grands chefs-d'œuvre de Shakespeare; tout esprit cultivé en a présentes à la mémoire les scènes immortelles, et aucune autre pièce, peut-être, n'a fourni au trésor de l'anthologie shakespearienne autant de citations devenues banales à force d'avoir servi, depuis l'*Alas*, *poor Yorick* jusqu'au *to be or not to be*. Mais ce n'est pas un de ses chefs-d'œuvre de l'essence la plus purement dramatique, ni les plus accessibles au clair esprit français : sans l'autorité d'un si grand nom, il aurait peine à accepter l'équivoque qui pèse sur le caractère du héros, les tergiversations et les lenteurs de l'action et ce dénouement qui fait une si effroyable consommation de tous les personnages. Nous ne reprocherons donc pas à MM. Alexandre Dumas et Paul Meurice d'avoir pratiqué d'assez nombreuses coupures dans cette forêt trop touffue, bien que le retranchement du rôle de Fortenbras soit un peu hardi et que cette liberté jure avec le système d'exactitude presque littérale auquel ils ont tâché de s'astreindre dans leur traduction. Malgré ces coupures, malgré la magnificence continue du spectacle et le talent des interprètes, la pièce a paru longue par endroits, plus longue qu'à la lecture.

En sortant du théâtre, je me posais une question que je m'étais adressée déjà après la représentation du *Songe d'une nuit d'été*, à l'Odéon. Je me demandais : Qui gagne le plus à la scène, de Racine ou de Shakespeare? On trouvera sans doute la question paradoxale, tant Racine semble fait avant tout pour la lecture, par une perfection de style, une finesse d'analyse et de nuances qui ne peuvent être goûtées pleinement qu'à la réflexion, et Shakespeare pour la scène, par le mouvement et la vie, la variété des tableaux et des personnages, l'accent de la réalité et l'impression directe de l'action.

Pourtant Shakespeare peut être saisi tout entier par la lecture, parce que les héros et les scènes de ses drames ont un relief qui les grave profondément dans l'imagination. La représentation matérielle d'*Hamlet* n'a rien ajouté, absolument rien, à la représentation magique que m'avait donné sa lecture; celle du *Songe d'une nuit d'été* est demeurée bien au-dessous et m'a gâté l'image lumineuse que je portais depuis si longtemps dans la chambre obscure de mon cerveau; celle de *Roméo et Juliette*, du *Roi Lear*, de *Jules César*, de la *Tempête*, que je n'ai jamais vus aux lueurs de la rampe, aurait bien du mal à égaler l'effet produit par le livre. Chaque type de Shakespeare s'imprime dans l'esprit en traits que peut difficilement réaliser un acteur; celui-ci reste au-dessous de la figure idéale qu'on s'est faite, lorsqu'il ne la contrarie pas, et l'imagination devient d'autant plus exigeante qu'elle a été vivement frappée. La fantaisie s'alourdit en se réalisant, et il n'est pas jusqu'aux innombrables changements de scène qui ne fatiguent et ne déroutent un peu, par le morcellement continu de l'action. Racine, lui, prend au théâtre un relief et une vie qu'on ne lui soupçonnait pas. L'optique de la représentation y fait découvrir des beautés inconnues. La lecture avait livré aux jouissances de l'esprit les beautés littéraires, poétiques et morales de ses tragédies; la scène met en lumière leurs beautés dramatiques, en donnant une personnalité vivante aux passions qui s'entre-choquent, en revêtant les héros tragiques d'une réalité que dérobait aux regards leur attitude de statue, en animant le dialogue, en traduisant les situations sous l'œil du spectateur.

Le rôle d'Hamlet marquera dans la carrière de M. Mounet-Sully. Il en a pris si complètement possession, qu'il le joue avec une aisance extraordinaire, en porte le lourd fardeau sans effort apparent et en fait valoir également toutes les faces. Il donne presque un cachet de naturel et de vraisemblance à la folie lucide de cet énigmatique personnage. La composition de ce rôle écrasant, dans tous ses contrastes, dans ses gestes et ses poses aussi bien que dans son accent, lui fait le plus grand honneur. Il ne manque à M. Mounet-Sully qu'une diction plus nette : la moitié des mots, pour le moins, échappent à l'oreille la plus attentive, et si l'on ne savait la pièce par cœur, ce serait là un défant intolérable. Mlle Reichenberg, elle aussi, laisse perdre trop de syllabes; elle a jouée Orphélie avec une finesse et une grâce peut-être un peu mièvres, un peu étriquées : c'est une Orphélie en biscuit de Sèvres. Maubant est une ombre peu diaphane, mais très convaincue; Coquelin cadet, un fossoyeur d'une gaieté fort macabre. Got, tranchant à sa façon un autre problème, mais tout à fait

secondaire, de la tragédie, a tourné complètement au comique le personnage de Polonius. J'éprouve quelque répugnance à croire que le père du généreux Laërte et de la poétique Ophélie ne fût qu'un vieux sot, une imbécile et grotesque ganache. Mais l'interprétation une fois admise, Got y est aussi parfait que dans le Tibia des *Caprices de Marianne*. Il n'est pas d'ailleurs, un des vingt rôles de la pièce qui ne soit tenu d'une façon digne de la Comédie.

Le Vaudeville a ouvert le défilé des pièces nouvelles avec *Gerfaut*, drame en quatre actes, de M. Emile Moreau. M. Emile Moreau, peu connu encore, n'est pas tout à fait un débutant : il a donné déjà au Théâtre-Français un *à-propos* en vers : *Corneille chez Richelieu*, qui n'est dépourvu ni de talent ni d'intérêt, et nous avons lu de lui, il y a quelques mois, une comédie en vers, *Matapan*, dont la verve, à la fois bouffonne et satirique, a si bien effrayé tous les directeurs qu'il s'est vu réduit à l'envoyer à l'imprimerie sans passer par la scène. On ne retrouve rien de la fantaisie désordonnée de *Matapan* dans *Gerfaut*, où l'auteur n'a reculé devant aucun sacrifice, comme disent les prospectus, pour plaire au public du *Maître de forges*. Tout en prenant les éléments de son drame à la nouvelle de Charles de Bernard qui porte le même titre, il n'a pas hésité à en modifier profondément les détails et même la donnée, suivant ses besoins; à y introduire de nouveaux personnages et à en retourner le dénouement, préférant le faire moins dramatique pour le mieux conformer aux lois de la morale et aux habitudes du spectateur. Il s'est efforcé aussi d'en rafraîchir les couleurs et d'y introduire quelques touches modernes, par des allusions aux lycées de filles, aux municipalités radicales et libres-penseuses, au roman psychologique et pessimiste, en rajeunissant du même coup le style et l'allure pour ne point produire de discordance. Malgré tout son talent, Charles de Bernard a un peu vieilli, et il a des phrases qui datent, comme les manches à gigots et les bandeaux à coques. Dans ces conditions, c'est uniquement sans doute pour ne point se faire accuser de plagiat, que l'auteur a voulu rappeler le romancier en gardant son titre; mais on comprendra que nous laissions maintenant la nouvelle de côté pour nous occuper exclusivement de la pièce qui en est une réduction très libre.

S'il a conservé pour héros le romancier à la mode, dont raffolent toutes les femmes et qui, au milieu des passions qu'il inspire et exploite, reste froid sous ses feux de commande, cependant, comme il a ramené son dur égoïsme et sa puissance fascinatrice à des proportions plus humaines, et comme, en outre, il le fait tomber, au dénouement, sous la balle du mari, au lieu de lui

garder jusqu'au bout cette supériorité fatale que lui a donnée Ch. de Bernard, le nom d'oiseau de proie que porte Gerfaut paraît excessif et démodé. Il produit un peu, à lui seul, l'effet d'un anachronisme.

La pièce de M. Moreau est fondée avant tout sur cette faculté de dédoublement qui fait à certains écrivains de leurs douleurs et de leurs passions mêmes, comme des douleurs et des passions d'autrui, autant de thèmes d'études et d'objets d'analyse. Goethe se consolait de ses chagrins en en faisant des poèmes; le Gerfaut de M. Emile Moreau, — qui a appuyé beaucoup plus que le romancier sur ce trait professionnel de son héros et en a fait le ressort de la pièce, — ne peut se tenir de regarder le spectacle dont il est l'un des principaux acteurs. Dans ses passions les plus sincères, en se livrant d'un côté, il se réserve de l'autre. Ce phénomène n'est pas rare dans les époques peu naïves et chez les gens qui ont pris l'habitude de l'analyse et de l'observation; il est le propre des comédiens encore plus que des romanciers.

Mme Suzanne d'Arnheim, femme d'un gentilhomme campagnard qui a l'horreur du monde et n'aime que ses chevaux, ses chiens et ses bois, a du vague à l'âme. Très honnête et même très neuve, mais nerveuse, mal équilibrée, sentimentale jusqu'au romanesque, elle se juge incomprise et se repaît de rêveries dangereuses. Un voyage à Paris, qu'elle vient de faire en compagnie de sa tante et de son amie Mme Travertin, la femme du notaire, l'a initiée à une vie plus brillante, et elle y a rencontré l'homme de ses rêves, le séduisant Gerfaut, l'auteur de ce roman : *Perdue!* où il y a une « psychologie de la chute » à ravir les précieuses qui aiment à déguster les sujets scabreux. Revenue à son château, elle a emporté l'image troublante, comme le fer dans la plaie. Et tout contribue à entretenir son mal caché : *Perdue* est là sur la table, ces dames le lisent, le relisent, le commentent; elles lui rappellent sans cesse le souvenir de l'auteur.

Gerfaut lui-même a été touché au cœur, autant qu'il peut l'être, par les beaux yeux de Mme d'Arnheim, par cette grâce chaste et candide qui lui a montré une femme différente de celles dont il est excédé! Et la preuve, c'est qu'il erre dans le pays, cherchant à pénétrer secrètement dans le château pour rejoindre celle qu'il se figure aimer, et qu'il a tenté une effraction nocturne au risque de recevoir un coup de fusil du garde. Ce serait bien simple pourtant si notre romancier, qui est aussi un écrivain de théâtre, n'avait pris dans son métier l'habitude des moyens compliqués : il y a là trois femmes qui le connaissent et l'admirent; de plus, son ami, le peintre Mertens, installé au château pour y faire le portrait de Mlle Geneviève, l'introduirait le plus naturellement du monde

dans la place, où il serait accueilli avec enthousiasme, comme il va l'être tout à l'heure quand il aura trouvé ce moyen, — moyen un peu vieux, car il s'agit d'une jeune fille emportée par son cheval, mais que l'auteur a rajeuni, en le tournant au vaudeville.

Vous jugez de la joie avec laquelle il est reconnu et acclamé, sauf par Mme d'Arnheim, la plus heureuse de toutes, mais la plus troublée de l'aventure. Elle est même si troublée, qu'il devient impossible de ne s'en pas apercevoir et que bientôt son secret n'est plus à elle. Mme Travertin, une femme de sens et de décision sous des allures enjouées, la confesse, la réconforte et s'apprête à faire bonne garde, tandis que son mari, type épisodique de jaloux grotesque et bonasse, que l'auteur a eu l'adresse de rattacher un moment à l'action principale, se montre persuadé que Gerfaut est venu pour sa femme. M. d'Arnheim s'étonne lui-même des allures de la comtesse, qui ne sait qu'imaginer pour se trahir, et ses soupçons se précisent en la voyant pousser un cri et tomber en pamoison au moment où il dirige par hasard du côté du romancier le canon d'un fusil qu'il nettoie. Au fond, Suzanne d'Arnheim est une *névrosée* dont l'état maladif s'accroît encore par l'arrivée imprévue de celui qu'elle aime : il faut s'en souvenir pour trouver suffisamment vraisemblable sa crise nerveuse devant le mouvement involontaire de son mari. On emmène la comtesse, et le dîner des chasseurs, qu'elle devait présider, se change en repas de garçons. M. d'Arnheim espère bien, dans la liberté des conversations stimulée par de bons vins et de larges rasades, surprendre quelques indices nouveaux. Et d'autre part Mertens, à qui Gerfaut a fait part de ses projets et qui a tenté vainement de l'en dissuader, s'est promis de l'inquiéter tout juste assez, par l'indiscrétion calculée de ses propos, pour le contraindre à partir. Mais, poussé par le baron et par les autres convives, il se grise abominablement et dépasse tellement la mesure, que Gerfaut ne peut l'arrêter qu'en lui versant un verre de kirsch, qu'il avale comme de l'eau et qui le foudroie.

Mertens ne nous était pas apparu sous les traits d'un homme capable de s'enivrer ainsi comme un charretier. Il faut mettre une certaine complaisance à accueillir ce nouveau moyen de théâtre (il y en a beaucoup dans la pièce) que l'auteur a poussé à outrance. Mais, dans sa violence, la scène est menée avec beaucoup d'art, de dextérité et d'entrain. Mertens s'échauffe à la fois du vin qu'il boit, de ses paroles et des répliques de ses voisins, jusqu'à ce qu'il perde tout à fait les rênes et trahisse par un mot qu'il n'est plus capable de retenir le secret avec lequel il jouait.

Cependant, environné de soupçons et ainsi surveillé de toutes parts, Gerfaut n'est point rappelé à la prudence. La nuit venue, il

a l'audace de pénétrer dans la chambre de Mme d'Arnheim, que ses angoisses tiennent éveillée et debout. Elle se récrie; mais il se fait humble, pressant et tendre; il la circonvient de ses prières; elle finit par l'écouter; que dis-je? elle lui avoue son amour. Il en réclame la preuve. Dès qu'elle a compris, son honnêteté se révolte avec des accents si sincères et si touchants à la fois, que Gerfaut, dominé et vaincu, lui demande pardon et s'éloigne. Trop tard : à peine a-t-il franchi la porte-fenêtre, donnant sur le jardin, qu'un coup de feu retentit. Le garde, qui veillait, l'a pris pour un braconnier. Il rentre dans la chambre, et en même temps le mari, attiré par le bruit, y pénètre à son tour. D'un coup d'œil il embrasse toute la scène, mais son premier soin est de sauver l'honneur de sa femme : « Est-ce toi, Pierre? crie-t-il du perron. — Oui, monsieur le comte. — Comment! tu tires sur moi maintenant? » Puis il revient aux coupables atterés. Il repousse durement sa femme sans vouloir l'écouter, et, resté seul avec Gerfaut, sans écouter davantage ses protestations en faveur de la comtesse, il lui impose les conditions du duel à mort qui doit avoir lieu entre eux et qui sera dissimulé, pour ne point jeter en pâture à la malignité publique un secret déshonorant, sous la forme d'un accident de chasse.

Ce duel à mort qu'elle devine déchire le cœur de Suzanne; est-ce pour son mari qu'elle craint, est-ce pour Gerfaut? Nous n'en savons rien au juste, et elle ne le sait probablement pas mieux que nous. Elle va le savoir bientôt. Gerfaut a besoin de faire ses confidences et de donner ses dernières instructions à l'ami Mertens pour le cas où il lui arriverait malheur. Ni l'un ni l'autre ne s'aperçoivent que Mme d'Arnheim est entrée pendant leur conversation : encore un moyen de théâtre vieux de bien des siècles, mais qui sert toujours! Elle les surprend, comme elle a été surprise elle-même par Gerfaut : on ne se garde pas assez dans cette maison, où l'on a la fâcheuse habitude de laisser toutes les portes ouvertes. Quelle n'est pas son indignation en entendant Gerfaut décrire sa résistance comme une scène de comédie si admirablement jouée, avec un talent si original, un sentiment si simple, si vrai, si communicatif, qu'il en a été saisi et qu'il se propose d'en tirer un parti considérable pour dresser l'actrice de son prochain drame. Nous y avions été pris comme Mme d'Arnheim; nous avions cru à la sincérité de son respect et de son émotion, faute de nous rappeler la nature double du romancier, toujours observateur et analyste, même dans les scènes de passion où il joue un rôle. Mais est-ce bien notre faute, et n'est-ce pas plutôt celle de l'auteur, qui aurait dû souligner plus qu'il ne l'a fait cette particularité essentielle du caractère de Gerfaut et nous la rappeler au moment opportun? Elle se dresse

avec un cri de dégoût devant le romancier, qui n'a plus l'air, cette fois, de songer à prendre des notes. Il ne lui reste qu'à mourir et, à la tournure que prennent les choses, il est aisé de prévoir dès maintenant que M. Moreau va retourner le dénouement de Ch. de Bernard.

Seulement, si la comtesse est détachée de son amant, il s'agit maintenant de la rapprocher de son mari. Celui qui s'en charge, c'est le brave curé du village, un frère cadet de l'*abbé Constantin*, que nous avions déjà vu traverser deux ou trois fois l'action d'une façon fort agréable, mais sans autre motif sérieux que de préparer son intervention à l'heure décisive. Pendant que tous les hommes du château sont partis pour la chasse au sanglier, dont l'un d'eux ne reviendra pas, le brave homme, troublé par une entrevue qu'il vient d'avoir avec le comte et qui lui laisse pressentir quelque mystère inquiétant, ne résiste pas au désir de la raconter à la jeune femme, malgré la promesse qu'il a faite d'attendre vingt-quatre heures. Par phrases entrecoupées, sans même s'en apercevoir, il lui apprend quel amour profond pour elle se cachait sous la rude écorce de son mari, toutes les recommandations qu'il lui a faites en sa faveur, le pardon qu'il l'a chargé de lui demander. Et le cœur de la malheureuse se fond à chaque mot de ce récit. Elle compare la générosité du mari à l'égoïsme de l'amant, à sa sécheresse de cœur; elle se tord les mains en pensant au drame terrible qui se passe et en se demandant lequel des deux reviendra.

C'est le mari qui revient, et ils tombent dans les bras l'un de l'autre. Dénouement fort moral, à coup sûr, mais d'une moralité véritablement féroce : « Je n'en demandais pas tant! » s'écrie, en apprenant la catastrophe, le jaloux Travertin, qui croit toujours que Gerfaut en voulait à sa femme, et qui a ainsi le dernier mot de la pièce. Nous n'en demandions pas tant nous-même, ni la morale non plus. Une balle au milieu du front, c'est payer chèrement une faute qu'on n'a pas même commise, une simple intention coupable. Et il nous semble surtout que le revirement de la comtesse est par trop complet dans sa rapidité foudroyante; que l'expression de son mépris contre Gerfaut et l'expulsion du romancier après l'entretien qu'elle a surpris, auraient pu suffire; que, du moins, une certaine pudeur eût dû retenir cette vertu conjugale de trop fraîche date, excessive en son zèle, comme tous les néophytes, de sauter si vite au cou du justicier implacable qui vient de tuer comme un chien son idole d'hier. Toutefois, il ne faut pas trop chicaner les victoires du mari au théâtre. Celle du comte d'Arnheim est complète, et il prend sa revanche des deux côtés en même temps. Nous protestons moins contre la justice du châtiment, encore qu'il soit bien cruel,

que contre la facilité, l'enthousiasme même avec lequel il est accueilli par la femme qui en est la cause.

Cette analyse est un peu longue : c'est que l'intérêt de la pièce réside surtout dans un agencement fort habile, qui ne recule pas devant l'emploi de jeux de scène et de coups de théâtre connus, classiques en leur genre, mais sait en tirer tout le parti qu'ils comportent, de manière à donner parfois l'illusion de l'invention originale. Encore ai-je négligé beaucoup de péripéties, grâce auxquelles, particulièrement au dernier acte, l'auteur ménage et gradue l'intérêt, le tient en suspend et le renouvelle. Le premier acte est long et languissant; les mots ne portent pas; le public reste froid : il commence à s'échauffer à la fin du deuxième acte, et la scène de l'ivresse le dégèle tout à fait. Une chose qui le déconcerte aussi d'abord, c'est qu'il ne sait, entre le mari et la femme, pour qui tient l'auteur et pour qui il doit être lui-même. On penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, car tous deux ont leurs qualités et leurs défauts : le mari, que la comtesse semble considérer comme un despote, est, au fond, un brave homme, qui adore sa femme, qui a même l'esprit généreux et élevé, bien qu'il ne badine pas avec les amoureux; mais on ne voit bien toutes ses qualités qu'à la fin, et il a le tort de ne pas savoir assez ce qui plaît aux dames. Suzanne est une incomprise à demi détraquée, et cependant on nous la présente comme une femme intelligente, distinguée, pleine de délicatesse et d'honneur. Il y a simplement entre eux incompatibilité d'humeur, ou plutôt de goûts : c'est tout, et c'est assez. Rien de grave, au fond; rien d'irréparable, une fois qu'on s'entend sur le reste. Mais le spectateur est longtemps avant de s'en rendre nettement compte, et il n'aime point ce genre d'indécision : il voudrait pouvoir prendre parti plus tôt.

Je passe sur quelques invraisemblances, sur des moyens un peu banals, sur des plaisanteries un peu vieilles. La pièce manque d'éclat et d'originalité, mais les *ficelles* adroitement manœuvrées par l'auteur enlacent peu à peu le public. Parmi les éléments ordinaires du succès, tout y a été dosé et calculé d'une main prudente. Vous y retrouverez les situations éprouvées par de bons et loyaux services. Et à la fin le brave curé vient noyer les dernières objections dans les larmes. Un excellent ensemble d'acteurs, parmi lesquels se détachent Boisselot, d'un comique fin, naturel et mesuré, dans le notaire jaloux; Dieudonné, qui joue le peintre Mertens avec beaucoup de franchise et de mordant; Montigny, qui s'est dégagé enfin dans le personnage du comte, auquel il donne une physionomie excellente; enfin et surtout Mlle Brandès, dont le jeu nerveux, ému, sincère, nous a rappelé, sans le copier en rien, celui

de Mlle Bartet, et que la Comédie-Française vient d'engager, a contribué encore au succès relatif de *Gerfaut*.

On nous dispensera sans peine d'analyser le *Juarez* de M. Alfred Gassier, dont la première représentation a été un bruyant scandale au théâtre du Château-d'Eau. Depuis longtemps cette pièce qui met en scène, sans aucune mesure, avec toute la violence d'un langage emphatique et déclamatoire, des souvenirs d'une actualité toujours brûlante et des personnages encore vivants ou à peine couchés dans la tombe, dont les uns commandent le respect et dont les autres demandent l'oubli; qui antidate de six ou sept ans la trahison de Bazaine, afin de se donner le plaisir de livrer un maréchal de France aux outrages de la canaille, et qui insulte la patrie sur le dos de l'empire, avait des démêlés retentissants avec la censure, qui s'opposait très justement à sa représentation. Aucun des motifs sur lesquels s'appuyait l'interdiction d'autrefois n'a disparu, ne s'est même atténué aujourd'hui, et l'on ne voit pas quelle raison plausible a pu la faire céder, à moins que ce ne soit pour prouver à quel point sa résistance était légitime. Le drame de M. Gassier pourrait s'intituler : *Juarez*, *ou la revanche de la censure*. Sa revanche, notez-le, avant même qu'elle ne soit abolie; que serait-ce donc si elle l'était? Tout au moins je soupçonne que l'idée de démontrer aux plus incrédules son utilité et d'imposer silence aux gens qui réclamaient si haut son abolition, n'a pas été étrangère à la faiblesse apparente de sa capitulation. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait donc croire que l'administration a une manière à elle de comprendre les convenances et le patriotisme, et qu'il ne lui a pas déplu de faire siffler l'empire, même sous les plis du drapeau national, non plus que de glorifier la république, même dans la personne de l'Indien qui a coûté à la France tant de sang versé avec un inutile héroïsme, et qui a fait fusiller l'empereur Maximilien entre les généraux Mejia et Miramon.

Depuis le *Garibaldi*, du général pharmacien Bordone, nous n'avions pas revu au théâtre une soirée aussi orageuse. Les aristocrates de l'orchestre, qui avaient le front de trouver ce spectacle répugnant, ont dû se garantir, en ouvrant leur parapluie, contre les projectiles dont les Mexicains des hautes places les bombardaient à l'envi, et ils n'en auraient pas été quittes pour une pluie de trognons de pommes, qui n'étaient même pas cuites, si le directeur du théâtre, dans la prévision des événements, n'avait eu la précaution touchante, et dont il faut lui savoir gré, de faire enlever tous les petits bancs d'avance. On voit qu'il n'est pas sans péril d'assister à des représentations de ce genre, et qu'il y a des jours où un fauteuil d'orchestre équivaut à un avant-poste en

pleine bataille. Les critiques qui étaient au Château-d'Eau peuvent dire qu'ils ont fait, eux aussi, la campagne du Mexique.

Réfugions-nous à l'Odéon, où Mlle Simone Arnaud, dont nous avons déjà applaudi à la Comédie-Française, un acte remarquable : *Mlle du Vigean*, nous convoquait le 14 octobre à son grand drame en vers : *les Fils de Jahel.* Notre théâtre tragique a souvent puisé dans la Bible. Elle a été tout d'abord la grande source des Mystères, et depuis l'époque où la Renaissance commença à façonner notre tragédie sur le patron classique, combien d'œuvres n'a-t-elle pas encore inspirées ! Au-dessous d'*Esther* et d'*Athalie*, des pièces comme le *Jonathas* et l'*Absalon* de Duché, le *David* et l'*Aman* du vieux Montchrestien, la *Judith* de Boyer, qui avait précédé de cent cinquante ans celle de Mme de Girardin, poète peu biblique, la *Mort d'Abel* de Legouvé, le *Saül* d'Alexandre Soumet, sans parler du *Saül* inachevé de Lamartine ni du *Joseph* de l'abbé Genest, ni du *Moïse* de Chateaubriand, de la *Moabite* de M. Paul Déroulède et de cent autres, ne font pas trop mauvaise figure et témoignent tout au moins, pour leur part, de la richesse de ce trésor où les arts et la poésie ont puisé depuis tant de siècles et ne cessent de puiser encore sans le tarir.

La Jahel de Mlle Simone Arnaud n'est pas, comme nous l'avions cru d'abord, la femme de Haber le Cinéen, qui tua Sisara en lui enfonçant un clou dans la tête pendant son sommeil. C'est la veuve de Mathathias et la mère des cinq héros qui s'illustrèrent contre Antiochus Épiphane. Il ne faut point confondre, comme n'ont pas manqué de le faire dans leurs comptes rendus plusieurs critiques peu nourris de la Bible, ces cinq Machabées avec les sept frères martyrs du même nom, que Lamotte-Houdard a mis en scène en 1721, et le baron Guiraud juste un siècle plus tard. Mais il y a comme un reflet et comme un mélange de ce second sujet dans l'œuvre de Mlle Arnaud, et sa Jahel a l'héroïsme indomptable, surhumain, de la mère des sept Machabées.

Au prologue, la veuve de Mathathias, réfugiée dans une cabane solitaire avec les cinq enfants qu'elle élève pour reprendre un jour la lutte contre l'oppresseur de la Judée, s'efforce de les dérober aux recherches de l'ennemi, qui a ordonné un recensement général des Juifs. Un serviteur sûr vient de les emmener parmi les tribus fidèles, quand sa cabane est envahie par Lysias, gouverneur de Jérusalem, au nom d'Antiochus, et par ses soldats. Elle dissimule d'abord, mais dès qu'elle a entendu le signal qui l'avertit que ses fils sont en sûreté, elle proclame hautement son nom, sa nationalité, sa foi, et brave en face, dans une superbe explosion de patriotisme, l'émissaire du tyran, qui la laisse libre néanmoins et se contente de menaces vaines.

Lorsque le rideau se relève, les enfants ont grandi pour la lutte, et les cheveux de la mère ont blanchi, mais son cœur indomptable est resté le même. Nous sommes dans le camp d'Antiochus, sous les murs de Jérusalem, et les soldats syriens se racontent avec épouvante les premiers exploits de Judas Machabée. Tandis que Judas extermine l'ennemi, son jeune frère Jean vit au milieu du camp d'Antiochus, sous les dehors d'un transfuge, mais en réalité pour servir la cause sainte et renseigner les Juifs. Cette besogne d'espion lui répugne et lui semble d'autant plus vile qu'il est tombé amoureux de Myrrha, la propre fille d'Antiochus, et qu'elle l'aime aussi. Son amour a plus de part qu'il ne croit à sa révolte contre le rôle auquel il est condamné. Il faut que Judas, qui a pénétré dans le camp sous l'habit d'un marchand d'esclaves, puis sa mère elle-même, toujours inflexible et farouche, viennent lui rappeler énergiquement que le patriotisme ennoblit tout et qu'il a un devoir sacré à remplir. Sur la scène demeurée vide, au milieu même du camp, les cinq frères se trouvent alors réunis autour de leur mère. Ne chicanons pas l'auteur sur cette invraisemblance, d'où résulte une scène d'une grande beauté. Avant la bataille, tous ont voulu se réunir pour prier sous les murs de la ville sainte, suivant la tradition sacrée :

Nos chefs ont la coutume
Ancienne presque autant que ce peuple soldat,
De s'adresser à Dieu la veille du combat.
Le peuple s'assemblait ici, devant le temple,
Priant : les chefs, d'abord, priaient : c'était l'exemple.
Le peuple est expirant, le temple est ravagé.
Les chefs sont poursuivis : — La loi n'a pas changé.

Jean est chargé de donner le signal qui doit leur éviter d'être surpris et leur permettre à eux-mêmes de surprendre l'ennemi. Ils se séparent et, en signe de défi, Judas renverse la statuette de la Victoire que porte dans la main le Jupiter colossal dressé à l'entrée du camp.

A peine les Juifs sortis d'un côté, les Syriens rentrent d'un autre, à la suite d'Antiochus, accouru pour embrasser sa fille entre deux batailles. Tout à coup ils aperçoivent la Victoire brisée et poussent des cris d'indignation et de fureur. Qui a commis cet outrage? Ce ne peut être que le Juif maudit. Ils se jettent sur lui. En vain Myrrha essaie de le couvrir de son corps : il est blessé et on l'emporte mourant.

Nous le retrouvons dans la chambre de Myrrha, veillé amoureusement par elle, appelant parfois Israël et ses frères dans le délire

de ses rêves, mais un peu amolli par une tendresse qu'il partage et par les délices d'une Capoue princière. Il se réveille en entendant parler du désastre que viennent de subir les Juifs. Le signal! Il a oublié le signal! Ses frères sont pris et ont péri dans les tortures; Judas lui-même est mort, dit-on. Il repousse les consolations de Myrrha et veut partager leur supplice, s'il n'a pas su l'empêcher. « Il en reste un », dit-il aux Syriens qui se réjouissent devant lui d'avoir exterminé les fils de Mathathias. C'est ainsi que Karloo s'écrie, dans la pièce de Sardou : « Bourreau, tu n'as pas ton compte. Place pour moi! » Il pourrait s'absoudre en pensant qu'il était mourant et qu'il n'y a pas de sa faute, mais il ne le veut pas, et il se livre avec véhémence à ses remords, et pour convaincre l'incrédulité des Syriens, il en appelle à sa mère elle-même, à la vieille Jahel, qu'on amène enchaînée. Jahel, qui le croit traître et le méprise, refuse d'abord de le reconnaître; mais, vaincue par l'ardeur enflammée de son repentir et le jugeant digne enfin de partager le sort de ses frères, elle reconnaît en lui son sang et crie avec orgueil cet aveu qui le promet à la mort.

Voilà encore une grande scène, et l'acte suivant ne nous fera pas déchoir de ces hauteurs. Antiochus sent la nécessité d'envoyer ce rebelle et ce traître au supplice. Mais s'il meurt, sa fille meurt aussi. La vie de cette frêle créature est suspendue à celle de Jean l'Asmonéen. Ah! le cœur d'Antiochus est cruellement tiraillé entre l'amour paternel et la raison d'État. Que suis-je venu faire ici? s'écrie-t-il dans une tirade éloquente et d'un sentiment profond. Chercher la gloire? Fonder un nouvel empire? Non : j'y suis venu chercher la mort de mon enfant. Aveugles et insensés que nous sommes! L'abîme est là, devant nous, mais nous ne voyons rien, et nous y courons en triomphe. Bientôt la rage du bourreau se réveille sous la douleur du père. Il médite d'atroces vengeances :

> J'ai voulu le combat : je voudrai le massacre;
> Il faudra des tourments que je ne connais pas.
> C'est pourquoi je prendrai des bourreaux pour soldats!...
> Nous irons, moissonneurs aux sanglantes faucilles,
> Dans les champs de ces Juifs tuant toutes leurs filles!
> Et les pères aussi!... Non! les pères vivront,
> Et comme sur mon front, leurs cheveux blanchiront!

Ces deux derniers vers font songer au mot de Macduff : « Il n'a point d'enfants! »

Mais Lysias, le conseiller à l'esprit délié, lui suggère un projet politique qui peut sauver sa fille sans porter atteinte à l'autorité du prince et du conquérant. Jean est de sang royal; il aime Myrrha :

qu'on les unisse tous deux. Ce sera la pacification de la Judée et la fondation définitive de son empire. L'idée sourit à Antiochus, mais ce n'est pas le fils qui sera le plus difficile à convaincre, c'est la mère. Et la mère, assaillie par l'insidieux Lysias, qui fait vibrer toutes les cordes en elle, qui s'attache à l'effrayer, à l'émouvoir, à la troubler, qui multiplie sous toutes les formes les appels à son amour pour le dernier fils qui lui reste, ne veut répondre qu'après avoir interrogé son enfant.

Ce quatrième acte, extrêmement dramatique, finit donc sur l'attente d'une scène plus dramatique encore. Le dernier acte n'est point à la hauteur de celui-là et n'en tient qu'à demi les promesses. Il tourne un peu court et ne fait pas sortir de la situation tout ce qu'elle comportait, tout ce qu'avait rêvé l'esprit du spectateur exalté par les scènes précédentes. Jean, dans sa prison, entre sa mère et Myrrha, entre le comble du bonheur et de la gloire et le plus affreux supplice, passe par des perplexités bien naturelles sans doute, mais où le ton héroïque du drame doit nécessairement fléchir. Au premier mot de Jahel sur le pardon qu'on veut lui accorder, il proteste fièrement; mais quand sa mère, ignorant son amour, ajoute, comme une dernière insulte du vainqueur, qu'on ose lui proposer la main de Myrrha, la fille de l'odieux oppresseur des Juifs, le malheureux mollit et plaide la cause de la paix. N'a-t-on donc pas répandu assez de sang et fait assez de maux? N'est-il pas temps de mettre fin à une guerre stérile, où tous ses frères ont péri? Ce pauvre Jean, ballotté sans cesse entre l'âpre devoir du patriotisme et les tendresses de l'amour, a reçu l'atteinte d'une civilisation moins primitive et moins austère. C'est déjà un *décadent* par certains côtés, mais avec les réveils du lion de Juda. Un instant, la mère inexorable et farouche paraît elle-même ébranlée par ces adjurations pressantes. Myrrha vient y joindre les siennes, et pour le coup, le spectateur, ému à la fois par la douleur paternelle d'Antiochus et par l'amour des jeunes gens, croit la cause gagnée. Mais au contraire, par un revirement inexpliqué, Jean rebondit tout à coup sous l'intervention de sa bien-aimée et refuse maintenant le parti qu'il acceptait tout à l'heure. Myrrha s'empoisonne; Jean exhale sa douleur sur le cadavre, et, se relevant avec une ardeur nouvelle, il réclame à grands cris le supplice. On l'y conduit, et Jahel demeurée seule, saisie d'un accès de délire sacré où les fureurs d'Oreste se fondent avec l'enthousiasme prophétique de Joad, voit et décrit le triomphe des Juifs, la dispersion des Syriens, la revanche de son fils Judas, qu'on croit mort et qui est vivant. Écoutez! La trompette sonne. Des cris d'alarme retentissent; les Syriens s'en-

fuient de toutes parts; Judas victorieux, pénètre l'épée à la main, près de sa mère, en lui criant : « Mère, nous sommes vainqueurs! La patrie est libre! » Et elle tombe expirante, en lui répondant : « Je le savais! »

Les applaudissements les plus chaleureux et les plus légitimes ont salué le nom de Mlle Simone Arnaud et ce beau drame patriotique et religieux, d'un accent si mâle, d'une inspiration si noble et si haute. Pourquoi ne pas prononcer le nom? Le drame des *Fils de Jahel* est une pure tragédie, seulement avec plus de liberté dans l'allure et l'adjonction d'un prologue qui eût consterné les partisans de la règle des vingt-quatre heures. J'aime la fière fanfare de cette poésie et le *sursum corda* qu'elle sonne à nos oreilles; j'aime la revanche qu'elle nous donne sur tant d'œuvres d'une conception abaissée et malsaine. Certes, l'œuvre est inégale et j'en vois bien encore les autres défauts : le vers, quelquefois dur, quelquefois *chevillé*, abuse de l'apostrophe; il a plus de force que de couleur, et la rime n'est pas toujours suffisante. On peut signaler dans la pièce un certain nombre de réminiscences — les stances de Polyeucte, l'amour de Roméo et de Juliette, de doña Raphaële, la fille du duc d'Albe, pour Karloo, dans *Patrie;* de Raoul et de Valentine dans les *Huguenots;* — la situation du *Prophète*, entre Jean de Leyde et sa mère, qu'il refuse de reconnaître, reproduite en sens inverse entre Jahel et son dernier fils; mais ce sont des rencontres plus que des imitations, et Mlle Simone Arnaud, en s'appropriant un de ces grands lieux communs dramatiques sur lesquels le théâtre a toujours vécu, l'a frappé à son empreinte personnelle. L'auteur a sa marque, et cette marque est puissante. Rien ici ne sent la mollesse et l'incertitude féminines; elle vise à la virilité, dans le style aussi bien que dans les situations, et elle y atteint. Elle a plutôt un penchant à trop marteler le vers, comme à tailler ses personnages tout d'un bloc, à produire l'explosion dramatique par l'excès de la concentration. Somme toute, le drame des *Fils de Jahel* est une œuvre saine et robuste, une œuvre noblement hardie, d'un grand tempérament dramatique, trempée au foyer cornélien, qui fait honneur au talent de Mlle Arnaud autant qu'à la hauteur et à la générosité de son inspiration. Courage, Mademoiselle! voilà la bonne tragédie!

La pièce a été mise en scène avec un goût sobre qui a su s'arrêter juste à point. L'Odéon avait engagé pour la circonstance Mme Favart, afin de renforcer sa jeune troupe, et Mme Favart a donné de tout son corps et de toute son âme, sans se ménager, avec une science dramatique à laquelle on ne peut reprocher qu'un excès de zèle. M. Albert Lambert est excellent dans le rôle de Lysias. M. Paul

Mounet dépasse parfois la mesure dans celui d'Antiochus, où il a eu, d'ailleurs, de très beaux mouvements. Trop de zèle, c'est le défaut général qu'on peut reprocher à l'interprétation des *Fils de Jahel :* je crois qu'il conviendrait de jouer avec plus de mesure, ce qui ne veut pas dire avec plus de froideur, un ouvrage d'un caractère aussi élevé, et qu'on obtiendrait ainsi des effets plus sûrs et plus profonds.

Nous renonçons à trouver une transition ingénieuse pour passer de la tragédie de Mlle Arnaud au nouveau ballet de l'Opéra, *les Deux pigeons*. C'est la première fois, probablement, qu'on met le fabuliste en ballet. L'auteur du livret, M. Henri Regnier, n'a point dû se fatiguer l'imagination. La scène se passe au dix-huitième siècle, sur les confins de la Thessalie; elle pourrait tout aussi bien se passer en l'an 167 avant Jésus-Christ, comme celle des *Fils de Jahel*, et dans un pays quelconque, pourvu que MM. Rubé et Chaperon y trouvassent prétexte à leurs jolis décors. Là, deux pigeons s'aiment d'amour tendre; l'un d'eux, s'ennuyant au logis, laisse ravir son cœur par une gitana qui passe, et va la rejoindre dans la troupe de bohémiens dont elle fait partie. Au lieu de l'attendre en pleurant, l'autre court à la suite de l'ingrat, pénètre dans le campement tzigane et prend part aux divertissements et aux danses, après avoir eu soin de troquer sa chevelure blonde contre une chevelure noire comme l'aile du corbeau, pour n'être point reconnue du bien-aimé, qui se met maintenant à soupirer pour elle, en la voyant bondir et tourbillonner avec toutes les grâces d'une sylphide. Ces bohémiens, d'ailleurs vêtus comme des princes, passent leur temps à danser et à faire de la musique entre eux, pour leur agrément personnel. Tout à coup, pendant cette petite fête, le ciel se couvre, le tonnerre gronde, les éclairs embrasent le ciel et toute la troupe se disperse, abandonnant au milieu de l'orage le pigeon infidèle, auquel un *gitano* a tout à l'heure soustrait sa bourse et qui demeure sans ressource et sans asile sous la pluie battante. Il ne lui reste plus qu'à rentrer au gîte pour le tableau final, repentant et confus, mais ne tirant pas trop le pied après son équipée. J'ai même vu avec plaisir que son joli costume bleu et rouge était absolument aussi frais — c'est-à-dire aussi sec — qu'avant ce terrible orage. Je m'attendais au pas final de la réconciliation, mais on se borne à s'embrasser et la toile tombe.

Heureusement il y a dans les *Deux pigeons* un peu plus d'invention pittoresque et chorégraphique que d'invention littéraire. Le véritable auteur du ballet, ce n'est ni l'écrivain, dont le rôle est muet et qui doit se résoudre à dépasser dans ce genre les bornes

ordinaires de la modestie, ni même le compositeur, dont la part est plus considérable; c'est le maître de ballet. Et M. Mérante a brodé, sur ce sujet d'une innocence enfantine, toutes sortes de combinaisons intéressantes pour les amateurs du genre, non sans subir un peu, ce me semble, l'influence des ballets italiens dans les grandes évolutions d'ensemble de leurs bataillons dansants. Que dire de la musique de M. Messager, sinon qu'elle est claire, élégante, agréable, avec des combinaisons harmoniques, ingénieuses et piquantes, pour les danses des tziganes. Mais le grand charme spécial du ballet, c'est Mlle Mauri, dont les pointes, les bonds, les déhanchements, les pirouettes et cabrioles, ont ravi tous les suffrages des amateurs. Ils ont poussé leur enthousiasme indiscret jusqu'à lui faire bisser un morceau de bravoure où sont accumulés tous les tours de force de son art.

III

Il en est des statues comme des théâtres : l'inauguration est un genre de spectacle qui se ralentit pendant l'été, sans cesser entièrement, mais qui reprend avec l'automne d'un bout à l'autre de la France. Faut-il nous arrêter à cette infortunée statue de M. Thiers, commandée jadis à Clésinger par la ville de Marseille, et dont elle s'est montrée si peu empressée à prendre livraison qu'elle l'a laissée dans les ateliers de l'artiste près de quatre années après sa mort, et que son exécutrice testamentaire a dû, pour déblayer la place, la transporter à ses frais et la faire ériger, de nuit, sur un emplacement d'où la municipalité radicale l'a finalement expulsée, après l'avoir voilée sous un fourreau de serge, comme un outrage à la pudeur publique, pendant les quelques jours où elle est restée exposée. Quel sujet pour un poème héroï-comique que l'odyssée lamentable et bouffonne de cette statue errante, dont personne ne veut plus; contrainte à s'offrir avec insistance, à venir chercher elle-même ses souscripteurs, à se mettre en quête d'un asile provisoire pour remplacer tant bien que mal ceux qu'on lui avait votés et qu'on lui refuse, à profiter des ténèbres, comme un larron, pour se hisser clandestinement à une place où elle espérait que, de guerre las et grâce à la modestie de son piédestal, les Marseillais finiraient par la tolérer; enfin évacuée *manu militari*, et toujours aux frais de l'exécutrice testamentaire, dans l'antichambre du musée! Vit-on jamais rien de plus piteux que ce voyage d'une statue à la recherche d'une position, comme Jérôme Pâturot?

O vicissitudes étranges et instructives de la popularité, surtout de la popularité politique!

Pendant que la statue de Thiers, en état de vagabondage, était réduite à demander asile à l'hospitalité de nuit dans sa ville natale, Barbès obtenait les honneurs d'une inauguration en plein soleil, avec tous les hommages et tous les honneurs officiels, dans la ville de Carcassonne, qui, faute d'avoir donné le jour à ce Bayard des barricades, a jugé que c'était un titre suffisant, lorsqu'il s'agissait d'un pareil homme, de l'avoir possédé pendant quelques années dans ses murs. Le préfet n'a point parlé, mais il s'est assis sur l'estrade avec son confrère de Tarn-et-Garonne, à côté du nonagénaire Quignot, ancien compagnon de lutte et de captivité de Barbès, et il a salué de ses applaudissements officiels les discours interminables où le maire de la ville, le sénateur Marcou, les députés Marty, Madier de Montjau, Sarlat, ont exalté « ce martyr bien plus glorieux que les martyrs chrétiens dont on conte si pompeusement l'histoire », et prononcé l'éloge sans réserve de l'insurgé perpétuel qui ne respecta pas plus la république que la monarchie. Cette lâche condescendance, véritable trahison des devoirs de l'autorité, mais d'ailleurs si conforme à sa conduite habituelle, a reçu aussitôt son commentaire et son châtiment. Les dithyrambes officiels n'étaient pas encore achevés qu'une contre-manifestation radicale, ayant d'autres députés à sa tête, envahissait violemment l'estrade, en expulsait les corps élus avec la famille, les deux préfets entre Madier et Marcou, et vengeait Barbès de l'outrage que lui avaient fait en l'adoptant de vils opportunistes. Mais bientôt les chefs de cette contre-manifestation s'éclipsaient eux-mêmes devant la harangue d'un socialiste effréné qui traitait les simples radicaux et l'odieux capital absolument comme ils venaient de traiter les opportunistes. Gradation instructive et véritablement symbolique où l'on a pu voir se dérouler aux pieds de Barbès, en allant de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet, les trois phases caractéristiques de la République!

La vieille haine entre Barbès et Blanqui s'est fait jour jusque dans le discours du sénateur Marcou. On peut croire que Barbès n'avait pas attendu l'incident du rapport secret à Louis-Philippe, exhumé en 1848 par la *Revue rétrospective*, pour mépriser Blanqui, tout en s'associant à ses entreprises criminelles. Il y avait, entre ces deux généraux de la démagogie et de la guerre des rues, non seulement une rivalité d'influence et d'ambition, mais une véritable antipathie de nature, qui s'étendait jusqu'au tempérament, jusqu'à la physionomie même. L'un, chétif, souffreteux, taciturne, avait le travail souterrain de la taupe; il semblait fait pour vivre

dans une cave comme Marat et il devenait introuvable à l'heure du péril; l'autre, énergique et hardi, tête haute, poitrine en avant, payait de sa personne avec une vaillance digne d'une meilleure cause; prêt à sacrifier sa vie aussi bien que celle des autres, capable, jusqu'en ses plus sanglantes violences, de certains sentiments généreux auxquels l'âme de Blanqui demeura toujours hermétiquement fermée. Ce don Quichotte des barricades était chevaleresque à sa manière; cet illuminé dangereux, qui, si on l'avait laissé faire, eût anéanti la France, n'en avait pas moins le culte de la patrie, et il gardait de son éducation à Sorèze — car, quoi qu'on en ait dit récemment, il a été élève de Sorèze, où il avait laissé sur les murs des cachots des traces de son passage, — des idées spiritualistes et vaguement chrétiennes qui en firent un être d'une race bien supérieure aux révolutionnaires athées d'aujourd'hui.

Le 17 octobre, à la même heure, Paris élevait une statue à Berlioz, et Dijon au sculpteur François Rude. M. A. Lenoir a représenté Berlioz debout, dans une attitude familière et méditative, une main dans sa poche, accoudé sur un pupitre. Quoiqu'il n'ait point connu l'illustre compositeur, il a rendu avec une ressemblance parfaite, en s'aidant des portraits et des photographies, cette figure nerveuse et ces traits tourmentés. La statue est en bronze; elle s'élève à deux pas de la maison mortuaire de Berlioz, sous les ombrages touffus du square Vintimille, — une petite place solitaire et ignorée où ses anciens ennemis, s'il en reste, seront libres de ne point l'aller voir. Mais en reste-t-il? Il existe peu d'exemples d'une réaction plus rapide et plus complète que celle qui s'est produite, pour ainsi dire du jour au lendemain, en faveur des œuvres de Berlioz après sa mort. Non pas, toutefois, qu'il ait été aussi absolument méconnu pendant sa vie que l'ont prétendu beaucoup de ses amis. Il fut discuté sans doute, discuté vivement, obstinément, injurieusement par quelques-uns; mais c'est le fait de tous les novateurs, et le prix dont ils achètent l'enthousiasme frénétique de leurs partisans. Tout est excessif dans les sentiments qu'ils inspirent : la haine comme l'admiration. Plusieurs de ses œuvres n'arrivèrent pas du premier coup à se faire comprendre et accepter, mais d'autres excitèrent ces transports d'enthousiasme que toutes soulèvent aujourd'hui. En France même, et non pas seulement à l'étranger, il eut parfois, de son vivant, les honneurs du triomphe. Si les *Troyens* échouèrent, l'*Enfance du Christ* fut acclamée. La lutte était l'essence même de sa nature et de son génie; il la cherchait : le plus grand échec que pût craindre cet artiste de combat, c'était de ne la point trouver. Il venait apporter non la paix, mais

la guerre, et on ne peut se plaindre sans une véritable contradiction qu'il ait rencontré ce qu'il désirait ardemment, ce qui était la marque et la consécration de sa puissance. Peut-on dire, d'ailleurs, qu'un homme a été méconnu lorsqu'il est mort non seulement en possession d'une renommée éclatante et entouré d'un cortège d'admirateurs dont l'enthousiasme ne chômait pas, mais encore membre de l'Institut, — car M. le vicomte Delaborde a fait justement observer, dans son discours d'inauguration, que l'Académie des beaux-arts s'était résolument rangée du côté de Berlioz, — critique dans le journal le plus autorisé de Paris, tribune retentissante d'où il pouvait parler aux deux mondes pour défendre ses idées et accabler ses adversaires; officier de la Légion d'honneur et aussi couvert de décorations qu'un général en chef.

Que la musique de Berlioz se soit heurtée plus d'une fois au mauvais vouloir des artistes, sans en excepter même toujours ceux qu'il avait choisis pour interprètes, à la résistance du public, aux railleries ou aux colères, aux négations polies, impertinentes ou furieuses, des critiques dont l'idéal différait du sien, la chose est donc trop naturelle pour qu'il y ait lieu de s'en étonner ou de s'en émouvoir. Le propre des œuvres fortes et neuves est de soulever des tempêtes, et la contradiction passionnée est l'un des éléments de la gloire. Berlioz d'ailleurs n'était jamais en reste d'épigrammes, et il ne se bornait pas à rendre les coups à usure, il les devançait et les provoquait. De même il n'était point de ceux qui se contentent de faire des chefs-d'œuvre en les livrant aux contestations des hommes, et tout son génie ne lui enlevait rien des petites habiletés à l'aide desquelles on prépare un succès, ou on atténue un revers. Il ne dédaignait pas de travailler lui-même à sa gloire, autrement qu'en travaillant à ses ouvrages.

Si Berlioz fut malheureux, comme on n'en peut guère douter, et s'il retira plus de souffrances que de joies de sa carrière artistique, il faut s'en prendre à sa personnalité même : à son caractère excessif, fantasque, nerveux, passionné, excentrique, sujet aux exaltations sans mesure comme aux dépressions violentes, aux tristesses sombres, aux désespoirs amers, aux sentiments convulsifs d'une nature orageuse et volcanique, qui vivait dans une fièvre perpétuelle; à son génie tourmenté, inégal, toujours obsédé de visions héroïques et démesurées, enfantant dans la douleur, mettant de sa vie, de son âme, de son sang dans chacune de ses créations et, au lieu de se soulager ainsi de ses tourments, les doublant par l'intensité prodigieuse avec laquelle il les traduisait et se désolant de son impuissance à réaliser la grandeur de ses rêves.

François Rude, qui ne fut pourtant jamais contesté à l'égal de Berlioz, a attendu sa statue plus longtemps, et ce n'est point à Paris qu'il l'a obtenue, lui à qui Paris doit le chef-d'œuvre incontestable de la sculpture contemporaine : le fameux bas-relief de l'Arc de Triomphe qui représente le *Départ;* c'est dans sa ville natale de Dijon. Un sculpteur bourguignon, M. Tournois, a représenté la figure cordiale et puissante du grand artiste, avec sa longue barbe légendaire. Rude avait gardé la marque de son origine plébéienne. Il ne se plia jamais aux usages du monde et ne sortait pas de son atelier. Il ne fut point de l'Institut, il resta toute sa vie simple chevalier de la Légion d'honneur, et pourtant il ne se crut jamais ni persécuté ni méconnu, car il avait le caractère heureux, les goûts simples et les ambitions modestes. Il professait sur la richesse des théories qui l'eussent fait ranger au nombre des sept sages de la Grèce : « Il y a deux partis à prendre, disait-il, — l'un de chercher à s'enrichir, ce qui est difficile et d'ailleurs ne sert à rien si l'on y arrive, car l'exemple de tous les siècles apprend que plus on a, plus on veut avoir; l'autre, de se trouver tout de suite assez riche, ce qui entraîne moins de tracas et ne dérange rien à la vie. Voilà celui que j'ai choisi. » C'est encore lui qui rentra un soir à la maison, en disant d'un air triomphant à sa femme. « Ma bonne amie, je viens de faire une excellente besogne et me sens soulagé d'un grand poids. J'ai arrangé toutes nos affaires : nous avons 1200 francs de rentes. » Au moment où il parlait ainsi, il avait déjà produit la plupart de ses chefs-d'œuvre.

Rude soufflait sur la pierre et le marbre, comme Ezéchiel sur les ossements inanimés, et la pierre et le marbre respiraient, marchaient et criaient. Y a-t-il, dans toute la sculpture française, une autre figure pareille à cette figure ailée qui plane sur le groupe des soldats du *Départ*, courant et volant à la fois, une main levée, l'épée dans l'autre, clamant le refrain de la *Marseillaise*, car on l'entend, et secouant des flammes? Rude n'avait pas seulement la force, il avait aussi la grâce. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder le *Louis XIII* enfant et le *Mercure.* A défaut de l'original, qui a péri dans l'incendie de l'Opéra, il suffit parfaitement d'une réduction comme celle du cabinet de M. Thiers, qui figurait à l'exposition du Palais-Bourbon, en 1874. Svelte, souple, aérien, Mercure s'est arrêté un moment pour rattacher sa talonnière, prêt à reprendre son vol, et son corps gracieux, tout frémissant de jeunesse et de vie, enchante le regard par le rhythme harmonieux de ses lignes. Quant au *Louis XIII*, commandé en 1843 à l'artiste par la pieuse gratitude du duc de Luynes envers le bienfaiteur de sa famille, quel mélange de grâce juvénile, d'élégance aristocratique

et de fierté cavalière dans ce rare morceau, d'argent pour la matière, d'or pour le travail ! Quelle crânerie naïve dans la tournure, et quel heureux choix d'ajustements !

On peut dire de Rude, sculpteur inégal mais puissant, ce que Molière disait de Corneille : lui aussi il avait son petit génie qui tantôt lui parlait à l'oreille et dirigeait sa main, tantôt se retirait malignement à l'écart pour voir comment il se tirerait d'affaire tout seul. Quand il était soufflé par le lutin, Rude faisait le *Mercure*, le *Louis XIII*, la *Marseillaise* de l'Arc de Triomphe, le *Réveil de Napoléon*, et quand le lutin l'abandonnait à lui-même, il faisait la *Jeanne d'Arc* du Luxembourg et le *Maréchal Ney* de l'avenue de l'Observatoire. Ces deux statues n'en ont pas moins leurs partisans et bien qu'il s'y soit vraiment trompé, il n'a pas été sans y mettre quelque chose de son talent, surtout dans la première. La *Jeanne d'Arc*, en effet, sous ses draperies d'un jet large et simple, est une figure bien virginale; la tête et les mains sont belles, mais l'expression est simplement celle d'une jeune fille qui écoute, sans qu'aucun autre sentiment se traduise nettement sur son visage, et son geste disgracieux inquiète le regard : il se justifiait mieux dans le projet primitif, où Jeanne écartait de sa main levée une épaisse chevelure pour mieux entendre les voix. Le *Maréchal Ney* a certes du mouvement et de l'énergie, mais sans noblesse, sans harmonie, sans ampleur; il ressemble à un énergumène à moitié ivre. Ce n'est pas un maréchal de France, c'est tout au plus un sergent qui a mis son chapeau de travers. Là encore, et bien plus que pour la *Jeanne d'Arc*, nous pourrions en appeler de la statue de Rude au projet primitif. Il ne s'agit plus seulement d'une modification de détail, il s'agit d'une transformation complète et cette fois involontaire. Rude voulait représenter Ney à son dernier moment sur la place même où il fut fusillé. On a gardé son esquisse, qu'un de ses biographes décrit ainsi : Le maréchal, vêtu de la petite tenue militaire, est debout; il a jeté son chapeau à ses pieds; la tête nue, droite et ferme, il va commander le feu pour la dernière fois. De la main gauche il écarte sa longue houppelande, et l'index étendu vers le cœur montre que c'est là qu'il faut frapper. On assure que cette esquisse était l'une de ses meilleures inspirations, et nous le croyons sans peine. Mais jamais le gouvernement ne voulut l'adopter, pour des raisons faciles à comprendre, et Rude dut imaginer une statue toute différente, qui semble porter la trace de son désappointement et de sa mauvaise humeur.

Que de choses encore il nous resterait à dire si la surabondance des matières, à cette reprise de la vie parisienne où le mouvement artistique et littéraire redouble d'intensité, comme un large flot

dont le cours a été quelque temps suspendu, ne débordait le cadre habituel de cette causerie. La place nous fait absolument défaut pour entretenir nos lecteurs des envois de Rome, qui offrent d'ailleurs peu d'intérêt; des tableaux, aquarelles et dessins rapportés du Tonkin et de l'Annam par M. Gaston Roullet, peintre du département de la marine, et exposés rue de Sèze, sans parler de la nouvelle exposition des Incohérents, une farce de rapins en délire qui se renouvelle un peu trop, car les meilleures folies sont les plus courtes; enfin des morts de l'armée et du clergé, de la littérature et des arts. Tout au plus pouvons-nous, en finissant, nous arrêter un moment à l'acte de munificence plus que princier par lequel Mgr le duc d'Aumale vient de répondre à la proscription prononcée par la république. Combien de pages remplirait la description, si sommaire qu'elle fût, du château historique des Montmorency et des Condé, de ce Chantilly où errent encore, sous les ombrages des *Bosquets de Sylvie*, les grandes ombres de Bossuet, de Bourdaloue, de Boileau, de Racine, de Molière, mêlées à celles de Louis XIV et du vainqueur de Rocroy; où l'on ne peut faire un pas sans éveiller un écho de gloire et sans que les grands souvenirs se lèvent de toutes parts comme des volées d'oiseaux! Les seuls chefs-d'œuvre de cet incomparable musée où le concours d'une fortune colossale et d'un goût très sûr a réuni les plus rares trésors de l'art ancien et moderne, demanderaient un dénombrement homérique. Les Memling et les Van-Eyck y coudoient les Clouet et les Dumoustier; Giotto et Botticelli avoisinent Raphaël et Léonard; Prud'hon, Greuze, Watteau, Lancret y précèdent Géricault, Ingres, Decamps, Eugène Delacroix, Meissonier. Il faudrait citer pêle-mêle les Titien, les Giorgione, les Véronèse, les Carrache, les Guide, les Ruysdaël, les Van de Velde, les Reynolds, les Mignard (c'est à Chantilly qu'est ce fameux portrait de Molière, objet de tant d'admiration et de convoitises), les Poussin, les Rigaud, les Largillière, les Fragonard, les Marilhat, les Fromentin, les Léopold Robert, les Ary Scheffer, les Paul Delaroche, et cent autres, tous représentés par des œuvres de la qualité la plus précieuse. Et je laisse de côté les vivants, peintres et sculpteurs. N'est-ce pas un éblouissement, une féerie que cette simple énumération où chaque nom jette un éclair et qui produit l'effet d'une rivière de diamants brusquement agitée? Cette galerie royale a sa *tour du trésor* et sa *tribune* comme les Uffizi.

Je ne dis rien des dessins, des estampes, des vitraux, des tapisseries, des bronzes, des émaux. Et que dire de la bibliothèque, sinon qu'elle l'emporte encore sur le musée et qu'elle est la première du monde? Riche à faire tomber en extase un concile universel

de bibliophiles, elle s'est agrandie plus d'une fois par de larges annexions où elle absorbait d'un coup toute une autre bibliothèque, illustre parmi les initiés par le choix, la rareté et l'état de ses exemplaires. Si jamais il en passait un seul rayon par la salle Silvestre, ce serait une révolution dans le petit monde des grands amateurs et la solennité ferait date. Dans une telle réunion de merveilles, où il n'est entré que des volumes triés parmi l'élite, ouvrages rarissimes ou uniques, monuments achevés de l'art typographique, de la gravure et de la reliure, il serait presque ridicule de citer en courant quelques titres. Tout au plus peut-on rappeler d'un mot, auquel il serait superflu de rien ajouter, la perle de la collection, ce *Livre d'heures* de Jean, duc de Berry, frère de Charles V, dont les miniatures sur vélin mêlent si précieusement à l'histoire de la Passion des vues de la France et de Paris au quatorzième siècle.

Voilà ce que le prince à qui la fortune a vendu si chèrement ses faveurs vient de donner à la France, dans la personne de l'Institut, au lendemain de son exil. Vengeance foudroyante, digne d'un petit-fils d'Henri IV, d'un petit-neveu de Louis XIV, de l'historien et de l'héritier des Condé. Chantilly parlera de lui et des siens au pays. On s'est demandé ce que pouvait valoir le château, avec ses collections, ses meubles précieux, ses écuries dignes de loger les chevaux d'Achille et le cheval d'Alexandre, chef-d'œuvre de l'architecture du dix-huitième siècle, que la plupart des visiteurs prennent d'abord pour le château lui-même; sa chapelle, avec l'autel de Jean Goujon et les statues de Pierre Sarrazin sur les tombeaux des Condé; son parc, son domaine et ses bois, et l'on a répondu par un chiffre de 40 à 50 millions. Mais ce n'est là que sa moindre valeur. Ce que le duc d'Aumale a donné à ses confrères de l'Institut, c'est un chapitre de l'histoire de France, l'œuvre de six à sept siècles, mais aussi et avant tout une œuvre personnelle, car il a reconstruit et reconstitué Chantilly, il en a créé les collections et la bibliothèque. Il faut plaindre ceux que le fanatisme politique a rendus même incapables de sentir, ou du moins de reconnaître la simple et magnifique grandeur d'un pareil acte accompli dans de pareilles circonstances.

Victor Fournel.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire des enfants abandonnés et délaissés. Étude sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation,* par M. Léon Lallemand. — II. *Les Français dans l'Inde aux dix-septième et dix-huitième siècles,* par M. Druon. — III. *Les Colonies perdues,* par M. Charles Canivet.

I

Le gouvernement annonce la prochaine reprise d'un projet de loi sur les enfants abandonnés, discuté plusieurs fois déjà, mais non encore voté. Si nos législateurs étaient moins préoccupés de politique, nous leur conseillerions de lire, avant de rien décider sur ce sujet, la grave et savante étude historique que vient d'en faire M. Léon Lallemand [1]. On gagne, en toute chose, à voir ce que font ou ont fait les autres. Couronné, sous sa forme première de mémoire par l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait mis la question au concours, ce travail, revu et développé avec soin, est devenu un important ouvrage. Il n'est pas aussi exclusivement historique que le porte son titre; car à l'exposition de la condition faite à l'enfance abandonnée par les mœurs et la législation des différents peuples, l'auteur a joint la discussion des multiples questions qui se rattachent à ce vaste problème social, telles que le mode d'admission, d'éducation, de patronage des enfants mis à la charge de la bienfaisance publique, voire les moyens de mettre des bornes à ce mal; mais l'histoire y tient la plus grande place.

Des opinions de l'auteur sur ces différents points nous n'avons rien à dire, elles sont plus ou moins contestables. L'importance de son livre n'est pas là; elle est surtout dans l'enquête consciencieuse à laquelle il s'est livré sur le degré de sollicitude des peuples civilisés

[1] *Histoire des enfants abandonnés et délaissés. Etude sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation,* par Léon Lallemand, ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-8°, Guillaumin, édit.

pour le salut des enfants nés ou à naître et sur les moyens pris par eux pour assurer le sort de ceux que leurs parents rejettent.

Le premier et le plus frappant résultat de cette enquête est tout à l'honneur du christianisme; c'est à lui, à lui seul, que l'enfant doit d'être considéré selon la dignité de sa nature et protégé plus ou moins efficacement à son apparition dans la vie et dans ses années d'infirmité. C'est lui, le christianisme, qui a éveillé pour l'enfant, dans le cœur des hommes, un sentiment d'amour et de respect, que la nature y avait mis peut-être, mais que l'égoïsme individuel et social y avait tué. Pour tous les peuples de l'antiquité, le fruit né de la femme était un produit comme un autre, qu'on détruisait sans scrupule, s'il était faible ou contrefait, ou qu'on abandonnait sur le chemin au hasard d'y être recueilli par un passant ou dévoré par une bête fauve — quand encore on ne prévenait pas sa naissance et qu'on ne l'anéantissait pas dans le sein de sa mère ! Il n'y a rien d'exagéré dans ce que nous disons là; nous ne faisons que résumer, en leur ôtant ce qu'ils ont de révoltant et d'odieux dans le détail, les renseignements puisés à cet égard, par M. Lallemand aux sources les plus diverses et les plus authentiques. Chose triste à dire, et qu'il est impossible pourtant de ne pas remarquer, c'est que plus le monde ancien avançait en développement intellectuel, en organisation politique, en civilisation enfin, plus il se dépravait, sous le rapport dont nous parlons; plus l'indifférence, le mépris, le dédain de l'enfant augmentait; plus, à son entrée dans le monde, sa vie dépendait de l'utilité ou de l'embarras dont il pouvait être pour ses parents. Les Romains, les plus en progrès de tous les peuples de l'antiquité, sous les divers autres rapports sociaux, étaient, par leurs mœurs et leurs lois, relativement aux enfants, d'une révoltante inhumanité. Nulle part la conscience humaine, à cet endroit ne fut plus profondément oblitérée. A la brutale insensibilité du père pour ses enfants nouveaux-nés, s'ajoutait la despotique autorité qu'il conservait jusqu'à la fin sur eux quand il les avait laissés vivre et gardés dans sa maison. Le tableau que M. Lallemand trace de la société romaine à ce point de vue, sous les empereurs, excite l'indignation et le dégoût. Au reste, elle se mourait de ses vices, cette superbe Rome, la population s'éteignait, et les sages que cette raréfaction humaine alarmait, n'imaginaient, pour l'arrêter, que des moyens infâmes et sans efficacité possible.

Envisagés des mêmes côtés, les Grecs, si éminents d'ailleurs, ne valurent jamais guère mieux que les Romains. Nous ne parlons pas des vieux peuples de l'Orient dont on sait peu de chose. Il n'y eut, dans l'antiquité, qu'un peuple, avec le peuple juif, dont les institutions témoignent d'un certain intérêt pour l'enfance et attestent l'existence d'un ensemble de mesures recommandées pour sa protection; c'est le

peuple égyptien. Les découvertes faites dans les archives des Pharaons nous apprennent, sur ce point, des choses curieuses et de nature à nous édifier, à première vue. Il n'y a qu'un malheur, c'est que les belles recommandations que nous révèlent les papyrus et les hiéroglyphes restèrent à peu près lettre morte. « A côté de ces principes élevés et généreux, on doit signaler, dit M. Lallemand, une grande dépravation de mœurs, la prostitution légalisée, les développements des vices contre nature, en un mot la démoralisation, suite de la liberté si grande accordée à la femme dans ce pays, et la pratique prolongée du divorce et de la polygamie. »

Donc rien à attendre, sur ce point si important, de ces législateurs, de ces sages glorieux en qui l'humanité avait atteint son faîte. Ah! c'est un spectacle bien humiliant pour la raison humaine, que celui de ces sociétés si éclairées, si brillantes, tombées à ce point de dégradation. Il était temps que le christianisme vînt. La décadence humaine marchait à grands pas, et le développement des théories philosophiques n'étaient pas pour y faire obstacle. L'impuissance de l'homme dénué du secours d'en haut ne fut jamais plus manifeste. Un historien peu prévenu contre la raison humaine en fait lui-même l'aveu : « A l'orgueil des sages, le christianisme opposa, dit Henri Martin, la vertu de l'humilité et l'impuissance de la raison sans la grâce divine; à la sensualité et à la cupidité de la foule, la continence et la pauvreté volontaire. Le monde païen est attaqué en face dans son esprit et dans sa chair. » Ce qui distingue d'abord en toute chose les disciples du Christ de la foule des philosophes et de leurs adeptes, observe d'autre part M. Lallemand, c'est qu'ils savaient mettre d'accord leur conduite et leurs doctrines, ce que n'avaient pas fait les païens. Au point de vue de l'enfance, continue-t-il, sa protection devenait naturellement un des premiers soucis des chrétiens, auxquels l'Évangile montrait le Sauveur entouré d'enfants, glorifiant ces pauvres petits si méprisés par les sages de l'antiquité; déclarant que recevoir en son nom un d'entre eux, c'était le recevoir lui-même, et qu'il vaudrait mieux être mort que de scandaliser leur innocence. Aussi voit-on les apologistes chrétiens, dès le premier siècle, reprocher durement aux païens leurs crimes envers les enfants et faire ressortir à ce sujet, la pureté des mœurs chrétiennes défigurées par l'imagination populaire, qui voulait trouver dans les saints mystères des abîmes de dépravation et de cruauté. »

Les chrétiens ne se contentaient pas de protester contre la dépravation des païens; ils agissaient et jetaient dès lors, dit M. Lallemand, les bases de ces établissements destinés à couvrir le monde. Il n'entrait pas dans le plan de l'auteur, de tracer le tableau touchant des œuvres et des institutions de secours de tous genres créés par les

premiers fidèles; l'esquisse en est dans les *Actes des Apôtres*, et le développement dans le bel ouvrage de M. Allard sur l'esclavage. M. Lallemand observe seulement, et avec raison, qu'envers les enfants, la charité des chrétiens dut être particulièrement difficile et demander une extrême prudence, attendu les calomnies dont nous venons de parler et la haine fanatique de beaucoup de païens, qui eussent préféré voir périr leurs enfants plutôt que de les savoir entre les mains des partisans d'une religion qu'ils détestaient. La conversion de Constantin donna à la charité sa libre expansion.

Ici commence, à proprement parler, le travail de M. Lallemand; ce qui précède n'en est que la préparation; l'auteur a déblayé le terrain sur lequel il avait à opérer par une reconnaissance rapide des parties où il n'y avait pas lieu à enquête. L'action de la charité, en ce qui concerne le salut de l'enfance, dans la société grandissante des chrétiens, est désormais l'objet de ses recherches. Il relève d'abord les lois portées, à cet égard, par les empereurs, à la sollicitation des évêques, et les efforts faits par l'Église pour s'en aider et au milieu des calamités qui fondirent sur le monde romain aux jours de la chute de l'empire et de l'invasion des barbares.

L'entrée en scène de ces populations étrangères à la civilisation allait-elle aider ou compliquer cette œuvre du salut de l'enfance? Telle est la question que se pose M. Lallemand. L'étude qu'il fait de leurs législations et de leurs mœurs sur ce point, est, quoique rapide, des plus neuves et des plus intressantes. En somme, ces nations incultes valaient mieux, quant aux sentiments et aux habitudes de paternité, que les vieilles populations qu'ils avaient subjuguées. Toutefois il y avait beaucoup à faire encore, avec elles, pour réaliser l'idéal chrétien. Ce fut l'une des tâches de l'Église et du pouvoir inspiré par elle au moyen âge.

Après une vue d'ensemble sur les mesures protectrices de l'enfance conçues et plus ou moins mises à exécution, de la chute de l'empire romain à celle de l'empire carlovingien, M. Lallemand concentre ses recherches sur la France. Il constate avec regret que, pendant longtemps, il est difficile de distinguer parmi les nombreuses œuvres de charité celles qui ont spécialement pour objet les enfants en général et en particulier les enfants délaissés. « Les chroniques, en parlant du dévouement des ordres religieux envers les pauvres et les malades, ne distinguent pas, dit-il, entre les enfants et les adultes et ne peuvent ainsi jeter aucune lueur sur ce que fit l'Église pour la sauvegarde de ces petits. On peut présumer cependant de l'esprit des coutumes et du droit féodal qu'ils étaient à la charge des seigneuries séculières et religieuses, et à celle des communes, à mesure qu'il s'en formait. On a

de ce dernier fait maintes preuves. A défaut de services propres, il y avait les quêtes faites par des personnes charitables aux portes des églises où les enfants abandonnés étaient exposés sur des grabats, comme à Notre-Dame de Paris et où leurs protecteurs criaient : *Faites du bien à ces pauvres enfants trouvés.* Les hôpitaux ne leur étaient pas généralement ouverts, mais il s'en forma de bonne heure de spéciaux pour eux, tels que ceux que tenaient les frères du Saint-Esprit de Montpellier, qui se répandirent si rapidement dans toute la France.

Une autre institution analogue, non moins curieuse et non moins touchante, mais spéciale à Paris, est ce qu'on appelait la *Maison de la couche au parvis Notre-Dame.* L'histoire en est peu connue. M. Lallemand l'a racontée avec de grands détails, notamment sur l'administration de l'œuvre, d'après des documents pour la plupart inédits et qui, par la précision des faits sont d'un intérêt tout particulier aujourd'hui qu'on entend tout refaire. C'est un chapitre de grand prix à ajouter aux diverses histoires de Paris, où il n'en est question qu'en passant, à l'occasion de l'hôpital du Saint-Esprit et des *Enfants rouges.*

Quelque éloge que mérite Paris pour son zèle à cet égard, il ne faudrait pas croire qu'il eut l'initiative et l'honneur exclusif des établissements de cette sorte ; on en trouve partout, au moyen âge dans les provinces, fondés par les paroisses, les ordres monastiques ou les municipalités. « Tout ne partait pas alors de la capitale, comme l'observe judicieusement l'auteur ; il y avait heureusement de la vie dans les diverses parties du corps social. » On peut même affirmer, ajoute-t-il sans détour, qu'en ce qui concerne les enfants trouvés, la cité parisienne ne fit que suivre, et tardivement, la voie qui lui était indiquée depuis plusieurs siècles par l'exemple de beaucoup de villes. » C'est ce qui se vit à l'époque où parut saint Vincent de Paul. En ce moment les enfants trouvés étaient à Paris dans un plus grand abandon qu'ailleurs. La gloire du saint prêtre n'est pas, ainsi que bien des gens le croient, de s'être, le premier, occupé d'eux, mais d'avoir réveillé la charité en leur faveur, d'avoir reconstitué à nouveau leur service, et sur d'admirables bases. « Après avoir organisé un hôpital destiné à les recevoir, il leur a donné des mères en suscitant les Filles de la charité », dit excellemment M. Léon Lallemand.

Hélàs ! ces mères, on les leur enlève partout, en France. Le souffle desséchant qui passe sur notre pays depuis un siècle y a tari l'esprit des institutions de charité ; il n'en reste plus à peu près que la forme. Cette altération croissante se suit de proche en proche, chez M. Lallemand, dans l'œuvre chrétienne des enfants trouvés depuis sa désorganisation par les Assemblées constituante et législative qui, dans leurs fortes prétentions à tout refaire, en compromirent l'existence,

jusqu'au dernier projet de loi présenté aux Chambres sur ce sujet et dont la discussion va, dit-on être reprise. Ce projet à l'examen duquel se livre l'auteur, ne lui paraît pas susceptible de résoudre d'une façon satisfaisante le grave problème auquel il s'applique. M. Lallemand en propose, pour son compte, un autre qu'il cherche à éclairer par une étude curieuse à plus d'un titre des établissements du même genre chez les divers peuples de l'Europe, mais que nous ne saurions examiner ici. On l'adopterait, ce projet où il y a d'excellentes idées, qu'il ne serait qu'un palliatif. Le vrai remède au mal déjà fait et qui va croissant, serait le retour à l'état où la révolution trouva l'œuvre des enfants trouvés, et surtout à l'esprit dans lequel elle était dirigée. Ce n'est pas, on le présume, la conclusion formelle du livre, mais c'est celle à laquelle conduisent les faits qu'il contient.

II

Cesserons-nous enfin de nous croire inaptes à coloniser et d'en faire nous-mêmes l'aveu? Allons-nous revenir de ce préjugé vulgaire et sot qui accuse, à la fois, si peu d'amour-propre national et tant d'ignorance historique? Nous l'espérons un peu — non que nos essais actuels, en ce genre, soient précisément de nature à le détruire, mais parce que ceux d'autrefois en démontrent hautement l'absurdité, et qu'on s'attache, ce nous semble, partout à les rappeler, à les montrer sous leur vrai jour et à en populariser le souvenir, — souvenir pénible à quelques égards assurément, mais glorieux, après tout, et plein d'importantes leçons. L'histoire de nos colonies perdues, la vie des hommes d'intelligence et de courage qui nous les avaient acquises et de la main de qui nous n'avions qu'à les prendre, la honteuse indifférence dont elles furent l'objet au siècle dernier, et la ridicule solennité du principe auquel elles furent sacrifiées à la cour et chez les philosophes sont, depuis quelque temps, l'objet de nombreuses et patriotiques études, destinées, dans la pensée de leurs auteurs, à ramener le pays sur l'une des plus malheureuses et des plus fausses opinions qu'il ait jamais eues de lui-même, et à lui montrer que c'est précisément pour l'œuvre à laquelle il se croit le moins appelé, que la Providence l'a plus particulièrement doué. Que le Français, dont la sociabilité est universellement reconnue, ait, au plus haut degré, les dons spécialement propres à la colonisation; qu'il sache, non seulement conquérir, mais s'assimiler ses conquêtes; qu'il ait, non pas peut-être l'art de dompter et d'exploiter aussi bien que d'autres les peuples de civilisation inférieure chez lesquels il s'établit, mais en revanche, celui de s'en faire aimer, de les rapprocher de soi

et d'élever leurs conditions d'existence, voilà ce qui ressort incontestablement et manifestement de l'histoire aujourd'hui mieux connue des entreprises coloniales que nous avions si heureusement faites au beau temps de la monarchie, et qui n'ont pas échoué pour les raisons d'ordre ethnologique dont notre niaise prud'homie s'est payée si longtemps.

Où l'imbécillité de ce lieu commun éclate plus sensiblement et où, au contraire, nos aptitudes coloniales, envisagées dans le sens le plus élevé, se sont particulièrement montrées, c'est dans nos établissements de l'Inde et de l'Amérique du Nord. On en convient un peu, pour ces derniers, mais il n'en est pas de même pour les autres, dont on connaît moins ou moins bien l'histoire. Indépendamment de l'intérêt qu'elle offre comme réfutation du préjugé dont il s'agit, cette histoire en a une autre en elle-même, comme étant un des plus dramatiques et des plus héroïques épisodes de nos entreprises d'établissement en pays lointains. Un ancien professeur de la Faculté des lettres de Lyon, M. Druon, que nos lecteurs connaissent de longue date, vient d'en tracer, dans des proportions restreintes, mais relativement amples toutefois, un récit dont la lecture est véritablement captivante et qui saisit par l'enchaînement de ses nombreuses et tragiques péripéties [1].

Quoique puisé aux sources et écrit d'après les recherches nombreuses auxquelles ont donné lieu, dans ces dernières années, les événements dont il est le sujet, cet ouvrage, destiné particulièrement à la jeunesse et aux gens du monde, est tout narratif; la polémique, la discussion même en est totalement absente, mais non les observations, les réflexions, les remarques que les faits suggèrent. Une pensée règne dans tout ce travail, elle l'anime, l'échauffe et le colore parfois, mais ne s'y formule nulle part : la conclusion à laquelle il aboutit se dégage d'elle-même des faits. Le tableau est complet bien coordonné et vivement relevé par la physionomie accentuée des personnages qui figurent au premier plan. A côté de tous ceux que chacun connaît, au moins de nom, et dont M. Druon a vigoureusement accusé les traits, il en a mis en relief un certain nombre qui étaient restés jusqu'ici dans l'obscurité et qu'il y avait justice à en tirer, tels, entre autres, que Martin, qui, de simple garçon épicier qu'il était encore à vingt-huit ans, s'éleva, en passant successivement par tous les emplois, au poste suprême de gouverneur général de la Compagnie des Indes, dont il fit fleurir le commerce, et qui, le premier, établit avec les indigènes ce système de relations amicales, *ce modus vivendi* comme

[1] Druon, *les Français dans l'Inde aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*. 1 vol. grand in-8°, avec carte et figures dans le texte. Librairie des publications populaires, 53, rue des Saints-Pères.

on dit en diplomatie, qui contribua tant aux succès de Dupleix et qui, s'il avait été plus régulièrement et plus fidèlement suivi, nous eût peut-être assuré l'empire de l'Inde. « Martin, dit M. Druon, savait attirer à lui les naturels du pays et s'assurer leur bienveillance, parfois même leur dévouement. Avant lui, les Portugais et les Hollandais se conduisaient en dominateurs, en conquérants, et usaient souvent de violence à l'égard des peuplades qui les environnaient. Martin voulut surtout établir son influence par la douceur et la justice : il s'appliqua à bien traiter les indigènes, à leur inspirer toute confiance en sa loyauté, à leur donner, sous tous les rapports, une idée avantageuse du caractère français. » — « Martin, ajoute plus loin l'auteur, est une des figures les plus intéressantes que présente l'histoire de l'Inde française. Un dernier mérite qu'il eut, ce fut, après avoir manié des affaires commerciales les plus importantes et, plus que personne contribué à enrichir la Compagnie, de mourir pauvre : exemple de désintéressement trop rare dans l'Inde. D'autres, purent déployer dans nos possessions d'Asie un génie plus vaste : aucun ne se recommande par autant de vertus. Dupleix, sans doute, tient plus de place dans l'histoire, parce qu'il eut de plus grandes conceptions et qu'il joua un rôle plus considérable ; mais autour du nom de Martin ne s'éleva jamais un de ces nuages qui jetèrent parfois quelque ombre sur la gloire de Dupleix. »

Nous avons cité cette page pour montrer dans quel esprit d'équité et dans quel ton grave et doux est écrit tout l'ouvrage. Ce nom de Dupleix le domine et lui donne, en quelque sorte, l'unité. Jusqu'au moment, en effet, où l'homme qui l'a illustré arrive au gouvernement de la Compagnie des Indes, la prospérité de nos établissements croît régulièrement. Dupleix la porte à son comble. Déjà ce n'est plus pour une société commerciale que ce puissant esprit travaille, c'est pour son pays. Ce n'est plus un domaine à exploiter qu'il veut assurer aux négociants dont il est le représentant en chef, c'est un empire qu'il veut conquérir pour la France, et il est largement entré dans la voie du succès. Mais, au moment d'y marcher à grands pas, un mortel dualisme se produit ; la lutte entre Dupleix et La Bourdonnais commence, lutte haletante où les deux adversaires succombent, et à la suite de laquelle le lecteur, qui l'avait passionnément suivie, voit s'écrouler, dans une suite ininterrompue de catastrophes, l'édifice que quelques Français intelligents et courageux étaient en train d'élever sur les débris du vieil empire indien, pour l'honneur et la prospérité de leur pays. L'impression que laisse la lecture excessivement attachante des *Français dans l'Inde* est attristante, sans doute, mais non décourageante. On y perçoit clairement les causes qui nous ont fait perdre un empire qui était déjà à moitié dans nos

mains, et l'on s'y convainc qu'aucune ne venait de l'absurde infirmité de race que nous nous laissons ridiculement prêter, et où peut-être nous avons cherché trop longtemps une excuse misérable à des revers dont il nous répugnait d'avouer la véritable raison.

III

Signalons, à côté de celui de M. Druon, un volume récemment publié sur le même sujet, dans le même but et le même esprit : *les Colonies perdues* [1]. Quoique de moindre dimension, ce volume a un cadre plus large; il embrasse l'histoire entière de nos prospérités et de nos revers coloniaux, en Amérique ainsi qu'en Asie. Le tableau qu'il offre est d'autant plus pénible qu'il est plus étendu. L'impression que produit d'abord son titre n'est cependant point, au fond, décourageante. Ce qui ressort des faits que l'auteur raconte avec sincérité, sans exagération, sans parti-pris d'éloges ni de blâme, comme il convenait de le faire pour les jeunes gens auxquels le livre s'adresse, est de nature à nous relever le cœur à tous, loin de l'abattre, mais surtout à prémunir les lecteurs candides contre le préjugé trop répandu de notre inaptitude à coloniser. Ne voit-on pas partout, dans ce récit sincère, les succès couronner d'abord nos entreprises? Nos compatriotes ne se montrent-ils pas partout, en Amérique comme en Asie, d'une habileté supérieure dans le choix des positions et l'art d'y faire leurs affaires et celles de leur pays, sans recourir jamais, comme on est en droit de le reprocher à d'autres, aux moyens que la morale et l'humanité réprouvent? Ne nous sommes-nous pas fait partout des amis et des alliés des indigènes chez lesquels nous nous sommes établis? N'avons-nous pas été, dans toutes les contrées, par caractère ou par zèle religieux, les initiateurs et les apôtres de la civilisation? Et quand le jour est arrivé des luttes contre nos rivaux, avons-nous, dans des abandons et des délaissements inouïs, manqué de persévérance et de courage? Est-ce à des vertus spéciales, que nous n'avions pas, que ceux qui l'ont emporté sur nous ont dû leur triomphe? Non, la cause de nos échecs coloniaux n'est pas dans notre caractère, notre tempérament national. C'est la conviction que, comme celui de M. Druon, le livre de M. Canivet, par le simple récit des faits où il se renferme, laissera dans tous les esprits. C'est, pour le moment, ce que, sans récriminer contre le passé, il importe de bien faire entrer dans les esprits.

P. Douhaire.

[1] *Les Colonies perdues,* par M. Charles Canivet. 1 vol. in-12, illustré de 65 gravures sur bois. Librairie Jouvet.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1886.

Les républicains s'efforcent ambitieusement de prouver à la France qu'ils forment un parti uni et que la République peut avoir un gouvernement stable. C'est surtout leur prétention depuis dix-huit mois. Ils sentent que ces vertus, la stabilité du pouvoir et l'unité des doctrines, l'union des hommes manquent de plus en plus à la République et à leur parti. Ils constatent que leurs inimitiés permanentes, les combats acharnés de leurs chefs et de leurs groupes finissent, non moins que la fréquence de leurs révolutions ministérielles, par troubler les électeurs, par inquiéter la nation; et eux-mêmes ils s'en alarment, à tel ou tel jour; les sages du moins les avertissent de prendre garde. Car ne donner à la France qu'un gouvernement variable qui est une sorte d'essai indéfini et de provisoire continu, un gouvernement qui change d'année en année ses hommes d'État, qui modifie sans cesse sa politique intérieure ou extérieure, qui n'a aucune persistance dans ses desseins, qui ne peut rien entreprendre de longue haleine, qui ne sait que défaire et refaire ses lois, qui menace de sa mobilité ses institutions mêmes et qui, de période en période, effraye tous les intérêts; ne montrer à la France, pour régner sur elle, qu'un parti divisé, qui n'a ni principes fixes ni idéal certain, qui se dispute quotidiennement sur l'organisation définitive de la République, qui se rue de tous les côtés sur le pouvoir comme sur une proie, qui se livre à lui-même l'assaut de ses convoitises et de ses haines, qui se discrédite par ses querelles et s'épuise par ses luttes : voilà de singulières conditions pour fonder une république prospère et durable. Aussi les républicains se crient-ils volontiers les uns aux autres, maintenant que leur impuissance à s'accorder et à consolider leur gouvernement se manifeste de plus en plus : « Assez de discordes! Assez de crises! » M. de Freycinet, dans son discours de Toulouse, demande « la concentration », comme la demandait déjà M. Brisson; et c'est à qui des opportunistes et des radicaux jurera

ses grands dieux, en rentrant au Palais-Bourbon, qu'il ne veut pas le plus petit bouleversement ministériel. Eh bien! il n'y avait pas six jours que la Chambre siégeait et déjà le cabinet se démantelait : au matin du 20 octobre, il ne subsistait plus du ministère que l'apparence.

Les optimistes paraissaient radieux, le 14, à l'heure où la session commençait. M. de Freycinet avait renouvelé dans le Midi, en discourant amplement de Toulouse à Bordeaux, la confiance qu'il a en soi autant que celle que son parti a en lui. Opportunistes et radicaux préconisaient à l'envi l'union, tout en se flattant les uns et les autres de gouverner avec M. de Freycinet ou sous son nom. Mais déjà, dans la commission du budget, une cabale travaille au renversement d'un ministre, M. Sadi-Carnot, que M. de Freycinet soutient mal : le projet budgétaire de M. Sadi-Carnot est rejeté; héroïquement, il annonce sa démission. Comme pour forcer le ministère à sentir leur puissance, les radicaux, qui craignent que les opportunistes ne captent la faiblesse de M. de Freycinet, font du bruit à la Chambre. En six jours, ils interpellent trois ministres. D'abord, c'est M. Baïhaut qu'ils incriminent pour avoir laissé libre une compagnie de chemin de fer qui oblige ses employés à opter entre leurs fonctions municipales et leur travail professionnel : M. Baïhaut tient tête à ses interpellateurs, fermement et victorieusement. Puis c'est M. Sarrien, M. Demôle, coupables d'avoir protégé à Vierzon, avec le secours des gendarmes et des soldats, la liberté du travail contre les violences des grévistes. M. Sarrien et M. Demôle invoquent le devoir du gouvernement et de la société; juste autant qu'énergique, leur langage les honore; et, néanmoins, dans cette discussion où ils ont si véritablement raison, où tous les honnêtes gens les approuvent, ils succombent. Pourquoi? C'est que M. Sarrien veut qu'on le condamne à se retirer, l'occasion lui en semblant glorieuse. Il n'acceptera de la Chambre qu'un ordre du jour qui légitime tous ses actes, ceux de Decazeville et de Châteauvillain comme celui de Vierzon, et qui lui témoigne une confiance entière. Sciemment, M. Sarrien demandait à la Chambre plus qu'elle ne devait et ne pouvait : elle vote l'ordre du jour pur et simple. M. Sarrien court à l'Élysée; il remet allègrement à M. Grévy son portefeuille. Quatre ministres, ceux qu'on appelle les modérés du ministère, imitent M. Sarrien. La politique dissolvante de M. de Freycinet les a tous lassés, dégoûtés. « J'en ai assez! » s'écriait M. Sarrien, en quittant le banc ministériel, et, ce mot, chacun de ses quatre collègues se le répète, au fond de sa conscience. Mais M. de Freycinet est décidé, lui, à garder le pouvoir, et M. Clémenceau, pour le prendre, ne juge pas l'heure plus propice que M. Jules

Ferry pour le reprendre. Dès le soir donc, opportunistes et radicaux gémissent de l'incident, non sans se reprocher les uns aux autres d'être les artisans de ce trouble; ils supplient les ministres fugitifs de rentrer dans leurs hôtels et de ramasser leurs titres; ils affirment qu'il y a eu parmi les votants « une méprise, » qu'on n'a pas voulu infliger un blâme à M. Sarrien, qu'il a été « trop susceptible », etc. Le lendemain, M. de Freycinet, grâce à son génie persuasif et à l'efficace assistance de M. Grévy, réconciliait les cinq ministres avec son ministère, avec le leur. Ce cabinet, plus facile actuellement à renverser qu'à remplacer, se reconstituait tel qu'il était l'avant-veille. Il ne reste qu'à savoir si les prophètes malicieux qui, dans les rangs des républicains eux-mêmes, prédisent qu'il ne peut durer au-delà du prochain mois de janvier, se trompent ou non en l'annonçant.

Ceux des républicains sincères et sagaces qui se seront demandé, après cet incident imprévu, quelle est la cause réelle du mal, n'auront pas pu ne pas la reconnaître dans la nature même de ce ministère et dans l'état de leur propre parti. Le ministère de M. de Freycinet a réuni, sans les associer, deux groupes qui non seulement ont chacun ses théories et sa clientèle, mais qui se suspectent et se détestent. Rien en soi de plus inconsistant que la politique de ce gouvernement : elle est faite à demi d'opportunisme, à demi de radicalisme; elle varie de caractère selon la circonstance. Toutefois les ministres radicaux sont les plus hardis et M. de Freycinet écoute de plus en plus docilement, sinon leurs conseils, du moins ceux de leur inspirateur, M. Clémenceau. On peut en croire l'aveu hautain de M. Laguerre haranguant les démocrates d'Avignon : M. de Freycinet « a un pacte » avec les radicaux. Il leur accorde tout ce qu'ils veulent, par degrés. Il n'apaise certes pas leur impatience et leur avidité. Il sera toujours difficile, même à un habile homme comme M. de Freycinet, de contenter des gens qui, tout en prétendant recueillir les bénéfices d'un parti de gouvernement, prétendent rester un parti d'opposition, pour garder les avantages de la popularité. Et puis, les revendications des radicaux sont innombrables, on le sait; elles sont absolues aussi : il ne peut leur suffire d'occuper une moitié de l'État; c'est la République tout entière qu'il faut leur livrer. Sans assouvir les désirs des radicaux, M. de Freycinet les favorise assez pour irriter les opportunistes. Aux yeux des radicaux, M. de Freycinet n'opère pas les réformes nécessaires; ils se plaignent de ses retards et de ses leurres. Les opportunistes, au contraire, estiment qu'il emprunte trop de projets au programme utopique des radicaux. Les amis de M. Jules Ferry accusent M. de Freycinet de prodiguer aux radicaux

les fonctions et les dignités. Les amis de M. Clémenceau protestent : ils comparent en ricanant le peu qu'ils ont obtenu de la parcimonieuse amitié de M. de Freycinet à la quantité des emplois et des honneurs dont jouissent les insatiables opportunistes. En vérité, des partis qui ont des tendances si différentes et qui se jalousent si violemment ne peuvent longtemps ni gouverner ni se laisser gouverner ensemble. Survienne une discussion grave où l'un des intérêts, l'un des principes qui les divisent, soit engagé, il faut bien que leur secret désaccord éclate et c'est miracle si le ministère hétérogène qu'ils se sont composé ne périt pas alors. M. de Freycinet a beau se fier à sa magie, à la fertilité de ses moyens, à sa diplomatie facile, à sa bénignité même : tôt ou tard la logique, la fatalité obligera la République à remplacer ce gouvernement plus ou moins mixte de M. de Freycinet par un gouvernement tout opportuniste ou tout radical, et, si M. Jules Ferry et M. Clémenceau ne peuvent ni l'un ni l'autre instituer ou maintenir leur genre de gouvernement, on n'aura plus qu'à en appeler à la nation; ce sera la dissolution dont déjà on parlait assez haut, dans les couloirs de la Chambre, vers l'heure même où M. de Freycinet refaisait son incohérent ministère.

Mais il y a aussi la faute de l'homme qui préside à ce gouvernement. M. de Freycinet ne commande pas plus à son ministère qu'aux partis; il n'en a pas la force et moins encore le courage. Il a été libre, à certains jours, d'assurer son autorité dans ce ministère; il a pu regarder en face les partis et sur leur impuissance réciproque établir sa supériorité : il ne l'a ni osé ni voulu. Faible par tempérament, il cède à toutes les violences; tout son triomphe est d'y céder avec dextérité; personne n'excelle comme lui à couvrir de raisons ingénieuses et subtiles sa pusillanime complaisance, sa tromperie, sa trahison. Incapable de résister à des démagogues, il traite avec eux, quelle que soit leur exigence. Le sens gouvernemental lui manque; il n'a même pas la haine du désordre, bien que, dans tous ses goûts naturels, ce timide soit un délicat. D'origine il était conservateur; le voilà radical, par complicité plutôt que par métier. On le dirait destiné à tolérer ou à exécuter tout ce qu'il ne veut pas; il est ministre comme pour réaliser, parmi les desseins des autres, ceux qui lui ont le plus répugné d'abord. Sophiste et rhéteur, il saura toujours s'excuser; il a une éloquence captieuse pour justifier tour à tour ses actes les plus contradictoires; nulle suite dans les idées; jamais de déclarations nettes ni de conventions précises; dans le langage une clarté illusoire, la clarté qu'il n'a pas dans l'esprit. Sans autre principe que son amour du pouvoir, il sert, inconstant et infidèle, tous les partis,

depuis le parti impérialiste jusqu'au parti radical, pourvu qu'ils puissent successivement servir son âpre et doucereuse ambition. Ce n'est pas qu'il ait une politique; il n'a que des pratiques; il se contente de vivre ministériellement au jour le jour. Pas de fierté, pas de colère, pas d'entêtement. Rien de viril. Il ne gouverne qu'en tergiversant et en capitulant, avec des artifices, et il s'imagine qu'il garde autour de lui un certain ordre, parce qu'il équilibre ses défaillances. Il s'est asservi à l'hybride majorité qu'il s'est créée. Quant à M. Grévy, il s'est ménagé sa faveur par son adresse : il charme et flatte son égoïsme placide, en lui offrant dans son ministère l'image d'un gouvernement qui ne connaît pas de difficultés. Progressivement, M. de Freycinet permet tout, abandonne tout : le pouvoir s'avilit, la loi s'énerve, les règles disparaissent, l'État se décompose; c'est l'âme sereine qu'il contemple cette œuvre du parti révolutionnaire et la sienne. Vous trouveriez, de plus, dans cet ambitieux si souple un chimérique, presque un halluciné, qui dresse des plans avec des rêveries : les destinées de la France n'avaient pas encore été, depuis 1870, entre les mains d'un premier ministre si dangereux. Le gouvernement de M. de Freycinet, s'il durait, ne pourrait finir, à l'intérieur, que par l'anarchie, et, à l'extérieur, que par une catastrophe...

Les radicaux qui ont interpellé M. Sarrien en faveur des grévistes de Vierzon et qui lui ont dénié le droit d'assurer, par la force armée, la paix de la rue et la liberté du travail, n'ont pas seulement méconnu le devoir du gouvernement; ils ont méconnu le plus nécessaire de tous les droits que ce peuple même dont ils se font, avec tant de déclamation, les avocats et les apôtres, puisse réclamer dans sa misère : celui de gagner sa vie. On a demandé, sous l'Empire, la liberté de la grève; on l'a obtenue. Aujourd'hui, sous la République, on en est réduit à demander la liberté du travail, et, cette liberté, les radicaux la contestent. Voici, à Vierzon, des ouvriers qui cessent le travail et qui organisent une grève. Personne ne les violente pour les ramener à l'atelier. Mais il y a des ouvriers qui préfèrent le travail à la grève. Les grévistes viennent les attaquer sur le seuil de l'atelier; ils en blessent vingt-deux à coups de pierres et de briques. Les gendarmes s'interposent pour protéger les travailleurs assaillis par les grévistes; ils arrêtent même dans la mêlée deux de ces politiciens qui, se targuant d'être des élus du peuple, exploitent, comme les Basly et les Camelinat, couverts de leurs écharpes et ornés de leurs médailles, les souffrances de la population ouvrière, en temps de grève, au plus grand profit de leur gloire démagogique et de leurs titres législatifs. Aussitôt nos tribuns révolutionnaires de crier au scandale.

Quoi ! le gouvernement n'aura pas gardé « la neutralité » entre les grévistes et les travailleurs qu'ils assomment ! Quoi ! on aura mis sous les verrous, dans une journée de trouble, un conseiller général et un conseiller municipal qui excitent à leurs attentats ces émeutiers, ces meurtriers ! Il s'est trouvé, par hasard, dans le cabinet de M. de Freycinet, un ministre que ces clameurs des radicaux n'ont pas intimidé. C'était justice aux conservateurs de le louer et de l'applaudir. Est-ce que la liberté du travail mériterait moins la protection du gouvernement que celle de la grève? Est-ce que l'ouvrier qui veut travailler a un droit moins respectable, moins sacré, que celui qui veut chômer? Et le gréviste sera-t-il libre d'imposer au travailleur, par la force, sa volonté de ne pas travailler, son opinion économique, son système social? Un ouvrier ne croit pas que la grève à laquelle on l'invite soit bonne et utile. Il songe à sa pauvre famille; il a peur de la détresse qui va régner dans sa maison; il a peur aussi des fureurs de la grève, des combats de la rue, du sang qui sera versé peut-être et de la prison où il sera enfermé. Il se dit que la grève n'a guère d'avantages que pour ces beaux parleurs qui viennent s'illustrer par des harangues, dans les clubs des grévistes, et qui retournent vivre grassement chez eux, tandis que lui, vaincu par le patron, rentre à la forge, dans la mine, exténué, endetté, mourant de faim, après mille supplices de sa femme et de ses enfants. Il refuse donc la grève. N'en a-t-il pas le droit, et, parce qu'il use de son droit, sera-t-il abandonné, livré à la brutalité des grévistes qui prétendent tyranniser son travail et en disposer? Il y a une police pour protéger le passant, dans la rue. Est-ce qu'il n'y en aura pas pour protéger le travailleur qui se rend à l'atelier? Ce sont là des questions bien simples. On ne peut les poser sans juger sévèrement le parti qui provoque à cette protestation le bon sens du peuple et même le cœur humain.

Les républicains que le sort du ministère inquiète tendrement et qui veulent maintenir quand même l'instable accord de la majorité, déclaraient, la veille du 14 octobre, qu'il fallait s'occuper uniquement d'affaires et non de doctrines, pendant ces derniers mois de l'année. Quelle affaire plus urgente que la loi dite des céréales? Pour préserver nos intérêts agricoles, n'est-il pas nécessaire d'élever de 3 à 5 francs la surtaxe établie sur ces blés dont l'étranger couvre nos marchés? Cette nécessité, est-ce que le ministre régnant de l'agriculture ne l'a pas reconnue naguère? On devait donc espérer que la loi des céréales serait mise immédiatement à l'ordre du jour. Nos amis l'ont demandé; la majorité l'a refusé. On devine pourquoi cette majorité a préféré la loi de l'ensei-

gnement primaire, si doctrinale que cette loi puisse être : il y a là pour les groupes divers du parti républicain un sentiment commun, celui de l'intolérance; une loi qui impose l'instruction laïque les unit sûrement, parce qu'elle satisfait à cet esprit de secte qui les anime tous; M. Goblet achève l'œuvre de M. Jules Ferry en retirant aux municipalités le droit de choisir entre l'instruction laïque et l'instruction congréganiste, et M. Clémenceau, avec M. de Mortillet, applaudit d'avance à M. Goblet. Cette loi, qui, au minimum, coûtera 15 ou 20 millions on la votera sans retard, quel que soit l'état du budget; on la votera même avant que le budget soit réglé, avant qu'on sache encore quelles en seront les ressources. Il y a plus : on voudrait la voter sans discussion, à la muette. On abrège avec une impatience despotique le débat. On écoute à peine les discours de Mgr Freppel, de MM. de Lamarzelle, Le Provost de Launay, La Ferronnays, Keller, de la Bâtie, Thellier de Poncheville, Lorois, Fairé, malgré leur courage et leur talent. On ne leur pardonne ni d'invoquer la liberté de conscience, ni de défendre le droit des pères de famille, ni d'avertir les contribuables. On dédaigne de leur répondre, on morigène ceux qui en ont la velléité, ou, si l'on répond, c'est par une dénégation brève et ironique. On n'a presque plus le souci des convenances et des traditions parlementaires. Volontiers M. Steeg, si M. Floquet le permettait, interdirait la tribune aux orateurs de la droite. Que nos amis ne se rebutent pas! Qu'ils parlent à la nation, puisqu'ils ne veulent parler que pour elle et que cette Chambre s'obstine à ne pas les entendre! Qu'ils persévèrent, sans opposition systématique, à prévenir la République de ses erreurs aussi bien qu'à soutenir ceux de ses ministres qui se comportent avec sagesse, avec honnêteté! Au gouvernement qui sauvegarde contre les grévistes barbares de Vierzon la liberté du travailleur, ils doivent leurs applaudissements, leurs suffrages. Le gouvernement qui laisse violer, à Auxerre, le domicile d'une communauté religieuse et y attenter à la liberté individuelle; le gouvernement qui permet qu'à Lyon, dans le Congrès des syndicats ouvriers, on foule aux pieds le drapeau national et qui punit le maire de Saint-Justin, un vieux général, M. de l'Abadie d'Aydren, pour avoir abattu et déchiré ce même drapeau souillé d'une image du bonnet rouge des Jacobins, ils ne lui doivent que leur réprobation la plus vive. Qu'ils continuent de signaler à la France les maux de la République, sans les irriter et en s'efforçant plutôt de les guérir ou de les soulager! Cette intelligente et noble sollicitude lui apprendra qu'elle peut se confier à eux, quand sera venu le temps d'anarchie radicale où, selon le mot de Chateaubriand, « on ne gouvernera plus, on abrutira », et

où la France se sentira périr sous le tumultueux régime de la République...

On ne tardera pas à interroger publiquement M. de Freycinet sur sa politique coloniale. Déjà M. de Freycinet a exposé, sous une lumière discrète, devant la commission du budget, le plan financier qu'il a tracé avec M. Paul Bert pour le Tonkin. Il ne semble pas que ce plan puisse encourager la République à renouveler sur aucun autre rivage de l'Asie ou même de l'Afrique une entreprise du même genre. On a conquis le Tonkin pour ouvrir à l'activité de notre industrie et de notre commerce un vaste débouché, un champ fertile. On a dépensé à cette conquête, qui n'a été qu'à demi glorieuse pour nos armes, plus d'un milliard. Sait-on ce que la France a reçu du Tonkin pendant l'année 1885? Une somme de 9343 francs en marchandises. Sait-on ce que, en échange, le Tonkin a reçu de la France, par importation ? Un peu plus de sept millions, et les marchandises que cette somme représente ont été presque uniquement consommées là-bas par nos soldats, nos marins, nos fonctionnaires. Le bénéfice économique de la conquête a donc été plus que médiocre, en 1885. La statistique de M. Paul Bert nous dira si le profit se sera sensiblement accru en 1886. Pour le moment, M. Paul Bert demande à la République un crédit de trente millions ; il compte en recueillir quatorze sur le territoire mal pacifié du Tonkin et de l'Annam : au total, quarante-quatre millions et demi dont trente-quatre et demi sont nécessaires, selon le calcul de M. Paul Bert, à l'entretien des troupes qui guerroient encore de Laokaï à Hué, sur terre, sur les fleuves et le littoral. Or, cette année même, cet entretien a coûté plus de soixante millions. Par quel prodige de son arithmétique M. Paul Bert y pourvoira-t-il en 1887, sans diminuer les effectifs? Quant aux recettes que M. Paul Bert suppute, elles paraissent en partie fictives. Car croire qu'il percevra quatorze millions, six ou sept de plus que l'impôt ne fournissait avant les ravages de la guerre, c'est une illusion. Il faut, vraiment, que M. Paul Bert ait une peine terrible à tirer de ce trésor du Tonkin, qu'on nous vantait comme un merveilleux « placement de père de famille », les millions dont il a besoin pour la colonisation qu'il méditait : n'a-t-il pas dû se faire marchand d'opium et affermer les jeux, lui, le civilisateur qui promettait au Tonkin, avec une phraséologie si pompeuse, une telle transformation morale et scientifique? Mais laissons-lui ses déceptions ; ne lui permettons pas de leurrer la France. Il a créé à Hanoï une académie, il a institué à Hué l'ordre du Dragon vert. Ce sont de grands services, sans doute. Ils ne suffisent pas toutefois pour que, dans sa reconnaissance, la métropole accepte de M. Paul

Bert, sans un sévère examen, un budget si fantastique en apparence, et cet examen pourra stimuler aussi la curiosité de ceux de nos députés qui voudront savoir comment et pourquoi M. Paul Bert, s'érigeant en proconsul, aura pu expulser du Tonkin des généraux, des officiers d'état-major, avec autant de facilité dictatoriale que si c'étaient de simples princes.

On aura également à interroger M. de Freycinet sur la politique qu'il se propose de pratiquer en Europe, dans les conjonctures périlleuses où se trouve la paix du continent. La question d'Orient, cette question qui peut, par un accident hélas! trop facile, devenir une question d'Occident, reste posée en Bulgarie dans toute sa gravité. Il est vrai que, si les élections qui ont composé, le 10 octobre, la grande Sobranié et qui ont provoqué, avec la protestation du consul russe et du général Kaulbars, de violents désordres et des rixes sanglantes, ont constitué autour des régents une majorité immense, ces élections n'ont rien de décisif ou de définitif : non seulement la Russie les conteste, mais la Turquie les déclare nulles; car, comme le dit une note du gouvernement turc, « elles sont tout aussi contraires au texte même du traité de Berlin qu'à la convocation du 5 avril dernier. » On peut aussi constater que, si la Russie a été vaincue dans ces élections et si elle a subi, pendant la lutte, l'affront d'être insultée dans la personne du téméraire général Kaulbars, elle n'a pas essayé de s'en venger par une occupation immédiate de la Bulgarie, comme on le craignait. La diplomatie n'a même pas renoncé à prévenir cette occupation et à ménager à l'amour-propre du Tzar un moyen de triompher en Bulgarie, sans y appeler l'armée qui attend à Odessa son signal. L'état de l'Europe n'en est pas moins très incertain et, parmi ceux qui l'observent attentivement, il n'est personne qui ne reconnaisse qu'un rien (et, à plus forte raison, l'impétueuse volonté d'un homme, la mort d'un prince), peut occasionner dans le monde européen tout entier la collision la plus terrible. Plus d'équilibre dans la masse des nations et, sous le déguisement de noms nouveaux, des convoitises qui n'ont presque plus de mesure. Trois empires, dont deux sont gigantesques, dominent l'Europe. Le droit international ne règle plus que comme une vaine et capricieuse formalité les rapports des puissances. On en est venu à se murmurer dans les antichambres des chancelleries, dans les couloirs des Parlements : « M. de Bismarck peut aujourd'hui tout ce qu'il veut. » Dieu merci, pour l'honneur de l'Europe et même pour sa sécurité, ce mot est bien exagéré. Mais on ne peut nier que l'Allemagne ne s'élève comme un arbitre plus que redoutable entre la Russie qui rêve avec ardeur de faire un pas de plus sur la route

de Constantinople et l'Autriche qui, se détachant peu à peu de l'Occident, s'en va poussant ou laissant dériver à l'Orient sa fortune et sa destinée. Combien ce arbitrage a même de liberté avec une Italie qui cherche à l'horizon des trois empires une promesse d'accroissement territorial; avec une Angleterre isolée, sinon par sa faiblesse, du moins par son égoïsme; avec une France pleine encore d'une généreuse vitalité, mais livrée à une anarchie de plus en plus ruineuse et gouvernée par des utopistes, des brouillons ou des charlatans! Voilà pourquoi il n'y a pas une seule imprudence à commettre, chez les peuples qui ont à craindre pour leur grandeur ou pour leur existence; et voilà pourquoi aussi, quand nous entendons parler mystérieusement de certains projets diplomatiques ou militaires de nos ministres, quand nous voyons certains journalistes et certains poètes attitrés de la République approcher présomptueusement de leurs lèvres les trompettes guerrières qui reposent et se taisent depuis 1870 sur les tombes de nos armées, nous demandons que M. de Freycinet expose et précise, à la Chambre, sa politique extérieure : la France veut et doit être rassurée.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Quelques Réflexions sur les lois sociales, par le duc D'HARCOURT, ancien député. Grand in-8° de IV-281 pages. (Firmin-Didot).

Pensant qu'il existe pour les phénomènes sociaux, comme pour les phénomènes physiques, des lois auxquelles sont soumises les vicissitudes de l'existence des peuples qui naissent, meurent et se transforment sans cesse, M. le duc d'Harcourt, dans le but de tracer une règle de conduite aux hommes politiques, a cherché à se rendre compte de ces lois, auxquelles il a donné le nom de *lois sociales*. Il reconnaît trois lois ou causes principales agissant constamment sur les sociétés humaines : ce sont l'intérêt personnel, le sentiment religieux et l'instinct d'imitation. L'auteur établit que l'intérêt personnel, par les conceptions et les faits qui en découlent, et l'instinct d'imitation, par les entraînements qu'il détermine le plus souvent dans les assemblées, ont généralement pour effet de porter partout la désorganisation. Tandis que le sentiment religieux, aujourd'hui systématiquement écarté par les hommes politiques, reste toujours la véritable et la plus sûre sauvegarde de la société. M. le duc d'Harcourt ne donne aucune conclusion à son livre ; il laisse à la sagacité des hommes d'Etat auxquels il s'adresse le soin de tirer des conséquences des propositions qu'il a formulées.

Histoire des réunions temporaires d'Avignon et du Comtat venaissin à la France, par A. CHARPENNE. — 1re partie. (Calmann Lévy.)

Depuis le mois d'avril 1228, date de leur cession au Saint-Siège par Raymond VI, comte de Toulouse, jusqu'à leur réunion définitive à la France, décrétée par l'Assemblée constituante, le 14 septembre 1791, la ville d'Avignon et le Comtat venaissin furent, on le sait, à trois reprises, annexés temporairement au domaine royal, sous Louis XIV et sous Louis XV, sans compter les occupations accidentelles de Louis XI et de François Ier. Les événements qui se passèrent dans la province papale, par suite ou à l'occasion de ces trois réunions, méritent d'autant plus d'être connus qu'ils se rattachent directement à l'histoire de France et n'en forment pas la partie la moins intéressante. Aucun de nos historiens généraux, cependant, ni même de ceux qui se sont plus spécialement occupés de la Provence et du Comtat, n'a traité ces curieuses périodes avec tout le développement désirable. C'est pour combler cette lacune que M. A. Charpenne, auteur d'une *Histoire de la Réforme et des réformateurs de Genève*, a voulu leur consacrer une étude approfondie dont il nous offre actuellement le premier volume. Il y décrit les deux premières prises de possession d'Avignon et du Comtat par Louis XIV, en 1663 et en 1688. Non content d'en raconter les événements et les circonstances, il en recherche et dévoile les causes réelles dissimulées jusqu'alors sous des prétextes spécieux. Il indique enfin les motifs qui déterminèrent les deux premières restitutions des territoires envahis. Il fait aussi comprendre combien la possession d'Avignon et du Comtat, incontestée au Saint-Siège pendant près de cinq siècles, devint précaire à partir de la première occupation de Louis XIV : elle le fut du reste bien davantage encore après celle de Louis XV, en 1768, et dès cette époque, il était facile de prévoir que l'enclave pontificale ne tarderait guère à être définitivement réunie à la France.

A côté des faits purement politiques qu'il a retracés ou remis sous

leur vrai jour, grâce à ses incessantes et consciencieuses recherches dans les archives et les manuscrits, M. A. Charpenne s'est plu à donner d'importants développements à certaines parties de son travail. C'est ainsi, notamment, qu'il a accordé une large place à l'organisation civile et religieuse de la province avignonnaise sous la domination des Papes, — aux luttes des deux factions des *Pevoulins* (les pouilleux, le peuple), et des *Pessugaux* (les concussionnaires, la noblesse), — et surtout aux ravages de la terrible peste qui, de Marseille, s'était propagée dans Avignon, où elle fit, en 1721, plus de six mille victimes. — Ces chapitres, pleins de faits inédits, de traits de mœurs curieux, d'anecdotes singulières, fidèlement puisés à des sources authentiques, ne sont pas ceux qui offrent aux lecteurs ni le moins d'intérêt, ni le moins d'attrait.

La Chanson populaire, par J.-D. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire de musique. (Firmin-Didot.)

Ainsi que le démontre la petite bibliographie spéciale mise en tête de cette étude (pages XXI à XXIX), beaucoup de travaux sur la chanson en France ont été publiés depuis une trentaine d'années. Bien que fort instructifs et bien faits, ces ouvrages, ou, si l'on aime mieux, ces monographies, ne sauraient dispenser les amateurs de nos vieux refrains de recourir à l'intéressante publication de M. Weckerlin. L'auteur, en effet, ne s'est pas proposé, comme presque tous ses devanciers, d'écrire l'histoire complète de la chanson dans telle ou telle province, à telle ou telle époque; — il a voulu résumer en un nombre de pages relativement restreint, tout ce que l'on sait et tout ce que ses propres investigations l'on mis à même de découvrir sur les origines et sur les transformations de la chanson populaire proprement dite. C'est ainsi que, laissant de côté les compositions musicales où l'art avait déjà quelque part et qui ne sortirent guère du cercle des classes plus éclairées, il s'occupe presque exclusivement de ces productions naïvement rimées adaptées à des airs primitifs, largement vulgarisées parmi le petit peuple des campagnes et des villes, de la chanson vraiment populaire, en un mot, qui, suivant la définition qu'il adopte, « est une chanson née dans le peuple, chantée par lui, souvent et volontiers, qui s'est répandue et conservée par son organe, grâce à la simplicité de la forme, et dont le sujet souverainement humain, emprunté au domaine religieux ou profane, est facile à comprendre ». L'excellent essai de M. Weckerlin est divisé en huit chapitres où il passe en revue, depuis le sixième siècle jusqu'au commencement du nôtre, les diverses formes du chant populaire, noëls, messes, cantiques, épîtres farcies, mystères, farces, satires, chansons à boire et à danser, ainsi que les chants nationaux, guerriers et patriotiques. Ce qui ajoute à l'attrait de l'ouvrage, c'est que son habile auteur a pris soin de traduire en notation moderne un grand nombre de vieux airs, d'après les *neumes* tablatures et timbres anciens.

Les Origines de l'Opéra français, par MM. Nuitter et Thoinon. (Plon et Nourrit.)

Voilà un vrai régal pour les curieux. Ce petit chef-d'œuvre de style et d'érudition, encadré lui-même dans un chef-d'œuvre typographique, est écrit d'après un grand nombre de documents nouveaux. Il va depuis les « Ballets du Roi et les opéras italiens représentés à la cour avant l'établissement de l'Opéra » jusqu'à la mort de Molière.

Trois plans en couleurs, des en-têtes, des lettres ornées et des culs-de-lampe achèvent de donner à cet ouvrage un cachet très artistique.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'ŒUVRE DOCTRINALE

DE LÉON XIII

Il y a un an aujourd'hui qu'a paru l'encyclique *Immortale Dei.* A notre siècle de scepticisme qu'importait la parole d'un pape? on l'aurait cru du moins, d'un pape, qui en tant que chef de l'Église catholique est le vaincu de la révolution, comme le catholicisme lui-même est le vaincu de la science.

Eh bien, à travers le monde indifférent ou hostile, la parole du pape a passé en laissant un grand sillon de lumière. Ceux qui ne croient pas à l'infaillibilité du pontife se sont inclinés devant la sagesse du vieillard, et seul ce vieillard donne une solution au problème des sociétés, peut-être parce que seul aussi il a le remède au mal des âmes.

Mais dans le mouvement précipité de la vie moderne, l'impression s'épuise vite et l'attention sollicitée par de nouveaux objets se détourne trop tôt de celui qui l'avait saisie sans la fixer. Cependant les problèmes subsistent et les maux s'aggravent. A aucune époque, il n'a été plus important de recueillir tous les germes de lumière et de vie contenus dans les paroles de vérité qui sont vraiment les paroles de l'heure présente.

Revenons donc à l'encyclique de Léon XIII, non pour l'étudier isolément, ce qui a été déjà fait ici même avec une réelle supériorité, mais pour la rattacher à cette série de documents pontificaux que nous avons appelée l'*œuvre doctrinale de Léon XIII.* Qui dit une œuvre dit un ensemble dont les parties sont ramenées à l'unité. C'est le caractère distinctif de tout enseignement catholique général ou particulier, soit qu'il expose la suite du dogme, soit qu'il se borne à mettre en relief un point spécial de ce dogme toujours le même et toujours susceptible de recevoir de nouveaux développements, c'est-à-dire de projeter de nouveaux rayons à partir d'un inépuisable foyer.

Plus qu'aucune autre peut-être, la parole de Léon XIII a ce caractère d'unité, tant à cause de la nature d'esprit du pontife que du sujet de son enseignement et des circonstances où il doit le donner au monde. Léon XIII est un pape philosophe appelé à résumer une des plus grandes périodes de la vie de l'Église : sa lutte contre le protestantisme, et cela au moment où les

dernières conséquences de cette erreur, passant des idées dans les faits et des individus dans les sociétés produisent la crise vitale qui menace de renverser l'ordre public, après avoir détruit la foi. Il ne s'agit plus ici d'un fait particulier, ni d'une de ces erreurs partielles qui sont les maladies de la pensée contemporaine. Léon XIII se trouve en face d'une maladie radicale qui a atteint les dernières profondeurs de l'âme humaine, d'où elle se communique aux sociétés. A cette heure suprême, ce pontife, qui est la voix de l'Église, *os Ecclesiæ*, prolonge l'écho de ses cris d'alarme et de son enseignement doctrinal. Résumant, expliquant et appliquant l'œuvre accomplie depuis le concile de Trente jusqu'au concile du Vatican, il en dégage la formule sociale qui pourrait être le salut du monde.

Expliquons cette parole.

L'Église est une société parfaite, dépositaire d'une vérité immuable, mais non pas immobile; elle met successivement en lumière les aspects multiples de cette vérité, et cela par un travail dogmatique qui correspond à l'évolution de l'esprit humain. Il y a donc une histoire du dogme catholique qui se développe dans le cours des siècles. Pendant la première période de cette histoire, c'est la base même du christianisme, la divinité du Christ, qui est attaquée par les hérésiarques, et c'est vers ce point fondamental que converge tout l'effort de la défense. Les Pères et les docteurs du quatrième siècle éclairent la foi par la science, et la théologie du Verbe incarné ressort de ce siècle de lutte comme un immense et resplendissant foyer.

A cette œuvre d'illumination succède pour l'Église une œuvre d'éducation : après les hérésiarques, les barbares, qui ont conquis le monde et qu'elle doit conquérir à la vérité. Puis vient la période d'épanouissement de la civilisation chrétienne. Saint Thomas en marque l'apogée. Il réalise dans le domaine de la philosophie l'idéal que l'Église s'était proposé sur le terrain social : recueillir la partie saine de l'héritage du monde païen et porter les vases d'or de l'Égypte au temple du vrai Dieu.

La Réforme survint, brisant les traditions de la science chrétienne avec l'unité de la foi. Son œuvre fut une œuvre de division. Séparer la raison de la foi dans l'homme, la volonté de la grâce dans le chrétien, et l'autorité de la liberté dans la société, c'est poser le principe qui doit éconduire Dieu du monde de l'homme et ériger l'autonomie de l'ordre naturel, comme se suffisant à lui-même en dehors de l'ordre surnaturel.

L'Église a mesuré l'abîme, et dès lors elle travaille sans interruption à rétablir l'harmonie brisée. On peut dire que, pendant trois

siècles, son activité doctrinale a toujours le même objectif : définir les justes rapports de l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. Cette œuvre, elle l'accomplit en combattant les excès qui semblent s'appeler par des réactions successives. A peine le concile de Trente a-t-il élaboré la théologie de la grâce contre le protestantisme, que les papes du dix-septième siècle ont à défendre contre le jansénisme les droits de la liberté, c'est-à-dire de la nature. Au dix-huitième siècle, l'ennemi change ses positions : le rationalisme, issu du protestantisme, a ouvert la voie à la révolution, qui est le rationalisme en acte. Au dogme de la souveraineté du peuple, déduit de l'autonomie de la raison, Pie VI oppose l'affirmation de l'ordre surnaturel et du principe d'autorité. Mais de même que, sur le terrain politique, la France n'échappe à l'anarchie que pour se livrer à la dictature, de même, sur le terrain religieux, le fidéisme croit réagir légitimement contre le rationalisme en cherchant à absorber l'ordre naturel dans l'ordre surnaturel. Cette fois encore la papauté barre la route à un excès qui est une erreur. Héritiers des papes qui ont protesté contre les empiètements de la raison, Grégoire XVI et surtout Pie IX revendiquent énergiquement ses droits, et ils affirment sa valeur après avoir marqué ses limites.

Ainsi se développe, durant les trois derniers siècles, la théologie de la nature et de la grâce, qui est le code de la vie chrétienne, comme la théologie du Verbe incarné, constituée dans le siècle des docteurs, est la loi même du christianisme. Cette œuvre de l'Église reçoit son couronnement : la proclamation des deux dogmes qu'on peut appeler l'alpha et l'oméga de la Rédemption, l'Immaculée Conception, par laquelle Dieu descend dans l'humanité, l'Infaillible magistère du pape, par lequel l'humanité remonte vers la vérité divine. C'est à Pie IX qu'a été réservé l'honneur de déterminer, avec ces deux dogmes, les deux points où se prépare et s'achève le *consortium divinum* de l'humanité déchue et miraculeusement relevée.

Nous voyons donc, d'un côté, s'achever l'édifice d'une religion immuable, l'arche de salut de l'humanité réunie à Dieu, de l'autre, se consommer la dissolution du rationalisme convaincu d'impuissance. C'est entre cet édifice et cette ruine que va s'accomplir l'œuvre doctrinale de Léon XIII.

I

L'heure est venue de condenser, dans une puissante synthèse, les rayons successifs qu'a fait jaillir cette grande lutte de l'Église.

Léon XIII l'entreprend et à quel point de vue se placera-t-il? « Notre combat, dit-il, n'est en rien diminué. Il est d'autant

plus noble et élevé par sa nature qu'il a non seulement pour objet la défense et l'intégrité de la religion, *mais celle de la société civile elle-même et la restauration des principes qui sont le fondement de la paix et de la véritable prospérité*[1]. »

La restauration des principes qui sont le fondement de la paix et de la véritable prospérité! Qu'est-ce à dire? Ce grand pape détourne-t-il ses regards de l'œuvre surnaturelle de la sanctification des âmes pour s'occuper de l'œuvre humaine du relèvement des sociétés? C'est que, du premier coup d'œil, il a discerné la cause unique des phénomènes multiples de l'état social et le rôle de l'Église à cette période décisive de la vie des peuples. Mais, pour faire comprendre l'importance de ce rôle, il faut porter la lumière sur un point qui restera le pivot de toute l'argumentation de Léon XIII, exposer les bienfaits du christianisme dans l'ordre simplement naturel et rouvrir ainsi les voies qui y ramèneront les âmes.

Toutefois pour faire justement apprécier les bienfaits du christianisme, qui peut devenir un remède, il faut mettre à nu les maux des sociétés séparées de lui.

Dès le jour où, pour la première fois, Léon XIII fit entendre au monde la parole du docteur infaillible, il détermina pour ainsi dire l'horizon de son œuvre, en faisant le recensement des maladies sociales [2]. Toutes peuvent se rapporter à une seule cause historique, le rationalisme, fruit du libre examen, et se résumer dans un seul fait : l'homme séparé de l'Église, qui est la sûre gardienne de l'idée de Dieu, et perdant, avec cette idée, la clef de voûte des vérités sociales. « De là est venu, que par une impiété nouvelle, même inconnue des païens, les États se sont constitués sans tenir aucun compte ni de Dieu ni de l'ordre établi par lui [3]. » Dès lors, tout se désagrège dans la famille, où le mariage, qui n'a plus de sanction divine, devient un contrat révocable; dans la société, où les hiérarchies sont brisées au nom de l'égalité, où l'autorité est battue en brèche au nom de la liberté, et où cette liberté, sans limite parce qu'elle est sans critérium, devient la licence.

C'est que le pouvoir, au lieu de procéder de Dieu comme un élément nécessaire de la société, est une délégation de la souveraineté populaire, puisque la société elle-même, dans laquelle on ne reconnaît plus une institution de droit naturel, résulte d'un contrat humain. L'homme substitué à Dieu, c'est-à-dire la volonté mobile à la loi immuable, le droit humain ou, selon l'expression de Léon XIII, le *droit nouveau* au droit naturel confirmé par l'ordre

[1] Allocution aux cardinaux, 27 juin 1878.
[2] Encyclique *Inscrutabili*.
[3] Encyclique *Quod apostolici*.

divin, voilà ce qui explique le naufrage de l'ordre social dans la révolution.

Léon XIII entre plus avant dans son sujet avec l'encyclique *Quod apostolici*, qu'il complétera plus tard par les deux encycliques sur le mariage et sur la franc-maçonnerie. Dans ces graves enseignements, il décrit et explique l'œuvre de démolition accomplie par le naturalisme. Erreur capitale, en effet, qui place dans l'homme l'origine de tous les droits, en faisant de lui le créateur de l'ordre social. Aussi a-t-elle engendré tous ces groupes d'erreurs dont Léon XIII dit qu'elles « ne laissent intact, rien de ce qui a été sagement établi par les lois divines et humaines pour la sécurité et l'honneur de la vie. » Tel est le socialisme, cette falsification du principe évangélique de l'égalité des âmes, qui conclut de l'égalité naturelle des hommes à la négation des hiérarchies sociales et à la destruction du pouvoir: le communisme, qui applique au droit de propriété le principe au nom duquel le naturalisme a démoli le mariage et le pouvoir. Là encore, au lieu d'un droit naturel et absolu, il n'y aurait qu'un droit dont la société serait le principe et le critérium, et qui, dès lors, pourrait être modifié, ou supprimé, ou absorbé par elle.

Mais alors se pose le problème d'un état social où tous les individus étant égaux veulent également jouir et posséder. La solution donnée par le paganisme était l'esclavage; le naturalisme, jusqu'ici, n'en a pas trouvé d'autre que la révolution permanente ou la destruction des institutions fondées par le christianisme, ce qui est, Léon XIII le démontre victorieusement, l'objet occulte mais réel de la franc-maçonnerie.

L'Église seule a le secret d'une autre solution, dont l'histoire d'après l'ère chrétienne offre de nombreux témoignages. La civilisation sans l'Église ou contre l'Église aboutit à la grande ruine que nous voyons aujourd'hui. Réconcilier la société avec l'Église serait donc le salut; mais par quelle voie y arriver, c'est ce que va nous enseigner l'encyclique *Æterni Patris*.

II

Cette encyclique est le monument du pontificat de Léon XIII et, avec l'*Immortale Dei*, la synthèse de son enseignement. L'une pose le principe fondamental, le relèvement de la raison, et on peut dire de l'ordre naturel tout entier, par son alliance avec la foi; l'autre applique ce principe à l'ordre social. L'une est le code de la raison, l'autre celui des sociétés. Tout repose sur le principe établi et démontré dans l'encyclique *Æterni Patris*. Aussi

importe-t-il de le saisir fortement; nous irons ainsi à la racine de l'œuvre doctrinale de Léon XIII.

Le rationalisme a séparé la raison de la foi et cette erreur doctrinale est devenue sur le terrain social un fait concret, l'antagonisme des deux sociétés. Tout d'abord, le pape est allé à la cause de ce fait, à l'erreur même, mais non pour la combattre directement. Ce qu'il veut, c'est mettre en relief la vérité contraire, c'est exposer et démontrer les bienfaits de l'alliance brisée entre la raison et la foi; alliance nécessaire à la raison pour développer toutes ses puissances et à l'ordre politique pour trouver son juste équilibre. Or le moyen de faire passer cette vérité dans les faits et de rétablir cette alliance sur le terrain social, c'est de la renouer sur le terrain de la raison elle-même; c'est-à-dire que, pour redresser la raison, il faut restaurer la philosophie.

« Si l'on étudie les conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des choses tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci : que des opinions erronées sur toutes choses divines et humaines, des écoles de philosophie d'où jadis elles sortirent, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société... et c'est ainsi que la fausseté des opinions, qui ont leur siège dans l'intelligence, influe sur les actions humaines en les dépravant. Au contraire, si l'intelligence est saine et fermement appuyée sur des principes solides et vrais, elle sera la source de nombreux avantages tant pour l'intérêt public que pour les intérêts privés. »

Non, certes, que Léon XIII « accorde à la philosophie humaine tant de force et d'autorité qu'il la juge capable par elle seule de repousser ou de détruire absolument toutes les erreurs... mais, ajoute-t-il, nous ne devons ni mépriser ni négliger les secours naturels mis à la portée des hommes par un bienfait de la divine sagesse qui dispose tout avec force et suavité; et de tous ces secours, le plus puissant, sans contredit, est l'usage bien réglé de la philosophie [1]. »

Étrange chose qu'un tel remède proposé au monde dans une crise vitale. Cependant Léon XIII n'innove pas; l'un des plus hardis, ou disons mieux, l'un des plus élevés d'entre les pontifes, ne l'est toutefois que parce qu'il est l'un des plus traditionnels. Quand il donne ce grand exemple de confiance dans la saine philosophie, il ne fait que continuer tout le passé de l'Église. Un coup d'œil sur ce passé suffit, en effet, pour y reconnaître, au lieu de

[1] *Æterni Patris.*

l'antagonisme que le dix-huitième siècle a jugé à propos d'imputer à l'Église, une constante sollicitude pour cette science dont elle est la protectrice nécessaire en étant celle de la raison.

Elle l'était déjà aux premiers jours de son existence. L'éblouissante lumière des vérités surnaturelles dont Jésus-Christ venait de lui confier le dépôt, aurait dû, ce semble, lui faire prendre en mépris les lambeaux de vérités que la raison humaine avait su conserver ou retrouver. Quel contraste entre la stérilité définitive de cette raison et la fécondité de l'Évangile! car, après l'effort de la philosophie antique pour lui rendre un rayon de sa lumière primitive, sous l'influence de la dépravation des cœurs, tout s'est éteint, tout s'est enveloppé de ténèbres, et la foi victorieuse pourrait laisser la raison dans cette nuit. Mais l'Église se souvient que le Christ est venu perfectionner et non détruire, et que la foi même suppose la nature, comme la greffe le sujet. La nature, œuvre de Dieu, a jadis été bénie et approuvée par son auteur, qui, après l'avoir créée, déclara qu'elle était bonne, et cette affirmation n'a point été rétractée. Or, de tous les dons de la nature, le plus précieux, c'est la raison, et la philosophie n'est autre que la raison en acte.

L'Église le sait et les défaillances de la raison ne lui ont pas fait méconnaître sa dignité native. Léon XIII, organe d'une tradition constante, affirme la force de l'intelligence, puisqu'il constate « qu'à sa seule lumière les philosophes païens ont connu, démontré et soutenu certaines vérités naturelles que Dieu voulait rendre accessibles à tous ». Il reconnaît « la souveraineté de la raison *dans son propre domaine* », quand il trouve juste « de laisser, dans ce domaine, à la philosophie *sa méthode*, *ses arguments* et *ses principes*, pourvu toutefois qu'elle n'ait jamais l'audace de se soustraire à l'autorité divine. » Cette souveraineté implique, selon lui, la mission de la raison par rapport à la foi, dont elle doit être le prélude et affermir les voies. C'est pourquoi il ne craint pas de voir en elle « l'auxiliaire du christianisme, son rempart », ou, avec Clément d'Alexandrie, il la compare à la palissade dont la vigne, image de l'Église, est munie.

Dans le plan providentiel, la prédication de l'Évangile ne doit point avoir constamment la sanction du miracle. Il faut cependant que l'assentiment de l'esprit à la révélation soit toujours justifié; de là le rôle assigné à la raison par les Pères de l'Église, ce rôle que saint Augustin résume tout entier en deux mots, lorsqu'il attribue à la science humaine « ce par quoi la foi la plus salutaire est *engendrée*, *nourrie*, *soutenue*, *défendue*[1]. »

[1] *Illud quo fides saluberrima... gignitur, nutritur, defenditur, roboratur.*

Ainsi, dès l'origine, l'Église, non contente d'arracher la philosophie à ses abaissements, a sollicité son alliance ; elle lui a demandé d'être pour la foi un appui et un fondement.

L'objet de la foi est un symbole de vérités à croire. Mais ces vérités ne sont pas, ne doivent pas être des rayons séparés, ni même former un faisceau dont l'unité soit tout extérieure. La foi doit devenir la théologie, c'est-à-dire une science, une synthèse à partir d'un ou de plusieurs principes, dont les évolutions constituent la science théologique. « Or c'est avec l'aide de la philosophie que la théologie sacrée doit revêtir la nature, la forme et le caractère d'une vraie science. » La philosophie est donc l'instrument actif de la théologie.

Telles sont les lettres de noblesse de la raison. Après avoir hautement proclamé sa vertu native, sa souveraineté dans le domaine qui lui est propre et l'imprescriptible nécessité des fonctions qu'elle remplit au service de la foi, il faut définir la loi de son activité. Ici la limite se pose tout d'abord. L'objet de la raison est la philosophie ou la science des choses par leurs principes. Est-ce à dire que tout le domaine de l'intelligible relève de la raison? Évidemment non. Léon XIII, si juste appréciateur de ses prérogatives, la juge incapable de saisir la vérité *toute entière*, « enfermée qu'elle est dans des limites déterminées et même très étroites. » Limites dont elle a conscience; non sans doute qu'elle puisse en donner une définition rigoureuse, mais elle pressent des régions mystérieuses vers lesquelles il ne lui est pas donné de prendre son vol, parce qu'elle manque de point d'appui pour s'élancer. N'avons-nous point entendu l'écho des gémissements et des cris d'impuissance qu'ont arrachés aux plus illustres philosophes leurs aspirations vers un inaccessible au-delà. Vient enfin le jour où, ayant replié ses ailes, la raison renonce à monter, et nie l'existence de l'inexploré, pour limiter le domaine de l'intelligible à celui qu'elle peut embrasser. C'est alors qu'elle s'est crue souveraine. En réalité, elle a affirmé sa faiblesse et commis une faute dont elle porte la peine, par une moindre aptitude à atteindre son objet, même dans l'horizon étroit où elle s'est enfermée.

Au contraire, qu'est devenue la raison, quand à sa propre lumière s'est ajoutée la lumière acceptée de la révélation et qu'elle a pu non seulement se compléter par la foi, mais aussi s'appuyer sur elle pour soutenir et maintenir son essor? Quelle puissance a cet essor, et aussi quelle sûreté dans l'affirmation des vérités mêmes qui relèvent de la raison! La sagesse antique les avait entrevues partiellement et saisies par intervalles, mais non sans hésitation, ni surtout, Léon XIII insiste là-dessus, sans un mélange de gros-

sières erreurs. Vérités sur Dieu, sur l'homme, sur sa nature, son origine et sa fin, toutes avaient été plus ou moins mêlées de quelque impur alliage; à toutes, la raison chrétienne a rendu leur sereine splendeur. « Il s'en faut que la lumière surajoutée de la foi éteigne ou amortisse la vigueur de l'intelligence; loin de là, elle la perfectionne, et, en l'augmentant, elle l'élève à un plus sublime objet. » Comparez plutôt Augustin, le Platon chrétien avec l'autre, et vous comprendrez cette belle parole de Léon XIII : « Ce sont d'excellents philosophes que ceux qui unissent à la science de la philosophie l'obéissance à la foi chrétienne, car la splendeur des vérités divines vient en aide à l'intelligence qu'elle pénètre, et loin de la faire déchoir, en accroît dans une large mesure la noblesse, la pénétration et la puissance. » En développant sa vigueur essentielle, la foi donne à l'intelligence qu'elle pénètre une fécondité inconnue. Les plus grands génies de l'antiquité n'avaient pas eu d'héritier de leur sang; l'écho de leurs leçons était presque perdu pour la postérité la plus proche; il fût resté ignoré de la postérité lointaine, si la raison baptisée ne fût venue le recueillir et le vivifier. A partir de ce moment, en effet, la raison fait de véritables fondations sur lesquelles elle élève progressivement l'édifice de la philosophie totale. Elle définit ses conquêtes, qu'elle lègue ou plutôt qu'elle conserve à tous les âges et qui en préparent d'autres. Léon XIII suit sur le terrain de l'histoire le développement de cette tradition majestueuse, qui est pour l'esprit humain un point d'appui, jamais un obstacle. Il nous montre les apologistes du deuxième siècle et les Pères du quatrième, recueillant toute la partie saine de la philosophie antique pour en enrichir la science chrétienne, et plus tard la scolastique résumant les Pères de l'Eglise, comme ceux-ci avaient résumé les philosophes anciens.

Au sommet du moyen âge, l'esprit humain fait une halte. Le besoin de la synthèse est partout. Grégoire VII avait rêvé la synthèse sociale sous la forme du saint empire romain, dont le pontificat d'Innocent III marque l'apogée. Dans le domaine du beau, l'art antique et l'inspiration chrétienne se rencontrent pour produire l'œuvre de Dante et celui de Giotto. Enfin la *Somme* de saint Thomas réalise, pour le vrai, l'idéal poursuivi par le siècle de Dante et d'Innocent III.

La *Somme* est une synthèse partielle assurément, partielle et incomplète, car jamais la synthèse définitive ne se fera, avant le jour où la raison, ayant achevé sa course, se reposera en Dieu et verra dans sa lumière toute lumière : *in lumine tuo videbimus lumen*. Ce n'est pas que chaque siècle, chaque génération ne doive travailler à tracer les grandes lignes de cette synthèse et à en

perfectionner les détails, voire même à en élargir la base par la substitution d'un principe encore plus général au principe général qui en était l'idée directrice. Mais enfin une première synthèse philosophique fut faite au treizième siècle, et elle est demeurée le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Quoiqu'elle soit la *Somme théologique*, elle est bien une synthèse philosophique, car la théologie, selon la belle définition du moyen âge, n'est autre chose que la foi cherchant l'intelligence, *fides quærens intellectum*, et il n'est pas un problème sur Dieu, sur l'homme ou la nature, sur la vie, sur l'origine ou la fin des êtres, pas un problème de métaphysique ou de psychologie qui ne soit abordé et approfondi au cours de cette ardente recherche de la lumière. « Saint Thomas, dans sa *Somme*, saisit, résume, pénètre, ordonne, compare, explique, prouve et défend par la raison, par toute la science possible, acquise ou devinée, les articles de la foi catholique dans leurs derniers détails, avec une précision, un bonheur, une force, qui pousse, sur presque toute question, le vrai jusqu'au sublime. Oui, on sent presque partout, si je puis m'exprimer ainsi, le germe du sublime frémir sous ces brèves et puissantes formules où le génie inspiré de Dieu fixe la vérité[1]. » Sans doute, presque toujours c'est une donnée révélée qui pose le problème, de sorte que la solution précède dans l'esprit du croyant l'enquête du philosophe. Mais à la sincérité et souvent à la force des objections qu'il oppose à la vérité, comme l'on sent que, par une sorte de doute méthodique, le philosophe oublie un instant la conviction du croyant et la veut ressaisir par les seuls procédés rationnels. Quand les problèmes naturels se trouvent mêlés aux plus hautes spéculations théologiques, la raison garde, dans la discussion de ceux-là, autant de liberté qu'elle déploie d'énergie et d'élan pour s'élever au sommet de celles-ci, à partir de quelque article de foi. Du reste, plusieurs questions de métaphysique qui auraient laissé la raison inquiète et en suspens, si toutefois elle eût pu les poser par elle-même, reçoivent de la foi une solution, qui, pour être un mystère, ne laisse pas d'être une réponse : telle est par exemple la question de la vie intime de Dieu.

L'œuvre de saint Thomas est donc une grande œuvre philosophique, résumant toutes les vérités conservées et retrouvées par la raison naturelle des anciens et les plaçant en quelque sorte dans le rayon lumineux de la science théologique. Depuis que la Réforme est venue briser les traditions de la science chrétienne avec l'unité de la foi, la *Somme*, semblable à l'arche portée sur les flots, a conservé aux générations futures le trésor de cette science, à laquelle

[1] Gratry, *Sources*.

on reviendra s'abreuver lorsque toute la science humaine aura épuisé son effort pour se substituer à la science divine. Dieu réserve de ces témoins à la vérité et à son Église, aux heures du péril suprême. L'œuvre du docteur Angélique avait dormi longtemps, oubliée dans la poussière des bibliothèques. Depuis plus longtemps encore, les tombes des martyrs restaient ensevelies sous les décombres de la Rome impériale. C'est notre siècle de négations radicales qui devait assister à la résurrection des Catacombes et à la restauration de la philosophie traditionnelle.

La glorieuse initiative de Léon XIII n'a-t-elle rencontré que des admirateurs et de dociles adeptes? Nous n'oserions le dire; mais les contradictions silencieuses ou exprimées ont eu, à n'en pas douter, pour fondement quelque malentendu. A nous de chercher à l'éclaircir. Pour cela, signalons trois traits de l'œuvre de saint Thomas qui en donnent à peu près toute la physionomie, et auxquels tout penseur reconnaîtra une œuvre de la raison fidèle à sa loi.

Et d'abord la philosophie du saint docteur est traditionnelle.

Comprendra-t-on jamais que le progrès ne s'édifie pas sur des ruines? On reproche à la foi d'être l'ennemie de la raison, sans doute parce qu'elle lui donne le respect de la vérité possédée; mais les vrais ennemis de la raison sont apparemment ceux qui la tiennent en telle suspicion que jamais ils ne s'arrêtent à l'une ou l'autre de ses conquêtes, et qu'ils l'obligent à remuer toujours les mêmes problèmes sans lui permettre aucun repos, même dans des solutions partielles. La tradition n'est pas, ne doit point être une limite, elle doit être un point de départ.

Quant à définir ce qui, étant la vérité découverte par les chercheurs du passé, constitue vraiment la tradition, nous voulons bien que ce soit affaire de sage critique personnelle. Que le respect du passé soit un principe, et la philosophie ne sera plus un perpétuel *recommencement*, une enquête sans fin parce qu'elle est sans conclusion. Voilà ce que saint Thomas a compris : aussi bien il a fait une œuvre au lieu de se borner à faire un procès. Et quelle largeur dans sa critique! Nombre d'esprits s'imaginent, et vont répétant de bonne foi, que l'Ange de l'école a *christianisé* Aristote, et rien de plus. Nous les adressons au beau livre que Mgr Talamo, l'un des plus grands esprits de l'Italie contemporaine, au jugement peu suspect de Bonghi, a écrit pour réfuter ce préjugé : *l'Aristotelismo della scolastica.*

En second lieu, la philosophie de saint Thomas est l'œuvre de la raison *amie de la foi.*

Encore un préjugé avec lequel il faut en finir, que celui d'après lequel cette alliance est une servitude. Observons, en effet, que la

raison s'assure par elle-même de l'authenticité des titres de la foi, puisque, d'une part, elle peut démontrer l'existence de Dieu et son infinie véracité, qui est le suprême motif de croire, et que, d'autre part, appliquant certains critériums, elle peut constater la réalité du fait de la révélation. Ne pas s'occuper du problème posé par le premier fait, c'est une insouciance coupable; ne pas accepter les conséquences de la solution, c'est, pour la raison, se nier elle-même. Or, les accepter, c'est reconnaître le devoir de marcher de concert avec la foi dans l'exploration de la vérité. L'alliance de ces deux instruments, disons mieux de ces deux organes de la vérité, est évidemment dans l'ordre. Et quelle fécondité dans cette harmonie! Tous deux s'entr'aidant jusqu'à ce niveau où leurs œuvres respectives se confondent, à cause des points de contact de leur objet; puis, de là, le plus noble se frayant un chemin vers des régions mystérieuses, d'où il renvoie à l'autre des lueurs qui complètent et confirment ses propres conquêtes. A qui redouterait le péril de l'alliance pour la liberté de la raison, nous nous contenterions de dire qu'aux grands siècles chrétiens toutes les hardiesses furent permises et les témérités contenues. C'est un autre mérite de l'Ange de l'école d'avoir fait son œuvre conforme à cette loi de l'alliance. « En même temps, dit Léon XIII, qu'il distingue parfaitement, ainsi qu'il convient, la raison d'avec la foi, il les unit toutes deux par les liens d'une intime amitié : il conserve ainsi à chacune ses droits, il sauvegarde sa dignité, de telle sorte que la raison portée sur les ailes de saint Thomas, jusqu'au faîte de la nature humaine, ne peut guère monter plus haut et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux et plus puissants que ceux que saint Thomas lui fournit. »

En troisième lieu, la philosophie chrétienne et traditionnelle, car c'est tout un, a pour caractéristique d'embrasser tout son objet, pour définir les rapports qui existent entre ses diverses parties : le sensible et l'intelligible, le relatif et l'absolu, le fini et l'infini. Assurément nous ne saurions ici commenter notre pensée par l'étude comparée des doctrines diverses qui se réclament d'illustres patrons. Mais, sur tous les points, celle de saint Thomas, évitant à la fois l'écueil du sensualisme et celui de l'idéalisme, échappe au double péril de s'abîmer dans la matière ou de s'égarer dans le rêve.

Tels sont les traits saillants de cette œuvre dont maints détails appellent évidemment des retouches, mais qui, dans ses grandes lignes, reste le monument grandiose moins d'un génie individuel, que du génie catholique.

La Réforme a brisé cette synthèse comme elle a empêché les autres. En préconisant le libre examen, elle a détruit l'autorité de

la tradition, et en séparant la raison de la foi, elle a substitué la *raison rationaliste* à la *raison raisonnable*.

Tout est là.

Alors se sont produits les écarts de la pensée moderne, du pôle matérialiste au pôle du subjectivisme kantien, et, la raison ainsi désemparée, l'ordre rationnel tout entier a été bouleversé; ce qui est d'une nécessité logique, puisque l'intelligence est la maîtresse de la vie sociale comme de la vie individuelle.

Pour sauver la société et la famille, il faut sauver la raison, c'est-à-dire la redresser, et pour cela il faut revenir à la vraie philosophie traditionnelle. La philosophie chrétienne, restaurée dans les esprits, y rétablira la juste notion des principes de l'ordre rationnel, qui ne se complètent et ne s'affermissent qu'en s'appuyant sur les vérités révélées.

Le rapport de la raison et de la foi rétabli implique celui de la société et de l'Église. Léon XIII a montré dans l'*Æterni Patris* que du rapport de la science et de la foi résulte le plein développement de l'ordre rationnel. Dans l'*Immortale Dei*, il va établir que l'alliance de la société et de l'Église est le moyen de donner avec certitude la solution nécessaire de tous les problèmes sociaux.

III

Restaurer l'ordre rationnel, voilà donc l'objectif de Léon XIII, qui, nous l'avons dit, résume ainsi pour l'Église toute une période d'enseignement et de lutte. Les papes qui ont revendiqué les droits et la dignité de la nature contre Baïus et Jansénius, et antérieurement contre Luther, — car celui-ci, par la plus étrange inconséquence, proclamait la raison seule arbitre de ses voies, après avoir affirmé sa déchéance totale — les papes qui ont étouffé dans leur germe le fidéisme et le traditionalisme, les papes enfin qui ont élevé la voix contre le dogme nouveau de l'absolue souveraineté de la raison, tous ont également bien mérité de l'ordre rationnel. Que l'on ne s'y méprenne pas, les libres penseurs qui exaltent aujourd'hui la raison, au point de nier ses limites et de méconnaître ses devoirs, ceux-là travaillent non moins efficacement à la perdre que ceux qui jadis la dégradaient jusqu'au néant. Le salut est pour elle dans la vérité. Or la vérité est qu'elle est souveraine dans son propre domaine; mais de cette souveraineté il faut dire, comme Bossuet de la liberté humaine, que c'est une *souveraineté sujette*. La raison relève de Dieu, qui, après avoir circonscrit son indépendance, l'a honorée du voisinage d'une autre puissance dont les attributions sont analogues aux siennes, bien qu'elles en restent distinctes.

Toutes deux doivent se prêter une mutuelle assistance; à cette condition, l'une aura tout son essor, l'autre toute sa vertu.

Ces enseignements épars dans la tradition des derniers siècles, formulés en termes généraux quoique précis par le concile du Vatican, ont été recueillis, coordonnés et appliqués par Léon XIII dont ils constituent, à proprement parler, l'œuvre doctrinale. Le grand pape ne se contente pas d'énoncer des principes, mais il en détermine la portée par l'application qu'il en fait à la vie individuelle, à la famille et à la société.

Or si l'œuvre doctrinale de Léon XIII est la synthèse de celle de l'Église durant ces trois derniers siècles, l'encyclique *Immortale Dei* est la synthèse de l'œuvre de Léon XIII, comme la société, qu'elle ramène à son type chrétien, est la synthèse des unités sociales, individus ou familles, dont la loi spéciale avait été précédemment formulée.

La doctrine de l'*Immortale Dei* se déduit de celle qui est exposée dans l'*Æterni Patris*.

Résumons-la brièvement.

L'antagonisme qui existe entre l'ordre rationnel et l'ordre surnaturel, à partir des principes, a pris une forme concrète dans l'antagonisme des deux incarnations sociales de ces ordres, je veux dire l'Église et l'État. Assurément cet antagonisme, au moins comme tendance, est antérieur à la Réforme. La lutte du sacerdoce et de l'empire en a été l'expression durant le moyen âge. La Réforme, toutefois, lui a imprimé une direction décisive, surtout à partir du traité de Westphalie, où fut consommée la sécularisation de la société civile et inauguré dans l'Europe moderne le *droit nouveau.*

Ce droit, à tort ou à raison, on l'oppose comme un progrès à l'ancien droit social. On croit y voir une victoire de la raison, qui s'est substituée dans le gouvernement des choses humaines, à la puissance spirituelle, dont elle a secoué le joug. Est-il vrai que ce droit nouveau soit conforme à l'ordre rationnel? Et l'Église porterait-elle la responsabilité de la longue servitude que la société aurait subie, avant de le conquérir?

C'est la question qui se pose. Léon XIII n'hésite pas à y répondre, en affirmant que l'antagonisme se fonde sur un malentendu, et voici comment il s'en explique.

C'est l'Église qui a pour ainsi dire formé la conscience sociale. Au régime de la force qui commandait et de la crainte qui obéissait, elle a substitué celui du droit de commander dans la justice et du devoir d'ennoblir l'obéissance par le respect. Cette éducation de la conscience sociale, l'Église l'a faite dans un temps où c'était

une tentative hardie que de l'entreprendre, puisqu'alors la conscience même qu'il fallait soumettre au joug de l'État, était violée par l'État dans ses droits les plus intimes et les plus saints. Or quels principes ont été la base de cette éducation?

Le droit social a pour objet de définir les attributions respectives et les rapports du pouvoir et des sujets. Selon l'enseignement de l'Église, le pouvoir civil a Dieu pour principe, d'où sa dignité : Dieu pour fin, d'où sa responsabilité : Dieu pour exemplaire et pour modèle, d'où sa loi, dans l'acception la plus générale du mot. Le pouvoir civil a pour domaine tout ce qui est du bien public naturel. Enfin il a pour limite le droit de l'individu, de la famille et de l'Église.

Quant aux sujets, leurs devoirs envers l'État relèvent de ces deux principes : *Quæ sunt Cæsaris Cæsari, quæ sunt Dei Deo* et *Obedire oportet Deo magis quam hominibus*. Le premier affirme le devoir, le second en détermine l'étendue.

Maintenant, mettons en regard de ce droit social, dont l'Église a été sans doute l'organe et la propagatrice, mais dont la raison saine fournit et approuve toutes les données, le *droit nouveau*, œuvre d'un prétendu progrès et d'une raison soi-disant émancipée.

L'origine historique de ce nouveau droit nous indique son origine logique. Quand la société civile se sépare de l'Église, elle éprouve le besoin de refaire la théorie de sa constitution. Le *Contrat social* est le fruit de cette grande révolution juridique, contrat qui ne procède pas de la raison *raisonnable*, mais de la raison *rationaliste*, c'est-à-dire d'une puissance révoltée.

A la base de la constitution nouvelle, je trouve le principe de la souveraine et native indépendance de l'individu; d'où j'infère successivement 1° la contingence de l'état social; 2° l'origine humaine, exclusivement humaine du pouvoir et par suite sa nature essentiellement précaire, on pourrait dire provisoire, et par suite enfin son instabilité fatale; 3° l'obéissance facultative et la force brutale pour cimenter la hiérarchie. Tel est le contrat. Un seul droit reste debout, celui de la Révolution.

La raison proteste, je le sais, contre ce code de désordre; mais l'expérience prouve que ses réclamations sont impuissantes, parce qu'une fois le joug de Dieu secoué et le droit de l'Église proscrit, la logique des passions réclame la suppression des jougs humains et de droits surannés dès qu'ils n'ont plus de base. De sorte qu'en *fait* la station du rationalisme est impossible. Voilà ce qu'il faut comprendre. Sous le *droit nouveau*, on aura forcément pour souverain l'un ou l'autre de ces deux types : le césar romain divinisé ou l'esclave de la démocratie.

Le contraste est frappant entre les deux droits, dont le parallèle a été, depuis un an, assez souvent tracé par les commentateurs de l'*Immortale Dei*, pour que nous nous dispensions d'y insister. Mais alors, et il y va du salut de la société, que ne reviendrait-on promptement au droit social chrétien, qui est l'ordre rationnel véritable, comme Léon XIII le prouve en y conviant les peuples. Serait-ce que quelque préjugé, pesant sur les âmes, obscurcit leur regard et rend leur bonne volonté hésitante? La guerre n'est pas un bien; elle doit avoir sa raison, soit quelque importante conquête à réaliser ou à défendre. Si donc la lutte se prolonge entre l'Église et la société civile, au préjudice des deux combattants et au péril de vie du plus armé, c'est qu'apparemment ils luttent pour l'existence. Qu'en est-il? Le préjugé n'est que trop réel. La société civile estime le droit social que l'Église prêche incompatible avec les mœurs et la civilisation modernes, c'est-à-dire avec elle-même. Essayons de répondre ou plutôt de commenter la réponse que Léon XIII a faite à ce préjugé.

Que demande l'esprit moderne? — Il veut l'État souverain et indépendant. — Le droit social rationnel et chrétien le veut également. « Les deux sociétés, dit Léon XIII, faisant écho à toute la tradition, sont souveraines, chacune dans son ordre. Chacune est enfermée dans des limites parfaitement déterminées, conformément à sa nature et à son but spécial... Il y a donc comme une sphère déterminée où chacun exerce son action *jure proprio.* »

On le voit, rien de plus net et de plus catégorique que cette affirmation de la souveraineté de l'État. Quant à définir les domaines, quant à marquer les frontières, c'est une question de fait dominée par un droit : l'une des puissances est spirituelle, l'autre est temporelle. A partir de ce principe, que l'on trace des limites. D'ailleurs, s'il reste un terrain vague entre les droits certains de l'une et ceux de l'autre, qu'elles se le partagent à l'amiable par un concordat; sorte de traité dans lequel Léon XIII voit « un moyen de garantir la paix et la liberté! »

Mais l'esprit moderne, objecte-t-on, répugne à l'alliance trop intime de l'État avec l'Église, alliance impliquée par le droit social chrétien. — Qu'entendez-vous par cette alliance trop intime? Quand « la philosophie de l'Évangile », pour nous servir de l'expression de Léon XIII, c'est-à-dire quand la raison bien orientée a déterminé l'origine divine de la société et du pouvoir, il s'en suit nécessairement que le pouvoir et la société ont des devoirs religieux, car la loi de la religion est que tout ce qui vient de Dieu retourne à lui. Or, *en fait*, Église et vraie religion, c'est tout un ; par conséquent la société civile et l'État ont des devoirs envers l'Église.

Lesquels? Au minimum, celui de reconnaître ses droits. Et comme nous ne pouvons déterminer la quantité variable de ces devoirs, nous disons qu'ils sont tous impliqués dans la formule générale de l'alliance. L'Église et l'État doivent être alliés, voilà le principe : et combien cette alliance est raisonnable, puisque, étant donnée l'existence et par suite le contact inévitable des deux sociétés, leur attitude respective, leur mode de coexistence ne peut être que la neutralité, qui est une chimère, l'hostilité, qui est un mal, ou enfin l'alliance, dont il n'est pas permis d'évoquer les périls, car le conflit n'est possible qu'autant que l'un ou l'autre pouvoir viendrait à oublier son origine et sa nature, et de là à méconnaître les frontières qui limitent sa juridiction.

Mais l'alliance n'implique-t-elle pas telles formes de subordination, dont les âges passés nous ont offert l'exemple et dont l'esprit moderne n'accepterait plus le joug?

Mince objection, on va le voir. Il n'y a, pour la résoudre, qu'à distinguer le contingent de l'absolu. Ces formes de subordination, auxquelles l'objection fait allusion, étaient le contingent; le principe dont elles émanaient est absolu. Le contingent passe ou se modifie : l'absolu demeure.

A la bonne heure; encore est-il que certains principes organiques des constitutions modernes paraissent en opposition radicale avec le droit social chrétien : telles sont les libertés de la parole, de la presse et des cultes, sans parler des libertés politiques.

Cette objection, moins vague que les précédentes, appelle en effet une réponse sans ambages, que l'Église a faite depuis longtemps, mais à laquelle Léon XIII a imprimé le sceau d'une réponse officielle.

Pour ce qui est de la liberté de la parole et de la presse, nous n'en dirons qu'un mot : accordez-nous la liberté de les apprécier moralement selon notre conscience, pourvu que nous nous soumettions franchement au régime de fait qui les octroie. L'Église n'admet pas qu'elles soient *illimitées* quand elles s'exercent sur d'autres matières que celles abandonnées par Dieu aux disputes des hommes. Mais, tout en rappelant qu'aucune liberté n'est hors la loi de Dieu et de la conscience, elle n'a jamais condamné la liberté de la presse que les lois civiles accordent dans la mesure où l'exigent les nécessités de l'état social..

Quant aux libertés *politiques*, savez-vous bien avec quelle largeur de vues l'Église les envisage? Léon XIII, qui interprète sa doctrine, nous enseigne qu'elle tolère également toutes les formes de gouvernement, qu'elle voit du même œil le principe héréditaire et le principe de l'élection, adopté dans les diverses constitutions politiques. Il applaudit même à la décentralisation administrative et à la

pondération des pouvoirs. Écoutons d'ailleurs le pontife lui-même distinguer entre « la fausse liberté qui, étant opposée à la raison comme à la loi de Dieu, est une servitude, et la liberté vraie, désirable, qui, dans l'ordre individuel, ne laisse l'homme esclave ni des erreurs ni des passions, ses pires tyrans, et dans l'ordre public, trace de sages règles aux citoyens, facilite largement l'accroissement du bien-être *et préserve de l'arbitraire d'autrui la chose publique.* » Et afin qu'on ne se méprenne pas sur le caractère de cette liberté que l'Église, non seulement tolère, mais approuve au plus haut point et dont elle a toujours eu « l'initiative, le patronage ou la protection », Léon XIII en fait le tableau dans une page magistrale que nous nous abstenons de citer, parce qu'elle est présente à toutes les mémoires, mais qui donne en quelque sorte une formule à toutes les aspirations élevées de l'humanité.

Reste donc la liberté des cultes que vous croyez irréductible au droit social chrétien.

Eh bien, Léon XIII a répondu que l'Église ne blâme point le pouvoir civil qui, pour de justes causes, donne le droit de cité aux dissidents et accorde aux divers cultes une place dans l'État.

Saint Thomas, au treizième siècle, sous le règne de saint Louis, au sein d'une nation et pour une nation étroitement unie à l'Église par son gouvernement, ses règles et ses mœurs, enseignait qu'il pouvait être permis de tolérer des cultes de *tout point contraires à la vérité*, si un plus grand mal devait résulter de la répression [1]. Qu'aurait-il dit en présence d'un état social tel que le nôtre? — Déjà dans ce siècle, à plusieurs reprises, le Saint-Siège avait approuvé le serment de fidélité prêté à des chartes qui érigeaient en principe constitutionnel la liberté des cultes. Léon XIII a fait plus encore en déclarant dans l'encyclique *Immortale Dei*, qui est un monument doctrinal, la pensée de l'Église sur cet important sujet. Comme on l'a justement observé, ce fait est considérable, car la déclaration dont nous parlons n'existait explicite jusqu'ici que dans des documents politiques ou des commentaires épiscopaux, dépourvus d'un caractère d'universalité.

Va-t-on trouver mauvais que les catholiques se refusent à voir dans ces chartes un idéal de constitution et dans la liberté politique des cultes un progrès? A la considérer comme loi, les catholiques estiment la liberté des cultes légitime, vraiment bonne, quand elle répond au besoin d'un peuple pour le plus grand bien. Prise en elle-même et en dehors de la loi, elle suppose un État, où des doctrines contradictoires, où la vérité et l'erreur, sur les plus

[1] 2a 2æ, q. xi, art.

hautes questions qui intéressent l'humanité, divisent profondément les esprits, où la personne morale de la nation enfin ne rend pas à Dieu dans son vrai culte des hommages unanimes. Et cela certainement n'est pas bon. Il y aurait de l'intolérance à exiger que nous préférions la division à l'unité religieuse. Tout ce qu'on peut légitimement réclamer, c'est que l'Église reconnaisse au pouvoir civil le droit de tolérer les dissidents ou même de protéger leurs droits acquis. Or l'Église le fait.

Mais on ne peut croire à la loyauté de sa parole, on s'obstine à maintenir contre elle le pied de guerre, sous ce prétexte qu'après avoir accepté la liberté, quand elle était faible et que la liberté lui profitait, elle la retirerait, en vertu même de ses principes, lorsqu'elle serait redevenue forte et prépondérante. On suppose donc qu'il est permis aux catholiques de se jouer des libertés garanties par leurs propres engagements et consignées dans les lois dont ils ont une fois reconnu la nécessité. Cette accusation tant de fois répétée, et à laquelle les évêques d'Irlande viennent de donner un nouveau démenti, repose sur l'ignorance ou la mauvaise foi. Quel qu'en soit le fondement, il importe de l'anéantir. Et pour cela il ne suffit pas de lui opposer une simple déclaration contradictoire, de dire par exemple avec le cardinal Manning que les catholiques, redevenus les maîtres, ne fermeraient pas un temple, n'interdiraient pas une école. Ce qu'il faut, sous peine de laisser planer le soupçon d'une arrière-pensée d'intérêt actuel sur ces généreuses promesses, ce qu'il faut, puisque l'objection se réclame des principes catholiques, c'est une réponse qui s'appuie sur la doctrine catholique. Disons : « Nous sommes généreux et nous avons le droit de l'être, parce que notre générosité n'est que justice. »

Un illustre théologien, le jésuite Bécan, écrivait en 1626, alors que les luttes religieuses étaient dans leur plus grande effervescence[1] :

« La tolérance peut-elle être l'objet d'un pacte ou d'une promesse *qui engage l'avenir?* Oui, parce qu'on peut promettre licitement une chose licite, quand rien d'ailleurs n'y fait obstacle. Or la tolérance de l'hérésie est tout à fait licite dans les circonstances auxquelles nous avons fait allusion plus haut : donc le pouvoir civil peut en faire l'objet d'une promesse qui engage l'avenir. Le pouvoir civil sera tenu en conscience de respecter la liberté promise, car l'obligation d'un pacte ou d'une mutuelle promesse résulte d'une triple vertu : la sincérité, la fidélité et la justice. La sincérité oblige à ne pas faire de promesse feinte, mais à promettre de cœur ce que l'on promet de bouche. La fidélité oblige à exécuter

[1] *Manuale controversiarum,* c. XVI, n° 14.

la promesse, afin de n'être pas perfide; la justice oblige à rendre ce qui est dû à raison du pacte, afin de n'être point injuste. »

Appliquons cette doctrine théologique, et, soit, par exemple, le cas des dissidents français, en l'an de grâce 1886. Manifestement, il les faut tolérer, pour toutes les raisons alléguées par saint Thomas, à savoir, parce que l'intérêt de l'une et l'autre société l'exige, parce que aussi la longue possession dont ils peuvent se prévaloir vaut titre et engendre une sorte de prescription.

Non seulement il les faut tolérer, mais il faut leur *promettre* la tolérance : pourquoi? Parce que les catholiques eux-mêmes n'en recueilleraient pas le bienfait, s'ils laissaient suspendue au-dessus de la tête des dissidents quelque menace de persécution future. C'est dans l'intérêt du présent que l'avenir est engagé. Le pacte est légitime, puisque le bien public le réclame; il est donc comme tout autre soumis aux lois de la justice, de la fidélité et de la sincérité. Vienne le jour où l'Église, grâce à la force d'expansion qui est en elle et qui s'exerce surtout quand aucun frein ne la gêne, aura reconquis une prépondérance équivalente à l'influence exclusive d'autrefois; il ne serait pas permis au pouvoir civil, catholique par hypothèse, de résilier le pacte de tolérance antérieurement consenti; car ce traité, *avec ses clauses de durée perpétuelle*, reposait sur l'intérêt public; valide à l'origine, tel il reste à jamais, toujours susceptible d'être invoqué par les héritiers des dissidents d'aujourd'hui. La société chrétienne n'inaugurerait point ce régime dans le nouveau milieu que nous supposons, puisque d'une part l'erreur n'a pas de droit, et que, d'autre part, le bien public ne demanderait plus qu'on la tolérât. Mais la tolérance a été jurée, et elle reste légitime par la vertu de l'ancien intérêt public qui lui a donné naissance.

Maintenant, s'agit-il de trancher la question pratique des exigences actuelles du bien public? C'est un cas de conscience social fort délicat et que nous n'avons point à résoudre. Bossuet et Fénelon, au dix-septième siècle n'avaient pas la même manière de voir sur l'opportunité ou même la licéité de la tolérance. Mais, en plein dix-neuvième siècle, on ne court assurément aucun risque à déclarer définitivement acquises les positions de l'hérésie dans la plupart des États de l'Europe.

Le théologien que nous avons cité n'est pas le seul représentant de l'enseignement de l'Église sur ce grave sujet. Il n'a fait qu'appliquer à l'espèce de traité qui nous intéresse les principes généraux de la philosophie des contrats. La *Civiltà*, peu suspecte de mollesse dans l'orthodoxie, raisonne tout de même que Bécan [1], et

[1] An X, série IV, vol. IV, p. 434.

je trouve le germe de toute cette doctrine dans les paroles de Léon XIII qui suivent la déclaration de la licéité conditionnelle de la liberté politique des cultes : « L'Église a coutume de veiller avec le plus grand soin à ce que personne ne soit forcé d'embrasser la foi catholique contre son gré, car, selon la sage maxime de saint Augustin, *credere non potest nisi volens.* »

Voici donc le langage qu'un catholique du dix-neuvième siècle est autorisé à tenir au dissident qui lui reproche l'intolérance de sa foi : En principe, votre religion n'a pas le droit de vivre, parce qu'elle est l'erreur et que ce droit n'appartient qu'à la vérité. Mais le bien public a exigé qu'on vous octroyât la liberté ; nous avons juré fidélité au régime qui la consacre. Sans doute, l'état social qui l'a rendu nécessaire est regrettable, mais la loi elle-même de la liberté est bonne, nous la respecterons à jamais, et le dernier de vos héritiers pourra l'invoquer.

Il me semble qu'un dissident serait mal venu à trouver ce langage trop fier et point assez rassurant. Qu'exiger de plus? Que l'état social où s'exerce la liberté des cultes soit admiré comme l'idéal de la perfection sous ce rapport? Mais alors, c'est de la persécution, c'est une violation de la liberté de penser. Quand je dis à un dissident : La vérité seule à des droits, or ma religion est la vérité, donc votre droit n'est pas fondé sur votre religion, je ne l'empêche pas de me retourner mon argument. Il le peut, il le doit même, s'il est homme de sens pour souscrire à la majeure et homme de bonne foi pour retenir la mineure à son profit. Ainsi, rien de blessant dans l'expression de ma conviction, et je n'en puis faire le sacrifice; me le demander serait de la tyrannie.

Et voilà comment, dans la doctrine de l'Église catholique, les principes immuables s'accommodent de toutes les exigences contingentes. Le tort des adversaires, auxquels nous avons répondu, est de partir d'un principe. Nous partons de plusieurs principes et au point de convergence jaillit la lumière.

Où est donc l'antagonisme avouable du droit social chrétien et de l'esprit moderne. Les malentendus écartés, le contraste entre ce droit et le *droit nouveau* est celui du droit avec Dieu et du droit sans Dieu. De quel côté est l'ordre rationnel?

Léon XIII a sondé l'abîme où la société est conduite par le *droit nouveau.* Ce mot prétentieux est du reste un leurre, car nous avons assez démontré que le droit chrétien, pour avoir des racines immortelles et des bases immuables, s'accommode à tous les progrès et compatit même à certains maux invétérés.

Dans l'ordre social, le droit chrétien est analogue à ce qu'est la raison éclairée par la foi dans l'ordre psychologique. Les institu-

tions sociales des peuples modernes sont son œuvre et cette œuvre n'est que commencée. Voyez les progrès déjà accomplis : le mariage chrétien ramené à sa loi et maintenu dans sa pureté, l'abolition de l'esclavage et du servage, l'affranchissement des communes, le ministère de la charité constitué sous toutes ses formes. Voilà, dans le passé, les premières assises de cette civilisation, qui repose sur les principes chrétiens et sur les vertus sociales, fruits de l'Évangile. Dans l'avenir, que ne pourra-t-on attendre de ce droit restauré d'après ses principes immuables et avec toutes les forces nouvelles que le développement de la civilisation matérielle apporte à la civilisation chrétienne?

IV

L'enseignement doctrinal de Léon XIII s'achève sur le tableau grandiose de la civilisation chrétienne opposée à la civilisation matérialiste. Le plan est tracé de la Cité de Dieu à reconstruire. Qui apportera son concours à une telle entreprise? les générations de catholiques que Léon XIII travaille à former. Car parallèlement à son œuvre doctrinale, il poursuit une œuvre de haute éducation, dont il expose les principes en même temps qu'il en fait l'application pratique. Jetons au moins un coup d'œil sur cette partie de l'enseignement pontifical. C'est nécessaire, pour comprendre Léon XIII tout entier.

Oui, selon la parole d'un illustre évêque qui, lui aussi, a ardemment aimé les grandes études catholiques, « l'Église porte avec elle la science comme le soleil porte la lumière[1]; » car l'Église, c'est Léon XIII qui l'atteste, « est toujours inclinée vers tout ce qui est beau, honnête et louable[2]; » elle veut l'épanouissement des nobles facultés de l'homme, et elle donne à l'intelligence les ailes de la foi pour s'élever au sommet où la science humaine s'éclaire ou se complète par la science divine. C'est Jésus-Christ dans lequel s'opère l'union de ces deux lumières et c'est pourquoi il est appelé « le restaurateur de la science[3]. »

Ainsi la science catholique a une histoire parallèle à celle de l'Église. Quel souffle anime la parole de Léon XIII lorsqu'il dépeint la vie ardente de ces grandes universités du moyen âge, vers lesquelles le pontife « reporte son souvenir avec un charme suprême. » Le rayon s'est obscurci, nous savons pourquoi. Au-

[1] Mgr Dupanloup, Mandement sur les écoles de campagne.
[2] Lettre sur les études littéraires.
[3] *Æterni Patris.*

jourd'hui une autre science que la science chrétienne est debout; fille d'une philosophie qui a congédié Dieu et qu'elle congédie à son tour, cette science règne sur la société qui s'est désintéressée du vrai, pour ne rechercher que des jouissances.

Dans une pareille crise intellectuelle, les œuvres de charité ne suffisent pas; il faut aux catholiques la science, la science dont ils doivent remonter le courant jusqu'au point où l'erreur l'a fait dévier, peut-être parce que ceux qui représentaient la vérité ne l'ont point assez défendue. « Il est tout à fait dans l'ordre de la divine Providence, dit Léon XIII, que, pour rappeler le peuple à la foi et au salut, on recherche aussi le concours de la science humaine[1]. » Mais si jamais la restauration de la vie intellectuelle dans la vie chrétienne a été un devoir pressant, c'est à une époque où il faut relever la société par l'Église, en relevant la raison par la saine philosophie.

Ce devoir incombe à tout catholique et surtout au prêtre à l'heure où la lutte morale se complique d'une lutte intellectuelle, et où le prêtre doit défendre la foi avec les armes de la science. Aussi c'est la constante préoccupation de Léon XIII et on peut dire son œuvre spéciale que de fortifier les études des jeunes prêtres et d'élever leurs âmes par cette large et austère piété dont il saluait naguère dans la congrégation de Saint-Sulpice une école et un foyer. Il exhorte sans cesse les élèves du sanctuaire à conquérir la science, et il leur en découvre les vastes perspectives après en avoir établi la base dans l'étude de saint Thomas.

Mais comprenons bien dans quel large esprit Léon XIII a conçu cette restauration de la philosophie traditionnelle.

La raison a commis un écart : ce n'est point la faire rétrograder que de la remettre dans sa voie. D'ailleurs rien ne sera perdu du labeur de l'esprit humain. En reprenant la tradition de la philosophie chrétienne, les maîtres de notre âge feront pour la science séparée et souvent égarée, ce que le maître de la philosophie scolastique a fait pour la science antique. Ils recueilleront la part de vérité qui se mêle à l'erreur dans les grandes hypothèses de nos philosophes modernes. Une fois encore les dépouilles de l'Égypte seront portées au temple du vrai Dieu.

C'est ce que conçoit Léon XIII. « Loin de regarder avec dédain les progrès de notre civilisation intellectuelle et matérielle, », le grand pape veut développer toutes ses conquêtes, en lui donnant un phare qui l'oriente vers de nouveaux progrès, mais jamais une borne qui l'arrête dans son légitime essor. Sa vraie pensée, et il

[1] *Æterni Patris.*

s'en est expliqué dans un admirable langage, est de proposer à la science moderne le docteur Angélique « comme on propose à ceux qui cultivent les arts et les lettres le modèle de grands maîtres et de grands artistes de l'antiquité [1]. » Car de la philosophie, il l'a dit avec insistance, « dépend la juste notion des autres sciences [2], » et par là il entend les sciences religieuses, sociales et historiques d'abord, mais aussi les sciences naturelles et physiques.

Celles-ci n'ont pas de plus équitable appréciateur que Léon XIII. Le grand pape applaudit à leurs conquêtes sur la matière qui deviennent le triomphe de l'esprit, mais il a soin de leur rappeler que « c'est la philosophie qui les élève aux principes d'où découlent l'ordre qu'elles ont entre elles, l'unité dans leur variété et leur mutuelle affinité dans leur diversité [3]. »

Le vrai ne peut se séparer du beau, et les arts qui le manifestent « doivent recourir à la philosophie pour trouver leur règle, leur méthode et leur inspiration dans cette source commune [4] ».

Car aucun effort de l'esprit humain n'échappe à l'action directrice de Léon XIII. Ce pontife philosophe sait que, si les actes procèdent des idées, les idées rayonnent par la beauté de la forme et que la loi de notre nature est d'aller du visible à l'invisible. Autant de raisons de recommander les études littéraires. D'ailleurs « la vérité illuminée par l'éclat du langage pénètre plus facilement les esprits et s'en empare plus fortement. Il y a une certaine similitude avec le culte extérieur de Dieu, qui a cette grande utilité d'élever l'esprit et la pensée des choses sensibles à la divinité elle-même [5] ».

Ne croyez pas non plus que Léon XIII néglige de prendre position sur le terrain de l'histoire. Il appelle les catholiques à y défendre les droits de l'Église et aussi son honneur, mais comment? En observant strictement la loi de l'histoire, qu'il définit par ces deux mots : *sincérité absolue* et *complète impartialité*. L'histoire ramenée à la vérité est « une apologie magnifique et spontanée de l'Église et du pontificat romain [6] ».

Oui, l'histoire peut parler; elle confirmera la thèse fondamentale de Léon XIII; elle nous démontrera que l'Église, instituée pour le salut des âmes, est, dans l'ordre naturel, la bienfaitrice de l'humanité. Il est beau de voir cette confiance d'un grand pontife dans la

[1] Lettre au cardinal Zigliara.
[2] *Æterni Patris.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] Lettre au cardinal Parrochi.
[6] Lettre sur l'histoire.

seule force de la vérité, dont il invoque le témoignage contre ces peuples ingrats que l'Église a conduits au sommet de la civilisation chrétienne, et cette Italie dont la papauté a été l'honneur et le bouclier.

Et maintenant la voie est tracée et elle est éclairée par de magnifiques lueurs.

Il faut reprendre la tradition philosophique pour l'enrichir de toutes les découvertes faites et à faire. La raison rendue à elle-même, ouvrira aux arts et aux sciences de nouveaux horizons, car, malgré les progrès de celles-ci, qui sont considérables, nous sommes dans la nuit, parce que le soleil des esprits est caché derrière nous. Ainsi ramenée à sa loi, par son alliance avec la foi, la raison, riche des conquêtes de la science humaine et éclairée par la double lumière naturelle et surnaturelle, sera capable d'une nouvelle synthèse au prochain grand siècle.

V

Voilà l'œuvre de Léon XIII, cette œuvre dont le but est de faire régner « l'union des choses célestes et des choses terrestres, que Jésus-Christ est venu restaurer dans le monde[1] ».

A la société, à la famille, à l'esprit humain enfin, Léon XIII montre le repos dans l'unité et la paix dans l'harmonie. L'heure est propice pour ces enseignements, car la division est partout avec ses fruits amers, dans la famille qui se dissout, dans les sociétés qui sont livrées à l'anarchie, dans les écoles où la tradition est brisée, dans l'âme elle-même dont les facultés cessent de converger vers un même centre.

Il y a, dans cet état de désordre universel, une preuve par l'absurde de la grande thèse de l'unité. L'unité! c'est-à-dire la fédération de toutes les forces humaines qui sont *en nous*, et de toutes les forces divines qui sont *à nous* pour réaliser un grand idéal.

Le christianisme a posé cette unité au centre du monde moral; il suffit de la faire rayonner du dedans au dehors, de la foi sur la raison d'abord, puis, la raison reconquise, on ramènera à ses principes la société et la science, le monde physique et le monde intellectuel.

J'ai bien dit : la raison reconquise, c'est-à-dire en possession d'elle-même, retrouvera le principe des sciences naturelles avec la notion du Dieu créateur et de la cause exemplaire, comme

[1] Cardinal Capecelatro, dédicace de ses ouvrages à Léon XIII.

le principe des sciences morales avec la notion du Dieu providence; enfin, dans le fait même de la société, elle reconnaîtra un fait nécessaire sous une loi imprescriptible. Et la foi donnera une âme à toute science en lui révélant un type idéal dans la personne de l'Homme-Dieu. La synthèse de la raison et de la foi par la science aura une réalisation parallèle dans la sainteté; car la sainteté, elle aussi, avec un élément absolu et immuable, a un élément relatif à la mission de l'Église à travers les temps. Il semble que la sainteté de notre âge a été définie par saint Paul. *Quæcumque vera, quæcumque pudica... si qua virtus, si qua laus disciplinæ... hæc cogitate.*

Nous reverrons des saints qui seront des savants et des artistes. Nous reverrons des Galilée qui se feront comprendre de leur siècle, et des frà Angelico, qui sauront rendre les inspirations de leur idéal avec la science technique de l'art moderne. Dans toutes les directions de la vie morale comme de la vie intellectuelle, l'Église reprendra le flambeau qui éclaire et qui guide.

On a dit de l'art antique qu'il mourut de tristesse. La philosophie moderne meurt d'impuissance. M. Caro n'hésite pas à reconnaître la banqueroute du rationalisme, comme M. Taine et M. Montégu celle de la révolution. La philosophie a voulu se substituer à la religion, et la science a tué la philosophie. Cette fille de la pensée humaine s'est retournée contre sa mère, et cette puissance qui devait transfigurer le monde terrestre devient l'instrument de la force matérielle, dont la domination le ramènerait à la barbarie.

C'est l'heure de ce grand péril que Léon XIII a choisie pour remettre dans sa pleine lumière le rapport de la raison et de la foi, c'est-à-dire pour rétablir la hiérarchie des forces brisées par l'erreur, et restaurer l'œuvre du saint de génie qui a déterminé la loi de ce rapport.

Saint Thomas nous apparaît sur les hauteurs du moyen âge comme le prophète de la loi nouvelle.

P. Dadolle,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

UNE CRISE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION D'ORIENT

1839-1841 [1]

III. LA GUERRE EN VUE (*suite.*)

VIII

Pendant qu'en Europe notre diplomatie tournait dans le même cercle et attendait que le temps fît naître les difficultés sur lesquelles elle fondait l'espoir de sa revanche, lord Palmerston, imperturbablement confiant dans la prompte soumission du pacha, pressait, en Orient, l'exécution du traité du 15 juillet. Sous l'impulsion de lord Ponsonby, la politique turque prenait une allure rapide et impétueuse qui ne lui était pas habituelle. Bien que le traité ne fût toujours pas ratifié, la Porte faisait faire à Méhémet-Ali les premières sommations, et avant même que celles-ci fussent arrivées à leur adresse, sir Charles Napier se présentait, le 14 août, devant Beyrouth, avec une partie de l'escadre anglaise, enjoignait avec menaces aux Égyptiens d'évacuer cette ville, saisissait les petits navires qui se trouvaient sous sa main, et n'avait pas scrupule d'appeler ouvertement les Syriens à la révolte, les soldats du pacha à la désertion [2].

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1886.

[2] Sir Charles Napier était au fond peu fier de la besogne que lui faisaient faire, en cette circonstance, lord Palmerston et lord Ponsonby; il dira plus tard, le 17 août 1860, à la Chambre des communes : « J'étais honteux, pour mon pays et pour moi, du rôle que je jouais en Syrie. Le gouvernement m'y avait envoyé pour remplir une mission, je m'en suis acquitté, mais à contre-cœur. Sous Méhémet-Ali, la Syrie était paisible et tranquille. Si lord Ponsonby n'avait envoyé des agents soulever les populations, il nous eût été impossible, avec les faibles troupes dont nous disposions, de chasser une armée de trente à quarante mille hommes. »

La nouvelle de la démarche de sir Charles Napier arriva à Paris le 5 septembre. Connue du public le 6, elle augmenta encore la surexcitation des esprits. Une telle précipitation dans la violence surprenait et irritait d'autant plus qu'on nous avait tenu secrète jusqu'alors la clause qui permettait d'exécuter le traité sans attendre les ratifications. « Ces faits sont d'une immense gravité », déclarait, le 7 septembre, le *Journal des Débats*, et il demandait la convocation des Chambres. M. Guizot fut chargé de porter au gouvernement anglais de très vives réclamations; lord Palmerston lui répondit par la clause de l'exécution immédiate, sans expliquer, il est vrai, comment on avait usé de la force contre Méhémet-Ali, avant même qu'il eût été mis en demeure de dire s'il acceptait ou refusait les conditions du traité.

En même temps qu'arrivaient à Alexandrie les premières sommations de la Porte, débarquait dans cette ville un envoyé spécial de M. Thiers, le comte Walewski; il avait mission de conseiller Méhémet-Ali dans cette crise redoutable pour lui comme pour nous, d'empêcher ses coups de tête et de lui recommander un grand esprit de conciliation. Frappé de la promptitude et de la vigueur avec lesquelles agissaient la Porte et ses alliés, M. Walewski invita le pacha à transiger, et lui suggéra d'offrir la restitution d'Adana, de Candie et des villes saintes, si l'on voulait lui laisser l'Égypte héréditaire et la Syrie en viager. C'était précisément la combinaison que M. Thiers avait refusée, ou au moins éludée, peu avant le 15 juillet. Méhémet, qui, malgré ses bravades, avait déjà conscience de sa faiblesse, suivit le conseil de notre envoyé, non sans se faire habilement un mérite de sa déférence. Dès le 25 août, il fit connaître aux consuls sur quel nouveau terrain il était disposé à se placer. Le 30, M. Walewski s'embarquait pour Constantinople; voyant que les choses pressaient, il avait pris sur lui d'aller négocier, auprès du Divan, la prompte acceptation de la transaction proposée par le pacha.

Instruit, vers le 17 septembre, de la démarche de son envoyé, M. Thiers, loin de la désapprouver, y entra vivement. Il informa aussitôt ses ambassadeurs de la « grande concession » faite par le pacha, et demanda à la Porte ainsi qu'aux cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, de donner sans retard leur assentiment à des « propositions si conciliantes ». « Dans ces circonstances, ajoutait-il, le gouvernement du Roi, immolant à l'intérêt de la paix des susceptibilités trop bien justifiées cependant, n'hésite pas à faire un appel à la sagesse des cours alliées. » C'était sortir de la réserve expectante où M. Thiers avait jusqu'ici jugé que l'intérêt et la dignité de la France l'obligeaient à se renfermer.

Commençait-il à éprouver quelque doute sur la force et la volonté de résistance du pacha? Divers indices tendraient à le faire croire [1].

Le ministre français n'hésita pas à appuyer cet appel à la « sagesse » des puissances, par des menaces plus ou moins voilées. « Repousser ces conditions, écrivait-il à M. Guizot dans une dépêche destinée à être montrée, ce serait évidemment réduire le pacha à la nécessité de défendre par les armes son existence politique... Les puissances se verraient obligées de recourir à des moyens extrêmes; et parmi ces moyens, il en est qui peut-être rencontreraient quelques obstacles de notre part, il en est d'autres auxquels nous nous opposerions très certainement; on ne doit se faire, à cet égard, aucune illusion [2]. » C'était, sans le préciser, il est vrai, poser un *casus belli*. M. Thiers crut pouvoir être plus menaçant encore dans une conversation qu'il eut, à Auteuil, le 18 septembre, avec M. Bulwer. Après lui avoir fait connaître les termes de la transaction négociée par M. Walewski : « La France, dit-il, trouve ces conditions raisonnables et justes. Si votre gouvernement veut agir avec nous, pour persuader au sultan et aux autres puissances d'accepter ces conditions, il y aura de nouveau entre nous une *entente cordiale*. Si non, après les concessions obtenues de Méhémet-Ali par notre influence, nous sommes tenus de le soutenir. » Puis, regardant M. Bulwer entre les yeux : « Vous comprenez, mon cher, la gravité de ce que je viens de dire. » — « Parfaitement » répondit le diplomate anglais, en demeurant à dessein imperturbable. Toutefois, à la fin de l'entretien, notre ministre ajouta : « Ce que je vous ai dit, c'est M. Thiers, non le président du conseil qui l'a dit. Je n'ai consulté ni mes collègues ni le roi. Mais je désirais que vous connussiez la tendance de mes opinions personnelles. » M. Bulwer ne voulut pas envoyer à Londres le récit d'un entretien si grave, sans l'avoir soumis à M. Thiers; il lui apporta donc, quelques heures après, l'ébauche de sa dépêche. Celle-ci, non sans malice, commençait par avertir le gouvernement anglais que la conversation dont il allait lui être rendu compte n'exprimait que le sentiment personnel de M. Thiers; puis elle ajoutait : « Vous ne devez pas avoir la moindre appréhension que le roi adhère jamais à un tel programme; et si M. Thiers offre sa démission sur cette question, elle sera acceptée sans aucune hésitation. » Suivait le récit de l'entretien. Le président du conseil lut la dépêche, non probablement, sans se mordre un peu

[1] C'est ce qui paraît résulter notamment des lettres écrites à sa famille, par le duc de Broglie, alors à Paris pour le procès du prince Louis-Napoléon. (*Documents inédits*.)

[2] *Mémoires* de M. Guizot.

les lèvres : « Mon cher Bulwer, dit-il, comment pouvez-vous vous tromper ainsi? Vous gâtez une belle carrière. Le roi est bien plus belliqueux que moi. Mais ne compromettons pas l'avenir plus qu'il n'est nécessaire; n'envoyez pas votre dépêche; faites seulement connaître d'une façon générale à lord Palmerston ce que vous pensez de notre conversation. » Le ministre comprenait sans doute qu'il s'était avancé un peu à la légère[1].

La transaction rencontra tout de suite un adversaire résolu dans lord Palmerston. Loin d'être adouci par les dispositions conciliantes du pacha, il y voyait un indice de faiblesse, et cette faiblesse l'encourageait. Quant aux menaces, elles ne l'intimidaient pas. « Si Thiers, écrivait-il à M. Bulwer, reprend jamais avec vous le ton comminatoire, si vague qu'il soit, ripostez et allez jusqu'aux dernières limites de ce que je vais vous dire : avertissez-le, de la façon la plus amicale et la plus inoffensive possible, que si la France jette le gant, nous ne refuserons pas de le ramasser; que si elle commence la guerre, elle perdra certainement ses vaisseaux, ses colonies, son commerce, avant d'en voir la fin; que son armée d'Algérie cessera de lui donner du tracas, et que Méhémet-Ali sera jeté dans le Nil. J'ai toujours fait ainsi quand Guizot ou Bourqueney commençaient à faire les bravaches, et j'ai observé que cela agissait chaque fois comme un sédatif ». Le ministre anglais faisait ensuite un fastueux étalage de ses armements maritimes. Du reste, il comptait qu'on n'en viendrait pas à ces extrémités. « Vous pensez, écrivait-il à son chargé d'affaires, que Thiers pourrait passer le Rubicon. Je persiste à croire qu'il ne le voudra pas ou ne le pourra pas[2]. »

A Londres, tout le monde n'était pas aussi âprement réfractaire à la conciliation. L'ouverture de M. Thiers eut même pour effet de ranimer, dans le cabinet anglais, l'opposition intestine contre laquelle lord Palmerston avait eu déjà à lutter[3]. Cette fois, ce fut lord John Russell, l'un des membres les plus influents du ministère, qui se mit en avant; il avait approuvé le traité du 15 juillet, mais il s'effrayait de la façon dont on l'exécutait et était blessé de l'habitude prise au *Foreign-Office*, de tout décider sans consulter ni même avertir les autres ministres. Au su des propo-

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 285 à 288.

[2] *Ibid.*, p. 288 à 292.

[3] Lord Palmerston faisait allusion, non sans amertume, à cette opposition, quand il écrivait, le 22 septembre, au cours de la lettre dont nous venons de citer des passages : « Je n'ai jamais été, dans ma vie, plus dégoûté de quelque chose, que je ne l'ai été de la conduite de certaines personnes — inutile de les nommer maintenant — dans toute cette affaire. »

sitions nouvelles faites par la France, il requit lord Melbourne de convoquer un conseil de cabinet qui fut fixé au 27 septembre [1]; il ne cachait pas son intention de critiquer à fond la politique suivie, résolu à se démettre si le conseil lui donnait tort, et prêt à prendre le portefeuille des affaires étrangères si lord Palmerston battu se retirait. Celui-ci n'avait pas encore eu à soutenir un aussi redoutable assaut, et l'anxiété était grande parmi les rares personnes au courant de ce qui se préparait. Cependant le ministre menacé ne paraissait disposé à rien céder; dans ses conversations, il traitait la transaction offerte, de proposition « absurde » qui ne « méritait pas d'arrêter un moment l'attention », affirmait à tout venant que Méhémet était à bout de ressources, et persistait à garantir un succès prompt et facile. De plus, pour effacer le bon effet de notre attitude conciliante, il prétendait que, livré à lui-même, le pacha eût été disposé à céder beaucoup plus et que notre intervention à Alexandrie n'avait tendu qu'à empêcher ces concessions [2]. A la vérité, il fut bientôt contraint, non seulement devant nos démentis formels [3], mais devant les rapports de ses propres agents, de reconnaître un peu piteusement que cette imputation reposait sur de faux bruits [4]. Loin de pousser au conflit, M. Thiers donnait en ce moment des preuves nouvelles de sa modération : à la demande de ceux qui formaient à Londres « le parti de la paix », il consentait à déclarer qu'au cas où la transaction proposée serait acceptée, la France en garantirait l'exécution par le pacha et s'associerait, s'il était besoin, aux mesures coercitives prises par les autres puissances.

[1] La récente publication de la seconde partie du journal de M. Charles Greville, clerc du conseil privé, a apporté, sur cette crise intérieure du cabinet anglais, des renseignements nouveaux et piquants. C'est ce témoignage que je suivrai principalement dans le récit des faits qui vont suivre. (Cf. *The Greville Memoirs, second part*, t. Ier, p. 307 à 334.)

[2] M. Guizot écrivait, le 22 septembre 1840, à M. Thiers, au sujet de l'effet produit par cette imputation : « Deux de nos amis, des plus chauds et des plus utiles, sont venus, ce matin, me dire les *ravages*, je me sers à dessein de l'expression, que les adversaires de la transaction pourraient faire dans le cabinet et dans le public avec de telles allégations. » (*Mémoires* de M. Guizot.)

[3] *Moniteur* du 25 septembre 1840.

[4] M. Guizot, rendant compte à M. Thiers, le 26 septembre, d'un entretien où lord Palmerston avait été contraint de reconnaître la fausseté des allégations dont il s'était servi, disait qu'il l'avait trouvé « assez embarrassé. » Notre ambassadeur ajoutait : « Il n'a point cherché de mauvaise excuse, et vous pouvez être sûr qu'à cet égard, en ce moment, il a le sentiment d'un tort et presque envie de le réparer. Ce qui importe encore plus, c'est qu'il a perdu par là un grand moyen d'action sur ses collègues. » (*Mémoires* de M. Guizot.)

Enfin vint le jour indiqué pour le conseil de cabinet. Ce fut une vraie scène de comédie : « on eût payé sa place pour y assister », écrivait alors M. Greville. La séance ouverte, il y eut d'abord, pendant quelque temps, un silence de mort ; chacun attendait ce que dirait « le premier », lord Melbourne. Son avis, dans l'état de division du ministère, devait être décisif. Mais, avec sa bravoure accoutumée, il n'avait qu'une pensée, se dérober. Voyant cependant qu'il lui fallait dire quelque chose, il commença : « Nous avons à examiner à quelle époque le parlement pourrait être prorogé. » Là-dessus, lord Russell rappela brusquement qu'il y avait une autre question, c'était de savoir si avant peu on ne serait pas en guerre, et, se tournant vers lord Melbourne : « J'aimerais, dit-il, à connaître votre opinion sur ce sujet. » Pas de réponse. Après une autre longue pause, quelqu'un demanda à lord Palmerston quelles étaient ses dernières nouvelles. Celui-ci tira de sa poche un paquet de lettres et de rapports qu'il se mit à lire : ce qui fournit au « premier » l'occasion de s'endormir profondément dans son fauteuil, moyen sûr d'échapper à la nécessité de se prononcer. La lecture finie, nouveau silence. Lord John, voyant l'impossibilité de rien tirer de son chef, prit le parti d'aborder lui-même la question, et la traita à fond. Lord Palmerston répondit par une véhémente philippique contre la France, disant qu'elle était faible et mal préparée, que toutes les puissances de l'Europe étaient unies contre elle, que la Prusse avait deux cent mille hommes sur le Rhin, enfin, suivant le mot de lord Holland, « montrant toute la violence de 93. » Lord Russell mis en demeure de préciser ses conclusions, exhiba un petit carré de papier sur lequel il avait jeté quelques notes : il demandait d'abord qu'on remerciât tout de suite la France des efforts qu'elle avait faits pour amener le pacha à des concessions ; ensuite qu'on réunît les ambassadeurs des autres puissances et qu'on leur fît connaître qu'en face de la situation nouvelle créée par la médiation de la France, l'avis de l'Angleterre était de rouvrir les négociations. Une discussion s'en suivit. Holland et Clarendon appuyèrent lord Russell ; Minto et Macaulay défendirent lord Palmerston. Lord Melbourne cependant se taisait toujours. Dans l'impossibilité de s'entendre, on profita de l'absence de l'un des ministres, lord Morpeth, pour renvoyer la suite de la délibération au 1er octobre.

Dans l'intervalle des deux conseils, le mouvement contre lord Palmerston parut grandir encore. Cinq ou six de ses collègues déclaraient être résolus à se démettre si sa politique triomphait. L'opinion anglaise s'alarmait des menaces de guerre. Le *Times* se prononçait fortement pour l'entente avec le cabinet de Paris et pour

l'approbation des propositions du pacha. On rapportait ce propos de M. de Neumann, le chargé d'affaires d'Autriche : « Plût à Dieu que le sultan acceptât les dernières propositions de Méhémet-Ali, car cela nous tirerait d'un grand embarras ! » Enfin la reine elle-même, endoctrinée par son oncle, le roi des Belges, écrivait que son désir était de voir tenter un rapprochement avec la France. Quant à l'infortuné lord Melbourne, il s'enfuyait à la campagne pour échapper aux deux partis : une fois de plus, il avait perdu l'appétit et le sommeil. « Jamais, écrivait un témoin, on n'avait vu une image aussi mélancolique de l'indécision, de la faiblesse et de la pusillanimité. » M. Guizot, qui avait fort habilement noué des relations avec les partisans de la conciliation, était tenu au courant de leurs projets et de leurs démarches.

Le 1er octobre, le cabinet se trouva de nouveau réuni. A l'attitude de ses collègues et même de lord Melbourne, lord Palmerston comprit qu'en persistant à tout repousser de front, il briserait le cabinet. Il modifia donc sa tactique, et sans cesser d'affirmer sa confiance dans le succès des opérations entreprises en Orient, il s'offrit à faire quelque communication à la France, si tel était le désir du cabinet. Ses collègues furent surpris et charmés d'un changement de ton si complet, et l'accord se fit tout de suite sur la proposition de lord Palmerston. Était-ce que ce dernier fût converti à la conciliation? Pour se convaincre du contraire, il suffisait de lire, dès le lendemain, l'article d'une violence sans mesure contre la France qu'il avait inspiré et même, disait-on, rédigé, dans le *Morning Chronicle*. Quel était donc le secret de la concession apparente faite par lui dans le conseil de cabinet? Tout en se disant prêt à faire une communication à la France, il avait indiqué, comme allant de soi, que cette démarche devrait être préalablement approuvée par les représentants des trois puissances alliées. Or il savait pertinemment pouvoir compter sur le refus de l'ambassadeur de Russie. En effet, à la première ouverture qui lui fut faite, M. de Brünnow déclara n'être pas en mesure de se prononcer avant d'avoir pris l'avis de sa cour; il ajouta que l'Angleterre pouvait agir à son gré, mais que le czar serait extrêmement blessé, si quelque démarche de ce genre était faite sans qu'il l'eût connue et approuvée. Il fallait plusieurs semaines pour avoir la réponse de Saint-Pétersbourg; la « communication » à la France était retardée d'autant. Lord Palmerston, qui savait quelles instructions il avait données à lord Ponsonby et aux commandants de la flotte anglaise, pensait bien n'avoir pas besoin d'un si long délai pour recevoir d'Orient quelque nouvelle qui plaçât le cabinet en face d'un fait accompli. Il ne se trompait pas. Les choses allèrent même plus vite encore

qu'il ne l'espérait. Dès le 3 octobre, c'est-à-dire le lendemain du jour où il avait fait connaître à ses collègues les objections de M. de Brünnow, arrivait à Londres la nouvelle que Beyrouth n'avait pu résister à la flotte anglaise et que le sultan avait prononcé la déchéance de Méhémet-Ali.

IX

Lord Ponsonby, en effet, justifiant la confiance de son chef, n'avait rien négligé pour précipiter les événements à Constantinople et en Syrie. Il avait fait repousser par le Divan la transaction apportée par M. Walewski, et avait même arraché, le 14 septembre, à la Porte, un firman de déchéance contre le pacha : vainement quelques-uns des ambassadeurs hésitaient-ils à aller si loin, il les avait entraînés, en prenant sur lui de déclarer que l'Angleterre se chargeait à elle seule d'exécuter la sentence de déposition [1]. En même temps, une escadre anglaise, renforcée de quelques bâtiments autrichiens, jetait, le 11 septembre, sur la côte de Syrie, tout près de Beyrouth, un corps de débarquement qui s'y établissait solidement : ce petit corps se composait de quinze cents Anglais, trois mille Turcs et quatre à cinq mille Albanais. Le même jour, la flotte bombardait et détruisait à demi la ville de Beyrouth, mais sans l'occuper. L'armée d'Ibrahim, campée sur les hauteurs voisines, assista immobile au débarquement et au bombardement, ne pouvant ou n'osant rien faire pour s'y opposer. Une telle inertie surprend de la part des vainqueurs de Nézib; elle serait même absolument inexplicable si l'on ne savait que cette armée, comme toutes les créations du pacha, avait plus de façade que de fond. Contrairement d'ailleurs à ce qu'on s'imaginait en France, Ibrahim était dans une position difficile; sans communications assurées avec l'Égypte, au milieu de populations hostiles et excitées de toutes parts à la révolte, à la tête de troupes dont une partie, la partie syrienne, n'était que trop disposée à écouter les appels à la désertion, il se sentait quelque peu intimidé à l'idée de se mettre en guerre ouverte avec les puissances européennes, et se demandait s'il ne contrarierait pas ainsi les manœuvres diplomatiques de son père. Toujours est-il qu'il n'essaya aucune résistance. Sans doute à ne considérer que les résultats matériels, on eût pu soutenir que ce premier succès des alliés n'était pas décisif : l'armée d'Ibrahim n'était pas entamée et demeurait bien supérieure en nombre au

[1] *The Greville Memoirs, second part,* t. Ier, p. 334, 335.

petit corps débarqué ; les Anglais n'avaient pas même pris possession de Beyrouth. Mais les Égyptiens venaient de donner la mesure de leur faiblesse, et le fatalisme oriental, toujours prompt à se soumettre aux arrêts de la fortune, en concluait que la cause de Méhémet-Ali était perdue.

Ainsi, au moment même où le gouvernement anglais témoignait de son désir d'atténuer l'exécution du traité du 15 juillet, il se trouvait que cette exécution était déjà, par le fait de lord Palmerston et de ses agents, poussée à ses conséquences extrêmes, si extrêmes que le gouvernement britannique dut tout de suite ramener les choses un peu en arrière. En effet, à peine connue, la déchéance prononcée contre le pacha parut généralement une mesure violente, passionnée, excessive. M. de Metternich entre autres en avait été très mécontent. « Ce n'est conforme ni à la lettre, ni à l'esprit des protocoles du 15 juillet », disait-il à M. de Sainte-Aulaire, et il en avait tout de suite écrit à Londres, sur un ton tellement vif que l'ambassadeur anglais à Vienne s'était demandé avec inquiétude si l'Autriche n'allait pas se séparer de l'Angleterre dans la question orientale [1]. Là n'était pas d'ailleurs le seul grief du chancelier, qui se montrait de plus en plus effarouché des procédés de lord Palmerston. « Il a reconnu une fois le bon droit dans sa carrière de whig, disait-il, mais il prétend le faire triompher à la manière des joueurs qui veulent faire sauter la banque [2]. » Devant cette désapprobation, le chef du *Foreign-Office* jugea prudent d'atténuer, en ce qui concernait la déchéance, les brutalités de lord Ponsonby, et il chargea le comte Granville de déclarer au gouvernement français que cette déchéance n'était pas « un acte définitif et qui devait nécessairement être exécuté, mais une mesure de coërcition destinée à retirer au pacha tout pouvoir légal, à agir sur son esprit pour l'amener à céder, et qui n'excluait pas, entre la Porte et lui, s'il revenait sur ses premiers refus, un accommodement le maintenant en possession de l'Égypte. » Le comte Apponyi fit également savoir à M. Thiers que, dans l'esprit de son gouvernement, cette déchéance « n'était qu'une mesure comminatoire sans conséquence effective et nécessaire [3]. »

Napier for ever! s'écria lord Palmerston à la nouvelle du bombardement de Beyrouth [4]. Avait-il été un homme d'État perspicace

[1] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire ; Lettre inédite du même à M. Bresson, en date du 5 octobre 1840 ; *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 417 ; *The Greville Memoirs, second part*, t. Ier, p. 329.

[2] Lettre du 9 octobre 1840. (*Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 490)

[3] *Mémoires* de M. Guizot.

[4] Bulwer, t. II, p. 294.

ou n'était-il qu'un téméraire heureux? Toujours est-il que, grâce à sir Charles Napier, l'événement lui donnait raison, justifiant ses plus hardis pronostics et trompant les prévisions générales [1]. Il triomphait donc et n'était pas homme à le faire discrètement : dans les salons politiques, sa joie et celle de ses amis insultaient à la déconvenue de lord Russell et des autres opposants. Ceux-ci, sans être rassurés sur la politique suivie, ne jugeaient plus possible de la combattre et se sentaient réduits au silence. La partie du public anglais, qui jusqu'alors s'était montrée inquiète des procédés de son ministre, se prenait à les admirer depuis qu'ils réussissaient, et lui savait gré de la satisfaction donnée à l'amour-propre national : changement complet et subit qui se trahit aussitôt dans le langage des journaux. « *Palmerston has completely gained his point,* » disait mélancoliquement l'un des hommes qui, à Londres, avaient le plus désiré un rapprochement avec la France [2].

Ce qui faisait le triomphe de lord Palmerston était un cruel mécompte pour M. Thiers. Il avait joué toute sa partie sur la prévision que Méhémet-Ali se défendrait efficacement. Or l'action ne faisait que commencer et déjà elle lui apportait un démenti. Sans doute son erreur avait été l'erreur de tous en France, Chambres, royauté, opinion. Mais il devait s'attendre qu'on s'en prît principalement à lui. Le public n'est jamais plus pressé de chercher un bouc émissaire, que quand il se sent une part de responsabilité. Et puis n'appartenait-il pas au ministre d'être mieux informé que les autres, et un gouvernement n'a-t-il pas toujours tort de se tromper, fût-ce en nombreuse compagnie? On trouvait du reste que ce genre d'accident arrivait trop souvent à M. Thiers, dans la politique étrangère. Déjà, quelques mois auparavant, il avait dirigé toute sa diplomatie dans la confiance que les puissances ne se concerteraient jamais sans nous, et le traité du 15 juillet avait été signé à notre insu. On se rappelait qu'il n'avait pas été plus heureux lors de son premier ministère : s'étant imaginé qu'il pourrait enlever de vive force la main d'une archiduchesse pour le duc d'Orléans, il avait exposé le jeune et brillant héritier du trône à un refus pénible; ensuite, il avait voulu entreprendre une nouvelle expédition d'Espagne, sous ce prétexte qu'il n'était pas d'autre moyen d'avoir raison du carlisme, et, en septembre 1839,

[1] Les autres signataires du traité du 15 juillet n'étaient pas les moins surpris. « Les Anglais, je dois en convenir, disait M. de Metternich à M. de Sainte-Aulaire, ont mieux évalué que moi les forces de Méhémet-Ali... Tout ce qui se passe aujourd'hui en Syrie était bien réellement en dehors de mes prévisions. »

[2] *The Greville Memoirs, second part,* t. Ier, p. 330.

sans qu'il y eût eu aucune intervention armée de la France, don Carlos avait été expulsé de la Péninsule.

Si mortifiant que fût pour lui-même le nouveau mécompte de sa diplomatie, M. Thiers devait être plus préoccupé encore de l'effet produit sur l'opinion qu'il avait laissée si imprudemment s'échauffer. Jamais seau d'eau glacée, jeté sur une barre de fer rougie à blanc, n'avait produit une telle éruption de vapeurs brûlantes. On sut, le 2 octobre, à Paris, la prise de Beyrouth et la déchéance du pacha; dès le lendemain, Henri Heine écrivait : « Depuis hier soir, il règne ici une agitation qui surpasse toute idée. Le tonnerre du canon de Beyrouth trouve son écho dans tous les cœurs français. Moi-même je suis comme étourdi; des appréhensions terribles pénètrent dans mon âme... Devant les bureaux de recrutement on fait queue aujourd'hui, comme devant les théâtres quand on y donne une pièce marquante : une foule innombrable de jeunes gens se font enrôler comme volontaires. Le jardin et les arcades du Palais-Royal fourmillent d'ouvriers qui se lisent les journaux d'une mine très grave. » Heine ajoutait, le 7 octobre : « L'agitation des cœurs s'accroît de moment en moment... Avant-hier soir, le parterre, au grand Opéra, demanda que l'orchestre entonnât la *Marseillaise;* comme un commissaire de police s'opposa à cette demande [1], on se mit à chanter sans accompagnement, mais avec une colère si haletante, que les paroles restèrent à demi accrochées dans le gosier; c'étaient des accents inintelligibles... Pour aujourd'hui, le préfet de police a donné à tous les théâtres la permission de jouer l'hymne de Marseille, et je ne regarde pas cette concession comme une chose insignifiante... L'orage approche de plus en plus. Dans les airs, on entend déjà retentir les coups d'aile et les boucliers d'airain des Walkyries, les déesses sorcières qui décident du sort des batailles [2]. » Tous les observateurs contemporains étaient frappés, comme Henri Heine, de ce que l'un d'eux appelait « l'effet prodigieux produit à Paris et en France par le bombardement de Beyrouth [3]. » Ils constataient que « l'on parlait de la guerre comme d'une chose inévitable » et que « la perspective d'une lutte contre l'Europe entière n'effrayait pas beaucoup les masses ». Certains esprits

[1] « Le commissaire de police qui monta sur la scène, pour faire ses observations au public, bégaya, avec force révérences, ces mots : « Messieurs, l'orchestre ne peut jouer la *Marseillaise,* parce que ce morceau de musique n'est pas marqué sur l'affiche. » Une voix dans le parterre répondit : « Monsieur, ce n'est pas une raison, car vous n'êtes pas non plus marqué sur l'affiche. »

[2] *Lutèce,* p. 126 à 131.

[3] *Journal inédit du baron de Viel-Castel.*

d'ailleurs semblaient chercher, dans cette lutte gigantesque, un moyen d'échapper coûte que coûte au malaise irrité de l'heure présente, une diversion violente à la mortification qu'ils ressentaient de s'être si complètement trompés. Il était visible que partout cette agitation prenait une physionomie révolutionnaire. On n'entendait que la *Marseillaise*, et les scènes de l'Opéra de Paris se reproduisaient dans plusieurs villes de province. Les radicaux cherchèrent à provoquer une manifestation dans la garde nationale de Paris : le prétexte était de se plaindre que le gouvernement ne fît pas exercer cette garde nationale à la petite guerre, de demander la réorganisation et la prompte mobilisation de toutes les milices citoyennes de France, enfin de réclamer le rétablissement de l'ancienne artillerie parisienne, licenciée, peu après 1830, parce qu'elle était un foyer de conspiration républicaine. Les mesures prises par le gouvernement empêchèrent la manifestation projetée, mais les meneurs publièrent dans les journaux, au nom d'un certain nombre d'officiers et de soldats de la garde nationale, une déclaration où l'on revendiquait pour elle, le droit de « protester publiquement contre la conduite du gouvernement » et où l'on flétrissait « la politique déshonorante suivie envers la coalition ».

A entendre tous ces manifestants, la France avait reçu une offense après laquelle il n'était même plus permis d'hésiter. On eût dit qu'un *casus belli*, préalablement posé par notre diplomatie, venait de se trouver réalisé. Sans doute, à raisonner les choses de sang-froid, il eût été facile d'établir qu'il n'en était rien. Le gouvernement français, en effet, n'avait jamais dit aux autres puissances : « Ne touchez pas aux possessions du pacha, ou vous aurez affaire à moi. » Il leur avait, au contraire, répété à satiété que la répartition des territoires entre le sultan et le pacha le touchait peu; seulement, il ajoutait qu'il était impossible de réduire par la force Méhémet-Ali, que les mesures coërcitives seraient inefficaces, dangereuses, qu'elles aboutiraient à une intervention de la Russie et que nous ne pourrions supporter cette intervention. L'Europe n'avait pas cru à notre prédiction, et l'événement prouvait qu'elle n'était pas fondée. C'était pour nous un désagrément, un mécompte : ce n'était pas une offense nouvelle, nous obligeant à tirer l'épée. Notre situation n'avait-elle pas d'ailleurs une frappante analogie avec celle où s'était trouvée l'Angleterre elle-même, lors de la guerre d'Espagne, sous la Restauration? Cette puissance avait tout fait, dans le congrès de Vérone, pour détourner les autres cabinets d'approuver et la France d'entreprendre une expédition au-delà des Pyrénées; elle avait notamment cherché à nous décourager par les prophéties les plus sombres sur l'issue d'une telle

tentative. Malgré ses efforts, elle avait eu la mortification de voir ses anciens alliés, à la tête desquels elle venait de combattre et de vaincre, quelques années auparavant, à Waterloo, ne pas tenir compte de ses avis, de ses protestations, et au contraire faire cause commune avec le gouvernement français; l'expédition avait été décidée malgré elle, et, au sortir du congrès, elle s'était trouvée seule de son côté, en face de toutes les puissances. La question d'Espagne, par les souvenirs qui s'y rattachaient comme par la proximité du théâtre où elle se débattait, était, pour nos voisins, beaucoup plus intéressante, plus irritante, que ne pouvait être pour nous la question de la Syrie. Aussi la colère avait-elle été grande Outre-Manche. Elle s'était accrue encore, quand le succès militaire des Français au delà des Pyrénées était venu démentir les pronostics du cabinet britannique, aussi complètement que le succès de la flotte anglaise dans le Levant devait plus tard démentir les nôtres. Sous l'empire de ce désappointement, beaucoup de voix s'étaient élevées à Londres et dans les comtés, pour demander qu'on recourût aux armes. M. Canning occupait alors le pouvoir : il n'était certes pas de la race des timides et n'avait pas appris, à l'école de Pitt, une crainte exagérée de la guerre. Il avait refusé cependant de sortir de la neutralité où il s'était renfermé dès le premier jour. La réussite d'une entreprise qu'il avait blâmée, dont il avait mal augurée, lui était certes désagréable; néanmoins, il ne se jugeait pas pour cela tenu de jeter l'Angleterre dans une lutte où elle eût été seule contre toute l'Europe. Sauf les mauvais procédés tout gratuits par lesquels lord Palmerston aggrava, en 1840, le déplaisir de notre isolement, ne semblait-il pas que l'Angleterre avait eu à subir, en 1823, tout ce que nous avions à subir dix-sept ans plus tard? Pourquoi nous montrer plus susceptibles? — Mais que pouvaient ces raisonnements diplomatiques ou ces souvenirs historiques sur des esprits surexcités? Impossible de les faire sortir de cette idée que la France avait pris fait et cause pour le pacha et qu'elle se déshonorerait en le laissant dépouiller. Ce n'était pas la moindre des fautes commises par le gouvernement, d'avoir agi et parlé de telle sorte que cette impression se fût naturellement produite.

Il ne faudrait pas croire cependant que les agités et les effervescents exprimassent le sentiment unanime du pays. Dans le parti conservateur, beaucoup de ceux qui, au lendemain du traité du 15 juillet, s'étaient d'abord laissé entraîner dans le mouvement, témoignaient maintenant, dans leurs conversations, dans leurs lettres, d'une grande inquiétude. De Londres, M. Guizot leur donnait l'exemple; il en venait à se demander s'il ne serait pas

bientôt obligé de répudier publiquement une politique dont l'inspiration lui paraissait suspecte et l'issue effrayante. « La France ne doit pas faire la guerre pour conserver la Syrie au pacha », écrivait-il à ses amis, et il ajoutait, le 2 octobre, dans une lettre adressée au duc de Broglie : « Le vent m'apporte chaque jour ces paroles : Si la Syrie viagère est refusée, c'est la guerre. Cela peut n'être rien, ou n'être qu'un langage prémédité pour produire un certain effet; mais ce peut aussi être quelque chose, quelque chose de fort grave et tout autre chose que ce qui me paraît la bonne politique. J'y regarde donc de très près, et je vous demande de me dire le plus tôt possible ce que vous voyez[1]. » Le monde politique n'était pas le seul où se manifestait une répulsion inquiète contre toute aventure belliqueuse. Les intérêts souffraient, s'alarmaient et s'irritaient. La Bourse baissait de 4 francs sur le seul effet produit par les nouvelles de Beyrouth. Les affaires étaient arrêtées. Suivant l'expression même du *Journal des Débats*, c'était « une sorte de panique universelle ». Tout n'était pas également noble et louable dans les éléments dont se formait la réaction pacifique. A la sollicitude patriotique, aux réflexions d'une sagesse virile, aux inspirations du bon sens, se mêlaient, pour une part, la préoccupation du bien-être matériel, l'égoïsme terre à terre, l'énervement, la fatigue, la lâcheté publique et privée. C'est par là que cette réaction éveillait quelquefois le sévère dégoût d'un Tocqueville[2] ou le sarcasme sceptique d'un Doudan[3]. Mais, quelles qu'en fussent la cause et la moralité, elle croissait avec l'agitation

[1] *Mémoires* de M. Guizot.

[2] M. de Tocqueville, revenant, peu de mois après, sur ces événements, montrait, en face du parti « rêvant de conquêtes et aimant la guerre soit pour elle-même, soit pour les révolutions qu'elle peut faire naître », un autre parti « ayant pour la paix, un amour » que M. de Tocqueville « ne craignait pas d'appeler déshonnête, car cet amour a pour unique principe, non l'intérêt public, mais le goût du bien-être et la mollesse du cœur. » (*Nouvelle Correspondance*, p. 187.)

[3] M. Doudan écrivait, le 11 octobre 1840 : « J'ai quelque idée que les Chambres ne seront pas très guerrières. Il est assez agréable de se faire chanter des airs belliqueux, après dîner, dans un salon bien éclairé, quand on est sûr de n'être pas réveillé par le bruit du canon. Mais le vrai canon exalte peu l'imagination. Les propriétaires sensés se trouvent surpris d'une profonde mélancolie, en pensant à ce que coûte la gloire. Ce n'est pas timidité devant le danger matériel, c'est l'horreur des chances, la crainte que le pot-au-feu, qui bout doucement, ne soit renversé, qu'il ne faille se désheurer. Quand on a ces dispositions, il faut tâcher de n'avoir pas, en même temps, la fureur de la déclamation et ne jamais menacer de loin les murailles de Troie. C'est cela qui est ridicule. Le reste est très pardonnable. » (*Lettres*, t. Ier, p. 358.)

belliqueuse, réalisant ainsi le pronostic très fin que M. de Lavergne avait indiqué, dès le 17 août, dans une lettre à M. Guizot : « Les choses iront à la guerre tant que tout le monde croira la paix inébranlable, et elles reviendront à la paix dès que tout le monde verra la guerre imminente ».

Toutefois s'il y avait déjà un parti de la paix, ce n'était pas lui qui tenait alors le milieu du pavé et qui avait le verbe le plus haut. Il était encore timide, sans conscience de sa force. Les belliqueux, au contraire, semblaient avoir l'opinion entière, parce qu'ils en avaient la partie remuante et bruyante. Presque toute la presse faisait campagne avec eux, à l'exception du *Journal des Débats*, désabusé de ses velléités guerrières et devenu le champion de la paix menacée. Ce n'était pas seulement le *National* qui disait : « Marchez sur le Rhin, déchirez les traités de 1815, proclamez hardiment les principes qui doivent changer la face du monde, criez à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Espagne, à la Pologne que votre oriflamme est le symbole de l'égalité et de la fraternité humaine. » Les journaux ministériels, loin de chercher à éteindre le feu, semblaient plutôt vouloir souffler dessus pour l'aviver. « Le gouvernement, lisait-on dans le *Siècle* du 3 octobre, a nos flottes, nos armées, à sa disposition, et ce n'est point désormais pour les laisser inactives. Qu'il choisisse le lieu et le moment... Mais il faut qu'on sache bien que la nation française se regarde comme offensée..., qu'elle a entendu le canon de Beyrouth et qu'elle y répondra sur le continent, s'il le faut, comme dans la Méditerranée. » Même note dans le *Courrier français*, qui voyait approcher le moment « où il faudrait déchaîner la force révolutionnaire. » Le *Constitutionnel*, malgré une velléité passagère de prudence, embouchait aussi la trompette. « Le sentiment de l'honneur blessé est unanime dans Paris, déclarait-il le 4 octobre... Il y a une limite, nous a-t-on dit, à laquelle le gouvernement aura le devoir d'arrêter les puissances. Eh bien, le sentiment général nous paraît être que cette limite est atteinte. » Il avertissait M. Thiers que s'il faiblissait, il serait abandonné de ses amis. « Le péril de la honte, concluait-il, est plus menaçant pour les gouvernements que le péril de la guerre. » Du côté conservateur, la *Presse* elle-même, naguère si pacifique, se croyait obligée de suivre le mouvement général. « Puisque les fautes du gouvernement, disait-elle, nous ont placés entre une guerre insensée et une paix ignominieuse, le choix ne saurait être douteux, il faut déclarer la guerre et convoquer immédiatement les Chambres. » Les feuilles légitimistes tenaient un langage analogue. Cette quasi-unanimité produisait d'autant plus d'effet, qu'en l'absence des Chambres la

presse semblait avoir qualité pour exprimer la volonté nationale.

En somme, l'émotion produite par les nouvelles de Beyrouth avait fait faire un grand pas dans le chemin qui conduisait à la guerre. « La situation n'a jamais été, à beaucoup près, aussi grave », écrivait M. Thiers à M. Guizot, et celui-ci répétait de son côté à lord Palmerston : « Personne ne peut plus répondre de l'avenir[1]. » De Paris, lord Granville envoyait à son gouvernement cet avertissement : « Je crois que la guerre n'est pas improbable[2] », et il recevait, en réponse, des instructions pour l'enlèvement des archives de l'ambassade au cas de rupture diplomatique[3]. Vu de Vienne, l'état général ne paraissait pas plus rassurant, et, le 5 octobre, M. de Sainte-Aulaire écrivait de cette ville à un de ses amis : « La situation est diablement critique ; nous allons peut-être voir craquer entre nos mains toute la machine européenne... Ma conviction personnelle est que, si avant un mois un arrangement n'est pas fait ou en bon chemin, la guerre est inévitable[4]. » Enfin, toujours à la même date, nous lisons sur le journal qu'une des princesses royales écrivait pour le prince de Joinville : « En deux jours nous avons fait un grand et triste chemin... Nous voilà dans un moment de crise le plus grave que nous ayons eu à traverser depuis dix ans. Au-dedans, l'opinion est en émoi, chez les uns excitation révolutionnaire, alarme chez les autres, et à nos portes la guerre étrangère, la guerre contre toute l'Europe. Dieu seul peut nous sauver[5] ! »

X.

La France allait-elle se jeter dans la guerre ou s'y laisser glisser ? Jusqu'alors le gouvernement avait pu, avec une sécurité relative, s'associer plus ou moins à l'agitation belliqueuse. Les démarches dans ce sens ne lui paraissaient pas avoir d'effet immédiat. Les menaces n'étaient qu'à terme et à terme lointain. Il croyait avoir du temps devant soi, et comptait bien qu'avant l'heure des grandes résolutions, se produirait, en Orient ou ailleurs, quelque événement qui dispenserait de les prendre. Désormais, plus d'espoir

[1] *Mémoires* de M. Guizot.

[2] Dépêche du 5 octobre 1840. (*Correspondence relative to the affairs of the Levant.*)

[3] Bulwer, t. II, p. 298.

[4] Lettres à M. Bresson et à M. de Barante. (*Documents inédits.*)

[5] *Revue rétrospective.*

de ce genre, plus de délai; les menaces devaient être aussitôt réalisées. S'il penchait vers la guerre, c'est tout de suite qu'il y tombait; s'il voulait y échapper, c'est tout de suite qu'il lui fallait s'en détourner. Le moment était donc venu de se demander ce que serait cette guerre et quelles en étaient les chances.

Tout d'abord la France pouvait-elle espérer quelque chose d'une guerre maritime, localisée en Orient? Sans doute sa flotte du Levant était égale, supérieure peut-être à celle qui portait en ces parages le pavillon de l'Angleterre. En cas de lutte, un premier succès était possible[1]. Mais après? On ne refusera pas de s'en rapporter au jugement d'un jeune marin, qui n'était certes suspect ni de timidité ni de tiédeur. « Admettons, écrivait quelques années plus tard le prince de Joinville, que le Dieu des batailles eût été favorable à la France. On eût poussé des cris de joie par tout le royaume; on n'eût pas songé que le triomphe devait être de courte durée... Je veux supposer ce qui est sans exemple : j'accorde que vingt vaisseaux et quinze mille matelots anglais prisonniers puissent être ramenés dans Toulon par notre escadre triomphante. La victoire en serait-elle plus décisive?... Au bout d'un mois, une, deux, trois escadres, aussi puissamment organisées que celle que nous leur aurons enlevée, seront devant nos ports. Qu'aurons-nous à leur opposer? Rien que des débris... Disons-le tout haut, une victoire comme celle qui nous semblait promise en 1840 eût été, pour la marine française, le commencement d'une nouvelle ruine. Nous étions à bout de ressources; notre matériel n'était pas assez riche pour réparer, du jour au lendemain, le mal que nos vingt vaisseaux auraient souffert, et notre personnel eût offert le spectacle d'une impuissance plus désolante encore[2]. »

Restait la guerre continentale. C'est en effet la seule à laquelle eût jamais pensé M. Thiers. On n'a pas oublié qu'il avait même choisi éventuellement son adversaire, l'Autriche, et son champ de bataille, l'Italie. Croyait-il donc sérieusement pouvoir limiter ainsi la lutte et la réduire à une sorte de duel en champ clos avec une seule puissance? Si tel avait été un moment son espoir, lord Palmerston s'était chargé de le ramener à une appréciation plus vraie

[1] L'amiral Jurien de la Gravière, qui servait, jeune officier, sur cette flotte, a écrit depuis dans ses *Souvenirs* : « Combien de temps nos succès auraient-ils duré? C'est ce qu'il est difficile de savoir; mais il est hors de doute qu'un premier succès était presque infaillible. » Sir Charles Napier, qui avait un commandement sur la flotte anglaise du Levant, a reconnu depuis, en plein parlement, qu'elle eût difficilement résisté à une attaque de la flotte française. (Séance du 4 mars 1842.)

[2] *Note sur l'état des forces navales de la France.* (Mai 1844.)

de la situation. « Une idée de Thiers, écrivait-il le 22 septembre à M. Bulwer, semble être qu'il pourrait attaquer l'Autriche, et laisser de côté les autres puissances. Je vous prie de le détromper sur ce point et de lui faire comprendre que l'Angleterre n'a pas l'habitude de lâcher ses alliés. Si la France attaque l'Autriche à raison du traité, elle aura affaire à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Autriche, et je n'ai pas le plus léger doute qu'elle n'ait aussi sur les bras la Prusse et la Russie [1]. » Lord Palmerston pouvait parler au nom de son pays : depuis le succès de Beyrouth, il était assuré d'être suivi. D'ailleurs la véhémence même des attaques de notre presse contre la politique britannique irritait l'opinion au-delà du détroit, et celle-ci, par amour-propre national, se trouvait conduite à prendre pour elle la querelle de son gouvernement.

Le ministre anglais s'avançait-il trop en se portant garant de la Russie et de la Prusse? La Russie, c'était le czar, et l'on n'ignorait pas son animosité contre le gouvernement de 1830. L'immobilité que l'autocrate avait gardée depuis le traité du 15 juillet ne devait pas nous faire oublier ses vrais sentiments [2]. Il ne désirait point entreprendre seul, sans l'Europe et peut-être contre elle, une guerre d'Orient; il ne s'y sentait pas prêt. Mais une guerre d'Occident contre la France révolutionnaire, sorte de croisade où il reprendrait, à la tête de l'Europe monarchique, le rôle d'Alexandre en 1814 et 1815, une telle guerre avait toujours été son rêve depuis dix ans, et il s'y fût jeté avec joie. Si jusqu'alors il était demeuré calme, n'avait fait que peu de préparatifs, c'est que les dispositions de l'Autriche et de la Prusse ne lui laissaient pas espérer la réalisation de cette heureuse chance et qu'il ne voulait pas se faire inutilement, auprès de ces puissances, le renom d'un brouillon et d'un turbulent. Faute de mieux, il se contentait alors de nous avoir mis « en mauvaise posture ». Mais au cas où nous-mêmes provoquerions cette guerre, il ne serait certes pas le dernier à l'accepter. Ne le vit-on pas, en effet, aussitôt que la situation parut s'aggraver, à la fin de septembre et surtout au commencement d'octobre, sortir de son immobilité, morigéner les cours de Berlin et de Vienne sur ce qu'elles n'armaient pas, et trahir, devant les diplomates étrangers, l'impatience avec laquelle il attendait « la conflagration générale » qui lui fournirait l'occasion « d'étouffer la révolution dans son berceau » [3]?

A la différence de la Russie, la Prusse n'avait ni intérêt ni

[1] Bulwer, t. II, p. 291, 292.

[2] Cf. la correspondance de M. de Barante en août, septembre et octobre 1840. (*Documents inédits.*)

[3] Dépêche citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 433.

passion dans la question; en outre, par ses traditions et sa situation, elle semblait la rivale naturelle et l'antagoniste de l'empire d'Autriche. C'était pour elle que notre diplomatie avait le plus de ménagements, ménagements, il est vrai, singulièrement contrariés par les sorties de nos journaux sur les frontières du Rhin ou sur l'émancipation du peuple allemand. Avions-nous donc quelque chance d'obtenir la neutralité de cette puissance? Aucune. Dans les premiers jours d'octobre, sous le coup des menaces de la France, des pourparlers s'engagèrent aussitôt entre Vienne et Berlin; ils aboutirent, après quelques semaines, à une déclaration du roi de Prusse, « portant qu'il considérerait toute attaque de la France contre les possessions autrichiennes en Italie, comme dirigée contre lui-même [1]. » M. de Metternich avait raison de signaler à ses agents diplomatiques l'extrême importance d'une telle déclaration [2]. Notre gouvernement ignorait sans doute cette négociation, demeurée secrète entre les deux chancelleries; mais les communications de son ministre près la cour de Berlin, M. Bresson, devaient l'avoir éclairé sur les habitudes de dépendance contractées, depuis trente ans, par cette cour envers l'Autriche et la Russie. La Prusse eût difficilement résisté à l'une de ces deux puissances; à toutes les deux réunies, jamais [3]. Ajoutons qu'il venait de se produire, dans ce pays, un changement qui y diminuait encore le crédit de la France. Le 8 juin, était mort le vieux roi Frédéric-Guillaume III, qui avait donné plus d'une fois à notre jeune monarchie des gages de sa modération et même de sa sympathie. Son fils et successeur, Frédéric-Guillaume IV, était dans des sentiments tout différents. Imagination ardente, facilement enthousiaste, mais inquiète, capricieuse et qui devait finir par la folie, il avait puisé dans la culture allemande dont il était tout imprégné [4], aussi bien que dans les souvenirs du mouvement de 1813 auquel il avait pris part, la haine de la France : il voyait en elle l'ennemi héréditaire (*Erbfeind*) et la détentrice illégitime d'une partie de la terre germanique [5]. Par-dessus tout, il était ennemi

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 490 à 507.

[2] *Ibid.*, p. 506.

[3] Frédéric-Guillaume III, qui gouverna la Prusse de 1797 à 1840, recommanda, par son testament, à son successeur, de ne jamais rompre avec le czar et l'empereur d'Autriche.

[4] Après une conversation qu'il eut à Londres, en 1842, avec ce prince, le baron Stockmar écrivait : « Dans sa culture générale, le roi est essentiellement germanique. » (*Les Souvenirs du conseiller de la reine Victoria*, par M. Saint-René Taillandier.)

[5] Telle était son aversion pour les Welsch que, malgré son goût très

de la révolution et même du libéralisme[1], piétiste scrupuleux et mystique, dévot du moyen âge, rêvant je ne sais quel restauration archéologique, mi-féodale, mi-théocratique, et ces sentiments lui inspiraient l'horreur et la terreur de la France de Juillet et de Voltaire. 1830 l'avait indigné et effrayé. Six ans plus tard, quand il n'était encore que prince royal, la seule nouvelle que les fils de Louis-Philippe étaient invités à Berlin et qu'à Vienne on les « attendait à bras ouverts », le jetait dans une humeur noire. « Tout cela m'est si dur, écrivait-il, que j'en pleurerais[2]. » Une fois roi, ses sentiments ne changèrent pas. Peu après son avènement, causant à Londres avec le baron Stockmar, il laissait voir son désir de faire partout échec à notre influence. « En France, ajoutait-il, il n'y a plus ni religion ni morale : c'est un état social entièrement pourri, comme celui des Romains avant la chute de l'empire; je crois que la France s'écroulera de la même manière[3]. » Il célébrait l'anniversaire de la bataille de Leipzig avec des discours appropriés, et, fort occupé de l'achèvement de la cathédrale de Cologne, enfouissait sous le porche cette inscription : *Post Franco-Gallorum invasionem*. Aussi, M. Bresson, pouvait-il bientôt écrire, au sujet des dispositions du nouveau roi à notre égard : « Le fonds, chez lui, est malveillant. C'est toujours l'esprit de 1813, la première empreinte reçue... En toute question qui nous touchera,

vif pour la peinture, il ne voulut jamais acquérir un tableau de l'école française.

[1] A quel point l'horreur de la révolution dominait chez ce prince jusqu'au sentiment de l'unité allemande et de l'ambition personnelle, on put s'en rendre compte, en 1848, quand il repoussa la couronne impériale que lui offrait le parlement de Francfort. Il expliquait ainsi son refus à son confident, M. de Bunsen. « D'abord, cette couronne n'est pas une couronne. La couronne que pourrait prendre un Hohenzollern, ce n'est pas, même avec l'assentiment des princes, la couronne fabriquée par une assemblée issue d'un germe révolutionnaire, une couronne *dans le genre de la couronne des pavés de Louis-Philippe* (ces mots étaient en français dans le texte). C'est la couronne qui porte l'empreinte de Dieu, la couronne qui fait souverain par la grâce de Dieu, celui qui la reçoit avec le saint chrême... La couronne dont vous vous occupez, elle est déshonorée surabondamment par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848... Quoi! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétri de terre glaise et de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse qui a eu cette bénédiction de porter, non pas la plus ancienne, mais la plus noble des couronnes royales, celle qui n'a été volée à personne! » La dernière phrase fait sourire; mais le reste de la lettre montre au vif et au vrai les sentiments du roi. (*Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen*, par M. Saint-René Taillandier.)

[2] *Ibid.*

[3] *Souvenirs du conseiller de la reine Victoria.*

comptons, avec une certitude presque infaillible, qu'il se rangera contre nous. Son très regrettable père constituait un tout autre élément dans la politique européenne[1]. »

Enfin, il n'était pas jusqu'aux petits États de l'Allemagne qui, bien qu'étrangers au traité du 15 juillet et sans intérêt en Orient, n'eussent fini par s'émouvoir de nos armements et de nos menaces de guerre continentale. Vainement notre diplomatie cherchait-elle à les attirer dans notre orbite, ils se tournaient, effrayés, vers les deux grandes puissances allemandes et leur reprochaient même leur quiétude et leur immobilité[2]. Celles-ci se décidèrent, sous le coup de l'agitation provoquée en France par la nouvelle du bombardement de Beyrouth, à se concerter sur les moyens de mettre en branle cette machine lourde et compliquée qu'on appelait la Confédération germanique[3]. « Tant qu'il sera question du conflit qui existe entre la Porte et Méhémet-Ali, écrivait, le 9 octobre, M. de Metternich au roi de Prusse, la Confédération n'aura rien à voir dans l'affaire. Mais si la question devient *européenne*, au lieu de rester spéciale, il faudra que la Confédération agisse en puissance appelée à jouer un rôle important dans le grand conseil. » Et il prévoyait l'éventualité prochaine où elle « aurait le devoir de demander à la France à qui s'adressaient ses menaces ». De ces pourparlers, sortit assez promptement une convention secrète entre l'Autriche et la Prusse, déterminant « la manière dont l'armée de la Confédération devrait être, le cas échéant, employée contre la France »; il était entendu en outre que le gouvernement de Berlin proposerait, en temps et lieu, à la Confédération de se déclarer atteinte par toute attaque contre les possessions italiennes de l'Autriche[4]. En attendant, les divers États de l'Allemagne, suivant l'exemple de la Prusse, interdisaient l'exportation des chevaux en France : mesure fort gênante pour nos armements et que la presse officieuse de Paris avait vainement tâché de prévenir, en déclarant bruyamment à l'avance qu'elle y verrait l'équivalent d'une déclaration de guerre. L'un de nos agents diplomatiques près l'une des petites cours germaniques écrivait, quelques semaines plus tard, le 3 novembre, alors que M. Thiers n'était plus au pouvoir : « Je crois être sûr qu'on était au moment d'ordonner quelques armements en Allemagne; ils n'ont été différés

[1] Lettre à M. Guizot, du 24 septembre 1843. (*Documents inédits.*)

[2] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire, et Hillebrand, *Geschichte Frankreichs,* t. II, p. 437.

[3] Lettre de M. de Metternich à Frédéric-Guillaume IV, en date du 9 octobre 1840. (*Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 490 à 495.)

[4] *Ibid.,* p. 505 à 507.

que par la crise ministérielle qui s'est déclarée chez nous[1]. »

Les cours allemandes se sentaient d'ailleurs poussées contre la France par leurs peuples : mouvement d'opinion singulièrement puissant et passionné, alors mal vu et mal compris chez nous, mais qui devait avoir de trop redoutables suites pour qu'il n'y ait pas intérêt à s'y arrêter quelque temps, à en rechercher l'origine, le caractère et le développement. Aussi bien, les événements actuels projettent-ils sur ce passé une lumière qui manquait aux contemporains. La lutte dont l'Allemagne avait été le sanglant théâtre, au commencement du siècle, avait laissé, des deux côtés du Rhin, des impressions bien différentes. « La conscience française, a-t-on écrit, est courte et vive; la conscience allemande est longue, tenace, profonde. Le Français est bon, étourdi; il oublie vite le mal qu'il a fait et celui qu'on lui a fait; l'Allemand est rancunier, peu généreux; il comprend médiocrement la gloire, le point d'honneur; il ne connaît pas le pardon[2]. » C'est ainsi que l'Allemand gardait, des conquêtes de la Révolution et de l'Empire, un ressentiment que la revanche de la dernière heure n'avait aucunement désarmé et que les années, en s'écoulant, n'effaçaient pas. Il avait, du reste, contre nous, des griefs plus anciens encore : il nous en voulait de l'avoir raillé au dix-huitième siècle, d'avoir conquis l'Alsace et ravagé le Palatinat au dix-septième. Jusqu'où ne remontait pas cette rancune archéologique? Henri Heine racontait, en 1835, qu'à Gœttingue, dans une brasserie, « un jeune Vieille-Allemagne avait déclaré qu'il fallait venger dans le sang des Français celui de Konradin de Hohenstaufen qu'ils avaient décapité à Naples ». Et, peu après, un savant des bords du Rhin, interrogé par M. Quinet sur le but poursuivi par ses compatriotes, lui répondait gravement : « Nous voulons revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis le Débonnaire. »

Le Français n'avait pas conscience de la haine dont il était l'objet. Comme on l'a dit avec raison, l'Allemagne, malgré sa proximité, n'a été longtemps pour nous qu'une grande inconnue [3]. Cela tenait au caractère profond, complexe et sourd des mouvements de l'esprit allemand, à notre ignorance de la langue, au défaut de sympathie de notre génie prompt, clair et parfois un peu superficiel, pour un génie abstrait, confus et obscur. Ajoutez qu'à l'époque dont nous parlons, il n'y avait outre-Rhin ni journaux exprimant librement la

[1] Lettre du marquis d'Eyragues, ministre de France à Stuttgart, au maréchal Soult, 3 novembre 1840. (*Documents inédits.*)

[2] Renan, *Réforme intellectuelle et morale de la France.*

[3] Voy. une étude intéressante de M. Joseph Reinach : *De l'influence de l'Allemagne sur la France,* insérée dans la *Revue politique et littéraire.*

pensée nationale, ni capitale unique où l'on pût observer cette pensée pour ainsi dire concentrée et résumée. Comment d'ailleurs eussions-nous soupçonné chez nos voisins des ressentiments que nous n'éprouvions pas? Si nous nous souvenions encore de Waterloo et parlions parfois de le venger, c'était aux Anglais seuls que nous nous en prenions : on eût dit que nous avions oublié la part de Blücher dans la fatale journée. Bien plus, par un sentiment nouveau dans notre histoire, nous nous étions pris, depuis 1815, d'un engouement attendri pour cette Allemagne, autrefois dédaignée. Sur la foi de Mme de Staël [1], nous nous la figurions comme une nation patriarcale, sentimentale, rêveuse, foyer de la pensée pure et du chaste amour, inapte aux réalités vulgaires, amoureuse de justice, incapable de ruse et de violence, dépaysée au milieu des passions et des convoitises du monde, et y ressentant comme la nostalgie de l'idéal. L'imagination de nos poètes et de nos artistes se plaisait dans la compagnie des Marguerite, des Mignon, des Charlotte, des Dorothée, pendant que nos philosophes s'obscurcissaient au contact de Kant et de Hegel, ou que nos savants exaltaient et suivaient la science allemande. L'un des ministres du 1er mars, M. Cousin, avait beaucoup contribué à répandre en France cet engouement germanique. Vainement Henri Heine était-il venu, avec un éclat de rire sardonique, déchirer l'image brillante et généreuse tracée par Mme de Staël [2] et avait-il fait apparaître à la place une réalité beaucoup moins poétique, une race forte, rude, aux appétits violents, aux âpres convoitises, « soupirant après des mets plus solides que le sang et la chair mystiques », impatiente de jouir, de posséder et de dominer; vainement nous criait-il : « Prenez garde, on ne vous aime pas en Allemagne, vous autres Français », et nous faisait-il l'énumération de l'armée terrible, implacable, qui se lèverait un jour contre nous, rien ne pouvait nous ébranler; nous restions, malgré tout, « Teutomanes [3] ».

Tels étaient les sentiments respectifs des deux peuples, quand, à la suite du traité du 15 juillet 1840, l'écho de nos bruits de guerre parvint en Allemagne, y apportant quelques phrases sur les frontières du Rhin, bravades jetées à la légère et sans passion [4].

[1] Voy. son livre *de l'Allemagne* (1814).

[2] *L'Allemagne* par Henri Heine (1835).

[3] Sur cette singulière influence du livre de Mme de Staël, voyez un brillant article de M. Caro : *Les deux Allemagnes,* publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1871.

[4] M. Quinet, dont la brochure *1815-1840* fut l'une des causes principales

Il n'en fallut pas davantage pour y provoquer comme une éruption de cette gallophobie, demeurée jusqu'alors à peu près souterraine. « Toutes les fureurs de 1813 firent explosion, a raconté depuis un Français qui se trouvait alors à l'université de Heidelberg. Je n'avais aucune idée d'une telle violence... Je devais croire que la France nouvelle, par sa générosité, sa cordialité, ses expiations douloureuses, avait effacé ces souvenirs des jours de haine. Il n'en était rien. Chaque jour, dans la salle du muséum, des gazettes, venues de toutes les villes d'Allemagne, nous apportaient des invectives sans nom... Défis, insultes, calomnies se succédaient comme des feux de peloton. L'odieux *crescendo* allait s'exaltant d'heure en heure [1]. De lourdes et savantes brochures remontaient jusqu'à Arminius pour faire le procès des Gaulois. La conclusion générale était qu'il fallait reprendre l'Alsace et la Lorraine. Si l'on retrouvait là toute la passion, toute la violence de 1813, rien ne rappelait l'éclat épique des productions littéraires de cette époque, des polémiques de Gœrres, des poésies de Kœrner, des chansons de Arndt, des sonnets de Rückert. En 1840, tout est plus grossier. Dans ce fatras, un seul morceau se détache, le chant de Becker : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand [2] ! » La poésie est médiocre; l'auteur était un inconnu, petit employé dans je ne sais quelle administration publique à Cologne; mais la passion nationale vint donner à ses vers un accent et une portée qu'ils n'auraient pas eus par eux-mêmes. Du coup, la célébrité de Nicolas Becker fit pâlir les grands noms de 1813; le roi de Bavière lui envoya une coupe avec des vers de sa façon, et le roi de Prusse 1000 thalers avec une promesse d'avancement. Plus de soixante compositeurs mirent en musique cette sorte de Marseillaise germanique, et de la Baltique aux Alpes, du Rhin à la Vistule, des voix innombrables chantèrent d'un ton farouche : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand ! »

du soulèvement des esprits outre-Rhin, avait été un « teutomane » passionné.

[1] Saint-René Taillandier, *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*, préface.

[2] Voici la pièce entière : « Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides; — Aussi longtemps qu'il roulera paisible, portant sa robe verte, aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots. — Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuveront de son vin de feu; — Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant, aussi longtemps que les hautes cathédrales se refléteront dans son miroir. — Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées. — Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues. »

Surpris par cette explosion, les Français n'y comprenaient rien. Henri Heine rapporte qu'il rencontra alors, sur le boulevard des Italiens, M. Cousin, arrêté devant une boutique d'estampes, à contempler des compositions d'Overbeck. « Le monde était sorti de ses gonds, dit Heine, le tonnerre du canon de Beyrouth soulevait, comme un tocsin, tout l'enthousiasme guerrier de l'Orient et de l'Occident, les pyramides d'Égypte tremblaient, en deçà et au-delà du Rhin on aiguisait les sabres, — et Victor Cousin, alors ministre de France, admirant les paisibles et pieuses têtes des saints d'Overbeck, parlait avec ravissement de l'art allemand et de la science allemande, de notre profondeur d'âme et d'esprit, de notre amour de la justice et de notre humanité. Mais au nom du ciel! dit-il soudain, en s'interrompant lui-même, et comme s'il s'éveillait d'un rêve, que signifie la rage avec laquelle vous vous êtes pris tout à coup, en Allemagne, à vociférer et à tempêter contre nous, Français? » Et le ministre philosophe se perdait en conjectures, ne parvenant pas à s'expliquer cette colère [1]. Quant au public, il ne s'en apercevait même pas. Les journaux de Paris, tout absorbés par leurs polémiques contre la presse anglaise, répondaient à peine aux attaques bien autrement violentes qui leur venaient de l'Est; on eût presque dit qu'ils les ignoraient. Personne ne lisait, en France, les brochures de combat qui pullulaient en Allemagne. Les vers de Becker eux-mêmes ne parurent pas, pendant quelque temps, avoir franchi la frontière. Ce fut seulement plus tard, en juin 1841, que Musset, agacé par ce grand bruit de voix tudesques chantant à pleine bouche et sur un ton de menace, riposta par ses strophes du *Rhin allemand*, cinglantes comme une volée de coups de cravache, mais témoignant de plus d'impertinence railleuse que d'animosité profonde. A la même date, Lamartine répondit, lui aussi, au chant de guerre du Tyrtée prussien, mais par une « Marseillaise de la paix », hymne d'amour et de fraternité internationale, où notre poète répudiait toute visée sur « le libre Rhin » et s'écriait :

Vivent les nobles fils de la grave Allemagne!

Appel un peu naïf qui devait provoquer de la part des « nobles fils de la grave Allemagne », un redoublement d'injures contre la France [2].

[1] *Lutèce*, p. 204.

[2] M. Quinet écrivait en septembre 1841 : « Les journaux allemands ont indignement, abominablement traité la *Marseillaise de la paix.* » (*Correspondance* de Quinet.)

Et cependant, à y regarder d'un peu près, les Français de 1840 eussent pu discerner, dans l'agitation d'outre-Rhin, quelque chose de plus menaçant encore pour leur pays qu'une explosion de haine. En 1813, l'Allemagne, soulevée par notre invasion, n'avait pas seulement poussé un cri de guerre contre l'envahisseur; elle avait aussi poussé un cri de nationalité et d'unité [1]. Alors était apparue, pour la première fois, l'idée d'une grande patrie allemande réunissant et absorbant toutes les petites patries particulières, et même revendiquant, contre les États voisins, les territoires où elle prétendait reconnaître l'empreinte germanique. Mais, en 1815, au lieu de l'unité attendue, le congrès de Vienne avait consacré, dans l'organisation de la Confédération germanique, ce que M. Saint-Marc Girardin a spirituellement appelé « le mal de la petitesse et de la dislocation »; au lieu de la liberté promise, les gouvernements allemands, soutenus par la Sainte-Alliance, s'étaient appliqués à rétablir leur pouvoir absolu et avaient traité en ennemis, ou du moins en suspects, les patriotes de 1813. Sous le coup de cette déception, l'idée de l'unité parut s'effacer ou être reléguée au second plan. Les plus ardents, tournant toute leur colère contre leurs princes, s'absorbèrent dans la lutte pour la liberté locale, lutte morcelée sur cent théâtres différents et prenant ainsi un caractère plus autonomique qu'unitaire; ils s'y trouvaient même amenés à se servir des idées françaises, heureux et presque reconnaissants, quand leur venait d'Occident un souffle de liberté plus vif ou, comme en 1830, un vent de tempête révolutionnaire [2]; du reste, malgré ce secours, ils ne faisaient pas grand progrès. Pendant ce temps, la masse de la nation, découragée, dégoûtée de la politique, revenait à l'étude, et, comme a dit M. Klaczko, se « replongait dans les immensités de la pensée, pour y chercher l'oubli ». Les uns, devenus dévots du romantisme, « se mettaient à à genoux devant l'idéal ». Les autres, occupés à refaire toutes les connaissances humaines d'après le verbe de Hegel, s'enfouissaient pour ainsi dire dans cette colossale besogne, étrangers aux bruits du dehors, broyant, sous la formidable meule de la nouvelle dialectique, tous les sentiments, et apprenant de cette philosophie, l'indifférence suprême, produite par la prétention de tout comprendre. Henri Heine a fait, avec son *humour* habituel, le portrait

[1] Sur les phases diverses de l'agitation unitaire en Allemagne, voyez les articles intéressants publiés par M. Julian Klazcko, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er décembre 1862 et du 15 janvier 1863.

[2] « Nous vivions et pensions dans les journaux étrangers, a dit l'un de ces libéraux allemands; nous étions là chez nous bien plus que dans notre patrie. »

de cette Allemagne « immobile et livrée à un profond sommeil. » « Je parcourus, jeune encore, dit-il, cette terre allemande, et observai ces hommes endormis. Je vis la douleur sur leurs visages; j'étudiai leur physionomie; je leur mis la main sur le cœur, et ils commencèrent à parler dans leur sommeil somnambulique, discours entrecoupés, dans lesquels ils me révélaient leurs plus secrètes pensées. Les gardiens du peuple, bien enveloppés dans leurs robes de chambre d'hermine, leurs bonnets d'or bien enfoncés sur les oreilles, étendus dans de grands fauteuils de velours rouge, dormaient aussi et même ronflaient de grand cœur. Cheminant ainsi avec le havresac et le bâton, je dis et je chantai à haute voix ce que j'avais découvert sur la figure de ces hommes endormis, ce que j'avais surpris des soupirs de leurs cœurs. Tout demeura tranquille autour de moi, et je n'entendis que l'écho de mes propres paroles. » Sans doute, comme le donne à entendre Heine, la grande idée allemande, la passion unitaire n'était pas morte, mais enfin elle sommeillait.

Prolonger ce sommeil, tel était notre intérêt manifeste, tel devait être notre politique. Nos gouvernements s'y étaient appliqués depuis vingt-cinq ans, quand, tout à coup, dans l'émotion causée par le traité du 15 juillet, il se fit un tel bruit en France, que, sans y penser, on se trouva avoir réveillé le dormeur. Celui-ci se redressa, avec un grognement menaçant. Alors reparurent, au-delà du Rhin, ces grands mots d'unité allemande, de patrie allemande, de gloire allemande, que les princes proscrivaient naguère comme suspects de sédition et que les peuples semblaient avoir oubliés. On s'exalta à les prononcer, à les répéter, à les crier, à les chanter. Il fut bientôt visible qu'un changement immense s'accomplissait, que l'Allemagne contemplative et immobile, s'effaçait pour laisser apparaître une Allemagne active, ambitieuse, farouche, impatiente de jouir, de dominer, de tenir le premier rôle parmi les maîtres du monde réel. Au bout de quelques mois, la crise orientale était finie; les derniers bruits de guerre s'éteignaient en France; personne n'y parlait plus du Rhin ni même ne se souvenait de la colère germanique; mais, chez nos voisins, l'agitation unitaire survivait à la cause accidentelle qui l'avait produite. Journaux et livres, science et art, manifestations des peuples et des princes, tout contribuait à grossir le courant vers une patrie une, sous l'hégémonie de la Prusse, à aviver la haine et le mépris de la France. L'anniversaire de la bataille de Leipzig devenait la grande fête nationale [1]. Ce mouvement ne devait plus

[1] En 1842, par exemple, à l'occasion de cet anniversaire, le roi de

s'arrêter, et notre génération ne sait que trop jusqu'où il a conduit l'Allemagne, la France et le monde.

Histoire étrange que celle de cette unité allemande, si funeste à notre grandeur, et qui semble cependant n'avoir toujours progressé que par notre fait, aussi bien à l'origine, en 1813, que plus tard, en 1848, en 1866, en 1870. Entre ces dates néfastes de l'imprévoyance française, il convient d'inscrire 1840. Le ministère du 1er mars, qui ne nous rappelle, en France, qu'un accident passager de notre politique, marque une époque dans l'histoire de nos voisins. Ceux-ci ne s'y trompent pas. « Ce fut là le jour de la conception de l'Allemagne », écrivait récemment un Prussien [1]. Dès novembre 1840, au milieu même des événements, M. de Metternich, après avoir noté que, dans tous les pays germaniques, « le sentiment national était monté comme en 1813 et 1814 », ajoutait : « M. Thiers aime à être comparé à Napoléon ; eh bien, en ce qui concerne l'Allemagne, la ressemblance est parfaite et la palme appartient même à M. Thiers. Il lui a suffi d'un court espace de temps pour conduire ce pays là où dix années d'oppression l'avaient conduit sous l'Empereur [2]. » Un peu plus tard, en 1854, rappelant ses souvenirs de 1840, Henri Heine écrivait : « M. Thiers, par son bruyant tambourinage, réveilla de son sommeil léthargique notre bonne Allemagne et la fit entrer dans le grand mouvement de la vie politique de l'Europe ; il battait si fort la diane que nous ne pouvions plus nous rendormir, et, depuis, nous sommes restés sur pied. Si jamais nous devenons un peuple, M. Thiers peut bien dire qu'il n'y a pas nui, et l'histoire allemande lui tiendra compte de ce mérite [3]. »

Prusse prononçait, devant les princes allemands réunis pour assister aux manœuvres de son armée, un discours tout rempli d'invocations à l'unité germanique et tout enflammé des passions de 1813 ; à la même date, le roi de Bavière inaugurait le Walhalla, sorte de temple élevé à la patrie allemande et où, pour bien montrer le genre de gloire qu'on rêvait pour elle, on faisait figurer Alaric, Genséric, Odoacre et Totila ; enfin, sur un autre point, ce jour était également choisi pour poser la première pierre de la forteresse d'Ulm, qui devait compléter le système de fortifications élevées, en exécution des traités de 1815, contre la France et à ses dépens.

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*. — Cet historien ajoute : « C'en était fini, pour l'élite de la nation, des idées françaises. Le courant jusqu'à présent souvent arrêté de l'amour de la liberté nationale et historique prit à jamais le dessus, dans ces heures d'agitation, sur le courant rationnel français de l'esprit de révolution. »

[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 447 et 503.

[3] *Lutèce*, épître dédicatoire, p. 6. — « Singulière destinée de « l'historien « illustre et national », écrivait M. Klaczko, en 1862, que d'avoir, malgré lui, réveillé, en France, les traditions de 1804 et, en Allemagne, celles de 1813 ! » (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1862, p. 535.)

En 1840, notre gouvernement était trop mal informé des choses d'outre-Rhin, pour discerner toute la portée de ce mouvement unitaire. Du moins, en devait-il voir et entendre assez, pour ne pas douter que la Confédération germanique ne fît au besoin cause commune avec les quatre puissances. Comme l'écrivait alors M. de Metternich, « l'Allemagne toute entière était prête à accepter la guerre et cela *de peuple à peuple* [1]. » Au cas donc où nous en appellerions aux armes, nous rencontrerions devant nous, au grand complet, cette vieille coalition qui avait tenté de se reformer après 1830, mais que notre alliance avec l'Angleterre et notre prudente sagesse avaient fait alors avorter; non pas la coalition incertaine, mal liée, mal armée, de 1792, mais celle de la fin de l'Empire, passionnée, résolue, sûre d'elle-même et de ses forces. Nos ambassadeurs ne manquaient pas d'en avertir M. Thiers. Dès le 8 août, M. de Barante lui écrivait de Saint-Pétersbourg : « Si nous faisions grand bruit en parlant de bouleversement général, de conquête, de guerre d'invasion, nous nous trouverions aussitôt en face de l'Europe de 1813. Le même esprit y règne et se réveille à la moindre idée de nos prétentions ambitieuses. Les souvenirs sont encore tout vifs [2]. » Lord Palmerston, dans les dépêches qu'il faisait communiquer au gouvernement français, lui donnait, sous forme de menaces, des avertissements non moins utiles à méditer. « Si la voie ouverte par M. Thiers continuait à être suivie, disait-il, l'Europe devrait penser que les desseins et les instructions de la France sont semblables à ceux qui, pendant la République et l'Empire, forcèrent l'Europe à s'unir pour résister à ses agressions; dans ce cas, l'Europe pourrait se convaincre de la nécessité de prévenir ces desseins, par une combinaison de moyens défensifs, pareils à ceux qu'elle employa alors pour protéger ses libertés [3]. »

[1] Lettre du 8 novembre 1840. (*Mémoires* de Metternich, t. VI, p. 447.)

[2] C'était presque à chaque page de sa correspondance, que M. de Barante jetait, comme un menaçant avertissement, cette date de 1813. Avant même le traité du 15 juillet, il écrivait, le 18 mars 1840, à M. Guizot : « La guerre viendra, non pas la guerre de 1792, mais celle de 1813; une coalition bien unie, de grandes armées animées des traditions encore vives de leurs derniers succès, composées d'une façon presque aussi nationale que la nôtre, et d'un tout autre esprit que les troupes mercenaires du siècle dernier. » Le 14 avril, il répétait à M. Bresson : « L'Europe veut la paix...; mais si la guerre éclatait, elle se combinerait comme en 1813. « Enfin il écrivait à un de ses fils, le 22 décembre : « Le napoléonisme de journaux et de tribune nous a reportés en 1813. C'est payer cher des paroles. » (*Documents inédits.*)

[3] Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, 20 octobre 1840. (*Correspondence relative to the Affairs of the Levant.*)

Il est vrai qu'à entendre ceux qui, en France, poussaient à la guerre, à lire leurs journaux, nous avions en main une arme puissante, terrible, nous permettant de braver la coalition, c'était la propagande révolutionnaire. L'Europe prétendait revenir à 1813, nous lui répondrions en revenant à 1792. Libre à elle de refaire une Sainte-Alliance; il nous suffirait de jeter un appel, pour que partout les peuples opprimés secouassent leur joug, brisassent leurs fers. Ces déclamations nous sont connues; elles avaient cours parmi les « patriotes » de 1830 et de 1831; ce programme est celui que développaient alors, avec accompagnement d'émeutes dans la rue, les Lamarque, les Mauguin, celui contre lequel Casimir Périer livrait le tragique combat qui lui coûta la vie et lui donna la gloire. C'est en triomphant, non sans peine ni péril, de cette politique de propagande, que la monarchie de Juillet avait fondé son pouvoir en France, acquis son crédit en Europe. On prétendait donc lui arracher le reniement de cette ancienne victoire. On voulait qu'après dix ans de règne pacifique, bien assise chez elle, considérée de ses voisins, à une époque de tranquillité générale, cette monarchie arborât subitement ce drapeau de révolution qu'elle avait eu le courage d'écarter, dans l'incertitude de ses premiers jours, quand tout, chez elle et autour d'elle, était trouble et exaltation. Ne voyait-on pas qu'elle y perdrait tout d'abord son honneur?

Et pour quel profit? Cette arme de la guerre révolutionnaire était-elle aussi efficace, aussi puissante qu'on le prétendait? Quelle réalité y avait-il derrière ces menaces déclamatoires? Depuis l'époque légendaire de 1792 que l'on évoquait, bien des changements s'étaient accomplis chez nous et autour de nous. « En France, aujourd'hui, écrivait M. Guizot, le 13 octobre 1840, je crois à la violence révolutionnaire, je ne crois pas à l'élan révolutionnaire de la nation[1]. » Le mot était profond et vrai. Les haines, les convoitises, l'esprit de discorde, de révolte et d'anarchie, fermentaient toujours dans certains bas-fonds et menaçaient la société. Mais un mouvement puissant, général, soulevant le peuple entier, le poussant à accomplir par la force, au-dedans ou au-dehors, une grande transformation, on l'eût vainement cherché. Par contre, il s'était répandu, dans ce peuple, des préoccupations et des habitudes de bien-être qui le rendaient plus que jamais soucieux de sa tranquillité, réfractaire aux aventures. La gauche elle-même, cette gauche qui criait si fort, était, au fond, fatiguée comme la nation entière; il y avait chez elle moins de passion que de routine révolutionnaire; elle n'était pas plus en mesure de réa-

[1] Lettre au duc de Broglie. (*Mémoires* de M. Guizot.)

liser ses menaces que de tenir ses promesses. Et puis, en Europe, où pouvions-nous nous flatter que notre appel à la révolte trouvât écho? Au-delà du Rhin, on l'a vu, la nation était notre ennemie plus encore que les gouvernements. Les Italiens et les Polonais n'avaient pas contre nous les mêmes préventions, mais les uns étaient « énervés », les autres « écrasés [1] », et il n'y avait pas à attendre de ce côté un concours considérable. D'ailleurs à l'étranger comme en France, le sentiment dominant était la lassitude des secousses passées, le besoin de repos. M. de Barante ne cessait d'en avertir M. Thiers. « Peut-être en 1830, disait-il, la propagande pouvait-elle faire des révolutions; aujourd'hui, elle ne ferait que des émeutes et aurait contre elle tout ce qui a intérêt à l'ordre public... En somme, il n'y a nulle analogie entre le temps présent et les souvenirs de 1792. A cet égard, toute illusion serait dangereuse [2]. »

Pour être impuissante contre nos ennemis, l'arme de la guerre révolutionnaire n'eût pas été inoffensive pour nous-mêmes. Elle n'était pas de celles qu'une monarchie, surtout une monarchie d'origine récente et encore contestée, pût manier sans risque de se blesser, peut-être mortellement. Les passions soulevées eussent, avant même de passer la frontière, exigé satisfaction à l'intérieur. La France avait donc grande chance d'être la seule ou tout au moins la première victime de la révolution qu'elle aurait tenté de déchaîner sur le monde. C'était d'ailleurs la conséquence de nos bouleversements successifs et de l'état troublé, instable, où ils avaient réduit notre pays, que les grandes émotions, bonnes ou mauvaises, y prenaient facilement une forme révolutionnaire. Tout se tournait en *Marseillaise*. Les agitateurs politiques le savaient bien ; aussi étaient-ils à l'affût des diverses émotions, prêts à s'en emparer, à les pervertir, pour les faire servir à leurs desseins de renversement. Ainsi avaient-ils fait maintes fois des aspirations libérales; ainsi cherchaient-ils à faire des susceptibilités patriotiques. Perfide manœuvre qui condamnait les hommes d'ordre à paraître combattre les sentiments les plus nobles, ici la liberté, là le patriotisme. Cette manœuvre était visible en 1840 : à lire les journaux, à considérer la physionomie de la population, à entendre ses chants, à assister à ses démonstrations diverses, il était de plus en plus manifeste que l'agitation républicaine, radicale, démagogique, croissait avec l'agitation belliqueuse, qu'elle s'en servait, que toutes deux se mêlaient, et que la première tendait

[1] Ces expressions sont tirées d'une autre lettre de M. Guizot, en date du 17 octobre 1840.

[2] *Documents inédits.*

à dominer la seconde. Aussi pouvait-on augurer des désordres qu'amènerait la guerre elle-même, par ceux que produisait déjà la seule menace de cette guerre. Les contemporains avaient bien le sentiment de ce danger[1]. « La guerre est encore le moindre des maux que je redoute disait Henri Heine, le 3 octobre. A Paris, il peut se passer des scènes près desquelles tous les actes de l'ancienne révolution ne ressembleraient qu'à des rêves sereins d'une nuit d'été. L'ANCIENNE révolution ! non, il n'y a pas d'ancienne révolution ; la révolution est toujours la même ; nous n'en avons vu que le commencement, et beaucoup d'entre nous n'en verront pas le milieu. Les Français seront dans une mauvaise position, si la majorité des baïonnettes l'emporte ici[2]. » De Londres, M. Guizot ne pouvait s'empêcher d'écrire à M. de Broglie : « Je suis inquiet du dedans plus encore que du dehors. Nous retournons vers 1831, vers l'esprit révolutionnaire exploitant l'entraînement national[3]. » Le *Journal des Débats* s'écriait : « Le travail des factions pour s'emparer de la question extérieure et la changer en une question de révolution intérieure, est patent... Il faut que le pays le sache : il court en ce moment deux dangers, un danger extérieur et un danger intérieur... L'agitation des esprits ouvre aux factions une chance inattendue ; la guerre est un noble prétexte ; une révolution est leur but[4]. »

Après ce long examen, nous pouvons conclure. Nulle chance de s'en tenir à une guerre limitée et politique ; elle serait forcément générale contre toute l'Europe coalisée, gouvernements et peuples ; elle serait révolutionnaire avec tous les risques et sans les forces de la révolution. La France se trouvait placée en face

[1] Béranger écrivait, le 12 octobre : « Quelques-uns veulent la guerre par patriotisme plus ou moins éclairé ; beaucoup d'autres, parce qu'on suppose qu'elle tournerait au détriment du pouvoir actuel. »

[2] *Lutèce*, p. 126.

[3] Lettre du 13 octobre 1840. — Quelques semaines plus tard, commentant cette idée à la tribune de la Chambre, M. Guizot disait : « Je respecte, j'honore l'entraînement national, même quand il s'égare... Mais au sortir des grandes secousses politiques, il reste, dans la société, quelque chose qui n'est pas du tout l'entraînement national, qui n'a rien de commun avec lui, quelque chose que je n'honore pas, que je n'aime pas, que je crains profondément, l'esprit révolutionnaire. Ce qui a fait non seulement aujourd'hui, mais à tant d'époques diverses, ce qui a fait la difficulté de notre situation, c'est ce contact perpétuel de l'esprit révolutionnaire et de l'entraînement national ; c'est l'esprit révolutionnnaire essayant de s'emparer, de dominer, de tourner à son profit l'entraînement national, sincère et généreux. » (Discours du 26 novembre 1840.)

[4] 6 octobre 1840.

de cette perspective : l'écrasement au dehors et l'anarchie au dedans. C'eût été 1870 et 1871 trente ans plus tôt.

XI

Entre la politique belliqueuse si violemment réclamée par la partie bruyante de l'opinion et la politique pacifique que la situation de la France et de l'Europe semblait imposer, le ministère devait choisir. Impossible d'éviter ou d'ajourner ce choix. Les événements qui se précipitaient en Orient, l'émotion extrême qu'ils soulevaient en France, exigeaient qu'un parti fût pris, sans perdre une heure, sans laisser la moindre équivoque. M. Thiers le comprenait, et il en éprouvait une singulière angoisse. Sa belle humeur, d'ordinaire un peu légère et présomptueuse, s'était évanouie. « Si vous saviez, disait-il plus tard, de quels sentiments on est animé, quand d'une erreur de votre esprit peut résulter le malheur du pays?... J'étais plein d'une anxiété cruelle. » Il avait trop d'intelligence pour n'être pas frappé du péril manifeste d'une telle guerre. Mais, en même temps, il était troublé du tapage des journaux et de l'effervescence de l'opinion. Après s'être avancé comme il l'avait fait, reculer ou seulement s'arrêter lui semblait difficile. Des motifs d'ordre très inégal agissaient sur lui : d'abord, la susceptibilité patriotique, le sentiment que la France ne pourrait laisser le champ libre aux autres puissances sans déchoir; ensuite, l'amour-propre, l'irritation de son insuccès, l'excitation d'esprit, suite naturelle de la campagne qu'il menait depuis plus de deux mois, le souci de sa popularité et de son renom de ministre « national », sa dépendance envers la gauche, un certain goût des aventures et la séduction d'un grand rôle militaire. Il cherchait d'ailleurs à se persuader qu'il lui suffirait d'armer; que l'Europe redoutait trop la guerre pour l'affronter, lorsqu'elle nous y croirait décidés; qu'elle deviendrait aussitôt très coulante, si une fois nous étions sérieusement menaçants. Quant à l'agitation révolutionnaire, il ne la pouvait nier, mais, disait-il, elle était inévitable aux approches de toute guerre, et si cette perspective suffisait pour nous arrêter, la France serait à la merci de l'étranger.

Ces raisons ne rassuraient pas cependant tous les autres ministres. Si habitués qu'ils fussent à s'effacer derrière le président du conseil, plusieurs d'entre eux se troublaient à la pensée d'une responsabilité qui menaçait de devenir si lourde. Fait significatif, les plus pacifiques étaient les ministres de la guerre et

de la marine, le général Cubières et l'amiral Roussin; le premier disait tout haut, trop haut même parfois, que nous ne serions pas prêts avant un an; le second, s'autorisant de l'expérience acquise pendant son ambassade à Constantinople, affirmait qu'il ne fallait faire aucun fond sur l'armée et la flotte du pacha. M. Cousin était aussi fort animé contre la guerre et exposait ses craintes avec une chaleur éloquente[1]. D'autres se montraient hésitants et mal à l'aise. Dans ces conditions, un accord était difficile. « La confusion règne aux alentours du cabinet, écrivait-on des Tuileries, le 4 octobre; les ministres se réunissent par groupes et tiennent conseils sur conseils; ils ne savent plus ce qu'ils ont à faire et ne peuvent se décider sur rien[2]. » Ajoutez, pour augmenter le désarroi, que les journaux de gauche, informés des divisions du ministère, intervenaient bruyamment dans ses délibérations, et lançaient les menaces les plus terribles contre « ceux qui faibliraient ». Ces menaces n'étaient pas sans effet sur le président du conseil; elles le faisaient pencher de plus en plus vers une politique ou tout au moins vers une attitude guerrière. Seulement, quand il s'agissait de préciser en quoi elle consisterait, son embarras devenait grand. Augmenter les armements en leur donnant une publicité comminatoire, envoyer la flotte devant Alexandrie avec annonce qu'elle s'opposerait par la force à toute attaque des alliés contre l'Égypte, recommencer en Orient une sorte d'expédition d'Ancône et se saisir de quelque point de l'empire ottoman, toutes ces idées étaient mises en avant, mais sans conclusion nette et surtout sans indication de ce que l'on ferait après et du but auquel on tendait. En somme, M. Thiers désirait faire quelque chose, mais ne savait pas bien quoi[3]. Il n'osait pas avouer aux autres, ni même s'avouer à lui-même qu'il marchait à la guerre; mais, sans la vouloir, il inclinait à faire ce qui l'y eût conduit fatalement. De tous les partis, c'était certainement le plus mauvais.

Ce fut en cet état d'esprit que les ministres se réunirent aux Tuileries, pour arrêter définitivement avec le roi la conduite à

[1] *Journal inédit du baron de Viel-Castel.*

[2] Journal écrit par l'une des princesses royales pour le prince de Joinville. (*Revue rétrospective.*)

[3] « Pour savoir ce que le cabinet voulait faire, a écrit M. Duvergier de Hauranne, j'ai interrogé tout le monde, M. Thiers, M. de Rémusat, M. de Broglie, et j'avoue que je ne le sais pas exactement... Il reste prouvé pour moi, d'une part qu'il y avait, au sein du cabinet et parmi ceux qui le conseillaient, des avis fort différents et que l'on s'en fiait un peu aux événements pour choisir entre ces avis; de l'autre, que, pour ne point déranger une harmonie nécessaire, on évitait de s'expliquer à fond. » (*Notes inédites.*)

suivre. Louis-Philippe, à la différence de beaucoup d'autres en cette heure de trouble, savait très nettement ce qu'il voulait et surtout ce qu'il ne voulait pas. Nul n'avait été plus animé et plus impétueux, au lendemain du traité du 15 juillet. Convaincu que Méhémet-Ali résisterait efficacement et que l'union des quatre puissances ne durerait pas, il avait cru sans danger et au contraire profitable à la paix, de s'abandonner à sa très sincère irritation et de le prendre de haut avec l'Europe. L'événement lui donnant tort, il ne mettait pas son amour-propre à s'obstiner dans son erreur; pour s'être trompé une fois, il ne se croyait pas condamné à se tromper encore; pour avoir contribué à exciter les esprits, il ne se jugeait pas tenu de les suivre jusqu'à l'abîme, mais se faisait au contraire un devoir de les en détourner. Dès le début, d'ailleurs, nous l'avons vu très décidé à ne pas se laisser entraîner à la guerre, et disposé à surveiller son ministère tout en s'associant à sa politique. M. de Rémusat, avec sa finesse accoutumée, avait pénétré le fond de la pensée royale; le 21 septembre, il écrivait à un de ses amis : « Notre situation avec le roi est actuellement bonne. Il a du goût pour son ministère, quoiqu'il ne lui porte pas une confiance absolue... Il jouit de sa quasi-popularité... Cependant, quand il croira la paix immédiatement menacée, il nous plantera là; il ne nous le cache guère... Il ne prendra pas aisément l'alarme, mais cela viendra un jour, et alors les liens seront brisés en un moment [1]. » Ces sentiments de Louis-Philippe étaient connus à l'étranger. De Vienne, M. de Metternich y faisait directement appel, en passant par-dessus la tête des ministres français [2]. A Londres, les amis de la paix trouvaient là une raison de se rassurer [3]. Il n'était pas jusqu'à lord Palmerston qui, malgré ses préventions, ne fît entrer dans les éléments de sa décision, la confiance dans la sagesse royale, sauf à satisfaire sa haine en donnant à cette confiance une forme méprisante qui pût fournir, en France, une arme aux ennemis de la monarchie de Juillet [4].

[1] *Documents inédits.*

[2] Cf. entre autres deux lettres du 20 août 1840, adressées au comte Apponyi. (*Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 440 et 441.)

[3] M. Charles Greville écrivait sur son journal, à la date du 24 août : « Mon frère (alors secrétaire d'ambassade à Paris) m'écrit que le roi est très soucieux de conserver la paix et qu'en ce moment il tâte le pouls de la nation, en vue de régler sa propre conduite dans la crise prochaine. Bien qu'agissant maintenant en union apparente avec Thiers, il n'aurait aucun scrupule à résister à sa politique, s'il savait pouvoir compter pour ses desseins pacifiques sur quelque appui de la nation. » (*The Greville Memoirs, second part*, t. Ier, p. 300.)

[4] On racontait à Paris que notre chargé d'affaires à Londres ayant

Aussi quand, dans les premiers jours d'octobre, le ministère proposa de prendre des mesures conduisant plus ou moins directement à une rupture avec les autres puissances, Louis-Philippe n'hésita pas; il s'y refusa formellement, déclarant qu'il « ne voulait pas d'une guerre qui serait, en Europe, la lutte d'un contre quatre, et qui déchaînerait, en France, la révolution [1]. » « Puisque l'Angleterre et ses alliés, ajoutait-il, nous déclarent qu'ils limiteront les hostilités au développement nécessaire pour faire évacuer la Syrie et qu'ils n'attaqueront point Méhémet-Ali en Égypte, je ne vois pas qu'il y ait là pour nous de *casus belli.* La France n'a point garanti la possession de la Syrie à Ibrahim-Pacha; et bien qu'elle soit loin d'approuver l'agression des puissances, et encore plus loin de vouloir leur prêter aucun appui, ni moral, ni matériel, je ne crois pas que son honneur soit engagé à se jeter dans une guerre où elle serait seule contre le monde entier, uniquement pour maintenir Ibrahim en Syrie. On objecte que les alliés vont attaquer l'Egypte. Nous verrons alors ce que nous aurons à faire... Dans l'état actuel des choses, nous n'avons qu'à attendre, en regardant bien ». Les ministres répondirent en offrant leur démission. On eût même dit qu'ils saisissaient avec une sorte d'empressement cette occasion de se retirer. Il ne leur déplaisait pas sans doute d'échapper à la responsabilité de mettre en pratique leur politique belliqueuse, tout en gardant, aux yeux du pays, le bénéfice de leur attitude patriotique. Par contre, autour du roi, on s'émut de voir ainsi une crise ministérielle s'ajouter aux complications du dehors et aux agitations du dedans. Louis-Philippe personnellement s'inquiétait fort d'être en quelque sorte dénoncé au pays, par cette démission des ministres, comme n'ayant pas le souci de l'honneur français. « M. Thiers, disait-il, va être le ministre national, tandis que je serai le roi de l'étranger! » On paraissait même craindre qu'avec l'excitation des esprits et le réveil des passions révolutionnaires, cet événement ne fût le signal d'une insurrection ou de quelque tentative de régicide. Aussi de graves représentations, des instances émues furent-elles aussitôt adressées de toutes parts à M. Thiers. On le conjura d'attendre au moins, pour s'en aller, que l'effervescence fût un peu calmée. La reine, dit-on, daigna faire elle-même appel aux sentiments d'attachement et de reconnaissance que le ministre devait avoir gardés pour la monarchie de Juillet. L'inter-

voulu prendre une attitude comminatoire, s'était vu aussitôt répondre par lord Palmerston : « Je connais le roi mieux que vous, il ne fera jamais la guerre. » (*Documents inédits.*) — Voy. aussi plus haut l'incident analogue qui s'était produit entre M. Thiers et M. Bulwer.

[1] *Documents inédits.*

vention la plus efficace, en cette circonstance, fut celle du duc de Broglie dont nous avons eu plusieurs fois occasion de noter les relations avec le cabinet du 1er mars. Un sens très vif de la fierté nationale et une certaine méfiance à l'égard de Louis-Philippe l'avaient tout d'abord incliné vers une politique analogue à celle du ministère; mais sa prudence commençait à s'alarmer [1]. Aussi, quand M. Thiers menaça de découvrir la royauté en donnant sa démission, il l'en détourna vivement. « Voulez-vous donc jouer les Espartero et vous faire ramener au pouvoir par une émeute? » lui demanda-t-il, et il le pressa de chercher un terrain de transaction sur lequel il pût s'entendre avec la couronne. Soit qu'ils fussent réellement touchés dans leur sentiment monarchique, soit qu'ils n'osassent résister à de telles instances, les ministres retirèrent leur démission [2].

Restait à trouver la transaction : ce n'était pas chose facile. Les conseils se succédaient sans aboutir, parfois singulièrement dramatiques; le souverain et le chef du cabinet y faisaient assaut d'éloquence, se brouillant et se raccommodant plusieurs fois par jour. Tout en s'étant rendu aux avis du duc de Broglie, M. Thiers ne se faisait pas faute de parler fort mal du roi devant sa petite cour de journalistes [3]. Ses propos, parfois outrageants, circulaient de bouche en bouche [4], et l'écho s'en retrouvait, le lendemain, dans les feuilles de centre gauche ou de gauche [5]. Dès le 4 octobre, le *Constitutionnel* donnait à entendre que le premier ministre voulait sauver l'honneur de la France, mais qu'il rencontrait

[1] « L'émoi est grand, écrivait le duc de Broglie à M. Guizot, le 3 octobre 1840, et Dieu veuille qu'on ne se lance pas dans des résolutions précipitées : j'y ferai de mon mieux. »

[2] *Documents inédits.*

[3] *Ibid.*

[4] Nous lisons dans une lettre de M. Quinet, en date du 24 octobre 1840 : « M. Thiers prétend avec ses amis que Louis-Philippe fait, en se levant, sa prière comme il suit : Mon Dieu, accordez-moi la platitude quotidienne. » (*Correspondance de Quinet.*)

[5] On lisait, à cette époque, sur le journal que l'une des princesses royales écrivait pour le prince de Joinville : « M. Thiers n'a pas insisté sur sa démission, mais ses journaux, pendant ce temps, jouent un singulier jeu; ils insinuent qu'il est en dissentiment avec la couronne, qu'il défend inutilement les intérêts nationaux contre le système de la paix à tout prix, et mettent désormais leur assistance à la condition d'une déclaration de guerre. Tout ceci ne présage rien de bon. J'y vois, Dieu veuille que je me trompe, la contre-partie de l'affaire d'Espagne en 1836. Thiers, qui sait l'immense responsabilité dont la guerre le chargerait, n'ose ouvertement la poser comme question de cabinet, et cependant il ne serait pas fâché de sauver sa popularité en rejetant sur le roi les sages résolutions que l'opinion violente de la presse exaltée traite de lâcheté. » (*Revue rétrospective.*)

un obstacle dans la royauté. Les jours suivants cette polémique continua, en s'aggravant[1]. Il en résultait pour le prince une situation assez dangereuse. « J'admire son courage, écrivait alors Henri Heine; avec chaque heure qu'il tarde de donner satisfaction au sentiment national froissé, s'accroît le danger qui menace le trône bien plus terriblement que tous les canons des alliés [2]. » Mais si Louis-Philippe se voyait dénoncé par les journaux aux colères des patriotes, il ne lui échappait pas que, d'un autre côté, la réaction pacifique était de jour en jour plus étendue, quoique encore un peu timide et silencieuse. Il sentait que cette réaction se tournait vers lui et attendait tout de sa sagesse et de sa fermeté. M. Villemain exprimait la pensée de beaucoup, quand il écrivait à M. Guizot : « La paix depuis dix ans est une force acquise au roi et par le roi. Le nom du roi et son action personnelle doivent servir encore à la maintenir. » Des hommes politiques, des financiers, des industriels, des généraux même accouraient aux Tuileries, pour conjurer Louis-Philippe de préserver la France du péril auquel l'exposait la témérité du cabinet. « La guerre n'est pas populaire », venait lui dire un député, et celui-ci y mettait même une insistance si peu vaillante, que le prince répondait sévèrement : « S'il faut la faire, la guerre sera populaire [4]. » C'est que Louis-Philippe, tout ami de la paix qu'il fût, ne goûtait pas certains des sentiments qui faisaient repousser la guerre. « Vous me trouvez trop pacifique, disait-il à ses ministres. Eh bien! je le suis encore moins que le pays. Vous ne savez pas jusqu'où la pacificomanie conduira ce pays-ci [5]. »

Cette lutte entre le roi et le ministre ne pouvait se prolonger indéfiniment. L'incertitude était trop pénible à tous. « Une décision, une décision à tout prix, tel est le cri du peuple entier, »

[1] Nous lisons, par exemple, dans le *Courrier français* du 8 octobre : « L'Angleterre a, dans la pratique du gouvernement, un grand avantage sur nous. Ce qu'un ministre veut, il le peut. Ici, il n'y a pas un acte de résolution, si mince qu'il soit, qu'il ne faille arracher de vive force. La note la plus pacifique coûte huit jours de délibérations. Le gouvernement, tiraillé par deux influences contraires, épuise, dans cette lutte intestine, tout ce qu'il a de sève et de vigueur. Les conseils se multiplient durant cinq à six heures par jour, et sont presque toujours une bataille sans victoire. Il semble qu'un mauvais génie s'étudie à ne permettre que des enfantements qui sont des avortements. »

[2] Journal écrit pour le prince de Joinville. (*Revue rétrospective.*)

[3] *Lutèce*, p. 130.

[4] Journal écrit par une des princesses royales pour le prince de Joinville. (*Revue rétrospective.*)

[5] *Notes inédites* de M. Duvergier de Hauranne.

écrivait alors un spectateur [1]. Sous la pression de l'impatience générale et du péril public, on finit par trouver, le 7 octobre, une solution, acceptée à la fois des deux parties. Elle consistait à abandonner la Syrie à la fortune de la guerre, mais en déclarant à l'Europe que la France n'admettrait pas qu'il fût touché à l'Égypte. Le duc de Broglie, qui avait suggéré cette solution, semblait s'être inspiré de la conduite suivie par l'Angleterre en 1823 : alors, tout en nous laissant le champ libre en Espagne, le cabinet britannique avait posé un *casus belli* pour le cas où notre intervention s'étendrait en Portugal. Cette sorte d'*ultimatum* de la politique française fut formulé dans une note expédiée, le 8 octobre, à nos ambassadeurs près les quatre puissances : les termes en sont intéressants à connaître, car notre diplomatie ne devait jamais s'en départir. « La France, lisait-on dans cette note, se croit obligée de déclarer que la déchéance du vice-roi, mise à exécution, serait à ses yeux une atteinte à l'équilibre général. On a pu livrer aux chances de la guerre, actuellement engagée, la question des limites qui doivent séparer, en Syrie, les possessions du sultan et du vice-roi d'Égypte; mais la France ne saurait abandonner à de telles chances l'existence de Méhémet-Ali, comme prince vassal de l'empire... Disposée à prendre part à tout arrangement acceptable qui aurait pour base la double garantie de l'existence du sultan et du vice-roi d'Égypte, elle se borne, dans ce moment, à déclarer que, pour sa part, elle ne pourrait consentir à la mise à exécution de l'acte de déchéance prononcé à Constantinople. Du reste les manifestations spontanées de plusieurs des puissances signataires du traité du 15 juillet nous prouvent qu'en cela nous entendons l'équilibre européen comme elles-mêmes, et qu'en ce point nous ne les trouverions pas en désaccord avec nous. Nous regretterions ce désaccord que nous ne prévoyons pas, mais nous ne saurions nous départir de cette manière d'entendre et d'assurer le maintien de l'équilibre européen. La France espère qu'on approuvera en Europe le motif qui la fait sortir du silence. On peut compter sur son amour de la paix, sentiment constant chez elle, malgré les procédés dont elle a cru avoir à se plaindre. On peut compter sur son désintéressement, car on ne saurait même la soupçonner d'aspirer, en Orient, à des acquisitions de territoire. Mais elle aspire à maintenir l'équilibre européen. Ce soin est remis à toutes les grandes puissances. Son maintien doit être leur gloire et leur principale ambition [2]. » Le fond était très

[1] Lettre de Henri Heine, en date du 7 octobre 1840. (*Lutèce*, p. 128.)

[2] Le texte entier de cette note est inséré dans les *Pièces historiques* des *Mémoires* de M. Guizot.

net : mais la forme était très modérée. Plusieurs des ministres avaient demandé d'abord que le *casus belli* fût formulé d'une façon plus agressive. Mais au moment même où le conseil délibérait, lord Granville, informé de ce qui s'y passait et désireux de seconder les amis de la paix, était venu trouver M. Thiers et l'avait rassuré sur les conséquences de la déchéance. « Les puissances, lui avait-il dit formellement, ne veulent pas pousser les choses jusqu'au bout. » Rendant compte, le 8 octobre, à lord Palmerston de sa démarche, l'ambassadeur d'Angleterre ajoutait : « La conséquence de cette communication a été plus de modération dans les termes de la note[1]. »

On conçoit les raisons qui avaient permis au roi et à M. Thiers, malgré leurs vues si opposées, de se réunir sur ce terrain nouveau. Aux yeux du ministre, la note du 8 octobre avait le mérite de ne pas laisser toute liberté aux autres puissances : pour n'être pas formulé expressément et offensivement, le *casus belli* était posé sans équivoque; sans doute il ne portait que sur l'Égypte, mais ce n'était, de notre part, l'abandon d'aucune position antérieurement prise; comme l'écrivait, à ce propos, M. Thiers lui-même, « le gouvernement français avait toujours déclaré que l'importance de la question d'Orient ne résidait pas, à ses yeux, dans l'extension un peu plus ou un peu moins considérable des territoires que conserveraient le sultan et le pacha[2]. » Quant à Louis-Philippe, il voyait, dans cette note, l'avantage, sinon de supprimer toutes les chances de guerre, du moins de les diminuer notablement; il circonscrivait le champ des aventures. N'était-il pas garanti contre lerisque de voir se réaliser le *casus belli* posé, puisque les puissances déclaraient n'avoir aucune intention d'exécuter la déchéance contre Méhémet-Ali? Or il n'était pas homme à refuser à la France le plaisir de mettre la main sur le pommeau de son épée, s'il avait assurance qu'elle ne serait pas ainsi sérieusement exposée à la tirer du fourreau.

En même temps que cette attitude était arrêtée, le roi et son ministère s'accordèrent aussi pour prendre deux mesures importantes. La première fut la convocation des Chambres pour le 28 octobre : c'était faire entrevoir la possibilité de déterminations graves, notamment en ce qui concernait le développement de nos armements; mais c'était aussi donner satifaction aux conservateurs, qui accusaient, depuis quelque temps, M. Thiers, de jouer

[1] *Correspondence relative to the Affairs of the Levant.*

[2] Lettre de M. Thiers à M. de Barante, en date du 10 octobre 1840. (*Documents inédits.*)

au dictateur, de substituer les journaux au parlement et de s'imposer par ce moyen à la couronne[1]. L'autre mesure fut le rappel dans les eaux de Toulon de l'escadre du Levant, alors dans le golfe de Salamine : d'une part, si les événements devaient tourner à la guerre, il paraissait plus avantageux d'avoir nos forces maritimes, au bout du télégraphe, pour les lancer partout où leur action serait jugée utile; d'autre part, en éloignant nos vaisseaux du théâtre où opéraient ceux de l'Angleterre, on évitait que la politique de la France et la paix du monde fussent à la merci d'une querelle de matelots, querelle que l'excitation des deux marines pouvait justement faire craindre. La décision était donc sage : toutefois, au moment où elle fut prise, elle avait apparence de reculade : il n'en fallait pas tant pour fournir prétexte aux attaques de la presse et produire dans le public « une de ces impressions incertaines et tristes qui affaiblissent le pouvoir, même quand il a raison[2]. »

XII

Les ministres anglais étaient réunis en conseil, quand leur parvint la note du 8 octobre. Ils furent agréablement surpris de la trouver si modérée : le fracas de nos manifestations belliqueuses leur avait fait attendre tout autre chose. Cet étonnement ne laissait même pas que de se traduire par un sourire légèrement railleur. Nous leur faisions un peu l'effet d'une montagne qui accouche d'une souris[3]. Toutefois, ils n'écoutèrent pas lord Palmerston qui arguait

[1] Dans la seconde moitié de septembre, le *Journal des Débats* et la *Presse* avaient soutenu souvent cette thèse, et c'étaient alors les journaux ministériels qui la repoussaient. On racontait que M. Thiers avait répondu au roi, la première fois que celui-ci avait parlé de convoquer les Chambres : « Mais les Chambres, c'est la paix! »

[2] Expressions de M. Guizot.

[3] M. Charles Greville, dans son journal, à la date du 10 octobre, constate cette surprise des ministres anglais à la réception d'une note si « modérée » et si « terne ». « J'allai trouver immédiatement Guizot, ajoute-t-il, et je lui dis que la réception de la note avait changé très heureusement les choses, qu'elle avait causé une très grande satisfaction, mais que les ministres n'étaient certainement pas préparés à une communication si modérée. Il rit, haussa les épaules et dit qu'il ne pensait pas qu'ils fussent plus étonnés que lui, qu'on avait été plus loin qu'il n'était besoin, que lui-même, si désireux qu'il fût de la paix, n'aurait jamais pu se décider à aller jusque-là. Il ne me cacha pas et même me dit en propres termes qu'il trouvait cela peu honorable, en désaccord criant avec le langage tenu antérieurement et avec tant de fastueux préparatifs. Je lui répondis que je ne comprenais pas en effet comment une telle note pouvait émaner des

de notre modération pour pousser plus loin ses avantages, et qui parlait déjà de réduire Méhémet-Ali à l'Égypte viagère : ils repoussèrent « ce marchandage » plus digne « d'un colporteur que d'un homme d'État [1] » et arrêtèrent au contraire qu'il serait répondu au gouvernement français sur « un ton conciliant ». Cette décision fut prise le 10 octobre. Lord Palmerston, habitué à n'agir qu'à sa tête, chercha à en éluder ou tout au moins à en ajourner l'exécution. A ceux qui le pressaient, il répondait qu'on allait prochainement recevoir la nouvelle de l'évacuation totale de la Syrie et qu'on serait alors en meilleure situation pour négocier. Il fallut l'intervention de la reine elle-même, toujours conseillée par le roi des Belges [2], pour décider enfin l'obstiné et impérieux ministre à faire quelque chose [3]. Le 15 octobre, il expédia, de plus ou moins bonne grâce, à lord Ponsonby des instructions l'invitant à « recommander fortement au sultan », au cas où Méhémet-Ali se soumettrait, « non seulement de le rétablir comme pacha d'Égypte, mais de lui donner aussi l'investiture héréditaire de ce pachalick [4]. » Communication de ces instructions fut aussitôt donnée au gouvernement français; le cabinet anglais lui montrait par là le compte qu'il tenait des désirs et aussi des menaces contenus dans la note du 8 octobre.

Si l'on pouvait ainsi remarquer quelques symptômes de détente dans la politique des cabinets étrangers, par contre aucun apaisement ne se produisait, en France, dans la partie remuante et parlante de l'opinion. L'agitation belliqueuse y prenait un caractère de plus en plus ouvertement révolutionnaire. Les violences factieuses de la presse dépassaient toute mesure. Le *Journal des Débats* n'exagérait pas, quand il s'écriait, le 13 octobre : « Qu'on lise les journaux radicaux, ceux de Paris et des départements ! Y a-t-il encore des lois, une charte, une monarchie, une France? Y a-t-il un gouver-

mêmes gens que toutes les menaces que nous avons naguère entendues, et que M. Thiers, malgré tout son savoir-faire, aurait quelque difficulté à défendre à la fois, devant les Chambres, sa note et ses armements. Guizot ne paraissait pas du tout chagrin à l'idée que Thiers s'était mis dans une mauvaise passe, mais il était très mécontent de la figure faite par la France. » (*The Greville Memoirs, second part,* t. I[er], p. 336, 337.) — Le 17 octobre, la princesse de Metternich notait sur son journal que l'on venait de recevoir de M. Thiers une dépêche « si conciliante que M. de Sainte-Aulaire lui-même en avait paru surpris. » (*Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 419.)

[1] Expressions de M. Charles Greville.

[2] M. Greville disait alors du roi Léopold qu'il était « fou de frayeur ».

[3] *The Greville Memoirs,* t. II, p. 336 à 340.

[4] *Mémoires* de M. Guizot.

nement? Ou bien sommes-nous déjà en pleine anarchie? De tous côtés ce sont des exaltations furieuses, un incroyable débordement de passions qui ne connaissent plus de frein? Quiconque est soupçonné d'être favorable à la paix, on le dénonce, comme un traître, un lâche, un ennemi de la France, et ce sont les journaux ministériels eux-mêmes qui donnent ce scandale. Les lois, on les brave ouvertement. La Charte, on déclare tout haut qu'on ne s'en inquiète pas. La royauté, on l'insulte sans mesure, sans pudeur. Les Chambres, on les menace; on leur montre en perspective la colère du peuple... Le parti révolutionnaire parle en maître... Voilà comment se préparent par les violences de la parole, les violences de l'action! » A cette même date, dans un pamphlet intitulé : *Le pays et le gouvernement*, M. de Lamennais employait toutes les ressources de sa rhétorique, si étrangement mélangée de colère et de pitié, à exaspérer le pauvre contre le riche, le prolétaire contre la société, comme si la perspective d'une guerre étrangère l'eût encouragé à provoquer en même temps une guerre sociale [1]. Ces excitations produisaient leur effet. A Paris et dans beaucoup de villes de province, la rue prenait un aspect de plus en plus sinistre; chants, cris, promenades, manifestations diverses, tout sentait l'émeute. Le 12 octobre, il fallut disperser par la force un rassemblement formé devant le ministère de la guerre. D'autres tentatives de désordre se produisaient dans les départements. Aussi, pendant que le *National* se félicitait que la « révolution eût repris son énergie, » le *Journal des Débats* s'écriait, épouvanté : « Je ne sais quel air de révolution s'est répandu sur tout le pays [2]. »

Mais plus l'anarchie se montrait à nu, plus elle faisait peur et horreur. A mesure que les belliqueux de 1840 trahissaient leur ressemblance avec ceux de 1831, le parti de la résistance se retrouvait, lui aussi, animé des sentiments qui l'avaient autrefois jeté dans les bras de Casimir Périer, et cherchait sous quel chef il pourrait recommencer le même combat contre le même ennemi. Pour ne pas faire encore autant de bruit que les prétendus patriotes, ces pacifiques étaient néanmoins bien revenus de leur première timidité. On en pouvait juger par l'énergie vraiment désespérée avec laquelle le

[1] Cette publication excita la plus vive indignation chez les gens d'ordre. M. de Viel-Castel écrivait sur son journal, à la date du 13 octobre : « C'est une des productions les plus atroces qui aient paru depuis Babeuf. » (*Documents inédits*.) — Nous lisons dans le journal écrit par l'une des princesses royales : « M. de Lamennais a lâché une brochure, véritable hurlement d'une bête enragée, impatiente de se jeter sur tout l'ordre social. » (*Revue rétrospective*.)

[2] Articles du 12 et du 15 octobre.

Journal des Débats sonnait le tocsin de la royauté, de la patrie, de la société en péril. A ce bruit, les bourgeois se réveillaient; la crainte leur donnait du courage; ils ne se sentaient plus seuls, et, osant parler à leur tour « des volontés de la nation », ils signifiaient très haut qu'elle repoussait la guerre.

Entre ces deux courants, qui se heurtaient si violemment, la situation de M. Thiers devenait de plus en plus fausse. Il ne pouvait inspirer confiance à la réaction pacifique; celle-ci se faisait contre lui, le craignait, le maudissait, avec excès même, car elle s'en prenait à lui, non seulement de ses fautes, qui étaient grandes, mais de tous les malheurs d'une situation dont il n'était pas seul responsable. D'autre part, si aventureux que fût le ministre, il ne pouvait être davantage l'homme du mouvement belliqueux : il n'était pas assez décidé à faire bon marché de la sécurité du pays et de l'avenir de la monarchie. Vainement déployait-il tout son art à caresser les journalistes, les gardant longtemps dans son cabinet, leur prodiguant ses confidences, les recevant à sa table, il était visible que ce jeu était à bout. Des grondements menaçants se faisaient entendre dans la presse de gauche, naguère ministérielle. Quant aux feuilles radicales qui tendaient de plus en plus à prendre la tête du parti de la guerre, il y avait longtemps qu'elles maltraitaient le ministre du 1er mars comme un simple conservateur. La révolution, à les entendre, aimait mieux « un adversaire déclaré, qu'un enfant bâtard qui n'appelait sa mère qu'aux jours des dangers personnels, et la reniait quand son ambition était satisfaite [1]. »

Cette double attaque du dedans, s'ajoutant aux embarras et aux périls du dehors, faisait plus que jamais désirer à M. Thiers et à ses collègues de s'en aller [2]. Le duc de Broglie, bien placé pour connaître le fond des cœurs, écrivait à M. Guizot : « Le cabinet ne demande pas mieux que de se retirer. Le gros des ministres trouve la charge trop lourde, et leur chef sera charmé de passer le fardeau à d'autres, en gardant la popularité pour lui [3]. » Telle avait déjà été la tactique de M. Thiers en 1836. On eût dit qu'au pouvoir, sa préoccupation principale fût de soigner sa sortie, et que le ministre s'inquiétât avant tout de la figure que pourrait faire, le lendemain, le député de l'opposition. En 1840, il tenait à ce que sa

[1] M. Edgar Quinet écrivait dans une de ses lettres, le 14 octobre 1840 : « Le ministère ruse, faiblit, atermoie... Quelle affreuse et infâme comédie! »

[2] Dès le 9 octobre, M. Thiers avait écrit à M. de Sainte-Aulaire : « Je ne serai point un obstacle à la paix et je me retirerai de grand cœur pour la rendre moins difficile. » (*Documents inédits.*)

[3] Lettre du 19 octobre 1840. (*Documents inédits.*)

retraite parût celle, non d'un présomptueux maladroit qui recule impuissant et effrayé, devant les difficultés qu'il a soulevées, mais d'un patriote auquel la lâcheté d'autrui ne permet pas de défendre jusqu'au bout l'honneur national. Être l'homme qui jette son pays dans une guerre désastreuse, c'est une effroyable responsabilité : mais avoir voulu une guerre qui ne se fait pas, peut fournir l'occasion d'une pose flatteuse.

D'ailleurs l'accord momentané qui s'était conclu sur la note du 8 octobre, n'avait pas supprimé toutes les causes de dissidence entre le roi et son ministre. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, que cette dissidence réapparaissait. M. Thiers voulait pousser plus avant encore les préparatifs militaires ; dès le 9 octobre, il écrivait à M. Guizot : « La position s'aggravant d'heure en heure, les armements doivent être accélérés en proportion. Nous allons être à quatre cent quatre-vingt-neuf mille hommes. Nous demanderons aux Chambres cent cinquante mille hommes sur la classe de 1841 ; nous les demanderons par anticipation : notre chiffre sera alors de six cent trente-neuf mille hommes. Les bataillons mobiles de garde nationale seront organisés sur le papier. Et si un moment vient où le cœur de la nation n'y tienne plus, devant un acte intolérable, devant une des cent éventualités de la question, nous nous adresserons aux Chambres et au roi, et ils décideront [1]. » Précisant davantage son arrière-pensée, M. Thiers ajoutait : « La France, une fois son armement complété, fera certainement la guerre, si la conférence n'accorde pas à Méhémet plus que le traité [2]. » Il ne faisait pas mystère de son dessein aux gouvernements étrangers, et donnait à entendre à lord Granville que « la guerre était inévitable, si les quatre puissances, au moment de l'arrangement définitif entre Méhémet et le sultan, refusaient d'accorder quelque chose à la France [3]. » Louis-Philippe, au contraire, arguant des dispositions conciliantes manifestées par les alliés, de l'égard qu'ils avaient au *casus belli* implicitement posé dans la note du 8 octobre, et notamment des instructions envoyées, le 15 octobre, à lord Ponsonby, répugnait à de nouveaux armements qui avaient, à ses yeux, le double inconvénient d'exciter encore en France l'effervescence des esprits et de paraître provoquer l'étranger. Tout ce qui lui revenait d'ailleurs d'Angleterre, d'Allemagne, les renseignements que lui transmettaient le roi des

[1] *Mémoires* de M. Guizot.
[2] Cité par M. Duvergier de Hauranne dans un écrit publié, en 1841, sur la *Politique extérieure de la France.*
[3] Dépêche de lord Granville du 15 octobre. (*Correspondence relative to the Affairs of the Levant.*)

Belges, lui montraient que ces armements seraient pris par les puissances comme une menace à laquelle elles répondraient par une menace contraire. Mieux valait, à son avis, attendre dans une attitude froide et digne. Mais c'était précisément cette expectative immobile que ne permettait pas aux ministres l'opinion dont ils dépendaient[1]. Il était donc visible que le roi et son cabinet obéissaient à des inspirations absolument opposées et qu'entre eux le désaccord éclaterait au premier incident.

Telle était la situation quand, le 15 octobre, à six heures du soir, au moment où la voiture royale passait sur le quai des Tuileries, une forte explosion se fit entendre : la voiture fut enveloppée

[1] Tel était même le désir des ministres de « faire quelque chose », que les idées les plus étranges traversèrent alors le cerveau de certains d'entre eux. Ainsi fut-il question d'une entreprise éventuelle de la flotte sur les îles Baléares, dont la France se serait brusquement saisie pour assurer ses communications avec l'Algérie et faire échec à l'influence anglaise alors dominante en Espagne. Contre un État avec lequel nous ne nous trouvions pas en guerre et qui était même absolument étranger au conflit oriental, un tel coup de main eût été d'un forban plutôt que d'un gouvernement civilisé. Mais le souvenir de l'expédition d'Ancône avait quelque peu altéré la notion du droit des gens, et depuis que les orateurs de la coalition s'étaient complu à opposer cet exemple de l'énergie de Périer aux défaillances des ministres du 15 avril, le désir de refaire n'importe où une « anconade » était devenu pour certains esprits une véritable obsession. Si peu que le projet ou le rêve de mettre la main sur les Baléares ait occupé le cabinet français, il transpira cependant au dehors; le gouvernement anglais en fut informé et s'empressa d'avertir le gouvernement espagnol. (Bulwer, t. II, p. 301 à 308.) On aurait quelque peine à attribuer une idée si bizarre aux membres ou même seulement à l'un des membres du ministère du 1er mars, si l'on n'avait sur ce point un aveu formel. Quelques semaines plus tard, le 3 décembre, en pleine Chambre des députés, le comte Jaubert s'exprimait ainsi : « La flotte de Toulon! Qui vous a dit que nous n'en voulions rien faire? Nous voulions en faire quelque chose. (*On rit.*) Nous n'avons pas eu le temps, vous le savez bien. La flotte à Toulon était plus menaçante pour l'Angleterre que partout ailleurs; car à Toulon elle dominait les îles Baléares : ce gage... (*Exclamations aux centres. Agitation prolongée*), ce gage du retour de notre armée d'Afrique, s'il devenait nécessaire. Vous avez tort de vous récrier. J'ai commencé par dire que d'autres n'étaient pas responsables et de mes paroles et de mes pensées personnelles. » Devant l'effet détestable produit par cette révélation, un autre ministre du 1er mars, M. Vivien, chercha, dans la même séance, à en réduire la portée. « Oui, messieurs, dit-il, on prévoyait que, dans le cas d'une collision, une autre puissance voudrait s'emparer des Baléares, et la flotte était destinée à les protéger. » La presse anglaise fit naturellement grand tapage de l'indiscrétion du comte Jaubert. Le *Constitutionnel* lui répondit qu'il avait été question « non d'occuper les Baléares, mais de les protéger contre quelqu'une de ces entreprises de corsaire dont la marine anglaise était coutumière. »

d'un nuage de fumée. Un homme, accroupi au pied d'un réverbère, venait de tirer un coup de carabine sur le roi. L'arme trop chargée ayant éclaté, personne n'avait été atteint dans la voiture : seuls deux valets de pied et l'un des gardes nationaux de l'escorte se trouvaient légèrement blessés. L'assassin, dont la main était mutilée, ne chercha pas à s'enfuir. « Votre nom? lui demanda-t-on. — Conspirateur. — Votre profession? — Exterminateur des tyrans. — Ne vous repentez-vous pas? — Je ne me repens que de n'avoir pas réussi. Maudite carabine! Je la tenais pourtant bien, mais je l'avais trop chargée. » Et le misérable s'impatientait qu'on ne s'occupât pas assez vite de ses propres blessures : « On aurait, dit-il, le temps de mourir avant d'être pansé. » Ce nouveau régicide s'appelait Darmès; frotteur de son état, fanatique dépravé et grossier, il avait dissipé son petit avoir dans la débauche et était affilié aux sociétés communistes[1].

Si habituée que fût, hélas! la France à de semblables crimes, l'effet produit par l'attentat de Darmès fut immense. « A la lettre, cette nouvelle a consterné Paris, écrivait un témoin. Le parti de l'anarchie a eu lui-même un instant de stupeur qui lui a fermé la bouche... Où allons-nous? Chacun se le demande, et la seule réponse que chacun puisse faire, c'est que jamais nous n'avons été si malades depuis dix ans[2]. » On eût dit que bien des gens, naguère distraits ou aveuglés, entrevoyaient, à la lueur sinistre de ce coup de feu, comme dans une nuit sombre subitement déchirée par un éclair, la révolution qui s'avançait, hideuse, menaçante. C'est que le danger avait pris, pour ainsi dire, une forme matérielle, tangible, la seule qui touchât les esprits vulgaires. L'inquiétude, qui, chez beaucoup, avait été jusque-là incertaine et latente, se précisa et fit explosion. Avec l'énergie irritée que l'effroi donne par moments à ces masses conservatrices, d'ordinaire inertes et molles, un cri de réprobation s'éleva contre la politique qui avait conduit le pays à une telle extrémité. Du coup, la paix eut cause gagnée, et le ministère fut condamné[3]. Vainement celui-ci chercha-t-il à désarmer les colères,

[1] Traduit devant la cour des pairs, il fut condamné à mort, le 29 mai 1841, et exécuté le 31.

[2] Journal écrit par l'une des princesses royales pour le prince de Joinville. (*Revue rétrospective.*)

[3] M. Duchâtel, arrivé à Paris, le 17 octobre, constatait aussitôt ce double résultat dans une lettre à M. Guizot, en date du 19 octobre (*Mémoires* de M. Guizot.) — Voy. aussi une lettre écrite au même M. Guizot, le 18 octobre, par M. de Lavergne, alors attaché à M. de Rémusat. M. de Lavergne constatait que « l'attentat de Darmès avait hâté la maturité d'une situation déjà fort avancée. » (*Revue rétrospective.*) — M. de Rémusat, de son côté, écrivait, non sans amertume, à un de ses amis, le 17 octobre : « Beau-

en ordonnant tardivement, le 19 et le 20 octobre, des perquisitions, des visites domiciliaires, des saisies et des poursuites contre les auteurs de plusieurs publications démagogiques, entre autres contre M. de Lamennais ; il y gagna seulement de faire crier les radicaux, sans retrouver la confiance définitivement perdue des conservateurs.

Aux Tuileries, la première impression, produite par ce nouvel attentat, avait été naturellement très douloureuse. « Le roi est d'une profonde tristesse, écrivait une des princesses. Voir se rouvrir une carrière de crimes qu'on croyait fermée ! Être ainsi frappé d'impuissance et d'ignominie devant l'étranger, quand ce ne serait pas trop de tout l'ascendant que pourrait avoir la France unie et calme ! Je vous le répète, pour ce motif et d'autres que vous savez mieux que moi, le roi est navré au fond du cœur. La pauvre reine fait pitié ; elle a trouvé des accents de reconnaissance pour remercier Dieu de cette nouvelle marque de protection dont il couvre les jours du roi. Mais cette pieuse effusion ne peut être aujourd'hui le sentiment dominant de son âme. Le serrement douloureux qui l'oppresse et amène sans cesse des larmes au bord de ses paupières, est visible à tous les regards. Elle n'a plus de sommeil[1]... » Louis-Philippe cependant avait trop conscience de ses devoirs de souverain pour s'abandonner à de stériles gémissements. Avec son habituel coup d'œil, il aperçut tout de suite l'effet produit sur l'opinion, l'impulsion décisive donnée à la réaction pacifique et conservatrice, et il en conclut que désormais il ne serait plus livré sans appui aux clameurs de l'opposition, s'il rompait avec M. Thiers sur la question de guerre. Sans doute quelques amis le détournaient encore de se découvrir, de prendre sur lui l'impopularité d'une semblable rupture; ils l'engageaient à laisser son ministre aux prises avec des difficultés dont il ne pourrait sortir, et à s'en rapporter aux Chambres, qui n'y manqueraient pas, du soin de le jeter bas[2]. Mais cette attente, si elle épargnait des ennuis au roi, aggravait les périls du pays; pendant ce délai, risquaient de se produire au dehors

coup de gens, fort susceptibles naguère sur la question d'honneur national, sont charmés de trouver, dans la crainte de l'anarchie, un prétexte pour se refroidir. » (*Documents inédits.*)

[1] Journal écrit pour le prince de Joinville. (*Revue rétrospective.*)

[2] M. de Metternich, bien que fort animé contre M. Thiers et déclarant que « l'Europe jetait contre lui un cri d'indignation », croyait cependant « nécessaire de le conserver dans son poste actuel » et il ajoutait : « C'est devant les Chambres que M. Thiers doit tomber; toute autre chute serait un danger évident, et pour la France et pour l'Europe. » (Dépêche au comte Apponyi, du 23 octobre 1840. *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 487, 488.)

telles complications, au dedans tels désordres, dont les conséquences pouvaient être graves, irréparables. N'était-ce pas, dès lors, pour la couronne, le cas d'intervenir, sans préoccupation mesquine et craintive de sa propre responsabilité? Louis-Philippe en jugea ainsi. Il crut que non seulement la France conservatrice, mais que l'Europe pacifique comptait sur lui, et son parti fut tout de suite arrêté, sans hésitation, sans équivoque. D'ailleurs, à ce moment même, il recevait des encouragements du côté où sans doute il en attendait le moins ; ce fut en effet l'un des membres du cabinet qui vint le trouver pour lui dire : « Renvoyez-nous, Sire, il est temps ; nous ne pouvons plus rien et nous empêchons tout[1]. » La résolution prise ne fut pas cachée aux chefs du parti conservateur. L'un d'eux, M. Duchâtel, étant allé, le 18 octobre, à Saint-Cloud, rendit ainsi compte, le lendemain, à M. Guizot, de sa visite : « J'ai causé longtemps avec le roi ; l'attentat ne l'a pas troublé ; il est ferme, décidé, résolu. Il a la tenue que vous lui avez vue dans ses bons jours... Il m'a dit que ses ministres paraissaient peu s'entendre, qu'il voyait bien que tout cela se détraquait, et que, la première fois qu'on lui mettrait le marché à la main, il l'accepterait. Il m'a parlé de vous, que vous étiez son espérance, qu'il n'y avait qu'un cabinet possible, le maréchal Soult, vous, moi, Villemain, etc. En résumé, le roi sent que le cabinet ne peut plus aller ; il est décidé à s'en séparer à la première occasion[2]. »

Cette occasion ne tarda pas. On se rappelle que les Chambres avaient été convoquées pour le 28 octobre. Force était donc de préparer un discours du trône. Chez les pacifiques comme chez les belliqueux, on attendait ce document avec une curiosité anxieuse. Les journaux de gauche, fort mécontents de la note du 8 octobre dont le texte venait de leur être révélé par un journal anglais [3], signifiaient à M. Thiers qu'il lui fallait réparer cette faiblesse, en faisant tenir à la couronne un langage énergique [4]. Mais Louis-Philippe n'était pas d'humeur à laisser proclamer, sous son nom et par sa bouche, une politique qui ne serait pas la sienne. Le 20 octobre, M. de Rémusat apporta au conseil et lut devant le roi, le

[1] *Mémoires* de M. Dupin, t. IV, p. 100 et *Notice sur M. Duchâtel*, par M. Vitet. — Ce ministre était probablement M. Cousin. Depuis quelque temps, il laissait clairement voir son désir de s'en aller ; un jour où l'on discutait sur les périlleuses complications de la crise extérieure, il s'était penché vers M. de Rémusat et lui avait dit à mi-voix : « Ne trouvez-vous pas que j'aurais mieux fait d'achever mon mémoire sur Olympiodore ? »

[2] *Mémoires* de M. Guizot.

[3] *Morning Herald* du 17 octobre 1840.

[4] *Siècle* du 21 octobre 1840.

projet de discours qu'il avait rédigé d'accord avec ses collègues. Après avoir rappelé le traité du 15 juillet et les armements de la France, il ajoutait : « Les événements qui se pressent pourraient amener des complications plus graves. Les mesures, prises jusqu'ici par mon gouvernement, pourraient alors ne plus suffire. Il importe donc de les compléter par des mesures nouvelles pour lesquelles le concours des deux Chambres est nécessaire. Elles penseront, comme moi, que la France, qui n'a pas été la première à livrer le repos du monde à la fortune des armes, doit se tenir prête à agir le jour où elle croirait l'équilibre européen sérieusement menacé. » Le projet se terminait ainsi : « Vous voulez, comme moi, que la France soit grande et forte. Aucun sacrifice ne vous coûterait pour lui conserver dans le monde le rang qui lui appartient. Elle n'en veut pas déchoir. La France est fortement attachée à la paix, mais elle ne l'achèterait pas d'un prix indigne d'elle, et votre roi, qui a mis sa gloire à la conserver au monde, veut laisser intact à son fils ce dépôt sacré d'indépendance et d'honneur national que la révolution française a mis dans ses mains. » Sauf cette dernière invocation à la révolution, mise là pour satisfaire la gauche, ce langage était mesuré et digne. Il n'en donnait pas moins à l'opinion comme à notre diplomatie, une orientation belliqueuse : c'était l'attitude et l'accent d'un gouvernement qui jugeait le moment venu d'armer sur le pied de guerre. Le roi fit aussitôt des objections qui indiquaient une opinion contraire fort arrêtée, et tirant de sa poche un papier couvert de sa grosse écriture, il se mit à lire un discours d'une note absolument différente. La discussion fut courte, M. Thiers parla avec modération, en homme qui s'attendait à être congédié et qui au fond le désirait. Le désaccord constaté, les ministres offrirent leur démission que le prince accepta, non sans beaucoup de paroles aimables et affectueuses. Le lendemain, le duc de Broglie, mandé chez le roi, lui proposa son intervention pour le raccommoder avec son cabinet et rajuster le projet de discours ; Louis-Philippe déclina cette offre [1]. Son parti était pris. Le même jour il appelait le maréchal Soult et pressait M. Guizot de venir à Paris.

Décidément, il est écrit que M. Thiers ne pourra jamais rester longtemps à la tête du gouvernement. Comme en 1836, il lui a suffi de quelques mois pour se rendre impossible. Pendant cette si courte administration, a-t-il du moins employé sa merveilleuse intelligence, son ambition patriotique, à accomplir quelque œuvre qui honore sa mémoire? Le bilan est facile à dresser : dans la politique intérieure, rien ou à peu près rien, sauf quelques exercices

[1] *Documents inédits.*

stériles de bascule parlementaire, et le dangereux coup de théâtre du « retour des cendres »; dans la politique extérieure, la paix mise en péril. Non sans doute qu'on puisse justement lui imputer tous les mécomptes de la crise orientale. Il convient de ne jamais oublier que les fautes avaient été commencées avant lui, et que, dans celles qu'il a commises lui-même, il a eu beaucoup de complices. Seulement, force est bien de reconnaître qu'il n'a pas su saisir les occasions de réparer le mal fait avant lui, qu'au contraire il l'a singulièrement aggravé par ses erreurs diplomatiques et sa téméraire étourderie, par sa recherche de la popularité et ses complaisances révolutionnaires. Et maintenant, à l'heure où il quitte le pouvoir, que laisse-t-il derrière lui? En France, la grande victoire remportée par Casimir Périer sur l'anarchie et la guerre, remise en question; l'opinion fiévreuse et inquiète; les passions en fermentation et les intérêts en souffrance; les finances à ce point engagées, que l'équilibre budgétaire en est pour longtemps détruit; une situation diplomatique telle, que ses successeurs semblent placés entre une folie désastreuse pour les intérêts vitaux du pays et une apparence de retraite mortifiante pour la fierté nationale; le patriotisme compromis, la prudence devenue suspecte, pénible, et par suite un malaise qui doit longtemps peser sur notre politique extérieure; en Europe, les gouvernements et les peuples, alarmés par nous, excités, irrités contre nous, sans que nous les ayons intimidés, et pour couronner cette belle œuvre, le réveil de l'unité allemande qui désormais ne se rendormira plus.

Si M. Thiers n'a pas fait pis encore, s'il ne nous a pas conduits jusqu'à la guerre, il le doit au roi qui l'arrêta. Avec quelle justesse de coup d'œil, quelle adresse et quelle sûreté de main le prince a dénoué cette crise si compliquée et si périlleuse, les contemporains en ont été frappés. « Il est notre maître à tous », disait alors l'un des ministres démissionnaires, M. Cousin; et de l'étranger, M. Charles Greville, en écrivant son journal intime, ne pouvait contenir son admiration pour « cette merveilleuse sagacité qui faisait de Louis-Philippe l'homme le plus habile de France, et grâce à laquelle, tôt où tard, il arrivait toujours à ses fins [1]. » Le roi avait pu prendre sa part, d'abord des erreurs diplomatiques, ensuite des entraînements patriotiques; mais ces fautes, si fâcheuses qu'aient été leurs conséquences au dedans et au dehors, ne sont-elles pas rachetées par l'intervention décisive de la dernière heure? Intervention d'autant plus méritoire que, sur le moment même, elle était non seulement peu flatteuse, mais dangereuse pour celui

[1] *The Greville Memoirs, second part,* t. Ier, p. 339.

qui l'entreprenait. Louis-Philippe voyait ce danger personnel : mais il voyait aussi le péril du pays, et il n'hésita pas. Le 22 octobre, après avoir informé M. Dupin de la crise qui venait d'éclater dans le conseil des ministres, il ajoutait avec une rare noblesse d'accent et d'idées : « Cela n'est pas encore publié, mais les journaux vont travestir ces débats et travailler la crédulité publique sur mon compte de la manière la plus cruelle. N'importe! j'ai la conscience que je tiens mon serment royal, en me dévouant pour préserver la France d'une guerre qui, selon moi, serait *sans cause et sans but*, par conséquent sans justification aux yeux de Dieu et des hommes. Je ne fléchirai pas plus devant les clameurs factices dont on s'efforce de nous assaillir, que devant les balles des assassins [1]. » Le roi courait un risque plus grand encore que celui d'être mal jugé par l'opinion de son temps, c'était que l'histoire n'aperçût pas tout le bienfait de son intervention. Après cette œuvre, purement négative, qui consistait à empêcher une faute, à prévenir un péril, rien ne restait debout qui fût comme le monument du service rendu. Les ingrats ou seulement les distraits avaient beau jeu à dire qu'ils ne voyaient rien. Toutefois, de la part de notre génération, une telle injustice n'est pas à craindre. Elle a de douloureux points de comparaison qui lui permettent, hélas! de mesurer l'étendue et la profondeur du péril dont ses pères ont été préservés, il y a près d'un demi-siècle. Nous avons pu dire que la guerre en 1840, dans les conditions où elle se présentait, eût été 1870 et 1871 trente ans plus tôt. Eh bien, refaisons par la pensée les événements de cette dernière époque : supposons à la place de Napoléon III, un souverain qui ait, par son intervention personnelle, empêché la guerre, et faisons le compte du mal qui eût été ainsi épargné à la patrie. Ce souverain que la France n'a pas eu en 1870, elle l'avait en 1840.

Paul THUREAU-DANGIN.

[1] *Mémoires* de M. Dupin, t. IV, p. 99.

Mme DE LAMARTINE[1]

SURSUM CORDA

1859

La Bretagne est le pays des légendes et des drames de la mer. C'était le matin d'un jour d'octobre. J'étais monté sur le tertre *Morgan*. Morgan, la laide et vieille fée, jalouse de la belle princesse Marianna, l'avait changée en crapaud par sa haine, jusqu'au jour où un chevalier à l'amour intrépide, romprait le sortilège, en lui rendant sa beauté sous son baiser vainqueur.

Je regardais la rade dans sa fraîcheur matinale, ensoleillée sous la lumière de l'aube, lorsqu'un pêcheur de haute taille, à la cape de toile goudronnée, au caban de laine, sortit d'une maison blanche du village du *Dourdu*, posé sur la grève comme un goëland.

Une femme le suivait, la tête encadrée dans une cape de laine. Ils montèrent dans une barque, hissèrent la voile et levèrent l'ancre.

La rade ressemblait à un lac : l'eau calme, transparente, au bleu pâle comme le ciel. La barque glissait lentement comme un cygne noir, ses ailes à la brise légère. Elle traversa la rade, un archipel d'îlots, et entra dans la haute mer.

Elle revint à la marée du soir, les voiles à peine enflées par la brise molle du crépuscule. Le calme descendait. Le pêcheur, la main droite à la barre du gouvernail, ramait de l'autre main. La femme maigre et nerveuse, les mains armées d'une rame, aidait la marche lente. Enfin la barque tourna la pointe de l'anse du *Dourdu* et jeta l'ancre.

La pêche avait été bonne. Les paniers pleins de poissons aux écailles brillantes, teintes d'argent et d'émeraude.

Un jour de novembre, *mis du*, le mois noir, comme on l'appelle en Bretagne, la même barque partit, un matin, pour la pêche, sous un ciel sombre.

Le vent souffla par fortes raffales. Des nuages noirs couraient

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 août, 10 septembre, 10 et 25 octobre 1886.

sur le ciel gris comme des fantômes funèbres. Je fus sous les bois secoués par le vent, agités de bruits sinistres, jusqu'à un promontoire. La mer était démontée, les lames soulevées du fond, roulaient leur houle à la couleur terreuse, déferlaient sur la grève, s'y brisaient à flots d'écume jaunâtre, avec des plaintes de voix humaines. La mer mugissait une immense symphonie de deuil, les lamentations des trépassés engloutis.

La rade était déserte. Seule, au milieu, une barque noire courait sous la tempête. Elle louvoyait contre le vent d'ouest. Ses voiles serrées, raccourcies par un ris, mouillées des coups de mer, bondissait sur les vagues, montait, descendait, tour à tour, avec une vitesse vertigineuse. Les lames furieuses battaient ses flancs, lui jetaient des trombes d'eau pour la submerger. Le vent s'acharnait sur elle, comme un élément de haine, couchait ses voiles sur la mer, l'inclinait jusqu'au bord, sous les lames. Je regardais dans l'angoisse la barque près de sombrer. J'admirais ce combat d'un bateau contre un élément, lutte héroïque d'un homme contre la mer :

La barque est si petite et la mer est si grande.

La tempête redoublait de fureur. Le vent, la mer, comme deux ennemis unis, deux monstres du ciel et de l'eau, poursuivaient, battaient, frappaient la barque intrépide, hurlaient de colère, en sifflements lugubres, en lamentations sinistres, lui lançaient le chant de mort, avant de l'entraîner dans l'abîme.

La barque luttait toujours. L'homme debout à la barre, la tête haute sous la tempête, menait sa barque obéissante au milieu de la mêlée des vagues, virait de bord, courait des bordées hardies, aidé par sa femme, la main aux écoutes. De temps en temps, la femme joignait les mains, levait la tête au ciel, et priait dans l'orage pour le salut de la barque et la vie de l'homme.

La prière fut exaucée. Enfin la barque atteignit l'anse, doubla le cap, et sous l'abri de la colline, jeta l'ancre devant le village.

Je descendis encore. J'avais reconnu le pêcheur et sa femme. Leurs vêtements ruisselaient d'eau de mer. Les paniers étaient presque vides, la pêche avait été mauvaise. Mais la vie était sauve.

Ces deux scènes de mer me rappelèrent Lamartine et sa femme. N'étaient-elles pas la double image des phases d'épreuves subies en 1858? La première, éclairée d'espérance, une brise de sympathie dans sa voile; puis atteinte bientôt de calme, comme la barque au crépuscule, pourtant fructueuse au retour. La seconde, assombrie, disputée, poursuivie par la haine, l'insulte des partis, comme la barque par la tempête, et ne rapportant de la lutte que la déception et l'infortune.

N'était-ce pas aussi l'image des années heureuses du poète et de sa compagne, unis dans le voyage de la poésie et de la vie, l'image des années glorieuses, du pêcheur intrépide, luttant contre le peuple en fureur et sauvant la patrie?

N'était-ce pas, enfin, l'image des années malheureuses du grand homme dans l'infortune, soutenu, relevé, protégé par sa vaillante compagne, unie à lui dans le péril, fidèle jusqu'à la mort?

On le verra plus que jamais dans les lettres qui vont suivre, lettres puissantes comme la raison, attendries comme le cœur, qui révèlent la perpétuelle ascension de cette grande âme de femme.

Les grandes épreuves font les grands cœurs.

« J'ai bien pensé d'avance à ce qu'on vous dirait de *l'Union*. Peut-être que si vous aviez été ici, sachant tout ce qui se passe et se dit, vous auriez compris l'opportunité pour *lui* d'expliquer sa vie passée...

« Un homme d'un esprit distingué est venu à Paris *exprès* pour dire à L. qu'il n'y avait que lui au monde capable d'écrire de telles choses, et de se placer si haut au-dessus de tous les partis, représentant la nation seule...

« Quand on ne dit que la vérité des faits pour venger l'unité d'une vie qu'on attaque, il faut laisser passer les opinions diverses. La vérité, il faut l'espérer, prévaudra du moins dans la postérité. Je me moque de la postérité quand on l'*invoque* pour me consoler des chagrins présents. Mais je m'y appuie quand il s'agit de justifier sa conscience ou ma conscience...

« Maintenant j'ai de l'ennui à l'occasion de la politique. On confond trop la question de la liberté italienne avec l'agrandissement du Piémont. Le mariage de N. est le semblant d'une liberté soutenue par le despotisme. Lorsqu'on parle contre une guerre intempestive, et dont les motifs sont percés à jour pour qui se *souvient*, on a l'air de parler contre l'Italie.

« Cela m'indigne et m'irrite. Je me suis levée hier soir, mais la conversation, très intéressante d'ailleurs, m'a empêchée de dormir. C'étaient tous des hommes d'esprit, de belles discussions, comme à la tribune, mais si souvent à côté de la vérité pour les besoins de leur cause, que j'aurais voulu être homme un quart d'heure pour leur dire des vérités. Mais il est vrai aussi que Dieu tire du bien des plus mauvais instruments et des projets les plus contraires à ses vues. Adieu, pour aujourd'hui. Je me fatigue. »

Le mot précurseur de la guerre d'Italie adressé le 1er janvier, par l'empereur, à M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche, agitait tous les salons politiques. Lamartine prit tout de suite parti contre cette aventure, presque seul, au milieu de ses amis séduits par cette

guerre populaire. Il prédit la fatale unité au profit du Piémont, la perte de la confédération italienne, et, après, l'unité allemande par la Prusse, ce Piémont de l'Allemagne.

« Je constate seulement que la fibre du public a été touchée, comme elle l'est toujours par la parole de L...

« Il y a une chose que je puis vous dire, c'est qu'il y a eu une circulaire du ministre de l'intérieur, défendant aux préfets de favoriser la souscription. Quelle déloyauté après la lettre! Tous les préfets ne l'ont pas reçue. Ce sont précisément ceux qui ont vu une tendance à y aller de cœur, et faire des comités, agir pour L. avec zèle, qui ont demandé ce qu'ils avaient à faire. La circulaire a répondu. Dès ce moment, ils ont été au-delà de l'instruction, et ont défendu *tout chez eux*. C'est un préfet qui a *montré la circulaire* à un de nos amis. Qu'en dites-vous?... »

Je lui avais dit déjà mes soupçons si bien confirmés. Voilà un grave témoignage de la duplicité impériale, la preuve de la pure vérité de mon récit qu'a osé traiter de pur mensonge un journal du 2 décembre!

Les lettres se suivent, écrites de son lit de souffrances et de repos, tourmentées des plus hautes pensées.

« Si, par impossible, il se faisait une troisième restauration, vous verriez avec quelle fermeté inébranlable, il refuserait toutes les offres, toutes les instances qui lui seraient faites. Quand on ne renie pas son passé, on respecte son avenir, me dit-elle dans une belle parole. Quant à l'isolement, c'est ce qui a été reproché pendant les dix-huit ans de L. P. Il en a fait justice. Il en serait ainsi si jamais on avait besoin de lui. Ce que Dieu garde! Car, quand je vois la versatilité du peuple, qui préfère obéir à n'importe quoi qu'user d'une sage liberté, qui voudrait jamais être *au timon du vaisseau de l'Etat?* comme on disait, vieux style. La phrase incriminée dit la même chose déjà dite de Béranger, et au fond, que dit-elle? Que si en 48 on avait eu à choisir entre les deux monarchies, il aurait sans aucun doute choisi le droit d'alors et non l'usurpation d'alors, mais voyant que le salut du peuple n'était pas là, il fit la république. Il l'a dit assez haut. *C'est moi.* Sa jeunesse était à la légitimité, son âge mûr au peuple, non pour flatter ses passions, mais pour les relever par leur bon sentiment et leur grandeur d'homme, et c'est ce qu'il ferait toujours... »

Vraiment j'admire combien cette femme excelle à juger le caractère et la conduite de Lamartine. Elle a le don de la netteté, de la précision et de la grandeur du jugement. Dans une lettre familière, elle écrit ainsi des lignes d'histoire. Elle grave et elle colore à la fois comme l'eau-forte. Puis elle raconte en souriant, une visite de

Garnier-Pagès : « G. P. est venu l'autre jour, il a dit ceci : « Tout « croule, la catastrophe est imminente, mais *soyez tranquille*, *je* « *suis là!* » Voilà donc le chef tout trouvé, lorsqu'on ne voudra plus de L...

« Quant à la foi religieuse, je n'en parle pas avec la même désinvolture. Je donnerais mon sang pour vous savez quoi ! mais si la présence constante de Dieu devant les yeux, la foi à l'immortalité et à la justice d'en haut peut avec la *charité* qui couvre tout et qui demeure, lorsque la vision a succédé à la foi et à l'épreuve, si dis-je, ces dispositions de l'âme sont acceptables là-haut, comme je l'espère, sa place ne sera pas la dernière. Cependant si vous voulez savoir ma façon de penser pour *moi*, — je ne juge pas les autres, — je sens le besoin et le bonheur d'avoir mon Sauveur pour juge. Car quel est celui qui, à sa mort, ira paraître devant Dieu et lui dira : « Me voici avec ma vertu, récompensez-moi, je l'ai mérité » ?

« Non, ayez pitié ! *Miserere!* Voilà le langage de tous. L'*humilité* est une vertu toute chrétienne, inconnue à l'antiquité. Il y a tant de gens qui sont chrétiens sans le savoir, et sans le vouloir, tant d'autres qui veulent bien des vertus et de la morale chrétienne, en rejetant ce qui en fait la *base*, la *force*, sa sécurité, sa consolation, je les plains. J'aime mieux croire à la parole de Dieu qu'à la parole de l'homme. C'est ce qui fait que je ne suis pas anglicane, ni d'aucune dénomination de protestants. Mais il faut leur rendre justice, tous les hommes sérieux, du moins en Angleterre, tout en rejetant l'autorité du pape, plutôt comme souverain étranger, et après avoir examiné avec toutes les lumières que Dieu a données aux plus remarquables d'entre eux, tant dans les sectes diverses, et malgré les sectes diverses, croient fermement à la rédemption.

« Les capucinades et les faux miracles font mon désespoir. Dieu les permet, il sait pourquoi, mais moi je n'y vois que du mal, de la tentation et l'ébranlement des faibles.

« Ici, Dieu merci, nous n'avons pas cela encore, Dieu nous en préserve ! Mais les églises sont remplies d'hommes à six heures du matin, c'est la bonne heure, car on ne les taxera pas d'ostentation ni d'hypocrisie. Je les ai observés avec respect, avant de tomber malade. Maintenant je ne sors plus, je me lève à peine, ces jours-ci pas du tout, mais les autres jours un peu le soir, pour ne pas perdre la visite des amis. Aussi hier j'ai manqué quelqu'un que j'aurais voulu voir, c'est M. Fromentin. Nous voyons beaucoup ce pauvre Huet, bien souffrant. M. de L. vient d'aller chez lui avec Valentine.

« La guerre ou la paix tient à un fil. Se nouera-t-il ou se rompra-t-il ? On a envoyé un émissaire secret tâter la Prusse. Refus de l'entendre seulement. Un autre est à Vienne. Je ne sais pas encore

le résultat. Montanelli est plein d'espoir. La fermentation, dit-il, est grande. Le Piémont tardera six mois, dit-on, on prépare beaucoup de canons, mais on ne sait que faire. Adieu, ma tête se fend d'avoir écrit ce peu de mots. »

Elle avait l'habitude de fermer ses lettres avec un cachet, donné par son mari, qui portait la devise de Jacques Cœur : « A cœur vaillant, rien d'impossible. » Cette devise convenait à ces deux cœurs héroïques. Je lui avais écrit mon admiration de sa force morale dans sa vie d'épreuves : « Vous mettez votre devise en action. »

Elle me répondit avec sa modestie accoutumée : « Hélas! la devise n'est pas mienne, — je n'ai pas tant de présomption, — mais est celle de L. et me va moins que jamais. Je suis triste, je fais un carême moral, disait-elle dans une image haute et vraie, c'est le meilleur, si on le supporte bien. Quant au physique, loin d'être guérie, je suis retombée plus bas, après avoir peut-être trop voulu lutter, et hier je ne me suis relevée que parce que Valentine était couchée avec frissons et accès de fièvre... J'ai pu, tout en toussant, tenir compagnie à M. de L. à son déjeuner et à Valentine.

« Il a eu un accident qui m'a épouvantée. Dieu merci, ce n'est plus rien qu'un sang noir et jaune extravasé sur son œil et sa joue. Mais une ligne à droite ou à gauche, le coup aurait été d'une gravité qui fait frémir. Ce coup a tant approché de l'œil que la paupière est fendue dans le coin! Les journaux, à bonne intention, ont mis qu'il s'était évanoui. Rien de semblable. Il a épongé le sang avant de me laisser connaître l'accident, mais comme heureusement le sang continuait à couler avec abondance, j'en ai eu malgré lui le spectacle effrayant. Il n'a rien voulu faire, pas même appliquer l'arnica mitigé. Mais son sang est bon, il a été de suite cicatrisé, mais sa *beauté* en souffre aussi, il a la mortification de se présenter ainsi à la belle Grecque qui préoccupe notre petit salon. Elle s'était proposée de venir et même de chanter. Jugez si je suis en train de l'entendre. Mais comme j'aime mieux amuser les autres que m'amuser moi-même, je consens à ce qu'elle vienne... Et si je savais une manière ingénieuse de faire insinuer à Nadaud qu'une chanson de lui, ce soir-là, ou un autre soir, nous consolerait des cantilènes russes qu'elle va nous débiter, ce serait charmant.

« Une charmante femme de ma connaissance ancienne a chanté ici un soir impromptu, et nos habitués en ont été charmés. Elle chante avec une verve et un brio sans façon, sans avoir besoin de se faire accompagner, ce qui a un grand charme. C'est cet impromptu qui a excité l'émulation, je ne veux pas dire la jalousie, de la belle Grecque, et elle *veut* chanter aussi... »

Elle avait aussi son sourire de malice sous sa gravité, et pénétrait la comédie des vanités humaines dans ce groupe de femmes qu'attirait la gloire de son mari. Mais elle retournait vite aux choses sérieuses. Ses lettres étaient un mélange d'impressions mondaines et graves, de salon et d'église, d'affaires domestiques et d'élévation d'âme, de charme et de vie en tous sens.

La souscription nationale ne tombait plus que goutte à goutte, comme la roche qui pleure de la forêt de Fontainebleau. On avait résolu une entreprise littéraire d'une grande édition en quarante volumes, à côté du *Cours familier*.

Le génie de Lamartine était plus fécond que la reconnaissance de la France.

« Enfin je tâche de mettre tout cela dans les mains de la Providence. Ce que Dieu voudra sera, mais il ne veut pas souvent ce que notre aveugle sagesse propose et désire... »

S'élevant des misères de son foyer à de hautes émotions, elle me disait : « Il y a un très éloquent prédicateur à la Madeleine. Je n'ai rien entendu d'aussi fort depuis Lacordaire; il est aussi libéral que lui et plus onctueux. Il a dit des choses étonnantes comme liberté de parole. Je suis très contrariée de ne pouvoir aller l'entendre aujourd'hui. Si je pouvais, dans cette si petite page, vous citer certaines choses, vous crieriez : bravo!

« Adieu, on m'appelle. A quand votre volume? Je l'attends avec une impatience d'*amie*. Les autres ne sont que des mots.

« Mille amitiés autour de vous. »

Elle avait l'ardeur des controverses religieuses, et se lançait dans ces discussions où elle excellait, témoin cette lettre du 2 février 1859.

« Si je reprends un moment notre discussion, ami, ce n'est pas, croyez-le bien, que j'ai la moindre prétention de convaincre. Non, je sais bien que je ne suis pas digne d'être un instrument de l'esprit de Dieu. C'est seulement pour justifier mes compatriotes. Il n'y a aucun point de comparaison entre les hommes sérieux et savants des grandes universités d'Angleterre et les Thiers et autres. D'ailleurs la position n'est pas la même; un Anglais est libre de devenir tout ce qu'il voudra. Les discussions religieuses s'agitent le plus librement du monde et le plus publiquement aux grandes universités anglicanes, d'où l'on sort tous les jours, les uns *puséistes*, d'autres catholiques, d'autres *indépendants*, comme mon cousin. Combien y en a-t-il de ces hommes qui abandonnent de grands bénéfices d'église pour suivre leur conscience. Après un bien libre examen, renoncer à sa propre fortune, ce n'est rien; mais renoncer à la fortune d'une nombreuse famille à élever, c'est quelque chose pour laquelle il faut une bien

vive conviction du salut éternel qui en sera le prix. Et cela se voit tous les jours, comme mon cousin qui, avec onze enfants, ne peut pas même prêcher dans son église, parce que, comme pasteur, il n'est pas payé, et qu'il est obligé de travailler pour vivre. Voilà des hommes qui quittent l'église d'État qui paie très largement ses ministres, pour être ministres *indépendants* de la parole de Dieu comme ils l'entendent après de longs travaux. Pas un ne renonce à la rédemption. En Écosse, dans les assemblées religieuses, chacun se lève et prêche sans être pasteur. Ils (ou même elles) parlent, disent-ils, selon que l'Esprit saint les inspire. Voyez la doctrine de la Trinité au milieu d'une liberté par trop grande et très dangereuse, ce me semble, car le droit d'examen ne donne pas toujours les facultés nécessaires à un si rude labeur et à un discernement si judicieux; mais tel est l'empire de cette foi générale dans cette population écossaise, la plus lettrée peut-être de l'Europe, qu'aucun scandale n'y survient. Quelquefois un puritanisme absurde, mais rien autre.

« Vous me dites que vous croyez à la parole de Dieu plutôt qu'à celle des hommes, je suis bien de votre avis, mais je me demande : Où trouvez-vous la parole de Dieu?... Les contradictions des Évangélistes ont été expliquées cent fois. Elles sont elles-mêmes une des preuves de la sincérité des apôtres qui transmettent ce qu'ils ont vu, entendu et retenu, et qui sont morts, comme saint Pierre, saint Paul et autres, pour attester, non pas seulement ce qu'ils ont cru, mais ce qu'ils ont *vu*. Mourir pour une opinion, c'est beau; mais mourir pour un *fait* faux, que vous savez n'avoir pas été, c'est de la démence. Si tout ce qui nous est nécessaire ne se trouve pas dans l'Évangile, je ne sais où le chercher; car il y a une telle supériorité de doctrines dans l'Évangile sur celles des plus grands philosophes (toujours des hommes), que je ne saurais hésiter entre eux.

« Vous dites, je crois, que la loi de Dieu est dans la conscience; je le crois comme vous, mais avec un autre point de départ, car la conscience a-t-elle été la même dans tous les âges ou dans toutes les nations? La conscience est une faculté donnée par Dieu pour suivre le bien et fuir le mal.

« La conscience s'éclaire de la lumière qui l'entoure.

« La conscience selon l'Ancien Testament n'est pas la même que selon le Nouveau. » — Idée vraie, oui, la conscience est progressive. — « Et cependant le Décalogue était un bon point de départ. L'antiquité nous prouve que ses plus grands hommes, Platon, par exemple, trouvait bien ce qui, de nos jours est appelé infâme, autre conscience que la nôtre, et, dans les modernes, les mahométans

agissent selon leur conscience en usant de la moitié du genre humain créé par Dieu, comme de vil bétail créé pour leurs plaisirs dans ce monde et dans l'autre.

« Et combien parmi nous, éclairés par le christianisme, qu'ils en conviennent ou non, se font une conscience fausse, soit par ignorance, soit par passion, et croient bien faire en faisant *très mal*, tout comme les sacrificateurs aux faux dieux.

« La morale de l'Évangile est à peu près adoptée partout comme règle de conscience dans le monde moderne, et depuis dix-huit cents ans, le monde civilisé n'a pas trouvé mieux. Mais, si elle n'est pas de *Dieu*, elle est donc des hommes? Quelle autorité peut-elle avoir? Je ne voudrais pas jouer mon éternité sur une parole d'homme. Et même, comme doctrine d'homme, je ne vois rien dans l'histoire qui lui soit comparable. Je ne veux pas dire, Dieu garde! que la création ait été abandonnée par le Créateur jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Mais, dans une sagesse *infinie* que la créature *finie* ne peut scruter, Dieu a donné à chaque âge du monde les *portions de vérités* qu'il a voulu, et il ne jugera que sur la lumière qu'il a donnée pour éclairer la conscience. Cela me paraît incontestable, malgré quelques sophismes qu'on a quelquefois opposés, et cette progression de vérités religieuses me fait espérer que le christianisme lui-même n'est pas compris encore *entièrement*. Le règne de charité viendra.

« Un grand distinctif du christianisme, ce me semble, est dans cette parole de Jésus-Christ : « Allez dire à Jean que l'Évangile est prêché aux pauvres! » Effectivement depuis les brahmanes jusqu'à Jésus-Christ, qui s'est occupé de la plèbe? Quel est le peuple qu a compris que l'âme du dernier des hommes est aussi précieuse devant Dieu que celle du premier. Et la partie la plus nombreuse de la création n'ayant évidemment ni le loisir ni les moyens d'arriver, par elle-même, à la connaissance de Dieu et de ses devoirs envers lui. Il lui faut un enseignement. Je suis peuple aussi à cet égard, et j'accepte l'enseignement du catéchisme de l'Église. Les torts que peut avoir l'Église ne m'ébranlent nullement. Dieu n'a pas envoyé des anges pour gouverner son Église. La partie humaine lutte contre cette partie divine qui me suffit pour la responsabilité de mon salut fondé sur la parole de Dieu. Il y a longtemps que les exécuteurs de la loi de Dieu auraient été anéantis et l'empire spirituel de l'Église détruit.

« Je ne vois pas jusqu'à présent rien qui tend à se substituer à l'enseignement et à l'autorité de l'Église pour les masses. Au moins le peuple, et les malheureux de toute classe, a besoin de Dieu, il ne peut s'en passer. Dieu seul peut le consoler des inéga-

lités de ce monde. Un monde futur vague qui nous mènera peut-être dans quelque planète inconnue ne peut lui suffire. Et même pour le gouvernement de ce monde, toutes les tentatives ont échoué. Ce n'était pas des hommes ordinaires que les saint-simoniens et les fouriéristes. Qu'est-ce qui en reste? Les plus éminents d'entre eux sont devenus catholiques, comme Considérant, Laverdant et autres, en voyant le néant de leurs plus grands efforts. Mais voici que je suis entraînée bien loin de ce que je voulais vous dire.

« Je veux cependant finir par une considération qui m'a toujours consolée dans toutes les discussions. C'est que la miséricorde infinie de Dieu a donné assez de lumière à sa vérité pour la sécurité de ceux qui y croient, et y a laissé assez d'obscurité pour expliquer les doutes de ceux qui ne s'y rendent pas, et que lui seul peut juger de ce qui a été la cause sincère de la conviction de l'un et de l'incrédulité de l'autre. »

Puis, après cette conclusion de tolérance miséricordieuse, après cette haute défense du christianisme, digne d'un philosophe religieux, ce coup d'aile de sa raison, elle descendait dans son humilité de femme, et disait avec son cœur : « Pour moi je me fie avec reconnaissance à ce Dieu qui est tout amour et qui a tant aimé le monde, qu'il a envoyé son fils unique pour tirer de l'obscurité les âmes simples et de bonne volonté, et qui a bien voulu suppléer à ce qui manque de sainteté à toute nature faillible par sa sainteté divine, en faveur de ceux qui, humblement, demandent son appui et sa grâce. » Et elle concluait comme le fameux dilemme des *Pensées* de Pascal. « Si je me trompe, je ne risque rien, et je puis risquer en rejetant cette main que Dieu me tend pour arriver plus sûrement à lui, être fait enfant de Dieu, selon sa parole, et je voudrais que tout l'univers dise : amen. »

Le sujet sacré lui tenait au cœur, aussi reprit-elle, malgré sa souffrance. C'était le Carême, elle me prêchait sa foi.

« Dans mon lit. Vendredi.

« J'ai toujours compris que lorsqu'on discute avec un ami, au bout de peu de temps chacun revient au point de départ, tout comme si rien ne s'était éclairci. Aussi il me semble que j'avais déjà répondu aux objections de votre dernière lettre. Mais il y a un point où je me suis évidemment mal expliqué, si vous en avez inféré que les protestants sont tolérants. Hélas ! non, le droit d'examiner, d'étudier, de discuter, de se décider, n'implique pas du tout la tolérance pour les idées des autres, bien au contraire.

« Un catholique, sans s'élever publiquement contre une phrase de l'Église *mal* interprétée et qui a été expliquée par Frayssinous,

Lacordaire et autres, peut être tolérant si tel est son *caractère*. Il pouvait dire : cela ne me regarde pas. Je ne me crois pas capable d'examiner tout cela. Je suis catholique, parce que père, mère, curé, m'ont enseigné. Mais un homme, qui a passé des années de sa vie à examiner les concordances et les dissidences de l'Évangile, des Pères de l'Église, des apologistes du christianisme et des commentaires de la Bible et de gros volumes en *us*, et qui, après avoir discuté tout cela, s'est fait une croyance absolue et a adopté telle ou telle secte, cet homme-là trouve que la généralité n'a pas le droit d'avoir une opinion, et que ceux qui ont scruté, comme lui, n'ont pas eu autant de perspicacité que lui pour savoir ce qu'il faut croire et ce qu'il faut rejeter. Aussi les protestants disent un mal incroyable des autres sectes que la leur, ce n'est pas le dogme principalement qui fait l'intolérance, c'est le caractère. Les protestants sont généralement intolérants malgré et en dépit de leur dogme contraire de droit d'examen et de choix. La pauvre humanité est ainsi faite. L'individu peut être tolérant, l'esprit de secte et de corps ne l'est jamais. Il y a plus de cent ans, du vivant de mon arrière-grand-père, qui était Écossais, qu'un grand nombre de familles, femmes, enfants furent chassés d'Édimbourg, dans un délai de huit jours pour cause de dissidence religieuse. C'était des familles pauvres, et la misère était affreuse. Ils n'avaient ni feu ni lieu. Et les protestants en Ireland avant le *repeal*, combien n'ont-ils pas persécuté les catholiques !

« Maintenant les mœurs s'adoucissent. Mais combien y en a-t-il encore de pauvres filles qui se sont faites catholiques et qui sont chassées de leur famille, et viennent chercher à être institutrices en France? Encore l'autre jour, j'avais trouvé une situation très lucrative pour une que sa famille avait rejetée dans un couvent. La position que j'avais trouvée, était chez une des dames Rothschild. Mais l'idée d'être dans une maison juive fit refuser, malgré toutes les assurances qu'elle ne serait pas gênée.

« Dans ma propre famille, Mlle Churchill a été obligée d'aller vivre à Gênes. Les persécutions de famille abondent. Regardez aussi la tolérance des calvinistes à Genève.

« Il est vrai qu'il y a une secte plus tolérante que les autres, les quakers. Mais aussi ils vivent en dehors de tous, ils se tutoient, s'habillent de manière à se faire reconnaître. Ils ont eu de mon temps des individus très remarquables à leur tête, Mme Fey, M. Gurney. On peut dire qu'ils passaient en faisant du bien. Mais c'est comme un ruisseau arrosant une petite contrée. Ce n'est pas même un fleuve, encore moins un océan universel, pour féconder le genre humain. Car c'est là où il en faut arriver, ce qui n'est pas

pour tous, n'est pas de Dieu. Que les brahmanes aient duré, ou les boudhistes, ou n'importe quoi, c'étaient des initiés. Cela n'a jamais été le peuple. Dieu les a tolérés parce qu'il a l'éternité pour redresser tous les torts, tout comme il a le paradis céleste pour remplacer avec avantage le paradis terrestre pour ceux qui le veulent bien.

« Et il vaut mieux, ce me semble, mériter, par le combat, qu'être impeccable par nature. C'est pourquoi nous avons la liberté. Dieu a donné à l'homme six mille ans pour trouver sa voie, l'histoire est là pour dire s'il l'avait trouvée, lorsque le Christ est venu prêcher aux pauvres et établir une doctrine par laquelle le plus ignorant en sait autant sur ses devoirs et sur la vie future que le plus savant, et mérite autant et probablement bien plus, ayant moins d'orgueil.

« Ne pensez-vous pas trop aux individus et pas assez aux masses? Qu'est-ce que Platon? un grand philosophe, enseignant quelques disciples, doué par Dieu d'une haute intelligence, obscurcie par de grandes ombres. Il dit lui-même que tout cela n'est pas pour le peuple. Et si l'homme a tout trouvé, ce qui n'est pas, car il n'a trouvé ni la chasteté, ni l'humilité, ni la charité chrétienne, mais, en admettant qu'il eût trouvé toutes les vertus, à qui les a-t-il enseignées, et qui a cru à l'autorité de son enseignement?

« Vous savez bien que rien n'égale l'abrutissement et l'abjection des pauvres Indiens. Le mot paria est devenu proverbial. Les bouddhistes sont-ils mieux? Les femmes sont brûlées au nombre de six, huit, douze sur le bûcher, et elles disent aux Anglais : Laissez-nous brûler, autant vaut mourir de suite que mourir de faim. L'orgueil du maître les brûle, l'avarice de l'hérésie refuse de les nourrir. Voilà la polygamie. Pour les vieillards, c'est la même chose, on les *tue* pour les empêcher de souffrir, par tendresse de conscience! Et cela est universel dans l'Inde.

« Ma cousine, lady B., était très mal vue d'avoir guéri un grand-père qui n'avait que soixante ans. Il fallait l'*aider à mourir*. Et les Chinois! qu'en dites-vous? Leurs savants ont tout trouvé, excepté Dieu. Confucius, grand législateur, n'a point fait de religion. Il a tout fait au profit humain matériel. Aussi ce peuple est dans un abrutissement complet. Ce n'est pas qu'ils fassent manger leurs enfants, comme on l'a prétendu, non, l'instinct naturel de la mère est là, comme dans toutes les créatures de Dieu. Mais des superstitions effroyables s'y mêlent sans contrôle.

« Si saint Paul a parlé comme Platon, Dieu a pu inspirer l'un et l'autre, car tout don vient de lui, mais, à coup sûr, il n'a pas accepté le point de départ de *deux* principes, *matière* et esprit, c'est-à-dire deux impossibilités. Cela est bien plus difficile à com-

prendre qu'un seul Dieu en trois personnes, dont nous avons le type en nous-même.

« Quant à l'Église, il me semble qu'elle ne pourrait pas ne pas exister. Le roi le plus débonnaire ne laisserait pas la lettre de la loi à interpréter et à appliquer par chaque individu à son gré. Il sentirait bien que l'anarchie la plus destructive de toute loi et de tout devoir en résulterait en bien peu de temps. Jésus-Christ a laissé la doctrine à la garde des apôtres, et en leur disant : « Allez et enseignez toutes les nations », parole qu'aucun philosophe n'a pu prononcer. Il a ajouté : « Je suis avec vous. »

« Les protestants en sont si convaincus qu'ils disent que l'Église de Rome a réellement été l'Église véritable et universelle jusqu'au quatrième siècle, par conséquent jusqu'après les trois siècles des martyrs qui ont attesté la foi. Les évangélistes ont été inspirés par Jésus-Christ et tout ce qui est nécessaire au salut s'y trouve, mais non pas tout ce qui peut satisfaire une vaine curiosité de chicane pour chacun. L'Église est dépositaire de l'enseignement et de l'interprétation. Et la diversité des opinions des sectes prouve qu'on peut faire sortir des textes *isolés* bien des choses contraires à l'esprit général. Je ne sais s'il y a un texte positif contre l'esclavage, mais je sais bien que tout l'esprit de l'Évangile y est contraire. Aussi ce n'est que dans les pays chrétiens qu'il est aboli depuis le progrès, dont j'ai parlé, je crois, de l'extension de la charité chrétienne bien comprise. Les textes sont assez clairs : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît — aimez votre prochain comme vous-même — aimez-vous, les uns les autres; c'est à ce signe qu'on connaîtra que vous êtes mes disciples. — On vous a dit : œil pour œil, dent pour dent, mais moi je vous dis : aimez vos ennemis. »

« Je ne crois pas que dans l'antiquité et maintenant on ait considéré les ennemis ni les esclaves, la masse du peuple, comme son prochain. Jésus-Christ avait à cœur de consoler les malheureux, leur apprendre à supporter leurs maux inévitables dans l'humanité, et leur donner l'assurance de la vie éternelle qui n'était qu'une conjecture et une probabilité avant lui. N'eût-il fait que cela, je bénirais son nom.

« Si Lamartine a dit que la religion chrétienne était une religion d'esclaves, il a assurément constaté sa raison d'être, car l'homme est esclave de ses passions jusqu'à ce qu'il ait appris à les dompter, et je ne sais au nom de qui l'homme s'imposerait cette cruelle lutte contre lui-même, lui, roi de la création, qui n'a que la force pour loi. Partout où Jésus-Christ n'est pas, la force règne, et malgré lui, elle règne encore dans un semblant de christianisme, où la partie

humaine étouffe le dogme, qui n'a point changé, pour autoriser l'*abus*. Mais, comme je le disais : Dieu a l'éternité. Il laisse pousser l'ivraie à côté du bon grain. Rejeter le bon grain à cause de l'ivraie, ce serait mourir de faim de peur d'être empoisonné, ce me semble.

« Vous comprenez, sans que je le dise, que je n'approuve pas le *bûcher*, quelle que soit la main qui l'allume, ici comme toujours, c'est l'abus de la force.

« Les guerres de religion prouvent que le plus ou moins de cruauté dépend de la force et du nombre dans les deux partis. Dieu est leur juge, non pas moi.

« Si j'attendais qu'une Église (humaine de gouvernement) fut régie par des anges et des saints, je ne me rallierais à aucune, je flotterais dans des conjectures qui ne me soutiendraient pas trop à l'heure de la mort.

« Que ceux qui ont eu aisance, loisir, instruction, se fassent par eux-mêmes une religion éclectique, ils en prennent la responsabilité. Mais ont-ils songé qu'ils se séparent entièrement du peuple. Ils s'en séparent comme croyance, ils s'en séparent d'*amour*, car ou ils croient qu'ils sont dans le vrai, ou ils croient que le reste est bon pour le peuple. S'ils sont dans le vrai, comme le salut est au bout, ils doivent par amour de leur semblable désirer ardemment de les éclairer.

« Je ne vois pas dans l'ancien monde, de philosophes passer les mers et s'exposer au martyre pour instruire les peuples comme de pauvres missionnaires. Les philosophes ne demandent pas même de convertir leur femme, enfant, serviteur, donc ils sont égoïstes, s'ils sont sincères. Et si, malgré tout le mal qu'ils disent du christianisme, ils le trouvent encore bon pour les masses, n'y a-t-il pas un grand orgueil chez eux ?

« Mais non, je ne les en accuse pas. Ils sentent bien que leur parole serait insuffisante pour fonder une religion (c'est-à-dire les rapports de l'humanité avec son créateur), ni une philosophie qui est le résumé de la sublime spéculation de l'homme d'étude, impropre, comme dit Platon, à être enseignée au peuple, qui, du reste, ne la prendrait pas de sa main. Tous les fondateurs de religions se sont dit inspirés de Dieu, même matériellement, les incarnations de Vischnou, type si ancien, du désiré des nations, les visions de Mahomet. L'homme ne peut pas de son autorité, forcer, persuader les hommes de combattre l'orgueil. Les convoitises, l'égoïsme. La doctrine de l'abnégation et du sacrifice ne peut être imposée que par Dieu. Et sans le sacrifice de soi aux autres, dans toutes les conditions, où en serait le monde? Ce serait la guerre de tous contre tous, ou le droit du plus fort sans contrôle.

« J'avoue que, pour mon compte, je ne voudrais pas de responsabilité. J'ai examiné comme une pauvre jeune fille que j'étais, j'ai reconnu l'impossibilité pour moi et pour bien d'autres, d'aller plus *loin*. Fénelon, saint Vincent de Paul, et bien des grands génies, saint Augustin et autres, ont été satisfaits des *preuves* du christianisme, cela devait me suffire. J'ai lu de gros livres anglais des apologistes, je n'ai pas agi à la légère, mais j'avoue que les querelles des protestants ont beaucoup fait pour me décider pour le catholicisme. Je trouve le dogme chrétien le plus beau, le plus consolant pour les justes et les pécheurs. Je comprends que, sans une Église dépositaire et interprète depuis les apôtres jusqu'à nous, le christianisme se serait en allé en lambeaux comme la doctrine des Védas et autres, comme celle de Platon, qui n'ont jamais régénéré la centième partie d'une nation. Et quand je dis que le christianisme serait perdu comme eux, je dois dire bien plus vite. Venue dans la plénitude du temps où l'instruction chez les grands, l'imprimerie, plus tard, aurait sapé les dogmes jusqu'aux derniers, il me paraissait impossible qu'il n'y eût pas une Église : où était-elle? C'est ce que je me suis demandé, car toute autre conclusion aurait été, non pas de la tolérance, mais de l'indifférence, ce qui est bien différent. Et vous voyez que je ne suis pas indifférente pas plus à présent qu'il y a vingt-cinq ans!

« Je vous dois un million d'excuses de vous assommer de dix pages, encore si elles étaient lisibles; mais mon excuse pour le fond et pour la forme, est dans la maladie.

« Depuis mardi, je suis au lit avec une grippe très sévère. Ma tête est nécessairement pleine, dans quelques heures de solitude, de ce qui m'intéresse le plus pour moi et pour les autres. Mais ma main tremblante fait défaut. Ne me lisez que lorsque vous n'aurez rien à faire du tout. Et laissez-moi finir par deux phrases d'une prière catholique, que je répète, sur laquelle il n'y a pas, je crois, d'objection à faire :

« Jésus, divin rédempteur, soyez miséricordieux pour moi et pour le monde entier. Amen.

« Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel! ayez pitié de nous et de tout le monde entier!

« Adieu. »

Toutes ses lettres, après la discussion, finissaient toujours par une prière, comme après la prédication du prêtre, le chant et l'encens de la bénédiction. Et, je m'unissais à sa prière.

Sa foi, armée de science, combattait le bon combat. Sa logique sacrée était redoutable, elle avait à mes questions des réponses victorieuses.

Elle aussi, de sa chambre, de son lit, prêchait le Carême, à son ami, avec un large esprit. J'admirais surtout son courage, son oubli de ses souffrances que son lit de douleur devait lui rappeler, son âme ouvrant ses ailes au ciel, pendant que son corps l'enchaînait à terre. J'admirais sa puissance de s'affranchir des tortures de la maladie et des affaires domestiques, d'écrire d'une main fiévreuse dix pages de ferveur et de foi.

C'était toujours de l'amitié, une amitié sainte. Les femmes mettent, pour ceux qu'elles aiment, de l'amour dans l'apostolat.

Comme je lui disais mes craintes de fatigue d'esprit pour elle dans ces hauts entretiens, elle me répondait :

« Vous avez bien raison. J'avais bien tort de me lancer ainsi. Je ne sais trop comment cela a commencé, mais je m'en excuse. La maladie en est grandement cause, car je suis malade depuis le commencement de l'année. Je crois avoir écrit chaque fois de mon lit...

« Puis elle m'ouvrait son âme et sa vie de piété touchante et fraternelle :

« J'aime à aller le matin, dès avant jour, à l'église, avec ma femme de chambre et ma cuisinière, et nous agenouiller ensemble au même autel, au milieu de tout le petit peuple du quartier. C'est une fraternité devant Dieu et devant les hommes qui me plaît... » Je l'aurais suivie. Elle commençait ainsi la journée par la prière matinale, s'agenouillait, elle, la noble femme, à côté des humbles et des petits, à l'heure où la lumière n'éclairait pas encore les vitraux, dans le clair-obscur de l'église, les yeux levés vers les saintes figures des fresques, recueillie dans ses pensées, puis elle se levait fortifiée du pain sacré, la tête à la fois éclairée de la lumière de l'aube et de celle de la foi. Puis elle répondait avec sa religion humaine :

« Dès que ma lettre a été partie, l'autre jour, j'ai eu le regret de l'avoir envoyée, et le premier livre que j'ai pris a été d'un à-propos extraordinaire à la première page. » Voyez comme elle clôt la discussion admirablement, après avoir dit que dans tous les points controversables, il faut laisser prendre à chacun la direction qui lui plaît, il ajoute : « Souvenez-vous que, même dans les points qui ne sont point de controverse, mais de foi, la vérité, loin de repousser la charité, la recherche au contraire pour lui donner le baiser de paix, et continuer ensemble le reste de la route. Faisons ainsi. »

Ah! certes, j'aurais aimé continuer la route jusqu'au bout, avec ce guide ami que Dieu me donnait, et qu'il devait m'enlever avant le terme. Ses lettres religieuses ne m'inspiraient pas seulement de

l'admiration, elles m'édifiaient; elles me charmaient l'esprit et me faisaient du bien à l'âme. Elle ne se contentait pas de la foi du charbonnier. Ses lettres avaient le fond catholique, la forme protestante. Mme de Lamartine avait gardé les habitudes de discussion de son pays. Dans la défense de sa foi, elle usait du libre examen de la raison. Selon un mot de Lamartine, elle voulait sa raison religieuse et sa religion raisonnable. Elle croyait, non selon la lettre, mais selon l'esprit. Sa large interprétation ouvrait le cercle de fer des dogmes; on y sentait une femme sœur de ces dames romaines, amies de saint Paul et de saint Jérôme. Elle avait beaucoup lu dans les livres et dans l'histoire, lu surtout dans son âme et sa vie. Les épreuves, loin de l'abattre à terre, l'élevaient au ciel. *Sursum corda!*

« Quand on laisse une lettre un mois sans réponse, elle est comme non avenue, je m'attendais à une approbation d'une partie qui concluait — m'écrivait-elle le 12 mars, — mais c'est égal, je vous remercie toujours de m'avoir écrit... Voici trois jours que je vous attends. Comme je ne laisse entrer personne, j'avais donné ordre pour que l'exception soit formelle, pour vous, je l'ai fait dire depuis le concierge jusqu'à Louise qui me sert avec un dévouement sans pareil... J'ai été bien plus mal depuis dix jours, sans sommeil, sans nourriture, ne pouvant me tenir debout pour faire faire mon lit. Aujourd'hui je me sens un peu mieux... J'espère que, d'ici au 16, je serai en état peut-être de vous recevoir sur mon fauteuil, jusqu'à présent, ce n'est que prostrée sur mon lit que j'aurais tendu la main. »

Cette lueur pâle encore de guérison faisait illusion aux yeux de son mari; il avait un tel désir, qu'il voyait déjà son désir se réaliser de jour en jour; l'espoir voilait la réalité, troublait son regard et l'empêchait de voir sous le sourire souffrant de la chère malade la réalité de la souffrance. L'habitude de vivre près d'une femme pâlie, ôte la clarté de la vue, et il suffit d'un rayon passager sur la figure éteinte pour donner l'illusion d'un retour de la vie. La fièvre colore comme la santé, et on s'y méprend. Les maladies lentes se voilent si bien, que leurs progrès sont invisibles, même aux regards de ceux qui aiment.

Elle pensait peu à ses souffrances, mais beaucoup aux peines de ses amis. « J'ai tant déploré la mort de votre amie, j'étais si accoutumée à en entendre parler, qu'il me semblait tout à fait la connaître, et que s'il y avait eu occasion, je me serais offerte en aspirante amie. Je plains bien votre femme, ces amies d'enfance, rien ne les remplace. J'en sais quelque chose!...

« Au revoir donc. »

« Il n'y a aucun numéro sans défaut. Mais Gœthe a le plus

grand succès dans le monde qui circule autour de chacun de nos amis qui sont de positions d'esprit si différentes.

« J'avais fait une tête de Gœthe, lorsqu'il était à l'âge où on l'a connu le plus. » Puis, songeant au portrait qu'elle voulait peindre pour la cheminée du cabinet de Saint-Point, elle disait : « Maintenant si je veux faire accepter à M. de L. un Gœthe, il faudra le faire jeune et beau comme un Antinoüs!

« J'abuse, Au revoir. — M. »

On voit les deux natures, prises sur le fait. La femme préférait la vérité à la beauté, le poète préférait la beauté à la vérité; il idéalisait, il voulait transfigurer l'homme dès cette terre, tel qu'il sera dans le ciel, et lui donner la beauté, cette vérité de l'avenir!

« J'ai trouvé votre silence bien *longue*, m'écrivait-elle en avril, avec une heureuse incorrection anglaise, qui faisait image et semblait le grandir. — Enfin le voilà rompu. Merci. Je vois que vous êtes plus ou moins souffrants tous, sauf la vie et la joie du cœur, Madeleine, et cependant c'est pour elle qu'on pouvait prévoir ces mille petites maladies d'enfance. Dieu merci, elle prend des forces avant de les avoir. Vous voyez que j'écris au lit encore, c'est que, à l'heure où je suis sur un fauteuil, c'est trop tard, je ne suis pas seule. Je ne suis pas toujours aussi agréablement soignée un *jour* qu'un *autre !* Mais enfin il y a toujours sur les quatre à cinq heures quelqu'un, et souvent Mme de Damrémont, dont le caractère aimable et le dévouement d'amitié m'a fait grand bien.

« Il paraît que votre printemps est bon, plus beau que le nôtre. Depuis huit à dix jours nous avons des tempêtes de vent du nord qui pénètrent par toutes les portes de notre pavillon de papier mâché. Cela n'a pas empêché les promeneurs de faire deux à trois lieues par jour, mais on rentre gelé. Et mes pauvres lilas qui faisaient ma seule perspective, de ma petite fenêtre, et qui étaient luxuriants, n'ont pu résister aux orages. Depuis hier soir, il pleut, je crois que ce n'est pas un mal, et que même pour moi, mon excitation nerveuse, que je combats sans cesse, s'en trouvera un peu détendue... »

Je lui avais donné une bonne nouvelle. Nous avions reçu, d'un créole ami, M. Alfred Le Juge, un chèque de 10 000 francs. Il avait embrasé les cœurs de l'île Maurice de son admiration chaude comme le soleil des tropiques, pour la souscription en faveur de Lamartine. Il avait recueilli ce don magnifique. L'île de Paul et Virginie admirait le poète et lui envoyait un beau fruit d'or. L'île de France donnait une généreuse leçon à la France.

« Il n'est que trop vrai que la généreuse contribution de Maurice ne peut pas combler le gouffre, mais si vous saviez combien la nou-

velle a relevé les esprits de M. de L. Quelle satisfaction de cœur cela nous a fait! Combien il revenait là-dessus avec joie! Dites-le, je vous prie, à M. Boussin, et ajoutez que ses lettres ont fait autant de bien que la généreuse souscription. Quand on a bien souffert, on est si avide de tout ce qui peut contrebalancer les mortifications qu'on sent beaucoup plus vivement.

« Ce n'est pas moi qui ai voulu descendre. Je vous avoue que je prends à ma coquille. Je ne vois pas de raison d'en sortir. On a pensé que l'air changé me ferait dormir, et Aurèle m'a pour ainsi dire portée au jardin, pour une heure, les deux jours où il faisait chaud. Depuis nous n'avons que du froid. Cette sortie m'avait encouragée à essayer la seule que j'ai envie de faire pour aller un moment à l'église et revenir me coucher immédiatement, mais j'ai bien senti que c'était trop. Et depuis, les dimanches se passent et les semaines de carême, et je ne songe plus à quitter mon lit et mon portefeuille... »

Le lit est un ami pour les malades. Il est toujours là, doux et fidèle; il s'ouvre au pauvre corps fatigué, il repose sa lassitude, il a des caresses pour ses membres endoloris, il les ranime sous sa chaleur. Et dans les longues heures de solitude et de tristesse, il vous enveloppe de ses plis, il vous envoie les rêves et les consolations. La sainte femme aimait son lit comme un berceau où son ange gardien se penchait.

« Oh! je sais bien pourquoi Dieu m'a envoyé ces épreuves, et je sais le bien que j'en dois tirer, si j'en ai le courage et la persévérance. Les longues heures de méditation m'ont fait envisager bien des choses sous un autre point de vue, et me font vaincre des égoïsmes de cœur dont je souffre depuis bien longtemps. J'ai compris que Dieu savait mieux que mon aveugle égoïsme d'affection, ce qui était pour le mieux en tout. J'ai envisagé la brièveté de la vie et l'approche de son terme. J'ai senti qu'à ce moment-là, il n'y avait que des actes d'abnégation et de dévouement qui pourraient compter. Il est bon que je sois préparée et que je m'occupe plus du terme de mon voyage de la vie que de la courte route qu'il me reste à parcourir...

« Je réponds seulement pour justifier les voies de la Providence. Dieu veuille que j'en profite, et qu'en quittant mon lit et mes méditations, je n'en perde pas le fruit. Et ne pensez pas que toutes ces réflexions rendent triste. Au contraire, plus on arrive à mourir à soi-même, plus on vit pour les autres, avec plus de calme et plus de joie intérieure. Lorsqu'on laisse passer les petits mécomptes sans les sentir, ou en ayant su en vaincre les mauvais effets sur les nerfs, sur le cœur, sur l'équilibre général, on est bien plus aimable.

« Je me suis laissée aller! J'ai tort peut-être, mais vous savez qu'avec vous, je ne puis pas écrire d'une manière banale. Deux ans de grande intimité ne s'oublient pas par des absences, des liens divers, des préoccupations, des chagrins, des joies mêmes.

« Adieu et amitié toujours. »

Cette lettre, plus intime, m'ouvrait la souffrance et la sainteté de son âme; elle la fermait à son compagnon de douleur pour ne pas le décourager.

La France ne s'était pas honorée dans la souscription nationale. Alors l'empereur fit offrir par La Guéronnière un don magnifique. Lamartine, malgré sa détresse, refusa. Il ne voulait son salut que par le travail et l'honneur. Il honora sa vieillesse en refusant les deux millions de l'empereur.

Il était tellement absorbé dans ses terribles luttes de fortune, qu'il ne voyait pas les épreuves de santé de ceux qui l'entouraient. Le mal des affaires le dévorait, et pourtant, dans cet enfer, il trouvait des pages de fraîcheur pour le poème de Mistral. Son enthousiasme, jeune comme une admiration de vingt ans, saluait *Mireille*, ce poème épique de la Provence. Il écrivit dans son *Cours familier*, un hymne au poète nouveau.

Mme de Lamartine l'admirait, elle aussi. « Avez-vous lu *Mireille?* Je pense qu'elle doit vous plaire. L'auteur est charmant, simple, modeste, ne s'en faisant pas accroire; enfin pas gâté. Que ses oliviers et ses mûriers le gardent ainsi, et qu'il ne se frotte pas trop à Paris. Il part heureusement pour Maillanne. Je regrette que vous ne le voyiez pas ici.

« Au revoir, amitié. »

J'arrivai trop tard, mais je la vis, elle, dans sa petite chambre, sa cellule de religieuse, toujours malade, atteinte au cœur de sa vie. Son lit était couvert comme une table, de feuilles d'impression, qu'elle lisait et corrigeait de sa main amaigrie, pour l'imprimeur impatient. C'était un labeur difficile, délicat, pénible, de chaque jour, de chaque heure, où elle mettait toute son âme.

Sa chambre à Paris était étroite, simple, modeste comme elle. Un crucifix suspendu au-dessus de son lit, se penchait sur elle comme un divin ami, et semblait la regarder, comme il regardait les malades sur les chemins de Judée. Ses yeux avaient une pitié muette pour la pieuse femme qui souffrait sur cette couche, et levait chaque jour vers lui ses mains et son cœur. Entre ce crucifix et cette femme, il y avait une sainte amitié.

Un lit, quelques meubles, une bibliothèque petite, chargée de livres de piété, c'était tout.

Je serrai sa main amaigrie aux veines saillantes d'un bleu pâle,

les yeux attendris par cette noble figure, creusée des plis de la souffrance, au corps sans chair, comme une religieuse du moyen âge.

Nous causâmes avec tristesse, à plein cœur, elle d'une voix à tout moment entrecoupée par la toux sèche et aiguë; il fallut lui dire adieu, j'allai en Bretagne, revoir la mer qu'elle aimait.

Lui, le génie infortuné était à côté d'elle, dans une petite chambre, séparée par le palier de l'escalier. C'était une cellule aussi, bien simple, plus nue que celle de sa femme. Il écrivait sur la table de bois noir qu'il avait dans son cabinet de la rue de l'Université. Bien des pages matinales étaient jetées à terre, près de ses levrettes couchées sur le tapis. Tout luxe absent de cette pauvre chambre dont n'eût pas voulu le moindre bourgeois qui l'accusait et ne souscrivait pas une obole de reconnaissance pour le grand homme qui avait sauvé sa fortune!

Il se leva, avec ce beau et bon sourire qu'il me donnait toujours, droit et noble, non courbé sous le poids du malheur, me serra la main, et me dit ce mot de détresse : « Mon cher Alexandre, je n'ai plus que des toiles d'araignée dans ma caisse ».

En Bretagne, leurs lettres vinrent me visiter, surtout celles de Mme de Lamartine, elle aurait tant aimé y venir! C'était un rêve, fait souvent ensemble et déçu toujours. Je les aurais tant aimés, elle et lui à mon foyer. « La mer, votre mer me fait venir l'eau à la bouche. Que vous êtes heureux de respirer la brise!

« Nous partons lundi soir ou mardi matin pour Saint-Point. M. de Lamartine, voyant la saison tout à fait morte et enterrée ici, va travailler là-bas. Ne vous inquiétez pas de la villa. Nous sommes encore loin de l'avoir. Il y a une trame abominable au conseil d'État pour faire avorter l'affaire.

« Les ennemis font tout ceci pour amener Lamartine dans un piège et le forcer à refuser lui-même la concession, mais il est sur ses gardes. Tout ce que la loi exige des affaires communales, il est prêt à le subir. Mais un mot, ou un pas hors de la légalité pour tous, il ne le subira pas.

« Ceux qui, dans le monde, entendent parler de la conduite du conseil d'État, ne veulent pas y croire et s'écrient contre l'iniquité du procédé.

« Ce matin, il y a un article de M. de Pène, très aimable et très inattendu.

« Allons, en voici assez de lui et de moi. C'est d'un égoïsme assommant, mais je crois que votre amitié le réclame.

« Mille amitiés à tous. — M. »

En ce beau mois d'août, si doux et si bleu en Bretagne, une lettre suivait bien vite l'autre.

« Vous avez en effet été si longtemps sans me donner signe de vie, que j'ai compris combien votre chère Bretagne était absorbante pour le cœur, et que vos occupations laissaient à l'esprit tout aussi peu d'espace à donner à vos amis. Du reste, je savais de vos nouvelles, et je les savais bonnes, meilleures qu'à présent, puisque votre entorse vous tient lorsque vous devriez être à respirer vos bois et votre mer. »

Et elle me donnait avec sa bonté soigneuse, des conseils et des remèdes. Elle avait l'habitude des malades, et faisait de la médecine populaire à Saint-Point et à Monceaux.

« Je m'étonne que vous n'eussiez pas les conditions de la paix, je m'attendais à un cri. Je n'en dis pas davantage, vous avez M. Boussin avec qui vous en causez davantage.

« La chaleur ici est presque insupportable, parce qu'il n'y a pas une feuille qui bouge, point de votre délicieuse brise de mer! oh! que je vous envie!

« J'en suis réduite à prendre des bains chauds dans une baignoire, c'est affreux. M. de L. ne veut pas même que j'aille à la rivière. Il faut s'enfermer chez soi et fermer les volets. Il est privé de ses longues promenades. On ne peut sortir que tard, et dîner à huit heures du soir, sans le mérite des petits soupers d'autrefois. Le meilleur moment, c'est le soir, assis dans le petit jardin, avec quelques hommes d'esprit jusqu'à dix heures et demie. Encore commencent-ils à devenir rares, on se disperse. Nous disons tous les jours, il n'y a plus personne, et tous les soirs il en vient encore. Nous ne sommes pas encore en possession du cottage au Bois. La bureaucratie n'en finit pas. Nous y allons quelquefois nous asseoir au jardin...

« Les pauvres d'Esgrigny me font mal. L'enfant va de plus en plus mal. Le père ne s'est pas déshabillé depuis sept semaines. Il est presque aussi changé que l'enfant, passant ainsi toutes les nuits. Et pourtant on dirait qu'il y a encore un peu d'espoir. Quel martyre!

« Adieu. Mille choses autour de vous. Ne vous attardez pas trop. Nous serons des voisins sans voisinage depuis le 20 août. Ce sera triste pour L. qui est déjà assez triste, Dieu sait.

« Il dit : Vive la paix quand même. La plus mauvaise paix vaut mieux que la plus grande guerre. Ainsi soit-il. Mais... »

Au retour de Bretagne, j'accourus près d'elle, à Saint-Point. Elle revoyait *Jocelyn* pour la grande édition, suffisait à tous ses devoirs, correction d'épreuves, hospitalité.

« Adieu, je suis toute ennuyée et troublée de cette affaire, arrivant sans que j'en aie été prévenue. » Puis avec un soupir vers les belles années, disait : « hélas! où est le temps où il me faisait copier tout Jocelyn, et toutes ses autres poésies... »

« Je voulais vous écrire, ami, pour commenter une lettre que je vous ai écrite à laquelle je suis sûre vous n'avez rien compris. Mais vous l'avez gardée pour vous seul, et les cendres en auront fait bonne justice.

« J'étais trop remuée en relisant le *Voyage en Orient.* Toutes les fibres de mon cœur ont tellement vibré et si douloureusement, que je ne savais plus ce que je disais... Il y a des moments où je suis bien nerveuse et fébrile. Excusez-moi et croyez que je ne pouvais vous donner une plus grande preuve d'affection qu'en ouvrant ainsi, mal à propos, pourtant, un cœur trop jeune pour mon âge et qui le sera jusqu'à la fin.

« Adieu et au revoir. »

« Je commence une tâche bien autrement difficile que celle du *Voyage en Orient*, et j'ai recours à vous. Jamais je ne m'en tirerai si vous ne venez à mon aide. C'est un service très grand à rendre à M. de Lamartine. Il a promis dans son premier prospectus de corriger tout ce qui avait été mal interprété. S'il n'accomplit pas cette promesse, il perdra tout crédit de sa parole. Et vous savez qu'il lui est physiquement et moralement impossible qu'il le fasse. Il faut que ses amis lui viennent en aide. Je ferai tout ce qui dépendra de moi. J'ai donc recours à vous! »

Elle voulait, à tout prix, en dépit de l'histoire et de la Bible, vêtir Ève. Le nu lui portait sur les nerfs, malgré son sentiment d'artiste. Elle savait bien pourtant distinguer la chasteté des statues nues de Phidias, et la sensualité des statuettes vêtues de Pradier. Daïdha sans robe est pure, et Lakmi, chargée de parures orientales, est lascive. La nudité de Daïdha la blesse, elle invente tout un voile de cheveux, de feuilles et de fleurs. Ses lettres se suivent pressées, rapides, fièvreuses. De sa hachette, elle abat des rameaux entiers dans cette forêt de cèdres. Je demande en vain grâce. Des exubérances de style abondantes dans ces vers touffus sont tranchées par sa plume d'acier.

« Mon Dieu! m'écrit-elle, que vous devez être ennuyé de ce beau mais terrible poème! »

Ennuyé, oh! non, mais troublé. J'admirais la puissance, la fécondité, la nouveauté de cette poésie indienne, si différente de *Jocelyn*, cette création magnifique, cet avatar oriental, ces vers géants comme les cèdres. Ce n'était plus la poésie de grâce de *Jocelyn*, mais la poésie de la Bible.

« Vous m'avez bien manqué depuis mon retour à Monceaux. J'avais trop bien pris l'habitude de ces petites correspondances journalières, ou, après le sérieux de la littérature, un peu de poésie s'en mêlait, une promenade pittoresque racontée, une sensation

décrite, une pensée exprimée. Enfin tout cela m'a manqué, sans compter les dîners de famille une ou deux fois par semaine. Et je ne savais plus à qui dire que les montagnes de notre mâconnais, profilées comme celles de la Grèce, me reportaient à de longs souvenirs. Vous voilà de retour. Mais, avant tout, il faut soigner Fanny et vous reposer vous-même, après cela viendront les droits de l'amitié.

« Je vais ce matin à Mâcon si je ne suis pas trop oppressée de ma toux éternelle.

« Je suis profondément triste de nos affaires. Il faut bien du courage!

« Venez dîner. Cela fera du bien à M. de L. de causer et à moi d'écouter.

« Je travaille, tout bêtement dans mon lit. Je lis et je relis, j'ai toujours des scrupules, je fais à mesure de petites notes pour vous! »

Et après une attention charmante de bonté, elle abordait les questions palpitantes de la politique.

« Je vois que vous ne comprenez pas le côté très libéral de la politique de L. En y réfléchissant vous le pénétrerez. La seule alliance libérale est celle de l'Angleterre. Celle-ci fera partie, comme à présent, avec la France. Celle de l'Allemagne est pour garantir la liberté et l'indépendance de l'Italie, qui sans cela n'aura jamais ni liberté ni indépendance, menacée qu'elle sera toujours par l'Allemagne. L'Allemagne, une fois liée avec la France, devient la frontière inviolable de l'Italie, qui, se sentant à l'abri de toute attaque pourra peu à peu secouer le joug du Piémont. »

Elle me conviait chaque jour à sa table, il y avait des amis, Edmond Texier, l'aimable et amusant causeur, et l'intime et fidèle Louis de Ronchaud, qui s'effaçait toujours. M. Vavin, Louis Ulbach, y avaient passé aussi.

Elle, toujours éprouvée dans son corps et son âme, suffisait à toutes les tâches. Le *terrible* poème l'agitait toujours. « Bonsoir, et comment dirai-je toutes les excuses que j'ai à vous faire du travail que je vous donne. Songez qu'il n'y a que *vous* qui soyez capable de le faire, et à qui seul je le confierais.

« Mille amitiés. — M. E. de L. »

Un jour de novembre, elle vint à Lagrange seule, entra au salon, serra la main de Mme C., et lui remit un objet caché.

D'une main impatiente, on ôta l'enveloppe. Une coupe de Sèvres, revêtue d'émail bleu, ravit les yeux. Au milieu de la coupe, sur la blancheur mate, brillait un bouquet de deux pavots, les fleurs du sommeil et de l'oubli. L'artiste semblait y avoir peint l'image de deux âmes dont l'amitié avait endormi et charmé sa douleur.

Une couronne de liserons enroulait, au bord intérieur du couvercle, ses calices bleus, violets et roses, ses feuilles et ses lianes pleines de grâce, enlacées comme les pensées de l'artiste aux cœurs des amis. C'était l'œuvre de Mme de Lamartine. Son pinceau avait caressé des teintes les plus douces ces corolles charmantes, images de sa fraîche et belle amitié. Elle avait mis là son âme, la rosée du cœur dans cette coupe de la reconnaissance.

Sa bonté multipliait les surprises et les dons. La veille du premier jour de l'an, elle m'adressa de Monceaux un cadeau avec ce mot charmant.

« Madeleine a sans doute reçu de belles étrennes, mais si elle n'a pas un petit coffret venant de Londres, peut-être voudra-t-elle l'accepter pour sa poupée, et pour que la France et l'Angleterre ne soient pas jalouses du regard qu'elle y jettera, j'y ai mis un médaillon de Fourvières que j'en ai rapporté moi-même après l'avoir fait bénir. Unissons ainsi nos deux pays jusque dans les cœurs des enfants.

« Bonsoir et à demain. — M. »

C'était bien finir et bien commencer l'année.

LES DONS

1860.

Les foyers ont leur saison d'automne. Sous les raffales domestiques, leur parure tombe comme les feuilles des arbres. Depuis longtemps Mme de Lamartine avait vu disparaître des choses précieuses, et regardait avec tristesse leur place vide.

Du coin du feu où je relis ses lettres, je regarde un vieux bahut en chêne, de la Renaissance. Après la mort de mes deux grands amis, à la vente des meubles de Monceaux, j'ai recueilli ce cher débris. Il ornait autrefois la salle à manger. Aujourd'hui il est devenu un reliquaire. Là, reposent des lettres de Lamartine, de sa femme, des manuscrits de poésies donnés par le poète, toutes ses œuvres, une bibliothèque intime. Le bel exemplaire illustré du *Lac*, offert au poète, est là aussi. Tout ce trésor est bien gardé. Par un hasard heureux, sur un panneau intérieur, une vieille fresque d'un artiste inconnu représente un chien retenu par une chaîne avec cette devise : *le plus fidèle*.

Ce meuble a un prix d'art, Mme de Lamartine l'a enrichi de sculptures. Sur la face supérieure se détachent trois statuettes, trois femmes debout adossées à des niches ; la sculpture, la peinture et la musique. Entre elles deux petits génies encadrés sous des portiques, aux fines colonnes torses, aux frontons triangulaires

à l'arcade cintrée. C'est l'œuvre de l'artiste du foyer, de la femme du poète. La Sculpture, la tête penchée vers la terre, les bras pendants, le ciseau et le marteau aux mains, se tient dans le repos. La Peinture, la figure encadrée d'épais bandeaux, le pinceau à la main, lève la tête et rêve. Au milieu, la Musique à la robe flottante, le voile agité par la brise mélodieuse, enlace une harpe, et de sa main tire des accords, la tête aux étoiles. A côté d'elle, un génie enfant, au rire joyeux, bat la mesure, tandis que l'autre petit génie, le pied levé, frappe de son marteau sur le ciseau sculpteur d'une statue invisible.

Au milieu du corps supérieur du meuble, la belle photographie d'Adam Salomon, couronnée d'un buis bénit, la figure héroïque de Lamartine, au retour de l'Hôtel de Ville. Et au-dessus, le buste athénien de Brian, la tête du génie, passé dans son antiquité, selon le beau mot de Bossuet, transfiguré dans la paix sereine de l'autre vie.

Les Trois Grâces de l'art, plus modernes qu'antiques, moins muses que vierges, rappellent l'artiste à ce moment de sa vie. Elle se reposait comme la Sculpture, elle avait achevé son œuvre, sa pendule de marbre semée de douze enfants, image des Heures, son gracieux bénitier de Saint-Germain l'Auxerrois. Comme la Peinture, elle rêvait aux deux œuvres finales de sa vie, la décoration du cabinet de Saint-Point et de la salle à manger du chalet. Les deux charmants génies n'étaient-ce pas ses enfants, un souvenir de la mère? Et la femme à la grande harpe de David, la tête au ciel, ne rappelait-elle pas la Poésie religieuse de Lamartine?

Elle m'écrivait le 23 février ses pensées sur la politique italienne, et sa vie d'intérieur :

« Vous avez donc deviné que j'étais au lit comme l'année passée et que j'avais besoin d'un signe de vie, de la vie de l'amitié, pour accepter moins tristement mes pensées qui ne sont pas gaies!

« Vous dites bien des choses que je dis tout haut et d'autres que je dis tout bas. Mais il y a des choses à redresser aussi. Je n'ai pas entendu L. une seule fois prêcher pour le grand-duc. On l'a sans doute supposé parce qu'on le connaît généreux pour les tombés, et qu'on connaît son ancienne amitié d'homme à homme avec lui. Mais là n'est pas la question dominante pour le moment.

« Une Italie *centrale indépendante*, oui, c'est à désirer par mille raisons. Si vous entendiez Montanelli comme je l'ai entendu deux fois, éloquent de patriotisme et déroulant les dangers de la suprématie piémontaise pour l'Italie, vous le croiriez plus que moi naturellement. Moi j'étais moitié Italienne par un long séjour dans toutes les parties de l'Italie qui pourraient se confédérer, mais jamais

s'unir au Piémont; ainsi j'étais moins suspecte que vous ne le pensiez. Que ne pouvez-vous voir Montanelli?

« Une comparaison par exemple bien éloignée à la vérité, mais enfin, je suis catholique, n'est-ce pas? Eh bien, je ne voudrais pour rien au monde voir l'Angleterre dominée par l'Irlande! Et certes il y a moins d'incompatibilité entre un Irlandais et un Anglais, qu'entre un Piémontais et un Italien. Avez-vous lu la brochure de L. Normanby sur la Toscane?

« J'ai loué un piano, il est encore en bas dans la salle à manger, muet comme la tombe. Vivier est venu, il y a plus d'un mois, nous divertir excessivement... J'ai une dame de mes amies qui chante bien les barcarolles italiennes, et qui serait venue si je n'étais pas dans mon lit depuis dix jours, j'espère que ce ne sera pas long, mais je ne fais guère de progrès.

« L. est, vous le savez, d'impression et d'inspiration soudaine. Mme Récamier l'a occupé, et peut-être pour le public ce numéro a eu plus de succès parce qu'on était saturé de brochure éternellement sur le même sujet : Pape et congrès.

« Le roman d'Ulbach est charmant. Je voudrais en avoir beaucoup d'aussi bien à lire pour me distraire dans mon lit. Vous voyez qu'il n'y a pas question de peinture, je ne peins sérieusement qu'à la campagne. Ici, il y a l'obscurité des brouillards, tant que j'étais debout, maintenant je suis malade et très contrariée de ne pouvoir faire un lot pour une loterie très intéressante pour une famille de pauvres honteux très respectable. Ce sera mon premier travail, mais Dieu sait quand!

« Je ne suis pas sortie. J'ai sacrifié les Italiens. Ils ont bien joué du *matrimonio*. Quant à *Eurydice*, si on nous avait envoyé une loge, peut-être que ce serait moi qui en aurait profité, car M. de L. ne s'en serait pas tant soucié que des Italiens. Mon abnégation n'a pas été récompensée, car tous les amis et habitués croyaient que nous étions tous au théâtre, et j'ai vu M. et Mme de L... *tout seuls*. Il est assez aimable pour en conclure que nous sommes abandonnés, lorsqu'au contraire nos petites réunions sont plus agréables que jamais. J'en suis privée depuis quelques jours, mais l'écho m'en arrive d'en bas.

« Mille mille choses affectueuses à tous et toutes en embrassant Madeleine. Adieu, adieu. »

J'admirais ce don d'intérêt en tous sens, qui rendait ses lettres si variées, ce mélange de bon sens, d'esprit, d'équité pour les livres et pour les religions, de bonté, d'amitié, de sacrifice personnel. Elle restait au foyer comme Cendrillon.

Un volume de poésies avait paru au printemps. Voici la lettre bonne et charmante qu'elle écrivit :

« *Tho last not least in hove.*

« Ce qui veut dire que si je suis la dernière à vous parler de votre volume, je suis peut-être celle qui l'a le mieux apprécié et le plus goûté et aimé.

« Je ne l'ai eu que le troisième jour, après M. de L., ce qui m'a d'abord un peu contristée. J'espérais un exemplaire pour moi, *moi seule*, au lieu d'avoir à l'emprunter, le volume de dessus la cheminée de M. de L., qui le gardait pour lui. Mais enfin lorsque je l'ai eu à lire je ne l'ai plus quitté, et j'en ai joui. Je fais mes réserves sur quelques lignes qui ne sont pas selon ma manière de conscience. Mais, cela dit, j'ai des sympathies et des admirations à exprimer si j'en possédais la langue. Malheureusement je sens mille fois plus que je n'exprime et mieux que je ne saurais exprimer.

« J'ai retrouvé avec attendrissement le St.-P. que vous m'aviez donné en manuscrit, puis la belle promenade à travers les montagnes entre Milly et St.-P. Vos descriptions sont admirables, autant que les vers, de sentiment et d'inspiration.

« La symphonie pastorale est un *chef-d'œuvre*. Et là, par exemple, je me crois la plus compétente en appréciation. J'ai connu cette langue, j'ai éprouvé ces émotions, j'ai lu et accompagné un grand nombre de partitions de Beethoven. Ma jeunesse était à cette école par goût, elle me revient au cœur en vous lisant. Je veux montrer votre symphonie à quelques vrais amateurs, connaisseurs en musique.

« Je ne puis pas me débarrasser de mon rhume et surtout de la toux, qui devient nerveuse je crois; mais je travaille toujours, je viens de faire une *page* comme celles d'autrefois, plus riche d'abondance, pour une loterie d'une pauvre famille que Mme d'Esgrigny tire de misère, et la page a été gagnée par un inconnu. Heureusement que je n'avais pas signé et que les vers de L. étaient anciens.

« Adieu, mille choses à tous les vôtres, qui sont miens par sympathie.

« J'ai mon cousin George (celui qui a onze enfants); il a passé la fête des vacances et nous quitte lundi. J'ai été heureuse de l'avoir, c'est mon frère de jeunesse. Je crois que vous le connaissez.

« Adieu, écrivez, écrivez, cela vous va bien.

« Profitez de vos beaux loisirs et de vos douces impressions de famille. Les heureux doivent chanter. »

Je la revis en traversant Paris pour me rendre à Londres, au grand festival de juin. Ah! si j'avais eu là mon amie pour me guider, me conduire au *British Museum*, cette nécropole des marbres du Parthénon, à sa maison de famille, à son parc, à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, elle qui avait gardé, comme elle le disait, son cœur plus jeune que son âge.

Rien de plus vrai. Elle gardait sa chaleur de jeunesse sous les neiges de l'âge mûr. La passion coulait en elle comme le sang. Ses lettres avaient des cris à peine contenus sous sa résignation. Dans ces âmes virginales et pures, la jeunesse subsiste malgré les épreuves. Elle avait gardé sa taille de jeune femme. La religion n'avait pas dompté la nature humaine, son âme n'avait pas perdu sa flamme. Sa figure avait ce contraste de jeunesse et de gravité, de la vie de l'âme dans le dépérissement du corps comme un présage d'immortalité.

« J'accepte l'augure d'une journée à Saint-Point et la promesse d'un poème comme vous les savez faire. Je suis persuadée que si vous vouliez, vous et tant d'autres, étudier des livres modernes comme le P. Gratry, vous pourriez toujours blâmer le gouvernement de l'Église en tant qu'administré par des hommes qui se trompent ailleurs que dans l'Église ; mais que la doctrine ou plutôt le dogme de la rédemption vous apparaîtrait dans toute sa magnificence d'amour, expliquant tout, fortifiant les voies de la Providence.

« Mais qu'est-ce qui m'amène donc à ces paroles, apparemment c'est que mes idées du dimanche m'y portent, mais aussi que j'ai tant admiré plusieurs et plusieurs pièces de votre volume et que quelques-unes touchaient, d'une manière qui m'était pénible, à ce qui m'était *sacré*. Vous savez que mon cœur et mon esprit sont tout à la tolérance. Je comprends pourquoi on ne croit pas, et je n'en accuse personne. »

Son cœur miséricordieux adoucissait la sévérité de sa foi. Sa charité tempérait le dogme. Si elle croyait à l'enfer, elle le croyait vide. Le cœur de la femme avait pitié et brisait les cercles des terreurs religieuses. J'admirais les libertés d'interprétations de sa large foi. Comme l'Alceste de Glück, elle luttait contre les divinités infernales. Elle était de la religion du pardon. A l'image du Christ, elle répandait les grâces de la miséricorde sur ceux qui avaient beaucoup aimé.

Elle m'écrivait : « Je sais que Saint-Point est loin, que vous avez des amis à recevoir ; mais nous avions pensé que M. Pichat serait venu avec vous, au moins un jour. »

Mme de Lamartine appelait sans cesse les amis. Elle les conviait à lire leurs vers. Lamartine se plaisait à les entendre ; il les écoutait avec une jeunesse, une bienveillance naturelle, non avec une banale complaisance. Il y prenait vraiment plaisir.

On ose tout quand on est jeune. Nous osions lire nos pauvres vers à ce poète d'inspiration. A cet âge, on ne doute de rien ! Mais les hôtes de Saint-Point et de Monceaux avaient une telle grâce d'accueil ! Un jour le grand poète hospitalier aux vers d'inconnus dit cette

belle parole que son Jocelyn seul avait réalisée : « La vérité, c'est la grande muse. »

Un soir d'automne 1860, un messager de Monceaux, apporta un petit paquet à Lagrange; c'était un entretien du *Cours familier*, envoyé par la main délicate de Mme de Lamartine, heureuse de donner cette belle surprise à la jeune femme de son ami! Grande fut son émotion en lisant l'entretien. Après un long éloge de leur ami Laprade, Lamartine avait donné de nombreuses pages d'éloges et d'amitié au jeune poète. Il avait idéalisé le poète et son livre. Ce prodigue de bonté avait répandu ses largesses à pleines mains : *manibus lilia plenis;* il lui avait joué le même tour de bonté qu'aux petits bergers dans la montagne, raconté dans le poème. Ainsi que sa femme à ses poésies, il avait fait un beau cadre de fleurs et de fruits à ces vers inconnus. Son cœur donnait l'hospitalité littéraire aux noms ignorés comme aux noms glorieux. Ce grand poète rayonnait à la fois sur les grands et sur les petits, comme le soleil sur les arbres et sur les herbes. Il justifiait le vers du poème :

Il aime les petits, car il a le cœur grand.

Il avait fait plus, il avait fait l'honneur à ces humbles vers de les citer. Il avait pris plaisir à en corriger quelques-uns, n'était-ce pas charmant! Puis le généreux poète avait donné cinq vers de lui inspirés par la petite aventure des bergers, des vers pleins de grâce rustique, dignes de Jocelyn, comme éclos du jeune poète; un faux d'amitié. En citant les vers sur la légende, il avait écarté les vers d'enthousiasme et de culte des paysans :

Le mort sera vivant dans toutes les mémoires,
Sous le nimbe doré des épis de maïs,
On mettra son image au faîte des armoires,
On le priera, le soir, comme un saint du pays.

La prédiction s'est réalisée, son image orne les armoires des chaumières du pays, et les vieilles femmes et les enfants prient le soir devant lui.

La jeune femme remercia Mme de Lamartine avec effusion, de son exquise pensée. Mme de Lamartine lui répondit :

« Chère madame,

« Votre billet m'a touché aux larmes. Si vous étiez venue, nous nous serions attendries ensemble. J'ai obéi en ne montrant pas textuellement ce que vous m'écrivez, mais croyez que l'expression perd en passant par un autre organe. Mais il en est toujours resté

assez pour pénétrer M. de L. de sympathie et de reconnaissance. Je garde le reste pour moi, en attendant que je puisse vous embrasser.

« M. E. DE LAMARTINE. »

Comment redire ces souvenirs, sans larmes aussi, sans bénir ces deux grands cœurs qui me faisaient de tels dons d'amitié.

Je n'ai pu revoir le grand cabinet de Lamartine, illustré par une chère artiste, sans être attendri. J'avais eu la confidence de la cheminée peinte, par Mme de Lamartine, au génie bien-aimé. Elle se cachait dans son haut et petit atelier de Paris pour peindre en secret. Enfin, un jour, elle découvrit la belle surprise. Il fut ravi.

C'était tout un foyer idéal, les figures des poètes immortels que leur frère aimait, peintes sur fond d'or, dans le nimbe de la gloire; le vieil Homère, le grand aveugle, les yeux ouverts vers le ciel; Dante, au visage sévère, sous sa cape brune, éclairé des reflets rouges de l'enfer; Shakespeare, dans son justaucorps de satin noir; puis, sur les côtés de la cheminée, Pétrarque, au costume violet; l'Arioste dans sa riche parure; Sapho avec sa lyre immortelle, dans sa grâce passionnée; Vittoria Colonna, la chaste muse de la Renaissance, toutes ces têtes ceintes du laurier, puis au bas, les deux poètes, sans couronnes, des temps modernes, Corneille et Racine.

L'artiste avait peint avec amour, elle avait caressé de son pinceau, toutes ces figures des génies; elle avait mis là tout son art, toute sa conscience, tout son cœur pour toucher et charmer son mari. Elle avait donné toute son imagination et toute son âme. Puis, dans un coin, sous les feuilles, elle avait caché une branche de fleurettes exquises, sa timide et suave pensée, l'intime parfum de son amour.

Lamartine le sentit et admira cette fresque du foyer, ces poètes transfigurés dans la sérénité des Immortels.

Maestri et duci di color che sanno.

Elle avait mis au bas ses initiales presque invisibles. Ce cabinet aux murs presque nus avait maintenant sa décoration. Un crucifix lui donnait un caractère religieux. Cette peinture sereine était pourtant éclose du sein des larmes. Mme de Lamartine l'avait faite en pleine souffrance. Un génie y manquait qu'elle aurait voulu placer à côté de ses frères immortels.

Elle fut heureuse de l'émotion et de l'admiration de son mari. Il est des moments où les choses muettes semblent parler, les portraits vivre et s'associer aux fêtes des vivants. Julia en robe blanche, debout dans le jardin, des fleurs dans son tablier, semblait les porter en souriant à sa mère, comme autrefois, tandis que la grand'-

mère, jeune et pleine de grâce paraissait bénir ses enfants, et que le crucifix de chêne priait pour eux sur sa croix, la tête au ciel.

A la fin de l'année 1860, vers l'automne, comme un fruit mûr, vint un petit livre. Il sortit sans bruit d'une librairie catholique, voilé sous l'anonyme, revêtu d'une couverture grise comme une robe de sœur de charité. Il portait seulement des initiales : M E D L. C'était l'œuvre d'une femme, d'une mère et d'une sainte ; Mme de Lamartine. Elle en fit don aux enfants de Saint-Point.

L'humble livre apparaissait escorté des approbations de hauts personnages, d'évêques éminents et du conseil royal de l'instruction publique, dans ce temps heureux où l'État ne proscrivait pas des écoles l'idée de Dieu, n'ôtait pas aux lèvres des enfants le lait de l'âme.

La première partie de ce livre, parue en 1843, venait d'être augmentée d'une seconde partie. Au livre ancien, s'était joint un livre nouveau, inspiré par l'âge nouveau des enfants de l'école de Saint-Point. Les petites filles de 1843 avaient grandi ; devenues jeunes filles, elles avaient atteint seize ans, l'âge de la transformation, des premiers troubles, des sèves de la jeunesse et du printemps, l'âge des parfums et des désirs.

A ces imaginations écloses le premier livre ne suffisait plus. Leur mère adoptive le sentait. Elle les suivait d'un cœur attentif et inquiet. Elle consacrait son âme à ce nouvel enseignement, et tentait d'y attirer la jeunesse. Ce livre bienfaisant aux enfants l'était aussi aux hommes ; il versait le lait et le vin de l'Évangile.

Comment, dans ses dernières années douloureuses, en proie à la fièvre des épreuves domestiques de la fortune et de la maladie, écrasée de labeurs dévorants, put-elle oublier ses peines, s'affranchir de ses douleurs ? C'est qu'elle aimait ses enfants des campagnes ; la mère en deuil avait reporté sur ces jeunes cœurs son amour maternel trompé. C'est qu'elle avait la vaillance de la bonté, l'héroïsme de la charité, le don du *sursum corda*, comme Lamartine, et selon la belle parole du P. Monsabré : la compassion sans rivages.

Le matin, après sa prière, elle se recueillait dans ce saint devoir, elle dérobait quelques moments, afin d'écrire, chaque jour, quelques pages pour les jeunes filles du village. Les yeux et le cœur sur ses enfants, elle demandait à *Dieu, la grâce de lui accorder l'onction qui fait pénétrer les paroles jusque dans le cœur.* Elle faisait la prière de Jocelyn :

... Je demande
D'élever mon esprit à la simplicité
De ces esprits d'enfants, aube de vérité !

De mettre assez de jour pour eux dans mes paroles
Et de me révéler ces claires paraboles
Où le maître, abaissé jusqu'au sens des humains,
Faisait toucher le ciel aux plus petites mains.

Elle révélait à ses enfants des campagnes, le Dieu des simples et des champs, le Jésus populaire, le divin ami des enfants, le guérisseur des malades, des blessés, descendu du ciel.

Elle aussi, faisait toucher le ciel dans ces pages d'onction maternelle. Elle attendrissait ces âmes de jeunes filles par son accent de tendresse et d'humilité.

« Prions ensemble, afin que vous ayez le goût des choses de Dieu, et que moi j'aie la grâce de la persuasion, et qu'ayant cherché à vous instruire, je ne sois pas rejetée de Dieu comme indigne de parler de ces profonds mystères. »

Ainsi parlait cette voix pénétrée de la sainteté de sa mission. Cette âme élevée aimait à descendre, à se pencher vers les petits enfants. Elle avait le don de fixer ces têtes légères, de les charmer à ses leçons entremêlées de belles histoires, à ses fêtes rustiques, à ses distributions de prix, à ses banquets d'enfants dans la grand'salle de Saint-Point.

Et elle écrivait, en secret, sans le dire à personne, aux heures les plus douloureuses de sa vie, cette touchante *explication familière des devoirs du Dimanche*. C'était un entretien simple et élevé tour à tour, cette voix de femme entrait dans ces jeunes esprits avec la douceur de la lumière. Elle les éclairait comme l'aube. Elle demandait à ces jeunes filles leurs pensées à leur réveil. Elle leur disait, en souriant, leurs petits secrets : la robe plus fraîche, le bonnet plus joli, le repos du travail des champs, la promenade; puis leurs distractions à la messe, l'envie d'être la plus belle et la mieux parée. Puis, après s'être unie à leurs plaisirs du dimanche, elle leur parlait de leurs devoirs. Sa voix à la grave douceur les conviait à la piété. Sa foi les intéressait au spectacle sacré, leur animait les scènes du saint poème de la messe, l'appel suppliant du *Kyrie*, l'hymne d'allégresse du *Gloria*, le sermon sur la montagne, l'évangile consolateur des pauvres gens, les béatitudes promises à ceux qui souffrent et à ceux qui pleurent, le cri de foi du *Credo*, le chant solennel de la *Préface*, la joie des fidèles en extase devant le mystère qui va s'accomplir, à l'*Elévation*. Elle les recueillait au *Memento* des vivants et des morts, au souvenir de leurs mères et de leurs pères, des courageux laboureurs, des vieillards morts à la peine du sillon, et couchés dans le cimetière à l'ombre de l'église. Elle éclairait, attendrissait tous les actes du divin sacrifice, exaltait

dans son émouvant récit, la charité, la vie de Jésus immolé pour tous.

Le dimanche à la campagne est une triple fête, la fête du repos, de la prière et du plaisir. L'âme s'y épanouit au son des cloches, aux brises, aux senteurs des bois, aux harmonies pastorales. Le pieux petit livre les faisait chanter. Il amenait les jeunes filles à l'église, comme à une fête et non à un ennui. Elles allaient à sa voix, aux vêpres; elles entendaient le psaume du *Beatus vir*, du Juste d'Israël, image de leur grand-père, de leur Juste de famille. La sainte femme les faisait vibrer au magnifique psaume lyrique de la sortie d'Égypte, qui fait tressaillir toute la terre à la venue de Dieu. Elle les recueillait dans les hymnes du soir. Puis elle les laissait courir à la danse, en les prévenant des retours périlleux de la nuit.

Sa tâche accomplie, sa moisson faite, son cœur répandu à ses enfants de village, elle faisait un retour douloureux sur elle-même. Elle portait sur l'autel sa gerbe de bonnes œuvres. Elle se sentait près de sa fin, et écrivait sous ce titre : *Élévation du cœur à Dieu dans la maladie*, des paroles de résignation, d'acceptation de la souffrance à ces jeunes filles des champs destinées peut-être à souffrir comme elle : « Mon Dieu, tout ce que vous ordonnez ou permettez est pour notre bien, faites que cette maladie me profite pour la vie éternelle. »

La grâce, elle la cherchait et la trouvait dans ses œuvres. Sa piété faite de raison et d'action, nourrie de la moelle de Bossuet et du miel de Fénelon, était une piété moderne. Elle ne s'égarait pas dans les transports mystiques du moyen âge; elle regardait le ciel, les pieds sur la terre. Elle n'avait pas les visions et les extases d'une sainte Thérèse; mais elle avait son bon sens et son courage. Elle eût pu dire la fière et vaillante parole de la sainte à de grands seigneurs espagnols qui la menaçaient : « Hormis le péché, je n'ai peur de rien! »

Elle n'avait peur que du bruit autour du bien qu'elle faisait. Aussi étendait-elle un voile sur ses œuvres de charité. Elle avait pris le pseudonyme de Mme Dumont pour cacher son vrai nom aux jeunes filles de son asile de Paris. Dieu seul était son témoin.

Je n'appris que longtemps après sa mort l'existence de sa dernière œuvre, par le don d'un ami, Élie Margollé, le religieux officier de marine, un pieux admirateur de ce petit livre répandu par lui dans les écoles libres de Toulon. Je le lis souvent comme un bréviaire intime, et je tâche, à ses douces prières maternelles, d'y reprendre mon âme d'enfant.

Charles ALEXANDRE.

La suite prochainement.

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DE CHANTILLY

CONDÉ ET D'ANGHIEN

CANDIDATS AU TRÔNE DE POLOGNE

1656 — 1667

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES ARCHIVES NATIONALES ET DES ARCHIVES DE CHANTILLY

L'histoire racontera qu'un jour, quand celui à qui la magnifique demeure du grand Condé doit la restauration et l'accroissement de sa splendeur eut achevé d'en faire une des merveilles du monde, quand il eut songé à en assurer l'héritage à sa famille par le cœur et par l'esprit, à la France et à ses gloires nationales, — il vint un huissier qui, au nom de la nation, lui ordonna d'en sortir et lui montra le chemin de l'exil.

L'histoire racontera aussi que, deux cents ans plus tôt, quand le grand Condé lui-même, las de vaincre, se fut retiré sous ces mêmes voûtes, sous ces mêmes lambris dorés, pour y goûter un repos bien mérité, on vint aussi l'arracher à sa retraite, mais ce fut pour lui offrir une couronne.

La France faisait alors des rois; elle ne fait plus que des exilés. Le changement est grand. A Dieu ne plaise que je veuille faire de la politique! ce serait bien mal payer une hospitalité qui m'est chère. Mais j'ai des raisons personnelles pour ne pas aimer l'exil, ni les *exileurs*. On me pardonnera.

J'entends écrire un chapitre d'histoire, d'une histoire vieille de deux siècles. S'il s'y trouve matière à des rapprochements tristes ou piquants, je n'y serai pour rien. L'heure est aux souvenirs de Chantilly; j'évoque celui-là. Nous autres, qui vivons de souvenirs, nous en avons tant où des noms chers à la France d'autrefois apparaissent avec un rayonnement de gloire! *Autrefois* est à nous; qu'il me soit permis de le rappeler...

Oui, cela s'est passé là-bas — quoiqu'il puisse m'arriver d'étonner

ou de surprendre mes lecteurs français. Quoi! Condé, le grand Condé, roi de Pologne? D'Anghien, oui, — l'histoire est connue; — mais Condé? Oui, Condé lui-même. Et il s'en est fallu de peu que la chose n'arrivât. Et il n'en allait pas d'une royauté pour rire ni d'un événement de mince importance. La Pologne d'alors n'est pas une Bulgarie. Écoutons plutôt :

« Comme je puis dire avec vérité que je donne continuellement ma principale application aux affaires de Pologne, *que je considère comme les plus importantes qui soient aujourd'hui dans la chrétienté*, j'attends aussi avec impatience le plan qu'on m'a fait espérer. »

C'est Louis XIV qui parle[1], et « les affaires de Pologne » qui le préoccupent à ce point se résument dans celle de cette candidature royale, combattue par d'invincibles obstacles, soutenue longtemps au prix d'héroïques efforts.

Et voici de Lionne, le grand metteur en scène de la politique du grand roi :

« Le roi ayant ordonné, ces jours passés, à M. Le Tellier de dresser un état de toute la dépense généralement qu'il faudrait faire pour cette affaire de Pologne, quand M. Le Tellier apporta cet état, Sa Majesté changea sur-le-champ de pensée et dit qu'il était superflu de voir ledit état pour délibérer dessus, mais seulement pour pourvoir aux fonds nécessaires, parce qu'elle était résolue à soutenir toute la dépense *à quelque somme qu'elle pût monter*[2]. »

Ah! l'on sait, à cette époque, vouloir fortement et agir en conséquence. On sait être économe et prodigue à propos, et, quand on veut d'une couronne, on sait y mettre le prix. — Et puis, « l'honneur et l'intérêt de la France sont en jeu », paraît-il. Le mot revient à plusieurs reprises dans la bouche du grand roi, sous la plume de son ministre. « L'honneur et l'intérêt de la France! » On n'en est pourtant pas alors dans la politique française à faire abus de grands mots. — Mais comment se sont-ils trouvés engagés dans cette aventure? C'est précisément ce que je vais essayer de raconter ici.

La scène est en partie à Chantilly, mais aussi ailleurs, un peu partout à travers l'Europe. C'est un drame à grand spectacle. Divers intérêts s'y trouvent mêlés; diverses intrigues s'y combinent et s'y croisent; plus d'un coup de théâtre s'y produit. C'est d'abord une entrée à sensation : celle de la politique personnelle du pupille de Mazarin, émancipé de la veille. Un début héroïque :

[1] Louis XIV au marquis de Lumbres, ambassadeur en Pologne; 15 mai 1665. (Ministère des Affaires étrangères.)

[2] De Lionne à l'évêque de Béziers, ambassadeur en Pologne; 8 janvier 1666. (Aff. étrangères.)

« La résolution de Sa Majesté », — c'est encore de Lionne qui tient la plume, — « est toute personnelle. Aucun homme au monde n'aurait osé prendre sur lui de la lui conseiller [1] ».

De quoi s'agit-il? D'envoyer le grand Condé en Pologne avec un corps de neuf à dix mille hommes pour y jouer son va-tout sur un coup d'audace. Et il est sérieusement question, pour parer aux difficultés du passage de ce corps à travers l'Allemagne, de l'expédier par bandes de quinze à vingt hommes sous la conduite d'un caporal! C'est le génie propre du futur dominateur de l'Europe qui se révèle et s'affirme, avec ses instincts et ses procédés particuliers, avec ce souverain mépris des règles usuelles d'action qui est le signe distinctif de toute grandeur. C'est le soleil levant.

Et voici en face un coucher de soleil, du soleil de Rocroi et de Fribourg. Sera-t-il roi de Pologne, ce dieu des batailles, encore bien capable de tenir dans ses mains vigoureuses un sceptre comme une épée? Oui, si c'est le plaisir du *roi;* oui, si l'intérêt de la France l'exige. Pour lui, il a assez de gloire. Aussi comme il a hâte de se retirer au premier signal! Comme il s'efface! comme il disparaît! — N'est-ce peut-être qu'une apparence? Les témoins dont il nous est permis de recueillir la déposition sur ce sujet sont-ils plus discrets qu'ils n'en ont l'air? Peut-être. Le mot de Montaigne n'est nulle part plus vrai qu'en histoire. Mais l'apparence a bien ici tous les dehors de la réalité. — Et voici que des rapprochements nouveaux surgissent malgré moi autour de cette énigme et risquent de me faire enfreindre les frontières naturelles de mon sujet. J'ai hâte de me soustraire au danger en arrivant au fait.

I

C'est une date néfaste, dans nos annales à nous, que celle où se rencontre la première trace de l'aventure dont je me propose de raconter les bizarres péripéties : 1656! une de nos *années terribles;* une de celles qui ont vu l'horreur et la honte de l'invasion suédoise. Le plus brillant de nos romanciers contemporains, Sienkiewicz, dont le nom et le talent ne sont pas entièrement inconnus au public français [2], vient de raviver chez nous le souvenir de ces jours de deuil et son œuvre porte ce titre éloquent : *le Déluge*. Les trois quarts du pays sont à cette date aux mains de l'envahisseur,

[1] De Lionne à l'évêque de Béziers, ambassadeur en Pologne; 8 avril 1667. (Aff. étrangères.)

[2] La *Nouvelle Revue* a publié une de ses nouvelles, *Bartek vainqueur*, épopée lamentable d'un conscrit des provinces polonaises de la monarchie prussienne, enrôlé, en 1870, dans l'armée allemande et vainqueur malgré lui.

la capitale du royaume est en son pouvoir et le roi est en exil. Il est allé chercher un refuge en Silésie. Ce roi, Jean-Casimir, le dernier des Wasa de la ligne polonaise, jésuite de la veille et reclus d'abbaye du lendemain, est d'ailleurs un homme dépourvu d'énergie, de force morale et de prestige. Ce qui lui reste encore, à cette heure, de sa royauté compromise, est tombé en quenouille. C'est une femme, la reine, qui a la garde et la défense de ces tristes débris. Il est vrai que cette femme est, elle, une femme de tête et de cœur. C'est « la Française », c'est Marie de Mantoue.

Et c'est elle qui a eu l'idée de mettre pour ainsi dire aux enchères cette royauté exilée et d'en faire le prix d'un secours demandé à tous les coins de l'Europe. Six ans plus tôt, elle n'aurait eu garde d'ouvrir un pareil marché. Elle se croyait en passe d'être mère et d'assurer à sa postérité un trône raffermi[1]. Aujourd'hui, dix années d'une union décidément stérile ont fermé la porte à tout espoir. Vienne alors qui voudra occuper après elle ce trône déshérité, pourvu qu'il l'aide maintenant à le reconquérir. Et ses courriers ont parcouru l'Europe, cherchant un héritier qui commençât par être un sauveur. Et ils ont fini par trouver. En France? Non. pas encore.

La France est la dernière venue dans cette affaire qu'elle finit par faire sienne. Cela pour cause. Quand Charles de Suède s'est mis en tête de faire sur son cousin la conquête du vaste empire polonais, Mazarin ne s'est pas fait faute de l'en dissuader. Il a multiplié à Stockholm ses remontrances et ses bons offices diplomatiques. Mais pour ce qui est d'intervenir d'une manière plus directe et plus efficace, il n'y a pas songé, et il n'est que juste de reconnaître qu'il n'aurait pu le faire sans s'écarter des traditions et des règles essentielles de la politique française. Pour la France d'alors, la Pologne est une alliée précieuse, sans doute, mais la Suède en est une autre plus précieuse encore, si l'on s'en rapporte — et c'est, en général, un assez bon élément d'estimation — au prix qu'on y met. Les florins qu'on distribue en Pologne deviennent des *ricksdales* en Suède. C'est une question de « diversion ». Au cours des seizième et dix-septième siècles, la Pologne a opéré quelques diversions utiles sur les derrières de l'empire et on lui en a su gré. On est très désireux encore de lui voir reprendre ce rôle et très disposé à l'y aider. Mais pas au détriment de la Suède, qui, dans ce même rôle, a toujours tenu et tient encore le premier emploi.

On a donc répondu par des politesses aux doléances de Marie de Mantoue et par des défaites à ses réclamations. On a

[1] Canasillos à Mazarin. Varsovie, 18 janvier 1650. (Aff. étrangères.)

chargé le marquis de Lumbres de s'employer le plus activement possible à « moyenner » une bonne paix entre les belligérants, mais on ne l'a pas chargé de promettre un seul homme ni de dépenser un seul écu pour hâter cet événement. On a résisté héroïquement « à tous les murmures des parents et amis de la reine de Pologne, à tout ce que le clergé et les personnes religieuses ont voulu insinuer en faveur du roi de Pologne et contre les armes de Suède, à tout ce qui est venu de Rome du côté du pape pour le même sujet [1] ». Je crois bien même que des *ricksdales* d'origine française se sont trouvés dans les coffres de l'envahisseur suédois; mais, on avait un traité de subsides à exécuter, un traité signé en vue d'un objet tout différent, et, si l'argent a parfois de l'odeur, quoi qu'en ait pensé un empereur, il lui arrive plus rarement d'avoir une nationalité.

Il en est résulté une chose facile à prévoir : repoussée du côté de la France, Marie de Mantoue s'est tournée vers l'Autriche. C'est une princesse qui sait son métier. Elle a pris des leçons de Mazarin lui-même. « La passion de la nation ne me domine pas, écrit-elle au grand trésorier Morsztyn qu'elle vient d'envoyer à Vienne. Si les Français m'avaient secourue, je les aimerais; mais étant amis des Suédois, je suis leur ennemie [2]. » C'est net. Et le grand trésorier est précisément occupé à poursuivre la conclusion d'une convention qui assure la succession de Pologne à l'archiduc Charles.

Le fait de cette convention a été et reste encore, parmi les historiens polonais, un sujet de controverse. Le débat me paraît bien près d'être tranché par les documents que j'ai sous les yeux.

« La reine de Pologne... s'étant voulu éclaircir par le grand trésorier de Pologne, qui a signé le traité, sur quoi le roi de Hongrie peut fonder cette promesse dont il se prévaut en faveur de son frère, a appris que lorsqu'on rechercha le secours de l'empereur, on lui présenta un écrit signé du roi, d'elle et de quelques sénateurs, portant promesse d'employer leurs offices pour faire élire un de ses fils, s'il voulait prendre la défense de la Pologne [3]. »

Eh, mais voilà qui semble clair. Il est vrai que, à en croire les confidences ultérieures de Sa Majesté Polonaise, l'empereur n'aurait pas voulu « entendre à cette proposition ». Il a prétendu défendre la Pologne pour rien, et ses troupes, qui ont effectivement contribué à la débarrasser de ses envahisseurs, n'ont pas songé à conquérir un royaume pour un de ses fils. Ce qui n'empêche pas

[1] Mazarin à de Lumbres, 22 janvier 1656. (Aff. étrangères.)
[2] 24 avril 1657. (Aff. étrangères.)
[3] De Lumbres à Mazarin. Posen, 16 janvier 1658. (Aff. étrangères.)

l'abbé Fantoni, un confident du roi de Pologne, de remarquer, à son passage par Vienne, en octobre 1658, que l'archiduc Charles est « traité de prince de Pologne par plusieurs de cette cour ». Il est vrai encore que, à ce que le même abbé croit reconnaître, les ministres autrichiens songent plutôt à l'empereur lui-même pour cette couronne[1].

Comment arrive-t-il que la reine de Pologne en vienne à songer, de son côté, à un prince français? D'une manière bien simple. En 1656, quand il s'est agi d'obtenir, à quelque prix que ce fût, un secours dont les circonstances faisaient une question de vie ou de mort, il n'a pu venir à l'idée de la pauvre reine de porter ses vues au-delà du moment présent et de la nécessité urgente, de faire ses conditions et de songer à ses convenances personnelles. Une année après, les choses ont changé de face. La capitale a été reconquise, un soulèvement imprévu du patriotisme national a donné une armée au pauvre roi naguère abandonné de tous. La couronne de Pologne vaut plus cher à cette heure. Plaît-il à l'archiduc Charles de la payer en épousant une nièce qu'on aimerait à voir devenir un jour reine de Pologne (d'autant qu'on espère bien trouver en elle une héritière reconnaissante et docile), la princesse Anne, fille de la très fameuse princesse palatine ?

Et voici que cette idée nouvelle, à peine conçue, s'impose à l'esprit de l'entreprenante souveraine, au point d'y dominer toute autre préoccupation. Il est vrai que la nièce dont il s'agit semble avoir conquis, dans le cœur de sa royale protectrice, une place privilégiée. Les archives de Chantilly conservent une correspondance, où l'on retrouve, à cet égard, des témoignages éloquents. Toutes les tendresses de ce cœur assoiffé de maternité y paraissent reportées sur cette fille adoptive qui, depuis 1663, est devenue la bru du grand Condé :

« Je suis ravie de ce que vous me mandez de la conduite *de ma fille*, écrit la reine à ce dernier, à la date du 8 février 1664, je l'en aimerai cent mille fois davantage. »

Et quelques semaines plus tard (20 mars 1664) :

« J'ai reçu une lettre *de ma fille* qui veut que je sache qu'elle aime passionnément son mari, et il me paraît qu'elle a plaisir de l'écrire. Dieu leur donne sa sainte bénédiction et me fasse la grâce de les pouvoir embrasser un jour. Je vous supplie de prendre soin de leur santé. »

Et encore (11 septembre 1664) :

« Combien de fois me verriez-vous au milieu de vos petites con-

[1] De Lumbres à Mazarin. Thorn, 26 octobre 1658. (Aff. étrangères.)

versations, si ce fâcheux obstacle de l'impossibilité pouvait être surmonté. Il faut que je me contente de m'imaginer tout ce qui s'y dit et que tout cela se passe dans mon cœur, n'ayant personne ici capable de me répondre... »

Il est vrai encore que les négociations ouvertes avec la Suède au cours de l'année 1659 et bientôt couronnées de succès (3 avril 1660) déblayent le terrain autour d'elle, et son ambition s'en accroît ainsi que ses exigences. Il ne s'agit plus d'acheter un secours indispensable au prix d'un héritage hypothétique ; il s'agit d'assurer cet héritage royal, récupéré désormais, à sa maison et à son sang, dans la ligne collatérale à défaut de postérité directe, — moyennant une association d'hérédité accordée au plus offrant des princes étrangers. Or il semble bien que la combinaison ne soit pas pour plaire tout d'abord à Vienne. On s'y fait notoirement tirer l'oreille. Et alors il vient tout naturellement à l'esprit de notre reine de lier partie ailleurs et de faire entrer en jeu une rivalité et une jalousie séculaires. Une proposition faite dans le même sens à la France a grande chance de combattre victorieusement les répugnances autrichiennes. C'est ainsi que la partie s'engage.

Au cours d'octobre 1657, la proposition est faite et, à la date du 16 novembre de la même année, elle est agréée[1]. Ce n'est encore qu'un projet vague, un simple échange de « bonnes intentions ». Le prince français qui éconduira l'archiduc autrichien, en conduisant à l'autel la nièce préférée, n'est même pas désigné. Il n'en faut pas plus cependant pour obtenir l'effet voulu. Dès le mois de décembre, les résistances qu'on rencontrait à Vienne ont disparu. L'envoyé autrichien, le fameux baron Lisola, a reçu ordre de « donner les mains à tout ce que demande la reine de Pologne[2] ».

La balance semble à ce moment incertaine entre les deux cours ainsi mises en présence. Ayant réussi dans son double jeu, Marie de Mantoue paraît décidée à le poursuivre, à épuiser sa veine et à faire grossir les enjeux. Elle compte sans Mazarin. L'archiduc Charles est disposé à épouser la princesse Anne, sans trop regarder à la dot, en lui en donnant même une, au besoin ; oui, mais pour cela il faudrait que la princesse fût en Pologne. Or elle est en France. La reine de Pologne s'imagine-t-elle que Mazarin la laissera partir pour qu'elle aille épouser son Autrichien? Tout occupé qu'il est par ses négociations avec l'Espagne, il lui reste assez de réflexion pour qu'il évite une pareille bévue. La princesse épousera un prince français, à tout le moins un prince ami de la France, où elle restera sur le sol français. *On l'y retiendra au besoin*, « les

[1] Mazarin à Lumbres, 16 novembre 1657. (Aff. étrangères.)
[2] De Lumbres à Mazarin. Posen, 28 décembre 1657. (Aff. étrangères.)

princesses françaises, ou naturalisées, ou établies dans ce royaume, ne pouvant pas se marier à des potentats étrangers sans la permission et l'agrément du roi. » Après cela, « la reine de Pologne peut faire avec l'Autriche tels traités que bon lui semble, si elle y joint la promesse de donner sa nièce à un Autrichien, *elle ne pourra pas tenir sa promesse*[1] ».

Voilà qui est catégorique et fait pour convaincre. Marie de Mantoue met du temps, plus d'une année (de décembre 1657 à février 1659), à se laisser imposer cette conviction, continuant son jeu, ses pourparlers à Vienne et ses avances à l'adresse de la France, mettant aux prises le paisible de Lumbres et l'irascible Lisola. Il est vrai que le traité des Pyrénées, qui absorbe l'activité et l'énergie de Mazarin, est pour quelque chose dans cette prolongation d'imbroglio diplomatique. Quand enfin les affaires espagnoles ont été mises au point où il voulait les voir, quand un instant de répit permet au cardinal d'intervenir d'une manière plus décisive, de poser nettement la question, cette question se trouve résolue. A partir de février 1659, la candidature autrichienne est définitivement écartée. Un prince français ou ami de la France reste le seul candidat possible.

Quel sera ce prince? Condé? Pas encore. On sait la situation que le vainqueur de Rocroi s'est faite en France à la veille du traité destiné à lui rendre son rang, sa fortune et ses charges, mais non pas la confiance royale, ni surtout l'amitié de Mazarin. Le cardinal n'ignore pas qu'il trouverait en lui le candidat le plus facile à faire agréer à la noblesse polonaise, que son fils, le duc d'Anghien[2], serait, aux yeux de la reine de Pologne et sans doute aussi aux yeux de la princesse Anne, le plus désirable de tous les épouseurs. Mais on ne s'étonnera pas qu'il ne veuille point en tenir compte. D'ailleurs il a autre chose en tête. Il a mis la main sur deux candidats, dont l'un surtout paraît lui tenir fort à cœur. Il le recommande chaleureusement : c'est le duc de Neubourg. Son fils épouserait, comme de raison, la princesse Anne. Quant à l'autre, Mazarin ne tient pas particulièrement à le voir mis sur les rangs. Il s'y résignerait toutefois. Il ferait même personnellement le sacrifice de quelque argent pour assurer son élection. 200 000 écus pourraient-ils suffire pour cet objet : il les donnerait volontiers de sa poche. Mais, encore une fois, il ne s'y attache en aucune façon. Toutes ses préférences sont pour le duc de Neubourg. A moins que les 200 000 écus aidant, cet autre ne paraisse plus acceptable.

[1] Mazarin à de Lumbres, 26 février 1659. Aix. (Aff. étrangères.)

[2] J'adopte l'orthographe que je trouve dans les documents que j'ai sous la main.

« C'est un prince fort bien fait, de beaucoup d'esprit et de grand cœur. » Et juste en âge de se marier : dix-huit ans. Qui est-ce? C'est le prince Alméric d'Este. Quoi! le frère du duc de Modène, le beau-frère de Laure Martinozzi, le neveu par alliance du cardinal? Lui-même. Ce serait un excellent roi et un charmant époux. (Si charmant, en effet, qu'au su de tout le monde, Mazarin l'a destiné depuis longtemps à Hortense Mancini, sa nièce préférée et son héritière universelle. Mais il ne juge pas utile d'en parler pour le moment.) Il l'a dit d'ailleurs : il n'y tient pas. Si peu, que si l'on voyait en Pologne quelque inconvénient à ce choix, il en indiquerait volontiers un autre. Voudrait-on d'un homme plus mûr et d'un Bourbon pour le coup? Eh bien, le duc de Mercœur, le fils de César de Vendôme, le petit-fils d'Henri IV, et l'époux heureux d'une autre nièce tendrement aimée (Laure Mancini), peut faire l'affaire. Un courrier expédié d'Aix en Provence, à la date du 26 février 1659[1], porte à la reine de Pologne cette triple proposition.

Elle est assez mal accueillie. Mazarin a-t-il songé sérieusement au duc de Neubourg? A-t-il considéré son âge? Et l'âge de son fils? Huit ans à peine! A supposer que la princesse Anne voulût attendre si longtemps la consommation d'un mariage actuellement impossible, ce long délai ne créerait-il pas de graves dangers? Quant au frère du duc Modène, son acte de naissance ne laisserait rien à désirer, s'il ne s'y rencontrait un autre inconvénient. Le cardinal n'ignore pas que la légitimité des descendants actuels du duc Alphonse de Ferrare est fortement contestée, et les Polonais sont particulièrement chatouilleux sur ce chapitre. Ils n'ont jamais pu souffrir les bâtards de leurs propres rois! Et malheureusement ce même inconvénient se retrouve en la personne de M. le duc de Mercœur. Henri IV a pu créer duc de Vendôme le fils de la belle Gabrielle d'Estrées, et lui faire épouser, avec Mlle de Mercœur, la plus riche dot du royaume, son pouvoir n'allait pas au delà. Des millions ne suffiraient pas à vaincre les répugnances et les scrupules qu'une pareille candidature éveillerait en Pologne. Et le cardinal parle de 200 000 écus! Il veut rire! 200 000 écus pour faire un roi de Pologne de l'époux de Mlle Mancini : c'est offensant! Si l'on veut sérieusement songer en France à la succession de Pologne, il faut qu'on se décide à mettre en avant le duc de Longueville ou le duc d'Anghien. Il n'y a pas à sortir de là[2].

Mazarin n'est pas homme à montrer du dépit ni à s'entêter. C'est la princesse palatine qui lui avait mis en tête la candidature de

[1] Mazarin à de Lumbres. Aix, 26 février 1659. (Aff. étrangères.)

[2] Des Noyers à de Lumbres. Varsovie, 26 juillet 1659. — De Lumbres à Mazarin, 29 août 1659. (Aff. étrangères.)

Mercœur. Encore une fois, il n'en a aucun souci. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne dépenserait pas de grand cœur plus de 200 000 écus pour en assurer le succès. A-t-il jamais parlé de 200 000 écus? C'est alors qu'il aura eu en vue une première mise de fonds. Combien faudrait-il en tout? Il avoue n'avoir pas songé aux vices qui peuvent se rencontrer dans la naissance du duc de Vendôme. Où ne s'en rencontre-t-il pas! En remontant un peu plus loin, n'en trouverait-on pas dans la parenté du duc de Longueville lui-même? Le beau Dunois ne s'est-il pas appelé *le bâtard d'Orléans?* D'ailleurs, il n'entend pas insister là-dessus. Si Mercœur offusque les Polonais, qu'ils prennent le prince Alméric, un jeune homme digne du plus haut rang et pas bâtard du tout, quoi qu'on puisse prétendre. Il est prouvé, en effet, quoi qu'il plaise à tel ou tel d'en dire, que Laura Estochia fut légitime épouse du duc Alphonse de Ferrare. Enfin, si celui-ci n'agrée pas davantage, c'est bien inutile d'insister. Il reste la candidature neubourgeoise, celle à laquelle les préférences du cardinal se sont tout d'abord attachées. L'essentiel est qu'un Autrichien ne prenne pas la place [1].

L'essentiel pour la France, oui; pour la Pologne, non. — C'est la reine de Pologne qui réplique. — L'essentiel pour la Pologne, c'est qu'elle ait un roi à sa convenance. Or ni Mercœur ni Modène ne paraissent lui convenir. Combien faudrait-il pour mettre en avant, avec quelque chance de succès, une de ces deux candidatures? 2 millions tout au moins. Mais ce n'est pas la peine d'en parler, ni de Neubourg non plus. On n'en veut pas. Du moment que la France n'a pas autre chose à proposer, c'est une affaire entendue. L'envoyé de l'empereur est là [2].

Oui, mais la princesse Anne est toujours en France, et Mazarin est sûr d'avoir la grosse carte en main. Dans les premiers jours de janvier 1660, des Noyers, le secrétaire de Sa Majesté Polonaise, est parti pour Vienne. Il y fait un séjour de plusieurs semaines, et ses négociations aboutissent à l'envoi d'un courrier, porteur d'une demande formelle de la main de la princesse tant disputée pour l'archiduc, frère de l'empereur [3]. Mazarin ne s'émeut pas davantage. Il a dit toute sa pensée sur les traités que peut faire la reine de Pologne avec l'Autriche. Il prétend n'en avoir pas le démenti. Quant au duc de Longueville et au duc d'Anghien, ce sont des princes français, auxquels il ne peut vouloir que du bien, mais le duc de Neubourg est un prince allemand, qui tient un des passages du

[1] Mazarin à de Lumbres, 16 octobre et 7 décembre 1659. (Aff. étrangères.)

[2] Akakia à Mazarin. Dantzic, 6 mars, 1660. — De Lumbres au même, Oliwa, 2 avril 1660. — Le même au même, 9 avril 1660. (Aff. étrangères.)

[3] Mazarin à de Lumbres, 24 mars 1660. (Aff. étrangères.)

Rhin, qui peut l'ouvrir ou le fermer aux troupes impériales, et à qui il lui importe, pour cette raison, de donner des preuves effectives de sa bonne volonté. Il ne démord pas de la candidature neubourgeoise.

Au fond, la Pologne étant loin et le Rhin étant près, cette candidature neubourgeoise est celle qui, toute question de sentiment mise à part, correspond le plus sensiblement à une idée politique concrète et à un intérêt français direct. Avec Neubourg sur le trône de Pologne, on court la chance d'avoir un allié à sa discrétion sur les derrières et un autre sur le front de bandière de l'empire.

Mais voici que d'autres éléments de discussion, d'autres influences et d'autres personnages se mettent de la partie. C'est, tout d'abord, la princesse palatine elle-même, qui paraît avoir fait son choix personnel dans la foule des prétendants, si arbitrairement destinés à sa fille. Guidée par son esprit éminemment pratique, elle a jeté son dévolu sur celui d'entre eux, qui, même sans couronne, est destiné à demeurer un parti fort sortable. Elle met dès à présent au service du duc d'Anghien toutes les ressources de son crédit et de son savoir-faire. Et ce ne sont pas, on le sait, des ressources médiocres. Elle y joint même, paraît-il, l'esprit du sacrifice. Sa fille aînée, la princesse Bénédicte, — une princesse vouée aux rôles ingrats, — doit payer l'élévation de sa sœur en épousant M. de Mancini [1].

Puis, à sa suite, apparaît en scène un acteur destiné à jouer dans le drame qui commence un rôle décisif. Dans une dépêche expédiée de Dantzic, au 6 mars 1660, l'agent français Akakia rend compte au cardinal des offres et propositions faites par l'empereur au grand maréchal de la couronne, Georges Lubomirski. L'empereur n'y va pas de main morte. Il offre : « le gouvernement du jeune archiduc destiné à recueillir l'héritage royal; le commandement des armées impériales en Pologne et en Allemagne; le choix de tel sujet que le grand maréchal croira être le plus à propos et le plus agréable à la Pologne de toute la maison d'Autriche; le choix de la princesse que devra épouser le candidat; les troupes nécessaires pour les garnisons des places qu'il jugera utile d'occuper; enfin, telle autre satisfaction qu'il pourra demander [2]. »

Pour le coup, Mazarin devient tout à fait soucieux. C'est le type accompli du *roitelet* polonais ce Lubomirski, possesseur d'une fortune immense, détenteur de la plus considérable charge du royaume, ayant la haute main sur toute l'administration du pays,

[1] Caillet au prince de Condé. Varsovie, 22 mai 1661. (Aff. étrangères.)
[2] Akakia à Mazarin. Dantzic, 6 mars 1660. (Aff. étrangères.)

disposant de toute une petite armée de troupes domestiques et de quelque demi-douzaine de places fortes, et traitant de gré à gré avec l'empereur. Il y a certainement en lui l'étoffe d'un Warwick, et, si on en croit l'opinion commune en Europe, l'ambition du rôle ne lui fait pas défaut non plus. Or voici que ce redoutable protagoniste se prononce à son tour en faveur du candidat qui a pour lui les préférences de la princesse palatine. Il met son nom au bas d'une déclaration en ce sens, que les principaux seigneurs polonais signent à sa suite et que le zélé Akakia prend sur lui de porter en France[1]. Il fait plus; il prend lui-même la route de Paris, pour appuyer de sa présence et de sa parole le vœu de ses concitoyens[2].

Dès lors la résistance devient impossible. Le cardinal ne laisse pas de la prolonger encore quelque temps. Il multiplie les difficultés et les délais. Il est tour à tour très occupé ou très malade. Il cherche visiblement une porte de sortie, n'en trouve pas et finit par se rendre à la nécessité. Il est permis aussi de supposer que la volonté personnelle de Louis XIV ne néglige pas cette occasion d'une intervention efficace en faveur d'un parti que tout semble conseiller. Bref, vers la fin d'octobre 1660, la nouvelle de l'acceptation définitive de la candidature du duc d'Anghien arrive à la cour de Pologne et y provoque des témoignages d'allégresse non équivoques[3]. Vainement la cour de Vienne tente-t-elle un effort suprême, « offrant par l'entremise de Lisola le choix entre l'archiduc Charles, l'archiduc Léopold ou le frère de l'archiduc d'Inspruck[4] ».

— Il est trop tard, répond Marie de Mantoue. D'ailleurs, « le Brandebourg et le Turc sont contraires aux prétentions de l'Autriche ».

— Mais les forces de l'Autriche unies à la Pologne ne craindront personne, observe Lisola.

— Ni les forces de la France unies à la Pologne, non plus, réplique la reine[5].

Enfin, à la date du 30 novembre de la même année, un brevet de la teneur qui suit est remis au châtelain de Chantilly :

« Aujourd'hui 30 du mois de novembre, ayant trouvé bon et même désirable que M. le prince de Condé pensât à la succession de la couronne de Pologne pour M. le duc d'Anghien, son fils, suivant les ouvertures et les propositions qui en ont été faites à Sa Majesté par la reine de Pologne... Sa Majesté a permis et permet auxdits sieurs prince de Condé et duc d'Anghien que, sans aucun égard

[1] De Lumbres à Mazarin. 5 mai 1660. (Aff. étrangères.)
[2] Mazarin à de Lumbres. Paris, 29 mai 1660. (Aff. étrangères.)
[3] De Lumbres à Mazarin. Cracovie, 30 octobre 1660. (Aff. étrangères.)
[4] Le même au même, 13 novembre 1660. (Aff. étrangères.)
[5] *Ibid.*

auxdits articles dudit traité de paix (articles du traité des Pyrénées, portant défense au prince de Condé de correspondre avec les potentats étrangers), ils puissent avoir et entretenir des correspondances en Pologne. »

Le sieur Caillet, désigné pour remplir l'office de correspondant et de résident spécialement attaché à la personne des deux princes, reçoit ses passeports; un plein pouvoir, en conformité avec les résolutions arrêtées, est envoyé au marquis de Lumbres; 200 000 écus, expédiés le plus diligemment et le plus secrètement possible, prennent le chemin de Dantzic. S'il le faut, on en enverra davantage [1]. Le sort est jeté. La toile se lève sur une des plus curieuses pièces que le répertoire diplomatique de l'époque puisse nous offrir.

II

La princesse Anne a donc un mari, et la couronne de Pologne un héritier en perspective. Il s'agit d'assurer cette perspective, et cela ne va pas tout seul. La royauté est, on le sait, élective en Pologne, et le droit de suffrage, réservé à cet égard à la noblesse, ne s'exerce qu'au moment d'une vacance du trône. Il y a pourtant des exemples d'une désignation anticipée de l'héritier présomptif. C'est ainsi que Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons, a succédé à son père (1548). C'est ce précédent qu'il convient de faire revivre. La diète, qui doit se réunir au cours de l'année 1661, peut en faire l'affaire, si elle veut. Voudra-t-elle? Lubomirski et les principaux seigneurs se sont prononcés en faveur d'Anghien, mais ils ne font pas toute la noblesse. Et puis les seigneurs de Pologne, comme les seigneurs de tous les pays, ont l'humeur inconstante. Et l'Autriche est là. Lisola, qui est parti après l'insuccès de ses dernières démarches, a promis de revenir avant la diète. On peut être certain qu'il ne reviendra pas les mains vides.

Pourtant les choses semblent tout d'abord marcher à souhait. Dès le mois de décembre, la reine, à qui son époux a remis la conduite de l'entreprise, a fait signer à l'archevêque de Gnesne, primat du royaume, à tous les ministres, aux généraux d'armée, à la réserve du palatin de Wilna, général de l'armée de Lithuanie, aux sénateurs les plus considérables, un écrit « par lequel ils s'engagent tous à nommer, de concert, un successeur qui épousera la nièce de Sa Majesté ». Un autre écrit « particulier » comprend

[1] Servien à de Lumbres; 20 décembre 1660. (Aff. étrangères.)

en plus la désignation du duc d'Anghien et l'exclusion de la maison d'Autriche. Mais il n'a encore été présenté qu'à ceux des « associés » dont la fidélité est à l'abri de tout soupçon [1].

On peut juger de la difficulté de l'opération par la prudence des procédés employés.

Les premiers rapports reçus à Chantilly et à Saint-Germain sont satisfaisants. Les diétines (qui ont pour objet l'élection des députés appelés à la diète générale) semblent marcher à souhait [2]. La mort de Mazarin (mars 1661), loin de paralyser les négociations, ne fait que leur donner une plus énergique impulsion et une plus vive allure. « Sa Majesté, — écrit de Lionne, — régissant maintenant personnellement l'État, est encore *plus échauffée et excitée* à faire réussir le projet [3] ». Il y paraît, en effet. A quelques semaines de distance, Caillet ayant mandé qu'il serait utile que le pouvoir du marquis de Lumbres fût étendu : 1° « jusqu'à promettre secours aux Polonais non seulement contre l'empereur, mais aussi contre l'électeur de Brandebourg; 2° jusqu'à traiter et conclure une ligue défensive entre la France, la Pologne et la Suède, en cas que les ministres suédois en viennent à la proposer », Sa Majesté se résout aussitôt à envoyer par le même courrier cette augmentation de pouvoir [4]. S'agit-il d'une augmentation des ressources pécuniaires, Sa Majesté n'hésite pas davantage. Par une dépêche en date du 9 juin 1661 que son courrier, l'infatigable Period, faisant sans discontinuer la navette, entre Varsovie et Paris, a apportée, Caillet demande 4 millions. 4 millions, c'est beaucoup; mais on enverra 1 million pour la prochaine diète, outre les 600 000 francs qui sont déjà à Dantzic. Et, pour peu que l'affaire marche, on ne s'arrêtera pas là. Quand le successeur une fois nommé sera sur les lieux, il trouvera encore 1 200 000 francs à sa disposition. Caillet peut dès à présent baser ses avances et ses promesses là-dessus. Enfin, si, au dernier moment, « quand il sera question de fondre la cloche », de plus grands efforts paraissent nécessaires, on ira jusqu'à 1 800 000 francs, qui ne seront payables toutefois qu'à l'ouverture de la succession en faveur du duc d'Anghien, par la mort du roi actuel [5].

Ce n'est pas tout. En homme prudent, Caillet prévoit le cas où, malgré la générosité de Sa Majesté, « les voies de douceur » ne promettraient pas le succès désirable. Sa Majesté ne reculerait-elle pas devant d'autres voies plus efficaces? Pour parler plus clai-

[1] De Lumbres à Mazarin. Varsovie, 11 décembre 1660. (Aff. étrangères.)
[2] De Lionne à de Lumbres; 13 mars 1661. (Aff. étrangères.)
[3] A de Lumbres, 11 mars 1661. (Aff. étrangères.)
[4] De Lionne à de Lumbres ; 2 mai 1661. (Aff. étrangères.)
[5] Le même au même, 30 juin 1661. (Aff. étrangères.)

rement, répugnerait-elle à l'emploi de la force, et à supposer qu'elle n'y répugnât pas, quelles « assistances » croirait-elle pouvoir offrir au parti de la reine de Pologne, réduit à cette extrémité? La réponse ne se fait pas attendre. Elle manque encore un peu de précision dans le détail, mais non pas dans le fond. Le détail viendra à son heure :

« Sa Majesté connaît si parfaitement l'importance de l'affaire, a tant de passion de la voir réussir, y croit *son intérêt* et *quasi son honneur* si engagés, qu'il n'est chose qui soit en son pouvoir qu'elle ne fasse... pour assister efficacement la reine à venir à bout de son dessein... Sa Majesté est résolue de faire tous les efforts qui seront jugés nécessaires et qui seront en notre pouvoir *pour que notre parti n'ait pas le démenti et la honte* d'avoir entrepris une si grande affaire sans en sortir à son honneur... Si les deux pays n'étaient pas à une si grande distance, on pourrait parler plus précisément *de la qualité des secours, c'est-à-dire des troupes*, mais en cela M. le prince lui-même sera témoin qu'il n'y sera rien omis qui soit dans la possibilité [1]. »

Marie de Mantoue, de son côté, n'entend pas être en reste de sacrifices. Ella prend sur elle d'écarter l'obstacle principal qui se dresse en travers du projet si ardemment poursuivi. Cet obstacle, c'est le grand maréchal Lubomirski. Et quoi? celui-là même dont la présence à Paris a contribué si puissamment à mettre l'affaire en train? En effet. Il a inauguré une politique qui ne se démentira plus jusqu'au dernier jour de son existence, une politique d'éternelle équivoque, de perpétuels revirements, d'incessante trahison. Il « a tourné casaque » une première fois. Sans doute en revenant de Paris, il a passé par Vienne. Et voici que, de concert avec son collègue le palatin de Wilna, qui, lui, ne s'est pas encore laissé gagner, il révolutionne les diétines et répand dans les rangs de l'armée de dangereuses semences de révolte. Il faut le reconquérir à tout prix. Le marquis de Lumbres prend sur lui de s'enquérir de ce qui pourrait le faire revenir à ses anciens sentiments. Il en est pour ses frais. « Les gens du pays dont est le grand maréchal n'ont pas continué de demander, mais d'écouter les offres [2]. » Il y a évidemment une avance sous cette déclaration d'une fierté douteuse, mais à quelles prétentions secrètes correspond-elle?

Heureusement, la reine a sous la main d'autres négociateurs. Si le grand marechal répugne à trahir le secret de ses ambitions, c'est que c'est en effet un secret d'une nature délicate. Il est dis-

[1] De Lionne à de Lumbres; 3 juin 1661. (Aff. étrangères.)
[2] De Lumbres à de Lionne. Varsovie, 22 mai 1661. (Aff. étrangères.)

posé toutefois à se montrer moins réservé vis-à-vis d'un compatriote et d'un collègue. Il se livre au grand-trésorier, Morsztyn. Il demande, en premier lieu, le brevet en blanc de la charge de grand général de la couronne, pour s'en servir après la mort du possesseur actuel (Potocki), parvenu à un âge avancé. Et puis il a, lui aussi, une combinaison matrimoniale en tête. La princesse Bénédicte, la fille aînée de la princesse palatine, n'a pas épousé M. de Mancini. Lui plairait-il d'épouser le fils du grand maréchal? Le concours du grand maréchal aux projets qui concernent la princesse Anne est à ce prix. Il lui faut une promesse par écrit avec la signature de la reine de Pologne.

C'est là « une bien dure nécessité » aux yeux de Marie de Mantoue. Faut-il donc qu'elle fasse le sacrifice de sa nièce? — Puisqu'elle avait été sacrifiée déjà, réplique Caillet. « C'est une prédestination. » Et la promesse est signée [1].

Dès lors le succès paraît assuré. Vainement Lisola en vient-il à offrir au grand maréchal « douze petites villes de Hongrie en souveraineté et telles autres choses qu'il proposerait ». Le grand maréchal n'est plus à vendre, pour le moment du moins. Reste le palatin de Wilna, qui s'est vendu, paraît-il, à l'électeur de Brandebourg et qui doit être racheté, à cause de l'armée de Lithuanie dont il dispose. C'est chose relativement facile. 1000 ducats immédiatement payés à sa femme et une assignation sur les écus déposés ou attendus à Dantzic, et l'affaire est faite. Caillet omet de mentionner le montant de l'assignation [2]. A la date du 3 juin 1661, Lisola (dont la correspondance avec les ministres espagnols est presque régulièrement interceptée depuis plusieurs mois par le cabinet français) se reconnaît vaincu. Il en est arrivé à méditer un *pazzo concetto*, c'est-à-dire une entente avec la reine et avec le duc d'Anghien [3]. Il lutte cependant encore. Battu du côté des grands seigneurs que la reine a réussi à gagner sans exception, il s'attaque à la petite noblesse, avec laquelle il espère former un parti d'opposition. Malheureusement pour lui, un de ses maîtres d'hôtel est surpris à la porte d'un nonce de Grande-Pologne avec des sacs d'argent sur le dos [4]. L'affaire provoque un tapage énorme, occupe trois séances de la diète, et ne contribue pas à améliorer les chances du parti autrichien.

Le parti français triomphe ostensiblement. Soudain les cartes commencent à se brouiller. Derrière l'opposition autrichienne

[1] Caillet au prince de Condé. Varsovie, 22 mai 1661. (Aff. étrangères.)
[2] Caillet au prince de Condé. Varsovie, 28 mai 1661. (Aff. étrangères.)
[3] Lisola au marquis de la Fuente. Varsovie, 3 juin 1661. (Aff. étrangères.)
[4] De Lumbres à de Lionne; 25 juin 1661. (Aff. étrangères.)

vaincue et démoralisée, une autre se dessine, sourde, déguisée, mais obstinée et résistante. Ouverte le 2 mai, la diète se poursuit, se traîne de jour en jour, de semaine en semaine, sans qu'il soit possible de mettre sur le tapis « la grande affaire ». L'ordre du jour se trouve toujours encombré par des matières de moindre importance, par des discussions oiseuses qu'une main invisible provoque à plaisir. Le roi finit par donner de sa personne. S'écartant de l'usage qui veut que le grand chancelier soit son porte-parole au sein de l'assemblée, il parle lui-même, et, dans un discours très étudié, il recommande très chaleureusement aux deux chambres réunies l'élection anticipée, qu'il a eu soin déjà de proposer aux diétines, comme le moyen unique de soustraire la patrie aux dangers d'un interrègne. L'affaire entre donc enfin en discussion. Mais aussitôt des surprises apparaissent. La grande majorité du Sénat se prononce en faveur du projet, mais deux membres, les castelans de Posnanie et celui de Woïniça, parlent énergiquement contre. D'où vient leur opposition?

Dans la chambre des nonces, c'est bien autre chose. A peine les débats sont-ils ouverts, que les terribles *niema zgody!* (il n'y a pas de consentement! formule usuelle du *liberum veto*) éclatent, furibonds. D'où viennent-ils encore? De deux nonces de la grande Pologne, qu'on sait acquis au vice-chancelier, l'ami le plus intime du grand maréchal et des nonces de Proszow, qu'on sait appartenir au grand maréchal lui-même. L'un d'eux, appelé auprès de la reine, se laisse facilement gagner, et avoue avoir reçu l'ordre de voter *pour* le projet, si ses collègues de la Russie [1] votaient contre, et de voter *contre* dans le cas opposé. Le parlementarisme a toujours été une belle chose, et les diètes de Pologne en ont connu toutes les merveilles.

« Il n'y a rien à faire avec ces bêtes brutes! » s'écriera quelques années plus tard un successeur du marquis de Lumbres, après avoir traversé quelques expériences personnelles à cet égard [2]. On croirait entendre les cris de désespoir de quelque politicien contemporain.

Mais alors le grand maréchal a de nouveau « tourné casaque? » Il y paraît. Mais alors à quoi pense-t-il? Qui le sait? D'aucuns imaginent qu'il a en vue l'élection de son cousin Rakoczy, le prince de Transylvanie. D'aucuns supposent qu'il songe à lui-

[1] L'évêque de Béziers à de Lionne, 27 novembre 1665. (Aff. étrangères.)

[2] Nom communément donné alors aux provinces formant aujourd'hui une partie de la Galicie, ainsi que les gouvernements russes de Podolie, Wolhynie et Kiev.

même, et se voit trop près des marches du trône pour échapper à la tentation de les gravir [1].

Bref, l'exécution du grand projet au moyen d'un vote *unanime* de la diète, — et l'unanimité est requise, qu'on ne l'oublie pas, — apparaît comme une impossiblité. De sa loge, placée en face du trône royal dans la salle des délibérations, la reine assiste à l'écroulement de ses espérances. On peut deviner les sentiments qui l'agitent. Le grand maréchal, maître dans l'art des palinodies, éprouve le besoin de se justifier auprès d'elle; il demande une audience particulière. Il est éconduit. « Sa Majesté n'a rien à lui dire en particulier, il pourra lui faire ses adieux et lui baiser la main avec tous ses collègues du Sénat au moment de la séparation des chambres. » Il ne veut pas attendre la cérémonie, il part, mais se décide bientôt à revenir, et par un nouveau changement de front, se déclare prêt à tout faire pour assurer la réussite de l'œuvre qu'il vient de détruire. Il fournit même un « expédient » nouveau, celui d'un sénatus-consulte suppléant provisoirement à un vote de la diète. Pour cela de Lumbres et Caillet ont à soumettre au Sénat des lettres par eux reçues du roi de France et du prince de Condé, au sujet de la candidature du duc d'Anghien. De la sorte le principe de l'élection anticipée et le nom de l'héritier à élire se trouveront simultanément mis en avant et comme liés ensemble. Après quoi, sur une délibération favorable du sénat, le roi de Pologne fera une réponse engageante, et l'on s'arrangera pour faire contresigner ce résultat par la diète prochaine.

L'expédient semble bon, et dès lors tout paraît « redressé ». Le vice-chancelier fait mine d'être aussi converti que le grand maréchal, et il en fournit la preuve en réclamant une gratification pour lui et pour sa femme. D'autres seigneurs d'importance, le grand général Potocki, en tête, imitent son exemple. Le grand maréchal lui-même, « qui, jusqu'à présent, n'avait pas voulu prendre de l'argent », pousse sa conversion jusqu'à en demander. La reine triomphe [2]. Et un courrier, expédié par elle à Chantilly, porte une lettre où respire la confiance la plus entière [3].

[1] De Lumbres à de Lionne. Varsovie, 3 juillet. Caillet à Condé. Varsovie, 11 juillet, 1661. (Aff. étrangères.)

[2] Caillet à Condé. Varsovie, 28 juillet 1661. (Aff. étrangères.)

[3] La reine de Pologne à Condé. Varsovie, 26 juillet 1661. (Aff. étrangères.)

III

Cette confiance manque à être partagée à Chantilly comme à Saint-Germain. A Saint-Germain surtout. A la première nouvelle qu'on y reçoit des événements que je viens de narrer, une conviction se fait dans l'esprit de Louis XIV, dont il ne se départira plus, à savoir : qu'il n'y a rien à faire avec la machine parlementaire dont il vient de voir le fonctionnement et « par les voies de douceur » dont il vient d'expérimenter l'efficacité. Et aussitôt, avec la résolution qui caractérise tous ses mouvements, il prend son parti des « voies extraordinaires » auxquelles il a déjà songé. Car il est entendu qu'il ne veut pas « en avoir le démenti ». L'envoyé suédois, comte Tott, récemment arrivé à Paris, vient « d'offrir carte blanche à la France pour les affaires de Pologne, pourvu que ce fût à l'exclusion d'Autriche, Moscovie et Brandebourg ». On le prend au mot, et, à la date du 28 septembre 1661, un courrier porte à Varsovie la nouvelle d'un traité signé par Sa Majesté Très Chrétienne avec la Suède. Par ce traité, la Suède s'engage à fournir « six mille chevaux et six mille Allemands de vieilles troupes pour être envoyés en Pologne à la première requête ». De son côté, « connaissant que les rois ne doivent rien considérer à l'égal de leur réputation et que rien n'est trop cher quand il est autant question de l'honneur que de l'intérêt », Sa Majesté a pris sur elle de payer 400 000 ricksdales par an pour l'entretien de ces troupes. Enfin, pour peu qu'il s'y décide lui-même, Sa Majesté ne s'oppose pas à ce que le prince de Condé aille de sa personne en Pologne commander les forces qu'on pourra réunir [1].

Or voici que, presque simultanément, la reine de Pologne en est arrivée à renoncer également aux procédés pacifiques et aux expédients parlementaires. Le sénatus-consulte imaginé par le grand maréchal a été signé, mais en même temps on a eu nouvelle d'une confédération de l'armée, laquelle confédération a pour motif réel deux ou trois quartiers de solde laissés en souffrance par la diète, mais juge à propos de mettre ses prétentions à couvert sous l'apparence plus sympathique et plus populaire d'une protestation contre le projet d'élection anticipée mis en avant, au mépris des lois constitutionnelles du pays. Heureusement l'armée de Lithuanie est demeurée étrangère à cette mutinerie, et la reine songe précisément

[1] Louis XIV à de Lumbres, 28 septembre et 9 octobre 1661. (Aff. étrangères.)

à la faire intervenir dans une diète convoquée au mois de janvier, expressément pour voter l'élection du duc d'Anghien [1].

Hélas! c'est un rêve de courte durée. L'armée de Lithuanie se confédère à son tour et déclare hautement « qu'elle ne se déconfédérera pas avant la diète, qu'elle prétend devoir commencer par le jugement des ministres et de ceux qui favorisent Anghien [2] ». D'où vient ce nouveau coup? Hélas! encore, tout porte à croire qu'une fois de plus le grand maréchal n'y est pas étranger. Il a bien signé le fameux sénatus-consulte, mais il paraît que Caillet, qui est allé jusqu'à sa résidence princière de Lançut pour lui arracher cette signature, s'est laissé jouer. Le grand fourbe n'a signé qu'une copie, dont il a arrangé le texte à sa façon et il a gardé par devers lui l'original avec la signature du primat et celle d'autres sénateurs et ministres. Et voici qu'il s'en sert pour soulever l'armée et la noblesse [3].

Reste le contingent suédois, dont on vient de s'assurer le concours. Mais peut-on songer à la faire agir contre les deux armées confédérées? C'est alors la guerre civile dans toute son horreur, doublée d'un retour apparent de l'invasion étrangère, qu'on vient à peine de balayer au prix de tant d'efforts! Louis XIV n'hésite pas. A la date du 10 février 1662, un article additionnel, inséré dans le traité du 28 septembre de l'année dernière, oblige la Suède à envoyer les douze mille hommes, qu'elle s'est engagée à fournir, « même contre les confédérés, pour les rendre à leur devoir et particulièrement s'ils veulent s'opposer à l'élection du duc d'Anghien [4]. »

Mais la reine de Pologne montre plus de scrupules. Avant d'en arriver là, il faudrait être à toute extrémité. On verrait, à coup sûr, toute la Pologne se soulever comme un seul homme! [5] Plutôt que de se résoudre à ce parti terrible, « elle imagine les combinaisons les plus aventureuses ». Elle caresse un instant l'espoir d'amener les armées mutinées à composition et de s'en faire un instrument. Une fois gagnées, elles enverraient des députés à une diète, qu'on se hâterait de réunir, « en apparence pour exposer leurs doléances et en réalité pour remontrer la nécessité d'assurer le repos de l'État par l'élection d'un successeur avec protestation que l'armée y pourvoirait si la diète ne s'obligeait à le faire [6] ».

[1] Caillet au prince de Condé. Varsovie, 10 octobre 1661. (Aff. étrangères.)
[2] De Lumbres à Condé. Varsovie, 10 décembre 1661. (Aff. étrangères.)
[3] De Lumbres à de Lionne. Varsovie, 29 octobre 1661 (Aff. étrangères.)
[4] Louis XIV à de Lumbres. Varsovie, 10 février 1662. (Aff. étrangères.)
[5] De Lumbres à Louis XIV. Varsovie, 9 mars 1662. (Aff. étrangères.)
[6] Le même au même. Varsovie, 24 octobre 1661. (Aff. étrangères.)

Puis les confédérés se montrant rebelles à toute entente, elle songe à transporter le champ des opérations en Lithuanie, pour y former, en dehors de l'armée, un parti qui pourrait acquérir suffisamment de force, si Condé se décidait à lui apporter le prestige de sa présence [1].

Puis c'est une campagne en Moscovie qu'elle médite, avec les deux armées ramenées à l'obéissance par l'attrait d'une marche victorieuse sous les ordres du grand Czaniecki, le héros de la guerre nationale contre le Suédois, et rendues dociles par les caresses de la gloire et l'enivrement du succès [2].

Mais pendant ce temps la diète se réunit (21 février 1662) et vote à l'unanimité le renouvellement des constitutions passées contre les projets d'élection devançant la mort du roi. Et le maréchal des armées confédérées fait courir des lettres circulaires conviant la noblesse à s'armer pour repousser l'armée franco-suédoise qui doit débarquer à la Pentecôte! On suppose que la nouvelle du traité signé avec la Suède est venue aux confédérés de Vienne et de Berlin [3]. Et comme la diète faillit à satisfaire toutes les exigences de ces messieurs, ils se mettent résolument en campagne, s'emparent de Kalisz, Wielun et Sieradz, menacent Varsovie et font songer le roi et la reine à se retirer en Prusse [4].

Quant à Lubomirski, ses vues ne sont plus un mystère. Il a décidément pris parti pour la candidature de Rakoczy. On sait qu'il a reçu 10 000 ducats de la mère du prince transylvanien et nombre de tonneaux de vin de Hongrie, que d'autres prétendent avoir contenu de l'argent [5].

Au commencement de l'année 1663 les choses paraissent si désespérées, que Marie de Mantoue, dont l'esprit de résolution ne se dément pas, en vient à méditer un coup de main renouvelé des traditions d'un autre âge et même d'un autre pays. Les confédérés ayant envoyé à Léopol une députation composée de leurs principaux chefs, il ne s'agit de rien moins que de les arrêter, au mépris de leur sauf-conduit, de comprendre dans l'arrestation le grand maréchal, de l'enfermer dans une chambre avec un confesseur, de le juger sommairement, sa confession faite, et de lui faire couper incontinent la tête. « L'on avait fait faire une consultation de théologiens, pour savoir si on pouvait faire mourir un homme sans observer les formes de justice que les lois ordonnent, quand on avait

[1] Caillet à Condé. Varsovie, 2 décembre 1661. (Aff. étrangères.)
[2] Caillet à Condé, 24 mars 1662. (Aff. étrangères.)
[3] De Lumbres à Louis XIV. Varsovie, 16 mars 1662. (Aff. étrangères.)
[4] Le même au même. Varsovie, 18 mai 1662. (Aff. étrangères.)
[5] Dépêche de de Lumbres du 16 mars.

la preuve qu'il entretenait le désordre et la division dans l'armée. Ils disent tous que cela se pouvait faire en sûreté de conscience [1]. »

Les heyduques du grand général chargés de l'exécution de ce dessein aventureux se tiennent déjà prêts, la garnison de la ville est sous les armes, quand les députés, qui ont eu vent peut-être de ce qui les attend, viennent proposer un accommodement. Des pourparlers s'engagent, et le grand maréchal en profite pour s'esquiver. Après quoi, il se sert de sa liberté pour brouiller à nouveau les cartes.

La crise se prolonge ainsi, et cependant Louis XIV s'est laissé peu à peu convertir à l'idée d'un abandon, au moins momentané, du projet si ardemment embrassé et poursuivi tout d'abord. Dès le mois d'octobre de l'année précédente (1662), il a jugé à propos de se défaire de ses engagements avec la Suède. Heureusement on s'est laissé aller à Stockholm à quelque retard dans l'envoi de la ratification du traité du 28 septembre. En conséquence, le Suédois qui finit par l'apporter est renvoyé sans autre forme de procès, Sa Majesté Très Chrétienne prenant son plus grand air pour lui dire « qu'on n'est plus à temps de lui présenter une pièce qu'elle devait avoir il y a six mois et dont le défaut a ruiné toute la Pologne, puisqu'on n'y a pu faire passer l'armée au mois de mai pour abattre le parti des confédérés et passer aussitôt à l'élection [2]. » En même temps Caillet est rappelé en France. La grande affaire semble morte et enterrée.

C'est une fausse mort. Dès le mois d'août 1663 d'abord, l'union projetée entre la princesse Anne et le duc d'Anghien devient un fait accompli, et le contrat de mariage, agréé et approuvé par « un vote unanime d'une assemblée du sénat tenue à Léopol, attribue à la nouvelle duchesse le titre de « fille unique » de Leurs Majestés Polonaises. Pour ménager les susceptibilités toujours en éveil, on a évité une désignation plus naturelle, celle d'*héritière*, que le projet de contrat envoyé de France comportait. Un certain fondement d'hérédité royale n'en est pas moins constitué [3]. Et voici qu'à quelques mois de distance, grâce à l'intervention d'un nouveau négociateur, la « grande affaire » se trouve remise sur le tapis, dans des conditions nouvelles aussi. Un évêque de Grazianopoli, gouverneur des enfants du grand général de Lithuanie (Sapieha), arrive à Paris, en octobre 1663, se rend à Chantilly, et soulève la question de la substitution de la candidature du prince

[1] Desnoyers à Caillet. Léopol, 23 février 1663. (Aff. étrangères.)
[2] Louis XIV à de Lumbres, 20 octobre 1662. (Affaires étrangères.)
[3] De Lumbres à de Lionne. Léopol, 16 et 30 août 1662. (Affaires étrangères.)

de Condé lui-même à celle d'Anghien. Il reçoit tout d'abord un accueil assez froid. Après en avoir référé à de Lionne, Condé répond « qu'ayant fait de sérieuses réflexions, il croit, après l'insuccès de son fils, en 1661, ne plus devoir du tout s'attacher à cette affaire, ni pour lui ni pour son fils [1] ».

Mais voici de nouveau que la situation change de face en Pologne. Le grand maréchal a été cité à la diète (octobre 1664) pour répondre de ses méfaits, et il s'est vu condamner à avoir la tête tranchée, avec privation de ses charges et dotations et confiscation de ses biens héréditaires. Bien entendu, il n'a eu garde de se présenter à la barre. Il s'est réfugié dans ses vastes domaines; il a réuni ses troupes domestiques; il a fait appel à ses amis et il a largement ainsi de quoi faire face à ce qui reste au roi, ou plutôt à la reine, de troupes fidèles. Et voici encore que Louis XIV, qui a envoyé 250 000 livres pour assurer la condamnation du terrible factieux, se laisse peu à peu entraîner à prendre part à la campagne qu'il y a nécessité de soutenir pour avoir raison de sa résistance. Et voici enfin qu'il se reprend à songer aux succès de ses anciens desseins. Vienne le grand maréchal à être réduit à merci, et sa défaite, surtout si la France y contribue d'une manière efficace et ostensible, donnera carte blanche à la politique française sur les bords de la Vistule. C'est un nouvel horizon qui s'ouvre; c'est un nouveau coup de fortune à tenter.

K. Waliszewski.

La fin prochainement.

[1] La reine de Pologne à... (de la main de Desnoyers, sans signature). 4 janvier 1664. (Affaires étrangères.)

OTHMAR

ROMAN DE *OUIDA*

Les lecteurs du *Correspondant* ont peut-être gardé le souvenir d'un roman de Ouida, *la Princesse Napraxine*, dont, au mois de mai dernier, il leur a été donné une *condensation*.

Si j'ai rendu pleine et entière justice au talent de l'auteur, ce n'a pas été, ce ne pouvait pas être sans quelques réserves sur l'absence de moralité que l'on constate dans son livre. Cette absence de moralité ressort d'autant plus que le sentiment religieux n'apparaît nulle part au travers de ses trois volumes, et qu'il semble ne compter pour aucun de ses personnages.

Quand, peu après la *Princesse Napraxine*, j'ai vu annoncer *Othmar*, j'ai aussitôt pensé que ce nouveau roman serait la suite de la *Princesse* et je m'en suis doublement félicité : d'une part, parce que je savais, à n'en pas douter, que j'allais lire un livre attachant, écrit d'un style qui devient rare; et aussi, parce que je n'ai pas hésité à croire que la conclusion, que la « moralité » de la *Princesse* allait se dégager d'*Othmar*. Ai-je été trompé dans mon attente? C'est ce que verront les lecteurs du *Correspondant*.

Ils ne retrouveront dans ce nouveau roman qu'Othmar, Nadine, Blanchette, Friedrich et Melville. Encore, les trois derniers personnages sont-ils, comme trois utilités, tout à fait relégués au second plan. A leur place, un jeune peintre russe, Loris Loswa, admirateur de Nadine; Béthune, autre soupirant, mais de date plus ancienne; puis Rosselin, un vieil acteur des Français. Une autre figure, enfin, sur laquelle l'intérêt, la sympathie, se portent presque constamment et que l'auteur présente au lecteur, — évidemment avec intention, — dans des circonstances analogues, je devrais dire identiques, à celles dont il a entouré la première apparition d'Yseult dans la *Princesse Napraxine*.

Voulant rester fidèle au système que j'ai suivi pour le premier roman de Ouida, analysé à cette même place, j'entre, sans plus de préambule, dans le sujet, en laissant parler l'auteur le plus que je

pourrai, en le traduisant intégralement et littéralement autant que le permettent les limites de ce travail.

Quelques années se sont écoulées depuis le mariage d'Othmar et de Nadine, et nous retrouvons celle qui avait été la princesse Napraxine tenant, dans le parc du château d'Amyot, en Touraine, *une cour d'amour*, imitation, renaissance de ces carrousels, de ces tournois de la parole, qui figuraient parmi les principales distractions, parmi les royales coutumes de l'Italie de Lucrèce Borgia et de la France de Marguerite de Valois.

La chambre du conseil, ou la salle du trône, était un ovale tracé au milieu d'une vaste pelouse fermée par un amphithéâtre de gradins gazonnés s'appuyant de toutes parts sur des murailles de verdure. Au centre, une fontaine, — un groupe de marbre : des faunes lutinant des naïades, — avec une inscription rappelant que, pendant l'été de l'an de grâce 1530, la Marguerite des Marguerites avait, assise sur ces mêmes gradins et sous ces mêmes ombrages, tenu, elle aussi, une cour d'amour.

La question à l'ordre du jour, — il me sera permis d'employer cette expression toute moderne, puisqu'il s'agit d'une cour d'amour de notre temps, — est : la définition de l'amour, et la discussion laisse déjà deviner quelle est la situation réciproque d'Othmar et de sa femme; mais l'évidence de cette situation apparaîtra si manifestement dans les événements qui vont suivre, que je passerai brièvement sur cette séance, un peu longue peut-être dans ses détails, quel que soit le charme des descriptions de Ouida. Il suffira au lecteur de savoir que la souveraine, — cette souveraine n'a pu être que Nadine, — n'est pas satisfaite du résultat de la journée dont elle prononce la clôture.

— Nous avons, dit-elle, tenu aujourd'hui notre cour sans résultats bien appréciables, on a dit de jolies choses, on a dit aussi des sottises, mais nous ne sommes arrivés à aucune conclusion, à moins qu'on n'accepte celle-ci : L'amour n'est intéressant que par ses souffrances; du jour où il n'est plus malheureux, il cesse d'exister.

— Conclusion cruelle! s'écrie un des sujets de la reine.

— N'accusez de cruauté que la nature humaine et le temps, reprend Nadine.

Quand le soleil eut complètement disparu à l'occident, n'y laissant plus qu'un reflet d'or comme dernier souvenir de son glorieux passage, la cour se dirigea en groupes, auxquels les costumes élégants du temps de François Ier donnaient un merveilleux cachet

d'originalité et de pittoresque, du côté du vieux château. La cloche de la grosse tour sonnait le dîner.

— Dire que nous avons parlé de l'amour trois grandes heures et que personne n'a songé à prononcer le nom du mariage, avec lequel, cependant, l'amour a, tout au moins, des liens de parenté, s'écria tout à coup la reine.

— Celui auquel vous avez fait l'honneur d'accorder votre main, Madame, se serait certainement chargé de ce soin, s'il eût été ici aujourd'hui, murmura à son oreille un de ses sujets.

— Oui, mais il n'y était pas, ce qui l'a sauvé de ce dilemme, toujours très scabreux pour lui : trahir la vérité ou manquer de galanterie. Le mariage, mon cher duc, aura beau ensevelir l'amour en le couchant sur un oreiller de roses avec des lis pour suaire, il n'en restera pas moins son tombeau.

— Bulwer a dit que, lorsqu'on est arrivé à quarante ans, on n'a plus d'imagination. Conserve-t-on encore des illusions après trente ans?

Cette question était adressée à Othmar par Nadine, le jour même où elle venait d'avoir trente-deux ans.

— Tous ceux qui vivent auprès de vous garderont leurs illusions, dussent-ils vivre cent ans, lui répondit aimablement son mari.

— Je n'ai jamais eu le talent de garder les miennes, reprit-elle avec un accent de regret, et je ne vois pas bien comment je me trouve être un sujet si favorable à la conservation des vôtres, si tant est que vous les ayez réellement gardées, ajouta-t-elle après un moment d'hésitation.

Othmar lui fit la réponse la plus claire qu'il pût lui faire en lui baisant la main.

Elle se regarda dans une glace. Il n'y avait pas à le nier, elle avait, ce jour-là même, 28 février, trente-deux ans, et elle n'eût pas été de son sexe si elle avait accueilli cet anniversaire sans amertume.

De ce que le voyageur lit sur une borne un chiffre lui indiquant la quantité de kilomètres qu'il a parcourus et celle qui lui reste à parcourir, il ne s'en suit pas que son voyage devienne plus long. Mais cette borne, qui atteste brutalement et désagréablement que telle distance a déjà été franchie, fait naître chez le voyageur un sentiment de fatigue en ramenant sa pensée sur la longueur de la route qu'il laisse derrière lui.

— Si la femme, lorsqu'elle atteint l'âge que j'ai aujourd'hui, continua Nadine, pouvait trouver à point nommé une heureuse « *Euthanasia* », quel avantage ce serait pour le monde, et combien l'aspect des salons y gagnerait! A trente ans, la femme devrait

disparaître, être mise à mort. Ce serait de la charité à son égard. On lui procurerait une mort poétique; on l'étoufferait sous des fleurs, par exemple; mais enfin, on la tuerait bel et bien.

— Il est certain, interrompit Othmar en souriant, que si la loi qui fait l'objet de votre proposition venait à passer, le monde serait à l'abri de ses plus redoutables enchanteresses.

Nadine, qui avait été, pour Othmar, une amie si exigeante, changea complètement, sous ce rapport, quand elle fut sa femme. La tyrannie pouvait lui paraître chose aussi naturelle qu'amusante, lorsque cet abus de pouvoir s'attaquait à des existences qui ne lui appartenaient pas. Tyranniser son mari, au contraire, lui eût paru ridiculement bourgeois.

— Pourquoi, disait-elle, les femmes qui aiment leurs maris sont-elles plus malheureuses que celles qui les détestent? Simplement parce qu'elles veulent tant donner d'elles-mêmes, que leurs maris finissent par en avoir une sorte de terreur : la terreur que les oies des terrines de foie gras ont eue, pendant leur vie, pour la pâtée qui les engraissait. Le mariage est entouré de difficultés si multiples, qu'il faut à la fois de la délicatesse, de la sagacité et de l'intelligence pour y réussir. C'est ce dont les femmes qui aiment leurs maris ne se rendent pas compte. Elles les traitent comme Cosme de Médicis traitait Florence : *Mi piace più distruggerla che perderla!*

Othmar, lui, avait peu changé. Les femmes l'examinaient avec curiosité en se demandant si cette grande passion, qui avait fait l'étonnement d'une génération chez laquelle les grandes passions sont mal comprises, avait produit le bonheur ou le désenchantement; mais elles ne savaient que penser. Aucune d'elles n'avait réussi à rendre Othmar infidèle à cet amour, qui, pourtant, avait dû sombrer dans le mariage; et, d'un autre côté, il n'avait fait à aucune ses confidences.

Lui-même n'aimait pas à s'interroger à cet égard. Quand, par hasard, ses réflexions l'y entraînaient, il était bien obligé de s'avouer que sa vie n'était pas beaucoup plus complète depuis qu'il avait obtenu ce qu'il avait tant désiré. Il y avait des moments où ces vagues aspirations, dont il avait tant souffert autrefois, le hantaient de nouveau. Il éprouvait ce sentiment du vide que connaissaient si bien les Césars de Rome, quoique le monde fût à leurs pieds.

— Votre malheur, lui disait son oncle Friedrich, c'est que vous n'avez jamais rien désiré sans l'obtenir.

— Je ne voudrais pas vous être désagréable, lui disait de son côté Nadine, pourtant il faut bien que je vous avoue une chose : c'est que, cela est certain, si nous ne nous étions pas mariés, je

vous aurais aimé davantage, comme vous m'auriez aimée davantage vous-même. L'atmosphère du mariage est délétère, asphyxiante.

— Vous remarquerez que ce n'est pas moi qui parle, interrompit Othmar, non sans une nuance d'embarras.

— Oh! non; vous ne le dites pas; vous vous contentez de le penser. Cette opinion est celle de tous les hommes, continua-t-elle tranquillement.

Puis, d'un ton rêveur :

— Je me demande souvent ce qui arrivera quand vous aimerez une autre femme, car il est indubitable que vous aimerez une autre femme, un jour. Alors...

— Comment pouvez-vous avoir des idées aussi injurieuses pour vous et pour moi?

— La chose est inévitable. Seulement, mon hésitation porte sur ce que j'éprouverai. Cela dépendra, je suppose, de la manière dont vous agirez; si vous me faites vos confidences ou si vous vous cachez de moi.

Ses yeux eurent le regard que Napraxine redoutait comme le chien redoute le fouet. Ce regard surprit Othmar, qui ne le connaissait pas.

— Si nous en venons jamais là, dit-il, en riant d'un rire un peu forcé, je vous donne la permission de me tuer de votre propre main et de la manière qui vous agréera le plus.

Elle se mit à rire aussi.

— Dans tous les cas, soyez sage. Vous voilà averti.

En la quittant, Othmar se sentit le cœur oppressé de tristesse et d'appréhension.

Au moment où revenait pour Nadine ce malencontreux anniversaire, elle était à Saint-Pharamond. Saint-Pharamond avait été réuni à grands frais à la Jacquemerille par l'acquisition de tous les jardins et de tous les bois d'oliviers qui séparaient les deux propriétés. Elle avait eu ce caprice, auquel Othmar n'avait pas voulu s'opposer, bien qu'il eût préféré ne jamais revoir ce pays. Quant à elle, si elle y revenait presque tous les hivers, c'est parce qu'elle savait que le monde se serait plutôt attendu à ce qu'elle redoutât ces lieux, témoins de la mort d'Yseult. Il était dans ses habitudes, on le sait déjà, de faire diamétralement l'opposé de ce qu'on était en droit d'espérer d'elle.

C'est là que ses enfants, — les enfants de son second mariage, car les fils de Napraxine ne quittaient pas la Russie, — passaient saient tous les hivers, que leur mère y séjournât avec eux, ou qu'elle fût à Amyot.

Quand Otho avait épousé Nadine, Friedrich Othmar avait senti

redoubler sa haine et son mépris pour ce *produit de la Russie*, suivant son expression.

— Elle ne lui donnera jamais d'enfants, s'était-il écrié. Cette mondaine exsangue, cette coquette éthérée qui n'est que cerveau et nerfs, ne mettra jamais au monde que des épigrammes.

Lorsque la naissance d'Otho et de Xénie donna un démenti à ses prédictions, il devint moins acerbe, sans éprouver la joie qu'il aurait ressentie si ces enfants eussent été les enfants d'Yseult. Mais ils portaient le nom vénéré, le nom magique pour lui, d'Othmar; et puis, il fut bien obligé de convenir que les grands chênes du parc d'Amyot ne pouvaient abriter les jeux d'enfants plus beaux et plus robustes qu'eux. Et pourtant, le vieillard égoïste était resté fidèle à la seule affection qui eût jamais fait battre son cœur; car plus d'une fois, en voyant Xénie et son frère se poursuivre, avec des cris de joie, dans les grandes allées et se rouler, avec des rires sonores, sur les gazons émaillés de paquerettes, il s'était détourné, les larmes aux yeux, pour aller s'isoler auprès du mausolée de marbre blanc, élevé au fond du parc, en mémoire de celle dont les bois de Saint-Pharamond gardaient, sous leurs violettes, la frêle dépouille mutilée.

— Du marbre, oui, beaucoup de marbre, disait-il alors, mais pas un soupir de regret.

Des regrets! lui seul en avait.

Si la naissance d'Otho et de Xénie ne put changer les sentiments que le baron Fritz avait voués à la comtesse Othmar en tant que femme, elle les modifia à l'égard de la mère. Il lui rendit son estime, il alla presque jusqu'à lui accorder son pardon, quand il s'aperçut qu'elle avait des enfants magnifiques et qu'Otho, depuis son second mariage, s'intéressait davantage aux affaires de la maison de banque.

— Cette femme lui a donné, pour le réel, un amour si exclusif, qu'il a cessé d'être le rêveur que nous avons connu. Il en est même arrivé à comprendre, aujourd'hui, une chose qu'il a contestée pendant trente ans : c'est qu'on peut envier le sort d'Otho Othmar.

— Je ne sais si un homme gagne à abandonner l'idéal, répondit Melville auquel le baron Fritz communiquait cette réflexion. A mon sens, ce n'est pas tant qu'Othmar aspire à une perfection impalpable; c'est surtout qu'il s'irrite de ce qu'il voit autour de lui. Vous croyez à tort qu'un homme mécontent de son sort est forcément un homme d'imagination. L'imagination peut produire le mécontentement, mais elle peut aussi en être le remède. Avec plus d'imagination, Otho aurait pu trouver, grâce à la puissance de l'or dont il dispose, mille moyens de réaliser son idéal.

— L'imagination est une qualité dangereuse, monsignor. C'est de la nitroglycérine. Vous ne savez pas le moment précis où elle fera explosion. Elle peut, tout aussi bien, projeter l'humanité en avant, qu'elle peut la repousser de mille ans en arrière.

— Je ne verrais aucun inconvénient à revenir de mille ans en arrière, murmura Melville.

Depuis la mort d'Yseult, ces deux hommes, entre lesquels il y avait si peu de points de ressemblance, s'étaient rapprochés. Ils avaient presque de l'amitié l'un pour l'autre. Ils avaient, sans se l'être jamais communiquée, une pensée commune; et cette pensée formait un lien entre eux : tous les deux, ils avaient deviné le secret de la mort d'Yseult.

— Quoiqu'il soit prêtre, c'est un homme, » disait le baron en parlant de Melville. Et Melville, à son tour : « Il est encroûté dans son or, dans son égoïsme et dans son incrédulité, mais, sous cette épaisse enveloppe, il y a du cœur. »

La différence de leurs sentiments et de leurs opinions les séparait de toute la largeur d'un gouffre au-dessus duquel, cependant, ils s'étaient tendu la main.

Le jour anniversaire de sa naissance, Nadine, après avoir fait faire à ses enfants, — qu'elle avait peu souvent avec elle, — une promenade en voiture, pour les récompenser des fleurs qu'ils lui avaient apportées, alla, suivie de quelques amis, s'asseoir sur la terrasse qui, à Saint-Pharamond, comme à la Jacquemerille, dominait la Méditerranée. C'est ainsi que, près de dix ans auparavant, l'auteur l'a présentée pour la première fois au lecteur. Mais son entourage n'est plus le même. De soupirant, Otho Othmar a été promu mari, il remplace Platon Napraxine; lui-même a pour successeur, en apparence du moins, le duc de Béthune, et Loris Loswa a pris la place de Géraldine. Melville, seul, fait partie du cercle aux mêmes conditions qu'autrefois.

C'était le 28 février. La brise passait tiède et toute imprégnée du parfum des primevères et des narcisses, qui s'épanouissaient innombrables dans les bois de Saint-Pharamond, et le soleil était radieux. Rien de plus délicieux que ce paysage, que ce château dont Nadine avait fait un palais de fées. La terrasse était de construction toute récente : c'était une longue ligne de balustres de marbre rose, bordée de palmiers et d'araucarias, où l'on venait s'asseoir à l'abri du vent et qui, par de larges degrés, conduisait jusqu'au sable doré de la plage. Là, étendue sur des coussins ou sur des peaux d'ours blancs, un bras appuyé sur la balustrade, la comtesse Othmar pouvait promener, à l'est et à l'ouest, son regard

sur la mer et, sans quitter ses jardins, suivre les évolutions et les courses des yachts de ses amis. Quand elle daignait être visible, c'est sur cette terrasse, par les après-midi ensoleillées, que s'empressaient autour d'elle tous ceux dont elle consentait à recevoir les hommages.

Avoir droit de cité sur cette terrasse de marbre rose, recevoir des mains de la châtelaine, à l'ombre de ces araucarias, une cigarette ou une tasse de thé, était le but de toutes les ambitions et donnait un brevet d'élégance et de distinction. Elle admettait si difficilement! elle éliminait tant! ses lois mondaines étaient si inexorables! Pour elle, le rang n'était rien. Les cours donnaient le pas à des ambassadeurs qui perdaient leur préséance chez elle. Des princes inintelligents, des princesses ennuyeuses, n'y pouvaient espérer un bon accueil; en un mot, il fallait, pour devenir un *habitué* chez Nadine, tant de perfections, que la majorité de l'aristocratie n'avait jamais franchi le seuil de Saint-Pharamond.

— La première condition pour être admis chez moi, avait-elle dit au duc de Béthune, est l'obligation de trouver chaque jour quelque chose de nouveau à me dire; la seconde, c'est qu'on m'amuse toujours.

Le duc de Béthune, depuis douze ans, ne pouvait respirer que l'air qu'elle respirait. A la mort de Napraxine, il avait été le premier à mettre sa vie au pied de Nadine; elle l'avait refusé, mais sans sa raillerie habituelle, et, peut-être, avec quelque chose qui ressemblait vaguement à un regret; et elle avait mis en œuvre tous ses moyens de séduction, son charme, son tact, son intelligence, pour se faire un ami de l'amoureux éconduit. Cette situation avait paru d'abord impossible au malheureux; elle lui avait été longtemps très douloureuse; mais il s'était résigné à accepter le peu qu'on lui offrait pour ne pas perdre le tout, et, avec le temps, il avait fini par s'accoutumer à ne plus voir en Nadine que la femme d'Othmar : il n'était plus resté de sa blessure qu'une cicatrice.

C'était, au physique, un homme éminemment agréable et d'une distinction parfaite. Il rappelait les portraits que nous avons de Henri IV. Comme le Béarnais, c'était un bon soldat, tout à la fois sérieux et romanesque. Le berceau de sa famille était une vieille forteresse surplombant les roches granitiques du Finistère, et sa jeunesse s'était mûrie dans les fatales tragédies de l'*année terrible*. Engagé volontaire dans l'armée du Nord, Gui de Béthune était entré dans la vie par son côté le plus sombre et les malheurs de son pays avaient formé rapidement un caractère dont le fond était la gravité. Quoique très lancé à Paris, il n'avait pas tout sacrifié aux plaisirs; il avait toujours gardé une réserve et une dignité qui

seyaient bien à son profil bourbonnien et au timbre plein de son organe.

Il n'aima jamais que Nadine, et Nadine, sans s'en rendre compte peut-être, s'était si bien accoutumée à considérer implicitement le dévouement de Béthune comme un droit exclusif, qu'elle eût été très surprise, désappointée même, si elle avait appris qu'il eût porté ses vues sur une autre femme. La conquête du duc de Béthune flattait sa vanité, difficile à éveiller pourtant, et elle était touchée de l'adoration qu'il lui montrait depuis douze ans. Souvent elle le raillait, mais elle ne l'en estimait pas moins, et, parfois, elle avait irrité Othmar en lui disant moitié sérieusement, moitié en plaisantant : « Il y a des moments où je regrette presque de n'avoir pas épousé Béthune. » Elle était heureuse qu'à cause d'elle, il ne se mariât pas.

Loris Loswa était, au contraire, le plus gai parmi ses adorateurs gais. Pauvre, mais de bonne noblesse, il s'était trouvé, très jeune encore, compromis dans une échauffourée d'étudiants à Kieff et, grâce à l'influence de sa famille, avait été autorisé à s'exiler volontairement au lieu d'être déporté à Tobolsk. Il était venu à Paris et, bien doué pour les arts, avait travaillé avec autant d'ardeur que de succès. Avant d'avoir atteint trente ans, il comptait parmi les peintres les plus en vue de France.

Il faisait admirablement les portraits de femmes. Nul ne savait rendre avec plus de grâce, avec plus de charme, avec une flatterie plus délicate, la beauté particulière de la *mondaine*, chez laquelle l'art l'emporte toujours sur la nature, si prodigue que celle-ci ait été. Ce type indéfinissable comme insaisissable de la femme du monde, qui tient à un ensemble de détails où la couleur et la forme d'une robe, où les manières, où le son de voix, où mille nuances, imperceptibles parce qu'elles ne sont rien, ont une énorme importance, ce type était saisi au vol et fixé sur la toile ou sur le papier, par Loris Loswa, avec une science à lui, et en même temps avec un bonheur et une fidélité qui équivalaient au plus galant des madrigaux.

Des peintres, jaloux de son habileté de main, mais qui avaient bien autrement l'intelligence de l'art, ridiculisaient ses procédés et déclaraient ne pas comprendre l'engouement dont il était l'objet. Des rapins avaient même été jusqu'à écrire sur sa porte : *Fabrique de chiffons* et beaucoup de ses camarades prétendaient que ses créations n'avaient aucune vérité et que tout son talent n'était que l'*audace du chic*. Ce fut en pure perte, et ses détracteurs ne purent pas arrêter les roues de son char triomphal.

Aussi Loris était-il aussi arrogant que prétentieux et en arriva-t-

il à se montrer très difficile dans le choix des portraits qu'il consentait à faire. Il trouva, d'ailleurs, un moyen de désarmer les critiques, tout en accroissant encore sa vogue : ce fut de se poser plutôt en amateur qu'en artiste.

Nadine, qui avait une très haute opinion de lui, trouvait cependant moyen de le déprécier en l'exaltant. « Peut-être, avait-elle coutume de dire, n'y a-t-il là que des ficelles; mais ce sont des ficelles adorables, les ficelles d'un dieu! Comment admettre qu'un fat puisse avoir du génie? »

Nadège et ses amis étaient, nous l'avons dit, assis sur la terrasse de Saint-Pharamond, et c'était le duc de Béthune qui venait de formuler ainsi, à demi-voix, sa pensée intime sur Loswa, pour lequel il n'éprouvait guère que de l'aversion et du dédain.

Le peintre russe était, à ce moment-là, un peu à l'écart, appuyé sur la balustrade dans une pose passablement prétentieuse.

— Vous êtes toujours mal disposé pour ce pauvre Loris, répondit Nadine en souriant. Si, si, il a du génie; le génie de Watteau, de Coustou, de Boucher. Son seul tort est de n'avoir pas vécu sous Louis XV.

— C'est un fat.

— Il vous paraît ainsi parce que vos deux natures sont opposées. Loswa n'est ni un penseur ni un héros. Un soldat ne peut pas prendre un artiste au sérieux... Quelle est donc cette jeune fille qu'il regarde?... Oh! qu'elle est belle!

Elle se souleva sur son coude.

Une petite barque passait sous la terrasse. Deux femmes l'occupaient. L'une, laide, vieille, au teint bistré; l'autre, jeune et belle, laissait apercevoir, sous la laine rouge de son capulet de pêcheuse, une opulente chevelure brune aux reflets d'or. Il y avait peu d'eau sous la terrasse de marbre, et la barque n'avançait que lentement. Sa cargaison se composait de citrons et d'oranges. La vieille femme ramait avec un seul aviron; de l'autre main elle comptait le gain de la journée dans une bourse de cuir posée sur ses genoux. La jeune fille était à la barre qu'elle manœuvrait au moyen d'une corde fixée à son pied. Elle se pencha pour rattacher l'écoute d'une main exercée et, en s'asseyant de nouveau, leva les yeux sur la terrasse au-dessus d'elle.

C'était une beauté lumineuse, d'un type étrange, dans tout l'éclat de la jeunesse, de la santé et de la vie heureuse. Elle était vêtue d'une robe bleu foncé, d'étoffe grossière, dont la couleur avait passé à l'air de la mer et dont les manches, relevées jusqu'au-dessus du coude, laissaient apercevoir ses bras nus, admirablement beaux et d'une forme sculpturale.

La pensée de Nadine et celle de Melville se reportèrent au jour où, sur ces mêmes eaux, une autre barque avait passé devant eux, emportant, comme celle-ci, une femme jeune et belle.

Loris, que l'admiration avait d'abord rendu muet, épuisa tout à coup son répertoire d'épithètes enthousiastes, sans quitter du regard la petite barque qui s'éloignait avec une extrême lenteur, car le vent était tombé, et la rame pendait, presque sans mouvement, dans l'eau.

— Ne t'en va pas, ne t'en va pas! s'écria-t-il; puis il murmura : *Enfant, si j'étais roi!*

— Si vous étiez roi, vous ne pourriez, j'imagine, faire mieux que ce que vous allez faire immédiatement, j'en ai la conviction. Sachez où elle habite et faites son portrait pour le prochain Salon. Elle est admirablement belle sous ce capuchon rouge. Nous lui devons une récompense pour avoir passé sous ma terrasse...

Tout en parlant, Nadine avait détaché de son bras un bracelet d'or massif et, s'avançant sur la balustrade, l'avait lancé dans la direction de la barque. Elle avait bien visé; la barque était presque immobile, le bracelet était lourd; il tomba avec une remarquable précision sur les genoux de la jeune fille, assise à la proue derrière les citrons et les oranges.

— Quelle joyeuse surprise elle va éprouver! dit Loris. Il n'y a que vous, madame, pour avoir de ces inspirations-là.

La jeune fille avait pris le bracelet, l'avait considéré un instant en fronçant le sourcil; elle se mit debout pour avoir plus de force, leva son beau bras nu et lança, à son tour, le joyau, qui vint retomber aux pieds de la comtesse. Puis, arrachant l'aviron que tenait la vieille femme, saisissant l'autre au fond de la barque, en deux coups vigoureux, elle franchit toute la longueur de la terrasse sans retourner la tête et sans s'inquiéter des cris de sa compagne. Sous l'impulsion qui venait de lui être donnée, l'embarcation entra rapidement dans les grandes eaux, et la voile goudronnée, que le vent et la pluie avaient marquée de leurs empreintes, déroba bientôt les deux femmes aux yeux de Nadine et de ses hôtes.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Melville auquel avait échappé l'incident.

— Nous sommes en pleine Arcadie, monsignor, s'écria Nadine. C'est une paysanne qui refuse un bracelet.

Melville prit une jumelle et la braqua sur la barque.

— Non, non. C'est Damaris Bérarde. Ce n'est pas du tout une paysanne; loin de là, c'est, toutes proportions gardées, une riche héritière; et une dauphine de France n'aurait pas plus de fierté.

— Damaris! oh! le joli nom! Où habite-t-elle, monsignor?

— Son grand'père est propriétaire d'une île qu'il habite avec elle, répondit Melville à la question de Loris. C'est un homme qui n'est pas tendre tous les jours. Je ne crois pas qu'il maltraite sa petite-fille ; mais, si elle s'avisait de lui résister, je suppose qu'elle aurait tout à redouter. Kraposkine est son héros et Karl Marx son prophète; c'est un féroce anarchiste. Vous voyez cela d'ici; l'espèce est très commune en France, surtout dans le Midi. Vous avez voulu donner un bijou à Damaris, madame? Eh bien, vous pouvez être certaine que vous l'avez mortellement offensée. Les jours de fête, cette jeune fille porte un collier dont les perles sont de la grosseur de celles de vos écrins.

— Que voulez-vous? Elle m'a fait l'effet d'une pauvre fille, et j'avais pensé lui être agréable, reprit Nadine avec une nuance d'impatience. Qui aurait pu s'imaginer qu'une petite fille, possédant des perles de la grosseur d'un œuf, escortât une cargaison de fruits, nu tête et bras nus.

— Où dites-vous qu'est son île? demanda Loswa, qui paraissait s'intéresser à l'aventure.

— Oh! fort loin d'ici, répondit Melville, regrettant le tour qu'avait pris la conversation en voyant que le front de Nadine s'assombrissait.

— Monsignor, voulez-vous m'y conduire? murmura Loswa à son oreille.

— Pour rien au monde. Vous êtes un abominable aristocrate, et le vieux Bérarde vous recevrait avec une pique.

— J'en cours la chance. Je lui ferai, d'ailleurs, une profession de foi qui le flattera. Je lui dirai que je regarde l'avenir comme devant appartenir aux anarchistes. C'est ma conviction. Je n'ajouterai pas, cependant, que, dans ma pensée, on sera fort mal à l'aise sous leur règne.

— C'est moi qu'il faut y mener, monsignor, dit Nadine. Ce n'est pas l'affaire d'un impressionniste à la mode, comme Loris.

Loswa sentit le rouge lui monter au visage. Son intention avait été que Melville fût seul à entendre sa requête; car, si vaniteux qu'il fût, il sentait fort bien que l'admiration professée par Nadine pour son talent n'était pas exempte de dédain.

— Vous, madame! s'écria Melville qui aurait souhaité que, au lieu d'être près des côtes de France, l'île de Damaris Bérarde fût au fond du Pacifique. Autant vaudrait vous introduire, vous, la femme du monde incarnée, vous, la plus séduisante et la plus irrésistible de toutes ses prêtresses, dans un couvent de Clarisses pour le supplice des bonnes sœurs qui y vivent éternellement cloîtrées. Cette pauvre recluse que la civilisation n'a pas atteinte,

est heureuse dans sa solitude et dans sa sauvagerie. Lui faire voir la comtesse Othmar serait vouloir troubler sa paix à jamais.

— Elle doit avoir vu souvent des femmes de mon espèce, si elle n'habite qu'à quelques lieues d'ici. C'est d'ailleurs moi qui peux lui porter envie, s'il est vrai qu'elle prenne plaisir à ramer dans une barque remplie de fruits. Si je pensais que cela dût m'amuser, j'en ferais autant tout de suite. Malheureusement, cela ne m'amuserait pas. Voilà ce que c'est que d'avoir des goûts corrompus. On en porte la peine. Quelle âge a-t-elle, cette merveille?

— Je n'ai pas dit que ce fût une merveille; mais c'est une bonne petite fille. Son âge? quinze à seize ans, je pense, pas plus à coup sûr. Son origine est assez singulière. Sa mère avait été actrice; son père possédait un brick avec lequel il faisait le commerce des fruits. Vous voyez que le père et la mère se ressemblaient peu. Le père se noya; la mère, prise de la nostalgie de la rampe, mourut, laissant Damaris à son grand-père, le féroce démocrate. Après tout, ses opinions ne sont pas tellement radicales, que sa petite-fille n'ait été élevée chez les religieuses de Villefranche. Il me fit cette concession en retour d'un petit service que je lui ai rendu. Il n'attache que peu d'importance à ce que la femme fait ou ne fait pas. Il la regarde simplement comme une bête de somme. S'il prend plaisir à voir un collier de perles au cou de sa petite-fille, c'est de la même manière qu'il met des glands et des rubans à ses vaches quand il les conduit au marché.

— Quel service lui avez-vous donc rendu?

— Oh! moins que rien, madame; cela ne vaut pas la peine de vous être raconté.

Melville, qui ne comptait plus ses actes d'héroïsme, ne les laissait jamais soupçonner. Le plus jeune des fils de Bérarde avait été, par une chaude journée d'été, pris d'un accès de choléra asiatique importé d'une façon ou d'une autre sur la côte. Personne n'avait osé approcher du moribond, à l'exception du prêtre mondain que toutes les grandes dames adulaient, et qui était recherché partout pour son esprit. Il n'avait abandonné le chevet du malade que quand tout avait été fini, et il avait aidé, de ses mains, Jean Bérarde à rendre son fils à la terre. Quand la fosse fut comblée, le vieux socialiste, qui avait les prêtres en abomination, serra, dans sa main calleuse, les doigts effilés de Melville.

— Vous seul n'avez pas été un lâche, lui dit-il. Il n'y a rien à faire de moi; n'essayez pas; ce serait peine perdue; mais je vous livre Damaris; j'approuverai ce que vous déciderez pour elle et je n'y apporterai aucune objection.

C'est ainsi que Damaris avait pu aller aux classes des Sœurs et

que, les dimanches et les jours de fête, elle avait été autorisée à entendre la messe.

Melville jugea inutile de raconter cela à ses amis de Saint-Pharamond. Il se reprocha même d'avoir inconsidérément prononcé le nom de Damaris devant Loswa. Loswa n'était sans doute pas homme à comploter de sang-froid une séduction, mais il était outrecuidant, sensuel, égoïste, accoutumé à suivre ses caprices sans calculer les conséquences qui pouvaient en résulter, soit pour lui, soit pour les autres. Et, avec son expérience du monde, Melville se dit qu'il avait commis une imprudence.

— Naturellement, continua-t-il, Jean Bérarde abhorre les prêtres et voudrait le massacre de tout ce qui touche à l'Église. Mais il n'oublie pas que je lui ai été utile, en sorte qu'il m'autorise à aller voir sa petite-fille dans son île et à causer avec elle. Le passé de sa famille appartient à l'histoire de Savoie, mais il s'en inquiète peu, à supposer qu'il le connaisse. Il n'a qu'une préoccupation au monde : le profit qu'il tire de ses oliviers et de ses orangers, profit auquel il pourrait bien ajouter celui de la contrebande. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Jean Bérarde, dont les aïeux étaient autrefois de hauts et puissants seigneurs, de ceux qui ont été décimés sous Louis XIII, et dont la révolution a complété la ruine, a adopté les principes au nom desquels on a mis à mort ses ancêtres et détruit le berceau de sa race. Jean Bérarde de Bonaventure est très légitimement le descendant des Bérarde, dont Richelieu a fait tomber les têtes sur les remparts de Briançon, et, tout aussi légitimement, l'héritier d'Alain Bérarde qui fut amené à Toulon pour y être fusillé par les Maratistes de Fréron et de Barras. Le fils unique de cet Alain Bérarde, un enfant à l'époque, se sauva sous un déguisement de pêcheur, et, réduit à la mendicité par les jacobins, se mit à faire du commerce. Il y réalisa quelques économies qui lui permirent d'épouser une paysanne et d'acheter l'île de Bonaventure. Ce fut le père de mon ami Jean Bérarde, le socialiste... J'ai fini; pardonnez-moi la longueur de ce récit qui ne peut avoir d'intérêt ni pour vous ni pour ces messieurs. Mais pour celui qui veut étudier la nature humaine, il est toujours intéressant, jusqu'à un certain point, d'examiner quelle figure les rejetons de ces anciennes races font sous leur nouvelle coiffure.

— En tout cas, dit Nadine, le bonnet phrygien va fort bien à leurs filles. Cette enfant est merveilleusement belle. Loswa, si elle était seulement duchesse, ne penserait qu'à faire son portrait. Malheureusement, mon cher Loris, vous n'êtes pas van Dyck; vous avez un défaut capital chez un artiste : vous manquez complètement de naturel.

Loswa ne répondit rien. Il était furieux.

— Si vous faisiez le portrait de cette Damaris, continua la comtesse, vous vous hâteriez de l'idéaliser, ce qui prouve que votre talent est tout artificiel. La pâquerette, sous votre brosse, ne peut devenir qu'un gardénia, et le mélèze, qu'un tilleul du boulevard.

Le lendemain matin, Loswa quitta beaucoup plus tôt que d'habitude la villa qu'il avait en location pour la saison, à Saint-Raphaël. Il descendit sur la plage et demanda, d'abord inutilement, si on connaissait l'île de Bonaventure. Il en eut enfin des renseignements par un pêcheur qui lui apprit que son propriétaire, vieillard morose et soupçonneux, ne permettait pas qu'on la visitât.

Quelques heures plus tard, pourtant, sous le prétexte de dessiner, Loswa y abordait en dépit des protestations de celui qui avait consenti à l'y conduire.

L'île est très escarpée, et Loswa ne trouve qu'avec peine le moyen d'y accéder par un sentier en lacets, tracé au milieu des vergers d'oliviers, d'orangers et de citronniers, au bout duquel il doit encore escalader une *passarelle*, sorte d'échelle de corde en usage dans le pays pour atteindre le sommet des rochers. Il s'était dit que la *passarelle* le conduirait forcément à la maison d'habitation. Il n'y arriva pas toutefois sans encombre; un bruit d'herbes et de branches froissées, accompagné d'un sourd grondement de colère, l'arrêta tout à coup au milieu de son ascension, et un énorme chien blanc, un chien des Pyrénées, aux intentions hostiles duquel il n'y avait pas à se tromper, bondit jusqu'à lui. Mais aussitôt une voix fraîche se fit entendre : « Ici, ici, Clovis! » et Loswa sourit, car sa téméraire entreprise avait réussi. Il venait d'apercevoir, à travers les arbres, la jeune fille qui avait si lestement renvoyé le bracelet à la châtelaine de Saint-Pharamond et que Melville avait appelée Damaris.

— Mon chien ne vous mordra pas tant que je serai là, lui cria-t-elle de loin; mais il vous eût dévoré sans mon intervention. Vous demandez mon grand-père? Pourquoi avez-vous accosté? Cette île est une propriété particulière. Mon grand-père est à Grasse pour deux jours.

Loswa se félicita d'avoir si heureusement choisi son heure.

— Quelle splendide créature! se disait-il, tout en s'inclinant devant elle.

— Je me suis permis d'accoster dans l'intention de prendre quelques vues de ce site délicieux dont m'a parlé un prêtre, du nom de Melville, que je vois très intimement et qui, si je ne me trompe, est aussi de vos amis.

Au nom de Melville, Damaris s'approcha sans méfiance, ne

pouvant soupçonner un instant que Loswa ne lui eût pas dit l'entière vérité.

Elle était vêtue de cette même robe d'étoffe grossière, aux couleurs passées, qu'elle portait la veille et que serrait à la taille une ceinture de cuir. Comme la veille, elle avait les bras nus. Mais un peintre ne pouvait désirer rien de mieux. Ses cheveux étaient relevés sous son capuchon, un vrai « bonnet rouge », et ses grands yeux étincelaient sous leurs sourcils presque noirs, d'un dessin très pur, comme s'ils eussent tenu emprisonné un rayon de soleil. Ses cheveux, châtain foncé, faisaient d'autant plus ressortir la blancheur de sa peau.

Loris n'avait, de sa vie, vu rien d'aussi parfait; c'était un Titien vivant, un Giorgione en chair et en os.

— Un ami de monsignor Melville ne peut être que le bienvenu à Bonaventure. Il est bien fâcheux que mon grand-père soit absent. En général, il n'aime pas les étrangers, mais son aversion ne peut atteindre un ami de monsignor. C'est la première fois qu'on vient ici pour peindre. C'est une vue de la maison que vous voulez prendre?

Loswa se disait qu'en se servant du nom de Melville, comme d'un passeport, pour s'introduire sous un toit où jamais Melville n'aurait autorisé sa présence, il avait fait tout simplement une chose déloyale et condamnable. Mais il était trop engagé pour reculer; et puis, l'aventure débutait si heureusement qu'il ferma l'oreille à ses scrupules d'homme bien élevé, qui lui tenaient lieu de conscience.

— Voulez-vous monter là-haut, aujourd'hui, ou préférez-vous revenir un autre jour?

— Un poète latin a dit qu'aujourd'hui seul nous appartient. Je préfère en profiter. Vous devez avoir une vue magnifique?

Cependant ils étaient arrivés au sommet de l'île.

— Maintenant, regardez, dit-elle, la main étendue dans la direction du nord.

Si familier qu'il fût avec les merveilleux spectacles de ce pays et de cette mer, Loswa ne put retenir un cri d'étonnement et d'admiration.

— Je m'explique votre beauté!

La jeune fille se prit à rire.

— Vous me trouvez belle? C'est ce qu'on me dit souvent, au profond mécontentement de mon grand-père. Quant à moi, je n'admets la beauté que pour les fleurs. Vous aimez cette vue? reprit-elle, comme si elle en avait été fière, et de l'accent dont elle eût dit : c'est à moi. Oui, c'est beau, mais je préfère être sur le rivage.

— Vraiment! Pourquoi?

— C'est qu'en bas on n'a que le désir de nager, désir qu'il est facile de satisfaire; tandis qu'ici on aspire à avoir des ailes, ce qui est irréalisable.

— Ce désir de l'impossible est tout ce qu'il y a de divin dans l'homme. Ce désir d'avoir des ailes est justement ce qui nous permet d'espérer que nous sommes faits pour une autre destinée que celle de marcher.

— Croyez-vous qu'il soit bon de ne pas se contenter de ce qu'on possède?

— Dans une certaine mesure, peut-être.

— Non! (ceci d'un ton brusque et résolu) Mieux vaut se contenter de ce qu'on a.

Tout à coup elle reconnaît Loris.

— Ah! je me rappelle. Vous étiez hier avec la dame, quand elle m'a jeté son bracelet. Est-ce qu'elle m'a prise pour une mendiante? Qui est-elle? Vous êtes son mari?

— Non. C'est la comtesse Othmar.

Et comme Damaris n'a pu réprimer un mouvement, Loris ajoute :

— Vous avez entendu parler d'elle?

— Non, pas d'elle, dit lentement la jeune fille, mais de celle qui est morte, qui s'est tuée, dit-on, parce que son mari aimait une autre femme.

Et elle devint rêveuse.

Loswa passe la journée à Bonaventure. Damaris lui a servi des fruits et du café et, pendant que, comme moyen d'assurer le but unique de son voyage — une esquisse de cette tête merveilleuse — il crayonne, sous les yeux de la jeune fille ravie, une vue de la mer, de la terrasse, de l'intérieur de la maison, elle, tout heureuse de pouvoir parler d'autre chose que de travaux de ménage, lui raconte qu'elle est orpheline depuis l'enfance, qu'elle n'a été baptisée qu'à la demande de Melville, que Catherine, la vieille servante de Bérarde, lui a appris ses lettres; qu'à force de lire et de relire Corneille, Racine, la Fontaine, Lamartine — toute la bibliothèque de sa mère — elle les sait par cœur; qu'elle a une passion pour les courses en mer, passion qui lui a valu le surnom de « la Mouette »; que l'île produit des olives, des citrons et diverses sortes d'oranges; que Raphaël, qui emballe les fruits, bat sa femme Jacqueline quand il est ivre, et qu'enfin elle a, à Saint-Tropez, un cousin, nommé Louis Roze, qu'elle doit épouser.

Combien un poète eût apprécié tout le charme de cette nature que l'éducation n'avait pas faussée. Malheureusement, Loswa n'était pas poète. Il était toutefois assez observateur pour comprendre,

jusqu'à un certain point, les choses mêmes pour lesquelles il avait le moins de sympathie; mais si Damaris eût été moins belle, sa solitude intellectuelle et les vagues aspirations qu'il devinait en elle pour un autre monde que celui où elle vivait, eussent sans doute été impuissantes à exciter la compassion de l'artiste.

La journée ne se passa pas sans que Loswa eût fait le portrait de Damaris, qui consentit à poser telle qu'elle était, bien qu'elle eût d'abord protesté et demandé à mettre sa robe des dimanches.

Tout en dessinant, Loswa revint sur la question du mariage avec le constructeur de bateaux.

— Et votre cousin Louis, vous n'avez pas quelque velléité de le refuser?

— Le refuser! Oh! non. C'est mon grand-père qui a décidé cela.

— Mais cependant on ne dispose pas des gens malgré eux.

— C'est décidé. Il n'y a plus à y revenir. Et puis Gros-Louis ou un autre, c'est la même chose. Ils sont tous stupides, ils fument tous, tous se grisent quand ils le peuvent, et tous sont d'avis qu'il ne faut plus de rois.

— Mais il y a un autre monde que celui de ces gens-là. Un monde... il hésita, il avait peur de se faire mettre à la porte — un monde où les femmes sont regardées comme des enchanteresses et des souveraines, et où vous-même...

— Ce monde-là ne sera jamais le mien, ne m'en parlez pas, cela m'agite. C'est comme lorsque je regarde de ce côté.

Et sa main indiquait le rivage de Nice.

— Voulez-vous que je vous y conduise?

— Non, répondit-elle d'un ton ferme.

— Mais vous permettez que je vous rapporte votre portrait?

Son regard s'anima. Ce fut pourtant avec indifférence qu'elle répondit :

— Comme vous voudrez.

Quand le peintre quitta l'île, Damaris était debout sur un rocher au milieu de la verdure des oliviers et des figuiers, regardant ce rivage inconnu auquel la perspective aérienne donnait une teinte d'or pâle, ce rivage du *monde* où vivaient d'autres hommes que Raphaël et Gros-Louis, où mûrissaient d'autres fruits que ceux de Bonaventure, où s'entendait d'autre musique que celle des clochettes pendues au cou des chèvres.

Deux jours après sa visite à l'île, Loris apporta, à la comtesse Othmar, le portrait de Damaris. Ce n'était guère, en apparence, qu'une ébauche, mais quel est l'homme qui n'a fait à loisir ce qu'il donne pour un impromptu? En ce qui touchait à son art, comme en beaucoup d'autres choses, Loswa manquait de sincérité. Quoi qu'il

en soit, le portrait était comparable aux plus remarquables études qui fussent jamais sorties de son atelier.

— Ah! ma charmante sauvage! s'écria Nadine.

Loris raconta son excursion à Bonaventure en faisant, pour la relation de son voyage, ce qu'il avait fait pour le portrait, c'est-à-dire en l'embellissant et en lui donnant la couleur d'un roman, sûr que le portrait n'ouvrirait pas la bouche pour le démentir.

Au moment où il achevait son récit fantaisiste, Otho et Melville entrèrent, et ce dernier put saisir le nom de sa protégée. Il n'interrompit pas le narrateur, mais, dès qu'il eut fini, il s'approcha de lui avec un éclair dans le regard :

— Il paraît, monsieur Loswa, que vous avez su trouver, sans pilote, la position géographique de Bonaventure. Le portrait que j'aperçois est d'une vérité frappante; je n'en dirai pas autant de votre narration, qui fait grand honneur à votre imagination.

Puis profitant de l'embarras du peintre pour l'achever :

— J'ai vu votre héroïne ce matin même et, quitte à la dépoétiser, je déclare qu'elle n'est ni Gretchen ni Graziella. Je l'ai laissée donnant à manger à une troupe de petits gorets.

— Je n'aperçois pas bien, monsignor, ce qui aurait pu empêcher Gretchen ou Graziella d'en faire autant, répliqua Loris avec un peu d'aigreur. Vous admettez du moins, et madame la comtesse veut bien le reconnaître, que j'ai fait une bonne étude de la fiancée de Gros-Louis.

— Et c'est le cas de dire qu'il a jeté des perles devant des pourceaux, dit Nadine.

— Il y a bien des situations qui ne valent pas celles des pauvres filles qui soignent ces animaux, reprit Melville.

— C'est sérieusement que vous dites cela?

— Oui, madame, très sérieusement, et vous penseriez comme moi si vous aviez pu voir le mauvais côté de la vie.

— Jamais. — Cette jeune fille, si j'en crois sa physionomie, n'est pas une femme ordinaire. Je veux l'envoyer chercher.

Melville fut sérieusement inquiet de ce caprice.

— A quoi bon, je vous prie? Votre but est-il de persuader à Damaris que Gros-Louis est le mari qui lui convient sous tous les rapports?

— Au contraire, je veux faire qu'elle regarde ce mariage comme impossible.

— Il y a déjà bien trop de déclassés. Pourquoi vouloir en grossir le nombre?

— Comment? Pour une fois que je la verrai?

— Une fois suffit, reprend Melville d'un ton sérieux. Il faut peu de chose pour faire naître le désenchantement. Votre présence

auprès de cette enfant, pendant quelques instants, suffirait à la rendre malheureuse et honteuse d'elle-même pour tout le reste de ses jours. Vous planez en plein empyrée de la civilisation; à quoi bon donner à cette jeune sauvage la conscience de son état d'infériorité? Quel est le malheur de notre siècle? C'est que chacun veut s'élever, se hausser sur la pointe des pieds pour tâcher de monter d'un échelon et d'arriver au niveau de la classe qui est au-dessus de la sienne et la domine.

— Que vous avez bien toute la rudesse du prêtre! Allons, il est clair que vous ferez l'impossible pour l'empêcher de venir à moi; eh bien, je lui dois des excuses, et c'est moi qui irai à elle.

Melville connaissait assez Nadine pour savoir qu'il ne fallait pas faire d'opposition à ses caprices. Il ne dit plus rien, espérant que cette fantaisie, née le soir, serait oubliée le lendemain matin.

Otho fut moins prudent. Il reprit le sujet quand sa femme et lui furent seuls et, naturellement, ne réussit qu'à rendre plus vif le désir de Nadine.

— Je suis sûre qu'il y a chez elle une grande originalité et qu'elle m'amusera. L'originalité est si rare de nos jours! Il y a des gens qui ne veulent rien voir; qui sait si ce n'est pas une femme de génie?

Dans l'après-midi du lendemain, accompagnée de Loswa, de Béthune et de trois autres de ses habitués, elle monta sur son yacht en disant :

— Messieurs, nous allons chez une nouvelle Desclée.

— Le nom est de triste augure, répondit Béthune.

Le drame auquel l'auteur nous fait assister est le résultat de cette visite de la comtesse Othmar à Bonaventure.

Nadine est enchantée de tout ce qu'elle voit, ce qui la rend plus séduisante que jamais. Elle fascine Damaris au point de n'avoir qu'à lui exprimer un désir pour que ce désir soit satisfait.

Cette suprême distinction de la comtesse Othmar qui rendait toutes les autres femmes vulgaires à côté d'elle, n'avait pas manqué son effet auprès de cette enfant, bien qu'elle subît cette fascination sans la comprendre.

— Je ne sais si, dans toutes vos conquêtes, il y a jamais eu pour vous quelque chose d'aussi flatteur que l'adoration et la stupéfaction de cette jeune fille.

Nadine qui, sur un banc de pierre, épluchait une mandarine, ne put s'empêcher de sourire.

— Et cependant, je ne crois pas que ce soit une nature facilement impressionnable, pas plus qu'un caractère très malléable.

Et s'adressant à Damaris :

— Ma chère enfant, je suis une de vos voisines. Voulez-vous venir passer quelques heures chez moi? Peut-être pourrais-je vous faire voir des choses qui vous intéresseront.

— Moi, chez vous?

La question surprit Damaris au point qu'elle oublia un instant la terreur que lui inspirait la grande dame.

— Qu'avez-vous à faire de moi?

— Mon enfant, dans quelques années, vous saurez qu'on désire souvent une chose sans savoir pourquoi. Mais je vais vous répondre d'une autre manière. Monsignor Melville m'a intéressée à vous, et je me suis émue en pensant qu'une jeune fille, aussi remarquablement douée que vous, n'a d'autre compagnon qu'un chien de basse-cour et... quel est le nom de votre fiancé? Gros-Louis! Comment, ma pauvre petite, comment vous, qui ne savez rien du monde, pouvez-vous savoir ce que vous faites en disposant ainsi de vous-même?

— Je suis très heureuse, madame.

— Allons, venez avec nous; il est quatre heures. Nous avons tout le temps de vous emmener et de vous renvoyer ici avant la nuit. Loris vous a dit qui je suis?

Tout le monde dans le pays, Damaris elle-même, subissait l'ascendant de ce nom d'Othmar, et pourtant elle n'osait pas accepter. Elle mit en avant la sévérité de son grand-père qui la tuerait, dit-elle, s'il apprenait qu'elle eût quitté l'île sans sa permission. Jamais il ne pardonnait.

— Soyez tranquille, je me charge de le désarmer.

Et Nadine songeait : « Ces bons communistes, je les connais; ils nous attacheraient tous à la lanterne avec grand plaisir, s'ils le pouvaient, mais ils sont au ciel aussitôt que nous leur adressons la parole. »

Et plus Damaris, terrifiée, se montre résolue dans sa résistance, plus Nadine s'entête dans son caprice.

— C'est de la cruauté, madame, lui dit en vain Béthune; quand vous aurez arraché de sa tige cette rose sauvage, vous ne pourrez plus l'y rattacher.

— Croyez-vous qu'orner la boutonnière de Gros-Louis soit un sort plus enviable? Quand je ne m'inquiète pas des gens, c'est de la cruauté; quand je veux m'en occuper, c'est encore de la cruauté. Je suis tout en train de jouer à la bienfaitrice, ne contrecarrez pas mes charitables intentions. Ce serait peut-être passé demain.

— C'est justement pour cela. Demain, la rose n'aura plus de parfum pour vous, mais ce n'est pas ce qui la replacera sur son buisson.

— Il faut toujours qu'une rose se fane à une place ou à une autre. C'est la faute de la nature et non la mienne.

Puis, se tournant du côté de Damaris :

— Vous aimez les anciens poètes et les savez par cœur, m'a-t-on dit; voulez-vous m'en réciter quelque chose? Moi aussi, je les aime.

— Je m'en acquitterais bien mal, madame.

« Si, cependant, j'avais du talent, » pensait-elle.

— Dites-nous un passage d'*Esther*, c'est la seule pièce convenable pour une jeune fille.

Damaris sourit au nom d'Esther comme au nom d'une amie.

— Voyons, voyons, reprit impatiemment Nadine, qui n'était pas accoutumée à attendre, je vous dirai franchement si vous avez les aptitudes d'une artiste. Ces messieurs vous flatteront, sans doute, mais moi, non. Voyons.

En toute autre circonstance, l'accent méridional de la jeune fille, ses exagérations, son emphase, ses gestes multipliés, eussent paru ridicules à la comtesse Othmar; mais elle était en humeur d'être parfaitement contente. Elle fit chorus avec ses amis.

— Ma chère enfant, vous avez du talent, peut-être du génie. Avec une pareille intelligence, vous ne pouvez pas épouser Gros-Louis.

Damaris la regarda fixement, devint pâle comme une morte et, sans savoir pourquoi, fondit en larmes.

— Une sensitive, murmura Nadine. Vous le voyez, mon cher duc, c'est Aimée Desclée, ce n'est pas Rachel; c'est Adrienne Lecouvreur, ce n'est pas Mlle Mars.

— Raison de plus, répondit Béthune, pour avoir pitié d'elle et la laisser en paix sous ses bosquets d'orangers. Quelle compensation Paris, quelle compensation le monde lui donneront-ils?

Pendant ce colloque, Damaris, honteuse de son émotion, redoutant qu'elle fût commentée, redoutant surtout la pitié qu'elle pouvait inspirer, s'était éloignée et sanglotait en tenant embrassée la grosse tête de Clovis dont les yeux l'interrogeaient silencieusement, tout en inspectant les étrangers.

— Si Esther a le don de l'émouvoir à ce point là, que sera-ce quand elle connaîtra dona Sol et Marion Delorme!

Nadine emmena Damaris avec elle à Saint-Pharamond.

Otho était appuyé sur la balustrade de la terrasse quand le yacht accosta. En apercevant la jeune fille qui accompagnait la comtesse, il fut pris tout à la fois d'une sourde colère et d'une vague pitié. Il y avait des moments où les caprices de la volonté dominatrice de Nadine l'irritaient profondément; où l'indifférence qu'elle montrait pour les conséquences de ses fantaisies, pour le mal qu'elles pouvaient faire, lui serrait le cœur. Que pouvait être

à la comtesse Othmar cette petite paysanne? un jouet dont elle se fatiguerait avant la fin de la journée.

C'est ce qui arriva.

Damaris est, d'abord, le centre de toutes les curiosités, de toutes les attentions, de tous les hommages. On l'entoure de toute part; c'est à qui s'occupera d'elle; on se dispute ses paroles; on lui sert du thé, on lui apporte des glaces, des bonbons, toutes choses qui sont, pour elle, aussi extraordinaires qu'elles pourraient l'être pour une sauvage des îles du Sud.

Puis on la promène au milieu de toutes les splendeurs de Saint-Pharamond, des salons et des jardins, des serres remplies de toutes les plantes et de tous les oiseaux des tropiques. Le spectacle, pour elle, est éblouissant, merveilleux, féerique.

— C'est comme le palais d'Alcine, dit-elle d'une voix entrecoupée.

Cette naïveté charme Nadine.

— Que savez-vous d'Alcine?

— J'ai lu l'Arioste; je veux dire — car Damaris est la sincérité même — j'en ai lu une traduction.

Quel rêve pour la pauvre fille! Elle se demande si, après tout, elle n'est pas la fille d'un roi, comme la gardeuse d'oies des contes de Grimm que Melville lui a fait lire dans son enfance. Rien ne lui paraît impossible; rien de ce que peut lui apporter d'étrange cette étonnante journée ne lui semble invraisemblable.

Peu à peu, cependant, les salons se remplissent de nouveaux hôtes que va recevoir la maîtresse de la maison, et l'engouement qu'on avait eu pour Damaris s'est calmé. Le cercle s'élargit autour d'elle; on lui jette encore de temps en temps un sourire en passant, puis on finit par la laisser seule.

Il était cinq heures; le flot des invités ne cessait de grossir; Damaris, que l'atmosphère de ce salon, si différente de celle où elle avait coutume de vivre, oppressait, se sentit triste d'abord, puis humiliée d'être abandonnée; son orgueil souffrait, elle commençait à comprendre que ce qu'elle avait espéré se changeait en déception.

Othmar et Béthune furent seuls, peut-être, à la plaindre; eux seuls, aussi, remarquèrent que Loswa affectait de ne pas connaître cette paysanne en bas de laine, de laquelle, dans un but égoïste, pour en faire une étude qui ajouterait encore à sa réputation, il avait, deux jours auparavant, forcé l'hospitalité.

Tout à coup, un mouvement extraordinaire se produit; on s'agite, et de tous côtés, on murmure : « Le prince Paul vient d'arriver. » C'est le fils d'un grand-duc dont la présence est toujours très agréable à la comtesse Othmar. Pour lui, il est moins fier de sa

haute situation que du titre d'élève de Listz et de Wagner.

L'entrée du prince, qu'on n'attendait pas, est une surprise. Qui peut maintenant penser à Damaris? Il faut qu'Othmar, qui a pris en commisération la victime de sa femme, se présente lui-même à elle pour qu'au moment où le dîner est annoncé, elle ne reste pas seule dans les salons déserts, sans qu'un mot lui ait été adressé. Elle refuse, d'ailleurs, le bras que lui a offert Othmar pour la conduire dans la salle à manger, et n'en peut croire ses yeux quand, un peu plus tard, elle se voit servie, malgré ses protestations, dans le salon même, par un domestique pour lequel sa présence à Saint-Pharamond est sans doute inexplicable.

L'heure passe; les hôtes ne sont pas encore rentrés dans les salons, dont l'air parfumé, tiédi par les calorifères, est lourd et pénétrant; une invincible somnolence s'empare de Damaris, qui s'endort.

Elle est réveillée par une mélodie qu'elle a pu prendre pour celle des rossignols chantant dans les orangers en fleurs. A l'extrémité de l'immense suite de salons, Paul de Lemberg s'est mis au piano.

Toutes les aspirations, tous les rêves, tous les vagues désirs, toutes les fantaisies irréalisées de Damaris, cette musique, la première qu'elle ait jamais entendue, semble les mettre à sa portée. Elle l'écoute haletante, presque sous une impression de terreur, dans une extase si intense, qu'elle en devient une souffrance. Elle a oublié où elle est. La fin du morceau la trouve inondée de larmes que lui a arrachées, d'abord, le déchirement de son cœur, et qui ont fini, peu à peu, par être des larmes de douceur et de consolation, comme si ses douleurs s'étaient subitement calmées sous un attouchement divin.

— Ma pauvre enfant, s'écrie, un instant après, une voix à ses côtés; quelle triste soirée vous avez passée!

Ses joues ne portaient plus les traces de ses larmes, mais ses yeux étaient encore humides et rougis; elle était d'une pâleur effrayante.

— Oh! j'ai entendu, dit-elle, en indiquant de la main le salon de musique. Je n'aurais jamais cru qu'il pût y avoir au monde quelque chose d'aussi beau!

— Une sensitive, pense Othmar.

C'était, on s'en souvient, le mot que, sous l'empire d'un sentiment de pitié mêlé d'impatience, Nadine, elle aussi, avait appliqué à Damaris.

— J'ai peur que vous ne désiriez retourner chez vous, mon enfant, lui dit-il avec bonté. Aviez-vous fixé une heure pour votre retour?

— Elle m'avait promis qu'on me ramènerait avant le coucher du soleil.

— Qui? ma femme?

— Oui. Si mon grand-père est à Bonaventure avant moi, il me tuera.

Dès qu'Othmar put s'approcher de Nadine, alors très entourée, sans attirer l'attention :

— Vous vous êtes engagée à renvoyer cette jeune fille à Bonaventure avant la nuit?

— C'est possible. Eh bien?

— C'est tout. Seulement j'avais cru qu'on pouvait se fier à vos promesses.

— Je permets qu'elle couche ici.

Et Nadine lui tourna le dos. Quelque chose dans le ton de son mari lui avait déplu.

Othmar n'ajouta rien. Ils n'étaient pas seuls, il ne pouvait donc pas lui dire le fond de sa pensée.

Le yacht est à l'ancre sous Villefranche, aucun des hommes qui en forment l'équipage ne couche à Saint-Pharamond. Il ne reste à Othmar qu'une ressource, c'est de reconduire lui-même Damaris dans une yole.

— Vous ne vous décidez pas à accepter notre hospitalité pour cette nuit? lui demande-t-il en venant la rejoindre.

— Oh non! cela n'est pas possible! Je n'ose pas. Il se peut que mon grand-père soit de retour au point du jour.

— Eh bien! venez.

Au moment où ils traversaient la terrasse pour descendre sur la plage, la lune se levait, éclairant les cèdres et les autres arbres verts qui étendaient leurs branches sur les balustres de marbre; les aloès et les cactus dardaient leurs feuilles qui projetaient des ombres fantastiques; un Faune, copie du Faune antique, riait aux étoiles; les flots bleus caressaient les dernières marches du grand escalier; au-delà, la mer, calme comme un lac, s'étendait à perte de vue sans une vague, et les feux de Villefranche dessinaient au loin la courbe gracieuse du rivage. L'air était embaumé du parfum des violettes en fleurs, par milliers, dans les massifs des jardins.

Othmar s'arrêta involontairement.

— Qu'il nous arrive rarement de contempler ces belles nuits! dit-il en soupirant sans en avoir conscience.

Un soupir répondit au sien, un soupir qu'une émotion bien différente avait fait naître :

— Tout cela est si beau!

Damaris était sous le charme de cette statue — la seule qu'elle eût jamais vue, — dont les lèvres de marbre semblaient parler au

ciel étoilé et de laquelle elle ne pouvait détacher ses regards.

— Votre île est belle aussi, et c'est la nature. Ici, presque tout est de convention.

Ce mot lui était inconnu et n'avait aucun sens pour elle. Elle avait toujours les yeux sur la statue.

— Qu'est-ce que cela représente? demanda-t-elle avec hésitation.

— Mon enfant, cela représente la jeunesse, ce trésor que vous possédez. N'en désirez pas d'autre. On a essayé aujourd'hui de vous apprendre à ne pas vous contenter de ce que vous avez. On a eu bien tort. Est-ce que vous vous êtes trouvée heureuse chez moi?

— Non, c'est-à-dire pas tout à fait.

Cet aveu pouvait la faire accuser d'ingratitude; elle n'hésita pas, cependant, à dire la vérité.

— Non, n'est-ce pas? Vous avez éprouvé quelque chose comme un remords. Vous avez été froissée de l'abandon de la comtesse et de ses hôtes. C'est que vous vous étiez laissé tromper par les protestations mondaines, qui ne sont jamais sincères. Que ce soit pour vous un avertissement. Le monde ne vous donnera pas autre chose que ce que Saint-Pharamond vous a donné ce soir.

Rien ne peut rendre la stupéfaction de Damaris quand elle comprend qu'Othmar a l'intention de l'accompagner jusqu'à Bonaventure, et c'est à peine si, dans son émotion, elle trouve quelques mots de protestation.

— Vous me procurez, répond son guide, une charmante promenade, c'est donc à moi de vous remercier. Je vous dois d'être en mer la nuit, sous ce beau ciel, au lieu d'errer dans mes salons au milieu d'une atmosphère étouffante, éclairé par des bougies, pour entendre rire faux des gens qui s'ennuient. Je suis largement votre débiteur. Je retrouverai, d'ailleurs, tout cela demain.

— A votre place, je ne m'y résignerais pas, puisque cela vous ennuie.

— Suis-je bien sûr que cela m'ennuie? répondit Othmar. En tout cas, cela plaît à la personne que je tiens le plus au monde à contenter. Ce motif doit me suffire.

Damaris le regarda fixement sans parler. Elle pensait à celle qui était morte parce qu'Othmar en aimait une autre. Étaient-ils donc tous malheureux, ces gens du monde qui n'avaient qu'à souhaiter pour que leurs désirs fussent comblés? Que serait sa vie à elle, si jamais elle quittait la solitude de son île?

— Prenez garde!

Absorbée dans ses pensées, Damaris, qui tenait la barre, laissait la yole s'engager dans le remous que venait de soulever un yacht à vapeur.

Le son de la voix d'Othmar lui rendit tout son sang-froid.

L'île était en vue.

— Raconterez-vous à votre grand-père votre visite à Saint-Pharamond, Damaris?

— Pensez-vous que je le doive? répondit-elle à voix basse et d'un ton suppliant.

— Oui, je le crois. Ne commencez pas la vie en ayant un secret.

Elle garda le silence.

— Il ne pourra pas vous en vouloir beaucoup, reprit Othmar, quand il saura combien la comtesse a insisté pour vous emmener, quand il saura que c'est moi qui vous ai reconduite. Il ne peut douter que vous n'ayez été aussi en sûreté qu'avec lui-même.

Jean Bérarde était rentré de Grasse. Catherine avait comploté de lui cacher l'escapade de Damaris, sachant que dans l'état où il se trouvait, — il avait bu beaucoup d'eau-de-vie, — il serait impitoyable pour sa petite-fille; mais la pauvre enfant n'avait pas oublié ce que lui avait dit Othmar et, comme elle était héroïque par instinct, elle entra dans la chambre de son grand-père et lui raconta sa désobéissance, en implorant son pardon. Pour toute réponse, le vieillard, que l'ivresse rendait peu solide sur ses jambes, s'avança sur elle en trébuchant. Il leva le bâton sur lequel sa main s'était crispée et, d'un coup terrible, l'abattit sur la tête de Damaris qui tomba comme une masse inerte.

Moins d'une semaine plus tard, Loswa se faisait annoncer chez la comtesse Othmar. Il avait le visage consterné d'un enfant qui vient d'éprouver une mortification ou de casser un joujou.

— Loswa me fait l'effet d'avoir eu une aventure, s'écria Nadine. Il est de ces gens heureux auxquels ces choses-là arrivent encore...

— J'ai reçu un coup de fusil et j'ai failli être noyé, madame; mais cela ne serait rien si je n'avais pas eu, par surcroît, un très vif désappointement.

— Assassiné et désappointé tout à la fois, c'est beaucoup. Voyons, racontez-nous cela.

— Je suis allé à Bonaventure.

— Cela va de soi. Tout le monde va à Bonaventure, dit Nadine avec un sourire railleur à l'adresse de son mari. Avant peu il s'y fera autant de pique-niques qu'à l'île Sainte-Marguerite.

— Je ne crois pas, si les touristes y sont reçus de la même manière que moi, répond Loswa d'un ton léger, qui cachait mal sa vexation.

Et il raconta qu'arrivé dans l'île, au moment où il commençait à s'engager sur la *passarelle*, une balle avait sifflé à son oreille,

appuyée de l'avertissement que, s'il faisait un pas de plus, on le tuerait comme un chien. Il avait voulu entrer en pourparler, avait essuyé un second coup de feu dont le projectile avait, cette fois, percé son chapeau, et cela eut, sans doute, fini mal, si Raphaël, le domestique de Bérarde, ne l'avait sauvé de la fureur de son ennemi invisible, en lui saisissant, par derrière, les jambes à l'improviste et en le faisant dégringoler au milieu des broussailles du rivage. Le même Raphaël lui avait raconté ensuite que Bérarde avait failli tuer sa petite-fille.

— Il paraît qu'elle a tenu à faire connaître à son grand-père que la comtesse Othmar l'avait conduite à Saint-Pharamond, et, comme le vieux était dans une mauvaise veine à ce moment-là, elle a été mal venue à lui faire ses confidences. Il a failli l'assommer et l'a emmenée on ne sait où.

— Brave petit cœur! pensa Othmar. Et c'est moi qui lui ai donné ce conseil de ne rien dissimuler...

— Vous voyez, madame, qu'une fantaisie coûte cher quelquefois, dit Béthune.

— Damaris peut néanmoins devenir une Desclée. Mais son grand-père est une brute.

— Peut-être avons-nous fait à cette enfant plus de mal que lui.

C'étaient les premières paroles qu'Othmar eût prononcées depuis l'arrivée de Loswa.

— Cela devient chez vous une idée fixe, répondit Nadine; si elle épouse Gros-Louis, ce sera du moins, maintenant, en toute connaissance de cause.

— Oui, vous lui avez montré le monde comme Méphistophélès a fait apparaître, dans un miroir, la jeunesse aux regards de Faust.

— Si elle n'avait rien dit, son grand-père ne l'aurait pas frappée.

— Vous aimez le courage, cependant; c'est la seule qualité que vous appréciiez.

— Je l'aime beaucoup; mais dans ce cas, il manquait de sagesse.

— Quel est l'acte d'héroïsme qui ne manque pas de sagesse?

Othmar sortit sur ces mots.

Pauvre rose sauvage elle avait chèrement expié son séjour de quelque heures dans la serre chaude de Saint-Pharamond.

— Quel besoin avait Nadine de troubler la vie de cette enfant? pensait Othmar, les sourcils froncés, immobile sur la terrasse et cherchant du regard, dans la brume dorée de l'horizon, la direction de l'île où Damaris avait passé les rapides années de son heureuse enfance.

O. Bignon.

La suite prochainement.

RICHARD WAGNER, SA VIE ET SES ŒUVRES

Par Adolphe Jullien[1].

C'est Paris, autrefois, qui causa les déboires les plus douloureux à Richard Wagner, qui infligea l'humiliation la plus cruelle au légitime amour-propre d'un grand artiste. Aujourd'hui, c'est de Paris que lui arrive un tribut d'hommage tel qu'il n'en reçut jamais, même en Allemagne, tel que nul compositeur n'en obtint dans aucun pays. En effet, c'est un auteur français, c'est un éditeur français, qui viennent de lui consacrer un livre à ce point considérable et luxueux, qu'on n'en saurait rêver de plus beau.

Livre excellent, hâtons-nous de le dire, et qui prouve enfin qu'on peut, tout en admirant profondément Richard Wagner et ses créations musicales, parler de lui avec sang-froid, sans exaltation folle, et de façon à lui recruter des partisans réfléchis au lieu d'éloigner de lui les gens sensés par l'exagération de l'éloge et l'abus des coups d'encensoir.

Certes, M. Adolphe Jullien est un wagnériste de la veille, et depuis qu'il tient une plume, il n'a jamais varié dans sa défense des œuvres de Richard Wagner; mais jamais non plus il n'a pris de mot d'ordre auprès d'aveugles thuriféraires, et jamais il n'a rien cédé de sa complète indépendance à l'égard du compositeur qu'il admirait et jugeait en toute sincérité.

Aussi, quand le libraire-éditeur de l'*Art*, M. J. Rouam, jugea que le temps était venu de publier un livre complet et définitif sur Richard Wagner, un livre accessible à tous et devant intéresser tous les lecteurs de bonne foi, ne pouvait-il mieux s'adresser qu'au savant critique musical du *Français*. M. Jullien avait en effet le double avantage et de connaître à fond le héros de l'ouvrage qu'il s'agissait d'entreprendre et de posséder au suprême degré le sentiment de ces ouvrages de grand luxe, ainsi qu'il l'avait prouvé par sa belle *Histoire du Costume au théâtre*, et par sa série de livres sur le dix-huitième siècle, en particulier par ce bijou de bibliothèque qui s'appelle *la Comédie à la Cour*.

Et dans le fait, cet ouvrage exceptionnel, qui devait renfermer le récit de toute la vie de Richard Wagner, l'examen de toutes ses œuvres, de toutes ses théories, en même temps qu'une étude approfondie de l'homme et de son caractère, est conçu et traité à merveille

[1] Un vol in-4°, orné de quatorze lithographies originales par M. Fantin-Latour, de quinze portraits de Richard Wagner, de quatre eaux-fortes et de cent vingt gravures, scènes d'opéras, caricatures, vues de théâtres, autographes, etc. Librairie de l'Art, J. Rouam, éditeur.

à tous égards. Il aura sûrement le plus grand succès, non seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre, enfin partout où l'on joue, où l'on entend du Wagner; car ce livre, à proprement parler, ne se restreignant à aucun pays, présente un intérêt universel.

M. Adolphe Jullien le dit fort bien dans son avant-propos : « Wagner, au degré de gloire où il est monté, n'a plus besoin qu'on rompe des lances pour lui; il saura bien achever sa victoire par la toute-puissance de son génie et de ses œuvres. Donc point de livre de combat. Point de livre de parti, non plus. Avant tout, un livre d'histoire, exact, complet, si faire se peut; volontairement dépourvu de solennité, où l'anecdote vérifiée a sa place, où la louange et la critique parlent un langage accessible à tous, un livre enfin tel que devait l'écrire un admirateur de la veille, mais un admirateur indépendant, qui n'a jamais voulu frayer avec personne ayant tenu de près à Richard Wagner. »

Puis M. Jullien continue en s'expliquant comme il suit sur ce point, qu'il jugeait capital et qui l'est, en effet, quand on entreprend un travail de cette importance :

« Je tiens à le déclarer. C'est, selon moi, une condition indispensable, quand on essaye d'apprécier un artiste de cette taille, que de jouir d'une indépendance absolue et de n'avoir pas la plus petite obligation à qui serait en droit de vous la faire payer, si peu que ce fût. L'homme a vécu, l'œuvre est immortelle : il y a là tous les éléments nécessaires pour le juger; sans compter qu'on peut, de surcroît, se renseigner auprès de gens ayant pénétré dans l'intimité du maître, et c'est de quoi je ne me suis pas fait faute. Mais il y a loin de là à solliciter le moindre renseignement auprès de personnes qui, par échange, auraient pu demander que je soumisse le livre entier à leur approbation. Admirateur de Wagner, certes, je crois l'être; et depuis que j'ai commencé d'écrire — il y a près de vingt ans — je n'ai jamais cessé de le défendre avec énergie, au risque de m'attirer les attaques railleuses de gens qui me reprocheraient volontiers, maintenant, d'avoir été tiède et circonspect; mais autre chose est d'improviser un article de critique militante, presque aussitôt oublié, autre chose de composer un volume d'histoire auquel l'auteur prétend qu'on se puisse reporter en toute sécurité. »

Qualité rare dans les ouvrages de ce genre, où l'histoire et la critique doivent marcher de front; mais condition essentielle pour que tels travaux aient leur utilité et se répandent presqu'à l'égal d'un roman : l'auteur, par la netteté de ses explications, par la clarté de sa discussion, cependant très serrée et très savante, a su rendre la partie critique de son livre aussi attrayante, même pour des lecteurs peu musiciens, que toute la partie historique, extrêmement riche en anecdotes piquantes, en renseignements nouveaux.

Que de détails touchants, comme celui-ci, qu'on ne connaissait guère et que M. Jullien raconte en termes excellents! « ... Le lendemain des funérailles de Wagner, un ami qui n'avait pu se rendre au cortège, alla seul à Bayreuth et déposa des fleurs sur la tombe à peine fermée de celui à qui il avait dû le repos de l'âme et les plus douces jouissances de l'esprit. C'était le roi Louis II, artiste et philosophe encore plus que roi, qui, depuis près de vingt ans, avait marqué un inaltérable attachement au grand créateur, et qui, lui mort, allait reporter sa sollicitude sur les enfants de son génie, sur ses chefs-d'œuvre. Rien de plus touchant, dans le fait, que cette affection inspirée au prince adolescent par le grand compositeur; spectacle assurément unique que celui de ce roi, se dérobant à l'étiquette de sa cour pour vivre en poète et en artiste, avec un homme de génie qu'il traitait sur le pied d'égalité, comme il eût fait un souverain ami : Louis II et Wagner, dans l'intimité, se tutoyaient, si bien qu'on aurait dit père et fils d'adoption. Et comme si cette compagnie lui eût été indispensable, comme si la vie lui eût trop pesé à la traîner seul, trois ans à peine après avoir perdu cet appui providentiel, le jeune homme allait retrouver le vieillard dans la mort!... »

Et, d'autre part, que d'épisodes amusants où Wagner nous révèle sa véritable nature, exubérante dans la gaîté comme dans la colère, dans la joie comme dans la douleur, poussant tous les sentiments à l'extrême et les laissant éclater avec une violence indomptable! Lisez plutôt cette petite scène intime, que M. Jullien doit tenir d'un témoin oculaire, et qui montre à nu le singulier homme qu'était Richard Wagner.

« La représentation du 25 août 1882 fut honorée de la présence du prince-héritier d'Allemagne, bien par hasard. Comme il dirigeait des manœuvres militaires du côté de Bamberg, la fantaisie lui vint d'entendre ce *Parsifal* dont on parlait tant, et, entre deux mouvements de troupes, il piquait sur Bayreuth : il suivit le spectacle, en bourgeois, de la loge centrale de la galerie, et ses appréciations parvinrent rapidement à Wagner, qui s'était dispensé d'aller saluer le futur empereur. Le lendemain, un ami, venu de loin, fit visite au maître dans le vaste salon du théâtre où il siégeait pendant les entr'actes; il le trouva très gai, frétillant, toujours irréprochable dans sa tenue de petit bourgeois soigné, — redingote de drap noir, gilet de piqué blanc et pantalon gris-clair, — rasé de frais, le teint animé, l'œil émerillonné sous ses lunettes. « Ah! vous voilà! dit-il, tout jovial, en apercevant le « visiteur. Avez-vous vu le *Prince de Prusse?* Il était là hier... Vous « savez? il était content, très content; oh! c'est un fameux musicien... « Il a bien constaté quelques longueurs, relevé quelques fautes de « goût; n'importe, il est enchanté. Le défilé des chevaliers l'a surtout « ravi. Leurs pas cadencés l'ont beaucoup frappé. Jamais il n'avait vu

« ça et il utilisera sûrement ses observations pour les manœuvres de « l'infanterie prussienne. Oh! oui, cher ami, le *Kronprinz* a bien du « goût! » Et, tout en parlant, Wagner mimait son discours, marquait le pas des chevaliers, faisant de grandes enjambées, soufflant, reprenant et ne cessant de rire à gorge déployée... Un fois lancé, Wagner ne connaissait plus personne, il ne s'arrêtait qu'à bout de verve et de quolibets. »

Ce qui plaît et rassure avec un critique tel que M. Jullien, c'est que son admiration réfléchie pour le compositeur ne l'aveugle aucunement sur les défauts de l'homme, sur les écarts de plume du polémiste. Il s'est, comme il le dit, efforcé de faire un livre impartial, non seulement envers Richard Wagner, mais aussi envers ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont prétendu le vouer à l'animadversion publique; et c'est là précisément ce qui donne à cet ouvrage une autorité particulière : c'est le souci que montre un partisan déclaré de Wagner de faire un examen sérieux des griefs formulés contre lui et de ne pas hésiter à lui donner tort quand, d'aventure, il y a lieu.

Cet ouvrage, si complet à tous égards, est encore rehaussé par une illustration d'une richesse extrême. Il ne contient pas moins de quinze portraits de Richard Wagner, parmi lesquels les plus rares et les plus renommés : celui de Kietz, jusqu'alors introuvable, dessiné à Paris, vers 1840, et qui représente Wagner à vingt-huit ans; ceux de Lenbach et d'Herkomer; enfin celui de Renoir, le peintre impressionniste, ébauché à Palerme, en une demi-heure, un an avant la mort du maître. Autour de ces portraits, l'auteur a réuni cent vingt gravures représentant des scènes d'opéras, des caricatures allemandes, anglaises, françaises, américaines, des vues de théâtres, des autographes, etc., toutes pièces d'une saveur rare et d'une authenticité absolue, recueillies dans tous les pays où l'œuvre et le nom de Wagner ont pénétré.

Enfin, non content d'une récolte si abondante, M. Jullien a obtenu de son ami Fantin-Latour, à qui le livre est très justement dédié, qu'il composât tout exprès une série de quatorze lithographies originales, — une par pièce, plus deux frontispices et une apothéose; — et nous laissons à penser quel éclat l'ouvrage emprunte aux créations d'un peintre de cet ordre.

M. Adolphe Jullien vient d'élever un monument durable à la gloire de Richard Wagner : il lui appartiendrait à présent d'en faire autant pour Berlioz, qu'il fut aussi des premiers à admirer, à soutenir. C'est bien le moins qu'il doive faire pour les deux grands compositeurs qui lui ont valu tant de mauvais compliments, dès qu'il osa les défendre, et qui lui valent aujourd'hui tant d'estime en retour de sa clairvoyance et de ses courageux écrits.

Louis Joubert.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Tramway automobile. — Le tramway électrique des Champs-Elysées. — La traction par accumulateurs. — Tramways de Hambourg et de Bruxelles. — Transport économique de la force. — Expériences de M. H. Fontaine. — Cinquante chevaux transportés par un fil à 60 kilomètres de distance. — Prix des machines. — Une application du transport de la force à l'exploitation des mines d'or. — Machine dynamo-électrique monstre. — Fourneaux électriques pour la métallurgie. — Fusion du corindon. — Nouveau procédé de soudure par l'électricité. — Navigation à vapeur. — Les grandes vitesses et le danger des collisions. — Le frein pour navires de M. Mac-Adam. — Essais sur la *Ville-de-Florence*. — Arrêt en douze secondes. — Protection des navires de guerre contre les projectiles. — Le cofferdam et la woodite. — Dans la vallée du Grand-Morin. — Découverte de deux chambres sépulcrales avec trente squelettes de l'âge de la pierre polie. — Découverte d'une météorite préhistorique dans la haute Autriche. — Les étoiles filantes du 14 novembre. — Les étoiles filantes et les aurores boréales. — Les dernières tempêtes.

On voit depuis quelque temps fonctionner un petit tramway électrique de la place de la Concorde au palais de l'Industrie. Ce système, qui attire l'attention des curieux, diffère de l'ancien tramway Siemens, établi en 1881 sur le même parcours, pendant l'exposition d'électricité. Le tramway de 1881 prenait son courant électrique le long de la voie sur des fils télégraphiques. Des machines installées à l'exposition d'électricité envoyaient le courant dans les fils et à l'aide d'une brosse métallique qui établissait une jonction permanente entre les fils et la voiture, le courant pénétrait dans la machine motrice du tramway. Celle-ci actionnait les essieux et la voiture progressait. Cette fois on ne fait aucun emprunt à l'extérieur. La voiture a sa provision d'électricité; elle l'emporte et le courant actionne directement les essieux. En d'autres termes, la voiture porte des accumulateurs électriques qui alimentent jusqu'à épuisement la machine dynamo placée sur la voiture.

Dès 1882, on a essayé à Paris, à Londres, à Bruxelles de faire marcher les tramways avec des accumulateurs. Mais les trépidations des voitures mettaient rapidement les accumulateurs hors de service.

D'ailleurs les frais de traction électrique sur les omnibus étaient très élevés. Depuis 1882, on a perfectionné un peu les accumulateurs et peut-être, en se servant de voitures légères, en marchant sur rails, arrivera-t-on à quelque résultat? Cependant la preuve est loin d'être faite; il est évident qu'on peut se servir de la force électrique aussi bien que de toute autre force pour les voitures, mais à quel prix? C'est là le nœud de la question et jusqu'à ce que l'expérience ait prononcé, il est prudent de faire des réserves.

Quoi qu'il en soit, le type qui figure en ce moment aux Champs-Elysées est identique à celui qu'on va mettre en service à Bruxelles. Déjà, à Hambourg, deux voitures de ce système fonctionnent régulièrement. On saura donc prochainement à quoi s'en tenir sur la portée pratique de cette innovation.

Les accumulateurs sont placés sous les banquettes de la voiture au nombre de 96, dans 8 boîtes distinctes. Chaque accumulateur pèse environ 10 kilogr. à vide et renferme 17 plaques de plomb. La capacité électrique est de 150 ampères-heure, soit 15 ampères-heure par kilogr. de plomb, chiffre qui nous semble considérable. Au total, le poids des 8 boîtes pleines de liquide est de 1100 kilogr. Plus d'une tonne!

Ce nombre de 96 accumulateurs est calculé pour gravir des pentes de 4 centimètres par mètre. En palier, la vitesse atteint facilement 25 kilomètres à l'heure. Le tramway lui-même pèse, sans voyageurs, 5370 kilogr. Il peut recevoir 38 voyageurs dont 16 à l'intérieur et 11 sur chacune des plates-formes. C'est peut-être beaucoup dire, car les plates-formes sont assez exiguës.

Les accumulateurs dont on se sert ont été combinés par M. Julien. Les plaques qui servent de support au minium sont en alliage de plomb et d'antimoine inattaquable par le courant. On dit que par cela même le système est solide, résiste aux chocs et a de la durée. D'après le jury d'Anvers, ces accumulateurs dureraient au moins six mois sans détérioration sensible.

Pour la manœuvre de chargement la voiture s'approche d'un banc où l'on fait glisser les boîtes. Le banc porte des semelles métalliques par lesquelles entre le courant d'une machine dynamo. Quand les accumulateurs sont chargés, on les ramène à leur place sous les banquettes de la voiture et en voilà au moins pour trois heures et demie de marche. Au départ, quand il y a un coup de collier à donner, à l'aide d'une manette, on lance dans la machine motrice un courant de 100 ampères; puis, ensuite, avec une seconde manette, on n'introduit plus qu'un courant normal de 30 ampères suffisant pour assurer une bonne vitesse.

En somme, ce système a été classé en première ligne par le jury d'Anvers. C'est un joli mode de traction. Pas de feu, pas de fumée, pas de bruit! Il restera à savoir comment il se comportera en service

courant. L'exploitation qui va commencer à Bruxelles nous donnera à cet égard toute satisfaction. Dans tous les cas, l'expérience sera très intéressante à suivre.

On sait que depuis plusieurs années l'attention des ingénieurs est attirée sur le problème important du transport de la force par l'électricité. C'est si commode et si simple de pouvoir envoyer, par un fil de cuivre à quelques centaines de mètres, et même à des kilomètres de distance, la force de quelques chevaux empruntée à une chute d'eau ou à un moteur à vapeur. Un fil passe partout et la force avec lui. Jusqu'en 1885, on n'avait pu transporter ainsi que quelques chevaux et à une distance assez réduite. C'est que, pour aller loin, il faut donner au courant électrique une tension considérable et les machines se détériorent vite ou ne supportent pas les courants de très haute tension; et pour porter beaucoup de force, il faut accroître les dimensions du fil conducteur ou alors augmenter encore la tension du courant. M. Deprez a abordé le problème et il est parvenu à construire des machines puissantes qui résistent à de hauts potentiels. Les expériences de la gare du Nord ont montré que l'on pouvait, avec ces machines, transporter environ 50 chevaux de Creil à Paris. Il y a beaucoup de cause de perte de force dans la transmission à grande distance. On prend environ 100 chevaux à Creil, et les machines de réception en rendent seulement 50. Le rendement atteint en gros à peu près 50 pour 100.

Les expériences de M. Deprez impliquent des types de machines tout à fait spéciaux, et, à la vérité, coûteux, puisqu'on évalue la dépense à au moins 90 000 francs pour un transport de 50 chevaux à 60 kilomètres de distance. Les expériences ont coûté plus de un million. M. Hippolyte Fontaine, qui, le premier, à Vienne, en 1873, devant l'empereur d'Autriche, a réalisé un transport électrique direct, vient d'annoncer à l'Académie qu'il était parvenu à résoudre le problème tel qu'il s'est présenté à la gare du Nord, avec des machines Gramme ordinaires et dans des conditions particulièrement économiques. M. Hippolyte Fontaine, au lieu de se servir d'une seule machine à très haute tension, a pris quatre machines Gramme de 1500 volts et les a groupées en tension comme on groupe les éléments des piles. Il a obtenu ainsi un courant final de 5896 volts. Puis le courant a été transmis, à travers un conducteur présentant un peu plus de résistance que le fil de 120 kilomètres de Creil, à un groupe de trois machines réceptrices. Ces machines, en tournant sous l'influence du courant, ont développé 49 chevaux 98. Le travail transmis par la machine à vapeur aux machines génératrices était de 95,88. Le rendement industriel s'est élevé à 52 pour 100.

Les sept machines Gramme employées ne pèsent en tout que 8400 kilogr. et ne coûtent ensemble que 16 450 francs. Le poids du métal, socle compris, est donc de 167 kilogr. par force de cheval transporté à travers une résistance de 100 ohms et le prix des appareils n'atteint pas 2 francs le kilogr. On peut donc espérer que, dans ces conditions de bon marché, on puisse réellement, en employant de simples types industriels qui ont fait leurs preuves, faire réussir en pratique le transport électrique de la force [1].

Il convient de citer à propos, du transport électrique de la force, une exploitation intéressante faite aux mines d'or de la C° *Phénix*, sur la rivière eshkipper, près d'Otako, dans la Nouvelle-Zélande. La force motrice empruntée à la rivière ne permettait pas de mettre en mouvement plus de vingt concasseurs du quartz aurifère, et en été, ce nombre était encore réduit. L'emploi d'un moteur à vapeur eût été beaucoup trop coûteux. Il existe un autre bras de l'eshkipper qui eût donné de la force, mais il fallait amener l'eau au moyen d'un canal qui eût coûté 125 000 francs. L'ingénieur de l'exploitation, M. Evans, se décida à prendre la force sur place et à la transporter électriquement jusqu'à l'usine. On réunit la chute d'eau à l'usine par un double fil en cuivre d'une longueur de 3 milles. Au point de départ la turbine motrice actionne deux dynamos Brusch marchant à 800 tours et fournissant un courant de 10 ampères et de 2000 volts, ce qui, au total, produit 53 chevaux. A l'arrivée, une seule machine dynamo actionne l'arbre des concasseurs; elle développe encore plus de 25 chevaux de force. Cette application est à signaler, car un grand nombre d'usines se trouvent dans le même cas que l'exploitation du *Phénix*.

M. Brush de Cleveland (Ohio) vient de construire une machine dynamo gigantesque, le *dynamo Mammoth*. Ce n'est pas dans le but d'étonner ses contemporains que M. Brush a réalisé ce type unique au monde, mais bien pour répondre à une application nouvelle réclamée par la métallurgie. L'électricité produit des chaleurs énormes. Le fourneau électrique de feu M. Siemens, expérimenté à l'exposition d'électricité en 1881, est en voie de modifier certains procédés métallurgiques. L'arc électrique, projeté sur quelques minerais réfractaires, les réduit complètement. C'est ainsi que le *corindon*, le silicate d'alumine, est décomposé à cette haute température. MM. Cowles, en dégageant ainsi directement l'aluminium de sa combinaison, fabriquent des

[1] A la gare du Nord, les machines de M. Deprez tournaient à 300 tours par minute. On peut objecter que les machines Gramme tournent à 1400 tours, vitesse assez considérable, ce qui pourrait amener une usure assez rapide. Mais il suffira, pour répondre à l'objection, d'augmenter le rayon des anneaux. La vitesse linéaire sera réduite en proportion.

bronzes à 30 0/0 d'aluminium à un prix exceptionnellement bas. Pour assurer la nouvelle fabrication, il faut condenser, dans un arc électrique énorme des quantités de chaleur dont on n'avait pas l'idée jusqu'ici. On va emmagasiner dans un seul fourneau la chaleur engendrée par 1200 chevaux électriques. Il eût fallu des douzaines de machines ordinaires pour atteindre ce résultat. C'est pour réduire ce nombre que M. Brush a construit la machine *Mammoth* ou machine *Colossus*.

A la vitesse de 450 tours à la minute, cette dynamo produit un courant de 3000 ampères et développe une force électro-motrice de 100 volts, soit 300 000 watts, ou 400 chevaux électriques. Et cependant, eu égard à cette production d'électricité, la machine est relativement peu pesante. Son poids ne dépasse pas 11 tonnes, soit moins de 30 kilogr. par cheval électrique. La longueur est de $4^{m},20$, la hauteur de $1^{m},55$, la largeur de $1^{m},25$. Cette machine sera mise en mouvement par une chute d'eau d'une puissance de 2000 chevaux, dont dispose, à Lockport, la *Cowles Electric Smelting Company*, pour laquelle elle a été construite.

Signalons aussi une nouvelle application des courants électriques puissants à la soudure des métaux. Les soudures au feu sont ordinairement défectueuses; au point de jonction, il y a augmentation des dimensions. Le professeur Elihu Thomson de Boston a eu l'idée d'amener au simple contact les pièces à souder et de faire passer un courant électrique [1]. Les métaux rougissent et se soudent par un joint d'un extrême homogénéité; la partie soudée peut être pliée, roulée, étirée et martelée sans se rompre. Cette méthode permet de souder aisément le cuivre, le laiton, le fer, l'étain, le maillechort, etc. Sur la ligne construite au chemin de fer du Nord pour les expériences de M. Deprez, des ingénieurs russes ont pris le courant à Creil et ont soudé par ce moyen différentes pièces de fer à la Chapelle-Paris.

Les navires à vapeur progressent aujourd'hui avec une vitesse qui atteint déjà dix-huit à vingt nœuds, presque la vitesse d'un train de chemin de fer. On comprend, par suite, la gravité des collisions en mer. Et puisque, pour atténuer les rencontres sur les voies ferrées, on a imaginé des freins puissants, on devait naturellement songer à en réaliser pour les navires. Il y a quelques années on avait proposé de disposer autour des flancs d'un bateau de grands plans qui, rabattus sur les côtés pendant la marche, s'ouvriraient et se développeraient perpendiculairement quand on commanderait de faire

[1] M. J. B. Duncan, de Newcastle en Tyne, revendique la priorité de l'invention.

machine en arrière. Ces deux plans opposeraient une grande résistance au mouvement et feraient l'office de frein. Cette idée, publiée à diverses reprises, n'avait pas reçu de commencement d'exécution. Un Américain, M. Mac-Adam, vient, au contraire, de la réaliser en la perfectionnant; il a établi un frein de ce genre sur le steamer *la Ville-de-Florence*.

A l'arrière, sur l'étambot en avant du cadre de l'hélice, il dispose de chaque côté du bateau un large volet en tôle d'acier renforcé par des ferrures. Au repos, ces grandes palettes sont maintenues appliquées contre les formes du navire par des chaînes traversant la coque. Quand il s'agit d'arrêter brusquement le bâtiment, on fait jouer des ressorts qui écartent les volets du flanc du navire. L'eau pénètre entre la coque et chaque volet, et sa résistance amène les volets dans la position perpendiculaire.

La *Ville-de-Florence*, qui vient d'être armée du frein Mac-Adam, est un vapeur à roues de 170 tonnes, de 39 mètres de longueur, 6^{m},30 de largeur et d'un tirant d'eau de 3^{m},30. Les volets présentent environ 10 mètres de surface. Le navire, lancé à toute vitesse, s'arrête en 22 secondes; il stoppe après avoir parcouru sa longueur. Lorsque l'effet des freins est aidé par la machine marchant arrière, l'arrêt est obtenu en 12 secondes. Si ces résultats se confirment, il y aurait lieu de voir jusqu'à quel point ce genre de frein pourrait être appliqué à des navires de plus grandes dimensions.

Il y a quelques années, un officier supérieur de la marine, M. Pallue de la Barrière, appela l'attention sur les propriétés compressibles remarquables de la cellulose renfermées dans l'écorce du coco; il tira du coco la substance connue aujourd'hui sous le nom de *cofferdam*. Le *cofferdam* est couramment appliqué maintenant aux blindages des navires. La matière reçoit le projectile, mais au lieu de laisser un trou béant par lequel se précipiterait l'eau de la mer, elle se referme énergiquement sur elle-même, bouche le trou et le navire est sauvé. C'est un calfeutrage mécanique et instantané qui bouche toute voie d'eau. La découverte est considérable. On signale une nouvelle substance qui jouirait de propriétés compressives encore plus remarquables : la *woodite*, du nom de son inventeur, Mme Wood. Ce produit ressemble au caoutchouc vulcanisé, il est très élastique et s'attache à l'extérieur des objets à protéger. Des essais ont eu lieu sur des cibles avec des mitrailleuses Nordenfelt, tirant à angle droit et à 45 degrés ; la plaque de *woodite* avait 20 centimètres d'épaisseur; les cibles en fer de 10 millimètres ont été littéralement criblées de projectiles. Or en examinant la cible, on ne pouvait voir aucun trou; on distinguait seulement des points noirs qui révélaient l'endroit par lequel était entré

le projectile. La sonde ne décélait aucun creux, la fermeture était complète. Mme Wood a cherché cette substance dans le but de protéger les bateaux-torpilles, dont la coque si légère est à la merci des plus petits projectiles.

M. Thieullen vient de découvrir, près de Crécy-sur-Morin, une sépulture sous roche de la période de la pierre polie. A 3 mètres au-dessous du sol, au sommet d'une petite colline, on a mis à nu deux chambres continues entourées de murailles en pierre sèche. Ces chambres, séparées aussi par un mur en pierre sèche, ont l'une 2m,50 sur 2m,50, l'autre 1m,80 sur 2m,20. La hauteur de la première est de 1m,50; celle de la deuxième seulement de 0m,60. Ces chambres étaient remplies d'un fin limon brunâtre compact, empâtant de nombreux ossements. On y a trouvé des squelettes au nombre d'une trentaine, hommes, femmes, enfants, vieillards, rangés côte à côte et la tête au pied des murs.

Les ossements sont remarquablement bien conservés. Cinq ou six crânes, recueillis presque intacts, semblent indiquer, par leur forme, la présence de deux races distinctes. L'un d'eux est trépané. Les dents de ces crânes, recouvertes d'un puissant émail, sont toutes saines, souvent usées, quelquefois même jusqu'à la racine, ce qui ferait supposer que les hommes de Crécy s'alimentaient surtout de végétaux crus. Tous les instruments d'une civilisation préhistoriques ont été trouvés placés près de la tête. On a recueilli des grattoirs, couteaux, haches en silex poli, pic en calcaire siliceux, poinçons en os, amulettes, etc. Aucune trace de poterie ni de métaux.

Une pierre meulière énorme, pesant plus de 120 000 kilogrammes, recouvrait les deux chambres. Cette pierre n'a pu être apportée; elle existait; on a creusé sous cette masse en place, et les murs qui ont été construits ensuite épousaient les contours. Cette sépulture sous roche, due à des hommes d'une époque profondément reculée dans le passé, est une des plus intéressantes que l'on ait encore découverte.

M. Daubrée a annoncé à l'Académie des sciences que M. Gurlt venait de recueillir dans la haute Autriche, à Wolfsegg, au sud de la montagne Hausruch, une météorite enfouie dans une couche de lignite tertiaire. C'est la première fois que l'on trouve une météorite dans un terrain si ancien. On n'en avait jamais rencontré jusqu'ici, bien qu'on les ait cherchées, et l'on se demandait si la chute des météorites n'était pas un phénomène relativement moderne. Il faudra modifier nos idées à cet égard, car la météorite de Wolfsegg est, d'après M. Gurlt, absolument authentique. On l'a ramassée au-dessous de plusieurs couches de sable et de gravier assez épaisses, au milieu de

deux couches de lignite. Cette météorite pèse 785 grammes, toute sa surface présente les cupules habituelles aux météorites. Elle est composée d'oxyde de fer, de nikel et de carbone combinés. Les pierres tombaient donc du ciel dès une époque géologique extrêmement reculée.

Les météorites nous permettent de passer sans transition aux étoiles filantes. Nous touchons aux 13 et 14 novembre, et l'on sait que, à cette date, les étoiles qui filent se montrent généralement en grande quantité comme du 11 au 13 août. La terre traverse annuellement un essaim d'astéroïdes. Le fait est bien connu et si nous le rappelons, c'est que M. Zenger, professeur à l'École polytechnique de Prague, soutient qu'il y a coïncidence entre l'apparition des étoiles filantes et l'apparition des aurores boréales. Il a compulsé le catalogue des aurores donné par M. Rubenson pour la période comprise entre 1800 et 1877, et il a mis en face des dates d'aurores les apparitions d'étoiles; or il y aurait coïncidence.

Selon M. Zenger, les chutes d'étoiles donneraient lieu aux aurores. L'état électrique des essaims cosmiques et la tension électrique de l'atmosphère terrestre seraient tellement différents, qu'il se produirait des décharges en aigrette, et il se pourrait que les couleurs si variables de ces décharges fussent dues à la présence de la poussière cosmique dans les plus hautes régions de l'atmosphère terrestre. Ces vues sont nouvelles. Il sera bon désormais de rechercher si réellement aux époques de chute des étoiles, notamment vers le 14 novembre, on constate l'apparition d'aurores boréales.

Le mois d'octobre est un mois de tempête; mais d'après M. W.-T. Denning, il paraîtrait que les ouragans viennent en général à peu près aux mêmes dates, entre le 10 et le 16 octobre. Nous reproduisons cette opinion sous réserves, bien entendu. Elle est facile à contrôler. Ainsi, dit M. Denning, les trois plus violentes tempêtes qui ait passé sur l'Angleterre depuis quelques années sont toutes arrivées à peu près à la même date : le dimanche 14 octobre 1877, le samedi 14 octobre 1881, le vendredi 15 octobre 1886.

La tempête du 15 octobre a été bien remarquable à Paris. Jamais, à notre connaissance, nous n'avons vu le baromètre persister à rester bas aussi longtemps. L'instrument est descendu au parc Saint-Maur, le samedi 16, à 4 heures du soir, à 727^{mm}, ce qui équivaut à 731^{mm},57 au bord de la mer. Ce minimum est sans exemple en octobre depuis 1757!

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1886.

La République respire et se réjouit : elle a failli perdre, il y a quinze jours, cinq ministres; de ces cinq ministres qui abdiquaient et que M. de Freycinet avait si difficilement retenus au pouvoir, elle vient d'en perdre un, celui des travaux publics, sans que les quatre autres aient eu la velléité d'associer leur sort au sien. Il est présumable que, délivré de cette menace, le ministère subsistera jusqu'à la fin de l'année, selon la prophétie; et voilà pourquoi la République rend grâces à ses dieux. Il faut même dire que M. de Freycinet n'a pas eu besoin d'efforts laborieux et de longues recherches pour substituer à M. Baïhaut un républicain quelconque, qui fût suffisamment jaloux de devenir ministre : il l'a trouvé, presque en quarante-huit heures, ce prédestiné. M. Édouard Millaud, sénateur du Rhône, remplacera M. Baïhaut. Sans doute, M. Édouard Millaud n'est qu'un avocat; M. Baïhaut, lui, avait été ingénieur. Qu'importe toutefois à la République le plus ou moins d'aptitude et d'éducation de ses ministres! M. Develle, qui n'est également qu'un simple avocat, s'est bien transformé en ministre de l'agriculture, et M. Lockroy, qui n'a jamais été de profession qu'un vaudevilliste, a bien pris le portefeuille du commerce! M. de Freycinet a pourvu au remplacement de M. Baïhaut, comme il a pu. Laissons à la République le droit de s'en féliciter : elle ne se contente de si peu que parce qu'elle commence à s'effrayer de ses révolutions ministérielles. Ce qui est grave dans ce simple changement, ce sont les raisons qui ont décidé M. Baïhaut à se retirer : modéré, il n'a pas voulu seconder, favoriser, servir plus longtemps les radicaux, dans ce ministère où M. de Freycinet règne et où M. Clémenceau gouverne; républicain, il a cru que cette politique était fatale à la République, et, en constatant le mal, en considérant l'indignité à laquelle on le réduisait, il a refusé d'être davantage le complice de M. de Freycinet; il l'a obstinément

refusé, « dans un sentiment assez naturel d'impuissance, de lassitude et même de dégoût », comme a dit un journal qui n'en est pas moins ministériel. L'acte de M. Baïhaut a pour la République une moralité un peu désespérante, on le voit. Il est vrai que la République aura pu se consoler en recevant, à la tribune de la Chambre, l'hommage constitutionnel de M. Raoul Duval. Seulement M. Raoul Duval a-t-il bien choisi son heure? Que, tout en affectant de rester conservateur, M. Raoul Duval se fasse constitutionnellement républicain, alors que la République se fait ministériellement et parlementairement radicale, c'est beaucoup de chevalerie. Mais qu'il se proclame républicain, après un discours où il vient de prouver que la République opprime la France et pendant un discours où il prouve que la République la ruine, on reconnaîtra que c'est peu de logique. Dans ces conditions et dans ces circonstances, M. Raoul Duval risque de ne prêter à la République qu'une assistance médiocre, un appui précaire : en se ralliant à elle, il l'honore, il ne la fortifie pas.

Nous ignorons par quels miracles de sagesse et d'habileté, par quels bienfaits inattendus, la République pourra jamais se concilier les conservateurs et se créer avec eux un parti nouveau. Ce qui est sûr, c'est que la loi qui va régler l'enseignement primaire lui aliène, parmi les républicains eux-mêmes, les suffrages des honnêtes gens et des gens sagaces. Cette loi, qui tend à séculariser tout l'enseignement primaire et qu'on appelle déjà orgueilleusement « la loi de la laïcité », troublera le peu qui restait encore de paix religieuse en France. Elle viole la liberté de conscience au nom d'une neutralité fictive, en obligeant l'enfant à subir, malgré sa foi et malgré les croyances de ses parents, un enseignement qui non seulement ne sera pas religieux, mais qui pourra être impunément irréligieux. Elle abolit une des vieilles libertés de nos communes : elle leur ôte le droit de se choisir elles-mêmes l'enseignement qu'elles préfèrent, laïque ou congréganiste; elles auront, par milliers, à supporter un enseignement qui ne leur convient pas, qui ne leur agrée pas. La Convention elle-même avait été plus respectueuse de leur droit : car la loi du 3 brumaire an IV ordonnait que l'instituteur ne fût nommé que sur la présentation de la municipalité. La loi nouvelle méconnaît, en outre, le droit du père de famille : il ne peut plus rien, dans l'école ni dans la commune, pour l'éducation de son enfant; l'instituteur n'est plus son collaborateur, mais un maître absolu qui domine, de par l'autorité de l'État, l'autorité de la famille; religieusement et publiquement, l'enfant est à la discrétion du pédagogue. Désormais, l'école appartient tout entière à l'État : sa volonté y prévaut

souverainement, quelle que soit, parmi les vicissitudes du gouvernement et les changements de son principe, la doctrine passagère de ses ministres et de ses députés. Que d'inégalités dans le régime même de cette loi despotique! Sans souci ni des titres professionnels, ni des intérêts du contribuable et du bien de la société, elle dispense du service militaire l'instituteur public, elle y astreint l'instituteur libre. Il y a plus : elle soumet disciplinairement, dans le conseil départemental, l'instituteur libre à la juridiction de son concurrent, de son adversaire. Et, comme s'il avait fallu que cette loi fût et parût, jusque dans ses origines, un instrument de tyrannie et le procédé d'une secte, on a négligé, altéré, blessé le droit parlementaire, pour la décréter précipitamment. La discussion n'a été, selon le mot si juste de M. Albert de Mun, qu'une sorte « d'exécution »; il avait été décidé qu'on voterait sommairement, sans phrases, sans corrections, la loi de M. Goblet, telle qu'il l'avait fait consacrer par le Sénat. Le débat eût été dérisoire ou plutôt il n'y aurait pas eu de débat, sans les protestations courageuses et infatigables, sans les éloquents discours de MM. Keller, de La Marzelle, de La Bâtie, Paul de Cassagnac, Antonin Lefèvre-Pontalis, Fairé, Piou, de Montéty, Albert de Mun, Mgr Freppel et M. Raoul Duval lui-même. Leur parole n'a pas été écoutée à la Chambre. Soit! elle aura dans le pays, tôt ou tard, sa vengeance et ses victoires. Cette loi coûteuse et qui va, dans tant de communes et de familles, outrager tant de sentiments, violenter tant de goûts et de vœux, rompre tant de traditions, elle sera impopulaire et la République l'expiera...

D'avance, on savait que, selon la très peu mystérieuse intention du législateur, la loi nouvelle devait servir d'arme contre « le cléricalisme. » On ne peut plus douter qu'elle ne serve contre le catholicisme. Les aveux des sectaires en auront témoigné, pendant le débat, plus hardiment que M. Goblet n'aurait voulu. Ils n'ont pas tous la sophistique de ce directeur de l'enseignement primaire, M. Buisson, qui déclare à la Chambre que la nouvelle loi est dirigée « contre les congrégations et non contre les congréganistes. » Plus loyal et plus cynique, M. Madier de Montjau avait dit à M. le ministre de l'instruction publique : « Cette loi n'est bonne que si elle doit tuer la religion! » Un mot significatif échappe, pendant la discussion, à un radical obscur, nommé Ducoudray, qui apostrophe nos amis : « Les catholiques sont hors la loi! » Voilà, dans toute sa franchise, la haine irréligieuse qui anime le nouveau législateur de l'enseignement primaire. Et, le mot de M. Ducoudray, M. de Mortillet le complète philosophiquement, quand, d'un air furieux et d'un ton brutal, il demande à Mgr Freppel : « Qu'est-ce

que c'est que Dieu? » Il y eut, en 1792, un long murmure sur les bancs de la Convention, le jour où Jacob Dupont, parlant de la loi qui organisait le premier comité d'instruction publique, s'écria : « La nature et la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà mes dieux... Je l'avouerai de bonne foi à la Convention, je suis athée. » En 1886, on ne s'est pas scandalisé de l'athéisme de M. de Mortillet, parmi le parti républicain. Mais, si les inspirateurs de la loi nouvelle l'ont faite pour « tuer la religion », comment ont-ils pu la faire si cruelle à ce peuple même dont ils se targuent d'être les frères et les apôtres? Le riche ne sentira pas, s'il le veut, la tyrannie de cette loi scolaire; il enverra son enfant à l'école libre ou bien il l'instruira dans la maison paternelle. Le pauvre, non. Tant pis pour lui, si son village n'a pas d'école libre! Tant pis, s'il est catholique, royaliste, et que le maître de l'école publique enseigne au fils le mépris de tout ce que son père croit, aime, révère, espère ici-bas et là-haut! Oui, le soir, cet ouvrier, ce paysan entendra son fils, dûment stylé par son instituteur, lui demander avec ironie, comme M. de Mortillet : « Qu'est-ce que c'est que Dieu? » ou lui répéter le cri de M. Ducoudray : « Les catholiques sont hors la loi! » Il l'entendra professer, comme son instituteur, qu'on n'est ni bon citoyen, ni bon Français, quand on n'est pas bon républicain. Sur tout ce que sa foi politique et religieuse a imprimé au fond de son âme, il aura donc à disputer contre son fils, que l'instituteur souffle, prêche, morigène! Et, s'il refuse de ployer aux leçons de l'instituteur sa propre foi, si la rébellion de ce fils qui sépare son âme de la sienne l'attriste et le courrouce, c'est à cette lutte déchirante ou à la résignation servile que le pauvre sera condamné par la loi! Et, cette loi, elle est l'œuvre de républicains qui lui vantent leur sollicitude démocratique!...

N'en doutons pas : la loi du 28 octobre commence « la conquête jacobine » de l'école. Tandis que, par une inimitié toute doctrinale et fanatique, on s'applique à garantir dans l'école ce qu'on appelle la neutralité religieuse, on se garde bien d'y garantir la neutralité politique. M. de La Marzelle souhaitait que la loi défendît expressément à l'instituteur la distribution d'aucun bulletin de vote. Sous l'Empire, les républicains jugeaient nécessaire l'interdiction désirée par M. de La Marzelle; sous la République, ils la jugent inutile et même impertinente. C'est qu'ils se réservent, en secret, le courtage électoral de l'instituteur. M. Antonin Lefèvre-Pontalis souhaitait non moins sagement que la loi attribuât au recteur la nomination de l'instituteur. N'était-ce pas le vœu de M. Paul Bert lui-même, il y a deux ans? N'était-ce pas celui de M. Jules Ferry, sous l'Empire? Mais, maintenant que la République peut et veut,

par l'office de ses préfets, manier et remanier les volontés mobiles de la masse électorale, elle ne sent plus le besoin de leur retirer la nomination de l'instituteur, pour l'affranchir de leur suzeraineté politique. Au contraire, M. Goblet gardera l'instituteur sous cette dépendance. Car il faut que l'instituteur serve la République. Certes, M. Goblet n'affirmera pas que l'instituteur doive se faire courtier d'élection, pour le compte des candidats républicains. Mais il affirme que l'instituteur doit se faire professeur de républicanisme. « Nous le choisissons, nous le nommons, s'est-il écrié, pour élever notre jeunesse dans les principes républicains »; et voilà pourquoi l'instituteur continuera d'être désigné par le préfet, son chef politique, assisté lui-même des politiciens qui règnent sur le département. Nous aurons donc, désormais, l'instituteur bréveté politiquement, l'instituteur dogmatisant au nom de la République, l'instituteur devenu un fonctionnaire politique et « le représentant de la société moderne dans la commune », selon le jargon ministériel du jour. Nous sommes loin de cette année 1833 où M. Guizot, qui réorganisait l'enseignement primaire, écrivait que l'instituteur avait à exercer, non une influence politique, mais une influence purement morale, « au milieu de ce peuple sur qui le pouvoir, disait-il, n'agit plus guère aujourd'hui que par les percepteurs, les commissaires de police et les gendarmes ». L'instituteur de l'an 1886 aura dans son école un mandat, quasi un sacerdoce politique : il y sera le dépositaire de la doctrine républicaine, quel que soit le genre de république existante, et, que nous le voulions ou non, nous autres monarchistes, il inculquera son républicanisme à nos enfants, il formera des générations complètement républicaines, heureux si, par ses préceptes et ses bons soins, il force nos familles à voir fleurir dans leur sein des Gambetta et des Clémenceau, des Tolain et des Naquet, des Duportal et des Camélinat.

L'œuvre n'est pas nouvelle; M. Goblet n'est pas même un novateur. La République n'avait qu'à interroger sa propre histoire pour savoir qu'une loi de la Convention avait essayé aussi, non seulement de faire sans Dieu l'éducation de l'enfant, mais de la faire avec le culte de l'État, en l'honneur et dans l'intérêt de la République. Avant les Jacobins de notre temps, il y en avait eu pour déclarer avec Danton « que les enfants appartiennent à la République »; avec Cambon, qu'il faut resserrer « l'unité de la République » par « l'unité de l'instruction »; avec Barère, qu'il faut « révolutionner la jeunesse »; avec Petit, que l'école primaire doit être « une école de républicanisme ». Et les Girondins professèrent cette doctrine, à l'envi des Jacobins. Ce sont même des Girondins qui voulurent les premiers remplacer dans l'école l'en-

seignement religieux par « l'esprit scientifique ». Eh bien ! la Convention l'a pratiquée, avec tout son pouvoir terrible, avec toute son impitoyable audace, cette loi qui devait opérer « une révolution dans les têtes et dans les cœurs » comme il s'en était opéré une « dans les conditions et dans le gouvernement ». La loi du 3 brumaire an IV a régné, à l'école, jusqu'en 1802 ; elle y a régné aussi irréligieuse et civique qu'un Mortillet et un Michelin pourraient aujourd'hui le vouloir. On a supprimé dans l'école, sous le régime de cette loi, « l'hypothèse » de Dieu ; on a émancipé l'enfant de « la tyrannie » de Dieu. On lui a défendu de dire aucune prière. On lui a enseigné que le devoir, c'était uniquement d'aimer la République et d'observer les commandements républicains; que l'Évangile, c'était la Constitution. Il n'a plus eu entre les mains pour tout catéchisme « que le Catéchisme à l'usage des sans-culottes »; il a eu à « lire le Catéchisme historique et révolutionnaire »; il a eu à réciter « l'Alphabet des sans-culottes » ou « le Décalogue républicain »; c'étaient les Manuels des Paul Bert et des Compayré de l'époque. On a déchiré ses vieux livres. On a chassé ses vieux maîtres. Il n'a plus été à l'église que pour y entendre son instituteur promulguant les lois, commentant la Constitution ou débitant les déclamations des journaux, du haut de la chaire. On n'a rien négligé pour son éducation civique : on lui a inculqué « la morale républicaine », on l'a même exercé à une « gymnastique républicaine ». Vain despotisme et vain travail. La loi du 3 brumaire an IV n'a pas formé les générations qu'elle devait assujettir à la République, pour la perpétuité de son gouvernement. C'est qu'il y avait un enseignement que le civisme de l'instituteur ne pouvait pas changer : l'enseignement des faits. Tandis qu'il prêchait dogmatiquement dans son école l'excellence de la République, la République se montrait dans le pays odieuse et misérable. Au surplus, la République avait eu beau terroriser la France : l'âme de la France avait protesté contre l'enseignement nouveau; cette éducation qui reniait Dieu, qui dénaturait le devoir, qui méconnaissait l'autorité de la famille ou qui en altérait la discipline, avait irrité les populations ; et depuis longtemps, malgré toutes les menaces du Directoire et toutes ses rigueurs, on désertait, même à Paris, l'école publique pour l'école libre, quand la loi du 3 brumaire an IV fut abolie. Que la République veuille bien méditer cette leçon de son histoire ! l'expérience la répétera...

Cette loi néfaste achevée, le Parlement s'est accordé un congé de huit jours. Puis, la discussion générale du budget a commencé, au Palais-Bourbon. Il y a déjà huit mois que M. le ministre des finances a déposé son projet. Il n'y a pas trois semaines, la com-

mission n'avait pas même fini d'élaborer le sien. Car la République présente à la Chambre, cette année, deux plans financiers, le projet de M. Sadi-Carnot et celui de M. Wilson. L'examen de ce double budget sera difficile. Or, pour ce travail ardu, il reste à la Chambre cinquante jours; encore faudra-t-il, constitutionnellement et décemment, qu'elle laisse au Sénat un loisir de sept ou huit journées, le temps d'enregistrer avec une certaine apparence d'ordre et de dignité le vote par lequel la Chambre aura réparti les quatre milliards que la République dépensera en 1877. A la vérité, M. Le Royer s'est plaint, non sans une honnête discrétion, que le Sénat n'ait pas encore reçu le budget, « comme cela arrive trop souvent ». Mais ce n'est pas cette lamentation de M. Le Royer qui stimulera l'activité de la Chambre. On sait trop, au Palais-Bourbon, que la faiblesse du Sénat est inépuisable; qu'il se contentera de gémir, comme d'habitude; qu'il aura peur des douzièmes provisoires et qu'à la dernière heure, il ratifiera tout ce que la Chambre aura édicté. En attendant, la lumière se fait; le gouffre que la République ouvre de plus en plus largement à la fortune de la France, s'éclaire. Et ce n'est pas seulement un conservateur comme M. Daynaud, comme M. d'Allières, qui énumère avec une savante précision tout ce que la criminelle prodigalité de la République, son incurie complaisante ou son ignorance y ont déjà englouti de millions. C'est un républicain, M. Germain, l'ancien député. Selon le compte, hélas! trop exact de M. Germain, la République a emprunté, depuis huit ans que son parti est pleinement maître du pouvoir, une somme de cinq milliards. Cinq milliards, dans une période de paix! En moyenne, la République a, chaque année, puisé dans le fonds mouvant de ses emprunts une somme de six cents millions; et, néanmoins, M. Germain estime que, pour 1887, les dépenses à demi occultes, celles qu'on n'inscrit pas au budget ordinaire et qui nécessitent des emprunts plus ou moins dissimulés avec art, composeront un total de sept cents millions. M. Sadi-Carnot et M. Wilson vont rivaliser à réparer le mal. M. Wilson semble en avoir un moyen aussi salutaire qu'expéditif : il ne diminue pas les dépenses, il restreint l'amortissement, il augmente les impôts, il prépare un emprunt, et, grâce à ces diverses opérations, il équilibre le budget ordinaire, en maintenant le budget extraordinaire, ce budget que d'honnêtes et perspicaces financiers s'obstinent à regarder comme celui du gaspillage et de la fraude. Nous voudrions bien savoir si M. Grévy, qui a la réputation de gérer avec une si fructueuse économie ses biens personnels et présidentiels, accepterait pour lui-même aussi aisément que pour la France la méthode budgétaire de M. Wilson. Nous voudrions éga-

lement savoir si, le 16 janvier 1886, M. de Freycinet ne promettait pas, dans son programme, qu'il n'y aurait, sous son gouvernement, « ni emprunts ni impôts nouveaux. » Mais c'est trop de curiosité; il ne s'agit que des deniers de la France; elle est bien assez riche pour se payer la gloire d'une république qui est jeune, qui aime les aventures, qui dissipe bruyamment l'argent de l'avare contribuable dans la rue et à travers le monde, qui s'ébat follement devant les ruines ensanglantées de la frontière et qui, pour protéger son étourderie et ses abandons, a l'épée du général Boulanger!

L'Europe est comme frémissante sous tous ses armements : elle s'apprête à la guerre, sans bien savoir quelles seront ses premières hostilités; pas un point de l'horizon où, plus ou moins bruyante, plus ou moins visible, on n'en sente la menace. Il est vrai que, dans cet Orient où la collision a semblé un instant si proche, dans cette Bulgarie où la rencontre de tant d'intérêts jaloux et ennemis les uns des autres semblait devoir occasionner un choc si prompt, la paix continue. Mais quelle paix! La grande Sobranié s'est rassemblée à Sofia, sans pouvoir réellement délibérer. Le parti russe n'y compte pas plus d'une trentaine de députés. Le parti turc, s'il y avait un parti turc, y serait plus nombreux. Seulement, le Tzar traite les régents et la grande Sobranié comme il traitait le prince Alexandre. C'est avec la même hauteur, la même rigueur. Le général Kaulbars leur déclare qu'il ne reconnaît pas leur gouvernement, que leurs pouvoirs sont illégitimes, et que, quoi qu'ils décident, leurs actes n'auront rien de valable pour la Russie. Il ne les oblige pas moins à subir tous ses ordres. Commande-t-il qu'on libère les officiers révolutionnaires qui ont renversé de son trône le prince Alexandre : on les relâche. Se plaint-il que, dans le tumulte des élections, le peuple bulgare ait brutalisé, lésé certains amis du Tzar, Russes ou autres : on le prie de les désigner; on fera immédiatement droit à leurs griefs. Il ne suffit pas que le général Kaulbars exerce à Sofia une sorte de dictature diplomatique, au nom du Tzar, et qu'il oppose une sorte de veto aux conseils et aux desseins des régents, aux votes de la grande Sobranié. Pour les intimider, le Tzar a envoyé devant Varna trois vaisseaux qui sont comme les avant-coureurs d'une flotte impatiente d'amener d'Odessa et de Sébastopol, dès le moindre signal du général Kaulbars, une armée d'occupation dont il serait dit, dans l'histoire du jour, qu'elle vient délivrer la Bulgarie en la pacifiant; et, par un hasard étrange, il se trouve, vers ce moment-là, qu'une insurrection militaire éclate à Bourgas et qu'une émeute de paysans trouble les environs de Philippopoli. Les régents commencent à trembler et la grande Sobranié a cru bon

d'ajourner l'élection du prince qu'elle avait à nommer. Pendant cet intervalle, on consultera les puissances; on les suppliera d'indiquer, pour la pauvre couronne de Bulgarie, les candidatures qui leur plairaient. Que répondront les puissances? S'abstiendront-elles de toute réponse précise? La Russie parlera-t-elle? Ce sont là des mystères, aujourd'hui encore. L'Autriche, à en juger par le discours que l'empereur a prononcé devant les Délégations, est inquiète « des complications de la Bulgarie »; mais promettre, ou du moins espérer, « un dénouement pacifique qui satisfasse tout à la fois les Bulgares et les puissances, en sauvegardant les intérêts de l'Autriche-Hongrie », c'est ne rien dire : il y a plutôt dans ce langage une secrète résignation. Quant à l'Allemagne, elle affecte d'être indifférente : si, après avoir avisé la Russie qu'elle peut ce qu'elle veut, M. de Bismarck l'avise de ne pas vouloir ce qu'elle peut, c'est bien platoniquement. En réalité, la Russie reste libre à Sofia.

Y a-t-il une question d'Égypte comme il y a une question de Bulgarie? Aucun document public ne nous en instruit. Mais il se murmure, dans les chancelleries des puissances et même dans celles de nos journaux républicains, que M. de Freycinet a l'ambition de faire quelque chose en Égypte, où il a sa propre faute à réparer. Cette ambition, ce serait, paraît-il, d'obliger l'Angleterre à évacuer l'Égypte dans un certain délai. On affirme que, s'il a choisi comme représentant de la France à Berlin son confident le plus intime, c'était pour se concilier la faveur de M. de Bismarck avant cette entreprise diplomatique et se ménager son assistance. A entendre même tel ou tel indiscret, déjà M. de Freycinet aurait mis l'affaire en train. M. Waddington aurait déclaré au chef du Foreign-Office que, pour assurer les relations amicales des deux peuples, le gouvernement de la Reine serait bien inspiré s'il décidait d'évacuer la vallée du Nil, selon sa promesse de 1882, et s'il fixait lui-même la date de l'évacuation. Simultanément, M. de Freycinet aurait sondé les intentions et les dispositions des puissances. La Russie et la Turquie se seraient empressées de lui donner leur approbation et de lui annoncer leur concours. L'Allemagne et l'Autriche, tout en reconnaissant que l'Angleterre ne pouvait occuper indéfiniment l'Égypte, auraient réservé leur sentiment. L'Italie aurait catégoriquement refusé d'associer sa politique à celle de la France. Ce qu'il y a de faux ou de vrai dans ce récit plus ou moins officieusement accrédité, nous ne saurions le démêler. Sans juger encore M. de Freycinet, nous nous contenterons de l'avertir d'être circonspect. Nous lui rappellerons qu'il y a au-dessus de son ministère un parlement, au-dessus de la République la France. Nous lui demanderons

s'il a une confiance absolue dans cette bienveillance un peu altière avec laquelle M. de Bismarck paraît avoir accueilli M. Herbette. Nous l'inviterons à bien discerner, parmi « les intérêts communs » que M. Herbette découvre dans les rapports de l'Allemagne et de la France, celui de ces intérêts qui pourrait induire M. de Bismarck à brouiller l'Allemagne avec l'Angleterre, après avoir brouillé l'Angleterre avec la France. Nous le prierons de calculer combien de temps et jusqu'à quel degré se soutiendrait la complaisance avec laquelle M. de Bismarck aiderait la France contre l'Angleterre, dans la vallée du Nil. Puis, nous dirons à M. de Freycinet : « Si gravement que l'Angleterre, avec sa rivalité tracassière et son égoïste avidité, ait pu irriter la France, et, quelque justes que soient nos revendications en Égypte, prenez garde. Pas de sommation téméraire, à Londres; pas de bravade belliqueuse, à Paris; pas d'initiative particulière, en Egypte; pas de querelle inopportune, en Europe; pas de duel diplomatique qui puisse, d'un bord de la Manche à l'autre, se changer en un duel militaire. N'engagez pas la France aujourd'hui pour la voir isolée demain; ne la séparez pas des puissances, dans cette affaire; bornez vos soins à observer les événements et la fortune, de l'Orient à l'Occident, dans des circonstances où l'imprévu peut avoir tant d'empire; ne compromettez pas, à un pareil moment, notre liberté d'action. Avant tout, considérez l'intérêt unique, l'intérêt suprême de la France, celui que notre histoire, depuis 1870, lui marque si nettement dans sa destinée. Il faut que la République, sans oublier le droit de la France, veille de loin sur l'Égypte. Mais il faut davantage encore que, sans oublier le droit de la France et les grandes nécessités de sa vie nationale, elle veille de près sur les Vosges ».

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Morale sans Dieu, *ses principes et ses conséquences,* par M. l'abbé de Broglie.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce remarquable travail, dont les lecteurs du *Correspondant* ont été les premiers à apprécier la haute valeur philosophique et littéraire ; mais nous tenons à signaler la mise en volume d'une œuvre qui comptera certainement parmi les meilleures et les plus fortes de l'apologétique chrétienne à la fin de ce siècle.

L'éminent auteur y passe en revue avec une puissance d'analyse irrésistible, les diverses formes, ou plutôt les divers masques de la morale dite indépendante, et il montre que ni la morale du devoir stoïque, ni celle de l'intérêt, ni celle de la sympathie, ni celle de l'honneur ne sauraient suffire à élever et à régler les actions des hommes, parce qu'aucun de ces sentiments, aucune de ces aspirations ne sont capables de fonder une vraie morale universelle. Il faut qu'ils soient soutenus, rassemblés, mis en accord par une puissance supérieure. Que la religion intervienne, qu'elle s'empare de ces forces et les dirige vers leur but, et la vraie morale sera fondée.

Ces divers principes, dit très justement l'auteur, peuvent être comparés aux divers organes d'une machine : reliés ensemble, ils pourront fonctionner; mais si l'organe principal, l'arbre de couche de la machine est brisé, ils sont impuissants. Or, ce rôle supérieur appartient à l'idée de Dieu et de la vie future.

Les Petits Jacobins,
par Pierre de Witt.

Dans ce petit écrit, où l'histoire vient éloquemment en aide à la raison et où le passé donne au présent d'utiles leçons, l'auteur esquisse les hommes et les choses de la Terreur, en montrant les ressemblances des passions d'alors avec les aveuglements d'aujourd'hui et en cherchant à nous arrêter sur la pente funeste qui nous conduirait aux mêmes catastrophes.

Nerveux et saisissant, ce petit livre est de ceux qu'on ne saurait trop répandre pour éclairer l'esprit de la multitude et, en l'écrivant, le jeune auteur n'a pas seulement fait preuve de talent, mais aussi de patriotisme.

De J.-B. Rousseau à André Chénier, par M. Victor Fournel, 1 vol. (Firmin Didot.)

Ce nouveau livre de critique et d'érudition littéraires de notre collaborateur, M. Victor Fournel, présente, comme le titre l'indique, tout le dix-huitième siècle, dans ses grandes lignes et dans ses noms principaux : Voltaire, étudié successivement à toutes les étapes de sa longue carrière ; Diderot, l'abbé Prévost, Galiani, Jean-Jacques, Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse, ceux que l'auteur appelle *les écrivains décriés :* Piron, Fréron, Restif de la Bretonne, d'autres encore, défilant entre les deux limites extrêmes marquées par le titre, et M. V. Fournel les étudie tous au point de vue moral comme au point de vue littéraire. Tout le volume se lit avec un vif intérêt, grâce aux portraits, aux mots, aux anecdotes, à la couleur et à la verve dont l'auteur sait revêtir ses appréciations.

Les Yeux verts et les yeux bleus, par Paul Hervieu. (Lemerre.)

Après *Diogène le chien* et l'*Alpe homicide,* voici un nouveau volume du même auteur, dont le succès est assuré auprès de ceux que captivent la curiosité du détail, la notation implacable, poussée parfois jusqu'à la cruauté britannique. A la lecture de ce curieux livre, empreint d'une

étrange et froide saveur, où le fantastique se combine très heureusement avec les réalités de la vie, on ne peut s'empêcher de songer à Swift, mais à un Swift ayant passé la Manche et pratiqué Paris. M. Paul Hervieu, en effet, par sa personnelle vision des hommes et des choses, autant que par l'incisif humour de son style, rappelle, tout en conservant son originalité, la précision analytique du philosophe anglais.

Indépendamment de la dramatique nouvelle qui donne son titre au volume et qui fut très appréciée par les lecteurs du *Journal des Débats*, nous devons signaler les émouvantes pages intitulées *Riri*, et aussi *Tom Bred et Tom Fred*, cette saisissante histoire de jockeys, si remarquée lors de sa publication dans la magnifique revue, *les Lettres et les arts*. Nous attendons de M. Hervieu un prochain roman qui lui permettra de déployer, dans toute leur ampleur, ses âpres qualités d'observateur et d'écrivain.

Un gentilhomme des temps passés : François de Scépeaux, sire de Vieilleville (1509-1571), par Mme Coignet. (Plon et Nourrit.)

C'est une biographie fort curieuse dans laquelle l'auteur, à côté de nombreux documents nouveaux, a su réunir et grouper une foule de portraits, de récits, d'appréciations sur les personnages et les faits du règne de Henri II, cette période si originale, si attirante, du seizième siècle.

La Criminalité comparée, par M. G. Tarde. (Félix Alcan.)

Partout, en France comme à l'étranger, les questions de criminalité et de pénalité sont à l'ordre du jour. Un besoin de réformes, qui n'a rien de factice, se fait sentir. Il n'est pas provoqué seulement par le débordement du délit, mais par la conscience chaque jour plus nette de ce mal croissant, de ses caractères et de ses causes. Aussi, le criminaliste ne peut-il plus se contenter d'être un simple juriste, exclusivement soucieux des droits sacrés de l'individu, et en appliquant les conséquences avec la logique d'un commentateur; il doit s'appuyer sur la statistique qui lui montre les délits en faisceaux et les délinquants en groupes, sur l'anthropologie qui lui permet de découvrir la liaison du penchant aux divers crimes avec certains caractères héréditaires, et sur la pathologie de l'esprit qui lui fait chercher bien au-delà de l'individu le vrai principe et la vraie portée de ses actes.

C'est sur ces bases qu'est fondé le travail que M. G. Tarde vient de publier sous le titre de *la Criminalité comparée*. Il n'intéresse pas seulement les magistrats et les législateurs, mais aussi tout le public contemporain qui se préoccupe de la question sociale et de la solution des problèmes si difficiles qui l'accompagnent.

Le Vatican et les Francs-Maçons, par Léo Taxil. (Letouzey et Âné.)

Sous ce titre, M. Léo Taxil vient de réunir tous les actes officiels du Saint-Siège contre la Franc-Maçonnerie; cette reproduction est accompagnée d'un résumé historique explicatif.

Voici le sommaire de cet intéressant et utile petit volume :

Préliminaires. — Origine et première constitution de la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle existe de nos jours. — Clément XII. — Constitution Apostolique *In Eminenti*, de Clément XII. — Benoît XIV. — Lettre de Voltaire, dédiant une de ses tragédies au pape Benoît XIV et sollicitant sa bénédiction. — Constitution Apostolique *Providas*, de Benoît XIV. — Lettre de Voltaire à Benoît XIV, dans laquelle l'écrivain reconnaît l'infaillibilité du pape. — Pie VII. — Constitution Apostolique *Ecclesiam a Jesu Christo*, de Pie VII. — Léon XII. — Constitution Apostolique *Quo graviora*, de Léon XII. — Pie VIII. — Encyclique *Traditi*, de Pie VIII. — Grégoire XVI. — Encyclique *Mirari*, de Grégoire XVI. — Grégoire XVI. — Pie IX. — Encyclique *Qui pluribus*, de Pie IX. — Avertissements de Pie IX aux princes, pour les inviter à se méfier des flatteries de la

secte. — Adresse du Grand-Orient de France au prince Napoléon-Bonaparte, pour le féliciter du coup d'État du Deux-Décembre et l'inviter à se proclamer empereur. — Allocution *Multiplices inter*, de Pie IX. — Léon XIII. — Encyclique *Humanum genus*, et Instruction de la Sainte-Inquisition romaine sur la secte des Francs-Maçons. — Conclusion.

Les Possédés, par Dostoïevski. 2 volumes. (Plon.)

Le tragique auteur de : *le Crime et le Châtiment, Humiliés et Offensés* et des *Souvenirs de la maison des morts*, Dostoïevsky, le plus étrange des romanciers russes, a peint de main de maître, dans ce nouvel ouvrage, le monde révolutionnaire nihiliste. L'excellente traduction de ce livre, par M. Derély, excitera une vive curiosité dans le public que les romans de Dostoïevsky ont déjà si fortement passionné.

L'origine du français, par l'abbé Espagnolle, t. Ier. (Delagrave.)

M. l'abbé Espagnolle vient de publier le premier volume d'un travail important sur les origines de la langue française. Les philologues et les lexicographes ne sauraient manquer de s'intéresser à cette œuvre de patience et d'érudition, qui jette une vive lumière sur les sources de notre langue.

Ce premier volume renferme les étymologies de plus de trois mille mots. Ceux pour lesquels l'abbé Espagnolle a eu quelques doutes sont marqués d'un astérique. L'auteur pense qu'il reste à découvrir encore quatre ou cinq cents étymologies sur les quatre premières lettres de l'alphabet.

Un ouvrage à part sera consacré aux mots qui peuvent dériver également du latin et du grec. On préjuge qu'il y en a un millier dans les quatre premières lettres.

Après la question historique qui reste ouverte, on peut douter encore de la manière dont le grec est venu dans le français; mais on ne peut plus douter de l'existence du grec dans le français.

M. Espagnolle s'attache à démontrer, preuves en main, que l'œuvre étymologique de Littré est à refaire d'un bout à l'autre. Le jour, ajoute-t-il, où l'on aura terminé le dépouillement de notre vieille langue et de nos vieux patois, l'origine grecque du français s'imposera par son évidence aux esprits les plus prévenus.

Ce remarquable ouvrage est d'une lecture que l'on pourrait appeler passionnelle pour les linguistes, et il honore grandement la science profonde du prêtre distingué qui y a consacré tant de labeurs.

Etudes agronomiques (1885-1886), par L. Grandeau, directeur de la station agronomique de l'Est, membre du conseil supérieur de l'agriculture, etc., 1 v. (Hachette.)

Les cultivateurs, les fermiers, les propriétaires, en un mot, tous ceux qui demandent aux produits de la terre les ressources nécessaires à leur existence sauront gré à M. L. Grandeau du service qu'il vient de leur rendre en publiant ce volume. Surchargé par l'accroissement progressif des impôts que ne compense aucune augmentation proportionnelle de la valeur de ses produits, l'agriculteur souffre de la diminution de ses revenus. Comment atténuer ce mal? « En cherchant, par tous les moyens, dit M. Grandeau, dans l'augmentation des rendements, l'abaissement du prix de revient des produits. » Si le gain est moindre, il faut vendre davantage pour relever son bénéfice, et pour vendre davantage, il faut produire beaucoup plus. Mais comment arriver à produire beaucoup plus? C'est ce que M. L. Grandeau enseigne dans son ouvrage.

Tout cela est exposé d'une manière simple et claire, avec l'autorité d'un agriculteur consommé qui joint l'expérience pratique à la science et sait distinguer ce que l'on peut faire de ce que l'on ne peut pas faire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE CLERGÉ FRANÇAIS

EN TUNISIE

La commission du budget de la Chambre des députés a décidé de refuser au clergé français d'Algérie et de Tunisie la subvention de 100 000 francs prévue au budget des cultes. Le conseil des ministres s'est ému de ce vote qui, s'il était ratifié par le parlement, amènerait à brève échéance la substitution à notre clergé national de prêtres maltais, indifférents à la grandeur de notre pays, ou italiens, foncièrement hostiles à notre influence. Nos agents diplomatiques et consulaires ont, depuis longtemps, éclairé M. de Freycinet sur l'importance des services que nous rendent nos religieux et sur les sympathies qu'ils savent conquérir même chez les musulmans. Leur patriotisme est bien connu aussi de M. Goblet : n'est-ce pas l'un des hauts fonctionnaires de son département, M. Foncin, qui écrivait en 1883 : « On aura peine à se figurer chez nous qu'un ordre religieux puisse quelque part représenter la France et tressaillir de sentiments patriotiques. Il en est ainsi pourtant; j'en appelle à tous ceux qui ont voyagé en Orient. L'enseignement de la langue nationale s'est perpétué grâce aux « bonnes sœurs ». Il y aurait iniquité à ne point constater le fait, ingratitude à ne pas en être touché.

Le ministre de l'instruction publique a montré, l'an dernier, qu'il avait le sentiment de ses devoirs lorsqu'il a fait adopter le crédit qu'on veut aujourd'hui supprimer. Il ne voudra pas être moins soucieux cette année des intérêts de la France.

N'y a-t-il point, d'ailleurs, dans le cabinet un ministre qui a pu apprécier en Océanie et en Orient l'œuvre des missions catholiques? M. l'amiral Aube écrivait, il y a cinq ans : « Les missions catholiques sont essentiellement françaises, c'est ce qui explique comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions et comment son influence y balance celle de toutes les autres nations maritimes [1]. »

Les intérêts permanents de la France exigent qu'elle protège les

[1] *Entre deux campagnes.*

missions. Il ne s'agit point là d'une question sur laquelle il soit possible d'avoir de doute. Quelque opinion que l'on se forme sur la politique religieuse que le gouvernement doit suivre à l'intérieur, il n'est point permis d'hésiter sur la conduite qu'il doit tenir à l'extérieur et tout particulièrement en Afrique et en Orient, c'est-à-dire dans le bassin méditerranéen. Les services que rendent nos religieux à la propagation de notre langue et au développement de notre civilisation nous dictent cette conduite [1]. Tous les hommes éclairés l'ont reconnu. Ce que M. de Freycinet pense à ce sujet, il l'a dit le 16 avril 1880, dans une circulaire qui a été rendue publique. Il venait de présenter à la signature du président de la république les décrets du 29 mars contre les congrégations non autorisées lorsqu'il écrivait :

« Quelques personnes ont supposé que ces décrets pourraient avoir pour conséquence l'abandon de notre politique séculaire en Orient et dans l'Extrême-Orient et que nous cesserions désormais de protéger les missionnaires qui contribuent à étendre notre influence et à faire connaître au loin le nom français. C'est là une erreur complète. Les motifs qui ont dicté les décrets du 29 mars sont exclusivement d'ordre intérieur... Notre sollicitude pour les intérêts religieux et notre respect pour les droits individuels n'en sont nullement affaiblis. Les mesures prises n'affectent donc en rien les conditions de notre protection à l'égard des missionnaires à l'étranger [2]. »

Nos ministres ont suivi d'ailleurs une des traditions de la révolution. En 1794, la Convention elle-même prescrivait à nos agents de protéger les populations chrétiennes de l'empire ottoman, et le général Aubert Du Bayet, ambassadeur à Constantinople, écrivait peu de temps après à Delacroix, ministre des relations extérieures, que nos Lazaristes et nos Sœurs de charité faisaient plus qu'une armée pour l'extension de notre influence dans le Levant [3].

Nos missionnaires catholiques sont, dans l'Afrique septentrionale, ce qu'ils sont en Orient, et leur œuvre a peut-être une importance sinon plus grande, du moins plus immédiatement

[1] C'est pourquoi le cardinal Lavigerie a intitulé sa conférence de 1885 : *Sur la nécessité du maintien au point de vue national d'un clergé français dans l'Afrique du Nord*. Il est juste d'ailleurs de reconnaître le contre-coup que certaines mesures intérieures peuvent avoir sur la situation politique extérieure, ainsi que l'a dit M. Gabriel Charmes (*Politique extérieure et coloniale*, p. 327, 335, 373, 385.)

[2] A. Daniel, *L'année politique* 1880, p. 463.

[3] Voy. le discours prononcé à la Chambre, le 16 novembre 1882, par Mgr Freppel.

profitable aux intérêts politiques de la France. Gambetta avait bien compris la grandeur du rôle que notre clergé remplissait en Tunisie. Lui qui eut une si large part au vote des subsides accordés aux missions d'Orient et notamment à l'université de Beyrouth, avouait avoir appris presque tout ce qu'il savait sur la Tunisie dans la conversation du P. Charmetant, le digne auxiliaire du cardinal Lavigerie; il lui fit décerner la croix de la Légion d'Honneur. « L'anticléricalisme, disait-il, n'est point un article d'exportation. » Ce mot peint sa pensée : il prouve que ceux-là même qui combattent le clergé en France doivent faire abstraction de leurs sentiments personnels lorsqu'il s'agit de juger l'action éminemment bienfaisante et patriotique qu'il exerce en notre faveur à l'étranger. C'est pourquoi l'on a vu M. Paul Bert, une fois arrivé au Tonkin, dépouiller le vieil homme et montrer à nos missionnaires cette attitude bienveillante qui a permis à Mgr Freppel de rendre hommage sur ce point au résident général du Tonkin.

Pour nous, désireux de prouver à tous les bons Français, quel que soit leur parti ou leur culte, l'utilité patriotique du maintien de notre clergé national en Tunisie, nous dirons, comme le faisait en 1883 M. l'amiral Aube[1] : « Moins que personne nous avons qualité pour juger la politique intérieure de notre pays; mais il nous est permis de dire que le fanatisme antireligieux est aussi odieux que le fanatisme religieux, et, au point de vue pratique de notre action extérieure, il a exercé dans le passé une influence déplorable. Autant que ce que nous avons pu voir de nos yeux, l'histoire même nous a confirmé dans cette opinion. »

Nous plaçant, comme l'honorable ministre de la marine, « au point de vue pratique de notre action extérieure », nous avons cru le moment opportun pour tracer ici l'histoire des œuvres religieuses françaises depuis le jour où la conquête de l'Algérie, faisant du bey notre voisin, nous interdisait de souffrir chez lui la prépondérance d'aucune nation rivale. Nous avons voulu, le plus souvent, laisser parler les documents mêmes plutôt que de les remplacer par un résumé plus froid. L'unanimité des témoignages émanés des personnes si différentes dont nous aurons à citer les propres paroles, nous a paru particulièrement digne de remarque.

Après avoir exposé la situation de la France en Tunisie en 1830 et le puissant moyen d'action que lui donnait son droit de patronage sur les établissements religieux, nous dirons les malheureuses hésitations des gouvernements de Louis-Philippe et de Napoléon III; les visées ambitieuses de l'Italie et sa lutte contre notre

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1883.

influence de 1864 à 1881; l'obstacle opposé à ses intrigues par notre consul et notre gouvernement qui devenaient de plus en plus favorables à nos missions, au moment même où notre politique intérieure était si hostile au clergé. Nous verrons enfin combien la situation était mauvaise pour nous en 1881 et combien, depuis cette époque, il a fallu de sagesse et d'activité pour modifier les sentiments hostiles des populations, que d'imprudentes mesures nous aliéneraient de nouveau.

I

Nous ne voulons pas faire ici l'histoire du protectorat catholique en Tunisie. Nous n'avons pas à rappeler l'état florissant de l'Église d'Afrique sous la domination romaine, sa lente disparition après la conquête arabe, sa renaissance dans les bagnes où venaient s'entasser des milliers d'esclaves chrétiens. Dans les études qu'il a publiées dans la *Revue historique*, (1884-1885), M. D. de Grammont a retracé les pages glorieuses de l'histoire des ordres fondés par des religieux français pour le rachat des captifs dès la fin du douzième siècle. La mort de saint Louis a consacré le souvenir de Carthage. Son fils conclut, en 1270, avec le roi de Tunis, un traité qui stipulait la liberté de conscience pour les chrétiens et l'autorisation de construire des églises. Il y a donc plus de six siècles que la France a assumé en Tunisie le rôle de protectrice des catholiques. Les Lazaristes, fondés par saint Vincent de Paul, s'établirent dans la Régence au dix-septième siècle; et les capitulations faites avec les sultans, suzerains du bey de Tunis, nous assurèrent les précieux droits que nous n'avons plus abandonnés.

On sait quelle situation privilégiée nous donnent encore les capitulations ottomanes. Depuis 1535, la France est reconnue comme la protectrice des Églises chrétiennes dans les États du sultan. En 1539, Soliman donnait à son allié François Ier le titre de « pacificateur et médiateur de tous les actes et gestes de la nation des Nazaréens. » Les capitulations de 1569 reconnaissent le privilège de la France d'accorder son pavillon aux navires étrangers. Celles de 1581 assurent aux représentants de la France la préséance sur ceux de tous les autres princes chrétiens. Toutes ces capitulations et celles de 1673 et de 1740 qui les ont confirmées mettent sous le protectorat français les églises chrétiennes et les religieux qui les desservent, ainsi que les sujets des nations qui n'ont point d'ambassadeur accrédité à Constantinople. « Les évêques dépendant de la France et les autres religieux qui profes-

sent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, dit l'art. 32 de la capitulation du 28 mai 1740, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions, dans les endroits de notre empire où ils sont depuis longtemps. » Un article analogue avait été inséré dans la capitulation de 1673 [1].

Toutes les stipulations de ces actes étaient déclarées applicables aux pays barbaresques dont le sultan, en 1740 comme en 1581, en 1604 et en 1673, se proclamait souverain. D'autre part, dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle, des traités furent passés directement par les gouvernements de Louis XIV et de Louis XV avec Alger et Tunis qui se considéraient comme des puissances indépendantes.

Ces conventions n'infirment pas les privilèges accordés à la France dans les parties de l'empire ottoman relevant directement de l'autorité temporelle du sultan. L'article 7 du traité du 8 août 1830 confirme « les capitulations faites entre la France et la Porte, de même que les anciens traités et conventions passés entre la France et la régence de Tunis. » Ainsi le patronage exercé par notre gouvernement sur les églises et les missionnaires en Tunisie s'appuie à la fois sur les conventions avec le sultan qui, encore en 1740, était considéré par nous comme suzerain de la Tunisie, et sur celles qui ont été passées avec les beys, notamment les traités du 25 novembre 1665 et du 30 août 1685 [2], et celui du 8 août 1830, l'un des derniers actes, et non le moins honorable, de la Restauration.

Le 8 août 1830, on ignorait encore à Tunis la chute de Charles X. Le roi était depuis quatre jours déjà en route pour l'exil, et les Chambres avaient, depuis la veille, offert la couronne au duc d'Orléans, lorsque M. Mathieu de Lesseps signa au Bardo le traité qui abolissait en Tunisie l'esclavage des chrétiens. « Tous les esclaves chrétiens qui peuvent y exister, disait l'article 2 de cette convention, seront mis en liberté, et le bey se chargera d'en indemniser les propriétaires. Si à l'avenir le bey avait la guerre avec un autre État, les soldats, négociants, passagers, ou tous sujets quelconque de cet État qui tomberaient en son pouvoir, seront traités comme prisonniers de guerre et d'après les usages des nations européennes. »

[1] *Mémoire du comte de Saint-Priest sur l'ambassade de France près la Porte Ottomane*, publié avec une introduction et des pièces justificatives par M. Schefer.

[2] « Les Pères capucins et autres religieux missionnaires à Tunis, de quelque nation qu'ils puissent être, seront désormais traités et tenus comme propres sujets de l'empereur de France... » (Art. 19.)

Par l'article 1er, le bey s'était engagé à renoncer à jamais au droit de faire la course, même en temps de guerre « contre les bâtiments des puissances qui jugeront convenable de renoncer à l'exercice du même droit envers les bâtiments du commerce tunisien. »

Depuis longtemps d'ailleurs, le nombre des esclaves chrétiens avait beaucoup diminué à Tunis. « On peut assurer, dit un mémoire publié par Chateaubriand dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, que leur sort est en général fort doux; plusieurs y restent ou y reviennent après avoir été rachetés; quelques-uns obtiennent leur liberté à la mort de leur maître ou de son vivant. » Les beys montraient une certaine tolérance. Ils permirent aux Trinitaires d'ouvrir un hôpital, aux Capucins d'acheter une maison, qui servit d'église à partir de 1735.

Le traité de 1830, non seulement confirmait implicitement par son article 7 les anciens droits du gouvernement français d'intervenir en faveur des religieux, mais, par un article additionnel secret, autorisait l'érection d'une église française qui, consacrée à la mémoire de saint Louis, pouvait devenir le signe visible de notre droit de patronage sur les établissements catholiques de la régence. « Nous cédons à perpétuité à Sa Majesté le roi de France un emplacement dans le Maalkla, suffisant pour ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX, à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter ce monument. »

Le gouvernement français ne fit commencer qu'en 1841 la construction de la chapelle Saint-Louis. Il redoutait beaucoup, en Tunisie comme en Algérie, le fanatisme musulman, et il voulait éviter à tout prix de le froisser. Il mit plusieurs années à comprendre que si les musulmans sont réfractaires aux idées de conversion, ils méprisent les hommes qui n'ont point de religion [1] et honorent ceux qui se distinguent par leurs sentiments de piété. Nous aurons plus d'une preuve à en donner.

Un auteur impartial, M. Gaffarel, nous l'affirme dans un excellent livre sur l'Algérie : « Après la conquête, la restauration officielle du culte s'imposait, mais on craignit de mécontenter les indigènes. Nous pensions qu'ils nous sauraient gré de cette condescendance. Ce fut au contraire pour eux un motif de plus pour

[1] C'est ce qu'un musulman de Tunis a fait sentir à M. Yves Guyot, au témoignage même de celui-ci : « Il me dit : Vous, chrétien... Je lui dis que je n'avais ni Dieu ni culte. Je dus lui répéter et lui expliquer ma pensée, qu'il ne parvint à saisir suffisamment que pour reprendre avec un certain mépris à peine dissimulé par la politesse : Vous, homme sans religion. » (*Lettres sur la politique coloniale*, p. 273.)

haïr ces athées et ces chiens de chrétiens qui n'avaient même pas le courage de rendre à leur Dieu un hommage public. »

« Les Arabes nous ont cru ainsi pendant huit années, remarque Mgr Lavigerie, un peuple sans foi, sans prière, sans culte, sans Dieu. Leur confiance dans leur cause s'en augmentait. Même lorsqu'ils subissaient la force de nos armes, ils nous couvraient de leur mépris. Nous l'apprîmes le jour où Abd-el-Kader, ce marabout de génie, en qui s'incarnaient leurs passions religieuses, sollicité de traiter avec nos généraux, répondit fièrement du fond de ses montagnes : « Comment traiter avec des hommes qui n'ont « point de Dieu? Quand on n'a pas de Dieu, on n'a pas de cons- « cience et quand on n'a pas de conscience on ne tient pas un « traité! »

C'est en 1838 qu'à Alger l'ancienne église des Lazaristes fut rendue au culte.

La conquête de l'Algérie nous imposait de maintenir intacts nos droits de protectorat religieux en Algérie, afin d'assurer la sécurité de notre colonie même.

On l'a dit : « Ce ne serait rien d'avoir rétabli l'ordre et le calme sur la frontière orientale de l'Algérie, si l'État qui nous est limitrophe restait sans cesse hostile et menaçant. Nous ne pouvons pas craindre une attaque sérieuse de la part du bey de Tunis tant qu'il en est réduit à ses propres forces; mais la plus simple prudence nous fait une loi de veiller aux obsessions dont il peut être entouré et qui, selon les circonstances, nous créeraient en Algérie de très graves embarras. Il nous faut donc à tout prix avoir dans le bey un allié avec qui nous puissions loyalement nous entendre; il nous faut avoir un voisin qui ne cède pas à des suggestions étrangères cherchant à nous nuire et à compromettre notre puissance légitime... Nous étions obligés, pour la sécurité de la France algérienne, de revendiquer dans la Régence une situation prépondérante. »

Tels sont les termes d'une circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui a été publiée dans le *Livre jaune*.

Notre droit de patronage sur les missions pouvait contribuer, dans une large mesure, à développer notre influence à Tunis. Chez les musulmans, la politique de l'indifférence religieuse ne pouvait exciter que la répugnance; ils respectent nos missionnaires, ils admirent leur piété et leur charité, ils entourent nos sœurs de Saint-Vincent de Paul de vénération et même d'affection. La religion catholique est pour eux la religion franque, et ce nom de Francs qu'ils donnent à tous les chrétiens est le souvenir de l'époque où nul ne pouvait naviguer dans les mers ottomanes que sous la bannière de France. Le seul reste de cette primauté, c'est

le protectorat catholique. Nos consuls sont non seulement les représentants officiels d'une grande nation, mais encore, au point de vue des intérêts religieux, ceux de la catholicité tout entière; et comme, dans les pays musulmans, les deux idées de nationalité et de religion se confondent, c'est la France que les musulmans regardent comme la protectrice de tous les catholiques, Français, Européens, et même sujets du sultan ou du bey. On a dit avec raison qu'il fallait avant tout frapper l'imagination des peuples peu cultivés; rien ne donne plus d'autorité que d'avoir une nombreuse clientèle qui rende des hommages publics éclatants. Quel spectacle est plus propre à frapper les yeux que celui des messes présidées par nos consuls? « Ils ont droit dans toutes les églises, dit M. Gabriel Charmes, à une place particulière, à un prie-Dieu en évidence vers lequel le prêtre doit se tourner à certaines parties de l'office pour saluer le représentant de la France, l'encenser ou le bénir. Les jours de fête, le clergé tout entier vient l'attendre jusqu'à la porte du temple et le conduit en procession à son prie-Dieu. Au moment de l'Évangile, on lui porte le missel, et lorsque la messe est terminée, c'est en se courbant devant lui que les officiants, fussent-ils archevêques ou patriarches, rentrent à la sacristie. Qu'on rie tant qu'on voudra de ces habitudes d'un autre âge. Il n'en est pas moins vrai qu'elles ont leur raison d'être et leur importance. Aux yeux des Orientaux, toute autorité doit avoir une origine religieuse; c'est pourquoi le sultan désire si vivement être khalife; c'est pourquoi chaque chef de révolte se déclare, comme Arabi-Pacha, chef de religion; c'est pourquoi chaque nation chrétienne est présidée par son patriarche. Les autorités locales mesurent l'importance d'un agent diplomatique à la quantité et à la qualité des intérêts dont il est chargé. Protégeant, outre ceux des Français, ceux de tous les catholiques, le consul de France est pour eux le premier des consuls.

« Cette idée est si enracinée que, partout où la civilisation moderne n'a pas profondément pénétré, elle est partagée par la majeure partie des Européens eux-mêmes... ce sont nos consuls qu'ils voient sans cesse au premier rang, pendant la messe, ayant pour auréole la fumée des encensoirs et les salutations du clergé. »

L'intérêt du gouvernement de Louis-Philippe était de maintenir et d'accroître notre prestige aux yeux des catholiques de Tunisie, de manière à nous créer dans les États du bey une importante clientèle. Le nombre et le dévouement de nos protégés ne pouvaient qu'accroître l'autorité de nos agents à Tunis. D'ailleurs, si les catholiques n'avaient point trouvé un appui près de la France, ils auraient dû le chercher près d'une autre puissance, et leur atti-

tude serait devenue pour nous une source constante de préoccupations et bientôt de dangers. C'est ce que l'on a vu plus tard.

En 1830, il n'y avait en Tunisie qu'un très petit nombre de chrétiens. Leur nombre augmenta rapidement après la conclusion du traité qui leur assurait une plus grande sécurité et dont la France, victorieuse d'Alger, n'eût point souffert la violation.

Les Maltais vinrent en foule tenter la fortune en Tunisie comme portefaix, bateliers, marchands, aubergistes, jardiniers. Pendant longtemps, leur nombre fut supérieur à celui de toute autre nationalité européenne. Aujourd'hui, « certaines rues de Tunis ne sont occupées que par des Maltais et jusque sur les routes les plus éloignées de la capitale, sur les chemins périlleux des montagnes, on rencontre des *mercanti* d'origine insulaire, cheminant à pied avec femme et enfants et poussant devant eux un cheval chargé d'étoffes ou d'autres marchandises [1]. »

Les Maltais, bien que sujets de l'Angleterre, sont catholiques, et, comme tels, soumis à notre influence. « Il y a entre eux et les Anglais, dit M. Victor Guérin [2], un abîme de mœurs et de religion. Les sympathies des Maltais sont pour les anciens chevaliers qui ont tant illustré leur île, qui ont bâti leurs églises, qui partageaient leur culte et dont ils ne montrent aux voyageurs les tombeaux qu'avec un grand respect. Ils s'étaient comme identifiés avec cet ordre et encore maintenant ils se plaisent, même dans les plus petites choses, à en reproduire les souvenirs. La France était représentée à Malte par trois « langues » (sur huit [3]) et c'est à elle que revient l'honneur d'avoir fourni à l'ordre le plus grand nombre de grands maîtres et de chevaliers et d'avoir, plus qu'aucune autre nation, contribué à sa gloire, à ses accroissements et à son soutien. »

Le souvenir de la France était donc vivace chez les Maltais qui, en 1830 et pendant les années suivantes, vinrent s'établir dans la Régence; bien que placés sous la protection du consul d'Angleterre, ils devaient avoir un respect religieux pour le consul de France, représentant du catholicisme. Notre situation privilégiée nous permettait d'acquérir leurs smypathies en faisant la conquête du clergé chrétien de Tunisie. Nous n'avions certainement pas à redouter qu'ils n'agissent en faveur de l'Angleterre, mais nous pouvions craindre leur hostilité et, en ne nous montrant point soucieux de nos prerogatives religieuses, les jeter peut-être dans les bras de toute puissance catholique ambitieuse.

[1] Élisée Reclus.
[2] *La France catholique en Tunisie, à Malte et en Tripolitaine* (1886), livre excellent que nous aurons plus d'une occasion de citer.
[3] C'était le nom donné aux divisions de l'ordre.

Le seul État catholique qui, dans les années antérieures à 1860, eût une importante émigration en Tunisie, était le royaume de Naples : les Siciliens surtout étaient nombreux. Quant aux autres Italiens, c'étaient des Génois, sujets de la maison de Savoie, et des Livournais. Les colons que les États d'Italie envoyaient ne se plaignaient pas, alors, de la France. Ils comprenaient l'heureuse influence qu'elle exerçait sur l'état de la régence et sur la conduite du bey à l'égard de tous les chrétiens. « Tout en cherchant à obtenir des immunités pour nos concitoyens, les efforts de notre pays ont toujours tendu à ce que l'Europe entière profitât de faveurs identiques ».[1], et le traité de 1830 avec le bey contenait plusieurs clauses en faveur de toutes les nations européennes. C'était à la France que les étrangers domiciliés dans l'Afrique du Nord devaient la sécurité dont ils jouissaient et ils lui en étaient reconnaissants. En Tunisie d'ailleurs, les Italiens étaient, comme les Maltais, catholiques avant tout, et nos droits de patronage faisaient de leurs prêtres nos clients.

Nous avions d'autant plus d'intérêt à protéger le clergé de Tunisie qu'il appartenait aux deux nationalités qui comptaient dans la régence le plus de colons. Il disposait donc sur les catholiques de toute l'influence que pouvaient lui donner non seulement l'autorité sacerdotale, mais la communauté de race. Cette influence, il était prêt à la mettre à notre service à cette époque; mais si nous ne montrions pas y attacher tout le prix qu'elle valait, qui sait s'il n'allait pas se prêter aux vues ambitieuses de Naples ou de l'Espagne, l'ancienne souveraine d'Oran, ou tout au moins s'il n'entraverait point l'action de la France à Tunis? Aucune puissance n'était peut-être à ce moment jalouse de notre situation, si l'on en excepte l'Angleterre. Mais pouvait-on répondre de l'avenir et ne devait-on pas chercher, par le maintien des droits séculaires que nous assuraient les traités, à faire de chaque prêtre catholique un agent dévoué de la France?

La nationalité étrangère de ce clergé ne pouvait, de 1830 à 1860, être un obstacle à l'influence que nous exercions sur lui. En effet, « le grand avantage des services matériels que nos agents rendent aux communautés, c'est de les lier elles-mêmes à notre politique par le nœud le plus étroit. Comme elles ne peuvent ni vendre, ni acheter, ni faire un acte civil quelconque sans notre adhésion, comme dans toutes leurs contestations avec le gouvernement indigène, comme pour toutes choses, en un mot, elles sont forcées de s'adresser à nous, il est impossible qu'elles nous fassent aucune

[1] Discours de rentrée de M. de Gabrielli à la cour d'Aix.

opposition sérieuse; il est impossible même qu'elles ne payent pas les services que nous leur rendons par un dévouement véritable. Nous pénétrons sans cesse dans leurs établissements; nous en savons le fort et le faible; il serait en notre pouvoir, si nous le voulions, de les ruiner complètement; nous sommes les principaux auxiliaires de leur prospérité; c'est à nous qu'ils doivent de vivre et de se développer. Notre action perpétuelle sur les congrégations nous permet d'exiger, en retour du bien que nous leur faisons, un concours politique qu'elles ne nous ont jamais refusé jusqu'ici. Il faut rendre cette justice à la cour pontificale que, sachant fort bien l'utilité que le catholicisme retire de notre protectorat, elle nous a constamment aidés à réprimer les tentatives d'opposition qui pouvaient venir de quelques religieux. Le jour où nous les laisserons libres, les congrégations s'empresseront de revendiquer la protection de leurs gouvernements respectifs et de devenir en revanche leurs auxiliaires dévoués »[1].

C'est donc surtout lorsque les missionnaires sont étrangers que nous devons les protéger et les surveiller. C'était le cas, en Tunisie, en 1830.

La préfecture apostolique de Tunisie avait été fondée en 1648, à la sollicitation de saint Vincent de Paul, et confiée aux Lazaristes. Le premier titulaire fut Jean le Vacher, « illustre à jamais, dit M. de Sainte-Marie, par le supplice inusité que les Algériens lui firent subir en 1683[2] ». A son départ, en 1667, il confia la mission à deux Capucins rachetés par lui. Depuis cette époque, la préfecture apostolique fut dirigée par les Capucins.

Le pape Urbain VIII avait envoyé, dès 1624, à Tunis, des Capucins originaires de la province de Palerme; en 1636, ils furent remplacés par ceux de la province de Gênes, qui établirent leur résidence dans l'île de Tabarka, et qui eurent pour successeurs, en 1652, les Capucins de la province de Rome, chargés de la préfecture en 1667. Ils s'établirent à Tunis, au cap Nègre, à Bizerte, à Porto-Farina et à Capo-Rosso; cette dernière station a été abandonnée en 1742. En 1769, une paroisse fut fondée à la Goulette; mais elle fut desservie irrégulièrement, ainsi que celles du cap Nègre et de Porto-Farina. Divers hospices furent créés dans les bagnes.

Les Capucins étaient les seuls missionnaires résidant en Tunisie en 1830. Les Trinitaires, qui y avaient fondé un hôpital en 1710, l'avaient abandonné en 1815, parce que l'œuvre de la rédemption des captifs ne leur donnait pour ainsi dire plus d'occupation. Les

[1] Gabriel Charmes.
[2] *La Tunisie chrétienne* (1878), le meilleur ouvrage que nous ayons sur l'histoire religieuse de la Régence.

Capucins habitaient depuis 1724 le bagne de Sainte-Croix, où une chapelle avait été bénie en 1652. Ils desservaient celle du consulat de France, consacrée la même année sous le nom de Saint-Louis.

Ils ne pouvaient avoir pour la France que des sentiments de reconnaissance et d'affection. Originaires de la province de Rome, ils avaient pour souverain temporel le pape, dont les intérêts n'étaient en rien opposés aux nôtres. Ils ne pouvaient nous créer de difficultés : car les musulmans, eux-mêmes, admiraient leurs vertus et n'oubliaient pas le dévouement dont ils faisaient preuve dans toutes les épidémies. L'augmentation du nombre des chrétiens grandit leur influence; ce pouvait être, si nous l'avions voulu, au bénéfice de la France. Mais il ne suffisait pas de protéger les Capucins comme le firent nos consuls; il eût fallu leur donner de larges subsides.

La France, nous croyons l'avoir établi au début de cette étude, eût dû prendre avec éclat à Tunis le rôle de protectrice des catholiques, en raison surtout de la composition de la colonie européenne, en majorité maltaise et italienne, et de la composition de la mission. Ne craignant pas le développement d'une influence étrangère en Tunisie, le gouvernement de Louis-Philippe, qui ne prévoyait pas le développement du sentiment national chez les Italiens, se contenta de témoigner quelque bienveillance aux Capucins, mais ne chercha point à les lier à notre politique. Étant donné le rôle prépondérant que nous étions appelés à jouer en Tunisie, il ne pouvait nous suffire d'y avoir des missionnaires qui ne nous fussent pas hostiles; il fallait les enrôler à notre service, même au prix des plus grands sacrifices. Les moyens d'existence de la mission étaient si précaires, que nos largesses eussent pu faire d'eux facilement les auxiliaires dévoués de notre politique, et de tous les catholiques du pays nos obligés et nos partisans. Il eût fallu prélever pour les Capucins, une somme convenable sur les fonds alloués au département des Affaires étrangères pour « secours aux établissements hospitaliers et scolaires », montrer sans cesse la main de la France étendue sur leur œuvre, ne souffrir jamais aucun écart d'attitude. On eût obtenu d'eux le même dévouement que nous montrent ailleurs de nombreux missionnaires d'origine étrangère.

Quand la fondation du royaume d'Italie réveilla le sentiment national des Italiens établis en Tunisie, les Capucins, quelque répugnance que leur inspirât la politique du cabinet de Florence, lui furent reconnaissants de ses largesses et se souvinrent qu'ils étaient nés, eux aussi, dans la péninsule. Lorsque nous commençâmes à nous émouvoir des visées du nouveau royaume sur la Tunisie, il était trop tard, l'influence religieuse appartenait à un

clergé italien ayant un amour ardent de sa propre patrie. Il n'aurait tenu qu'à nous d'acquérir leur reconnaissance : ce qu'on fit pour eux était trop peu pour les empêcher de céder aux avances que leur fit l'Italie. Les sentiments de gratitude que leur avaient inspirés nos faibles subsides firent place à l'indifférence et chez quelques-uns, grâce à mille intrigues, à l'hostilité, que nos droits de protectorat sur les catholiques et la bienveillance du pape nous permirent heureusement de combattre. C'est dès 1830 qu'il eût fallu assurer en Tunisie la suprématie religieuse de la France, obtenir des Capucins la création d'écoles où la langue française serait enseignée gratuitement, et encourager surtout les œuvres nationales qui furent fondées par nos compatriotes, l'abbé Bourgade, les Frères des écoles chrétiennes et les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, et que nous abandonnâmes à peu près à elles-mêmes, malgré toute la bienveillance que leur témoignèrent nos consuls. Il serait injuste cependant de reprocher au gouvernement de Juillet de n'avoir pas su prévoir un événement aussi incertain que l'unité de l'Italie, principale cause de nos embarras dans la Régence, et de ne pas tenir compte à nos ministres et à nos agents du bien qu'ils accomplirent de 1830 à 1877 avec les faibles ressources dont ils disposaient.

II

Une tolérance plus large s'établit dans la Tunisie par la crainte qu'inspirait le voisinage de nos troupes.

En 1833, le bey donna aux Capucins, d'abord à loyer, puis à titre gracieux, l'hôpital des Trinitaires, abandonné en 1815 et situé rue Sidi-Mordjani. Le couvent y fut établi. En 1835, on y construisit l'église Sainte-Croix. L'année suivante l'église de la Goulette fut bâtie, et depuis cette époque elle a été desservie régulièrement par un Capucin; un autre missionnaire fut envoyé à Sousse, où il fonda un hospice. Les catholiques étaient alors au nombre de six mille à Tunis, et de plus de quinze cents dans les autres villes. Les missionnaires protestants essayèrent de s'y établir, mais ils avaient peu de fidèles et cherchèrent en vain à faire des prosélytes; ils partirent en 1846.

En 1840, l'abbé Bourgade créa le collège français de Saint-Louis. Il y réunit les enfants des principales familles chrétiennes et juives, et il avait même composé des prières que les uns et les autres pussent réciter sans blesser leurs croyances. Mais il rencontra beaucoup de difficultés dans l'accomplissement de sa tenta-

tive pour rapprocher les enfants des diverses religions : nous verrons que les Frères des écoles chrétiennes furent plus heureux.

En 1840, un ordre de religieuses françaises vint seconder l'œuvre d'éducation entreprise par notre compatriote. Ce sont les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, dont l'abbé Bourgade disait en 1858 : « Les sœurs de Saint-Joseph, toujours aux avant-postes de la civilisation, ont bien mérité particulièrement de la France dans plusieurs circonstances solennelles. En Algérie, où elles se trouvaient seules de 1833 à 1840, elles se sont dévouées aux soins des cholériques les deux fois que le fléau y a sévi avec intensité, et continuellement aux soins des colons, si cruellement éprouvés par les fièvres et par des peines de tout genre, ainsi qu'à l'éducation de leurs enfants [1]. »

La fondatrice de l'ordre, la baronne de Vialar (sœur Emilie), consacra une fortune considérable à son œuvre. En 1840, elle vint s'établir à Tunis. Elle loua une maison dans le quartier européen, créa un asile et ensuite une école préparatoire pour les petits garçons qui aspiraient à entrer comme élèves au collège Saint-Louis. A la fin de 1843, trois d'entre elles furent envoyées à Sousse. La même année, l'abbé Bourgade loua une maison attenant à leur école et y fit dresser six lits pour les malades, que les sœurs se chargèrent de soigner. Elles fondèrent aussi un dispensaire pour quarante à cinquante pauvres. L'une d'elles, la sœur Rosalie, se chargea de la visite des malades à domicile. Les Arabes les entourèrent de leur vénération.

Les sœurs ont toujours respecté les croyances religieuses de leurs élèves. Elles mirent à leur disposition une instruction élémentaire en rapport avec leur position et s'efforcèrent de les former à la vie de famille. Leur œuvre est essentiellement française ; elles enseignent notre langue. Le gouvernement leur accorda, quelques années après leur fondation, un secours annuel de 1000 fr., dont 800 pour l'école de Tunis et 200 pour celle de Sousse.

La France avait paru oublier depuis 1830 le droit que le bey lui avait concédé d'élever un monument en l'honneur de saint Louis. M. de Lesseps avait chargé un de ses fils d'en déterminer l'emplacement. Après un examen attentif des ruines de Carthage, M. Jules de Lesseps proposa de construire la chapelle sur Byrsa même, au centre de l'acropole punique, sur le temple d'Esculape. Le roi donna son approbation à ce projet, et M. Germain, architecte, fut chargé de l'érection de la chapelle, dont la construction commença

[1] Pièce imprimée en juin 1858, par Firmin Didot, 4 p. in-4° (contenant un appel de l'abbé Bourgade à la charité de la France et une lettre de la supérieure générale de l'ordre).

en 1841. Mgr Lavigerie a raconté combien saint Louis est vénéré par les musulmans qui ne peuvent croire qu'il ne se soit pas converti à l'islamisme. Beaucoup d'entre eux, d'après le témoignage de M. Beulé [1], aidèrent, volontairement et par un zèle désintéressé, à monter sur la colline les pierres destinées au monument du « grand marabout chrétien ».

L'importance toute nouvelle des œuvres catholiques en Tunisie décida le pape Grégoire XVI à élever, par un bref du 21 mars 1843, la préfecture de Tunis à la dignité de vicariat apostolique. Il revêtit du titre de vicaire le R. P. Fidèle Sutter, natif de Ferrare, ancien provincial des Capucins de Bologne et qui, depuis deux ans, était préfet de la mission. Le 29 septembre 1844, il le nomma évêque de Rosalia *in partibus*. Bien que Mgr Sutter ait été l'objet d'appréciations diverses, ses adversaires mêmes ont rendu hommage à sa piété et à son zèle pour le développement de l'instruction. Le bey Ahmed, qui appréciait son esprit de tolérance, lui fit don, en 1845, de l'ancien consulat d'Espagne attenant au couvent; il accorda un vaste terrain pour agrandir le cimetière de Saint-Antoine concédé par Ali-Bey en 1773; et il fit remise à la mission du loyer de l'église.

Mgr Sutter envoya à Sfax un missionnaire en 1841. Il érigea en paroisses, en 1847, Gerba, qui eut pour premier curé le P. Gaëtano Maria, de Ferrare; en 1848, Mahadia; en 1851, Bizerte; en 1853, Porto-Farina; en 1862, Monastir. Ces paroisses étaient bien pauvres; la plupart n'avaient comme sanctuaires que de misérables chapelles dans des maisons particulières.

Le monument de Saint-Louis, qui fut consacré le 25 août 1845, ne répondait nullement, comme on l'a observé souvent, ni à la grandeur du monarque auquel il est consacré ni à celle de la nation qui l'a élevé. Il est petit et d'une architecture médiocre. On a voulu lui donner l'apparence d'un riche marabout arabe, mais l'intérieur est nu [2].

Au fond du sanctuaire s'élève une statue de marbre, due au ciseau de M. Seurre, et représentant Louis IX en costume fleurdelisé avec le sceptre et la couronne.

« A la place même où s'élève l'autel du saint roi, la fable a placé le bûcher de Didon, dit Mgr Lavigerie, dans une notice sur *Saint-Louis et son tombeau* [3]. C'est là aussi que, cinq siècles avant notre ère, régnaient les maîtres de l'Afrique, de la Sicile, de

[1] *Fouilles de Carthage* (1861), p. 17.
[2] M. de Sainte-Marie a donné une vue extérieure et une vue intérieure de la chapelle, dans la *Tunisie chrétienne*.
[3] Paris, Belin, 1875.

la Sardaigne, des îles de la Méditerranée, de l'Espagne : Magon le Grand, Amilcar. C'est de là que partaient, avec Hannon, ces expéditions audacieuses qui découvraient les côtes de l'Océan, les Iles Britanniques, l'Islande et même cette Amérique que le monde ancien devait perdre et que Colomb devait retrouver un jour. C'est là que Regulus devait, selon la belle parole de Bossuet, se rendre plus illustre par sa prison que par ses victoires. C'est de là que part Annibal pour balancer un moment la fortune de Rome et revenir assister à la ruine de sa patrie. C'est là qu'apparaissent, tour à tour en vainqueurs et en fugitifs les deux Scipions, Marius, César, Caton et, plus tard, Genséric avec ses Vandales, et Bélisaire, et enfin les farouches khalifes qui étendent, pour des siècles, sur tant de ruines, le voile sanglant de l'oubli. Et au milieu de ces sombres figures, les douces images de Cyprien, de Félicité, de Perpétue, d'Augustin, de Monique, cette autre mère d'un autre roi qui ne monta pas, il est vrai, sur le trône, mais qui n'en règne pas moins depuis des siècles sur les esprits et sur les cœurs. »

Au pied de la chapelle, vers le nord-est, est un petit cimetière qui garde les dépouilles des marins français morts en rade de la Goulette et d'autres Français de résidence en Tunisie.

L'abbé Bourgade fut nommé aumônier de la chapelle Saint-Louis. La chapelle eut aussi deux gardiens, qui reçurent une faible indemnité de quelques centaines de francs.

Le choléra de 1850 mit en lumière le dévouement des sœurs. A Tunis, l'une d'elles succomba au fléau. « La supérieure des sœurs de Sousse, sœur Joséphine, écrivait quelques années plus tard M. V. Guérin, est très respectée des musulmans eux-mêmes, qui ont appris à connaître son dévouement et son courage, principalement à l'époque du dernier choléra. Médecin et même chirurgien au besoin, elle prodigue tous les jours aux malades qui viennent la voir ses soins, ses conseils et ses médicaments. Elle a su, en effet, par de véritables miracles d'économie, et avec des ressources extrêmement limitées, fonder une petite pharmacie à l'usage des pauvres. » En 1882, elle racontait à M. Foncin, avec émotion et simplicité, comment elle arriva sur cette plage inhospitalière, comment elle y a débuté, souffert et vécu [1].

Les sœurs fondèrent deux écoles, l'une en 1854 à Sfax, l'autre en 1855 à la Goulette, dont la supérieure fut la sœur Rosalie.

La France ne peut oublier que les sœurs de Saint-Joseph, établies à Malte depuis 1845, soignèrent nos soldats pendant la guerre

[1] *De Sousse à Kairouan*, par P. Foncin. (*Revue politique et littéraire*, 10 mars 1883.)

de Crimée, dans l'hôpital militaire qui y fut créé à cette époque. Elles répandaient l'amour de notre patrie chez les habitants de l'île, qui fournissait le plus grand nombre des colons chrétiens de la Tunisie. La sœur Émilie de Vialar, mourut en 1856, en laissant 34 maisons dans un état malheureusement trop précaire, dont 1 en Cochinchine, 1 en Australie, 9 en France, 5 en Italie, 4 en Afrique et 14 dans le Levant. La nouvelle supérieure générale, sœur Émilie Julien, écrivait le 12 juin 1858, à l'abbé Bourgade : « Tout manque à nos maisons pour étendre leurs bienfaits, jusque-là que ma sœur Rosalie, supérieure à la Goulette, m'écrivait dernièrement qu'elle s'était vue dans la nécessité de vendre sa montre pour couvrir les plus pressants besoins. Je bénis toutefois la Providence qui soutient par une grâce toute particulière le dévouement, le zèle et l'abnégation de ces pauvres enfants. Je vois bien des souffrances et je n'entends point de murmures... Je suis persuadée que vous êtes l'instrument dont la Providence veut se servir pour nous venir en aide : vos connaissances sont nombreuses, Paris est inépuisable en charité. Il vous sera très certainement possible d'intéresser quelques âmes pieuses et généreuses à venir à notre secours. »

Le gouvernement leur continuait seulement sa faible subvention. Il donnait au vicaire apostolique un secours non moins restreint; les consuls dépensaient un peu plus pour des aumônes et pour divers frais de culte. L'abbé Bourgade avait obtenu que plusieurs bourses fussent entretenues par l'État, dans son collège, et recevait par suite une somme assez forte. L'œuvre de la Propagation de la Foi donnait 9000 francs par an à Mgr Sutter.

Ce prélat demanda, en 1853, des Frères des écoles chrétiennes. Cinq lui furent envoyés le 22 octobre 1855, quatre classes furent ouvertes, la langue de l'enseignement fut le français dans les deux classes payantes, l'italien dans les gratuites. Cette disposition ne pouvait que favoriser l'expansion de l'italien, et l'on eût dû obtenir des Frères par le don d'une subvention que les classes françaises fussent gratuites. Chaque frère ne recevait qu'un traitement annuel de 800 francs. L'installation d'écoles était cependant une lourde charge pour le vicariat apostolique. Les élèves ne furent d'abord qu'au nombre de 60.

La faiblesse de la rétribution scolaire demandée par les Frères nuisit au collège de l'abbé Bourgade qui perdit la plupart de ses élèves français et compta bientôt des israélites en majeure partie; il fut alors cédé par son fondateur à un professeur laïque.

Son départ eut pour conséquence de laisser dans un regrettable état d'abandon la chapelle Saint-Louis. « Elle est fort mal entretenue, disait M. Guérin en 1860; la messe n'y est plus célébrée, même le

jour anniversaire de la mort de saint Louis. Les musulmans vénèrent encore eux-mêmes la mémoire du roi franc qui les combattit, mais dont les vertus extraordinaires lui attirèrent, et sur les bords du Nil et sur les ruines de Carthage, l'admiration et le respect de ses farouches ennemis. Ils auraient donc le droit d'être étonnés si nous, Français, nous laissions comme tomber en ruines avec cette chapelle le culte pieux que nous devons à l'une des gloires les plus pures du christianisme et de la France et si nous semblions par là comme abdiquer avec ce grand souvenir la possession de la colline célèbre où nous l'avons localisé. »

Dans son voyage, si fructueux pour la science, M. V. Guérin visita les écoles de Tunisie et publia sur leur situation des détails intéressants. Un sixième frère était arrivé en 1856 à Tunis, puis un septième. Le nombre des lits entretenus dans l'hôpital des sœurs s'était accru. A Sousse, cinq d'entre elles élevaient une cinquantaine de petites filles, dont trente n'étaient soumises à aucune rétribution en raison de l'indigence de leurs parents. Toutes étaient entassées dans deux chambres étroites où elles étouffaient pendant l'été; dans une troisième se réunissaient une quinzaine de petits garçons, âgés de moins de sept ans, dont les sœurs s'étaient chargées à la demande de plusieurs familles.

A Houmt-Souk, dans l'île de Djerba, un Savoisien, l'abbé Bois, était à la fois curé et instituteur. Il appelait de ses vœux la présence de sœurs. « Elles élèveraient d'abord des petites filles, disait-il, et ensuite j'établirais avec elles, dans ma paroisse, un dispensaire qui serait commun aux chrétiens, aux juifs et aux musulmans. La religion chrétienne doit se montrer partout, mais principalement dans les pays mahométans, escortée de la charité comme de sa fidèle compagne, et c'est par des bienfaits qu'il lui convient le mieux de marquer sa présence. »

Quand M. Guérin vit l'abbé Bois, l'annexion de la Savoie venait d'avoir lieu, et le curé de Djerba n'oubliait jamais, les jours de dimanche et de fête, d'arborer sur son église le drapeau de sa nouvelle patrie et de le saluer en tirant lui-même un vieux canon rouillé qu'il s'était procuré dans ce but.

La formation de l'unité italienne eut pour nous en Tunisie de graves conséquences : ceux qui éprouvent le plus de sympathie pour la nation italienne ne peuvent méconnaître les dangers qu'a suscités pour la France la création du nouveau royaume. Dans un livre qui a fait, il y a cinq ans, beaucoup de bruit, M. Auguste Brachet montrait quel était le caractère de l'enseignement donné, en Italie, aux élèves des écoles : « C'est en 1866, dit-il, que l'Italie, sûre de l'alliance prussienne, se dégage des liens qui la

rattachent à la France. » Dans les belles études qu'il a récemment publiées, M. Rothan a tracé le tableau de cette évolution du cabinet de Florence. Mais depuis longtemps l'Italie rêvait de jouer en Europe un grand rôle, d'exercer, comme le disait Gioberti, le *primato civile e morale*. On a oublié les paroles prononcées en 1856 par M. Thiers et en 1861 par M. de Carné : « La Méditerranée n'est vraiment menacée de devenir une mer territoriale qu'au profit de l'Italie, si celle-ci devenait une grande puissance maritime. »

Dès 1838, Mazzini disait que « l'Afrique du Nord doit revenir à l'Italie », et M. de Bismarck en 1866 : « L'empire de la Méditerranée doit être la pensée constante de l'Italie. » Un écrivain italien, M. Ratti, exprimait cette même pensée dans son livre : *le Alleanze d'Italia*.

La France et l'Italie devaient donc se trouver rivales. « Toutes deux, disait en 1883, dans la *Revue des Deux Mondes*, un marin qui occupe aujourd'hui une haute situation, toutes deux ne peuvent avoir pour champ d'activité extérieur, en Europe du moins, que ce vaste bassin de la Méditerranée dont Rome avait fait le centre du monde antique, dont Napoléon Ier avait rêvé de faire un lac français. L'Italie se porte héritière de Rome; la France n'a jamais renoncé au rêve de celui qui, un moment, éleva si haut la gloire et la puissance de son nom. Qui niera que cette rivalité, que la raison des choses a créée entre les deux peuples pèse d'un grand poids sur les esprits des hommes d'État italiens? »

Nous ne croyons pas à la possibilité de réaliser les vastes plans de Prévost-Paradol, s'écriant en 1868 : « Puisse-t-il venir bientôt ce jour où nos concitoyens, à l'étroit dans la France africaine, déborderont sur le Maroc et la Tunisie et fonderont enfin cet empire méditerranéen qui ne sera pas seulement une satisfaction pour notre orgueil, mais qui sera certainement, dans l'état futur du monde, la dernière ressource de notre grandeur. » Mais l'établissement d'une influence étrangère aux portes de notre Algérie, qui compte elle-même un très grand nombre d'habitants de nationalité étrangère, serait un péril national. Nous avions le devoir de ne supporter aucune ingérence rivale dans les affaires de Tunisie. L'empire ne le comprit pas. Napoléon III, dans ses rêves d'union latine, pensait à donner Tunis ou Tripoli à l'Italie, en même temps que le Maroc à l'Espagne.

Les Italiens, malgré leur différend avec l'Église, n'ont jamais hésité à servir en Orient et en Tunisie les religieux de leur nationalité, ou plutôt à s'en servir dans l'intérêt de leurs ambitions. Dès 1861, M. de Carné montrait leurs prétentions, qui « étaient déjà pour nous une source inépuisable de difficultés dans les questions politiques et religieuses toujours enlacées dans les Echelles du

Levant ». Dans le *Temps* du 25 juillet 1881, M. Schérer, qui n'est point suspect sans doute de cléricalisme, mais qui sait apprécier quels sont les intérêts politiques de la France, reconnaissait que « l'influence française en Orient est liée au maintien et au développement des institutions catholiques, à telles enseignes, ajoutait-il, que des gouvernements rivaux et tout aussi indifférents que le nôtre peut l'être en matière religieuse, s'efforcent de nous supplanter sur ce terrain. C'est qu'ils savent voir à travers le prêtre ou le religieux la tête, le bras et l'âme d'un concitoyen, c'est-à-dire d'un allié ».

C'est moins de cinq ans après la guerre d'Italie que le cabinet de Florence inaugurait, en Tunisie, une politique nouvelle, surexcitant les sentiments patriotiques de la colonie, réveillant chez les religieux le souvenir de leurs premières années passées dans la péninsule, accordant sa protection à la puissante et nombreuse population juive, se créant ainsi partout des clients et travaillant à l'expansion de la langue nationale. C'était sans doute son devoir d'accroître son influence à l'étranger, mais le nôtre était de défendre notre langue, notre autorité, nos religieux menacés. Nous avons mis trop de mollesse à le faire pendant dix ans (1864-1874).

III

En 1864, la colonie italienne fonda un collège royal italien.

« On s'adressa pour cela, raconte le frère Angel, à toutes les familles, dont le plus grand nombre sont italiennes ou maltaises. On inscrivait les enfants même avant qu'ils fussent en état d'aller à l'école. On fit bâtir exprès à côté du consulat italien et, enfin, on fit venir des professeurs d'Italie. L'ancien collège de l'abbé Bourgade forma le noyau du nouveau collège italien. Pour y attirer les élèves, on leur fit faire un costume avec le sabre au côté, on fit aussi frapper des médailles, et si bien qu'en peu de temps ce collège eut tous les enfants de la ville qui ne venaient pas dans nos classes et peut-être encore une douzaine des nôtres.

« Des familles italiennes vinrent nous mettre en demeure d'avoir à changer notre mode d'enseignement et de faire faire en italien ce que jusque-là nous avions fait faire en français, si nous ne voulions pas les voir nous retirer leurs enfants. Cela demandait réflexion. Nous vîmes qu'une telle effervescence ne durerait pas longtemps. Nous continuâmes l'œuvre qui nous avait très bien réussi jusque-là. »

Le gouvernement français accorda aux Frères une subvention, et leur école, malgré la concurrence du collège laïque italien, vit

s'accroître le nombre de ses élèves : en 1867, elle avait 139 élèves payants à l'école française, 148 à l'école gratuite italienne, en tout 297, dont 27 Français, 81 Italiens, 118 Maltais, 2 Autrichiens, 11 Grecs, 46 juifs, 2 musulmans[1].

Tunis comptait, à cette époque, 10 à 12 000 catholiques dont la moitié était d'origine maltaise. C'est sur eux qu'il eût fallu agir, et on eût pu, en augmentant la subvention donnée aux frères, rendre gratuite l'école française. Dans les autres villes de la Régence il y avait 3 à 4000 catholiques. Leur nombre avait donc doublé depuis trente ans.

Le vicaire apostolique faisait chaque année une tournée pastorale, avec une escorte de soldats tunisiens. La demande de cette escorte était faite au gouvernement beylical par le consul général de France. Les indigènes se montraient d'ailleurs, en toute occasion, fort bien disposés pour les prêtres.

Le choléra de 1865, le typhus et la famine des années 1866, 1867 et 1868 éprouvèrent nos religieux : quatre sœurs moururent en soignant les malades. Leur dévouement augmenta leur popularité. Les Frères ne montrèrent pas moins de zèle. Le courage et l'abnégation de nos missionnaires fit, pendant ces tristes années, aimer le nom français.

Le frère Angel a raconté, dans le *Bulletin de l'Œuvre des écoles d'Orient*, l'horrible famine de 1868 et le typhus qui la suivit. Le nombre des élèves augmenta quand la misère commença à diminuer : au commencement de 1869, l'école de Tunis en avait 300, et quelques mois plus tard 340, dont 38 juifs, 7 Grecs et 2 protestants. Quelques enfants arabes étaient venus, mais n'avaient pu s'habituer à fréquenter exactement l'école ; le frère Angel pensait à fonder une classe exprès pour eux. Il expliquait ainsi le succès des Frères : « Une première raison tient à l'étude de la langue française que l'on apprécie comme elle le mérite et dans laquelle les jeunes tunisiens ont si bien réussi, que tout ce qu'il y a d'actif et d'intelligent aujourd'hui parmi les jeunes gens de Tunis, sait parler français, ce qui n'existait pas il y a une quinzaine d'années. Une autre raison, c'est que les personnes de religion différente savent très bien que, du moment que nous acceptons leurs enfants dans nos classes, nous tenons à honneur que nos élèves catholiques ne fassent nullement souffrir leurs compagnons d'étude pour des motifs de religion. Si nous sommes arrivés à un pareil résultat, cela n'a pas été sans difficulté. Les enfants chrétiens ne manquaient aucune occasion de faire souffrir les juifs. »

[1] V. Guérin.

L'*Œuvre des écoles d'Orient* allouait aux Frères 800 francs. Ils avaient 358 élèves le 1er janvier 1870, dont 46 juifs et 10 Grecs. Les sœurs recevaient de la même Œuvre 1000 francs à Tunis. 250 à la Goulette. La Propagande leur donnait 5000 francs. Dans l'école de Sfax, elles élevaient 60 enfants et entretenaient 5 orphelines. A la Goulette elles avaient 62 élèves, à Tunis 200 et plusieurs orphelines, à Sousse 60. En 1869, grâce à l'aide bienveillante de notre consul, M. de Botmilian, elles purent transférer leur école dans une maison plus vaste, achetée aux frais de la France; l'ancienne servit à agrandir leur hôpital, qui comprit alors 36 lits [1]. Leur ancienne école ne s'était composée jusque-là que de deux chambres au rez-de-chaussée. Elles avaient dans la même maison un dispensaire pour les Arabes.

A Sousse, elles achetèrent une maison de 6000 francs grâce à un don généreux du bey lui-même. Leur œuvre fut également secourue par M. de Botmilian.

Les événements de 1870 firent courir les plus grands dangers à l'influence française en Tunisie.

« Le gouvernement italien ne perdit pas un instant, après nos défaites sur le Rhin, pour démasquer ses ambitions et tenter de se substituer à nous dans tous les pays du Levant. Il alla jusqu'à essayer dans ce but de se mettre en relations avec la Propagande romaine, et il lui fit les promessesles plus séduisantes pour l'amener à comprendre que l'Italie devait recueillir l'héritage de la France vaincue pour la protection des intérêts latins en Orient. Ces démarches (faites au lendemain de l'entrée des Italiens à Rome) n'aboutirent pas [2]. » Nous évitâmes ainsi la plus grave atteinte qui pût être portée à notre prestige. Découragé par l'attitude du pape, le gouvernement de Victor-Emmanuel chercha un prétexte pour conquérir la Tunisie. A la suite d'une discussion relative au droit d'asile, le consul d'Italie à Tunis rompit toutes relations avec le bey. L'escadre italienne s'apprêta à quitter la Spezzia avec des troupes de débarquement. Cette tentative d'occupation n'échoua que grâce à l'énergie de M. Rothan, notre ministre à Florence, et à l'appui que lui prêtèrent ses collègues d'Angleterre et de Turquie (janvier-mars 1871) [3].

L'Italie fut fort mécontente de voir le gouvernement de la Répu-

[1] *Bulletin de l'Œuvre des Écoles d'Orient*, 1871 et 1872.

[2] Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale.*

[3] Cet incident a été raconté par M. Brachet (*Lettre al misogallo signor Crispi*). M. Rothan lui-même n'en a dit que quelques mots dans son livre : *L'Allemagne et l'Italie.* « Je n'ai pas cru, dit-il, devoir reproduire la partie

blique continuer à entretenir un ambassadeur près du pape. Elle n'a jamais renoncé à faire du Souverain Pontife, comme le disait M. de Carné, le grand aumônier du roi, et elle désirait ardemment que les relations de la cour de Rome avec le gouvernement français fussent aussi mauvaises que possible, de manière à nous enlever peu à peu le protectorat catholique dans le Levant, à Tripoli, en Égypte, en Tunisie. M. Thiers, qui envoya à Rome M. de Corcelle et qui intervint avec activité dans plusieurs questions délicates, ne voulait pas se prêter à l'ingénieux calcul du gouvernement royal. Les œuvres de nos religieux furent traitées par lui avec cette sympathie que leur montra plus tard son ami M. Barthélemy Saint-Hilaire.

En 1871, trois de nos Frères fondèrent une école de garçons à la Goulette. Leur local n'était pas prêt, ils durent faire la classe dans les couloirs du couvent des Capucins. Ils habitaient la Goulette depuis un an environ quand le gouvernement italien créa, à côté de leur école, un collège qui s'annonçait comme devant être tout à fait gratuit. Pendant les deux premières semaines, les Frères furent abandonnés par la moitié environ de leurs élèves qui allèrent à l'école rivale; mais bientôt presque tous demandèrent à rentrer. Encore aujourd'hui, malgré l'appât de la gratuité du collège, 54 familles italiennes préfèrent envoyer leurs enfants à l'école des Frères dont l'enseignement est sans doute regardé comme préférable. Les agents consulaires italiens n'épargnent rien cependant pour obliger leurs nationaux à envoyer leurs enfants à l'établissement italien qui reçut en 1872, d'après un tableau présenté aux Chambres par le gouvernement du Quirinal, une somme de 3000 francs. Nos Frères n'avaient comme ressources, que les libéralités de l'évêque et le faible produit de la rétribution scolaire.

Mgr Sutter reçut de la Propagande, pendant plusieurs années, jusqu'à 24 000 francs par an. Mais il perdit beaucoup de l'ardeur qui l'avait poussé pendant les vingt premières années de son apostolat à créer tant d'œuvres nouvelles. D'ailleurs, si ses ressources avaient augmenté, ses charges s'étaient aussi bien accrues, et on put, dit-on, remarquer en lui, à la fin de sa vie, une tendance à réserver la plus grande partie des fonds qu'il recevait pour les dépenses de la mission plutôt que pour les besoins des écoles françaises. Le gouvernement italien ne négligeait point de travailler l'esprit des Capucins, et ces Pères ne se montrèrent point toujours bien disposés pour la France.

assez volumineuse de ma correspondance qui a trait à l'affaire de Tunis. La question est à peine résolue... Je me réserve d'en faire un jour l'objet d'une étude spéciale. »

Nous devons rendre cependant hommage à l'esprit tolérant et éclairé du curé de Bizerte, le P. Alexandre de Varrazze, originaire de la province de Gênes, qui exprimait, en 1885, à M. V. Guérin, le regret de ne pas savoir assez bien le français pour l'enseigner aux vingt enfants qu'il instruisait dans son presbytère. Le P. Alexandre s'est attiré d'ailleurs la bienveillance des musulmans et des israélites aussi bien que des catholiques, en mettant gratuitement au service de tous, ses connaissances médicales et les médicaments dont il peut disposer. Arrivé, en 1869 en Tunisie, il jeta, en 1871, les fondations d'une église dont il a été à la fois l'architecte, le maçon, le charpentier, le menuisier et le peintre, et qui fut consacrée en 1874. L'influence qu'il exerçait sur son entourage fût devenu un obstacle pour nous s'il avait été « italianissime ». Le protectorat que nous exerçons sur les religieux nous permet d'obtenir d'eux leur neutralité au moins, même lorsque nous ne les aidons point matériellement. Mais nous ne pouvons leur demander, quand nous faisons si peu de choses pour eux, de travailler à la propagation de notre langue, comme le feraient avec désintéressement des prêtres français.

La mission était assez pauvre pour que le moindre secours fît obtenir sa reconnaissance. C'est au prix d'économies sans nombre et d'un travail personnel persévérant que le P. Vitalien, de Tiriolo, fit bâtir à Mahadia une grande église. A. Sousse, le P. Augustin, de Reggio, construisit la sienne pierre à pierre. M. Foncin l'a visitée il y a quatre ans, et a admiré sa patiente énergie : « C'est un homme que ce vieillard aux mains tremblantes, que ce moine qui se courbe aujourd'hui vers la tombe, satisfait d'avoir terminé son œuvre. On lit sur cette figure ascétique, encadrée d'une barbe blanche et soyeuse, dans cet œil profond et limpide, une pensée et une volonté : voilà ce qui intéresse même un mécréant [1]. »

Mais les Capucins, dont l'énergie et l'abnégation faisaient honneur à l'humanité, s'ils rendaient des services à l'Église et s'ils propageaient l'instruction, n'étaient point Français. Ils ne furent pas toujours inaccessibles aux sentiments patriotiques que le gouvernement royal cherchait à leur inspirer. La Consultà prétendait d'ailleurs, faisant une distinction subtile entre l'homme et le prêtre, que si la mission était sous notre protectorat, c'était de son pays d'origine que chaque missionnaire devait, ou tout au moins pouvait relever [2].

[1] *Revue politique et littéraire*, 10 mars 1883, p. 305.

[2] La même doctrine a été soutenue par nos rivaux dans l'Extrême-Orient, mais le gouvernement chinois n'accepte des missionnaires que des passeports français.

Leur langue nationale était l'italien, et ce fait avait pour conséquence naturelle l'extension de l'influence de l'Italie. Sa langue dominait : on voyait des négociants français qui avaient adopté l'usage de cet idiome étranger! On sait quelle importance a cette question de langue. Non seulement l'école nationale conserve vivante chez les émigrés la langue maternelle, mais elle développe chez les étrangers la sympathie pour le pays dont ils parlent l'idiome.

L'école gratuite des Frères était entretenue, pour moitié, par les libéralités de Mgr Sutter. Ils devaient, d'après les intentions de ce prélat, y enseigner l'italien. Ils étaient trop pauvres pour appeler l'un d'entre eux, qui y eût également enseigné le français. Le nombre des élèves de la classe française payante était, en 1868, de 146; il fut, les années suivantes, de 169, 156, 145, 140, 144, 167, 169, 166. Ainsi, après avoir diminué de 1870 à 1873, il augmentait de nouveau; mais beaucoup ne payaient qu'une portion de la rétribution scolaire qui, après avoir rapporté une somme assez élevée en 1867, 1868, 1869, avait subi une décroissance presque régulière depuis lors.

Les Frères des écoles chrétiennes eurent cependant, en 1874, une vive satisfaction, après bien des inquiétudes. Ils occupaient une maison appartenant à un riche israélite qui avait toujours refusé de percevoir le loyer. « A sa mort, les héritiers exprimèrent l'intention, non seulement de percevoir un prix de location, mais encore d'exiger l'arriéré dû depuis seize ans. Dès qu'il eut connaissance de ces faits, M. le vicomte de Vallat, consul général et chargé d'affaires de France, intervint, et, sur le conseil du premier ministre, le général Kerdine, le bey trancha la difficulté de la façon la plus généreuse. Il acheta la maison et en fit don aux Frères[1]. »

Mais, en raison de l'appui qu'elle recevait de son gouvernement et de la population israélite, l'école italienne était mieux installée que les nôtres, et ses professeurs étaient mieux rétribués.

Non content de ce succès et de la situation que lui donnaient la nationalité de la mission et l'obligation où étaient les Frères d'enseigner gratuitement l'italien, le gouvernement du Quirinal fit quelques avances aux sœurs de Saint-Joseph. On sait que plusieurs cahiers des charges des compagnies de navigation, accordent aux missionnaires et aux sœurs la faveur du passage gratuit, sur la réquisition de l'administration des postes. La compagnie Valery, qui faisait le service de Marseille à Tunis, n'y était pas obligée. Les compagnies italiennes donnèrent aux sœurs Saint-Joseph

[1] E. de Sainte-Marie.

toutes facilités pour effectuer leur retour en Europe, où elles ne pouvaient, jusque-là, venir qu'à grands frais réparer, dans un climat moins chaud, leurs forces épuisées. Mais, en revanche, plusieurs sœurs de nationalité italienne furent appelées à Tunis, où les paquebots italiens les transportèrent gratuitement. Nous étions menacés de voir modifier d'une façon fâcheuse pour nous, la composition des établissements des sœurs de Saint-Joseph en Tunisie.

On sait que l'Italie ne négligeait non plus dans la régence aucune mesure d'ordre économique, pour y implanter l'influence de ses nationaux, au détriment de nos intérêts.

Heureusement que, dès le commencement de 1875, elle avait devant elle, à Tunis, un homme actif, énergique, et qui connaissait bien l'Orient, où il avait fait toute sa carrière, M. Roustan, notre nouveau consul général. Notre représentant trouva bientôt un auxiliaire inattendu dans l'éminent archevêque d'Alger, dont il connaissait depuis longtemps l'intelligence et le patriotisme.

IV

Mgr Lavigerie occupe depuis 1866 le siège d'Alger. Plusieurs des œuvres qu'il a accomplies en Algérie servirent de modèle à celles qu'il entreprit plus tard en Tunisie. Mgr Dupuch et Mgr Pavy avaient déjà fait beaucoup. Il améliora leurs institutions, et conçut des projets plus grandioses qu'il réalisa, grâce à son activité, à sa persévérance et à ses talents d'administrateur. Il ne se contenta pas de protéger les écoles déjà ouvertes par les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs de la doctrine chrétienne, de Saint-Joseph, du Bon-Pasteur, et par les Jésuites, ainsi que les orphelinats, les ouvroirs et les dispensaires des Sœurs de charité, du Bon-Pasteur et des Petites-Sœurs des Pauvres. En 1867, lorsqu'une terrible famine fit parmi les indigènes de nombreuses victimes, il ne suffit point à l'archevêque de surveiller la distribution des vivres et les soins donnés au malades; il recueillit, en dépit de tous les obstacles, 1700 orphelins qu'il installa dans des fermes qu'ils devaient défricher, en sorte qu'ils trouvaient à la fois du pain pour le présent et des ressources pour l'avenir. A l'orphelinat de Misserghin, créé en 1851, il en a ajouté deux autres pour les garçons et un pour les filles.

Parmi les orphelins élevés par Mgr Lavigerie, plusieurs ont combattu pour nous contre les Allemands, puis contre l'insurrection arabe, ainsi que l'écrivait ce prélat le 19 juillet 1871 au directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient. Les orphelines demandaient dans

leur prière la conversion des Arabes. « Elles connaissent si bien le triste sort de la femme en dehors de l'Évangile ! Elles parlent avec émotion des mauvais traitements dont elles auraient été les victimes si elles fussent restées musulmanes... Accueillies par les sœurs, qui devenaient leurs mères, adoptées comme des enfants, traitées par elle avec toute la tendresse de la charité catholique, elles ont bientôt égalé, puis dépassé en intelligence, en sagesse, en travail, en piété, leurs frères orphelins... » Les garçons étaient installés à la Maison-Carrée, à Misserghin, et à Mustapha-Supérieur; les filles à la Kouba.

Un nouvel institut de Frères et de Sœurs fut chargé de diriger le travail des orphelins.

« La formation de deux congrégations de Frères et de Sœurs agricoles se rattache, écrivait le 30 avril 1872 Mgr Soubiranne aux associés de l'Œuvre des Écoles d'Orient, à un plan qu'il importe de signaler ici. Les œuvres de mission n'ont, en général, que des ressources précaires : elles dépendent presque toutes de la collecte annuelle qui est faite par les œuvres de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance, des Ecoles d'Orient ou par quelques petites œuvres particulières et locales. La plupart des missions dépendent tellement de ces collectes que, si elles en étaient privées, elles ne pourraient prolonger leur existence au delà de deux ou trois ans. Combien n'est-il pas désirable que chaque mission puisse se procurer des ressources propres, indépendantes, assurées ! Et le meilleur moyen pour cela n'est-il point d'avoir dans chaque mission des fonds de terre qui soient défrichés par le travail congréganiste, avec l'aide des nombreux orphelins ou orphelines que les aumônes de l'Europe entretiennent dans les deux mondes ? Cela n'est pas facilement réalisable, mais celui qui l'essaie fait acte d'intelligence et de courage, il fait plus : il continue la belle tradition chrétienne des grands ordres religieux qui ont converti nos pères tout en défrichant les landes, les forêts et les marécages de la vieille Europe. »

Il suffit de rappeler ces souvenirs pour répondre à l'assertion de ceux qui prétendent que les missionnaires catholiques dédaignent le travail et exercent par suite moins d'influence que les missionnaires protestants. L'état des établissements agricoles d'Algérie permet de bien augurer de l'avenir de ceux de Tunisie.

En Algérie, les Trappistes de la Nouvelle-Réforme ont fondé, depuis 1843, une ferme modèle à Staouëli. Un des plus éminents observateurs de l'Algérie, M. de Tchihatcheff, le célèbre voyageur russe, disait en 1880 de la Trappe d'Algérie : « Le gouvernement lui concéda un vaste terrain, désert du temps des Arabes, mais

aujourd'hui, grâce à l'activité laborieuse des Frères, transformé en champs de céréales, en vignobles et en plantations de géraniums dont les religieux distillent une liqueur fortement odoriférante assez recherchée en Algérie. Le couvent constitue une véritable petite cité où sont pratiquées toutes les industries nécessaires à la satisfaction des besoins de la vie civilisée, en sorte que l'établissement possède ateliers de menuiserie, forges, boulangeries, hôpital, pharmacie, pressoirs pour la fabrication de l'huile et du vin, avec caves pour la conservation de ces deux produits, écuries et étables pour plus de cent cinquante chevaux, mulets, bœufs et vaches, etc. Le couvent possède deux beaux moulins mis en mouvement par l'eau qui y est conduite à l'aide d'un aqueduc ayant plus de 10 mètres de hauteur; le rouage d'un appareil à pétrir la farine fonctionne aussi par la force hydraulique [1]. »

L'orphelinat de Misserghin renferme des ateliers de charrons, menuisiers, cordonniers, tailleurs, forgerons. Il a été fondé en 1851.

A El-Biar, près du fort l'Empereur, Mgr Lavigerie a créé l'établissement de Frères et de Sœurs agricoles, ainsi qu'un asile pour les femmes arabes. L'orphelinat est près de Mustapha-Supérieur.

A la Kouba se trouve l'orphelinat Saint-Charles, où sont élevées trois à quatre cents petites filles arabes.

Enfin à la Maison-Carrée, un magnifique orphelinat agricole est en pleine prospérité. « Installé sur un sol aride et sablonneux, il a donné des résultats surprenants, dit M. Gaffarel. Les fourrés épais de palmiers nains et de scilles marines ont été remplacés par des champs de froment ou des cultures maraîchères. Déjà sur les flancs de la colline, s'étagent de beaux vignobles. Les outils dont se servent les sept à huit cents orphelins de la Maison-Carrée, la nourriture qu'ils absorbent, les vêtements qu'ils portent, tout est le produit de leur travail, Mgr Lavigerie ne s'est pas contenté d'assurer les besoins immédiats de sa nombreuse famille adoptive. Il a pourvu à leurs besoins dans l'avenir, en achetant un terrain considérable près de Milianah. Ce terrain a été partagé en lots qui seront donnés en dot aux orphelins des deux sexes quand ils seront en âge de se marier. La propriété et la famille seront ainsi constitué, et ces indigènes, tous néophytes, seront sans doute reconnaissants de ce qu'on aura fait pour eux. Sans doute ces institutions sont des institutions catholiques, et par conséquent aux yeux de certains théoriciens naïfs ou de farouches sectaires, elles sont mauvaises; mais, comme elles sont en même temps philanthropiques, dussent s'en

[1] *Espagne, Algérie et Tunisie* (1880), p. 141.

indigner les théoriciens et les sectaires, on ne saurait trop les encourager. »

C'est près de la Maison-Carrée que se sont installés les missionnaires d'Alger qui dirigent la ferme. Cette œuvre nouvelle de Mgr Lavigerie remonte à 1868. Le 6 août la congrégation de la Propagande créa une délégation apostolique du Soudan et du Sahara, qui lui fut confiée. « Les frères de cette congrégation religieuse parlent la langue du pays, dit M. de Tchihatchef. La soutane est remplacée par le burnous blanc, en sorte qu'à une certaine distance ces religieux barbus et coiffés du fez rouge pourraient être pris pour des Arabes. L'illusion devient complète lorsque les frères sont envoyés en mission au milieu des tribus parce qu'alors le fez turc est recouvert par le capuchon et fixé par la corde de poil de chameau. » Ces missionnaires sont destinés à vivre dans les pays de langue arabe, à instruire les orphelins qui leur sont confiés et à répandre le christianisme dans les régions lointaines où la propagande catholique ne peut causer à la France aucun embarras politique ni exciter contre notre domination le fanatisme musulman, c'est-à-dire surtout dans les pays où l'autorité politique appartient à des idolâtres. C'est pourquoi les missions de l'Afrique centrale leur ont été confiées, lorsque Mgr Lavigerie a été chargé de les diriger. Il importe, en effet, de prévenir, pour n'avoir pas à le combattre ouvertement plus tard, la conversion des noirs à l'islamisme, qui leur inspire la haine de l'Européen. Les témoignages de Barth, de Mage, du docteur Lenz, de Gallieni, sont là pour le prouver. La religion musulmane qui s'adresse parfois, ainsi que l'a dit Mgr Lavigerie lui-même, à quelques-uns des instincts élevés de l'âme humaine, et qui peut s'allier chez les esprits éclairés à un sincère amour de la civilisation et à une large tolérance, est comprise de telle sorte par les noirs, qu'elle fait d'eux nos ennemis implacables; chez eux, elle a tous les caractères de l'islamisme conquérant des premiers siècles de l'hégire. « L'encourager est un crime », a dit Mage. L'œuvre de propagande des missionnaires d'Alger dans l'Afrique centrale aura donc les plus heureux résultats, et ils trouvent le meilleur accueil près des populations idolâtres, qui redoutent les musulmans [1]. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont d'ailleurs pas oublié la belle étude de M. de Bizemont sur le Sénégal, où il développe avec force les raisons politiques qui doivent engager le gouvernement à favoriser le christianisme dans nos colonies, pour empêcher l'introduction du culte musulman. Mais quand celui-ci est pratiqué, il est dès

[1] Baron d'Avril, *l'Islamisme et la France en Afrique* (*Monde*, 23 janvier 1884).

lors trop tard : le combattre soulèverait des haines trop violentes. Aussi, dans les pays tels que l'Algérie, la Tunisie, la Palestine, les « Pères blancs » (c'est le nom qu'on donne aux missionnaires d'Alger) évitent de surexciter les passions religieuses des mahométans et se contentent d'instruire les orphelins.

Ces pères élèvent dans un petit séminaire, à Saint-Eugène, près d'Alger, une trentaine d'orphelins arabes, qui se destinent au sacerdoce. Ils desservent dans ce même lieu l'église de Notre-Dame d'Afrique. « L'architecture adoptée pour cette église, dit M. de Tchihatcheff, doit flatter le sentiment national des Arabes; car si, dans les pays placés jadis sous le régime musulman, on voit quelquefois des églises conserver forcément le caractère des mosquées qu'elles ont remplacées, jamais temple chrétien n'a été construit comme Notre-Dame d'Afrique sur le modèle d'un temple musulman ce qui, sans doute, n'a pas été fait sans intention par Mgr Pavy, le fondateur (en 1858) de cette église. En y entrant, la première chose qui me frappa, fut cette inscription tracée au-dessus de l'autel : *Notre-Dame d'Afrique, priez pour les chrétiens et pour les musulmans!* Ainsi l'extérieur comme l'intérieur de ce temple chrétien semblaient exprimer cette sublime idée de l'unité universelle d'un culte ne voyant dans le monde entier que des frères et ne dédaignant point dans la construction de ses temples, d'admettre, quand il le croit convenable, les formes usitées chez les peuples non chrétiens, parce que ses formes ne lui rappellent rien d'hostile, mais seulement de simples modifications du même symbole religieux. »

Les pères d'Alger ont remplacé, chez les Kabyles, les Jésuites qui, en 1873, y avaient créé des écoles près de Fort-National à Djemaa-Sabridj et chez les Aït-Yenni, et dont les établissements furent fermés par application des décrets contre les congrégations non autorisées. Si on en croit M. Foncin qui, en diverses occasions, a montré beaucoup de sympathie aux écoles catholiques, les Jésuites n'auraient point obtenu en Kabylie tout le succès qu'ils désiraient. Ils s'étaient efforcés pourtant de s'adapter au milieu local; ils portaient le burnous, causaient avec les habitants du village, jouaient avec les enfants. Ils avaient appris à leurs élèves la culture des plantes d'Europe, la greffe et mille autres détails utiles que ces jeunes garçons communiquaient à leurs parents. Ceux-ci, « chez qui le marabout français, d'après M. Masqueray, excite toujours une certaine défiance, » leur avaient néanmoins confié leurs enfants, tant est grand le désir des Kabyles d'acquérir de l'instruction. Mais ils prononcèrent, paraît-il, quelques paroles imprudentes, opposées aux croyances musul-

manes, et en 1880 les « anciens de la tribu se prononçaient, avec une excessive réserve, sur la direction d'un établissement dont les débuts promettaient mieux. »

« Plus habiles et plus prudents, les Pères de la mission d'Alger ont été plus heureux, dit M. Foncin [1]. Guidés par un prélat patriote, ils s'abstenaient avec le plus grand soin de toute propagande religieuse. Plus encore que les Jésuites, ils avaient adopté les mœurs, les usages, le costume kabyle. Ils excitaient l'émulation de leurs élèves en leur distribuant des bons points, en échange desquels ils leur donnaient ensuite des *chechia* (calottes de laine rouge que portent les Kabyles et dont ils ne se séparent jamais), des burnous et autres objets utiles. Ils fournissaient des remèdes aux parents. » Ils satisfaisaient enfin, par la nature de leur enseignement, le vœu des cheikhs kabyles qui disaient en 1880 à M. Frin, inspecteur d'académie à Constantine, que tous leurs enfants iraient à l'école, pourvu que l'enseignement fût très pratique et d'une utilité immédiate.

C'est justement le caractère des œuvres fondées par Mgr Lavigerie en faveur des indigènes de présenter une utilité pratique, de mettre les enfants en état de gagner leur vie et de faire produire à leur travail quelques résultats avantageux aux établissements mêmes qui les élèvent. De là le caractère professionnel, industriel ou agricole de ses orphelinats et de ses écoles. Comme l'écrivait dernièrement le P. Wellinger dans une étude sur la *création, dans le delta égyptien, d'établissements agricoles pour les jeunes fellahs orphelins, par la Société des missions africaines de Lyon* [2], « jusqu'ici les missions ne se sont guère occupées que d'enseignement scolaire. Qu'en résulte-t-il? Le pays se remplit de plus en plus de jeunes gens déclassés..... Le travail y est méprisé, surtout le travail des champs; il attend encore que la main du religieux honore et sanctifie l'outil et la charrue... On comprend sans peine qu'un établissement où des notions d'agriculture, tant théoriques que pratiques, pourraient être données, où l'on ferait, dans un champ d'expérience, des essais de plantes nouvelles, où l'on formerait des chefs et des sous-chefs de culture capables de diriger des exploitations importantes, est de nature à rendre les plus grands services... et à faire aimer la France... Les terres, quelque fertiles qu'elles soient, ne peuvent pas supporter les frais d'un grand nombre d'employés largement rétribués. Nous n'avons pas

[1] *L'instruction des indigènes en Algérie* (1883). (Extrait de la *Revue internationale de l'Enseignement.*)

[2] Paris, chez E. De Soye, 1886.

ces frais et travaillons avec d'autant plus d'attention et de dévouement que nous ne sommes pas payés pour le faire. C'est une œuvre, il est vrai, bien coûteuse à établir, mais elle a encore un avantage qui la recommande singulièrement, c'est qu'une fois fondée, elle pourra vivre et se multiplier d'elle-même. »

Telles avaient été les pensées de Mgr Lavigerie, il y a dix-huit ans déjà; le succès de ses établissements agricoles et industriels a répondu à ses espérances.

La même utilité pratique est présentée par l'orphelinat de Bône, où deux cents jeunes filles sont instruites dans les travaux manuels, puis mariées par le soin des sœurs, et dont M. de Tchihatcheff nous dit : « On est vraiment étonné de voir une œuvre aussi dispendieuse s'accomplir exclusivement à force de travail et de dévouement, surtout lorsqu'on considère que ce travail se borne à l'exécution de quelques commandes faites à l'établissement. Qu'on y ajoute le modeste bénéfice recueilli de la vente des légumes et des fruits cultivés dans la propriété de l'établissement, et l'on en aura tout le budget. Il s'efforce autant que possible de se suffire à lui-même, sans subvention aucune de la part du gouvernement. »

C'est aussi par le travail et l'économie, et notamment par la mise en culture, l'exploitation, l'affermage de terrains intelligemment choisis et dont les revenus sont administrés et dépensés avec sagesse, que Mgr Lavigerie subvient en partie aux frais considérables des missions qu'il entretient dans l'Afrique orientale, à Jérusalem, en Tunisie. Car, si son champ d'action s'est étendu, il continue à employer les mêmes moyens, mais sur une plus vaste échelle, et c'est pourquoi il n'était pas inutile d'exposer ce qu'il a fait de plus important dans son archevêché d'Alger, le caractère charitable et patriotique de ses œuvres, la nature de l'enseignement donné sous sa direction prudente, et les moyens pratiques mis en usage par son habile administration.

Charles Demay.

La suite prochainement.

ÉTUDE SUR BEAUMARCHAIS

SA VIE ET SES ŒUVRES [1]

I

> *Le comte.* — Une réputation détestable!
> *Figaro.* — Et si je vaux mieux qu'elle! Y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant?
>
> (*Mariage de Figaro*, acte III, scène v.)

Il est un homme qui, né dans une société où la noblesse n'était plus tout, mais était encore assez pour qu'on l'enviât et même pour qu'on l'achetât, a voulu être noble, et l'a été. Il l'a été en vertu d'une quittance plus récente, mais plus authentique que bien des titres. Il l'a été impunément, parce que l'esprit sauve de tout en France, même du ridicule, et qu'il avait pris la précaution de se moquer tout le premier, de peur qu'on ne s'en moquât, d'une prétention dont il faisait, au besoin, une épigramme.

Cet homme, né dans une boutique d'horloger, et très bien doué lui-même pour l'horlogerie, commença par faire des montres que nous soupçonnons, à en juger par ses autres ouvrages, de n'avoir pas été toujours justes, et d'avoir eu le tort d'avancer. Tort heureux, d'ailleurs, car si ces montres trop pressées firent commettre à leur auteur la faute d'arriver trop vite, elles lui permirent du moins d'arriver souvent le premier; ce qui, pour le demeurer, vaut quelquefois mieux que le mérite.

Quoi qu'il en soit, cet horloger s'est bientôt lassé des succès de

[1] L'Académie française avait mis au concours, cette année, pour le prix d'éloquence, une *Étude sur Beaumarchais*, et entre tous les concurrents le prix a été décerné à M. de Lescure. — Déjà notre distingué collaborateur avait obtenu la même récompense en 1880 pour l'Éloge de Marivaux, et de même que nous avons alors placé sous les yeux de nos lecteurs le travail couronné, nous sommes heureux cette fois encore de leur permettre d'apprécier les premiers les qualités brillantes qui ont valu à M. de Lescure les suffrages de l'Académie.

L'éditeur Perrin va publier ce remarquable discours en brochure, à la librairie académique.

son état, et a prétendu à d'autres. Il a voulu être un bon musicien, moins pour les agréments que pour les profits de la musique, quand on en sait bien jouer. Devenu bon musicien, et par là ayant pénétré dans le monde, il a renoncé vite à l'art de chanter ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, quand il a pu s'essayer à l'art de dire ou d'écrire ce qui vaut la peine de n'être pas chanté. Il a voulu être homme de lettres, et il l'a été, d'abord pour son plaisir, puis pour son intérêt; il a cessé de l'être aussitôt qu'il a compris que c'est un grand avantage pour un homme de n'être pas un auteur, et que la littérature peut mener à tout, lorsqu'on la quitte à propos.

Ce noble de fraîche date, passé de la boutique au salon et du salon au palais, sans rien perdre de son aplomb, sans rien garder des gaucheries du parvenu, cet écrivain improvisé, demandant gaiement de quoi il est question, et taillant sa plume pour en disserter sans façon, ne s'est bientôt plus contenté des succès frivoles, qui ne rapportent rien que des amis et des ennemis. Devenu quelque chose par l'intrigue, quelqu'un par le talent, il a voulu de bonne heure faire une fin, prendre un état. Celui de courtisan n'en étant plus un, celui d'écrivain n'en étant pas encore un, il s'est mis dans les affaires et s'est fait financier, pour arriver à la considération par la fortune.

Comme rien de ce qu'il veut bien n'est impossible, paraît-il, à un Français — et celui-là l'était doublement, puisqu'il était Parisien — il a réussi dans les affaires, comme en tout le reste, parfois même un peu trop réussi. Et quelles affaires? Celles de tout le monde, et surtout les siennes. Il a fait d'abord les affaires du roi, en courtisan subalterne, en diplomate marron, en messager des petites portes et des escaliers de derrière, achetant, sans y perdre, le silence des aventuriers indiscrets ou des pamphlétaires importuns. Puis, par un contraste étonnant pour tout le monde, excepté pour lui, il a fait les affaires d'un peuple et celles de l'esprit humain tout entier. Avec l'argent gagné dans de petits services, il en a rendu de grands, et même de désintéressés, mais jamais de modestes. Il a vendu, en y perdant, à l'Amérique, les fusils de l'indépendance. Il a publié, en y perdant, une monumentale édition de Voltaire. Mais comme le bruit qu'il a fait à propos de ses sacrifices l'en a dédommagé!

Cet homme, heureux en tout, comme s'il l'avait mérité, l'a été jusque dans ses malheurs, dont il a su tirer parti plus que de la prospérité même. Son succès le faisait haïr, sa malice le faisait craindre. Il lui en est advenu des querelles qui ont prouvé son courage, des dangers qui ont redoublé sa verve en l'irritant, des

revers qui l'ont fait plaindre, des chutes d'où il s'est relevé grandi.

Ses procès sont proverbiaux. Il a failli tout y perdre, même l'honneur. Il n'y a rien perdu, surtout l'esprit. Par l'esprit, il est arrivé à tout, même à l'éloquence. Par l'esprit, il est devenu de victime héros, et de condamné juge lui-même, et le plus redoutable de tous, celui qui a l'opinion pour lui. Il a été insulté et maltraité par un grand seigneur jaloux, et tout Paris a eu pour lui les yeux de la maîtresse infidèle. Il a plaidé contre des adversaires puissants, devant un tribunal hostile. Il a fait pleurer les âmes sensibles sur ses persécutions et sur ses infortunes; il a fait rire tout le monde aux dépens de ses adversaires et du tribunal lui-même. L'accusé, devenu accusateur, a si bien joué ce rôle, si habilement mêlé la cause publique avec la sienne, qu'en fin de compte ce sont non seulement ses adversaires, mais ses juges eux-mêmes qui ont perdu le procès. La magistrature Maupeou ne s'est pas relevée des coups cinglés par des *Mémoires* qui ont frayé une voie nouvelle au pamphlet, et achevé par le ridicule ceux que La Chalotais avait déjà si rudement blessés en les montrant odieux.

Il ne manquait au succès et à la popularité de leur auteur que la Bastille. Il l'aura bientôt sous la forme adoucie et dédaigneuse d'une captivité à Saint-Lazare. Et pour avoir puni ainsi un tel homme, c'est le gouvernement qui sera blâmé. Et pour avoir manqué un tel prisonnier, c'est la Bastille, ce cachot classique de la littérature au dix-huitième siècle, qui sera humiliée et jalouse de Saint-Lazare!

A quelle occasion cet homme, dont les événements complices autant que son audace et son art à s'en servir changent les disgrâces en bonnes fortunes, subira-t-il l'affront de cet emprisonnement arbitraire qui honorera celui qu'on prétendait avilir, et ne rendra que plus audacieuse cette voix importune qu'on voulait faire taire?

C'est à propos d'une de ces pièces plus hardies encore qu'originales, plus neuves par la forme que par le fond, mais où souffle ce vent de Fronde, cher aux Français, qui ébranle en haut et caresse en bas, mais où passe cette lumière maligne, rude aux yeux des puissances, douce aux yeux des foules, parce qu'elle dévoile les abus et annonce les réformes, parce qu'elle brûle autant qu'elle éclaire, qu'elle échauffe les idées et enflamme les passions.

C'est à propos d'une de ces pièces où, pour le première fois, violant les règles et les bienséances même du genre dramatique, la satire politique et sociale monte témérairement sur la scène pour y décocher, sous la figure d'un personnage en même temps subal-

terne et dominant, contre tout ce qui reste encore des anciennes supériorités, des anciens prestiges chez les grands, des anciens préjugés, des anciens respects chez les petits, une grêle de traits que leur audace et leur légèreté ne rendent que plus piquants.

C'est à propos d'une de ces pièces qui, malgré la cour, le ministère, la censure, la police, la cabale, en dépit des imprudences et des impudences de l'auteur lui-même, gagneront la faveur du public par leurs qualités, encore plus par leurs défauts, puiseront dans la résistance une force nouvelle, seront plus applaudies à mesure qu'elles seront plus critiquées, et, suivant le mot d'une actrice célèbre, témoin de leur scandaleux succès, « tomberont cent fois de suite ».

Comment et pourquoi l'auteur de ces pièces les avait-il faites? Sous quelle influence, par quelle inspiration s'était-il créé et montré auteur dramatique? Cette incarnation nouvelle, cette brillante métamorphose, qui ne seront pas les dernières de cet homme, dont le génie a toutes les mobilités de la mode, dont le caractère a toutes les souplesses de l'ambition, sont de celles qui s'expliquent le mieux.

Un homme dont l'activité et la vanité exubérantes aimaient tant à se mettre en scène, et qui vécut publiquement jusqu'à sa vie privée, devait se plaire à écrire pour le théâtre. Il y retrouvait dans cette image artificielle de la vie, qu'il contribua si largement à faire sortir de la convention et à rapprocher de la réalité, les attraits, les émotions, le bruit, le mouvement de la vie elle-même. Le genre littéraire qui contient le plus d'*action*, c'est-à-dire de vie (on dit l'*action* dramatique) où le succès comporte le plus de hasard, et, par des bénéfices périodiques et proportionnels, tient le plus de l'affaire, c'est le genre dramatique. Il convenait à merveille à cet homme d'un esprit à la fois enthousiaste et positif, épris de la difficulté pour le plaisir de la braver, virtuose et dilettante de la lutte, qui goûtait dans l'incertitude d'un résultat toujours disputé cette *alea* dont le joueur s'enivre, qui sentait enfin son cœur battre joyeusement au bruit des foules se pressant et se renouvelant aux portes du théâtre, comme le marin sent son cœur battre au bruit des flots.

Un tel homme, une telle vie, devaient être agités par le démon du théâtre, comme ils le furent par le démon des affaires. Le financier devenu auteur dramatique fit en effet des pièces comme il faisait des affaires, mettant les unes comme les autres au service de ses idées, de ses passions, de ses intérêts, de ses ambitions, de ses rancunes, de son besoin de progrès, de son goût pour la satire. Au théâtre comme au palais, il se moqua de ses adversaires et de ses

juges, mettant le pamphlet en monologues et en dialogues comme il l'avait mis en Mémoires, trouvant des moyens de succès jusque dans ses échecs, plaidant pour ses personnages comme il l'avait fait pour lui-même, et gagnant le procès de ses comédies comme il avait gagné le procès de ses comptes.

En raison du bruit de ces aventures dramatiques qui se répercute d'écho en écho et se renouvelle de public en public, il avait rencontré là, pour sa personne et ses idées, le meilleur véhicule de propagation et d'influence, le meilleur instrument de popularité, avant que la tribune, relevée sur le théâtre des assemblées politiques, fournît à l'éloquence et à l'ironie de nouveaux moyens et de nouveaux succès.

Il usa de ceux du théâtre jusqu'au bout, avec des vicissitudes diverses, mais avec une habileté toujours égale. Il a été ainsi, sans le savoir et sans le vouloir peut-être, — car il avait trop peu à se plaindre, pour le haïr à mort, d'un régime qui ne lui avait pas épargné ses faveurs et l'avait servi jusque dans ses disgrâces, et il était trop corrompu lui-même pour être impitoyable à la corruption, — un grand révolutionnaire. Il a autant contribué, par ses pamphlets judiciaires et ses pamphlets dramatiques, à la chute de l'ancienne monarchie et de l'ancienne société, que Rousseau par le *Contrat social*; Voltaire par le *Dictionnaire philosophique*; d'Alembert et Diderot par l'*Encyclopédie*; Mirabeau par ses écrits et ses discours.

Cette révolution, qui dépassa bien vite ses espérances au point d'éveiller ses craintes, qui le flattait comme un précurseur, mais qui le menaçait en sa qualité de noble et de riche, qui ne devait pas épargner le marquis dans Condorcet et le fermier général dans Lavoisier, n'eût pas sans doute épargné en lui le financier, s'il ne se fût dérobé à ses caresses du début par une prudente abstention de toute brigue, un prudent refus de tout mandat, et à ses colères de la fin par une expatriation plus prudente encore. Par une dernière faveur de sa fortune, une ironie suprême de cette existence qui ressemble à un paradoxe en action, il trouva moyen de n'être pas député, quoique philosophe, homme de lettres et homme d'affaires, de n'être pas guillotiné, quoique détenu, de changer en commission son émigration, et de mourir dans son lit, sans avoir été entièrement ruiné par les chicanes des deux républiques qu'il avait contribué à fonder.

Ainsi s'accomplit cette destinée pleine de vicissitudes, mais conforme, en somme, aux goûts d'un homme né pour la lutte, pour le bruit, qui ne fut malheureux qu'autant qu'il le voulut et qu'autant qu'il est nécessaire de l'être pour mieux apprécier le bonheur. Il

avait réalisé son plus persistant, sinon son unique désir, il avait atteint son but, qui était de ressembler le plus possible à Voltaire.

Il lui ressemble, en effet, comme une bonne copie ressemble à l'original, comme un fils prodigue en qui diminuent les qualités, en qui s'exagèrent les défauts paternels, ressemble à son père.

Beaumarchais, — car depuis longtemps tout le monde l'a reconnu, même dans notre imparfaite ébauche, et l'a nommé avant nous, — est bien, en effet, l'homme qui donne le mieux, et toutes proportions gardées, l'idée, qui fournit le mieux l'image, aux finesses un peu embourgeoisées, même parfois un peu encanaillées, d'un fils d'aventure, et pourquoi ne dirions-nous pas le mot, qui ne répugnait pas plus que la chose à ces deux apôtres de la loi et de la morale naturelles, à ces deux avocats des fautes et des malheurs de l'amour? d'un bâtard de Voltaire.

De Voltaire il a eu les débuts incertains, militants, orageux, les succès d'esprit et d'argent, d'intrigue et de cour, de boudoir et de café, les goûts libéraux, l'humeur batailleuse, la verve épigrammatique, les scandaleuses querelles. Le duc de Chaulnes a été son chevalier de Rohan, et Saint-Lazare a été sa Bastille. De Voltaire encore il a eu, une fois à demi rangé, la noblesse d'emprunt, puis de titre, les aventures et mésaventures diplomatiques, le génie des affaires, le goût et le mépris des grands, la fortune précoce, les persécutions, les exils, les ennemis acharnés, les amis enthousiastes, la popularité intermittente, la gloire diffamée. Comme Voltaire, Beaumarchais a été à la fois avare et généreux, bienfaisant par boutade et avec ostentation, fanfaron de sensibilité et d'humanité. Comme Voltaire, Beaumarchais n'a rien eu d'héroïque, si ce n'est le courage et aussi l'orgueil de l'esprit, se montrant amoureux de la contradiction qu'on peut prendre pour un hommage, impatient de la critique comme d'un affront.

Comme lui, il a eu, parfois jusqu'à l'intolérance, le sentiment de l'indépendance et de la dignité des gens de lettres, et leur a donné tous les bons et tous les mauvais exemples, y compris celui de la fortune.

Comme lui, il a contribué à la ruine de tous les anciens respects, à la fondation de cette religion, essentiellement laïque, de la nouveauté et du succès, dont le culte est aujourd'hui florissant.

Comme Voltaire enfin, Beaumarchais n'a épargné dans ses railleries que deux forces, que deux puissances, que deux prestiges que nous n'aurons pas l'irrévérence de placer sur la même ligne, que nous ne comparons qu'en ce point qu'on les a vus résister également au temps et aux hommes : l'esprit religieux, l'esprit littéraire.

Voltaire a dit que si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer, et il a comparé l'univers à une admirable horloge, qui atteste un admirable horloger. Beaumarchais, qui se connaissait en horloges encore mieux que Voltaire, n'était pas pour le contredire sur ce point. Voltaire pensait que la grandeur de Dieu est nécessaire à la grandeur de l'homme, qui ne peut se trouver grand, qu'en se comparant à un être plus grand encore. Il croyait donc en Dieu par orgueil, et pour pouvoir croire en lui-même. Il y croyait aussi parce qu'il avait beaucoup d'esprit, et qu'il faut en avoir très peu pour faire comme beaucoup d'athées, qui nient Dieu tant qu'ils sont jeunes, heureux et bien portants, pour reconnaître qu'il existe et l'implorer en cachette quand ils sont vieux, malheureux et malades. Beaumarchais avait, comme Voltaire, trop le sentiment du ridicule, pour ne pas se préserver de celui-là.

Voltaire pensait aussi que les œuvres de l'esprit, comme celles de la nature, doivent avoir et ont leurs lois, que l'écrivain ne peut être bien jugé que par ses pairs, que la gloire n'est que le bruit fait par cet arrêt des bons juges; enfin, qu'il est nécessaire qu'il y ait quelque part un dépôt des types et des règles du goût, et un corps conservateur de ces types et de ces règles. Voltaire donc, tout en s'émancipant parfois à l'endroit des ministres de la religion, n'a jamais insulté la religion en elle-même; et tout en ne se privant pas de satisfaire, à l'endroit de certains académiciens en particulier, ses jalousies ou ses rancunes, il a toujours eu soin d'excepter de ses attaques l'Académie dans son ensemble; et cela non seulement quand il a voulu en être, mais encore, et tout aussi naturellement, quand il en a été. Beaumarchais, qui était moins fort et aussi moins téméraire que Voltaire, a encore renchéri sur sa double réserve. Cet homme, qui s'est moqué de tant de personnes et de tant de choses, n'a jamais osé dire du mal de l'Église ni de l'Académie. Rien ne permet de le placer parmi les approbateurs de ce parricide littéraire qui ne trouva que Mirabeau pour complice, de Chamfort, fournissant à la Révolution des armes contre les privilèges de l'esprit, et contribuant par la plus noire ingratitude, à faire fermer le plus ancien et le plus célèbre des salons de France, à faire supprimer cette Académie, pour lui si maternelle, dont il avait été le favori, qui l'avait élevé par ses modèles, formé par ses exemples, nourri par ses prix, honoré par son choix. Tout permet de croire, au contraire, que Beaumarchais eût aimé à être de l'Académie.

Il attendait, pour l'avouer, une occasion qui lui fit défaut. Il était absorbé par les affaires, et n'eut jamais le loisir de faire à ses succès littéraires un sort digne d'eux. Il avait aussi à l'Académie quelques ennemis — qui, partout, n'a pas les siens? — et, en

homme avisé, sachant que tout passe, il attendait que le temps, le plus utile et le plus discret des alliés, augmentât le nombre de ses amis et diminuât celui de ses ennemis. Il attendit si bien qu'il attendit trop longtemps, et que, lorsqu'il aurait pu être de l'Académie, il n'y avait plus d'Académie.

Lorsqu'un génie réparateur, faisant en tout la part de la tradition et celle du progrès, replaça sur les bases de la société ancienne la société nouvelle; lorsque, pensant avec raison que toutes les forces morales et sociales se tiennent, que le respect des règles de la langue et du goût contribue au respect de toutes les autres, il rouvrit à la fois les temples et les salons, assura l'hospitalité du Louvre à l'aristocratie de l'esprit, en réunit toutes les supériorités dans cet Institut créé par la Convention et rétabli par lui sur le plan de Colbert, Beaumarchais aurait pu consacrer les derniers jours de sa carrière à l'ambition littéraire. Il n'aurait pas eu à s'excuser de cette ambition, dont le premier consul avait donné l'exemple, préludant, par les suffrages des savants, à tous les autres, et plaçant au premier rang de ses titres celui de membre de l'Institut. Beaumarchais se fût assis volontiers sur ses bancs, assez loin de La Harpe et de l'abbé Morellet, mais à côté de Mercier et de Joseph Chénier, de Boufflers et de Bernardin de Saint-Pierre, en regrettant la mort et l'absence de Sedaine.

Tenant compte de ses titres et de son vœu, l'Académie française, par une hardiesse heureuse et qui semblerait habile, si elle n'était encore plus juste, honore la mémoire de Beaumarchais, en mettant son Éloge au concours, d'une sorte d'élection posthume. Cette illustre compagnie a rempli une fois de plus sa mission, et, une fois de plus, a bien joué son rôle. Elle a montré que rien de ce qui est humain et littéraire ne lui est étranger, qu'elle prend son bien partout où elle le trouve, et qu'elle tient surtout compte aux écrivains de leur talent en ne se préoccupant, que dans une indulgente mesure, de l'usage qu'ils en ont fait. C'est ainsi que Beaumarchais, heureux en tout, même après sa mort, aura échappé à l'épreuve toujours hasardeuse, et qui l'eût été surtout pour lui, de la réception solennelle et des discours qui s'y échangent, qu'il aura été de l'Académie sans en être, et aura fait partie, en dehors des vivants qu'elle s'associe, des morts qu'elle regrette de n'avoir pu s'associer.

C'est pour entrer dans ces vues que nous avons d'abord essayé de peindre Beaumarchais dans l'ensemble des vicissitudes de son existence et des caractères de son talent, de façon à ne réserver pour un examen de détail que les côtés les plus favorables de l'une et de l'autre; c'est-à-dire ceux par lesquels sa vie, qui ne fut jamais un modèle, peut être un exemple ou une leçon, ceux par

lesquels ses œuvres ont chance de durer et méritent l'étude et même l'éloge.

Tel sera l'objet de la seconde partie de ce travail, consacré à Beaumarchais envisagé comme innovateur ou rénovateur dans deux genres : comme auteur des *Mémoires* grâce auxquels il a gagné ses procès devant l'opinion et devant la postérité, comme auteur des pièces où la création d'un type immortel a popularisé et perpétué son nom.

II

Nous n'insisterons pas longuement sur l'originalité de Beaumarchais comme auteur des *Mémoires* judiciaires qui, avant ses pièces, ont commencé sa réputation. Le temps, qui pacifie tout, efface tout, et réduit, dans les œuvres comme dans les hommes, ce qui reste à ce qui lui résiste, a beaucoup enlevé de leur valeur à ces pages d'occasion, où l'intérêt général le cède à l'intérêt personnel. Les circonstances qui les ont inspirées, en disparaissant, n'ont plus laissé à nu, comme le flot qui se retire après l'inondation, que ce qui est de tuf solide, c'est-à-dire vraiment littéraire.

Au point de vue littéraire, les *Mémoires* de Beaumarchais demeurent une œuvre d'une lecture amusante, dont l'attrait n'est plus que frivole, dont l'originalité tient plus encore à l'extraordinaire de l'homme et des circonstances qu'à son talent. Pour reproduire au même degré les qualités qui les distinguent et les ont fait survivre, c'est-à-dire le frémissement de douleur, de colère et d'ironie, l'art de donner le ridicule et de l'esquiver, la verve intarissable, l'infatigable dialectique, il faudrait tout d'abord un écrivain placé avec l'esprit de Beaumarchais au milieu des événements dont il trouva moyen d'être le héros. L'esprit de Beaumarchais, avec les procès qui lui mirent la plume à la main, le cas est doublement trop singulier pour se renouveler souvent. De là le charme de surprise, l'attrait de rareté, de singularité, et enfin la faiblesse secrète et la stérilité de ces admirables pamphlets. Ils bénéficient de tous les avantages, ils souffrent de tous les inconvénients du genre.

Le genre du pamphlet est un genre égoïste. La gloire du pamphlétaire est une gloire solitaire, quand elle n'est pas anonyme. Quand le pamphlétaire ne défend que sa cause, et n'associe l'opinion à sa lutte et à son triomphe que dans la mesure du plaisir qu'elle prend toujours à un duel entre l'esprit et la force, c'est assez pour lui que de l'avoir gagnée, et son mérite et son succès ne vont pas au delà de la victoire. Lorsqu'un intérêt politique,

patriotique, anime et élève la verve de l'auteur, justifie son indignation et sa vengeance, son succès gagne, dans l'avenir, à ce noble alliage qui, parfois, nuit à son effet dans le présent. C'est pour cela que la *Satire Ménippée* et les satires d'Agrippa d'Aubigné ont porté jusqu'à nous leurs flèches enflammées, et ont eu plus de succès peut-être devant la postérité que devant les contemporains. Il n'en est pas de même des *Mémoires* de Beaumarchais, où l'on est surpris de ne plus trouver même piquants des traits qui, en leur temps, blessèrent douloureusement leurs victimes.

En général, cet exemple l'atteste, comme l'avait attesté déjà le sort des pamphlets de Milton, de Swift, de l'auteur (Francis ou tout autre) des *Lettres de Junius*, comme ont achevé de le prouver depuis la vogue éphémère et la passagère popularité des Paul-Louis Courier et des Cormenin, le pamphlet ne dépasse guère, comme influence et comme attrait, le temps où il a été fait, et pour lequel il a été fait. Sa récompense est courte, son succès borné. Et il n'est pas de pamphlet qui, même en étant un chef-d'œuvre, soit demeuré un modèle.

Nous avons hâte d'arriver à la partie encore vivace, quoique vulnérable, de l'œuvre et de la gloire de Beaumarchais, c'est-à-dire à Beaumarchais auteur dramatique.

Il n'est pas arrivé du premier coup à l'originalité qui étincelle dans la trilogie dramatique dont Figaro mène les péripéties : originalité relative d'ailleurs, de talent plus que de génie, de forme plus que de fond, qui ne se dégage pas toujours de l'imitation et du pastiche, et dont la flamme n'est pas sans fumée.

L'originalité de Beaumarchais, au théâtre, c'est d'avoir rajeuni, renouvelé les formes dramatiques en usage, c'est d'avoir fait sortir le drame et la comédie de la fiction idéale, de la convention héroïque, pour les faire entrer dans la réalité bourgeoise, dans la vérité et la simplicité vulgaires; c'est, en un mot, d'avoir voulu faire de la représeutation scénique la reproduction exacte, l'image fidèle de la vie.

La double prétention de faire des pièces qui soient vivantes et qui soient morales, constitue le fondement du système qu'il expose et qu'il défend dans son *Essai sur le genre dramatique sérieux* et dans la préface de chacune de ses pièces, avec une abondance d'arguments supérieure à l'abondance des idées.

Au fond, Beaumarchais n'a fait que mettre en pratique, en action, avec plus d'ingéniosité, de finesse, d'habileté, la thèse, la théorie de La Chaussée, de Diderot, de Mercier. Cette théorie du drame bourgeois, de la comédie bourgeoise, c'est-à-dire du drame, de la comédie, dont les personnages, le costume, le langage, les moyens,

sont empruntés à la vie ordinaire, à la vie de tout le monde, offre des dangers et des écueils, que n'ont pas évités toujours les écrivains que nous venons de nommer, précurseurs ou émules de Beaumarchais. La Chaussée est souvent ennuyeux, Diderot souvent déclamatoire, Mercier frise à tort et à travers le sublime et le ridicule. Seuls, Beaumarchais et Sedaine se sont tirés d'affaire, l'un par l'esprit, l'autre par le sentiment, et leur succès a fait triompher définitivement la cause qui semble si facile à plaider et à gagner aujourd'hui, mais qui ne l'était pas de leur temps, de la vérité, de la réalité, de la simplicité au théâtre ; image de la vie où le spectateur retrouve sous le costume et avec le langage familiers, qui rendent, pour lui, le plaisir plus vif et la leçon plus sûre, les incidents, les accidents, les passions, les intérêts par lesquels sont animés ou dérangés les ressorts de l'existence, non seulement de quelques-uns, mais de tous.

Beaumarchais, au théâtre, nous a délivrés, autant qu'il l'a pu, de la superstition de l'antique et du solennel, des tyrans, des confidents, des conspirations, des sacrifices, des songes, des apparitions, des apothéoses, des dieux, des Grecs, des Romains, des Maures et des Castillans, des Polonais et des Turcs. Il a mis sur la scène, dans *Eugénie*, la victime, moins touchante que Clarisse, d'un mariage fictif, machiné par un Lovelace très inférieur à son modèle anglais. Il a mis sur la scène, dans les *Deux Amis*, le dévouement bourgeoisement héroïque, vulgairement sublime d'un receveur des fermes sauvant un négociant de la faillite imminente, au détriment de sa responsabilité, de sa réputation, de son honneur. Un fermier général en inspection, dont il faut éluder, n'ayant pu la prévenir, la brusque visite, dont il faut reconquérir la confiance après l'avoir perdue, et arrêter, fût-ce au prix du bonheur de deux cœurs « dont l'hymen allait couronner la flamme », suivant le langage du temps, la vengeance jalouse : voilà des événements qui n'ont rien que d'ordinaire, des émotions qui n'ont rien que d'humain, des scrupules de probité, des angoisses du point d'honneur vulgaire qui veut qu'on tienne ses engagements, qu'on ne frustre pas ses créanciers, des sentiments enfin que les simples bourgeois, les simples commerçants éprouvent aussi bien et mieux que les empereurs et les rois, les ambassadeurs, les généraux, les ministres.

Beaumarchais exprime ces sentiments de la vie ordinaire, ces luttes de la conscience et de la passion bourgeoise dans un langage qui ne détonne pas toujours. Mais il détonne assez souvent, au moins pour nos oreilles, plus difficiles, il faut le reconnaître, que celles de ses contemporains, pour nous permettre de penser et de

dire que la véritable vocation de ce vif esprit, plus frappé du côté comique que du côté sentimental, ou, comme on disait alors, *sentimentaire* des situations, et plus propre à provoquer le rire que les larmes, n'était pas d'écrire des drames bourgeois.

D'un autre côté, il pèche, dans sa préoccupation excessive de faire du théâtre l'image minutieusement exacte de la vie, par la puérilité de plus d'un détail. Ainsi, non content de donner, sur les lieux et sur les jeux de scène, sur le costume et sur le caractère de ses personnages, des indications dont la formule prête plus d'une fois au sourire, il veut que la scène ne soit jamais vide, comme dans la réalité, que le rideau ne se baisse jamais sur le théâtre.

Pendant l'entr'acte, brodant mimiquement un thème qu'il appelle *jeu d'entr'acte*, les acteurs subalternes succèdent aux acteurs principaux, les valets aux maîtres, et retiennent l'attention du spectateur en vaquant, muets, à leurs fonctions et occupations habituelles : ouverture des malles, préparatifs d'arrivée ou de départ, rangement des meubles, ajustement des toilettes.

Beaumarchais trouva sa vraie voie lorsque par un coup de génie, faisant subir à la vieille comédie d'intrigue et de *quiproquo* la même transformation que Le Sage avait fait subir au roman d'aventures, et plaçant comme lui en Espagne la scène où s'agiteront des personnages tout français d'idées, de caractère, de langage, il créa ce type de valet raisonneur, frondeur, sceptique, de valet philosophe, et donna Figaro pour pendant à Gil-Blas.

Ce Figaro, on l'avait déjà rencontré à l'état d'ébauche dans les comédies de Molière, de Regnard et surtout de Marivaux. Mais Figaro, c'est le type dans toute son envergure, dans toute sa malignité, dans toute son agilité, dans toute sa verve primesautière et sa gaieté caustique. Figaro, c'est Scapin qui a lu Voltaire, c'est Arlequin qui a feuilleté l'*Encyclopédie* et fréquenté Beaumarchais. Que disons-nous, fréquenté? Il l'a aimé, il l'a admiré à ce point qu'il le reproduit par une ressemblance à s'y méprendre, qu'il le copie avec une fidélité à faire peur, qu'il le personnifie comme un Sosie, qu'il l'incarne en lui comme un Ménechme, et que, lorsque Figaro parle, on croit entendre Beaumarchais qui le souffle en riant.

Figaro, c'est en effet Beaumarchais lui-même, menant, sous sa veste de velours à grelots, sous sa résille folâtre, sous sa mandoline en sautoir, au grincement ironique comme celle de Leporello, les vicissitudes de cette trilogie dramatique du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro* et de la *Mère coupable*.

On sait que, par une innovation dont la hardiesse est encore, selon nous, un trait de génie, les mêmes personnages se trouvent les héros de trois actions successives et progressives, et vont des

épreuves de la jeunesse à celle de la vieillesse, en traversant celles de la maturité. Le *Barbier de Séville* est de 1775, le *Mariage de Figaro* de 1784, la *Mère coupable* de 1792. Un intervalle de dix-sept ans sépare, dans la vie de l'auteur, la première pièce de la troisième, qui se dénoue par la rupture des trames machiavéliques et la confusion du major Begearss, le Tartufe de probité et d'amitié. C'est, avec Léon et Florestine, victimes arrachés à ses griffes, le personnage le plus important tardivement introduit dans la trilogie. Rosine, le comte Almaviva, Suzanne, Figaro reparaissent dans la *Mère coupable*, mais avec dix-sept ou vingt ans de plus, avec l'expérience, les déceptions, les désabusements que comporte un tel progrès dans la vie.

C'est encore Figaro qui est demeuré le plus vif, le plus alerte, le plus jeune de tous. Celui-là de bonne heure s'est cuirassé contre l'imprévu. Pourtant il a neigé sur sa tête, dont le volcan s'est un peu attiédi. Sa verve aussi s'est ralentie, sa gaieté s'est voilée. De frondeur il est devenu raisonneur. Il joue un personnage essentiellement moral. Il va expier et réparer toutes ses fredaines par une belle action, digne du prix Montyon. Il est un peu dépaysé dans ce rôle d'intendant vertueux, d'intrigant pour le bon motif. Il a la gravité un peu gauche. Enfin, comme on est en pleine révolution il ne peut s'empêcher de déclamer un peu, pour faire comme tout le monde. Ces subits embarras du roué devenu innocent prêteraient à sourire, n'était la solennité du moment. Pauvre Figaro, c'est fini de rire! Il ne s'agit plus de se moquer d'un sot, il s'agit de démasquer un traître. Ce n'est plus Rosine qu'il faut arracher à Bartolo berné, c'est la comtesse, c'est son fils qu'il faut sauver des pièges de cet infernal major, un second Iago, et préserver de la spoliation et de l'infamie. Ah! c'est fini de rire, et Bartolo, et Bazile, et Bridoison et Marcelline, dont le seul aspect éveillait la gaîté, ont disparu. Que feraient-ils sur cette galère?

Il a disparu aussi, le petit page imberbe, au teint rosé, aux yeux langoureux, au malin sourire, à la voix de fille, et gentil à croquer déguisé en fille. Où est-il donc ce *Cherubino d'amore*, ce naïf questionneur, ce fureteur espiègle, cajolé par les femmes, rudoyé par les hommes, à la grâce équivoque, au charme irritant? Où est-il, l'adolescent qui caractérise et personnifie si bien cette heure troublée et troublante de la puberté, où le tempérament s'éveille, où le masque tombe, où l'homme paraît dans l'enfant avec une fleur d'ingénuité qui n'est plus celle de l'innocence?

C'est une création charmante et malsaine, une figure à la fois attirante et suspecte que ce Chérubin, qu'on pourrait croire peint d'après nature, dont le petit Louis, le page de musique de la

duchesse de Choiseul, à la voix si tendre, aux yeux si curieux et si soumis, au charme si pénétrant, si caressant, si inquiétant pour la vertu même, aurait pu être le modèle, et que Beaumarchais avait peut-être connu.

Il avait pu aussi en trouver facilement le prototype dans la chevaleresque et romanesque l'Espagne, où n'ont jamais dû manquer, surtout de son temps, les Chérubins, enfants prodigues de la réalité, enfants gâtés du roman, qui se passent en souriant, comme leurs frères français, du petit Jéhan de Saintré au chevalier de Faublas, la romance à Madame et le nœud de rubans, instrument et trophée de leur charme irrésistible, de leur ensorcelant déguisement.

Ce qui rend indulgent pour leur dépravation précoce, pour leurs succès galants, c'est le sentiment qu'on a, le pressentiment qu'ils ont eux-mêmes et qui voile leur enjouement de mélancolie, que leur faveur durera peu, que leur victoire leur coûtera cher, et qu'une mort prématurée mettra brusquement le signet à leur roman aventureux. La réalité est souvent brutale pour tous ces jolis oiseaux bleus. Plus d'un a eu le col tordu par la main crispée d'un jaloux, et l'épée d'un rival a de maint autre étouffé le tendre ramage, ensanglanté le brillant plumage. Quand ils ont tant d'esprit, les pages vivent peu. C'est le destin. A peine âgé de vingt ans, entre le brevet de lieutenant et celui de capitaine, Chérubin est mort d'une mort tragique, dans un duel malheurenx pour lui et heureux pour Beaumarchais, à qui il eût sans cela créé plus d'un embarras, mérité peut-être plus d'un reproche.

Il n'a pas évité, et précisément à propos de Chérubin, en dépit du sourire qu'éveille sa douteuse victoire, en dépit de la larme que provoque sa fin précoce et tragique, le reproche d'avoir fait des pièces plus morales d'intention que d'effet, d'avoir installé, sous l'enseigne suspecte de Figaro, une école de mœurs où jamais la mère ne mènera sa fille, et où le père ne conduira son fils qu'à l'âge de la pleine moustache, quand la leçon du rire est encore la meilleure.

Beaumarchais, qui ne démordait pas volontiers de ses prétentions et qu'on ne démontait pas facilement, s'est défendu comme un beau diable contre ce reproche ou plutôt ce soupçon d'immoralité. Son plaidoyer est plus ingénieux peut-être que fondé en raison, mais c'est avec les plaidoyers qui amusent les juges et le public qu'on gagne son procès.

Beaumarchais donc déclare que les pièces les plus morales ne sont pas celles qui affectent le plus de l'être, et qui pèchent d'ailleurs le plus souvent par l'ennui, ce qui enlève toute efficacité à la leçon.

Il fait remarquer que le théâtre étant l'image de la vie ne lui ressemblerait pas s'il était toujours moral. La vie est en effet un composé d'événements qui sont loin d'être toujours exemplaires. Les hommes, agissant plus suivant leurs passions et leurs intérêts que suivant leurs devoirs, ne sont pas toujours d'excellents modèles de conduite. Si la raison finit toujours par avoir raison, ce n'est pas sans attendre, et si la justice finit par arriver de son pied boiteux, ce n'est pas toujours sans se faire attendre. C'est ainsi que la vie est pleine d'actions interrompues, et qui souvent s'arrêtent sans dénouement. Comme une pièce doit toujours en avoir un, Beaumarchais n'a pas de peine à montrer que celui de ses pièces est toujours moral, constituant à la fiction un avantage marqué sur la réalité, qui souvent ne l'est pas.

Dans la réalité, dans la vie, en effet, ce n'est pas toujours le droit qui l'emporte. Dans la vie, la raison du plus fort est trop souvent la meilleure. Dans la vie, le crime n'est pas toujours puni, l'innocence toujours reconnue et récompensée. Il faut bien, pour que la vie ne soit pas trop monotone, y laisser sa part à l'imprévu. Il faut bien que la vertu soit persécutée pour qu'elle ait du mérite, désintéressée pour qu'on y croie. Il faut qu'il y ait combat dans la conscience pour qu'il y ait victoire, il faut que ce monde soit rempli d'erreurs et d'injustices pour que la nécessité du redressement de ces erreurs, de la réparation de ces injustices donne raison aux espérances de la foi.

Beaumarchais donc ne fait aucun grief à la vie de ce qu'elle a d'incomplet. Mais il profite de l'occasion pour démontrer que ses pièces sont irréprochables, quant à la moralité de leur fin, sinon à celle de leur moyen. Il passe condamnation sur quelques détails. Il ne faut pas trop regarder au détail, dans les pièces de Beaumarchais comme dans bien d'autres, dans sa vie comme dans bien d'autres, qui pèchent par le détail et se sauvent par l'ensemble. Tout est bien qui finit bien.

« Qui pourrait dire, poursuit Beaumarchais, que mes pièces finissent mal? Si la vie est pleine de pièces qui finissent mal, mon théâtre n'en contient pas de ce genre. Je n'ai pas osé aller aussi loin que la vie, copier jusqu'au bout la brutalité de sa déception pour les âmes généreuses et loyales. Chez moi, c'est-à-dire dans mes pièces, est ce que le méchant triomphe, est-ce que le vice et le crime sont impunis, est-ce que l'amour ne tend pas toujours au mariage, est-ce que l'infidélité est érigée en droit, l'adultère en devoir, est-ce que toute faute ne s'y expie point par le remords, la crainte et le repentir? Est-ce que dans mes pièces on voit passer la moindre courtisane, je ne dis pas triomphante, réhabi-

litée, je dis seulement inconsciente de son indignité, aspirant seulement à échanger le mépris contre la pitié?

« Examinons. J'ose dire que mes pièces suent la vertu comme l'avocat Bergasse a osé dire que je suais le vice, m'imposant ainsi la vengeance de le donner à reconnaitre dans le major Begearss, mon intrigant austère, mon Tartufe de probité. Les fureurs et les déceptions jalouses de Bartolo, plus avide qu'amoureux, expient la persécution et la claustration de Rosine. La coquette, d'ailleurs, épouse le galant. Un bon mariage, bâclé dans la maison même qui fut le théâtre de la séduction clôt la pièce sans que le moindre dommage ait été porté au droit de l'épouse, à la symbolique couronne de fleurs d'oranger. Quoi de plus moral que cela? Voilà pour le *Barbier*. Mon *Barbier* est donc absous ou mérite de l'être.

« Quant au *Mariage de Figaro*, quoi de plus moral encore que ces conséquences des mariages hâtifs où la passion fait tout et défait souvent ce qu'elle a fait? Quoi de plus moral que les regrets de la comtesse délaissée, que les perplexités de Figaro, puni par l'ingratitude de trop complaisants services, que les anxiétés du comte, puni par la jalousie qu'il ressent de celle qu'il donne? A la fin, tout est pour le mieux dans le présent sinon dans l'avenir pour la comtesse victorieuse, le comte pardonné, Figaro récompensé, doté, reconnu, retrouvant sa mère et gardant sa femme; pour Bartolo toujours berné, Bazile toujours pris à ses propres pièges, Bridoison ridiculisé sans que le respect dû à la vraie justice souffre de ce ridicule, mérité seulement par certains juges et certains jugements; enfin, Chérubin éconduit, s'éloignant dans la disgrâce et dans l'absence, la plume en berne sous son ruban, avec plus de soufflets que de baisers, après des adieux furtifs qui gardent à peine une espérance.

« Cette coupable espérance a-t-elle été partagée? A-t-elle été réalisée? Y a-t-il eu faute, y a-t-il eu crime? En tout cas, il y a doute, il y a mystère, et ce n'est pas au spectateur à se prévaloir d'un doute dont abuse un coquin, ce n'est pas au théâtre à violer le mystère de la coulisse. Ce doute, ce mystère irritants ne coûtent-ils pas d'ailleurs assez cher au comte, à la comtesse, dont le cœur paternel, dont le cœur maternel sont, durant les cinq actes de la *Mère coupable*, torturés par les angoisses de leur mutuelle infidélité?

« Figaro et Suzanne eux-mêmes, malgré leurs bonnes actions, sont punis des torts de leur langue et peut-être de leur conduite. Ils échappent à la disgrâce de leur dévouement et ils frisent un danger qui, heureusement, ne les atteint pas, grâce à la chute du rideau. Devenus vertueux, ils allaient devenir ennuyeux. »

C'est sur ce mot que finit ou pourrait finir le plaidoyer qu'aurait pu faire Beaumarchais. Ennuyeux! Il n'a jamais voulu, il n'a jamais su l'être, ce qui exige bien quelques sacrifices. Il ne l'a jamais été, ce qui mérite bien quelques éloges. La leçon amère de l'expérience, il l'a enveloppée, il l'a masquée de son mieux. Il a doré la pilule de la morale. Il a déguisé son intention éducatrice, au lieu de l'afficher. La comédie, en effet, ne corrige que ceux qu'elle amuse et, en tout cas, n'attire que ceux qui espèrent s'amuser. On court au plaisir, même quand il cache une leçon; mais on fuit la leçon que ne dissimule pas le plaisir.

Soit! diront certains censeurs qui passeraient condamnation sur le paradoxe de Beaumarchais moraliste, mais qui ont plus de peine à lui pardonner ses audaces, et même ses impertinences. Beaumarchais moraliste les amuse; mais Beaumarchais réformateur les offusque. Il est vrai qu'il nous a montré une maison où les valets, sans valoir beaucoup, valent encore mieux que les maîtres et où la probité, la dignité semblent le privilège des petits au détriment des grands. Ne pourrait-il pas se défendre en disant que ce qu'on lui reproche est surtout la faute de son temps? N'a-t-il pas copié la réalité, à la veille de la révolution; n'a-t-il pas été l'interprète et un peu la dupe — oui, dupé, lui le grand mystificateur! — de cette prédilection soi-disant philosophique, de cette partialité illusoire de ses contemporains, de cette immolation systématique, toujours sûre de l'applaudissement, des privilèges de la noblesse sur l'autel du roman, sur l'autel du théâtre, en attendant l'autel de la patrie? Beaumarchais, sur la fin de sa vie, à l'heure des tardives franchises de la conscience et des repentirs inutiles, convenait de cette faiblesse, de ce tort qu'il avait eu de se prêter, au théâtre comme dans la vie, à ce déplacement des conditions, à cet abaissement des grands, à cette exaltation des petits, qui devancèrent et qui firent, dans ce qu'elle a eu de moins juste, de plus passionné, de plus populaire et aussi de moins durable, la révolution. Car l'équilibre s'est depuis longtemps rétabli, et nul ne saurait attribuer aujourd'hui impunément à telle ou telle classe de la société le privilège de la vertu. Ces audaces, ces erreurs, ces injustices de Beaumarchais seront d'autant plus facilement excusées qu'il les a expiées pour sa part, qu'elles semblent maintenant bien anodines, qu'il les rachète enfin par l'absence de bien d'autres témérités, aujourd'hui communes au théâtre.

Une dernière considération, un dernier titre, le plus modeste et le plus durable peut-être de la vie et du talent de Beaumarchais, plaident en faveur de tous deux et assurent à l'un une admiration faite surtout de plaisir, à l'autre une indulgence faite surtout de

reconnaissance. Beaumarchais n'a pas été seulement, au théâtre, un grand homme d'esprit. Il a été, pour tous ceux qui vivent du théâtre, un grand bienfaiteur. Il n'a pas seulement plaidé et gagné la cause des libertés du théâtre, il a plaidé et gagné aussi la cause des auteurs dramatiques. Le premier il a voulu que ce travail glorieux rapportât plus qu'un salaire dérisoire. Il a affranchi à la fois l'auteur dramatique du joug des grands seigneurs et du joug des comédiens. Il a fait de la profession d'auteur dramatique une profession pouvant, comme les autres, nourrir et même enrichir son homme. Il a fait de la propriété dramatique une propriété comme les autres, où l'on recueille ce qu'on sème. Il a groupé autour de la faiblesse du débutant, autour de la vieillesse, non moins désarmée du vétéran, les forces tutélaires de l'association. Il les a émancipés de cette double servitude : la protection et la pauvreté. Grâce à lui, à son initiative, à la persévérance que n'ont lassés, que n'ont découragés, ni les ingratitudes les plus imprévues, ni les hostilités les plus inouïes, ni les défections étranges, ni les coalitions plus étonnantes encore, il a triomphé et conquis des droits dont M. Scribe a dressé, dont l'Association des auteurs et compositeurs dramatiques applique la charte. Grâce à eux, mais grâce d'abord à Beaumarchais, l'auteur dramatique, comme l'auteur littéraire, ne dépend plus que du public, qui est encore, malgré quelques caprices et quelques injustices, le plus sûr et le meilleur des maîtres.

M. de Lescure.

CHEZ PADDY[1]

DEUXIÈME PARTIE

8 *juillet.* — Quand je suis descendu ce matin, le rez-de-chaussée offrait un spectacle des plus animés. Le parquet de la bibliothèque disparaissait sous une litière de papiers et de cartons entr'ouverts. M. T., debout devant son bureau, en vidait tous les casiers, où, pendant son absence, était venue s'accumuler sa correspondance. Ses deux secrétaires, assis dans un coin, classaient toutes les lettres dès qu'il en avait pris connaissance, prenant en note, sur de grands registres, les instructions que leur donnait leur chef. M. T. m'apparaissait dans l'exercice de ses doubles fonctions d' « agent » et de magistrat.

Il m'apparaissait, même par moment, dans l'exercice d'une troisième fonction : celle de médecin ; médecin amateur bien entendu, et d'autant plus apprécié qu'il donne gratuitement ses soins et ses remèdes. De temps en temps, la porte s'ouvrait, et on voyait entrer un paquet de guenilles d'où sortait une voix lamentable. C'était une vieille femme qui venait demander une prescription. Il faut des aptitudes spéciales pour exercer la médecine dans le pays : car il paraît que, dans chaque village, il y a d'ordinaire une vieille qui, moyennant salaire, se charge d'aller trouver le médecin, prenant à son compte la maladie que ressent le véritable malade qui, lui, ne se montre pas, mais auquel elle rapporte fidèlement la médecine qu'on lui a donnée. Ce système a l'avantage d'éviter aux malades des déplacements et des dépenses, car la vieille, qui est toujours la plus misérable du pays, se fait donner, aux frais du comté, les médicaments et la consultation. Mais ces habitudes compliquent singulièrement le diagnostic.

Ce ne sont pas seulement des malades qui affluent ce matin chez M. T. Il vient aussi bon nombre de fermiers. Il y en a vingt-cinq ou

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août, 10 et 25 septembre, et 10 octobre 1886.

trente qui attendent, groupés devant la porte. Ce sont de grands gaillards maigres, en culottes courtes, le chapeau haut de forme rabattu sur les yeux, et le *shilelah* en épine noire passé sous le bras. Tout en fumant leurs petites pipes courtes, ils gesticulent, causent et rient avec tant d'animation, que, de temps en temps, un des secrétaires vient mettre le holà. Quand vient son tour d'entrer, chacun commence par éteindre soigneusement sa pipe, l'enfonce dans la poche de son gilet, retire son chapeau, et puis, tout d'un coup, la physionomie change brusquement d'expression. L'homme, si gai tout à l'heure, prend une attitude navrée au moment où il franchit la porte du bureau, et commence, d'une voix dolente, la litanie que connaissent si bien les propriétaires de tous les pays : L'année est bien mauvaise! Les bestiaux ne se vendent pas!...

Cependant beaucoup apportent des acomptes, et il est facile de voir que les relations sont singulièrement moins tendues ici que sur bien d'autres points. Les acomptes sont peu de chose. M. T. me disait hier que, d'ordinaire, dans cette saison, il encaissait 400 livres par semaine et que, cette année, il n'en reçoit pas plus de 40. Ce n'est assurément pas brillant : il ne faut cependant pas se plaindre. Le curé de Kenmare, président de la *land-league*, est un homme doux et conciliant; il a d'excellentes relations avec M. T., et chacun y mettant du sien, ils ont pu jusqu'à présent éviter une rupture complète.

Sachant que M. T. serait fort occupé dans la matinée, un de nos convives d'hier au soir a bien voulu venir me chercher pour me faire les honneurs de Kenmare. Je ne pouvais pas mieux tomber. M. C. est le plus grand marchand de la ville, il connaît le pays à fond et a toujours trouvé moyen de vivre bien avec tout le monde. Il n'y a pas beaucoup d'Irlandais qui puissent en dire autant, à l'heure qu'il est.

Nous restons quelque temps à causer avec les fermiers devant la porte. Je fais connaissance avec l'un d'eux, qui est le directeur de la crémerie fondée par M. T. sur le domaine, crémerie qui donne de si bons résultats qu'on en fonde une seconde.

Cette création mérite qu'on en dise quelques mots. La *land-league* soutient que les propriétaires et leurs agents ne sont que des sangsues qui épuisent l'Irlande, et que jamais ils ne s'occupent d'en développer les ressources. Est-ce bien vrai? Il me semble que voici un exemple qui tendrait à prouver le contraire. Qu'on en juge.

La production du beurre est la grande industrie du pays : on peut même dire que c'est la seule. Or cette industrie fonctionne dans des conditions déplorables. Les fermiers, très pauvres, n'ont, le plus souvent, que deux ou trois vaches laitières : ils sont donc

obligés de garder leur crème longtemps avant de la travailler. On se figure d'ailleurs ce que doivent être les laiteries dans un pays où les gens sont logés comme ils le sont ici : d'ordinaire les pots à lait sont rangés dans un coin de la chambre unique où dort toute la famille. Dans ces conditions, le beurre ne peut qu'être fort inférieur; et il l'est si bien, qu'il se vend toujours, à Londres, 7 ou 8 sols de moins que nos beurres de Normandie. Certaines qualités sont mêmes si mauvaises, qu'elles ne dépassent pas le prix de 10 sols la livre! et que, un député irlandais, le major Saunderson, a pu dire dernièrement, en pleine Chambre des communes, que les marchands ne pouvaient l'employer qu'à falsifier la margarine : *only fit to adulterate butterine.*

C'est à cet état de choses, si peu satisfaisant, que M. T. a voulu remédier, en créant une usine centrale où le lait est apporté chaque jour et où le beurre peut se faire dans de meilleures conditions. M. C. me raconte comment les choses se sont passées. C'est encore un trait assez curieux de mœurs sociales.

Avant tout, il fallait s'assurer du concours des fermiers. M. T. prit donc le parti de convoquer les habitants de deux ou trois villages pour leur expliquer ce dont il s'agissait. Les Irlandais feraient 10 lieues pour assister à un meeting. Aussi, au jour dit, M. T., en arrivant au lieu indiqué, se trouva en présence d'une foule de deux ou trois mille personnes.

— *Boys!* leur dit-il, je comptais vous parler dans la salle d'école; mais il n'y a pas moyen; vous êtes trop nombreux. Allez chercher une table, vous l'installerez là, au pied de cet arbre; elle me servira de tribune.

En un clin d'œil la table fut dressée. Il grimpa dessus et exposa son idée. L'assemblée, d'abord froide, devenait sensiblement houleuse. Il y avait là quelques agents de la *land-league;* manifestement la grande majorité des assistants était hostile. Heureusement M. T. aperçut un vicaire qui était venu avec les autres.

— *Boys!* dit-il en terminant, vous ne paraissez pas enchantés de ma proposition. Vous comprenez que je ne peux pas discuter avec chacun de vous. Mais voilà le Père X! Qu'il vienne sur la table, à côté de moi, il vous dira ce qu'il pense de tout ceci.

Le Père X, assez surpris, monta sur la table et commença à parler. Il souleva quelques objections, mais se rendit de très bonne foi aux raisons de M. F., et finit par déclarer que l'idée lui semblait excellente. Cela suffit pour produire un revirement complet. La cause était gagnée : les applaudissements éclataient de toutes parts; les plus rapprochés de la table parlaient déjà de porter M. T. en triomphe. Il reprit la parole. Une fois le principe admis, il fallait

décider où serait fondée la première crémerie. Alors tout se gâta. Ces hommes, qui, un instant auparavant, ne voulaient pas du tout de crémerie, se disputaient maintenant pour savoir quel village l'aurait. D'abord on s'injuria; puis, les esprits s'échauffant, les *shilelahs* entrèrent en danse. Une poussée formidable se produisit, la table fut renversée, M. T. et le curé roulèrent dans les bras l'un de l'autre et ne se relevèrent que pour se sauver à toutes jambes, en grand danger d'avoir le crâne fêlé dans la bagarre, malheur qui arriva à deux ou trois douzaines des assistants. On en parle encore dans le pays. C'est ce qu'on appelle *an iligant foight.*

Finalement la crémerie a été fondée et fonctionne à la satisfaction générale. Chacun apporte son lait et est payé en conséquence. Les résultats sont très satisfaisants; en ce sens que le beurre bien confectionné se vend 2 ou 3 sols plus cher que les autres; mais ils sont cependant encore loin de rivaliser avec les beurres de Normandie, ce qui montre bien l'infériorité des pâturages de ce pays.

Je disais tout à l'heure que la situation est moins tendue ici que sur bien d'autres points. Cela ne veut pas dire qu'elle soit très brillante. Après avoir causé avec le directeur de la crémerie, je suis entré dans le bureau pour prendre congé de M. T., que je ne devais plus voir jusqu'au déjeuner. Il était en train de lire une lettre qu'on venait de lui apporter.

— Tenez, me dit-il en me la donnant, vous tombez bien. Voyez ce qui s'est passé pendant mon absence.

J'ai cette lettre sur ma table au moment où j'écris ces lignes. Je voudrais pouvoir la transcrire *in extenso*. Malheureusement elle est trop longue. Je me borne donc à en donner un résumé. C'est encore une étude prise sur le vif.

Il faut savoir d'abord que, dans la baronnie où nous nous trouvons et qui s'appelle Kilgawan, il y a une ferme qui, elle, s'appelle Ballinaconiga. Quels noms, grands dieux! Cette ferme était occupée depuis longtemps par un certain O'Leary, qui rendit sa belle âme à Dieu, il y a deux ans, laissant deux fils, Tim et James. L'aîné, qui avait repris la ferme, mourut à son tour peu de temps après, devant plusieurs termes. La veuve et les filles de Tim désiraient prendre la suite de ses affaires, mais l'agent, qui n'avait pas eu beaucoup à se louer du défunt, ne voulant pas consentir à cette combinaison, il leur fallut céder la ferme au frère cadet, James O'Leary. Elles s'exécutèrent à peu près de bonne grâce : mais changeant d'avis, au bout de quelque temps, elles adressèrent une plainte à la *land-league*, qui, trop heureuse de trouver une occasion de faire acte d'autorité, leur donna raison et enjoignit

à James O'Leary d'avoir à quitter la ferme immédiatement. Celui-ci s'y étant refusé, il a été boycotté.

Il y a quelques mois que ces faits se sont passés. Depuis ce temps, il lui a été impossible de vendre quoi que ce soit au marché : sa femme et ses filles s'étant présentées à l'église, le dimanche qui a suivi la notification de l'arrêt de la ligue, ont été tellement houspillées et bousculées, que leurs vêtements étaient en lambeaux et qu'elles n'osent plus y retourner. Son petit garçon fréquentait l'école : il y a huit jours, au moment où il est entré, tous les enfants se sont levés et sont sortis. Le même fait s'étant produit trois jours de suite, l'école a dû être fermée.

Cet état de choses a duré une bonne partie de l'hiver. Quand le printemps est venu, on a inventé quelque chose de nouveau. Chaque dimanche, dans l'après-midi, cent ou cent cinquante personnes arrivaient devant sa porte, conduites par sa belle-sœur et ses nièces. Tout ce monde entrait dans une grande pièce d'avoine qui est devant la maison, et entamait une partie de *foot ball.* Quand la nuit arrivait, on se séparait en lui criant qu'on reviendrait le dimanche suivant. Tant que son avoine n'a pas été trop haute, l'infortuné O'Leary a pris son mal en patience, mais quand elle a commencé à monter, il n'a pas pu y tenir. Dimanche dernier, quand il a vu le jeu s'organiser, il a ouvert sa fenêtre et a prévenu qu'il allait tirer si on ne se retirait pas. On lui a répondu par des huées, c'est ce qu'on appelle dans ce pays-ci « faire boo », et puis par une volée de pierres et de boue; alors il a tiré sur la foule les deux coups de son fusil chargé de petit plomb. Un homme et deux femmes sont blessés. Le pauvre diable a tout de suite été arrêté et conduit en prison. Hier on l'a relâché sous caution : mais il va passer aux assises, et, comme le jury sera évidemment composé de land-leagueurs, il peut être sûr qu'il sera condamné.

Voilà encore une des grandes difficultés de la situation. En France, les jurys rendent déjà souvent des sentences suffisamment étranges. Comment ce système pourrait-il donner des résultats satisfaisants dans un pays aussi profondément troublé que celui-ci : alors que les trois quarts des jurés sont avec la *land-league* par sympathie, et que le dernier quart se range de son côté par peur. Le gouvernement en est réduit à faire juger ses adversaires politiques, pour des délits qui ont tous un côté politique, par des gens qui professent hautement les mêmes opinions que les accusés. Je ne veux pas comparer les Irlandais à nos fédérés de 1871, mais si on avait fait juger les pétroleuses par un jury composé de fédérés, il y a gros à parier que les pétroleuses eussent été acquittées, et que, en revanche, si le même jury avait eu à juger un des

rares gardes nationaux qui s'étaient joints à l'armée de Versailles, il eût été condamné pour la moindre peccadille. Tant que le jury fonctionnera en Irlande, personne n'osera se rallier au gouvernement, et tous ses ennemis seront sûrs de l'impunité. Le gouvernement anglais se montre absolument incapable de protéger les propriétés et même d'assurer la sécurité personnelle de ses partisans. Il serait bien étonnant qu'il en eût beaucoup. De tous les arguments que j'ai entendu développer en faveur du *home rule*, c'est celui qui me frappe le plus.

J'ai profité de ce que ma matinée était libre pour aller visiter le curé de Kenmare, ou plutôt pour lui donner les titres et noms sous lesquels il est connu, le « vénérable archidiacre O'S ». Une lettre de M. Harrington, le secrétaire de la *land-league*, m'a servi d'introduction auprès de lui ; je ne dis pas que c'est elle qui m'a valu l'accueil le plus cordial ; un étranger et surtout un Français est toujours sûr d'être bien accueilli par un prêtre catholique irlandais ; mais la recommandation de M. Harrington ne m'a pas nui, car le Père O'S. est le président du comité de la *land-league* qui fonctionne dans cette baronnie. Ceci je le savais et n'en étais pas surpris ; mais ce que j'ai appris avec un certain étonnement, c'est que le vice-président n'est autre que le ministre anglican M. X.

Car la ville de Kenmare possède un ministre anglican. Lorsque l'Église officielle a été supprimée, a été « désétablie », pour employer l'expression usitée, c'est-à-dire lorsqu'on a aboli les dîmes qui servaient à l'entretenir, il a été décidé que les situations acquises seraient respectées, et que tous les titulaires continueraient à être payés sur un fonds spécial créé à cet effet et nommé l'*Ecclesiastical fund*. C'est le cas du révérend M. X, qui continuera à toucher, sa vie durant, un traitement de 370 l. (8750 francs), sous la condition de fournir le pain spirituel à la population protestante de la baronnie, c'est-à-dire à vingt familles tout au plus, lesquelles ne me semblent même pas animées d'une foi bien exclusive, car quatre d'entre elles envoient leurs enfants à l'école catholique du couvent.

Dans ces conditions, son travail n'a rien d'excessif. Il mène la vie d'un gentilhomme campagnard. Au moment où j'ai eu l'honneur de lui être présenté, il paraissait fort occupé du dressage d'un fort joli poney qui semblait lui donner quelques tracas ; car le groom, fort bien tenu, qui l'accompagnait, avait dû descendre du *dog-cart* pour se porter à la tête de l'animal. C'est, du reste, un homme de relations charmantes, et comme il n'a jamais cherché à détourner au profit de sa bergerie aucune des brebis du Père O'S., ces deux pasteurs vivent en très bons termes. Enfin, il affiche des sentiments

si favorables à la *land-league*, qu'on n'a cru mieux faire que de l'en nommer vice-président, ainsi que je l'ai déjà dit.

Il est intéressant de voir un ministre protestant prenant cette attitude. On m'affirme qu'il n'est pas le seul, et qu'un certain nombre de ses collègues se déclarent très nettement partisans du *home-rule*. On se souvient que les adversaires de cette institution insistent toujours sur les dangers que courraient les protestants irlandais s'ils étaient livrés sans défense à un gouvernement national. Il semblerait que ce danger n'est pas bien réel, s'il est vrai que les principaux intéressés s'en montrent si peu effrayés. Dans tous les cas, il est bien honorable pour les catholiques que des hommes qui représentent un parti dont ils ont eu tant à se plaindre aient une telle confiance dans leur tolérance et leur esprit de justice, qu'ils appellent de leurs vœux un état de choses dans lequel les catholiques auraient évidemment toutes facilités pour se venger. J'avais déjà, à Rathmines, entendu M. Shackleton développer cette thèse. J'avoue que la vue d'un ministre protestant, vice-président de la *land-league*, me la fait prendre plus au sérieux que je ne l'avais fait d'abord.

Le Père O'S. ne m'a pas appris grand'chose concernant l'affaire O'Leary, mais il m'a bien vivement intéressé en me parlant des conditions dans lesquelles fonctionne cette organisation catholique qui a pu conserver à l'Église, en Irlande, toute son influence sociale et politique, alors que, dans le reste de l'Europe, elle éprouve chaque jour plus de peine à exercer son apostolat.

Quand on réfléchit à ces questions d'organisation intérieure, on remarque d'abord qu'il existe une différence capitale entre le catholicisme et la plupart des autres confessions. Chez celles-ci, l'unité est la paroisse : souvent même le lien qui réunit les paroisses entre elles est si ténu, qu'il n'existe pour ainsi dire pas. Dans notre Église, au contraire, la paroisse a assurément une grande importance, mais, cependant, on peut dire que, sous bien des rapports, c'est plutôt le diocèse qui est l'unité d'organisation. Cela est si vrai que, tandis que le diocèse est constitué partout d'une manière absolument identique, on remarque une diversité assez grande dans la constitution de la paroisse. Sur cette question, il se produit dans l'Église, ce corps cependant si homogène, des courants d'idées bien distincts. On peut les constater d'abord dans les pays de missions. Certaines congrégations, celles des Jésuites, par exemple, semblent presque s'en tenir au diocèse comme unité : elles ne paraissent jamais très pressées de pousser la division plus loin en constituant des paroisses. Les groupes de chrétiens, confiés à la direction spirituelle des catéchistes, sont constamment visités

par des prêtres qui séjournent souvent au milieu d'eux, mais n'y résident habituellement pas d'une manière définitive. Ce sont des visiteurs envoyés par l'évêque, près duquel ils reviennent après chaque tournée, pour rendre compte de leurs missions, et se retremper dans la vie religieuse; mais ce ne sont pas des curés.

D'autres, au contraire, les missions étrangères, par exemple, s'inspirent de principes tout différents. Dès qu'une chrétienté est constituée, un prêtre lui est attaché, qui en fait sa résidence et n'en bouge pour ainsi dire plus. Un petit village du Kouang-Si ou du Yu-Nan se trouve donc constitué en paroisse d'une manière aussi effective que n'importe quelle commune française. Dans le premier système, l'évêque est tenu au courant de tout ce qui se passe par les rapports des prêtres, qui lui reviennent constamment de tous les points du diocèse : lui-même voyage assez peu. Dans le second, au contraire, c'est lui qui voyage constamment pour aller visiter ses prêtres.

Cette distinction, est-il besoin de le dire, n'a rien d'absolu. La règle comporte de nombreuses exceptions. Mais quand on vit quelque temps au milieu des missionnaires, on s'aperçoit bien vite de ces tendances. J'ajoute que les résultats du premier de ces deux systèmes semblent être supérieurs à ceux que donne le second.

Ces divergences de vue se font également un peu sentir dans le clergé des différents pays de l'Europe. Les uns semblent préférer la concentration dans l'effort; d'autres, l'éparpillement. En France, il y a évidemment tendance à morceler la paroisse autant que possible. Les évêques et les fidèles sont complètement d'accord sur ce point. On semble désirer que chaque agglomération de maisons, quelque petite qu'elle soit, devienne paroisse si elle ne l'est pas, et reste paroisse quand même la population diminue. Quand il y a pénurie de prêtres, on aime mieux supprimer des vicariats que de réunir plusieurs paroisses en une seule. Je connais, dans un département que je pourrais citer, trois villages ayant de cent à deux cents habitants; ils sont tous les trois situés sur la même route; entre le premier et le dernier, il n'y a pas 5 kilomètres, tous les trois sont des paroisses; et pour remplacer l'un des curés qui était venu à manquer, il a fallu retirer son vicaire à une grosse commune de dix-huit cents ou deux mille âmes.

Certains évêques estiment que ce système pourrait être avantageusement modifié. Je le sais parce que l'un d'eux me l'a dit. Les soins à donner à un troupeau trop nombreux peuvent dépasser les forces du pasteur, mais si le troupeau est trop petit, ces forces ne trouvent plus leur emploi. D'un autre côté, il y a fréquemment de graves inconvénients à ce qu'un jeune prêtre, cherchant encore

sa voie, à peine sorti du séminaire, soit tout de suite lancé au milieu d'une population souvent indifférente, quelquefois hostile, sans avoir auprès de lui, pour le diriger, un guide et un conseiller. Quand on voit les conditions d'existence qui sont faites, dans certains pays, à ces jeunes gens, on ne peut s'empêcher d'avoir pour eux une pitié profonde; car leur vie s'écoule dans un isolement intellectuel, qui doit être bien lourd à porter et qui ne se retrouve au même degré dans aucune autre carrière. Le prélat auquel je faisais allusion tout à l'heure déplorait cet état de choses et me disait que, s'il le pouvait, il supprimerait dans chaque canton plusieurs des cures les moins importantes, sauf à donner aux curés qu'il conserverait deux ou trois vicaires, pour desservir les autres qui n'auraient plus de prêtres résidents.

L'expérience de ce système est impossible en France, au moins pour le moment, et cela, pour plusieurs raisons. D'abord, il y a une considération budgétaire qui a une importance capitale. Le gouvernement n'exige pas seulement que le service religieux soit assuré, il veut encore que la résidence soit effective, et, si cette condition n'est pas remplie, il refuse le traitement. Ensuite il est possible, il est même probable que, chez nous, cette nouvelle organisation aurait quelque peine à se faire accepter par le clergé et les fidèles, car cela est contraire à toutes nos traditions.

Il n'en est pas de même en Irlande. C'est même précisément cette organisation qui semble avoir permis au clergé de ce pays d'acquérir et de conserver la prodigieuse influence qu'il a sur la population. Il n'y a qu'un petit nombre de paroisses. Bien peu ont moins de trois mille âmes; et la plupart en ont huit ou dix mille : je parle, bien entendu, des paroisses rurales. Les populations sont très dispersées, bien plus qu'elles ne le sont dans la plupart de nos provinces. Cependant on ne cherche pas à créer de nouvelles paroisses. Ce n'est pas qu'il y ait pénurie de prêtres. Le recrutement du clergé se fait avec la plus grande facilité, les cadres sont pleins, et, chaque année, il part des prêtres pour les colonies. Mais on ne paraît pas croire que cette augmentation du nombre des paroisses soit désirable.

Dans chacune d'elles, en effet, le service religieux est assuré par plusieurs jeunes vicaires, qui secondent le curé et se rendent partout où on les appelle, à cheval ou en voiture, le plus souvent, car les distances sont parfois très grandes. Des constructions très simples, sans aucune prétention à l'architecture, ont été élevées pour servir de chapelles, afin que personne n'ait à aller trop loin le dimanche pour se rendre aux offices. Le nombre des messes est d'ailleurs assez élevé, car l'usage du binage est général.

En somme, ce sont les vicaires qui font à peu près tout le travail paroissial : catéchismes, confessions, visites aux malades, etc., etc. Les curés sont des évêques au petit pied, qui peuvent se consacrer presque exclusivement à la prédication, à la surveillance des œuvres et des écoles, et à l'administration temporelle et spirituelle de leur paroisse.

En Irlande, on le sait, le clergé ne reçoit aucune subvention du gouvernement. Pour être strictement vrai, il faudrait dire cependant que, depuis quelques années, l'administration subventionne le séminaire de Maynooth. Mais à cela se borne son intervention. On peut donc dire que, pour ses besoins comme pour la construction et l'entretien des édifices du culte, l'Église ne doit compter que sur les offrandes des fidèles. Elle ne paraît pas avoir eu à le regretter. Il y a cinquante ou soixante ans, il n'y avait pour ainsi dire plus d'églises catholiques en Irlande. Les plus anciennes et les plus importantes avaient été confisquées par les protestants, les autres étaient ruinées, le service religieux se célébrait dans des édifices qui n'étaient que de véritables granges à peine aménagées. Maintenant, il n'y a, pour ainsi dire, plus de paroisse qui n'ait une église superbe. Celle de Kenmare est un édifice gothique du plus bel aspect. Celle de Castle-Connell, que j'ai vue l'autre jour, est encore plus importante; tout le monde me dit que leurs dimensions et la richesse de leur construction n'ont rien d'extraordinaire, et qu'il en est de même à peu près partout. Les Irlandais émigrés ont beaucoup contribué à ce résultat : pendant plusieurs générations, ils restent tous en correspondance avec les branches de la famille restées au « Vieux Pays », comme disent les Canadiens, s'intéressent à tout ce qui s'y passe, et, quand il s'agit de reconstruire l'église au milieu du cimetière où reposent leurs parents, ils se montrent d'une générosité admirable.

Ce qu'il y a de bien remarquable dans ces offrandes, je parle maintenant de celles qui proviennent des résidents, ce n'est pas seulement leur importance, c'est encore leur régularité. Les traitements des curés et des vicaires sont assurés par deux collectes faites chaque année. Dans la pratique, ils varient à peine. La détresse générale ne les a pas fait diminuer d'une manière sensible pendant ces dernières années, cependant ils sont élevés. Un curé reçoit généralement de 5 à 10 000 francs; un vicaire 3 ou 4000; les honoraires de messe sont de 3 shillings (3 fr. 75).

La pureté de mœurs du peuple irlandais est proverbiale. Je ne crois pas qu'il existe un seul peuple au monde qui puisse lui être comparé sous ce rapport. Quand on cherche à se renseigner sur cette matière, on entend dire des choses qui, partout ailleurs,

sembleraient fabuleuses et qui, cependant, sont confirmées par des documents officiels. Il y a bien des baronnies ayant une population de dix ou douze mille âmes, où depuis vingt ans il n'est pas né un enfant naturel. A Dublin, il y a une garnison nombreuse et une population flottante considérable : la moralité laisse un peu à désirer; mais partout ailleurs, même dans des villes de trente mille âmes, comme Limerick, la prostitution n'existe pour ainsi dire pas. On m'a cité des chiffres qui, malheureusement, semblent si extraordinaires à un Français, que j'ai voulu les contrôler en demandant des renseignements sur ce sujet à des hommes appartenant aux professions et aux opinions les plus différentes. J'ai consulté des prêtres, des ministres protestants, des landlords, des officiers de police, des médecins de régiment, tous m'ont dit la même chose. Rentrons en nous-mêmes et demandons-nous ce que serait une population française vivant dans un tel état de misère et d'entassement.

Il est bien inutile d'insister sur la pureté des mœurs qui caractérise un clergé, quand ce clergé se recrute dans une pareille population. Ses ennemis politiques les plus acharnés, ceux qui auraient le plus d'intérêt à détruire son influence politique, ne hasardent même pas la plus petite insinuation malveillante sur ce sujet.

Le dévouement du clergé irlandais n'est pas moins remarquable que sa moralité. A une époque encore toute récente, l'Église irlandaise a eu à subir de véritables persécutions. Au commencement du siècle, bon nombre de prêtres ont eu à sacrifier leur vie pour leur foi, tout comme cela se passait à Rome aux premiers jours du christianisme. Pendant sa guerre contre la France, et surtout aux époques où l'on craignait une invasion, le gouvernement anglais avait formé, dans tous les comtés du royaume, des corps de cavalerie irrégulière, connus sous le nom de *yeomanry*. La *yeomanry* anglaise était une sorte de garde nationale qui exerça beaucoup la verve des caricaturistes du temps, mais ne fit jamais de mal à personne. En Irlande, les choses se passèrent tout différemment. On avait eu soin d'éliminer de la *yeomanry* tous les catholiques, ce qui était assez naturel, puisqu'ils ne cachaient guère leurs sympathies pour la France. Mais la conséquence de cette exclusion fut que les corps de *yeomanry* ne furent plus composés que de petits propriétaires ou de petits fermiers anglais et protestants qui, exaspérés par le danger, vrai ou supposé, qu'ils croyaient courir au milieu d'une population toute frémissante, se rendaient coupables d'abominations dont la lecture fait dresser les cheveux sur la tête. Lord Cloncurry, dans ses *Souvenirs de jeunesse* (*Personnal recollections*

of Lord Cloncurry, p. 49), raconte le trait suivant qui donne une idée de ce qui se passait alors.

« Un camp avait été établi à Kildare, dans la baronnie de Corberg. Un soir, le capitaine Frazer, qui en commandait la garnison, rentrait de Maynooth, où il avait dîné et bu plus que de raison. Il était suivi d'un de ses dragons. Au moment où il traversait notre village de Cloncurry, il vit un vieillard, nommé Christophe Dixon, qui était en train de réparer sa charrette sur le bord de la route. Le capitaine Frazer lui demanda pourquoi il était dehors après le coucher du soleil dans un pays mis en état de siège. Le vieillard, il avait plus de quatre-vingts ans, expliqua qu'obligé d'aller à Dublin le lendemain, il avait cru pouvoir faire les réparations nécessaires à sa charrette. Le capitaine s'empara de sa personne, donna ordre à son ordonnance de le prendre en croupe et continua son chemin vers le camp. Un peu plus loin, il s'arrêta encore pour se disputer avec le gardien d'un bureau de péage. Christophe Dixon profita de cet incident pour se laisser glisser à terre et reprit la route de sa maison. Mais le capitaine et son soldat coururent après lui et le tuèrent de seize coups de sabre.

« Un magistrat du voisinage osa lancer un mandat d'arrêt contre le capitaine; mais quand les agents se présentèrent au camp pour l'arrêter, ils furent repoussés par les soldats. Mon père m'envoya alors trouver le général commandant en chef, sir George Cockburn, pour obtenir justice. Il refusa de livrer son subordonné à la justice civile.

« Cependant lorsque vint le temps des assises, le capitaine Frazer vint de lui-même se constituer prisonnier. Il arriva à Athy, précédé d'une musique militaire. Les faits n'étaient pas niables, mais voici en quels termes le juge président du jury résuma l'affaire :

« M. Frazer, dit-il, est un vaillant officier qui a eu le malheur de se tromper. On nous dit que ce Dixon était un homme très recommandable. Si cela est vrai, il n'a rien perdu à sortir de cette vallée de misère; mais s'il ne valait pas mieux que beaucoup d'autres qui vivent dans les environs (en disant ceci, il se retourna de mon côté de manière à me désigner, car j'étais assis à côté de lui), c'est un grand bonheur pour le pays d'être débarrassé de lui. »

Inutile d'ajouter que le capitaine et son ordonnance furent acquittés.

Voilà comment étaient traités les simples paysans. Quant aux prêtres, ils étaient hors la loi, et leur tête était mise à prix. Aussi les *yeomen* les poursuivaient-ils avec une ardeur sans égale. Un de leurs chefs les plus célèbres disait un jour publiquement :

« Il y a deux chasses bien amusantes : la chasse au renard et la

chasse au prêtre. Celle qui m'amuse le plus, c'est encore la chasse au prêtre! »

Quand ils étaient pris, ils étaient mis à mort avec des raffinements de cruauté que n'aurait pas désavoué Carrier, le boucher de Nantes; car il faut remarquer que si, nous autres catholiques, nous avons le droit de qualifier comme ils le méritent de pareils actes, c'est un droit que n'ont pas les républicains français qui déclament assez volontiers dans leurs journaux, sur l'oppression de l'Irlande. Carrier, un bon républicain, a inventé les mariages républicains et les noyades de Nantes. Lord X, j'aime autant ne pas dire son nom qui est bien connu à Paris, faisait remplir de poix le chapeau de ses victimes, on le leur enfonçait sur la tête et puis on l'arrachait en enlevant la peau et les cheveux. Les Sioux scalpent d'une manière plus humaine.

Il y a eu des parties de l'Irlande où cet état de choses a duré dix ou douze ans. Pendant tout ce temps, les prêtres vivaient comme des bêtes fauves, errant constamment pour déjouer les recherches des dénonciateurs, vivant au milieu des marais dans de véritables tanières d'où ils ne sortaient que la nuit pour aller porter aux mourants les consolations de la religion, ne vivant que de l'aumône de malheureux qui n'avaient pas toujours un morceau de pain pour eux-mêmes. Il fallait des caractères bien rudement trempés pour résister aussi longtemps à une pareille vie. Ils trouvaient dans leur foi les forces nécessaires, car aucun ne faiblissait. Ils auraient pu émigrer, ils ne le faisaient pas, voulant rester jusqu'à la fin au milieu de leur peuple qui répondait d'ailleurs à leur constance et leur dévouement par une constance et un dévouement non moins admirables.

Il n'y avait plus ni évêque ni séminaire. Cependant les vides qui se produisaient dans les rangs du clergé étaient tout de suite remplis, jamais on ne manqua de prêtres. Les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce allaient faire leurs études sur le continent et puis ils revenaient, après leur ordination, prendre la place et continuer les travaux de ceux qui avaient disparu.

Les Anglais se plaignent souvent de ce que les catholiques irlandais montrent une certaine passion dans leurs revendications. Ils devraient se rappeler que ces faits se passaient il n'y a pas plus de quatre-vingts ans. On m'a proposé l'autre jour, à Dublin, de me présenter à une vieille dame, presque centenaire, qui a vu les *yeomen* de lord X, appliquer la calotte de poix à un prêtre, son oncle, qu'ils venaient d'arrêter au chevet de sa mère mourante.

Cet âge héroïque n'est plus. Mais, depuis trente ou quarante ans, la malheureuse Irlande a passé par bien des tribulations. Il y

a eu des épidémies, il y a eu des famines, et dans toutes ces circonstances, le clergé a été admirable. Quand on voit un curé irlandais au milieu de ses paroissiens, on est frappé tout d'abord de la communauté d'idées, d'impressions et de goûts qui existe entre eux. Chez nous, un jeune paysan, devenu prêtre, n'est plus du tout un paysan. On a si bien modifié sa nature pendant les dix ou douze ans qu'il a passés au séminaire, qu'on en a fait un être tout nouveau. Ici, un jeune vicaire, un curé fils d'un petit fermier, diffère étonnamment peu de ses anciens camarades. Il leur est supérieur en instruction, mais il a conservé tous leurs goûts, toutes leurs idées, j'allais dire quelques-uns de leurs défauts. Je vois constamment des curés français, fils de cultivateurs, qui savent à peine distinguer une betterave d'un navet; ils ne s'intéressent plus à l'agriculture. Ici, bon nombre de curés ont un petit faisant-valoir : j'ai vu l'autre jour un bail signé par l'un d'eux. Le journal de ce matin annonce qu'à la foire de Cahirmee, qui va avoir lieu, le premier prix du concours sera probablement décerné à une pouliche, élevée et présentée par un curé qui a déjà eu beaucoup de succès de ce genre.

Il y a évidemment une mesure à garder; mais j'avoue que ces curés agriculteurs, un peu maquignons à la grande rigueur, me plaisent beaucoup. Je sais que bien des gens ne seront pas de mon avis; mais je crois que le prêtre doit se rapprocher autant que possible de ses paroissiens. S'il ne le fait pas, s'il s'isole, s'il n'a plus aucun intérêt ni aucun goût commun avec eux, il devient bientôt un étranger, et quelque saint qu'il soit, il perd toute action sur eux. Des usages qui nous choquent, quand nous les rencontrons à l'étranger, sont souvent utiles, en ce qu'ils amènent ces rapprochements. Je me rappelle d'avoir fait cette réflexion une fois, à Manille. Dans ce pays, on a la passion des combats de coqs. Un jour, il y a quelques années de cela, je me promenais avec l'abbé de la frégate. Nous avisâmes un gros curé Tagal, qui marchait gravement devant nous, dans la rue, portant sous son bras un superbe coq. Au bout de quelques instants, il rencontra un de ses paroissiens qui serrait également sur son cœur un de ces oiseaux. Ils commencèrent à causer ensemble. Évidemment, ils comparaient leurs coqs, et chacun vantait les mérites de son animal. Puis la discussion s'échauffant, les deux propriétaires se mirent en face l'un de l'autre et firent battre leurs oiseaux. L'abbé était exaspéré de ce manque de tenue. Qui avait raison? Je n'en sais vraiment rien.

De nos jours, tous les peuples de l'Europe, l'un après l'autre, ont eu à traverser une crise. Cette crise était amenée par la transformation sociale qui résultait des nouvelles conditions économiques

de la vie des peuples. Nulle part, ce ne sont les classes populaires qui se sont ébranlées les premières. En France, la révolution, préparée par une partie de la noblesse, a été faite par le tiers état. En Russie, c'est le pouvoir souverain qui a pris l'initiative du mouvement. En Italie et ailleurs, c'est l'aristocratie d'abord, la bourgeoisie ensuite. Presque partout, ces nouveautés inquiétaient le clergé qui restait à l'écart quand il ne se montrait pas résolument hostile. D'ailleurs, elles ont eu pour conséquences de lui faire perdre la plus grande partie de son influence politique.

En Irlande la situation était toute particulière. Aucune des classes qui avaient pris la direction du mouvement dans les autres pays ne s'est trouvée en mesure de jouer un rôle analogue dans ce pays-ci. Depuis trois ou quatre cents ans, il n'existe plus d'aristocratie nationale. L'aristocratie étrangère qui l'a remplacée est détestée, précisément parce qu'elle n'est pas nationale. Tant que les électeurs étaient très peu nombreux et qu'ils votaient à bulletin ouvert, elle a pu faire nommer ses créatures, mais depuis que le scrutin est devenu secret, elle a si bien senti que son rôle politique était terminé dans ce pays, qu'elle ne présente même plus de candidats dans la grande majorité des comtés. On peut dire, quelque étrange que puisse paraître cette affirmation, que, dans la plupart de nos provinces françaises, malgré toute l'hostilité de l'administration, un grand propriétaire a infiniment plus d'influence politique, dans son canton, qu'un landlord irlandais.

Dans un pays très pauvre, où l'agriculture n'a jamais été rémunératrice et où l'industrie n'existe pas, il n'a pas pu se former de classe moyenne. Ce que nous appelons la bourgeoisie n'existe absolument pas dans les campagnes ; elle n'est représentée dans les villes que par quelques marchands, très absorbés par leurs affaires, peu instruits, n'ayant aucune influence et ne cherchant guère à en avoir. Le clergé s'est donc trouvé seul en position de prendre la direction du mouvement social et politique. Il s'est cependant formé, dans ces dernières années, une classe de politiciens, composée d'Irlandais américains et de journalistes, qui ont souvent montré des velléités d'indépendance. On en a eu la preuve au moment de la conspiration des fénians, à laquelle le clergé se montra résolument hostile dès le commencement, obéissant aux ordres venus de Rome et aux principes de l'Église catholique qui condamne les sociétés secrètes. Les politiciens ont eu le dessous dans cette lutte, mais elle avait été si indécise, que le clergé a cru prudent de n'user de sa victoire qu'avec une extrême modération, et que les deux partis, ayant apprécié leurs forces,

se sont toujours fait, depuis, des concessions réciproques, comme on l'a vu lors de la création de la *land-league.*

En somme, les politiciens gagnent du terrain : cela n'est pas douteux; la meilleure preuve, c'est qu'ils ont pu imposer la *land-league* au clergé. Mais c'est encore ce dernier qui est incontestablement le maître de la situation. Pour comprendre l'état politique du pays, il est donc nécessaire de se faire une idée aussi exacte que possible de ce qu'est ce clergé irlandais si différent du nôtre : c'est pour cela que je m'étends si longuement sur ce sujet, parce que je veux réunir dans ce chapitre, non seulement les impressions que j'ai rapportées de ma visite à Kenmare, mais encore celles que j'ai tirées de mes lectures et de mes conversations pendant tout mon séjour en Irlande.

Or, pour se faire une idée exacte d'un corps politique, il est nécessaire de savoir non seulement ce qu'en pensent ses amis, mais encore ce qu'en disent ses adversaires. Je l'ai déjà dit, la légende du curé coureur et débauché, si chère à nos républicains français, n'existe absolument pas ici. C'est sur d'autres points que porte l'attaque. On reproche au clergé irlandais d'abord d'être très autoritaire, ensuite d'aimer l'argent plus que de raison.

Il est bien difficile à un étranger de se prononcer sur le degré d'importance qu'il faut donner à ces accusations. Cependant elles auraient un certain fond de vérité que je n'en serais pas absolument étonné. La moralité des jeunes villageoises irlandaises est au-dessus de tout éloge, je l'ai déjà dit; mais on me raconte que, dans les très rares circonstances où il se produit un scandale, les vicaires n'hésitent pas, pour chasser du troupeau la brebis galeuse, à employer des arguments « frappants », manière de faire qui, jusqu'à présent, est absolument approuvée par la population, mais qui, un jour ou l'autre, pourrait bien amener des histoires fâcheuses.

Ces coutumes, qui nous semblent si étranges, avaient sans doute leur raison d'être dans une société très primitive, très homogène et de mœurs absolument patriarcales. Mais il me semble bien impossible qu'elles subsistent longtemps encore, et peut-être serait-il habile au clergé irlandais de prendre l'initiative d'une réforme qui finirait par lui être imposée.

La seconde accusation, celle d'aimer trop l'argent, mérite aussi d'être discutée. D'abord, il faut la préciser. L'avarice n'est pas un défaut national en Irlande. Quand on accuse le clergé d'âpreté en matière d'argent, on ne veut pas dire qu'il thésaurise. Personne n'a jamais entendu parler de prêtres devenus riches. L'argent qu'ils recueillent, ils le dépensent largement en aumônes. Vivant comme ils le font au milieu de populations où la misère est extrême,

on s'expliquerait qu'ils recherchassent peut-être plus que de raison le moyen de soulager cette misère. L'accusation porte donc plutôt sur la forme que sur le fond, et, pour en apprécier la valeur, il faut se rappeler que les Anglais traitent les questions d'argent avec une brutalité qui nous choque souvent, mais qui, chez eux, paraît toute naturelle. Je crois avoir déjà fait cette remarque, dans un des chapitres précédents, à propos des officiers de marine de ce pays qui se font donner de véritables pourboires par des capitaines de navire de commerce, pour les laisser prendre des comparaisons avec leurs montres.

On doit donc tenir compte, dans une très large mesure, de ces habitudes qui semblent inhérentes à la race. Ceci posé, est-il vrai que les curés irlandais tondent quelquefois d'un peu trop près leurs paroissiens. Quelques histoires qui se racontent à ce sujet, surtout en Angleterre, mais aussi un peu en Irlande, sembleraient le prouver. Ces histoires ont, en tous cas, le mérite d'être plus drôles les unes que les autres, et elles tendraient à démontrer que le clergé est plus habile que le gouvernement dans le choix de ses procédés. En admettant qu'il plume la poule, il trouve moyen non seulement de ne pas la faire crier, ce qui serait déjà un grand art, mais même de lui faire plaisir, tandis que le gouvernement qui, loin de la plumer, se fait plutôt plumer par elle, n'arrive qu'à l'exaspérer.

Deux fois par an, dans chaque paroisse, le curé désigne un dimanche qui est consacré à la collecte des *dues*, c'est-à-dire de la souscription dont le montant constitue son traitement. Il paraît que rien n'est amusant comme les scènes qui se produisent ces jours-là. Il faut toujours admettre que les paroissiens sont généreux, et le pasteur absolument désintéressé : mais, enfin, la nature humaine est faible, comme chacun sait, et elle ne perd jamais complètement ses droits; chaque paroissien est partagé entre le désir d'éclipser ses voisins, et celui de donner le moins possible. Le pasteur, de son côté, n'est pas fâché de spéculer sur ces sentiments; et, comme tous les deux sont Irlandais, c'est-à-dire spirituels au possible, la tempête qui s'agite sous leurs crânes, comme aurait dit M. V. Hugo, amène des incidents d'une cocasserie admirable.

On m'a recommandé de lire un livre, que j'ai trouvé charmant, et qu'on dit extrêmement vrai. Il s'appelle *Pictures from Ireland*. L'auteur, M. Térence Mc Grath, est catholique, mais n'est pas favorable à la *land-league*. Il a consacré l'un des chapitres de son livre à la description d'une de ces collectes de *dues*. Je lui emprunte ce passage :

« ... Après l'office, on apporte une table qu'on place devant

l'autel; le Père Morrissy se tient debout à côté, et à mesure que chacun des chefs de famille de la paroisse défile devant lui, il annonce à haute voix le montant de l'offrande déposée par lui sur le plateau :

« Michel Egan! 1 livre!

« Martin Fruen! 1 livre! Il a une ferme de 100 acres! cela fait tout juste 4 sols par acre!

« William Slattery! 10 acres! 10 shilling!

« Marie Finnigau! veuve! huit enfants à sa charge! Et 5 acres seulement pour les nourrir! 6 shillings! En vérité, je vous le dis, mes frères, de tous ceux qui jusqu'à présent ont versé leur offrande sur ce plateau, personne n'a donné autant que cette pauvre veuve!

« John Sweeney! (tout le monde sait, dans la paroisse, que John Sweeney est l'ennemi intime de Martin Fruen) John Sweeney! 70 acres! 3 livres! Il y a des gens qui ne craignent pas de priver la sainte Église de ce qui lui est dû; et qui, si cela ne dépendait que d'eux, laisseraient leurs prêtres dans la misère! Je suis heureux de constater que John Sweeney n'est pas de ceux-là. »

Ici un mouvement se produit dans la foule. Martin Fruen revient précipitamment au pied de l'autel.

« — Pardon, Votre Révérence! dit-il. Est-ce que je n'ai pas oublié de dire tout à l'heure à Sa Révérence que j'avais encore 1 acre de pré à faucher et que je compte lui en envoyer le foin pour son cheval?

« — Merci, Martin! je prends bonne note de ce que vous me dites! Je pensais bien aussi que vous aviez oublié quelque chose!... »

Je ne jurerais pas que la scène ne soit pas fortement chargée; mais elle est bien jolie et surtout bien dans la note de l'esprit irlandais. Ce qui me ferait croire cependant qu'il y a, peut-être, un fond de vérité dans ces reproches, c'est une remarque que j'ai faite souvent en Amérique. Dans le Far-West, il n'y a guère, en fait de catholiques, que des Irlandais ou des Canadiens. Les prêtres appartiennent invariablement à l'une de ces deux nationalités. Or j'ai bien souvent constaté que, tandis que les prêtres canadiens sont toujours très aimés de leurs paroissiens, des Canadiens comme des Irlandais, les prêtres irlandais, au contraire, ont constamment des difficultés avec les Canadiens, qui les accusent d'être trop exigeants.

Mais, en Irlande, tout cela n'a pas, du reste, une bien grande importance, puisque les principaux intéressés, qui sont, en définitive, les paroissiens, se déclarent très satisfaits de leur clergé. D'ailleurs, celui-ci a déjà donné tant de preuves de son esprit

politique, qu'on peut être très certain qu'il saura modifier ses allures si le besoin s'en fait sentir, et conserver intacts cet admirable esprit d'union et cette communauté d'aspirations qui le lient d'une manière si étroite à la population et lui donnent une si grande force.

J'ai eu précisément aujourd'hui l'occasion de constater toute la confiance qu'il inspire et combien le peuple irlandais a l'habitude de voir, dans la personne de ses prêtres, les interprètes naturels de ses revendications.

La bonne ville de Kenmare, fort calme d'ordinaire, est en ce moment très agitée. On le serait à moins, car les habitants viennent d'apprendre qu'ils seraient probablement obligés, cette année, de payer deux fois leurs contributions, et comme ils trouvent déjà fort lourds les impôts quand ils ne les payent qu'une fois, on peut se figurer l'état d'exaspération dans lequel ils se trouvent. La situation est fort curieuse, mais pour pouvoir la faire comprendre, je suis obligé de dire un mot de l'organisation politique et administrative de l'Irlande. Cette organisation est infiniment moins compliquée que la nôtre : ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'elle soit meilleure. Le comté et la baronnie y correspondent à peu près à notre département et à notre canton : mais l'arrondissement n'existe pas ; et on peut dire que la division administrative ne descend pas plus bas que la baronnie. Les baronnies comprennent bien un certain nombre de paroisses (*parish*). Mais la *parish* n'a guère d'existence propre. Un gros bourg comme Kenmare n'a pas de conseil municipal ni de budget local. Il n'y a que les grandes villes qui soient pourvues d'une « corporation », pour employer le mot consacré.

Dans un de nos départements, la fortune publique est gérée par trois assemblées différentes : le conseil général, les conseils d'arrondissement, enfin les conseils municipaux. Tout cela est remplacé en Irlande par une seule assemblée, le grand jury, et cette assemblée n'est même pas élective. C'est le shériff qui en choisit les membres sur une liste des notables. La loi exige seulement que chaque baronnie soit représentée.

Cette assemblée, si singulièrement composée, a cependant des pouvoirs très étendus. Par le fait, elle a, dans le comté, des rôles presqu'aussi nombreux que ceux que Molière assigne à maître Jacques, dans la maison de Harpagon. Le grand jury cumule, en effet, toutes les fonctions judiciaires ou administratives. D'abord c'est lui qui sert de chambre d'accusation, et déclare si tel ou tel accusé doit être envoyé devant les assises; c'est lui qui taxe le comté et qui fait exécuter les travaux publics. C'est encore lui qui,

d'accord avec le shériff, nomme tous les fonctionnaires, car les seuls représentants de l'État, dans un comté, sont le lord lieutenant dont la charge est purement honorifique, le shériff, les députés lieutenants et les magistrats, lesquels sont divisés en deux classes, quoique tous nommés par le lord chancelier. Les uns sont simplement des propriétaires investis d'une commission de juge de paix et exercent leurs fonctions gratuitement; les autres (*stipendiary magistrates*) sont payés et astreints à la résidence.

Maintenant que le lecteur est suffisamment édifié sur les principes généraux qui régissent l'organisation administrative de la Verte-Érin, j'en arrive aux faits particuliers qui ont ému les habitants de la baronnie de Kilgawan. Il y a quelque dix-huit mois, le poste de percepteur des impôts y est devenu vacant. En temps ordinaire, les candidats ne manquent pas. Ce fonctionnaire a droit à une remise de 5 pour 100 sur tous les fonds qu'il fait rentrer; or le montant des impôts s'élevant à 2000 livres environ, cela fait une somme de 2500 francs environ, qui tombe chaque année dans les poches de l'heureux titulaire, lequel, d'ailleurs habituellement, cumule ses fonctions avec un commerce quelconque; mais le poste est beaucoup moins recherché depuis que les contribuables ont pris la fâcheuse habitude de répondre aux sommations par des coups de fusil. Cependant on a fini par trouver un amateur. C'était un homme jeune encore, alerte, vigoureux, et le meilleur tireur du pays, après M. T., bien entendu. De plus, il pouvait fournir les deux cautions exigées par la loi. Il semblait donc remplir toutes les conditions requises : aussi n'attendit-il pas longtemps sa nomination.

Il entra en fonctions il y a un an environ, et tout alla fort bien pendant quelque temps. Les impôts rentraient admirablement, eu égard à la dureté des temps, et tout le monde tombait d'accord que la baronnie avait trouvé en lui un fonctionnaire modèle. Aussi la surprise fut-elle grande lorsqu'on apprit, il y a quelques jours, qu'il avait disparu comme disparaissent les caissiers, c'est-à-dire avec sa caisse. Par une singulière coïncidence, ses cautions, deux commerçants du pays, déposaient leur bilan, à peu de jours d'intervalle. Pendant quelques jours, après cet événement, l'opinion publique fut hésitante. Les uns étaient enchantés, ils louaient le patriote qui, plutôt que de remettre au gouvernement de l'oppresseur des fonds qui auraient servi à salarier ses sicaires, les avait simplement appliqués à son propre usage; mais les fortes têtes hochaient la tête et faisaient remarquer que si une partie de ces fonds était en effet destinée au gouvernement, le reste était destiné aux dépenses locales, et ils se demandaient comment tous les

rouages de la baronnie pourraient fonctionner pendant toute l'année qui vient.

Hélas! les angoisses patriotiques de ces sages n'étaient que trop fondées. M. T. a été consulter un homme de loi. La réponse est arrivée ce matin. Elle est terrible. Le percepteur est un fonctionnaire de la baronnie; mais la baronnie se charge de faire opérer par lui les recouvrements des taxes du gouvernement en même temps que les siennes. Ainsi, d'une part, l'argent n'ayant pas été versé dans les caisses du gouvernement, la baronnie en est encore responsable : de l'autre, une foule de dépenses obligatoires étant ordonnancées, il lui faut faire honneur à ses engagements. Or les 2000 livres sterlings perçues ne représentaient que tout juste le montant de ces deux chapitres, donc il faut percevoir deux nouvelles 1000 livres, c'est-à-dire payer une seconde fois l'impôt. Le raisonnement est limpide comme eau de roche, mais il n'est pas agréable.

Justement c'est demain que se réunit le grand jury à Tralec : c'est pourquoi on a résolu de provoquer la réunion d'un meeting d'indignation, afin que M. T., en allant exercer ses fonctions de « grand juré », puisse aller porter à ses collègues les trop justes doléances des infortunés Kenmarois.

Quelques instants après le déjeuner, nous nous acheminons, M. C. et moi, vers le city-hall, où doit avoir lieu le meeting. La salle qui sert d'ordinaire aux réunions musicales et aux associations charitables est suffisamment grande. Cependant, quand nous arrivons, elle est déjà comble : mais, en nous reconnaissant, les assistants se tassent si complaisamment que nous finissons par pénétrer jusqu'à l'estrade, où se trouvent déjà M. T. et le Père O'S., causant ensemble avec animation. Il y a là des types intéressants à étudier. Les paysans et les fermiers se sont entassés au fond de la salle : les premiers bancs auprès de l'estrade ont été occupés par les habitants de Kenmare, petits marchands et ouvriers. Tout à côté de moi, je remarque un homme déjà âgé, maigre, très brun de teint, les cheveux blancs et coupés ras, la figure ardente et très expressive, la tête d'un curé espagnol. C'est, me dit M. C., un pauvre ouvrier qui était, il y a quelques années, un des agents les plus actifs et les plus énergiques des fénians, dans ce pays. Il n'est sorti de prison que depuis peu de temps. En face de moi, on se presse autour d'un petit homme adossé au mur. Il a un collier de barbe blanche très fournie, qui encadre une figure pâle ornée d'un nez rouge qu'il bourre de tabac, d'un air digne, dans les rares moments où il ne parle pas. Sous sa redingote, il porte un long gilet brun, dans la poche duquel il tient sa main gauche, pendant

que de la droite il gesticule tout en parlant avec de grands éclats de voix. C'est un tailleur. Il parle à toutes les réunions, est l'un des membres les plus actifs de la *land-league* et jouit d'une grande influence. Aux premiers rangs de ses auditeurs sont une douzaine de bons bourgeois à grosses figures moutonnières, qui semblent boire ses paroles et se chargent de les répéter, en les commentant, à la foule qui se presse autour d'eux pour tâcher d'entendre ce qui se dit. En voyant l'un auprès de l'autre le fénian libéré et le petit tailleur, je ne puis m'empêcher de penser à la fable de *Bertrand et Raton*. Je me figure que le petit tailleur n'ira jamais en prison, mais qu'il pourra bien y faire aller les autres, sauf à manger les marrons si les autres trouvent moyen de les tirer du feu.

La compressibilité du corps a une limite. Il devient bientôt manifeste que la salle ne peut plus recevoir personne. M. F. prend la parole :

« Messieurs, dit-il, avant de commencer la séance, je crois qu'il serait bon de procéder à l'élection d'un président. »

Un grand silence se produit. Le petit tailleur aurait bien envie de parler, car il fourrage fiévreusement sa barbe, mais tout d'un coup on entend une voix dans la foule :

« Si on nommait président ce gentleman français qui est là ! »

Naturellement je fais un geste de dénégation énergique. Toute la salle part d'un grand éclat de rire. Les nerfs sont un peu détendus. M. T. en profite :

« Messieurs, dit-il, il me semble que nous ne pouvons pas mieux faire que de proposer au vénérable archidiacre le Père O'S. de vouloir bien nous présider. »

Des applaudissements éclatent de tous les côtés. La chose était si bien prévue, que l'archidiacre se tenait déjà près du fauteuil présidentiel. Il remercie l'assemblée en deux mots, s'installe confortablement, se renverse en arrière en tenant ses deux mains jointes en l'air, les coudes appuyés sur les bras du fauteuil.

« Eh bien ! Monsieur T., dit-il, nous vous écoutons ! »

Comme il connaît son monde, M. T. ! Du premier mot il trouve moyen de gagner la sympathie de l'auditoire :

« Messieurs, dit-il, vous savez que le grand jury est un corps choisi et non élu, (*selected, not elected.*)

« — *Hear! Hear!* clame le petit tailleur, en gesticulant comme un diable dans un bénitier, il n'est pas élu. C'est encore une de ces institutions tyranniques qui écrasent la pauvre Irlande. (*Rumeurs prolongées.*)

« — Je trouve, comme vous, que c'est un grand malheur. Je crois qu'il vaudrait mieux, sous tous les rapports, que celui qui repré-

sente la baronnie soit nommé par vous. Mais, enfin, puisque cela n'est pas, je ne peux pas mieux faire que de venir vous consulter pour connaître votre opinion sur la grave affaire qui nous préoccupe tant, en m'engageant à agir d'après vos instructions. »

Puis il leur explique la situation; quand il leur apprend que, selon toutes probabilités, il faudra que les contribuables payent une seconde fois les 2000 livres emportés par le percepteur, le tumulte prend des proportions si formidables, que l'archidiacre se lève et prend la parole.

Ce n'est peut-être pas bien correct pour un président, mais personne ne paraît s'en inquiéter. Ici, on ne semble du reste pas se préoccuper outre mesure de la foorme si chère à Bridoison. Le Père O'S. se tient debout, les deux mains enfoncées dans les poches de sa soutanelle, le chapeau sur la tête. Nos malheureux prêtres français sont si habitués à se voir contester les plus élémentaires de leurs droits de citoyens, qu'une fois sortis de leur église, ils ont toujours l'air gêné et emprunté. Ils ne parlent qu'avec mille réticences, en pesant chacun de leurs mots. Ils voilent leur pensée autant que possible. Tout au plus hasardent-ils des insinuations. Combien différente est l'attitude de ce prêtre et quelle autorité il puise évidemment dans la conviction qu'il parle au nom de tout un peuple. Il ne ménage pas ses mots.

« Monsieur T., dit-il, tous ici, nous rendons justice au sentiment qui vous a inspiré la démarche que vous venez de faire. Nous vous en remercions, vous avez très bien dépeint la situation. Nous sommes administrés par une assemblée dont les membres sont choisis par ceux qui sont les maîtres de l'Irlande, et non élus par nous. C'est cette assemblée qui établit nos impôts selon son bon plaisir; c'est elle qui désigne les agents chargés de la perception de ces impôts, et, parce que l'agent qu'elle nous a envoyé sans nous consulter, muni de ses pleins pouvoirs, est un voleur, on vient nous dire que les reçus qu'il nous a donnés au nom de cette assemblée, et qu'il avait le droit de nous donner, puisqu'il était commissionné par elle, on vient nous dire que ces reçus n'ont aucune valeur! que les malheureux habitants de cette baronnie (*poverty stricken barony*) vont être obligés de payer une seconde fois! C'est une chose honteuse! Nous sommes habitués, nous autres Irlandais, à subir bien des choses honteuses, mais, je le déclare, je n'en ai jamais ouï citer de plus honteuse que celle-là! »

A ce moment, il a été obligé de s'arrêter. A mesure qu'il parlait, on entendait se multiplier les exclamations dans l'auditoire. A ses derniers mots, le tapage est devenu tout à coup indescriptible. Le fénian à côté de moi ne se contenait plus. Il rugissait. Le

petit tailleur s'agitait en gesticulant comme un possédé; au fond de la salle, les fermiers tapaient avec leurs *shilelahs* sur le parquet d'où sortaient des nuages de poussière. Le curé n'eut qu'à lever sa main en l'air, tout s'arrêta comme par enchantement : il reprit, toujours avec le même calme.

« Eh bien! Monsieur T., c'est demain que se réunit le grand jury dont vous faites partie. Vous nous proposez de nous servir d'interprète auprès de vos collègues. Encore une fois nous vous remercions de cette proposition, et nous savons que vous ferez ce que vous nous promettez de faire. Dites bien au grand jury...

« — Attendez, dit M. T., je vais prendre par écrit vos résolutions...

« — Parfaitement! Dites bien au grand jury que les habitants de cette baronnie protestent de tout leur pouvoir contre l'odieuse injustice dont on prétend les rendre victimes, et que, par toutes les voies légales...

« — Pas du tout! je proteste! je m'oppose à ce qu'on mette le mot légal! je demande à ce qu'on mette par tous les moyens!... »

C'est le petit tailleur qui crie à tue-tête dans son coin. Et puis, comme tout le monde le regarde, il se redresse fièrement, et enfonce majestueusement dans son nez une énorme prise.

Son interruption fait un très grand effet. Les *shilelahs* recommencent à s'agiter dans le fond de la salle. A côté de moi, le fénian tire du tréfonds de sa poitrine un hourrah qui me fait sauter en l'air; ses yeux sortent de sa tête. Évidemment, dans ce moment-ci, il donnerait sa part de paradis pour pouvoir tirer un coup de fusil sur un gendarme anglais; les bourgeois qui entourent le tailleur semblent légèrement embarrassés; ils trouvent évidemment qu'on va un peu loin. Seul, le curé conserve son air imperturbable.

« Voyons, Monsieur X., vous ne nous conseillez apparemment pas de prendre des fusils et des tromblons et d'aller attaquer la gendarmerie? dit-il. »

Le petit tailleur répond seulement par un geste des bras et de la tête qui veut dire clairement : « Si tout le monde était comme moi, cela ne se passerait pas comme cela », et qui, en même temps, a le grand avantage de ne pouvoir donner prise à aucune poursuite si les choses tournaient mal. Mais le Père O'S. a bien vite fait de rétablir le calme; le texte qu'il propose est acclamé, et la séance est bientôt levée sans nouvel incident.

J'ai insisté trop longuement peut-être sur les détails de cette réunion; mais il me semble qu'ils sont curieux à plus d'un titre. En réfléchissant à ce que j'ai vu et entendu, je trouve matière à bien des réflexions.

Il est de mode en France de se plaindre amèrement de la centralisation et des grandes administrations qui en sont la conséquence. M. de Tocqueville, en particulier, insiste, quelque part, sur les beautés du système anglais qui est tout différent du nôtre. Chez nous, c'est le gouvernement qui nomme les agents chargés du recouvrement des impôts, et qui les prête aux communes ou aux départements pour percevoir les taxes locales. Ici, au contraire, les percepteurs sont des agents des pouvoirs locaux et sont prêtés par eux au gouvernement. Je reconnais que ce système a l'avantage de laisser aux pouvoirs locaux la plus grande partie de l'autorité qu'il enlève à l'État; mais c'est une satisfaction qui me semble un peu platonique. Avec le système français, si mon percepteur se sauve en emportant sa caisse, en admettant même, par impossible, que son cautionnement soit insuffisant à couvrir le déficit, ce déficit se trouvant réparti sur 38 millions de contribuables, je ne serai la victime de ce vol que dans une proportion infinitésimale; tandis que, en de semblables conjonctures, les pauvres Kenmarois sont obligés de payer deux fois, et il faut bien qu'ils payent puisque, pour être conséquents avec le principe de la décentralisation, ils ne peuvent pas avoir chez eux un employé de l'État; et que, leur employé étant complètement indépendant de la collectivité, il n'y a aucune raison pour faire subir aux voisins les conséquences de ses vols.

Il y a toute une école de gens qui sont toujours dans l'admiration de ce qui se fait à l'étranger et qui ont le plus profond mépris pour tout ce qui se passe chez nous. Ce sentiment-là est-il bien juste? Nous connaissons nos institutions par expérience et celles des autres seulement en théorie. Il en résulte que, tandis que nous voyons très bien les côtés défectueux des nôtres, nous sommes, je crois, beaucoup trop portés à nous exagérer les mérites de celles de nos voisins. Les Anglais habitent un vieil hôtel. La distribution, excellente autrefois, est souvent bien gênante maintenant. Ils font quelques réparations, mais ils ne les font qu'avec beaucoup de prudence, parce que, lorsqu'on met des ouvriers dans une vieille bâtisse, on doit toujours craindre que les murs ne s'effondrent. Ils savent que, s'ils se décidaient à jeter par terre la vieille maison pour en bâtir une neuve, il leur faudrait dépenser beaucoup et coucher dehors pendant pas mal de temps; pour éviter ce désagrément, ils préfèrent encore rester comme ils sont, tant que cela pourra durer. Je crois qu'ils raisonnent très juste : mais ils ne sont pas aussi bien logés qu'ils pourraient l'être.

Nous ne sommes pas dans la même position : notre vieille maison est tombée, nous avons eu tous les ennuis et les frais du démé-

nagement, il nous a fallu coucher dehors pendant bien longtemps. Maintenant le gros œuvre de la nouvelle est fait, la toiture est en place; il y manque encore l'enseigne et bien des petits aménagements intérieurs. Enfin, telle qu'elle est, on peut dire d'elle que le service s'y fait certainement mieux que dans bien d'autres.

Mais, pour continuer la comparaison, il est trop évident que, dans ce pays-ci, il y a urgence de faire de grosses réparations. Ainsi cette institution d'un grand jury, presque omnipotent et absolument irresponsable, est faite pour exaspérer les gens. Ce n'est même pas une institution féodale, car le droit féodal disait que « nul ne peut être imposé que par ses pairs ». C'est l'application pure et simple du droit de conquête. Si les *land-leagueurs* se bornaient à demander l'abolition de pareils abus, leur bon droit serait si manifeste qu'il n'y a pas un homme raisonnable qui ne fût avec eux, et les Anglais seraient obligés de céder tout de suite. Au lieu d'agir ainsi, ils demandent une foule de choses, qu'on ne peut pas leur accorder, qui leur seraient manifestement inutiles ou nuisibles, s'ils les obtenaient, et on ne sait vraiment pas s'ils réformeraient les abus existants, ou s'ils ne se contenteraient pas plutôt de les retourner contre leurs adversaires politiques. Ainsi, l'autre jour, M. le maire de Dublin me disait que l'Irlande souffrait d'un excès de centralisation. S'il se produit souvent des faits analogues à ceux qui ont fait l'objet du meeting auquel je viens d'assister, il me semble que c'est plutôt d'un excès de décentralisation qu'elle souffre.

Et puis était-il bien nécessaire de compliquer d'une crise politique la crise agricole et économique déjà si dure à supporter dans ce pays? Et cette crise politique, il suffirait d'un peu de bonne volonté pour l'enrayer, au moins dans une large mesure. Je n'en veux pour preuve que ce qui se passe ici. Dans tous les pays du monde où se produirait un pareil incident, la population serait fort émue. On le serait à moins. Une pareille aventure est un pain bénit pour un politicien de l'opposition. Il ne faudrait pas beaucoup de gaillards comme le petit tailleur et le vieux fénian pour mettre le feu aux poudres. Par bonheur, les deux partis en présence ont à leur tête deux hommes profondément honnêtes, bienveillants et modérés. M. T. est venu dire : « Je trouve comme vous que ce grand jury n'est pas ce qu'il devrait être, il est bien certain que vous n'avez pas de représentant. Je ne puis pas changer ce qui existe, mais puisque je fais partie de ce grand jury, laissez-moi faire comme si j'étais réellement votre mandataire. » Le Père O'S. l'a pris au mot, et cela a suffi pour que tout se passât tranquillement. Je ne puis donc m'empêcher de croire que si les hommes de bonne volonté étaient plus communs, la paix serait

moins troublée, et c'est pour cela aussi que je crois que le clergé a rendu un grand service à l'Irlande en se mettant à la tête de la *land-league.* Quelques-uns de ses membres sont assurément des têtes chaudes qui n'usent pas de leur influence dans un bon sens, mais beaucoup d'autres doivent agir comme le Père O'S.; et tout en tolérant ce qu'ils ne peuvent pas empêcher, ils servent de médiateurs, et de médiateurs très efficaces, dans un mouvement qui, s'ils n'étaient pas là, aurait pour chef, dans chaque village, des hommes comme le petit tailleur.

Ce soir, M. T. m'a fait dîner avec l'inspecteur de police du district de Kilgawan; ce jeune homme, qui remplit tout à fait les fonctions d'un lieutenant de gendarmerie chez nous, a sous ses ordres une trentaine de constables (*Irish constabulary force*), corps qui semble calqué sur celui de la gendarmerie française. Ce sont des hommes superbes, admirablement tenus et qui rendent les plus grands services. Cependant ils sont abominés par la population, quoiqu'ils soient tous Irlandais, les officiers comme les soldats. Cela n'empêche pas, bien entendu, qu'il n'y ait dix candidats pour chaque vacance.

La raison en est que la solde est prodigieusement élevée : ce jeune homme qui dîne avec nous touche environ 6000 francs par an; plus qu'un chef d'escadron en France : il a vingt-six ans. Un simple constable reçoit de 2000 à 2500 francs; il y en a douze mille : sept mille catholiques et cinq mille protestants. L'entretien de ce corps pèse très lourdement sur les finances de l'Irlande.

Un gouvernement doit toujours donner à ses employés des soldes qui soient en rapport avec la moyenne des salaires dans le pays. S'il établit ses tarifs trop bas, il n'a plus que des hommes tout à fait inférieurs; s'il les paye trop cher, il y a dix candidats pour chaque vacance, et comme il ne peut donner qu'une place, il se crée neuf ennemis irréconciliables, dans la personne des neuf qu'il est obligé d'évincer. Le gouvernement anglais, comme tous les gouvernements du reste, s'inspire bien de ce principe; seulement ses soldes sont réglées d'après les tarifs des salaires anglais, et ces salaires sont très élevés. Il ne peut guère y avoir un tarif spécial pour l'Irlande. Un constable anglais qui gagne 4 ou 5 shillings par jour n'est pas trop payé, parce que son frère ou son père, qui sont ouvriers, gagnent à peu près la même chose. Mais parce que ce constable anglais gagne 5 shillings, il faut donner 5 shillings à un constable irlandais qui, lui, vit dans un pays où les ouvriers ne gagnent jamais plus de 1 shilling par jour. Or, comme ce sont en définitive sur ces ouvriers irlandais, gagnant si peu, que portent les taxes avec le produit desquelles les grosses soldes sont

payées, ils sont exaspérés. Les mêmes faits se produisent dans toutes les administrations. C'est encore là un des griefs de la *land-league* et un de ses meilleurs arguments en faveur du *home-rule*, car ils font remarquer que, si l'Irlande était complétement séparée de l'Angleterre, les soldes pourraient être mises en rapport avec la misère générale; ce qui n'arrivera jamais tant que l'union subsistera.

L'inspecteur de police m'a parlé de l'état du pays qu'il connaît naturellement mieux que personne. Les environs de Kenmare sont relativement tranquilles. Cependant il sait que le tribunal de la *land-league* fonctionne régulièrement, et tient séance tous les dimanches : tout le monde se soumet à ses décisions. Un constable a saisi aujourd'hui huit ou dix assignations lancées au nom de ce tribunal. Voici la reproduction exacte de l'une d'elles :

KILGAWAN BRANCH I. N. LEAGUE
June 24 1886.

M. Thomas Murray. Ballinacarriga.

Dear Sir,

Your presence is requestid in the league 22 p. m. On the 27 th. inst.
On behalf of the committee
John GODFREY, sec.

Il croit bien qu'il va falloir donner à James O'Leary, pour le protéger, deux hommes qui ne le quitteront ni jour ni nuit. Il y a déjà plusieurs personnes dans le pays qui sont dans ce cas. Et s'il n'y en a pas davantage, c'est qu'on recule devant la dépense qui est d'environ 5000 francs par an, dépense que le gouvernement se fait, du reste, rembourser au moyen d'une taxe spéciale levée sur tous les habitants du district.

Mais, je le répète, la situation du pays est relativement bonne. Il y a dans les environs une baronnie, dont je ne reproduis pas le nom, parce qu'il se compose de onze lettres dont sept voyelles, où la situation est bien pire. Cette propriété appartient à l'honorable M. Roland Wynne. On lui a déjà tué deux agents, et il en cherche vainement un troisième. Le dernier percepteur ayant eu la jambe traversée d'une balle, dans l'exercice de ses fonctions, s'est empressé de donner sa démission et n'a pas pu être remplacé.

Depuis trois ans, cette terre n'a pas payé un sol ni au propriétaire ni à l'État. De fait, les fermiers sont donc devenus propriétaires. En ce qui les concerne, le programme de la *land-league* a reçu sa

pleine exécution, et il a été réalisé de la façon la plus économique, puisque, pour arriver à ce résultat, on n'a eu à dépenser que l'argent nécessaire à l'acquisition d'un fusil et de trois charges de poudre. J'ajoute que les habitants de cette heureuse baronnie ne pourront que perdre à un changement de gouvernement, puisque, quelque économique que soit le nouveau, il faudra toujours lui payer un impôt quelconque, tandis que maintenant ils ne payent rien à personne. C'est donc l'âge d'or qui règne en ce moment dans ce coin de l'Irlande. Je demande si le sort de la population semble en voie d'amélioration?

On me répond que la terre y étant fort mauvaise, la misère est épouvantable; on y meurt littéralement de faim, et la population n'a d'autres ressources que l'émigration.

Mais alors la crise ne tient donc pas à la constitution de la propriété, et on ne la fera pas cesser en rendant les paysans propriétaires.

Je m'en étais toujours douté, mais je suis bien aise d'en avoir une preuve aussi convaincante.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

OTHMAR

ROMAN DE *OUIDA*[1]

Quelques jours après la disparition de Damaris, le comte et la comtesse Othmar quittent Saint-Pharamond pour Amyot et Paris. Il ne subsiste, de la visite à Bonaventure, que l'ébauche de Loswa, dont il parle encore quelque temps de faire un tableau pour le Salon, mais que, toujours pratique, il vend un beau matin à Othmar, au poids de l'or.

Quand, à Paris, Nadine aperçut la toile dans la chambre de son mari :

— Vous ne voulez pas, je le vois, dit-elle, que j'oublie ma Desclée manquée ?

— Vous n'avez pas été bonne pour elle.

— C'est sans intention. Son portrait, aussitôt que Loswa me l'a montré, m'a donné l'impression d'une femme au-dessus de l'ordinaire, qui a du talent et de l'avenir. Mais elle a sans doute épousé depuis longtemps le constructeur de bateaux.

— Je ne pense pas qu'elle fasse jamais ce mariage. Je vous l'ai déjà dit : Nous le lui avons rendu impossible.

— Vous me l'avez dit en effet; mais vous avez toujours des idées de l'autre monde ! Vous auriez pu savoir, par le régisseur de Saint-Pharamond, ce qu'elle est devenue.

— Je m'en suis informé; elle n'est pas revenue à Bonaventure. Son grand-père n'en parle jamais. On ne sait pas ce qu'il en a fait.

Nadine sourit.

— Ah ! vous avez déjà pris vos informations ! Je vois que je ne m'étais pas trompée et qu'elle vous a vivement frappé.

— Pas le moins du monde. Mais je suis préoccupé des conséquences qu'a entraînées pour elle un caprice de vous.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1886.

— Et vous êtes sûr qu'elle n'a pas épousé son cousin?

— Absolument sûr.

— Alors, c'est qu'elle est enfermée dans quelque couvent.

— Ou morte. Être couchée sous les eaux bleues de la mer qui entoure son île serait peut-être ce qui pourrait lui être arrivé de plus heureux.

— Vous êtes rempli de poésie!

Les pages qui précèdent ont, je crois, mis suffisamment le lecteur au courant des préliminaires du drame qui va se dérouler, pour que je puisse devenir plus sobre de citations textuelles. Je passerai donc plus rapidement sur tout ce qui pourrait ralentir le développement de l'action.

On l'a bien compris : il y a chez Othmar comme chez Nadine, depuis leur mariage, bien des désillusions. Othmar l'a dit un jour à sa femme : « Il n'est pas sûr que nous ayons bien fait de nous épouser. » Quant à Nadine, elle est plus explicite encore et n'a pas de réticence. Elle regrette ce mariage; c'est, à ses yeux, « une banalité, une niaiserie, ce que tout le monde eût fait. » — « Ce dernier chapitre de leur roman, dit-elle, manque complètement d'originalité. Si Laure eût épousé Pétrarque, qui songerait aux sonnets? »

Nadine avait une ennemie mortelle à laquelle, sans s'en douter, elle préparait un allié. L'ennemie déclarée était Blanchette, devenue princesse de Laon; l'ennemi futur, encore à l'état latent, était Loswa.

— Prenez garde que votre carlin ne vous morde un de ces jours, avait dit Othmar à sa femme.

— Me mordre, l'envie ne lui en manque pas, je le crois ; mais la prudence l'emporte quand ses intérêts sont en jeu. Il y regardera à deux fois avant de se brouiller avec Amyot.

— Personne n'aime à être traité, en public surtout, comme vous traitez Loswa.

— Je le paie. D'ailleurs c'est moi qui l'ai mis à la mode, et je n'aurais pas plus de peine à défaire sa réputation que je n'en ai eu à la faire. Il le sait bien, et c'est ce qui en fait ma chose.

Blanche de Laon, qui menait la vie à grandes guides, sans scrupules d'aucune sorte, ne manquait jamais une occasion de faire, devant la femme qui avait dépassé la trentaine, étalage de son insolente jeunesse. Blanchette, comme Friedrich et Melville, avait découvert le secret de la mort d'Yseult; Yseult, la seule affection vraie qu'elle eût jamais ressentie, ce dont elle s'excusait

en disant : « Tout le monde est bête une fois dans sa vie. » Et elle gardait, au fond du cœur, pour Nadine, une haine implacable. Cette haine, elle la montrait surtout en forçant Nadine à se rappeler que le *jour est aux jeunes*, à se souvenir que la perte de la jeunesse est toujours, pour les femmes, « une débâcle, » tandis qu'elle peut être, au contraire, une apothéose pour les hommes. Les plus belles années de la vie des hommes sont souvent celles de leur âge mûr. Supposez un poète, un soldat, un homme d'État, les honneurs tomberont sur lui, à son automne, comme à l'automne de l'année les feuilles tombent dans les bois. Cette disparité entre l'homme et la femme, Nadine ne pouvait la nier et, sans se l'avouer, sans même s'en rendre compte, elle était à la veille d'une crise.

A la longue, le vide de son existence lui pesait; l'ennui, que jusqu'alors elle n'avait pas connu, finissait par avoir place dans ses journées; pourquoi la jalousie n'aurait-elle pas eu son tour? Aussi, bien que quelquefois Nadine établît, pour en plaisanter, ce parallèle entre l'homme et la femme, Blanche de Laon ne se trompait pas aux symptômes de ce rire forcé, et, d'avance, savourait sa vengeance.

Et pourtant, avec la jalousie qui dormait au fond de son cœur, la comtesse Othmar ne semblait pas faire plus de cas de l'amour d'Otho qu'elle n'avait fait cas de celui de Napraxine, et lui laissait entendre que la fidélité d'un mari à sa femme est ridicule.

— Je suis convaincu, cependant, qu'il n'y a pas une seule femme au monde moins disposée que vous à supporter l'inconstance, lui dit un jour Othmar à ce propos. En pareil cas, vous seriez impitoyable.

— Ma raison pardonnerait, je l'espère, parce qu'elle comprendrait et excuserait, bien que, par suite de la faiblesse de mon sexe, je ne restasse pas, sans doute, insensible.

— Le pardon, dans ce cas, est tout simplement une preuve d'indifférence.

— Oh!... ceci n'est pas absolument certain. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait indifférence pour qu'il y ait indulgence.

— Alors, il y a mépris.

— Je ne sais pas trop : *tout comprendre, c'est tout pardonner!* J'ai une si pauvre opinion de la nature humaine que ses fautes ne peuvent pas exciter sérieusement ma colère.

— Parce que, chez vous, le cœur n'est pas en jeu. Je ne vous vois pas jalouse. Vous n'aimez personne assez pour connaître la jalousie.

Elle sourit et se leva.

— Mon cher Otho, la jalousie est une passion très laide, très

inutile et très sotte. Dès mon entrée dans le monde, on a décidé que je suis sans cœur. Vous vous êtes entêté, vous, à croire que j'en ai un; mais, très probablement, c'est vous qui vous trompez et c'est le monde qui a raison.

— Eh bien, puisque je persiste à croire que vous en avez un, ne me direz-vous pas si j'y occupe une place?

Il avait presque murmuré ces mots en se penchant vers elle, et sa voix avait pris un accent de tendresse.

— Mon cher Otho, si vous m'en croyez, nous en finirons avec les madrigaux. Je n'en ai jamais été autrement folle, vous savez; — le laurier est vert pendant une saison et l'amour est charmant pour une journée. — Votre rôle d'amoureux, que vous avez rempli à merveille, je me hâte de vous le déclarer, est, depuis longtemps, définitivement clos, n'est-ce pas? Eh bien, soyons tout simplement amis désormais, les meilleurs amis du monde. Cela vaudra mieux.

Un flot d'émotions diverses monta au visage d'Othmar et le colora d'une vive rougeur.

— Votre ami! Je ne vous ai pas épousée pour n'être que votre ami!

— C'est, alors, que vous avez manqué de clairvoyance, reprit-elle avec un rire moqueur. — Il n'y a que deux issues possibles au mariage : la séparation ou l'amitié, — la porte à droite ou la porte à gauche.

Et, continuant de rire en voyant l'impatience, l'irritation et l'embarras qu'exprimait la figure de son mari, elle sortit, se retournant à moitié sur le seuil de la porte pour lui répéter encore :

— Il faut en finir avec les madrigaux!

Othmar fut profondément blessé. Il sortit à son tour, erra longtemps dans les allées les plus reculées du parc, cherchant l'isolement; puis, se voyant découvert par ses enfants, sentant que leurs baisers seraient impuissants à calmer l'amertume que Nadine lui avait mise au cœur, sous l'impulsion de je ne sais quelle profonde tristesse et de quel étrange découragement, il se dirigea, comme s'il y eût été entraîné par une force irrésistible, du côté de l'appartement habité autrefois par Yseult.

Rien n'y avait été changé depuis le dernier séjour de la jeune femme à Amyot. Il entra sans bruit, comme on entre dans une chambre où la mort vient de passer, fit jouer avec précaution les crémones des volets et laissa le soleil éclairer les tentures de soie, le crucifix d'ivoire suspendu au fond du lit, le prie-Dieu et le livre d'heures resté ouvert, et l'amas de pétales desséchés, seul vestige des roses que la pauvre morte avait elle-même disposées dans un vase de Chine.

Oppressé par des pensées dont il s'étonne, Othmar s'arrête, tour à tour, devant tous les meubles et finit par tourner machinalement la clé d'un tiroir où il aperçoit un petit album. Les pages étaient couvertes d'essais d'une poésie, incorrecte souvent, toujours primesautière et touchante, qui lui révèle le cœur de cette enfant, morte parce qu'il ne l'aimait pas.

Peu à peu la vérité se fait jour dans son esprit; ce que d'autres ont deviné, il le soupçonne à son tour : Yseult s'est tuée. Quelle torture que cette pensée nouvelle qui lui impute un crime! A qui la révélera-t-il si ce n'est à la femme aimée? Qui mieux qu'elle peut l'adoucir? Il ne veut plus se souvenir de la manière dont ils se sont quittés, quelques heures auparavant.

Mais ils ne sont pas seuls. Le grand château a offert sa somptueuse hospitalité à des hôtes nombreux, et les devoirs de maître de maison imposent, pendant toute la soirée, à Othmar une douloureuse contrainte. Il y échappe aussitôt qu'il le peut sans que son absence ait lieu de surprendre; et c'est encore sous l'ombre des grands arbres du parc qu'il attend, l'angoisse au cœur, le moment où les lumières se feront plus rares et où Nadine rentrera dans son appartement.

Quand il s'y fit annoncer, elle eut un sourire et pensa : « Il vient implorer son pardon. » Et puis tout haut :

— Je n'en puis plus de sommeil! Quelle idée vous a prise de venir me déranger?

Mais, pour la première fois, Otho parut absorbé, en sa présence, par une pensée étrangère à elle; indifférent à ses paroles comme à sa beauté.

Elle s'en aperçut, et ce fut avec une impatience marquée qu'elle reprit :

— Ce que vous aviez à me dire ne pouvait-il pas attendre jusqu'à demain matin? Qu'avez-vous donc?

— Nadine, lui dit-il tout bas avec des larmes dans la voix, avez-vous quelquefois songé que, peut-être, *sa* mort a été volontaire?

Elle le regarda et n'eut pas besoin de lui demander l'explication de ses paroles. Ce fut avec une impression de terreur qu'elle lui répondit :

— Quelquefois... quelquefois, oui, j'ai eu cette pensée... puisque vous me forcez à vous le dire.

Il baissa la tête et soupira douloureusement.

Quand, à voix basse, il reprit : « Je ne pourrai plus me considérer que comme son meurtrier », elle éprouva plus d'impatience que de pitié et, tout en lui donnant quelques paroles banales de consolation raisonnée, elle se dit à elle-même : « Est-il croyable que

jamais jusqu'ici il n'en ait eu l'idée? Comme c'est bien cela! Les hommes sont tous les mêmes. Celui-ci a tué cette femme par son indifférence et il n'en a rien vu! Un beau jour, après sept ou huit ans, il s'avise d'ouvrir les yeux et le voilà souffrant tout ce qu'il est humainement possible de souffrir!...

Puis, un vague sentiment de jalousie surgit en elle :

— Est-ce que cette femme va maintenant se mettre entre nous comme le spectre de Banquo?

Othmar, plus ulcéré que jamais, se retire en se contentant de lui dire :

— J'avais espéré trouver chez vous plus de sympathie.

Nadine ne répondit que lorsqu'il eut fermé la porte, et sa réponse fut un geste de colère.

Une année s'est écoulée.

Nadine voyage en Russie; Othmar est à Paris auprès de son oncle, Friedrich Othmar, qui se meurt.

Une nuit, qu'après avoir passé la soirée au chevet du malade, il regagnait à pied le faubourg Saint-Germain par le pont de Solférino — c'était en été et la nuit était splendide — il voit un sergent de ville rudoyer une pauvre fille, une mendiante ou une vagabonde sans doute. L'attitude suppliante de cette enfant émeut Othmar qui s'approche et reconnaît Damaris. C'était bien la petite-fille de Jean Bérarde, la fiancée de Louis Roze, l'enfant qu'il avait, par une semblable nuit étoilée, reconduite à Bonaventure. Si pâle, si amaigrie qu'elle fût, et bien qu'elle n'eût plus pour vêtements que des haillons en lambeaux, elle n'était pas, grâce à sa jeunesse pleine de sève, changée au point d'être méconnaissable.

Othmar donne son nom au sergent de ville qui court chercher un fiacre; il conduit Damaris dans son hôtel. Elle y arrive évanouie : elle mourait de faim.

Quelques jours plus tard, elle raconte à Othmar, qu'après l'avoir enfermée pendant six mois dans un couvent, son grand-père l'a ramenée à Bonaventure pour lui faire épouser son cousin. Elle a refusé, et Bérarde l'a chassée.

Elle a passé l'hiver chez une amie de Catherine qui fait le commerce des fleurs, y a gagné quelque argent. Puis, ayant appris que son grand-père est mort et que tout son héritage est en possession de Gros-Louis, poursuivie par les idées que la comtesse Othmar a fait germer dans sa tête, par ses prédictions de succès et de fortune, elle a employé son argent à faire le voyage de Paris.

Là, elle a échoué misérablement; elle a été repoussée de partout et allait mourir d'inanition au moment où Othmar l'a rencontrée.

Les médecins entre les mains desquels Othmar a mis Damaris ont recommandé l'air de la campagne. Il l'installe donc à la ferme de la Croix-Blanche, dans la vallée de Chevreuse; et, après avoir vainement tenté de racheter à Gros-Louis, aujourd'hui marié, l'île dont la petite-fille de Bérarde a été frustrée, il n'a d'autre moyen, pour faire vivre Damaris, que de pourvoir à ses besoins, en lui laissant croire que son grand-père lui a, au dernier moment, restitué son héritage.

Puis, comme Damaris reste obsédée de la pensée d'arriver à la réputation par son talent, Othmar se décide à amener aux Hameaux David Rosselin, un acteur depuis longtemps retiré du théâtre, mais qui a gagné des millions un instant, en interprétant Alceste, Tartuffe et Sganarelle.

Rosselin, quel que soit son désir d'être agréable à Othmar, accueille sa demande sans enthousiasme.

— J'en ai vu échouer un si grand nombre ! dit-il.

Quand il arriva aux Hameaux, le jour suivant, il vit Damaris, l'entendit, l'étudia, et resta avec elle plus de deux heures, lui récitant tour à tour une scène du *Joueur*, une tirade du *Misanthrope*, un passage de Feuillet et quelques vers des *Odes et Ballades.*

— Mais qui êtes-vous donc? s'écrie Damaris les yeux brillants de larmes de joie, et transportée d'admiration.

— Ma chère enfant, répondit Rosselin, en souriant un peu tristement, je suis ce qu'il y a de moins drôle au monde : un acteur, fameux autrefois et qui est devenu vieux.

Elle lui prit la main et la baisa.

— Va, dit en riant pour cacher son émotion, l'homme que le monde avait acclamé. Va! il fait toujours bon de vivre. Les fleurs ont toujours leur parfum, et le soleil est toujours chaud. Allons! allons! il y aura toujours au printemps de nouvelles couvées pour remplir les vieux nids.

Après avoir quitté Damaris, il resta longtemps silencieux. Tout à coup il se retourna vers Othmar :

— Elle a de l'avenir.

Il n'en dit pas davantage.

Nadine était en Russie, on le sait, quand Othmar avait retrouvé Damaris. Il ne jugea pas opportun de lui écrire pour lui raconter l'incident; quand il alla la rejoindre à Zaraïla, l'occasion ne se présenta pas de la mettre au courant de ce qu'il avait fait, bien que cette confidence lui parût nécessaire et qu'il s'en préoccupât souvent. Plus tard, il se sentit moins à l'aise encore au moment de mettre la conversation sur ce sujet, prévoyant bien qu'il aurait

un sourire railleur à affronter; il en résulte que Rosselin donnait déjà, depuis longtemps, des leçons à Damaris, quand Nadine ignorait encore son histoire, son séjour aux Hameaux, ses études sous la direction du vieil acteur.

Un jour Rosselin demande à Othmar :

— Que dit madame la comtesse de sa nouvelle Desclée?

La question était des plus naturelles, et pourtant elle embarrassa Othmar.

— Ma femme a certainement oublié sa prophétie et celle qui en a été l'objet.

Il y avait, dans la manière dont il fit cette réponse, une certaine impatience, une certaine amertume.

— Et vous ne la lui avez pas rappelée?

— Je pense que c'eût été inutile.

— Si vous ne lui en parlez pas, il se trouvera quelqu'un pour lui en parler. Pardonnez-moi, si je vais trop loin; mais je n'aime pas les mystères.

Un secret est un parfum très subtil; il s'échappe par des fentes imperceptibles et se répand dans l'air, quelque précaution que l'on prenne pour lui fermer toutes les issues.

On commença bientôt à murmurer vaguement, mais avec persistance, que Rosselin avait découvert un nouveau talent merveilleux qu'il préparait pour le théâtre en le cachant à tous les regards. On laissait entendre, toutefois, que ce secret n'en était pas un pour Othmar.

Un jour vint enfin où Othmar veut raconter à Nadine l'histoire de Damaris, et la mettre au courant de ce qu'il a fait; mais il est trop tard.

— Je pourrais entrer dans plus de détails, ajoute-t-il en terminant, mais j'ai peur d'abuser un peu de votre patience.

Un sourire qui venait de passer sur les lèvres de Nadine avait averti son mari que ce récit était sans intérêt pour elle, ou que, tout au moins, elle n'envisageait pas les choses de la même façon que lui.

— Je ne pouvais moins faire, continua-t-il, car vous avez été, par vos éloges imprudents, la cause de tout ce qu'a souffert cette pauvre fille. Vous aviez cependant raison au fond; elle a tout au moins du talent et, peut-être, un jour, le monde lui apportera-t-il des compensations pour ce qu'elle a perdu.

— Et, en attendant, les compensations viennent de vous.

Elle étendit la main et prit, dans son buvard, des tablettes d'ivoire qu'elle ouvrit; puis d'une voix calme :

— S'il y a des lacunes dans votre récit, je puis y suppléer.

Et elle se mit à lire :

— Le 10 juin, vous avez amené Damaris Bérarde ici, dans cet hôtel. Le 20 juillet, vous êtes allé à Bonaventure et vous avez essayé de racheter l'île à Louis Roze. Le 2 août, vous avez conduit cette jeune fille à la ferme de la Croix-Blanche, dépendante du village des Hameaux, dans la vallée de Chevreuse. Le 15 août, vous y êtes revenu la voir. Dans les derniers jours de juillet, vous y avez fait apporter des meubles et des objets d'art. A la même époque, vous avez fait acheter à la Bourse un coupon de rente de 5000 francs au nom de Damaris Bérarde. Vous voyez que, je vous le répète, s'il y a des lacunes dans votre histoire, je suis en mesure de les combler. Vous voudrez bien ne plus revenir sur ce sujet. Il serait aussi de bon goût que votre idylle fût tenue un peu plus secrète; on s'en amuserait moins. Vous vous rappelez, peut-être, qu'un jour — il y a longtemps de cela — je vous dis que, si jamais, ayant à vous reprocher des torts envers moi, vous trouviez le courage de me les avouer, je comprendrais et que : « Comprendre c'est pardonner. »

— Vous pouvez supposer que je vous ai menti, moi! Je ne suis pas, je n'ai jamais été et je ne serai jamais l'amant de Damaris Bérarde!

Le mari et la femme se regardèrent : la colère d'Othmar avait gagné Nadine. Son visage, ordinairement impassible, s'était transformé :

— Vous m'en feriez le serment sur la tête de vos enfants que je ne vous croirais pas!

— Vous me croirez cependant, si vous voulez que nous continuions à habiter sous le même toit! s'écria Othmar en sortant.

Nadine, jusqu'alors toujours maîtresse de ses émotions, était terrassée et vaincue. Elle venait d'éprouver un sentiment inconnu, un sentiment qu'elle avait cru le partage exclusif des femmes les plus humbles de sa domesticité : une colère jalouse, qui avait agité son cœur de battements tumultueux et fait palpiter sa poitrine jusqu'à effeuiller la rose de son corsage.

Pourtant Othmar n'aimait pas Damaris. Mais Damaris l'aimait. Quant à lui, malgré la froideur et l'indifférence de Nadine, il n'avait d'amour que pour elle.

Ce même jour, le soir, elle se fit amener ses enfants.

— Mes mignons, leur dit-elle en les regardant l'un après l'autre, il faut que vous me disiez une chose bien sincèrement. Est-ce que vous avez peur de moi?

— Oui, un peu, répondit Xénie moins timide que son frère.

— Tous les deux?

— Oui, dit à son tour Otho.

— Pourquoi?

Cette fois ils se turent; mais elle comprit et les embrassa convulsivement en s'étonnant d'avoir été jusqu'alors si peu démonstrative.

Comme ils traversaient le corridor, enlacés l'un à l'autre pour regagner leur chambre, Xénie murmura à l'oreille de son frère :

— Maman était prête à pleurer.

Et Otho avec un gros soupir tout ému :

— Elle nous a embrassés, vois-tu, comme on embrasse les petits pauvres.

Les petits pauvres qu'ils avaient vu embrasser par leurs mères en haillons aux Tuileries ou au Luxembourg! Peut-être n'avaient-elles que cela à leur donner, leurs mères? Peut-être était-ce faute de pain qu'elles leur donnaient tant de baisers? Et plus d'une fois, cependant, Otho avait dit à sa sœur avec un regard d'envie : « Si maman nous embrassait comme ça! »

Rosselin se préoccupait déjà, depuis quelque temps, de faire débuter Damaris.

De grandes fêtes se préparent à Amyot. Dans le programme figure une représentation théâtrale.

Un jour, passant dans les environs d'Amyot, la princesse de Laon, arrêtée dans son voyage par un accident de chemin de fer, était venue demander l'hospitalité à Othmar. — C'était à l'époque où Nadine était en Russie.

Par désœuvrement, Blanche de Laon a la fantaisie de se faire ouvrir, à peu près de force, l'appartement d'Yseult, où elle découvre, elle aussi, les essais de poésie de sa cousine, et acquiert la certitude de ce qu'elle avait soupçonné sans en avoir la preuve.

Quand Otho s'aperçoit que les volets ne sont plus fermés, et quand, venu pour en savoir le motif, il se trouve en face de Blanchette et lui reproche avec indignation et sans ménagements ce qu'il appelle « une profanation », Blanchette lui répond avec tranquillité :

— J'ai plus de droits que vous à être dans cette chambre. Je ne l'ai pas oubliée, moi. Allez-vous pleurer sur son tombeau comme le faisait votre oncle? J'y vais, moi!

La haine de Blanchette contre Nadine s'est encore accrue depuis ce jour-là; et peut-être cette haine s'est-elle étendue jusqu'à Otho, dont la princesse de Laon a toujours, d'ailleurs, jalousé l'immense fortune. Aussi ne néglige-t-elle jamais l'occasion de nuire au

comte et à la comtesse Othmar quand cette occasion se présente.

Lorsqu'il est question des fêtes d'Amyot, Blanchette, dont Loswa a accepté d'être le complice, sachant que la Reichemberg, engagée pour la solennité, est indisposée, complote de la faire remplacer par Damaris.

— Cela peut très bien s'arranger sans que je paraisse, dit-elle à Loswa; et nous aurons là une bonne scène qui ne figurera pas sur le programme. Si la nouvelle étoile va aux nues, Nadine sera furieuse, et il en résultera, entre elle et son mari, une forte brouille. Si, au contraire, la belle enfant s'intimide, perd la mémoire et fait fiasco, Otho passera un mauvais quart d'heure. Quant à nous, de toute façon, nous nous amuserons.

Mais Blanchette manque son but : elle a fait tant d'efforts pour l'atteindre qu'elle le dépasse.

Elle a voulu voir Damaris et va, un matin, aux Hameaux avec Loswa, qui s'y présente à titre d'ancienne connaissance. Elle accable Damaris de compliments et de protestations, lui offre son amitié et sa protection, lui raconte sa haine contre Nadine et l'origine de cette haine; puis, ne mettant pas en doute que Damaris soit la maîtresse d'Othmar et exploite ses millions, elle lui demande cyniquement de l'aider à venger Yseult, à faire qu'enfin Nadine, dont elle suppose que Damaris a le bonheur entre les mains, soit, à son tour, humiliée et abandonnée.

Damaris n'a pas d'abord compris, et ne comprend ensuite qu'à grand'peine tout ce que la princesse de Laon lui a dit. Mais quand la lumière a commencé à se faire jour dans son esprit, elle prie la princesse de Laon de sortir de chez elle.

Et quand, quelques heures plus tard, Rosselin vient, tout heureux de la bonne nouvelle, lui annoncer qu'une chance inespérée s'offre pour elle de débuter; qu'elle est engagée pour jouer à Amyot deux scènes du *Misanthrope*, — elle refuse obstinément, sans que la colère de Rosselin puisse l'ébranler.

Damaris s'est résolue à renoncer au monde, au théâtre, aux succès, pour rendre le bonheur à Othmar.

La pauvre fille, qui a toujours conservé le souvenir d'Othmar depuis la nuit où il l'a ramenée à Bonaventure, qui s'est ensuite attachée à lui parce qu'il l'a sauvée au moment où elle allait mourir de faim et de misère; puis, qui s'est mise à l'aimer quand elle a compris qu'il souffre de l'indifférence de Nadine, se figure qu'elle n'a qu'à affirmer son innocence à la comtesse Othmar pour être crue sur parole.

Damaris part pour Paris. — Nadine est peu abordable et sa, porte est gardée par une armée de domestiques; mais ces domestiques

ont reconnu la vagabonde qu'Othmar a amenée mourante, celle qu'il cache, leur a-t-on dit, au fond de la vallée de Chevreuse ; et, fidèles à cet instinct de méchanceté qui est l'apanage de leur race, la laissent entrer dans l'espoir d'un scandale.

Une des femmes de la comtesse, s'approchant de sa maîtresse avec hésitation, se décide à lui dire qu'une jeune fille, Damaris Bérarde, demande à la voir.

— Me voir? moi!

Nadine s'est redressée, et son visage, si impassible d'ordinaire, exprime une extrême surprise.

— Si elle vient pour m'assassiner, cela me procurera, du moins, une sensation nouvelle, pense-t-elle.

Nadine conservait toujours sa dignité devant ses domestiques.

— Ah! oui; c'est une jeune fille que j'ai connue à Saint-Pharamond. Je puis lui donner dix minutes.

Damaris tremblait de la tête aux pieds.

— C'est moi, murmura-t-elle, moi, Damaris Bérarde.

Elle s'était arrêtée au milieu du salon, éblouie d'abord par le luxe qui l'entourait, puis clouée au parquet par le regard dédaigneux dont Nadine l'avait enveloppée.

— Vous vous êtes trompée de porte. L'appartement du comte Othmar est de l'autre côté de l'hôtel.

Damaris, dans l'intensité de son émotion, n'entendit pas ou ne sut pas comprendre l'outrage de ces paroles.

— Permettez-moi de vous dire... cette seule fois... je ne suis venue à Paris que...

— Est-ce que mon mari ne vous donne pas tout ce dont vous avez besoin ?

— C'est vous que je suis venue voir. Je ne veux vous parler que cette seule fois... après je partirai pour toujours.

— Soit.

Puis, à elle-même :

— Mon Dieu, qu'elle est belle!

— J'ignore ce qu'on vous a dit de moi, mais je suis venue ici pour que vous sachiez ce qui est la vérité... On croit que je n'ai que de mauvais sentiments et de mauvais instincts, mais cela n'est pas vrai. On croit que j'ai pensé arriver à la fortune et à la réputation par celui qui m'a sauvé la vie; mais c'est faux, et je vous atteste que, puisqu'on a dit cela, je renonce à tout et ne veux plus que le silence et l'obscurité. Vous vous le rappelez, c'est vous qui, la première, m'avez donné ces rêves de talent et de gloire, et ce germe, une fois dans mon cœur, n'en est plus sorti. Il a essayé de m'en dissuader en me disant qu'une vie cachée vaut mieux, mais je ne

l'ai pas cru. Je voulais qu'en me retrouvant un jour, vous pussiez dire : « Elle a réussi, elle avait du génie... »

— A quoi bon me dire cela? Vous êtes libre de réussir si vous le pouvez. Que mon mari vous y aide, c'est bien; mais ce n'est pas à moi de faire votre réputation.

Le sarcasme mordit Damaris au cœur.

— Oh! mon Dieu! Vous aussi, vous aussi! dit-elle avec un cri de désespoir.

— Je vous le répète, je ne m'explique pas votre visite. Je ne m'occupe pas de ce qui s'est passé entre le comte Othmar et vous. Qu'il vous donne un cottage à Chevreuse ou un hôtel aux Champs-Élysées, ce n'est pas mon affaire. Voudriez-vous, par hasard, me communiquer les plans de l'architecte pour avoir mon goût?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, reprit Damaris d'une voix brisée. J'ai toujours suivi ses conseils; il ne m'en a donné que de bons, et, s'il s'est intéressé à moi, ce n'est pas de la manière que vous supposez... Je ne lui suis rien. Il vous aime...

— Vous êtes bien bonne de m'en donner l'assurance... Sortez! Comment avez-vous osé franchir le seuil de cet hôtel où j'habite, où habitent mes enfants? Sortez immédiatement où je sonne mes gens et je leur dis qui vous êtes!

— Vous ne pouvez m'avilir, car je suis innocente. Votre mari n'a jamais eu pour moi que de la pitié... Ne savez-vous donc pas qu'il n'aime que vous, qu'il souffre de votre indifférence?... Vous ne me croyez pas!... Que puis-je vous dire de plus? Je ne suis venue que pour cela. Je voulais vous dire que si, à cause de moi, vous le faites souffrir, j'en mourrai! En quoi ce que je dis là peut-il vous irriter?... Il croit que vous ne l'aimez pas, que vous êtes lasse de lui, qu'il n'y a plus rien pour lui dans votre cœur... Et moi, je me suis dit que, peut-être, vous ne saviez pas cela et que, si vous le saviez, vous changeriez. Je vous dis cela bien mal. Et pourtant, c'est tout ce que je voulais vous dire. Il croit que vous ne l'aimez pas!...

— Je ne puis être que très flattée d'avoir été un sujet de conversation entre le comte Othmar et vous.

Damaris sentit la faute qu'elle venait de commettre; mais elle acheva de vider jusqu'à la lie la coupe d'amertume dont elle avait, de son plein gré, approché ses lèvres.

— Il a à peine prononcé votre nom devant moi; s'il l'a fait, c'était, je suppose, pour que je ne crusse jamais que sa pensée pût se porter d'un autre côté. Je l'ai vu rarement, bien rarement, une seule fois cette année, et c'est cette fois-là que j'ai compris sa souffrance cachée, causée par la persuasion que vous ne l'aimiez pas.

Les paroles de Damaris avaient un tel accent de sincérité, qu'un instant Nadine fut touchée et que sa colère se changea en compassion. Mais les preuves qu'elle croyait avoir eurent raison de ce bon mouvement.

— Vous êtes une excellente comédienne, dit-elle en s'éloignant de Damaris. Continuez à bien travailler vos rôles... Sortez! sortez! Vous n'êtes pas de force, malgré les leçons du comte Othmar, à jouer avec succès devant moi l'innocence persécutée. Je ne puis m'expliquer ce que vous êtes venue faire chez moi, si ce n'est pas lui qui vous a envoyée.

— Je n'ai eu de lui que de la pitié, répéta encore la pauvre fille. Il m'a fait soigner dans ma maladie, et cette dette-là, je ne la lui ai pas payée, il est vrai; mais, pour le reste, j'ai pu me suffire avec l'héritage de mon grand-père qui est mort.

— Quant à cela, à supposer que vous l'ignoriez, je vous apprendrai que votre grand-père ne vous a rien laissé et que vous n'avez absolument vécu que des dons de mon mari.

Damaris pâlit sous ce coup inattendu et sortit sans trouver un mot de réponse.

Nadine eut un sourire amer.

— Quand elle a été bien certaine que je n'ignore rien, elle n'a plus su que dire. Ce sera une bonne acquisition pour la scène. Je me suis presque laissée prendre à son mélodrame. Quel motif a-t-elle pu avoir pour me donner cette représentation?

Les fêtes d'Amyot eurent un immense succès et durèrent toute une semaine.

Personne ne s'aperçut, grâce à leur savoir-vivre, grâce à leur usage du monde, que le maître et la maîtresse de la maison ne s'adressaient pas la parole, à l'exception de Blanchette qui se disait avec bonheur : « Ça marche! »

Othmar n'avait pas revu sa femme seule depuis le jour de la tardive confidence, et ce n'était pas sans appréhension qu'il songeait qu'avant peu ils se retrouveraient en tête à tête en face l'un de l'autre.

Ce jour-là, il le savait, le sort de leur existence se déciderait.

— Si seulement elle consentait à dire qu'elle me croit, je lui pardonnerais sans doute.

Quant à Damaris, il l'avait presque oubliée.

Et pourtant, il restait inébranlable dans la résolution qu'il avait prise en sortant de l'appartement de Nadine : il ne voulait plus de l'existence commune, il voulait une séparation.

Elle, pendant ce temps, sous l'empire d'un sentiment nouveau,

plus fort que sa volonté, l'observait constamment sans qu'il s'en doutât, et sa pensée ne se détachait plus de lui. Ce qu'elle éprouvait était complexe; c'était un mélange de colère, de dédain, de regret, de pardon, de tendresse. Elle était humiliée aussi de s'être heurtée à un obstacle, d'avoir vu échouer la réalisation de ses théories philosophiques, en n'obtenant pas que l'amour d'autrefois se modifiât pour devenir une amitié confiante et mutuelle. Elle était humiliée encore d'avoir, au moment où son mari était venu chez elle, manqué de la sagesse, de la patience et du sang-froid seuls capables de sauvegarder la dignité d'une femme qui voit son prestige et sa puissance lui échapper.

Qu'était, auprès de tout cela, l'infidélité qu'elle avait reprochée? Ce qui ne l'empêchait pas de se dire que, si c'était à recommencer, elle agirait exactement de même.

Nous voici en plein mélodrame, pensait-elle. Et elle avait dit à Béthune :

— J'ai été trop aimée, et peut-être n'ai-je pas assez aimé.

C'était au soir du septième jour; le soleil baissait rapidement à l'horizon. Othmar, appuyé contre les vitres d'une des fenêtres de sa bibliothèque, regardait Nadine et le duc de Béthune qui se promenaient de long en large en dessous de lui. Nadine étendit la main et cueillit une rose qu'elle mit à son corsage. Sur quelques paroles que Béthune lui dit, elle en cueillit une seconde qu'elle lui donna. Othmar eut un serrement de cœur.

— Si je venais à mourir demain, pensait-il, elle lui donnerait sa main aussi facilement qu'elle vient de lui donner cette rose. Elle croit que je lui suis infidèle et n'en souffre pas. Elle a eu un instant de colère et c'est tout. Rien n'est changé dans sa vie. Elle a autour d'elle sa cour habituelle et ne s'aperçoit pas de mon absence.

Il était ulcéré. Elle l'avait profondément blessé. Elle l'avait méconnu; elle l'avait insulté; elle lui avait fait l'injure la plus cruelle qu'une femme puisse faire à un homme : elle avait fait épier ses actions, elle l'avait fait traquer comme un criminel, elle avait refusé de croire à cette parole loyale, respectée du monde entier.

— Et si, cette nuit, je me faisais sauter la cervelle, avant qu'une année fût révolue, Béthune serait son consolateur.

Au moment où Nadine rentrait chez elle pour s'y reposer quelques instants avant d'aller rejoindre ses hôtes dans les salons du rez-de-chaussée, un domestique lui remit une lettre qu'un exprès venait d'apporter de Beaugency. En dessous de l'adresse était le mot *urgent* avec la signature de Rosselin.

Nadine savait que Rosselin était le nom du grand artiste qui donnait des leçons à Damaris Bérarde. Elle prit l'enveloppe, mais avant de l'ouvrir, elle alla s'isoler dans le fond de son appartement.

L'enveloppe renfermait deux lettres. L'écriture de celle qu'elle aperçut la première, accusait une main peu exercée, une main qui avait tenu plus souvent l'écoute ou la faucille que la plume, et couvrait à peine une demi-page. Avant d'en avoir commencé la lecture, Nadine eut la conviction que c'était Damaris qui lui écrivait.

« Quand vous lirez cette lettre, madame, je serai morte. Alors, j'en suis sûre, vous n'aurez plus de colère et vous me croirez. Ne le lui dites pas pour ne pas lui faire de peine. Non, ne lui dites pas que je suis morte volontairement. C'est peut-être un crime que j'ai commis, mais je n'avais que ce moyen ! Sachant que je ne vivais que par sa charité, — ce que j'avais ignoré jusqu'ici, — je ne pouvais plus vivre. Et puis, vivre sans le voir quelquefois, c'était impossible, et je ne pouvais pas le revoir. — Je n'aurais donné maintenant à mon maître que des déceptions. — Le monde n'a pas voulu de moi ; je n'ai pas été assez forte pour me faire accepter par lui. Je m'étais figuré, un instant, que je pourrais devenir une grande artiste ; mais cette croyance est, aujourd'hui, morte en moi, morte à tout jamais. Qui sait ? Ce n'était peut-être qu'une folle illusion, le désir d'être ce que je ne pouvais pas être, — désir né de ma passion pour les poètes. Pardonnez-moi de vous écrire, madame ; je voulais vous demander de me croire. — J'aurais donné ma vie pour lui ; mais, lui, ne m'a jamais aimée. Rendez-le plus heureux ! J'aurais voulu vous voir un jour..... »

La lettre devenue presque illisible s'arrêtait là brusquement. On eût dit que la plume était, tout à coup, tombée de la main qui la tenait et qui n'avait plus eu la force de la conduire.

L'autre lettre était de Rosselin.

« Elle est morte la nuit dernière, au moment où la lune apparaissait dans le ciel. Si je vous écris, madame, au lieu d'écrire au comte Othmar, c'est qu'elle me l'a expressément demandé. Vous ne direz à votre mari que ce que vous croirez devoir lui dire. Je ne l'avais pas vue depuis quatre jours ; irrité de ce qu'elle n'avait pas voulu jouer à Amyot, je n'étais pas retourné chez elle. Quand on est venu me chercher, elle était déjà mourante. On m'a raconté qu'elle avait passé une journée entière à Paris, seule. — Que lui est-il arrivé pendant ce voyage ? On n'a pu me le dire. Mais, à son retour, elle avait un air étrange, et ne répondait pas quand on lui parlait. Elle a erré longtemps dans la campagne, et on a eu toutes les peines du monde à lui persuader de rentrer et de se coucher. A ce moment, elle avait une fièvre ardente. Dans une des chau-

mières du voisinage, un jeune enfant, que Damaris avait souvent fait jouer, était atteint du croup. Elle l'a veillé nuit et jour et, au moment où il allait mourir, elle a approché sa bouche de la sienne et l'a longuement embrassé. — Elle ne me l'a pas avoué, mais j'ai la conviction qu'elle a cherché la mort, ne pouvant plus, pour des motifs que je ne connais pas, supporter l'existence. — Elle a beaucoup souffert. La science a fait pour elle, mais sans réussir, tout ce qu'elle pouvait faire pour la sauver. Je crois qu'elle ne tenait pas à guérir. Souvent elle a parlé de son île, de sa barque, de ses courses en mer. Il est arrivé un moment où elle ne pouvait plus se faire entendre; c'est alors qu'elle vous a écrit. — C'est une mort horrible! — Que Dieu vous préserve, vous et les vôtres d'une fin pareille! — On dit que vous cédez peu facilement à l'émotion, — mais vous auriez, j'en suis certain, plaint cette enfant. — Peut-être vaut-il mieux qu'elle soit morte. Le monde l'aurait brisée. Il ne donne place ni aux rêves ni aux rêveurs. — Jusqu'au dernier moment, elle m'a recommandé le silence auprès de votre mari. Sa dernière pensée a été pour lui. Il a été bien bon pour elle, et pourtant, un homme moins bon lui eût fait moins de mal. Je ne sais ce qui s'est passé entre elle et vous. Est-ce vous qui l'avez poussée au désespoir? — Je l'ignore. Quand, peu de moments avant la fin, elle a été prise de délire, elle ne faisait que répéter : « Elle croira maintenant! Elle croira maintenant!... » — Je suppose que vous avez refusé de croire ce qu'elle vous disait. — Je vous envoie les quelques lignes qu'elle vous a écrites, trois heures avant de mourir. Elle n'y voyait presque plus. — Je ne les ai pas lues. — Je crois qu'elle ne désirait pas que je les lusse. — J'ai plus de quatre-vingts ans. Il est bien dur de vivre aussi longtemps pour voir la dernière personne qu'on ait aimée finir misérablement. — C'était une grande artiste, et le monde n'aime pas ce qui est grand. Il vaut peut-être mieux qu'elle soit morte. »

Nadine remit lentement les deux lettres dans l'enveloppe; son visage, d'une pâleur effrayante, exprimait l'horreur et l'épouvante. Ainsi, comme Yseult, Damaris était morte pour lui, par elle! Elle frissonnait, toute glacée, au milieu de la chaude atmosphère de sa chambre parfumée, et de grosses larmes roulaient sur ses joues.

Elle ne doutait plus.

Elle s'enferma et, pendant une heure, ne laissa entrer personne.

Pendant le dîner, qui lui parut d'une longueur interminable, elle resta silencieuse et absorbée. On n'en fit, autour d'elle, que plus d'efforts pour la distraire, et ses convives crurent pouvoir se flatter

d'avoir réussi. Qui aurait pensé qu'elle était loin de ces sourires, de ces fleurs, de cette salle à manger aux fresques merveilleuses; qu'elle n'en voyait rien, qu'elle avait devant les yeux une petite chambre, basse de plafond, aux murs noircis, où, par une étroite fenêtre, la lune à demi voilée, éclairait le corps déjà froid de Damaris; et qu'elle n'entendait que ces seuls mots : « Pourquoi ne voulez-vous pas me croire? »

Pauvre Mignon, morte d'un amour qu'elle n'osait pas avouer! Pauvre Mignon, qui n'était pas aimée! Quelques paroles de bonté l'eussent peut-être sauvée; peut-être eussent-elles cicatrisé ce cœur blessé, lui eussent-elles rendu la force nécessaire au combat de la vie...

Ces paroles, Nadine ne les avaient pas dites.

Si cette histoire avait été une fiction, si elle l'avait trouvée dans un volume de poésie, si ce drame eût été le sujet d'une pastorale, ou d'un opéra représenté devant elle, elle aurait eu des larmes dans les yeux; mais c'était un épisode de la vie réelle, et elle n'en avait pas eu souci; elle n'avait pas eu souci de cette douleur, de ces sanglots, de ces angoisses d'une créature qu'elle avait vue, les veines ouvertes, palpiter devant elle jusqu'à épuisement...

Elle se sentit coupable. Elle éprouva ce qu'elle eût éprouvé si elle avait mis à mort un pauvre animal inoffensif, venu se réfugier auprès d'elle pour se faire protéger.

« Quels égoïstes nous sommes! pensait-elle. Je la plains maintenant, et je comprends qu'elle valait mieux que je ne vaudrai jamais. Je comprends que nous l'avons tuée; que nous nous sommes mis trois pour la tuer : lui, moi, et le monde, qui n'a pas voulu lui faire sa place. Et pourtant, combien de fois ma pensée ira-t-elle vers elle? Combien de fois, en pensant à elle, serai-je meilleure pour les autres?... une fois, deux fois peut-être, tant que son souvenir ne sera pas refroidi. Et ce sera tout. On n'a pas le temps... »

Elle avait raison. Rosselin seul n'oublia pas Damaris.

Et Nadine pensait encore : « Pauvre enfant! Mourir pour si peu! Elle qui pouvait vivre pour dominer tous les hommes et retourner, à sa volonté, le mors dans la bouche de ce monde servile qui n'a jamais valu qu'on lui sacrifiât une heure! »

Et pourtant, si mal placé, si peu raisonné, si inutile que fût ce sacrifice, il avait une grandeur qui terrifiait Nadine par sa générosité, et la faisait rougir de son égoïsme.

— Rendez-le plus heureux!

Quels reproches eussent touché davantage sa conscience et son cœur? Il était encore temps, elle n'en doutait pas. Otho était à elle corps et âme; — elle n'avait qu'à l'appeler.

Lorsque, presque au matin, tous les hôtes d'Amyot furent retirés dans leurs chambres, lorsque tout bruit eût cessé dans le grand château, elle fit ce qu'elle n'avait jamais fait depuis son mariage : elle alla chez son mari ; et, fidèle, même dans la situation où elle se trouvait, à cette coquetterie impérissable chez elle, elle s'arrêta un instant devant une glace pour mettre de nouvelles roses à son corsage. Elle eût fait de même avant de monter à l'échafaud.

En passant dans le vestibule, elle regarda au dehors par les grandes baies donnant sur le parc. La lune éclairait les jardins et les bois. L'ombre grandiose du vaste château s'allongeait sur les pelouses argentées ; le son lointain d'une cloche qui tintait l'Angélus et appelait à la prière était le seul bruit qui s'entendît autour d'elle.

Et la nuit précédente, au lever de la lune, Damaris Bérarde était morte au fond de sa petite chambre, dans toute sa force et toute sa beauté, au milieu de ses rêves et de ses aspirations, au milieu de toutes les promesses fécondes du printemps, — promesses que la nature refusait de tenir pour elle, au moment où elle les réalisait de tous côtés dans les champs et dans les bois. — Et tout était fini à tout jamais : le corps était rendu à la terre, et l'âme était partie, comme disparaît une goutte de rosée, séchée par un rayon de soleil...

« Que Dieu vous préserve, vous et les vôtres, d'une mort pareille ! »

Ces paroles de Rosselin lui revenaient à l'esprit et provoquaient chez elle un sentiment de terreur étranger jusqu'alors à sa nature. Ces paroles lui revenaient, moins comme une prière que comme une menace. Elle pensa à ses enfants, dont la beauté la rendait si fière.

La beauté, — elle avait été aussi le partage de cette jeune fille qu'elle avait vue, pour la première fois, au milieu des orangers en fleurs !

Quand elle entra chez son mari, il écrivait ; il ne leva pas la tête au bruit de la porte qu'elle fermait ; mais le parfum des roses qu'elle portait, révéla à Othmar la présence de sa femme, et il se leva tout à coup.

Il fallait à Nadine, avec sa nature si froide, si impérieuse, si indifférente au blâme comme à l'éloge, un grand effort pour dire ce qu'elle était venue dire.

L'émotion l'écrasait. Elle n'aurait pas cru possible que jamais sa conscience pût à ce point lui torturer le cœur.

« Rendez-le plus heureux ! »

Elle était obsédée par cette prière naïve. Qu'avait-elle donné à l'homme qui n'avait vécu que pour elle, en retour de son amour ?

Quelques minutes de tendresse peut-être; mais combien d'années de raillerie et d'indifférence?...

« Rendez-le plus heureux! »

Pour cette intelligence habituée à tout analyser, pour cet esprit blasé, le bonheur ne pouvait pas exister tel que l'eût compris Damaris, la pauvre fille qui commençait à peine à épeler le livre du monde. Pour comprendre le bonheur simplement, il faut la foi, il faut l'ignorance, il faut la première jeunesse, toutes choses qui manquent à ceux dont les passions réclament ce que la terre est impuissante à leur donner. Il restait encore à Nadine un moyen pour réparer le mal qu'elle avait fait à Otho; c'était d'être plus égale, moins froide, de répondre à son amour. Et alors, ces deux enfants qui l'avaient tant aimé et qui l'avaient aimé si bien, n'auraient pas fait en vain le sacrifice de leurs vies.

Elle s'appuya sur le dossier du fauteuil qu'il venait de quitter, et il sembla à Otho que les roses avaient pris tout à coup un parfum à la fois plus pénétrant et plus suave.

— Je suis venue vous demander pardon, dit-elle d'une voix à peine distincte. Je vous ai méconnu; je vous ai fait une insulte que...

Il se courba sur sa main et y appuya ses lèvres. Elles étaient glacées.

— Le mot de pardon ne peut avoir de sens entre nous, dit-il avec une sorte d'accablement douloureux. Mais comment avez-vous pu douter de moi? Vous ai-je jamais menti? Ai-je jamais menti à quelqu'un au monde?

— Non, j'ai eu tort.

Cette lèvre hautaine était toute tremblante. « Jusqu'à quel point dirai-je tout? pensait-elle. Les hommes sont si enfants! »

Il la regarda avec hésitation d'abord, puis avec un frémissement de joie.

— Vous m'aimez donc un peu? dit-il.

Tout surpris, il doutait encore.

Elle sourit de ce sourire indéfinissable d'autrefois dont le sens restait un mystère.

— Je le suppose, puisque j'ai douté de vous. L'amour n'est-il pas toujours aveugle?

En terminant l'analyse de la *Princesse Napraxine* je résumais ainsi mon appréciation : un livre remarquable, mais presqu'un mau-

vais livre. En commençant celle d'*Othmar*, j'exprimais l'espoir que ce second roman serait la « moralité » du premier.

Cette « moralité » se dégage-t-elle suffisamment? Je ne le pense pas.

A ce point de vue, *Othmar* est donc bien la suite de la *Princesse;* mais, et je me hâte de le dire, il en est la suite à d'autres titres encore : par le style, par l'invention, par l'intérêt, par le côté dramatique, par le charme des détails.

Le dénouement surprend et attriste.

Faudra-t-il toujours une mort pour opérer un rapprochement entre Otho et Nadine? Ou bien le bonheur d'Otho est-il désormais assuré?

Nadine n'en donne pas une certitude absolue. Elle se connaît bien. Au moment où elle termine la lecture de la lettre de Rosselin, c'est-à-dire sous l'impression la plus intense de la douleur et du remords, elle n'a pas caché « qu'elle ne sera peut-être pas plus de deux ou trois fois meilleure pour les autres, qu'elle n'aura pas le temps de faire davantage. »

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ; les gens heureux non plus.

J'ai peur pour Otho et pour Nadine, mais pour eux seulement, que l'auteur ne donne une suite à *Othmar* comme il a donné une suite à la *Princesse Napraxine.*

O. Bignon.

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DE CHANTILLY

CONDÉ ET D'ANGHIEN

CANDIDATS AU TRÔNE DE POLOGNE

1656 — 1667

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES ARCHIVES NATIONALES ET DES ARCHIVES DE CHANTILLY [1]

IV

Cette situation nouvelle réclame un homme nouveau. Aussi bien le marquis de Lumbres a fait depuis longtemps preuve d'une mollesse, d'une timidité d'allures, qui pouvaient être en harmonie avec la manière de Mazarin, mais qui ne font plus du tout l'affaire du grand roi. La politique française marche à l'heure qu'il est d'un autre pas. Au mois de janvier 1665, le marquis reçoit ses lettres de rappel, et son successeur, l'évêque de Béziers, paraît en Pologne.

Celui-là est un tout autre homme. Il a bien vite fait de se débrouiller dans le « chaos » qui faisait perdre la tête au pauvre de Lumbres. Avec sa désinvolture de prélat mondain, son verbe haut, sa vivacité d'esprit, sa promptitude à la réplique, et tout un mélange de souplesse et de raideur, de bonne humeur et d'âpreté, il prend en un instant la haute main sur la direction des affaires. Le marquis ne s'est même pas aperçu de l'influence exercée à la cour qu'il vient de quitter par un élément tout-puissant et fort propre à jouer tel rôle qu'on saura lui souffler. La vérité est que la loi y est faite par les confesseurs de Leurs Majestés Polonaises et surtout par leurs astrologues. Le roi ne croit qu'à moitié à ces derniers; il se laisse pourtant flatter par les sornettes qu'ils lui débitent, surtout quand ils lui font voir un horoscope qui lui promet deux épouses, une veuve et une fille, et lui assurent que le ciel fera un miracle pour ne pas laisser éteindre la dynastie des Wasa [2].

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1886.
[2] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 24 avril 1665. (Aff. étrangères.)

Quant à la reine, c'est une croyante passionnée. Elle n'ose rien entreprendre contre Lubomirski en 1665, parce que les astres disent qu'il sera heureux cette année, « ses directions et révolutions lui rendant présentement favorable une grande dame, qui ne le sera plus au mois de janvier de l'année suivante [1] ».

Le nouvel ambassadeur y met promptement bon ordre. L'astrologue le plus en faveur auprès de Sa Majesté est un Français, nommé Morin, qui par hasard est de Béziers. Il faudrait voir qu'il s'avisât de désobéir à son évêque et de faire dire aux étoiles autre chose que ce qu'il convient qu'elles disent? Il n'y songe pas. Les « directions et révolutions » prennent des chemins de traverse. La grande dame se brouille avec le grand maréchal beaucoup plus tôt qu'elle n'y songeait. Et la reine est toute disposée à obéir à ces indications propices. Elle se montre décidée à poursuivre vigoureusement Lubomirski et à pousser l'élection de Condé ou d'Anghien, celle de Condé de préférence.

L'habile et actif prélat a encore d'autres moyens d'action. La reine, qu'il reconnaît avoir été justement comparée par de Lionne à Catherine de Médicis, lui a fait entendre dès le premier jour que le service « exigeait qu'il cherchât à se procurer une confiance étroite » avec deux dames, savoir : la grande maréchale actuelle, l'épouse du futur roi de Pologne, du grand Sobieski (Marie de la Grange d'Arquien), et la femme du grand chancelier de Lithuanie. Tout en observant « que ces personnages conviennent plus à un ambassadeur qu'à un évêque », il a considéré « qu'étant présentement un peu plus l'un que l'autre, il lui appartenait de suivre les maximes plus conformes à son ministère temporel », et il s'y applique si bien qu'il en arrive à provoquer de malicieuses observations de la part de de Lionne lui-même. Il se défend alors énergiquement. « Il a tout fait pour *le service*, rien pour ce que le ministre pense. Il a sa conscience et le fond de ses intentions pour le satisfaire. Sans doute il n'a que trop sujet de rendre compte à Dieu de sa vie, mais si ce n'était que de Pologne, il serait aussi grand saint qu'il est, d'ailleurs, un fort grand pécheur. [2] » C'est au tour de de Lionne de se défendre : « Ce n'est pas lui, c'est le plus grand seigneur du royaume qui a été malicieux, lequel entendant souvent parler de la personne en question dans les dépêches de l'ambassadeur, il lui échappa de dire en riant que celui-ci *pourrait bien avoir jeté là son coussinet*. La chose serait d'ailleurs vraie que

[1] Le même au même, 22 mai 1665. (Aff. étrangères).
[2] L'évêque de Béziers à de Lionne, Varsovie, 12 février 1666. (Aff. étrangères.)

lui, de Lionne, n'en aurait pas estimé l'évêque de Béziers un grain de moins [1]. »

Et quoi qu'il en soit, il est acquis qu'en faisant alternativement sa cour aux deux dames, en exécutant constamment auprès d'elles les commissions dont la reine ne cesse intentionnellement de le charger, en excitant leur rivalité et leur jalousie mutuelle, il est arrivé, l'aimable évêque, à les gouverner et un peu aussi à gouverner leurs maris.

En même temps ses dépêches, qui n'ont rien de la réserve timide de celles de son prédécesseur, contribuent à exciter les nouvelles ardeurs de Louis XIV, et les résolutions énergiques se précipitent.

Le 24 avril 1665, résolution d'envoyer le prince de Condé en Pologne et de renouer, pour cet objet, les négociations précédemment entamées avec la Suède :

« Notre principale application, écrit le roi à son ambassadeur, doit être de donner du cœur au roi et à la reine de Pologne et à leurs amis par des assurances positives que je ne les abandonnerai pas... Vous leur pouvez dire que non seulement j'ai donné mon consentement et j'ai disposé moi-même mon cousin le prince de Condé à aller de sa personne en Pologne, s'il est jugé nécessaire quand le roi et la reine de Pologne le désireront et l'estimeront utile, et que je ne l'enverrai pas avec sa maison seule, quoique sa personne pût suffire à rétablir des affaires encore plus désespérées... mais que j'ai résolu de lui donner un corps de quatre mille hommes de mes vieilles troupes que je ferai transporter à Dantzic à mes frais, et lui donnerai après les moyens de subsister dans les terres du roi de Pologne, avec les assistances raisonnables accoutumées que le pays pourra fournir; qu'outre cela j'envoie dès aujourd'hui ordre au chevalier de Terlon (qui revient, au temps que j'écris, à Hambourg, après diverses négociations que je lui avais commises dans les cours de Suède et de Danemark) de rebrousser chemin et de s'en retourner sans perte de temps à Stockholm, pour y reprendre la négociation du traité que je fis, il y a trois ans, avec le roi de Suède pour les affaires de la Pologne [2]. »

Le 29 mai suivant, projet d'enlèvement de Lubomirski. A cette date, le chevalier de Grémonville, envoyé français à Vienne, vient de communiquer à Louis XIV la proposition d'un Hongrois, nommé Visniody, « ami du feu comte Serini, et personne de sens et de conduite », au dire du chevalier. Étant venu exprès de Strasbourg

[1] De Lionne à l'évêque de Béziers. 12 mars 1666. (Aff. étrangères.)
[2] Louis XIV à l'évêque de Béziers, 24 avril 1665. (Aff. étrangères.)

à Vienne, pour entretenir l'envoyé français de son projet, Visniody se fait fort de se saisir de la personne de l'ex-grand maréchal, avec le concours de quelques amis qu'il possède dans la haute Hongrie, et qui disposent de deux ou trois mille hommes. Son dessein est de surprendre le grand rebelle, soit par un stratagème, en l'entourant avec des soldats vêtus à la polonaise, soit d'une autre manière. Sa Majesté Très Chrétienne « juge cette proposition si importante et si décisive pour toutes les affaires de Pologne, qu'elle estime à propos de n'y rien négliger ». En conséquence un courrier aussitôt expédié porte à Grémonville « l'ordre, non seulement d'entendre à la proposition, mais d'échauffer par les promesses d'une grande récompense celui qui la fait ». Une lettre de change, jointe à la dépêche, est destinée à en appuyer l'éloquence. Sa Majesté pense « qu'on ne balancera pas à couper la tête à Lubomirski, puisqu'il y a un an ou deux, on avait eu le projet de l'attirer à l'armée, dans l'espoir qu'il y commettrait quelque lâcheté qui permettrait de lui couper la tête sans autre forme de procès [1] ».

On ne balancera pas en effet. Au reçu de la nouvelle, Marie de Mantoue s'empressa de donner à l'évêque de Béziers pleine assurance à cet égard. « On concertera la place où le rebelle pourra être conduit, et on aura soin d'y mettre des gens sûrs, pour exécuter brusquement l'arrêt du sénat. » Le tout à supposer que Visniody et ses Hongrois réussissent à le prendre vif, ce qui n'est pas à souhaiter. L'avis de la reine est qu'ils ne s'y appliquent pas; elle charge même expressément l'évêque de Béziers « de demander à Grémonville que ces Hongrois le tuent [2] ».

Malheureusement c'est vendre la peau d'un ours et d'un ours bien gardé. Plutôt que de se laisser tuer ou prendre vif, Lubomirski en arrive à se faire prier pour accepter des propositions d'accommodement. Dès le 15 mai 1665, la reine prend sur elle de lui offrir sous main la restitution de toutes ses charges. Là-dessus, grande colère du grand Sobieski, qui vient d'hériter du grand maréchalat, et d'épouser Mlle d'Arquien, pour donner à la reine un gage de sa fidélité. Indignation de l'évêque de Béziers, qui a des ordres pour pousser à la destruction du seul adversaire sérieux avec lequel la politique française ait à compter dans le pays. Surprise du roi lui-même et stupéfaction générale de toute la cour. Mais la reine s'explique. On ne peut faire la guerre sans argent, et l'on en manque au point de n'avoir pas de quoi expédier des ouvriers avec les ordres qu'on veut donner! Si la France n'est pas en mesure de sub-

[1] Louis XIV à l'évêque de Béziers, 29 mai 1665. (Aff. étrangères.)
[2] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 19 juin 1665. (Aff. étrangères.)

venir aux frais de cette campagne qu'on a entreprise dans son intérêt, mieux vaut abandonner le projet de l'élection et s'accommoder avec Lubomirski. « Le royaume de Pologne est à vendre! »

« — On peut en être persuadé, réplique l'ambassadeur français, mais il y a difficulté sur le prix, ainsi que sur la question de savoir à qui il appartient de livrer la marchandise[1]. »

Il n'hésite pourtant pas à s'entremettre pour présenter, au nom de Leurs Majestés Polonaises et des sénateurs qui suivent leur fortune, un projet de résolution, qui est un ultimatum à l'adresse du grand roi.

« Ceux qui sont ici s'engageant (par un écrit qu'ils me doivent remettre) de ne jamais nommer d'autre qu'Anghien ou Condé pour roi, soit par abdication ou par la mort du roi de Pologne, et d'employer tout leur crédit pour faire réussir le dessein de V. M. aussitôt après la défaite de Lubomirski. On est convenu de faire un formulaire pour l'élection et d'en faire quantité d'exemplaires pour les faire signer séparément, afin que personne ne sache qui a signé. Le roi a signé un semblable engagement, et s'explique par écrit de son abdication, ce qu'il n'avait pas bien déclaré et à quoi la reine l'a porté avec bien de l'adresse. Sur quoi la reine et ces messieurs m'avaient proposé si Mgr le duc voudrait bien laisser la couronne au roi de Pologne pendant sa vie et se contenter de vivre auprès de lui comme son successeur, malgré l'abdication; je répondis qu'en en doutant, on offenserait Mgr le duc, et que j'étais prêt à signer sans voir tel écrit qu'il plairait au roi de Pologne sur cela.

« Ensuite les sénateurs ont demandé *deux* millions de livres pour presser Lubomirski dans cette campagne : cela en emprunt, avec la signature du roi et du sénat et garantie de remboursement à la première diète. Cette somme suffirait, disent-ils, en même temps à préparer l'élection. Sobieski engage sa vie et son honneur qu'avec cette somme on fera l'élection brusquement.

« Ces messieurs comptent aussi sur les quatre mille hommes avec M. le prince, espérant que bientôt, dans un mois, ils verront assez clair dans leurs affaires pour demander la venue du prince. Mais il aimeraient mieux six mille hommes et trois mille chevaux suédois, qui entreraient en même temps en Pologne sous le commandement de M. le prince. Quant à une armée suédoise, ils ne la verraient pas avec plaisir et demandent qu'elle demeure en Poméranie, sauf à entrer dans les États d'Autriche ou de Brandebourg, si ceux-ci attaquaient la Pologne.

[1] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 15 mai, 17 juillet 1665. (Aff. étrangères.)

« Que si, à la réponse à cette lettre, les *deux* millions ne leur sont pas accordés, ils seront forcés, disent-ils, de céder à Lubomirski et d'abandonner l'élection. En attendant, ils ont tant insisté et menacé de tout lâcher qu'ils ont arraché la promesse de 100 000 écus d'ici à la fin du mois [1]. »

Louis XIV n'hésite pas encore. L'épuisement de ses finances ne lui permet pas de songer à sacrifier *deux* millions; mais il en offre *un*, et, pensant qu'on s'en contentera, il l'envoie aussitôt [2]. Puis la résistance de Lubomirski se prolongeant et le chevalier de Terlon ne parvenant pas à aboutir avec le cabinet de Stockholm, il charge de Pomponne d'aller lui prêter l'appui de ses talents de négociateur. Voici cependant que d'autres préoccupations plus sérieuses se jettent en travers de cette négociation si obstinément poursuivie; l'horizon se charge de nuages; la guerre avec l'Angleterre devient inévitable. N'importe! C'est à ce moment précisément (janvier 1666) que le jeune monarque prend la résolution de soutenir la dépense de l'affaire entamée en Pologne, à quelque somme qu'elle puisse monter. — « Il n'y a que le seul impossible, affirme de Lionne, au sortir d'une conférence avec son maître, qui nous puisse arrêter [3]. »

Il faut pourtant compter avec cet impossible, si l'on peut se dispenser de compter avec l'argent. D'autant qu'il est double. D'une part, en effet, la Suède se fait tirer l'oreille pour l'envoi des trois mille chevaux qu'on lui demande; d'autre part, le passage du corps d'infanterie française destiné à accompagner Condé va devenir extraordinairement difficile, « puisqu'on est indispensablement obligé de déclarer la guerre des Anglais dans ce même mois de janvier ». Pourvu cependant que la Suède n'arrête pas tout court les projets dont elle demeure le pivot, « on vaincra l'impossible ». Pour cela « on est allé jusqu'à offrir aux états généraux une nouvelle armée de quinze à vingt mille hommes, qui leur permettrait de terminer la guerre de Münster ». On espère ainsi conquérir le passage dont on a besoin, et avoir un corps tout prêt en Hollande, pour lui faire prendre au moment voulu le chemin de Pologne avec la personne de M. le prince. On se prévaudra, s'il y a jour à le faire, de l'avis qu'on a reçu de Pologne au sujet des canaux par lesquels l'infanterie pourrait arriver jusque dans la mer Baltique. On attend la réponse des états. On attend aussi celle de Leurs Majestés Polonaises au sujet de l'idée qu'on a eue de « faire

[1] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 5 juin 1665. (Aff. étrangères.)

[2] Louis XIV à l'évêque de Béziers, 3 juillet 1665. (Aff. étrangères).

[3] De Lionne à l'évêque de Béziers, 8 janvier 1666. (Aff. étrangères.)

filer d'ici, par troupes de 15 ou 20 soldats, commandées chacune par un sergent, jusqu'à 400 ou 500 hommes, pour être mis dans les places de la Prusse, en attendant l'arrivée du corps entier [1] ».

Il n'est d'expédient, si aventureux qu'il soit, auquel on ne songe. « L'impossible » triomphe pourtant. La Suède, sur laquelle on comptait pour en avoir raison, se montre définitivement récalcitrante. Elle a ses raisons pour cela. Sans doute elle a fait ses réflexions sur l'accroissement de puissance et de prestige que la présence d'un prince français sur le trône donnerait à un pays, dont elle a trop de raisons de se défier. Mais il y a autre chose. Tout en poursuivant d'une main la négociation qui fait échouer l'habileté de Pomponne après avoir mis en défaut celle de Terlon, on a jugé à propos, en France, d'engager l'autre main dans la conclusion d'un traité qui vient d'être signé (11 février 1666) à la Haye, et par lequel on a fait entrer le Danemark dans l'entente franco-hollandaise contre l'Angleterre, en lui donnant le moyen d'avoir quarante vaisseaux de guerre pour former le Zund et ôter à l'Angleterre et à ses alliés tout le commerce de la Baltique. Or la Suède se trouve depuis quelques mois au nombre de ces alliés. On s'est tout récemment procuré copie du traité qu'elle s'est laissée aller à signer avec les pires ennemis de la France, apparemment après avoir médité sur le néant occasionnel des traités signés avec la France elle-même [2]. Bref, il ne faut plus compter sur elle. Et dès lors l'exécution *manu militari* du projet, auquel l'intérêt et l'honneur de la France se sont trouvés liés un peu aventureusement, devient irréalisable.

De fait, les instructions reçues par l'évêque de Béziers au cours de mars et d'avril 1666, et signées de de Lionne, — car il en coûte sans doute à la fierté de Louis XIV d'intervenir personnellement dans leur rédaction, — impliquent l'abandon de l'aventure [3].

Quand le grand roi prend la plume, c'est pour mettre son nom au bas d'un nouvel appel à la fortune et aux combinaisons hasardeuses. Il n'y a décidément pas jour à faire passer une armée en Pologne, ni par les canaux hollandais ni par ailleurs. Mais s'il ne peut être question par là même d'*imposer* aux Polonais une candidature française, celle de Condé ou d'Anghien, ne saurait-on songer *à la leur faire agréer*. A défaut d'escorte militaire, l'argent, qui, lui, a toujours son passage assuré, ne pouvait-il ouvrir le chemin de Varsovie au vainqueur de Rocroi ou à son fils? S'il le

[1] De Lionne à l'évêque de Béziers, 8 janvier 1666. (Aff. étrangères.)
[2] *Ibid.*, 19 février 1666. (Aff. étrangères.)
[3] Le même au même, 26 mars et 2 avril 1666. (Aff. étrangères.)

faut, le grand roi y mettra *trois* millions, car, loin d'avoir abandonné ses anciennes intentions, il y demeure attaché « avec la même sincérité de passion ». Avec l'appoint de la forte somme, la persuasion réussirait peut-être là où la violence a échoué. L'évêque de Béziers recevra par le prochain ordinaire le projet d'un traité à négocier avec la république [1].

Hélas! il est trop tard. A ce moment même la république retentit du bruit d'un autre traité, qui met fin aux horreurs de la guerre civile allumée dans son sein, mais aussi à l'intrigue électorale et successorale qui avait contribué à l'allumer. Déjà, au cours de novembre de l'année précédente, la campagne menée contre Lubomirski avait abouti à une trêve ayant grande ressemblance avec une capitulation. On en était arrivé, en effet, dans le camp royal, à la plus extrême détresse, « les cuisines de Leurs Majestés commençant à être supprimées, faute d'argent, et la cassette de la reine se trouvant réduite à 10 pistoles [2] ». Reprises au printemps, les hostilités, sans donner un avantage décisif à l'armée rebelle, n'améliorent guère la position de la cour et de son parti. A la bataille de Montwy (juillet 1666), les dragons royaux sont taillés en pièces. C'est une défaite. Il est vrai que, fidèle à une tactique dont il ne s'est pas départi un instant, Lubomirski a soin de ne pas abuser de sa victoire, de manière à laisser une porte ouverte aux négociations. Mais la situation n'en est pas moins critique, et l'évêque de Béziers la voit très en noir.

« Les troupes polonaises de l'armée royale commencent à parler du quartier d'août, sans lequel elles abandonneront le roi, qui se trouve sans autres troupes étrangères, depuis la défaite des dragons, qu'un régiment de reîtres. Les Lithuaniens sont découragés, se voyant haïs par les troupes du roi, et se croyant obligés de retourner en Lithuanie, à cause des Moscovites... Je ne vois plus rien à espérer sans un miracle... La reine est le plus grand obstacle à l'élection, et sans elle on ne peut la faire. Le roi gâte tout à l'armée, et sans sa présence il n'y en aurait point; il est haï et méprisé, la reine en abomination, les Polonais divisés et incertains; le parti sur lequel on peut compter, fort petit et réduit au désespoir cent fois par jour par la reine; tous les princes voisins contraires, et une malédiction sur toutes les mesures du roi et de la reine. Je suis à bout et ne sais plus que faire ni dire [3]. »

C'est aussi avec une satisfaction non équivoque qu'il annonce, à la

[1] Louis XIV à l'évêque de Béziers, 30 juillet 1666. (Aff. étrangères.)

[2] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 23 juillet 1666. (Aff. étrangères.)

[3] *Ibid.* Rawa, 1er octobre 1665. (Aff. étrangères.)

date du 30 juillet 1666, la conclusion d'un traité de paix définitif avec Lubomirski, « signé le jour de la fin de l'argent ». Mais au nombre des conditions de ce traité se trouve un écrit que le roi vaincu remet au rebelle victorieux et par lequel il prend l'engagement solennel de ne pas songer, son règne durant, à l'élection d'un successeur !

V

Il semble bien que cette fois ce soit fini. Encore une fois c'est une fausse apparence. Le lendemain du jour où l'on a pu la croire définitivement mise de côté, « la grande affaire » recommence sur de nouveaux frais. L'écrit royal, arraché à main armée par Lubomirski, ne ferme la porte aux préoccupations électives qu'en la présence d'un roi vivant et régnant. Si le roi meurt, il est permis à tout venant de songer à le remplacer. Et s'il abdique? Évidemment c'est la même chose. Eh bien, il abdiquera. Il y a songé déjà, et il a maintenant plus de raisons que jamais de s'attacher à son ancien dessein. Il entre dans le destin de ce roi, qui fut jésuite et cardinal et qui mourra moine, de jeter successivement aux orties tous les travestissements successifs dont sa fortune bizarre et son humeur aventureuse arrivent à l'affubler.

Dès le mois d'août des négociations sont engagées sur cette base. Avec qui? Avec Lubomirski lui-même. Et, à la date du 20 septembre, un traité intervient, signé, d'un côté, par la reine de Pologne et par l'évêque de Béziers, au nom du roi de France; de l'autre, par le référendaire de la couronne, Morsztyn et le gouverneur de Radom Podlodowski, agissant au nom de l'ex-grand maréchal. Par ce traité, Lubomirski prend l'engagement :

« D'élire, par sa voix libre (lors de la mort ou de l'abdication du roi de Pologne), Mgr le prince de Condé ou Mgr le duc d'Anghien, et d'y faire convertir le plus grand nombre de personnes possible et plus particulièrement les parents et amis qu'il a dans les palatinats de Cracovie, Sandomierz, Russie, Posnanie, Kalisz, Belz, Lenczyça, Lublin et Sieradz ;

« D'engager par écrit dans le même dessein le palatin de Posnanie, Christophe Grzymultowski, comme son ami particulier, moyennant la charge de maréchal de cour pour ce castellan et une récompense dont on conviendra;

« D'y faire entrer également le palatin de Belz, prince Wisniowiecki, moyennant la charge de général de campagne et une récompense dont on conviendra;

« De demeurer incessamment à la cour, dès qu'il y aura une

charge, afin de mieux veiller à l'exécution du projet, et à ne plus quitter la reine aussitôt l'abdication déclarée;

« De se trouver à la diète de l'élection avec une suite considérable et, s'il arrivait qu'il y eût une scission, de soutenir de tout son pouvoir l'élection de Mgr le prince ou de Mgr le duc, quand même leur parti ne semblerait pas le plus fort, et pour cet effet d'aller à la frontière avec le plus de suite possible, pour recevoir l'élu, dont il ne quittera plus la personne sans son ordre exprès;

« De s'employer à ménager à l'élu les meilleures conditions possibles. »

En considération de ces services, il reçoit :

De la part de la reine de Pologne, promesse, au nom du roi de Pologne, du castellanat de Cracovie (première dignité sénatoriale du pays), si celui-ci vient à vaquer avant l'abdication, ou, à défaut du premier palatinat devenu vaquant, sauf celui de Cracovie;

De la part de la reine et de M. l'ambassadeur de France, promesse au nom du prince qui sera élu de la charge de palatin de Cracovie, après la mort du titulaire actuel, au cas où cette mort précéderait la vacance de la castellanie du même siège, de la starostie de Cracovie et de celle de Chmielnik avec survivance en faveur de ses enfants;

De la même part, au nom du futur élu, promesse du rétablissement dans la possession des salines dites de Kunégonde, à réclamer huit jours après le couronnement.

De la part enfin du roi de France, promesse d'une somme de 66 666 2/3 (*sic*) ducats d'or (soit 400 000 livres en ducats de Varsovie), payables ainsi qu'il suit : 50 000 livres, le 25 octobre prochain, c'est-à-dire à l'époque fixée par le sieur Lubomirski pour la ratification du traité de sa part; 50 000, à l'échange des ratifications et après que ce dernier aura délivré entre les mains de l'ambassadeur de France les lettres dont il est question dans un traité particulier annexé au présent acte; enfin 300 000 livres, huit jours après le couronnement, auxquelles sommes celui qui sera élu s'engage, en outre, à ajouter 16 666 2/3 ducats (soit 100 000 livres).

Ont signé : Louise-Marie, reine de Pologne; l'évêque de Béziers; Morsztyn et Podlodowski.

Quelle est maintenant la teneur du traité particulier mentionné ci-dessus? Elle est curieuse. Le sieur Lubomirski s'y engage à faire prendre immédiatement le chemin de France à ses deux fils, Jérôme et Alexandre. Pour quoi faire? Une lettre, qu'il s'engage à écrire en même temps au roi de France, pour annoncer leur arrivée, et dont le double dûment signé devra être remis aux

mains de l'évêque de Béziers contre versement, de sa part, du premier des payements stipulés au traité principal, en porte l'explication. Les deux enfants du grand factieux sont destinés à servir de gage à la fidélité douteuse de leur père[1].

Il semble bien dès lors qu'on le tienne, cette fois, l'incorrigible parjure. Il s'est livré pieds et poings liés. Oui, s'il ne désavoue pas ses mandataires; s'il ne se dérobe pas au dernier moment à la ratification promise en son nom. Or il n'a garde précisément d'y manquer. Et il n'y met même pas un excès de formes. Vers la fin d'octobre, une lettre de quelques lignes prévient le grand référendaire Morsztyn qu'il ait à jeter au feu tous les traités qu'il a pu négocier. — Mais la ratification du grand roi vient d'arriver! — Qu'importe! — Mais n'a-t-il pas confié un plein pouvoir à ce même Morsztyn? — Sans doute, et c'est pourquoi il demande qu'on le lui renvoie. Il est de ceux qui n'ont qu'une parole, à la façon du personnage légendaire de comédie[2].

Est-ce fini pour le coup, et venons-nous enfin d'assister aux funérailles de la « grande affaire? » Pas le moins du monde. En accusant réception de la terrible nouvelle, « de Lionne se refuse, il est vrai, à dire la douleur du roi ». En même temps il prévient l'évêque de Béziers des nouvelles instructions envoyées à M. de Pomponne, qui doit se hâter présentement de terminer ses négociations avec la régence de Suède, sans plus se préoccuper des affaires de Pologne[3]. Hélas! ces affaires venaient précisément d'être mises en meilleure voie! Le chancelier Oxenstiern s'était montré disposé à mettre une armée sur pied pour le service de la cause, disputant seulement sur le chiffre des troupes à employer, estimant qu'il ne faudrait pas moins de douze à quinze mille hommes en Poméranie et huit à dix mille en Livonie[4]. La nouvelle trahison de Lubomirski réduit à néant toutes ces belles promesses.....

Mais voici que le destin intervient à son tour et supprime la trahison, en supprimant le traître. A la date du 5 février 1667, un courrier, expédié en toute hâte par l'évêque de Béziers, porte l'annonce d'un nouvel événement destiné à bouleverser les résolutions arrêtées de la veille, mais accueilli cette fois avec joie : Lubomirski est mort.

[1] Archives des Affaires étrangères, à la date du 20 septembre 1666.
[2] L'évêque de Béziers à de Lionne. Varsovie. 3 décembre 1666. (Aff. étrangères.)
[3] De Lionne à l'évêque de Béziers; 31 décembre 1666. (Aff. étrangères.)
[4] Le même au même; 10 décembre. (Aff. étrangères.)

VI

« Quand je considère, monsieur, qu'au 31 du mois de décembre passé la diète était rompue, le traité avec les Moscovites échoué, Lubomirski glorieux et dans la prétention de ses charges, le duc Dimitri (Wisnionwieçki) mécontent et capable de former une nouvelle confédération, les Tartares pillant la Pologne avec les Cosaques, une partie de l'armée défaite, l'assurance de la guerre des Turcs, la nécessité d'assembler l'arrière-ban, pas un denier pour envoyer demander des secours aux princes étrangers ni pour munir Kamienieç, et l'apparence infaillible de la retraite de cette cour en Prusse, et tout enfin dans le désordre et la confusion, et qu'au 31 janvier suivant, je vois le traité de trêve signé avec les Moscovites, leur offre d'une ligue contre les Turcs, Lubomirski mort, ce qui change quasi tout le mal en bien, le duc Dimitri ruiné par les Tartares, les compagnies suspectes de l'armée cassées par les généraux, les Tartares repoussés, la sûreté de Leurs Majestés Polonaises (*sic*), et plus d'espérance que jamais de l'élection, il faut avouer, monsieur, que ce sont des miracles. »

C'est l'évêque de Béziers qui se laisse aller à cette effusion dithyrambique, dans une dépêche datée du 11 février 1667. Et il ajoute :

« Ajoutez à tout cela la venue de Mgr le prince avec des forces, et vous verrez bientôt le miracle de l'élection, que l'on fera... par amour, par crainte, par bonheur, avec sécurité et sans grande dépense. La mort de Lubomirski est de grande épargne [1]. »

Oui, que le prince, que le grand Condé vienne à cette heure avec un petit corps de troupes et tout sera dit. Le roi et la reine de Pologne l'attendent avec impatience. Les diétines se sont, il est vrai, prononcées en général contre l'introduction dans le pays de forces étrangères, mais leur opposition, privée qu'elle se trouve maintenant d'un chef, ne se soutiendra pas. Le primat du royaume, qui est venu trouver l'ambassadeur de France, a insisté pour la venue de Son Altesse, et Sobieski répond, « pour ainsi dire », de l'événement. Des négociations sont engagées avec Wisnionwieçki et avec le palatin de Russie, Czarniecki, et elles aboutissent. On promet 100 000 livres à l'un, 60 000 à l'autre, et le bâton de petit général à tous les deux. Le prince élu se tirera d'affaire en faisant grand général celui qui lui plaira davantage. Enfin le grand chancelier prend sur lui la conversion des nonces les plus récalcitrants et il arrive à ses fins, en stipulant « que le prince s'habillera à la

[1] L'évêque de Béziers à de Lionne. Varsovie, 11 février 1667. (Aff. étrangères.)

polonaise et demeurera quelques années en Ukraine, à la tête de l'armée[1] ».

Voit-on le grand Condé arborant le grand « kontusz » à longues manches ouvertes et rejetées sur les épaules, les bottes rouges et le sabre recourbé? Le voit-on sans perruque, la tête rasée, car ceci fait partie du costume, et une belle paire de moustaches ombrageant sa lèvre dédaigneuse?

Tout est prêt. Mais quoi? voici qu'on se montre hésitant en France! Songe-t-on vraiment à négliger l'occasion unique qui se présente? On a l'Angleterre sur les bras, oui, mais puisqu'il ne s'agit pas d'envoyer une flotte en Pologne, puisqu'il n'est question que d'un corps de troupes, d'un tout petit corps avec Condé, dont on n'a que faire contre l'Angleterre et qui arrose des laitues à Chantilly.

« Sans doute, s'écrie de Lionne, si Mgr le Prince pouvait *voler* en Prusse avec un corps! »

« Mais il était entendu qu'il *volerait*, réplique le bouillant évêque, on ne s'est tant démené que pour cela. Qu'il vienne seul, d'ailleurs, s'il ne peut venir en compagnie. On tâchera de s'en tirer quand même. Seulement il ne faut pas en référer à la reine de Pologne. Pourquoi cela? Parce qu'elle a changé d'avis et qu'elle craint peut-être plus maintenant l'arrivée du prince qu'elle ne la désire[2]. »

Allons, bon, voilà un nouvel obstacle. La reine a fait ses réflexions, et elle en est arrivée à se persuader qu'autant elle aurait fait bonne figure comme reine douairière à côté du duc d'Anghien, autant ce rôle vis-à-vis du grand Condé lui-même serait un rôle sacrifié. D'autre part, de Lionne continue à réfléchir à la difficulté d'envoyer Son Altesse sans escorte suffisante, et à la difficulté non moins grande de faire passer, à défaut d'ailes, une telle escorte à travers toute l'Allemagne. Il y a bien la Suède, mais il paraît que ses avances à de Pomponne n'étaient que de fausses avances et qu'il ne faut plus faire de fondement sur elles. Enfin le grand Condé lui-même semble peu disposé de tenter l'aventure. Il s'est enfermé à Chantilly, où sa goutte, qui pour cette fois peut bien être complice de ses incertitudes, le retient prisonnier.

Soudain un revirement se fait. Après une longue interruption de sa correspondance personnelle avec l'évêque de Béziers, Louis XIV reprend lui-même la plume à la date du 8 avril 1667, et voici ce qu'il écrit :

[1] L'évêque de Béziers à de Lionne; 18 et 25 février, 11 et 25 mars, 1667. (Aff. étrangères.)

[2] Dépêche du 25 février.

« Après avoir su les sentiments de mon cousin » (Condé qui a retrouvé la santé et a fait sa réapparition à la cour), « bien discuté et examiné la matière par relation à l'état des autres affaires du monde, j'ai pris ma dernière résolution, qui a été d'envoyer mon dit cousin en Pologne à la tête d'un corps de neuf à dix mille hommes, que je tâcherai de composer moitié de Français et moitié de troupes étrangères, si je puis les tirer des princes de la maison de Brunswick, comme je l'espère, en les achetant ou prenant en prêt pour de l'argent, ou bien de l'électeur de Brandebourg, s'il y a moyen de l'engager à entrer sincèrement dans mon dessein de l'élection, et j'exécuterai ce que je viens de dire, soit que la guerre continue avec l'Angleterre, soit que la paix se fasse, soit même qu'après cette paix-là, je m'engage à d'autres plus grands desseins[1]. »

D'où vient cette résolution dont l'énergie et la superbe audace ne laissent pas de s'allier à quelque témérité, ainsi que l'avenir se chargera de le prouver? Quand de Lionne affirme qu'elle est « personnelle » au roi (dépêche du même jour déjà citée), c'est une manière de dégager sa responsabilité et une façon discrète de dire que le jeune monarque a pris le mors aux dents, en se séparant des inspirateurs habituels de sa politique. Mais n'a-t-il pas subi quelque autre influence? Il semble bien qu'il en soit ainsi et qu'il en trahisse lui-même le secret, lorsqu'il ajoute : « J'ai fait entendre tout ce que dessus au sieur Morsztyn, qui en est demeuré très satisfait. » Inspirateur accidentel, mais supérieurement habile que ce diplomate polonais. Politicien subtil et écrivain ingénieux, poète à ses heures et toujours charmant et charmeur. Élevé en France, d'ailleurs, à l'exemple de beaucoup de fils de famille, ses compatriotes et contemporains, et se sentant comme chez lui à cette cour du grand roi, pour laquelle il semble né, où il viendra mourir, et où son fils, devenu Français pour de bon, brillera sous le nom de comte de Chateauvilain...

Quoi qu'il en soit, c'est chose décidée : Condé ira en Pologne avec un corps de neuf à dix mille hommes. Mais comment s'y rendra-t-il? Le futur roi-soleil aurait-il, par un coup de génie, trouvé le moyen de franchir les obstacles jugés infranchissables par ses conseillers, et de donner des ailes à la petite armée chargée de porter les couleurs françaises sur les bords de la Vistule? La vérité est que Sa Majesté n'a trouvé rien du tout. Elle a chargé le sieur Millot de négocier avec la cour de Brunswick et a donné ordre à de Lionne de s'entendre avec l'électeur de Brandebourg. Elle a

[1] Aff. étrangères.

fait fond aussi sur l'espoir d'une paix prochaine avec l'Angleterre, paix au sujet de laquelle les négociations sont sur le point de s'ouvrir à Bréda. Si pourtant Millot et de Lionne ne réussissent pas et si la paix tarde à être signée. — Eh bien, Condé et sa petite armée resteront en France, quoi qu'en ait pu décider le grand roi.

De fait ils y restent. Dès la fin d'avril, tout espoir d'entente avec la cour de Berlin est perdu. L'électeur, en sa qualité de proche voisin de la Pologne, se croit mieux à même d'apprécier la situation politique de ce pays et juge cette situation peu propice à la réussite du projet français[1]. On se doute que c'est le projet lui-même surtout qui lui paraît peu propice à la réussite de ses propres desseins, déjà attachés au démembrement de la malheureuse république. Quant à MM. les ducs de Brunswick, ils consentent bien à fournir jusqu'à six mille hommes, tout en mettant la fourniture à un prix exagéré ; mais ils entendent stipuler que cette troupe ne pourra être employée à aucune autre fin qu'à la défense de la Pologne contre ses ennemis, Turcs, Tartares ou Cosaques[2].

Dès lors, « la grande affaire » se trouve liée aux chances de paix avec l'Angleterre. Disons mieux : elle se trouve abandonnée, morte et enterrée, cette fois pour de bon. Tout en se décidant, au commencement de mai, à prendre en personne le commandement de l'armée qui va conquérir la Flandre, il prend bien encore sur lui, le superbe monarque, d'envoyer un gentilhomme aux électeurs et princes du Rhin, avec la demande d'un libre passage pour une autre armée « qu'il veut envoyer sans délai au secours de la Pologne contre les Turcs ». Mais ce n'est plus qu'une démonstration, destinée, d'une part, à faire preuve de bonne volonté vis-à-vis de la Pologne ; d'autre part, à prémunir l'empereur contre la tentation qu'il pourrait avoir de dégarnir sa frontière orientale pour envoyer un corps de troupes dans les Pays-Bas.

Presqu'en même temps d'ailleurs, le ressort principal de cette longue intrigue vient à se briser. L'âme passionnée, qui avait réussi à communiquer sa flamme au cœur du grand roi, s'éteint. Assaillie, depuis quelques mois déjà, par des crises de « catarrhe suffocant », Marie de Mantoue meurt le 9 mai 1667.

Et dissipatæ sunt omnes cogitationes ejus.....

Sur sa tombe, il est vrai, comme pour donner un démenti au panégyriste funèbre que je viens de citer, un nouveau projet surgit, fantastique et macabre, mais où l'opiniâtre pensée de celle qui n'est plus semble revivre encore. C'est le confident journalier de la défunte, le secrétaire particulier des Noyers, qui en

[1] De Lionne à l'évêque de Béziers, 20 avril 1667. (Aff. étrangères.)
[2] De Lionne à l'évêque de Béziers, 13 mai 1667. (Aff. étrangères.)

glisse l'idée dans l'oreille de l'ambassadeur français. Pourquoi le duc d'Anghien et son père ne viendraient-ils pas assister aux funérailles de Sa Majesté [1]? Une fois qu'on les aurait sur place, on aviserait. Le roi est toujours disposé à abdiquer. Interpellé au sujet de la combinaison, il l'approuve sans hésiter. Il prend même l'engagement d'écrire à Leurs Altesses pour les prier de se mettre en route.

Il est nécessaire, en effet, que Leurs Altesses se hâtent, car la cour de Vienne ne perd pas de temps de son côté; déjà des propositions de mariage ont été faites à Sa Majesté, et Sa Majesté est d'humeur incertaine. Elle a commencé par repousser avec horreur ces propositions, disant « qu'elle ne pensait plus qu'à mourir »; depuis cependant, et au bout de peu de jours, elle paraît avoir repris quelque goût à la vie. Ayant notamment été tenue fort court par la défunte reine sur le chapitre de la galanterie, elle se rattrape présentement, « courant sans répit depuis la dame jusqu'à la servante ». Cela ne va, bien entendu « que jusqu'à la conversation », car ce bon roi n'a pas plus d'exécution dans ces occasions que dans les diètes [2]. Mais on ne sait pas ce qui peut arriver.

Il est indispensable aussi de gagner Mme Denhoff, que le roi a beaucoup aimée, qui a eu toujours une grande influence sur lui, qui, à l'heure qu'il est, le gouverne despotiquement, et dont le mari est chef de la cabale allemande. L'évêque de Béziers s'y applique aussitôt et y réussit. Il néglige de dire par quels moyens [3]. Elle et son mari feront le meilleur accueil aux princes français.

Malheureusement la nouvelle combinaison ne trouve pas cette fois bon accueil en France. Pourquoi? D'abord parce qu'elle paraît trop hasardée et ensuite, parce que, comme l'indique cavalièrement Louis XIV dans une dépêche en date du 18 juillet [4], « il s'agit présentement d'autre chose ». Voici de quoi il s'agit. Au mois de juin de l'année dernière, ayant déjà le dessein de mettre la main sur les Flandres, Louis s'est préoccupé de boucher les passages du Rhin aux troupes de l'empereur, et pour cela de gagner, à tout prix, les princes de l'empire ayant des États confinant à ce fleuve, savoir : l'électeur de Mayence, celui de Cologne, l'évêque de Münster et le duc de Neubourg. Les trois premiers ont signé et ratifié des traités consentis à ce sujet; mais le dernier fait actuellement dépendre la ratification des engagements, pris personnellement, d'une

[1] Le même au même, 1er mai 1667. (Aff. étrangères.)
[2] L'évêque de Béziers à de Lionne. Varsovie, 20 mai 1667. (Aff. étrangères.)
[3] L'évêque de Béziers à Louis XIV. Varsovie, 11 mai 1667. (Aff. étrangères.)
[4] A l'évêque de Béziers. Compiègne. (Aff. étrangères.)

condition nouvelle. Il a appris la mort de la reine de Pologne, et il s'est souvenu de Mazarin et des vues ambitieuses auxquelles ce dernier a paru disposé à prêter l'appui de la France. Il a une fille à laquelle il ferait volontiers épouser le roi devenu veuf et disposé, dit-on, à se remarier, et il entend y être aidé.

C'est l'idée politique du vieux cardinal qui revit, et dont, au retour d'une longue échappée à travers le champ aventureux de ses idées personnelles, le jeune monarque arrive à recueillir l'héritage; car il n'hésite pas. Il a jugé à propos que ses cousins, Condé et d'Anghien, « sacrifiassent leurs intérêts au sien propre », il les en informe, et tout est dit.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'intérêt de *famille* qui est ainsi sacrifié à l'intérêt supérieur de l'*État*.

Mais comment le grand Condé, le grand *frondeur* de tantôt, accueille-t-il ce changement à vue de la politique royale qui le met en demeure d'abdiquer une couronne non encore posée sur sa tête? Je l'ai indiqué par avance : il se soumet, simplement, sans lutte ni contrariété apparente; il rentre dans l'ombre et dans la solitude, et y fait rentrer son fils. Le messager qui apporte à Chantilly les ordres du roi s'en retourne avec un acte de renonciation, dûment signé, aux prétentions autorisées et favorisées hier encore.

C'en en fait. L'évêque de Béziers est avisé en même temps d'avoir à appuyer de tout son pouvoir les intentions du duc de Neubourg. Il s'appliquera à détourner le roi de Pologne de ses idées d'abdication en le flattant, à l'exemple de ses astrologues, de l'espoir d'un miracle qui lui procurerait un héritier. La « grande affaire » est morte et enterrée pour de bon.

Il n'est pas donné, d'ailleurs, on le sait, à l'évêque de Béziers de réussir dans sa nouvelle mission mieux qu'il n'avait réussi dans les précédentes. Jean-Casimir ne devient pas le beau-fils du duc de Neubourg; il ne voit aucun miracle s'accomplir en sa faveur et il meurt abbé de Cluny et hôte de la France, après avoir déposé la couronne. C'est bien à une Française, dont j'ai raconté ici-même l'étrange fortune, c'est à Marie de la Grange d'Arquien qu'il appartient de recueillir l'héritage royal de Marie de Mantoue. — Hélas! peut-être eût-il été mieux placé, cet héritage magnifique mais fragile, entre les mains victorieuses qui avaient tenu si souvent la fortune de la France dans leur mâle étreinte et auxquelles il paraissait un moment destiné. Mais on ne refait pas l'histoire, on n'arrache pas les peuples à leur destinée. — Et voilà ce qui s'est passé à Chantilly, il y a eu tantôt deux siècles.

K. Waliszewski.

L'ÉVOLUTION ET LA VIE[1]

I

« A la tête de la civilisation se placent l'Allemagne et l'Angleterre, qui, par la découverte et le développement de l'évolution, viennent de poser les bases d'un nouvel édifice de haute culture intellectuelle. »

A cette phrase hautaine, le lecteur aura reconnu facilement le pédantisme de la science allemande dans toute sa naïveté. C'est, en effet, M. le professeur Hæckel, fameux pour avoir inventé le *Bathybius*, qui s'exprime ainsi.

Qu'est-ce donc que cette « évolution » merveilleuse qui suffit, à elle seule, pour assurer la supériorité des peuples qui l'ont inventée et embrassée?

Elle n'est pas autre chose qu'un moyen prétendu scientifique, c'est-à-dire prétendu démontré, de se débarrasser de certaines vieilles thèses assez gênantes pour la « science moderne », et aussi anciennes que le genre humain : thèses qui ont été jusqu'ici la base de toute civilisation, de toute société connue. Ces thèses, les voici :

Au sommet des choses, le Dieu vivant, Celui qui est par lui-même et de qui procède toute existence; esprit pur, créateur, libre, intelligent, principe de tout bien.

Au-dessous, l'homme fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire intelligent et libre, doué de moralité et responsable de ses actes.

Enfin, au-dessous de Dieu et de l'homme, la nature, c'est-à-dire l'innombrable série des êtres dépourvus de liberté et de moralité.

De ces trois mondes, Dieu, l'homme et la nature, l'identité, dit l'ancienne métaphysique, ne saurait être admise sans absurdité. Ni l'homme ni la nature ne sauraient jamais se confondre avec Dieu : Dieu est l'infini, l'absolu, c'est-à-dire, par rapport à tout ce qui est fini, une quantité absolument incommensurable.

[1] *L'Évolution et la Vie,* par Denys Cochin. 1 vol. in-12 de 306 p. Paris, G. Masson.

De même entre l'homme, dont la liberté morale est l'essence, et le reste de la création, — animal, végétal, ou minéral, — il n'y a pas de commune mesure. Il existe un abîme que rien ne peut combler : cet abîme est celui qui est creusé par la raison et la conscience, apanage exclusif de l'homme parmi les êtres créés, ceux du moins que l'expérience nous fait connaître.

L'homme, cependant, touche étroitement, par certains côtés, aux natures inférieures : la vie sensitive lui est commune avec l'animal ; la vie végétative ne lui est pas étrangère, et les minéraux entrent comme partie intégrante et nécessaire dans son organisation physique. Il y a cependant entre les minéraux et l'homme ou l'animal et le végétal un autre abîme infranchissable, cet abîme, c'est la vie : je veux dire la faculté d'avoir une existence qui sort d'un germe, grandit, se développe, et, par reproduction, se transmet à d'autres êtres, avant de se dissoudre elle-même.

Voilà donc, — toujours selon l'ancienne métaphysique, — dans l'ensemble des êtres, des distinctions tranchées et irréductibles : de Dieu à la créature aucune transition logique et nécessaire, en ce sens que Dieu était absolument libre de créer ou de ne pas créer ; de l'être intelligent et libre à celui qui est dépourvu de raison et de moralité, il y a également un abîme qu'aucune gradation continue, si insensible qu'elle soit, ne peut combler ; enfin, entre le minéral et tout ce qui n'est pas lui, il y a un autre abîme infranchissable, c'est la vie.

Mais de ce qu'entre ces trois règnes, Dieu, l'homme et la nature, on ne saurait admettre aucune identité, aucune transition logique et nécessaire, s'ensuit-il que l'unité soit bannie de ce grand ensemble ? Bien loin de là : un plan unique, d'une harmonie merveilleuse, relie ces trois mondes : plan qui n'a jamais été nié, mais dont le progrès continu des sciences démontre aujourd'hui, plus que jamais, l'admirable unité.

Dieu, être des êtres, libre et se suffisant à lui-même, n'a jamais été contraint à créer, il est vrai ; mais ayant créé l'homme, il a établi, par là même, entre l'homme et lui des rapports nécessaires, *sui generis*, c'est la religion. L'homme, à son tour, semblable à Dieu par son âme spirituelle et intelligente, est, par son corps, sensible et mortel, semblable à l'animal. L'animal et le végétal sont, de plus, nécessaires à l'homme pour l'entretien de sa vie. Enfin, le minéral, qui entre, pour une large part, dans la composition de tout être vivant, est une partie intégrante et le support de toute vie physique.

Ainsi l'ancienne métaphysique, je devrais dire l'éternelle métaphysique, qui a pour elle à la fois les principes, l'expérience et le

sens commun, tout en maintenant les distinctions nécessaires entre les divers règnes, ne proclame pas moins que les nouveaux systèmes l'unité visible, merveilleuse, de l'ensemble de l'être : unité qui n'est pas identité ni confusion, mais qui éclate d'autant plus que la variété s'y montre davantage; d'autant plus satisfaisante pour l'esprit, qu'il y constate ces innombrables dégradations d'être et de lumière, ces contrastes d'ombre et de jour, qui sont une des lois de l'esthétique, une des conditions de la beauté.

En regard de cette conception si harmonieuse, si satisfaisante par la raison, et qui, de fait, a ravi les sages, depuis Platon et Aristote jusqu'à Descartes, Leibniz et Linnée, et paraissait jusqu'à nos jours acquise à la science, conception qui n'a jamais gêné ni contredit en rien le développement d'aucun ordre de connaissances, même les plus nouvelles, que fait le nouveau système de l'Évolution? Par la bouche de Spencer, de Hæckel et de leurs innombrables sectateurs, il présente comme autant d'axiomes les propositions suivantes :

Il n'y a pas de création *ex nihilo :* il n'y a qu'un principe unique, inconscient, inconnu, éternel sans doute, puisqu'on ne peut lui concevoir un commencement. De ce principe unique, tout ce qui existe ou existera jamais procède fatalement, et, au fond, est identique. C'est notre ignorance qui nous a fait établir des catégories, des distinctions tranchées, irréductibles, entre les êtres. Tout est un, en ce sens que toutes les variétés possibles, tous les degrés de l'être, descendent d'un seul germe inconscient, par voie de transformations innombrables, lesquelles se poursuivent à travers des myriades de siècles, dont notre existence éphémère ne forme qu'un point absolument imperceptible.

S'agit-il de la nature physique? Il ne faut pas croire que les organismes sans nombre qui vivent ou ont vécu sur la surface du globe soient issus chacun d'un type premier invariable. Non, il faut dire « qu'à travers des changements invisibles un progrès continu s'est opéré pour amener les êtres à l'état où nous les voyons maintenant[1] ».

Mais, du moins, faut-il distinguer le monde de la matière proprement dit, le monde de la matière brute et le monde vivant? Point du tout. La loi de continuité n'est nulle part interrompue, et c'est du jeu régulier des forces naturelles, au milieu de mille et mille combinaisons de la matière, qu'est né un jour le premier germe vivant, ancêtre de toutes les races[2]. Et ainsi, du minéral à l'être vivant, il n'y a pas solution de continuité. Et entre les êtres vivants eux-

[1] *L'Évolution et la Vie,* p. 4

[2] *Ibid.,* p. 6.

mêmes, c'est à tort qu'on a cru voir des distinctions tranchées. On avait cru jusqu'ici que l'homme, être libre, capable de distinguer le bien du mal, religieux, ne pouvait en aucune façon se confondre spécifiquement avec le chien, le singe, l'éponge. C'est une erreur, disent les évolutionistes : d'un ordre à un autre, il n'y a jamais que des phénomènes de transformisme. « Les chercheurs de la synthèse universelle, nous dit M. Cochin, ne se sont pas arrêtés au seuil du monde moral. Ils n'ont pas hésité à y pénétrer, toujours armés des mêmes raisonnements et appliquant les mêmes formules. Ils ont entrepris de donner des explications physiques des phénomènes mentaux devenus pour eux des phénomènes cérébraux; les uns ont parlé de sécrétion, d'autres de transformations de la force; après la chimie de la mort et la chimie de la vie a commencé une sorte de chimie de l'âme. Substances minérales, êtres vivants, âmes pensantes, ne présenteraient, en somme, à l'observateur, que des phénomènes du même ordre, toujours explicables par les lois de la matière et du mouvement, et représentant les phases successives de la même évolution [1]. »

II

Ces théories nouvelles, dans un certain monde aujourd'hui singulièrement dominant et hautain, s'intitulent fièrement : « la science », nom devenu, remarque fort bien M. Cochin, plus dogmatique, plus impérieux que ne fut jamais celui de religion [2]. Ajoutons, pour notre propre compte, que cette acception nouvelle doit, pour une grande part, sa popularité à M. Renan, qu'on trouve toujours au premier rang toutes les fois qu'il s'agit de donner à quelque mot respectable, clair et consacré par l'usage, un sens nouveau, prêtant à l'équivoque et au mensonge. Quoi qu'il en soit de sa prétention « au monopole de la sagesse et du sens commun », cette « science » a déjà été bien des fois l'objet de réfutations philosophiques restées sans réponse. A commencer par la *Logique* du P. Gratry, qui a fait voir, dans Hegel, véritable patriarche intellectuel de toute l'école, l'inanité du principe de l'identité universelle, il ne s'est pas trouvé une philosophie sérieuse qui n'ait fait entendre contre le paradoxe positiviste les protestations de la raison. Aussi n'est-il pas nécessaire, après Émile Saisset, MM. Caro, Janet, de Margerie, l'abbé de Broglie et tant d'autres, d'exposer de nouveau, contre des gens qui nient la métaphysique et les raisons d'être de cette science, les démonstra-

[1] *L'Évolution et la Vie,* p. 7.
[2] P. 28.

tions sans réplique qu'elle présente contre leurs orgueilleuses affirmations : tout a été dit sur leurs contradictions, leurs pétitions de principes, leurs assertions gratuites. M. Cochin les attaque aujourd'hui sur un nouveau terrain où leur principe même leur interdit de refuser le combat, il leur oppose leur propre méthode, dans le domaine qu'ils prétendent le mieux connaître, celui de la nature physique ; il oppose des faits à des hommes qui ne croient qu'aux faits, des expériences à des « savants » qui croient devoir faire exclusivement appel à l'expérience : cette nature physique qu'ils invoquent, avec tant de hauteur, il la leur montre insurgée elle-même contre ses prétendus interprètes. Le livre de M. Cochin n'est pas celui d'un simple théoricien. C'est l'ouvrage d'un vrai savant et, pour tout dire, d'un chimiste, d'un physicien qui, admis, de longues années durant, dans le laboratoire de M. Pasteur, a pu, dans l'intimité d'un tel maître, de simple disciple devenir maître à son tour.

C'est à M. Herbert Spencer que M. Cochin emprunte l'exposé le plus complet et le plus retentissant de la doctrine évolutioniste. M. Spencer, on le sait, est aujourd'hui le plus célèbre représentant de la « science », dans le sens nouveau de ce mot. On peut dire de lui qu'il exerce, parmi les philosophes séparés, cette sorte de suprématie reconnue qu'eut autrefois Hegel. Le système de M. Spencer, oserons-nous l'avouer, bien qu'il soit l'œuvre d'un esprit singulièrement puissant, nous semble, là où il n'est pas obscur, plus ingénieux que profond. Un lecteur, simplement raisonnable et n'ayant pas abdiqué le sens commun, se fera difficilement une idée des axiomes qui sont la base de toutes ses théories. Essayons d'en transcrire quelques-unes en faisant des vœux pour être compris.

« Toute chose, dit M. Spencer, est constamment en train de croître ou de dépérir, d'accumuler de la substance ou de la laisser échapper, d'*intégrer* ou de *désintégrer*. Or tout changement, intervenant dans un objet quelconque ayant pour résultat d'en laisser les parties autrement disposées, amène un progrès dans l'intégration ou la désintégration... Partout deux tendances contraires, deux efforts en sens opposés, lesquels triomphent ou succombent, chacun à son tour, suivant le cas. Si la substance s'agglomère, il y a évolution ; si le mouvement vient désintégrer les parties, il y a dissolution. En l'un et l'autre cas, rien n'est stable, rien n'est définitif, et l'état des choses change continuellement[1]. »

Et voilà, cher lecteur, la clef de l'explication universelle ! Car, notez-le bien, cette théorie, selon le philosophe anglais, s'applique

[1] *L'Évolution et la Vie*, p. 8 et 9.

non seulement aux forces physiques et à la matière pondérable, mais encore aux phénomènes psychologiques et sociaux. M. Spencer a même fait un traité spécial pour appliquer ces principes à l'éducation, et ce livre, soigneusement traduit et mis entre les mains de nos instituteurs neutres, selon M. Goblet, leur apprend à enseigner la morale officielle sans prononcer jamais le nom de Dieu, ni même le mot de devoir[1] !

Comment M. Spencer prouve-t-il que la concentration des molécules de la matière produit la vie? Comment prouve-t-il que les phénomènes physiques, qui produisent l'intégration ou la désintégration des substances, deviennent pensée, sentiment, conscience? A l'entendre, rien de plus facile : « Partout et toujours l'état des choses change et, corrélativement, des forces se transforment, et cela depuis la course des astres jusqu'aux divers courants de nos idées » (p. 17). Une simple transformation de la substance matérielle, voilà la cause de la vie. De même, une force se transforme en sensation, en intelligence, en volonté, en conscience. Il faut aller plus loin. La société elle-même n'a pas d'autre origine que la vie matérielle. Si vous demandez à Spencer comment des phénomènes purement physiques deviennent la société et tout ce qui la constitue, l'instruction publique, la politique, l'art militaire, la religion, il fera toujours la même réponse : par voie de transformation évolutive. La chaleur devient mouvement, le mouvement devient force, la force devient sensation, la sensation, intelligence; de telle sorte qu'au fond, il ne reste aucune distinction radicale entre aucun ordre de chose ou d'idées. Ainsi le veut la *philosophie monistique :* c'est le mot aimable trouvé par M. Hæckel pour désigner la science supérieure, absolue, qui explique tout; grâce à l'unité radicale de tous les phénomènes, de quelque nature qu'ils soient, M. Spencer arrive, sans sourciller, à cette conclusion étourdissante : « Toutes choses égales d'ailleurs, la plus parfaite société est la plus populeuse... La

[1] J'emprunte ce détail à un livre de M. Vessiot, inspecteur général de l'Université, intitulé *l'Éducation à l'école*, p. 164. M. Vessiot, qui croit devoir combattre Spencer, est cependant un grand partisan de la LOI BIENFAISANTE (*sic*) du 28 mars 1882, et il écrit dans son livre ces propres paroles (p. 4) : « C'est une grande expérience qui se tente aujourd'hui; une société peut-elle vivre sans religion? L'HISTOIRE RÉPOND : NON; *mais le passé n'est pas nécessairement l'avenir, et il peut se faire que le progrès général de la raison assure aux sociétés modernes une force conservatrice et des éléments de moralité qui manquaient aux sociétés anciennes.* » Il faut noter que M. Vessiot est membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, et a autorité plus que tout autre pour interpréter les doctrines pédagogiques de ce corps important !

société la plus populeuse est celle qui mange le plus soit de végétaux nourris par le soleil, soit d'animaux nourris de végétaux : donc la société tire ses forces du soleil » (p. 23).

Mais que sont donc en elles-mêmes les forces ou substances capables de telles transformations? Non seulement nous ne savons pas ce qu'elles sont, mais, par essence, nous ne pouvons pas les connaître; elles échappent tout à fait à notre science. Le patriarche du positivisme, M. Auguste Comte, arrêtait à la conscience humaine la limite de l'inconnaissable. Le monde de la matière minérale, celui de la vie, tel était pour lui l'objet de la science. Au delà commençaient les conjectures de la métaphysique, les imaginations de la théologie, c'est-à-dire ce qui est en dehors de la science. Pour M. Spencer, il en va tout autrement. Plus profond que M. Comte et de meilleure foi que ses disciples, il reconnaît et il démontre, avec une sagacité supérieure et vraiment originale, que l'*incognoscible* est au fond de tout, et qu'en mécanique, en chimie, non moins qu'en métaphysique, la pauvre raison humaine se heurte, pour peu qu'elle creuse, à l'incompréhensible; qu'en un mot l'origine première de toutes choses est (dût M. Renan en frémir) « inexplicable et *surnaturelle* » (p. 58). « C'est un caractère distinctif de la philosophie de M. Spencer, bien différente en cela, remarque fort bien M. Cochin, du matérialisme grossier qui accorde à la physique et à la chimie une foi aveugle et traite tout le reste de rêverie. »

Toutes ces substances ou forces, de qui tout dérive, constituent ce que M. Spencer appelle « les modes de l'incognoscible ». Et ce sont proprement « ces modes de l'incognoscible, que nous appelons mouvement, chaleur, lumière, affinité, qui se transforment l'un en l'autre, et se transforment aussi en ces autres modes de l'incognoscible que nous appelons sensation, émotion, pensée. Ces dernières, à leur tour, peuvent revenir directement ou indirectement à leurs formes primitives » (p. 22).

Il est à peine besoin de faire remarquer ici, avec M. Cochin, combien le simple énoncé de ces affirmations en fait sauter aux yeux la fausseté, du moins tant qu'on n'a pas abdiqué l'ancienne logique. S'il y a certaines transformations de phénomènes physiques constatées par la science, par exemple, la même force pouvant se présenter sous forme de mouvement, d'énergie chimique, de chaleur ou de lumière, il n'y a aucun procédé de raisonnement qui permette d'en conclure, en dépit de l'expérience, que cette même force physique, qui s'est transformée tout à l'heure en chaleur ou en lumière, peut devenir vie, sensation, lien social. Il sera encore plus difficile d'admettre qu'une pensée, un sentiment, un fait de conscience quelconque peut redevenir directement, ou même indi-

rectement, une molécule de carbone, atome d'oxygène. Il y a là un exemple entre mille de ces « suppositions gratuites, de ces postulats arbitraires, de ces assertions sans preuve », que M. Caro signalait dernièrement, avec tant de justesse et de compétence, comme un des éléments nécessaires de cette théorie de l'évolution universelle qui va de la formation de la première cellule jusqu'à l'éclosion de la conscience humaine [1].

M. Spencer ne voyant dans les phénomènes que des modes de l'incognoscible, il faut encore lui demander, avec M. Cochin, comment, étant si ignorants de la nature de ces objets divers, nous pouvons croire à leur identité? « De quel droit, en effet, dit M. Cochin, vient-on nous affirmer qu'un lien de parenté intime rapproche ces inconnus? Entre la matière étendue et pondérable et la pensée qui n'a ni poids ni étendue, nous avons toujours cru qu'il y avait une distance infranchissable. On veut combler cet abîme : mais on commence par nous dire qu'on ne sait rien ni de l'une ni de l'autre rive. On ne possède, comme dit Littré, ni barque ni voile pour traverser cet océan; mais on s'y jette à la nage. Voici deux objets : nous ne savons rien, nous ne pouvons rien savoir de la nature de l'un ni de l'autre; mais nous devons croire que les deux sont identiques. Nous affirmons l'identité de deux inconnus : scepticisme absolu touchant la nature des choses; affirmation la plus dogmatique de leur identité : tel est le résumé de la doctrine de l'évolution » (p. 60).

Nous ne suivrons pas M. Cochin dans le chapitre suivant, où il montre, avec une logique invincible et un très grand charme de style, comment les positivistes, tout en prenant pour point de départ et pour axiome fondamental la négation de toute métaphysique, sont arrivés et ont dû arriver par la force des choses à constituer, à leur usage, une nouvelle métaphysique plus intolérante que l'autre, quoique moins rationnelle, ou plutôt sans aucune base solide. D'autres, avant M. Cochin, ont rappelé aux disciples d'Auguste Comte que « le mot de philosophie ne sera jamais rayé des langages humains, et que, tant qu'il existera des hommes, on rencontrera des esprits plus occupés de leur origine, de leurs fins dernières, de leur raison d'être dans l'univers, que de tous ces amusements et passe-temps qu'on appelle l'industrie, le commerce, la politique » (p. 63). Les positivistes eux-mêmes, quoi qu'ils en disent, peuvent être appelés en témoignage de cette vérité. Est-ce que A. Comte et, après lui, Spencer, n'en viennent pas à

[1] *La Fin des dogmes et leur Renaissance* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1886, p. 513).

donner le nom de philosophie à des notions générales, soi-disant fondées sur la science expérimentale, mais qui ne sont, en réalité, que des inductions dont ils tirent la loi suprême qui préside à toute existence et au développement de tous les êtres? C'est la formule même de l'évolution de M. Spencer; et qu'est-ce que cela, si ce n'est de la métaphysique? Mais laissons là le raisonnement, et pour achever de ruiner la doctrine de l'évolution universelle, bornons-nous à ce qui est l'objet même et la partie de beaucoup la plus originale et la plus neuve du livre de M. Cochin. Ce n'est pas, en effet, répétons-le, au nom d'un système philosophique qu'il prétend montrer l'inanité du système de l'évolution; il veut tourner contre elle les armes mêmes qu'elle a choisies, c'est-à-dire les armes de l'observation scientifique et de la méthode expérimentale.

III

Or voici ce que la science démontre par des faits certains : bien loin qu'on puisse induire de l'expérience l'identité universelle, ce qui est prouvé, c'est que le monde de la matière minérale, le monde de la vie, le monde moral, restent séparés par d'infranchissables barrières. Que chacun de ces trois mondes poursuive une évolution particulière et que les objets de même valeur soient sujets aux mêmes lois à partir d'un seul germe ou d'une force primordiale unique, peut-être pourra-t-on l'établir; mais faire sortir la vie de la matière morte, transformer la force en émotion, en sensation, en volonté, c'est impossibilité pure, et cette impossibilité se démontre sans recourir à aucun argument métaphysique, par la chimie et la physiologie. Donnerons-nous ici l'analyse de cette démonstration, toute hérissée de termes de chimie et de physique? Nous ne le ferons pas, pour des raisons faciles à comprendre. Bornons-nous à signaler les résultats auxquels nous mène M. Cochin par une discussion nourrie de faits, aussi serrée et convaincante qu'elle est courtoise pour l'adversaire.

Chose piquante! M. Spencer est convaincu de tomber lui-même dans le défaut tant reproché aux scolastiques d'autrefois, de faire de la chimie, de la physique et de l'astronomie *a priori :* pour appliquer son système d'évolution universelle, il est contraint de plier à ses théories certains phénomènes physiques, des mieux constatés, mais des plus réfractaires à ses idées. Voici un exemple : « Ce qui est vrai des corps perceptibles à nos sens, dit M. Spencer, doit être vrai de leurs imperceptibles fragments, les molécules. » Voilà bien la majeure d'un syllogisme tout scolastique. Point du tout, répond

M. Cochin, au nom des faits : la théorie des atomes ou de ce qui en tient lieu est encore à faire, et tel phénomène constaté dans les laboratoires montre que les lois de la physique et celles de la chimie ne sauraient se confondre, qu'un phénomène vrai en physique est souvent faux en chimie ou, en d'autres termes, que la même molécule se comporte différemment, suivant qu'elle est traitée par la chimie ou par la physique : ainsi M. Spencer, tout en raisonnant juste à partir du principe qu'il a posé, se heurte à des résultats matériellement contradictoires à sa théorie. Qu'en conclure, sinon que le principe qu'il a posé, nécessaire peut-être au dogme de l'évolution, est un principe faux en lui-même, c'est-à-dire contredit par les lois de la nature [1] ?

Si cette réfutation péremptoire est vraie dans le domaine de la chimie et de la physique, combien sera-t-elle plus concluante encore dans le domaine supérieur de la vie? Il faudrait pouvoir reproduire ici les chapitres, d'un intérêt saisissant, que M. Cochin consacre à ce magnifique sujet : la vie, — j'entends la vie organique, — telle que les dernières découvertes de la science, celles de M. Pasteur en particulier, nous la font connaître. Il y a là, même pour ceux qui ne sont pas savants (et nous sommes du nombre), des faits innombrables, inconnus de nos pères, dont la manifestation, vraiment merveilleuse, est de nature à confondre de plus en plus les affirmations de ces savants qui ont le malheur de nier l'intelligence souveraine et à redoubler notre foi à la puissance créatrice. Quels riches matériaux, pour la démonstration scientifique de la Providence, que les chapitres consacrés par M. Cochin aux sujets suivants : *la Matière organique*, — *la Matière organique et la lumière*, — *les Auxiliaires de la vie*, — *la Théorie des germes*. Donnons-en rapidement quelque idée.

L'être vivant peut-il sortir par voie d'évolution et de développement du minéral? Cette propriété mystérieuse des corps organisés qu'on appelle la vie peut-elle être, même sous sa forme la plus infinie, produite par le chimiste dans son laboratoire? A-t-on découvert quelque savante opération, capable de suppléer à la nature, dans la combinaison des divers matériaux qui constituent l'être vivant ? En un mot, la chimie, si féconde de nos jours en inventions merveilleuses, a-t-elle, à quelque degré, transformé en réalité la fiction du docteur Faust, faisant jaillir *Homunculus* du fond d'une cornue? En aucune façon. La science matérialiste le voudrait bien; plus d'une fois elle a cru y toucher. Mais la vraie science ne le permet pas. Elle établit, avec M. Cochin, qu'au milieu des phéno-

[1] *L'Évolution et la Vie*, p. 85-93.

mènes chimiques, physiques, mécaniques dont l'être organisé est le théâtre, la vie elle-même, qui emploie à son profit tous ces matériaux et toutes ces forces, en reste profondément distincte. La vie est une puissance *sui generis*, ayant des procédés à elle, que nulle industrie humaine ne saurait ni lui emprunter ni contrefaire, et produisant des effets pareillement inimitables.

M. Cochin discute les assertions contraires des savants contemporains et, en rendant hommage aux brillants travaux des Berthelot, des Wholer, des Lanessan, il leur fait voir, preuves en main, qu'il ne suffit pas d'avoir décomposé par l'analyse chimique et reconstitué, dans le laboratoire, telle matière organique jouant un rôle essentiel dans le corps vivant, pour avoir découvert le secret de la vie. Les habiles auteurs de synthèses organiques, cités plus haut, ont bien pu réussir à fabriquer des produits analogues aux résidus excrétés par le corps vivant, aux débris issus de la combustion respiratoire, aux matériaux usés que la vie rejette, mais non aux substances préparées et construites par elle seule. « Jusqu'à nouvel ordre, conclut l'auteur, nous croyons que la synthèse de la matière vivante ne s'opère qu'autour d'un germe et par l'effet de la force particulière contenue dans un germe... Le germe! Là est le secret de la vie, et là doit être restreint le problème. Sans le germe, les matières les plus fécondes, les plus semblables à celles où la vie réside, le lait ou le sang eux-mêmes, restent éternellement inertes et stériles; au contraire, dès qu'un germe est présent, les matières minérales les plus inertes, les plus stériles, rompent les alliances formées par leurs affinités naturelles, obéissent à des lois nouvelles et se groupent en des combinaisons tout à fait inusitées, qu'aucune force chimique n'aurait pu provoquer. Le corps vivant sort de la poussière, et il retournera à la poussière; mais il est pétri d'un limon particulier que la vie seule a su composer » (p. 135).

Pour avoir, par une autre expérience, une idée des opérations propres à la vie et de ses caractères spécifiques et incommunicables, il faudrait lire l'intéressant chapitre intitulé : *la Matière organique et la lumière*. Bornons-nous à dire que la science a constaté ce fait curieux : c'est que la lumière n'agit pas de la même manière sur les corps capables de vie et sur ceux qui en sont incapables, et que, par conséquent, on peut reconnaître une matière organique à la façon spéciale dont elle répercute les rayons du soleil, alors même que cette matière est réduite en poussière et à l'état de molécule : c'est une des découvertes, entre cent autres, qui rendront à jamais célèbre le nom de M. Pasteur.

En prononçant ce nom, nous arrivons à la partie la plus attrayante, pour le lecteur contemporain, de l'ouvrage de M. Cochin. L'analyse

qu'il nous donne des travaux de son illustre maître sur les germes achève la démonstration commencée. En effet, l'hypothèse de l'évolution est radicalement anéantie par la notion claire, certaine, poussée jusqu'à l'évidence, que nous donne de la vie la théorie de M. Pasteur, sur les germes et sur leur rôle dans la nature : cette évidence est sortie, avec un éclat singulier, de la longue et glorieuse bataille soutenue et gagnée par M. Pasteur contre les partisans de la génération spontanée. Voici, en deux mots, la conclusion de ce grand et mémorable débat.

Si la vie est seule capable de combiner les éléments de la matière organique et de produire des effets que ni la physique, ni la chimie, ni la mécanique ne sauraient réaliser, à plus forte raison la vie seule est-elle capable de donner une figure à la matière organisée. Ne dites pas que cela est vrai peut-être s'il s'agit de créatures supérieures, des plantes perfectionnées, des fleurs et des fruits, des animaux compliqués, insectes ou mammifères. Non; sans cette force spéciale qui s'appelle la vie, le plus humble produit, le moindre champignon ne saurait se former. Le dernier des infusoires est né de parents vivants, et tout l'art du monde ne saurait contrefaire sa grossière structure. La vie seule a pu opérer la synthèse de la matière; la vie seule peut opérer la synthèse de la forme. Pour cette démonstration, il n'est pas nécessaire de recourir à la merveilleuse structure du corps de l'homme, un animalcule microscopique y suffit. Il y a plus : c'est dans l'étude des *vibrions*, des *bacilles*, des *bactéries*, de tous les microbes enfin, que l'on arrive à distinguer plus spécialement ce qui est propre à la vie, des opérations chimiques ou mécaniques qui, dans les êtres supérieurs, servent à la vie et sont, comme dit M. Cochin, « des auxiliaires de la vie » sans se confondre avec elle. L'unité des phénomènes de la vie, — un des côtés de cette unité merveilleuse qui règne dans la nature et qui est l'empreinte visible de l'intelligence créatrice, — cette unité se révèle d'une manière frappante dans l'étude des infiniment petits de la création. « Notre conception de la vie, dit M. Cochin, est la même pour tous les êtres grands ou petits, simples ou organisés. Nous ne pensons plus qu'il y ait deux espèces de vie. Nous ne croyons plus qu'une différence radicale existe même entre les deux règnes, animal et végétal, entre les êtres doués du mouvement spontané et de la voix et les êtres immobiles et muets qui poussent attachés au sol. En cette circonstance, le sens du vulgaire n'a jamais complètement accepté les classifications des savants d'autrefois : il n'a jamais consenti à séparer nettement les deux règnes et n'en conçoit qu'un : le règne vivant, distinct du monde minéral. Cette opinion est aujourd'hui celle des savants » (p. 173). Ce que déjà Bichat,

Lamarck, avaient soupçonné, Claude Bernard l'a mis en pleine lumière. « Ce qui vit en nous, ce qui se nourrit et se reproduit, c'est l'élément même de tous les tissus organiques, la *cellule*. Ainsi considéré, l'être supérieur est en réalité un agrégat d'infiniment petits. La physiologie des mammifères, comme celle des derniers parmi les vivants, doit recourir à l'analyse microscopique » (p. 175).

Nous n'entrerons pas, avec M. Cochin, dans l'analyse de la cellule; nous ne le suivrons pas dans l'intéressant tableau qu'il nous fait des progrès successifs par lesquels la physiologie a été amenée à étudier et à surprendre la vie, dans l'être microscopique et dans la cellule. Nous retiendrons seulement de ces pages ce résultat inattendu de la science la mieux établie, savoir que, « sous ses formes parfaites, la vie n'est qu'un accident à la surface de la terre, mais que, répandue dans les espèces inférieures, elle joue un rôle immense dans la nature ». C'est en étudiant ce rôle avec une patience infatigable, en associant d'une manière merveilleuse les intuitions du génie aux expérimentations les plus rigoureuses du savant, que M. Pasteur est arrivé à ses découvertes immortelles : découvertes dont on ne saurait dire si elles profitent plus au soulagement de l'humanité souffrante et à l'accroissement de la richesse publique, ou au progrès de la science pure et de la science philosophique.

En détruisant la théorie des générations spontanées, M. Pasteur portait un coup mortel au système de l'évolution. En effet, dit fort bien M. Cochin, « le livre de l'évolution est interrompu dès l'un des premiers chapitres, puisque la vie ne sort point de la matière minérale » (p. 180). M. Spencer a essayé de le nier, et ce grand esprit, trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que la théorie des générations spontanées est désormais insoutenable, a fait des efforts inouïs pour montrer que les deux théories ne sont pas solidaires l'une de l'autre. Vain travail! Il était obligé d'invoquer des paralogismes que, avant M. Cochin, ses plus fervents disciples, M. Bastian entre autres, lui ont reprochés avec une franchise brutale. « Point d'évolution, dit nettement M. Bastian, sans générations spontanées. » Et nous n'avons, pour réfuter à la fois M. Spencer et M. Bastian, qu'à achever le syllogisme : or il n'y a pas de générations spontanées, donc le système de l'évolution universelle est une chimère.

Une nouvelle preuve de la non-existence des générations spontanées se tire d'un des points les mieux établis de la science des origines de notre globe. Les partisans de ce système admettent, comme les évolutionistes, que la vie a commencé sur la terre à une date prodigieusement reculée, aux environs de l'époque où notre planète refroidie s'est trouvée prête pour la vie, comme un jardin

fécond, attendant la première semence. Ce serait alors que de lui-même, dans un milieu favorable, sans aucun germe, par simple évolution, le premier vivant, père de tous les autres, serait enfin apparu. Hypothèse nécessaire pour les évolutionistes, mais hypothèse démontrée impossible! Car justement le milieu favorable, la terre végétale de ce jardin qui devait recevoir la première semence, l'humus nécessaire à la vie de la première plante, n'existait pas! La terre végétale, en effet, n'est pas une matière minérale : l'humus où vient la plante est déjà un amas de débris de plantes ou d'animalcules. La génération spontanée fût-elle vraie, elle ne pourrait avoir lieu, dans le système de ses partisans, qu'au sein de la matière organique, c'est-à-dire dans un milieu favorable. Or il n'y avait point de matière organique en ce monde avant qu'il y eût un être vivant. Et ainsi les adversaires de la création sont pris dans un cercle vicieux (p. 207).

Tout nous ramène donc à cette thèse de M. Pasteur : « Sans un germe, les matières, même formées par la vie, tirées de l'être vivant, sont incapables de reproduire un autre être vivant. A plus forte raison, les matières minérales doivent rester stériles. Au contraire, si l'on dépose un germe, même au sein d'une matière absolument minérale, il trouvera moyen de se mouvoir et de proliférer. » C'est ainsi que M. Pasteur a vu des levures et des moisissures se développer dans un liquide de composition purement minérale, et que M. Boussingault a vu un haricot pousser dans du sable calciné, arrosé d'eau distillée.

« Il faut donc le reconnaître : la création du premier germe, ou du premier être vivant, est la seule hypothèse admissible. Hors de là, les suppositions les plus ingénieuses sont contredites par les faits » (p. 212).

IV

M. Cochin fait cette observation, fort juste, que les travaux de M. Pasteur étant tous inspirés de la théorie des germes, tous forment des arguments décisifs contre les théories mécaniciennes et évolutionistes. Il en conclut qu'il peut, sans être accusé de digression, donner au lecteur une idée des travaux du savant professeur sur les ferments et les virus. Cela nous vaut une exposition, des plus intéressantes, de la série de recherches qui ont enfin abouti aux bienfaisantes et prodigieuses découvertes dont on parle et, ce qui vaut mieux, dont on profite aujourd'hui dans toute l'Europe et au delà. Nous nous dispenserons de redire après M. Cochin ce que c'est qu'une « culture pure »; mais peut-être nos lecteurs

seront-ils bien aises de savoir que M. Pasteur a découvert des êtres qui vivent sans air; bien plus, des êtres que le seul contact de cet air, qui est pour nous la condition même de la vie, paralyse ou fait mourir sur-le-champ. Admirez comment les découvertes de la science viennent confirmer les conceptions les plus hautes de la métaphysique! Jusqu'ici tout vrai philosophe, tout chrétien affirmait *a priori*, et comme une conséquence logiquement certaine de la notion du vrai Dieu, créateur et conservateur, que rien ne devait se perdre dans la nature, et que, en particulier, dans cet ensemble merveilleux dont la vie est le point culminant, tout devait converger nécessairement vers ce but, la conservation, la transmission de la vie. Grâce à M. Pasteur, on peut désormais savoir expérimentalement, et jusque dans les détails les plus infimes, par quelle action infatigable de myriades de petits êtres, la plupart invisibles à l'œil nu, s'opère cette transformation incessante qui amène la mort des vivants, puis aide la vie à surgir de la mort, sans que jamais aucun atome de la matière soit perdu et reste stérile. En effet, ce sont ces espèces microscopiques qui opèrent la destruction des substances organiques édifiées par la vie et le retour de la matière organique au monde minéral. Ces mêmes petits êtres sont prodigieusement utiles à l'homme. C'est leur existence seule qui explique, dans tous les ordres de produits naturels, les phénomènes de la fermentation. Il est vrai que la médaille a son revers et que ces petits êtres, si utiles, sont aussi la cause, désormais saisissable, grâce à M. Pasteur, de nombreux fléaux.

Dire que M. Pasteur a trouvé la cause des fléaux, c'est dire qu'il a parallèlement découvert et indiqué le remède. Désormais, s'il y a encore du vin piqué, de la bière aigre, du lait tourné; s'il y a des moutons qui meurent du charbon, bien plus, des hommes qui meurent de la rage, ce sera notre faute! Chose merveilleuse et bien propre à donner de la science de M. Pasteur une idée encore plus haute : le microbe qui produit la rage est si petit qu'il n'a jamais pu être aperçu, même à l'aide des plus puissants microscopes. Ainsi M. Pasteur connaît et décrit, de la manière la plus exacte et la mieux vérifiée par les résultats, un être que le microscope n'a pas pu lui montrer. N'est-ce pas ainsi, dit très justement M. Cochin, que M. Leverrier connaissait et décrivait un astre qu'à l'aide de son télescope il n'avait pas pu découvrir?

Comme nous l'avons dit plus haut, le système de l'évolution universelle a besoin de l'hypothèse des générations spontanées. Il a besoin pareillement de l'hypothèse du transformisme. Mais la réciproque n'est pas vraie. Darwin, si souvent cité victorieusement comme l'un des leurs par les évolutionistes, affirme nettement sa

croyance à la création d'un premier germe vivant. Seulement la vie étant créée et ses lois étant déterminées, Darwin pense que les espèces se sont formées, non par un acte spécial de création autant de fois répété qu'il y eu d'espèces nouvelles, mais en vertu des lois de la vie une fois posées. Ainsi, dit fort bien M. Cochin, « c'est une évolution que Darwin a entrepris de décrire; mais c'est une évolution partielle, restreinte au monde des vivants, commençant et finissant avec lui » : ce qui est, en réalité, la négation de l'évolutionisme de Spencer, qui a pour caractère essentiel d'être universel et d'éliminer la création. C'est donc à tort qu'on chercherait dans Darwin une autorité pour contredire la grande loi mise en avant par M. Cochin, et démontrée par la science expérimentale : à savoir, qu'il y a une barrière infranchissable entre le monde minéral et le monde vivant.

Il faut même le dire ici avec les plus récents apologistes : si le darwinisme, dans les limites où son auteur le renferme, est une hypothèse scientifique qui, sans doute, a encore besoin de preuves, mais est très sérieusement discutable, cette hypothèse, en elle-même, n'est pas contraire à la foi. Sans être de ceux qui vont à reconnaître le darwinisme jusque dans la Bible, nous trouvons très explicable la préférence donnée au système de l'évolution partielle, à partir d'un ou plusieurs germes créés, sur le système des créations successives, par des catholiques très éclairés, très instruits, par des savants, comme, par exemple, le P. Delsaux, de la Compagnie de Jésus[1]. Nous ne sommes donc nullement étonné de voir M. Cochin, si ferme contre les doctrines de Spencer, rendre pleine justice à Darwin. Il lui doit même une de ses plus remarquables pages, que nous croyons utile de citer presque tout entière, d'abord, parce qu'elle résume admirablement la donnée scientifique principale à laquelle le célèbre savant a attaché son nom, ensuite parce qu'elle nous paraît d'une forme littéraire achevée.

Après avoir résumé, en quelques lignes, la thèse de Darwin, M. Cochin continue ainsi :

« Quelle belle pensée ! D'un côté, le Créateur commande à la matière morte. Une loi immuable s'établit, les mêmes mouvements se répètent invariablement à travers les siècles. Mais, d'autre part, il crée la vie, et la loi qu'il lui donne est d'un autre ordre. C'est une loi de progrès. Une puissance latente existe dans le prototype des êtres vivants : cette puissance se développera bientôt en des êtres innombrables : elle attirera en eux la matière environnante, la

[1] Voy. le très beau livre de M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, p. 302 et suiv. Paris, Palmé.

contraignant à entrer en des combinaisons chimiques jusqu'alors inconnues, à se prêter à des fonctions très complexes, à revêtir des formes infiniment variées. Saisis par la vie, l'eau, l'air, le carbone, iront, tantôt réparer des muscles, et tantôt renouveler des feuillages. Ils deviendront muraille dans le tronc d'un chêne, ressort dans le jarret du cheval ou du cerf, cuirasse d'écailles chez les poissons. La vieille planète tourne toujours, et cependant son écorce tressaille, fleurit, s'anime. Les descendants des premiers germes ont peuplé sa surface. Ils se sont pliés à toutes les conditions, armés contre toutes les difficultés, vêtus selon tous les climats, ils sont devenus de plus en plus beaux, forts, aptes à l'existence; car, pour cette foule sans cesse grossissante et proliférante, la place était trop petite, et les moins beaux, les moins forts, les moins bien appropriés à leur destinée, devaient succomber dans la lutte. Tout le monde vivant est sorti de ce premier germe jeté tout seul sur la terre déserte, mais animé du souffle du Créateur [1]. »

En rendant pleine justice à Darwin, mieux que ne l'ont jamais fait ses plus bruyants disciples et en un style qu'ils n'ont jamais connu, M. Cochin, généreux et loyal comme la vraie science, leur offre lui-même un moyen de répondre à la principale des objections opposées à leur théorie. En effet, le système darwiniste se pose comme une science : donc il a besoin, pour être établi, de la vérification de l'expérience. Mais là on se heurte à une difficulté qui paraît insoluble. C'est le long cours des siècles et la lente action des milieux qui ont rendu possible la formation des espèces et leurs variétés. Sur quoi on fait au darwinisme cette objection : c'est que les plus anciennes espèces connues, de chats ou de chiens, par exemple, ou même d'hommes, sont absolument identiques aux espèces modernes. Cela ne prouve rien, réplique-t-on pour Darwin : vous nous parlez de quarante ou cinquante siècles écoulés sous le ciel immuable de l'Égypte : or ce sont des myriades de siècles et des transformations de milieux considérables qui seuls ont pu, selon nous, produire la variété des espèces! Nous autres hommes, écrit Spencer, nous avons, de la vie d'une espèce, l'idée qu'un éphémère aurait de la vie d'un homme. Et avant lui, Fontenelle avait dit spirituellement : « De mémoire de rose, on n'a vu périr un jardinier. » Et voilà pourquoi si l'expérience ne suffit pas à établir les théories de Darwin, elle ne suffit pas non plus pour les renverser. C'est ici qu'intervient M. Cochin. Puisque, dit-il, la loi de la vie est la même partout, nous n'avons, pour vérifier l'hypothèse de Darwin,

[1] *L'Évolution et la Vie,* p. 187.

qu'à l'observer dans les infiniment petits, où elle est facilement observable, sur une série véritablement infinie de générations : voilà la première difficulté levée; et quant à la transformation des milieux, grâce aux découvertes de M. Pasteur, le savant, s'il s'agit des microbes, a le pouvoir de la multiplier à volonté. Pour ces petits êtres, le climat, c'est l'étuve graduée où on les fait vivre; le milieu, c'est le liquide de culture composé au gré des chimistes. Ainsi, d'une part, le milieu est celui-là même que notre volonté a choisi. Quant au temps à attendre, il ne nous effraye plus. « Chez les microbes, les êtres se succèdent par milliers en quelques jours; une semaine voit se suivre plus de générations de bactéridées que les siècles écoulés depuis le règne des premiers pharaons n'ont vu de générations de bœufs et de chevaux » (p. 271). Eh bien, qu'un savant qui a assisté, pendant toute sa vie, à la succession de myriades, que dis-je, de milliards de générations de ces petits êtres vivants, qui les a étudiés dans toutes les conditions possibles de leur existence, vienne à constater à la fin une transformation partielle, un changement d'espèce dans un vibrion quelconque, la cause de Darwin ne sera pas loin d'être gagnée. Mais jusqu'ici, il faut bien l'avouer, quelque cas qu'en fassent les positivistes qui se flattent de ne croire qu'à l'expérience, le darwinisme n'est encore qu'une hypothèse grandiose, appuyée, il est vrai, de quelques faits embarrassants pour ses adversaires, mais cependant une hypothèse, dérivant presque uniquement d'une induction de la raison : ce qui veut dire, entendez-le bien, positivistes infortunés, que le darwinisme lui-même est encore de la métaphysique.

La théorie des germes nous a fait voir combien le système de l'évolution est inadmissible quand il veut faire de la vie simplement une transformation, un mode de la force motrice comme de la chaleur et de l'électricité. Faudrait-il en conclure que les phénomènes vitaux ne peuvent pas, comme tous les phénomènes naturels, être soumis à l'observation et à l'expérience? Loin de là. La vie n'est point, nous dit M. Cochin, une sorte d'entité mystique. Si elle n'est pas une transformation des autres forces de la nature, elle est une force *sui generis*, elle est la force d'un germe particulier. Entre le mouvement, la chaleur ou la lumière, d'une part, et, d'autre part, la vie, on chercherait en vain une commune mesure. Il faut, il est vrai, chercher dans le monde physique, non les causes, mais les conditions de la vie. Cette donnée certaine de la science expérimentale est la même qu'en philosophie on oppose aux physiologistes matérialistes qui, pour avoir constaté, ce qui est facile, que le cerveau est dans l'animal l'organe indispensable de la pensée, en infèrent que la matière cérébrale pense par elle-même. Ils se trom-

pent gratuitement et grossièrement. Il est facile, en effet, de concevoir que, dans un être unique, mais composé d'un corps et d'une âme pensante, en vertu de leur union nécessaire et fondamentale, la pensée ne puisse s'exercer sans le concours du corps. Mais il y a loin du concours nécessaire, de la condition *sine qua non*, à la cause première et au principe. De même, la matière, qui ne produit pas la vie et ne se confond pas avec elle, est l'organe et le siège de la vie, et c'est ainsi qu'on dit de telle portion de la matière qu'elle est douée de vie. « Et par ce mot, il faut entendre que les molécules de cette matière sont dans un état tout à fait particulier et inimitable, animées d'un mouvement impossible à transformer en aucun autre, à confondre avec aucun autre. Ce mouvement, cette force unique en son genre leur permet de se nourrir et de se reproduire, en accumulant et en conformant à leur image les éléments de certains corps voisins. Il se fait un travail de synthèse de la substance organique, un travail de construction de la cellule et du tissu qui est le propre de la vie. Nutrition et reproduction, tels en sont les caractères. Nous les retrouverons partout les mêmes, du haut en bas de l'échelle des êtres, chez le plus parfait animal comme le plus humble microbe » (p. 292). C'est donc bien la vie, la vie seule qui opère la synthèse des éléments qui constituent les corps vivants, synthèse double : celle de la substance et celle de la forme. « La première déjà est inimitable : aucun procédé chimique ne fabrique ni albumine ni sucre. La seconde, celle de la forme héréditaire, celle qui fera que du germe microscopique sortira un être semblable à ses parents, confond encore plus la raison. Pourquoi ce germe donnera-t-il naissance à un chêne et cet autre à un frêle arbuste? Pourquoi, si nous prenons l'être adulte, cette même viande, absorbée par un homme ou par un chien, va-t-elle revêtir la forme humaine ou prendre celle du chien? Il y a une forme idéale, une sorte de moule invisible à l'avance auquel l'œuvre de vie se pliera. Il ne faut rien voir là de mystérieux et de supérieur à la nature; mais il faut bien constater des phénomènes étrangers à toutes les lois de la physique et de la chimie » (p. 295).

Telle est la vie, mais qui dit vie dit implicitement mort. C'est que, en effet, l'être vivant ne fait pas que se nourrir et reproduire, il s'use et il se détruit : il meurt littéralement tous les jours. La force vitale est en lutte avec d'autres forces, des forces physiques, celles-là, qui désagrègent et reprennent, pour les rendre à l'état minéral, les matériaux qui ont servi aux fonctions de la vie : travail précisément inverse à celui de la vie, en vertu duquel la substance se décompose et la forme disparaît. On peut dire, suivant la pensée de Bichat, qu'un double mouvement s'exerce sans cesse dans l'être

vivant : l'un compose sans relâche, l'autre décompose toujours. C'est le travail vital qui compose ; ce sont les forces physico-chimiques qui décomposent. « Ainsi doit se restreindre le domaine de la vie dans l'être animé : la création appartient à la vie. L'usure et la décomposition sont du domaine de la physique et de la chimie. Et ainsi, continue l'auteur, ainsi s'explique la belle parole de Claude Bernard : « La vie, c'est la mort! » Ce n'est point là un paradoxe, ce que l'homme appelle la vie, c'est-à-dire le mouvement, le travail, c'est la destruction des éléments que la vie a réunis, c'est à proprement parler sa mort; toutes les actions volontaires ou non qui sont accomplies par l'être organisé et le mettent mécaniquement en rapport avec le monde extérieur l'usent et le consument... La vie est une force unique et irréductible, mais elle n'est pas ce que l'homme a dû penser d'abord, c'est la mort qui marche, qui lutte, qui pousse des cris. La vie opère dans le silence et le secret » (p. 299).

M. Cochin n'a pas voulu terminer cette série de démonstrations aussi savantes que décisives qui forment la trame de son beau livre, sans nous résumer, en quelques lignes, les conclusions qui découlent de chacune d'elles. La conclusion générale, c'est que l'évolutionisme, tel que Spencer l'a conçu, c'est-à-dire cette théorie qui fait dériver tous les phénomènes de tout ordre d'un même principe, sans aucune solution de continuité, est démontré faux par la science. Ni l'évolution du monde minéral ne se comprend sans la création d'une matière pondérable, ni l'évolution du monde vivant sans la création d'un premier germe. M. Cochin ajoute, avec raison, que s'il avait à traiter de l'évolution du monde moral, il établirait de même qu'on ne peut nullement la concevoir sans la création d'une âme intelligente et sensible.

Voilà des conclusions absolument certaines de faits constatés par une science qu'on doit regarder comme définitive.

Est-ce à dire qu'il faille regarder comme également prouvé le système des créations successives? En d'autres termes, est-il interdit de croire à une évolution spéciale dans chacun des trois mondes, monde de la matière pondérable, monde de la vie, monde moral, lesquels ont dû commencer chacun par une création? Nous l'avons déjà dit : M. Cochin ne le pense pas. Il rappelle un mot de Lamarck, qu'on a le tort considérable aujourd'hui de confondre avec les matérialistes purs qui prétendent le continuer, sous prétexte d'évolution : « Rien, dit ce savant, ne peut exister que par la volonté du sublime auteur de toutes choses. Mais pouvons-nous lui assigner des règles dans l'exécution de sa volonté et fixer le mode qu'il a suivi à cet égard? »

Théologiquement et philosophiquement, nous ne le pouvons pas

cela est clair. Mais, même au point de vue scientifique expérimental pur, nous ne le pouvons pas davantage. Nous avons vu plus haut quelles raisons philosophiques militent en faveur de l'évolution partielle; mais, même au point de vue des données actuelles de la science, M. Cochin croit ce dernier système le plus probable des deux : ce qui le fait incliner de ce côté, c'est justement la richesse des renseignements, la finesse des observations réunies par les Darwin, les Spencer et tant d'autres auteurs, dont les découvertes partielles ont une valeur véritable, quoiqu'elles soient présentées à l'appui d'un principe non démontré; bien plus, quoique leurs livres, — et c'est le cas de Spencer lui-même, — soient remplis de contradictions.

Mais ces contradictions elles-mêmes, de la part d'esprits si puissants, si sagaces, d'une érudition parfois prodigieuse, comment les expliquer? Elles s'expliquent par le parti pris de ces savants de s'enfermer étroitement dans la limite des études dites positives, celles qui, d'une part, excluent les vérités révélées comme appartenant aux âges de l'enfance du monde, aujourd'hui disparus; de l'autre, les vérités métaphysiques, atteintes et convaincues d'avoir, avec la théologie, une déplorable affinité et, par suite, une semblable inanité.

De cet exclusivisme intolérant, poussé jusqu'au fanatisme, contraire à la nature des choses, à la raison, à la conscience, quel a été, quel devait être fatalement le résultat? M. Cochin le dit en un mot profond, qui clôt son livre de la façon la plus heureuse :

« On voulait aller plus loin que la science, sans se séparer pourtant de la science : on a forcé, corrigé la science et on l'a fait mentir. »

V

« Faire mentir la science! » tel est bien le mot propre qui désigne, avec une frappante justesse, la guerre faite aujourd'hui dans toute l'Europe à la religion chrétienne par une multitude de savants : guerre qui, en France, par une singularité lamentable, se poursuit avec le concours de toutes les forces officielles, de tous les pouvoirs publics ligués ou plutôt ameutés contre l'Église. Faire mentir la science, ou, ce qui revient au même, établir la république scientifique, telle que M. Gambetta l'avait conçue, c'est bien ce but que visent ces laïcisations d'écoles et d'hôpitaux; cette création d'une Sorbonne athée, dont M. Havet, le néo-païen déclaré, est le grand pontife; ce cours de révolution inauguré, dans l'enceinte bâtie par Richelieu, aux frais du Conseil municipal, et dont la consigne nécessaire est de stigmatiser les *crimes* de Louis XVI et de célé-

brer le vertueux Robespierre, sans trop dénigrer le sympathique Marat; cette organisation des lycées de filles dont M. Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes, disait dernièrement, dans un discours officiel[1], que par là « on attaquait dans les derniers retranchements... cette puissance rivale de l'État qui, traditionnellement en France, avait régné presque sans partage sur l'esprit des femmes »; enfin la proscription en masse de tout fonctionnaire qui croit trop ostensiblement en Dieu et qui va à la messe : voilà, à entendre nos personnages publics, ce qui se fait chez nous au nom de la « science et du progrès ».

Ce qu'il y a de plus déplorable que tout le reste, c'est la bonne foi relative d'un bon nombre de ceux qui prennent part à ces criantes et stupides iniquités. Et d'où vient cette bonne foi? De l'identité mensongèrement établie entre la science et l'exclusion du surnaturel, entre la foi et la négation de la raison, de la science, du progrès. Cette prétendue identité a été rendue populaire par un homme, entre autres, qui restera responsable, pour sa très grande part, de l'abaissement intellectuel et moral qui, chez nous, suit si manifestement la décadence religieuse. C'est lui, c'est M. Renan, qui a posé en principe et fait admettre à tant d'esprits irréfléchis que l'essence de la critique est la négation du surnaturel. C'est lui qui, pour se débarrasser des miracles de Jésus-Christ qui le gênaient, a dû remonter jusqu'à la négation du Dieu vivant, personnel et créateur, duquel J.-J. Rousseau disait qu'il faut être « fou à lier » pour lui refuser le pouvoir de faire des miracles. Un tel homme devait tout naturellement se jeter, à corps perdu, dans le système de l'évolution à outrance, aboutissant à l'athéisme pur. Il devait, d'emblée, y voir « la grande explication du monde et la vraie philosophie ». Ses livres sont émaillés de phrases comme celles-ci : « *La science démontre* qu'à un certain jour, en vertu des lois naturelles qui, jusque-là, avaient présidé au développement des choses, sans exception ni intervention extérieure, l'être pensant est apparu doué de toutes les facultés et parfait, quant à ses éléments essentiels[2]. » Ou encore : « Quand l'homme apparut sur le sol *encore créateur*, sans être allaité par une femme ni caressé par une mère, songez aux faits étranges qui durent se passer dans son intelligence, à la vue de cette nature féconde dont il commençait à se séparer! L'*homme et la nature créèrent* tant qu'il y eut un vide dans le plan des choses. Ils *oublièrent de créer* sitôt qu'aucune nécessité intérieure ne les y força[3]. »

[1] Inauguration du lycée de filles du Havre.
[2] *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1851.
[3] *Origine du langage*, p. 244.

Il va sans dire que la « science » (j'entends celle des savants) n'a jamais rien démontré, ni rien pu démontrer de pareil, et que de telles assertions iraient à rendre la science ridicule, si elles avaient rien de commun avec la science [1] !

Un des mérites du livre de M. Cochin, ce sera d'avoir mis la vraie science, la science qui démontre quelque chose, en regard de la science frelatée, celle qui dogmatise et fait la roue sans rien démontrer; la science qui n'oublie jamais les procédés qui lui sont propres, qui ne sort jamais de sa sphère et de son rôle, d'autant plus puissante que, dans son domaine, elle est et doit rester vraiment libre, vraiment souveraine, en regard de la science qui, pour vouloir tenir lieu à l'homme de toute philosophie, de toute religion, blasphème et bafoue la religion qu'elle ignore ou qu'elle défigure, nie la philosophie en lui empruntant gauchement des procédés dont elle se sert à contre-sens, et, par là, finit par se trahir elle-même : de telle sorte que l'esprit humain qui suit de tels maîtres se trouve, en fait de progrès, dénué à la fois de religion, de philosophie et de science. Je ne sais rien, dans le beau livre de M. Cochin, qui m'ait plus intéressé et plus fait aimer et estimer la science que ce qu'il nous dit de ses bornes nécessaires et de son insuffisance pour répondre à tous les besoins de la nature de l'homme. Cette insuffisance, il la démontre, ou plutôt il la montre (car il n'y a qu'à ouvrir les yeux avec bonne foi pour la voir et la sentir) avec une saisissante clarté et dans un langage ému qui va jusqu'à l'éloquence.

D'abord, il remarque que la science pure ne saurait satisfaire « à cette impitoyable curiosité, à cette inquiétude de savoir qui nous poursuit sans relâche, quand notre esprit ne s'évertue point à s'étourdir et à s'aveugler » (p. 63-64).

En second lieu, il fait cette observation très judicieuse que, dans

[1] Comme spécimen des incroyables aberrations que la prétendue « science » inspirée de l'évolutionisme est en train de faire passer au rang d'axiome, il faut citer ce passage d'un philosophe contemporain, qui est loin d'être le premier venu, M. Fouillée : il conclut ainsi un article, fort savant, où il examine, dans la *Revue des Deux Mondes,* le remarquable ouvrage d'un autre philosophe, M. Ravaisson, sur la *Philosophie au XIXe siècle* : « *Il faut transformer le plus de matière possible en pensée et en sentiment...* Peut-être, dans l'univers, les forces qui s'ignorent encore arriveront-elles peu à peu à se connaître, puis à s'entr'aider et à s'organiser. *Que de forces ou de combinaisons possibles de forces qui ne sont pas encore parvenues à la conscience d'elles-mêmes!* C'est seulement depuis cent ans que l'électricité, qui, pourrait-on dire, avait dormi des siècles dans l'inconscience, est arrivée à se connaître par l'intermédiaire du cerveau humain. » (15 juillet 1882, p. 435.) On pourrait dire, avec autant de raison et non moins de bon sens, que tout récemment le microbe de la rage a pris conscience de lui-même par l'intermédiaire du cerveau de M. Pasteur.

l'ordre des sciences pures, « la certitude des notions acquises décroît à mesure que l'intérêt des problèmes augmente ». Ainsi quoi de plus certain, de mieux établi que les théorèmes de la géométrie? Mais, dans la pratique et pour le repos de mon cœur, quelle importance ont vos conclusions? Que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux angles droits, c'est absolument démontré; mais qu'est-ce que cela me fait? Il ne s'agit là que d'abstractions! S'agit-il de chimie? Cela m'intéresse déjà davantage; car cette science porte sur les objets qui m'entourent, sur l'air que je respire, sur les éléments dont je me nourris. Mais là, aussitôt, la certitude scientifique proprement dite décroît : qu'est-ce qui constitue l'essence d'un corps pondérable? Que faut-il entendre par ces forces qu'on désigne sous les noms de cohésion, affinité, atomicité? Déjà je ne puis connaître le fond de rien et, suivant la très juste remarque de Spencer, ma science porte uniquement sur des relations et des phénomènes. Si on remonte l'échelle des sciences, le même fait se reproduit, toujours plus fatigant pour l'esprit, toujours plus vide pour le cœur de l'homme. Ni la physique ni la chimie n'expliquent la formation d'une cellule vivante. Pour que la vie se manifeste, il faut le germe : or, qu'est-ce qu'un germe? Montons plus haut. Je suppose qu'en dépit de M. Auguste Comte et de ses positivistes, je veuille bien m'apercevoir que j'ai ce qu'on appelle une âme pleine de passions, de désirs qu'aucune chimie n'explique, est-ce que l'observation scientifique proprement dite, la méthode expérimentale la plus rigoureusement appliquée m'apprendra sur moi-même tout ce que j'ai besoin de savoir? Elle ne me révélera rien de l'origine de ces aspirations inséparables de mon être; elle ne me dira rien de leur fin. Elle ne m'apprendra avec certitude ni mes devoirs individuels, ni le terme poursuivi par cette force quelconque qui réunit les hommes et les fait vivre en société, avec des tribunaux et des lois, avec des temples et des sacrifices.

M. Cochin conclut donc avec raison, et nous recommandons cette conclusion à tous ceux qui, sur la parole de M. Renan et de tant d'autres, vont partout répétant que la « science » est la clef universelle, et qu'elle a pouvoir pour tout fonder et tout détruire :

« La science ne mérite ni les espérances enthousiastes ni les craintes ridicules et mêmes coupables qu'elle a parfois inspirées. Si ces espérances, si ces craintes proviennent de l'appui qu'elle est censée fournir à certaines thèses philosophiques, craintes et espérances sont bien mal fondées. Un homme prétend que la science lui enseigne à ne croire qu'à la matière, à ne voir partout que l'effet de lois immuables, au milieu desquelles la liberté humaine n'a point de place, et la responsabilité humaine point de raison d'être : cet

homme est un imposteur, jamais la science ne lui a rien enseigné de semblable. Une mère s'effraye de voir son fils s'éprendre de la science et elle s'imagine qu'à de nouvelles et dangereuses clartés il va perdre la foi de ses jeunes années. Cette mère est abusée, et si son fils lui revient sans la foi, ce n'est pas à la science qu'elle devra s'en prendre. La science se contente d'observer les faits matériels et de déterminer les conditions des phénomènes; elle n'en cherche point les causes premières; et jamais, si un esprit est clairvoyant et sincère, il ne sera poussé par elle ni vers la croyance ni vers le doute; jamais il ne sera conduit à nier tout ce qui n'est point matière, ou rempli de confiance en l'existence et les destinées immortelles des esprits. Ces convictions diverses ne relèvent point de la science proprement dite et ne sont point de son domaine » (p. 67-68).

La conclusion s'impose d'elle-même, c'est que si merveilleuse que soit la science dans ses procédés, si admirables que soient, par exemple, ces résultats que M. Cochin salue avec un si juste enthousiasme, en M. Pasteur, elle ne saurait suffire aux besoins de l'homme, de cet être si extraordinairement différent des plus perfectionnés des animaux en ce qu'un instinct invincible le pousse toujours à pénétrer, d'une façon ou d'une autre, dans le monde que la science pure appelle avec raison « incognoscible », du moins par ses seuls procédés. Il faut donc à l'homme une autre lumière, à la raison une autre méthode que la méthode et la lumière de la science pure. Et, quand l'homme n'en sent plus le besoin, ce n'est point parce que la science lui a livré des secrets qu'elle ne possède pas; c'est parce que cet esprit s'est rétréci, parce que ce cœur s'est abaissé, c'est parce que trop souvent, hélas! dans le temps où nous sommes, il a subi l'influence de préjugés incurables, fruits d'une éducation sans Dieu. Le pur savant, sans préjugé, qui cherche la vérité, toute la vérité, sans arrière-pensée et pour elle-même, arrive tôt ou tard à ce moment si bien décrit par M. Cochin, où il sent le besoin de « s'échapper du cabinet de travail, où il a combiné d'abstraites figures de géométrie; du laboratoire, où il a purifié et fait cristalliser la matière morte; de l'amphithéâtre, où il a tenté sur les corps vivants de grossiers et cruels essais, sans rien surprendre du secret de la vie. Il s'assied dans la campagne et, pénétré du souffle de vie exhalé par les bois ou les champs, il pense aux origines et aux fins dernières de tout ce qu'il voit. Combien lui paraissent, de prime abord, vagues et indécis les sentiments qu'il éprouve : sentiments d'admiration enthousiaste ou de subite tristesse, terreur désespérée du néant ou confiance en une bonté paternelle et infinie. Ces sentiments ne résultent d'aucune donnée expérimentale; ce sont des phénomènes dont le *déterminisme* n'est point possible; cependant ils remuent son âme jusqu'au

fond, au point de lui inspirer le dégoût de toute la science qu'il a acquise avec tant de peines et de réduire toutes ses autres connaissances au rang de simple jeu d'esprit. Une nouvelle certitude, différente de la certitude scientifique s'est imposée à lui ». Et j'ajoute que s'il n'est victime de quelques-unes de ces influences fatales dont j'ai parlé, influence dont le dernier mot est trop souvent le désespoir nihiliste, bientôt se lève à l'horizon de son âme « une lumière brillante et douce qui lui montre l'homme libre et responsable, au milieu d'une splendide nature, et lui laisse entrevoir, au delà de l'univers créé, un être infiniment puissant, sage et bon » (p. 69).

C'est avec regret, et nos lecteurs doivent s'en douter, que nous terminons ici l'étude d'un livre si rempli de faits intéressants, d'idées justes, élevées et profondes, et dont la forme répond si parfaitement à un fond si riche et si rempli. Voilà un livre traitant, dans la majeure partie de ses pages, de sciences qui ne me sont nullement familières, et que moi, profane, j'ai dévoré, lu et relu, avec une avide curiosité, je dirai même avec émotion. Ce qui m'a séduit, ce n'est pas seulement l'importance capitale de la question qu'il aborde, c'est aussi et surtout l'accent sincère, loyal, épris de vérité, qui y respire partout. J'y ai vu un vrai livre d'apologétique chrétienne par la science, comme notre époque en demande : livre d'autant plus fort que l'auteur ne s'écarte pas d'une ligne de la science pure, de l'observation exacte, n'abdique nulle part le bon sens français, et, en même temps, ne se pose nulle part en apologiste. Voilà ce qui fait l'excellence de l'ouvrage; et quel est l'écrivain? C'est un conseiller municipal de Paris, un maître en l'art de débattre une affaire de gaz ou de voirie, et de redresser les bévues administratives de ses collègues des nouvelles couches; un orateur incisif, habitué à remettre à leur place, d'un mot spirituel et vif, ces grands promoteurs de laïcisation, ces représentants de « la science » qu'on appelle Hovelacque, Monteil et consorts. Cet ensemble d'aptitudes remarquables nous réjouit singulièrement pour la cause de la vraie science, de l'Église, du droit, de la liberté; il nous réjouit, mais, faut-il le dire? il ne nous surprend presque pas; car l'auteur de l'*Évolution et de la Vie* est le fils de cet ancien conseiller municipal d'une science si universelle, de cet homme de bien qui avait à un si haut degré le don de l'éloquence, de cet écrivain exquis dont le nom était : Augustin Cochin.

L. Lescoeur.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La crise financière de la Monarchie en 1787 et le budget de 1887. — II. L'anarchie parlementaire dans la gestion des finances en France et la préparation des budgets en Angleterre. — III. L'impôt sur le revenu. — IV. Le projet de doublement des droits sur les successions testamentaires. — V. L'insaisissabilité des salaires des ouvriers et employés. — VI. La reconstitution officielle de l'*Internationale* sous la direction du *social democrat Partei* allemand. — VII. L'influence de l'Allemagne sur les théories économiques et les réformes sociales contemporaines. — VIII. Les socialistes pacifiques. — IX. Le socialisme d'État et la tradition de Frédéric II. — X. Les vicissitudes du libéralisme économique. — XI. L'école historique et la réaction contre le droit romain. — XII. Le socialisme chrétien et ses aberrations. — XIII. Les projets de reconstitution des anciens ordres de l'État et la représentation des intérêts. — XIV. Le mouvement ouvrier aux États-Unis et au Canada.

I. — En 1787, la monarchie, au lendemain de grandes victoires et en plein essor économique, réunissait l'assemblée des notables pour aviser aux difficultés financières contre lesquelles elle se débattait, et elle devait bientôt succomber faute d'avoir su les résoudre. Juste à un siècle de distance, le budget de 1887 accule le gouvernement de la République dans une impasse dont il ne peut sortir qu'en commettant de nouvelles fautes et en aggravant encore les souffrances du pays. Malgré le rapprochement de ces dates, il y a de profondes différences dans la situation financière aux deux époques. En 1787, les impôts étaient surtout mal répartis et mal perçus, la taille et les gabelles donnaient lieu à des abus criants, mais la somme totale demandée au pays était légère. L'impôt des successions n'existait pas, les droits de timbre et d'enregistrement étaient fort minimes, les boissons payaient sous le nom d'aides des droits qui, sauf dans certaines localités, étaient très légers, en sorte que le peuple pouvait boire du bon vin et à bon marché. Le fond de la richesse publique n'était pas atteint et, malgré des souffrances aiguës, il y avait dans

toute la nation une vitalité et une élasticité de forces qui devaient lui permettre de surmonter les tourmentes de la Révolution et de l'Empire.

Aujourd'hui, au contraire, la science financière, qui *est l'art de plumer la poule sans la faire crier*, comme l'a définie M. d'Audiffret, est arrivée à sa perfection. Les impôts sont répartis entre tous les citoyens à peu près aussi équitablement que possible, il n'y a plus d'abus locaux ni de privilèges particuliers, la perception s'opère avec une modération dans les formes qui contraste heureusement avec la brutalité des procédés de la ferme générale sous l'ancien régime. Mais la somme annuelle demandée au pays par l'ensemble de tous ces impôts, si bien ajustés et si habilement perçus, est telle, qu'il succombe sous le faix et qu'une grande partie des capitaux anciennement accumulés se détruit peu à peu.

L'augmentation continue du chiffre des dépôts dans les caisses d'épargne et la facilité du placement des emprunts publics ne doivent pas faire illusion. Certaines classes continuent à épargner, c'est le cas des domestiques, de plusieurs catégories d'employés, des rentiers surtout. Mais des signes trop certains, comme la diminution du rendement des contributions indirectes, prouvent que beaucoup de capitaux engagés dans l'agriculture et l'industrie sont consommés et ne se reconstituent pas. Puis la difficulté de trouver, dans des entreprises vraiment productives, un emploi rémunérateur fait que l'épargne demande sa conservation et sa rémunération à l'État, qui, lui, au lieu de produire, consomme le fond avec le revenu.

Depuis seize ans, la condition du contribuable s'est aggravée considérablement. En 1871, il a fallu liquider les fautes de l'Empire et du gouvernement du 4 septembre, ce qui nous a valu 650 millions d'impôts nouveaux; et depuis 1877, en pleine paix, les républicains, arrivés au pouvoir, se sont livrés à une orgie de dépenses qui a abouti à un déficit budgétaire permanent de 500 à 600 millions annuellement, à 5 milliards d'emprunts d'État, à 4 milliards de nouveaux engagements à long terme du Trésor, à 1800 millions d'emprunts communaux ou départementaux et à un accroissement proportionnel des centimes additionnels. Aujourd'hui, l'heure est venue de créer ces impôts nouveaux que M. Ferry annonçait cyniquement il y a deux ans.

Nous en sommes arrivés à être le peuple le plus taxé de toute l'Europe. En 1883, M. Leroy-Beaulieu établissait qu'un ménage d'ouvriers parisiens payait 10,80 pour 100 de ses revenus et qu'un propriétaire établi à Paris payait le 17 pour 100. Dans les départements les plus chargés par l'impôt foncier, la proportion s'élève au 20 pour 100. Nous payons plus que les Anglais, quoique la richesse de la Grande-Bretagne soit plus grande que la nôtre. Nous en sommes au même point que l'Italie, où le prélèvement de l'impôt sur les revenus

nationaux est tel, que, peu à peu, tous les patrimoines privés diminuent.

Il en résulte pour notre pays une infériorité permanente dans la lutte industrielle et commerciale engagée entre tous les peuples ; aussi la crise, résultant de la concurrence des pays neufs, se produit-elle avec plus d'intensité chez nous que partout ailleurs. Un détestable régime financier annule tous les avantages de la fertilité de notre territoire et du génie industriel national.

Des statisticiens officieux reproduisent de temps à autre un tableau indiquant la croissance continue des budgets depuis le commencement du siècle, et ils en concluent que la république ne fait, en gonflant sans cesse les siens, qu'obéir à une sorte de loi financière naturelle. Mais si, depuis quatre-vingts ans, les budgets ont pu s'accroître, c'est que, d'une part, la richesse générale sur laquelle ils opéraient leur prélèvement allait en croissant encore plus vite, et que de l'autre, les prix de toutes choses s'élèvant, les évaluations monétaires des dépenses publiques devaient aussi hausser parallèlement. Aujourd'hui la situation est toute autre : la production agricole, manufacturière et commerciale de la France est, de l'aveu de tous, moins considérable qu'il y a dix ans, et en même temps, par suite de causes que nous ne pouvons indiquer ici, les prix de toutes choses ont baissé. Les 700 millions, que les contribuables français payent en plus depuis la république, représentent donc non pas seulement une charge absolue, mais encore une charge proportionnelle beaucoup plus lourde.

II. — Les étrangers observent avec une grande attention cette décadence économique. L'*Economist* du 9 septembre dernier attribue le désordre de nos finances à l'intervention abusive de la commission du budget de la Chambre dans les évaluations des recettes et des dépenses des divers départements ministériels et dans le droit qu'elle s'arroge de substituer de nouvelles ressources à celles demandées par le gouvernement. Toute vraie responsabilité disparaît ainsi en se partageant, et le journal anglais conclut en opposant la sagesse de la constitution britannique, qui concentre exclusivement sur la tête du chancelier de l'échiquier la responsabilité des propositions de dépenses et celle des voies et moyens. Le Parlement ne peut jamais voter une dépense nouvelle qui ne figurerait pas au projet de budget ni établir un impôt nouveau à la place de ceux demandés par la couronne.

Une application remarquable de ce principe a été faite à la Chambre des communes le 27 mars 1886. Un membre conservateur, M. H. Vincent, avait proposé une motion affirmant « la nécessité et l'urgence d'une augmentation de crédit pour les volontaires, afin d'obtenir de

cette institution tous les services qu'elle peut rendre et d'en assurer le développement. » M. Gladstone a déclaré cette motion irrégulière.

Le rôle constitutionnel de la Chambre, a-t-il dit, n'est pas d'augmenter les dépenses, mais au contraire, de les réduire.

C'est au pouvoir exécutif qu'il appartient d'examiner et de déterminer les propositions qui doivent être faites au Parlement pour les dépenses militaires, comme pour toutes les autres dépenses. Au Parlement est réservé le droit d'accepter, de rejeter ou d'amender ces propositions, mais la Constitution ne lui permet pas d'affecter à la défense du pays des sommes plus considérables que celles demandées par les ministres.

On essaie aujourd'hui, par des motions populaires, de faire passer à cette Chambre le droit de régler les dépenses en laissant peser sur le gouvernement la responsabilité des impôts. La confusion des pouvoirs de l'exécutif et du législatif est surtout funeste en matière financière. Rien ne serait plus dangereux que l'attribution à des autorités différentes du soin de déterminer les dépenses et de celui de découvrir et de proposer les moyens d'y pourvoir.

Sir Michaël Hicks-Beach, ex-chancelier de l'échiquier du ministère Salisbury, reconnut pleinement l'autorité des règles parlementaires invoquées par M. Gladstone, tout en exprimant l'opinion qu'elles n'étaient pas applicables à la motion de M. H. Vincent.

On voit combien différemment le régime parlementaire fonctionne dans les deux pays. Il y aura là évidemment une réforme importante à opérer dans notre législation budgétaire le jour où la France retrouvera, avec la monarchie, un gouvernement régulier.

Mais, dans la situation actuelle, le grand coupable, c'est la majorité de la Chambre qui, depuis 1877, exclut systématiquement des commissions du budget tous les membres de l'opposition pour pouvoir en user plus à l'aise. La laïcisation des écoles et des hospices, les expéditions lointaines et le plan des grands travaux pour 10 milliards, que M. de Freycinet a fait voter en 1880, sont les vraies causes de la ruine financière du pays. La plupart de ces travaux, qu'on ne l'oublie pas, ne répondent qu'à des intérêts électoraux et ils resteront aussi improductifs dans l'avenir qu'ils sont onéreux dans le présent pour le Trésor et pour l'industrie privée, à laquelle ils enlèvent les capitaux circulant.

Le ministre des finances et la commission du budget ne voulant pas entrer dans la voie des économies sérieuses, qui entraîneraient un profond changement dans les procédés de gouvernement de la majorité républicaine, n'ont que le choix entre des mesures également désastreuses. Les débats qui ont lieu au moment où nous écrivons montrent l'impuissance absolue du gouvernement et de la Chambre. Mais de toute cette confusion il sortira fatalement de nouveaux emprunts sous

une forme ou sous l'autre pour faire face au déficit du budget actuel, aux garanties d'intérêt dues aux compagnies de chemins de fer et aux 600 millions que les ministères de la guerre et de la marine vont réclamer à titre de dépenses extraordinaires. Il faudra également des impôts pour payer les intérêts de ces emprunts. L'alcool, dont malheureusement la consommation s'accroît alors que celle de la viande diminue, — triste signe des temps ! — en fournira une partie. La question est seulement de savoir si le principal poids pesera d'abord sur les cabaretiers ou sur les producteurs. M. Sadi-Carnot voulait supprimer du premier coup l'exemption des bouilleurs de cru, ce qui achèverait de ruiner l'agriculture des soixante départements producteurs de vin ou de cidre. M. Wilson arrive au même résultat en les soumettant à une réglementation oppressive, qui obligera à abandonner cette industrie dans la plupart des 200 000 fermes qui y trouvent actuellement un produit accessoire très utile.

La commission a proposé l'impôt sur le revenu, plus ou moins sincèrement, car elle a renvoyé au gouvernement le soin d'en établir l'assiette, comme si l'assiette n'était pas tout en matière d'impôt! Mais quand même ce ne serait pour aujourd'hui qu'une parade destinée à capter les faveurs de la démagogie, il importe, pour empêcher des idées fausses de faire leur chemin, de voir ce qu'il y a sous cette formule.

III. — L'impôt sur le revenu a été imaginé il y a bien longtemps. Il était pratiqué dans les communes du moyen âge où tous les habitants vivaient constamment sous les yeux les uns des autres et où l'on n'avait aucune répugnance pour les procédés inquisitoriaux. Un édit de 1749 avait essayé de le faire revivre sous le nom d'impôt du vingtième. Mais, au bout d'un certain temps, le vingtième ne fut plus perçu que sur les revenus fonciers : les vingtièmes d'industrie sur les revenus mobiliers furent abandonnés dans les villes; et dans les campagnes où ils s'étaient maintenus, leur suppression était ardemment réclamée dans les années qui précédèrent 1789. Il faut lire cette histoire instructive dans l'excellent livre de M. Stourm : *Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution*. On y verra aussi comment l'Assemblée constituante, au lieu de s'obstiner à la recherche directe des revenus de chaque individu, recherche toujours incertaine et inquisitoriale dans une société compliquée, en trouva l'équivalent dans la contribution mobilière, qui prend la valeur locative de l'habitation comme le signe le plus sûr du revenu réel. Le Directoire, en 1797, voulut revenir à l'impôt sur le revenu et institua pour le déterminer des *jurys d'équité* élus par le suffrage de tous les citoyens. Dix-huit mois après, cette loi était abolie sans avoir pu être appliquée. Il y a évidemment une incompatibilité entre ce genre d'impôt et

le tempérament français. Le mérite de la réorganisation financière du Consulat fut d'y renoncer franchement et d'établir un système d'impôts complexe dans lequel les diverses manifestations du revenu donnent lieu à des taxes qui se pondèrent les unes par les autres.

En effet, dans un pays où l'on demande beaucoup à l'impôt, on doit forcément recourir à des taxes multiples, et il faut toujours examiner chaque taxe non pas seulement en elle même, mais eu égard au rôle qu'elle remplit dans l'ensemble du système fiscal.

C'est précisément ce qui rend absolument sans portée pour nous l'exemple de l'Angleterre. L'*Income tax* y a été établi définitivement en 1842 à une époque où les impôts directs étaient fort peu importants, comparativement aux impôts indirects, et où, par conséquent, les classes riches ne contribuaient pas en proportion de leurs revenus aux charges publiques. Les larges réductions opérées à partir de ce moment dans les impôts de consommation ont remédié à cette iniquité sociale, et c'est à l'*Income tax* qu'on a demandé de les remplacer. Aujourd'hui, en France, il ne s'agit pas de supprimer des impôts et de les remplacer par d'autres, mais bien d'en créer de nouveaux qui s'ajouteraient aux anciens. Or, cela étant, il n'y a aucun emprunt à faire au système anglais. En fait, l'*Income tax* se compose de cinq taxes distinctes correspondant à peu près à nos contributions directes. Elles sont assises séparément, de manière à ce que jamais un contribuable n'est obligé de déclarer son revenu total. La cédule A frappe les revenus fonciers; la terre ne paye presque pas d'impôt direct à l'État, et la propriété bâtie n'y a été soumise que récemment; la cédule B atteint les bénéfices des fermiers; la cédule C les dividendes et intérêts des fonds publics; la cédule D les revenus industriels et commerciaux; en Angleterre, il n'y a ni impôts des patentes ni impôt sur les valeurs mobilières; la cédule E s'applique aux traitements et aux pensions.

On voit par là que, sous peine de faire des doubles emplois, l'impôt sur le revenu est presque complètement inapplicable en France. Peut-on augmenter sous une autre forme l'impôt foncier, les patentes, l'impôt du 3 pour 100, et les droits de timbre énormes qui frappent les valeurs mobilières autres que les fonds d'État? Y a-t-il un prélèvement à faire sur les bénéfices des fermiers dans un pays de petite culture ou de moyennes exploitations comme le nôtre, et où les quelques grands fermiers analogues à ceux de l'Angleterre disparaissent rapidement? Peut-on songer à grever les traitements des fonctionnaires quand ils sont généralement insuffisants et que les Chambres cherchent constamment à les élever? Il ne reste, en définitive, en France comme matière imposable, que la rente et les intérêts des créances sur les particuliers. Mais imposer indirectement la rente est une folie, alors qu'on recourt constamment à l'emprunt : cela produirait infailliblement

l'abaissement du taux des prochaines émissions. Il vaudrait beaucoup mieux procéder à des conversions successives du 4 pour 100 et du 4 1/2 comme le fait avec succès la Belgique en ce moment, comme va le faire l'Italie. Quant à imposer les intérêts des créances privées, c'est une étrange naïveté de croire que les créanciers supporteraient cet impôt; ils en rejetteraient la charge sur les débiteurs sous la forme d'augmentation du taux de l'intérêt. D'ailleurs les rentes sur l'État et les créances privées sont frappées directement par les droits de succession, de timbre et d'enregistrement qui sont relativement faibles en Angleterre, tandis qu'ils sont exorbitants chez nous.

L'Assemblée nationale examina la question sous toutes ses faces en 1871 et, assurément, si l'impôt sur le revenu eût pu être introduit dans le système fiscal de la France, il l'eût été par la majorité si éclairée et si patriotiquement désintéressée de cette assemblée. Elle reconnut que les valeurs mobilières étaient la seule matière imposable qu'on pût frapper, et c'est à elle que nos budgets doivent la taxe du 3 pour 100 sur leur revenu, un de nos impôts les plus élastiques et les plus sûrs.

La commission du budget reconnaît la faiblesse du rendement qu'on pourrait attendre de l'impôt sur le revenu, 40 millions au plus, tandis qu'il produit en Angleterre jusqu'à 303 millions (comptes de l'année fiscale 1884-1885). Cette évaluation est encore beaucoup trop élevée; car si on exempte les revenus inférieurs à 3000 francs, comme la Commission le proposait avec raison, la dissémination des fortunes est telle en France, que le nombre des contribuables serait beaucoup plus restreint qu'on ne se l'imagine de loin.

Un produit aussi problématique ne saurait jamais être mis en balance avec les inconvénients que la perception de cet impôt produirait dans notre pays. On commencerait par donner un pouvoir très arbitraire aux agents des contributions, qui, dans le régime actuel, sont placés sous la main des préfets et des députés, en attendant d'en arriver aux *jurys d'équité* du Directoire. En Allemagne, des impôts analogues, l'*Einkommensteuer* et le *Classensteuer*, peuvent fonctionner sans grand danger, parce que l'administration, quoique assez inquisitoriale, est au moins inspirée par le principe de la monarchie, qui est d'être essentiellement impartiale entre tous les sujets. En Angleterre, l'*Income tax* a été établi à une époque où les classes qui le payaient avaient seules le droit électoral, et, malgré son extension dans ces dernières années, les passions locales qu'a déchaînées en France la République y sont inconnues. Là où la démocratie règne, un pareil impôt est particulièrement dangereux, car il devient progressif. Le *Bulletin de statistique du ministère des finances* vient fort à propos de nous apprendre que le canton de Vaud ayant établi, le

21 août 1886, un impôt progressif sur le revenu, la conséquence immédiate a été le départ d'un nombre considérable de familles riches, le transfert à l'étranger de plusieurs établissements industriels.

IV. — C'est également le socialisme d'Etat qui a inspiré la proposition de la commission du budget tendant à majorer de 50 pour 100 tous les droits de succession perçus à l'occasion d'une dévolution testamentaire. Qu'un père fasse un partage d'ascendants dans son testament, le droit sera de 1 fr. 65 au lieu de 1 fr. 10 pour 100; entre époux, où la dévolution se produit toujours en vertu d'une donation ou d'un testament, de 5 fr. 40 au lieu de 3 fr. 60; entre frères et sœurs de 11 fr. 70 pour 100 au lieu de 7 fr. 15; entre parents au-delà du quatrième degré de 13 fr. 90 au lieu de 9 fr. 60; entre personnes non parentes de 16 fr. 20 au lieu de 10 fr. 80. C'est la confiscation totale au bout de deux ou trois mutations, et, à chaque fois, c'est la destruction partielle du capital. M. Dreyfus n'a pas caché le but socialiste qu'il poursuit. *Il faut*, a-t-il dit dans la séance du 5 novembre, *que la collectivité ait sa part dans l'avantage fait ainsi à l'un des cohéritiers*. Le testament est la manifestation la plus haute de la croyance à l'immortalité de la personnalité humaine. Il est le suprême exercice du droit individuel. Aussi est-ce, depuis Mirabeau, une tradition chez les sectaires matérialistes de chercher à le déraciner des mœurs en le frappant par la loi.

V. — Parmi les propositions émanées de l'initiative parlementaire, une des plus recommandables est celle de M. Rémoiville, tendant à ce que les salaires des ouvriers, employés et gens de service soient insaisissables jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes des salaires n'excédant pas 3000 francs, des trois quarts de ceux de 3000 francs à 6000 francs et des deux tiers des traitements supérieurs à 6000 francs. Tous les hommes pratiques savent comment, dans les centres manufacturiers, les cabaretiers et les épiciers font tomber les ouvriers dans leur dépendance en les poussant au commencement à acheter à crédit; ils en profitent pour leur vendre tout plus cher et de mauvaise qualité, et, ensuite, ils font des saisies-arrêts sur leurs salaires aux mains des patrons, sans que ceux-ci puissent protéger leurs ouvriers contre une forme aussi dangereuse de l'usure. Il est absolument prouvé que le recours au crédit n'est utile à la production qu'à un certain niveau. Pour les petits producteurs, il est presque toujours ruineux. D'ailleurs les ouvriers et les employés ne recourent pas au crédit pour produire, mais uniquement pour consommer d'avance leurs salaires. Or, plus on réduit de pareils crédits, mieux cela vaut; dans ces situations, c'est affaire à la charité, au patro-

nage, à la mutualité. Avec une grande sagesse, l'ancienne discipline de l'Église défendait de vendre à plus haut prix à terme qu'au comptant. Aujourd'hui, le vrai remède pratique à ces abus est l'insaisissabilité du salaire. Il n'y a rien là de contraire au droit des contrats; car chacun excepte toujours tacitement du gage offert à ses créanciers ce qui est strictement nécessaire pour sa nourriture et celle de sa famille. Notre droit commercial faisait depuis longtemps une application très large de ce principe au négociant failli; il n'est que juste de l'étendre à l'ouvrier et à l'employé.

N'y aura-t-il pas lieu plus tard d'assurer la même protection aux petits propriétaires fonciers, qui sont dans une situation économique semblable, et d'introduire dans notre législation une institution analogue à celle de l'*homestead* américain?

En attendant, nous ne saurions trop applaudir à la proposition de M. Rémoiville. Elle est d'autant plus méritoire de la part d'un membre de la gauche avancée, qu'elle va directement contre l'influence politique des cabaretiers et des petits détaillants, cette pépinière des politiciens républicains d'où est sorti le député Basly.

VI. — Les doctrines collectivistes enseignées par Karl Marx ont été acceptées par les socialistes du monde entier. En Angleterre et en Amérique, elles font des progrès constants; en France même, à l'heure actuelle, les idées de Louis Blanc et de Proudhon sont absolument abandonnées.

Mais cette influence du socialisme allemand ne se borne pas aux doctrines. L'*Association internationale des travailleurs*, qui s'était disloquée à la suite de l'échec de la Commune, est aujourd'hui en voie de reconstitution par l'initiative et sous la direction du parti *social democrat* allemand. En réalité, les tronçons de l'*Internationale* n'ont jamais cessé d'exister, et tous les hommes un peu attentifs ont pu se rendre compte que leurs chefs restaient en relations étroites, qu'une véritable société secrète n'avait cessé de les unir.

Aujourd'hui ils ont jugé l'heure venue de ressusciter cette grande organisation, publique par ses manifestations, mais secrète par sa direction, et d'en faire le centre de l'effort cosmopolite dirigé contre l'ordre social.

L'affaire a été conclue dans les conférences ouvrières internationales qui ont lieu à Paris à la fin d'août. Peu après, le congrès des *Trades-Unions* anglaises à Hull a choisi pour président M. Madison, l'un des délégués aux conférences de Paris; les tendances socialistes y ont été beaucoup plus accusées que dans les congrès précédents. De son côté, le député allemand Liebknecht partait pour l'Amérique, en compagnie du docteur Aveling et de sa femme, le gendre et la fille de

Karl Marx. Le député, le docteur et Mme Aveling ont fait par toute l'Union des conférences et ont surtout travaillé dans les coulisses avec les meneurs des diverses organisations socialistes. En même temps, une violente reprise des grèves et des manifestations révolutionnaires s'est produite en Belgique, sans cause apparente, mais par l'effet d'un mot d'ordre secret, au moment même où le ministère va réaliser par l'institution des conseils de conciliation et par des lois protectrices de l'enfant et de la femme toutes les réformes possibles.

Faut-il encore rattacher à ce mouvement d'ensemble les déclarations socialistes qui ont donné un caractère inattendu au congrès des sociétés coopératives de consommation, réuni à Milan au mois d'octobre, et que M. Luzzati, l'éminent économiste, a été impuissant à dominer ?

Quoi qu'il en soit, le *Berliner Volksblatt*, organe officiel du parti démocrate socialiste, a annoncé le 5 octobre comme un fait, le rétablissement de l'*Internationale*. Les représentants des *Trades-Unions* anglaises, dit-il, ont fait parvenir leurs adhésions respectives aux chefs socialistes belges, et les nouveaux statuts seront soumis à un congrès international ouvrier qui se tiendra à Londres en 1887.

Le siège du comité central et des congrès sera hors d'Allemagne à cause des lois qui y empêchent les manifestations socialistes. Mais c'est de là que partira la direction suprême.

VII. — C'est encore l'Allemagne qui donne l'impulsion au travail législatif, auquel tous les parlements européens se livrent plus ou moins en vue de réglementer à nouveau la condition des ouvriers.

A toutes les époques, les nations ont subi l'hégémonie intellectuelle de l'une d'entre elles. La France a eu ce privilège depuis le règne de Louis XIII jusqu'à la fin du premier Empire. L'Angleterre, qui s'était depuis 1688 affranchi de l'influence française, a de 1815 jusqu'à 1870 propagé partout ses institutions parlementaires et ses idées économiques. L'Allemagne a son tour aujourd'hui, et sa pensée s'impose au monde entier, non seulement par le prestige de ses victoires militaires, mais aussi par le spectacle de son développement manufacturier, des progrès de sa marine, qui rivalise avec celle de l'Angleterre jusque dans les mers de l'extrême Orient, de l'essor de sa population qui déborde sur tous les points du globe.

Au *Congrès des œuvres sociales* de Liège, au mois de septembre, la palme de l'éloquence a été assurément remportée par M. Winterer, le saint curé de Mulhouse, qui a montré dans le prêtre le seul consolateur efficace de la famille ouvrière, ainsi que par M. le comte de Mun ; mais l'influence réelle a été aux orateurs allemands, et le fait a été constaté avec orgueil par tous les journaux de leur pays sans dis-

tinction de nuance. A l'autre bout de l'Europe et dans un tout autre milieu, les ministres du royaume d'Italie, fort en peine de *faire de l'ordre avec du désordre*, essayent d'apaiser le mouvement révolutionnaire en imitant de loin la *politique sociale* de M. de Bismarck. Cette politique a depuis dix ans abouti à un ensemble de mesures économiques en contradiction avec les idées courantes auparavant. Au libre-échange et aux traités de commerce a succédé un protectionnisme douanier poussé toujours plus avant. Puis le chancelier, dans l'espérance de distancer les meneurs socialistes, a ébauché tout un plan de socialisme d'État, d'où, après de vives résistances et d'importantes modifications, sont sorties les lois établissant l'assurance obligatoire. D'autre part, un puissant mouvement d'opinion dans le monde rural a provoqué une réforme des lois de succession, féconde en conséquences. Enfin, l'Autriche et la Hongri ont été encore plus loin en rétablissant les corporations de métier obligatoires.

Un pareil revirement dans la législation est le résultat à la fois d'une longue évolution de la pensée scientifique et de certaines circonstances économiques. Nous reviendrons une autre fois sur ces circonstances ainsi que sur ces grandes réformes législatives; aujourd'hui nous indiquerons les divers courants d'idées qui les ont préparées et rendu possibles. L'imitation des institutions d'un peuple étranger doit se faire avec jugement, et les engouements non raisonnés pour tout ce qui se fait en Allemagne seraient aussi dangereux que l'infatuation de nous-mêmes dans laquelle nous avons trop longtemps vécu. Il est donc bon de chercher à voir clair dans les origines des courants d'idées aujourd'hui en vogue de l'autre côté du Rhin.

VIII. — *Socialisme chrétien, socialisme conservateur*, voilà des mots qui n'ont point de sens en français; ils indiquent cependant la position intermédiaire que bien des publicistes et même des hommes politiques en Allemagne veulent prendre entre les revendications socialistes et la défense de l'ordre économique naturel.

La fausse philosophie d'Hégel, en enseignant que les notions juridiques et économiques ne sont que de simples *catégories historiques, des produits de l'idée*, a préparé beaucoup d'esprits à transporter dans le domaine de l'économie sociale les données du transformisme. Nombre de savants allemands croient plus ou moins sincèrement que la société humaine est un grand corps en voie de croissance et de transformation continue; que les diverses fonctions politiques ou industrielles, remplies par vous ou par moi, sont des organes de ce corps; que parmi ces organes les uns s'atrophient et disparaissent, tandis que d'autres s'hypertrophient et absorbent par leur développement les anciennes fonctions. Le fameux Bluntschli, qui a eu autant d'im-

portance comme directeur de la grande loge de Bayreuth, que comme écrivain de droit public, enseigne gravement que l'État est du sexe masculin, tandis que l'Église est du sexe féminin; et que toutes les petites nationalités sont des organes rudimentaires destinés à être absorbés par les *grandes puissances du monde*, seuls organes de l'Humanité arrivée à sa pleine croissance!

Si on reconnaît à ces traits le publiciste officieux, un homme parfaitement convaincu, c'est M. Schœffle que le cabinet Auersperg, en 1866, alla chercher dans sa chaire de Tubingue, pour en faire, à Vienne, un ministre du commerce, et qui, depuis, est retourné à ses livres. Il en a fait lui-même un en cinq volumes, dont le titre indique suffisamment la donnée fondamentale : *Construction et vie du corps social!* Là il enseigne que la cellule sociale est la famille et non l'individu; qu'il y a une substance intercellulaire et une substance intracellulaire, que la matière dont est formée la société comprend un double élément, l'un actif, les personnes, l'autre passif, les choses, et que la richesse, entre autres, est un des éléments histologiques du corps social. Puis il distingue deux espèces de tissus sociaux : les uns exclusivement destinés à relier les cellules en masses compactes et cohérentes, et qui sont par eux-mêmes amorphes et indifférents : ce sont l'unité d'origine, le territoire, l'opinion, la religion, les instincts de sociabilité, les traditions, la langue. Les autres sont des tissus spéciaux et fonctionnels qui se forment au sein de la masse homogène, savoir : l'épiderme, l'épithélium, les muqueuses, qui sont les vêtements des individus, les remparts et la police; les vertèbres, le crâne, le système osseux, qui sont les villes, la capitale; les muscles qui sont principalement l'armée et la marine; les fibres, qui sont les voies de communication et de transport; les vaisseaux capillaires et autres, qui sont le commerce, la presse, l'école. Dans tout organisme d'État, on retrouve ces cinq tissus fonctionnels[1]!

Tout ce fatras n'est pas une simple aberration scientifique. M. Schœffle a publié, il y a douze ans, une petite brochure, cette fois remarquable par sa netteté : *la Quintessence du socialisme*, dans laquelle il déclare d'abord que le collectivisme, le seul système socialiste qui compte aujourd'hui, car il n'est plus question du phalanstère et autres systèmes de vie commune semblables, n'a rien de contraire au

[1] Nous avons signalé ces tendances des nouvelles écoles économiques dans deux articles publiés dans le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1878. Depuis lors elles ont été propagées en France par les positivistes, par M. Fouillée, par M. Renan. Cette perversion de la langue et de la pensée a frappé un éminent jurisconsulte, M. de Vareilles Sommières, de l'Université catholique de Lille, qui a publié à ce sujet des pages étincelantes de bon sens et de verve dans la *Vraie France* de septembre 1886.

christianisme, et de là il passe à l'exposé d'un plan de réalisation du collectivisme dont il fait ressortir les avantages.

Les socialistes n'en ont pas moins continué à se déclarer de plus en plus antichrétiens, et, en 1878, Bebel a affirmé, en plein Reichstag, la solidarité qui existe entre la doctrine collectiviste et le matérialisme scientifique des Hæckel et des Büchner. Mais le petit écrit de l'ancien ministre de l'empereur d'Autriche leur a paru le meilleur manuel à répandre. Ils l'ont tiré à des milliers d'exemplaires et l'ont fait traduire en toutes les langues. Pendant ce temps M. Schœffle réfléchissait toujours, et, l'an dernier, il a publié une nouvelle brochure : *l'Echec certain du socialisme*, dans laquelle il prouve que le système collectiviste, une fois établi, n'aurait aucune chance de durée et qu'il faudrait en revenir, bon gré mal gré, à l'ancien ordre de choses!

Plus graves que ces divagations et ces rétractations pédantesques sont les publications d'un des grands industriels du duché de Bade, M. Michael Flürsheim (*Par une voie pacifique*, 1884, et *le Monopole du Crédit Foncier*, 1886).

Après avoir cherché à prouver que la possibilité pour le propriétaire de tirer une rente de la terre est la seule cause qui permette au capitaliste d'exiger un intérêt de son argent, M. Flürsheim conclut à ce que l'État s'empare de toutes les propriétés foncières et en perçoive la rente. Cette rente serait cinq ou six fois plus élevée que celle que se partagent les propriétaires et les cultivateurs actuels, parce qu'une direction scientifique présiderait à l'administration du patrimoine foncier de la nation, et que toutes les erreurs de gestion des propriétaires particuliers seraient évitées! Les impôts pourront être supprimés en grande partie. Du même coup l'intérêt des capitaux mobiliers, qui resteront propriété privée, sera réduit presqu'à rien. Dès lors les particuliers n'auront plus d'avantage à capitaliser : chacun consommera davantage, et les affaires rouleront mieux! Comme moyen pratique d'arriver à ce résultat sans violence, — car l'auteur de ces beaux plans est un pacifique, un bienfaiteur de l'humanité, — l'État achèterait des terres au moyen de titres de rente qu'il amortirait avec les bénéfices obtenus par le merveilleux accroissement de la rente foncière. On pourrait commencer par monopoliser aux mains de l'État toutes les hypothèques qui grèvent les propriétés; on éliminerait ainsi les premiers les propriétaires endettés.

Nous citons ici MM. Schœffle et Flürsheim parce qu'ils indiquent d'une manière saillante les directions du socialisme d'État. On retrouve chez une foule de publicistes, les mêmes idées plus ou moins mitigées et à l'état fragmentaire, mais d'autant plus dangereuses parce que leur absurdité ressort moins.

IX. — Pour que des publications de ce genre, où à un effort scientifique incontestable se mêlent les préjugés populaires les plus grossiers, acquièrent une certaine importance, il faut que l'économie politique classique ait perdu singulièrement de son empire. Nous signalions ce fait il y a dix ans, et il s'est encore accentué depuis.

Les économistes libéraux ont toujours eu en Allemagne plus ou moins le caractère de disciples d'une science étrangère et leurs démonstrations fondées principalement sur les faits observés en Angleterre, en France et dans l'Europe latine, ont trouvé une sorte de résistance dans les traditions et les plus vieilles institutions de la race.

L'Allemagne, en effet, avait eu depuis le seizième siècle un développement particulier de la science économique. Quand le protestantisme eut achevé de rendre tout-puissants dans leurs domaines, les trois cents princes ou villes entre lequels la souveraineté s'était morcelée, chacun d'eux gouverna sa principauté comme un grand seigneur administre ses domaines avec un despotisme paternel et minutieux. Des administrateurs des biens de *la chambre* du prince furent formés méthodiquement, et les premiers essais de l'économie politique et de la statistique se produisirent sous le nom de *sciences camérales*, avec le développement des ressources du prince pour objectif. Beaucoup de princes et de villes s'attribuèrent successivement le monopole des distilleries et celui des assurances contre les incendies pour se créer de nouvelles sources de revenus. Plus tard ils créèrent et administrèrent des caisses de prêts fonciers, des banques provinciales. Dans les pays protestants, notamment en Prusse, on inculqua aux administrateurs et aux administrés que tous les sujets devaient servir le prince et consacrer leur activité entière à accroître la productivité du territoire. Jeunes gens et jeunes filles durent, jusqu'à un certain âge, servir leur seigneur immédiat, ou, s'ils étaient libres, le prince, qui les incorporait dans ses troupes, qui parfois les vendait à des souverains étrangers. En revanche le prince édictait des règlements pour veiller à la moralité et à la conservation de sujets si utiles.

L'esprit du dix-huitième siècle élargit cette conception. Au lieu du prince, on parla de l'État, mais ce fut toujours la même absorption des droits et de la liberté de l'individu. Frédéric II de Prusse, dans les préambules de ses édits réformateurs, a donné toutes les formules du socialisme d'État.

Après l'hégire de Sadowa les publicistes officieux et les économistes nationaux n'ont eu qu'à invoquer ces précédents pour demander à l'Etat, devenu l'Empire, de refondre tous les rapports sociaux, de se faire le tout-puissant facteur de la moralité dans l'ordre économique et de forcer chacun aux dépens de sa liberté, à concourir au bien commun de l'humanité de race allemande.

X. — Les économistes libéraux se trouvaient presque tous engagés dans le parti *progressiste* ou dans le parti *national libéral* et ils ont partagé le sort de ces partis, lorsqu'après avoir fait avec eux l'unité allemande et le *Kulturkampf*, le prince de Bismarck les a rejetés comme des instruments inutiles. Quelques-uns, cependant, continuent à lutter vaillamment. Au premier rang, il faut citer la *Nation*, feuille hebdomadaire, publiée à Berlin par le député Barth et qui a pris en Allemagne la même position qu'a chez nous l'*Économiste français*. Au fur et à mesure que la politique de socialisme d'Etat du chancelier recueille des mécomptes de plus en plus sensibles, les idées de liberté économique reprennent graduellement du terrain, et déjà dans le monde des universités on peut apercevoir les symptômes d'une réaction en leur faveur contre l'abus du *nationalisme* et de l'*historisme*. La nouvelle école économique des *Social Politiker* ou socialistes de la chaire fondée pompeusement en 1872, en dehors de quelques travaux d'histoire économique, a donné de si minces résultats scientifiques, la question sociale a, d'autre part, été si peu résolue par les essais de socialisme d'Etat, que les jeunes professeurs se détournent de ces nouveautés et retournent aux vieux maîtres.

Mais l'Allemagne a d'autres courants d'idées que ceux du socialisme d'État et du libéralisme économique trop lié par suite des circonstances que nous venons de dire au vieux doctrinarisme politique. Des réformes considérables, dont quelques-unes fort heureuses, ont été réalisées sous l'influence d'un mouvement scientifique étroitement lié avec l'évolution politique conservatrice de ces dernières années, notamment avec la prépondérance prise par le Centre au Reichstag.

XI. — La constitution sociale du peuple allemand, au moyen âge, à côté de traits communs à toute la chrétienté, présentait certains caractères particuliers, parce que ses tribus n'avaient pas, à l'origine, subi directement l'action de cette puissante civilisation antique qui, après avoir absorbé tous les peuples du bassin de la Méditerranée, s'était concentrée dans l'empire romain, dans sa langue et son corps de lois. Des groupes d'hommes libres ou dépendants avaient partout conservé, par-dessous la structure du régime féodal, des biens communs avec une solidarité pour une foule de devoirs. La *Mark*, décrite par Tacite, revivait jusqu'à des temps voisins du nôtre, dans des institutions agraires, dont la tradition est restée profondément gravée dans les coutumes populaires. Les communes rurales étaient véritablement des communautés d'habitants réglant l'ordre de culture des champs et la conduite journalière de leurs membres. Dans les villes, la vie municipale et corporative absorbait beaucoup plus la vie individuelle qu'en France ou en Italie. Le trait distinctif de toutes ces

institutions, comparées à celles de l'Europe occidentale, est un beaucoup plus grand développement des propriétés collectives à côté des patrimoines privés et une discipline plus rigoureuse exercée par les autorités locales sur les individus. La commune était obligée de nourrir ses habitants dans le besoin; mais on lui avait donné le droit d'empêcher les mariages des indigents, et nul ne pouvait s'établir hors du lieu de sa naissance sans la permission de la commune sur laquelle il voulait entrer. Les lois d'établissement, les lois sur le mariage, étaient, avec les corporations de métier, les bases fondamentales de cet ordre social. Elles ont subsisté en Autriche jusqu'en 1859, en Bavière jusqu'en 1868, dans certaines parties de l'Allemagne jusqu'en 1870. Ces institutions ont donné au peuple allemand un tempérament particulier, qu'il porte partout et qu'un observateur américain indiquait avec beaucoup de justesse en les appelant *gregarious people*, des gens qui aiment à être pressés les uns contre les autres.

Depuis le commencement du siècle, des érudits, tels que Grimm, von Maurer, Gierke, pour ne citer que les grands noms, ont mis en honneur les anciennes institutions germaniques. L'enseignement des gymnases et des écoles populaires a vulgarisé leurs travaux et contribué à raviver le sentiment national en même temps que les événements politiques lui donnaient une vive surexcitation.

Aujourd'hui, dans les milieux conservateurs et aussi chez les socialistes, il est de mode de déclamer contre l'influence que le droit romain a exercée sur l'Allemagne à partir du quinzième siècle et de la maudire à l'égal de l'imitation française qui régnait au temps de Louis XIV. Querelles de savants, dira-t-on? Non, derrière elles est tout un programme de réformes sociales. Nous avons lu un discours prononcé par un des membres les plus considérables du Centre devant une réunion de paysans westphaliens, dans lequel l'orateur attribuaient la crise agricole, qui sévit actuellement sur toute l'Europe occidentale, au *corpus juris* que les étudiants allemands ont rapporté au moyen âge des universités italiennes!

Il y a un peu de vrai et beaucoup de faux dans ces thèses historiques. On l'oublie trop, c'est le clergé qui a propagé le droit romain dans tous les pays qui avaient échappé à la domination des Césars, parce qu'avec le testament et le contrat, ce droit apportait à des peuples primitifs l'instrument nécessaire aux relations que comporte une civilisation supérieure. Aussi, dès le treizième siècle, les villes commerçantes de l'Allemagne recoururent au droit romain pour suppléer aux lacunes de leurs vieilles coutumes. Sans ce secours étranger, le droit germanique en serait resté au point où est demeuré le droit celtique. Quoi qu'il en soit, les Allemands travaillent à éliminer de leurs institutions les traces qu'y a laissés le droit romain avec le même acharne-

ment que les slavophiles russes mettent à rejeter de leurs lois tous les éléments germaniques. L'élimination du droit romain va de pair avec la réaction contre l'école économique libérale, car il se trouve que les données économiques du *Corpus juris*, sont identiques à celles du droit anglais moderne, tel qu'il est formulé par exemple dans Blackstone. Ce qui prouve en passant qu'il y a là une question non pas de race, mais de développement historique.

XII. — L'esprit de réaction a ses dangers, les excentricités des pasteurs qui ont essayé de créer à Berlin le parti du *socialisme chrétien* en sont la preuve. A un moindre degré, certains catholiques du sud de l'Allemagne et de l'Autriche méconnaissent, dans leurs luttes pour la restauration des anciennes coutumes, les bons côtés de la vie économique moderne, et font parfois de dangereux emprunts aux utopies socialistes. La liberté du travail, la liberté pour chacun de se fixer là où il lui plaît et où il trouve des occasions de travail (*Freizügigkeit*), leur paraissent des monstruosités! Un écrivain bavarois, d'ailleurs bon historien, le Dr Ratzinger, dans ses *Fondements moraux de l'économie politique*, demande que, pour remédier à la situation précaire des propriétaires fonciers, l'État ou les provinces fassent estimer toutes les terres du pays, et émettent jusqu'à concurrence de la moitié de leur valeur officielle, un papier monnaie spécial gagé sur ces terres, et avec lequel le gouvernement ferait des prêts aux agriculteurs. Ces prêts seraient gratuits, et obligeraient seulement l'emprunteur à payer pendant vingt-huit ans une annuité de 2 et demi pour 100 employée à l'amortissement? Ce sont aussi les idées des *Agrariens* de Prusse, qui se recrutent principalement parmi les grands propriétaires des provinces orientales. En mars 1886, un congrès de propriétaires austro-allemands réunis à Vienne, a demandé que le taux de l'intérêt fût plus faible pour les gens de condition moyenne que pour les riches, et que l'État servît, aux petits déposants des caisses d'épargne, des intérêts plus élevés, au moyen d'emprunts forcées *et sans intérêt* faits aux millionnaires! A la Chambre des seigneurs, un nombre éminent du parti catholique a déclaré qu'il ne reculerait pas devant la fixation légale d'un minimum des salaires! Le *Vaterland* de Vienne soutient parfois des théories de ce genre, et a le tort de les présenter comme des enseignements de l'Église. On pourrait aussi signaler quelques idées assez aventurées dans les programmes, sous forme de *thèses* que publie chaque année une société dont l'activité scientifique est fort remarquable, et qui réunit des publicistes et des journalistes à des hommes du monde, la *freie Vereinigung katholischen Sociale Politiker*.

Dans le Nord, et surtout dans le pays rhénan, les catholiques sont

plus éclairés, et le *centre* du Reichstag s'est généralement gardé de ces exagérations. Cela tient, entre autres causes, à ce que, dans ces pays, les catholiques ont depuis longtemps créé en dehors de l'État des œuvres religieuses et économiques très vivantes et très fécondes en résultats. La pratique est partout pour les hommes de bien le meilleur correctif aux divagations de la théorie. Les *Christlich sociale Blætter*, publiées d'abord à Mayence et maintenant à Neuss, dans la province Rhénane, sont pour ces questions le principal organe des catholiques du Nord, et elles rectifient souvent avec avantage les écarts que nous signalons.

XIII. — Quand, en faisant abstraction de telle ou telle thèse, comme il doit s'en produire inévitablement dans un pays où une foule de gens de bonne volonté parlent et écrivent sur les questions sociales, on recherche l'idée dominante de ce puissant mouvement, on trouve que son objectif n'est rien moins que la reconstitution politique des anciens ordres de l'État, des *Stænde*. De l'Église comme institution temporelle il n'est plus trop question : mais on parle de rétablir comme représentation d'intérêts économiques distincts la noblesse, ou ordre des grands propriétaires ruraux, l'ordre des paysans moyens et petits propriétaires, la haute bourgeoisie comprenant le commerce en gros et la grande industrie, enfin les artisans et les boutiquiers encadrés dans des corporations.

Le système électoral de l'Autriche offre une application partielle de ces idées. Mais les libéraux allemands qui l'ont organisé en 1867 se sont arrangés pour donner une prépondérance exagérée aux chambres de commerce. C'est à bon droit que les paysans propriétaires réclament une représentation au moins égale.

N'est-ce point là le grand problème de l'avenir? Il se pose partout. Deux membres du parti libéral belge, M. de Laveleye et M. Pris, dans un ouvrage récent, *la Démocratie et le régime parlementaire*, expriment des idées qui ne sont pas sans analogie avec celles des conservateurs allemands. En Angleterre, sir Henri Sumner-Maine, dans son beau livre *le Gouvernement populaire*, dont une traduction française paraît en ce moment, va plus loin et attaque le principe même de la démocratie. En effet le suffrage universel, en ne tenant compte, chez l'électeur, que de sa qualité d'homme, sans faire état des autres valeurs qu'il a pu acquérir dans la vie sociale, est contraire à la raison pure. D'autre part, la combinaison du gouvernement parlementaire et de ce suffrage essentiellement violent et impressionnable aboutit fatalement à des révolutions qui usent la vie nationale. De là une aspiration générale chez tous les penseurs vers des formes politiques plus rationnelles et offrant davantage de garanties

à cet ordre économique auquel la vie politique doit être subordonnée.

La difficulté d'une représentation des intérêts, qui ne soit pas un simple mécanisme électoral, c'est le défaut de fixité des éléments dont se composerait chacun de ces nouveaux ordres. Pour y obvier, on propose de renforcer le régime de conservation forcée, dont la grande propriété jouit dans la monarchie austro-hongroise, et d'en faire bénéficier la petite propriété sous une autre forme. C'est pour cela aussi que l'Autriche a rendu obligatoires les corporations de métier et cherche, sans en avoir encore trouvé le moyen, à enserrer le grand commerce et la grande industrie dans des institutions analogues. Toujours dans le même ordre d'idées et afin de rendre aux communes rurales leur ancien caractère de communautés d'habitants — et non de simples divisions administratives — les conservateurs autrichiens ne craignent pas de demander le rétablissement des lois qui empêchaient les ouvriers de changer de domicile et donnaient à la commune le droit de s'opposer au mariage des prolétaires! Plusieurs diètes provinciales ont fait des propositions en ce sens; le gouvernement impérial les a sagement repoussées. Mais voilà où l'on est entraîné quand on veut restaurer les régimes de contrainte et de classifications sociales du passé. Il ne faut pas s'étonner que le nom de *féodaux* ait été donné aux promoteurs de ce mouvement par leurs adversaires politiques.

Les *Christlich sociale Blætter* combattent avec raison des mesures aussi contraires à la liberté individuelle et au vrai droit chrétien. Elles font remarquer que la représentation des intérêts ne pourra être réalisée que dans un avenir fort éloigné et que la seule politique raisonnable pour la préparer consiste à multiplier les associations libres de paysans et les sociétés catholiques ouvrières, qui fleurissent en Westphalie, sur les bords du Rhin et aussi en Bavière.

Dans un prochain article, nous parlerons de ces institutions dues à l'initiative d'une génération d'admirables patriotes ainsi que des lois qui ont modifié notablement la condition des ouvriers et les successions territoriales.

Nous terminerons aujourd'hui cette chronique en signalant quelques faits importants qui se sont produits en Amérique.

XIV. — Aux États-Unis le *Labour party*, dont les *Chevaliers du travail* ont pris de plus en plus la direction, a posé des *candidatures ouvrières*, aux élections du 2 novembre, dans beaucoup d'États. A New-York, il portait pour la mairie le célèbre écrivain socialiste, Henri George. Il a échoué mais avec 67 000 voix contre 150 000 obtenues par les deux candidats républicain et démocrate. Les quartiers à l'est de Broadway ont voté pour lui comme un seul homme. Ce

résultat a surpris profondément; on comptait que George ne réunirait pas plus de 20 000 voix!

A Chicago, dans l'Illinois et le Wisconsin la lutte été fort vive et le *Labour party* a réussi à faire élire aux législatures locales de ces deux États un nombre suffisant de ses candidats pour y tenir la balance du pouvoir entre les démocrates et les républicains.

Il ne faut pas exagérer la portée de ces élections. Les meneurs socialistes n'échappent pas à la vénalité qui est entrée si promptement dans les mœurs publiques de ce pays. Les politiciens et les capitalistes ont donc bien des ressources pour parer aux difficultés qui peuvent naître de ce mouvement. Mais cette campagne électorale n'en aura pas moins contribué puissamment à la propagation de l'idée socialiste dans les masses, et le parti se propose de présenter désormais des candidats à lui dans toutes les luttes électorales.

Au Canada, on a vu, pour la première fois, trois candidatures ouvrières se produire à Montréal aux élections provinciales du 12 octobre et elles ont réuni, dans cette grande ville, un quart des suffrages. Le programme de ces candidatures était fort modéré et presque tous ses articles, quoique quelques-uns fussent équivoques, pouvaient être pris dans un bon sens. Il ne faut donc pas compter comme des voix socialistes toutes celles qu'elles ont recueillies au *poll*. Mais, au dernier moment, on a reconnu que l'instigateur de ces candidatures et le directeur de toute cette agitation était un juif nommé Jules Helbronner, qui est fixé depuis treize ans au Canada. Ce même juif est un des chefs de la branche canadienne des *Chevaliers du travail* [1]. On voit combien justifiée était la condamnation portée par le cardinal Taschereau contre cette organisation [2]. La congrégation du Saint-Office, par une décision du 27 juin 1886, l'a approuvée complètement, malgré bien des personnes qui auraient souhaité que l'Église ne frappât pas des associations aussi populaires.

Aux dernières nouvelles M. Powderley, le grand maître des *Chevaliers du travail*, avait fait des démarches personnelles auprès du comité des archevêques réunis à Baltimore pour éviter la condamnation de son ordre. Malheureusement un mois auparavant, au congrès des *Chevaliers du travail*, à Richmond, M. Powderley avait été impuissant à maintenir la position relativement modérée qu'il avait prise et qui se reliait habilement au socialisme d'État. Il n'a été réélu grand maître et n'a vu son salaire annuel porté de 1000 à

[1] Voy. sur ces faits l'*Etendard* de Montréal du 4 octobre 1886 et aussi le nº du 11 août précédent. A la même époque la *Nation* de New-York du 9 septembre constatait les progrès de l'élément juif aux États-Unis et le développement d'une littérature hébraïque spéciale.

[2] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet, p. 354-355.

5000 dollars, qu'en se soumettant au parti le plus avancé, à ceux qui poussent systématiquement aux grèves et aux conflits. C'est du reste la cause permanente de l'impuissance des mouvements socialistes. Depuis les Hussites, au commencement du quinzième siècle, les plus violents l'ont toujours emporté et il en sera toujours ainsi.

Les abus résultant des monopoles industriels, obtenus par les fraudes législatives, font que le clergé catholique sympathise généralement avec les revendications des travailleurs. Mais il sait leur faire entendre aussi la voix de la raison, tandis que les ministres protestants se livrent dans leurs chaires à des déclamations banales contre le *capitalisme,* qui ajoutent encore à l'ébranlement de l'opinion. La *Catholic Review*, du 13 novembre, publie une importante *lecture* faite à Chicago par le P. Onahan, de la Compagnie de Jésus, où les vues économiques les plus justes sont exposées. Il démontre que, dans ces dernières années, quoi qu'en disent les socialistes, au milieu de la prospérité croissante du pays et de l'augmentation de richesse des classes les plus favorisées, la condition et les chances d'avenir des classes laborieuses ont été améliorées, et que ces classes ont plus de confort que par le passé. Mais le gaspillage et le luxe ont augmenté dans de grandes proportions, et c'est là une des causes des troubles présents. Le P. Onahan ajoute que les catégories d'ouvriers qui se plaignent le plus ne sont pas les plus misérables; les souffrances les plus vives sont celles des femmes vivant de leur travail dans l'isolement. Sans condamner les grèves d'une manière absolue, il a recommandé l'arbitrage, mais l'arbitrage purement *volontaire.* L'arbitrage *légal* ne pourrait exister que pour les ouvriers dépendant des compagnies jouissant d'un monopole public. Enfin, après avoir insisté sur les devoirs de justice et de bienveillance des employeurs vis-à-vis de leurs ouvriers, il a protesté contre l'idée que tous les capitalistes fussent des tyrans, et a affirmé qu'à Chicago même de nombreux patrons se conduisaient conformément aux principes de la morale chrétienne.

Au début de la campagne électorale, plusieurs prêtres d'origine irlandaise s'étaient faits, à New-York, les patrons de la candidature d'Henri George; mais ils ont été désavoués par l'autorité hiérarchique.

De son côté, la justice américaine n'a pas les défaillances qui se produisent trop souvent en Europe. Le jury de Chicago a condamné à être pendus le 3 décembre prochain sept anarchistes coupables d'avoir tué plusieurs membres de la police en lançant dans la rue des bombes chargées de dynamite.

Claudio Jannet.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Huguenots et les Gueux,* par M. le baron Kervyn de Lettenhove. — II. *Querelles de philosophes,* par M. Gaston Maugras. — III. *Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI,* par Mme la comtesse d'Armaillé. — IV. *Contes populaires de Lorraine,* par M. Emmanuel Cosquin. — V. *Le Diable,* mœurs toscanes, traduit de l'italien par M. Magherini-Graziani, avec préface d'Henry Cochin. — VI. *Wanda,* roman traduit de l'anglais par E. Bernard. — *Le P. Oswald,* traduit de l'anglais.

I

L'année qui va finir a vu s'achever, en Belgique, un travail historique d'une rare puissance d'étude, d'une grande richesse d'informations nouvelles et d'un vif intérêt en lui-même, ainsi que par les analogies qu'il offre avec un certain ordre de faits de ces temps-ci. C'est le savant ouvrage de M. le baron Kervyn de Lettenhove : *les Huguenots et les Gueux*, dont nous avons plusieurs fois parlé, mais sur lequel la publication du sixième et dernier volume nous invite à rappeler l'attention de nos lecteurs.

Le titre donné à cette vaste et profonde enquête sur la seconde des guerres religieuses du seizième siècle, dont la France et les Pays-Bas furent le théâtre, ne la caractérise pas suffisamment, selon nous; nous l'intitulerions volontiers, en nous servant d'une expression en cours aujourd'hui : *l'Internationale protestante du seizième siècle.* Il ne faut pas prendre, en effet, dans son sens restreint, cette dénomination de *huguenots* et de *gueux*, et ne voir, dans les hommes populairement désignés sous ce nom, qu'un parti formé de Flamands et de Français. Non, il y avait là une coalition de tout ce que l'Europe comptait alors d'ennemis de la religion catholique et de la royauté, grossie, comme l'est aujourd'hui celle des révolutionnaires théoriques et calculateurs, d'une foule d'ineptes, de vaniteux et de dupes, des féodaux, petits et grands, hostiles en principe à la monarchie, des ambitieux de toutes sortes et de cette tourbe de soldats sans aveu où se recrutaient les armées du moyen âge. Là, comme dans l'aggloméé-

ration anarchique que nous voyons grandir sous nos yeux, n'existait plus de sentiment national, plus de patriotisme, plus de ces distinctions de races, de ces pudeurs de tradition qui avaient accentué jusque-là la physionomie des peuples; les satisfactions de haine, d'intérêt, de passions grossières, voilà ce que l'on poursuivit avec plus ou moins d'accord, pendant plus de vingt-cinq ans, entre huguenots et gueux. M. Kervyn de Lettenhove a mis, pour la première fois, bien en lumière cet amas confus d'insurgés, et bien montré leurs ententes, leurs entreprises, leurs alternatives de succès et de revers, d'après des actes, des pièces, des correspondances, des documents authentiques en toutes langues, et qui n'avaient pas encore vu le jour. Nous avons signalé, mais en trop petit nombre, faute de place, les aspects nouveaux sous lesquels hommes et faits se présentent, dans cette vaste étude.

Que produisit en définitive, cette campagne acharnée de plus d'un quart de siècle contre les institutions de deux riches et florissants pays, cette dépense effrayante d'or et de sang, ce déchaînement de tous les mauvais instincts humains? Le sixième volume de M. de Kervyn nous l'apprend, et il est, à cet égard, d'un intérêt particulièrement vif pour le lecteur catholique. De quoi s'agissait-il, en effet, quand l'entente se fit entre huguenots et gueux, pour parler comme l'auteur, c'est-à-dire entre tous les aspirants au bouleversement social? De renverser le catholicisme et les institutions auxquelles il avait donné naissance, dans les États occidentaux restés rebelles à la contagion protestante, à commencer par la France et les Pays-Bas. Où en était-on de cette audacieuse entreprise et des belles espérances qu'on avait fondées sur son succès, après une incroyable accumulation de violences, de trahisons, de perfidies, d'attentats, où souvent on avait eu pour complices ceux mêmes contre lesquels on conspirait en secret? En 1585, époque où s'arrête le livre de M. de Kervyn, la désillusion avait gagné les Pays-Bas, d'abord entraînés dans le courant insurrectionnel par des motifs d'ordre politique et manifestement leurrés. « Le mouvement de réconciliation entre le prince de Parme (le gouverneur espagnol) s'accentue de plus en plus. Le peuple veut la paix; le prince d'Orange, seul, veut la guerre. Les forces du pays, répète-t-on de toutes parts, ont trop longtemps servi à s'entretuer les uns les autres. C'est, écrit Buzenval dans une lettre dont le texte est au *Record Office*, à qui ouvrira le premier la porte à l'ennemi. » Ypres a capitulé, et le prince de Chimay, si longtemps dévoué à la Réforme, négocie lui-même avec le prince de Parme la remise de Bruges. Termonde ouvre ses portes; les bourgeois de Gand font de même, et Bruxelles suit leur exemple. Bientôt Marnix de Saint-Aldegonde va remettre Anvers entre les mains de l'Espagne, au moment même où

allaient y entrer les soldats de la reine d'Angleterre, qui en tombe malade de dépit, pour ne pas dire de rage.

Même inanité de résultats pour la coalition, en France. La cour, les grands, en majeure partie, sont huguenots d'esprit et de fait, ou tout près de le devenir; mais le peuple, lui, est resté catholique. Les manifestations en ce sens se multiplient, et le mouvement, en ce sens, s'accuse à tel point qu'il ne reste plus à la cour qu'à y céder. La *Ligue* s'est, en effet, constituée, et Catherine est réduite à négocier avec son chef un traité (traité de Nemours) qu'Henri III, son fils, qui, naguère recrutait, en Allemagne, des soldats huguenots, croit prudent de porter lui-même à enregistrer au Parlement et déclarer qu'il veut désormais « régner sur des sujets réunis d'une même foi religieuse, volonté et amitié ». La coalition odieuse des huguenots et des gueux avait donc échoué presque partout aux Pays-Bas, et de la façon la plus complète, la plus formelle, la plus incontestable en France. « La France, dit M. de Kervyn, ne voulait pas devenir huguenote. » C'est ainsi qu'après de longues années d'agitations confuses, où le désordre moral semblait avoir tout ébranlé, la France du seizième siècle, un peu égarée d'abord, revient à elle-même, éclairée par ses souffrances; elle se retrouva, reconnut sa voie et la reprit. La France du dix-neuvième n'en fera-t-elle pas autant à la fin?

II

Pas plus que leurs successeurs et héritiers, nos athées d'aujourd'hui, les « philosophes » du dix-huitième siècle ne brillaient, on le sait, par la fraternité, la cordialité et l'aménité de leurs rapports personnels. Ces grands amis de l'humanité se dévoraient à belles dents, comme nos contemporains : c'est de tradition dans ce monde-là. Les antipathies, les jalousies, les guerres sourdes ou déclarées de la gent philosophique du dix-huitième siècle, offrent la matière d'une étude piquante et neuve; car si on a montré ces amis de la sagesse dans leurs rapports avec la société des grands, dont ils furent souvent les plats valets, on ne les a guère peints encore dans leurs relations entre eux. C'est le curieux sujet que vient d'aborder un écrivain connu déjà par de bons travaux sur leur époque, et qui ne leur est pas autrement hostile du reste, M. Gaston Maugras, dont nous avons signalé ici les travaux sur l'abbé Galiani et Mme d'Épinay.

Son volume d'aujourd'hui : *Querelles de philosophes* [1], n'est évidemment qu'une amorce. Il ne contient, en effet, que l'histoire de

[1] 1 vol. in-8°. Calmann Lévy, éditeur.

l'éclatante et implacable guerre que se firent, durant plus de trente ans, c'est-à-dire du jour où ils se connurent jusqu'à leur mort, arrivée la même année (1778) Voltaire et J.-J. Rousseau. Or ce ne sont pas les seuls « philosophes » qui se soient chamaillés entre eux.

Quoi qu'il en soit de ce que nous réserve, à l'endroit des autres, M. Maugras, son volume d'aujourd'hui est d'un grand intérêt; car, outre le tableau des attaques de tout genre dont se poursuivirent les deux adversaires et la révélation des causes misérables, et souvent humiliantes, qui les mirent aux prises, il contient sur la vie de Jean-Jacques, jusqu'ici moins étudiée que celle de Voltaire, des détails peu connus encore et des aperçus, dont quelques-uns sont contestables peut-être, mais, néanmoins, toujours dignes d'attention. L'auteur, sans sortir précisément de son sujet, fait, sur le terrain qui y confine, d'assez fréquentes excursions. L'inédit, qui est aujourd'hui la grande ambition et la parure enviée de toute publication historique, y a sa place obligée, mais elle y est restreinte. « Les documents qui figurent dans ce volume sont, dit M. Maugras lui-même, en grande partie extraits des correspondances et des ouvrages qui ont paru depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours. On nous reprochera peut-être, ajoute-t-il, d'avoir reproduit intégralement ou en partie des lettres publiées dans les correspondances générales et dans les recueils particuliers. A cela nous répondrons que bien des documents particuliers sont peu connus et que c'est faire œuvre utile de les mettre en valeur. »

Rien de plus juste; toutefois un peu de sobriété dans les détails puisés là n'eût pas été mal. Les émois du Grand conseil et des pasteurs génevois, par exemple, qui remplissent des chapitres n'ont vraiment plus guère d'importance aujourd'hui, et les prudhommesques essais d'*éducation émilienne* du duc de Wirtemberg, non plus que les niaises candeurs de Mlle Boudelli, n'ajoutent guère à ce qu'on savait des engouements dont la personne de Jean-Jacques et ses théories furent l'objet. Et puis tout cela est bien près d'être en dehors du sujet, qui est, il ne faut pas l'oublier, la guerre entre Voltaire et Rousseau.

Cette guerre commencée par des procédés qui auraient dû, ce semble, engendrer l'amitié, a cela de particulier, que les deux hommes qui se la firent sans trêve ni merci, ne se connaissaient pas et ne se virent jamais. Il n'y eut entre eux, au commencement, que des échanges de lettres polies, mais froides. Le germe de leur haine fut déposé par Rousseau dans son fameux discours *sur les sciences et les arts*, couronné par l'académie de Dijon. En elle-même déjà, cette thèse impertinente était faite pour blesser tout homme voué au culte des lettres, et qui en tirait sa renommée, mais l'auteur y avait glissé

un trait qui allait directement à l'adresse de Voltaire. L'effet fut, au premier moment, atténué, mais le discours *De l'origine et des fondements de l'inégalité parmi les hommes*, exaspéra Voltaire contre l'insolent qui semblait décidé à poursuivre sérieusement la fantaisie paradoxale couronnée à Dijon et qui avait pu être prise alors comme un jeu d'esprit. Il se contint pourtant et il y eut entre le détracteur de la civilisation et des lettres et leur plus illustre représentant un échange de lettres où, de part et d'autre, on fut toujours correct. L'orage devait éclater pourtant. Ce fut Rousseau qui le provoqua de la plus complète mauvaise foi et dans les moins avouables sentiments. Il était rentré à Genève, où il était né, et où, comme il s'était fait catholique en Italie, il se refit protestant et fut réintégré dans ses droits de citoyen génevois. Un enthousiaste accueil lui avait été fait, et il en avait conçu un immense orgueil; il allait primer, rêvait-il, sur cette scène où défilait toute l'Europe. Malheureusement Voltaire venait de s'établir aux Délices.

« Dès que Rousseau vit installé dans sa patrie cet astre éblouissant, il comprit bien, dit M. Maugras, qu'il n'y tiendrait plus le premier rang, comme il s'en était flatté; il se vit éclipser sur son propre terrain et en conçut un incommensurable dépit. »

Faire échec à Voltaire, diminuer son prestige, l'expulser peut-être, devint son idée fixe. Il saisit toutes les occasions où l'habitant des Délices prêtait le flanc, et il ne le prêtait que trop souvent. La première qui s'offrit fut la publication du poème sur le *Tremblement de terre de Lisbonne*, qui offrit à Rousseau la matière d'une *Lettre sur la Providence*, de laquelle il attendait bien une réfutation, mais à laquelle le poète fit le malin tour de ne pas répondre. Le rôle d'avocat de la Providence n'ayant pas réussi, comme il l'avait espéré, à Jean-Jacques, il en prit un autre, celui de défenseur de la morale publique, qui lui allait si justement, comme on sait, à lui qui vivait publiquement avec une fille d'auberge dont il avait des enfants, dont il se débarrassait à leur naissance, en les mettant à l'hospice des orphelins. Voltaire faisait jouer la comédie aux Délices et y invitait les Génevois de distinction. Grand scandale! Les révérends pasteurs de Genève et les bourgeois qui n'avaient pas accès chez le châtelain murmuraient et se plaignaient. Rousseau se fit encore ici leur interprète avec bonheur, et, prenant en main la cause des bonnes mœurs, lança sa célèbre *Lettre sur les spectacles*. Le coup était droit cette fois, et Rousseau se trouvait en bonne position, parce qu'il paraissait conséquent dans sa thèse contre la civilisation. En réalité, il ne l'était que dans sa jalousie contre Voltaire.

Tout le monde s'attendait à voir le premier auteur dramatique prendre la défense du théâtre si vivement attaqué. Au grand dépit de

son agresseur, il n'en fit rien et ne répondit à cette déclaration de guerre contre le théâtre qu'en en construisant deux à son usage et à celui de ses amis, l'un aux Délices et l'autre à Tournay. Mais le jour vint où son dépit dissimulé et contenu fit explosion. Ce fut quand, sous l'impression d'un fait scandaleux, le gouvernement, poussé par les clameurs du Consistoire, interdit les représentations théâtrales dans toute l'étendue du territoire génevois. C'était frapper Voltaire au cœur. Aussi éclate-t-il cette fois. Il ne se trompe point sur la main d'où le coup est parti, et derrière les révérends ministres, il aperçoit vite Rousseau. « Le polisson! le polisson! s'écria-t-il indigné; s'il vient dans le pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonne fortune... Jean-Jacques est un Jean F... qui écrit tous les jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles. »

Moins qu'un autre Voltaire pouvait se tromper sur les vrais motifs qui animaient Rousseau contre lui. Ce dernier ne lui avait-il pas écrit quelque temps auparavant, dans une lettre affolée de jalousie, que c'était lui qui le chassait de Genève en usurpant la place qui lui revenait dans la considération de ses concitoyens. Donc, c'est parce que Jean-Jacques n'était pas le premier à Genève que Jean-Jacques souffrait, et c'est pour en faire partir Voltaire, qui ne pouvait plus guère se passer du plaisir de se faire jouer ses pièces, que le philosophe avait intrigué pour obtenir l'interdiction du théâtre. Cela était trop édifiant et prêtait trop à la comédie pour y échapper. Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, avait déjà amusé ses contemporains avec le « maître de philosophie ». Palissot fit rire aux éclats les siens avec sa comédie des *Philosophes*, où la clique encyclopédique défilait avec tous ses ridicules et quelques-unes de ses infamies. Voltaire s'en affligea vivement, ce qui ne l'empêcha pas de se venger de Rousseau, en lui lançant un cuisant coup de griffe dans son pamphlet du *Plaidoyer de Ramponeau*.

M. Maugras aurait pu arrêter ici ce travail assez improprement intitulé : *Querelle de Voltaire et de Rousseau*, puisqu'il n'y eut point de paroles d'abord, puis assez peu de lettres échangées entre les deux adversaires, et qu'à partir de la plaisanterie du cabaretier Ramponeau, les attaques de Voltaire cessent à peu près, ne sont plus qu'occasionnelles, indirectes et par allusion. Il est vrai d'avouer que, à en croire Rousseau, il n'en aurait pas été ainsi, et que Voltaire n'aurait pas cessé de le poursuivre de ses critiques, de ses sourdes et de ses hostiles manœuvres dans toutes les cours d'Europe. Mais ce fut une des mille formes de l'orgueil de cet esprit faux et mal équilibré de se croire en butte à une universelle jalousie et victime d'une générale et incessante persécution. Voltaire, qui ne pécha pas par

excès d'équité envers ses adversaires, en général, fut, pour celui-ci, d'une retenue, et tout au moins d'une sobriété qui n'ont, selon nous, leur explication que dans le mépris évident qu'il avait de lui, et croyons aussi, dans l'estime médiocre où, malgré l'engouement public, il tenait ses écrits et son style.

L'étude de ce dernier point, auquel ne touche pas M. Maugras, serait curieuse. Quant au mépris que Voltaire faisait de l'homme chez Rousseau, ce que l'auteur des *Querelles de Philosophes* nous apprend ou nous confirme de la vie de ce dernier, n'est pas fait, nonobstant les circonstances atténuantes de santé qu'il invoque, pour le diminuer dans l'esprit de ses lecteurs. Les autres querelles de philosophes que M. Maugras a encore à nous raconter nous édifieront-elles davantage? Nous aimerions à en voir le récit.

III

Un jeune écrivain qui porte un beau nom et le porte bien, M. de Witt, traçait, l'autre jour, un parallèle très bien étudié des jacobins, de la première république et de ceux de la troisième. Il constatait, entre les premiers résultats de ce rapprochement, l'infériorité de ceux-ci vis-à-vis de ceux-là. Elle saute aux yeux, en effet; ce parti est, en hommes, d'une insigne médiocrité. Ce n'est pas cependant une raison pour ne point le craindre et ne point surveiller son acheminement vers le pouvoir. Il peut, s'il y arrive et s'y maintient, y être aussi dangereux que l'autre. Nous sommes en face des mêmes dangers que nos aïeux d'il y a tout à l'heure un siècle. Nous avons toutefois, dit-on, sur eux un avantage, c'est de savoir, par les faits et gestes des jacobins de leur temps, ce dont seraient capables les jacobins de ce temps-ci.

Mais, le-savons nous bien vraiment? Connaissons-nous bien ce qu'ils ont fait et comment ils sont arrivés à s'emparer peu à peu du pouvoir et à établir leur sanglant despotisme? On oublie si vite en France! et d'ailleurs l'histoire de la Révolution n'a-t-elle pas trop souvent été écrite sous l'inspiration de l'esprit de parti? N'a-t-elle pas été et n'est-elle pas encore une thèse, dans les livres les plus répandus? Où l'on voit mieux ce qu'elle fut, c'est dans les récits épisodiques, mémoires, correspondances, biographies.

Parmi les ouvrages récemment publiés sur ce premier acte du terrible drame qui reprend visiblement, nous en recommandons un qui en offre certaines scènes des plus particulièrement lamentables, et qui est, ce nous semble, de nature à ouvrir bien des yeux; non que l'auteur, resté fidèle à la forme du récit le plus simple, ait cherché à en dégager aucune leçon, mais parce que les faits qu'il rappelle sont

par eux-mêmes d'une navrante éloquence. Nous voulons parler de la touchante *Histoire de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*, que Mme la comtesse d'Armaillé vient de publier [1]. Cette vie n'est pas la première que nous ayons de la douce et héroïque princesse ; tout le monde a lu celle qu'a écrite avec une grande sûreté de recherches et un profond sentiment du sujet, M. de Beauchesne, le célèbre historien de Louis XVII. Mais depuis la publication de son consciencieux ouvrage, bien des documents ont vu le jour qui accentuent, avec plus d'expression encore, la figure qu'il a burinée et y ajoutent même çà et là quelques traits ; la correspondance de la princesse d'abord, cette masse de lettres, de billets tracés au courant de la plume en premier lieu de son tranquille séjour de Montreuil, puis de sa prison morale des Tuileries, de 1789 à 1792 : lettres d'une autre sorte, avec une légèreté apparente, mais qui offrent des événements une vue à vol d'oiseau — « à vol de colombe » — a dit Sainte-Beuve, très nette, très fine et très juste. Outre l'intérêt qu'elle a pour les faits qu'elle signale, cette correspondance se distingue par la perspicacité politique qu'elle révèle chez la sœur du trop optimiste et trop confiant Louis XVI. Si elle ne désespérait pas, comme on le faisait trop souvent autour d'elle, Madame Élisabeth ne se laissait pas prendre non plus aux retours de confiance auxquels, dans son monde, on ne se laissait pas moins vite aller. Écrivant à l'étranger, où ses lettres pouvaient passer et passaient en effet dans toutes sortes de mains, l'amicale et prudente correspondante des émigrés mettait dans un noble sentiment du patriotisme une sage réserve dans l'expression de son blâme ou de ses appréhensions personnelles. Et puis, bonne comme elle l'était, elle eût craint d'effrayer et de décourager ses amies de l'exil. Elle voulut les laisser espérer jusqu'au bout. Mme d'Armaillé, qui n'étudie point, du reste, ces lettres à ce point de vue, en fait, dans l'ensemble, un juste et charmant éloge. « Madame Élisabeth écrivait, dit-elle, avec agrément et facilité. Ses lettres étaient appréciées par la société haute et délicate au sein de laquelle s'écoulèrent les années brillantes de sa première jeunesse. Lassé de l'affectation emphatique du milieu du dix-huitième siècle, un monde intelligent et distingué cherchait le naturel et la franchise et trouvait ces qualités dans le style incorrect mais toujours original et vrai de la princesse. Nulle ne possédait mieux qu'elle cet art du billet de chaque jour, si cher à l'ancien régime, et qui faisait de la douce vie de nos aïeules une conversation sans interruption, un échange continuel de propos aimables et de nouvelles intéressantes. Les événements de la révolution devaient multiplier ces entretiens et en troubler cruellement la sérénité. »

[1] *Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*. 1 vol. in-12, librairie Académique. Perrin, éditeur.

Madame Élisabeth feint autant qu'elle le peut cette sérénité; mais un moment arrive où ses lettres laissent transpirer l'inquiétude, les appréhensions, la crainte dont elle est saisie; puis vient un jour où sa correspondance cesse brusquement, la plume lui est arrachée des mains, les portes du Temple où elle a suivi son frère se sont refermées sur elle. Mêlés en grand nombre au récit de Mme d'Armaillé, les fragments de ces lettres la colorent et lui donnent, par endroit, l'attrait d'une page de mémoires personnels. Le mérite particulier de cette nouvelle histoire de Madame Élisabeth, qui s'appuie, en outre des renseignements édités depuis la publication du livre de M. de Beauchesne, sur des souvenirs de famille, encore manuscrits, réside dans la suite de tableaux parfois doux et touchants, mais plus souvent affreux et révoltants, qu'elle met sous les yeux. Nulle part l'odieux jacobin de 1793 ne se montre sous un jour plus vrai que dans ces pages où respire seul le calme d'âme tout chrétien de la victime qu'elles peignent. C'est encore un des titres par lesquels leur lecture se recommande.

IV

Il y a dix ans bientôt, un jeune écrivain qui n'en était encore qu'à ses débuts, mais dont les essais promettaient déjà la place distinguée qu'il occupe aujourd'hui dans la critique et l'érudition, M. Emmanuel Cosquin, publiait ici un travail qui, au temps où Perrault écrivait *Peau-d'Ane* et le *Petit-Poucet*, aurait paru puéril et ridicule, mais qui, de nos jours, a pris rang parmi les hautes questions d'histoire et d'ethnologie. Il s'y agissait, en effet, des contes populaires des diverses nations. Ces contes, qu'on laissait aux bonnes femmes et aux enfants, sont, depuis le commencement de ce siècle, l'objet de graves et curieuses études. On les recueille et on les publie dans tous les pays, non seulement en Europe, mais en Asie, en Amérique et jusque dans les îles perdues de l'Océanie. Mais non seulement on collectionne précieusement ces bizarres produits de l'imagination des populations rustiques, on les élève à la hauteur de documents historiques et religieux. Et voici pourquoi. Dès qu'on en eut réuni et rapproché un certain nombre, une chose frappa tout d'abord et causa une assez grande surprise, c'est leur ressemblance de fond et quelquefois de forme; il y a identité de sujet entre eux. Prenez ceux de France, ceux d'Angleterre, ceux de l'Inde — ceux de l'Inde surtout, — c'est toujours le même récit, revêtu seulement des couleurs du pays. Aussitôt on se mit à échaffauder des systèmes là-dessus. Ces récits étant évidemment très anciens, on voulut y voir le produit de la décomposition des mythes primitifs communs aux diverses nations aryennes et que

celles-ci auraient, dès les temps les plus anciens, par contact ou autrement, répandus tout à l'entour d'eux, et, de proche en proche, sur les deux continents. M. Max Müller alla jusqu'à affirmer « d'une manière certaine » que ces contes sont les détritus d'une ancienne mythologie, mal comprise et à demi oubliée. Voilà l'Ogre et le Petit-Poucet merveilleusement grandis! ce seraient des personnifications dogmatiques. Rien que cela.

M. Cosquin fait bon marché de cette théorie ainsi que de quelques autres; il établit qu'au lieu d'être les débris informes d'une épopée mythique, les contes populaires sont des fantaisies ingénieuses, œuvres récréatives, composées à une époque très ancienne et transmises par l'écriture ou oralement dans les émigrations, les relations commerciales ou les conquêtes du peuple qui, le premier, en avait tracé et fixé le cycle. C'est dans l'Inde incontestablement que ce travail primitif s'est fait.

Il est probable, dit M. Cosquin, que les auteurs des vieux livres de contes indiens ont fait comme les Perrault et les Basille du dix-septième siècle; ils ont fixé par écrit telle ou telle des formes orales existant dans leur pays. Il est résulté que cette forme particulière a pu pénétrer par la voie littéraire chez les Persans, chez les Arabes, chez les Mongols et enfin en Europe; ce qui ne l'a pas empêchée de faire aussi son tour du monde avec les autres variantes du même thème par transmission orale. Il y a tout lieu de croire que c'est aux Bouddhistes, dont le rôle a été prédominant dans les jours anciens, qu'on doit cette première rédaction; on en juge aux traces visibles qu'y ont laissées quelques-unes de leurs idées morales, notamment leur charité pour les animaux — plus grande, soit dit en passant, que pour les hommes, — ce qui ne veut point dire du tout qu'ils soient plus moraux que les nôtres, qui en dérivent, et qu'on y ait été plus préoccupé d'en dégager une règle de devoir ou une leçon de conduite. Non, ces honnêtes bouddhistes content pour conter, sans être arrêtés par les énormités qu'ils accumulent, y prenant au contraire un vrai plaisir, comme tous les esprits simples, comme nos enfants, nos nourrices, nos villageoises. S'ils ne sont pas moraux, dans le sens propre du mot, au moins ne sont-ils pas le contraire. Il s'en trouve même qui ont une pointe d'esprit et à qui ne manque pas une certaine grâce. La Fontaine n'a-t-il pas dit :

> Si *Peau-d'Ane* m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême.

Or *Peau-d'Ane* nous vient de l'Inde, comme ses voisins du recueil de Perrault et du répertoire des conteuses de village.

Voilà ce que M. Cosquin a voulu établir dans le savant ouvrage

qu'il publie aujourd'hui[1]. Il n'a pas cherché dans ce répertoire ce qui pourrait le mieux aller à sa thèse; il a pris la première poignée venue de contes en circulation dans un village lorrain et, après les avoir reproduits dans leur texte traditionnel, c'est-à-dire le plus villageois possible, tout en demeurant très français, il montre comment tous ont des liens de parenté très proches et des traits de famille frappants avec les contes des contrées les plus lointaines et les plus étrangères à notre civilisation; puis il cherche à expliquer ce singulier phénomène. Le livre comprend donc trois parties : 1° l'Étude publiée en 1873, dont nous avons essayé de donner un aperçu et qui, retouchée et développée, lui sert d'introduction; 2° les contes alsaciens tels qu'ils existent dans la circulation orale; 3° les rapports et ressemblances avec tels ou tels récits faisant partie de quelqu'un des recueils de contes édités en France et à l'étranger, et surtout avec les contes orientaux.

Les contes, comme tels, n'ont rien de particulièrement remarquable, sauf deux ou trois qui contiennent une leçon directe ou implicite d'un tour assez malin, comme dans le *Follet* que nous voulons citer.

LE FOLLET

Il y a bien trois mille ans, notre voisin avait beaucoup de blé en grange. Tous les matins il trouvait une partie de ce blé battu et des gerbes préparées sur l'aire pour le lendemain : il ne savait comment s'expliquer la chose.

Un soir, s'étant caché dans un coin de la grange, il vit un petit homme qui se mit à battre le blé. Le laboureur se dit en lui-même : « Il faut que je lui donne un petit habit pour sa peine, » car le petit homme était tout nu. Il alla dire à sa femme : « C'est un petit homme qui vient de battre notre blé, il faudra lui faire un petit habit. » Le lendemain, la femme prit toutes sortes de pièces d'étoffes et en fit un petit habit, que le laboureur posa sur le tas de blé.

Le follet revint la nuit suivante, et en battant le blé il trouva l'habit. Il se mit à gambader à l'entour en disant : « Qui bon maître sert, bon loyer en tire. » Ensuite il endossa l'habit et se trouva bien beau. « Puisque me voilà payé de ma peine, battra maintenant le blé qui voudra! » Cela dit, il partit et ne revint point.

Eh bien, ce gentil conte, si court, si peu incidenté, qu'on prendrait volontiers pour une douce malice alsacienne, n'est probablement pas né de ce côté du Rhin; on le trouve dans la Hesse, en Saxe, en Suède, en Irlande et dans la catholique Espagne, où naturellement le *Follet* est un pauvre moine qui travaille tant qu'il n'a que son habit troué, mais qui, dès qu'on lui en donne un autre, se dit : « On ne saurait travailler avec un si bel et bon habit, on le gâterait. »

[1] *Contes populaires de Lorraine comparés avec les contes populaires des autres provinces de France et des pays étrangers.* 2 vol. in-8°. F. Vierveq, éditeur.

Qu'on juge par ce qu'a de piquant le commentaire de ce moindre des *Contes lorrains*, de l'intérêt que doit présenter celui des grands, de ceux où se déroulent les colossales fantaisies de l'imagination des vieilles races... Mais trop étrangers à ces jeunes études, et atteints d'un peu de doute sur quelques-uns des points qu'elles abordent, nous nous en tenons à l'admiration du travail et de la pénétration qu'elles accusent; la place, du reste, nous manquerait pour nous exprimer complètement même à cet égard.

V

M. Henry Cochin vient aussi de nous apporter de l'étranger[1] des contes populaires où le surnaturel, le mystérieux, le diabolique, ont également une large place, mais qui sont sans lien de parenté, croyons-nous, avec ceux dont M. Cosquin a colligé les généalogies et où les confectionneurs de mythes trouveront peu à prendre. En revanche, s'ils n'abondent pas en éléments scientifiques, ces contes ont un fond riche de gaieté. Comme le titre l'insinue, le diable y joue plus d'un tour, par lui-même ou ses subalternes, les sorcières et les magiciens, mais on le lui rend parfois, c'est en vain qu'attrappé souvent il recommence; et, comme dit la chanson :

Le diable insiste,
Le saint persiste,
Et le Lutin
Y perd tout son latin.

Rien d'autrement grave au surplus, ni de tragique dans ces escarmouches avec le diable : des sorts dont on pâtit, mais dont on a le plaisir de se venger sur le dos des vieilles qui les ont jetés et qu'on évite pour l'avenir; des maladies terribles que guérissent de mystérieux et fantastiques remèdes; le tout raconté par les gens à qui les choses sont arrivées, qui croient y avoir eu un rôle, et en font, avec une verve toute méridionale, des récits où interviennent les auditeurs, acteurs souvent eux-mêmes dans les aventures en question, et d'où naissent les plus piquantes et les plus vives scènes de mœurs. On les croit prises sur nature bien avant que l'auteur le dise. M. Magherini est assurément un écrivain distingué, mais s'il n'avait pas vu de près les paysans toscans et vécu avec eux, il ne les aurait pas peints sous des traits aussi vrais. C'est qu'en effet M. Magherini leur tient de près; s'il s'est élevé à la noblesse, mais son père avait été *contadino*, comme

[1] *Le Diable*. Mœurs toscanes, traduit de l'italien de M. Magherini-Graziani, avec préface d'Henry Cochin et illustrations de Fabbi. 1 vol. Plon, éditeur.

nous dirions métayer. Non seulement les paysans sont le sujet de ses récits, ils en sont, en quelque sorte, les auteurs. La personne de l'écrivain y disparaît; il s'interdit toute réflexion; ses descriptions sont courtes, vives, et l'on aperçoit toujours son impatience d'introduire les personnages et de les laisser faire. « Il est souvent acteur dans le drame comme Tourguénieff dans les *Récits d'un chasseur*, écartant ainsi la narration, et donnant toute la place à un style direct et parlé », ajoute le traducteur, ce qui n'est peut-être pas le plus sûr avantage du procédé, mais ce qui ajoute singulièrement à l'agrément de ces petits récits. M. H. Cochin n'est pas loin d'y voir l'avenir d'un genre nouveau en voie de se former — la promesse d'une renaissance littéraire, venant d'en bas, du sol, en quelque sorte. Nous nous plaisons volontiers à y croire et en acceptons l'augure.

VI

Nos lecteurs connaissent le dernier roman de Ouida dont le *Correspondant* donne en ce moment une vive esquisse. Mais il en est du même écrivain un autre qui est, à notre avis, la plus belle de ses créations, traduite et publiée depuis plusieurs mois, dont nous regrettons de n'avoir pu parler encore, et que beaucoup de nos lectrices nous sauront gré de leur signaler, car il y a là un grand et noble intérêt. *Wanda*[1], — c'est à la fois le nom de l'héroïne et le titre de l'ouvrage — est une œuvre originale et de premier ordre, une lutte de passion puissante et pure, où, cadre et personnages, tout est neuf, vigoureux, étrange et vrai cependant. La trame en est simple, mais le tissu très serré. L'action s'y déroule sans grands incidents, mais le sentiment qui en est l'âme amène des situations d'une rare intensité dramatique.

Ce sentiment est celui de l'honneur héréditaire et personnel, blessé et révolté chez une femme d'antique et noble race qui lutte héroïquement contre son cœur. C'est cornélien. Wanda descend de Chimène. Elle n'est point Espagnole pourtant, ni des temps chevaleresques; elle est de ce siècle, notre contemporaine même, mais du seul pays peut-être où soient restées de fortes traces de l'esprit et des mœurs du moyen âge : les *Confins* de l'Autriche. C'est là, dans les sauvages et pittoresques gorges du Tauhern, que, au milieu d'immenses domaines et entourée de vassaux dévoués et demeurés fidèles à leurs vieilles mœurs slaves ou magyares, vit, en reine d'autrefois, seule avec une vénérable parente, la jeune et dernière descendante des Hohenszolras, que la mort d'un frère unique a rendue héritière de la plus grande fortune territoriale de l'empire. Sa beauté, sa richesse,

[1] *Wanda*, roman traduit de l'anglais par E. Bernard. 2 v. in-12. Hachette.

lui ont fait, à la cour, où elle a apparu à la fin de son deuil, un cortège d'admirateurs et d'aspirants. Mais elle est rentrée, indifférente à leurs soupirs, dans sa retraite favorite, où sa vie se partage entre de longues causeries avec l'aimable et sérieuse tante Attilie, et de fréquentes excursions à cheval, en compagnie de son vieil intendant, à travers ses sauvages forêts. Mais, un jour, elle se trouve là en face d'un chasseur étranger que ses gardes ont arrêté au moment où il allait abattre un aigle royal, noble oiseau, que les Hohenzsolras ont de tout temps honoré de leur protection, et à qui Wanda maintient religieusement son privilège. L'étranger, d'une distinction suprême de manières et de langage, est un Français, un Breton même, bien que son type semble révéler une toute autre origine; les informations prises sur lui à Vienne en témoignent incontestablement. C'est le dernier de la branche aînée des Sabran. On ne sait rien de son passé, par exemple, sinon qu'il est arrivé, il y a quelques années, d'Amérique et que, en venant prendre possession des maigres débris de l'antique fortune de sa famille, il a si bien gagné l'amitié et la confiance des Bretons, qu'ils en ont fait leur chef pendant la dernière guerre et leur député après la paix, et qu'il vient de montrer autant de talent à la tribune législative qu'il a déployé de bravoure contre les Allemands, à la tête de ses mobiles. Admis au château de Hohenszolras, à tous ces titres et en reconnaissance de plusieurs services rendus aux vassaux de la châtelaine, il déploie à ses yeux des talents si brillants et des qualités si séduisantes, que sa hauteur aristocratique s'abaisse sous l'influence inconnue jusque-là de l'amour, et que, malgré la résistance de ses nobles parents qu'inquiètent certaines obscurités de la vie du beau, mais pauvre gentilhomme breton, elle lui donne, comme cela se chante dans *Robert le Diable*, « et sa main et son cœur ». Dix ans pourtant se passent sans que rien ne trouble le bonheur de ce mariage qui a causé tant de scandale, et vienne justifier les sinistres conjectures des jaloux évincés. Mais tout à coup le mystère soupçonné se découvre; un parent de Wanda dévoile le secret de l'origine de Sabran et l'en fait convenir : il n'est point le gentilhomme français pour lequel il se donne, c'est le fils naturel d'un boyard slave et d'une fille persane. L'infamie est incontestable. Mais, par un délicat et héroïque sentiment d'affection pour sa cousine, qu'il a aimée depuis son enfance et qu'il aime encore, ainsi que pour lui épargner une mortelle honte, cet héroïque parent consent à se taire et en fait la promesse à l'imposteur.

Ici commence le drame, drame muet, mais terrible, où chaque personnage soutient avec lui-même une lutte silencieuse contre un secret toujours prêt à éclater au dehors : Wasarhély d'abord, le révélateur, qui dévore la douleur que lui cause l'outrage fait à sa famille dans la

personne de la femme qu'il adore, et dont, par un sublime effort, il continue, en public, à traiter comme par le passé l'indigne et odieux époux ; — Vassia Kazàn (c'est le nom réel du faux marquis de Sabran), moins accablé de son humiliation que de ses remords, car ce n'est point un impudent aventurier, mais la victime d'un moment de faiblesse ; il a la conscience nette et vive de son action déshonorante, et, quoique sa femme l'ignore, il en souffre autant et plus peut-être que s'il lui en avait fait l'aveu ; — Wanda elle-même, à qui la secrète angoisse de son mari n'échappe point, mais qui n'ose appuyer sur des questions auxquelles il répond évasivement.

De toutes les situations, la plus admirablement peinte est celle de de Vassia Kazàn, que ne rassure qu'à demi la promesse de silence qui lui a été faite et à qui pèse cruellement la dissimulation qu'il s'impose dans la crainte du coup mortel que recevrait Wanda, si la vérité lui était connue, et que pourtant il est incessamment poussé à lui faire connaître, préférant l'infaillible écrasement de son mépris au supplice de rester courbé sous le sien propre. Au milieu de ces hésitations où sa raison se trouble, il tombe dans un piège que lui tend la vengeance d'une femme dédaignée, et dévoile lui-même le mystère de sa vie, dont il croit, à tort, le secret trahi.

Cette révélation est pour Wanda le coup de foudre prévu. Sa vie y résiste toutefois ainsi que sa raison ; mais de l'amour il ne lui reste plus rien au cœur, et le pardon qu'on aurait pu du moins attendre de l'épouse s'arrête sur les lèvres de la patricienne humiliée ; la mère reste implacable pour le père de ses enfants ; les conseils d'indulgence évangélique que la pieuse tante Ottilie murmure doucement aux oreilles de sa nièce ne désarment son ressentiment que le jour où lui est rapporté mourant son mari, qui vient de sacrifier sa vie pour sauver celle de son fils aîné prêt à périr.

Au sortir des régions médiocrement élevées où nous promène trop souvent aujourd'hui le roman, il y a une véritable jouissance à le suivre sur ces hauteurs où il se plut longtemps chez nous, à ses débuts. L'auteur de *Pascarello* a saisi de plus près encore ici la poésie des choses dans leur harmonie avec la peinture des caractères et des lieux ; son pinceau n'a jamais été aussi riche et aussi brillant.

On sait combien la production du roman est grande en Angleterre ; c'est un besoin national, paraît-il. On fait là servir le roman à tous les usages : à l'amusement, à l'instruction, à la polémique, à la propagande politique et religieuse. C'est même dans ce genre peut-être qu'il est le plus abondant ; les histoires fictives sont l'instrument le plus en usage dans les différentes sectes protestantes, qui

exploitent à leur profit l'habitude des longues lectures, amenées dans les familles par la stricte observation du dimanche. On en fait notamment un emploi perfide contre les catholiques, en répandant, comme livres sortis de chez eux, et comme étant leur œuvre, des récits de nature à prévenir contre eux les âmes honnêtes et à corrompre les fidèles eux-mêmes. Il y a, paraît-il, toute une fabrique de ces romans, soi-disant orthodoxes, publiés sous le pseudonyme du *Père Clément*, et qu'on répand même dans les écoles et les familles catholiques.

Des ouvrages du même genre ont été faits pour contre-balancer ces manœuvres. Nous en avons un, entre autres, sous les yeux, intitulé *le Père Oswald*, qu'un prêtre éminent du clergé de Paris vient de traduire [1], et qui offre plus d'une sorte d'intérêt. On verra, à ses dimensions d'abord, — un volume de plus de cinq cents pages ! — que l'auteur a compté sur des lecteurs résolus ; puis que les catholiques d'Angleterre sont non seulement profondément instruits de leur religion, mais très au courant des préventions dont on est nourri à son endroit et des attaques dont elle est l'objet. Les discussions théologiques abondent en effet dans ce roman, et la rigidité dogmatique n'en est qu'assez peu adoucie dans la forme ; les personnages y échangent des arguments presque aussi serrés que ceux de l'école. Ce n'est pas une chose peu curieuse qu'un livre de lecture pour tous conçu et écrit ainsi. En aurait-on eu l'idée ailleurs qu'en Angleterre ? L'auteur n'a pas hésité pourtant à le lancer dans le public, et la courte préface dont il l'a fait précéder n'a pas été pour réclamer l'indulgence de ses lecteurs. Il n'y a pas mis son nom, mais, comme dit son traducteur, il suffit de le parcourir, même rapidement, pour reconnaître dans ces pages la plume d'un écrivain distingué, aussi bon écrivain que théologien exact et spirituel controversiste. Ajoutons que le romancier n'est pas non plus, chez lui, sans distinction. Pour n'être pas très dramatique, l'action de cette fiction est touchante et les personnages d'une grande vérité. Une séparation conjugale, amenée par la conversion au catholicisme d'une jeune mariée, en est le point de départ, et le retour du mari au foyer et à l'Église romaine, opéré par la belle conduite et les prières de sa femme, en pousse le dénouement.

P. Douhaire.

[1] 1 vol. in-8°. Librairie Saint-Paul, rue Cassette.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1886.

« Voilà bien nos Français, ils sont un mois entier à discuter sur des syllabes, et, dans une nuit, ils renversent tout l'ancien ordre de la Monarchie », disait Mirabeau, parlant de la surprise que l'Assemblée constituante, avec sa logique impétueuse, s'était faite à elle-même pendant la nuit du 4 août. Si M. Sadi-Carnot et M. Rouvier se sont rappelé, le soir du 18 novembre, ces mots fameux de Mirabeau, ils auront dû se les murmurer mélancoliquement, à eux et à leurs amis. Il y avait « un mois entier » que, soit dans les conciliabules plus ou moins parlementaires du Palais-Bourbon, soit à la tribune, on discutait sur les chiffres alignés par M. Sadi-Carnot et M. Rouvier, sur les comptes budgétaires du gouvernement et de la commission, et, dans la séance du 18 novembre, « nos Français » rejettent d'un seul coup le budget, sous ses deux formes. Plus de loi de finances! On en refera une à la République, dans les vingt-quatre heures... Que voulait le ministre? Supprimer le budget extraordinaire; supprimer l'amortissement; pourvoir au déficit par un emprunt et par quelques impôts nouveaux. Que voulaient M. Rouvier, M. Wilson et les commissaires qu'ils régentent? Maintenir le budget extraordinaire; maintenir l'amortissement; pourvoir au déficit sans emprunter, en se contentant d'augmenter certaines taxes. Eh bien! après les avoir entendus les uns et les autres, on leur signifie, par la bouche d'un tribun d'ordinaire burlesque et qui est comme devenu un sage en cette circonstance, qu'on veut un budget sans emprunt, sans impôt nouveau. Certes, l'opération n'était pas commode à des gens dont les systèmes financiers semblaient s'assortir si mal. Mais M. Rouvier a du génie et M. Sadi-Carnot de la simplicité. Le miracle s'accomplira, grâce à ces deux vertus et à l'assistance magique de M. de Freycinet. Dans un colloque de M. Sadi-Carnot, de M. de Freycinet et des commissaires, on s'accorde. M. Sadi-Carnot se résigne, sans paraître bien persuadé; on invoque si tendrement son patriotisme qu'il abandonne, en pleurant, tout son budget : il renonce à emprunter les 466 mil-

lions qu'il lui fallait; il renonce à supprimer le budget extraordinaire; il renonce à créer aucun impôt nouveau; quant à l'amortissement, on ajourne la question. Donc, on a refait à la République, dans les vingt-quatre heures, sa loi de finances. Le 19, M. Rouvier vient l'annoncer à la Chambre et féliciter publiquement M. Sadi-Carnot, qui subit, tête basse, cet éloge. Le ministre aura gardé son portefeuille; le ministère aura gagné du temps; on promet à la République un budget en équilibre et à la France des économies. Qui oserait se plaindre?

Ce qu'il y a de sérieux dans cet arrangement provisoire où M. Sadi-Carnot accepte tout ce que, la veille, il déclarait néfaste à l'intérêt public, on le saura bientôt. En attendant, est-il quelqu'un qui puisse encore douter de l'état précaire de nos finances? Le déficit n'est que trop visible. M. Sadi-Carnot confesse qu'il manque 76 300 000 francs au budget de 1877; M. Wilson, 56 876 000. Que si on scrute attentivement le budget de l'un et de l'autre, on constate qu'il y manquera, de plus, une partie des sommes que M. Sadi-Carnot suppute parmi ses recettes ou que M. Wilson prétend économiser : en réalité, c'est 155 à 160 millions qui manqueront au budget; et néanmoins il restera le budget extraordinaire à composer; il restera les 600 millions que le général Boulanger et l'amiral Aube demandent, à si grands cris, pour la reconstitution de notre matériel militaire et naval; il restera l'imprévu, ne fût-ce que ce hasard décevant qui, en dix mois, retranche des recettes calculées par M. Sadi-Carnot au budget de 1886 la modique somme de 61 millions! La République se joue de la fortune de la France, elle la dissipe. Aucun peuple de l'Europe n'a offert à son gouvernement ses ressources, sa richesse, ni d'un cœur plus généreux et plus abondamment, ni au lendemain d'un pire désastre et après de plus sanglantes leçons. Depuis dix ans, les recettes se sont accrues de 750 millions au budget de la France : c'est un fait unique dans l'histoire financière de l'Europe, en ce siècle. Comment la République a-t-elle usé de l'argent de la France? L'a-t-elle employé honnêtement? L'a-t-elle ménagé pour les soins de l'avenir? Depuis cinq ans, elle dépense 600 millions de plus qu'elle ne reçoit; depuis cinq ans, elle emprunte annuellement, en moyenne, 600 millions, qu'elle range sous divers comptes et qu'elle dissimule dans diverses caisses, sans que personne, à la Chambre même, l'interroge sur la déperdition de ces millions propres à tant de prodiges. La guerre de 1870 avait augmenté de 600 millions le budget de la France. La République, par sa folle prodigalité, l'a augmenté de 1200 millions, en pleine paix : elle a doublé le chiffre du sacrifice que la guerre

de 1870 coûtait à notre budget. Encore si cet excès de dépenses avait grossi la part attribuée, dans le budget, aux œuvres de la réparation nationale! Elle s'est plutôt restreinte, cette part : sur un budget de 2 milliards 600 millions, la République des conservateurs, en 1876, donnait un milliard aux ministres de la guerre et de la marine; la République des radicaux leur donne, en 1886, un million de moins, sur un budget de plus de 3 milliards. Mais le budget n'a pas seulement pour la patrie sa puissance matérielle; il a aussi sa puissance morale, celle qui s'appelle le crédit. Il fallait garder à nos finances leur bonne réputation, cette renommée qui s'était agrandie presque jusqu'au prestige après les calamités mêmes de 1870. Car le crédit de la France, c'est la réserve profonde où, au jour de la lutte suprême, elle puisera les premiers éléments de la victoire. Les patriotes de la République nous paraissent hélas! l'avoir oublié comme ses économistes et nous nous en effrayons particulièrement, à l'approche de cette année 1887 qui plane, si mystérieuse et si menaçante, sur les destinées de l'Europe.

Les républicains promettaient au peuple, vers la fin de l'Empire, un budget « démocratique ». Leur promesse les aura trompés eux-mêmes, s'ils ont voulu dire par ces mots que leur république serait le régime idéal de l'économie, qu'elle réduirait la dette, qu'elle diminuerait l'impôt, qu'elle simplifierait le budget. Vaine parole également, si ce budget qualifié de « démocratique » n'a dû être pour leur gouvernement qu'un moyen immédiat et souverain de réaliser le socialisme. Dieu merci, cette chimère n'est pas encore dans le budget, bien que les doctrinaires du parti professent de plus en plus haut « le socialisme d'État », et, si M. Rouvier nous annonce, pour l'an 1887, « des réformes fiscales » où les radicaux voudront essayer quelques-unes des pratiques rêvées par les socialistes, rien n'assure qu'ils en auront le pouvoir. Non, ses utopies plus ou moins généreuses, le parti républicain, soit incapacité, soit négligence, n'en a pas encore introduit une seule dans ce budget qu'il se proposait de faire si « démocratique ». Il faut même qu'il reconnaisse qu'il a une étrange manière d'encourager et de favoriser le travailleur qui épargne. Quoi! dans ce budget qu'il a enflé de tant de dépenses, la première économie qu'il opère, c'est au préjudice du peuple, c'est en abaissant, à la caisse d'épargne, le taux de l'intérêt! En vérité, ce genre de démocratie n'est pas pour valoir la reconnaissance du peuple aux politiciens qui nous préparent si misérablement le budget de 1887. Ce ne sera pas toutefois la seule désillusion du peuple. Tôt ou tard, mieux instruit des procédés et des mœurs de ses gouvernants, il saura que son budget, s'il a servi à leurs goûts sectaires, a servi encore plus à leurs

jouissances. L'autre jour, M. de Douville-Maillefeu dénonçait, dans une de ses philippiques, « l'oligarchie de tripoteurs » qui s'est formée parmi ces faux démocrates, pour exploiter le budget. On peut rire de M. de Douville-Maillefeu, de son ton gouailleur, de ses saillies bizarres, de ses paradoxes, de ses harangues incohérentes : il n'a rien du censeur austère qui prononce des sentences, au nom de l'histoire. Il n'en est pas moins certain que la franchise de M. de Douville-Maillefeu, en dénonçant l' « oligarchie des tripoteurs » qui règne sur les finances de la République, a parlé tout autrement que comme la satire. Quand on sera bien libre de compter, dans ce budget, toutes les sommes dépensées par nos politiciens républicains pour enrichir leur parti aux dépens de l'État ou pour s'enrichir eux-mêmes aux dépens du parti, pour établir leurs familles pour promouvoir leurs créatures, pour salarier ou pensionner leurs agents, pour assouvir et multiplier leur clientèle, l'histoire, à son tour, dira qu'en 1886 la République dont ils administrent le budget n'avait réellement de la démocratie que le gaspillage et la corruption, la curée.

Dans ces débats, les orateurs de la droite ont rempli leur devoir. Ils n'ont pas cessé de signaler les erreurs, les abus, qui, depuis dix ans, font de plus en plus du budget une ruine croissante. On leur avait reproché d'être impuissants à modifier par leur opposition la politique financière de la République. On se moquait de leurs avertissements comme de prophéties inutiles. Leurs discours ont pourtant fini par émouvoir, par inquiéter certains républicains eux-mêmes, dans le pays d'abord, puis dans la Chambre, et c'est une victoire que d'avoir pu imposer à la majorité la formule si nette et si juste du parti conservateur : « Pas d'emprunt, pas d'impôt nouveau. » Que nos amis continuent leur œuvre salutaire, sans se lasser de la grande peine dont ils auront besoin pour prendre entièrement possession de l'opinion publique. La foule, ils le savent, est surtout ignorante; elle l'est par nature ou par habitude; elle attend volontiers, pour s'éclairer, la lumière de l'expérience, cette lumière qui souvent brûle ce qu'elle illumine. Elle ne juge guère les lois que quand elle en sent tous les effets; à plus forte raison, si c'est la loi de finances, avec la complication de son plan, avec le nombre infini et la subtilité de ses détails. A Dieu ne plaise qu'il faille à la masse de la nation des enseignements trop cruels pour qu'elle apprenne pleinement à connaître la vérité! Mais il semble que, tandis que les sages et les sagaces s'alarment, une partie de la foule s'abuse encore ou bien reste indifférente, comme si elle ne discernait pas ses propres intérêts. On pourrait presque dire qu'à la faveur de cette ignorance ou de cette indifférence, la République prolonge l'impu-

nité de ses fautes, autant et plus qu'à la faveur de sa propre audace. Les électeurs de l'Aisne et ceux du Nord viennent d'élire deux radicaux, deux démagogues. Ont-ils pu croire, ces électeurs confiants, que M. Rigaut et M. Trystram amélioreraient la condition de la République, en aidant les modérés à lui créer un régime plus économique et plus tolérant? Non, ce semble. Et à quel moment les auront-ils choisis? Le lendemain du jour où la loi scolaire de M. Goblet leur retire une de leurs libertés les plus nécessaires, la liberté de conscience; le lendemain du jour où l'anarchie financière de la République, avec ses menaces comme avec ses désordres, se sera le plus honteusement manifestée, à la Chambre, dans la discussion du budget. Mais si ces deux élections, celle du Nord principalement, peuvent nous étonner, elles ne peuvent nous décourager. Il y a dans l'Aisne et dans le Nord une minorité vaillante et compacte, prête à devenir ou à redevenir, sous un souffle plus puissant, la majorité. Nous redoublerons nos efforts avec une énergie d'autant plus active et opiniâtre que la République a commencé à y exercer systématiquement un genre de tyrannie auquel son cynisme jacobin avait répugné jusqu'au 4 octobre 1885, cette tyrannie électorale qui pressure les votes ou qui les corrompt. On a raconté qu'au lendemain du 4 octobre, un ministre épouvanté promit de sauver la République en protégeant désormais les candidats républicains contre les électeurs, avec tous les spécifiques de la candidature officielle. M. Sarrien est fidèle au serment de M. Allain-Targé. Les préfets de la République se sont imbus de l'art nouveau, dans l'Aisne, dans le Nord, comme dans les Landes. Eh bien! le parti conservateur s'organisera pour résister à ce genre de despotisme comme à tous les autres. La République aura beau s'ingénier, par la violence ou par la séduction de la candidature officielle, à retenir ce suffrage universel qui lui échappe peu à peu. Est-ce que la volonté de la France, à l'heure du dernier effroi et du dernier dégoût, ne saura pas briser souverainement cette dictature électorale de la République, si brutale ou si perfide qu'elle puisse être? Pour s'en assurer, notre espérance, notre foi n'a-t-elle pas l'irréfutable leçon du passé?...

Au milieu d'une de ses disputes budgétaires, le 11 novembre, la République se couvrait de deuil. Quel serviteur illustre pleurait-elle? M. Paul Bert. Il avait été foudroyé, la veille, dans son palais de Hanoï, par ce choléra qui avait abattu tant de nos bataillons, au Tonkin. Rappelez-vous son départ triomphal. Il y avait six mois à peine qu'il exerçait là-bas sa fière et opulente vice-royauté. La mort, à laquelle il avait insulté avec de tels sarcasmes devant le cadavre de Gambetta, l'a pris à son tour, prématurément comme

Gambetta. Nous le plaignons. Nous sommes de ceux qui respectent partout, à gauche aussi bien qu'à droite, la tombe, même la tombe de l'homme qui croit qu'au fond de la sienne il ne laissera que la pourriture de sa chair et que par-dessus il n'est point d'âme qui survive, point de Dieu qui existe. Nous sommes de ceux qui, dans ce pur sentiment de convenance chrétienne et française, saluent en passant le cercueil d'un adversaire, même le cercueil d'un ennemi habitué à profaner de son rire et de ses outrages les pieuses funérailles de ceux que nous aimions et que nous vénérions. Mais la mort, cette puissance que M. Paul Bert se plaisait à regarder comme celle du néant absolu, n'efface pas les jugements de l'histoire, et, si dramatiquement que ses apologistes le drapent dans son suaire, ils ne peuvent lui faire, à nos yeux, la grandeur qu'il n'avait pas. Par la science il eût peut-être atteint à la grandeur. Savant et se contentant de l'être, il aurait pu honorer le nom de la France, en immortalisant le sien. Mais il n'a légué au monde scientifique ni le souvenir d'une conception originale, ni celui d'une découverte féconde : théoricien ou expérimentateur, tout ce qu'il a professé ou tenté, on le conteste aujourd'hui, on le néglige ou bien on l'a déjà oublié. Il préféra ambitieusement le rôle du politicien. Il passa du salon de la princesse Mathilde dans le cabinet de Gambetta. Préfet, il joua, pendant la guerre de 1870, le proconsul militaire. Député, il se montra jacobin. Ministre de l'instruction publique, il effraya l'Université par ses réformes brouillonnes, il la scandalisa par son mépris des règlements et des programmes. Toute sa politique, à vrai dire, consista dans son irréligion furieuse, dans sa haine implacable du christianisme ; elles éclatent dans son Manuel civique, dans ses discours, dans ses lois; il ne les tempéra un peu qu'au Tonkin. C'était un sectaire âpre et astucieux, fanatique jusqu'à la mauvaise foi. Hardiment matérialiste et athée, il n'a pas dissimulé que, s'il l'avait pu, il eût détruit le catholicisme tout entier comme une superstition. Il a déclamé d'une voix moins sonore que Gambetta contre le « cléricalisme »; sa diatribe fut plus sèche, plus dure, plus violente; il a osé, il a voulu davantage; il a, plus fiévreusement que Gambetta, animé la République à son intolérance religieuse; il a mérité qu'au lendemain de sa mort, un de ses panégyristes l'ait appelé « le véritable créateur de la laïcité en France. »

Sincères ou non, les amis de M. Paul Bert ont jeté sur son cercueil trop de fleurs et de couronnes, vraiment, et la France paie trop cher ses services administratifs, quand la République lui accorde avec tant d'empressement les honneurs funèbres qu'elle a marchandés à l'amiral Courbet, au commandant Rivière, et quand

elle alloue à sa famille une pension annuelle de 12 000 francs, le double de celle qu'a obtenue la famille du général Chanzy. Les héros du Tonkin, ce fut le commandant Rivière, ce fut l'amiral Courbet ; ce furent tous les officiers, les soldats et les marins morts obscurément sur cette terre dévorante. M. Paul Bert a-t-il rien fait qui l'égale à eux? La maladie qui l'a tué, il est parti en la bravant avec son scepticisme le plus robuste, en vantant le salubre climat du Tonkin et de l'Annam, en déclarant que sa vie ne serait en danger ni sous le ciel de Hanoï, ni sous celui de Hué. Il s'en est allé plein d'illusions. Personne, à la Chambre, n'avait approuvé plus que lui cette expédition si coûteuse et si aventureuse. Il avait foi dans la politique coloniale de la République. Il meurt là où il n'avait vu en rêve que gloire et fortune. Il meurt du mal dont il avait refusé de reconnaître le pouvoir meurtrier. Il meurt victime de la politique à laquelle il avait résolument sacrifié tant de Français, aussi passionnés que lui pour la patrie, et il augmente leur nombre. Il était venu à Hanoï pour organiser un empire et, derrière lui, il ne reste qu'une armée mécontente, une population inquiète, l'Annam dévasté, le Tonkin troublé. Il n'a rien pacifié, rien réglé, avec son esprit autoritaire et téméraire, avec son orgueil inflexible et son humeur jalouse. Certes, il avait dû, avant son agonie, désespérer, sinon de son génie, au moins de son œuvre. Il sentait son impuissance ; il avait peur qu'on ne le soupçonnât d'incapacité ; il décriait ses contradicteurs et ses juges. « Méfiez-vous, écrivait-il déjà, le 15 juillet, à un journaliste parisien, méfiez-vous de tout ce que vous entendrez dire par des arrivants. Tout ce qui part d'ici est mécontent : officiers regrettant le régime militaire, fonctionnaires remerciés, mercantis chagrins de la réduction du corps expéditionnaire, espiègles divers fuyant la justice, etc. Tout cela clabaude et doit clabauder. » Son amour-propre se fût précautionné plus laborieusement encore et son langage eût été plus amer, s'il avait pu, dans ses derniers jours, défendre sa renommée, alors que les généraux le fuyaient, que des événements sinistres démentaient de jour en jour sa confiance superbe et que M. de Freycinet lui-même l'obligeait à changer sa législation douanière. En somme, M. Paul Bert n'avait créé au Tonkin qu'une Académie : c'est un titre qui ne pouvait suffire à la gratitude nationale. Il faut même croire que son entreprise et ses travaux ont quelque chose de douteux pour ceux qui l'ont le plus pompeusement célébré de leurs louanges et qui nous ont le plus complaisamment décrit le Tonkin comme « un bon placement de père de famille » : aucun d'eux n'a voulu lui succéder, quelque lucrative que fût la fonction. M. Rouvier a décliné l'offre, lui et

cinq ou six autres des satellites fidèles de M. Jules Ferry, que les lauriers dont ils ornent la tombe de M. Paul Bert séduisent peu et que sa mort semble épouvanter. M. de Freycinet en est réduit à choisir un ancien préfet pour recueillir la vice-royauté de M. Paul Bert. Souhaitons qu'avec M. Bihourd la France soit plus heureuse qu'avec M. Paul Bert, au Tonkin. Il est temps qu'on la délivre des soucis dont cette conquête l'accable depuis trois ans.

« C'est encore cette éternelle question d'Orient qui revient » s'est écrié lord Salisbury, au banquet du lord maire. Oui « elle revient », et toute l'Europe est en éveil, comme si, dans le fatal retour de cette question, la phase devait être plus dangereuse en 1886 qu'en 1878 pour les peuples dont elle émeut les passions et les intérêts. Tout s'aggrave, de semaine en semaine, dans la situation de la Bulgarie. La grande Sobranié a élu le prince Waldemar, qu'une parenté si puissante et si diverse semblait établir comme au centre des rivalités qui se disputent le plus vivement l'empire dans les murs de Sofia et de Philippopoli. Le prince Waldemar n'a pu accepter uue couronne que le Tzar, son beau-frère, jugeait lui être offerte illégitimement. La Sobranié, après son vote, s'est dispersée. Les régents se sont retrouvés face à face avec le général Kaulbars et la rupture n'a pas tardé. Le général Kaulbars, alléguant que les régents restaient sourds à toutes ses plaintes aussi bien qu'à tous ses conseils, a quitté Sofia; les consuls russes l'ont suivi et, s'il fallait en croire la vigie anxieuse qui regarde à l'horizon, la flotte russe arriverait d'Odessa, ce soir ou demain, emmenant à Varna toute une armée. L'alarme est-elle trop vive? Nous l'espérons. Il est sûr que l'absence du général Kaulbars ne compromet pas plus la paix que sa présence ne l'aurait pu. Mais il est également sûr que le vide où se débat la Bulgarie, sans prince et sans assemblée, avec un suzerain qui ne veut pas intervenir et une régence qu'on ne veut pas reconnaître, ne saurait durer longtemps. L'anarchie y régnerait bientôt et le conflit des ambitions qui surveillent ce coin de l'Orient y commencerait dès lors dans toute sa violence. Malheureusement, on ne peut pas affirmer que les diplomates soient aussi libres aujourd'hui qu'il y a quinze jours d'empêcher le choc, de détourner les coups. Sans doute, dans le banquet du lord maire, lord Salisbury a déclaré que, si l'Angleterre voulait qu'on respectât le traité de Berlin, elle n'en avait cependant pas le soin à elle seule; mais il a invité l'Autriche à s'en charger et il a laissé entendre assez clairement que l'Angleterre l'aiderait de son épée. Sans doute aussi, le comte Kalnoky a déclaré après l'empereur, devant la Délégation hongroise, qu'il se confiait « aux intentions pacifiques de tous les gouvernements » ;

mais il a nettement indiqué la limite que la politique russe ne peut franchir, sans que l'Autriche « prenne position résolument » : l'Autriche veut que le traité de Berlin soit observé; elle ne peut permettre ni que la Russie s'empare du gouvernement de la Bulgarie ni qu'elle en occupe la territoire. Il ne faut pas oublier non plus un mot de M. de Bismarck, qui parle si peu parmi tant de colloques : il a dit que, si l'Angleterre « se mettait franchement de la partie avec une autre nation », l'attitude de l'Allemagne pourrait « changer ». Quant à l'Italie, le comte Kalnoky semble connaître à fond sa pensée : « Elle a conscience qu'en tant que puissance méditerranéenne, elle ne doit pas voir d'un œil indifférent un déplacement d'influence dans ces régions ». Il suffit de ces discours pour deviner le travail secret qui s'accomplit, depuis quelques semaines, dans les chancelleries de Vienne, de Berlin, de Londres et de Rome. Nous voulons supposer que ce n'est pas dans ces chancelleries qu'on annonce déjà la coalition de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie contre la Russie et la France. Mais, la vague rumeur qui court l'Europe, il faut que M. de Freycinet y tende l'oreille. Il lui a plu de se laisser attribuer la protection des sujets russes en Bulgarie, après le départ de leurs consuls. Qu'il prenne garde aux incidents et qu'il médite non seulement les discours publics de Londres et de Vienne, les propos intimes de Berlin et de Rome, mais les nouvelles qui y circulent! Le péril est proche.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire générale des races humaines. Introduction à l'étude des races humaines. — Par M. A. de Quatrefages, membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum. Un vol. in-8°, contenant 227 gravures, 4 planches et 2 cartes en couleur. (A. Hennuyer.)

Les questions relatives à l'histoire de l'homme ont pris dans ces derniers temps une importance considérable et constituant aujourd'hui une science à part. L'origine de l'homme, l'époque de son apparition sur le globe, la valeur des types physiques qu'il présente, sont fort controversées et partagent les savants en deux camps.

Les uns, les polygénistes, regardent comme fondamentales les différences de taille, de traits, de coloration qui distinguent les habitants des diverses contrées du globe, ils reconnaissent plusieurs espèces humaines indépendantes les unes des autres. Les monogénistes, au contraire, ne voient dans ces différences que le résultat de conditions accidentelles ayant modifié en sens divers un type primitif; pour eux, il n'y a qu'une seule espèce d'hommes présentant aujourd'hui plusieurs races; toutes dérivées d'un tronc commun. Cette dernière opinion, qui fut celle de Buffon, de Linné, de Cuvier, des deux Geoffroy, etc., est aujourd'hui soutenue par M. de Quatrefages, le savant professeur du Muséum.

Dans un ouvrage remarquable que vient de publier l'éditeur A. Hennuyer, *Introduction à l'étude des races humaines*, l'éminent membre de l'Académie des sciences développe cette opinion avec une clarté et une vigueur d'argumentation bien faites pour en assurer le triomphe. Laissant de côté le problème des origines, qui est encore au-dessus du savoir actuel, le savant naturaliste combat les hypothèses du transformisme. Il établit que l'espèce est l'unité, et que les races sont les fractions de cette unité. Il recherche les phénomènes qui caractérisent la race et l'espèce dans le règne végétal et dans le règne animal, et compare ce qui existe chez l'homme à ce que les botanistes et les zoologistes ont observé chez les plantes et les animaux. Il prouve que ces phénomènes ne différencient pas les espèces, mais sont caractéristiques de la race dans les deux règnes et que les faits de variation et les différences existant chez l'homme de groupe à groupe sont de même nature que ces mêmes faits constatés de race à race chez les animaux et les végétaux; il prouve, enfin, que la variabilité est bien plus grande chez les animaux que chez l'homme.

Cette *Introduction à l'étude des races humaines*, qui comprend les questions générales de l'ethnologie, bien que complète en elle-même, n'est que le premier volume d'une *Histoire générale des races humaines*, publication qui comptera certainement parmi les plus remarquables de notre époque, grâce au concours de savants tels que MM. Hamy, Monfaux, Lucien Biart, Dr Tautain, Dr J. Deniker, etc. Ajoutons qu'un second volume de M. de Quatrefages, faisant suite au premier : la *Classification des races*, est sous presse, et qu'il offre, avec une égale science, un aussi grand luxe de gravures.

J. P.

Portraits d'Outre-Manche, par Mme Marie Dronsart. (Calmann Lévy.)

Il est peu d'écrivains en France qui connaissent mieux la littérature anglaise et puissent l'apprécier avec plus de discernement que l'auteur des *Portraits d'Outre-Manche*, Mme Marie Dronsart, dont nous n'avons plus à faire l'éloge près des lecteurs du *Correspondant*.

Cet ouvrage, écrit avec goût, finement pensé, rempli d'une facile

érudition, donne l'intéressante biographie des femmes qui depuis deux siècles ont le plus honoré les lettres en Angleterre, soit dans le roman, soit dans le genre épistolaire. La brillante figure de Chesterfield, « le lord des beaux esprits et le bel esprit des lords », ne dépare pas la galerie de ces portraits de femmes peints avec ampleur et délicatesse à la fois.

La première étude biographique est celle de la belle et altière duchesse de Marlborough, « la reine Sarah », qui exerça si longtemps une despotique influence sur sa souveraine la reine Anne, et joua par suite un rôle considérable dans la politique anglaise au commencement du dix-huitième siècle. — La vie de lady Wortley Montagu, qui visait modestement à éclipser par le style de ses lettres la célébrité de Mme de Sévigné et qui habita Constantinople et Venise, fournit de curieux détails sur les mœurs de l'Italie et de l'Orient il y a cent cinquante ans. — L'existence et les œuvres de George Elliot, cette femme aux facultés imaginatives si puissantes, semble avoir particulièrement séduit Mme Dronsart, qui analyse avec une grande pénétration la nature investigatrice, humouristique et fataliste de l'auteur d'*Adam Bede*.

A côté de cette romancière vivant dans une ébullition intellectuelle continue, se détache, comme un gracieux pastel, la figure douce et résignée de la princesse Alice, grande-duchesse de Hesse-Darmstadt transportée des splendides palais de l'Angleterre dans le vilain *schloss* d'une cour lilliputienne, fragile fleur de tige royale que devait faucher une mort prématurée.

La série de ces charmants portraits se termine par celui d'Anthony Trollope, romancier dont la popularité en Angleterre et en Amérique dépassa peut-être le talent, modeste inspecteur des postes devenu écrivain renommé, et qui s'identifiait tellement avec des êtres créés par son imagination qu'il en arrivait à croire presque à leur existence.

La France en Ethiopie. — Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1634-1706), par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — (Challamel aîné.) In-18 de xv-375 pages, avec une carte.

Cet intéressant volume forme le complément d'un précédent ouvrage de l'auteur : *Intérêts français dans le Soudan éthiopien* (même éditeur, 1884). C'est, d'après des documents inédits des Affaires étrangères, le récit peu connu des tentatives faites par la France, au dix-septième siècle, pour établir son influence et se créer des relations politiques et commerciales dans le bassin du haut Nil et sur les bords de la mer Rouge. Un résumé précis et rapide des rapports antérieurs de l'Ethiopie avec l'Occident, les aventures romanesques d'un prince abyssin, le fameux Zaga-Christ, à la cour de France, puis le récit de l'ambassade envoyée au négus par Louis XIV et qui se termina par un lamentable massacre resté impuni; telles sont les différentes parties de cette étude qui pourrait motiver quelques réserves sur le rôle joué par les missionnaires, mais qui est écrite avec un vrai patriotisme.

Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la république, par Jules Poiret, professeur chargé de cours à la Faculté de Douai. — Thorin. In-8° de 299 p. avec un plan du Forum.

L'essai que M. Jules Poiret a composé, sous forme de thèse, n'est pas seulement une simple et banale étude sur l'art oratoire à Rome, mais bien un tableau original, consciencieux et complet des mœurs et de l'organisation judiciaires des Romains sous la république. M. Poiret nous conduit au Forum, nous initie à tous les détails de l'instruction criminelle, nous montre la composition du tribunal et nous édifie sur les juges trop souvent faciles à séduire, à capter, ou à corrompre; puis il nous décrit l'attitude de l'accusé entouré de son « assistance », retrace le rôle populaire du défenseur ainsi que celui de l'accusateur et nous fait assister aux débats jus-

qu'à la sentence. Passant, enfin, en revue, dans un spirituel et judicieux résumé, les orateurs qui brillèrent le plus au Forum, il recherche et détermine, parmi les caractères généraux de l'éloquence qu'on préférait à Rome, les deux qualités maîtresses (*urbanitas, gravitas*) qui conviennent plus particulièrement à l'orateur romain.

A la Recherche du Bonheur, par le comte TOLSTOÏ, traduction et préface de M. E. Halpérine. — Perrin et Cie.

Sous ce titre général : *A la Recherche du Bonheur,* M. Halpérine a réuni la plupart des contes populaires où le grand romancier, tout en nous familiarisant dans un style d'une simplicité lumineuse avec sa morale, nous initie en même temps d'une manière attrayante et dramatique à la vie et aux mœurs si curieuses des paysans russes.

La Mort, par le comte Léon TOLSTOÏ, traduction et préface par E. HALPÉRINE. — Perrin et Cie.

Le nom du comte Léon TOLSTOÏ est aussi célèbre à cette heure en France qu'en Russie. Sa dernière œuvre, *La Mort,* ne fera qu'accroître la gloire du grand écrivain slave.

C'est le tableau le plus complet et le plus saisissant de l'agonie et de la fin d'un être. Lente ou soudaine, indifférente et presque joyeuse chez la plante et la bête, simple encore et sereine chez le moujik, plus effrayante à mesure que s'élève le niveau intellectuel — émouvante toujours — la mort est envisagée dans ce livre sous toutes ses faces, avec l'âme d'un grand poète et l'œil d'un observateur sagace jusqu'à la cruauté.

Deux générations, par le comte LÉON TOLSTOÏ, traduit du russe par E. HALPÉRINE. — Perrin et Cie.

Cette œuvre met en saisissante opposition le caractère ouvert et franc jusqu'à la brutalité d'une génération disparue et la sécheresse de cœur masquée sous les dehors brillants d'une politesse raffinée de la génération actuelle.

Traduit avec le soin scrupuleux que M. E. Halpérine met à faire pénétrer le lecteur français dans l'esprit de l'illustre écrivain russe, ce nouveau livre continue dignemen, la collection des œuvres de Tolstoït que la librairie académique s'est donné pour mission de faire connaître en France.

Grand Dictionnaire des rimes françaises, par M. F. MORANDINI D'ECCATAGE. (Auguste Ghio), grand in-8° de 508 pages à 2 colonnes, 10 francs.

Voici un livre de travail fort bien fait, très supérieur aux productions analogues qui l'ont devancé (lesquelles ont généralement été copiées l'une sur l'autre), et qui ressemble aussi peu au fameux *Gradus* du vieux Richelet, que nos élégantes éditions modernes aux naïves plaquettes de la bibliothèque Bleue. Ce n'est pas seulement un répertoire des rimes françaises classées dans un ordre aussi rationnel qu'ingénieux, c'est aussi un dictionnaire très complet, très correct, contenant tous les mots classiques et nouveaux de la langue avec leur qualité, et leur signification réelle et figurée. L'ouvrage de M. d'Eccatage est un véritable travail de bénédictin ; qu'on juge de ses efforts et de ses vastes recherches par ce fait qu'il a découvert six rimes à *triomphe,* qui passait jusqu'à présent pour n'en pas avoir.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE CLERGÉ FRANÇAIS

EN TUNISIE[1]

V

Dans la conférence qu'il donnait, il y a dix-huit mois, à l'église de la Madeleine, le cardinal Lavigerie développait l'idée qui l'avait encouragé à consacrer une partie de son activité à des missions lointaines : « Il a semblé au clergé de l'Algérie, disait-il, que notre première conquête n'était qu'une porte ouverte pour des conquêtes plus vastes. Au delà du territoire occupé par nos troupes s'étend un immense continent avec ses contrées longtemps inconnues, sa barbarie, les maux affreux de son esclavage, tout ce qui peut, en un mot, séduire le cœur d'un apôtre. Des destinées nouvelles se préparent pour l'Afrique. De tous côtés, par leurs explorateurs, par leur commerce, par leurs armes, les nations civilisées en font le siège et bientôt vont la conquérir.

« La France officielle, il est vrai, ne pouvait s'étendre sans mesure et franchir le territoire occupé par ses troupes. Mais son clergé entendait un appel plus haut. Il s'enfonçait bientôt dans les profondeurs du désert et, de proche en proche, parvenait aux grands lacs et s'établissait aux sources fameuses du Nil et du Congo. Il y est encore, représentant seul notre patrie dans ces régions lointaines et la représentant sous les traits les plus propres à gagner les cœurs : par l'exercice de la charité, par le dévouement, par le courage.

« Combien de mes missionnaires ont déjà payé de leur vie ces nobles entreprises! Tous gardent jusqu'à la fin, avec le culte de Dieu, le culte de la France. Écoutez ces paroles, elles ont été tracées par un martyr : « Nous sommes les premiers Français qui, « envoyés par notre évêque, Français comme nous, allons porter « *la langue et l'influence de la France* dans les profondeurs afri-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1886.

« caines. D'autres nous suivront un jour, et cette route pacifique « que nous allons tracer, où peut-être nous laisserons nos tombes, « sera poursuivie par les conquérants pacifiques de notre France. « Nous lui sacrifions aussi par avance tout ce qui nous est cher et « nos vies mêmes. Si nous y périssons, qu'elle se souvienne seulement que dix de ses enfants, de ses prêtres sont morts obscurément, en pensant à elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

C'est dans un pays plus proche de l'Algérie que Mgr Lavigerie et ses missionnaires ont porté avec le plus de fruit la langue et l'influence de la France; mais c'est le même esprit qui anime tout notre clergé dans l'Afrique orientale et septentrionale. Le zèle apostolique de l'archevêque d'Alger ne pouvait être indifférent à la situation religieuse de la Tunisie, où les écoles étaient en nombre insuffisant pour les enfants de la colonie européenne; et il eût voulu multiplier les établissements français dans la Régence pour y développer notre influence. Comme chrétien et comme Français, il regrettait surtout l'abandon de la chapelle Saint-Louis.

M. Roustan partageait les vues du prélat. Il avait obtenu, après des négociations délicates, de faire flotter notre drapeau sur la colline de Byrsa. Mais tous les voyageurs étaient péniblement frappés de la négligence où on laissait ce monument et de ses proportions par trop mesquines. M. Victor Guérin disait dès 1861 : « Si cette chapelle devait être plutôt condamnée à périr que destinée à être réparée, il serait vivement à souhaiter qu'elle fût bientôt remplacée par un édifice plus vaste et plus digne tout à la fois de saint Louis et de la France, sanctuaire où chaque année, au moins le jour anniversaire de la mort de ce monarque, toute la colonie française de Tunis serait convoquée pour assister à un office solennel en l'honneur de ce patron de notre nation. »

Mgr Lavigerie obtint en 1875 que la garde de la chapelle fût confiée aux missionnaires d'Alger, qui en prirent possession en juillet 1875. L'archevêque acheta des terrains voisins de ceux qui appartenaient à la France, les afferma à des cultivateurs indigènes et affecta le revenu qu'il tira à l'entretien d'un orphelinat. Cet établissement, construit près de la chapelle et dirigée par les pères, reçut une douzaine de jeunes nègres soudaniens, rachetés par eux de l'esclavage dans leurs postes de Laghouat, de Metlli, de Ouargla et de Rhadamès. On leur apprenait le français, les principes élémentaires des sciences et la médecine. On les préparait ainsi à devenir, dans l'Afrique centrale, d'utiles auxiliaires des missionnaires. « On peut espérer, dit M. Guérin, qu'ils feront tourner au bien moral de ceux qu'ils soulageront physiquement l'influence légitime qu'ils ne manqueront pas d'acquérir. On n'ignore pas qu'en

Afrique tous ceux qui exercent la médecine, même de la manière la plus primitive et la moins éclairée, jouissent d'un très grand prestige. » M. Yves Guyot, dans ses *Lettres sur la politique coloniale*[1], a signalé avec raison l'action que peuvent exercer les médecins pour conquérir les sympathies des indigènes. M. Colombeau lui disait, à Biskra : « Pour faire la conquête du Sahara, au lieu de soldats, envoyez des oculistes. » Les jeunes élèves des pères blancs feront une œuvre utile à l'humanité et à la France, et continueront à nous gagner le cœur des noirs idolâtres de l'Afrique centrale et à les rapprocher des peuples civilisés.

Les pères d'Alger ont d'ailleurs soin de se bien garder de tout excès de zèle; l'archevêque blâmerait ceux qui compromettraient le salut commun et l'avenir des établissements par une ardeur imprudente. Peu de temps après leur installation à Carthage, leur réputation de tolérance était aussi bien établie que celle de leur charité et de leur dévouement aux pauvres et aux malades. Mgr Lavigerie nourrissait le projet de reconstruire la chapelle et de la remplacer par une église monumentale, sur les murs de laquelle seraient rappelés les noms des familles françaises dont les ancêtres trouvèrent la mort dans la dixième croisade.

Il vint à Tunis pour étudier les moyens de réaliser ses plans. Il y passa plusieurs jours en juillet 1877. « Tout a été, dit-on, définitivement réglé, écrivait un Français de Tunis à la *Gazette du Midi*[2], et l'on espère que les constructions pourront commencer bientôt. Ce sera un bonheur, même au point de vue matériel, car, avec l'affreuse misère qui règne ici cette année, le travail que ces constructions vont donner aux ouvriers sera un bienfait véritable. Du reste, Mgr Lavigerie a rencontré, dans le gouvernement du bey, les dispositions les plus favorables; il a été nommé grand'croix de l'ordre tunisien et décoré par le bey en personne devant la foule des musulmans. Pendant tout le temps de son séjour à Saint-Louis, l'archevêque n'a cessé d'être entouré d'une multitude de pauvres indigènes qui venaient réclamer les aumônes du grand marabout d'Alger, dont ils avaient entendu raconter les bienfaits vis-à-vis de leurs coréligionnaires de l'Algérie. »

L'établissement d'un chemin de fer allait amener en Tunisie un certain nombre de familles françaises, et Mgr Lavigerie songeait, dès cette époque, à construire pour leurs enfants un collège qui recevrait, d'ailleurs, aussi ceux des Européens de toute nationalité,

[1] Page 277.

[2] Numéro du 23 juillet 1877, cité par M. de Sainte-Marie. L'auteur de la *Tunisie chrétienne* a donné aussi dans son livre le portrait des missionnaires qui desservent la chapelle, entourés des enfants qui leur étaient confiés.

des musulmans et des israélites qui voudraient leur faire donner une instruction plus complète que celle qu'ils pouvaient recevoir dans les écoles. Il pensait aussi à créer un dispensaire. Regardant ces œuvres comme plus urgentes encore peut-être que la fondation d'une église, craignant d'ailleurs que celle-ci n'offusquât peut-être le bey, il ajourna le projet d'élever à Saint-Louis un sanctuaire plus somptueux. Mais il fit faire sans tarder les plans du collège. Le gouvernement français lui donna en 1878 l'autorisation de le construire sur les terrains dont la France avait la jouissance autour de la chapelle. Les devis du collège furent établis, et les travaux commencés.

M. Roustan, qui avait appuyé les demandes adressées par l'archevêque, ne cessait de se montrer favorable aux œuvres catholiques françaises et tout particulièrement aux sœurs qui, grâce à lui, purent agrandir leur école. En 1876, Mgr Sutter, après avoir promis de payer le loyer de leur école gratuite, ne put le faire. Elles entretenaient 6 orphelines et gardaient toute la journée 3 petits garçons. Leur école avait 300 élèves. Celles de la Goulette avaient été installées en 1875 par le vicaire apostolique dans un nouveau local; elles soignaient les malades et allaient les voir à domicile. Les Frères de la Goulette et ceux de Tunis ne montraient pas moins de dévouement : ceux-ci firent venir encore un d'entre eux en 1878 et un autre en avril 1879. Ils n'avaient chacun qu'une somme insignifiante pour vivre. Leur succès était cependant très grand : le nombre de leurs élèves augmenta en 1879, au point de rendre insuffisante l'école qui avait été agrandie l'année précédente et de les forcer à refuser des élèves.

L'année 1878 fut, comme on le sait, marquée par un événement qui eut pour la France des conséquences plus importantes qu'on ne le crut d'abord, je veux parler du Congrès de Berlin. Nos droits de protectorat religieux furent reconnus par l'article 62 du traité, telle fut la satisfaction publique que la France obtint. Mais elle en eut une autre : M. Waddington s'entretint de la Tunisie avec les représentants de la Grande-Bretagne; et, lors de son retour à Paris, il obtint que lord Salisbury lui exposât en ces termes, dans une note du 7 août, ses vues sur l'action de la France à Tunis : « L'Angleterre n'a dans cette partie du monde aucun intérêt spécial qui puisse, d'une manière quelconque, l'induire à regarder avec méfiance l'accroissement légitime de l'influence française, influence qui procède de sa domination en Algérie, des forces militaires considérables qu'elle y entretient et de l'œuvre civilisatrice qu'elle accomplit en Afrique à la grande admiration du gouvernement anglais. Lors même que le gouvernement du bey viendrait à

tomber, l'attitude de l'Angleterre n'en serait nullement modifiée. »

C'était un consentement aussi clair que possible à l'annexion de la Régence par la France. Le gouvernement, sûr de ne pas rencontrer d'opposition de la part de l'Angleterre, pouvait développer son influence en Tunisie, lutter contre les obstacles qu'il y rencontrait et revendiquer même au besoin par les armes une situation prépondérante. Résolu à employer avant tout les moyens pacifiques, en introduisant dans la Régence tous les bienfaits de la civilisation, M. Waddington se contenta de favoriser de tout son pouvoir les œuvres françaises entreprises par nos ingénieurs, d'une part, et par nos religieux, de l'autre. Il voulut surtout combattre l'influence des écoles italiennes, en soutenant celles des Frères et des Sœurs que lui recommandait chaudement M. Roustan. Il résulte des documents distribués en 1879 aux membres du Parlement italien, lors de la discussion du budget, que le collège italien de Tunis recevait une subvention de 3000 francs en or, et que le ministère proposait de lui accorder un nouveau subside de 6500 francs en papier et projetait de l'assimiler aux collèges royaux de la péninsule.

Le profond changement qui se produisit dans le gouvernement intérieur de la France au commencement de l'année 1879 ne modifia point l'attitude de nos agents. M. Waddington, devenu président du conseil, poursuivit l'exécution de ses projets, d'accord avec Mgr Lavigerie. M. de Freycinet montra la même sollicitude lorsque, le 27 décembre 1879, il eût succédé à M. Waddington.

L'archevêque d'Alger avait fait commencer en 1878 la construction du collège où il voulait réunir les enfants des classes aisées de la Régence. Des bâtiments nouveaux s'élevèrent sur les terrains autrefois cédés par le bey à la France : ils se composaient d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage de style mauresque, couronnés de terrasses. Les devis primitifs furent dépassés, mais Mgr Lavigerie n'hésita pas à poursuivre les travaux, comptant que la France ne lui reprocherait point d'avoir voulu faire quelque chose de trop grandiose, et il fit la dépense supplémentaire lui-même, espérant être soutenu plus tard dans de plus larges proportions.

La politique suivie par le cabinet Freycinet contre les congrégations religieuses pouvait faire craindre qu'il ne sacrifiât à l'extérieur nos intérêts, qui sont intimement liés à ceux des missionnaires. Le ministère ne voulut pas le faire.

Mgr Lavigerie ne se laissa pas décourager. Soutenu par le gouvernement français et fort de l'approbation qu'il rencontrait dans toutes les classes de la société tunisienne, il ouvrit son collège le

1er octobre 1880. Les orphelins nègres avaient été emmenés à la Marsa, où l'archevêque avait acheté de nouveaux terrains. Il en acquit d'autres sur plusieurs points pour former à son collège une sorte de dotation : l'exploitation des ressources du sol tunisien par des mains françaises avait pour nous un réel intérêt; c'est pourquoi le gouvernement soutenait, en 1880, la société marseillaise qui avait acquis l'Enfida. L'introduction d'une culture perfectionnée et l'organisation d'un système d'irrigations sont des œuvres utiles à la richesse de la population et de nature à attirer aux Français la reconnaissance des indigènes.

Parmi les premiers élèves inscrits au collège Saint-Louis, il faut citer le fils de M. Read, consul général d'Angleterre, celui du général tunisien Bakouch, deux petits-fils de Taïeb-Bey, les enfants de notables israélites et même ceux de quelques Italiens. Tous étaient dans la division élémentaire; ils sont appelés, par cette heureuse circonstance, à rester plus longtemps au collège français, où, réunis à des condisciples de nationalités et de religions différentes, ils perdront leurs préjugés, particulièrement ceux que beaucoup d'entre eux pourraient avoir contre la France. Les musulmans se déferont de l'esprit de fanatisme, et l'antagonisme ne pourra être aussi vif que par le passé entre les jeunes gens d'origine si diverses élevés sur les mêmes bancs pendant plusieurs années. Tous les enfants eurent des facilités pour pratiquer les devoirs de leurs religions respectives.

L'heureuse position du collège, la salubrité du site, la commodité de l'aménagement firent, dès l'abord, beaucoup goûter ce collège qui, lors de son inauguration, reçut quarante élèves. Malheureusement il était à 13 kilomètres de Tunis, et bien que Carthage fût reliée à la capitale par un chemin de fer, cette distance empêchait de recevoir des externes et même des demi-pensionnaires.

Le prix de la pension était assez élevé pour qu'il ne fût pas possible au nouvel établissement de se placer, pour lutter contre le collège italien, sur le même terrain que les écoles des Frères et des Sœurs. Tandis qu'il se distinguait par la supériorité de son enseignement et s'adressait aux personnes aisées, les autres écoles n'avaient d'autre ambition que de donner une instruction élémentaire aux enfants des classes les plus déshéritées. Elles pouvaient avoir plus d'importance encore que le collège Saint-Charles, au point de vue français, parce qu'elles s'adressaient, en raison de la gratuité de leur enseignement ou de la faiblesse de la rétribution scolaire, à un public beaucoup plus nombreux et faisaient une concurrence directe aux établissements italiens.

En 1879, trois Sœurs de Saint-Joseph arrivèrent à Djerba, où

elles installèrent une école de filles et un dispensaire. L'école des Frères de Tunis avait reçu, à notre exposition de 1878, un diplôme de participation à la médaille d'or, qui fut attribué à l'institut des Frères. L'Italie ayant doublé le secours annuel de 6000 francs, donné à ses écoles, le gouvernement français ne voulut pas faire moins : il remit aux Frères, en 1880, d'après M. Guérin, une somme de 6000 francs, dont ils profitèrent pour ouvrir de nouvelles classes, faire venir de France de nouveaux maîtres et répandre dans leur école gratuite l'usage de la langue française. Les Sœurs, ayant été aussi soutenues, agrandirent leur classe française.

Les Capucins, tous Italiens, avaient malheureusement pris une attitude assez hostile à l'égard de la France, et, chose particulièrement regrettable, c'étaient eux qui donnaient l'instruction religieuse en italien. Quant aux Capucins français, on venait de fermer leurs maisons sans songer à favoriser leur établisssement en Tunisie, où leurs frères italiens s'associaient à certains actes dirigés contre les entreprises françaises en Tunisie par le gouvernement du bey, sous l'influence du consul général et des vice-consuls italiens, et signaient notamment les protestations contre les concessions faites à des Français.

Nous n'avons pas besoin de rappeler « ce qu'ont été les questions du chemin de fer de la Goulette à Tunis; du câble sous-marin qu'on voulait rendre indépendant de nos lignes télégraphiques; du domaine de l'Enfida qu'on essaya de ravir par des moyens illégaux à la compagnie marseillaise, du chemin de fer de Sousse, dont on entrava comme à plaisir l'exécution régulière; et tant d'autres affaires où la justice, avec l'esprit de conciliation et même de condescendance, n'a pas cessé d'être de notre côté [1] ».

On connaît les événements qui aboutirent, le 12 mai 1881, à la signature du traité du Bardo.

VI

La consolidation de notre situation dans la Régence était entravée par la surexcitation du fanatisme musulman et par l'opposition violente et haineuse de la colonie italienne.

Tout le monde sait combien est profonde l'agitation qui règne dans l'Islam depuis la guerre de la Russie contre la Turquie, c'est-à-dire depuis 1877, du fond du Sahara à la frontière algérienne et sur toutes les rives de la Méditerranée, et dont M. Jules Ferry parlait à la Chambre le 5 novembre 1881. Les ordres religieux musulmans

[1] Circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

et celui des Senoûsistes surtout sont particulièrement redoutables. Des agitateurs ont entretenu des relations avec le sultan, qui a rêvé le khalifat, et n'a peut-être pas renoncé encore aujourd'hui à faire triompher les doctrines du panislamisme.

Quelle politique devions-nous suivre en présence du réveil du fanatisme musulman? Devions-nous, comme le disait M. Paul Bert à la Chambre, croire que Mgr Lavigerie nous préparait des vêpres tunisiennes?

Il importe tout d'abord de remarquer que « la Tunisie, depuis longtemps soumise à l'influence plus directe de l'Europe, n'avait vu se produire que de faibles manifestations de la politique de la confrérie de Sidi Mohammed ben Ali es-Senoûsi [1] ». D'autre part, beaucoup de marabouts eussent vu avec jalousie, comme ils le font en Algérie, le développement des ordres religieux. Enfin ces ordres mêmes ne se considèrent pas comme solidaires entre eux. « Chaque ordre, dit M. E. Reclus, se fractionne même en corps distincts, différant les uns des autres par les intérêts des cheikh et sukaddem. La plupart de ceux-ci ont surtout à cœur d'accroître leurs richesses et leur influence. Il est rare que des insurrections aient été causées par des motifs religieux, et jamais les ordres ne se sont jetés en corps dans une guerre sainte : tous les « khouan » semblent se rappeler le précepte du soufisme, qui leur défend de s'exposer à la mort dans des entreprises au-dessus de leurs forces [2]. »

Pour beaucoup de musulmans, « la crainte des Français est la crainte de Dieu ». Ils s'inclinent devant le fait accompli, et c'est pourquoi on a voulu quelquefois impressionner leur fatalisme en leur montrant l'inanité de leur foi dans un secours divin; c'est ce que voulait le général Négrier, lorsqu'il rasait la mosquée d'El Abiod Sidi Cheikh. Cet acte pouvait cependant paraître bien dangereux, et il était permis de redouter ses conséquences. S'il est prudent de ne pas nous attaquer aux sanctuaires musulmans, nous ne devons pas montrer vis-à-vis des agitateurs une indulgence qui nous ferait mépriser. Nous devons leur inspirer une haute idée de notre force. C'est sans doute parce qu'ils furent frappés de leur impuissance, que les insurgés tunisiens réfugiés en Tripolitaine ne tardèrent point à demander l'*aman*.

Le respect que nous avons pour leurs prêtres produit sur eux beaucoup d'effet, mais à la condition que nous ne laissions aucun écart impuni. « Ils ne nous savent aucun gré de nos ménagements.

[1] H. Duveyrier. Il donne (page 213) une liste des zaouiyas senoûsites de Tunisie.

[2] *Nouvelle géographie universelle*, t. XI, p. 640.

Ils les taxent de faiblesse. Surveillés avec plus de soin, ils ne nous en aimeront ni plus ni moins [1]. »

« Loin de moi, dit, de son côté, M. d'Avril, la pensée de provoquer une persécution religieuse. Je ne nourris ni haine ni rancune. J'ai même manifesté ailleurs pour des populations qui sont musulmanes une sympathie qui m'a été reprochée et que je ne renie pas. Mais entre persécuter et fomenter, il y a un monde. Ainsi il ne serait pas juste d'empêcher les musulmans d'accomplir le pèlerinage prescrit par leur loi. Transporter les pèlerins gratis sur un navire de l'État était excessif. »

Ce n'est pas seulement par respect pour notre puissance et par crainte d'un châtiment, que les fatalistes musulmans se résigneront à notre domination; ils ne seront pas insensibles non plus aux égards que nous manifesterons pour leurs croyances et leurs mœurs, mais ils seront surtout très influencés par nos bienfaits, ils voient le bien-être que leur apportent les œuvres de la civilisation, et ils sont touchés des progrès matériels qui s'accomplissent dans leur pays. Ce sont surtout les esprits éclairés qui apprécient l'heureuse action de notre présence et de nos grands travaux d'utilité publique, ainsi que les avantages d'une meilleure administration. L'exploitation de terrains en Tunisie, par de nombreux Européens et entre autres par Mgr Lavigerie, a beaucoup profité à l'agriculture et augmenté la richesse publique. D'autre part, ceux qui comprennent les avantages de l'instruction sont heureux de trouver les écoles des Frères et des Sœurs, où leurs enfants sont élevés et soignés. Tous, enfin, sont sensibles aux libéralités de nos missionnaires; ils savent qu'ils ne s'adressent pas en vain à leur charité; ils se rappellent leur dévouement pendant les épidémies, ils aiment beaucoup nos Sœurs, et ils ont une grande vénération pour l'archevêque d'Alger. Tous ceux qui ont voyagé en Tunisie peuvent en témoigner.

Est-ce à dire que les musulmans seraient disposés à se convertir? Non, ils apprécient au contraire beaucoup la tolérance des prêtres et des Sœurs qui soignent tout le monde avec le même zèle et la même douceur, ne se préoccupent pas de la religion de leurs obligés, et reconnaissent l'impossibilité actuelle de leur conversion. Nos religieux jouissent donc d'une grande influence auprès des mahométans : c'est dans les contrées où ils sont établis que nous avons le moins à redouter le fanatisme islamiste. Ils répandent autour d'eux comme une atmosphère de tolérance.

Si auprès des Arabes ils pouvaient, loin de nous nuire, nous

[1] Gaffarel, *l'Algérie.*

rendre plutôt service par leurs œuvres charitables, combien leur appui ne pouvait-il pas contribuer à modifier à notre égard l'attitude des autres éléments de la population! Les juifs et les catholiques italiens étaient réunis contre nous, nous pouvions tenter de ramener les premiers, en leur montrant la bienveillance dont nous avions fait preuve envers leurs coréligionnaires d'Algérie, et en faisant appel à l'aide de l'*Alliance israélite universelle*, qui ne nous fit point défaut quand nous l'invoquâmes. Mais les Italiens, comment agir sur eux? Plusieurs des Capucins qui desservaient les églises de la province, leurs concitoyens, partageaient leurs sentiments.

Ce qui était plus grave, c'est que les Capucins étant les seuls prêtres de la Tunisie pouvaient les faire partager aux catholiques des autres nationalités, et notamment aux Maltais. Il y avait en Tunisie, à côté de 1 200 000 musulmans, 12 000 Italiens, dont 6000 à Tunis, 10 000 Maltais, 2800 Français et 12 000 sujets français (dont 8000 mahométans et 4000 israélites).

Nous devions tâcher de nous concilier les Maltais et, s'il était possible, de calmer les passions des Italiens. Si les Italiens étaient accessibles à des influences nationales, qu'il était difficile de combattre, les Maltais, que rien n'irritait contre nous, subissaient docilement la direction de leurs prêtres. C'était donc le clergé qu'il importait d'avoir pour nous en Tunisie, et d'autant plus que les conseils de modération qu'il donnerait aux Italiens catholiques devaient n'être pas sans effet sur leur esprit.

Ainsi le plus puissant moyen d'assimilation que nous puissions avoir à notre service en Tunisie, c'était l'influence qu'exercerait naturellement un clergé français. Ce clergé pouvait aussi prendre la direction de bien des œuvres d'utilité publique, qui, sur le continent ou en Algérie, ont été exécutées par l'État ou les municipalités, mais que le budget trop restreint, mis à la disposition de notre Résident, ne lui permettait pas d'entretenir. Il pouvait enfin, avec l'aide des Frères et des Sœurs, fonder des écoles beaucoup plus nombreuses et moins coûteuses que celles qu'auraient dirigées des instituteurs laïques, et mieux appropriées d'ailleurs à l'état d'esprit des populations. Le gouvernement crut qu'il valait mieux concentrer dans une seule main la direction de toutes ces œuvres. Mgr Sutter, qui était plus qu'octogénaire, songeait depuis longtemps à se retirer. Le Père qu'il voulait mettre à sa place nous était hostile. La France fit appel à Mgr Lavigerie, qui a raconté lui-même, depuis, comment il fut chargé du vicariat apostolique de la Tunisie.

« Le gouvernement intervint auprès du Saint-Siège et lui repré-

senta qu'une situation nouvelle exigeait un clergé nouveau. Il demanda la nomination d'un prélat français, au lieu de celle d'un des religieux italiens dont les noms avaient été proposés. Le voisinage d'Alger et le fait que j'avais déjà fondé un établissement à Saint-Louis de Carthage portèrent sur moi les vues du Saint-Siège. J'obéis au vicaire de Jésus-Christ et aux désirs du gouvernement, et j'acceptai sans me faire illusion sur les embarras de cette charge nouvelle. La situation provisoire créée par cette décision du Souverain Pontife a duré trois années. »

Le programme que se traça l'archevêque d'Alger, qui ne devait pas tarder à devenir l'un des princes de l'Église, se rapproche par certains points de celui qu'expose, dans ses *Lettres sur la politique coloniale*, M. Yves Guyot, qui est à la fois l'adversaire de la colonisation telle que nous la pratiquons, et l'ennemi de toute religion. Lui qui admet sans les discuter toutes les « légendes qui courent sur les missions catholiques » (c'est le mot de M. Gabriel Charmes), qui reproche à nos missionnaires d'avoir une mauvaise conduite, qui prétend que, si les musulmans se sont défiés de nous en Tunisie, c'est à cause du rang que nous donnions à Mgr Lavigerie, et qui a enfin tous les préjugés d'un sectaire, dit : « Nous ne devons pas essayer d'imposer un surnaturel à des hommes qui ne sont pas aptes à le comprendre... Cependant les convertisseurs religieux faisaient et ont fait œuvre civilisatrice sans le savoir. Les Jésuites, installés en Chine depuis 1851, y avaient conquis une influence considérable parce qu'ils n'y avaient porté que leurs connaissances mathématiques, se sentant trop faibles pour se permettre d'être intolérants. La vraie conquête des peuples aurait dû s'accomplir par l'enseignement. » Il recommande enfin d'envoyer des médecins aux indigènes.

Mgr Lavigerie a entrepris aussi la conquête des âmes par l'école; mais, s'il n'a pas envoyé des médecins en Tunisie, il y a installé des Sœurs, dont la charité dispose en notre faveur les cœurs de tous. Ces moyens pacifiques d'action que préconise le député radical, il les a employés, et il pourrait donner des leçons de tolérance à celui qui dit : « C'est à la tolérance complète en matière religieuse que nous devons nous efforcer de convertir tous les peuples ayant une religion quelconque, mais pour les amener à ce progrès, nous devons d'abord les convertir à cette idée que nous ne voulons pas les convertir. » M. Y. Guyot se trompe lorsqu'il ajoute : « C'est exactement le contraire de ce qu'on a fait et de ce qu'on fait tous les jours. » Les reproches qu'il fait aux missionnaires ne sont point mérités, et ils ont fait les choses utiles qu'il recommande, ils ont instruit et soigné ceux qui sont venus à eux « sans jamais

recourir à la persécution, ainsi qu'il le dit encore, pour supprimer une erreur et imposer une vérité ».

Mgr Lavigerie ne pense pas à convertir les musulmans de Tunisie. Dans une lettre adressée en décembre 1882 à M. Dauphin, directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient, il écrivait : « Puisque l'occasion m'est offerte de m'expliquer sur ces graves sujets, je veux dire, une fois de plus, pour répondre à tant d'accusations insensées et pour rassurer les esprits trompés ou craintifs, les principes que je suis et les règles que j'impose dans mon ministère apostolique.

« Je déclare que je considérerais comme un crime et comme une folie de surexciter, par des actes de prosélytisme imprudent, le fanatisme de nos populations musulmanes : comme un crime, parce que j'ajouterais ainsi une difficulté nouvelle à toutes celles dont la France doit triompher en ce moment; comme une folie, parce que, au lieu d'atteindre le but, nous l'éloignerions peut-être à jamais... Voilà près de trente ans que j'étudie le grand problème religieux et social du mahométisme. Il n'est pas nécessaire d'être prêtre, il suffit d'être homme pour désirer la transformation des pauvres races déchues de l'Afrique du Nord, pour désirer la soustraire aux maux qui les oppressent : les femmes, les enfants, tout ce qui est faible, au joug égoïste et cruel de ce qui est fort; les hommes, au fanatisme aveugle, à la paresse, à tous les vices. Mais la prédication personnelle, le prosélytisme ordinaire est impuissant devant les préjugés aveugles et les passions implacables engagées dans cette résistance à la barbarie. Au contraire, elle n'est que nuisible lorsque la Providence ne l'a point elle-même longuement préparée. Le vrai, le seul prédicateur efficace, c'est l'action des événements qui changent lentement la situation politique de ces contrées. Sans le savoir, sans le vouloir même, nos gouvernants, nos soldats, sont donc les vrais agents de cette mission nouvelle. Ils sont la force, et la force, pour les musulmans, c'est Dieu même. En s'en voyant dépouiller pour toujours, ils se troublent, leur foi se confond. Nous le constatons bien déjà en Algérie, où, sans aucune autre action, tout se désagrège parmi eux, même leur religion. »

Il le disait encore en 1885, dans les *Annales de la Propagation de la Foi :* « Le lien qui nous rattache les habitants de la Tunisie est si faible, qu'il faut éviter, de crainte de le rompre, toute démarche imprudente et précipitée. Vouloir les entraîner comme de vive force et par des prédications publiques serait « achever « d'éteindre la lampe encore fumante, il est vrai, mais sans lumière « et d'arracher le roseau brisé. » Avec la prière qui est d'un ordre à part, la seule action extérieure qui puisse en ce moment être utile,

en préparant l'avenir, est celle de l'instruction des enfants, de la justice, de la charité, et surtout de l'exemple...

« Je m'en suis expliqué publiquement déjà : une mission entreprise parmi les musulmans, comme on l'entreprendrait parmi les autres infidèles, ne peut qu'être funeste à ceux qui l'entreprendraient comme à ceux qui en seraient l'objet.

« Partout où le mahométisme reste encore le maître, les missions chrétiennes sont comme impuissantes. L'apostolat se borne alors à la garde des catholiques qui se résignent à vivre au milieu de tous les périls sous le joug des musulmans. »

Tous les témoignages sont unanimes sur la tolérance que montrent les collaborateurs de Mgr Lavigerie. En 1881, la sœur Céleste Peyre écrivait : « L'instruction religieuse de nos jeunes chrétiennes les prémunit contre le danger... Quant à nos élèves des autres cultes, les bonnes impressions qu'elles emportent de nos écoles adoucissent leur prévention contre notre sainte foi et les préparent, l'occasion étant donnée, à ces coups de la grâce divine qu'il est toujours permis d'espérer. »

C'est un protestant, M. Paul Melon, qui dit : « Les religieux, en s'interdisant toute espèce de propagande et de prosélytisme, savent, par des œuvres de charité bien entendues, se concilier les sympathies des indigènes. » Il parle du dispensaire de Tripoli, où les Sœurs françaises de Saint-Joseph ont déjà distribué des médicaments à plus de quinze mille personnes sans distinction de race ni de religion; et il fait le même éloge des auxiliaires du cardinal Lavigerie [1].

Les prêtres que le nouveau vicaire apostolique de la Tunisie installa dans les villes de sa province n'étaient point appelés à convertir les musulmans, mais à satisfaire aux besoins religieux des habitants catholiques, à desservir les églises, à prêcher non seulement leur foi, mais aussi à apaiser les passions ardentes qu'avait soulevées notre établissement. Ils dirigent les hôpitaux où les Sœurs soignent les malades de toute religion et de toute race, édifiant tout le monde par leur patience et leur courage. D'autres Sœurs visitent les malades à domicile

Des séminaires ont été créés pour le recrutement d'un clergé national. Mgr Lavigerie a fait enfin construire ou réparer plusieurs édifices religieux dont les catholiques déploraient l'absence et dont la création incombe, en France, à l'État ou aux communes : leur fondation, coïncidant avec l'établissement de la France en Tunisie, produit un grand effet sur les catholiques de ce pays qui voient

[1] *De Palerme à Tunis.*

toujours dans notre patrie leur protectrice, dans notre archevêque leur chef religieux, et dans notre résident leur représentant et leur bienfaiteur.

Nous allons étudier d'abord l'organisation du culte en Tunisie et les fondations charitables qui y ont été faites avant de passer à l'examen des résultats obtenus dans l'enseignement.

VII

Carthage est le centre religieux de la Tunisie. Le collège inauguré en 1880 ayant été transféré à Tunis, fut remplacé par un scolasticat et un grand séminaire, destinés à former, le premier les missionnaires d'Alger, le second les prêtres qui doivent desservir les paroisses de Tunisie. « Le scolasticat, dit M. Guérin, compte actuellement trente religieux, tous Français, et le grand séminaire dix abbés de toute nation, Français, Italiens, Maltais. Comme ils aspirent tous aux fonctions du sacerdoce, les uns comme religieux, les autres comme prêtres séculiers, ils reçoivent des mêmes maîtres le même enseignement; mais, s'ils sont réunis à la chapelle et en classe, ils sont séparés au dortoir, au réfectoire, en étude et en récréation. Les futurs missionnaires sont, en effet, soumis à une discipline plus austère que les simples clercs. J'ai remarqué, par exemple, que les lits des scolastiques consistent en une simple planche munie seulement d'une couverture; les lits des séminaristes, au contraire, sont garnis d'une paillasse, d'une couverture et d'une paire de draps. Les missionnaires se préparent ainsi, par une vie matérielle plus dure, aux privations de toute sorte qui peuvent les attendre un jour dans les régions inhospitalières du Sahara ou de l'Afrique équatoriale. Le supérieur de l'établissement est le R. P. Viven. C'est un religieux fort instruit, d'une physionomie fine et spirituelle et qui joint à l'austérité du cloître une gaieté qui la rend aimable. »

Les missionnaires d'Alger, outre leurs maisons d'Algérie et de Tunisie, desservent, depuis 1878, l'église française de Sainte-Anne de Jérusalem et le collège qui y est attenant; ils ont des stations sur les bords des lacs Victoria-Nyanza et Tanganyika et sur le haut Congo. Ils avaient acquis chez les noirs de l'Afrique orientale une telle influence, qu'ils avaient décidé Mtesé, roi de l'Ouganda, à demander le protectorat de la France. Il n'a point tenu à eux que nous n'ayons dans la région des grands lacs une vaste colonie avant la fondation de celles de l'empire allemand dans l'Ounyamouési, le Vitu, le Condoa, etc.

Au rez-de-chaussée de l'établissement Saint-Louis, dans une chambre spéciale, est installé un dispensaire muni d'une pharmacie, où les malheureux reçoivent gratuitement des soins et des remèdes. Les missionnaires sont initiés aux connaissances médicales les plus usuelles et même à quelques-unes des opérations les plus élémentaires de la chirurgie.

Près de la Marsa, Mgr Lavigerie a établi sa demeure dans le voisinage du palais du bey et des villas d'été des consuls. Il lui était impossible de demander, comme il l'avait fait jusque-là, l'hospitalité; il devait, au contraire, pouvoir la donner, et son installation devait avoir un caractère tel qu'elle parût définitive comme la nôtre. « Son palais, qui date de 1882, est entouré d'un bel enclos bien cultivé. De ses terrasses que dentellent gracieusement sous l'azur du ciel des créneaux mauresques, on jouit d'une vue très étendue sur Carthage et sur la mer. On y remarque plusieurs vastes salons et une bibliothèque riche en ouvrages ecclésiastiques. Mgr Lavigerie a cru devoir déployer un certain luxe dans la construction de cette résidence, parce qu'il voulait la rendre digne de la France et de l'Église dont il est en Afrique le plus haut représentant religieux, digne aussi de toutes les autorités diverses avec lesquelles, dans certaines circonstances solennelles, il a à entretenir des relations administratives [1].

« A quelques pas de ce palais est une habitation plus modeste où demeurent les ecclésiastiques qui lui sont plus spécialement attachés. Le R. P. Toulotte y prépare avec ardeur une étude très détaillée sur l'Église d'Afrique [2] ».

La supérieure de l'école de la Marsa, est chargée du soin des malades, des infirmes ou des blessés.

L'église de la Marsa a été ouverte en 1883, et sera rebâtie plus tard. La chapelle de Saint-Louis est bien entretenue; les terrains ont été achetés pour la construction d'une église qui sera placée sous l'invocation de ce prince; il n'a pas encore été possible d'en commencer les travaux.

C'est à la Malga que se trouvent les ruines de l'amphithéâtre où les chrétiens furent livrés aux bêtes sous le règne de Sévère. « Ces ruines, dit Mgr Lavigerie, appartenaient à la grande mosquée. Le bey à qui je fis part de mon désir, donna l'autorisation de les vendre. Elles sont à moi. Combien je voudrais être assez riche pour y élever un monument, une chapelle à la mémoire de Perpétue, de Félicité et de tant de saints martyrs! Combien je vou-

[1] Les *Annales de la Propagation de la Foi* en ont donné une vue (mai 1885.)
[2] *La France catholique en Tunisie,* p. 44.

drais qu'à mon défaut quelque généreux chrétien, sous les yeux duquel viendront ces lignes, voulût du moins le faire! Je m'empresserais de tout lui céder. J'en dis autant des lieux consacrés par la mort et par la sépulture de saint Cyprien... Un autre vœu que je forme est celui de consacrer sur le bord de la mer un autel à sainte Monique, là où s'élevait sans doute cet oratoire où elle versa tant de larmes le jour de la fuite de son fils. J'ai encore acheté l'emplacement de cette scène mémorable... Que d'autres souvenirs, non moins vénérables, épars un peu partout à Carthage! Je voudrais qu'un jour, comme à Rome, comme à Jérusalem, chacun d'eux fût marqué par un monument de la piété chrétienne. »

Quelque légitime que soit ce désir, quelque intérêt même qu'il y ait à montrer le prix qu'attache la France à la perpétuité des souvenirs de l'Église d'Afrique et à habituer les habitants chrétiens à voir partout et principalement sur les lieux qu'ils vénèrent, flotter son drapeau, il était d'autres œuvres plus urgentes qui réclamaient impérieusement toute l'attention du vicaire apostolique.

Tunis compte aujourd'hui 125 000 habitants, dont plus de 20 000 chrétiens, qui vivent fort isolés les uns des autres et ne se rencontrent guère qu'au café pour parler politique. « Des quantités de querelles et de discussions intestines divisent et subdivisent leur petit groupe... Les Maltais marquent la transition entre les Européens et les musulmans. Ils ne savent ni l'anglais ni l'italien. Leur langue est aux trois quarts une langue arabe. Très actifs, très laborieux, ils fournissent à la Régence une quantité d'excellents travailleurs. Ils vivent au milieu des indigènes, en bonne intelligence avec eux.

« A l'heure qu'il est, disait en 1882 l'écrivain distingué qui signait du pseudonyme de Jules de Saint-Haon un remarquable article de la *Revue des Deux Mondes*, chaque consul continue à régner sur ses nationaux et à les gouverner; ils ne connaissent pas d'autre souverain, et leur groupe, avec ses lois et ses fêtes, et son tribunal particulier forme une petite principauté jalouse qui observe ses voisines et suit leurs progrès d'un œil inquiet.

« ..... Les Maltais ne s'habituent guère à considérer les Anglais comme des compatriotes. Pour eux, les vrais compatriotes sont les coréligionnaires. A l'heure qu'il est, leur véritable consul n'est pas M. Reade, mais le cardinal Lavigerie. La présence parmi eux d'un si haut dignitaire de leur religion, qui les écoute et qui les aide, les a remplis de joie. »

L'église est le seul endroit où tous les catholiques se rencontrent, et il faut qu'ils y entendent des paroles de paix. Il faut aussi que la construction des édifices religieux qu'ils réclament leur donne

une satisfaction dont ils ne pourront qu'être reconnaissants à la France.

Mgr Lavigerie, sans attendre que son séminaire lui eût fourni des prêtres, installa quelques-uns de ses collaborateurs français à Tunis même. Il a aujourd'hui quatre vicaires généraux, Mgr Grussenmeyer, qui le supplée quand il n'est pas à Carthage, MM. Poloméni, de Villeperdrix et Brincat.

Le curé de Tunis, l'abbé Cazaniol, est aussi français; il a 4 vicaires; 7 paroisses sont dirigées par des prêtres français, 9 par des Capucins maltais et italiens, 2 par des prêtres maltais; sur 10 communautés, une seule est étrangère.

« Une cathédrale provisoire a été bâtie en 1881 sur l'avenue de la Marine. Située en dehors de l'ancienne ville, elle servira plus tard de point central aux nouveaux quartiers que l'on est en train de construire et qui sont presque exclusivement habités par des Européens. Elle peut contenir douze à quinze cents personnes. Les offices s'y célèbrent avec beaucoup de dignité et même avec une certaine pompe. La maîtrise consiste en une vingtaine d'enfants français, italiens et maltais, dont plusieurs se distinguent par l'étendue et par la beauté de leur voix.

« ..... Non loin de la cathédrale on remarque le presbytère, les bureaux de la chancellerie épiscopale et la résidence de Mgr Grussenmeyer... Quant à la cathédrale définitive, le terrain où elle doit s'élever, en face du collège, appartient déjà à Mgr Lavigerie. M. l'abbé Pougnet en a, depuis longtemps, tracé le plan sur le papier, mais, avant de commencer à faire surgir du sol les premières assises de ce vaste édifice, il est nécessaire de réunir des fonds considérables, sans lesquels une pareille entreprise ne pourrait qu'avorter [1]. »

Dans le cœur de la ville ancienne, la paroisse latine, Sainte-Croix, a été agrandie et réparée dans ces dernières années, et il ne subsiste plus aucune trace de l'incendie qui a failli la dévorer récemment. Elle est administrée par trois Capucins, l'un Maltais et les autres Italiens.

Des terrains ont été achetés pour la construction d'une autre église dans le quartier maltais.

L'hôpital était insuffisant, les malades y étaient entassés, trente lits seulement auraient pu y tenir à l'aise. Mgr Lavigerie obtint du bey une caserne musulmane, qu'il fit réparer et approprier. Il y établit un certain nombre de salles, dont l'une est réservée aux militaires français. Cet hôpital contient en tout cent cinquante lits.

[1] V. Guérin.

Chaque consul paye 2 francs par jour pour les malades de sa nation : ce sont les seules ressources de l'établissement dont la situation financière est particulièrement difficile. Ceux qui peuvent payer davantage occupent une chambre spéciale. Dix Sœurs et plusieurs médecins font le service.

« Près de la porte d'entrée, une salle au rez-de-chaussée est assiégée tous les matins par de nombreux indigents, venant consulter le médecin qui s'y trouve alors et implorer les soins et les médicaments gratuits des Sœurs. C'est le dispensaire rattaché ainsi à l'hôpital. L'établissement est géré par un conseil d'administration appartenant aux trois nationalités française, italienne et maltaise [1].

« Mgr Lavigerie a également acheté en dehors de la ville, dans une situation favorable, un vaste terrain destiné à construire un second hôpital où seront reçus les malades atteints d'infirmités chroniques et les convalescents.

« Pour les malades appartenant aux classes aisées et qui, à cause de l'éloignement de leur famille, ne peuvent être soignés à domicile, Mgr Lavigerie a fait venir, en 1883, neuf Sœurs garde-malades (de la congrégation de Bon-Secours de Troyes), qu'il a installées dans une maison louée à ses frais.

« Quelque temps auparavant, ce prélat avait également appelé dix Petites-Sœurs des Pauvres pour avoir soin des vieillards des deux sexes qui, sans être affligées de maladies aiguës, étaient cependant dans l'impossibilité de gagner leur vie soit à cause de leurs infirmités, soit en raison de leur grand âge. D'abord installées dans deux maisons contiguës situées dans le faubourg des Maltais, elles ont été bientôt trop à l'étroit et ont commencé à bâtir près de la porte dite Bab el-Tellah un vaste établissement sur les plans de M. l'abbé Pougnet. Une aile seule est achevée et habitée. Il reste à construire le corps principal de bâtiment, la chapelle et la seconde aile correspondant à la première. Celle-ci est à trois étages et couronnée par de belles terrasses d'où l'on distingue Tunis tout entière, les deux lacs qui l'encadrent, la mer et les collines voisines. Cet édifice, tel qu'il est maintenant, contient soixante lits. Il est destiné à en avoir cent soixante. Aussitôt que l'un de ceux qui sont maintenant installés devient vacant à la suite d'un décès, il est immédiatement occupé de nouveau, les Petites-Sœurs ne refusant jamais personne tant qu'il y a chez elles une place disponible... Tous les matins, deux d'entre elles, en dépit du temps et des chemins, vont quêter en ville des vivres pour leurs vieil-

[1] Un bal de bienfaisance fut donné par la colonie le 31 janvier 1883 pour contribuer aux réparations de l'hôpital, mais il produisit peu. (*Temps*, 2 février 1883.)

lards... Elles ont ouvert, en outre, à l'entrée de leur maison, un dispensaire où elles distribuent des médicaments gratuits [1]. »

Les Sœurs de Saint-Joseph ont conservé la charge de visiter à domicile les malades indigènes. Elles ont aussi un dispensaire. « Les indigènes, écrivait en 1881 leur supérieure, manifestent une grande bienveillance pour nos Sœurs qu'ils regardent comme de grands médecins. Des Arabes, des Bédouins, ne craignent pas de faire des trajets de plusieurs heures pour venir les consulter. Que de fois ne les voyons-nous pas amener sur leurs modestes montures des malades, des enfants auxquels il reste à peine un souffle de vie. Nous leur prodiguons nos soins avec un bonheur indicible [2]. » Les Sœurs des écoles de Beja, Sousse, Monestir, Mahedia, Sfax et Djerba soignent aussi les malades.

Le cimetière européen de Tunis a été entouré d'une enceinte par les soins de Mgr Lavigerie.

L'église de Sfax a été rebâtie par M. Bou-Hadjiar, curé de la paroisse, qui depuis a été nommé évêque de Malte. Le curé de Djerba est également un Maltais, « notre compatriote par le cœur [3]. »

C'est à Malte que Mgr Lavigerie a transporté l'Institut africain, établi d'abord à Saint-Louis, puis à la Marsa, et qui est destiné à former des médecins des jeunes noirs rachetés de l'esclavage.

Il a fondé aussi dans l'île une école normale primaire où sept élèves Kabyles, de dix-huit à vingt ans, se disposant à être instituteurs, étudient les mêmes auteurs qu'on le fait en France dans les écoles analogues.

Enfin un séminaire est aussi en voie de création à La Valette. Il doit former des prêtres Maltais. « Malte ne peut être pour nous qu'un réservoir inépuisable de colons très dévoués et une pépinière de prêtres pour la Tunisie. Nous lui devons déjà 40 000 de nos sujets les plus actifs et les plus alertes dans nos possessions africaines, et, partout où l'élément français n'est presque pas représenté, une clientèle nombreuse et dévouée [4]. »

Les larges aumônes de Mgr Lavigerie et son ardeur à soulager toutes les misères n'ont pas laissé insensibles les indigènes, ni même les Italiens. Le journal *le Parlement*, du 19 novembre 1882, disait de lui : « Homme de cœur et de volonté, patriote éclairé, il a plus fait en Tunisie que qui ce soit pour étendre l'influence française. Par son esprit libéral, ses œuvres de charité, il nous a gagné bien des sympathies, il a dissipé bien des préventions.

[1] V. Guérin.
[2] *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient.*
[3] M. Paul Melon.
[4] Paul Melon, *De Palerme à Tunis*, p. 43.

Il n'est pas jusqu'aux Italiens dont il ne s'efforce de vaincre l'animosité en secourant les inondés de Lombardie. » Le 10 novembre précédent, il adressait pour eux à l'*Osservatore Romano* une somme de 6159 francs. « On n'est pas riche dans les colonies, écrivait-il, et c'est, en conséquence l'*obole de la veuve* que je vous envoie. Ce qui m'a le plus touché, c'est que tous, sans distinction de nationalité, et les musulmans de Tunis eux-mêmes ont répondu à mon appel.

« Pour moi, en remplissant le premier devoir de ma charge pastorale, qui est l'exercice de la charité, j'ai pu prêcher une fois de plus, par la parole et par l'exemple, l'union, la paix, l'oubli des injures, sans lesquels il nous est impossible d'accomplir ici la grande œuvre providentielle que le monde chrétien tout entier est visiblement appelé à remplir dans l'Afrique du Nord. »

Le gouvernement italien fit remercier Mgr Lavigerie par une lettre courtoise et particulièrement respectueuse du consul, M. Raybaudi.

Les autorités françaises ont toujours entretenu les meilleures relations avec notre clergé de Tunisie qui a été pour elles d'un précieux concours dans l'œuvre d'apaisement entreprise. Le Pape a, sur la proposition du ministre des affaires étrangères, conféré, en 1882, le chapeau de cardinal à l'administrateur apostolique de la Tunisie, dont il a loué à plusieurs reprises le zèle évangélique.

Couronnant enfin l'œuvre commencée, Léon XIII a rétabli, le 10 novembre 1884, en faveur du cardinal, l'archevêché de Carthage.

VIII

En 1883, M. Gabriel Charmes disait de Mgr Lavigerie : « Tandis que la France officielle, encombrée par l'appareil législatif, entravée par les hésitations de la Chambre et par les lenteurs du Sénat, intimidée par les difficultés diplomatiques, a laissé passer près de deux années sans rien créer, sans rien organiser en Tunisie, tandis que l'Italie, profitant de cette inertie, a essayé de nous prévenir et d'installer dans les principales villes du pays des centres d'enseignement et d'influence, la patriotique et généreuse initiative de Mgr Lavigerie a devancé l'action administrative, déjoué les plans de nos rivaux, multiplié les écoles, étendu notre influence nationale, propagé notre langue parmi les Maltais, les Siciliens et les indigènes [1]. »

Il est inutile de rappeler toute l'importance qu'a pour nous la

[1] *Revue politique et littéraire*, 31 mars 1883.

création d'écoles françaises à l'étranger, et, bien plus encore, dans les pays soumis à notre protectorat. « Rien ne peut aider autant à la fusion des races diverses. En propageant notre langue, en réunissant sur les mêmes bancs des Italiens, des Maltais, des Français, l'école contribue à asseoir notre conquête sur une base solide [1]. » Les administrateurs de la Tunisie ont partagé ces vues. « C'est seulement en apprenant aux indigènes notre langue que nous pouvons espérer les attirer à nous et arracher ce qu'il reste de défiance dans leur cœur, dit M. Jules de Saint-Haon. En même temps que les mots se gravent dans leur mémoire, une foule d'idées se révèlent à eux qu'ils ne soupçonnaient pas, et leurs âmes fermées s'ouvrent à la fin [2]. »

Les musulmans venant en petit nombre dans nos écoles, on a créé pour eux des établissements spéciaux, très florissants et dignes du plus grand intérêt. L'*Alliance israélite universelle* a obtenu de grands succès dans les écoles qu'elle a ouvertes. On a fondé aussi des écoles laïques pour répondre au désir d'un certain nombre de familles. On a voulu faire naître ainsi, « une émulation salutaire entre les différents établissements d'enseignement ». Le directeur de l'enseignement de la Régence, M. Machuel, a projeté d'ouvrir une bibliothèque scolaire dont les livres seraient prêtés aux élèves des différents établissements. « Là, dit-il, les enfants de toutes les nationalités et de tous les cultes pourraient se rencontrer, se mêler les uns aux autres et apprendre à s'estimer et à s'aimer. »

Ce mélange des élèves de différentes races est le but que nous devons chercher à atteindre. Les écoles congréganistes ont parfaitement réussi à l'opérer. M. Foncin a vu chez les Frères de Tunis « sur les mêmes bancs, à côté des catholiques, des Israélites, des Grecs et même cinq Arabes. Notons, dit-il, cette remarquable sociabilité des cultes et des races en Tunisie. Elle prouve que nous sommes souvent injustes envers les populations musulmanes comme envers les congrégations d'Orient quand nous les accusons d'intolérance [3]. »

Les écoles religieuses sont mieux adaptées en Tunisie que toutes les autres à l'état d'esprit des populations et elles ont aussi l'avantage, qui n'est pas à dédaigner, de coûter fort peu. Ce qui suffit à un Frère serait peu pour un instituteur laïque, quelquefois marié.

[1] Paul Melon.
[2] *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1882.
[3] *L'Alliance française et l'enseignement de la langue nationale en Tunisie et en Algérie* (1884, conférence faite au cercle Saint-Simon).

Les instituteurs touchent en Algérie de 1500 à 2100 francs[1]. Au Tonkin, M. Paul Bert avait décidé de leur donner 5000 francs. Il faut moins pour entretenir un an une école congréganiste de Tunisie. Et ne faudrait-il pas aussi faire revenir en France les instituteurs qui ne pourraient s'acclimater, leur donner un traitement de disponibilité, leur procurer des compensations? L'organisation des congrégations est telle, que les instituteurs qu'elles fournissent ne nous causent jamais de semblables dépenses.

D'ailleurs, les congréganistes sont plus en mesure d'attirer les populations catholiques placées sous notre patronage et même les musulmans qui regarderaient l'école laïque comme une école athée : « Ils aiment mieux voir un Dieu hostile au leur que pas de Dieu du tout. C'est par là que les congrégations sont plus près d'eux que nous-mêmes. On reproche à leur enseignement d'être trop dépourvu d'esprit scientifique, ajoute M. G. Charmes, et l'on a quelque raison de le faire. Mais ses défauts le mettent à la portée de populations pour lesquelles les « préjugés et les superstitions » congréganistes sont déjà un immense progrès sur leurs propres préjugés et leurs propres superstitions. Elles peuvent le recevoir sans se trouver trop brusquement dépaysées.

« Ce qui montre, ajoutait-il, avec quel intelligent libéralisme le collège Saint-Charles est dirigé, c'est que, sur 160 élèves, 73 seulement sont catholiques. Musulmans, israélites, grecs et protestants trouvent la porte grande ouverte et peuvent assister aux cours sans que rien blesse leurs sentiments religieux respectifs. »

C'est en 1882 que Mgr Lavigerie se décida à transporter à Tunis, sous le nom de collège Saint-Charles, l'établissement fondé par lui en 1880 à Carthage. Après avoir acheté de vastes terrains près de l'avenue de la Marine, il fit commencer au mois d'avril les travaux, qui lui coûtèrent 300 000 francs. Le 9 octobre, il inaugurait le collège, où il put admettre désormais non seulement des pensionnaires, mais des demi-pensionnaires et des externes.

En janvier 1881, il avait seulement 42 élèves, 7 professeurs et 4 classes. Il en eut 150 en octobre 1882. Il en avait 240 en 1885, dont 106 Français, 42 Italiens, 30 Maltais, 17 Israélites tunisiens, 7 Grecs, 6 Espagnols, 4 Anglais, 25 Arabes. Au point de vue de la religion, les élèves se divisent en 107 catholiques, 90 israélites, 27 musulmans, 16 grecs. Il en a aujourd'hui plus de 250.

Le nombre croissant des élèves a obligé le cardinal de faire construire en 1883 un nouveau corps de bâtiment.

Il y a 23 professeurs dont 6 laïques, qui logent hors de la maison :

[1] *L'Instruction publique en Algérie* (Alger, Jourdan, 1878).

2 seulement sont étrangers. L'enseignement est conforme aux programmes français. L'instruction primaire est donnée par 6 Maristes. Le collège prépare au baccalauréat, aux écoles du gouvernement et à diverses administrations en même temps qu'au commerce et à l'industrie.

Dans le *rapport* qu'il a adressé au mois de mai 1885 au résident général, M. Machuel rend hommage au soin avec lequel « les professeurs évitent de parler de religion à ceux de leurs élèves qui ne professent pas le culte catholique. » Il est expressément recommandé aux élèves catholiques de n'attaquer jamais par aucune parole blessante ni même par aucune allusion détournée la religion de leurs condisciples israélites ou musulmans. A tous sont enseignés les principes d'une tolérance mutuelle [1].

Ce que le collège fait pour les garçons, les Dames de Sion le font pour les filles. Elles ont ouvert le 1er mars 1882 leur pensionnat dans une petite maison louée par Mgr Lavigerie. En 1883, elles ont fait construire un plus grand bâtiment qui a été inauguré le 6 octobre 1884. Elles eurent en 1884 60 élèves, dont 30 Italiennes. Un an plus tard, elles en avaient 110, appartenant aux meilleures familles de la ville et à toutes les nationalités du pays. 18 religieuses leur enseignent les matières contenues dans le programme de l'enseignement primaire supérieur, ainsi que les arts d'agrément et les travaux manuels. Il y a une classe spéciale pour les petits garçons au-dessous de sept ans. « Ce pensionnat, dit M. Machuel, joint à tout le confortable nécessaire les qualités requises d'un établissement d'instruction destiné aux jeunes filles. » Les croyances de toutes les élèves sont respectées avec soin ; celles qui ne sont pas catholiques ont tout le temps nécessaire pour accomplir au dehors leurs devoirs religieux.

L'étude de la langue française est la base de l'enseignement. Les religieuses ont su en peu de temps obtenir beaucoup de leurs élèves.

Si nous passons à l'enseignement primaire, nous avons d'abord à parler à Tunis des écoles des Frères des écoles chrétiennes et des Sœurs de Saint-Joseph, toutes deux établies à Tunis antérieurement à l'administration de Mgr Lavigerie [2].

En janvier 1881, les Frères avaient dans leurs diverses écoles de Tunis 8 classes (dirigées par 11 d'entre eux), et 392 élèves qui se répartissent ainsi : 186 Italiens, 156 Maltais, 33 Fran-

[1] C'est le témoignage que rend M. Guérin aux professeurs du collège.
[2] Nous avons puisé la plupart des renseignements que nous donnons sur les écoles dans les publications de MM. Melon et Guérin.

çais, 7 Israélites, 5 Grecs, 4 Arabes, 1 Anglais protestant. Ils avaient perdu 31 élèves depuis un an, soit que les uns fussent allés au collège de Mgr Lavigerie, soit que quelques parents eussent retiré leurs enfants à cause de leurs sentiments italianissimes. Le frère Angel Pierre écrivait au mois de septembre de la même année : « Les classes gratuites sont toujours tellement remplies que nous sommes obligés de refuser les enfants qu'on nous présente. Heureusement que le gouvernement français nous a fait remettre cette année un secours qui nous est arrivé fort à propos. Pour répondre au désir du gouvernement, nous avons introduit l'étude de notre langue dans nos classes gratuites. Nous n'avions pas fait cela jusqu'à présent parce que les enfants qui fréquentent ces classes n'y restent pas assez longtemps pour apprendre deux langues, de plus leur pauvreté ne leur permettait pas d'acheter les livres nécessaires; maintenant, avec le secours obtenu, nous pouvons leur fournir des livres et nous espérons que les parents leur laisseront un temps suffisant pour en profiter. Nous avions le projet de diminuer notre personnel, qui se recrute difficilement; mais à raison du nouvel arrangement, nous avons dû augmenter d'un frère l'effectif de la communauté... Presque tous les nouveaux emplois qui se présentent sont occupés par nos anciens élèves; on nous les retient parfois même avant qu'ils soient sortis des classes. Cela se sait dans la ville et engage les parents à nous laisser leurs enfants. Notre but principal est l'intérêt des élèves, mais nous voyons avec bonheur qu'il en résulte un plus grand avantage pour l'influence française [1]. »

Les Frères ont 3 écoles à Tunis. Elles reçoivent 465 enfants dont 232 Italiens, 155 Maltais, 44 Français, 19 Israélites, 11 Grecs, 4 musulmans. Les enfants qui fréquentent celle de Bab-el-Djezira sont, pour la plupart, des Italiens originaires de la Sicile, qui ne savent absolument rien quand ils arrivent et qu'il faut complètement dégrossir. Ils appartiennent, en effet, presque tous à des familles extrêmement misérables et dépourvues d'éducation. On a plus d'une fois admiré la patience de leurs maîtres et la résignation avec laquelle ils poursuivent, sans se plaindre et sans se décourager, leur ingrate et dure mission.

Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition ont à Tunis deux écoles rue Sidi-Mordjani, l'une payante, l'autre gratuite : une troisième a été fondée, en 1883, sous le nom de Saint-Paul dans le faubourg Bab-Carthagena. Le local de l'école gratuite était en 1885 dans un état déplorable : les escaliers tombaient pour ainsi dire en

[1] *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient.*

ruine : on a pu faire depuis les réparations les plus urgentes. Le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement auraient également besoin d'être remplacés. « Les Dames de Saint-Joseph, dit M. Machuel, se sont déjà imposé de nombreux sacrifices pour améliorer cette situation; leurs ressources actuelles ne leur permettent pas de faire davantage. » M. Machuel n'a eu qu'à se louer de leur zèle; elles acceptent toutes les réformes qui leur sont conseillées dans l'intérêt de leur enseignement et elles montrent l'esprit le plus conciliant dans toute leur conduite.

Leurs écoles ont ensemble 600 élèves. L'école Saint-Paul reçoit surtout les filles de familles maltaises et italiennes assez grossières : elle a 86 Maltaises, 27 Italiennes, 7 Israélites et 3 Françaises. Les trois sœurs qui la dirigent ont à lutter contre des natures souvent rebelles dans le début à leurs efforts.

Les deux autres écoles ont 429 élèves : 125 Italiennes, 103 Françaises, 105 Maltaises, 96 Israélites et 4 Grecques. Pendant l'enseignement du catéchisme aux catholiques, les autres sont occupées à divers devoirs. « Je m'empresse d'ajouter, dit M. Guérin, qu'elles respectent profondément les croyances religieuses de leurs élèves.

« Ma visite chez les Sœurs de Saint-Joseph, que je prolongeai et répétai de manière à me rendre compte de la force de chaque classe, m'a prouvé qu'elles sont aptes à donner à leurs élèves une instruction élémentaire bien suffisante pour leurs besoins futurs, et même que, dans la classe supérieure, elles peuvent quelquefois former des institutrices. D'ailleurs, un plus grand développement donné à leur instruction, serait loin d'être un bienfait pour les trois quarts d'entre elles. Filles de pauvres ouvriers ou de commerçants plus ou moins aisés, elles sont appelées pour la plupart à une existence fort modeste.

« L'asile que dirigent les Sœurs m'a surtout charmé. Quand j'y entrai, je trouvai rangés sur des gradins en amphithéâtre, d'un côté 63 petits garçons et de l'autre 100 petites filles de quatre à six ans. A mon arrivée, tout ce monde enfantin se leva avec un ensemble parfait et me souhaita gracieusement la bienvenue. Ensuite on entonna des chants divers avec accompagnement de fifres, de mirlitons et de tambourins. Puis on me récita des fables, on me débita des dialogues à la fois instructifs et amusants; enfin on me donna le spécimen complet d'une de ces classes du premier âge qui font le bonheur des enfants et les préparent, en les intéressant, aux leçons plus austères qui les attendent un jour. » 12 élèves des écoles congréganistes de Tunis, 6 filles et 6 garçons, ont obtenu en 1884 le certificat d'études. Une bibliothèque scolaire compte 500 volumes et reçoit par an 500 lecteurs.

A Carthage, dans le village de la Marsa, Mgr Lavigerie a, en octobre 1882, confié une école aux Sœurs de Notre-Dame d'Afrique, dont il est le fondateur. Elles ont 34 élèves : 24 petites filles de cinq à quatorze ans et 10 petits garçons de cinq à sept ans.

A la Goulette, cinq Sœurs de Saint-Joseph élèvent 148 enfants (18 Françaises, 71 Italiennes, 42 Maltaises, 16 Israélites, 1 musulmane), dont la moitié donne une modique rétribution; les Frères ont 115 élèves : 17 Français, 26 Maltais, 14 Italiens, 14 Israélites, 3 Espagnols, 1 Grec. Pour que les Frères puissent lutter avec avantage contre le collège italien, qui est gratuit, il faut que leur enseignement soit regardé par les Italiens mêmes (qui sont au nombre de 1800 dans cette ville de 5000 habitants) comme préférable à celui de leur établissement national. Les classes de la Goulette sont bien approvisionnées du matériel nécessaire. Elles ont deux petites bibliothèques scolaires créées en 1882. Celle des garçons compte plus de 200 volumes.

A Béja a été fondée en 1882 par Mgr Lavigerie une école de filles qui a pour professeurs trois religieuses des missions d'Afrique, et pour élèves une trentaine de petites filles Maltaises ou Israélites.

A Bizerte, le curé fait la classe en italien à une vingtaine d'enfants; il a promis d'appeler, pour l'aider, un Capucin sachant bien le français. Les Sœurs de Saint-Joseph sont établies dans la ville depuis le 1er décembre 1882; secondées par une de leurs anciennes élèves, elles font la classe à 8 Françaises, 30 Italiennes, 12 Maltaises, 14 Israélites, qui parlent déjà bien notre langue. Elles ont ouvert en outre un asile fréquenté par une dizaine de petits garçons de trois à sept ans. La bibliothèque scolaire a eu beaucoup de succès. Pendant la première année, 65 personnes (ce qui est beaucoup pour une ville de 4080 âmes), soit 20 Français, 13 Israélites, 1 indigène, 16 Maltais et 15 Italiens y ont emprunté 15 livres d'historiettes, 10 livres d'histoire, 2 romans, 16 voyages, etc. [1].

A Sousse, l'école des Sœurs avait paru menacée en 1882. « Ce sont, dit M. Foncin, des Sœurs de Saint-Joseph qui dirigent cette école. La supérieure, fixée depuis de longues années dans le pays, avait les larmes aux yeux en parlant du drapeau tricolore. Elle a annexé à son école un hôpital, une pharmacie; elle soigne les indigènes, elle a sur eux la plus grande influence; elle n'a jamais eu à se plaindre d'eux; elle se louait au contraire de la reconnaissance des pauvres gens dont elle avait soulagé les maux, souvent bien répugnants et bien cruels. Son école était tombée de 125 élèves à 63. L'annonce de la fondation prochaine d'une école spéciale

[1] Paul Melon, *Bulletin de l'Alliance française,* n° 2.

de garçons patronnée par le cardinal, la création de deux écoles italiennes, l'une de filles, l'autre de garçons, en avait détaché un gros contingent d'élèves. » Leur nombre est remonté aujourd'hui à 144 : 49 Françaises, 44 Italiennes, 51 Maltaises. Les Sœurs ont pu acquérir une grande maison ; elles espèrent faire bientôt l'acquisition d'une petite maison attenante où elles établiront deux asiles, l'un pour les petits garçons, l'autre pour les filles.

Le gouvernement italien avait fondé une école de garçons en 1882. Un Anglais protestant en dirigeait une autre. Vers la fin de 1883, le cardinal Lavigerie y installa un collège qui eut pour supérieur l'abbé Thévin, chanoine honoraire d'Alger et aumônier de la garnison de Sousse, assisté de trois jeunes séminaristes. Ils avaient en 1884 100 élèves dont 46, tous Maltais ou Italiens, ne payaient aucune rétribution. Au bout de quelques mois, la plupart savaient lire, écrire et calculer, et quelques-uns avaient déjà des notions assez complètes d'histoire, de géographie et de grammaire française. Plusieurs écoliers étaient à même de réciter un certain nombre de morceaux français, et l'on voyait à la manière dont ils débitaient ces morceaux qu'ils en comprenaient parfaitement le sens. « Les maîtres ont su, il est vrai, choisir parmi les excellents ouvrages d'instruction publiés en France pendant ces dernières années ceux qui leur ont paru le mieux convenir à leurs jeunes élèves, et leur choix a été heureux[1]. » L'abbé Thévin, ayant été appelé en 1885 à d'autres fonctions, a été remplacé par les Frères Marianites.

A Monastir, quatre Sœurs se sont installées en 1882 dans une belle maison mauresque. « Les classes ouvrent sur un patio intérieur, inondé de lumière. Il y a 80 élèves dont plus de la moitié sont Italiens. Parmi eux il y a 20 petits garçons de moins de sept ans. Les classes sont propres et ornées de tableaux de l'histoire de France et de cartes de géographie. Les enfants, vêtus à l'européenne, sauf les israélites dont les blouses jaunes ou bleues amusent le regard, apprennent à lire, à écrire et à compter. Les maîtresses, munies de leurs brevets, sont des femmes capables, et déjà les progrès sont satisfaisants [2] ».

A Mahedia, trois Sœurs ont 60 élèves. Elles leur apprennent le français, le calcul, la couture et un peu de géographie et d'histoire. Elles reçoivent dans un asile un certain nombre de petites filles et de petits garçons. Les garçons de plus de sept ans ne vont pas à l'école ou fréquentent celle de l'Alliance israélite.

[1] Rapport de M. Machuel.
[2] Paul Melon.

A Sfax, le curé a reconstruit l'école des Sœurs. Elles ont 112 élèves, réparties en trois classes dont l'une est gratuite. Dans la première classe, il y a 6 Françaises, 15 Italiennes, 1 Grecque, 9 israélites, 16 Maltaises. Parmi les élèves des autres classes il y a 2 musulmanes. Le français est la langue employée, l'italien est enseigné deux fois par semaine. La lecture est, avec raison, l'exercice principal. Il faudrait joindre à l'école un asile pour les jeunes enfants qui errent dans les rues, mal surveillés par leurs parents, mais il faudrait pour cela une cinquième Sœur.

Mgr Lavigerie a établi en 1882 à Sfax un collège de Marianites, où cinq religieux font la classe à 150 élèves, dont plus de 80 Maltais et une trentaine d'Italiens qui ont fait des progrès surprenants dans notre langue. La moitié payent une faible rétribution. Malheureusement le local est exigu et incommode. L'*Alliance française* a donné, en 1885, aux Marianites de Sfax des atlas et des livres pour former une bibliothèque scolaire, destinée autant aux familles qu'aux élèves.

A Gabès, il n'y a point d'école congréganiste. Un instituteur français et sa sœur y instruisent 63 petits garçons et 27 petites filles. Ils donnent l'instruction religieuse aux chrétiens; un rabbin et un taleb viennent prendre soin, à certains jours, de celle de leurs coréligionnaires.

A Djerba, l'école fondée en 1879 n'a pas eu grand succès auprès des Maltais. « Les Sœurs, perdues dans ce milieu réfractaire, ont senti à la longue leur énergie se briser, dit M. Paul Melon. Les livres sont au grenier et le matériel scolaire gît inutile dans un coin. »

Nous empruntons la conclusion de cette étude sur les écoles congréganistes de Tunisie à des plumes autrement autorisées que la nôtre. Ce sera le résumé des détails trop longs et arides peut-être où nous avons cru devoir entrer.

Dès le mois de novembre 1882, un journal républicain montrait l'importance des résultats qu'avait obtenus le cardinal Lavigerie par la fondation de nombreuses écoles : « Depuis un an, disait-il, une tendance nouvelle se fait sentir; un personnel plus instruit et plus nombreux est appelé de France; l'enseignement se rajeunit; l'italien est relégué au rang de langue étrangère, et le français, malgré la répugnance de certains élèves et de leurs parents, devient la langue usuelle de l'école et de l'enseignement. Pour que nous soyons à même cependant de lutter victorieusement contre la concurrence italienne, il reste beaucoup à faire. Si le gouvernement se décide à donner plus d'extension à ce qui existe déjà, qu'il se garde surtout de laïciser les écoles. Rien ne serait plus

préjudiciable à notre pays. N'oublions pas que la majorité de la population européenne qui nous est sympathique est maltaise d'origine et catholique de convictions et que les musulmans eux-mêmes ont un respect instinctif pour le caractère sacré de nos religieux[1]. »

Le directeur de l'enseignement dans la Régence, M. Machuel, se défend d'avoir l'intention de laïciser les écoles congréganistes. Il a proposé au résident de rendre l'enseignement public et gratuit, mais avec le concours du cardinal Lavigerie. Il signale l'accord parfait qui n'a cessé d'exister chaque jour entre les différents professeurs français. Il a pu faire apporter par les congréganistes quelques améliorations dans leurs méthodes. En recommandant à ceux qui n'avaient pas le brevet de capacité de se mettre à même de l'obtenir dans le plus bref délai, il avait à cœur que l'enseignement donné dans les écoles religieuses fût à la hauteur du zèle et de la bonne volonté des maîtres.

M. Paul Melon enfin a loué avec beaucoup de vivacité les progrès des écoles congréganistes de 1882 à 1885. « Je les avais visitées en 1882. J'avais été peiné alors de leur état de pénurie et de pauvreté. Les locaux étaient insuffisants, les livres rares, le matériel scolaire, les bancs mêmes manquaient souvent quand on ne les empruntait pas à la chapelle voisine. Les maîtres et les maîtresses suppléaient à tout ce dénuement par un dévouement à toute épreuve. Les uns s'improvisaient professeurs comme ce brave Capucin de Sousse qui installait une école dans un hangar ouvert à tous les vents et qui faisait des efforts surhumains pour enseigner une langue qu'il ignorait lui-même; d'autres imitaient ce directeur de la Goulette qui, voulant faire comprendre le système métrique à ses élèves et n'y réussissant pas, économisait sur son maigre salaire de quoi acheter un Compendium, de façon à donner une leçon de choses. Mais ce dévouement, ce zèle étaient dépensés en pure perte. La situation de nos écoles devenait difficile. Des établissements d'éducation richement dotés s'ouvraient sur divers points du territoire, notamment à Sousse, Monastir et Sfax. L'agitation était dans le pays, et la population, alléchée par la nouveauté, désertait les maîtres d'autrefois.

« Heureusement qu'à ce moment-là le cardinal Lavigerie intervint. Jugeant, avec cette pénétration d'esprit et ce grand sens pratique qui le caractérisent, toute l'importance de la question des écoles, il y consacra tous ses soins. En arrivant à Tunis, il n'en avait trouvé que sept, il en créa de nouvelles, reconstruisit les

[1] *Le Parlement,* 19 novembre 1882.

anciens locaux, fit venir des maîtres et des maîtresses compétentes, imposa le français comme langue obligatoire et donna une impulsion vive à toutes les branches de l'enseignement.

« Nos écoles congréganistes se sont repeuplées. Elles sont aujourd'hui fréquentées par 2500 enfants, parmi lesquels on compte 392 Français, 766 Italiens, 869 Maltais, 263 israélites, 32 Grecs, 45 Arabes. Le désir d'apprendre le français se répand dans toutes les classes de la population. J'ai vu à Tunis, dans l'école des Frères, de jeunes étrangers de vingt ans, venir s'asseoir au milieu de gamins de sept à huit ans pour apprendre notre langue. Le fait est d'autant plus intéressant que ces jeunes gens appartenaient à la classe ouvrière et que pour satisfaire le besoin de s'instruire, ils négligeaient de gagner le pain quotidien.

« Tel qui jadis ne voulait pas apprendre le français s'efforce maintenant de rattraper le temps perdu, depuis qu'il ne met plus en doute la durée du nouveau régime. Il n'est pas jusqu'aux protégés italiens eux-mêmes qui ne se laissent gagner par le mouvement. Ceux de Monastir et de la côte appartiennent aux communautés juives : quel progrès si par l'école nous parvenions à les enrôler sous notre drapeau ! La chose est loin d'être impossible : il suffirait de mettre nos futurs établissements d'instruction sous la protection de la synagogue et de son autorité religieuse.

« Mais les écoles congréganistes répondent le mieux aux besoins de la portion de la population tunisienne qu'il est urgent de nous assimiler dans le plus bref délai possible. Je ne dis pas que la francisation des israélites et des indigènes ne soit pas intéressante ; mais j'estime qu'à l'heure actuelle, alors que tant de soins divers nous réclament, que notre budget est limité, la première chose à faire en Tunisie c'est de rallier les éléments européens. Grâce à l'esprit élevé, à la charité inépuisable du cardinal Lavigerie, l'élément maltais est tout à fait acquis à la cause française, il nous reste à gagner les Italiens. Les écoles congréganistes peuvent nous être, pour activer cette œuvre, un puissant auxiliaire ; à ce titre, elles méritent toute notre sympathie...

« L'école agit déjà sur l'esprit de quelques milliers d'enfants ; bientôt, si tous les efforts convergent au même but et se concentrent, c'est par dizaines de mille qu'elle comptera ses adeptes et ses prosélytes [1]. »

[1] *De Palerme à Tunis*, p. 152, 154, 211. — *Bulletin de l'Alliance française*, nº 2, décembre 1884.

IX

Lorsqu'on songe à tout ce qu'a fait le cardinal Lavigerie en Tunisie, on se demande comment un seul homme a pu suffire à une telle tâche. On voudrait savoir quelles ressources il a pu avoir pour subvenir à des dépenses si considérables et quel appui il a rencontré auprès des pouvoirs publics. Il est triste de penser que la bonne volonté des hommes de gouvernement qui ont pu apprécier l'importance de ses œuvres, a échoué, à plusieurs reprises, devant l'hostilité systématique de la Chambre des députés.

Dans ces dernières années, on a diminué de 578 000 fr. les sommes allouées à l'archevêché d'Alger : 75 000 fr. enlevés aux orphelinats diocésains, 75 000 fr. à la création des villages des pupilles de ces orphelinats, 150 000 fr. pour la construction d'églises paroissiales, 173 000 fr. aux édifices diocésains, 90 000 fr. aux séminaires, 15 000 fr. au traitement de l'archevêque.

Cette dernière réduction a l'apparence d'une persécution mesquine.

En Algérie, en effet, tous les traitements de l'État sont augmentés d'un quart au moins, et souvent plus encore, sur les traitements similaires de la mère-patrie. C'est ce qu'on appelle le *quart colonial.*

« Pour quel motif la Chambre veut-elle en priver les évêques? Est-ce parce que les misères qui s'adressent à eux dans un pays comme l'Algérie, sont, sans comparaison, plus nombreuses et plus tristes que partout ailleurs? Quel que fût le chiffre de leur traitement, il serait, et au delà, absorbé par leurs aumônes. Est-ce parce qu'ils n'ont aucune espèce de casuel possible? »

Mgr Pavy recevait un traitement annuel de 30 000 francs. Le même traitement a été continué, durant près de quinze années, à Mgr Lavigerie. On l'a successivement porté depuis, de 30 000 fr. d'abord à 25 000 fr., puis à 20 000 fr., puis à 15 000 fr.

En dernière analyse, l'archevêque d'Alger a, en 1886, pour deux archevêchés, pour son titre de cardinal, pour son coadjuteur et pour son auxiliaire, un traitement de 15 000 francs, alors que, comme simple évêque, son prédécesseur en avait 30 000! Comment vivre, seulement dans des conditions semblables, autrement que par la mendicité?

« C'est, en effet, ce à quoi le cardinal-archevêque d'Alger et de Carthage se trouve réduit. Il ne vit, lui et son clergé, qu'en sollicitant et en recevant des aumônes [1]. »

[1] Lettre du cardinal Lavigerie au Sénat.

En Tunisie, Mgr Lavigerie n'a aucun traitement. Les Capucins italiens conservent leurs biens, et il n'a guère d'autres ressources que celles que lui donnent l'œuvre de la Propagation de la Foi, celle des Écoles d'Orient et la charité publique. Sur les aumônes qui lui ont été données, et qui ont été heureusement considérables, il a pu acheter de vastes terrains qui rapportent déjà des revenus assez notables et qui rapporteront plus tard beaucoup plus. Mais quelles dépenses considérables! Le collège Saint-Charles a coûté déjà 1 500 000 francs. Et n'était-ce pas au gouvernement qu'il appartenait de prendre à sa charge la plupart des œuvres du cardinal? Est-ce que la fondation des églises, le traitement des curés, la création des maisons d'écoles, l'achat du matériel d'enseignement, le paiement des instituteurs, la construction et l'entretien des hôpitaux, des asiles, des cimetières, sont, d'ordinaire, faites aux frais des évêques? Ne sont-ce point, au contraire, des dépenses d'utilité publique que paient l'État, les départements, les communes? Et si la Tunisie nous coûte si peu, ne le devons-nous pas autant au désintéressement du cardinal Lavigerie qu'à la merveilleuse richesse du pays et à l'économie des administrateurs? Il est peu de chapitres du budget sur lesquels tant d'œuvres indispensables, faites par le cardinal, et quelquefois par lui seul, aient reçu une subvention quelconque. Aucun prêtre ne recevait de traitement régulier qu'au titre de l'aumônerie militaire : en 1884, les diminutions, votées par les Chambres, ont rendu bien difficile le service des hôpitaux militaires. Cependant, les sommes données par l'État ont été parfois considérables, comme l'ont révélé les discussions qui ont eu lieu, en 1882, dans les Chambres; elles ont toujours été inférieures à ce qu'elles auraient dû être dans un pays où tout était à créer, et à ce qu'elles sont dans des régions de la France où les établissements hospitaliers et scolaires sont déjà organisés depuis longtemps. Plusieurs faits ont démontré la bonne volonté du gouvernement qui n'a pas été toujours impuissante, mais qui l'a été trop souvent.

Le 19 juin 1882, M. Humbert, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, écrivait au rapporteur du budget des cultes : « Le décret du 22 avril 1882 rattache à nos ministères respectifs les diverses administrations françaises, établies en Tunisie, en vertu de notre protectorat. C'est ainsi que l'administration des cultes se trouve appelée à satisfaire aux besoins religieux des populations, et notamment des colons, qui viennent réclamer les bénéfices de ce protectorat... Il y a lieu de remarquer que les catholiques, établis en Tunisie, appartiennent presque exclusivement aux nationalités anglo-maltaise et sicilienne. Ces colons tiennent

essentiellement aux pratiques de la religion, et il serait à craindre de les voir s'éloigner de nous pour faire appel à l'Angleterre ou à l'Italie qui leur offriraient, à ce point de vue, un concours empressé si nous négligions de leur faciliter l'exercice de leur culte.

« Il y a donc une obligation absolue pour le gouvernement d'assurer, dès à présent, des moyens d'existence aux quelques prêtres qui ont suivi en Tunisie l'archevêque d'Alger.

« Il n'est sans doute pas question de remanier aujourd'hui le projet de budget de 1883 qui a été déjà déposé. Mais j'ai pensé, d'accord avec M. le président du Conseil, avec M. le ministre des finances et avec M. Cambon qu'il y aurait un intérêt capital à obtenir de la Commission du budget l'adjonction d'une note marginale indiquant en regard des divers chapitres du budget des cultes que les crédits y portés peuvent être publiés en Tunisie comme en France ou en Algérie. »

La Commission du budget refusa l'addition demandée, par une lettre que son président, M. Wilson, adressa le 28 juin à M. Humbert.

Il restait à régler le passé. On se trouvait en présence de dépenses déjà faites en faveur de notre cause par l'archevêque d'Alger, à la sollicitation du gouvernement lui-même. Avait-on les fonds nécessaires pour tenir les engagements qui avaient été pris?

M. de Freycinet, n'étant pas à même d'y satisfaire, s'adressa au garde des sceaux, ministre des cultes et lui demanda s'il pourrait allouer au cardinal Lavigerie une subvention extraordinaire de 50 000 francs (le 3 juillet 1882). Le 25 juillet suivant, M. Humbert accordait cette allocation sur les fonds du chapitre VII du budget des cultes, dont l'un des articles est intitulé : « Secours à titre accidentel à des prêtres en activité. »

On sait quelle tempête soulevèrent dans la Chambre, le 16 et le 18 novembre 1882, les révélations que M. Jules Roche crut devoir faire à ce sujet et les explications loyalement données par M. Fallières. Nous rappellerons seulement les discours de MM. Clémenceau, Jules Roche et Jolibois, qui attaquèrent avec vivacité les procédés financiers de MM. de Freycinet et Humbert et prétendirent qu'il n'avait consulté que pour la forme la commission du budget, qu'il avait pris une décision directement contraire à la volonté de cette commission, et qu'il avait détourné de leur véritable emploi les fonds du chapitre VII. « Ce qu'il y a de curieux, dit M. Clémenceau, c'est que vous imposez la résidence à de malheureux desservants et que M. Lavigerie, qui est archevêque d'Alger, n'est jamais à Alger. On paye M. Lavigerie, et de temps à autre on lui donne des allocations de 50 000 francs. Quelle est la sanction de l'acte

relevé par M. Roche contre M. de Freycinet? On est venu nous demander une somme pour frais de propagande catholique en Tunisie. Et c'est quand on l'arrête dans cette action que M. de Freycinet ne tient aucun compte des intentions de la commission du budget et du parlement et passe outre! Je dis qu'il y a là une responsabilité grave qui est engagée et que M. de Freycinet nous rendît-il les 50 000 francs qu'il a indûment dépensés nous n'aurions pas la réparation du dommage qu'il nous a causé. » « Nous espérons, dit M. Lockroy, que la Cour des comptes fera rendre ces 50 000 fr. à M. de Freycinet. » — « La somme a été demandée à la commission du budget, dit M. Jolibois, elle a été refusée, et après ce refus, il s'est trouvé un ministre qui a dit : Je m'en passerai, et en effet il s'en est passé! Il a recherché péniblement et à la loupe à travers les articles du budget, et sa loupe complaisante lui a fait découvrir ce qui n'était pas écrit, ce qui n'existait pas dans les chapitres de son budget; elle lui en a montré un où il a pris, contre le droit et la légalité, la somme qui lui était nécessaire et qui venait de lui être refusée. » « C'est encore, dit M. Cunéo d'Ornano, la note à payer de l'expédition contre les Kroumirs. » M. Jules Roche chercha à mettre en contradiction l'opinion de M. Fallières, ministre des cultes, avec celle qu'il avait émise au mois de juin précédent. « Je me demande, ajouta-t-il, comment la nomination par le Saint-Siège d'un notaire apostolique (*sic*) est de nature à engager les finances de la république. — Elle engage son honneur! interrompit, non sans courage, M. Jules Ferry. — Il s'agissait des intérêts de la France », ajoute un autre député républicain, M. Graux. M. Fallières donna à la Chambre les explications demandées par M. Jules Roche, justifia la conduite de son prédécesseur, et ajouta que, si en 1882, il avait eu à voter sur une dépense faite en vue de substituer le clergé français à un clergé étranger, il « aurait voté des deux mains pour son adoption ».

La Chambre vota l'ordre du jour pur et simple accepté par le gouveruement, par 331 voix contre 122.

Le *Temps* du 20 novembre faisait observer que, si on avait acquitté indûment sur le chapitre VII du budget des cultes des dépenses faites pour servir un intérêt politique de premier ordre, c'était sans doute parce qu'il n'était pas possible de faire autrement, et que le seul moyen d'empêcher le retour de semblables irrégularités était d'augmenter le chiffre des fonds secrets du ministre des affaires étrangères. Il se félicitait, avec un peu trop de d'optimisme, du succès obtenu par le gouvernement.

« La majorité s'est montrée en d'autres occasions si jalouse de sa souveraineté et si disposée à empiéter sur les droits du pouvoir

exécutif qu'on aurait pu craindre qu'elle ne fit un reproche au précédent cabinet d'avoir demandé au Saint-Siège et sans la prévenir, la substitution d'un administrateur apostolique français à un administrateur apostolique italien; elle s'abandonne, en tout ce qui touche aux questions religieuses, à une passion si violente qu'on pouvait presque s'attendre à ce qu'elle protestât contre l'action des prêtres en Tunisie, bien qu'il soit de toute évidence que cette action est indispensable, et qu'elle sert à merveille les intérêts français. Heureusement, la majorité n'a donné ni dans l'une ni dans l'autre de ces erreurs. »

Le *Temps* publiait aussi, le 28 novembre, une dépêche de Tunis, disant : « L'effet produit ici par les débats de la Chambre est fâcheux pour notre influence. Les accusations de fanatisme contre le cardinal Lavigerie ainsi que contre tout le clergé français sont ridicules et fausses. La tolérance et la charité du clergé le font respecter même des musulmans. Jamais il n'a cherché à les convertir; il sait que c'est impossible. Jamais on n'a vu en Tunisie de missionnaires envoyés dans l'intérieur du pays, et l'histoire de trois missionnaires tués dans les environs de Kairouan est de pure invention. »

On avait fait observer que la *Propagation de la foi* donnait au cardinal 260 000 francs. Il répondit, dans une lettre adressée au directeur de la *Gazette du Midi* que cette somme était transmise par lui presque toute entière aux vicariats apostoliques du Victoria-Nyanza, du haut Congo, etc., et qu'il ne lui restait entre les mains pour la Tunisie que 60 155 francs. Or, en dix-huit mois, il avait dépensé 985 111 francs pour des œuvres urgentes dont la plupart avaient été entreprises d'accord avec le gouvernement et quelques-unes sur sa demande.

Il les rappelait et il ajoutait que les aumônes étaient, dans la Régence, hors de proportion avec tout ce qui se passe ailleurs; « car j'ai dû faire des distributions générales dans chaque paroisse après l'insurrection, et chaque jour je suis assiégé par tous les malheureux que des illusions amènent à Tunis;

« J'omets, disait-il enfin, les dépenses de voyages, d'études archéologiques[1] et d'autres détails que comprendront sans peine ceux qui connaissent les exigences d'une grande administration dans un pays où tout est à faire.

« J'omets encore à plus juste titre les missions de l'intérieur de la Tunisie. Elles n'existent que dans l'imagination de nos adversaires, qui s'en servent pour effrayer la Chambre. Nous n'avons pas

[1] On connaît les beaux travaux du R. P. Delattre à Carthage.

un seul prêtre qui ne soit employé dans les paroisses ou dans les hôpitaux ou dans les établissements français d'instruction. »

Il avait reçu 50 000 francs de l'administration des cultes; 60 000 de la Propagation de la Foi; 179 846 provenaient de quêtes, 8000 des revenus du vicariat; en tout, en dix-huit mois, les recettes s'étaient élevées à 554 674 fr. 90; le déficit était donc de 430 437 fr. « Tel est, ajoutait le prélat, le résultat net de la première année. Celles qui suivent ne seront pas plus légères. L'État pourra-t-il tenir, devant l'opposition des passions politiques tristement conjurées, les engagements qu'il a pris? »

La fière énumération que le cardinal faisait de ses œuvres et des services qu'il avait rendus à la France ne désarma point ses adversaires.

Le 10 décembre 1884, la Chambre des députés, sur le rapport de M. de Douville-Maillefeu, réduisit à 666 300 francs le traitement du clergé d'Algérie et supprima, malgré l'avis contraire du ministre des cultes, M. Martin-Feuillée, 90 000 francs alloués aux séminaires d'Algérie et de Tunisie [1]. En vain Mgr Lavigerie adressa un pathétique appel au patriotisme du Sénat. Le 24 février 1885, le rapporteur général de la commission des finances, M. Dauphin, avait dit : « C'est la suppression complète du recrutement du clergé en ce qui concerne l'Algérie, c'est une diminution de l'influence française en Algérie! » Le crédit fut voté. Devant une nouvelle suppression votée par la Chambre, le Sénat s'inclina. C'est alors, on s'en souvient, que le Cardinal vint faire appel à la charité de la France et qu'il prononça, dans l'église de la Madeleine, un de ses plus éloquents discours.

Quelques mois après, la subvention était rétablie pour l'année 1886 et portée à 100 000 francs. Sera-t-elle supprimée maintenant de nouveau comme le propose la commission du budget de la Chambre? Nous espérons que le parlement verra quelles seraient les conséquences de son vote et que, par patriotisme, il se rangera à l'avis du gouvernement. Jamais il ne rencontrera une meilleure occasion de prouver le prix qu'il attache à la grandeur de la France et à l'extension de son influence à l'extérieur.

Qu'il ne l'oublie pas, en effet; la conséquence de la suppression des bourses accordées par l'État dans les séminaires de l'Algérie et de la Tunisie, ce serait bientôt, dans nos provinces, l'impossibilité d'un recrutement assuré pour notre clergé, la fermeture des séminaires et la disparition du clergé français dans nos possessions de l'Afrique septentrionale. Mgr Lavigerie le faisait observer en 1884 dans sa lettre au Sénat.

« A cet égard, nul doute n'est possible : aucun cas ne s'est

présenté, depuis plus de cinquante ans, où la famille d'un grand séminariste français se destinant au sacerdoce en Algérie, ait payé sa pension.

« ... En dehors des bourses de l'État, nous ne pouvons rien espérer.

« Donc, nous serons obligés de renoncer à la formation d'un clergé national pour l'Algérie. Il faut ajouter que ce sont les diocèses algériens qui fournissent pour le moment à la Tunisie le clergé national indispensable pour y maintenir notre influence. Si les bourses sont supprimées, on ne trouvera plus, dans un avenir prochain, je le dis encore une fois, un seul prêtre français dans l'Afrique du Nord, pour y exercer le ministère ecclésiastique.

« La Chambre des députés, en votant la suppression des bourses de nos séminaires algériens en même temps que celles des séminaires de la mère-patrie a-t-elle prévu cette conséquence? [1] »

X

Les résultats que produirait la disparition de notre clergé national du sol de la Tunisie sont assez redoutables pour que tout Français doive s'en émouvoir. Avons-nous besoin de les montrer longuement? Nous avons essayé de prouver le grand intérêt politique que présentent pour nous les œuvres religieuses et l'influence qu'elles nous donnent sur les catholiques étrangers et même sur les musulmans. Cette influence ne saurait survivre au départ de notre clergé national.

Nous ne parlerons pas des plaintes que pourraient faire entendre les colons français catholiques établis en Tunisie. Et cependant ne devrait-on point faire plus de dépenses pour assurer le recrutement de leur clergé que dans la France continentale? Ne leur serait-il pas plus difficile qu'aux catholiques de notre pays de payer

[1] Les bourses des séminaires, établies par la loi du 28 octobre et du 22 décembre 1790, et du 18 août 1792, ont été fixées par un décret de Napoléon, au chiffre de 400 francs (30 septembre 1807). Le crédit fut d'abord de 400 000 fr.; porté successivement à 1 500 000 fr.; il fut ramené ensuite à 1 000 000. M. Fallières disait le 13 novembre 1882 : « Si vous maintenez le service des cultes, il nous paraît de toute nécessité de se préoccuper de son recrutement... Il a été reconnu que nous ne pourrions l'assurer qu'à la condition de laisser subsister le principe des bourses. » M. Noirot, rapporteur du budget des cultes, appuyait l'avis du ministre, qui prévalut. Le 30 décembre 1883, la Chambre réduisit l'allocation de 816 000 fr. à 616 000 francs.

les dépenses des séminaires où sont élevés leurs futurs prêtres [1]?

C'est sur un autre côté de la question que nous voulons insister. S'est-on bien demandé quel effet des mesures prises contre la religion catholique produiraient sur les musulmans « dont la religion est encore la passion vivante ». Ils se font gloire de croire en Dieu, et leur conclusion est que Dieu ne peut, puisqu'ils le servent, manquer de nous livrer un jour entre leurs mains, nous qui dédaignons son culte. Les mesures prises contre le clergé dans l'Afrique du Nord peuvent avoir chez eux le plus grand retentissement. En 1799, comme le rappelait, il y a trois ans, l'amiral Aube, un manifeste de la Porte excita les habitants de l'Égypte à la guerre *contre les impies qui regardent le Coran, la Bible et l'Evangile comme des fables.* Si nous n'avons pas à craindre l'inimitié de la Porte, nous avons des rivaux qui peuvent « dénoncer notre athéisme et nous vouer à la haine des croyants ». Les espérances des musulmans pourront se réveiller et ils attendront le mahdi que Dieu doit leur envoyer.

Ils trouveraient pour nous combattre l'appui des catholiques étrangers établis en Tunisie. Notre ascendant sur les Maltais vient de ce que le nouveau régime s'est personnifié à leurs yeux dans un prince de l'Église. Quant aux Italiens, dont nous avons eu tant de peine à calmer les passions, nous les verrions joindre une haine religieuse à une haine nationale, le jour où nos prêtres cesseraient de leur prêcher la paix et la concorde. Un clergé leur est nécessaire : on ne peut les traiter comme des disciples de Voltaire et de Rousseau; qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, c'est un fait dont les hommes politiques doivent tenir compte. Nous ne sommes point forcés de leur faciliter l'exercice de leur culte; mais si nous ne plaçons point auprès d'eux des prêtres français qui enseignent le catéchisme et qui prêchent en français, pourrons-nous empêcher les plus riches d'entre eux et leurs gouvernements mêmes de salarier des prêtres maltais ou italiens qui, abandonnés ou même combattus par nous, exciteront contre notre domination les colères nationales de leurs coréligionnaires au lieu de les calmer. Nous perdrons en Tunisie tout le terrain que nous avons gagné dans l'esprit des catholiques étrangers. En Algérie même, où leur nombre augmente tous les jours, leur attitude ne saurait nous être indifférente.

[1] « Avons-nous donc trop de Français dans nos possessions africaines pour que nous devions décourager ceux qui voudraient se joindre à nous?... N'y eût-il qu'une seule famille dont la suppression du clergé français empêcherait la venue, c'est une faute que de préparer cette suppression. » (Conférence du cardinal Lavigerie.)

Nous respecterons, dit-on, les écoles congréganistes, et elles pourront continuer à exercer sur les indigènes et les étrangers une action bienfaisante. Nous répondons qu'il y a une certaine contradiction à reconnaître l'utilité des écoles religieuses et à soutenir que les mêmes hommes qui, en leur qualité d'instituteurs enseignent l'amour de la France, sont dangereux ou tout au moins inutiles en tant que prêtres. Les instituteurs et les prêtres s'adressent d'ailleurs à des personnes d'âge différent; ils n'ont pas les mêmes auditeurs et leurs œuvres se complètent. Ils se prêtent, du reste, un mutuel concours et la disparition du clergé national, qui nous nuirait auprès des parents, atteindrait le prestige dont jouissent les instituteurs auprès des enfants, en même temps qu'elle rendrait leur tâche plus difficile. Elle les priverait de collaborateurs utiles ou de conseils bienveillants, et les mettrait sous la surveillance d'un clergé étranger, hostile à notre influence et à la prépondérance de notre langue dans l'enseignement. Nos écoles laïques seraient tenues en suspicion par les catholiques, et nos écoles congréganistes par les ennemis de la France.

C'est donc toute l'œuvre du cardinal Lavigerie qui est menacée.

Une autre question se pose ici : Quel sera le successeur de l'archevêque de Carthage? Le pape est libre de nommer qui bon lui semblera à ce siège, même un étranger. Car le Concordat ne s'applique pas en Tunisie. Ne serait-ce pas un devoir patriotique de prévoir le jour, encore éloigné, grâce à Dieu, où le diocèse de Carthage devra être pourvu d'un nouveau chef? Ne faudra-t-il pas faire choix d'un Français et lui assurer les ressources nécessaires à l'accomplissement de son œuvre d'apaisement et de civilisation? Un archevêque italien pourrait être le chef de tous les étrangers hostiles à notre protectorat.

Nous espérons que les Chambres n'oublieront point que c'est de l'intérêt de la patrie qu'il s'agit. Il faut non seulement voter sans hésitation les fonds qui sont demandés par le ministre des cultes pour le recrutement de notre clergé d'Algérie et de Tunisie, mais prendre toutes les mesures que commande la nécessité où nous sommes d'étendre notre influence et le domaine de notre langue en Afrique. Beaucoup de membres de la majorité ont montré à diverses reprises qu'ils comprenaient les dangers qui menacent l'expansion de la France à l'extérieur; c'est ce que prouvent les nombreuses et longues citations que nous avons empruntées à tant d'observateurs éclairés, de religion et d'opinions différentes. Aucun ne devrait résister à l'appel que le cardinal Lavigerie adresse à nos représentants :

« Sentinelle avancée, j'ai voulu, dans la nuit, qui déjà nous

entoure, faire entendre le cri d'alarme avant que la place ne soit tombée.

« Ce cri douloureux de mon patriotisme, je voudrais qu'il fût entendu par ceux-là mêmes qui ont voté des mesures si funestes. Ils ne l'ont fait, sans doute, que par erreur. Ils ont cru frapper l'Église seule dans nos personnes, mais en réalité ils ont surtout frappé la France. Chez nous, il n'est question, dans ces querelles, ni de concordat ni de séparation ni même de culte : il est question de la France elle-même.

« C'est une nécessité absolue pour elle, dans des colonies qui se forment et où elle n'est représentée que par un petit nombre de ses fils, que celle d'un clergé national. Or elle ne peut l'avoir que si elle le soutient comme le font, pour leurs colonies, toutes les autres nations, même protestantes[1].

« Une question ainsi posée doit être aisément résolue. Quelles que soient les passions qui nous divisent, je me refuse à croire qu'il se trouve un Français qui ne les sacrifie au bien de la France! »

Charles Demay.

[1] L'Angleterre donne à Aden un secours annuel aux Capucins et aux sœurs du Bon-Pasteur d'Angers (G. Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, p. 331.)

LES BOURGEOIS D'AUTREFOIS[1]

I

Nous assistons, en France, depuis longtemps déjà, il faut bien le dire, à un spectacle étrange, inconnu chez les autres nations. Au delà de nos frontières, en Angleterre comme en Allemagne, en Espagne comme en Russie, partout, le passé de la patrie est l'objet d'un culte ardent, passionné. On a la religion des ancêtres, et si l'on dit : la *Vieille* Angleterre, la *Vieille* Allemagne, ce n'est pas avec le sourire du dédain sur les lèvres, c'est avec le respect attendri d'un fils qui voit passer dans ses souvenirs d'enfance la figure bénie de son aïeule. Pour nous, nous avons changé tout cela et nous avons mis le cœur à droite. Chaque jour, historiens et journalistes tournent en dérision les hommes et les choses d'autrefois, rabaissent nos grandeurs anciennes, font litière de nos anciennes gloires; ils se livrent à cette besogne sans soulever autour de leur nom la réprobation générale, sans que l'indignation publique fasse justice de leur œuvre sacrilège. Que dis-je? C'est à eux que vont les faveurs de la popularité, aux écrivains qui poursuivent de leurs outrages tout ce qui a précédé 1789, qui font de nos pères je ne sais quel troupeau misérable, mangeant de l'herbe et courbant sous des maîtres avilis un front déshonoré. Insulter le passé de la patrie est aujourd'hui en France le plus court chemin pour arriver à conquérir le titre de *patriote* et pour être proclamé *historien national.*

L'ignorance, si grande soit-elle, ne saurait suffire à expliquer une aussi déplorable aberration. C'est ailleurs qu'il en faut chercher la cause.

En 1792, à une monarchie de quatorze siècles la république a été substituée, une république baptisée dans le sang par les mains

[1] *Les Bourgeois d'autrefois,* par M. Albert Babeau. Firmin Didot et Cie, éditeurs. — *La Bourgeoisie française* (1789-1848), par M. A. Bardoux. Calmann Lévy, éditeur.

du crime. Toutes les traditions ont été rompues. Comme un vaisseau qui a perdu ses ancres, la France est devenue le jouet des tempêtes et des révolutions; elle a subi trois invasions, elle a perdu deux provinces. La Révolution, qui sent bien qu'à elle seule incombe la responsabilité d'aussi effroyables malheurs, a compris qu'il lui fallait trouver une excuse. Une fois de plus, elle a payé d'audace : elle a fait le procès à ses victimes, elle a traduit à la barre de l'opinion cette royauté qu'elle avait renversée, ce clergé qu'elle avait proscrit, ces gentilshommes qu'elle avait égorgés, cette France d'autrefois qu'elle avait noyée dans des flots de sang. De là ces violents réquisitoires contre l'ancien régime, ces perpétuels travestissements de l'histoire et de la vérité.

A côté des habiles, je le sais, il y a les naïfs. A côté de ceux qui font la guerre au passé par politique, par principes, parce qu'*il faut*, pour que la révolution ne soit pas criminelle, que la France monarchique ait été coupable, il y a ceux qui y vont de bonne foi et qui n'y entendent pas malice. Eh! mon Dieu! ils méprisent l'ancien régime tout simplement parce que, en ce temps-là, il n'y avait pas encore de chemins de fer. Ne leur parlez pas de ce siècle ridicule où Mme de Sévigné adressait à sa fille les lettres que vous savez, mais où il n'y avait pas de bureaux de télégraphe; où Pascal écrivait ses *Pensées*, mais où l'on ne connaissait pas le téléphone; où Corneille faisait jouer le *Cid* et *Polyeucte*, mais où l'on mettait deux jours pour se rendre de Paris à Rouen! Depuis que nos gens vont en wagon, ils ont pour leurs aïeux, qui cheminaient bêtement par le coche, le parfait dédain, le mépris superbe de la tortue de la Fontaine pour ses compagnes restées à terre, tandis qu'elle était voiturée dans l'air par les deux canards :

> Miracle! criait-on : venez voir dans les nues
> Passer la reine des tortues.
> La reine! vraiment oui : je la suis en effet...

On sait quelle fortune échut à la vaniteuse tortue :

> Elle tombe, elle crève aux pieds des regardants[1].

Tâchons de profiter de la leçon et méfions-nous des canards, des journaux qui nous mentent, des historiens qui nous abusent, des pamphlétaires qui nous mentent. Soyons plus modestes, et, s'il se peut, moins ignorants. Ne repoussons pas la vérité, lorsqu'elle se présente à nous. Lorsque des écrivains consacrent leur

[1] *Fables*, X, III : *La tortue et les deux canards.*

talent et leurs veilles à combattre le mensonge, à montrer combien la vieille France était digne de respect, sachons comprendre que notre devoir est d'applaudir à leurs efforts, et, si nous avons l'honneur de tenir une plume, de signaler leurs ouvrages à l'attention et à la sympathie des honnêtes gens. Au même titre que le soldat qui défend la frontière menacée, saluons l'homme de cœur qui fait sentinelle autour du passé, qui défend ce patrimoine d'honneur et de gloire que nous ont légué nos pères et qui n'est pas moins précieux que l'intégrité du sol.

II

Parmi les écrivains qui font ainsi œuvre de bon Français, sans souci d'une vaine et fausse popularité, M. Albert Babeau a conquis, en ces dernières années, une des premières places. Il a publié sur l'ancien régime une série de travaux où le sens historique le plus droit s'allie à l'érudition la plus sûre. Après avoir fait successivement paraître *le Village sous l'ancien régime* [1], *la Ville sous l'ancien régime* [2], *la Vie rurale dans l'ancienne France* [3], *les Artisans et les domestiques d'autrefois* [4], *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution* [5], il nous donne aujourd'hui *les Bourgeois d'autrefois*.

Ce volume, comme les précédents, est le résultat de recherches considérables. L'auteur a mis à contribution des documents sans nombre, mémoires particuliers, livres de raison et pièces de théâtre, archives des villes et de l'État, registres municipaux et minutes de notaires. C'est merveille de voir avec quel art savant il a su ordonner tous ces matériaux, avec quelle impartialité il les a mis en œuvre. Il n'y a pas trace, dans son livre, d'esprit de système, ni d'esprit de parti. On voit bien qu'il ne s'est pas proposé de plaider une thèse, de faire prévaloir une opinion préconçue. Avec lui, nous n'avons point affaire à un avocat qui veut avant tout faire triompher sa cause; c'est un rapporteur qui expose les faits, simplement, froidement, sans prétendre à forcer la conviction de ceux

[1] Un vol. in-12, 3e édition, Emile Perrin, éditeur.
[2] Un vol. in-12, 2e édition, Emile Perrin, éditeur. — Couronné par l'Académie française.
[3] Un vol. in-12, 2e édition. Emile Perrin, éditeur. — Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.
[4] Un vol. in-12, 2e édition. Firmin Didot et Cie, éditeurs.
[5] Un vol. in-12. Firmin Didot et Cie, éditeurs. — Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

qui l'écoutent. On sait quel est sur l'esprit des juges l'effet de ces rapports, nets, savants, consciencieux, où les faits parlent seuls, et aussi la logique et le bon sens. Plus sûrement que l'éloquence des plus grands avocats, ils décident du gain d'un procès. J'ose dire qu'auprès de tous ceux qui liront le livre, le rapport de M. Babeau, le procès de l'ancien régime est gagné.

Dans ce livre, tableau précis et animé de la vie bourgeoise aux deux derniers siècles, il passe successivement en revue les marchands, les artistes et les gens de lettres, les médecins et les chirurgiens, les gens de loi, les fonctionnaires et les rentiers. L'habitation, le costume, les repas, la société et les plaisirs, le mariage, l'éducation, le sentiment religieux, la fortune, sont l'objet d'une série de chapitres, que couronne une remarquable esquisse des progrès de la bourgeoisie.

Les quelques pages dont je puis disposer ne me permettraient pas d'analyser en son entier un travail aussi complexe et aussi étendu. Je ne m'attacherai donc qu'à un point : Quelle était la situation de la bourgeoisie à la veille de la Révolution ? Cette seule question est elle-même trop vaste pour que je puisse la traiter à fond, avec les développements qu'elle comporterait. Je me bornerai à glaner, après M. Babeau, dans le champ où il a fait une si riche moisson, à ramasser au bord du sillon quelques faits, quelques détails qu'il a négligé de recueillir : heureux si je puis ajouter à sa gerbe un petit nombre d'épis.

III

A la veille de 1789, les bourgeois exerçaient de fait la prépondérance dans l'État et dans la société ; en dehors des charges de cour, des gouvernements de province et des grades militaires, ils étaient en possession de toutes les fonctions civiles. L'origine la plus modeste n'empêchait point de parvenir, et souvent très vite, aux emplois les plus élevés et les plus avantageux, ceux de fermiers généraux par exemple, comme on le voit dans l'ouvrage de M. Adrien Delahante : *une Famille de finance au* XVIIIe *siècle* [1]. Dans des Mémoires, trop peu connus et qui renferment de bien curieux détails sur la vie bourgeoise sous Louis XVI, François Chéron, député à l'Assemblée législative de 1791, raconte comment son père, fils d'un artisan de village et lui-même, au début, simple journalier dans les forêts, devint, sans intrigue et par les seules ressources de son travail et de son activité, l'un des chefs de l'admi-

[1] Deux vol. in-8°. Hetzel et Cie, éditeurs, 1880.

nistration forestière[1]. Les charges de grands-maîtres des eaux et forêts, qui étaient considérables et des plus recherchées par la noblesse, avaient souvent pour titulaires des bourgeois, dont quelques-uns étaient partis de rien. Le grand-maître de la généralité de Paris était fils d'un *boutonnier*. Le grand-maître d'Orléans était fils d'un *perruquier*. Le grand-maître de Châlons était fils d'un *bijoutier-brocanteur*. Le grand-maître de Bourgogne était fils d'un *apprêteur*, *cardeur de laine* au faubourg Saint-Marceau.

Je relève ces détails dans un mémoire adressé en 1762 au contrôleur général des finances, M. Bertin, par Caron-Beaumarchais, qui aspirait alors à entrer dans la confrérie des grands-maîtres des eaux et forêts. Il n'y put réussir, mais nous le trouvons, l'année suivante, contrôleur de la maison du roi et lieutenant général des chasses aux bailliage et capitainerie de la Varenne du Louvre. A ce dernier titre, le fils de l'horloger Caron avait sous lui le comte de Rochechouart et le comte de Marcouville, simples lieutenants des chasses.

Le commerce, et en particulier, le commerce maritime, avait atteint dans beaucoup de villes, un degré de prospérité que ne connaissent plus les négociants de nos jours. Dans les premières années du dix-huitième siècle, lors de la guerre de la Succession d'Espagne, les armateurs de Saint-Malo font hommage à Louis XIV, pour l'aider à défendre l'honneur de la France, d'une somme de 32 millions en or. M. Albert Babeau, qui rappelle ce fait, constate que, sous Louis XVI, à Lyon et à Bordeaux, une opulence princière est le lot de beaucoup de négociants. Leur existence est plus somptueuse que celle des plus grands seigneurs. Il n'a pas parlé de Nantes, dont la richesse rivalisait avec celle de Bordeaux et de Lyon, si même elle ne leur était supérieure. Je lui recommande, en vue d'une seconde et sans doute prochaine édition, les *Souvenirs de Nantes avant et pendant la Révolution*, par M. Francis Lefeuvre. C'étaient de gros personnages que messieurs les armateurs nantais en ce temps-là. Chaque jour, sur le coup de deux heures, on les voyait sortir de leurs hôtels de l'Ile-Feydeau, et, appuyés sur leurs hautes cannes à pomme d'or, se diriger vers la Bourse. Coiffés, poudrés, en habit de soie de couleur sombre ou tendre, suivant la saison, en longue veste et culotte également de soie, bas blancs et souliers à larges boucles d'or ou d'argent, ils portent l'épée au coté, privilège nobiliaire accordé par Louis XIV aux armateurs qui font le commerce d'outre-mer. « Ce qu'il faut admirer le plus, continue M. Lefeuvre, c'est la finesse et l'éclat de leur

[1] *Mémoires et récits de François Chéron,* publiés par P. Hervé-Bazin. 1882.

linge. On avait remarqué que l'eau des sources montagneuses de Saint-Domingue lui donnait une blancheur bien plus grande que celle de nos rivières de France. Quoi de plus simple que de l'y envoyer lessiver, et voire même celui de tout le ménage, quand on a à sa disposition des navires périodiquement en partance? Jugez de la quantité qu'il en fallait, et si c'était trop pour le loger de toutes ces grosses armoires en acajou massif que possédait alors toute bonne maison! J'ai connu des familles irrémédiablement ruinées par la Révolution, qui possédaient encore plus de cent paires de drap, débris de leur splendeur passée [1]. »

Il arrivait quelquefois que le roi accordait aux principaux négociants de ses bonnes villes des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel; mais ce qui prouve bien de quelle considération était environné le négoce, lorsqu'il était honorable, c'est qu'on voyait souvent ces nouveaux nobles rester dans le commerce. Ainsi fit le père de La Mennais, anobli par Louis XVI sur la demande même des états de Bretagne, réunis à Rennes [2]. Nicolas Quatremère, grand-père d'Étienne Quatremère, le célèbre orientaliste, était marchand drapier à Paris. Anobli en 1780, en même temps que son frère puîné, Quatremère de l'Épine [3], il tint à ce qu'il fût déclaré, dans les lettres-patentes qui lui conféraient la noblesse, que l'aîné de ses fils, Marc-Étienne, pourrait continuer le commerce, sans déroger. Pendant la Révolution, Marc-Étienne, fidèle aux traditions charitables de sa famille, répandit autour de lui de si abondantes aumônes qu'on le soupçonna d'être plus riche qu'il ne l'était réellement. Il fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire et condamné à mort pour avoir cherché à *humilier le peuple par ses bienfaits*. Son exécution eut lieu le 21 janvier 1794, à l'heure même où les membres de la Convention nationale célébraient la *fête du 21 janvier*, sur la place de la Révolution, et chantaient un hymne patriotique au pied de la statue de la Liberté, à deux pas de l'échafaud [4]. Cet honnête homme, en qui se personnifiait si bien la vieille bourgeoisie française, avait mérité de mourir le jour anniversaire de la mort du roi de France.

[1] Francis Lefeuvre, *Souvenirs de Nantes avant et pendant la Révolution*. Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs. 1884.

[2] *Essai biographique sur M. F. de La Mennais*, par A Blaize.

[3] Père de Quatremère de Quincy (1755-1849) auteur de *Jupiter Olympien*, de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, etc., etc.

[4] *Biographie universelle* de Michaud, v° *Quatremère*.

IV

« Si l'on veut faire attention à la différence des temps, a écrit M. de Tocqueville, on se convaincra qu'à aucune des époques qui ont suivi la Révolution, la prospérité publique ne s'est développée plus rapidement que pendant les vingt années qui la précédèrent [1]. » Les négociants et les financiers voyaient naturellement leur situation dans la société grandir avec leur richesse. Cependant comme la considération et l'influence ne se mesuraient point alors à la seule fortune, bien au-dessus du commerce prenait rang la magistrature. M. Albert Babeau en a parlé excellemment : « Cette magistrature, dit-il, sévère d'allure, souvent rigide, se présente encore à nos yeux comme le type le plus élevé de l'honnêteté publique et privée... Elle a sans doute un décorum, un vernis extérieur qui en impose; elle peut avoir ses défauts, peut-être un peu ses ridicules; mais il n'est rien de si estimable que ces familles de magistrats chez qui la sagesse, le travail et la probité sont héréditaires comme les charges de magistrature. Elles sont l'élite de la bourgeoisie; surtout en province, elles en ont conservé les qualités maîtresses; elles exercent autour d'elles une influence véritable parce qu'elles la méritent [2]. »

Les avocats marchent presque de pair avec les magistrats; leur banc, au parlement de Paris, est semé de fleurs de lis, comme celui des conseillers; comme eux, ils portent l'hermine [3]. Ils sont si haut placés dans l'estime publique que Fabre d'Eglantine, dans sa comédie, le *Philinte de Molière*, ayant à mettre en scène un grand honnête homme, ne trouve rien de mieux que de donner ce rôle à un personnage qui ne se nommera ni Ariste ni Clitandre, mais qu'il appellera de ce seul nom l'*Avocat*.

Les hommes de lois, les fonctionnaires de tout ordre, les titulaires d'office, les *officiers*, sont loin d'avoir la même importance. Gardez-vous pourtant de les confondre avec les fonctionnaires d'aujourd'hui. Sous l'ancienne monarchie, le fonctionnaire, même le plus modeste, étant propriétaire de sa charge, ne relevait guère que de sa conscience : il était indépendant et libre. Sous notre régime démocratique, le fonctionnaire, même le plus huppé, n'est qu'un commis à gages. M. Taine a, sur ce chapitre, des pages admirables. J'y renvoie le lecteur [1], non sans me réserver la satisfaction d'en citer au moins ces quelques lignes :

[1] *L'ancien régime et la Révolution,* par Alexis de Tocqueville, p. 288.
[2] *Les Bourgeois d'autrefois,* p. 144.
[3] Bertin, *les Mariages dans l'ancienne société française,* p. 420.
[4] H. Taine, *la Révolution,* t. III, p. 416 et suivantes.

Rien de semblable alors à cette colonie ambulante qui vient, par ordre d'en haut, administrer chacune de nos villes, à ces étrangers de passage sans consistance, sans biens-fonds, intérêts, ni liens locaux, campés dans un logement loué, souvent dans un logement garni, quelquefois à l'hôtel, éternels nomades, à la disposition du télégraphe, toujours prêts à déménager pour s'en aller à cent lieues, moyennant cent écus d'augmentation, faire la même besogne abstraite. Leur prédécesseur (le fonctionnaire d'autrefois) était du pays, stable et satisfait; il n'était pas obsédé par le désir de l'avancement; dans l'enceinte de sa corporation et de sa ville, il avait une carrière. N'ayant point l'envie ni l'idée d'en sortir, il s'y accommodait; il contractait l'esprit de corps, il s'élevait au-dessus de l'égoïsme individuel, il mettait son amour-propre à soutenir, envers et contre tous, les prérogatives et les intérêts de sa compagnie. Établi pour toute sa vie dans sa ville natale, parmi des collègues anciens, de nombreux parents et des compagnons d'enfance, il tenait à leur opinion. Exempt des impôts vexatoires ou trop lourds, ayant quelque aisance, propriétaire au moins de sa charge, il était au-dessus des préoccupations sordides et des besoins grossiers. Accoutumé par les vieilles mœurs à la simplicité, à la sobriété, à l'épargne, il n'était pas tourmenté par la disproportion de son revenu et de sa dépense, par les exigences de la représentation et du luxe, par la nécessité de gagner chaque année davantage. Ainsi dirigés et dégagés, les instincts de vanité et de générosité, qui sont l'essence du Français, prenaient l'ascendant; le conseiller ou contrôleur, homme du roi, se regardait comme un homme au-dessus du commun, comme un noble du tiers état. Il songeait moins à faire fortune qu'à s'acquérir de l'estime; sa principale passion était d'être honoré et honorable...

Je ferai ici une remarque. Ce mot de *fonctionnaire*, qui emporte aujourd'hui avec lui une idée de dépendance, existait à peine sous l'ancien régime. M. Littré, dans son *Dictionnaire* historique de la langue française, n'en cite pas un seul exemple antérieur à 1789. — Quoi qu'il en soit, les fonctionnaires (puisque le mot est maintenant reçu), les titulaires d'offices, les *officiers*, comme on les appelait, étaient en nombre considérable, et je regrette que M. Albert Babeau, dans le chapitre si remarquable qu'il leur a consacré, n'ait pas montré comment leur multiplicité même et les conditions de leur existence, si différente de la vie fiévreuse et affairée de nos jours, avaient développé jusque dans les plus petites villes, l'esprit de sociabilité et le goût des choses intellectuelles [1].

[1] Voyez ce que dit M. Berryer père, dans ses *Souvenirs*, sur les *officiers* de Sainte-Ménéhould, sa ville natale, et sur la judicature en titres d'office

Non loin du lieu où j'écris ces lignes se trouve une ville dont je ne veux pas médire, qui possède une gare de chemin de fer et un bureau de télégraphe (on m'assure qu'elle est à la veille de voir briller *dans ses murs* la lumière électrique). C'est dès aujourd'hui une ville très éclairée, car les journaux de Paris y pénètrent, à commencer par la *Lanterne*. Je serais bien surpris cependant si l'on y trouvait une seule personne ayant lu Corneille et Racine. Avant 1789, bien qu'elle comptât tout au plus deux mille habitants, elle avait un collège très florissant et une société littéraire pourvue d'une très riche bibliothèque. Ce n'était pas non plus une capitale que cette autre petite ville où naquit Marmontel. Voyez pourtant quel aimable tableau il nous en a tracé au début de ses *Mémoires :*

Un peu de bien, dit-il, quelque industrie, un peu de commerce, formaient l'état de presque tous les habitants de Bort, petite ville de Limosin, où j'ai reçu le jour... Chacun y était libre et utilement occupé... Il fallait bien que la vie simple et douce qu'on y menait eût de l'attrait, puisqu'il n'y avait rien de plus rare que de voir les enfants de Bort s'en éloigner. Leur jeunesse était cultivée, et dans les collèges voisins leur colonie se distinguait; mais ils revenaient dans leur ville, comme un essaim d'abeilles à la ruche après le butin.

Et quelques pages plus loin :

J'ai déjà dit que, dans ma ville, l'éducation des jeunes gens était soignée; leur exemple était pour les filles un exemple d'émulation. L'instruction des uns influait sur l'esprit des autres, et donnait à leur air, à leur langage, à leurs manières, une teinte de politesse, de bienséance et d'agrément que rien ne m'a fait oublier [1].

L'éditeur des *Pensées*, de M[lle] de Beauchamp, née à Vesoul en 1756, esquisse ainsi, d'après des documents contemporains, la physionomie de la vie bourgeoise dans cette petite ville de Franche-Comté :

Parmi les bourgeois exerçant une profession libérale ou vivant noblement, c'est-à-dire de leurs maigres rentes, il en était peu qui n'eussent leur bibliothèque où Voltaire, Rousseau, Condillac, Hume, Raynal, trônaient à côté des chefs-d'œuvre du siècle précédent; quel-

« L'État alors battait monnaie par la *considération* qui échelonnait toute la société; balancier plus productif que ne le fut, depuis, celui de la Terreur et plus conservateur que ne peut l'être celui actuel du favoritisme nommant seul à tous les emplois. » (*Souvenirs de M. Berryer, doyen des avocats de Paris*, de 1774 à 1838. T. I, p. 42.)

[1] *Mémoires* de Marmontel, p. 13, 15, 34.

ques-uns se livraient avec une ardeur extraordinaire à l'étude de l'antiquité : un simple huissier de Luxeuil arrivait à réunir dix mille pièces dans son médailler... Comme on avait d'amples loisirs, on lisait : le goût des plaisirs de l'esprit était universellement répandu. Heureuse époque, où la lecture, la conversation, le jeu, remplissaient les heures du jour[1] !

Un barreau de province avant la Révolution : sous ce titre, M. Eugène de Monzie a fait revivre sous nos yeux plusieurs figures d'*avocats d'autrefois*, hommes aux mœurs austères, au savoir étendu, à la parole éloquente. Leur talent eût honoré les plus grandes cités; leur ambition ne dépasse pas le modeste horizon de leur ville natale. Ce barreau de province qui a mérité d'avoir un historien était tout simplement le barreau de Nontron.

Que serait-ce donc si, des petites villes, de celles qui ne sont plus aujourd'hui que des chefs-lieux d'arrondissement ou des chefs-lieux de canton, nous passions à des villes plus importantes, à Dijon, par exemple, où nous trouverions le président de Brosses, cet homme « d'un esprit prodigieux, d'un goût vif et fin, avec des parties de génie[2] », et, à côté de lui, parmi les membres du Parlement de Bourgogne, tant d'esprits élevés, délicats, piquants, qui ne sont pas indignes de lui donner la réplique; — à Nancy, où le salon d'un bourgeois ami des lettres, M. Sigisbert Mandel, réunissait, chaque semaine, les présidents et les conseillers du Parlement de Lorraine et, avec eux, des littérateurs comme le poète Gilbert, l'abbé Besson, collaborateur de Buffon, Lacretelle l'aîné et François de Neufchâteau, destinés à devenir l'un et l'autre, membres de l'Académie française[3]; — à Bordeaux, où l'Académie royale des belles-lettres, sciences et arts, et l'Académie de peinture rivalisaient d'éclat; où la société du *Musée* publiait chaque année un volume plein de vers charmants signés par des négociants qui menaient de front le commerce des vins et celui des Muses; où le Parlement avait à sa tête le président Du Paty, où Jean Desèze, Duranteau, Martignac père, Cazalet, Garat, Brochon, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Ferrères, Devignes et d'autres encore remplissaient le palais des accents de leur éloquence[4] ?

[1] *Mes Rêveries, Pensées,* par Mlle de Beauchamp, publiées avec une introduction par Mme Emile Longin. — Gray, 1885.

[2] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VII, p. 67.

[3] *Promenades historiques à travers les rues de Nancy au* XVIII*e siècle,* par Ch. Courbe, 1883.

[4] *Histoire de la Terreur à Bordeaux,* par M. Aurélien Vidie, t. I. p. 5. — *Le barreau de Bordeaux de* 1775 *à* 1815, par Henri Chauvot, 1856.

V

L'un des meilleurs chapitres de l'excellent ouvrage de M. Albert Babeau est celui qui a pour titre : *la Société et les plaisirs*. Rien de plus agréable que les détails dans lesquels entre ici l'auteur, et il n'est point en peine d'établir que, sur ce point encore, entre l'ancienne société et la société présente, la comparaison n'est point à l'avantage de cette dernière. Il lui a même paru qu'un chapitre n'était pas suffisant pour rappeler les délassements et les plaisirs dont nos pères ne se faisaient pas faute. Les festins, qui étaient leurs plus grandes fêtes, sont l'objet d'un chapitre spécial intitulé : *les Repas*. Il y en a tant et de si plantureux, dans ce chapitre substantiel et admirablement nourri, qu'à la fin on est tenté de dire, comme Mme de Sévigné : « Ce sont des festins continuels. Ah! mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim[1]! » A Lyon, une étrangère, Mme Piozzi, reçue chez des « marchands, » — un nom dont s'offusqueraient aujourd'hui nos plus petits boutiquiers, — ne tarit pas sur leur hospitalité et leur luxe. « Tout était servi, dit-elle, en vaisselle d'argent, et tout était magnifique, excepté le linge qui aurait pu être plus beau. Nous n'étions pas très nombreux, de dix-huit à vingt-deux, autant qu'il m'en souvient, le matin et le soir; mais les dames jouaient de la harpe, les hommes chantaient gaiement, sinon harmonieusement, après dîner. Je n'ai jamais rencontré autant de cordialité de ma vie, ni vu exprimer cette cordialité d'une manière plus agréable... Il y avait communément, continue Mme Piozzi, trente-six plats à dîner et vingt-quatre à souper[2]. » L'existence des négociants de Bordeaux était plus somptueuse encore; leur table était servie en vaisselle plate. Mais ce qui valait mieux que la vaisselle plate des négociants de Bordeaux et les *vingt-quatre* ou les *trente-six* plats des « marchands » de Lyon, c'était cette bonhomie, cette simplicité *bourgeoise*, dans le bon sens du mot, qui permettait à nos pères d'aller dîner les uns chez les autres, sans façon, sans cérémonie et sans invitation préalable, à la fortune du pot. Je ne vois pas que M. Albert Babeau ait signalé ce trait de mœurs, si éloigné de nos habitudes actuelles. Il n'était pourtant guère de bourgeois un peu aisé qui, en ce temps-là, ne ressemblât au père de François Chéron. On lit, dans les précieux *Mémoires* que j'ai déjà cités :

Mon père aimait, à certains jours, la bonne chère et le bon vin, mais il aimait surtout à avoir quelques amis à sa table, car c'est de

[1] *Lettres de Mme de Sévigné,* édition Hachette; lettre 447.
[2] *Les Bourgeois d'autrefois,* p. 70

lui que je tiens cet adage que je n'ai jamais senti plus vivement que depuis que je suis seul sur la terre : *On ne jouit que de ce qu'on partage.* Mon père avait donc toujours table ouverte. Il suffisait d'avoir eu avec lui quelque rapport, même sur des choses d'assez peu d'importance, pour qu'il fût prêt à vous dire : *Venez manger ma soupe;* et il me semble encore entendre cet accent bref, adouci par ce sourire gracieux, ce front épanoui qui lui captivaient tous les cœurs. Mais il ne songea de sa vie à donner un dîner utile, à calculer ce que pouvait lui rapporter l'aloyau ou le jambon qu'on lui servait sur sa table. La seule utilité qu'il espérait de ses dîners impromptus, c'était de lui fournir l'occasion d'exercer sa bonne humeur, de le distraire, de le délasser des fatigues du jour, sans oublier le plaisir qu'il était sûr de faire à ma mère, toutes les fois qu'elle le voyait en appétit et en gaieté [1].

C'est ce bon vieux mot d'autrefois : *Venez manger ma soupe*, que j'aurais voulu trouver dans le chapitre de M. Babeau sur les *Repas*. Qu'il me permette de lui signaler aussi, dans son chapitre sur *la Société et les plaisirs*, une légère lacune. Il ne dit rien des comédies de salon, qui étaient l'un des plaisirs favoris de la société du dix-huitième siècle, chez les bourgeois aussi bien que chez les grands seigneurs.

Le père de Beaumarchais, l'horloger Caron, n'était rien moins que riche, avec son fils et ses cinq filles. M. de Loménie nous apprend qu'il ne put jamais arriver à la fortune [2]. Il ne se privait point pour cela du plaisir de faire jouer chez lui, dans son modeste logis de la rue Saint-Denis, les pièces de Molière et de Regnard. Julie, la quatrième de ses filles, quoique très pieuse, y tenait presque toujours le principal rôle. Elle écrit à l'une de ses amies :

Nous avons joué mardi *Nanine* avec les *Folies amoureuses.* J'avais une assemblée de quarante-cinq personnes, et ta Julie a plu généralement dans tous ses rôles; chacun l'a déclarée une des meilleures actrices. Ce que je dis ici n'est pas pour la vanter, car on sait comme elle est modeste; mais c'est uniquement pour caresser ton faible et justifier ton choix que j'en parle si haut.

Le lendemain de la Quasimodo, nous donnons le *Tartufe* et la *Servante maîtresse*. Le chevalier fera le rôle de Tartufe, et moi Dorine, la suivante. Nous préparons d'ailleurs une autre fête pour le retour de Beaumarchais. Je te dirai toutes ces choses.

[1] *Mémoires et récits de François Chéron*, p. 14.
[2] *Beaumarchais et son temps*, par Louis de Loménie, t. I, p. 25.

En province, la comédie de société n'était pas moins en honneur qu'à Paris. Mme Delahante, femme du maître des eaux et forêts du duché de Valois, écrivait de Crespy, en 1768 :

Nous avons eu deux fois par semaine la comédie. Votre nièce s'en tire au mieux. Ils ont donné *Cénie*. Mlle Levieux a rendu ce rôle très bien, et Mme de Perthes Orphise autant bien qu'on le puisse. C'étaient deux personnages intéressants. Les autres ont joué au mieux.

Elle écrit encore, en 1775 :

Zaïre a eu tout le succès possible. Mme de Perthes a fait on ne peut pas mieux. Nous avons eu les Beauval et les Pelletier de Compiègne, qui sont venus exprès pour les voir; des seigneurs des environs; Mme Mussart. Tous ont paru bien satisfaits. MM. Bezin et Lefèvre ont fait des merveilles. On est si content que l'on jouera encore samedi. Nous avons arrangé l'habit de Zaïre à peu près. Elle était tout en blanc, garni de filets jais blanc et paillettes. Tous les diamants de Crépy se sont réunis sur Zaïre.

Enfin, en 1777 :

Nos spectacles sont commencés. Votre nièce a fait le rôle de Rosine dans le *Barbier de Séville*, qui a très bien réussi. Jusqu'au carnaval, ils joueront deux fois par semaine. Cela occupe beaucoup les acteurs et amuse les spectateurs [1].

Mais Crespy-en-Valois n'est qu'à quinze lieues de Paris. Transportons-nous au fond de la Bretagne, à Quintin. Le barreau de cette petite ville ne comptait pas moins de dix-sept avocats. Le plus distingué d'entre eux, M. H. Fleury, fut envoyé par ses compatriotes à la Convention nationale. Au sortir de la révolution, il écrivit ses *Mémoires*, qui sont encore inédits et dont je puis, grâce à une bienveillante communication, reproduire ici le passage suivant :

Me voici à l'époque la plus heureuse de ma vie... M. et Mme Brigeux avaient réuni une aimable société; j'y fus admis. L'on ne pourrait aujourd'hui s'en figurer les agréments. Il y régnait une honnête liberté, et dans nos plaisirs la franchise et la gaieté. Assemblés à cinq heures, on lisait, on causait, on jouait, on dansait, selon la disposition des esprits. L'idée nous prit de jouer la comédie : nous montâmes, en trois ans, *soixante-trois pièces*, si bien que nous

[1] *Une famille de finances au* XVIIIe *siècle*, par M. Adrien Delahante, t. I, p. 147.

étions arrivés à mettre du naturel et de l'ensemble dans notre jeu. A la comédie succédait un repas. Heureux l'étranger qui y était reçu, il en gardait le souvenir. Ce n'étaient pas, comme aujourd'hui, des sauteries, de tristes joueries, des causeries politiques, des mangeries autour d'une table décorée de personnages propres à jouer le commandeur au festin de Pierre, et de figures de tapisseries. Heureux temps, tu as passé comme un éclair avant la foudre [1] !

VI

M. de Talleyrand disait un jour à M. Guizot : « Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre [2] ! » Le conventionnel Fleury, nous venons de le voir, ne parle pas autrement que M. de Talleyrand, et un autre contemporain, M. Beugnot, nous dit à son tour, dans ses *Mémoires*, « qu'on respirait alors dans ce beau pays de France le parfum de la félicité publique [3] ». Telles sont aussi les conclusions du beau travail de M. Albert Babeau. Cela ne veut pas dire assurément que, même dans « ces belles années de Louis XVI, » — l'expression est de Sainte-Beuve, — tout fût parfait, qu'il n'y eût ni abus à détruire, ni réformes à opérer. Les bourgeois d'autrefois — et j'ajoute les paysans et les ouvriers — avaient à porter comme nous le poids de la vie, et, pour eux, comme pour nous, il ne laissait pas d'être souvent lourd. Ni les souffrances, ni les misères ne leur étaient inconnues : ils étaient gais pourtant, gais comme nous ne le sommes plus.

Charles Lacretelle, dans son *Testament philosophique et littéraire*, raconte qu'aux représentations de la comédie de Collin d'Harleville, *l'Optimiste ou l'Homme toujours content* [4], « tous les fronts s'épanouissaient et chacun battait des mains à ses propres rêves, à ses illusions. » — « Je m'unissais de bon cœur, dit-il, à mes voisins, jeunes ou vieux, qui se reconnaissaient dans le gai M. de Plinville, et qui disaient tout bas ou tout haut : *c'est moi, c'est encore moi* [5]. » Le pessimisme était chose si rare que le mot

[1] Extrait des *Mémoires* inédits de H. Fleury, député des Côtes-du-Nord à la Convention nationale. — Communiqué par M. Robert Oheix.

[2] M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 6.

[3] M. Beugnot, *Mémoires*, t. I, p. 55.

[4] *L'Optimiste* fut représenté pour la première fois par les comédiens français le 22 février 1788.

[5] Voy. au tome I du *Testament philosophique et littéraire*, par Charles Lacretelle, le chapitre XIV intitulé : *De l'Optimisme avant la Révolution*.

n'existait pas. C'est un *néologisme* nous dit M. Littré dans son *Dictionnaire.*

Ce qui était commun alors, c'était le contentement, la belle humeur, la franche gaieté. A cet égard, tous les témoignages s'accordent, et en particulier ceux des voyageurs de toutes nations qui ont visité la France au dix-huitième siècle[1].

Olivier Goldsmith, qui voyageait à pied, de village en village, de ferme en ferme, a vu de près les petites gens des villes et des campagnes ; il se plaît à signaler leur bonhomie et leur gaieté. « Heureux peuple, dit de son côté Laurence Sterne, qui, une fois pas semaine au moins, est sûr de déposer tous les soucis ensemble, et de danser et de chanter, et de secouer gaiement le fardeau de peines qui courbe jusqu'à terre le courage des autres nations ! » Un autre Anglais, John Moore, si prévenu qu'il soit contre notre nation, ne peut se défendre d'admirer son caractère « aimable et enjoué ». Sa vive gaieté lui est chaque jour un étonnement nouveau. « Nous sommes revenus, dit-il, dans une de ses lettres, par les boulevards, où une foule de bourgeois en habits des dimanches se réjouissaient, les jeunes en dansant des cotillons, les vieux en battant la mesure et en applaudissant les danseurs. » Au moment de quitter la France pour entrer en Italie, le docteur Rigby écrit à ses filles : « Croyez-moi, j'ai quitté la France avec regret... J'ai été enchanté du peuple : travail, *contentement* et bon sens sont les traits particuliers de son caractère. »

Après les Anglais, les Danois et les Allemands, voici un conseiller de justice d'Altona, Jean-Pierre Willebrandt, qui semble fort disposé à se plaindre. Il reconnaît pourtant que « les Français sont supérieurs aux autres par la sociabilité, la serviabilité, l'affabilité prévenante. Il trouve chez eux une *inaltérable gaieté.* La vieillesse parmi eux n'est pas plus chagrine que la jeunesse[2] ». Le journal de Mme Laroche, femme d'un conseiller de Mayence, est de 1785. Elle aussi remarque presque partout la gaieté des gens et combien tout ce peuple a l'air heureux. Ici sur les bords de la Loire, les paysannes marchent, la quenouille au côté, filant et chantant. Là, dans un village de la Beauce, où elle arrive un dimanche soir, femmes, enfants, jeunes gens, filles et hommes, sont tous dans la rue, bien vêtus, passant leur temps à babiller avec les voisins, à chanter ou à jouer aux quilles, aux billes et aux volants. Ailleurs, aux environs de Libourne, « il me semble écrit-elle, que je n'ai rien vu de plus attrayant que les collines descendant en

[1] *Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'au* XVIIIe *siècle,* par M. Albert Babeau, 1885.

[2] Albert Babeau, les *Voyageurs en France,* p. 257.

pentes douces dans les larges vallées couvertes de riches champs à perte de vue, ombragées de milliers d'arbres, avec leurs petits villages, leurs petites chaumières isolées, leurs bosquets, et des paysans affables et gais comme il convient aux habitants de cet heureux coin de terre. » A Bordeaux, même enchantement. Dans les salons, la conversation vive et légère ne tarit pas ; on chante, on récite des vers, et Mme Laroche de noter sur son journal qu'elle se trouve dans une vraie société française, où selon le mot de Montesquieu, la mélancolie elle-même s'égayerait. Cependant, son voyage touche à sa fin, et voici comment elle résume ses impressions : « Je suis ici étrangère, j'aime ma patrie, mais je suis juste et je reconnais que la jouissance constante de l'amabilité, de la sociabilité, de la *gaieté*, de l'obligeance, est une des plus grandes parts d'une vie heureuse, et ce bonheur, la terre de France le donne surtout. »

Ces citations, qu'il me serait facile de multiplier, suffisent, si je ne m'abuse, pour mettre hors de contestation le point que je tenais à signaler. Paysans ou bourgeois, nos pères d'avant 1789 possédaient cet inestimable trésor, la gaieté. L'auteur d'un bien spirituel et bien curieux pamphlet publié, en 1792, sous ce titre : *Ann' quin Bredouille*, Jean-Claude Gorjy, ne pouvait se consoler de voir disparaître cette vieille gaieté chrétienne et gauloise, qu'il appelle de ce doux nom : *la pauvre chère Dame de Liesse.* » Pauvre chère Dame de Liesse, s'écrie-t-il, est-ce donc pour toujours que vous avez abandonné ce peuple, l'enfant de votre prédilection ! Ce peuple auquel on ne pouvait penser sans que votre image vînt se placer à côté de la sienne[1] ? » — Hélas ! oui, mon pauvre Gorjy, c'est pour toujours. La vieille gaieté française est morte : la Révolution l'a tuée.

VII

Le livre de M. Albert Babeau est d'un historien, celui de M. Agénor Bardoux est d'un politique. Tandis que M. Babeau met en scène les bourgeois d'avant 89, les montre dans les conditions diverses où les place leur profession, les suit à la ville et à la campagne, franchit le seuil de leur demeure et s'assoit à leur table, M. Bardoux étudie surtout le rôle politique des classes moyennes depuis la Révolution. Il reste sur les hauteurs, négligeant les menus faits pour s'attacher aux vues générales, si bien que le véritable titre de son ouvrage serait celui-ci : *Considérations sur*

[1] *Ann'quin Bredouille, ou le petit-neveu de Tristram Shandy*. 6 petits volumes in-32. 1791-1792.

les causes de la grandeur et de la décadence de la Bourgeoisie française depuis 1789 *jusqu'en* 1848.

Nos deux écrivains ne diffèrent pas moins de méthode que de but. L'auteur des *Bourgeois d'autrefois* pénètre dans l'intimité de son sujet, multiplie les enquêtes, se livre aux fouilles les plus patientes, fait état des plus petits détails, estimant que ce sont souvent les plus caractéristiques. Soit que les loisirs lui aient manqué, — ce qui ne surprendrait personne, puisque aussi bien il est sénateur, — soit plutôt qu'il ait jugé superflu, alors qu'il traitait un sujet presque contemporain, de faire de longues et minutieuses recherches, l'auteur de la *Bourgeoisie française* n'a guère mis en œuvre que des documents déjà connus. C'est à peine s'il y a, dans tout son volume, plus de cinq ou six notes, un peu moins que dans une seule page de M. Babeau. Et encore ces notes ne présentent-elles rien de particulier : elles renvoient à des livres que tout le monde a lus : les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand, l'*Histoire de ma vie* de George Sand, les *Lettres parisiennes* de Mme Émile de Girardin, les *Lettres* de X. Doudan. Les dates sont presque aussi rares que les notes. L'auteur était libre sans doute de ne nous en donner qu'un très petit nombre; mais au moins fallait-il qu'elles fussent exactes. D'où vient donc que plusieurs de ces dates soient erronnées? Je n'en veux relever ici que deux ou trois.

Le célèbre article du *Journal des Débats*, qui se terminait par ces mots : *Malheureuse France! Malheureux Roi!* n'est pas du 1er août 1829 [1], mais bien du 10 août : il a suivi, et non précédé, la formation du ministère Polignac, annoncée par le *Moniteur* dans la matinée du 9 août. M. Bardoux, du reste, n'est pas heureux avec les *Débats*, dont il nous dit, en un autre endroit, qu'ils sont « rédigés toujours *avec attention* », et un peu plus loin : « Les *Débats* restèrent *les* éloquents *organes* des doctrines du juste milieu [2] ». Dire : « *les organes* d'une opinion », alors qu'il s'agit d'un seul journal, c'est se servir d'un pluriel à tout le moins singulier; c'est à peu près comme si l'on écrivait, à propos de la patrie de Nicolas Poussin : « *Les* Andelys sont *des villes* charmantes, *situées* dans le département de l'Eure. »

L'Adresse des 221 fut votée par la Chambre des députés, non le 18 mars 1830 [3], mais le 16 mars. C'est là une date mémorable, non seulement dans l'histoire de la Restauration, mais encore dans les fastes de l'éloquence. N'est-ce pas ce jour-là, en effet, que M. Guizot et M. Berryer, nouveaux venus l'un et l'autre

[1] *La Bourgeoisie française*, p. 292.
[2] *Ibid.*, p. 389.
[3] *Ibid.*, p. 297.

dans la Chambre, montèrent pour la première fois à la tribune [1]?

Dans une histoire de *la Bourgeoisie française de* 1789 *à* 1848, la date maîtresse, on me l'accordera bien, est celle de la Révolution de 1830, qui consacra le triomphe de la bourgeoisie. M. Bardoux s'est trompé sur cette date capitale : il place au 27 *juillet* la publication des Ordonnances [2], qui ont paru le mardi 26. C'est presque aussi grave que si le gouvernement de M. Grévy s'avisait, en 1887, de placer au 15 *juillet* la commémoration de la prise de la Bastille!

Que ce soient là des vétilles, je le veux bien, mais voici qu'à côté des dates erronnées je trouve, et en grand nombre, des noms propres dont l'orthographe est inexacte. J'en signalerai seulement quelques-uns.

Hoffman, le critique des *Débats* et l'auteur des *Rendez-vous bourgeois*, qui avait le droit de compter qu'il ne serait pas porté atteinte à son nom dans un livre sur la *Bourgeoisie française*, est germanisé et transformé en *Hoffmann* [3]. Fleury de Chaboulon, l'ancien secrétaire de Napoléon Iᵉʳ en 1815, est dédoublé et fournit deux habitués au salon de Mᵐᵉ Davillier, M. *Fleury* et M. *Chaboulan* [4]. Deux académiciens, M. Parseval-Grandmaison, l'auteur du poème de *Philippe-Auguste*, et M. Brifaut, l'auteur de la tragédie de *Ninus II*, sont défigurés et deviennent M. *Parceval de Grandmaison* et M. *Briffault* [5].

M. Bardoux joue de malheur avec l'Académie française, comme tout à l'heure avec le *Journal des Débats*. A propos de la requête adressée au roi Charles X, en 1829, par certains *libéraux*, pour le supplier de faire un coup d'État classique, de rendre une ordonnance en faveur de l'unité de temps et de l'unité de lieu, et de proclamer la légitimité d'Aristote, il écrit, page 285 : « Les bourgeois libéraux et académiciens, Arnault, Jouy, *Etienne*, avaient rédigé une supplique à Charles X pour lui demander de maintenir la Comédie-Française dans son ancienne dignité. » Étienne ne figurait point parmi les signataires de cette étrange requête, qui étaient au nombre de sept et dont voici les noms : A.-V. Arnault, Népomucène Lemercier, Jouy, Andrieux, Viennet, Jay, Onésime Leroy. Les quatre premiers seuls étaient académiciens [6].

Encore une fois, ce sont là menues fautes dont je ne prétends pas exagérer l'importance. Prenez garde cependant; se mettre

[1] Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 361.

[2] *La Bourgeoisie française*, p. 300.

[3] *Ibid.*, p. 148.

[4] *Ibid.*, p. 230, 231.

[5] *Ibid.*, p. 228, 287.

[6] M. Viennet n'est devenu académicien qu'en 1830 et M. Jay qu'en 1832; M. Onésime Leroy ne l'a jamais été.

ainsi à l'aise avec les noms et les dates n'est peut-être point sans danger. Qui néglige les petits devoirs arrive bien vite à mal remplir les grands. Je ne fais pas grand fonds, pour acquitter ses grosses dettes, sur celui qui a pris l'habitude de ne pas payer les petites.

Avec M. Babeau notre sécurité était entière. Nous avions reconnu tout de suite que nous avions affaire à un guide familier avec tous les détours de la route, qui, pour être plus sûr de son fait, était repassé cent fois par les mêmes sentiers. En va-t-il de même avec M. Bardoux? N'est-il pas visible, au contraire, qu'il n'est pas remonté aux sources, qu'il s'en rapporte lui-même à des guides étrangers, et que son livre, pour agréable qu'il soit, n'est qu'un travail de seconde ou de troisième main? Un historien qui aurait ouvert seulement quelques-uns des journaux de la Restauration (et comment, sans leur secours, écrire l'histoire des partis et des opinions pendant cette période?) serait-il tombé dans les erreurs de fait et d'appréciation auxquelles n'a pas échappé M. Bardoux?

Je n'en veux citer qu'un exemple. Parlant du barreau de Paris de 1820 à 1830, il signale, parmi les avocats *libéraux* les plus en renom, Mauguin, Mérilhou, Barthe, *Hennequin* [1]. Or Hennequin appartenait à la fraction la plus ardente du parti royaliste. A la Société royale des Bonnes-Lettres, fondée en 1821, sous le patronage du vicomte de Chateaubriand, du duc de Fitz-James, du baron de Vitrolles et du prince de Polignac, pour fournir un point de réunion, un centre d'étude aux amis de la religion, de la royauté et des lettres, il était l'orateur le plus applaudi; Berryer lui-même paraissait tiède à côté de lui.

M. Bardoux ne dit rien du barreau sous le Consulat et l'Empire, ce qui ne laisse pas d'être une lacune assez forte dans une histoire de la bourgeoisie depuis 1789. Il lui consacre seulement cinq ou six lignes : « Les *Lepidor*, les Gicquel, les Bonnet, les Archambault, les Delacroix-Frainville, continuaient dans leur intérieur laborieux et modeste, les traditions dn barreau du dix-huitième siècle [2]... » Il ne nomme ni les Delamalle, ni les Ferrey, ni les Desèze, ni les Bellart, ni les Berryer, ni les Tripier, ni les Chauveau-Lagarde, ni les Roy, ni les Gairal. Quant à Lepidor, qu'il a inscrit en tête de son tableau, c'était, un jeune homme d'un talent aimable et facile, d'une santé chancelante, qui plaida peu et mourut prématurément :

> Oh! le plaisant projet d'un enfant du Mont-d'Or,
> Qui de tant d'avocats va choisir Lepidor!

[1] *La Bourgeoisie française*, p. 205.
[2] *Ibid.*, p. 150.

VIII

Au vingtième chapitre de la première partie de *Don Quichotte*, Sancho raconte à son maître l'histoire de Lope Luiz et de la bergère Torralva. Lope veut fuir Torralva; poussant ses chèvres devant lui, il s'achemine par les champs de l'Estramadure pour passer au royaume de Portugal et, arrivé sur les bords du Guadiana, aperçoit un pêcheur qui avait auprès de lui un petit bateau, mais si petit qu'il n'y pouvait tenir qu'une chèvre et une personne; ils s'arrangent cependant. Le pêcheur se met dans sa barque, prend une chèvre et la passe. « Il revint, prit une autre chèvre et la passa encore. Il revint de nouveau, prit encore une chèvre et encore la passa... Le débarcadère, de l'autre côté, était escarpé et rempli d'argile, et le pêcheur perdait beaucoup de temps à ses allées et venues; néanmoins, il revint chercher une chèvre, puis une autre, puis une autre... »

Je suis un peu comme le pêcheur de Sancho; n'ayant à ma disposition qu'un tout petit bateau, je ne puis *passer* les erreurs de M. Bardoux qu'une à une comme les chèvres de Lope Ruiz, et je ne me dissimule pas que j'ai déjà perdu beaucoup de temps dans mes allées et venues. Je renonce donc à passer tout le troupeau sur l'autre rive — la rive droite. Je ne voudrais pas d'ailleurs que l'on pût croire que, dans mon opinion, l'ouvrage de M. Bardoux soit dénué d'intérêt et de valeur. J'estime, au contraire, qu'il contient plus d'un passage judicieux, plus d'une remarque ingénieuse et fine. Les chapitres consacrés à la période révolutionnaire, comme ceux où l'auteur traite de la monarchie de Juillet, renferment de bonnes parties. Il n'en est pas de même, j'ai regret à le dire, des chapitres sur la Restauration, qui sont vraiment poussés trop au noir et empreints d'une regrettable animosité.

Il arrivait fréquemment, avant 1789, qu'un bourgeois riche, considéré, qui était investi d'une charge importante ou qui avait rendu des services au pays, recevait du roi des lettres de noblesse. Il me semble que si M. Bardoux eût vécu en ce temps-là, pareille fortune aurait fort bien pu lui échoir, et, certes, tout le monde eut applaudi. De quelles armes, de quelle devise aurait-il fait choix? A cet égard, tous ses amis, tous ceux qui ont l'honneur de le connaître, sont unanimes : sans hésiter un instant, il aurait pris ce blason qu'on trouve dans les *Devises* du père Bouhours, une abeille avec ces mots : *Sponte favos, ægre spicula*, le miel de bon gré, le dard à regret.

Oui, c'est bien cela. Qu'il s'agisse de la Révolution ou du gou-

vernement de Juillet, le dard ne sort qu'à regret; mais l'historien de *la Bourgeoisie française* a-t-il devant lui la Restauration, les ministres de la branche aînée, les hommes du parti royaliste? Aussitôt tout change. Ce n'est plus une abeille qui distille le miel, mais une abeille partie en guerre. Que dis-je? c'est tout un essaim, toute une ruchée, ardente au combat, et telle que Virgile nous l'a décrite au quatrième livre de ses *Géorgiques :*

Spiculaque exacuunt rostris, aptantque lacertos...

Si ennemi que l'on soit des Bourbons et de leur gouvernement, force est bien de reconnaître que les règnes de Louis XVIII et de Charles X ont été, pour le commerce et pour l'industrie, une ère de prospérité. Les petites comédies du Théâtre de Madame nous en fourniraient, au besoin, la preuve, et nous dispenseraient de la demander aux gros volumes de M. Charles Dupin sur les *Forces productives et commerciales de la France de* 1814 *à* 1826 [1]. M. de Vaulabelle constate que, dès 1818, « le commerce faisait de rapides progrès [2]. » Ils ne devaient point s'arrêter jusqu'en 1830. « L'industrie et le commerce, a écrit M. de Rémusat, prirent un grand essor... Les fortunes particulières bien dirigées purent recevoir un développement qui, de longtemps, ne se reproduira aussi général et aussi rapide. En même temps, l'attention, l'estime de la nation, naguère détournée par l'éclat de la puissance et de la gloire, se porta sur les travaux utiles [3]. » Un dernier témoignage emprunté, comme les précédents, à un adversaire de la Restauration : « L'industrie et le commerce étaient florissants, dit M. Théophile Lavallée; chaque jour voyait se bâtir quelque nouvel édifice, s'établir quelque nouvelle manufacture, s'ouvrir quelque magasin de luxe...; dans toutes les classes éclairées de la population, il y avait émulation, désir de mieux, amour de progrès, confiance dans l'avenir [4]. » Il n'est pas jusqu'à Paul-Louis Courier, à qui la force de la vérité n'arrache cet aveu : « Chaque jour l'industrie augmente, les travaux se multiplient... Le peuple a repos, *biens et chevanches* [5]. »

L'honnêteté du gouvernement royal, l'intégrité de ses hommes d'État, l'habileté avec laquelle ils dirigeaient ses finances, telles étaient les principales causes de cette renaissance industrielle et commerciale, qui marchait de pair avec une véritable renaissance intellectuelle. Quant à ses effets, ils étaient précisément d'accroître

[1] Deux vol. in-4°. 1827.
[2] *Histoire des deux Restaurations,* par Achille de Vaulabelle, t. VII, p. 146.
[3] *Passé et présent,* par M. Charles de Rémusat, t. II, p. 105.
[4] *Histoire de Paris,* par Th. Lavallée, p. 184.
[5] *Lettres au Censeur,* VII.

l'importance de la bourgeoisie, qui voyait son influence politique grandir en proportion de sa richesse acquise. Il était donc indiqué que M. Bardoux, au risque d'être obligé d'en faire remonter l'honneur au gouvernement de la Restauration, devait signaler cet extraordinaire développement de la fortune publique et en montrer les conséquences au double point de vue politique et social. Et cependant il n'en dit pas un seul mot, oubliant qu'en histoire le péché d'omission est quelquefois le plus grave de tous.

D'autres lacunes non moins singulières seraient à relever dans son ouvrage. Ainsi, à le lire, on serait tenté de croire que, de 1814 à 1830, la bourgeoisie était tout entière *libérale* et que le bourgeois royaliste était un mythe. Mais alors comment expliquer que, jusqu'en 1827, les élections aient été presque toutes royalistes, et cela sous l'empire d'une loi qui, en fixant le cens à 300 francs, remettait l'élection aux mains de la seule bourgeoisie? Est-ce qu'aux élections générales de 1824, le parti royaliste n'avait pas obtenu toutes les nominations, sauf dix-neuf? A Paris même, où ce n'était pas apparemment la noblesse qui formait la majorité du corps électoral, sur douze sièges, la droite en avait emporté neuf, contre trois échus à la gauche. Si Benjamin Constant, le général Foy et Casimir Périer étaient parvenus à se faire élire, les royalistes avaient fait passer MM. Cochin, Héricart de Thury, de la Panouse, Leroy, Sanlot-Baguenaut, Olivier, Bonnet, Breton et de Berthier. Aux élections de 1827, il est vrai, les *libéraux* conquirent les douze sièges de Paris, mais l'ensemble des élections n'en fut pas moins royaliste. L'opposition libérale réunit de 160 à 170 voix, les candidats de M. de Villèle de 170 à 180, et l'opposition de droite de 70 à 80 [1].

Le bourgeois royaliste existait donc sous la Restauration; il existait à Paris aussi bien qu'en province, et le livre de M. Bardoux, qui n'en parle pas, qui le supprime complètement, ne saurait prétendre à être une histoire de la bourgeoisie française depuis 1789. C'était pourtant une figure originale et qu'un peintre eût dû s'estimer heureux de pouvoir fixer sur la toile, que celle de ce bourgeois de 1820, souvent plus royaliste que le roi. Ses sentiments, comme son costume, étaient mi-partie des temps nouveaux et mi-partie des jours anciens. La chaleur de ses opinions était d'autant plus grande qu'elles avaient leur foyer dans son cœur plus encore que dans sa raison. Ces princes qu'il n'avait jamais vus, qu'il ne devait jamais connaître, il les aimait à l'égal de ses parents les plus proches; il ne séparait pas, dans ses affections, la

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX, p. 136.

famille royale de sa propre famille. Et c'est pourquoi, si modeste que fût sa condition, les joies, trop rares, qui éclairaient parfois les lambris dorés des Tuileries, projetaient leur reflet jusque sur son humble toit, comme aussi les douleurs qui assombrissaient, hélas! trop souvent, le vieux palais mettaient sa maison en deuil. Et ce même homme, qui eût donné sa vie pour le roi, conservait vis-à-vis de lui son indépendance; plus frondeur que courtisan, il blâmait souvent sa politique et disait pis que pendre de ses ministres, — de braves gens cependant dont nous ne sommes pas prêts de revoir les pareils; il n'était pas coureur de places, et son ambition se bornait à vivre dans la maison où il était né, à ajouter quelques champs aux champs que lui avait laissés son père. Le roi, au lieu de le nommer maire ou conseiller général, faisait-il choix d'un noble ou d'un propriétaire plus riche que lui, il trouvait cela tout naturel. Il n'estimait pas, comme Figaro, qui, grâce à Dieu, n'était pas un bourgeois, il n'estimait pas que tout fût perdu parce qu'il n'était pas le premier dans l'État et qu'il y avait au-dessus de lui des hommes qui ne s'étaient donné que la peine de naître. Si même il arrivait que, parmi les membres de sa *chambre* (on appelait ainsi en ce temps-là ce que nous appelons aujourd'hui le cercle), il y eût deux ou trois vieux gentilshommes, il tenait à grand honneur de faire leur partie. Singulier homme, et dont les vertus n'allaient point sans quelques défauts et quelques ridicules. Il tonnait contre l'impiété des *libéraux*, et cela ne l'empêchait pas de chanter souvent, au dessert, à pleine voix, des chansons dont maint couplet était dirigé contre les *moines*. Il médisait volontiers de la fortune trop rapide de son voisin, qu'il accusait de jouer à la Bourse, et il nourrissait un terne à la loterie. L'obstination de ce malheureux terne à ne point sortir était un des gros mécomptes de sa vie, d'ailleurs la plus régulière du monde et la plus paisible. Sa matinée appartenait à ses auteurs favoris, Racine, Molière et la Fontaine, à moins pourtant qu'il n'allât à la Poissonnerie voir s'il y avait quelque belle pièce; de son après-midi, il faisait deux parts, consacrées l'une à ses affaires (qu'il négligeait bien un peu), et l'autre à musarder avec ses amis sous les ormes de la *Promenade*. Au demeurant, honnête, désintéressé, content de son lot, jovial (encore un vieux mot qui s'en va), friand, ami des longs repas, comme ces bourgeois d'autrefois dont M. Babeau nous a donné une si fidèle peinture, prompt à dire à ses voisins, comme le père de François Chéron : « Ma foi, je ne sais pas trop ce qu'il y aura aujourd'hui à la maison; mais c'est égal, *venez manger ma soupe*. » — Et ce bourgeois-là, ne dites point, monsieur Bardoux, qu'il n'a pas existé : je l'ai connu, c'était mon grand-père.

IX

Je viens d'esquisser, d'après mes plus lointains et mes plus chers souvenirs, le bourgeois de province et de petite ville au temps de la Restauration. Il m'étonnerait beaucoup que M. Bardoux n'eût pas connu lui aussi, dans son enfance, quelques-uns de ces demeurants d'une époque évanouie, bourgeois très particuliers dont chacun avait son type, sa physionomie propre, si différente des figures effacées aujourd'hui. S'il l'avait voulu, il en aurait pu faire un crayon bien moins imparfait que le mien. Quant à cet autre type, non moins original, non moins curieux, le bourgeois royaliste de Paris, pour le peindre avec fidélité, à défaut de souvenirs personnels, les témoignages contemporains ne lui auraient pas manqué. Plus d'un, en effet, parmi ces bourgeois de 1820, a laissé trace dans les lettres ou dans la politique : tel, par exemple, l'historien des Croisades, cet aimable et spirituel Joseph Michaud. Condamné à mort par coutumace après le 13 vendémiaire, proscrit après le 18 fructidor, directeur de la *Quotidienne*, il était homme de parti, et de parti absolu. C'était un *ultra;* mais l'indépendance, chez ce galant homme, marchait de pair avec la fidélité. « Je suis comme ces oiseaux, disait-il, qui sont assez apprivoisés pour se laisser approcher, pas assez pour se laisser prendre. » Un jour, un ministre, voulant se rendre la *Quotidienne* favorable, le fit venir et ne lui ménagea pas les offres les plus séduisantes. « Il n'y a qu'une chose, lui dit M. Michaud pour laquelle je pourrais vous faire quelque sacrifice. — Et laquelle? reprit vivement le ministre. — Ce serait si vous pouviez me donner la santé. » Sa santé, toute pauvre qu'elle fût, son vif et charmant esprit, sa plume alerte et vaillante, il avait mis tout cela au service de Charles X; il faisait plus que défendre le roi, il l'aimait. Cela ne l'empêchait pas de lui parler librement, en homme qui n'est ni courtisan ni flatteur. Il avait commis dans sa jeunesse quelques vers républicains; une feuille ministérielle, qui ne pardonnait pas à la *Quotidienne* de combattre le ministère Villèle, les exhuma. Charles X les lut et en parla à M. Michaud, qui répondit : « Les choses iraient bien mieux si le roi était aussi au courant de ses affaires que Sa Majesté paraît l'être des miennes. » Au mois de janvier 1827, M. de Lacretelle avait soumis à l'Académie française, la proposition d'une supplique au roi à l'occasion de la Loi sur la presse : M. Michaud fut de ceux qui adhérèrent, ce qui lui valut de perdre la place de lecteur du roi et les appointements de mille écus qui y étaient attachés, seule récompense de ses longs services. Charles X le fit venir, et

comme il lui adressait avec douceur quelques reproches : « Sire dit M. Michaud, je n'ai prononcé que trois paroles, et chacune m'a coûté mille francs. Je ne suis pas assez riche pour parler. » Et il se tut [1].

M. Michaud était un « grand bourgeois ». Les petits, les ignorés, ceux-là surtout que l'historien de la *Bourgeoisie française* avait le devoir de faire revivre, ont tenu sans doute une moindre place; vainement les chercherait-on au château des Tuileries ou au palais Mazarin, et il semble bien qu'il soit difficile de les retrouver. Il n'en est rien cependant; leur image, au contraire est partout, dans les comédies de Picard et les chansons de Désaugiers, dans les vaudevilles de Scribe et les romans de Balzac. Comme peintre de la vie aristocratique sous la Restauration, l'auteur de la *Comédie humaine* est assurément un guide trompeur. Ses descriptions du faubourg Saint-Germain sont de pure fantaisie; les modèles n'ont pas posé devant lui, ils ne sont pas entrés dans son atelier, pas plus qu'il n'a pénétré dans leurs salons. Il a vécu, de plain-pied, en revanche, avec les bourgeois de ce temps-là; il a étudié de près leurs mœurs, leurs habitudes, il sait leur fort et leur faible, leurs qualités et leurs défauts. Aucun des traits de leur physionomie ne lui échappe, et il les rend sur sa toile avec une précision, un relief, une intensité de vie prodigieuse. Chose remarquable ! lui qui pousse si volontiers au noir ses portraits, il n'a pu se défendre, lorsqu'il s'est trouvé en présence de ces bourgeois royalistes d'avant 1830, de les peindre en beau, de faire ressortir, à côté de leurs petits ridicules, leurs admirables vertus. Deux figures dominent toute cette partie de son œuvre, le magistrat et le négociant, Popinot le juge et César Birotteau le parfumeur.

César Birotteau n'est rien moins qu'un héros de roman. Sa vie est la plus simple, la plus unie, la plus ordinaire du monde. Fils d'un closier des environs de Chinon, il est venu à pied à Paris chercher fortune avec un louis dans sa poche. Successivement garçon de magasin, second, puis premier commis chez M. et Mme Ragon, parfumeurs dans la rue Saint-Roch, à l'enseigne de la *REINE DES ROSES*, il épouse Mlle Constance Pillerault, première demoiselle d'un magasin de nouveautés, nommé le *Petit Matelot*, achète le fonds de ses patrons, et réussit si bien, à son tour, qu'en 1819 il est l'un des gros bonnets de son quartier, juge au tribunal de Commerce, adjoint au maire du deuxième arrondissement, chef de bataillon dans la garde nationale, chevalier de la Légion d'honneur. La fuite d'un notaire, qui emporte les fonds placés chez lui

[1] *Études littéraires,* par Charles Labitte, t. II, p. 172.

par César, amène sa ruine et l'oblige à déposer son bilan. Il est mis en faillite (ce qui n'est pas assurément une aventure extraordinaire, aujourd'hui surtout; en 1819, il est vrai, le cas était plus rare). Grâce à l'abandon par sa femme et sa fille de tout ce qu'elles possédaient (ceci, je l'avoue, peut paraître invraisemblable, mais, je le répète, nous sommes en 1819), il donne à ses créanciers soixante pour cent. Bien qu'il ait obtenu un concordat et la remise entière du solde de sa dette, il ne se croit pas libéré vis-à-vis d'eux; à force de courage, de travail et de sacrifices, il parvient à les payer entièrement, intérêts et capital, et la Cour royale, sur les conclusions de l'avocat général, M. de Marchangy, prononce sa réhabilitation. Cette grande joie, après tant et de si pénibles émotions, cette joie suprême est trop forte : il n'y peut résister et il meurt dans les bras de son confesseur, l'abbé Loraux.

On sait quel merveilleux parti Balzac a tiré de cette simple histoire, et comment il a su élever cette tragédie bourgeoise à la hauteur de l'épopée. Les événements sont petits : qu'importe! puisqu'il n'est pas de plus beau spectacle que celui de l'honnête homme en lutte contre l'adversité. César Birotteau est un héros et un martyr, un martyr qui se résigne, un héros qui s'ignore, et ceux-là ne sont-ils pas les plus grands? Balzac ne s'y est pas trompé; il a parfaitement compris que seule la religion pouvait rendre compte d'un semblable caractère : il a eu bien soin de faire de César Birotteau un homme « profondément religieux ». Il n'a pas manqué non plus, — et ici encore, il a été heureusement inspiré, — il n'a pas manqué d'en faire un bourgeois « profondément royaliste ». Je ne veux pas médire des abonnés du *Constitutionnel*... de 1819, mais on m'accordera bien que César Birotteau sceptique, *libéral*, abonné du *Constitutionnel*, — s'il ne devenait pas radicalement impossible, — cesserait du moins d'être vraisemblable : M. Bardoux lui-même n'y croirait pas.

César Birotteau, à l'apogée de sa fortune, avait souci de sa toilette. Il me semble que je le vois, avec sa redingote vert-olive et son chapeau à grands bords : « Aucune puissance ne l'eût fait renoncer aux cravates de mousseline blanche dont les coins brodés par sa femme ou sa fille lui pendaient sous le cou. Son gilet de piqué blanc, boutonné carrément, descendait très bas sur son abdomen assez proéminent, car il avait un léger embonpoint. Il portait un pantalon bleu, des bas de soie noire et des souliers à rubans dont les nœuds se défaisaient souvent... Quand il s'habillait pour les soirées du dimanche, il mettait une culotte de soie, des souliers à boucles d'or et son infaillible gilet carré dont les deux bouts s'entr'ouvraient alors afin de montrer le haut de son jabot

plissé. Son habit de drap marron était à grands pans et à longues basques. Il conserva, jusqu'en 1819, deux chaînes de montre qui pendaient parallèlement, mais ne mettait la seconde que quand il s'habillait[1]. »

Jean-Jules Popinot, le magistrat royaliste, est beaucoup moins soigné dans sa mise que le marchand parfumeur de la rue Saint-Roch, tenu de faire honneur à son enseigne de la *Reine des Roses*. Juge d'instruction près le Tribunal de première instance de la Seine, Popinot habite le premier étage d'une vieille maison de la rue du Fouarre, et son costume est suranné comme son logis. Son pantalon, toujours usé, ressemble à du voile, étoffe avec laquelle se font les robes d'avocats ; ses gros bas de laine grimacent dans ses souliers déformés ; sa cravate est tordue sans apprêt, et il ne songe guère au sortir de l'audience à rétablir le désordre que son rabat a mis dans le col de sa chemise recroquevillée. Il ne porte jamais de gants, ayant pour habitude de fourrer ses mains dans ses goussets vides, dont l'entrée salie, presque toujours déchirée, ajoute un trait de plus à la négligence de sa personne[2]. Un cœur d'or se cache sous ses pauvres habits. Popinot appartient à une de ces anciennes familles de la bourgeoisie parisienne, essentiellement religieuses, un peu jansénistes, de traditions austères et fortes, où les vertus étaient intelligentes, où la vie était modeste et pleine de belles actions. Il est la providence de tous les malheureux de son quartier. Il a fait convertir en parloir le magasin du rez-de-chaussée de sa maison. De quatre à sept heures du matin en été, de six à neuf en hiver, cette salle est pleine de femmes, d'enfants, d'indigents auxquels il donne audience. Ce juge d'instruction a les vertus et la charité d'un saint.

Ne dites pas : C'est du roman ! Popinot a été inventé de toutes pièces par Balzac ! — Non, c'est de l'histoire. Ce type du magistrat chrétien, l'une des plus nobles images de la vertu sur la terre, il a existé ; la Cour royale de Paris l'a connu sous la Restauration. Il me suffira, pour le prouver, de rappeler ici trois noms, entre beaucoup d'autres : celui de Gustave de Ravignan, substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance, — celui de M. Jules Gossin, conseiller à la Cour, fondateur de la Société de Saint-François-Régis, second président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, — et enfin celui de M. Bérard des Glajeux, avocat général à la Cour, président ou membre du Bureau d'assistance judiciaire, de l'Œuvre de la propagation de la Foi, de

[1] *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau*, p. 67.

[2] *L'Interdiction*, par H. de Balzac, p. 18. La scène de l'*Interdiction* se passe en 1828.

l'Œuvre de secours aux prisonniers pour dettes, de l'Association charitable des écoles du VII[e] arrondissement, de plusieurs autres institutions pieuses et bienfaisantes[1].

X

En terminant son livre, où il n'est parlé que de la bourgeoisie libérale et révolutionnaire (il me semble bien pourtant que les deux termes s'excluent), M. Bardoux se demande si cette bourgeoisie pourra « clore la période révolutionnaire », et fonder enfin « la stabilité sociale et politique ». Que l'honorable écrivain me permette de le lui dire, il ne nous sera pas permis d'espérer le retour et le maintien d'un gouvernement vraiment conservateur, respectueux de la légalité et de la justice pour tous, tant que l'on verra d'honnêtes gens comme lui glorifier, dans le passé, les hommes et les œuvres de la Révolution, célébrer, ainsi qu'il se plaît à le faire, les *vertus* des Girondins, « ces belles et humaines figures », les présenter comme « une élite capable de prendre en mains le progrès de la nation », saluer en eux « les plus purs des enfants de la bourgeoisie ![2] » L'inconséquence est trop forte de s'élever contre les entreprises du radicalisme, de réclamer « la stabilité politique et sociale », et de vouloir en même temps se faire un titre d'honneur d'avoir contribué, après les événements de 1871, à l'établissement de la république !

J'ai déjà cité, au cours de cet article, un passage de *Don Quichotte*. Il en est un autre, dans l'immortel chef-d'œuvre de Cervantes, que je veux rappeler en finissant, et qui ne sera peut-être pas ici sans quelque à-propos.

L'ingénieux chevalier de la Manche suivait le grand chemin, accompagné de son écuyer Sancho. On aperçoit sur la route une douzaine d'hommes à pied, braves gens attachés ensemble par une chaîne de fer et tous ayant les menottes : ils étaient conduits par deux cavaliers armés d'escopettes et deux fantassins armés de lances.

— Voici, dit Sancho, la chaîne des forçats que l'on mène ramer aux galères du roi.

[1] M. de Ravignan descendit de son siège de magistrat en 1822 pour entrer à Saint-Sulpice. M. Jules Gossin et M. Bérard des Glajeux donnèrent leur démission en 1830. Sur M. Bérard des Glajeux, voyez les belles pages publiées par M. Hilaire de Lacombe, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1865, sous ce titre : *Un magistrat chrétien*.

[2] *La Bourgeoisie française*, p. 67, 70, 441.

— Comment! des forçats! s'écrie Don Quichotte; est-il possible que le roi force ses sujets à ramer?

— Je vous dis, reprend l'écuyer, que ces gens-là sont condamnés, pour leurs délits, à servir sur les galères.

— Ils n'y vont donc pas de bon gré?

— Non, assurément.

— Cela me suffit; je n'oublie point ce que ma profession m'ordonne.

Ferme sur ses étriers, la lance au poing, Don Quichotte, non sans avoir préalablement invoqué Mme Dulcinée du Toboso, fonce sur les archers, qu'il met en fuite. A peine a-t-il délivré les prisonniers, parmi lesquels se trouve le fameux Ginès de Passamont, qu'il les rassemble en cercle autour de lui, et, avec une gravité admirable, leur donne les plus beaux conseils du monde, les invitant à être bien sages, à ne plus faire de frasques, voire même à reprendre les chaînes qu'il leur a ôtées, et, dans cet équipage, à se rendre en la ville du Toboso pour y mettre dévotement genou en terre devant Mme Dulcinée. Vous savez comment finit l'aventure. Ginès de Passamont, qui n'était guère patient (c'était là son moindre défaut), prend fort mal la harangue. Ses compagnons et lui font pleuvoir sur leur libérateur une grêle de pierres, lui arrachent le plat à barbe qui lui sert de casque et le dépouillent de la casaque qu'il porte sur son armure. Sancho, lui, en est quitte pour son manteau. Pendant la bagarre, le brave écuyer s'était mis à l'abri derrière son âne.

Les membres du centre gauche, commençant par nous gratifier de la république, pour en venir plus tard à sermonner les radicaux du Conseil municipal de Paris; les engageant, le plus honnêtement du monde, à mettre genou en terre devant « la république conservatrice, » cette nouvelle Dulcinée du Toboso, et, pour prix de leurs bons offices et de leurs belles paroles, criblés de pierres par... Ginès de Passamont et ses collègues : ne vous semble-t-il pas, comme à moi, que ce petit épisode d'hier ou de ce matin, n'est point sans rappeler un peu ce vieux chapitre auquel Cervantes a donné pour titre : *Comment Don Quichotte mit en liberté plusieurs infortunés que l'on conduisait dans un lieu où ils ne voulaient point aller?* [1].

Edmond Biré.

[1] *Don Quichotte*, partie Ire, chapitre XXII.

CHEZ PADDY[1]

9 *juillet.* — C'est aujourd'hui qu'a lieu à Tralee, capitale du comté de Kerry, l'ouverture du grand jury. En sa double qualité de magistrat et de grand juré, mon hôte, M. T., est obligé de se rendre à cette cérémonie. Sa présence y est d'ailleurs, cette année, d'autant plus nécessaire, qu'il lui faut plaider la cause des contribuables de la baronnie [2], comme il s'y est engagé hier. Il a bien voulu m'offrir de l'accompagner, offre que je me suis empressé d'accepter, car je suis fort curieux de voir comment fonctionne cette étrange institution.

En conséquence de ces arrangements, le fidèle Dick amenait sa voiture devant la porte, dès huit heures, ce matin, au moment où nous terminions un plantureux déjeuner. Les voyageurs expérimentés affirment que si l'on veut avoir une idée juste d'un pays, il faut le voir par le temps qui le caractérise. Ainsi, on doit aller en Russie au mois de janvier, quand il y a de la neige; et à Naples au mois d'août. Un pays froid n'est curieux que quand il fait froid. Un moudjik qui sue à grosses gouttes étant aussi peu intéressant qu'un lazzarone qui grelotte au coin de son feu.

Cela étant, il faudrait s'arranger pour ne voir l'Irlande que par une pluie battante, car il n'y a qu'à consulter les bulletins météorologiques pour se convaincre que la verte Erin est le pays d'Europe où il pleut le plus... Telle n'a pas été ma destinée, au moins jusqu'à présent. Il paraît que j'ai une chance particulière. Depuis que je suis dans le Kerry, notamment, il fait un temps splendide. Un soleil superbe éclairait ce matin les pelouses et les beaux chênes de Lansdowne-Lodge, quand je me suis retourné pour les

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 août, 10 et 25 septembre, 10 octobre et 25 novembre 1886.

[2] Si quelques-uns de mes lecteurs se sont intéressés au malheur des pauvres Kenmarois, ils seront heureux d'apprendre qu'à force d'éloquence et de diplomatie, M. T. a su décider le grand jury à prendre un arrêté qui met à la charge du comté tout entier la somme que la baronnie seule devait rembourser, par suite du vol du percepteur. Les contribuables de Kenmare n'ont donc qu'à se louer de lui avoir confié le soin de défendre leurs intérêts.

regarder une dernière fois, au moment où la voiture passait la grille.

M. T. et moi, nous avions commencé pendant le déjeuner une magistrale discussion théologique. Elle n'a pas eu de résultats appréciables, au point de vue de notre conversion ; car nous sommes toujours, lui *Plymouth brother*, et moi catholique, apostolique et romain ; mais elle a continué avec une vivacité toujours croissante pendant tout le voyage de Kenmare à Killarney, et pendant tout ce temps nous nous sommes élevés à des hauteurs si transcendantes, nous avons « torqué et rétorqué » avec tant d'animation, qu'absorbé par la recherche de mes arguments, je me suis laissé distraire de mes devoirs de touriste consciencieux, et que je n'ai pas accordé une bien grande attention aux paysages que nous traversions. Je suis cependant à peu près sûr que la route que nous avons suivie est la même que celle par laquelle nous étions venus avant-hier. Je crois donc pouvoir affirmer en toute sécurité de conscience que Derrygarrif est toujours à la même place ; que nous avons encore suivi la vallée de Coom-a-Dhuv ; que nous avons côtoyé les lacs de Cummeen-Thomeen, et je me rappelle très distinctement que quelqu'un m'a fait admirer la cascade de Derryeunihy, en m'expliquant que la montagne d'où elle sort n'est autre que le majestueux Carranthuohill ! (Je tiens à préciser les faits parce qu'un critique influent m'a, l'autre jour, à propos de mes premiers articles, reproché, dans son journal, de ne pas assez donner de détails.)

Nous avons constaté qu'il régnait une très grande animation dans la gare de Killarney, au moment où nous y sommes arrivés. M. T. y rencontre tout d'abord une foule de collègues qui vont, comme lui, à Tralee, et qui, pour la plupart, profitent de l'occasion pour faire faire un petit voyage à leurs familles. Pendant qu'il cause avec eux, je me dirige vers un coin de la gare d'où m'arrivent des exclamations nasales qui attirent mon attention. Elles proviennent d'un groupe de touristes américains des deux sexes qui contemplent avec un vif intérêt un gros Irlandais, habillé comme un fermier, qui circule flanqué à droite et à gauche d'un énorme constable, raide comme s'il était en bois, sa petite veste noire ajustée sans un pli à la taille, le bonnet de police incliné à 45° sur l'oreille, la jugulaire aux dents, une petite baguette à la main et un revolver au côté.

Ce spectacle insolite m'a vivement intéressé. Ce gros homme serait-il une victime de la perfide Albion, qui avait expié son patriotisme en pourrissant sur la paille humide des cachots? Serait-ce un malfaiteur vulgaire? Ces deux hypothèses sont manifestement inadmissibles. Le gros homme n'a l'air nullement d'un prisonnier; bien loin d'avoir les menottes, il tient à la main un énorme shile-

lah; et ses deux gardes, au lieu de le conduire, semblent régler leurs mouvements sur les siens : en tous cas, ils le laissaient communiquer en toute liberté avec les Américaines, qui toutes, l'une après l'autre, viennent lui demander d'inscrire son nom sur leur album.

T. est trop loin pour m'expliquer cette énigme. Heureusement j'avise près de moi un natif bien vêtu et d'aspect bienveillant que le gros homme vient de saluer en passant. Je m'adresse à lui, car il a l'air très poli. Du reste tous les Irlandais le sont, du moins, tant qu'ils restent en Irlande. Dès qu'ils arrivent en Amérique, ils deviennent presque toujours grossiers comme pain d'orge.

— Certainement, monsieur, me répond cet obligeant indigène, je puis vous renseigner; je connais très bien cet homme. Il s'appelle Denis Mc Grath et demeure tout près de moi. Il est le bailiff (sorte de garde particulier) de l'un de mes voisins.

— Eh bien, monsieur, que lui est-il arrivé? Pourquoi est-il suivi de ces deux constables? Est-il prisonnier?

— Mais non. Bien au contraire. Il est protégé par la police depuis deux ans.

— Mais pourquoi la police le protège-t-elle?

— Ah! c'est qu'il a été mêlé à une affaire d'éviction qui a mal tourné. Les *land-leagueurs* de notre baronnie l'ont condamné à mort. On a déjà tiré sur lui trois fois, pendant la nuit, à travers sa fenêtre. Il n'a pas eu de mal. Les balles sont entrées dans son matelas. Mais comme il y a tout lieu de croire qu'on compte recommencer, la police lui a donné deux hommes pour le protéger. C'est la paroisse qui en paye les frais.

— Monsieur, vous m'intéressez vivement! Et ces constables demeurent chez lui?

— Certainement! Puisqu'ils ne doivent le quitter ni jour ni nuit!

— Cela doit être bien gênant dans un petit ménage!

— Ah! vous comprenez, l'administration fait ce qu'elle peut pour rendre l'existence de ceux qu'elle protège aussi agréable que possible. Avant de choisir les hommes qui font ce service-là, on s'informe des goûts et des opinions des gens : on tâche de leur envoyer des constables dont une communauté de goûts puisse leur rendre la société agréable. Ainsi, par exemple, on a soin de ne pas envoyer chez un catholique un constable protestant. Mc Grath n'a certainement pas à se plaindre. Il avait cinq filles, rousses, et toutes très laides. Il aurait certainement eu beaucoup de peine à les marier. On lui a envoyé deux constables célibataires et des hommes superbes! vous les voyez! Naturellement, vivant au milieu de ces cinq filles, il a bien fallu qu'ils leur fissent la cour. Ils en ont épousé deux.

— Alors, ils vivent maintenant en famille!

— Oui, mais cela ne va plus.

— Ah! mon Dieu, qu'est-ce qui est arrivé?

— Voilà. Les trois plus jeunes filles ont bien envie de se marier aussi. C'est tout naturel, alors elles voudraient persuader à leur père de se plaindre de leurs beaux-frères, afin que l'administration les remplace par deux autres constables célibataires. Seulement leurs deux sœurs mariées ne veulent pas entendre de cette oreille-là, parce qu'elles disent que cela ferait donner de mauvaises notes à leurs maris, que cela nuirait à leur avancement, et puis qu'on les enverrait peut-être protéger d'autres familles où elles ne pourraient pas les suivre. Alors, il y a des scènes si terribles dans la maison, que le père Mc Grath passe sa vie dehors. Il est devenu un véritable pilier de cabaret. Seulement comme il faut que ses deux gendres le suivent partout, leurs femmes sont furieuses parce qu'elles ont peur que leurs maris ne contractent de mauvaises habitudes. Elles s'en prennent à leur père qui se trouve entre l'enclume et le marteau. Ah! il n'a pas une existence agréable. Aussi, le voilà qui va à Tralee; je ne serais pas étonné qu'il eût pris le parti de céder aux trois dernières : il va probablement demander deux nouveaux constables!

Pas très loin d'ici, à Blarney, du côté de Cork, il y a un vieux château fort datant du quinzième siècle. C'est un personnage célèbre dans l'histoire du pays, Cor Mac M'Carthy, qui l'a construit. Il en reste encore des ruines assez importantes. Tout en haut du donjon principal, se trouve une pierre sculptée à laquelle une légende très ancienne attribue un pouvoir magique. Tous ceux qui l'embrassent dévotement reçoivent immédiatement le don d'une éloquence spéciale, connue sous le nom de *Blarney*, qui leur assure les succès les plus variés [1]. Seulement cet avantage est compensé par un défaut. Ils deviennent tous menteurs. Ce pèlerinage est malheureusement extrêmement couru. Pendant l'été, les compagnies de chemin de fer organisent des trains spéciaux qui y amènent du monde de tous les coins de l'Irlande.

[1] Voici deux couplets de la vieille complainte qui consacre les titres de la pierre de Polarney.

There is a stone there
That whoever Kisses
Oh! he never misses
To grow eloquent
'Tis he may clamber
To a lady's chamber
Or become a member
Of Parliament.

A clever spouter
He'll sure turn out, or
An out and outer
To be let alone!
Don't hope to hinder him
Or to bewilder him
Sure he's a pilgrim
From the Blarney Stone!

L'aimable indigène qui a bien voulu m'initier aux péripéties du drame domestique qui se déroule dans la famille Mc Grath serait-il ce qu'on appelle dans ce pays un pèlerin de Blarney; ce que nous appelons, nous, un vulgaire fumiste? Je me pose cette question tout en le remerciant avec effusion de son extrême complaisance. Une autre pensée a également traversé mon esprit. J'ai vu très distinctement dans la gare le directeur de l'hôtel de Killarney; celui auquel je conseillais, avant-hier, d'organiser des évictions pour attirer les touristes. Il a eu l'air de beaucoup goûter cette idée. Et le voilà qui explique le père Mc Grath aux Américains! Cet intéressant bailiff, ses cinq filles et ses deux gendres ne seraient-ils que des simples comparses! Après tout, c'est encore bien possible.

Ces réflexions ont, du reste, été brusquement interrompues. Le train partant, il m'a fallu courir pour aller rejoindre M. T. dans son compartiment. Il m'a présenté à l'un de ses collègues du grand jury, qui, accompagné de sa fille et de son fils, se rend comme nous à Tralee. A propos : il y a des gens qui aiment à connaître la prononciation exacte des mots étrangers; voici quelques conseils à leur usage.

Si vous désirez prononcer Tralee à la mode irlandaise, commencez d'abord par faire entendre un son rauque que vous tirerez du fond de votre gorge : le plus loin sera le mieux. Enflez le son progressivement, en imitant le grognement d'un chien qui va mordre. Vous modulerez de la sorte quelque chose qui peut s'écrire Trrreull! et puis, quand le souffle va vous manquer, lancez brusquement la syllabe finale *lee* que vous prononcez bien entendu *ly*. C'est assez difficile. Mais exercez-vous pendant quelque temps et, en suivant scrupuleusement mes conseils, je suis convaincu que vous arriverez à une telle pureté de prononciation que vous étonnerez tous les habitants du Kerry qui pourront vous entendre. Mais, je le répète, je ne dis cela que pour les personnes qui croient devoir prononcer les mots étrangers, à l'étrangère. Personnellement, je ne suis pas de cet avis, et un illustre académicien, de l'amitié duquel je suis honoré, m'a assuré que j'avais raison : c'est pourquoi quand je suis à Paris, je dis toujours « rue Va-sin-je-ton » et non « rue Washington ».

Ceci dit dans l'intérêt des raffinés en matière de linguistique, je reprends ma narration.

Le « grand juré » avec lequel nous faisons route est un descendant de O'Connell, le grand agitateur, comme on l'appelait. Je le soupçonne de trouver, au fond, que son illustre parent a trop bien réussi à agiter l'Irlande : car, d'après ce que lui et son fils disent de l'état du pays, du côté où ils habitent, on ne peut certainement pas

s'y plaindre d'un excès de tranquillité. Nous traversons précisément leurs propriétés. Le père est installé à l'une des portières et le fils à l'autre. A chaque instant ces messieurs m'appellent très aimablement pour me montrer les ruines d'une maison qu'on a fait sauter à la dynamite, les restes d'une meule de foin qu'on a incendiée, un pré dans lequel toutes les vaches ont eu la queue coupée, ou un arbre au pied duquel on a trouvé un bailiff avec une balle dans la tête. Comme landlords, et landlords boycottés, ils n'approuvent assurément par ces agissements, mais, comme Irlandais, ils énumèrent tous ces hauts faits avec une certaine complaisance. L'orgueil national est toujours respectable. Il me souvient d'un Américain qui me racontait le choc de deux trains; il me parlait de wagons précipités dans le Mississipi, de deux ou trois cents personnes noyées, et puis il terminait en me disant d'un air protecteur : *Nothing equal in Europe! I guess! Stranger!* « Vous n'en feriez pas autant chez vous! hein! »

Nous arrivons à Tralee vers une heure. On me conduit d'abord au club, où nous trouvons la plupart des grands jurés qui se préparent à l'accomplissement de leurs travaux en faisant un excellent déjeuner. Tout en les imitant, je me fais présenter à cinq ou six de ces messieurs qui sont, comme M. T., des « agents ». Les nouvelles qu'ils donnent confirment tout ce que j'avais entendu dire déjà sur l'état de ce comté. Les rentrées se font de moins en moins. L'un d'eux me cite des chiffres. Les revenus des propriétés qu'il administre s'élevaient à plus de 2 millions de francs; ses remises montaient à 100 000 francs, bon an, mal an. Cette année, il n'en fera pas quinze. De plus, on a posé dernièrement une cartouche de dynamite sous ses fenêtres. L'explosion a été si violente que toute la façade s'est écroulée. Il y avait seize personnes dans la maison. Aucune n'a été blessée, mais c'est un véritable miracle. Je lui demande si, en son âme et conscience, il croit que les chefs de la *land-league* sont réellement responsables de faits de ce genre. Il me répond qu'il en est absolument convaincu et que, si le pays n'était pas terrorisé, il pourrait faire arrêter les coupables : s'il ne le fait pas, c'est qu'il sait que pas un témoin n'oserait déposer contre eux. Il renonce à la lutte. Il compte se retirer des affaires à la fin de l'année, et ses fils vont employer les capitaux de la famille en fondant un ranch dans le Colorado.

Les land-leagueurs s'indignent toujours quand on leur prédit que leur succès serait le signal d'une émigration générale des capitaux. Voilà cependant un exemple qui semble prouver que cette prédiction a bien quelque fondement. Et franchement est-il possible de blâmer les gens qui prennent ce parti? J'avoue qu'une seule

chose m'étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage. Ce n'est pas vivre que de mener cette existence-là. Pour se rendre compte du point où en sont les choses dans le Kerry, il suffit de lire le discours prononcé par le baron Dowse, président des assises, au commencement de la session.

« Quatre mois à peine, a-t-il dit, se sont écoulés depuis la dernière session, et me voilà de nouveau appelé à vous présider. Après avoir examiné soigneusement la situation du comté de Kerry, sous le rapport de la criminalité, je me vois obligé de vous dire qu'elle est pire que jamais. En quatre mois, il y a eu deux cent dix-neuf affaires criminelles inscrites au rôle! et le détail en est bien significatif :

« Assassinats.	2
« Envoi de lettres menaçant d'assassinat. . .	19
« Tentatives d'assassinat au moyen d'armes à feu.	9
« Meurtre, sans préméditation (*manslaughtersites*).	1
« Outrage à la pudeur.	1
« Coups et blessures.	11
« Voies de fait contre des agents.	1
« Attaque de maisons, à main armée.	4
« Vols.	20
« Incendies	19
« Meurtres ou mutilations d'animaux domestiques.	12
« Vols d'armes et extorsions d'argent.	26
« Coups de feux, tirés dans des maisons habitées.	10
« Etc, etc.	

« Vous le voyez, messieurs, presque tous ces crimes ont un caractère commun. Ce sont des crimes agraires. En faisant le relevé de tous les faits rentrant dans la même catégorie qui se sont produits dans ce comté depuis un an, on arrive à un total qui dépasse cinq cents! A quelque opinion politique ou religieuse qu'on appartienne, il est impossible de ne pas trouver lamentable une pareille situation. Autrefois l'état moral de ce pays était tout différent. La criminalité y était plutôt moindre qu'ailleurs. Maintenant il n'y a pas un seul comté en Irlande qui puisse lui être comparé. Le comté de Clare a certainement une bien mauvaise réputation : cependant, il n'est pas tombé aussi bas que celui-ci... »

Quand je lis ces chiffres édifiants, je me félicite bien sincèrement de n'être pas propriétaire dans le comté de Kerry, et je me dis que si j'avais le malheur d'y posséder une terre, je me ferais un véritable plaisir de la vendre le plus tôt possible, à quelque prix que ce soit, et de m'en aller. Aussi je comprends fort bien les proprié-

taires qui ne mettent jamais les pieds sur leurs terres, et je ne vois pas comment les nationalistes peuvent le leur reprocher. Du reste, en créant cet état de choses, ces derniers ont peut-être une arrière-pensée. Ils se disent sans doute qu'en rendant la vie intolérable aux propriétaires, ils aviliront tellement le prix des propriétés qu'ils pourront se partager la terre gratuitement. Ils arriveront peut-être à ce résultat. Mais, comme je l'ai déjà dit bien des fois, quel bénéfice y trouveront-ils? Au commencement de la Révolution, les bons campagnards français ont fait le même calcul : ils ont pillé les châteaux, ont massacré les propriétaires, quand ils l'ont pu, et se sont partagé les terres de ceux qui étaient parvenus à émigrer pour les punir de s'être sauvés. L'opération a été assez fructueuse pour beaucoup, cela tient à ce que, dans ce temps-là, et surtout un peu après, la terre avait, par suite de la difficulté des transports, une valeur propre. Mais maintenant la situation est toute différente. Dans tous les pays du monde, la terre tend à ne plus avoir que la valeur que lui donnent les capitaux employés à la cultiver. A quoi sert d'avoir un herbage, si, d'une part, il n'y a plus de fermier et que, de l'autre, on n'a pas de quoi acheter des bestiaux à y mettre. De nos jours, l'émigration des capitaux est donc pour un pays un désastre irrémédiable. Or on ne peut avoir la prétention de faire émigrer les propriétaires et de garder leurs capitaux. Je me permets de soumettre humblement ces réflexions à mes amis de la *land-league*. Je crois qu'ils feraient bien de les méditer et cela dans leur propre intérêt, car s'ils réalisaient leur programme, il pourrait bien arriver que, dès que la population verra les résultats de la campagne qu'on lui fait faire, il se produisît une réaction terrible dont ils seraient les premières victimes.

Dans une autre partie de son discours, le baron Dowse insiste encore sur ce fait, que, il y a peu d'années, le comté de Kerry, si troublé aujourd'hui, était cité dans toute l'Irlande comme le comté modèle. Il paraît que cela est absolument vrai. Dans cette petite Arcadie, la politique elle-même ne divisait personne. On avait découvert un admirable moyen d'éviter toutes les querelles qu'elle engendre d'ordinaire. Il y avait pourtant deux partis; mais, comme précisément le comté avait droit à deux députés, on était convenu depuis un temps immémorial que chacun aurait le sien. C'était toujours un membre de la famille Herbert de Muckross qui représentait les libéraux : et le fils aîné des Kenmare se chargeait de défendre, au Parlement, les intérêts des conservateurs. Quand l'un venait à mourir, il était remplacé par son fils, et tout était pour le mieux dans le plus tranquille des comtés.

Une circonstance fortuite mit fin en 1871 à cet heureux état.

Cette année-là, le vieux lord Kenmare mourut. Son fils, lord Castlerosse, héritant de la pairie, dut donner sa démission de député. Or il se trouva que son fils n'était pas en âge de le remplacer. On convint qu'en attendant l'époque de sa majorité, la place serait occupée par un cousin, M. Dease. Conservateurs comme libéraux se prêtaient à cette combinaison. Mais l'occasion sembla bonne aux nationalistes qui, précisément à cette époque, commençaient à faire parler d'eux; ils décidèrent que le parti entamerait la lutte dans le Kerry.

L'émotion fut naturellement très grande. Les partisans de chaque candidature prirent aussitôt position. Il se passa un fait bien curieux et qui fait ressortir le manque de discipline, qui est le point faible de l'organisation religieuse irlandaise. M. Dease était un grand propriétaire du pays, résident, très considéré et catholique. Il semblait donc que sa candidature serait appuyée par tout le clergé, et cela d'autant plus que Mgr Moriarty, l'évêque, avait accepté la présidence de son comité.

Il n'en fut rien. Les prêtres du diocèse en masse appuyèrent ouvertement et avec passion la candidature de son adversaire, M. Blennerhasset, un tout jeune homme et protestant! Et cela uniquement parce qu'il était le candidat du parti populaire. C'est qu'en Irlande un prêtre ne peut pas se brouiller avec ses paroissiens. Cette situation fait sa force le plus souvent : mais quelquefois il se trouve dans des situations bien délicates. C'était, je crois, M. Ledru-Rollin, qui a dit un jour cette grande parole : « Il faut bien que je leur obéisse, puisque je suis leur chef! » Il y a plus d'un prêtre irlandais qui pourrait en dire autant.

Ce fut une belle campagne électorale! Les vétérans de la politique en parlent encore avec attendrissement. Dans ce temps-là on votait à bulletins ouverts. Les propriétaires amenaient leurs fermiers au scrutin, sous bonne escorte et ne les lâchaient pas d'une semelle jusqu'à ce que leurs votes eussent été enregistrés. Du reste, des deux côtés on eut recours à des moyens héroïques. L'île de Valencia, qui appartient tout entière au chevalier de Kerry, n'avait pas de bureau. Ses électeurs, assez nombreux, passaient pour tout dévoués à leur propriétaire, qui s'était lui-même prononcé énergiquement en faveur de M. Dease. Il avait frété un bateau à vapeur pour les conduire sur la terre ferme, à Cahirciveen, où ils devaient voter. Les nationalistes trouvèrent moyen de faire crever, pendant la nuit, le fond du bateau et de louer toutes les barques de pêche du voisinage pour la journée : de sorte que pas un des hommes du chevalier de Kerry ne put prendre part au vote. Ailleurs, quand on avait affaire à des gens timorés qui, quoique partisans de Blen-

nerhasset, n'osaient rompre ouvertement en visière avec leurs propriétaires, on les faisait voter, non pour M. Dease, le candidat, mais pour lord Kenmare, de sorte que leurs voix étaient perdues : après quoi ils prenaient un air consterné et s'excusaient auprès de leur propriétaire furieux, en disant qu'ils croyaient avoir voté pour le candidat patronné par lui. Est-il besoin d'ajouter que Blennerhasset fut nommé avec une grosse majorité. Hélas! le monde devient triste. Toutes les fois qu'on y rencontre une institution franchement gaie, on peut être sûr qu'elle ne tardera pas à être abolie! La votation à bulletins ouverts a subi la commune loi. L'élection Blennerhasset fut la dernière de ce genre qui eut lieu dans le Kerry. Quelques mois après, en 1872, la nouvelle loi électorale était votée. Depuis ce temps-là, les élections irlandaises sont, comme toutes les élections du monde, mortellement ennuyeuses.

Il va sans dire, du reste, que le comté n'envoie plus au Parlement que des nationalistes. Tralee, sa capitale, est une petite ville de dix mille âmes, qui a la prétention d'être un port de mer parce qu'on a creusé un canal de 2 milles de long entre elle et la côte, ce qui permet à quelques petits caboteurs de venir s'amarrer dans un bassin minuscule situé tout près de la ville. Ils viennent probablement y chercher des cochons, car j'en ai rencontré dans les rues presque autant qu'à Limerick. Mais je ne pense pas qu'ils apportent des souliers de femme, car je ne crois pas en avoir vu une seule qui marchât autrement que nu-pieds.

Les rues sont, du reste, très animées, au moment où nous sortons du club. C'est la fin du marché. Acheteurs et vendeurs se disposent à retourner chez eux. A la porte des auberges, on commence à atteler des ânes gris aux petites charrettes à deux roues qui stationnent, sur deux rangs de profondeur, les brancards en l'air. Dans chacune quatre ou cinq femmes viennent s'entasser : le dos contre les ridelles, le menton entre les genoux : ou bien étendues à plat ventre, l'une contre l'autre, dans le sens de la longueur, leurs pieds couverts de boue et leurs jambes nues dépassant la voiture. Le mari ou le frère s'assoit de côté sur le brancard, et quand on a dit adieu aux voisins, on se met lentement en route pour retourner dans la petite maison couverte de chaume qui s'élève au bord de quelque marais, et qu'on ne quittera plus de la semaine que pour aller à la messe dimanche prochain.

Le long des maisons, sur la place, il y a une file interminable de vieilles : chacune a devant elle, sur le bord du trottoir, un petit tas de noix, de pommes de terre ou de navets. Les acheteurs ne semblent pas bien nombreux, mais les pauvres vieilles ne paraissait pas s'en inquiéter. Evidemment elles reviennent là chaque jour de

marché, moins pour vendre que pour voir du monde, pour se retrouver, pour causer ensemble du bon vieux temps ; de celui où les pommes de terre étaient si abondantes, le soleil plus chaud, les filles plus jolies et les « boys » plus galants qu'aujourd'hui ! Elles sont là, assises dans la boue, leurs jambes nues repliées de côté pour laisser circuler les passants, la tête enveloppée dans un vieux châle tout troué d'où sortent quelques mèches grises : la plupart fument des petites pipes noires : des myriades d'enfants charmants, mais bien sales, se roulent dans le ruisseau autour d'elles. Pauvres vieilles ! dans leurs vies si ternes et si tristes, ces jours de marché sont comme des clous placés de loin en loin dans un mur, où elles retrouvent leurs souvenirs accrochés. Je me rappelle qu'à Tamatave, on voyait arriver de tous les côtés des vieilles malgaches, presque nues, les côtes saillantes sous leur peau terreuse, décharnées, hideuses qui avaient fait 5 ou 6 lieues pour apporter deux œufs et un chou palmiste ; en réalité, pour causer avec les voisines. Comme la nature humaine est la même partout !

Je n'ai du reste pas le temps de pousser bien loin mes observations. Dès que les grands jurés ont achevé leur déjeuner, ils s'acheminent vers le City-Hall, et comme ces messieurs ont bien voulu m'inviter à venir assister à leurs travaux, je m'empresse de les accompagner.

Il est manifeste que les principes sur lesquels repose la composition du grand jury ne sont pas soutenables. Je l'ai déjà dit et je le répète. Ils sont contraires à toutes les notions du droit, puisque les impôts sont votés par des gens qui ne sont que fort indirectement les représentants de ceux qui doivent les payer et qui, en tous cas, ne sont pas élus par eux. La meilleure médecine du monde ne fait généralement que du mal, si on la prend malgré soi. Un paysan aura beau passer tous les jours sur le pont qui est en face de sa maison, si on lui demande un shilling pour le réparer, et si celui qui l'impose est le grand propriétaire d'à côté, il sera toujours persuadé que c'est ce grand propriétaire qui seul profitera du shilling qu'on lui fait payer. Autrefois, quand l'accord existait entre les différentes classes, il n'en était pas de même, mais maintenant que la guerre est déclarée, il est évidemment impossible qu'un paysan irlandais ne soit pas exaspéré par la pensée que ce sont ses adversaires politiques qui seuls ont voix au chapitre, pour administrer les affaires de sa baronnie ou de son comté. Cette institution du grand jury doit donc disparaître : cela est fatal.

Voilà pour la question de principes. Mais, ceci admis, on peut se demander si, au point de vue matériel, les affaires iront mieux, quand on aura, pour magistrats et grands jurés, des hommes du

genre du petit tailleur de Kenmare. Ceci me semble très douteux.

Je me faisais ces réflexions ce matin, en assistant à la séance du grand jury. Après que les membres ont eu prêté serment, on m'a fait l'honneur de m'admettre dans la salle des délibérations et de me donner une chaise derrière le fauteuil du président, M. le colonel Crosbie. Il était assis au milieu d'une table en forme de fer à cheval, autour de laquelle avaient pris place tous ses collègues. Quand j'arrivai, on s'occupait de travaux publics. Un secrétaire, debout derrière le président, lisait à voix haute les soumissions des entrepreneurs, soumissions qui avaient été déjà, je crois, examinées par une sous-commission. De temps en temps, un membre demandait quelques mots d'explication à l'ingénieur du comité, ou aux entrepreneurs eux-mêmes, qui se tenaient au fond de la salle. Ce que j'admirais plus que je ne puis l'exprimer, c'est la simplicité avec laquelle tout cela se faisait. Personne ne faisait de discours. Personne n'éprouvait le besoin de se faire une réclame électorale en demandant des choses impossibles, ce qui se voit bien quelquefois chez nous. On sentait qu'il n'y avait là que des gens compétents et bien élevés : il faut convenir que c'est bien quelque chose.

Il y a ici des protestants et des catholiques; on me dit même que depuis quelques années le shériff a toujours soin d'y introduire un certain nombre de nationalistes; les opinions sont donc très mélangées. Cependant la politique n'apparaît nulle part. Ces Messieurs ne semblent s'occuper que des affaires du comté. Quelle leçon pour nous! Dans ce moment-ci, à Paris, on ne peut pas être républicain et croire à l'efficacité de la méthode Pasteur; en revanche, on ne peut pas être conservateur et en douter! Ces Irlandais sembleraient bien arriérés à des conseillers municipaux parisiens!

En tous cas, ils sont de bonne humeur : ce qui, dans mon humble opinion, ne nuit jamais. On échange des petites plaisanteries, tout en expédiant des affaires. L'ordre du jour amène une discussion pleine d'intérêt. Moyennant le payement annuel d'une somme de 16 livres et 13 shillings, le nommé Joseph O'Connell offre de se charger de l'entretien de la route de Knocknagasher à Ballinascreena, entre la croix de Ballinagerah et celle de Meenahorna! Cette offre cache-t-elle un piège ou doit-elle être acceptée? Au moment où chaque grand juré, rentrant en lui-même, se pose cette question avec angoisse, on entend une voix lamentable :

« — Monsieur le président! clame un vieux grand juré, d'apparence très délabrée, qui est assis au bout de la table, à gauche, en face de la porte : Monsieur le président! ne pourrait-on pas faire fermer la fenêtre qui est derrière moi? Je suis dans un tel courant d'air que je sens mes cheveux s'envoler de dessus ma tête!

« — Monsieur, répond le président avec une courtoisie sereine, bien qu'étant moi-même à l'abri du danger que vous signalez (l'honorable président est chauve comme une pomme), je me fais un devoir d'accueillir favorablement votre réclamation. Constable! fermez la fenêtre! »

Le clerk enfouit dans ses papiers sa figure convulsée par un rire homérique, les grands jurés se tordent sur leurs chaises, les entrepreneurs du fond de la salle s'esclaffent : même un des constables a souri. C'est un jeune homme qui n'a pas encore pu atteindre à l'impassibilité olympienne qui est l'apanage de ce corps d'élite.

Malheureusement, l'heure du train est arrivée. Il m'a fallu serrer à la hâte la main de M. T., en le remerciant de sa bonne hospitalité; j'ai fendu à grand'peine les groupes de paysans qui encombraient le péristyle du City-Hall, et je n'ai eu que le temps de sauter dans le wagon qui devait me ramener à Ballinacourty.

Les voyages en chemin de fer sont éminemment favorables aux réflexions; surtout lorsqu'on est seul dans son compartiment, et que le pays traversé n'a rien de bien intéressant.

Pendant que la locomotive roule, sans se presser beaucoup, dans la direction de Limerick, je réfléchis à tout ce que j'ai vu depuis trois jours. Quelle singulière organisation sociale a ce pays-ci! En définitive, on ne peut pas se le dissimuler, au point de vue matériel, il est absolument à la discrétion d'une demi-douzaine d'agents. Ces agents offrent, sous bien des rapports, toutes les garanties possibles. Ce sont des hommes d'une grande expérience, parce que, presque tous, ils exercent de père en fils le métier d'administrateur, ils sont intelligents et intègres; s'ils ne l'étaient pas, leurs affaires s'en ressentiraient bien vite, car il n'est pas rare du tout de voir un propriétaire changer d'agents. Du reste, toutes ces qualités ne leur sont contestées par personne. Je lis tous les matins les journaux de tous les partis. Je n'y ai pas encore trouvé une seule accusation contre l'honorabilité des agents. Il n'y a pas une seule nation qui ait un corps de fonctionnaires qui leur soient comparables.

Mais ils ne sont pas fonctionnaires, ils ne détiennent aucune partie du pouvoir public. Ils ne sont pas davantage élus. Ils n'ont donc à rendre compte de leurs actions, ni à un gouvernement, comme s'ils étaient fonctionnaires, ni à des électeurs, comme s'ils étaient leurs représentants; et cependant, au temps où le système fonctionnait régulièrement, la force même des choses leur donnait sur la presque totalité des citoyens un pouvoir à peu près aussi absolu que celui des pachas sur les raïas de l'empire turc. Ils ne pouvaient pas empaler un individu qui leur déplaisait, mais ils pou-

vaient fort bien le déporter. Dans ce pays-ci, en effet, qui n'a pas d'autre industrie que l'agriculture, un homme ne peut vivre qu'à la condition d'avoir la terre, qui est l'outil nécessaire à l'exercice de cette industrie; or un agent peut lui ôter cet outil, et s'il le fait, l'homme n'a plus qu'à émigrer. On peut donc dire que des milliers de familles dépendent d'un seul homme, à ce point qu'il peut les déporter, si tel est son bon plaisir. Il est incontestable qu'il doit être très dur de se sentir aussi complètement dans la main d'un homme, quelque honorable qu'il soit. Cette situation résulte d'une situation économique à laquelle les lois ne peuvent rien. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est dangereuse, car on comprend très bien que, chez certaines natures, elle produise un état d'exaspération qui peut mener à tous les crimes.

Notez que ce n'est pas le régime de la propriété qui est le principal facteur de cet état de choses. La plupart des propriétés sont très grandes, cela est vrai; mais il y en a aussi bon nombre de moyennes. Si elles étaient administrées par leur propriétaire ou par des agents différents, la situation serait bien moins grave. Un fermier congédié de chez lord X. pourrait trouver une ferme chez lord Z., ou chez MM. A., B. ou C. : ce qui fait qu'il ne le peut pas, c'est que tous ces messieurs font régir leurs terres par le même agent. Comme je le disais en commençant, tout le pays se trouve donc entre les mains de cinq ou six hommes qui ont tout intérêt à être bien ensemble. Quand on s'est brouillé avec l'un, on peut être sûr de n'être pas pris par les autres.

En Angleterre, la situation n'est pas du tout la même. Un homme congédié de chez lord X., grand propriétaire, ne pourra peut-être pas se placer chez lord Z., autre grand propriétaire du voisinage; mais il y a dans les environs vingt usines où il peut toujours trouver à gagner sa vie. Pour un de ces ouvriers, l'expulsion de la ferme où il travaille n'aboutit pas forcément à l'émigration.

Voilà plus de cent ans que la France a commencé son évolution vers la liberté politique absolue. Des orateurs et des écrivains qui ont mis leur parole ou leur plume au service de cette idée, il n'en est pas un qui n'ait pris pour exemple la Grande-Bretagne. A tous ceux que la rapidité du mouvement effrayait, on répondait toujours : « Que craignez-vous? La liberté absolue de la presse, le droit de réunion, le droit d'association, toutes ces libertés dont vous redoutez l'excès, elles existent depuis des siècles en Angleterre et elles n'y ont jamais nui ni à l'ordre ni à la propriété. »

Je ne me prononce pas sur le fond de la question : cela comporterait de trop longs développements. Je veux seulement bien constater que la comparaison pèche par la base, et conséquemment que l'argument ne signifie rien.

Il est très vrai que, de tout temps, des ouvriers agricoles irlandais ou anglais ont eu le droit de se réunir, au besoin sur la voie publique, autour de l'un d'eux et d'écouter tout à leur aise les diatribes les plus furibondes contre l'ordre établi. La police n'avait pas le droit d'intervenir, et elle n'intervenait pas.

Seulement, le lendemain, les orateurs et, au besoin, quelques-uns des assistants recevaient, de l'agent, l'avis qu'ils eussent à déménager, quelquefois dans les vingt-quatre heures, le plus souvent à fin de bail; et cet avis équivalait à une sentence de déportation, au moins en ce qui concernait les Irlandais. En Angleterre, les conséquences étaient moins graves : il n'en est pas moins vrai que, dans la plupart des comtés ruraux, il n'y avait qu'un nombre infinitésimal d'électeurs ayant le droit d'avouer une opinion politique qui ne fût pas celle des chefs des deux grands partis nationaux. Ainsi donc, une action, illégale en France, mais qui n'aurait valu que quinze jours de prison à celui qui l'aurait commise, eût entraîné, pour un Anglais, les conséquences les plus terribles, bien qu'elle fût parfaitement légale dans son pays. Le gouvernement anglais, ultra-libéral en théorie, et qui se pose en modèle de libéralisme dans toute l'Europe, n'a donc fonctionné jusqu'à une époque toute récente, que grâce à un système qui supprimait d'une manière presque absolue toute liberté politique chez les basses classes. Maintenant, depuis quelques années, surtout en Irlande, ces classes ont commencé à se rendre compte de la situation; elles ont voulu avoir en fait ce qu'elles n'avaient qu'en droit; elles ont pu, en se coalisant, paralyser le pouvoir anonyme qui autrefois les régissait d'une manière si efficace :

Et le gouvernement ne fonctionne plus du tout! Je n'en veux pour preuve que le discours du baron Dowse.

12 *juillet*. — La lecture des journaux et tout ce qui se dit autour de moi me montrent que je n'ai encore vu l'Irlande que sous un jour tout à fait exceptionnel. A Kenmare, un heureux concours de circonstances a fait que les deux partis ont pour chefs des hommes très intelligents, très populaires dans les deux camps, et faisant tous leurs efforts pour mettre du calme dans les esprits. La situation est si tendue que, malgré des conditions si favorables, il y a quelques accrocs : mais supposez un agent ou un landlord moins prudent, ou simplement un président de *land-league*, désireux de faire parler de lui, et, là comme ailleurs, on en arriverait sûrement à un de ces états de choses qu'on me signale comme si communs dans ce malheureux pays.

Je serais désolé de quitter l'Irlande sans avoir vu par moi-même ce que peut bien être la vie d'un infortuné complètement boycotté,

severely boycotted, comme on dit ici. Les traditions hospitalières de la verte Erin sont toujours aussi vivaces. Aussi à peine ai-je eu manifesté ce désir, que mes aimables hôtes ont cherché à satisfaire à ce désir. Le difficile n'était pas de trouver un personnage boycotté. Il y en a assez pour former un régiment, et chaque personne à qui je parlais de mon affaire me disait tout de suite : « J'ai votre affaire ! » Puis il m'énumérait complaisamment tous les titres qu'avait son homme à se dire « sévèrement boycotté ».

J'ai recueilli de la sorte tant d'invitations que, ne pouvant naturellement pas les accepter toutes, je me suis livré à un travail très sérieux pour savoir où je trouverais le boycottage le plus authentique. J'ai procédé par voie d'élimination. Ainsi un aimable landlord du comté de Clare, qui n'a pas reçu un sol de ses fermages depuis trois ou quatre ans, a, en revanche, reçu trois chevrotines dans son chapeau, il y a quinze jours, un soir qu'il se promenait en dog-cart sur la route. Ceci, tout d'abord, semblait constituer des titres sérieux : mais je suis revenu sur cette première impression. M. X. a effectivement reçu un coup de fusil, mais ce coup de fusil était destiné à l'un de ses voisins. Son domestique ne s'y était même pas trompé un seul instant. En entendant les chevrotines qui sifflaient à ses oreilles, il s'est retourné furieux ; et apostrophant l'assassin, qu'on voyait filer dans un champ, il lui a crié :

« Imbécile, qui prend Son Honneur pour M. Z. ! Tu n'as donc pas d'yeux ? »

Puis, sa première colère passée, il s'est retourné vers son bon maître et l'a admonesté amicalement.

« Aussi, a-t-il dit, Votre Honneur a tort ! Il sait que M. Z. est condamné par la ligue, et il se promène à la brune avec un cheval gris qui ressemble comme deux gouttes d'eau au cheval de M. Z. ! Cela n'est pas raisonnable. Un pauvre diable est bien excusable de se tromper ! »

Du reste, le lendemain même, M. X. recevait par la poste une lettre signée : « capitaine Clair-de-Lune », qui lui confirmait de tout point l'explication de son domestique. Le capitaine regrettait vivement la méprise de son agent, se félicitait de l'heureuse maladresse qui avait évité un « accident » dont il ne se serait jamais consolé, et terminait sa lettre en conseillant amicalement à son correspondant de se défaire de son cheval gris, ou de le laisser à l'écurie pendant quelque temps.

Le premier devoir d'un voyageur vraiment patriote est de signaler aux commerçants de son pays toutes les bonnes occasions qui se présentent. Je signale aux marchands de chevaux parisiens que, depuis quinze jours, les chevaux gris se vendent pour rien dans ce pays-ci.

Mais ceci est une digression qu'on me pardonnera sûrement en faveur du sentiment qui l'a inspirée. Je disais donc que ces explications m'ont semblé de nature à diminuer la valeur des droits que peut avoir M. X. au titre « boycotté sévère » : c'est comme cela qu'on les appelle ici : selon moi, ceux de M. Z. leur étaient supérieurs. Mais comme il s'est empressé d'aller visiter quelques musées en Italie et que son retour paraît encore éloigné, il m'a fallu renoncer à l'idée d'aller étudier les beautés du boycottage chez lui.

J'ai enfin fini par découvrir ce que je cherchais. M. Thomson est un des principaux agents du comté de Cork : il est incontestablement boycotté, et si la moitié seulement de ce qu'ont dit les journaux de ses aventures est vrai, il l'est aussi « sévèrement » qu'on peut le désirer, car il a eu pendant dix-huit mois une garnison de soixante-quinze hommes chez lui. On vient seulement de la lui retirer et on va probablement la lui rendre. M. Thomson, avec lequel j'ai été mis en rapport, m'a immédiatement, et le plus gracieusement du monde, écrit pour m'offrir l'hospitalité chez lui, seulement, il me demandait de n'arriver que lundi. J'ai donc eu trois jours pleins à passer à Ballinacourty. J'étais du reste trop heureux de ce retard qui me permettait de jouir plus longtemps de la charmante hospitalité du colonel M., et de mener un peu cette vie de campagne si différente en Angleterre de ce qu'elle est en France, et, faut-il le dire, tellement plus agréable.

Le matin je me promène seul, pour voir le pays et causer tout à mon aise avec les paysans. Ma première visite est toujours pour le Shannon, dont j'entends gronder les cascades pendant la nuit, à travers ma fenêtre ouverte. Ses bords sont couverts d'arbres superbes, et rien n'est charmant comme de s'y promener le matin. On ne peut le faire qu'en pénétrant dans des propriétés particulières, car d'ici à Castle-Connell, tout l'espace compris entre la grande route et la rivière est occupé par les parcs de sept ou huit châteaux ou maisons de campagne. Mais, dans ce pays-ci, les propriétaires ont l'air de vous inviter à entrer chez eux. Partout il y a des échaliers ou des grilles toujours ouvertes.

J'avoue que ce qui m'attire d'abord, ce sont les pêcheurs à la ligne. Chez nous, le pêcheur à la ligne est presque toujours un homme mûr et désabusé de la vie, qui aime la solitude et se console, dans la fréquentation des goujons, des déboires d'une existence passée sur le rond de cuir d'un bureau, ou dans l'atmosphère épaisse d'une arrière-boutique : leurs rangs sont grossis par de nombreux officiers retraités ; il y a même un certain nombre de vieux capitaines de la ligne qui font partie de la confrérie, mais ceux-là

sont mal notés par les inspecteurs généraux et ne sont jamais proposés pour le grade supérieur.

Bien différents sont les pêcheurs anglais. Ce qui, chez nous, est presque considéré comme la première étape dans le voyage vers le ramollissement final est au contraire, chez nos voisins, un brevet d'élégance suprême. La pêche à la ligne est un des sports les plus appréciés. Il y a toute une littérature qui lui est consacrée. Quand un jeune officier de cavalerie de la garde peut annoncer à ses camarades, vers le mois de juin, qu'il vient d'obtenir une permission de trois semaines pour aller s'installer dans une baraque, en Suède, sur le bord d'un ruisseau, afin d'y pêcher à la ligne, il devient un objet de secrète jalousie pour ses camarades moins fortunés. Si un romancier français fait pêcher à la ligne un de ses héros, vous pouvez être sûr que c'est un mari et qu'il sera abominablement trompé avant le troisième chapitre; quand un romancier anglais veut faire comprendre le coup de foudre qui a allumé dans le cœur de miss Kissmequick un amour insensé pour le sémillant major irlandais O'Kelshick, il le montre prenant trois truites en dix minutes, devant cette jeune héritière! Cela a suffi pour la subjuguer, et il n'est pas une des lectrices anglaises qui ne s'avoue tout bas qu'il en eût été de même pour elle!

Il y a aussi une chose bien connue de tous les observateurs vraiment dignes de ce nom : c'est que chez les différentes races d'hommes et d'animaux appelées à vivre ensemble dans le même pays, il y a toujours, au physique comme au moral, sinon quelques points de ressemblance, du moins quelques phénomènes de conformation qui indiquent qu'elles sont faites pour s'entr'aider. Ainsi, supposez que la Providence ait voulu que la race des chevaux du Perche ressemblât à celle des poneys corses; où les grosses fermières normandes, aux appas rebondis, auraient-elles pu placer tout ce qu'elles sont obligées, par une nature souvent exubérante, d'emporter au marché quand elles y vont, en croupe, derrière leurs maris? C'est parce qu'il leur faut beaucoup de place que les juments percheronnes ont elles-mêmes ces belles croupes rondes qui les ont rendues si justement célèbres; tandis que les petites femmes corses, qu'on voit arriver au marché d'Alata ou de Boccognano, sont parfaitement à leur aise sur leurs poneys maigres. La Providence fait bien tout ce qu'elle fait!

Il faut noter d'ailleurs, et c'est pour en arriver là que je me suis permis cette digression, il faut noter, dis-je, que cette similitude n'existe pas seulement dans les formes extérieures, elle existe encore dans les caractères. Ainsi l'Anglais a su marquer de son empreinte tout ce qui l'entoure, aussi bien les choses animées que les choses

inanimées. L'Anglais est un être dont les allures sont toujours solennelles et systématiques. Il est tellement esclave de ses habitudes, qu'il les transporte avec lui partout où il se trouve. Supposez deux Anglais, l'un sur le Chimborazo, l'autre sur l'Himalaya, et sauf la différence d'heures qui résulte de la différence de longitude, vous pouvez être certain qu'ils mangeront tous les deux la même chose, à la même heure. Si vous leur offrez à deux heures ce qu'ils ont l'habitude de manger à huit, ou à huit ce qu'ils ont l'habitude de manger à deux, ils vous écraseront d'un regard empreint d'un mépris profond et vous tourneront le dos. L'ensemble de ces habitudes constitue ce qu'on appelle la respectabilité.

Hé bien ! les poissons de ce pays-ci, c'est de l'Irlande que je parle, ont contracté ces habitudes. Offrez à un de nos poissons comme amorce quelque chose d'extraordinaire, il le prendra, même si cela n'est pas bon, par amour du changement, par curiosité. C'est le sentiment qui faisait qu'au siècle dernier les grandes dames aimaient tant à aller aux Porcherons pour y manger des « petits plats canailles ». C'est pour cela que nous sommes un peuple de révolutionnaires! Les truites et les saumons du Shannon ne sont pas comme cela ! Si vous leur présentez à huit heures une mouche qu'ils adorent mais que, d'ordinaire, ils ne mangent qu'à midi, au lieu d'être séduits, comme le seraient des poissons français, par la nouveauté, au lieu de se laisser tenter par des primeurs, ils se retourneront d'un coup de queue et vous n'en verrez plus un seul. Vos avances, quoique bien intentionnées, les choquent parce que vous vous êtes départi des usages et qu'ils voient dans votre démarche une atteinte à leur respectabilité.

Les Anglais comprennent parfaitement ces sentiments-là : c'est pourquoi de même que le baron Brisse composait un menu par jour pour le plus grand profit de ses lecteurs, de même ils ont composé des albums de mouches artificielles qu'il suffit de feuilleter pour trouver ce que doivent manger une truite ou un saumon qui se respectent, non seulement chaque jour de l'année, mais encore à chaque heure de chaque jour. Cette idée m'a semblé tellement sublime, que j'ai acheté un de ces albums : il m'a coûté 5 louis, et ses indications ne m'ont jamais pu faire prendre un seul poisson français.

Mais les Anglais sont plus heureux ou plus habiles que moi : chaque matin, dès l'aube, je vois les locataires ou propriétaires de la pêche, s'acheminer vers la rivière en consultant leur album. Deux hommes les attendent assis dans une plate amarrée à un arbre. On commence par discuter longuement pour savoir quelle est la mouche qu'il convient d'offrir comme plat du jour. Pour s'éclairer,

on examine attentivement celles qui se montrent sur la rivière. Un moyen encore plus sûr, quand il est praticable, c'est de se procurer une truite, et de lui ouvrir l'estomac pour voir de quoi s'est composé son premier déjeuner. Une fois le choix fait, on garnit quatre ou cinq *hameçons :* l'un est fixé à la ligne; les autres sont enroulés autour de la casquette, tout prêts à être employés. J'allais oublier de mentionner que la pêche comporte un costume spécial. Il m'a paru qu'il est tout à fait nécessaire d'avoir des *Knickerbockers* et un complet en *homespun* à carreaux jaunes ou verts, de ceux qu'on voit les Anglais mettre de temps en temps à l'Opéra, chez nous... pas chez eux!

Une fois ces préparatifs terminés, on pousse la plate jusqu'au milieu de la rivière : les deux canotiers, assis aux extrémités, la maintiennent debout au courant : leur maître commence à opérer. Il fait tournoyer deux ou trois fois sa ligne en l'air, et puis, d'un coup de fouet adroit, il lance le hameçon en amont, aussi loin que possible, le maintient à la surface de l'eau pendant qu'il descend, et puis recommence, sans jamais se lasser, pendant quatre ou cinq heures. Tous les matins, je vois sept ou huit gentlemen qui se livrent à cet exercice. De temps en temps, leur hameçon cueille au passage une casquette : la leur ou celle d'un canotier. C'est même la seule chose que je leur aie vu prendre. Quand cela leur arrive, ils s'arrêtent un instant pour permettre au décoiffé de retrouver son couvre-chef : mais c'est le seul événement qui puisse troubler leur sérénité olympienne.

Ceux-là, ce sont les heureux de ce monde! Ils payent 6 ou 7000 francs par an, quelquefois plus, pour avoir le droit de se livrer à ce divertissement. Eux seuls peuvent prétendre à la capture d'un saumon! Mais ils souffrent que d'autres ramassent les miettes de leur table. Sur la rive, on voit des seigneurs de moindre importance auxquels les autres permettent de pêcher la truite. C'est la démocratie des pêcheurs à la ligne. A part la question de sentiments ou de préjugés, comme on voudra, je ne les plains pas trop : car ils me font l'effet de prendre beaucoup plus que les autres.

Je ne suis pas seul à contempler toutes ces belles choses. Je rencontre aussi sur le bord de l'eau bon nombre de gens qui font leur *constitutionnal;* la promenade de santé qui absorbe la moitié de l'existence de tout bon Anglais. Le *constitutionnal* est encore une institution de ce pays-ci. Il me faut en dire quelques mots.

Les philosophes s'accordent à dire que le corps est une machine donnée à l'homme pour s'en servir : les Anglais ont des idées toutes différentes des nôtres, sur la manière d'employer cette machine.

Un Français ne tient généralement pas à lui demander un service bien extraordinaire : ce qu'il désire avant tout, c'est que cette machine fonctionne convenablement et sans demander trop de soins. Si les jours où il en a envie ou besoin, il peut lui faire faire 4 ou 5 lieues sans le fatiguer; si, à la foire de Saint-Cloud, il peut décrocher un numéro honorable en tapant sur la tête de Turc, il se déclare parfaitement satisfait. Et si quelqu'un venait lui dire : « Mettez-vous sous ma direction, je vous ferai lever matin et coucher tôt, alors que vous aimez vous coucher et vous lever tard; je vous ferai marcher au pas accéléré six ou sept heures par jour; après quoi je vous exterminerai d'exercices avec les haltères; je vous empêcherai de manger à votre faim et de boire ce que vous aimez : mais, grâce à mon régime, vous en arriverez à faire 15 lieues sans vous en apercevoir; à la prochaine foire de Saint-Cloud, vous donnerez, en vous jouant, un tel coup de poing à la tête de Turc, que tout l'appareil sera réduit à l'état d'allumettes, et, s'il vous plaît d'accepter l'un des caleçons que M. Marseille offre aux amateurs, vous tomberez successivement tous ses pensionnaires, aux applaudissements d'une foule idolâtre ! » Il y a gros à parier que quatre-vingt-dix-neuf Français sur cent répondraient à ce vil tentateur :

« Je vous rends mille grâces! D'abord, j'ai à faire une foule de choses plus intéressantes et plus amusantes que toutes celles que vous m'indiquez : je n'ai qu'une vie et serais désolé de l'employer d'une façon si ennuyeuse. Ensuite, s'il faut tout vous dire, il est possible que la perspective que vous me faites entrevoir soit très séduisante pour certaines gens, mais me laisse froid ! Souffrez donc que je reste comme je suis ! »

Un Anglais accepterait tout de suite le marché. J'ai tort d'employer le conditionnel. Les deux tiers des Anglais, du moins ceux qui appartiennent aux classes élevées de la société, caressent cet idéal depuis leur plus jeune âge. Au fond, chez nos voisins, le suprême bonheur consiste dans le sentiment et l'exercice de la force physique. C'est incontestablement la qualité qu'ils apprécient le plus. J'ai vu bien des Anglais, exaspérés contre M. Gladstone à cause de son radicalisme, sentir leur colère se fondre en se rappelant qu'à près de quatre-vingts ans, il abat encore des arbres à Hawarden. Un père est bien plus fier des talents de son fils comme boxeur ou canotier que de ses succès littéraires à Oxford ou à Cambridge. Chez nous, les journaux parlent assez longuement du grand concours, mais négligent complètement de nous entretenir des parties de barre que les jeunes candidats ont pu faire auparavant dans leurs collèges respectifs. En Angleterre, le *Times* rend

compte sommairement des examens de fin d'année d'Oxford et de Cambridge; mais dès qu'il s'agit de la régate annuelle de ces deux universités, il ouvre toutes grandes ses colonnes. Pendant les trois mois qui précèdent cet événement, des reporters spéciaux sont chargés de tenir le public anglais et celui des colonies, au courant des détails les plus intimes de la santé des canotiers. On commence par donner leur poids; on explique le régime spécial que les entraîneurs font suivre à chacun d'eux. Un beau jour, l'Angleterre consternée apprend que Jones, le brigadier d'un des canots, s'est réveillé avec un léger mal de tête : mais le lendemain un soupir de soulagement échappe de trente millions de poitrines sur l'assurance qu'une purgation judicieuse a fait disparaître le mal de tête dudit Jones.

Ces mœurs, qui nous semblent si étranges, ont assurément quelques bons côtés. Un jeune Anglais de seize ou dix-sept ans est, au moral, un des êtres les plus prodigieusement balourds de la création. Si on tient absolument à en tirer un mot, on parviendra assez facilement à lui faire raconter tous les détails du grand combat de boxe qui a eu lieu entre Jack Thompson et Dick Harris; ou bien il vous expliquera très clairement par quel régime il a pu perdre 5 livres de son poids en une semaine et battre à la course Tom Wilkinson. Cela est fort ennuyeux. Mais j'aime infiniment mieux ce type-là que celui du Chérubin de Beaumarchais, qui n'a du reste jamais existé, ou que celui de Fanfan Benoîton, qui, lui, n'existe que trop chez nous.

Ce qu'il y a de terrible, c'est que, sous ce rapport, le jeune Anglais ne s'améliore guère en vieillissant, au moins pendant les premières années. Quand il arrive vers trente ans et qu'il a vu et fait pas mal de choses, il devient souvent intéressant. Mais auparavant, il manque étonnamment de conversation. Il y a pour cela plusieurs raisons. D'abord, il ne sait pas grand'chose, car, en définitive, il n'a rien appris pendant tout le temps qu'il était au collège. Il ne lit pas beaucoup : il ne s'intéresse donc guère en réalité qu'aux questions de sport. De plus il ne fait aucun frais. Un Français croit toujours plaire aux femmes en cherchant à être spirituel devant elles. Les efforts qu'il fait dans ce but le rendent peut-être ridicule, mais c'est parce que tous agissent de la sorte que nos salons sont si agréables, et contiennent tant de charmants causeurs. En Angleterre, ces habitudes n'existent pas. C'est la beauté physique bien plus que l'esprit qui assure aux jeunes hommes des succès mondains. En France, une femme prend assez bien son parti de n'être pas spirituelle, mais tient avant tout à être; belle la plupart des hommes au contraire font bon marché de leur tournure, mais seraient très mortifiés qu'on doutât de leur esprit. En Angleterre,

les rôles sont complètement renversés. Un jeune homme à la mode qui entre dans un salon ne prend aucune peine pour plaire aux femmes; il a presque l'air de leur dire « Faites-moi la cour et admirez-moi ! » L'Anglaise, au contraire, n'est pas coquette. Elle flirte quelquefois à outrance avant son mariage, mais c'est parce qu'il le faut pour avoir un mari. Sitôt qu'elle a amariné sa prise, elle ne s'occupe souvent plus du tout de sa toilette. En revanche, son mari est toujours tiré à quatre épingles et dépense quelquefois plus qu'elle pour son habillement.

Je disais que les jeunes gens anglais ne savent pas grand'chose en sortant de leurs collèges. Il serait bien difficile qu'il en fût autrement, étant donné le peu d'heures que le cricket et le canotage laissent à l'étude. La plupart des hommes très instruits qu'on rencontre ont appris ce qu'ils savent une fois sortis des écoles. Le système d'éducation de ce pays a donc un singulier résultat. Tant qu'on paye très cher pour avoir les leçons d'excellents professeurs et l'usage des plus belles bibliothèques du monde, on n'apprend guère qu'à canoter, et il est bien impossible de travailler sérieusement puisqu'on passe tout son temps en récréation. Mais certaines natures d'élite ressentent si vivement cette privation du travail, qu'elles rapportent du collège un dégoût très prononcé pour l'oisiveté et qu'elles arrivent à s'instruire. Peut-être serait-il plus rationnel de travailler sérieusement pendant le temps du collège et de canoter après. C'est le système français; seulement nous l'exagérons si bien, qu'à force de travailler au collège, beaucoup de nos jeunes gens prennent l'horreur du travail. L'idéal, d'après les Romains, serait d'en arriver à avoir une *mens sana in corpore sano*. Nous autres Français, surtout autrefois, nous faisions peut-être trop pour développer l'esprit et pas assez pour le corps : mais vraiment les Anglais m'ont toujours fait l'effet d'avoir versé dans l'ornière opposée.

Quand j'ai fini ma premenade au bord de l'eau, je reviens à travers champs ou par la grande route, en causant avec les paysans que je rencontre. Vraiment, plus on fréquente ces braves Irlandais, plus on s'attache à eux. Ils n'ont guère que deux défauts : ils sont bien paresseux et horriblement menteurs; mais comme ils sont spirituels ! On me raconte que l'autre jour un touriste anglais, homme déjà âgé, est arrivé à Castle-Connell. Il comptait y passer quelques semaines; sur la recommandation d'un ami, il avait écrit à l'aubergiste pour retenir une chambre; il la voulait sur le devant de la maison. On lui avait promis qu'il l'aurait; il ne l'eut pas. Un honorable industriel, qui s'était présenté à lui comme ayant le droit de pêche sur la rivière, le conduisit, moyennant finances, à un certain

endroit et l'y laissa en lui promettant monts et merveille. Au bout de cinq minutes, il était pris par un garde-pêche qui lui déclarait procès-verbal. Après trois ou quatre aventures de ce genre, il fit sa malle en jurant qu'on ne le reverrait jamais en Irlande.

A la gare, au moment où il allait partir, il se vit entouré par cinq ou six mendiants.

— Vous me dites, leur dit-il, que vous mourez de faim; cela doit être encore un mensonge. Depuis que je suis dans votre damné pays, je n'entends dire que des mensonges. Voilà 3 shillings! je les promets à celui qui me dira le plus gros!

— Ah! répondit aussitôt le plus déguenillé de la bande en s'adressant à son voisin, voilà au moins quelqu'un qui a l'air d'un vrai gentleman!

Et il avança la main, sûr d'avoir gagné les 3 shillings.

Il ne faut pas juger trop sévèrement cette absence de véracité : elle est la conséquence forcée des siècles d'oppression pendant lesquels le mensonge était la seule protection du persécuté contre le persécuteur. Toutes les races qui ont passé par les mêmes épreuves ont ce défaut et ne s'en corrigent que lentement. Si j'en parle, c'est que je m'aperçois qu'il faut souvent accepter avec une certaine réserve les renseignements qu'on recueille dans ce pays-ci. Un paysan irlandais, à l'inverse des nôtres, est toujours très disposé à parler de ses affaires. Seulement, si on cause deux fois avec lui, à un jour d'intervalle, on constate assez souvent que ce qu'il dit le second jour n'a que des rapports très éloignés avec ce qu'il vous a dit la veille. Il est assez difficile d'arriver à la vérité.

Ainsi, après avoir visité toutes leurs maisons, j'acceptais comme prouvé que tous ces gens vivaient dans la plus abjecte misère. Cela n'est peut-être pas aussi vrai que je le croyais. Il faut distinguer. Ceux qui se sont trouvés, il y a vingt ou vingt-cinq ans, avoir une ferme un peu considérable et pas trop mauvaise ont profité de la hausse de la viande et ont certainement gagné de l'argent. S'ils vivent aussi misérablement, c'est que cela leur convient. Ce qui prouve que, jusqu'à une époque assez récente, ils faisaient de bonnes affaires, c'est que, lorsqu'il leur prenait la fantaisie de quitter leur ferme, ils trouvaient très facilement des gens qui leur achetaient le droit au bail pour des sommes relativement très considérables. Et, le plus souvent, les propriétaires n'avaient pas touché un sol de leurs fermages depuis plusieurs années. La position du fermier n'était cependant pas si mauvaise qu'il le disait, puisqu'il se trouvait des gens disposés à la prendre, aggravée encore par l'achat du droit au bail.

Je crois cependant toujours qu'une énorme diminution des fermages est inévitable ici comme ailleurs, et ici plus qu'ailleurs. Le prix de la viande baisse beaucoup dans les ports anglais, surtout en ce qui concerne la viande médiocre, à cause des immenses arrivages de viandes américaines et australiennes : ce commerce tend à augmenter d'une manière prodigieuse, car il donne d'énormes bénéfices. Mais, jusqu'à ces années dernières, les fermiers qui avaient une centaine d'acres, au moins, auraient très bien pu payer leurs fermages.

Il faut donc distinguer. Les gros fermiers qui ont pu faire de l'élevage font semblant d'être misérables, mais ils ne le sont pas réellement. Ils cherchent à exploiter la situation. Là où la misère est épouvantable, c'est dans la classe des petits fermiers qui est de beaucoup la plus nombreuse, puisqu'elle comprend certainement les quatre cinquièmes de la population. Il y avait, il y a quelques années, 300 000 tenures, au-dessous de 2 hectares; 250 000 de 2 à 6 hectares; 80 000 de 6 à 12; et 50 000 seulement de plus de 12; et voilà, par conséquent, six cent mille familles qui vivaient sur des terrains inférieurs à 6 hectares. L'immense majorité ne pouvait donc pas faire d'élevage. Or la culture, qui a toujours été très peu rémunératrice dans ce pays-ci, à cause du climat et de la mauvaise qualité du sol, est absolument impossible maintenant, qu'à ces mauvaises conditions vient encore s'ajouter la concurrence étrangère. La petite propriété n'a donc aucun avenir ici, je l'ai déjà dit, mais on ne saurait trop le répéter, parce qu'une politique qui ne s'inspirera pas de cette vérité fondamentale ne peut amener que des désastres.

D'ailleurs, une des raisons qui ont fait que la petite propriété a été si bienfaisante chez nous, c'est l'esprit d'ordre, d'économie et d'industrie qui caractérise à un si haut point nos paysans. Or je ne sais pas si les Irlandais sont très économes, j'en doute un peu, mais ce dont je suis sûr c'est que les Irlandaises, au moins, ne sont guère industrieuses. Si elles l'étaient, elles ne laisseraient pas leurs vêtements, ceux de leurs maris et ceux de leurs enfants dans l'état où on les voit. Toutes les dames me disent qu'on ne trouve pas une paysanne sur dix qui sache coudre. L'autre jour, j'ai visité à Kenmare le couvent, j'y ai vu une centaine de petites filles auxquelles les sœurs apprennent à faire une dentelle qui m'a paru ressembler beaucoup à celle de Caen. Les religieuses m'ont avoué que leurs élèves avaient très peu de dispositions pour les travaux d'aiguille. Elles n'en ont pas davantage pour la cuisine. Quand j'entre dans une maison au moment des repas, je vois toujours sur la table trois plats assez sales. Sur le premier, il y a un morceau de lard; sur

le second et sur le troisième, des pommes de terre, des choux bouillis à l'eau. Tout cela est aussi peu appétissant. Cela me rappelle les horribles repas du Far-West. Avec les mêmes éléments une Bourguignonne ferait une *potée* dont l'odeur seule réveillerait un mort.

Les après-midi se passent en visites chez les voisins, car je constate qu'on voisine beaucoup dans ce pays-ci. Avant-hier il y avait une grande vente de charité où sont venues plus de trois cents personnes. Chaque jour de la semaine, il y a quelque part un *lawn tennis* organisé. J'y retrouve, vêtus de flanelle blanche et dans un état de transpiration extraordinaire, tous les gens que j'ai vus le matin faisant des *constitutionnals* sur le bord de la rivière, ou pêchant à la ligne. Chacune de ces petites fêtes réunit au moins trente ou quarante personnes, habitant dans un rayon d'une dizaine de kilomètres tout au plus, et même bien moins, car beaucoup de jeunes gens viennent à pied, portant à la main leurs souliers de *lawn tennis*. Je ne connais pas de province en France, et je crois qu'il n'y en a guère, où il soit possible d'organiser des réunions de ce genre aussi nombreuses. La ruine de l'Irlande par l'absentéisme, cette thèse si souvent soutenue, ne serait-elle donc qu'une légende? En tout cas, du moins dans ce pays-ci, l'absentéisme est bien moins répandu qu'on ne veut bien le dire et que je ne me l'étais imaginé. Dans les environs immédiats de Ballinacourty, il y a au moins une vingtaine de châteaux ou maisons de campagne. Tous sont habités, sauf un. Et si celui-là ne l'est pas, ce n'est pas la faute du propriétaire : il est mort.

C'était aujourd'hui dimanche. Ce matin, deux *jaunting-cars* ont conduit maîtres et domestiques à Castle-Connell. Depuis hier à midi il pleut à verse. Cela n'empêche pas toutes les paysannes que nous rencontrons sur la route, s'acheminant vers l'église, d'avoir revêtu des costumes merveilleux. J'ai remarqué cinq ou six femmes que j'avais vues pendant la semaine les cheveux tombant sur la figure, nu-pieds, à peine couvertes d'une chemise et d'un jupon. Aujourd'hui, elles ont des chapeaux à fleurs, des bottines : quelques-unes, des robes de soie. Les hommes, sans être aussi brillants, sont relativement bien mis. Il n'y a que les enfants qui ne semblent pas participer à cet endimanchement général. J'en vois des masses qui courent dans la boue, à peu près aussi nus que pendant la semaine. Mais ils gagnent à être vus pendant la pluie. Elle les lave.

A l'entrée de Castle-Connell nos voitures s'arrêtent devant l'église protestante; jolie petite chapelle desservie par un jeune ministre qui ne fait pas partie de la *land-league* comme son collègue de Kenmare. Aussi n'est-il pas en d'aussi bonnes relations avec la

population catholique. En revanche, ses paroissiens se louent beaucoup de lui.

Les châtelains du voisinage arrivent l'un après l'autre. En me voyant resté sur la voiture, lord M. me fait gracieusement signe de venir prendre place dans son *pew;* mais je réponds à cette proposition par un geste d'horreur qui le fait beaucoup rire, et je m'en vais avec tous les cochers et valets de pied à l'église catholique.

Au moment où je arrive, une foule compacte se presse pour entrer. Sous le porche, je remarque un groupe d'hommes entourant une table sur laquelle est un plateau. L'un d'eux m'adresse la parole assez brutalement en me voyant passer.

— Est-ce que vous n'allez pas souscrire, vous?

— Souscrire! pourquoi?

— Faites attention, Jim! interrompt un de ses compagnons, c'est le Français qui est chez le colonel.

— Ah! vous êtes Français! Que Dieu bénisse les Français! Allons, monsieur, vous allez bien souscrire pour payer les frais d'élection de ceux qui défendent la bonne cause! (*The Parliamentary fund.*)

J'ai mis quelques shillings sur le plateau. Je suis sûr qu'il y avait bien déjà 8 ou 10 livres. Quelle jolie chose que d'être candidat dans ce pays-ci! Hélas! ce n'est pas comme cela chez nous!

J'espère que mon offrande fera plaisir à M. Harrington. En tous cas, elle ne m'a pas nui, dans l'esprit des habitants de Castle-Connell, car l'un d'eux m'a tout de suite conduit dans la tribune, et m'a comblé de civilités pendant tout le temps de la messe.

Ce soir, je dis adieu à mes aimables hôtes : car c'est de bon matin que je dois me mettre en route pour rejoindre, à Limerick, M. Thomson, qui veut bien se charger de me faire connaître la vie irlandaise sous un nouvel aspect. Il paraît que jusqu'à présent, je n'ai vu que des *land-leagueurs* à l'eau de rose. Il va m'emmener chez lui où il me promet de me faire faire connaissance avec tout ce qui se fait de mieux dans le genre. Me voilà donc en route pour le pays boycotté!

E. de Mandat-Grancey.

La suite prochainement.

ELJEN!

I

Le 29 mai 1866, vers sept heures du soir, le comte Karadyoni et sa fille venaient d'entrer dans le grand salon du château de Bangor, où pénétrait, par les fenêtres largement ouvertes, la chaude lumière du soleil couchant. La jeune fille s'assit au piano, le vieillard s'enfonça dans un fauteuil; puis les doigts d'Irène coururent un instant, légers et agiles, sur les touches d'ivoire, et elle entonna d'une voix sonore un chant patriotique, une vieille ballade qui célébrait la gloire de la Hongrie.

Elle chanta rapidement, avec un élan soutenu, les quelques strophes de ce poème primitif, pendant que le vieux magnat les murmurait tout bas, enflammé, lui aussi, par leur ardente poésie, et suivait le rythme d'un mouvement de tête.

Ensuite elle se tut, sa voix s'éteignit et sa main seule continua de courir sur le clavier. La tête levée vers la fenêtre, animée, distraite, elle écoutait maintenant chanter en elle son enthousiaste jeunesse. Ses pensées se traduisaient sur sa physionomie par des changements incessants; elles y passaient comme passe le souffle du vent d'automne qui courbe et relève tour à tour les feuilles agitées des grands chênes. Ses sentiments se succédaient sur son beau visage; c'était une autre harmonie, plus discrète, que soutenaient vaguement les accords de ses doigts.

Son père ne la regardait pas et ne l'écoutait plus. Mais le silence du comte Karadyoni, s'il n'était pas moins fertile en pensées, semblait autrement triste et sombre. Son œil était fixé vers la terre et suivait machinalement les arabesques du tapis; sa longue barbe tombait sur sa poitrine qui se soulevait de temps à autre sous un effort douloureux. Il semblait aux prises avec une étreinte continuelle et persistante, avec une souffrance cachée.

Comme la nature vaillante d'Irène ne s'abandonnait jamais longtemps à la rêverie, elle se leva bientôt et s'approcha de la fenêtre. Le soleil était superbe; il empourprait l'horizon.

— Mon père, dit-elle, voulez-vous que nous montions à la tour ce soir? la plaine doit être magnifique ainsi éclairée... Je me sens

tant d'amour pour ce beau pays!... J'aime tant le contempler près de vous!

— Volontiers, répondit le comte. Je n'éprouve plus comme toi un vif plaisir à revoir tous ces tableaux connus; mais les souvenirs, même douloureux, ont un pouvoir auquel nous ne pouvons nous soustraire. Ils nous attirent, et nous les subissons.

Le vieillard et sa fille sortirent du salon. Ils traversèrent le vestibule. Irène prit dans un meuble une clef de forme bizarre, attachée à un ruban rouge, et ils se dirigèrent, en passant sur la terrasse, vers une vieille tour tapissée de lierre, qui était appuyée sur le château, mais sans communication intérieure. Cette tour remontait aux temps les plus reculés; sa construction se perdait dans les origines du peuple hongrois. Elle avait vu les grandeurs du royaume, elle avait abrité la race glorieuse des ancêtres de Karadyoni, et le comte l'entourait d'un respect religieux. Personne n'y pénétrait sans lui.

Irène enfonça dans la serrure la vieille clef armoriée, ouvrit la porte et suivit son père dans l'escalier de pierre qui montait en tournant. Il faisait sombre derrière ces murailles, il y régnait un mystère qui plaisait à l'esprit de la jeune fille. Arrivé au premier étage, Karadyoni souleva une portière et pénétra dans une salle ronde, meublée avec luxe, et éclairée par des vitraux de mille couleurs dans lesquels le soleil se jouait en roi.

On déposait dans cette salle les trophées d'armes des Karadyoni. Sur des tapis orientaux, sur des coussins turcs qui rappelaient des victoires, étaient jetés des poignards, des sabres recourbés, des lambeaux d'étendards, des étoffes de pourpre et d'or, souvent maculées de taches de sang. Le long des murs étaient suspendues des armures entières de chevalier, les unes lourdes, pesantes, en fer massif, les autres plus élégantes, plus raffinées. Au milieu, dans un cadre d'or, étincelait en lettres brillantes la longue généalogie des Karadyoni.

Irène n'entrait jamais dans la tour sans émotion. C'était là que, toute petite, son père l'avait amenée pour lui parler de la Hongrie, pour lui apprendre de quelle race elle était sortie. Elle avait toujours eu une haute conscience de la mission sociale des grands.

Mais la visite de cette salle n'était point, pour ce soir, le but qu'elle s'était proposé. Elle reprit le chemin de l'escalier et e comte la suivit. Le silence de la vieille tour n'était troublé que par le bruit de leurs pas. Au second étage, il y avait une ancienne salle des gardes, complètement dégarnie, et dont les colonnes soutenaient tristement la voûte. Il ne restait tout autour que des bancs de bois et un poêle de forme antique. Au faîte de la tour

était un appartement plus bas, qui avait servi autrefois de magasin de munitions et dans lequel roulaient encore quelques balles égarées, quelques sacs de plomb, quelques poudrières éventrées.

Enfin le comte et sa fille débouchèrent sur la plate-forme, sur la terrasse crénelée, et la plaine immense s'offrit à leurs yeux. L'air, toujours vif à ces hauteurs, fouettait le visage d'Irène, auquel monta une rougeur subite :

— Eljen! eljen! cria-t-elle, comme si ce vivat hongrois, qui sort si naturellement d'une bouche magyare, eût été seul capable d'exprimer le sentiment qui l'agitait.

Karadyoni sourit :

— Que de fois, dit-il, ce cri patriotique a retenti dans cette plaine! Que de fois il est monté jusqu'au sommet de cette tour!

Puis, après un silence :

— C'était quand la Hongrie était grande et glorieuse!... quand on pouvait encore espérer pour elle un heureux avenir!

Irène s'appuya sur l'épaule de son père; elle mit une caresse dans son regard et dans sa voix :

— Pourquoi toujours parler ainsi? dit-elle. Notre pays a beaucoup souffert; il traverse de grandes épreuves. Mais, vous le verrez, il se relèvera.

— Heureuse enfant! j'ai pensé comme toi!... Mais le vent glacé des désillusions a depuis longtemps passé sur mes espérances!

Ils se turent tous deux, regardant au loin, et suivant chacun les courants de leurs pensées.

Parfois, des lèvres du vieillard, s'échappait un murmure. « Pauvre patrie! pauvre Hongrie!... » Mais Irène ne l'entendait plus. Perdue dans sa contemplation, elle dévorait du regard l'immensité qui l'entourait, et son front, où voltigeaient les bandeaux soulevés de ses cheveux noirs, tantôt s'inclinait vers la terre, tantôt s'élevait vers les nuages sous les coups d'aile de sa pensée.

Tout à coup, les sons d'un cor de chasse retentirent dans le lointain; une émotion passa sur les traits d'Irène. Elle fit quelques pas sur la plate-forme. Son corps s'inclina en avant, du côté d'où partait la fanfare, et sa tête, à demi penchée dans l'espace, recueillit avec avidité ces notes éclatantes qui montaient jusqu'à elle.

A cette longue distance, la sonnerie ne parvenait pas avec régularité : tantôt elle était vibrante et frémissait aux oreilles, tantôt elle semblait s'éteindre et mourir dans un lointain.

— Qui donc sonne ainsi? demanda le comte.

Irène se troubla et répondit en rougissant :

— C'est sans doute André Dienyi; il se promène souvent le soir, en jouant du cor, dans les bois qui avoisinent sa demeure.

— J'aime beaucoup ce jeune homme, ton ami d'enfance, dit le comte sans s'apercevoir de l'agitation d'Irène; il est de petite noblesse; mais il sonne, il chasse, et se bat comme un vrai Hongrois... Tu n'as pas vu aujourd'hui sa charmante sœur Élisabeth ?

— Non, mon père, répondit-elle en s'efforçant de paraître calme, mais si vous le voulez bien, j'irai demain matin à Dienyi.

— Volontiers, mon enfant. Le vieux Kouski t'accompagnera.

Puis, changeant de sujet, comme un homme qui n'attache aucune importance à ce qu'il vient de dire, le comte ajouta :

— La soirée est transparente... Vois-tu Albe royale, et là-bas, les collines de Bude?

Et son doigt allongé désignait à sa fille le Danube aux eaux profondes qui courait à l'horizon. Mais Irène, tout entière à une autre et plus chère pensée, ne suivait qu'avec distraction l'idée du vieillard. Si, par déférence, ses yeux regardaient la ligne indiquée par son père, son oreille et toutes les facultés de son âme étaient tendues vers une autre impression.

Enfin le cor se tut; les dernières notes de la fanfare vinrent voltiger comme un adieu dans l'air qui enveloppait la jeune fille. Elle eut un soupir de regret, et devint plus attentive au paysage qui se déroulait devant elle.

Le château de Bangor était situé à quelques lieues du Danube, non loin de Budapesth, et plus près encore de la « mer hongroise », du beau lac Balaton. D'un côté, son horizon était borné par les lignes découpées de la ville de Vesprim, de l'autre, et un peu en arrière, s'étendaient les croupes sombres de la forêt de Bakony. Le pays, sans être mouvementé, est moins plat que de l'autre côté du grand fleuve. La puszta n'y règne pas en souveraine; elle se laisse encore circonscrire et entourer; elle consent à ce que le terrain s'élève et ondule de loin en loin; elle se sert comme d'une bordure de la longue forêt qui remonte vers le nord. Étagée sur les collines, cette forêt formait au château, dans le lointain, un magnifique couronnement, et Irène aimait à contempler du haut de la tour ses grandes masses toujours en mouvement.

Au pied de ces bois, s'étendaient des terres à peines cultivées et recouvertes seulement de fougères, de mousses de toutes nuances, et parfois d'ajoncs d'or ou de maigres génevriers. Mais, en approchant du château, le travail de l'homme et la fécondité du sol se faisaient sentir : de longues prairies, animées de troupeaux, des moissons, des chanvres en herbe, côtoyaient des vignes qui grimpaient au flanc des collines; un ruisseau, dont les arbres dessinaient les sinuosités, courait à travers la campagne; et les masses écla-

tantes des fleurs du parc, plantées de tous côtés, au milieu des pelouses, au bord des futaies, autour d'un bel arbre isolé, jetaient sur ce coin de terre leur touche luxueuse.

Bien loin, par delà Vesprim, le lac Balaton brillait sous le soleil. Irène ne faisait que l'entrevoir; le ciel semblait même s'y baigner et confondre sa ligne avec celle des eaux; mais son imagination, bercée dès l'enfance par toutes ces grandes choses, lui représentait vivement ces bords enchantés du lac où l'avaient tant de fois entraînée ses promenades; elle revoyait la puszta de Kaposvar, la magie du désert, les troupeaux sauvages, les oiseaux qui s'envolaient en bandes immenses...

Longtemps Karadyoni et sa fille restèrent sur le haut de la tour. Le soleil parut s'arrondir, puis s'enfonça, tout rouge, derrière l'horizon. Alors se répandit une lumière vaporeuse, qui n'appartient à la terre qu'un instant. Le crépuscule, si doux au regard, enveloppa le château et les environs, changeant les aspects, troublant les proportions, mettant ses pâleurs où il y avait un rayon. Mais c'est un timide que chasse sans pitié la nuit aux ailes noires, c'est un craintif qui se sauve avant qu'on aie pu le reconnaître. Il disparut, et l'ombre s'étendit.

Alors la comtesse Irène eut un léger frisson. Jetant un dernier regard vers le château de Dienyi, dont on apercevait encore la masse blanche à l'ouest de Vesprim :

— Descendons, père, si vous le voulez, dit-elle.

Comme l'escalier était difficile, le vieillard s'appuya sur l'épaule de sa fille. Ils sortirent de la tour qu'ils refermèrent avec soin, traversèrent la terrasse et entrèrent dans le vestibule.

Au moment où Irène ouvrit la porte, le comte Karadyoni fut ébloui par un éclat inaccoutumé de lumières. De tous côtés, des lampes, des candélabres, des lustres jetaient des rayons et des scintillements. Des fleurs étaient groupées partout; elles garnissaient les tables, les angles; une gerbe immense s'élevait au milieu même de l'appartement.

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda le vieillard étonné.

Il fit quelques pas, regarda autour de lui, et se retournant vers sa fille :

— C'est toi qui as ordonné tous ces préparatifs?... Dans quel but, mon enfant?

Irène avait un air de mystère et de triomphe; elle jouissait de la surprise du comte et voulait la prolonger :

— Vous ne savez donc pas, répondit-elle en souriant, quelle fête nous célébrons aujourd'hui?

— Non... je ne m'en rappelle aucune.

— Eh! c'est la fête de mes vingt ans, s'écria-t-elle gaiement, en jetant ses bras autour du cou de son père!...

A sa grande surprise, Irène vit passer sur les traits du comte Karadyoni une contraction douloureuse.

— Tu as vingt ans? lui dit-il, avec une sorte d'effroi.

— Mais oui, cher père...

— Hélas! ce jour est arrivé trop vite!

Sans l'embrasser, sans la féliciter, comme elle s'y attendait, il alla s'asseoir sur un divan, visiblement préoccupé.

A ce moment même, et comme elle s'apprêtait à lui demander une plus ample explication, un domestique entra et présenta au comte un plateau de cristal, guilloché d'or, sur lequel était posée une lettre.

Karadyoni la prit et la lut rapidement :

— Je pensais bien, fit-il, qu'il n'oublierait pas cette date!

Il se leva et se mit à arpenter le salon d'un pas agité, coupé de mouvements de colère.

Irène le regardait, effrayée. Elle n'osait l'interrompre.

Des mots incohérents et confus sortaient par intervalles de la bouche du comte. Il semblait violemment irrité contre quelqu'un.

Enfin il se radoucit, et, faisant le geste d'un homme qui se résigne :

— Allons, il faut savoir supporter les conséquences de ses fautes!

Il se rapprocha alors d'Irène, prit son parti et, lui tendant la lettre :

— Tiens, ajouta-t-il, je désire que tu la lises.

Irène la parcourut avidement, pensant y trouver l'explication du trouble de son père. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher oncle, j'irai vous voir dans deux jours. Vous n'en serez pas surpris. Je n'oublie pas plus que vous que nous sommes au 29 mai, et que ma belle cousine a vingt ans révolus. Avec votre permission, je me hâte de me mettre à ses pieds. »

— Eh bien! dit Irène, en relevant la tête... Cette lettre est aimable.

— Sans doute, répondit le vieillard avec un sourire amer.

— Pourquoi donc, mon père, vous a-t-elle si fort agité?

Il la regarda fixement, longuement, puis lui dit sans la quitter des yeux :

— Ma pauvre chère enfant, tu le sauras toujours trop tôt. Ne m'interroge pas...

— Non, mon père, je vous en prie, ne me laissez pas dans cette incertitude. Faites-moi partager vos chagrins. Dites-moi ce qui vous effraye.

Il hésita un instant, mais il ne se décida pas, et lui dit seulement :

— Tu seras aimable pour ton cousin, Irène?

— J'essayerai, mon père... Mais vous savez que je n'y ai jamais bien réussi.

— Pour quelle raison?

— Parce qu'il n'y a pas de sympathie entre nous...

— C'est une erreur, interrompit le vieillard d'une voix forte. Le comte Darag t'aime et t'admire beaucoup. Je ne vois pas pourquoi ce sentiment ne serait pas réciproque.

Irène fut un peu effrayée de l'accent autoritaire du comte :

— Je ferai ce que je pourrai... Je tâcherai d'être gracieuse envers lui, dit-elle avec une hésitation qui cachait l'effort.

— Je l'espère, murmura Karadyoni d'une voix creuse comme lorsque notre parole s'éteint dans une méditation et que nous commençons déjà à nous renfermer en nous-mêmes sans communiquer nos impressions aux autres.

Le vieillard s'assit, et ses pensées l'occupèrent de nouveau. Un pli traversait son front, une expression amère serrait ses lèvres.

Par un mouvement rapide et charmant, Irène, qui se désolait de le voir triste, s'agenouilla sur le tapis et appuya sa tête sur le dossier du grand fauteuil.

— Mon père, dit-elle, je sais qu'un chagrin inconnu plane sur votre vie, et vous fait souffrir. Je vous en conjure, laissez-moi lire dans votre âme. Ne vous ai-je pas assez aimé? Ne savez-vous pas que je voudrais vivre... que je voudrais mourir pour vous consoler?

Des larmes passèrent dans les yeux du comte :

— Vous ne dites rien, père... sans doute je ne suis pas assez persuasive... sans doute je n'ai pas trouvé le chemin qu'il faut pour atteindre votre confiance...

Et comme il se taisait encore, remuant la tête en signe de refus, et pourtant ébranlé par cette tendresse pressante, une nouvelle idée traversa l'esprit d'Irène.

Elle se releva et se dirigea au fond du salon, vers un grand tableau, toujours recouvert d'un rideau de soie.

C'était un portrait de la comtesse Karadyoni, morte depuis de longues années.

Tout en marchant, elle se parlait à elle-même :

— Si ma mère vivait encore, elle saurait sans doute le consoler.

Le comte était absorbé dans ses réflexions et ne faisait aucune attention aux mouvements de sa fille. Irène écarta le voile qui cachait le portrait; elle contempla un instant ce visage pâle et un peu froid, posa une lampe tout à côté, de façon à le mettre en pleine lumière, et retourna près du vieillard, avec sa démarche gracieuse, à la fois ferme et légère.

Elle prit la main de Karadyoni, qui se laissa faire, et l'amena tout près du tableau. Puis, l'entourant de ses deux bras et inclinant la tête sur la poitrine du comte :

— Père, dit-elle, la mort de ma mère a laissé une place vide dans votre tendresse... Si elle était encore ici, vous n'auriez pas de secrets pour elle. Traitez-moi comme vous l'auriez traitée.

Le comte fut saisi d'une brusque surprise. Il leva les yeux ; il aperçut, vivement éclairé, le portrait de sa femme; une exclamation inarticulée, mélangée de colère et de dépit, sortit de son gosier, et regardant sévèrement Irène :

— Que veux-tu? s'écria-t-il. Que demandes-tu?... Pourquoi remuer de tels souvenirs?

La jeune fille, interdite, murmura une excuse. Elle ne savait que penser du singulier effet qu'avait produit l'image de la comtesse. Elle répondit timidement :

— Pardon, mon père... Je ne savais pas... J'espérais obtenir ainsi l'aveu de vos chagrins.

Le comte laissa tomber sur elle un regard adouci. Il eut pitié de son embarras.

— Calme-toi, lui dit-il,... et souviens-toi qu'il faut toucher les blessés d'une main légère et prudente.

Irène, ne comprenant pas sa faute, ne savait comment sortir de cette situation embarrassante. Tous les deux se taisaient.

Tout à coup une envolée de notes aiguës s'élança dans les airs et pénétra, par la fenêtre ouverte, comme un bouquet d'étincelles. Le comte et sa fille prêtèrent l'oreille un instant.

— Ce sont les Tziganes, dit Irène avec un mouvement de joie.

— Oui, ce sont eux, allons les écouter.

Il passa son bras sous celui de sa fille et revint avec elle s'appuyer sur la balustrade du balcon. Les sons partaient du bois qui s'étendait devant l'aile droite du château.

Ils aperçurent, en effet, les Tziganes, groupés au bord de la futaie, organisant leur orchestre. Les uns tenaient leurs violons; d'autres des basses, des altos; d'autres encore, le « cymbalum » aux longues résonnances. Ils étaient réunis autour de leur chef, dans des attitudes simples et graves; leurs mains fines s'agitaient sur leurs instruments. Déjà ils se laissaient aller au charme de cette musique étrange qui vous agace, qui, ne vous rassasiant jamais complètement, excite un sentiment toujours plus vif, qui vous incite le désir comme un apéritif aiguise l'appétit. Qui les a entendus veut les entendre encore. Le vieux comte et sa fille restèrent attentifs, penchés à la fenêtre, et les écoutèrent avec recueillement.

La lune s'était levée dans le ciel et éclairait de ses rayons les

jeunes feuilles des arbres. Parfois un nuage s'avançait, tout rentrait dans l'ombre, mais la phrase musicale continuait toujours, car les Tziganes se jouent de la nuit et du vent, du soleil et de la brume. Leurs mélodies sont écrites dans leur âme et sortent de leurs doigts sous l'effort d'une puissante volonté, sans souci des circonstances, sans souci des éléments. Ils semblent faire partie de la nature; ils lui prennent ses plaintes, ses soupirs; ils ont le secret de ces cris déchirants qu'on entend parfois, venus on ne sait d'où, de ces effusions surhumaines qu'aucune langue ne pourrait traduire. Ils gémissent avec le vent, ils murmurent avec le ruisseau, ils frissonnent avec les feuilles, ils chantent un hymne avec les grands pins. En les écoutant, on croit saisir comme un bourdonnement d'abeille, comme le bruit d'une aile d'oiseau qui passe si rapide, que l'air siffle sous son passage; c'est une chanson des bois, c'est un rêve au bord du lac. Mais leur pensée est une vagabonde, elle est, comme eux, libre de tous liens. Voilà maintenant le galop du cheval, le cliquetis, le fracas des armes, ils excellent à rendre le branle-bas de la bataille; les sons discordants s'harmonisent sous le feu de leur inspiration : c'est un creuset où l'or rouge bouillonne. Comme ils savent réveiller les ardeurs endormies et faire passer le courage dans le sang des jeunes hommes! Leur musique ferait des héros. Puis, tout à coup, sans transitions, sans entente préalable, comme s'ils avaient un sens mystérieux, à nous inconnu, pour se comprendre et se suivre, ils passent d'un chant guerrier à un air de danse, à une *czardas* qui entraîne la jeunesse dans un irrésistible tourbillon.

Ces incomparables musiciens, on les trouve partout en Hongrie. Ils jouent près de la cabane du pauvre et près du château seigneurial. Ils donnent un concert au pâtre de la puszta, aussi volontiers que dans l'auberge du village. Ils chantent pour eux-mêmes, sans qu'on le leur demande, et le peuple hongrois s'est si bien habitué à eux, qu'ils font maintenant partie de la nation même et tiennent chez elle une place que nul ne pourrait remplir. La musique tzigane est devenue la musique nationale. Leur génie rêveur s'est complu dans ce pays de grandes plaines où ils ont été accueillis depuis si longtemps, et leur mélancolie s'est entendue avec la mélancolie des pusztas.

Le comte Karadyoni était trop vrai Hongrois pour ne pas aimer les Tziganes. Il les traitait toujours avec bonté, il les accueillait, il comprenait vivement le charme de leurs créations artistiques. Ces humbles amis avaient été mêlés à sa vie tout entière, et il n'était pas pour lui un grand souvenir où un Tzigane n'eût tenu sa place.

Irène, sur ce point, ne le cédait en rien à son père. Quand elle

les voyait apparaître, elle laissait tout pour les écouter. Le chef de cette bande, Pacarius, avait pour elle une admiration respectueuse qui ressemblait à un culte. Il avait une dizaine d'années de plus qu'Irène, il l'avait vue grandir, il s'était promis qu'il serait toujours l'humble sujet de la jeune comtesse. Le visage calme et grave d'Irène, sous lequel se cachait tant de force et de sérénité, lui causait une sorte de fascination. C'était un dévouement muet, sans but et sans espérance; Irène était pour lui une idéale vision qu'il se plaisait à entrevoir le plus souvent possible.

Aussi l'orchestre qu'il dirigeait ne jouait jamais mieux qu'au château de Bangor. Son violon à la main, Pacarius dirigeait habilement ses musiciens. Il savait les airs que préférait Irène, il devinait ceux qu'elle souhaitait entendre, et il se retirait heureux quand il avait vu passer sur les lèvres de la jeune fille un sourire de satisfaction.

De la fenêtre où elle les écoutait, Irène distinguait, aux rayons de la lune, le visage de Pacarius qui se tournait vers elle et semblait lui demander un éloge. Elle attendit que la mélodie s'interrompît, puis elle frappa vivement ses mains l'une contre l'autre :

— Oh! que c'est beau! s'écria-t-elle.

Karadyoni joignit ses remerciements à ceux d'Irène, et les Tziganes, heureux, disparurent dans le parc. La soirée s'avançait, les étoiles brillaient, l'atmosphère devenait plus froide. Le comte ferma la fenêtre et sonna les domestiques.

Aussitôt deux laquais portant des flambeaux parurent à la porte du salon. Ils précédèrent le comte et sa fille dans le large escalier du château. Irène embrassa son vieux père, et bientôt tout rentra dans le silence profond de la nuit.

II

Renfermé dans son appartement, Karadyoni ne dormait pas. Il se promenait à travers la chambre d'un air soucieux, cherchant à résoudre un problème d'une solution difficile et s'irritant de ne pouvoir y parvenir. Parfois son pied frappait rudement le parquet dans un mouvement de colère; parfois il poussait un soupir, presque un gémissement.

Enfin il s'arrêta devant un vieux bahut de chêne. Il l'ouvrit et y prit un papier jauni que ses yeux avaient déjà bien souvent parcouru.

C'était le testament de la comtesse sa femme.

Debout, devant le meuble entr'ouvert, dans le calme imposant de la nuit, Karadyoni le relut encore une fois d'un bout à l'autre.

Puis il revint à une phrase qui le préoccupait davantage et la répéta à demi-voix, pour en peser plus étroitement tous les termes. Elle était ainsi conçue :

« Lorsque ma fille aura vingt ans, je désire qu'elle épouse son cousin Pierre Darag. Si ce mariage ne se fait pas, je veux que mes biens propres retournent à ma famille. »

C'est cette clause qui émeut le vieux comte, et, pour en méditer toutes les conséquences, il va s'asséoir dans un grand fauteuil à baldaquin qu'il roule près de la lampe.

Jean Karadyoni, un des plus anciens magnats, prétendait descendre de la dynastie des Arpads, à laquelle appartenait le roi saint Étienne, l'illustre fondateur du royaume chrétien de Hongrie. Il avait une intelligence ouverte, un esprit cultivé, toute l'ardeur et tout l'orgueil du sang hongrois. Ceux qui l'avaient connu dans sa jeunesse se rappelaient combien il était alors plein d'espérances, amoureux de folles et téméraires entreprises. Il aimait les armes, il se grisait du plaisir de combattre; il était grand, brun, avec des traits énergiques et peut-être un peu durs.

Le comte Karadyoni s'était marié tard, au mois d'août 1842, il avait alors trente-neuf ans. Il avait fait un mariage d'argent, séduit par la fortune d'une riche Croate, Georgina Darag. Le caractère de la comtesse était absolument différent du sien. Autant le comte était fougueux et emporté, autant elle était calme et froide. Elle semblait d'une santé frêle. Son visage régulier était encadré de cheveux blonds. Elle avait le teint pâle, de longues mains diaphanes, et l'air mélancolique des natures délicates.

Pendant trois années, leur union resta stérile, au grand désespoir de Karadyoni, qui n'entendait pas raillerie sur l'extinction de sa race. Enfin la comtesse devint grosse et mit au monde une fille, au mois de mai de l'année 1846. Le comte, qui souhaitait ardemment un fils, en éprouva une vive déception ; mais il espérait en l'avenir, et les mouvements politiques qui commençaient à se produire en Hongrie occupèrent son attention.

A cette époque, en effet, la Hongrie s'agitait sous l'énergique impulsion d'hommes tels que le comte Széchényi, qu'on appela bientôt « le grand magyar », le comte Batthiany, Deack, et tant d'autres qui rappelaient au peuple les glorieux souvenirs du passé, réveillaient les traditions nationales, remettaient en usage, au sein même de la Diète, la langue magyare, et revendiquaient les libertés civiles et politiques dont jouissait autrefois, sous la dynastie des Arpads, de la maison d'Anjou, des Jagellons et des premiers Habsbourg, la nation de Ladislas le Saint et de Matthias Corvin. Mécontents de l'influence prédominante de la race alle-

mande, les Hongrois ne voulaient point que leur patrie fût considérée comme une simple province de l'empire. Ils entendaient rester fidèles à l'empereur d'Autriche, Ferdinand IV, et à son fils, François-Joseph, comme ils l'avaient été, un siècle avant, à Marie-Thérèse; mais ils aspiraient à reconquérir, au moins en partie, l'autonomie qu'on leur avait promise lorsqu'ils avaient passé sous le sceptre des Habsbourg. Ils demandaient que l'empereur mît sur sa tête la couronne de saint Étienne et se fît proclamer roi de Hongrie; qu'il y eût à Budapesth un ministère national, gouvernant le royaume comme une partie intégrante, mais distincte de l'empire. Dans ces limites, les aspirations des magyars étaient légitimes; mais elles rencontraient alors une résistance parmi les autres races groupées sous le sceptre de l'Autriche, et surtout parmi les Croates.

Quand, après de déplorables débats, la guerre de l'indépendance éclata, en 1848, Karadyoni quitta Bangor et devint un des chefs les plus brillants de l'armée hongroise.

Il se battit comme un lion; mais il comprit vite qu'il n'y avait guère à espérer et quand il vit l'armée croate, conduite par le ban Jellachich, prendre en mains les intérêts du parti hostile à la Hongrie et poursuivre à outrance les magyars, quand il vit ses compatriotes attaqués à la fois par les Slaves du Nord, par ceux du Sud, et par les Allemands, il fut pris d'une humeur sombre, mélangée par instants d'accès de rage. Les succès glorieux, mais passagers, des généraux hongrois, Georgey, Bem, Klapka, ne pouvaient pas lui faire illusion, et les tendances radicales de la Diète, dirigée par Kossuth, le désespéraient.

Les haines de races, dont nous avons peine à comprendre l'intensité, bouillonnaient aussi dans le cœur ulcéré de Karadyoni. Il se figurait qu'il avait commis une faute contre la patrie en épousant la comtesse. Il s'imaginait que ses ancêtres lui faisaient reproche d'avoir altéré par ce mariage la pureté de leurs traditions; et quand il se rappelait que la famille Darag était alliée à celle de Jellachich, il se prenait contre la comtesse de sentiments violents. Il voyait avec amertume les femmes de ses amis, Hongroises d'origine, soutenir leurs maris dans l'amour passionné de la patrie, et il faisait un triste retour sur son propre foyer où il ne trouvait pour la Hongrie que froideur, qu'aversion.

Parfois, quand, par intervalles, il revenait à Bangor, il y avait entre les deux époux des querelles, des paroles blessantes. La comtesse était restée très attachée à sa famille, et son mariage n'avait point été assez heureux pour lui faire oublier sa jeunesse.

Un soir, le comte était revenu chez lui, légèrement blessé, pour y passer la nuit. Il semblait plus irrité que jamais. Une scène mys-

térieuse, dont les échos affaiblis parvinrent seuls aux domestiques du château, se passa entre les deux époux. Le lendemain matin, vers sept heures, la comtesse descendit l'escalier avec sa petite fille dans les bras. Elle fit atteler, les yeux brillants de larmes sous sa pâleur mate, et quitta Bangor pour n'y plus revenir. Karadyoni donna ordre de seller son cheval et retourna vers l'armée.

Cinq mois plus tard, on apprit presque en même temps que la comtesse était morte à Agram et que le comte avait été grièvement blessé sur un champ de bataille. C'était l'époque où la Hongrie succombait, après avoir perdu l'avantage des concessions qu'on avait commencé de lui faire avant l'insurrection. Il semblait que le royaume de Hongrie fût définitivement condamné et que la couronne de saint Étienne dût rester à jamais ensevelie dans son écrin.

Le comte Karadyoni survécut à ses blessures et fut envoyé à Prague, en résidence forcée. Il y resta quatre ans. Le souvenir de sa fille, élevée par la famille Darag, le poursuivait; son château abandonné revenait sans cesse à son esprit. Il était las, désespéré des luttes civiles, convaincu que la Hongrie ne se relèverait jamais.

Enfin il revint à Bangor, triste, sceptique, à peine déridé par la gaieté de sa fille qu'il avait immédiatement réclamée. Irène fut élevée avec une grande liberté. Son père la laissait seule de longues heures; il lui permettait de faire des courses dans la campagne, sous la seule protection des paysans hongrois dont il connaissait le respect et la fidélité. Elle montra de bonne heure un caractère énergique, un esprit large tourné vers les grandes choses. Le comte voulut lui apprendre lui-même l'histoire de son pays :

— Si l'avenir est fermé, disait-il, nous pouvons au moins nous complaire dans le passé!

Irène ne se lassait point de l'entendre lui raconter les luttes contre les Turcs, les passions d'indépendance, l'amour des batailles, qui avaient de tout temps enflammé les magyars. Elle aimait à penser qu'à plusieurs reprises, ils avaient sauvé l'Europe de l'invasion ottomane. Ses goûts l'emportaient vers ces hautes études avec une ardeur dont son père était à la fois fier et étonné.

Mais pendant que son esprit s'ouvrait au souffle d'une éducation large et libre, comme mûrit un fruit exposé aux ardeurs du soleil, sa beauté, héréditaire dans la famille Karadyoni, se développait aussi. Elle était brune et grande, avec des yeux très brillants, un regard droit, une taille élancée. Son front était d'une pureté parfaite; l'expression habituelle de son visage était un peu grave; mais son sourire avait des caresses pénétrantes et produisait dans ses traits une transformation subite et lumineuse. On ne pouvait la regarder sans avoir la conscience qu'elle recélait des qualités

supérieures. L'habitude de l'élégance et de l'autorité ressortait chez elle au premier aspect, comme un signe indéniable de l'antiquité et de l'intégrité de sa race.

Son père constatait avec joie qu'elle n'avait rien du sang croate. C'était une raison de plus pour redouter une alliance avec Pierre Darag. Karadyoni craignait de voir renaître pour sa fille les divisions qui avaient altéré son propre mariage, divisions que la comtesse avait cru au contraire éteindre par ce projet d'union.

Mais, d'un autre côté, le renoncement des magnats à leurs privilèges en 1848 et les conséquences de la guerre avaient beaucoup diminué sa fortune personnelle. Il n'ignorait pas que sans les biens propres de la comtesse, il ne pouvait songer à garder Bangor et à continuer la grande vie seigneuriale qu'il avait toujours menée.

Il eût voulu aussi apaiser par l'exécution des dernières volontés de sa femme certains remords qui le poursuivaient.

Enfin il ne pouvait se dissimuler que Pierre Darag était un beau cavalier, de grande naissance; et, comme il n'avait jamais eu la pensée que sa fille pût ressentir une autre tendresse qui lui eût paru au-dessous d'elle, il se prenait à espérer qu'elle épouserait peut-être sans répugnance le jeune Croate.

Pris, d'une part, par sa haine de race et l'ennui de subir un joug, de l'autre, par le désir de conserver sa fortune et de réparer ses torts conjugaux, le comte Karadyoni resta longtemps éveillé dans son appartement. Enfin la fatigue et l'ennui le décidèrent une fois de plus à s'en remettre à l'avenir pour la solution de ces difficultés. Son caractère hongrois, aussi prompt à l'espérance qu'au découragement, avec un fonds de légèreté qui aide à supporter les chagrins, lui suggéra qu'un événement imprévu pouvait encore venir à son secours.

Il remit le testament dans le vieux meuble, fit grincer vivement la clef dans la serrure, et, quelques minutes après, se jeta avec lassitude sur le duvet gonflé de ses nombreux oreillers de soie.

Le lendemain matin, Irène revêtit son costume d'amazone, rejeta sur ses épaules les manches de son dolman dont les brandebourgs se croisaient sur sa poitrine, et descendit sur la terrasse. Un domestique, aux cheveux blancs, lui avança le cheval qu'elle montait. Le vieux Kouski était attaché au service de la jeune fille depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis qu'elle était au monde. Il l'accompagnait souvent lorsqu'elle sortait à cheval.

La matinée était radieuse; la fraîcheur du printemps se faisait encore sentir à cette heure matinale; mais déjà le soleil brillait d'un éclat pur qui promettait une chaude journée. Un vent léger,

qui courait dans les feuilles, donnait aux arbres un mouvement de vie et provoquait de charmants effets d'ombre et de lumière. Il faisait briller l'enveloppe satinée des bourgeons, et, retournant les menues branches, en montrait l'envers argenté; il balançait les lourdes grappes de fleurs, il courait sur l'herbe des prairies, avec un imperceptible murmure.

Irène, souriante, jeta un coup d'œil de satisfaction autour d'elle; puis elle répondit au salut de son fidèle serviteur :

— Bonjour, mon vieux Kouski!... Quel plaisir de voyager ce matin!... Amène Dorello, et mets-moi en selle.

Kouski obéit. Dorello, pris d'un accès de gaïeté, essaya de faire un bond de côté; mais il avait affaire à une main exercée. Irène donna un léger coup de cravache; on entendit le crépitement du sable, on vit une robe flottante s'agiter un instant près de la futaie; puis elle disparut sous les branches croisées des grands arbres.

L'allée qu'elle avait prise traversait d'abord des bois, puis une prairie, et conduisait à une des portes principales du domaine. Un peu avant d'arriver à cette sortie, la rivière qui serpentait dans le parc formait un étang éclairé par le soleil. Cet étang était dominé, d'un côté, par un rocher sur lequel passait la route de Vesprim, et ombragé, de l'autre, par des chênes, des aulnes et des hêtres. Irène arrêta un instant son cheval, car elle avait une prédilection pour cet endroit. Des cygnes, les uns blancs, les autres noirs, des pélicans, des grèbes huppées, couraient sur les bords ou plongeaiant leurs cous dans l'eau fraîche du matin. Elle aimait passionnément ces beaux oiseaux qu'elle venait souvent nourrir elle-même. Une barque blanche, avec une bande d'or, était attachée à l'un des troncs d'arbre, et servait à Irène quand elle voulait se promener sur l'eau. Elle embrassa d'un coup d'œil tous ces détails qui lui étaient familiers, remit son cheval au trot, franchit la porte d'entrée et bondit sur la route.

Les routes hongroises sont d'une étrange largeur. Tantôt bordées d'arbres, tantôt courant au milieu de plaines découvertes, elles traversent de gais et nombreux villages. Les maisons de ces villages s'étendent au loin, chacune entourée de son enclos, toutes peintes de couleurs claires, couvertes de chaume, leurs fenêtres garnies de fleurs, donnant à l'œil une agréable idée de la jeunesse et de la vie de ce peuple. C'était jour de marché à Vesprim. Les paysans s'y rendaient dans leurs chariots, si pittoresques sous la longue baguette recourbée qui accompagne chaque roue pour retenir l'essieu à l'extérieur. Ils étaient coiffés de leur étroit chapeau et fumaient tranquillement leur pipe, pendant que les femmes, alertes et fraîches, causaient entre elles. Toutes avaient le teint écla-

tant, les yeux vifs, et l'air aimable. Elles portaient des jupons superposés, de différentes longueurs et de nuances tranchées, la chemise aux manches bouffantes, un foulard croisé sur la poitrine et des rubans dans leurs tresses flottantes.

Sous leurs robes courtes, se montre la petite botte rouge qui est leur luxe préféré. Elles ont une grâce, une coquetterie naturelle qui accompagne tous leurs mouvements, elles aiment ce qui brille, ce qui plaît. Souvent elles ont une fleur à la main, plus souvent encore la chanson aux lèvres. En voyant venir Irène Karadyoni, qu'elles connaissaient toutes, elles la saluaient avec un sourire. La jeune comtesse leur répondait du geste et de la voix, et passait au milieu de ce gai paysage.

Bientôt elle aperçut le château de ses voisins, qui se montrait à travers un groupe d'arbres. Devant s'étendaient des prairies, en ce moment solitaires à cause des foins en fleurs, mais peuplées d'ordinaire par des troupeaux de bœufs et de moutons. La forêt de Bakony s'apercevait, comme à Bangor, derrière l'édifice, mais à une distance encore plus grande. L'aspect de cette habitation était simple. Une barrière blanche et des haies vives étaient la seule clôture.

Au moment où Irène allait franchir cette entrée, elle vit un jeune homme à cheval, qui traversait la prairie et se dirigeait du côté opposé. Elle reconnut André Dienyi. Chaque pas l'éloignait d'elle.

— Appelle le baron Dienyi, dit-elle à son domestique.

Au son de la voix de Kouski, le jeune homme se retourna, il aperçut Irène. En un clin d'œil, il fit volte-face, se lança à toute vitesse, traversa la prairie et, piquant des deux, franchit la haie vive dont les épines sillonnèrent les flancs de sa monture.

Irène avait pâli. Le cheval, retombé sur ses pieds, en face d'elle, eut un instant de surprise, puis fit un bond et s'éloigna. Mais André avait profité de ce temps d'arrêt pour sauter à terre. Avec un mouvement d'une hardiesse, d'une justesse parfaites, il était maintenant debout près d'Irène, pendant que l'animal affolé continuait sa course :

— Vous m'avez fait appeler? demanda-t-il.

— Oh! que vous êtes téméraire! murmura Irène.

— Qu'importe, quand il s'agit de venir à vous!

Elle rougit de plaisir. André prit tranquillement la bride de Dorello et se mit à parler à Irène, tout en la conduisant vers le château. Elle aimait chez lui ces hardiesses subites, ces résolutions qui ne connaissaient pas d'obstacles. Légèrement penchée sur sa selle, les plis de sa longue robe flottant jusqu'à terre, elle laissait son cheval marcher d'une allure lente. Pour lui, son visage était joyeux et animé; il levait sans cesse les yeux vers elle et lui par-

lait vite, comme lorsqu'on se comprend et qu'on a beaucoup à dire.

Cette matinée avait des douceurs infinies; les arbres se balançaient avec des mouvements moelleux; le soleil se jouait entre les feuilles avec gaicté, et ses rayons allaient jusqu'au cœur.

— Votre sœur est là? demanda Irène au moment où ils allaient arriver au château.

Il n'avait pas eu le temps de répondre, qu'une ombre se dessina sur le sable, et Élisabeth, qui les avait vus de la fenêtre, accourut au-devant d'eux. En l'apercevant, Irène sauta de cheval, avant qu'André eût eu le temps de l'aider. Les deux jeunes filles s'embrassèrent et restèrent un moment enlacées. Elles formaient un groupe qu'André ne quittait pas des yeux, et que la baronne Dienyi, qui s'était avancée à la fenêtre du salon, semblait regarder aussi avec un tendre intérêt.

Quand Irène se redressa, elle aperçut près de Mme Dienyi, la silhouette d'un jeune homme qu'elle ne connaissait point :

— Vous avez des étrangers au château? demanda-t-elle à mi-voix.

— Oh! non, dit vivement Élisabeth.

— C'est mon cousin Georges de Bréval, reprit alors André. Il est arrivé de France hier au soir.

Ils montèrent le perron, franchirent le vestibule et pénétrèrent dans le salon :

— Bonjour, ma chère enfant, s'écria Mme Dienyi, en tendant les bras à Irène. Comment va votre père, ce matin?

Puis, se tournant du côté du voyageur et le présentant à la jeune fille :

— Mon neveu, Georges de Bréval, qui vient passer quelque temps en Hongrie.

Le jeune Français s'inclina devant Irène et jeta sur elle un regard où se lisait une visible admiration.

— Vous devez être heureuse, madame, dit Irène, d'avoir des nouvelles de France?

— Oh! sans doute, car j'aime beaucoup la Hongrie, mais je suis restée très sensible à tout ce qui touche ma première patrie... Asseyez-vous, mon enfant... vous avez déjà fait une longue course ce matin...

— Une course charmante, madame; l'air était vif, le temps superbe, et je venais ici... beaucoup de raisons pour trouver la route agréable.

Une expression lumineuse passa sur le visage d'André; ils s'assirent, et Mme Dienyi engagea la conversation avec le tact et la grâce qu'elle tenait à la fois de sa distinction et de sa bonté.

Française d'origine, elle avait épousé fort jeune le baron Dienyi,

qui avait été tué pendant la guerre de l'insurrection. Restée veuve, elle s'était dévouée à l'éducation de ses enfants, et éprise pour la Hongrie d'une passion d'autant plus forte qu'elle voulait développer dans le cœur d'André l'amour de cette patrie imprégnée du sang de son père.

Le jeune homme, maintenant âgé de vingt-huit ans, avait les qualités de bravoure, de force, de sagesse réfléchie que sa mère avaient rêvées pour lui. Il était d'une taille élevée, et son visage réunissait, dans l'ordonnance de ses traits et dans le jeu d'une physionomie très mobile, l'éclat hongrois et l'élégance française. Son corps, rompu de bonne heure à tous les exercices, était souple, d'une soumission complète aux volontés de son esprit, et cette faculté donnait à ses moindres mouvements de l'aisance et de la simplicité. C'était une nature à la fois sage et hardie, grave et enthousiaste, d'une énergie rare et d'une tendresse extrême. Quoique jeune, il avait acquis dans le pays une véritable influence par la supériorité de son caractère. Le veuvage de sa mère le dispensait de toute obligation militaire, mais il avait voulu servir quand même son pays. Il s'était engagé dans les honveds, et faisait maintenant partie de la réserve de ces régiments avec le grade de capitaine.

Élisabeth était le sourire de la maison. Son caractère aimable se prêtait à tout. Son exquise douceur, sa tendresse délicate pour Mme Dienyi, répandaient autour d'elle une atmosphère de tranquille bonheur. C'était la présence de cette enfant qui animait le château; c'était son pas léger qui courait dans les corridors; c'était sa voix fraîche qu'on entendait appeler, répondre, fredonner un refrain. Quand la baronne rentrait, c'était Élisabeth qu'elle rencontrait toujours la première, un baiser aux lèvres, un rayon dans les yeux; quand André revenait de ses courses matinales, c'étaient les tresses blondes de sa sœur qu'il apercevait à la fenêtre, brillant au soleil comme les auréoles de frà Angelico.

Pendant qu'on causait de toutes choses dans le salon de Dienyi, par cette journée de printemps, André était très animé. Sa voix sonore prenait une part active à la conversation.

— Eh bien! dit-il tout à coup en s'adressant à Irène, vous savez que les nouvelles sont graves; la guerre est imminente, et, d'un instant à l'autre, elle peut être déclarée.

— En êtes-vous certain?

— Oui, les dépêches sont toutes dans ce sens, et les détails que Georges a saisis en voyageant confirment encore nos prévisions. La Prusse veut la lutte... elle s'est entendue avec l'Italie... et l'Autriche sera prise entre deux feux.

— C'est une situation très grave pour elle, reprit Mme Dienyi. L'empereur aura besoin de toutes ses troupes.

— André peut être appelé, dit Élisabeth.

— Et j'en serai heureux; car c'est une honte pour un soldat de ne s'être point battu à mon âge!

— Bravo! dit Georges. C'est ainsi qu'il faut prendre les choses.

— Oh! comme je comprends la joie de porter les armes! s'écria Irène. Si j'étais un homme, que j'aurais de joie à combattre comme ont fait tous ceux de ma famille!

Mme Dienyi sourit; Georges regarda la jeune fille avec étonnement. Pour André, il ne fut ni surpris ni troublé. Il connaissait ces élans chez Irène, et lors même qu'elle ne les exprimait pas, il savait les deviner.

— Hélas! dit-il, la Hongrie a grand besoin de dévouements comme le vôtre!... Vous savez, n'est-ce pas, qu'il y aura demain une réunion populaire à la puszta de Kaposvar?

— Ah! le jour est fixé?

— Oui, c'est demain.

— Pourquoi faire? demanda Georges.

— Pour délibérer des intérêts du pays; il en a été ainsi de tout temps en Hongrie : toutes les classes sociales prennent part à ces assemblées patriotiques... Cela t'étonne?

— Un peu.

— Je ne vois pas pourquoi. Vous avez eu de pareilles scènes en France. Tu m'as souvent raconté que, pendant les guerres de Vendée, les nobles, les paysans, les femmes du plus haut rang, se groupaient pour soutenir une cause commune.

Puis il ajouta :

— Ne viendrez-vous pas, Irène?

— Oh! je le voudrais de tout mon cœur!... Mais je ne puis y aller seule, dit-elle avec embarras. Il faudrait que Mme Dienyi permît à Élisabeth de nous accompagner.

Ses yeux s'étaient levés vers la baronne, tout remplis de désirs et de prières.

— Mais quel est le but précis de cette réunion? demanda encore Georges à son cousin. Elle est donc importante?

— D'une importance extrême. Il s'agit de s'entendre sur la conduite que les Hongrois tiendront pendant la guerre qui se prépare. Dans presque tous nos comitats, de semblables réunions vont avoir lieu. La nôtre sera une des moins nombreuses, mais elle intéresse les villages qui sont à l'est du lac Balaton, et les chefs politiques du pays nous ont priés de nous y rendre pour faire prévaloir nos idées.

— Puis-je te demander quelles sont ces idées?

— Certainement. Nous n'en faisons pas mystère. Notre politique, honnête et franche, est à ciel ouvert. Des agitateurs, soudoyés par la Prusse, traversent nos campagnes et excitent à la révolte contre l'Autriche les soldats et les paysans. On les engage à refuser tout service, à déserter leurs régiments et même à se joindre aux Prussiens.

— Ce serait odieux! s'écria Georges.

— Oui, certes, ce serait odieux. Qu'adviendrait-il de l'Autriche si les cent cinquante mille Hongrois qui servent dans ses armées écoutaient ces conseils? si les réserves refusaient de partir dans un pareil moment? Croit-on qu'une telle forfaiture nous conduirait aux libertés que nous réclamons? Pouvons-nous attendre de la Prusse ce que nous demandons à l'empereur François-Joseph? Faut-il trahir tout notre passé, toutes nos traditions, pour une semblable aventure? Non, ce n'est pas ainsi qu'un pays se relève; c'est à l'honneur et à la fidélité que nous faisons appel, et c'est en ce sens que nous agirons demain, d'accord avec tous ceux qui sont à la tête du mouvement national.

Quand il eut donné cette explication, André se leva, s'approcha de sa mère, et lui parlant avec ce ton chaleureux et persuasif par lequel il communiquait ses convictions :

— Mère, dit-il, je vous le demande, confiez-moi Élisabeth pour cette course. Irène consent à venir. Nous avons besoin de toutes les influences.

Mme Dienyi hésitait un peu, craignant d'imposer une trop lourde fatigue à sa fille. André se glissa derrière le fauteuil de sa mère, sur lequel il s'appuya. Il se pencha comme pour goûter la joie d'une réponse favorable. Ses yeux étaient fixés sur Irène, sa tête énergique avait un sourire contenu qui relevait le coin de sa longue moustache.

— Je crains de mettre vos forces à une trop rude épreuve, répondit enfin Mme Dienyi. Mais je comprends qu'Irène, qui représente en quelque sorte le comte Karadyoni, ait le désir d'assister à cette réunion... et je consens à ce que Élisabeth l'accompagne.

— Oh! merci, s'écria Élisabeth en embrassant sa mère.

André rejoignit Irène qui s'était levée :

— Je n'osais espérer, lui dit-il à mi-voix, le bonheur de vous emmener à la puszta.

— Pourquoi donc? c'est tout simple.

— Non, reprit-il, ce n'est pas simple. Je sais que vous y venez par amour pour la Hongrie, et j'admire chez une femme tant d'énergie, tant de flamme pour tout ce qui est noble, généreux, élevé...

— Notre rôle est modeste. Nous ne pouvons que soutenir ceux qui agissent.

— Il n'y a pas de mérite à agir quand c'est vous qui inspirez.

Georges ouvrait de grands yeux, comme feraient tous ceux d'entre nous qui se trouveraient subitement transportés dans un monde de sentiments chevaleresques. Il frappa sur l'épaule de son cousin et lui dit gaiement :

— Dis-moi, André, est-ce que je serais de trop demain?

— Pourquoi donc? Nous serons enchantés que tu viennes avec nous.

— Je le désire vivement... je voudrais voir ce spectacle.

— Très volontiers, monsieur, dit Irène. Nous sommes fiers que la cause hongroise fasse de semblables recrues.

— Elle a de si grandes puissances à son service, répondit Georges en s'inclinant.

— A demain! à demain! crièrent à la fois Élisabeth et Georges. Nous galoperons comme les Huns nos ancêtres!

Irène sourit, avec cet air tranquille et digne qu'elle avait d'ordinaire. Elle venait d'apercevoir son cheval qu'elle avait commandé, et qu'on amenait devant le perron.

Elle prit congé de Mme Dienyi, et quelques instants après, suivie de Kouski, elle traversait au galop la longue avenue du château.

André, debout devant la fenêtre ouverte, la suivait avidement du regard. Georges examina son cousin avec attention, puis le montrant à Mme Dienyi :

— Vraiment? dit-il à mi-voix d'un air interrogateur.

La baronne ne répondit pas. Mais elle fit un mouvement de tête qui renfermait plus d'inquiétude que de joie, et ses lèvres entr'ouvertes passèrent insensiblement d'un sourire à un soupir, comme font souvent ceux qui ont traversé les rudes combats de la vie.

On servit le déjeuner. La bonne humeur de Georges, son caractère expansif, tout en dehors, apportaient la gaieté partout où il passait. Pour célébrer son arrivée, on fit couler dans les verres le vin de Tokay et l'on but à la France et aux Français.

Quand le repas fut fini, André prit le bras de son cousin et l'emmena. Mme Dienyi les suivit quelque temps des yeux. Son fils était plus grand, plus sobre de mouvements. Georges parlait beaucoup, il levait souvent la tête vers André, il avait dans toute son allure une prestesse, un air de jeunesse et de franchise, qui séduisaient au premier coup d'œil.

Les deux jeunes gens causaient à cœur ouvert. Ils repassaient leurs souvenirs d'enfance, ils s'entretenaient du voyage que la famille Dienyi avait fait en France deux ans auparavant. Peu à

peu, la nature confiante de Georges s'abandonna à des confidences plus intimes. Il laissa entendre que le souvenir d'Élisabeth ne l'avait pas quitté depuis cette dernière réunion, qu'il en avait parlé à sa mère et qu'il était venu en Hongrie dans l'espérance de se faire aimer de sa cousine. André écoutait ces aveux, il ne disait rien, mais son regard clair et l'expression de sa bouche où se dessinait un sourire laissaient deviner ses sympathies.

— Eh bien! lui dit Georges, maintenant que je t'ai confié mes rêves, ne me donneras-tu pas un mot d'encouragement?

— Je le ferais volontiers, tu n'en doutes pas. Mais je n'ai jamais approfondi à ton égard les sentiments d'Élisabeth, je sais seulement qu'elle t'aime beaucoup, comme nous tous...

— Enfin, me promets-tu ton appui?

— Oui, et de tout cœur, mon ami, parce que tu es digne d'elle. Ce serait un lien de plus entre nos deux patries.

Georges serra la main de son cousin et les jeunes gens continuèrent de marcher l'un près de l'autre. La physionomie d'André était devenue mélancolique, il se taisait.

Leur promenade les avait conduits au pied d'une petite colline qui s'élevait au milieu d'une prairie et qu'on croyait faite de main d'homme. André aimait à s'asseoir sous les grands pins qui avaient poussé au sommet. Il y monta, suivi de son cousin, et se mit à regarder silencieusement le pays qui s'étendait autour d'eux.

Ses yeux s'étaient arrêtés sur le château de Bangor dont on apercevait la haute tour. Il demeura longtemps dans cette contemplation. Il semblait oublier la présence de son ami.

Georges finit par s'impatienter.

— Est-ce que tu la vois? lui demanda-t-il en souriant.

— De qui parles-tu?... est-ce de la comtesse Irène?

— Sans doute.

— Je la vois toujours, et partout!

Georges se tut un instant, frappé de la passion que révélait l'accent de son cousin.

— Tu l'aimes donc bien? lui demanda-t-il de nouveau, après un silence.

André eut un sourire d'ivresse, comme s'il avait entrevu le bonheur du ciel.

— Si je l'aime! s'écria-t-il... Je lui ai voué ma vie, j'ai juré qu'elle serait ma femme, et mon rêve se réalisera, ou j'en mourrai!

— Tu me fais peur, André. Il se peut qu'un obstacle vienne se mettre entre vous!

— Je n'en redouterais qu'un seul, ce serait son indifférence. Tous les autres, je me sens de taille à les briser.

Appuyé sur une branche de pin, les bras croisés, la tête relevée, il aurait voulu doubler la puissance de son regard, pour découvrir Irène, sous les ombrages de Bangor.

III

Le jour était encore incertain lorsqu'Irène s'éveilla. Une vision rapide de la puszta se présenta de suite à son esprit. Elle pensa qu'elle devait y passer la journée qui commençait, et la plaine, avec ses lointains, flotta un instant devant ses yeux. Qui ne connaît ces mirages du réveil, quand notre imagination a été fortement touchée? Irène traça en elle-même le plan de la course qu'elle allait faire et réfléchit sur le but de ce voyage; sa nature énergique et sérieuse aimait à prévoir d'avance les événements et à s'y préparer.

Puis elle se leva et s'habilla. Quand elle fut prête, elle se mit à regarder les arbres du parc, qui s'éclairaient des premiers rayons du soleil, trouvant l'heure trop matinale pour aller embrasser son père. D'ailleurs, elle avait longtemps causé avec lui, la veille au soir, de la réunion projetée.

Bientôt elle aperçut dans l'avenue trois cavaliers qui arrivaient au château. Elle reconnut André, Élisabeth et Georges et, descendant à la hâte, elle les reçut comme ils arrivaient au bas de la terrasse. Sans bruit, pour ne pas troubler le sommeil de Karadyoni, ils se saluèrent avec de gais sourires, pleins de promesses et d'espérances.

Irène monta sur Dorello, ils s'élancèrent tous quatre dans les allées, à fond de train, selon le mode de départ hongrois. A les voir ainsi, emportés dans un tourbillon, on eût cru voir passer les génies de la jeunesse et de l'avenir.

Au milieu du château, une fenêtre s'était silencieusement ouverte et le vieux magnat, enveloppé d'un large vêtement aux couleurs orientales, s'était avancé sur le balcon de pierre. Il les suivit du regard, pendant que son front, chargé de pensées, se couvrait d'un nuage; et quand ils eurent disparu au loin sur la route blanche :

— Qu'ils sont heureux! murmura-t-il.

Puis il ferma la fenêtre et rentra, solitaire, dans les vastes appartements.

La petite troupe franchissait rapidement les distances; les quatre jeunes gens avaient donné cours à leur gaieté et échangeaient des paroles joyeuses, accompagnées par le bruit sourd du sabot des chevaux. Derrière eux venait Kouski, qui les suivait avec son habituelle gravité.

Irène était animée: sa voix dominait le bruit de la course, ses yeux brillaient, son teint était éclatant. Comme l'air était vif, les deux jeunes filles s'étaient enveloppées de ces pelisses qui sont une des richesses du costume national. Celle d'Irène était d'astrakan noir, attachée avec des agrafes d'or et chamarrée d'arabesques rouges; celle d'Élisabeth était de peau d'agneau, blanche et floconneuse, avec de gracieuses applications de cuir jaune et des fermoirs d'argent. Ainsi enveloppée, son cou élancé sortant de ces molles fourrures, elle ressemblait à ces nuages au duvet de cygne qui passent dans le ciel quand il est bleu.

André Dienyi était sans cesse occupé de la réunion à laquelle ils se rendaient. Ses pensées l'y ramenaient malgré lui, malgré la séduction jalouse de cette matinée de voyage; dans son âme imprégnée de bonne heure des ardeurs patriotiques, il entendait chanter des refrains de bataille, il voyait passer l'éclair du combat et, sûr qu'Irène le comprenait, il se pencha vers elle, et lui dit, tout en courant, ces vers de Petœfi :

Cette nuit j'ai rêvé de guerre,
De guerre comme aux temps anciens!
Pour y convier les fidèles Hongrois,
Les puissances des airs promenaient le sabre rouge!

Irène, toute prête à répondre, se tournait déjà de son côté pour répéter la seconde strophe de cette chaude poésie, lorsqu'elle aperçut, venant à eux sur la route, un cavalier, suivi de deux domestiques à cheval. Elle fixa les yeux sur lui, fronça le sourcil et dit entre les dents :

— C'est mon cousin Pierre Darag.

Il approchait, il ne quittait pas du regard le groupe où était Irène, il avait l'air de chercher à s'expliquer la cause de ce voyage matinal. C'était un grand jeune homme au teint pâle, d'une tournure élégante, d'une physionomie un peu terne et voilée. Irène éprouvait de l'irritation à le rencontrer en ce moment.

André, qui l'observait, vit qu'elle devenait sombre. Un sentiment instinctif lui fit deviner qu'il était en face d'un danger. Il poussa son cheval à côté de la jeune fille et se tint fixement tout près d'elle. Irène, un peu étonnée, le regarda. Il la dominait de sa haute taille, il la protégeait de ses yeux qu'une vague inquiétude éclairait de lueurs mobiles.

Tous les chevaux s'arrêtèrent lorsque le comte Darag arriva en face du petit groupe. Il descendit lentement, s'approcha de sa cousine et lui prit la main qu'il baisa. Puis il salua Élisabeth et les deux jeunes gens.

— Comment! vous partez, Irène? demanda-t-il.

— Je suis obligée de m'absenter, mon cousin, dit-elle froidement. Je le regrette, puisque je vois qu'en ce moment même vous venez à Bangor... Mais nous ne comptions pas sur vous aussi tôt.

— Je me suis hâté d'arriver... Je pensais vous trouver au château avec le comte Karadyoni!...

— Je ne rentrerai que ce soir, mon cousin, reprit-elle vivement, en appuyant sur les mots avec un secret plaisir... Mais mon père est chez lui, il va vous recevoir, et demain...

— Demain, je vous verrai, j'espère... Vous ne faites pas de semblables promenades tous les jours?

— J'en fais souvent, répondit-elle, en reprenant sa gaieté à mesure que le jeune Croate prenait de l'humeur, mais j'y renoncerai pendant votre séjour.

Elle jouit un instant de son air troublé et ajouta d'un ton moitié sérieux, moitié railleur :

— J'ai plaisir à causer avec vous, Pierre, mais nos chevaux sont impatients... On dirait qu'ils savent comme nous la longue route qu'ils ont à faire.

— Au revoir donc, ma belle cousine.

— Au revoir.

Et lançant Dorello d'un petit coup de cravache, elle bondit en avant pendant qu'elle envoyait de la main, à son cousin, un léger signe d'adieu.

Ses compagnons levèrent leurs chapeaux et la suivirent. Le comte Darag resta seul sur la route au milieu d'un nuage de poussière.

Il demeura d'abord pensif. Puis il appela son domestique Prill, qui était venu avec lui plusieurs fois au château de Bangor :

— Connais-tu ce jeune homme qui se tenait près de ma cousine?

— C'est le baron Dienyi, monsieur le comte.

— Mais je ne me rappelle pas l'avoir vu. D'ou vient-il? D'où sort-il?

— Il est de ce pays. Son château touche celui du comte Karadyoni. Mais il était en voyage lors de votre dernier séjour en Hongrie.

— Ah! vraiment, dit le comte Darag d'un air distrait tout en poursuivant sa pensée.

Il resta un instant songeur. Le départ d'Irène l'exaspérait, la jalousie le mordait.

— Je voudrais bien savoir où ils vont, dit-il à haute voix, mais en se parlant à lui-même :

— C'est facile, je puis les suivre.

Darag hésita un instant, puis, relevant la tête et prenant brusquement son parti :

— Non!... qu'ils aillent où bon leur semble!

Et il ajouta plus bas avec un rire forcé qui sonnait faux :

— Ses chances ne valent pas les miennes!

Rassuré sans doute par cette réflexion, il remonta à cheval et continua son chemin vers Bangor.

Irène, un moment assombrie par cette rencontre, avait rapidement repris son entrain. Mais André, à son tour, était devenu soucieux :

— Est-ce que le comte Darag vient faire un long séjour en Hongrie?

— Je ne sais... C'est affaire entre mon père et lui.

Cette réponse eût pu inquiéter André, mais Irène la fit avec tant de simplicité, elle avait paru si mécontente à la vue de son cousin, elle semblait si joyeuse depuis qu'elle s'en éloignait, qu'il eût fallu être bien soupçonneux pour s'alarmer. André se laissa de nouveau entraîner par l'espérance; il oublia l'apparition du Croate et s'abandonna tout entier au charme qui émanait pour lui de la présence d'Irène.

Déjà ils côtoyaient le lac Balaton dont ils devaient redescendre la rive opposée.

Les eaux profondes réfléchissaient le ciel. Pas une voile, pas une barque n'en troublait la limpidité; mais les Hongrois connaissent leur perfidie et ne se fient pas à leur calme.

— Voyez, disait Élisabeth à Georges; tout est immense, tout est sans fin dans notre pays. Ce lac a des abîmes que nul n'a pu sonder, comme la plaine a des lointains vertigineux, comme nos montagnes du nord des sommets inaccessibles!

— Tout ce que je vois est superbe, répondit Georges... Il me semble que je suis dans le monde enchanteur des rêves.

— Continue, dit gaiement André. Il n'y a pas de danger à cela.

— Veux-tu en répondre, reprit Georges à mi-voix en se tournant vers lui avec son fin sourire?

Un char d'osier attelé de quatre chevaux, qui arrivait à grands fracas sur la route, interrompit leur entretien. Le conducteur faisait claquer son fouet, les jeunes poulains couraient et folâtraient tout autour. On sentait dans ce passage bruyant le besoin d'expansion qui anime le peuple hongrois.

Peu après la solitude se fit complète. Les voyageurs suivaient toujours les rives du lac et les premiers contours de la puszta s'arrondissaient à leurs yeux.

Avant d'entrer dans ce désert, ils s'arrêtèrent un instant, prirent un léger repas avec des provisions que Kouski avait apportées, remontèrent en selle, et, quittant tout chemin tracé, repartirent au galop dans la plaine.

A leur droite brillaient les eaux du lac Balaton, à leur gauche et devant eux à perte de vue s'étendait la puszta, c'est-à-dire l'infini, la mer de sable ou de verdure, le lointain sans obstacle et sans limite.

Aux abords, la terre était cultivée. Des champs de blé, de chanvre, de maïs en herbe, s'étendaient au soleil; puis, venaient les prairies tantôt hautes et fertiles, se balançant au vent, tantôt couvertes d'un gazon ras et d'un vert sombre. Dans les airs planait un aigle qui semblait suivre leur course. Les cigales, enivrées de chaleur et de lumière, jetaient leur chant aigu qui sortait de chaque touffe d'herbe. Des parfums pénétrants, un souffle capiteux, un silence ardent, vous montaient à la tête.

Irène ne cherchait plus à arrêter son élan. Elle se pencha sur le cou de Dorello, et l'excitant de la cravache et de la voix, elle le lança dans l'espace avec une vitesse folle. Enlevée dans les grandes herbes, elle semblait courir sur leurs cimes à peine courbées.

André l'avait suivie et tous les deux, côte à côte, s'enivraient de cette course effrénée. Derrière eux, Georges faisait bonne figure, mais il se serait peut-être laissé distancer si la bonne Élisabeth n'eût maintenu légèrement son cheval pour rester près de lui. Les pensées, les mouvements du jeune Français étaient absorbés par le désir de suivre ces Hongrois intrépides, et, grâce à sa cousine, il n'eut pas lieu de se sentir humilié.

Déjà loin devant eux, Irène et André bondissaient toujours. Plus ils dévoraient l'espace, plus l'espace grandissait sous leurs pas. Dans le ciel passaient de légères nuées blanches : « Sont-ce des cygnes? Sont-ce les âmes errantes des saints héros qui périrent ici? » Parfois un puits solitaire, avec son long bras noir, se profilait dans l'azur. En approchant on distinguait les troupeaux qui s'égrenaient tout autour. Plus loin, des cailles s'envolaient lourdement. Puis de grands bœufs, à la robe argentée, s'enfuyaient les naseaux au vent, les flancs émus, l'œil étincelant.

Mais quel est ce miroitement qui court sur la puszta? Quelle est cette flamme qui vous attire toujours et ne se laisse jamais surprendre? C'est Delibàb, c'est l'enchanteresse aux yeux brûlants, c'est « la fée du Midi », la « reine de la puszta », qui s'enfuit devant vous avec de mystérieux appels. De tout temps, les Hongrois ont ainsi personnifié et idéalisé les mirages que le soleil échauffe de ses rayons; de tout temps, leur imagination orientale a salué Delibàb et l'a associée à leurs revers et à leurs triomphes. Courez, magyars, à travers l'infini, à la poursuite de la « rose des steppes ». De son souffle puissant naissent de trompeuses images; elle s'agite et danse sur les herbes; on entend le murmure de sa

voix; elle frémit, elle se cache, elle apparaît encore; elle a pour séjour la puszta tout entière, pour sujets tout fidèle Hongrois, depuis le petit pâtre jusqu'au grand seigneur. Delibàb, vous sourit de loin et vous appelle. Mais nul être au monde ne l'a jamais saisie.

Est-ce elle? est-ce la puissante magicienne qui entraîne dans sa course ce czikos à l'allure martiale? Il est le gardien des troupe de chevaux sauvages qui bondissent à travers la plaine, indomptés, insoumis au joug. Le czikos porte à la ceinture le fouet à la longue lanière qui s'enroule sur les flancs des chevaux. Sa tête est ombragée d'un chapeau à larges bords. Nuit et jour il est enveloppé d'une pelisse qu'il porte, l'hiver la fourrure en dedans, l'été la fourrure en dehors. Il ne quitte jamais son cheval, il dort à la belle étoile, sous la garde du désert. A le voir courir au loin, poursuivant les bandes affolées de ses chevaux, on croirait regarder ces chasses fantastiques que l'imagination rêve, et le vent qui passe dans ces régions est jaloux de ces coursiers emportés.

La matinée s'avançait; les grandes herbes ne brillaient plus de l'humidité de la nuit, mais le soleil leur donnait un autre éclat, plus chaud et plus durable; elles se nuançaient sous ses caresses; elles prenaient des tons fauves et dorés, et frémissaient sous la chaleur comme elles l'auraient fait sous la brise. Parfois la verdure devenait plus vive, on approchait de quelque marais vague qui s'étendait mollement et sur le bord duquel se tenait, sur un seul pied, la cigogne mélancolique. La cigogne est l'ami des poètes magyars : « Entre tous les oiseaux, mon favori, c'est la cigogne, la cigogne, fille de mon pays, habitante fidèle de mes belles plaines natales. Oh! si je l'aime tant, c'est parce qu'elle a été élevée avec moi. Lorsque je pleurais dans mon berceau, elle passait en volant au-dessus de ma tête. »

De loin en loin s'élevait un toit de chaume à demi détruit par le temps, c'était une demeure tzigane, aimée d'abord, abandonnée ensuite par ces inconstants voyageurs qui sont incapables de fixer au sol leur âme rêveuse et vagabonde.

Peu à peu la végétation devint moins riche; l'herbe courte et sombre s'entre-coupa de taches de sable; on entrait dans une région plus aride où devait avoir lieu la réunion. Alors, de divers côtés, dans l'immense cercle que traçait l'horizon, on voyait naître et grandir des points noirs. C'étaient des Hongrois venant au rendez-vous. Ils arrivaient à toute vitesse, faisant corps avec leurs chevaux. Bientôt André distingua, dans le lointain, un bouquet d'arbres que ses yeux exercés reconnurent sur-le-champ :

— Irène, dit-il en ralentissant son cheval et en se penchant un

peu vers elle, nous arrivons tout à l'heure... J'aurais voulu causer avec vous... Cette course folle absorbait notre attention.

— Non, non, répondit-elle, au contraire. Toutes nos facultés se développent dans cette pleine liberté de la puszta...

L'allure de leurs chevaux s'était calmée, ils trottaient doucement et, en se retournant, ils apercevaient derrière eux Élisabeth et Georges qui ne devaient pas tarder à les rejoindre :

— Irène, dit encore André, laissez-moi vous faire une question. Que faut-il faire aujourd'hui pour bien servir mon pays?

Elle eut un rapide sourire; elle jouissait de cette déférence qu'André n'avait jamais prodiguée :

— Soyez brave, dit-elle. C'est le secret de la vie d'un homme. La bravoure, dans une assemblée, est sœur de la bravoure au champ de bataille.

— C'est bien, fit-il simplement. Je vous remercie.

Au même moment arrivaient Élisabeth et Georges, et le vieux Kouski apparaissait dans le lointain. Tous ensemble et d'une allure moins impétueuse, ils s'approchèrent du lieu de rendez-vous. Le bouquet de peupliers qu'alimentait une source grandit à leurs yeux; bientôt ils distinguèrent l'auberge qui s'abritait au milieu. Tout autour, derrière les arbres, et sur la petite colline, des êtres humains s'agitaient. Ils étaient nombreux, déjà le murmure de leurs voix arrivait jusqu'aux jeunes gens. Dans la plaine, de divers côtés, on découvrait de nouveaux points noirs convergeant vers ce but. Il était facile de prévoir que la réunion comprendrait plusieurs centaines d'hommes.

Bientôt nos voyageurs furent au milieu de la foule, et, descendant de cheval, ils jetèrent les guides à Kouski.

Les paysans de cette partie du comitat, en attendant l'ouverture de la réunion, s'étaient rangés autour des tables de l'auberge qu'on avait traînées dehors, et buvaient à chaudes gorgées le vin joyeux et fort de la Hongrie, ce vin terrible qui met du feu dans les veines. Quelques-uns, les plus proches, avaient amené leurs femmes, qui causaient bravement avec l'aisance qui caractérise les Hongroises.

Dans un coin un peu retiré, se tenait un groupe de paysans distincts des autres. Ce sont ceux que les rois avaient anoblis après les guerres héroïques contre la Turquie, et qui portent le nom glorieux et original de « paysans nobles ». De loin en loin passait un grand seigneur, dans une tenue simple, familier avec tous. Assises au pied des arbres, trois ou quatre femmes de haute naissance s'étaient réunies; elles accueillirent Irène et Élisabeth avec cette grâce que l'éducation avait encore ajoutée à leurs heureuses qualités naturelles.

L'aubergiste et sa femme, qu'on eût pu croire affairés, étaient tranquillement assis au soleil, laissant se vider leurs tonneaux et bien sûrs à l'avance qu'ils seraient remplis à l'aide de quelque bourse généreuse. Le peuple hongrois sait qu'il peut compter sur ses maîtres.

L'animation augmentait. Le bruit des voix s'élevait, et au-dessus des conversations planait quelque refrain populaire :

Du vin! du vin! vite que l'on m'en donne!
Qu'il pleure en moi ses plus rouges larmes!
Elles brûlent comme l'éclair dans la main de Dieu;
Elles me rappelleraient de la mort à la vie!

D'autres, plus patriotes, essayaient déjà quelque vieux chant de guerre :

« La patrie appelle! courons à sa voix! Faisons retentir le bruit des armes sur les berceaux et sur les tombes. Il éveillera le courage de mon fils; il consolera l'ombre de mon vieux père! »

Tout à coup des éclats de voix retentirent derrière les arbres, et le peuple se leva. On venait d'entonner un chant national; c'était l'ouverture de cette diète populaire. De toutes les poitrines s'élevèrent des eljen! Les hommes jetèrent en l'air leurs chapeaux ornés de fleurs, les femmes battirent des mains, tous se rapprochèrent peu à peu du centre de la réunion.

Les chefs étaient remontés à cheval et s'étaient groupés, suivant l'usage traditionnel, sur la petite éminence qui dominait la maison. Ils se rangèrent en cercle, dans des poses qui rappelaient les solennelles délibérations du Rakoss, et le plus âgé ouvrit la séance. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, d'un esprit aventureux. Gagné d'avance aux excitations de la Prusse, irrité contre l'Autriche, il prêcha la révolte et rappela les plus mauvais jours de 49, en conviant les magyars à la vengeance. Quelques chefs semblèrent appuyer son discours. Le peuple, prompt à s'enflammer, n'attendait qu'un signal pour manifester ses sentiments dans un sens ou dans l'autre.

André sentit le danger. Il savait que dans toute la Hongrie de pareilles opinions étaient soutenues, que des proclamations étaient affichées. Il se recueillit un instant; puis il crut entendre murmurer à son oreille : Soyez brave! et, faisant sentir à son cheval une légère pression de la jambe, il s'avança de trois pas et prit la parole.

Son discours élevé, vigoureux, portait l'empreinte de ses aspirations patriotiques, soumises à un jugement sage et à de larges vues. Il pressait ses compatriotes d'obéir à l'appel confiant de

l'empereur, de prendre vaillamment les armes pour se battre contre la Prusse et d'imposer à la cour de Vienne, par le dévouement, la bravoure et la fidélité, l'obligation de satisfaire les vœux légitimes de la Hongrie, c'est-à-dire le rétablissement du royaume de saint Étienne, le couronnement du roi François-Joseph, et l'autonomie du gouvernement.

Son éloquence fit impression, et la majorité sembla incliner vers son avis. Mais d'autres orateurs ressaisirent l'opinion dans le sens opposé. Ils parlèrent de révolte et de revanche; André vit briller les yeux de plusieurs chefs sur qui ces séductions avaient encore trop de prise; il sentit que ses idées propres allaient échouer s'il n'invoquait pas une autorité plus forte que la sienne; il pensa que le nom de Karadyoni, dont tous connaissaient le courage, aurait assez de popularité pour trancher la question. Toujours prompt dans ses résolutions, il piqua des deux et descendit dans la foule où il venait d'apercevoir Irène.

— Venez vite, lui dit-il à voix basse en s'approchant d'elle. Nous avons besoin de vous. Des esprits égarés veulent nous lancer dans de nouvelles aventures.

L'intelligence rapide d'Irène comprit la situation. Elle courut à son cheval, monta en selle, et dit à André :

— Qu'avez-vous dit?

— Ce qui m'est venu à l'esprit. J'ai défendu notre cause de mon mieux; mais je n'étais pas préparé à soutenir une pareille lutte, et j'ai peur d'avoir fait un mauvais discours.

— Allons donc! Les phrases les meilleures sont celles qui sortent du cerveau, comme Minerve, tout armées.

Ils franchirent la colline et arrivèrent au milieu du cercle qui délibérait; l'animation était grande. A la vue d'Irène, les chefs ne furent point étonnés; mais, s'interrompant, ils la saluèrent.

— La comtesse Irène Karadyoni, dit André, vous apporte ici l'opinion de son père sur le rôle de la Hongrie pendant la crise actuelle.

Un sentiment respectueux courut dans l'assemblée; on attendait avec intérêt ce qu'allait dire la jeune fille. Elle était grave; elle se tenait droite sur son cheval, mais son cœur battait dans sa poitrine :

— Mon père pense, dit-elle, que nous sommes les sujets des Habsbourg et que nous devons les défendre quand ils sont attaqués.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles calmes qui sortaient de si belles lèvres.

— Karadyoni a raison! cria un vétéran.

— Oui, dit encore André. Le vrai patriotisme ne se confond pas avec la révolte. Ce n'est point en s'insurgeant en face de l'ennemi

que l'on sert son pays. Vous savez par quel fatal entraînement la guerre de l'indépendance a dégénéré. Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même. Ne compromettons pas par notre faute le réveil de la patrie!

Il y eut des signes d'assentiment. Le peuple qui s'était approché et qui écoutait applaudit cette déclaration.

Irène reprit :

— Ce sont les idées de mon père. Il demande qu'on prenne les armes et qu'on s'enrôle contre la Prusse!

Une acclamation générale lui répondit :

— Eljen! eljen Karadyoni! crièrent d'une voix retentissante les nombreux amis du magnat.

Comme ce cri courut jusqu'à la foule qui était agitée, prête à l'élan, il fut répété à l'instant par la réunion tout entière, avec un grand bruit qui s'étendit bien loin dans la puszta.

A ce moment, on parlait d'élire Karadyoni chef populaire, pour donner le mot d'ordre à toute la contrée. Déjà cette proposition était acclamée lorsque Irène, se dominant par un nouvel effort, éleva encore la voix :

— Mon père est âgé. Il n'a pu venir aujourd'hui. Je sais qu'il n'accepterait pas cette mission.

Le silence se fit dans l'assemblée; on n'osa pas insister, et chacun réfléchit en lui-même.

Le nom du baron Dienyi avait été plusieurs fois prononcé. On le savait brave; on n'ignorait pas que son intelligence avait reçu une haute culture; il était aimé des paysans, et son attitude dans la discussion avait été appréciée des esprits sages. Un de ces courants rapides, comme il s'en produit dans les assemblées, passa dans la foule. Les regards se portèrent sur le jeune magyar qui se tenait, droit et ferme, à côté d'Irène, et les cris de : Vive Dienyi! sortirent spontanément de toutes les poitrines.

Les autres chefs s'inclinèrent. Il n'y avait pas à lutter contre un désir aussi vif et aussi général. L'élection d'André signifiait clairement que cette partie du comitat resterait fidèle à l'Autriche. Le but poursuivi, avec tant de sagesse et de patriotisme par les promoteurs du mouvement national, était atteint presque partout.

Le jeune homme s'avança de quelques pas au milieu du cercle, allongea le bras droit et dit avec une émotion contenue :

— Que Dieu garde la Hongrie!

Puis il leva les yeux sur Irène, vit qu'elle était émue, sentit une flamme nouvelle passer dans son cœur, et descendit le premier la colline en précédant la foule. D'après la tradition nationale, il devait faire au galop le tour de la réunion. Il s'élança dans la

plaine pour s'acquitter de ce devoir, et le peuple se livra à tout l'emportement de sa joie guerrière. Les cris, les chants, les vivats s'élevèrent de toutes parts, comme ces rafales qui mugissent, qui se calment et qui éclatent de nouveau lorsque le temps est agité.

Irène était accourue auprès d'Élisabeth. Elle avait sauté à terre et se penchant, le bras passé autour de la taille de son amie :

— C'est lui! c'est André! lui dit-elle brièvement. Regarde-le donc!

Le jeune chef, en effet, venait d'achever le cercle qu'il avait tracé dans la puszta et il se mêlait aux groupes de ses amis.

Pendant quelque temps, ce fut un bruit confus de conversations, de plans d'avenir, d'espérances vivement exprimées; le plaisir de reprendre les armes dominait tous les autres sentiments. Un Français ne pouvait rester insensible à cette vaillance, et Georges de Bréval, qui suivait tous les mouvements d'André, se laissait naïvement surprendre par les plus belliqueuses passions.

La délibération avait été longue, et le soleil s'inclinait vers l'horizon. Peu à peu les paysans se dispersèrent et reprirent le chemin de leur demeure. Irène et ses compagnons songèrent à les imiter. Mais la journée était déjà fort avancée, lorsqu'ils remontèrent à cheval pour refaire en sens inverse la route qu'ils avaient déjà parcourue le matin.

La puszta avait pris un nouvel aspect; le soleil avait étendu sur elle un manteau d'or, et les oiseaux qui passaient dans les airs avaient aussi sur l'aile de fugitifs rayons de feu. Les hérons s'envolaient des marais comme des flammes de pourpre, et les scarabées, qui bourdonnaient au-dessus de l'herbe, avaient des reflets de nacre et des scintillements.

Irène reprit sa place à la tête de la troupe, près d'André qu'elle n'avait pas encore félicité. L'orgueilleuse enfant était pleinement satisfaite. La jeunesse s'échappait de son âme, oppressée par trop de joie, par trop de sève. Ne vous souvient-il pas à tous de ces moments heureux de nos jeunes années, où la vie nous apparaissait comme cette puszta enflammée et où nous tendions nos bras ouverts à ses généreuses profusions?

Irène s'enivrait de cette nature surabondante, et ce qui se passait en elle n'était ni moins puissant ni moins délicieux. Pourtant, elle ne trouvait rien à dire à André. Elle s'en étonnait, elle se faisait reproche de montrer tant de froideur apparente pour la distinction dont il venait d'être l'objet, mais aucune parole ne montait à ses lèvres.

Ils voyageaient toujours, la brume montait, la lumière s'adoucissait. André se méprit sur le silence d'Irène, et il lui dit avec une certaine crainte.

— Pourquoi êtes-vous mécontente?

— Moi! s'écria-t-elle, surprise.

Elle se tourna vers le soleil dont le globe rouge allait disparaître :

— Mon cœur est brillant de joie comme ce soleil, dit-elle...

Puis, plus bas, avec une hésitation qui, pour un œil exercé, eût révélé bien des mystères :

— André, ajouta-t-elle, ce n'est pas pour ma patrie seulement que je suis heureuse... c'est aussi de savoir qu'on a pu vous apprécier.

— Oh! merci! s'écria André. Jusqu'à présent je n'osais pas me réjouir de l'honneur qu'on m'a fait, car si vous ne l'approuviez pas, il eût été pour moi un fardeau, et rien de plus.

Irène tourna la tête du côté opposé à André, par un singulier mouvement, à la fois timide et tendre.

— De ma vie, dit-elle, je n'oublierai cette journée!

Ils se turent tous deux. L'ombre vint. On approchait du lac; la lune montrait son croissant aux fines pointes et quelques étoiles apparaissaient au ciel. Irène en fixa longtemps une qui brillait d'une douce lumière bleue, près de la couronne de la Vierge; puis elle la montra du doigt à André.

Il savait, comme tout bon magyar, que ceux qui s'aiment se plaisent à choisir dans les cieux un astre spécial où ils envoient se rejoindre leurs espérances. Irène n'accentua pas autrement sa pensée, et André se demanda longtemps s'il fallait croire à ce royal bonheur.

Bientôt, soit lassitude, soit dessein de se rapprocher d'Élisabeth, elle ralentit son cheval et revint près de son amie. La brise s'était élevée; elle fouettait le visage des voyageurs.

— Je suis heureuse d'arriver, dit Élisabeth. Ma mère va être si fière d'André!

A ce moment une petite rafale passa. Irène portait à sa toque une aigrette de plumes d'ibis; le vent la détacha, la fit tourbillonner et la dispersa. André s'en aperçut. Il resta un peu en arrière, se laissa glisser de son cheval, saisit une des plumes et la passa dans le ruban de son chapeau.

Mais Élisabeth s'était retournée, elle avait vu le mouvement du jeune homme. Elle laissa les autres prendre un peu d'avance et dit à André :

— Cher frère, je te trouve ambitieux!... Mais tu as bien raison, ajouta-t-elle avec son doux sourire.

— Oh! mon Élisabeth! s'écria André, quelle journée! Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, il n'a pas passé un nuage dans le ciel!

— Dieu soit loué! il semble bénir tes efforts.

— Puisse-t-il me permettre de m'élever jusqu'à elle, dit André, dont la voix vibrante laissait percer la passion profonde.

— Calme-toi, mon frère chéri. Autour de nous la nature s'apaise avec la nuit. Faisons comme elle et recueillons-nous après les émotions du jour.

— Petite sœur, reprit André, toi aussi tu es heureuse, n'est-ce pas?

Elle leva dans l'ombre son beau regard vers le ciel :

— Sans doute... Mais c'est notre défaut à tous deux, André, d'avoir placé trop haut notre bonheur!

— Oh! je te défie de mettre le tien dans un lieu si élevé que je ne puisse aller l'atteindre!

— Nous verrons, répondit-elle, pendant que son frère regardait les rayons de la lune qui glissaient sur ses cheveux blonds.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les amusements de la saison. Le philanthrope Taylor. Grand match de jeùneurs. La liqueur mystérieuse de Succi et les explications scientifiques des médecins sur le cas de Merlatti. Inondations de la Provence. Les fêtes du Soleil. — A l'Institut. Les cinq Académies. L'Académie des beaux-arts, paroles et musique. Les peintres musiciens. Valenciennes, terre promise des artistes. L'Académie des inscriptions. La momie de Ramsès II et la salle de Darius au Louvre. Séance publique de l'Académie française. Les prix littéraires et les prix de vertu. Election de M. Gréard. — Oraison funèbre du cardinal Guibert par Mgr Perraud. Concours pour la statue de J.-B. Dumas à Alais et pour la décoration de la mairie de Pantin. Envois de Rome. La salle des États au Louvre. — Court bulletin nécrologique. Le nouveau Théâtre de Paris et le conseil municipal. *Jacques Bonhomme*, par M. Maujan. *Monsieur Scapin*, par Jean Richepin. Le *Conseil judiciaire*, par MM. J. Moineaux et Bisson. *Renée Mauperin*, par M. H. Céard. Opéra-Comique : le *Signal*, de M. Puget et *Juge et partie* de M. Missa. Un mot sur *Gotte* de M. Meilhac et l'*Egmont* de M. Salvayre.

I

La *saison* de Paris est actuellement dans son plein, comme celle des villes d'eaux et des bains de mer au mois d'août. Sauf quelques retardataires obstinés, tout le monde est revenu. Les foyers sont rallumés, les salons entr'ouverts; les librairies font feu de toutes leurs pièces; les théâtres s'arrachent les spectateurs à coups de grosse caisse à la porte et en rugissant leurs réclames dans tous les porte-voix du journal. C'est un vacarme à ne pas ouïr Dieu tonner. La vie intellectuelle et artistique a repris avec une intensité telle, qu'il faudrait trois chroniques comme celle-ci pour la suivre dans toutes ses manifestations. Et non pas seulement la vie intellectuelle, mais la vie bruyante, affairée, boulevardière, bohème et foraine, si je puis ainsi dire, cette vie multiple qui fait de Paris chaque jour « une ample comédie à cent actes divers », tellement féconde en épisodes toujours nouveaux qu'elle peut bien fatiguer à la longue, mais qu'elle ne saurait ennuyer.

Paris s'amuse de tout. Il s'amuse de la Morgue et des exécutions;

il s'amuse, quoiqu'il n'y ait pas de quoi, des déconvenues de la police de sûreté et de son chef M. Taylor, un philanthrope d'une autre espèce que le baron du même nom; il s'amuse des niches que Messieurs les assassins semblent lui jouer à l'envi, des petites énigmes qu'ils posent à sa sagacité toujours en défaut, de l'espièglerie avec laquelle ils lui passent entre les jambes, pour avoir le plaisir de le voir s'essouffler et revenir invariablement bredouille. Il s'amuse même lorsqu'il lui arrive, par hasard, de ramener un gibier dont la piste était perdue, et lorsqu'un commissaire de police lui découvre à Constantine, sans s'en douter, le criminel que le chef de la sûreté cherchait avec conviction depuis quinze jours dans les faubourgs de Paris. On met M. Taylor dans les revues de fin d'année; on le mettra prochainement dans les chansons de café-concert, et le jour où Paulus s'en mêlera, rien ne manquera plus à sa popularité. Paris s'amuse enfin du grand match de jeûneurs ouvert jadis par Tanner à New-York, continué par Succi à Milan, repris par Merlatti à Paris, par d'autres encore à Bruxelles et à Londres comme ces parties d'échec internationales jouées à distance entre amateurs de première force. Tanner avait jeûné vingt jours; Succi est allé à trente; Merlatti a juré d'aller à cinquante. Et Succi avait sa liqueur mystérieuse, dont il ne veut pas donner le secret, mais qui doit être bien substantielle et bien nourrissante puisqu'il poussait la coquetterie jusqu'à prendre chaque jour de l'eau de Janos, comme on fait en cas d'indigestion, tandis que Merlatti n'use d'aucune liqueur mystérieuse et se contente de boire à discrétion de l'eau filtrée. De plus fort en plus fort. Un autre viendra, — il est déjà venu, — qui voudra vaincre Merlatti, comme il a vaincu Succi, et qui s'offrira à jeûner soixante jours, sans autre réconfort qu'une bouteille de limonade Roger toutes les semaines. Cependant je n'ai pas entendu dire que les marchands de comestibles fussent inquiets, ni que le prix du beurre eût baissé. Une partie de Paris a défilé par la chambre du Grand-Hôtel où Merlatti se mange lui-même en dedans, pour se soutenir, sous la surveillance d'un comité médical qui trouve le temps long, bien qu'il fasse ses trois repas par jour; mais on s'en est tenu à la curiosité : les cas de contagion restent rares.

Ce fakir en paletot ferait fortune, mieux que l'homme-squelette, à la foire de Neuilly, s'il était possible de constater son tour de force autrement que par une surveillance prolongée dans des proportions gênantes. On ne pourrait que constater sa maigreur, ce qui est insuffisant. Les hommes de la science appelés à se prononcer ont rendu des oracles qui, du moins dans la traduction des reporters, ne nous ont pas semblé offrir toute la clarté souhaitable :

« C'est un hystérique, dit l'un. — C'est un névropathe, dit l'autre. — Je soupçonne ici, ajoute un troisième, un phénomène d'auto-suggestion. » La belle chose que la science, et pourquoi les naufragés de la *Méduse* ou les mineurs de Chancelade n'ont-ils pas connu ces phénomènes qui font tant parler d'eux depuis quelque temps, et qu'on peut maintenant pratiquer, à ce qu'il paraît, non plus seulement sur autrui, mais sur soi-même? Par malheur, tout le monde n'est pas apte à servir de sujet, et il se pourrait qu'on fût capable de se suggérer un jeûne de cinquante jours, sans être capable de répondre à cette suggestion, ce qui serait pourtant le point essentiel.

Un autre a trouvé une explication plus lumineuse encore, quoique, au fond, elle soit à peu près la même. « C'est, dit-il, un effort de volonté intense qui rend, chez Merlatti, le système nerveux capable de provoquer sur l'ensemble des phénomènes de vitalité, jusqu'en leurs dernières profondeurs, une sorte d'arrêt ou, pour employer le langage de M. Brown-Séquard, l'*inhibition.* » Et voilà justement pourquoi votre fille est muette... M. Brown-Séquard, oh! oh! Et l'*inhibition!* Diable!... Vous saisissez : l'*inhibition!* Comment n'avait-on pas découvert tout de suite une chose aussi simple? Tellement simple, au fond, malgré son appareil un peu effrayant à première vue, qu'il ne s'est, je crois, jamais rien dit de plus simple depuis Molière : « Pourquoi l'opium fait-il dormir? — Parce qu'il a une vertu dormitive. »

Succi, lui, ne vise pas à être un phénomène, mais à mieux : à être un bienfaiteur de l'humanité. C'est un inventeur qui ne prétend rien moins que transformer les conditions et les nécessités de l'alimentation ordinaire. Il n'a pas précisément retrouvé dans le creuset des alchimistes l'élixir de longue vie et l'or potable, mais il a trouvé une liqueur qui permet de rester trente jours sans manger et sans rien perdre de ses forces. C'est bien quelque chose, et si jamais le secret en est divulgué, un petit flacon de cette précieuse liqueur sera l'objet le plus indispensable pour les explorateurs du pôle Nord ou de l'Afrique centrale. Excellent moyen de remplacer les provisions de biscuit; de réduire considérablement, en temps de guerre, les services, l'intendance dont on s'est toujours plaint, et en même temps de faire des économies pour le budget, qui en a grand besoin! Sans doute il y aura toujours, je le crains, une forte majorité de bourgeois matériels qui ne voudront pas entendre parler de supprimer la faim, sous prétexte qu'en supprimant la faim, qui est désagréable, on supprimerait aussi l'appétit, qui ne l'est pas; et d'ailleurs comment songer sans inquiétude à ce que deviendrait le monde, privé de

l'aiguillon qui a été jusqu'à présent le grand stimulant du travail et du lien que la table crée sans cesse entre les hommes.

L'élixir de Succi aurait été bien utile aux malheureux inondés de la Provence bloqués par les eaux. Le Rhône, la Durance, la Garonne et quelques autres rivières ou torrents mal famés ont fait des leurs une fois de plus, là-bas, à l'autre bout de la France, dans les départements du Sud-Est. Digues rompues, ponts emportés, plaines inondées, maisons éventrées, champs ravagés, mines envahies, villages submergés, montagnes s'écroulant sur le passage des trains, le désastre a été complet. Les flots comprimés crevaient les barrages élevés à la hâte, faisaient voler en éclats tous les obstacles qu'ils transformaient en nouveaux éléments de destruction et, bondissant par la brèche avec un bruit de tonnerre, anéantissaient tout sur leur passage, recouvrant les ruines qu'ils avaient faites de leur robe lugubre et boueuse. Au dire unanime de ceux qui ont pu comparer les deux fléaux, la puissance destructive de l'incendie n'est rien auprès de celle de l'inondation. L'eau, qui éteint le feu, est cent fois plus terrible que lui. On se défend contre le plus violent incendie et l'on en peut venir à bout; mais quand la colère de Dieu souffle dans la pluie et le vent, comment se défendre contre l'inondation? Il faut fuir devant elle et plus vite qu'elle, trop heureux si elle ne vous a point déjà barré tous les chemins avant que vous n'ayez pris votre parti. L'immense nappe d'eau qui court au milieu d'un silence funèbre, plus effrayant que tous les bruits, ne laisse rien debout : elle sape, elle rase le sarbres, les vignes, les maisons; elle bouleverse le sol, elle entraîne les bestiaux et les récoltes, elle sème la pestilence, qui restera derrière elle, accroupie dans les marécages fétides. Et si la nuit se fait la complice de l'effroyable invasion, l'horreur s'accroît encore et n'a plus de bornes.

Eh bien, les inondations du Midi vont fournir à Paris un supplément de spectacles. Une commission, nommée par la presse, est en train de préparer de grandes fêtes au profit des malheureux laissés sans pain et sans asile par la catastrophe. La charité mondaine qui se dépense chaque année largement pour tous les cataclysmes où elle trouve une honnête occasion de se divertir, est toute prête à exhiber ses diamants, à danser, à souper, à entendre le ténor à la mode, à se divertir de toutes les façons, par pitié pour les inondés. Paris, — ou plutôt ce qu'on appelle *Tout-Paris*, mais Tout-Paris n'est pas absolument Paris, — est la ville la plus pitoyable du monde, pourvu que sa compassion lui rapporte un peu d'amusement. Il ne regarde pas à son aumône, si cette aumône est, en même temps, un plaisir. Qui l'emporte dans son esprit

du plaisir ou de la charité? N'approfondissons pas. Les commissaires nommés, que n'ont point découragés les déconvenues de quelques-unes des fêtes précédentes, où les semailles avaient dévoré d'avance la moisson, s'appliquent à lui préparer le plus de plaisir possible, afin que son aumône soit également large. L'inondation est arrivée juste à point, au début de l'hiver : c'est un bonheur pour ses victimes; si elle fût venue à la fin, il n'y avait pas de ressource, il fallait attendre à la saison prochaine, et, d'ici là, on avait tout le temps de l'oublier. Il est question d'organiser quelque chose de mémorable et, comme il s'agit du Midi, c'est au Midi, par une préoccupation de couleur locale qui dénonce des lettrés, qu'on voudrait emprunter les principaux éléments de ces fêtes du Soleil. On parle spécialement d'une ferrade, à la mode de la Camargue, et l'on voudrait bien aller, n'étaient les scrupules de la préfecture de police, jusqu'à la course de taureaux, comme dans les arènes d'Arles, et même, s'il est possible, comme dans les *plazas* d'Espagne. Pour l'inondation de Murcie, on n'avait pu avoir que les *toreros*, qui se sont promenés en costume dans l'Hippodrome; maigre spectacle! Si, cette fois, avec les *toreros*, on pouvait avoir les taureaux, jugez de l'attraction! L'occasion n'est-elle pas propice pour introduire, à Paris, sous le passeport de la charité, un divertissement qui lui manque?

II

C'est l'Institut qui a pris le plus souvent la parole pendant cette dernière période. L'Institut lui-même est devenu mondain. Jadis, par exemple, l'Académie française tenait sa grande séance en été; elle l'a reportée à l'époque où l'on est revenu à Paris et elle contribue maintenant, pour sa part, aux plaisirs de l'hiver. Chaque étape de l'année parisienne a sa spécialité : celle-ci est particulièrement réservée à l'Institut.

Il a ouvert la marche des grandes journées académiques par la séance solennelle de ses cinq classes, le jour même où paraissait notre dernière causerie. A vrai dire, cette séance est un plaisir laborieux qui, pour être goûté en entier, exige un certain courage ou, du moins, un certain *entraînement*. Les cinq classes y prennent la parole tour à tour, et il en est deux ou trois qui ne passent point pour sacrifier beaucoup aux Grâces. Pendant les discours de M. d'Hervey de Saint-Denys sur les doctrines religieuses de Confucius, et même de M. Grandidier sur la faune de Madagascar et l'origine des populations malgaches, l'attitude affaissée de plusieurs dames, qui s'étaient pourtant vaillamment comportées pendant le discours d'ouverture de M. Zeller, faisait peine à voir.

C'était la rançon de l'agrément qu'elles avaient eu en écoutant M. Coppée lire le *Roman de Jeanne*, — un roman qui n'est pas bien compliqué, qui se meut tout entier dans ces demi-teintes du sentiment où le poète excelle et n'a, pour sujet, que l'amour discret, ignoré et résigné d'une pauvre fille

Dont les doux yeux en pleurs brillent au clair de lune

comme les yeux mêmes de la Muse de M. Coppée.

Un nouveau dédommagement, à la fin de la séance, était réservé aux dames, qui se sont redressées sur leur tige comme des fleurs sous la rosée du matin (puisse l'ombre de Demoustier me pardonner cette hardie métaphore !) en entendant M. Gounod lire son travail sur la *Nature et* l'*Art*. Peut-être y avait-il un peu trop de métaphysique pour elles ; mais quelle chaleur, quelle élévation, quel souffle d'idéalisme inspiré ! Et toutes ces nobles pensées, exprimées en beau style, n'en avaient que plus de prix dans la bouche de M. Gounod, de l'auteur de *Faust* et de *Roméo et Juliette*, qui a une tête pontificale et qui lit bien.

La séance de l'Académie des beaux-arts n'effraye personne et attire tout le monde. D'abord elle offre l'attrait d'une audition musicale. Elle a son ouverture à grand orchestre, comme un opéra, et se termine par une cantate dramatique où se font souvent entendre des artistes renommés. Nous avouons ingénument n'avoir pas pris un intérêt des plus vifs à l'ouverture de M. Pierné, pensionnaire de Rome : c'est sans doute notre faute, car de bons juges y ont trouvé des motifs très harmoniques, un dessin musical simple et parfois vigoureux. Au contraire, la scène lyrique qui a remporté le grand prix, — *la Vision de Saül*, dont M. Savard a écrit la musique sur les paroles de M. Adenis, — nous a paru une œuvre déjà remarquable et qui contient plus que des promesses. L'orchestration en est généralement expressive et dramatique. Dans son style orageux et son rythme troublé, l'introduction exprime bien l'agitation de Saül qui s'éveille au fond de sa tente, encore poursuivi par le rêve affreux qu'il vient de faire. Les supplications de Michol en faveur de son époux David ont une tendresse suppliante, et la cantilène qui les termine est pleine de charme. Nous nous souvenons encore de l'hymne de David, dont il est impossible de méconnaître l'accent de chaleur grave et de solennité religieuse.

En outre, on est toujours sûr d'avoir aussi, dans la séance de l'Académie des beaux-arts, un *Éloge* de M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, qui est non seulement un juge éminent en matière d'art, mais encore un écrivain délicat et ferme,

digne de l'Académie française. C'est à Paul Baudry qu'il avait à rendre hommage, et il l'a fait avec l'autorité qui lui appartient depuis longtemps, en mêlant l'étude du caractère à celle du talent, en encadrant ses appréciations dans une biographie rehaussée de détails inédits, éclairée par de précieux extraits de correspondance intime où le cœur de l'homme, voilé sous des dehors un peu froids, s'épanche d'une façon touchante. Le fils du sabotier de la Roche-sur-Yon avait commencé par faire sa partie avec les ménétriers du village dans les bals de guinguette, et il se crut d'abord une vocation musicale. M. H. Delaborde nous a rappelé à ce propos l'exemple d'Ingres et d'Eugène Delacroix; il en eût pu rappeler bien d'autres. On aurait peine à trouver un peintre qui n'aime point la musique, et l'on en citerait par centaines qui l'ont pratiquée avec goût et qui étaient ou qui sont encore des virtuoses distingués : Paul Delaroche, Horace Vernet, H. Flandrin, Henri Regnault, Gustave Doré... Mais qu'allais-je entreprendre? Il y faudrait, rien que pour les contemporains, une énumération homérique. Par contre, on compterait aisément sur ses doigts les poètes pour qui la musique n'est pas, suivant la définition de Th. Gautier, un bruit un peu plus désagréable et beaucoup plus cher que les autres : qu'il me suffise de nommer, avec l'auteur des *Emaux et camées*, Lamartine, Victor Hugo et Laprade. Pourquoi? Comment expliquer ce double phénomène? Avec un peu de subtilité, sans doute, il ne serait pas difficile de noter les affinités et les harmonies qui relient la peinture à la musique. Mais n'en est-il pas ainsi, et à plus forte raison, de la poésie elle-même? Est-ce que la poésie n'est pas déjà une musique? Elle en a le rythme et la mélodie. On dira peut-être que c'est précisément pour cela, mais cette raison ne pourrait-elle s'appliquer, au moins en grande partie, à la peinture. Il y a là un petit problème d'esthétique qui, pour n'être point des plus pressants à résoudre, ne laisse pas d'avoir son intérêt. J'aurais voulu que M. le secrétaire perpétuel profitât de l'occasion pour l'aborder; mais il en retrouvera aisément une autre, et je le recommande à sa sagacité.

Avant lui, M. Ch. Garnier, président de la séance, avait évoqué en termes émus le souvenir du peintre qui fut son ami et son collaborateur et pris la défense de l'école de Rome contre ses détracteurs, en se plaçant sur un terrain excellent où personne ne pouvait le contredire. Oui, l'émulation qu'elle excite est salutaire et féconde, et n'y eût-il pas d'autre raison, celle-là suffirait à la légitimer. Cette apologie était la préface naturelle de la proclamation des prix, qui allait nous fournir un nouvel exemple de ce que peuvent l'émulation et la tradition. Parmi les grands prix et les

autres récompenses, nous avons entendu trois ou quatre fois le nom de l'élève couronné suivi de cette mention : « Né à Valenciennes. » Valenciennes, qui n'est qu'une sous-préfecture, est, à coup sûr, de toutes les villes de France, celle qui produit proportionnellement le plus d'artistes peintres ou sculpteurs, architectes ou graveurs : sans remonter à Watteau, citons seulement Abel de Pujol, H. Lemaire, Carpeaux, Hiolle, mort récemment dans toute la force de l'âge et auquel sa ville natale avait fait des funérailles solennelles; parmi les vivants, MM. Harpignes, le sculpteur Crauk, Guillaume l'architecte du Louvre, le graveur Desvachez; J'en passe beaucoup, moins connus. L'École des beaux-arts de Valenciennes est l'un des principaux affluents de l'École des beaux-arts de Paris, mais ce n'est pas seulement par là que la patrie de Watteau apporte une si large contribution à la gloire artistique de la France, c'est par sa sollicitude pour ses propres gloires, par l'honneur dont elle les entoure, par la fierté qu'elle éprouve de leurs succès, par l'émulation qu'inspire sans cesse aux nouveaux venus la renommée des anciens. Voilà comme elle a créé et comme elle entretient ce courant.

La séance publique de l'Académie des inscriptions a offert, cette année, un intérêt exceptionnel; disons plutôt un intérêt particulier, pour ne point donner à entendre aux esprits mal faits que ce soit, comme s'expriment les affiches, « par exception et pour cette fois seulement ». M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, prononçait l'éloge de M. Ambroise-Firmin Didot, l'aimable et souriant vieillard que nous avons tous connu, savant helléniste et fervent philhellène, éditeur lettré, bibliophile hors ligne, dont les collections d'incunables et de gravures xylographiques, les belles éditions et les belles reliures, ont fait pendant bien des vacations les grands jours de l'Hôtel des ventes. M. Gaston Paris, président, en rendant compte des ouvrages couronnés et, en particulier, de l'*Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, a constaté, aux applaudissements de l'auditoire, la vanité d'une légende propagée par la galanterie française et reporté à la Pucelle l'honneur trop longtemps usurpé par Agnès Sorel d'avoir réveillé le roi de sa funeste torpeur. « Voilà la vérité telle que M. de Beaucourt nous permet de la voir; elle est plus belle et plus haute que la fable, et la France aime mieux, n'est-il pas vrai? devoir sa renaissance à Jeanne d'Arc qu'à Agnès Sorel. »

Le grand succès de la séance a été pour M. Maspéro et son étude sur les *Momies royales d'Egypte récemment mises au jour*. Parmi les contes de fées de la science moderne, n'est-ce pas un des chapitres les plus fantastiques que cette exhumation, après

tant et tant de siècles, de dynasties entières, et des plus illustres qui aient régné sur la terre des Pharaons? Il faudrait l'auteur du *Roman de la Momie*, le poète qui a chanté les *Nostalgies d'obélisques*, pour nous dire la stupeur de Ramsès II, le grand Sésostris, poursuivi jusque dans le sanctuaire de sa tombe, dépouillé de ses bandelettes sacrées, revoyant le soleil et montrant à des savants sans respect, qui en prennent le signalement minutieux, comme des greffiers pour un passeport, mesurent l'angle du crâne et constatent audacieusement que les traits dénotent une intelligence médiocre, cette face auguste que personne n'avait vue depuis plus de trois mille ans, devant laquelle se prosternaient les rois vaincus et qui eût foudroyé l'imprudent assez osé pour lever les yeux sur elle.

Nous sommes vraiment au siècle des exhumations et des résurrections. Partout on fouille à des profondeurs inconnues les cendres du passé pour y retrouver les races éteintes et les civilisations disparues. On force les entrailles de la terre de rendre les secrets qu'elle cachait avec un soin jaloux. On ne respecte plus aucun asile, on ne recule plus devant aucun mystère. On restitue au jour des villes, des peuples, des races ensevelies. On déterre Pompéi, Troie, Olympie, Mycènes; on retrouve au fond des lacs et des cavernes l'homme préhistorique, avec les monuments de son industrie et de son art. Schliemann évoque les fantômes de Priam et d'Agamemnon, qui se lèvent à son appel dans les profondeurs lointaines du passé. M. et M[me] Dieulafoy rapportent du fond de la Susiane à notre musée du Louvre les restes du palais d'Artaxercès et de Darius, des vases, des statuettes, des monnaies, des armes, des cylindres gravés, des fragments de pylones, des bas-reliefs, la frise des animaux fantastiques et la grande frise des Immortels, où sont représentés les archers du corps qui formait la garde du roi des rois, œuvre de céramique colossale dont plus de deux mille ans n'ont pas terni l'éclat. Le public n'a pu voir encore ces précieuses trouvailles, qui vont assurer une supériorité éclatante à notre grand musée national; mais son attention curieuse a déjà été appelée sur la future salle de Darius au Louvre par les descriptions anticipées de quelques journaux et aussi par la juste récompense accordée à M[me] Dieulafoy, nommée chevalière de la Légion d'honneur.

Revenons à l'Institut, d'où cette courte digression nous a un moment écartés.

Il n'en est pas de l'Académie française comme de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : ce n'est pas exceptionnellement qu'elle fait salle comble à ses séances annuelles, et la perspective d'entendre M. Caro sur les prix de vertu n'était point de nature à

diminuer l'affluence. Le nombre toujours croissant des prix littéraires, qui se fractionnent pour la plupart entre trois ou quatre rivaux, rend la tâche du secrétaire perpétuel de plus en plus difficile. Il y en a vraiment trop, et l'on frémit pour lui en songeant que de malheureux prodigues ne demandent qu'à en créer encore de nouveaux. Que l'Académie française ait l'énergie de les refuser, et qu'elle laisse aux sociétés de province le soin de couronner le *Cabaret du puits-sans-vin*. Il faut bien de la souplesse, bien de la dextérité pour se tirer avec autant d'aisance que M. Douce d'une tâche écrasante et fastidieuse comme l'analyse ou l'appréciation sommaire d'une cinquantaine d'ouvrages, en sachant varier à l'infini les formules de l'éloge et de la critique. M. Camille Doucet accroît encore la difficulté comme à plaisir en adjoignant aux livres couronnés non seulement ceux qui ont obtenu à titre officiel des mentions honorables, mais ceux qui, réservés pour un examen ultérieur, n'ont pas triomphé à cette épreuve définitive et méritent cependant d'être signalés : je me demande si les auteurs se trouvent très flattés de cette attention délicate qui, en recommandant leur œuvre, dénonce en même temps leur échec.

De cette longue liste nous détacherons quelques noms seulement : celui du général Ambert, auteur de *Récits militaires* d'un souffle généreux et d'un style élevé, où le sentiment patriotique s'allie toujours au sentiment chrétien; celui de l'abbé Roux, un curé de village dont les *Pensées*, ou plutôt les impressions originales, empreintes de cette personnalité que donne la solitude à une âme de poète, à un esprit méditatif et pénétrant, capable de se former lui-même, ont éclaté tout à coup au soleil comme le germe qu'il apostrophait dans son livre : « Germe obscur, reste sous terre », et qui lui répondait : « Il faut que je sois fleur. Je serai fleur. » La plus haute récompense de l'Académie, le grand prix Gobert, demeure acquis à l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. Thureau-Dangin, dont chaque année un nouveau volume vient renouveler les titres, et dont il serait bien superflu de faire ici l'éloge à nos lecteurs. Le prix d'éloquence sur le sujet proposé par l'Académie, — l'étude de Beaumarchais, — a été remporté par M. de Lescure, probablement l'homme de France qui, à l'heure actuelle, connaît le mieux le dix-huitième siècle; mais que pourrions-nous ajouter aux paroles de M. Camille Doucet et à l'impression de nos lecteurs qui ont eu sous les yeux cette œuvre rapide et brillante, pleine de traits à la Beaumarchais, au moment même où elle était couronnée à l'Académie et où M. Ludovic Halévy en faisait à la séance solennelle une lecture vivement applaudie?

Des deux rapports, sur les prix littéraires et sur les prix de vertu,

quel est le plus difficile à varier et à renouveler? Ce n'est pas nous qui nous chargerons de le dire. La vertu, surtout quand elle n'est pas l'héroïsme, au sens où nous entendons habituellement ce mot; quand elle est, suivant la définition de M. Caro, « un effort continu, se répétant tous les jours modestement, sans se lasser jamais », plutôt qu'un de « ces actes singuliers d'énergie exaltée, subits, qui saisissent tout de suite et surprennent l'imagination, éclatent en traits de feu sur le fond obscur de ces existences, illuminent tout, transforment tout, soit sur un champ de bataille, soit sur les champs de bataille de la vie, aussi rudes et presque aussi sanglants que les autres », a sa monotonie et ne trouve vraiment son emploi que comme exception, ou comme contraste, dans les drames et les romans de la littérature amusante. Mais, du moins, la variété même des orateurs chargés d'en présenter la récolte annuelle au public est une assurance contre l'uniformité qui résulterait naturellement du sujet. Ce vieux thème du dévouement, de l'abnégation, du sacrifice, que d'autres avaient traité en causeurs gracieux et brillants, en spirituels chroniquèurs, en auteurs dramatiques habiles à mettre les personnages en scène, à semer le récit d'anecdotes et de saillies, M. Caro l'a traité en philosophe et en moraliste qui sait observer le détail, mais qui sait aussi l'élargir, l'élever, le rattacher aux principes. Il a justifié une fois de plus l'institution même, si souvent attaquée par des raisons au moins spécieuses, et, tout en associant, avec une ingénieuse délicatesse, le *bon riche* à ses éloges, mis en relief les raisons qui doublent le prix de la vertu dans le pauvre. Dans ce sacrifice continu où la répétition toujours semblable paraît exclusive de l'effort et donne à l'héroïsme même les apparences tranquilles de l'habitude, il a su, en moraliste pénétrant, dégager cet élément dramatique par où seul nous sommes pris : la lutte contre soi, les premières victoires contre les résistances de la nature, la marche progressive, quelquefois douloureuse, vers la perfection paisible et la bonté absolue; et, en philosophe, il a montré l'admirable contraste entre l'impassibilité de l'aveugle nature, sur laquelle on ne pourrait fonder d'autre morale que celle dont Darwin a formulé le code au profit du plus fort, et la charité qui se met vaillamment en travers de ces lois cruelles, proteste contre leur fatalité, les combat, les modère, s'efforce de les détruire et de refaire un monde à l'image de son idéal. Cette éloquente péroraison, qui dégageait des forces aveugles et brutales de la matière la domination généreuse de l'âme en lutte avec elle, était comme le sceau final, la signature de l'homme qui s'est fait le gardien et le champion des nobles doctrines auxquelles le génie de la France reviendra toujours.

Huit jours auparavant, l'Académie française avait élu le successeur de M. de Falloux. Trois candidats se trouvaient en présence : MM. d'Haussonville, Oscar de Vallée, Gréard. On pouvait croire qu'elle hésiterait, qu'elle s'y reprendrait à deux fois. Elle n'a pas hésité. Du premier coup, M. Gréard a été élu, à une majorité considérable, — considérable pour l'Académie. Heureusement que les salons n'étaient pas encore ouverts ; dans ceux où l'on cause de l'Académie, surtout parmi les dames lettrées qui discutent et comparent les titres, quel embarras — et quels efforts, inutiles peut-être, pour le dissimuler ! M. Gréard !... C'est en de pareilles rencontres que le Vapereau est inappréciable. On s'est jeté dessus, et l'on y a appris que M. Gréard, né en 1828, ancien élève de l'École normale, agrégé et docteur ès lettres, a professé la rhétorique dans plusieurs lycées, qu'il a été ensuite inspecteur de l'Académie de Paris, délégué à l'Hôtel de Ville pour la direction de l'enseignement primaire, inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire à l'Instruction publique, enfin vice-recteur. C'est une carrière comblée de tous les honneurs universitaires. Que dis-je? M. Gréard était déjà membre de l'Institut, section des sciences morales et politiques depuis 1875, détail généralement ignoré. A-t-il jamais écrit et qu'a-t-il écrit? Reconsultons Vapereau. M. Gréard a publié une thèse sur la *Morale de Plutarque*, et, sans parler de ses *Rapports*, œuvre d'un fort habile homme, il est auteur d'une traduction des *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, d'un *Précis de littérature*, d'un ouvrage sur la *Législation de l'instruction primaire*. C'est plus que nous n'aurions cru ; pourtant, c'est peut-être moins qu'il n'en faut d'ordinaire pour entrer à l'Académie, — sauf le jour où l'on élit M. de Lesseps. Somme toute, esprit distingué, circonspect, administratif, qui a su ne se brouiller avec personne, pas même avec le Conseil municipal, et ne se troubler de rien, dans les différents postes qu'il a traversés, au milieu de phases très diverses ; physionomie sans beaucoup de relief, sans grandes lignes, sans caractère bien saillant.

Mais M. Gréard est un homme heureux. Le rectorat lui a offert un asile juste à temps pour lui sauver le péril d'avoir à prendre parti sur la laïcisation des écoles, et lui-même s'est trouvé juste à point pour tirer l'Académie d'embarras. Car l'Académie était embarrassée en présence de la candidature de M. d'Haussonville : « Prenez garde, disaient les esprits timorés. Pas de politique ! — Mais il nous semble que c'est la candidature de M. Gréard, au contraire... — Pure apparence : la candidature de M. Gréard n'est pas politique, elle est universitaire. Au contraire, celle de M. d'Haussonville... — Il n'a écrit que des ouvrages littéraires et des livres

d'économie charitable. — Oui, mais il est le fils de son père et le neveu de son oncle. Il a été député ; on connaît ses opinions : il ne les cache pas, et son nom, à lui seul, le dit assez haut. Voulez-vous faire de l'Académie — ou en avoir l'air, c'est tout comme, — un fief orléaniste? Vous savez comme on a crié contre nous le jour où M. Duruy a simplement envoyé à l'absent l'expression fort anodine d'un regret. Aujourd'hui, au lendemain de la donation de Chantilly, ce serait bien autre chose! Nous semblerions vouloir reconnaître la munificence du prince, saisir la première occasion de nous prononcer hautement, prendre son parti contre la République. C'est pour le coup qu'on crierait, qu'on réclamerait notre suppression! »

Et voilà comment, s'il faut en croire les bruits qui courent, la générosité royale du duc d'Aumale a commencé par porter malheur à un candidat *orléaniste*. Non que l'Académie soit ingrate ou insensible : elle a témoigné de sa reconnaissance, et le secrétaire perpétuel lui-même, — qui n'a pas voté pour M. d'Haussonville, — a encore trouvé moyen de glisser une phrase commémorative dans son rapport sur les prix de vertu. Mais l'Académie a eu peur qu'on ne l'accusât de pousser la reconnaissance trop loin et elle a ajourné M. d'Haussonville. Il y a eu là un de ces courants plus ou moins occultes que le public ne soupçonne pas, et qui aurait pu fournir à M. Rouxel, s'il eût écrit un peu plus tard ses *Chroniques des élections à l'Académie*, le chapitre le plus piquant de son livre. Elle a reçu sa récompense : les feuilles radicales, qui réclamaient, quelques semaines auparavant, la fermeture de l'Académie, comme d'une simple chapelle privée, ont daigné cette fois témoigner de leur satisfaction, et veulent bien la laisser vivre, en attendant qu'elle leur fournisse une occasion nouvelle de recommencer leurs clameurs, car les concessions ne les désarment pas, et du jour où l'on s'arrête, ne fût-ce qu'une minute, elles sont complètement oubliées. On a affecté de regarder un acte de prudence comme une preuve de repentir. Et puis quelle joie particulière de voir pour successeur à l'auteur de la loi de 1850 sur l'instruction, l'homme qui a tant contribué à la défaire et en qui s'incarne, pour ainsi dire, le système de réforme de l'enseignement secondaire. Il y a là, pour les esprits raffinés dont l'art est la seule affaire, une antithèse qui donnera un ragoût particulier à la réception de M. Gréard. Mais ce contraste, les journaux républicains le prennent d'une façon moins esthétique et moins désintéressée. Nous croyons, nous, que M. Gréard a trop de goût pour y appuyer autant qu'ils l'espèrent. Et d'ailleurs un détail auquel ils n'avaient peut-être point songé d'abord les empêche de se réjouir pleinement et sans arrière-pensée : c'est que le récipiendaire

n'aura pas le dernier mot. M. le duc de Broglie est chargé de lui répondre; ce sera un contraste de plus, et la fête pourra être complète.

L'Académie des sciences morales et politiques, venue la dernière, n'est point restée au-dessous des autres classes de l'Institut. Mais c'est à peine si nous pouvons signaler, en courant, la longue étude de M. Jules Simon sur Michelet, où, sous le couvert d'éloges parfois excessifs, et sans se défendre des souvenirs sympathiques de sa jeunesse, il a su le juger, et le bien juger, dans les violences de sa passion et l'aveuglement de ses partis pris.

III

Nous avons retrouvé plus d'une fois encore, en dehors du palais Mazarin, l'Institut ou ses membres. La veille de l'élection de M. Gréard, Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, prononçait à Notre-Dame une oraison funèbre de Mgr Guibert, digne de l'illustre compagnie, digne de la chaire où ont retenti tant d'éloquentes paroles, digne de l'éminent et saint cardinal qui fut l'honneur de l'Église de France. Dans le chœur, trente-cinq évêques et archevêques; dans les vastes nefs, une foule d'élite, comme celle qui se pressait jadis aux conférences du P. Lacordaire, écoutaient avidement cet orateur à la figure ascétique, à la parole sobre, ferme et grave, au style d'une simplicité noble, ne reculant devant aucun détail du sujet, ni le plus familier, ni le plus difficile et le plus délicat, le suivant sans crainte partout où il le conduisait et s'élevant avec lui, sans aucun effort apparent, jusqu'à la haute éloquence. Nul sujet ne pouvait mieux lui permettre de donner toute sa mesure, parce qu'il était en rapport parfait avec son esprit et avec son âme. Mgr Perraud a conçu son oraison funèbre sous la forme biographique, comme il convenait pour un homme dont la biographie sincère est le plus bel éloge et dont la vie ni le caractère n'ont rien qu'il faille draper sous l'ornement oratoire. Il l'a peint tel qu'il fut, avec les particularités de son caractère, avec l'accent personnel de sa physionomie, sans cacher l'homme sous le saint. Il n'est personne qui n'ait senti, lorsque l'orateur aborda la période contemporaine, combien son jugement, exempt de toute passion, empreint d'une tristesse religieuse et patriotique, à la sincérité de laquelle il était impossible de se méprendre, s'inspirant de l'exemple du cardinal et, comme lui, voyant de haut les choses du temps et parlant aux puissants d'une heure avec la sainte et sereine indépendance des enfants de Dieu, était le jugement même de l'histoire. Là aussi « l'indignation se fait sentir

plutôt qu'elle n'est exprimée ». Et voilà précisément ce qui ajoutait encore à l'impression produite sur l'auditoire par cette voix grave, cette parole sans vains ornements, cette émotion contenue et d'autant plus puissante : l'harmonie parfaite entre les termes de l'éloge et son objet, comme entre l'orateur et celui dont il nous redisait les services et les vertus. Chacun se disait que le cardinal était loué comme il fallait et par qui il fallait : par un évêque qui n'était pas seulement un de ses fils de prédilection, religieux comme lui, sacré de sa main, mais dont la pensée, dont la conduite, dont la parole, offraient les mêmes caractères de modération, de mesure et de sagesse dans la fermeté, qui nous montrait, jusque dans sa personne, un reflet vivant de son « père bien-aimé » et auquel s'appliquaient naturellement beaucoup des traits de son panégyrique.

En sortant de Notre-Dame pour aller au palais des Beaux-Arts, nous retrouverons encore l'Institut. Après Paris, la ville d'Alais veut élever un monument à l'illustre chimiste J.-B. Dumas, et elle a ouvert un concours dont les projets ont été exposés pendant quelques jours dans la salle de Melpomène. Ils étaient moins nombreux et peut-être plus banals qu'à l'ordinaire. En redingote, en paletot, en pardessus, en habit, en robe de professeur, ces vingt-cinq Dumas debout (sauf une ou deux exceptions) faisaient de leur bras droit le même geste *poncif*, le geste par lequel il est convenu de représenter l'orateur. Le plus grand effort d'originalité, de la part de quatre ou cinq concurrents, avait été de reproduire en ronde-bosse sur le piédestal, avec quelques variantes, la figure de Chapu, qui, dans le monument de la cour du Mûrier, tend une palme à H. Regnault. La figure primée n'était pas certainement la moins banale de toutes.

Hélas! il faut bien avouer, après avoir suivi la plupart des innombrables concours artistiques ouverts à chaque instant depuis la guerre, que les résultats en sont peu encourageants. Que serait-ce donc si je vous conduisais maintenant à l'Hôtel de Ville pour y examiner les 71 projets envoyés pour la décoration de la mairie de Pantin! Point de programme officiel pourtant; rien qui pût entraver l'indépendance, arrêter l'essor du génie! Les concurrents étaient libres de suivre leur inspiration. Ils en ont profité pour se livrer à tous les caprices de la fantaisie la plus dévergondée. A voir la moitié au moins des compositions, on eût pu les croire destinées à un cabaret ou à un boudoir. Les deux tiers de l'autre moitié pouvaient s'appliquer à un édifice quelconque, depuis la gare jusqu'au palais, tout aussi bien et mieux encore qu'à une mairie. Ici un bataillon scolaire; là une fête printanière, avec des rondes enfantines, des buveurs sous les arbres, des jeunes filles se balançant aux escarpo-

lettes et cueillant des fleurs; plus loin une troupe de maraîchers se rendant à Paris; ailleurs les hommes d'armes des ducs de Pantin, — car il paraît que Pantin a eu des ducs, — faisant l'éducation militaire des enfants de la localité, sorte de transposition du thème des bataillons scolaires, mais peu faite pour séduire des démocrates aux yeux desquels la France n'existait pas avant 1789. Et des allégories, oh! quelles allégories! Dans les unes, c'est le pathos qui domine; dans les autres, le comique, et il en est qui sont d'une platitude démocratique à faire rougir un bonnet phrygien. Celui-ci a représenté M. le maire de Pantin prêchant à ses administrés, dans un sermon laïque, l'accomplissement de leurs devoirs; celui-là, la ville même de Pantin vêtue d'un costume écarlate, comme il sied, présidant à la reconstruction de sa mairie; cet autre, plus ambitieux, la *Vie primitive* sur les panneaux et au plafond le *Triple symbole de l'activité humaine*. Il fallait chercher longtemps pour trouver une composition à la fois bien peinte, raisonnable et à peu près appropriée à sa destination, comme celle où M. Schommer a fait revivre la défense de Pantin en 1814.

Il semble que, depuis quelques années, les envois de Rome se ressentent des attaques de plus en plus violentes dirigées contre la villa Médicis et contre l'enseignement académique. Les élèves ont l'air d'être déroutés par les assauts de l'école nouvelle et de ses théoriciens intolérants qui ont pris pour dogme : « Hors du naturalisme, pas de salut », qui leur interdisent comme un crime, comme un attentat au génie moderne, d'étudier les hommes du passé, de reproduire des formules vieillies, d'oser peindre autre chose que ce qu'ils voient autour d'eux. Sans doute, devant les peintures de la chapelle Sixtine et du Vatican, ils doivent trouver un peu excessives des théories qui ne sauraient être vraies qu'à la condition que les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Michel-Ange et de Léonard soient faux, et qui ne visent à rien moins qu'à condamner en bloc toutes les écoles, sauf peut-être la seule école hollandaise, et encore pas tout entière; mais ils n'en sont pas moins troublés, et plusieurs essayent de désarmer la critique nouvelle sans trop choquer l'enseignement officiel des beaux-arts. C'est ce qu'on appelle ménager la chèvre et le chou. Il est difficile que l'art sérieux s'accommode de ces compromis : ils donnent à beaucoup des envois de Rome un caractère hésitant, incertain, que n'avaient pas les compositions de concours des mêmes jeunes gens.

M. Pinta (première année), avec une copie excellente, a envoyé un tableau où le sentiment moderne se traduit par un autre moyen que le naturalisme; où le naturalisme, du moins, prend une forme philosophique. Le Christ qu'il nous montre, assis au pied de sa

croix, avec les marques des clous, la tête appuyée sur sa main droite, la main gauche pendante, est d'un type trop vulgaire, et le terrain sur lequel il se détache n'est qu'une ébauche insuffisante. Mais il ne faut pas chercher le tableau ailleurs que dans la méditation profonde et douloureuse du Christ, qui se demande, comme l'explique l'inscription : *Quæ utilitas in sanguine meo?* Est-ce de la peinture? Est-ce une pièce de M. Paul Bourget ou de M. Sully-Prudhomme? M. Baschet, qui est depuis un an de plus à Rome, a déjà plus complètement pris son parti, et il s'est borné à peindre une étude de nu assez lumineuse et d'un frais coloris, mais d'un dessin qui manque de distinction : une jeune fille assise, dont une femme, debout et habillée, peint la chevelure d'une nuance équivoque et indécise. Quant à M. Fournier (troisième année), il a décidément un goût prononcé pour les sujets patriotiques tirés de l'histoire des Gaulois. Son *Dernier chant de Velléda* est une toile immense qui, tout d'abord, paraît entièrement vide en dehors du petit groupe de prisonniers suspendus aux lèvres de la prophétesse, dans la partie du tableau où le soupirail laisse pénétrer un jour blafard. Il faut une attention prolongée pour discerner vaguement, à travers l'ombre opaque, quelques formes confuses. Le groupe n'est pas sans mérite et sans expression dramatique; mais M. Fournier manque encore d'habileté dans l'emploi du clair-obscur : sa lumière est molle; il n'a pas su tirer parti du contraste ni graduer les nuances, ménager les transitions, permettre au regard de s'enfoncer dans les perspectives du souterrain. Je ne m'arrête pas à la *Fuite de Néron* de M. Popelin, ébauche bien noire et bien lourde.

Les envois d'architecture sont les plus remarquables. Ceux de sculpture offrent quelques morceaux d'un bon travail, comme *la Seine* de M. Puech et même *la Diane* de M. Lombard, à la condition de ne chercher dans cette statue qu'une étude d'après le modèle, qui ressemble tout au plus à une danseuse, mais nullement à une déesse. Avec un assez joli bas-relief où il a traduit la fable de la Fontaine : *le Meunier, son fils et l'âne*, M. Labatut exposait, en plâtre et en marbre, un groupe énorme, — non achevé, comme il arrive trop souvent, — représentant *Roland à Roncevaux*, qui, près d'expirer, soulève en un dernier effort le cor où il va sonner un appel suprême. Dans son allure générale cette figure, un peu lourde et sans personnalité, rappelle le Laocoon.

Le Louvre s'est agrandi d'une salle consacrée aux toiles de l'École française moderne. C'est l'ancienne salle des États, aménagée pour sa destination actuelle avec un luxe décoratif qu'il est permis de trouver exagéré. Dans les voussures, des médaillons dorés, que des figures de génies encadrent, déroulent la série de nos plus grands

peintres, depuis Jean Cousin et Clouet jusqu'à Delacroix, Ingres et Flandrin. Des statues allégoriques, des mascarons, des lyres, des trompettes, des palmes et des couronnes de laurier complètent une ornementation dont la richesse n'est pas faite pour profiter aux tableaux. Ceux qu'on a réunis ici proviennent des autres salles du Louvre ou du Luxembourg, quelques-uns des oubliettes où l'on en était réduit, faute de places, à les laisser jusqu'alors. Parmi les toiles ainsi nouvellement mises en lumière, ou bien encore rajeunies par une restauration intelligente, signalons rapidement : de Prudhon *la Sagesse et la Vérité*, qui, placée d'abord à Versailles, puis à Saint-Cloud, s'était vue reléguée dans les magasins du Louvre après avoir été à moitié détruite par l'incendie des fêtes du mariage de Napoléon ; un spirituel portrait de Denon, un autre de Joséphine, l'Allégorie du mariage de Napoléon avec Mme de Beauharnais, enfin une assez médiocre *Entrevue de Napoléon et de François II après Austerlitz*, où le génie du peintre de *Vénus et Adonis* se montre glacé par l'art officiel ; quelques esquisses du même et de Géricault ; le portrait d'un général par Pagnest ; le *Bonaparte à Arcole*, de Gros ; le portrait de la marquise de Visconti, par Gérard, qui est un legs fait au Louvre. Un peintre peu connu, mais très intéressant, de la Berge, qui n'a laissé qu'un petit nombre d'œuvres, parce qu'il est mort avant d'avoir accompli sa trente-cinquième année et surtout parce qu'il poussait aussi loin qu'un Gérard Dow la passion de l'exactitude, l'amour minutieux du détail, le besoin du fini, et qui n'était représenté jusqu'à présent à notre Musée national que par un paysage, obtient un très vif succès de curiosité par son *Arrivée d'une diligence dans un village de Normandie*, évidemment prise sur nature et d'un coloris très savoureux. Cette toile, où une foule de personnages dont les costumes sont des documents, et les physionomies peut-être des portraits, mais des portraits vivants, expressifs et humouristiques, se tiennent groupés au pied de la lourde machine dans un cadre de maisons rustiques non moins vraies que la diligence elle-même, était enterré au palais de Fontainebleau. Nous avions déjà vu à la récente exposition d'Eugène Delacroix son portrait par lui-même, que le Louvre a hérité de la vieille paysanne bretonne, Jenny Le Guillou, la *serva padrona* du maître, chez qui elle était restée plus de trente ans, et l'*Entrée des croisés à Constantinople*, que le directeur du Musée a profité de cette occasion pour retenir à Paris, en l'enlevant aux galeries de Versailles. Terminons cette liste par le portrait de M. Cordier, don de sa fille, — une belle œuvre de la trentième année d'Ingres, qui est d'ailleurs le triomphateur de la nouvelle salle, avec son *Apothéose d'Homère*, le *Cherubini*, le

Roger et Angélique, le *Christ remettant les clefs à saint Pierre*, la *Chapelle Sixtine* et quelques-uns de ses meilleurs portraits. Mais si l'ouverture de la salle des États a rendu à notre admiration, beaucoup de tableaux jusqu'alors mal exposés, et leur a donné une valeur nouvelle, elle a révélé aussi, par le jour qu'elle répand sur des ouvrages connus, bien des désastres dont on ne soupçonnait pas l'étendue. Le *Cherubini* est du nombre. En le regardant de près, en pleine lumière, on s'aperçoit que ce chef-d'œuvre, sauf pour la tête du compositeur, qui est pourtant la partie la plus anciennement peinte, est toute couverte de craquelures pareilles aux écailles d'un poisson. Vingt autres toiles sont également en souffrance. Toutes appartiennent à l'école moderne. C'est un fruit des progrès de la chimie dans la fabrication des couleurs.

IV

« L'abondance des matières » nous presse tellement que cette fois encore nous ne pouvons nous attarder à dire adieu à ceux qui sont partis. Les vivants font tort aux défunts. Déjà, dans notre dernière causerie, il nous avait été impossible de rendre ce devoir suprême à Paul Soleillet, le hardi explorateur du continent africain, ni à Hippolyte Castille, un oublié, un disparu, qui s'était depuis longtemps enseveli dans le silence, après une carrière de romancier et de journaliste très active, très agitée, très bruyante, où la versatilité du polémiste ne permit jamais d'estimer son caractère à l'égal de son talent. Nous aurions voulu aujourd'hui payer l'hommage de quelques lignes au poète provençal Aubanel, la gloire du félibrige avec Mistral et Roumanille, imprimeur du pape en Avignon, — le poète sincère, passionné, éclatant et hardi de la *Grenade entr'ouverte* et de la *Vénus d'Arles;* à B. Jouvin, le gendre de Villemessant, plus âgé que son beau-père, écrivain d'un style laborieux et alambiqué, à qui il ne manquait que de savoir dire simplement les choses simples, critique dramatique érudit, critique musical qui resta jusqu'au bout l'irréconciliable ennemi de l'école germanique et dont la férule était fort redoutée des artistes; au vénérable Natalis de Wailly, dernier réprésentant d'une dynastie de critiques et de grammairiens, savant paléographe, homme de bien, activement mêlé à toutes les bonnes œuvres ; à d'autes encore qu'il nous faut écarter, pour ne point enlever aux vivants la part qu'ils réclament.

C'est le théâtre qui, pendant toute la saison d'hiver, tend de plus en plus à se faire la part du lion. Quoique nous ne parlions ici, sauf de très rares exceptions, que des théâtres subventionnés

et de premier ordre, et malgré tant de reprises qui semblent témoigner d'un abaissement sensible dans la valeur de la production dramatique, ils nous forcent de leur réserver la plus large place dans cette causerie.

Les circonstances nous imposent tout d'abord une de ces exceptions très rares dont nous venons de dire un mot. On sait que les deux théâtres de la place du Châtelet appartiennent à la ville et sont, par là même, sous la tutelle du Conseil municipal. Il y a deux ans, les citoyens du conseil, en gens affranchis de toutes les superstitions, ne voulaient accepter un directeur pour le plus vaste de ces théâtres, celui où se joue en ce moment, pour la cinq ou six centième fois, le *Tour du Monde en* 80 *jours*, qu'à la condition de ne pas faire relâche le jour du vendredi, dit saint. Cette année, ils ont repris sous leur patronage direct l'ancien théâtre des Nations, qui s'appela aussi Théâtre-Historique et plus longtemps Théâtre-Lyrique, et ils en ont confié l'exploitation à une société d'artistes qui se proposent d'y cultiver le drame populaire, conçu d'après les plus purs principes démocratiques et sociaux. En foi de quoi, pour témoigner de son caractère municipal, auquel il est bien résolu à conformer sa ligne de conduite, l'ex-Théâtre-Lyrique, Historique, des Nations, est devenu Théâtre de Paris, ce qui lui fait autant de noms qu'en a revêtu successivement le lycée de la rue Caumartin, qui fut Bourbon, Bonaparte et Fontanes, avant d'être Condorcet.

La société des artistes réunis a demandé sa pièce d'ouverture à M. Maujan, jadis chef de cabinet du général Thibaudin, et qui, après la chute de son patron, déposa l'épaulette de capitaine et fonda une feuille radicale à un sou. M. Maujan avait depuis longtemps, dans ses cartons, un *Jacques Bonhomme* qu'il était réduit à déclamer à ses amis, faute d'avoir pu le faire représenter. Pas un théâtre n'avait eu le courage de lui ouvrir ses portes. L'occasion était propice de part et d'autre. Un *Jacques Bonhomme*, et de M. Maujan, quelle aubaine! surtout pour donner toute sa signification à l'ouverture du Théâtre de Paris! Il semblait qu'on l'eût refusé partout afin de réserver à ce théâtre l'honneur de produire *Jacques Bonhomme*, et à *Jacques Bonhomme* l'honneur d'inaugurer le théâtre. Aussi ces messieurs du Conseil municipal s'étalaient-ils aux premières loges, en habit noir et cravate blanche, dans un sentiment de sécurité absolu, comme des maîtres de maison qui font les honneurs à leurs invités.

Rien à dire, d'ailleurs, de la pièce, sinon qu'elle n'a pas trahi cette honorable confiance. C'est un entassement d'horreurs où les sanglants excès de la Jacquerie sont encore dépassés par l'écrivain

qui les met en scène. M. Maujan n'est pas dépourvu du sentiment dramatique, mais certainement il n'a ni le respect ni l'intelligence de l'histoire. Ses grands seigneurs, et surtout ses moines, sont de grossières enluminures aux tons violents. Jacques Bonhomme est un précurseur, un prophète, un penseur qui entrevoit la prise de la Bastille, lit tous les soirs la *France libre*, prédit les *Droits de l'homme*, prépare Danton et le général Thibaudin. Sa pièce, thèse révolutionnaire, produit de littérature municipale et laïque où les manuels Monteil sont mis en action, est, en outre, une véritable école de guerre civile : les applaudissements furieux des galeries supérieures prennent eux-mêmes un caractère de jacquerie ; les voyous crient *bravo* comme ils exécuteraient les otages. M. Maujan n'a pas commis la faute de ceux qui, en exploitant la sottise et l'ignorance de leur public, ont pourtant le tort de ne point s'y fier assez complètement ; il sait, lui, quelle en est la profondeur insondable : c'est pourquoi il a obtenu le triomphe qu'il méritait.

Je propose qu'on donne un cinquième nom au Théâtre de Paris, en l'appelant désormais *Théâtre de la Commune* et que, si l'on ne peut encore arborer le drapeau rouge à la façade, on peigne du moins le bonnet phrygien sur les drapeaux tricolores dont elle est décorée, puisque, d'ailleurs, le gouvernement nous a déclaré, par la bouche de M. le sous-secrétaire d'État Bernard, que cet emblème est désormais placé sous sa protection.

Du Théâtre de Paris à la Comédie-Française il y a loin, mais il n'y a pas si loin de l'auteur de *Jacques Bonhomme* à l'auteur des *Blasphèmes* et de la *Chanson des gueux*. C'est encore une *Chanson des gueux* que M. Richepin nous donne dans sa pièce, mais des gueux devenus bourgeois, engraissés, ayant pignon sur rue et néanmoins gardant un certain fonds de bohème qui leur remonte parfois à la surface. Reprendre Scapin vieilli, devenu riche par son industrie, homme établi, père de famille, s'étudiant à revêtir des allures respectables, entendant être obéi chez lui et visant à être considéré ; bref Scapin à l'âge et dans la position des Gérontes qu'il a dupés si souvent, tournant au Géronte lui-même, mais au Géronte défiant et rusé qui a commencé par être Scapin et qui se flatte, en vieux routier, de connaître tous les tours, il y avait là une véritable idée de comédie. Ce Scapin retourné, incarnant en lui tout ce qu'il frondait, raillait et bernait autrefois, ayant à défendre à son tour tout ce qu'il attaquait, et combattu par les armes qu'il a lui-même aiguisées et par les disciples formés à son école, est une conception dont un poète comique pouvait tirer grand parti. Le malheur est, d'abord, qu'elle repose sur une donnée trop littéraire, supposant en chaque auditeur la connais-

sance parfaite de toutes les scènes et de tous les types auxquels il est fait sans cesse allusion et dont la notion préalable est nécessaire à qui veut bien comprendre et goûter la pièce, — et combien il s'en faut qu'il en soit ainsi, même lorsqu'il s'agit de Molière, — en outre, que la verve, la couleur, le mouvement, qualités précieuses sans doute, ne peuvent cependant suppléer aux dons essentiels de l'auteur dramatique : à l'art de bâtir une intrigue, de tracer des caractères et des situations, en tirant les situations du développement des caractères; enfin que M. Richepin, poussé par la nature de son esprit, a tourné son œuvre à la fantaisie plutôt qu'à la vraie comédie. Sans compter qu'il est passablement hardi de vouloir continuer Molière.

Les noms seuls des personnages de *Monsieur Scapin* nous avertiraient que nous sommes en pleine fantaisie, car, à côté de Scapin et de sa femme Dorine, tirés de Molière, voici leur fille Suzette, qui n'est pas du répertoire classique, l'amoureux Florisel, qui sent son *Amadis*, et son valet Tristan, le notaire Me Barnabé, l'aventurière Rafa et son oncle Esplandias, c'est-à-dire une macédoine de noms imaginés au hasard et où tous les courants se mêlent. En apprenant que le lieu de la scène est à Bologne, nous voilà fixés : malgré le titre *molièresque* de l'ouvrage, nous avons affaire à un brillant pastiche de la Comédie italienne.

Scapin, devenu monsieur Scapin, et qui veut faire souche d'honnêtes gens, médite naturellement de marier sa fille en bon lieu, et il a fait choix d'Antoine, le fils de Me Barnabé, un décalque de Thomas Diafoirus; mais non moins naturellement aussi, Mlle Scapin aime un jeune homme qui n'a rien de commun avec le notariat, l'aimable Florisel, gueux comme un musicien et riche seulement de son amour. Florisel a pour lui son valet Tristan, qui sera le Scapin de cet autre Léandre et de cette nouvelle Zerbinette. Tristan est un admirateur passionné du maître, il le vénère comme un grand homme, il voudrait marcher dans son ombre, il s'honore de suivre de loin ses traces; mais, puisqu'il le faut, puisque celui-ci trahit toutes les traditions des Scapins, il le combattra de son mieux, à son corps défendant et la mort dans l'âme.

Voilà donc la guerre déclarée. On s'attend à une lutte épique, à force ruses et tours de renards; par malheur, Tristan est encore bien loin d'égaler son modèle, et toutes ses déclarations ne sont que des gasconnades. M. Scapin et sa famille ont été invités à dîner chez Me Barnabé : les conviés se promènent dans un maigre jardin qui semble l'image de la chère frugale qu'on leur prépare; ils bâillent de faim, Mme la notairesse s'évanouit même d'inanition, et l'heure du dîner ne sonne toujours pas. C'est que

Mᵉ Barnabé, qui, bien entendu, est un débauché et un fripon en sa qualité de notaire, a été tout à coup appelé au dehors par un message fâcheux, et son fils, le futur de Suzette, qui courtise en cachette l'aventurière Rafa, mandé ensuite précipitamment par un autre message. On se dit : « Attention! Il y a du Tristan sous roche », et l'on ouvre les yeux, et l'on dresse l'oreille. En effet, voici Tristan lui-même qui accourt apprendre à Scapin les disgrâces de MM. Barnabé père et fils; de plus, il l'avertit d'avoir à se mettre en garde et de fuir au plus vite, attendu que le vaillant Esplandias a juré de venir mettre en capilotade l'homme qui veut dépouiller sa nièce Rafa de l'imbécile qu'elle est en train de gruger. Scapin hausse les épaules :

Mais, c'est un de mes tours que tu me sers encor.
Ah! faut-il qu'un pareil imbécile m'affronte!
Voyons, appelle-moi tout de suite Géronte!
Et mets-moi dans le sac! Fais ton petit Scapin!
Où donc est-il ton sac? Ah! pauvre turlupin,
Stérile imitateur, marmiteuse cervelle!
Quoi! pas même un effort d'invention nouvelle!
O décadence! Où donc l'art est-il aujourd'hui?
Mais ce spadassin-là, je ne connais que lui!
C'est moi qui l'ai créé, ton comparse, que diantre!
Il va venir, sacrant, criant : « Ah! tête! ah! ventre! »
Mais je le vois d'ici. C'est trop bête, à la fin!

Tristan proteste en vain; on entend, en effet, dans la coulisse : « Ah! tête! ah! ventre! et Esplandias fait son entrée avec les allures d'un capitan de la vieille comédie; il lance d'énormes rodomontades, comme le Matamore de l'*Illusion comique;* il se répand en menaces terribles, comme le Sylvestre des *Fourberies;* mais Scapin, qui ne le prend pas au sérieux, répond à ses hâbleries par des bourdes colossales, le couvre de nasardes, finalement le jette à plat ventre et le redresse d'un coup de pied. Et pourtant Esplandias n'était pas un capitan de comédie; c'est un véritable Espagnol, ancien guerrier, ancien galérien aussi, qui est bien l'oncle de Rafa, et qui a agi de son propre mouvement. On se demande alors ce qui reste à l'actif de Tristan. Rien, absolument rien.

Le troisième acte nous transporte chez Rafa. M. Scapin a voulu s'assurer que ce n'est point un mythe; elle existe parfaitement et, comme la Clorinde d'Em. Augier, sous la protection d'Esplandias, qui est son Annibal, elle prétend à se faire épouser par le niais qui s'est épris d'elle et la croit une créature idéale. Les représentations et les menaces de M. Scapin ne font que blanchir; ce que voyant, il imagine de leur servir un plat de son métier. Il fait une fausse sortie et revient déguisé en commissaire; le tour est un peu

vieux, direz-vous peut-être, mais considérez que Scapin lui-même a vieilli. Sous cette robe, il terrifie les deux coquins et leur arrache leur confession. Et alors il en apprend de belles! Esplandias a ramé sur les galères du roi; Barnabé fils est un drôle, Barnabé père un escroc qui a commis des faux. Bien que ces choses ne tirent point à conséquence dans notre vieille comédie et qu'on y parle, à chaque instant, du gibet comme d'une gentillesse, il faut avouer que tout cela manque de gaieté, et l'on ne comprend guère comment M. Scapin, affamé de considération, peut tenir encore à marier son enfant au fils d'un faussaire que le bagne attend. On ne comprend guère mieux que lui, qui était si bien en garde jusque-là et qui jurait de ne pas se laisser prendre sans vert, soit attrapé comme un nigaud par un tour encore plus vieux que le sien. A commissaire commissaire et demi. Au moment où il va sortir, entrent deux nouvelles robes noires qui l'arrêtent et qui ne sont autres, vous l'avez deviné, que Florisel et Suzette déguisés. En croyant signer un procès-verbal, tout penaud de s'être laissé surprendre, il a signé leur contrat de mariage, comme dans l'*Amour médecin*. Décidément, le pauvre homme a bien vieilli, il a oublié son propre répertoire, et Tristan n'a pas eu besoin de se mettre en grands frais pour le vaincre du premier coup; mais, du moins, il excuse ingénieusement sa défaite : si Tristan l'a battu avec une telle aisance, ce n'est pas qu'il ait baissé ni que Tristan soit plus fort que lui, c'est que celui-ci sert la jeunesse et l'amour, ces deux causes toujours triomphantes. Il a vaincu lui-même quand il les servait, il est vaincu dès qu'il a voulu les combattre.

Scapin regagne ici quelque peu de ce qu'il avait perdu dans notre estime, mieux que par sa furieuse tirade, au nom de la sage folie des gueux, contre la vertu bourgeoise des faux honnêtes gens, lorsqu'il a découvert les fredaines et les escroqueries de Me Barnabé. A défaut de mieux, il a, tout au moins, gardé sa verve et son entrain. Suzette est une fine mouche, mais le personnage le plus nettement tracé et le mieux venu, dans ce ménage de vieux diables qui se sont faits ermites, c'est Dorine, qui est restée la femme sensée d'autrefois, avec sa franchise d'allures, la verdeur de son langage, ses brusques et gaies saillies de raison. Barnabé est coulé dans le moule conventionnel des vieux notaires grotesques; seulement l'auteur a forcé la note à la fin, comme pour y décharger une vieille rancune : c'est le poète des *Gueux*, dirait-on, qui reparaît et se soulage, en démontrant combien les jeunes bohèmes débridés valent mieux que les vieux bourgeois qui cachent tant d'infamies sous de correctes apparences.

La pièce en elle-même est incohérente et se tient mal sur ses

pieds ; l'action ne se développe pas dans un sens logique et l'intérêt des actes va en décroissant. Le premier n'a été qu'une longue fusée de rires sans cesse recommençants, et la pièce semblait joyeusement embarquée pour le plus complet et le plus franc des succès; elle a commencé à dévier au second acte; au troisième, elle avait perdu sa voie et, embourbée en une série de scènes monotones et obscures, tristes et surannées, elle se battait les flancs pour nous faire rire. En réalité, *Monsieur Scapin* n'est qu'une fantaisie de virtuose où il faut chercher moins une intrigue soutenue que de spirituelles variations; moins des caractères que des masques, des silhouettes rapidement esquissées, qui se meuvent prestement dans une action exiguë, où le sujet n'est qu'un prétexte. Le mérite de cette joyeuse bouffonnerie est surtout dans la vivacité, le mouvement, l'étourdissant entrain du dialogue; dans le style net, franc, hardi, brillant, retrempé aux sources, étincelant de saillies parfois très risquées. L'œuvre est jouée avec un merveilleux ensemble, sur lequel se détachent surtout Mme Samary dans le rôle épisodique de Rafa, Mlle Muller et M. Lebargy, dans la scène charmante où les deux amoureux se querellent pour avoir le plaisir de se raccommoder; Mme Céline Montaland, qui représente Dorine comme si elle avait grandi dans le répertoire de la comédie classique, et M. Coquelin, qui a su comme toujours, et peut-être plus que toujours, joindre l'art le plus accompli à la verve la plus entraînante. A côté de lui, Coquelin cadet a joué Tristan de manière à justifier l'ambition qu'il a et qu'il lui confesse, d'être son reflet, de lui ressembler comme un frère — un petit frère.

M. H. Meilhac, définitivement abandonné de son ancien collaborateur ordinaire, M. Ludovic Halévy, a donné au Palais-Royal, sous le titre de *Gotte*, une comédie où l'on retrouve sa finesse d'esprit et qui n'a pourtant réussi qu'à moitié parce qu'il y a mêlé non seulement deux pièces, mais deux genres de comique. Au Vaudeville, le *Conseil judiciaire*, de MM. Jules Moineaux et Bisson, est un de ces ouvrages qui n'ont d'autre prétention que de vous faire passer gaiement une heure ou deux et qui ne s'analysent pas, ou dont l'analyse tient en six lignes, car elles sont tout en tableaux et ne valent que par le détail. Il s'agit d'une jeune femme à laquelle ses folies font donner un conseil judiciaire sur la demande de son mari, et qui associe à ses extravagances, qui entraîne dans ses prodigalités, celui-là même qu'on avait chargé d'y mettre un frein. Voilà tout, et c'est peu; mais il faut voir les ornements brodés sur ce frêle canevas. S'ils ne parviennent pas toujours à dissimuler les vides, ils amusent par un mélange de fantaisie et d'observation, — car M. Jules Moineaux a passé sa vie dans ce monde de la basoche,

qu'il avait peint bien des fois avant de le transporter sur la scène, — et ils désarment le critique en le faisant rire.

Comme il arrive fréquemment, le premier acte, malgré quelques longueurs, est le plus plaisant des trois. Nous sommes en plein tribunal, et le théâtre s'est étudié à reproduire la salle d'audience, avec cet amour de l'exactitude matérielle qui est dans les goûts du public. La première partie de l'acte n'est remplie que de hors-d'œuvre, où des personnages accessoires vont et viennent pour amuser le tapis et tenir le spectateur en haleine jusqu'à la scène principale. M. Thomery adore sa femme, qui est charmante, mais il n'y a vraiment plus moyen de supporter ses dissipations. Mme Thomery, mariée sous le régime dotal, mange son fond avec son revenu et jette l'argent par la fenêtre, même lorsqu'elle croit faire des économies. Ainsi elle acquiert pour 800 francs de poissons rouges, parce qu'ils coûtent meilleur marché en gros, et fait creuser un bassin de marbre pour les recevoir; elle achète modestement un perroquet qui ne parle pas, mais elle engage un domestique à 1800 francs chargé uniquement de lui apprendre à parler. Mme Thomery a confié sa cause à Me Boisrobin, l'avocat des dames, ami intime du mari, ce qui ne l'empêche pas de le traiter de pingre et de tyran domestique devant le tribunal. Un vieil avoué, Me Pagevin, qui a la spécialité des conseils judiciaires, est autorisé à parler pour M. Thomery; il a écrit sa plaidoierie, mais de temps à autre, il y mêle quelque bout d'improvisation, et le tout compose un morceau d'une drôlerie irrésistible dont M. Joly, tour à tour ému, solennel, trivial, pathétique, familier, tantôt se retournant vers son client et tendant vers lui des bras qui tremblent, tantôt foudroyant l'adversaire, tantôt, comme dans un élan involontaire, sortant de son banc devenu trop étroit pour contenir son éloquence, double et triple la force comique par une foule de traits de métier, de gestes, de *tics* finement observés, rendus sans charge, avec une vérité et un art parfaits. Le tribunal donne gain de cause au mari, et nomme conseil judiciaire de sa femme Me Pagevin lui-même, qui a plaidé contre elle, ce qui n'est peut-être pas contraire au droit, mais est certainement contraire à l'usage. Tel est le seul fait qui se produit dans ce premier acte.

Le deuxième, qui nous transporte chez Me Pagevin et nous rend témoins de ses capitulations successives devant Mme Thomery, malgré quelques velléités de résistance, ne sert qu'à nous montrer la façon dont un avoué mûr, en puissance de femme jalouse et plus âgée que lui, peut se laisser prendre aux doux sourires, aux doux regards, aux doux reproches d'une jeune et jolie femme, tout en se prétendant incorruptible et en croyant la mener. Après l'avoir

induit à de folles dépenses, elle se fait accompagner par lui à Royat, tandis que, par ordonnance de la Faculté, Mme Pagevin est envoyée à Veulettes. La scène des deux médecins, dans cet acte, vaut celle des deux avocats dans le premier.

Mais nous avons piétiné sur place encore pendant tout un acte pour arriver non à une marche en avant, — à un simple déplacement du lieu de l'action. A. Royat, Me Pagevin, effréné, étonne les baigneurs par les débordements de son luxe, de son entrain et de ses grâces juvéniles, jusqu'au jour où, dans une partie de colin-maillard, il tombe justement sur Mme Pagevin, qui, prise de soupçons, l'a rejoint clandestinement pour le surveiller, et où M. Thomery lui-même, revenu de voyage, rentre en possession de sa femme, paye ses dettes, et se réconcilie avec elle, non sans avoir échangé avec le trop galant avoué des explications nécessaires, mais qui ne sont plus comiques. Et ainsi, après avoir tourné sur elle-même, l'action revient tout juste à son point de départ. Du moins, cette pièce d'une trame si ténue est-elle fort amusante à voir pour ceux qui préfèrent la sauce au poisson, et très agréablement jouée par l'excellente troupe du Vaudeville.

On fait aujourd'hui beaucoup de pièces avec des romans. On n'avait pas encore essayé d'en faire avec les romans des frères de Goncourt, qui sont, pour la plupart, aussi éloignés que possible des conditions les plus indispensables du genre. De tous leurs récits, *Renée Mauperin* est celui qui se prêtait le mieux, et on peut ajouter, le seul qui se prêtât dans une certaine mesure à cette transformation. Un jeune écrivain, très en vue dans l'école *naturaliste* et qui compte parmi les principaux disciples de M. Zola, M. Henri Céard, s'est chargé de la métamorphose et, grâce à lui, Renée Mauperin meurt maintenant tous les soirs devant la rampe de l'Odéon.

Le sujet du drame est le même que celui du roman; seulement l'auteur dramatique a dû nécessairement pousser au premier plan ce qui n'était qu'au second dans le récit : l'action, et modifier les caractères en les simplifiant, pour les rendre moins subtils et plus dramatiques. Il en résulte un déplacement et comme une transposition d'intérêt : opération délicate, où l'on peut s'étonner que M. Céard, novice au théâtre, ne se soit pas brisé du premier coup contre un écueil. M. Céard a manœuvré avec dextérité, en gardant tout ce qu'il a pu du roman, en encadrant dans son dialogue de longs fragments du texte original. Mais, en rapprochant la pièce du livre, on voit que certains personnages intéressants ont disparu ou se sont effacés, que des caractères les uns ont dû s'altérer par là même qu'ils se dépouillaient de leur complexité, comme l'exigeait

la scène; les autres devenir moins compréhensibles et, par suite, moins intéressants. Et comme l'action découle directement des caractères, tout au moins du caractère de Renée, qui est la clef de voûte du drame, on voit qu'il n'est pas possible d'en esquiver la peinture.

M. et Mme Mauperin, un ancien officier très loyal et un peu romanesque, une bourgeoise correcte et positive, ont un fils et une fille où leurs natures contrastées se retrouvent, mais avec interversion des sexes. Henri, idole de sa mère, — jeune doctrinaire froidement ambitieux et qui ne recule devant rien pour arriver à son but, a résolu d'épouser les millions de Mlle Noémi Bourjot : jugeant qu'il arriverait plus sûrement à la fille en passant par la mère, il a commencé par être l'amant de Mme Bourjot, et n'ayant pas reculé devant cette vilenie, comment reculerait-il devant l'obligation que lui impose la vanité des parents d'ajouter un titre à son nom? Il sera donc Mauperin de Villacourt, du nom d'une ferme de famille, après s'être assuré, du moins il le croit, que l'antique maison de ce nom n'a plus de représentant.

Renée, idole de son père, est, pour employer les expressions même que le roman prête à Denoisel, — l'un des principaux personnages du livre, mais qui perd beaucoup de sa valeur et de sa raison d'être sur la scène, quoique M. Céard ait voulu les lui rendre d'autre part et le rattacher à l'action en imaginant de mettre sur les lèvres de Renée mourante un mot d'amour pour lui, — Renée est « une nature élevée, libre, très blagueuse et très tendre, » disons tout simplement une jeune fille aux instincts nobles, mais au langage trivial et bohème, franche, primesautière, haïssant d'instinct tout ce qui est vil et bas, mais mal élevée. Ce type est l'un des premiers échantillons de la jeune fille moderne, instruite de mille choses qui ne regardent pas les demoiselles, ayant reçu dans quelque lycée féminin une éducation à l'américaine, au demeurant très honnête avec une grande liberté de langage et d'allures. L'auteur du drame n'ayant pas à sa disposition la faculté d'analyse directe, comme l'auteur du roman, et cependant obligé de bien poser ce caractère essentiel sans lequel le dénouement serait inadmissible, a dû faire en sorte que Renée s'analysât elle-même : de là cette longue série de conversations psychologiques, sous une forme d'ailleurs très pittoresque et très vivante, avec l'ami Denoisel, qui, lui aussi, réduit à la portion congrue de la scène et au rôle de confident, paraît un peu encombrant et artificiel.

En apprenant le projet de son frère, Renée éprouve un mouvement de révolte. Elle a su par hasard qu'il se trompe en croyant qu'il ne reste plus de Villacourt; il en reste un, retiré du monde,

déchu de sa position et de sa fortune, et qui vit en sauvage au milieu des paysans. Dans son étourderie généreuse, sans prévoir d'autre conséquence que l'empêchement d'un mariage honteux, elle lui fait parvenir le numéro du *Moniteur*, après avoir encadré d'un coup de crayon le passage qui relate la demande en changement de nom. Et aussitôt, le dernier des Villacourt monte en chemin de fer, fonce comme un sanglier sur le coupable, au milieu d'une fête de famille, le soufflette d'abord et le tue ensuite. Renée meurt de désespoir, foudroyée par un anévrisme.

Dans cette analyse sommaire, j'ai négligé bien des points de second ordre. Tout en regrettant maints jolis détails et maints personnages piquants, il faut reconnaître que M. Céard avait non seulement le droit, mais le devoir d'éliminer sans pitié tout ce qui eût fait longueur ou hors-d'œuvre. Nous ne lui reprochons que l'omission des détails nécessaires, faute desquels l'action devient obscure pour qui n'a pas lu le roman, ou perd de sa vraisemblance. Il y a çà et là des trous dans l'intrigue : par exemple, on ne s'explique pas comment Renée, au deuxième acte, semble avoir oublié la confidence, pourtant inoubliable, que lui a faite, à l'acte précédent, son amie Noémi Bourjot sur l'horrible secret qu'elle a découvert et qui lui rend son mariage odieux. On ne comprend pas bien non plus l'évanouissement de Mme Bourjot pendant la représentation du *Caprice*, en observant l'expression que met Henri dans ses déclarations passionnées à Noémi, puisque nous l'avons vue au courant du projet de mariage, conçu d'accord avec elle; ni, à la suite de cette scène, son ordre de rupture bien tardif. Dans le roman, il n'en est pas de même : Mme Bourjot ne savait rien des projets de Henri, ce qui est moins répugnant, et c'est son attitude pendant la comédie qui les lui révèle. Faut-il donc supposer que, dans la pièce, Mme Bourjot se réservât de vivre avec son gendre sur le même pied qu'auparavant, et que ce ne fût pas le mariage de Henri avec sa fille, mais l'amour qu'il pourrait porter dans ce mariage, qui la fait tomber en pamoison? Ce serait absolument monstrueux, et il ne faut calomnier personne, pas même Mme Bourjot.

Toutes ces objections ne nous empêchent pas de reconnaître que l'adaptation de *Renée Mauperin* à la scène a été faite avec adresse, que le dialogue a gardé beaucoup de verve, d'esprit et de mordant, que le dénouement enfin est des plus pathétiques. Les deux rôles principaux, ceux de Denoisel et de Renée, sont bien tenus par M. Dumény, qui a de la distinction et une sensibilité latente sous ses allures de sceptique railleur, et par Mlle Cerny, qui prête à Renée tout le charme de sa jeunesse, de sa

pétulance et de sa grâce naturelle, avec une légère pointe de mièvrerie.

L'Opéra-Comique nous a donné d'abord deux ouvrages de petit format. *Le Signal*, de MM. Dubreuil et Busnach, musique de M. Puget, ancien prix de Rome, a attendu sept ans dans les cartons, pour arriver enfin, après tant d'alternatives d'espoir et de découragement, à obtenir à grand'peine deux représentations. L'accueil de la critique n'a pas été de nature à prolonger cet appel au public, quoiqu'elle ait généralement rendu justice aux efforts du compositeur, malheureusement en disproportion avec l'insignifiance du livret. Puisse M. Puget ne pas attendre sept autres années avant de prendre sa revanche! *Juge et partie*, paroles de M. Jules Adenis, musique de M. Edmond Missa, a été beaucoup plus heureux, et c'est la première fois que le public ratifie par des applaudissements véritables des produits du concours Cressent. Le livret est la réduction, fort habilement faite, de la plus célèbre et de la plus amusante des comédies de Montfleury, dont l'invention joyeuse, la vivacité, la désinvolture, la libre et leste allure ont longtemps réjoui nos pères. Sans ambition excessive et déplacée, M. Missa a eu le mérite d'assortir sa partition et d'allumer sa verve au sujet. N'y cherchez aucune complication savante, mais des chœurs divertissants, un quintette d'une tournure alerte, une aimable sérénade, des airs légers, faciles et piquants. Fugère est un Bernadille qui chante avec entrain et qui sait mieux jouer encore.

Nous avons attendu de jour en jour, pendant la première semaine de décembre, l'*Egmont* de M. Salvayre. Au dernier moment, l'Opéra-Comique en a reculé la représentation à une date qui rend impossible dans ce courrier le compte rendu d'une œuvre aussi importante, destinée d'abord à notre première scène musicale et ayant le style comme les proportions d'un véritable opéra. Bornons-nous à dire que MM. Albert Wolf et Millaud ont tiré leur livret de la tragédie de Goëthe, mais non sans lui faire subir de très notables modifications, et que M. Salvayre a écrit sur ce thème, où la révolte des Flandres contre le duc d'Albe n'est que le cadre du vrai sujet, — l'amour d'Egmont et de Claire, — une musique dramatique, parfois un peu trop sonore, où il a tiré grand parti des contrastes, où les développements de l'orchestre n'étouffent pas le chant, et dont la brillante interprétation de M. Talazac et de Mlle Isaac a rehaussé la valeur.

Victor Fournel.

REVUE DES SCIENCES

JEUNES ET JEUNEURS

Nous sommes dans l'année des grands jeûnes. On a jeûné à Milan ; on jeûne à Paris, on jeûne à Londres, on jeûne à Bruxelles! Signe des temps! Est-ce que le moment serait venu d'apprendre à faire abstinence? Quoi qu'il en soit, Merlatti jeûne avec énergie depuis plus de 45 jours. Succi est à la diète absolue depuis le 30 novembre. Jacques ne mange plus à Londres depuis la même date. Je passe sur les jeûneurs de Belgique, d'Algérie, Simon, Saveney, etc. Il s'en trouvera encore. J'avais écrit, au commencement de novembre : « Que l'on y mette le prix, et l'on sera tout étonné de voir le nombre des jeûneurs qui fourniront une belle carrière. Peut-être même en trouverait-on qui jeûneraient pour la gloire! » Ainsi il est arrivé. Les paris se multiplient et l'on fait abstinence pour le plaisir de montrer que c'est possible. L'expérience en elle-même n'offre pas un bien grand intérêt scientifique; elle eut pu en présenter si elle avait été dirigée par des physiologistes dans un but bien déterminé. Mais cependant l'art de vivre sans manger préoccupe le public et excite sa curiosité. Il nous faut le suivre sur ce terrain; aussi bien n'est-il pas superflu de nous arrêter à ce propos sur la question assez mal élucidée de la faim et de l'inanition.

On s'étonne qu'un homme puisse vivre sans manger pendant plusieurs semaines; quelques médecins sceptiques se sont même refusés de prendre au sérieux un jeûne de trente jours... malgré le comité de surveillance. On avait émis les mêmes doutes en 1882 quand il prit à l'Américain Tauner la fantaisie de jeûner pendant quarante jours. On ne vit pas sans manger; c'est une loi.

Ne concluons pas si vite. Le nouveau genre d'exercice qui a la vogue en ce moment, ne nous paraît pas si extraordinaire, si incroyable qu'on veut bien le dire. Nous n'avons aucune raison de suspecter la

bonne foi de MM. Succi, Merlatti, etc. Les symptômes que l'on observe chez ces jeûneurs sont bien ceux que l'on a toujours notés chez les personnes qui meurent d'inanition. Et d'ailleurs pourquoi douterions-nous? Ne connaît-on pas des exemples de jeûne forcé ou volontaire tout aussi incroyables! Il va de soi qu'en général un homme bien portant brusquement privé d'aliments, a ses jours comptés. Il meurt au bout d'un temps très variable; tout dépend de la résistance individuelle. Charles XII de Suède voulant savoir combien de temps il resterait sans prendre d'aliments, ne put prolonger son jeûne au delà de cinq jours pleins. Les animaux ne supportent pas davantage généralement une abstinence prolongée. Aussi semble-t-on avoir raison quand on avance qu'un homme qui ne peut manger est un homme mort. Et cependant la proposition est fausse, car il est tout aussi bien prouvé que, dans certains cas, les animaux et même l'homme, privés de nourriture, mais buvant à volonté, peuvent vivre pendant des semaines sans beaucoup souffrir.

Diderot a rapporté une observation qu'il est bon de citer dans sa crudité [1]. Il s'agit d'un alchimiste nommé Duchanteau. Il est vrai que Duchanteau était peut-être légèrement fou et nous verrons que dans certaines formes de la folie, on jeûne sans la plus petite difficulté. Duchanteau pensait qu'après quarante jours de jeûne, en ne buvant que son urine, il produirait la pierre philosophale par « cohobation du supérieur et de l'inférieur ». Il supporta ce régime excentrique pendant vingt-six jours... et ne mourut pas. La dernière urine d'une odeur balsamique fut conservée par la loge des Amis-Réunis jusqu'à la révolution. Fontanus parle d'une femme qui, pour se suicider, refusa toute nourriture jusqu'au cinquantième jour... où elle mourut. En 1684, un halluciné qui croyait être le Messie, voulant surpasser le jeûne de Jésus-Christ, fit abstinence pendant 72 jours. Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* en 1761, on trouve mentionné le cas d'une jeune enfant de six ans qui, malade il est vrai, resta quatre ans sans prendre d'autre aliment que de l'eau claire. Vers l'âge de quatorze ans l'appétit revint et avec l'alimentation la santé. Mgr Fouquet, archevêque d'Embrun, et l'intendant du Dauphiné attestèrent de leur côté, en 1764, qu'un enfant, Guillaume Gay, de Chateauroux, âgé de onze ans, resta sans manger pendant quatre ans. On pourrait citer d'autres exemples, mais il s'agit vraisemblablement de malades et d'hystéro-épileptiques. Il convient de mentionner avant tout les cas authentiques. C'est dans cette catégorie qu'il est permis de placer l'observation du docteur Desbarreaux-Bernard. En 1831, un condamné, du nom de Granié, s'est laissé mourir de faim dans la

[1] *Éléments de physiologie*. Note d'Assézat.

prison de Toulouse; la mort n'est survenue qu'au bout de 63 jours [1].

Le docteur Serrurier communiqua à l'Académie de médecine un cas de suicide par inanition analogue. Le sujet était un musicien ambulant qui, pendant 60 jours, ne prit de loin en loin que quelques gorgées d'eau et de sirop d'orgeat. Pendant les 22 derniers jours de son existence, il répandit une odeur cadavérique : la poitrine devint étroite et bombée; les épaules rentraient et laissaient saillir les vertèbres; le ventre s'aplatit et le bassin semblait former une cavité immense; après quelques convulsions, il s'éteignit le soixantième jour.

De ces faits modernes, on peut rapprocher les abstinences prolongées rapportées par l'Écriture. Moïse, par deux fois, jeûna pendant 40 jours (*Exode*, XXIV, 18 et XXXIV, 28). Élie marcha pendant 40 jours et 40 nuits pour aller au mont Horeb soutenu seulement par le pain angélique qu'il avait mangé au départ (III, Rois, XIX, 8). Saint Siméon Stylite, saint Siméon Salud, sainte Élisabeth, sainte Colette et plusieurs autres ont renouvelé cette abstinence absolue pendant la quarantaine liturgique (Ribet, *Mystique divine*, t. II, p. 507). Les exemples abondent, et l'on pourrait multiplier ces cas de survie, malgré la privation de tout aliment.

Ce qui est surtout singulier, c'est que si l'homme, en pleine santé, résiste mal à une abstinence complète, l'homme malade, au contraire, jeûne sans souffrir. Le fiévreux ne mange pas et perd du poids pendant des semaines; dans la fièvre typhoïde, les malades ne mangent pas quelquefois pendant un mois. Certains dyspeptiques ont un dégoût prononcé pour les aliments; ils jeûnent sans le vouloir des semaines entières et cependant ils vaquent à leurs affaires. L'anorexie nerveuse des jeunes filles est caractérisée par une inappétence absolue; elles ne prennent aucune nourriture pendant trois semaines, un mois et plus; puis la guérison vient tout à coup, et avec elle la faim revient. Certains aliénés refusent toute alimentation, les sitophobes ne se nourrissent pas pendant plusieurs mois.

Ainsi chez l'homme sain, le jeûne est l'exception, chez certains sujets malades, il est facile. Ces anomalies singulières sont restées à l'état d'énigme. Elles renferment sans doute le secret des grands jeûnes et il faudrait s'efforcer de les expliquer.

L'homme possède en lui-même une provision suffisante de matériaux alimentaires pour pouvoir vivre un certain temps sur ses réserves. L'homme fait possède un approvisionnement plus ou moins considérable de graisse, d'albuminoïdes, etc. Lorsqu'un individu ne mange plus, il est bien obligé, pour assurer les fonctions de la vie de prendre

[1] Granié but beaucoup d'eau. Une seule fois il prit du bouillon et un peu de vin; parfois il but un peu de son urine.

sur son épargne; il devient carnivore et se mange lui-même. L'aliment a une double fonction, il répare les pertes plastiques et il fournit le combustible nécessaire à la production de la chaleur et à l'entretien de la force. L'aliment extérieur étant supprimé, la réparation plastique est nulle; on perd du poids, puisque les réserves sont employées à faire de la chaleur et de la force. On maigrit, mais on vit à même les tissus. Quand le sujet a tout dépénsé et qu'il commence à attaquer les organes essentiels, il faut bien qu'il meure. En un mot dans la vie normale l'aliment se décompose à l'intérieur pour entretenir la température normale et le surplus s'accumule. Pendant le jeûne, l'apport extérieur manquant, la vie s'entretient par la décomposition des réserves, par la combustion des matériaux de provision. Nous vivons en quelque sorte à contre-sens, à l'envers. Nous brûlons sans recevoir de nouveau combustible.

D'après cela, il semblerait que, pour jeûner, il suffise de laisser l'organisme se manger à l'aise, procédé précieux pour les obèses. Malheureusement ou plutôt heureusement, car la nature sait ce qu'elle fait, intervient un élément gênant qui d'ailleurs ne se laisse pas oublier, c'est la faim! la faim qui commence à l'appétit et qui aboutit à des angoisses et à des souffrances atroces. La sensation de faim débute dans l'estomac pour s'irradier ensuite un peu partout. A vrai dire, on ne peut pas localiser la faim, surtout depuis les expériences de Schiff. On peut l'apaiser en introduisant des nutriments non pas dans l'estomac, mais directement dans l'intestin. La faim est sous la dépendance du système nerveux central. Lorsque le travail de nutrition est sur le point d'être terminé, les filets nerveux transmettent au système central comme un signal d'avertissement. C'est la faim qui vient et la dénutrition qui va commencer. Le sang n'a plus rien à transporter, l'œuvre d'assimilation est finie, et il réclame par l'intermédiaire du système nerveux. La faim est si bien d'origine nerveuse qu'on peut la calmer sans alimentation au moyen de narcotiques, avec l'opium, le tabac, l'alcool, le coca, la noix de Kola, etc. Les gros buveurs d'alcool et les grands fumeurs n'ont pas d'appétit. Quand le système nerveux dort, la faim s'en va. Qui dort dîne. D'autre part, les nerfs longtemps soumis aux mêmes excitations épuisent leur sensibilité. Celui qui respire toujours les mêmes odeurs ne les sent plus. Celui qui a faim souvent n'a plus faim; l'excès de la faim tue la faim. Lorsque l'heure des repas est passée, beaucoup de personnes perdent leur appétit. Les mineurs ensevelis pendant cent trente-cinq heures dans les houllières de Bois-Monzil avouèrent, au moment du sauvetage, qu'ils n'avaient pas souffert de la faim; ils avaient eu de l'eau à discrétion. On professe du reste de singulières idées sur la faim. On nous permettra d'y insister quelque peu.

Avoir faim dans la pensée de tout le monde, c'est avoir besoin de réparer les pertes de l'organisme. C'est vrai et c'est faux tout à la fois. La faim est une sensation et l'on sait s'il y a lieu de se défier des sensations. La sensation de faim mal réglée conduit à un excès d'alimentation nuisible. La faim signifie tout bonnement que le système nerveux n'est plus satisfait, que sans doute l'assimilation a été rapide et qu'il faudrait donner au sang de nouveaux éléments d'élaboration. Mais cela ne signifie nullement que l'organisme ait réellement besoin d'être réparé ou de puiser de nouveau combustible. L'assimilation a été vite et la dénutrition commence; mais la dénutrition dans ce cas c'est-à-dire l'utilisation sans nouvel apport extérieur, de l'excès d'approvisionnement ne peut qu'être favorable aux fonctions de l'organisme. La dénutrition n'implique nullement l'inanition. La faim devient une sensation trompeuse. On mange sans besoin. On a fait jusqu'ici à notre sens une confusion regrettable entre la faim et l'inanition. Il faut absolumeut abandonner cette idée erronée que la faim est toujours dans un rapport constant et nécessaire avec l'inanition. La faim peut nous exciter ainsi à manger à tort et à travers. Or, en pareil cas, c'est au système nerveux qu'il convient de donner satisfaction et non pas au corps qu'il faut distribuer une nouvelle ration alimentaire.

Certaines personnes ont toujours faim; d'autres, au contraire, n'ont jamais d'appétit. Quelques névropathes ont parfaitement le sentiment de la perversion de la faim, puisqu'ils disent fort justement : « J'ai une fausse faim. » Sait-on bien d'ailleurs où commence et finit la faim? Que de personnes insconsciemment arrivent progressivement à fausser la sensation, à la grandir et à l'exagérer même au point de la pervertir. Chaque jour, sans y prendre garde, pour une raison ou pour une autre on augmente la ration alimentaire, et la faim pour être satisfaite exige peu à peu des aliments de plus en plus nombreux. On aurait pu suffire aux pertes en se nourrissant beaucoup moins; mais la sensation a pris de l'énergie et par habitude on finit par manger bien au delà des besoins de l'organisme.

C'est un mal inhérent à la civilisation, au raffinement de la cuisine et à l'atavisme. On a fait des générations qui mangent trop, boivent trop de spiritueux. Et c'est là l'origine d'une grande partie des maladies qui affectent les habitants de la ville.

La locution « manger selon sa faim » est complètement fausse. Il peut y avoir grand inconvénient à manger selon sa faim. L'assimilation l'emporte le plus souvent sur la dénutrition, et l'obésité, l'arthritisme, surviennent avec leur cortège d'affections diverses. L'obésité n'a quelquefois qu'une origine nerveuse : la perversion de la sensation de la faim. La digestion, comme tout acte de l'économie, nécessite du

travail; un surcroît inutile d'alimentation équivaut à une dépense superflue et affaiblit l'individu loin de lui donner des forces comme on le répète toujours à tort. Il est si vrai que l'on mange généralement trop par exagération progressive de la sensation de faim, que l'on peut parvenir avec un peu de volonté à régler son appétit et à diminuer notablement la ration alimentaire, comme on le fait aussi pour la soif, tout en conservant mieux les fonctions de la vie.

Quelques personnes cependant ne peuvent franchir certaines limites de rationnement sans que la faim se fasse vivement sentir. Cela ne veut pas dire que la sensation prévienne que l'organisme est positivement en perte, c'est le système nerveux qui réclame satisfaction. On ne saurait trop le répéter, la faim n'est pas un symptôme absolu d'inanition : la faim et l'inanition font deux. Comme démonstration directe, est-il nécessaire de rappeler que les malades ne mangent pas et n'ont pas faim; les phtisiques perdent leur propre substance par tous les pores et n'ont pas faim. Il est donc indispensable de considérer à part la faim et l'inanition.

Dans l'inanition, l'individu puise à même son corps pour maintenir sa chaleur et entretenir le jeu de ses organes. Ses tissus se consument à tant de l'heure et sa vie est comptée. Il s'éteint faute de combustible. Cela arrive selon Chossat quand il a perdu environ 40 pour 100 de son poids. Un amaurotique qui s'était condamné au régime de l'eau claire est mort quand son poids est descendu de 65 kilogr. à 48 kilogr. Succi qui pesait 62 kilogr. au bout de 30 jours avait perdu 14 kilogr.; il avait encore une certaine somme d'énergie emmagasinée.

La faim agit tout autrement. Si cette sensation impérieuse n'est pas satisfaite, ou elle s'épuise d'elle-même, et le sujet meurt d'inanition à la longue, ou elle persiste, et la fonction capitale qui s'y rattache et qui en définitive gouverne par contre-coup l'existence, étant brusquement supprimée, il se déclare des troubles nerveux extrêmement graves, les accidents mortels peuvent s'ensuivre à courte échéance. On meurt réellement de faim bien avant de mourir d'inanition. Les symptômes du mal de la faim sont connus. On observe de l'agitation, de la faiblesse, des hallucinations et une excitation furieuse suivie de stupeur et de collapsus. Les animaux enfermés sans nourriture se jettent sur les barreaux de leur cage, l'œil hagard et menaçant [1]. On se rappelle le naufrage de la *Méduse*. Au bout seulement de 24 heures d'abstinence, les naufragés, réfugiés sur leur radeau présentèrent les symptômes caractéristiques du mal de la faim; les halluci-

[1] M. le docteur Folet de Lille a observé que comme l'homme une fois la période de la faim surmontée, les animaux supportaient le jeûne. Un de ses chats oublié dans une chambre inhabitée, resta 19 jours sans manger. Rendu à la liberté il alla manger comme d'habitude.

nations se déclarèrent, puis survint la période des excitations furieuses. Les naufragés se jetèrent les uns sur les autres et s'entretuèrent. Treize jours après, quand ils furent recueillis par l'*Argus*, leur nombre se trouvait réduit de 150 à 25!

Il est plus de personnes qu'on ne le suppose qui souffrent de la perversion de la faim. Il en est beaucoup qui tombent de faiblesse s'ils ne prennent rien entre leurs repas. On nous permettra de citer, à ce propos, une observation personnelle curieuse. Nous connaissons un avocat maigre et un ingénieur gras tous deux nervosiques. Si l'avocat ne prend pas à cinq heures son verre de madère et un sandwich, il devient vert et s'affaisse en ayant le vertige. L'ingénieur est plus résistant. Il y a un an, il se tirait d'affaire en fumant; mais vers 7 heures et demie, quand il rentrait et qu'il sentait l'odeur des mets, s'il n'était pas servi à la minute, il ne pouvait se maîtriser et entrait dans une véritable fureur. Il avait positivement et bien malgré lui la fureur de la faim. Et cependant il est gras et n'a nullement besoin de réparer les pertes de l'organisme trop bien approvisionné. Celui-là est un expérimentateur. Il a compris que c'était uniquement son système nerveux qui lui jouait ce mauvais tour; il a voulu le dompter et il y est parvenu. Il a trompé sa faim en buvant du thé très chaud pour accélérer la circulation; il a mangé de plus en plus tard et en diminuant peu à peu la ration; il est arrivé à se coucher même sans dîner. Aujourd'hui, à la suite de cet entraînement progressif, son système nerveux le laisse tranquille; il se plaint même de n'avoir plus faim. Il a perdu 6 kilogr. et se porte à merveille. Les obèses et les névropathes qui souffrent de la faim doivent s'attaquer à leur système nerveux et le maîtriser. Avec de la volonté et de l'entraînement, on finit par annihiler les angoisses et la douleur. Les pauvres qui tombent quelquefois de faiblesse dans les rues ne meurent pas de faim; ils sont malheureusement entraînés à l'abstinence; ils meurent de misère physiologique et d'inanition. L'ingénieur dont je viens de parler est du bois dont on ferait un jeûneur.

Qui ne connaît les exploits des montagnards, des indigènes de certaines régions qui font des courses extrêmement longues sans manger pendant plusieurs jours? Ils se contentent de café, de coca, de quelques sucs de plantes [1]. Ils ont appris de longue date à n'avoir pas faim et ils entretiennent le fonctionnement de la machine humaine en prenant sur leurs réserves. Quelquefois il suffit d'avaler un corps solide pour faire cesser toute sensation de faim.

Bref, pour nous, tout l'art du jeûneur consiste à apprendre à manger

[1] M. le Dr Triana, consul de Bolivie, qui a introduit le premier l'usage de la coca en France, nous a confirmé le récit des voyageurs. La coca serait un anesthésique particulier du système nerveux.

progressivement de moins en moins, à corriger la sensation de faim, à l'anéantir par entraînement. Dans l'antiquité, on professait déjà la même opinion, car M. Albert de Rochas l'a retrouvée dans les prolégomènes de l'histoire universelle de Ibn-Khaldoun, savant homme d'État du quinzième siècle [1] qui a laissé de précieux enseignements sur la civilisation arabe. « Les médecins se trompent, dit l'auteur, quand ils prétendent que c'est l'abstinence qui fait mourir. Cela n'arrive jamais, à moins qu'on ne prive l'homme brusquement de toute espèce d'aliments, mais quand la chose se fait graduellement et par esprit religieux, en diminuant peu à peu la quantité de nourriture, ainsi que le font les Soufis, la mort n'est pas à craindre. » Il ajoute : « Nous avons vu des hommes qui supportèrent une abstinence complète pendant 40 jours consécutifs et même davantage. »

De tout temps on a pratiqué l'art de calmer la faim et on a répandu le secret de vivre sans manger, ou en mangeant à peine, notamment pour pouvoir soutenir de longs sièges. Philon de Byzance, ingénieur du deuxième siècle, a fait connaître deux recettes pour supprimer la faim. L'une d'elles aurait été employée par le philosophe Épiménide, qui, dit-on, vécut cinquante ans dans une caverne sans que le vulgaire sût ce qu'il pouvait bien manger. « On fait cuire de la scille ou de l'oignon; on hache très menu; on mélange avec un cinquième de sésame et environ un quinzième de pavot. On broie le tout ensemble en ajoutant un peu de miel et l'on en fait des boulettes de la grosseur d'une forte olive. En prenant une de ces boulettes vers 8 heures, et une autre vers 4 heures, on ne saurait souffrir de la faim [2]. » L'autre recette est très analogue. Il est clair que l'imagination, la volonté, l'état psychique individuel jouent toujours, en pareil cas, un très grand rôle. Mais avant tout, je le répète, il s'agit d'arriver à user la sensation de faim en mangeant de moins en moins. Quand l'appétit a disparu, on se trouve un peu dans les conditions du malade qui jeûne sans la plus petite difficulté et vit sur ses réserves. La faim vaincue, on devient autophage, et dans certaines conditions physiologiques, la vie peut s'entretenir longtemps avec une ration alimentaire extrêmement faible.

Dans tout ce qui précède, nous admettons bien entendu que l'homme boit. Il faut que la masse du sang reste toujours à un taux donné pour que la circulation puisse se faire. L'eau d'ailleurs active la dénutrition, et il est important, contre toute apparence, qu'en cas d'abstinence, on introduise dans l'économie, comme nous le verrons, un excitant de la combustion qui a une tendance à s'éteindre. L'eau d'ail-

[1] *Cosmos*, une traduction française des Prolégomènes a été publiée en 1862.

[2] Approvisionnements des places fortes. *Poliorcétique des Grecs*, A. de Rochas.

leurs renferme des sels et de la matière organique qui peuvent aussi jouer leur rôle, si faible qu'il soit.

En définitive, nous concluons que si l'homme sain ne supporte pas d'ordinaire les privations, c'est qu'il devient malade de *faim* et non pas d'*inanition*. Si le fiévreux, l'aliéné, l'hypnotisé, supportent l'abstinence, c'est sans doute parce que leur système nerveux n'éveille plus chez eux de sensation douloureuse. Ils résistent à la faim et non à l'inanition.

Nous avons vu, avec une certaine satisfaction, un physiologiste bien connu, M. le docteur Bernheim, professeur de la faculté de Nancy, exprimer ces idées que nous soutenons depuis des années, avec netteté dans une lettre récente adressée à un journal de médecine [1]. M. Bernheim dit fort bien : « C'est à une maladie nerveuse, à une *névrose* créée par la faim que succombe le malheureux qui ne mange pas. L'homme sain qui meurt après plusieurs jours de jeûne ne meurt pas d'inanition; il n'a pas maigri d'une façon excessive; l'usure de la substance n'est pas arrivée à la dernière limite; le poids de son corps et la structure organique de ses tissus sont encore compatibles avec la vie. Bien autrement émacié est le malheureux phtisique qui ne mange plus, qui perd sa substance par la sueur, par l'expectoration, par la fièvre, etc., et que cependant on voit encore se traîner pendant des semaines comme un squelette ambulant. Le convalescent de fièvre typhoïde arrive aussi parfois à un état de maigreur extrême et cependant il guérit. A côté de lui, l'homme sain, après huit jours de jeûne, est presque encore un colosse, et cependant il meurt. Il ne *meurt pas d'inanition*; il *meurt de faim*. Le fébricitant, le phtisique, l'anorexique, l'hystérique, n'ont pas faim, voilà pourquoi ils résistent. La *faim tue avant l'inanition.* »

C'est bien là notre avis. Maintenant il devient plus aisé de fournir une explication plausible des longs jeûnes. Le jeûneur est un sujet dont le système nerveux peut devenir tel, soit naturellement, soit par éducation, qu'il peut annihiler les angoisses de la faim. Les premiers jours d'abstinence passés, tout marche à peu près bien, comme le dit du reste M. Succi. Le sujet n'a plus qu'à se laisser vivre à même sa propre substance, jusqu'à la limite de ses réserves. Ce qui paraît avoir le plus frappé le public pendant le jeûne de Milan, c'est la vigueur dont a fait preuve Succi jusqu'à la fin de l'épreuve. Quoi! il ne mangeait pas et conservait sa force! il courait, faisait des armes, soulevait des haltères, etc. On n'a pas compris qu'il conservait sa force précisément parce qu'il faisait sans cesse des exercices musculaires. Il importe beaucoup en pareil cas d'assurer le jeu normal des organes,

[1] *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie,* nº 42.

de faciliter la combustion des tissus, de se débarrasser des résidus toxiques et par suite de maintenir l'énergie de la combustion. Autrement la vie pourrait s'éteindre par surprise comme une flamme vacillante. La force dépensée correspond à la combustion d'un certain poids de substance. Qu'on prenne cette substance alimentaire dehors ou dedans, qu'on l'emprunte à un aliment ou aux tissus, peu importe, la force, l'énergie sera toujours produite. Or M. Succi évidemment consomme plus de sa substance pour faire face au travail qu'il produit; mais c'est une dépense utile, encore plus utile pendant l'abstinence qu'en temps ordinaire. On serait tenté de croire en effet que la faim vaincue, la dénutrition se fait très lentement; le flux nerveux a perdu de l'énergie et il a quelque peine à gouverner les échanges; l'organisme produit de la chaleur au minimum comme dans un poêle à combustion lente. Il est bon de réveiller l'activité générale et d'activer la combustion. Tous les jeûneurs consomment extrêmement peu. A Milan, M. Succi n'a perdu en moyenne que 440 grammes par jour, 7 grammes d'urée et seulement 29 grammes les jours de travail musculaire. Nous ne savons pas comment il se comportera pendant le jeûne de Paris. Mais on a pu déjà voir que M. Merlatti s'était affaibli plus vite que M. Succi. Moins entraîné, moins habitué aux exercices musculaires, il n'a pu réagir avec autant d'élasticité contre l'affaiblissement général.

Oui, ne manquera-t-on pas de dire. Mais c'est qu'il n'a pas le secret de la fameuse liqueur! Succi est resté vigoureux parce qu'il a avalé sa liqueur!

Aucun physiologiste n'admettra qu'une liqueur quelconque puisse faire sentir sa vertu pendant un mois. Nous voulons bien admettre qu'elle puisse être utile pour calmer la faim pendant les premières heures, qu'elle agisse comme anesthésique, à la façon de l'opium, du pavot, du chloroforme; mais c'est tout, bien tout : au bout de vingt-quatre heures, tout son effet est terminé, quelle que soit sa composition. On peut s'en passer. Merlatti et les autres n'en ont que faire. Merlatti, en guise de liqueur, s'était donné presqu'une indigestion en commençant le jeûne pour produire de l'inappétence et mieux résister à la faim. Une liqueur quelconque ne pourrait avoir qu'une action momentanée et ne saurait donner de la force à un sujet pendant plusieurs semaines.

M. Bernheim a donné une interprétation ingénieuse du rôle de la liqueur de Succi. Elle aurait pour le jeûneur italien une vertu purement suggestive. Succi serait absolument convaincu de son efficacité; par auto-suggestion, il échapperait ainsi aux angoisses de la faim et aux faiblesses de l'abstinence. Il faut savoir en effet que les aliénés, les hystériques qui ne mangent pas obéissent souvent à une suggestion

psychique ou d'origine inconnue qui les rend insensibles à la faim. Ainsi, raconte M. Bernheim, M. le docteur Debove suggéra dernièrement à deux femmes hystériques qu'il avait endormies de n'avoir plus faim et de cesser de manger. En effet les deux sujets burent, mais refusèrent toute nourriture, bien qu'on mît à leur portée le plus fort régime hospitalier. L'expérience fut arrêtée au bout de vingt-cinq jours; elle aurait pu être prolongée. Une des femmes perdit 3 kilogr.; l'autre 6 kilogr. En même temps un homme en pleine santé qui voulut bien, par comparaison, jeûner pendant cinq jours perdit plus de 7 kilogr. Les sujets de M. Debove, qui n'eurent pas faim, perdirent peu, comme Succi et Merlatti; l'homme bien portant qui souffrit de la faim perdit beaucoup, ce qui tend à prouver encore la puissante influence régulatrice du système nerveux central sur l'activité des échanges nutritifs.

Cette interprétation de M. Bernheim est-elle applicable au cas de M. Succi? Pourquoi le serait-elle, puisque M. Merlatti a supporté un jeûne de plus d'un tiers plus long sans liqueur, sans auto-suggestion? Nous le répétons avant de finir, on apprend tout bonnement à jeûner par éducation, par entraînement. On supporte le jeûne longtemps parce que le système nerveux central règle au minimum les déperditions et d'autant plus longtemps que les réserves accumulées sont plus grandes. L'exemple du passé et les derniers jeûnes auxquels nous assistons, montrent en définitive qu'il n'y a dans ces faits rien d'extraordinaire, rien qui ne soit conforme aux lois physiologiques. On a toujours pu jeûner, on pourra toujours jeûner jusqu'à épuisement de l'organisme. Mais, à moins qu'il n'y ait lieu de se servir du jeûne pour traiter l'obésité, c'est une expérience qu'il n'y a pas lieu de recommander, même aux esprits les plus curieux.

HENRI DE PARVILLE.

LIVRES D'ÉTRENNES

Les livres d'étrennes s'imposent de plus en plus; ils forcent le huis-clos des éducations les plus vigilamment tenues en dehors du courant général. Aussi est-ce, croyons-nous, aider aux parents, que de leur signaler, comme nous le faisons tous les ans, les publications vers lesquelles peuvent se porter avec plus de sécurité leurs choix.

Nous retrouvons, au surplus, dans ce qui se présente jusqu'ici pour les prochaines étrennes, au moins en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse, des suites et des compléments attendus, qui ne s'en trouvent pas moins être des nouveautés.

Tel est le nouveau volume de *La Semaine des Familles*, de la librairie Lecoffre, la doyenne de ces gazettes d'éducation aujourd'hui si multipliées et qui, pour compter vingt-neuf ans d'existence, n'en est pas une des moins jeunes. Ceux qui en ont lu successivement les livraisons hebdomadaires le savent; ceux qui en liront le volume, récemment paru, en seront frappés. Elle n'est d'abord étrangère à rien : récits fictifs, scènes ou tableaux d'histoire; articles de science, de fantaisie, de critique, de mœurs, y sont en grand nombre et signés des noms qui ont leur physionomie et leur autorité, et formant un groupe sympathique au-dessus desquels sourit celui d' « Argus. »

Parmi les romans, — une des obligations du jour —, citons, entre autres, *Ponsardin frères*, forte et fine étude de L. Mussat. *La statue grecque de Tibur*, par Thérèse Alphonse Karr; enfin un vrai roman de mœurs, pris sur le vif, et peignant, avec un relief que ne met pas toujours l'auteur a ses tableaux, un des tristes côtés de la société d'aujourd'hui : *L'erreur de la Baronne*, par Mlle Zénaïde Fleuriot.

La Semaine des Familles, pourra sembler sans doute un peu sérieuse aux lecteurs et aux lectrices de l'âge où l'on se partage encore, entre les jeux et les livres. Pour cette période, la librairie Hachette a créé son *Journal de la Jeunesse*. Non pas que nous voulions dire que cette publication soit exclusivement réservée aux enfants : les

grandes personnes, au contraire, y trouvent, et presque toujours, un agréable délassement; mais parce que tout y est pris d'un point de vue accessible à la clientèle juvénile. C'est ainsi que Mme Barbé s'occupe spécialement d'histoire naturelle et de botanique; que M. Albert Lévy traite les questions scientifiques, les découvertes faites dans l'année, avec le concours de M. Frédéric Dillaye, dont les leçons, qui sembleraient devoir être arides, sont si bien exposées qu'elles ne sont plus qu'un jeu. Avec MM. E. Duhousset, Edmond Villetard, Maurice Daubin, Louis Rousselet, Anthyme Saint-Paul, la géographie prend, sous différentes formes, cette même vivante allure.

Voici le côté le plus sérieux du *Journal de la Jeunesse*, la partie qui est plus spécialement consacrée aux jeunes gens; c'est celle des fictions historiques ou d'imagination pure — « fictions », disons-nous, et à dessein, pour ne pas donner aux ouvrages de M. Jules Girardin, de Mme Colomb, de Mme Chéron de la Bruyère, et de la plupart des collaborateurs de cette revue le nom de *romans*, qui pourrait les compromettre auprès de bien des parents et des maîtres; ce qui serait d'autant plus injuste, que les collaborateurs savent rester enfants avec les enfants, et, sauf de rares exceptions, tenir loin de leurs jeunes cerveaux, les idées plus ou moins discutables qu'on y sème ailleurs.

Nous allons tout à l'heure revenir plus longuement sur ces ouvrages, qui sont publiés séparément et forment de beaux volumes de la *Bibliothèque blanche*; mais auparavant, signalons une série d'intéressants articles, de M. Louis Paulian, sur *la poste aux lettres*. Félicitons aussi le *Journal de la Jeunesse*, de la nouvelle recrue qu'il a faite en M. Maxime du Camp, dont les articles intitulés *la Vertu en France* nous font connaître bien des héros trop ignorés. L'auteur de *la Charité privée à Paris* se connaît en ce genre de mérite, et nous le remercions, lui aussi, d'avoir mis sous les yeux de ce nouveau public ces vaillants tableaux si propres à « faire comprendre aux jeunes gens que, dans la vie, ce qu'il y a de meilleur est encore le sacrifice et le dévouement », ainsi qu'il le dit lui-même.

M. Girardin est déjà un ancien ami de la jeunesse; aussi, est-ce d'abord à ce titre, bien qu'il en pût invoquer d'autres, que nous le plaçons en première ligne dans cette rapide nomenclature des nouveautés de l'année. Son *Capitaine Bassinoire* est un bon et vrai type du soldat d'autrefois; ce soldat, comme nous n'en voyons hélas! plus, qui aime son métier, ne veut pas le quitter, et n'est amené à un peu d'ambition que par amour pour un pauvre enfant qu'il a adopté. Rien de romanesque dans tout cela, mais beaucoup de finesse d'observation, un peu peut-être à la façon des Anglais, soit dit d'ailleurs, sans critique.

Nous félicitons Mme Colomb de ce qu'elle ne place pas les héros de

ses contes dans un milieu de convention trop souvent adopté par ses émules. Cette année, c'est dans une nombreuse famille qu'elle nous montre le doux et joli visage de *Jean l'Innocent*, pauvre enfant déshérité dont la présence amène peu à peu ceux au milieu desquels il vit, même le grand-père, à s'oublier eux-mêmes, à vivre de sacrifices, pour alléger la tâche de la mère de famille, et faire la meilleure part au pauvre *innocent*. Vient ensuite *la tante Derbier*, un autre type de dévouement que, de son côté, Mme Chéron de la Bruyère, met aussi sous nos yeux. Ici, c'est la vieillesse calme et tranquille renonçant à toutes ses habitudes de paix, à toute une vie bien réglée, et bien ordonnée pour se consacrer à l'éducation d'un neveu et d'une nièce dont le père a perdu sa fortune, et que tante Derbier adopte à sa place.

Mme S. Blandy nous présente dans sa *Rouzétou* une petite orpheline provençale, longtemps délaissée de ses parents, qui se la sont disputée dans des vues d'intérêt, pour la laisser retomber dans l'isolement, lorsqu'ils l'ont bien exploitée, et qui, malgré tout, se fait toute seule sa position, puis revient vers sa nourrice, la femme qui a bercé son enfance, pour ne plus se séparer d'elle : histoire qui pourrait bien être vraie, celle-ci, et qui a tout l'air d'avoir été vécue!

Sous ce titre, *les Trois rois Mages*, M. Aimé Giron a réuni en un volume de jolies petites nouvelles qu'il avait publiées en détail dans le *Journal de la Jeunesse*, et parmi lesquels nous retrouvons *le Roi de la Fève*, et une nouveauté de l'année : *les Étrennes de monsieur le Recteur*, charmant récit, écrit de ce style original et dégagé bien connu de ses lecteurs. Disons un mot en finissant d'un fort beau volume de M. Charles Deslys qui vient de paraître sous ce titre : *l'Héritage de Charlemagne*. Nous ne pouvons donner à cet ouvrage le nom de roman historique; il nous semble plutôt que celui de fantaisie ou mieux de vision historique lui conviendrait davantage. L'époque confuse qui suivit la mort de Charlemagne a laissé peu de documents à l'histoire; l'auteur y a suppléé par la légende; il fait ressusciter Roland, les Preux, Eginhard, Morgane, la fée des Bretons, et déroule pendant le cours d'un long récit, toute une épopée de luttes désespérées, où les forces de la terre sont aux prises avec celles de l'enfer, dont la puissance magique succombe et met fin à cette période de désordres, de troubles qui suit la trahison des fils de Louis le Débonnaire au Champ du Mensonge, et annonce le rétablissement sur le trône de Karle, qui devait être Charles le Chauve. Treize hommes ont juré à Charlemagne de défendre son héritage, et, sous les ordres de Roland ressuscité, sont les défenseurs, les vaillants champions de la France; car c'est la France que M. Deslys a voulu figurer dans cet héritage du grand empereur. Lorsque la tâche des treize paladins est accomplie, lorsque le jeune Karle est devenu roi, que tous ses

auxiliaires mystérieux sont morts glorieusement, et que seul Roland est demeuré veillant sur les tombes de ses compagnons, alors voici que Dieu, exauçant la prière de son serviteur, le fait assister à une vision prophétique de l'avenir, lui révèle les destinées de cette France qu'il a si loyalement servie. En résumé, voici cette scène qui est vraiment belle. Une tombe s'ouvre, Eginhard en sortant s'approche de Roland : « Roland, dit-il, Dieu t'a entendu, Dieu t'exauce. C'est lui-même qui jadis avait désigné nos compagnons à l'empereur Charlemagne; lui-même qui, plus tard, afin que le peuple se trouvât représenté dans nos rangs, nous adjoignit Landrick. Il a voulu que, de ces douze paladins, naquissent douze vaillantes races, et que dans chacune d'elles, à une époque marquée d'avance au livre de l'Avenir, la France trouvât un sauveur. Ces douze héros, en qui s'incarnera le génie de la nation; ils vont défiler devant nous, tels qu'ils seront à la plus brillante heure de leur gloire. Roland remercie Dieu qui t'accorde cette révélation... et regarde. »

Alors défilent Robert le Fort, Pierre l'Ermite, Suger, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Bayard, Sully et Richelieu, Turenne et Jean Bart. Puis Roland demande à son compagnon : « Mais nous, frère, quel sera donc notre rôle? » Le fantôme répondit : « Dieu nous a réservé la sublime tâche d'inspirer, de guider, durant la succession des siècles tous ces héros inconnus que la mort moissonne avant la maturité de la gloire, tous ces généraux, tous ces capitaines, tous ces soldats dont le dévouement à la patrie reste sans récompense et qui tombent avant la vingt-cinquième année sur les champs de bataille. »

Continuant à bercer ainsi hélas! notre pauvre pays de ces illusions auxquelles il n'est que trop enclin, il jette en pâture à son imagination guerrière ce grand et fatal nom étranger de Napoléon, qui, à travers les calamités mêlées à ses gloires, semble ne nous promettre que de sinistres solutions. Conclusion bizarre que nous sommes tout surpris, nous l'avouons, de rencontrer dans un ouvrage de cette catégorie, et destinés aux lecteurs qu'on sait.

Pour ne pas faire partie de la Bibliothèque blanche, il est encore un ouvrage d'étrennes dont nous devons parler : c'est *Nicolas Nickleby*, le charmant roman de Dickens, que la librairie Hachette vient de publier avec de jolies illustrations anglaises, ainsi qu'elle l'avait fait, l'année dernière, de David Copperfield, formant ainsi les premiers anneaux d'une collection qu'elle continuera, nous l'espérons.

Si un livre a jamais eu du succès, c'est assurément *Robinson Crusoé*, tous les enfants ont lu et relu les aventures de ce héros de la solitude. Aussi est-ce un sujet qui a fourni à plus d'un auteur, et

non des moindres, la pensée de faire revivre ce type toujours nouveau. Le capitaine Mayne-Read a certainement écrit pour les lecteurs de la Bibliothèque rose ses *Naufragés de la Calypso*, et certes le récit des aventures de toute une famille américaine qu'une tempête jette dans une île est bien faite pour charmer l'imagination aventureuse des grands garçons qui rêvent de voyages dans une étroite salle d'étude.

Comme les grands, c'est ainsi que Mme A. Fresneau, née de Ségur, intitule une série de mésaventures qui arrivent à son petit héros, qui a la fâcheuse ambition d'être grand avant l'âge et de faire comme ses aînés. C'est un peu une contre-partie des *malheurs de Sophie*. Voici encore *Minette* dans laquelle Mlle Julie Gourand a personnifié un caractère de dévouement particulier qui, pour n'être pas très commun n'en est pas moins très vrai — le dévouement joyeux. Tel est, en effet, celui d'une petite fille que nous voyons grandir et devenir une artiste, s'occupant à faire le bonheur des autres et restant toujours, pour ses parents, leur petite Minette. Mlle de Martignat, dans *La petite fille du vieux Thémi*, nous montre l'influence que peut avoir une faute sur toute une destinée humaine, si humble, si obscure qu'elle puisse être.

Pour ne négliger aucun des intéressés aux étrennes, il nous faut encore mentionner les livres destinés aux bébés et qui constituent la *Bibliothèque bleue* et citer au moins *A la montagne* de Mme de Witt, qui montre aux enfants tout ce qu'une petite fille gentille et obéissante peut faire de bien autour d'elle par son exemple, et *La petite Givonette* d'André Surville, histoire d'une petite fille volée à ses parents par un saltimbanque.

Il faut savoir déjà lire un peu pour aborder la *Bibliothèque bleue*, mais pas n'est besoin d'être aussi avancé pour réclamer les amusants albums de Kate Greenawaye : ces petits Anglais et ces petites Anglaises sont si sérieux, si pensifs et si drôles en même temps et leur pantomime si expressive que, pour les comprendre, il n'est pas même besoin de lire le texte explicatif des scènes de l'album. Quant aux *Nouvelles scènes humoristiques* de Caldecott, peuvent-elles amuser les enfants? Nous en doutons; il y a là pourtant, quoique chargés, des types bien étudiés. La page du *Whist en famille* nous semble, entre autres, un petit chef-d'œuvre d'humour.

La *Bibliothèque des merveilles* — où tout n'en est pas, tant s'en faut — et qui vise à une classe plus élevée de lecteurs, donne aujourd'hui, parmi les livres qu'elle publie sous ce titre, deux volumes nouveaux qui y ont plein droit, cette fois. *Les Sources* [1] et *les*

[1] 1 vol. in-12.

Grands fleuves[1] ne sont-elles pas au nombre des plus merveilleux phénomènes de la nature, les sources surtout avec leurs origines secrètes, leurs apparitions mystérieuses, presque toujours pleines de grâce et de fraîcheur, qui suggèrent l'idée de secours et de soulagement providentiel et les associent de si près aux souffrances de l'homme. Le volume que Mme Stanislas Meunier publie sous ce titre, ne prend pas le sujet par son côté poétique; c'est la description des plus fécondes, des plus exploitées d'entre elles et du parti que les hommes en ont tiré qu'elle s'est donné comme sujet. Montrer par l'histoire et par les monuments l'art avec lequel les anciens surent tirer parti du bienfait providentiel des sources, tel nous paraît avoir été son but. De nombreuses et excellentes gravures viennent en aide à ses descriptions, plus exactes que coloriées. N'oublions pas cependant quelques pages charmantes, au début, sur la reconnaissance des hommes envers les sources, dans lesquelles respire un vrai sentiment poétique.

Les Grands fleuves sont un sujet plus imposant; les spectacles qu'ils offrent sont d'une majesté sans égale. L'auteur s'en est bien fait une idée; mais il avait un cadre tracé, qui excluait de son travail tout le côté pittoresque, poétique et même scientifique, au sens élevé du mot. « Réunir dans deux ou trois cents pages, les traits principaux de la description des grands fleuves du monde, telle est la tâche qu'à bien voulu m'assigner, dit M. Henri Jacottet, le directeur de la collection. » Nous regrettons qu'on lui ait resserré son programme, au point de le réduire à une sorte de résumé des larges tableaux que les voyageurs et les géographes nous ont tracés des grands cours d'eau de la terre. N'étaient les nombreuses et bonnes gravures qui accompagnent son travail, la lecture en offrirait peu d'attrait. Signalons toutefois dans ce volume, dont l'infériorité ne doit pas être attribuée à l'auteur, une introduction qui est de lui seul, nous le jurerions, et qui révèle un homme d'une véritable capacité en matière de physique. M. Henri Jacottet a fait naturellement la part la plus large aux fleuves des régions étrangères; ce sont les vrais « grands fleuves ». Que sont, vis-à-vis d'eux, ceux de notre Europe? Ils n'avaient droit qu'à une mention. Quelle idée singulière de quitter les formes purement expositives de son étude, pour venir, à propos du passage du Rhône à travers le lac de Genève, évoquer le souvenir démodé de Jean-Jacques et nous dire notamment et en ces termes : « Bien peu de personnes lisent aujourd'hui la *Nouvelle Héloïse*. Mais en est-il une seule qui passe à Clarens ou à la Meilleraye, sans penser à Julie ou à Saint-Preux? »

[1] 1 vol. in-12.

Comment se fait-il que, personne ne lisant plus Rousseau, tout le monde, au passage devant Clarens, songe à ses héros et les salue silencieusement!

Les voyages sont l'un des grands attraits des livres de cette saison et de ceux qui prêtent le plus à l'illustration. La librairie Hachette, si riche d'ordinaire en ce genre, ne nous en a encore offert qu'un jusqu'ici, mais bien propre à éveiller, chez nous surtout, l'attention. *Timbouctou* [1], tel en est le titre. Ce titre éveille le souvenir d'une des plus belles, des plus pures, des plus grandes gloires de la France : la découverte de la mystérieuse et légendaire cité du désert, dont, il y a cinquante ans, notre compatriote, René Caillé, révéla l'existence au monde européen. Certes, le récit du voyage et des découvertes du savant allemand est, sous les rapports géographiques, ethnographiques, scientifiques, commerciaux, bien supérieur à la simple relation de l'héroïque Caillé; mais il n'en fera pas oublier le simple et saisissant intérêt. C'en est, à vrai dire, le complément et, peut-on ajouter aussi, la confirmation. Le docteur Lenz ne contrôle pas René Caillé, sur lequel, soit dit en passant, il nous semble un peu trop muet; mais jamais on ne le trouverait, croyons-nous, en contradiction avec lui.

Le docteur Lenz, qui ne cherche pas, du reste, à rehausser sa tâche, n'a fait, en matière de découvertes, que se mettre au niveau de Caillé. Caillé avait trouvé une première route pour Timbouctou : M. Oskar Lenz en a trouvé une seconde! Parlant des chances qui ont favorisé la simple entreprise qu'il avait conçue d'un voyage au Maroc, où il rêvait tout au plus quelques excursions éventuelles, il nous dit : « Je ne supposais guère que mon expédition aurait un résultat si parfaitement heureux, non seulement il me fut donné d'atteindre, par une voie nouvelle, Timbouctou, ville tant de fois désirée et si rarement aperçue; mais je pus, de cette grande place du commerce, gagner la Sénégambie, par une route qui était de même complètement nouvelle. Par là, j'ai montré qu'on peut arriver à Timbouctou aussi bien en venant du nord que du Sénégal, et j'ai prouvé qu'un voyageur isolé, pourvu d'un minimum de bagages, arrive d'ordinaire à de meilleurs résultats que des expéditions nombreuses, suivies d'attirail compliqué et encombrant.

Le pauvre Caillé l'avait bien montré.

Ce ne fut pas sans périls, sans déployer beaucoup d'adresse, de prudence, de résolution, sans passer par des péripéties fort émouvantes parfois, que le docteur Oskar Lenz réalisa le curieux et ins-

[1] *Timbouctou,* par le docteur Oskar Lenz. Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan, traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par M. Pierre Lehautcourt, 2 vol. in-8°, avec 27 gravures et une carte.

tructif voyage, dont, un peu contre son attente, le récit remplit ces deux volumes. Lui-même nous en présente un aperçu bien propre à en faire rechercher la lecture. « Le récit de mon voyage se divise naturellement en deux parties. La première consiste dans la description de ma traversée du Maroc, de chaque côté de la chaîne de l'Atlas, jusqu'au pays plus ou moins indépendant de Sidi-Héchams. Il s'y rattache une étude de la situation gouvernementale, politique et sociale de l'empire du Maroc, dans laquelle le lecteur trouvera probablement beaucoup de données nouvelles. La deuxième partie décrit mon voyage à travers le désert vers Timbouctou, et de là au Sénégal. Comme conclusion je traite quelques questions relatives au chemin de fer transsaharien, à la population ancienne du Sahara, etc., qui ont été agitées plusieurs fois dans ces derniers temps. »

Dans les circonstances présentes et devant l'approche du rôle que le continent africain, et notamment les régions du nord, semble appelé à jouer bientôt dans les affaires de l'Europe, l'intérêt d'un ouvrage comme celui du docteur Lenz, si exactement informé, d'une modération d'ailleurs remarquable, n'a pas besoin d'être démontré.

P.-S. — Au moment de mettre ces lignes sous presse, nous arrive le catalogue et quelques spécimens des livres d'étrennes de la maison Plon, Nourit et Cie. Il est brillant et tout d'actualité. La désespérante mais brave lutte de nos soldats au Tonkin y est décrite jour par jour par la plume, le crayon, la photographie, dans ses grands et menus détails. Un spectacle plus amusant est celui de nos mœurs politiques. La plume et le crayon de Caran d'Ache ont fait là une petite revue d'année, comme les théâtres du boulevard, mais avec une liberté bien plus aristophanesque. Nous y reviendrons.

LES NOUVEAUTÉS DE LA MAISON QUANTIN

MONOGRAPHIES DES MAITRES DE L'ART. — *Titien, sa vie et son œuvre*, par Georges Lafenestre. Un magnifique vol. in-folio illustré de 50 grandes planches hors texte à l'eau-forte et en héliogravure et de 100 gravures dans le texte. — Prix, cartonné : 100 francs.

En tête des ouvrages de luxe que publie cette année pour les étrennes la maison Quantin, se place le *Titien* de M. Georges Lafenestre, conservateur au musée du Louvre. Ce superbe livre sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs, est à tous les points de vue d'une exceptionnelle valeur. D'abord, nul mieux que M. Lafenestre dont la haute compétence en matière d'art, est depuis longtemps établie, n'était capable de traiter et d'étudier la vie en

même temps que l'œuvre du grand maître Vénitien. Tour à tour, dans les captivantes et belles pages qu'il lui a consacrées, nous voyons l'artiste en son milieu, à l'atelier, dans sa famille, chez les princes. L'histoire intime du peintre, la genèse de ses œuvres, leur apparition, leur sort différent, la correspondance très nombrense du maître avec l'Arétin, les anecdotes de tout genre, mille éléments, heureusement combinés, donnent au livre une étrange et unique saveur. C'est la fidèle et puissante reconstitution d'une époque, entre toutes glorieuse, et, plus peut-être que l'histoire du peintre, c'est le superbe résumé d'un siècle.

La Vie et l'Œuvre du Titien comprend 30 grandes planches hors texte, presque toutes gravées à l'eau-forte ou en héliogravure. Grâce aux nouveaux procédés directs, les principaux tableaux du Titien ont gardé le puissant caractère des originaux, et les dessins du maître, puisés dans les principales collections de France et de l'étranger, aussi bien que les vieilles estampes de notre Bibliothèque nationale, ont été traduits en fac-similés d'une entière vérité. Ce bel ouvrage fait le plus grand honneur à la collection des maîtres de l'art entreprise par la maison Quantin. D'autant qu'elle n'a reculé devant aucun sacrifice pour assurer la perfection de cet ouvrage hors ligne. C'est ainsi que les plus célèbres tableaux et les plus rares dessins du Titien qui soient en Italie ont été copiés et gravés exprès. Les mêmes recherches ont été faites dans tous les musées d'Europe, en Allemagne, en Russie, en Angleterre, en Espagne, et les eaux-fortes, confiées à des artistes de talent ont été exécutées sur place, en présence de l'original même.

Si la librairie Quantin n'a ménagé ni sa peine ni ses efforts, elle en est largement récompensée par le succès qui, de jour en jour, s'affirme davantage. La Vie et l'Œuvre du Titien est un livre de musée, un livre de gala, qui satisfera pleinement le goût des grands bibliophiles, y compris les moins faciles à contenter.

Chefs-d'œuvre du roman contemporain. — *La Dame aux Camélias*, par Alexandre Dumas fils. Avec une nouvelle préface inédite. Publication de grand luxe, in-4°, illustrée d'un grand frontispice en couleur, de 30 en-têtes et de 10 eaux-fortes hors texte, gravés d'après les compositions de Lynch, par Champollion, Gaujean et Massé. — Prix : 50 francs.

En dépit des larges réserves qui doivent toujours être faites, quant au fond, à propos du saisissant et paradoxal ouvrage de jeunesse de M. Dumas fils, nous ne pouvons méconnaître le rare talent dépensé par l'auteur dans ce roman fameux. En voici une luxueuse et définitive édition, illustrée avec un goût exquis par M. Lynch, et rehaussée d'une préface inédite de l'auteur.

En voyant le livre, nous nous sommes rappelé l'*Éventail* et l'*Ombrelle*, les curieuses fantaisies de haut goût, éditées, il y a quelques années, par la même librairie, et dont le succès a été si vif. Et, en effet, le système d'illustrations employé dans ces gracieuses publications a été appliqué ici avec un rare bonheur et nous semble merveilleusement approprié au sujet. Chacun des trente chapitres est orné d'une gravure d'en-tête, imprimée en taille-douce : ce qui a permis un mariage heureux avec le texte, une originalité de forme, une finesse et une variété de tons vraiment exquises. En plus de ces trente héliogravures, dix planches hors texte forment autant de tableaux séparés, reproduisant à part les principales scènes de l'ouvrage, gravées par l'habile aquafortiste Massé et le maître artiste Champollion.

Ainsi, d'une part, la douceur et la légèreté des croquis d'artiste; d'autre part, la vigueur et la fermeté des grandes compositions.

M. Lynch, qui avait déjà illustré complètement la *Française du siècle*, cet autre succès d'Octave Uzanne, a fait preuve dans la *Dame aux Camélias* d'un bien grand talent. Ses compositions sont empreintes d'une grâce infinie. Le frontispice seul, gravé en deux couleurs par Gaujean, est une œuvre d'art remarquable.

Le Monde pittoresque et monumental. — *Les Environs de Paris*, par Louis Barron. Grand in-8° illustré de 500 dessins inédits, exécutés d'après nature par G. Fraipont. — Broché, avec couverture en couleur : 30 francs.

On a souvent dit avec raison que le Parisien est peut-être le seul à ne point connaître les environs de Paris. Il court le monde à la recherche de sites curieux ou grandioses quand, à une heure de chemin de fer, il a sous la main les plus délicieux paysages. Voici un livre qui donnera, à ceux qui le liront, l'irrésistible désir de parcourir et de visiter tous les charmants endroits dont il fait à la fois la pittoresque et anecdotique description.

Il s'agit, en effet, dans le livre de M. Barron, d'un véritable voyage.

L'auteur a visité en détail, dans trente excursions successives, répondant à autant de sections géographiques, les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. Il s'arrête devant les monuments du passé restés debout; il les explique; il raconte et vivifie l'histoire locale, dans le lieu même où elle s'est écoulée, d'après les documents les plus précis ; il décrit longuement l'œuvre d'art, il note et peint les exquis paysages. Les champs de bataille, ennoblis par la défense nationale, en 1870-1871, ne sont pas non plus oubliés, et les combat-

tants des journées héroïques de cette époque les retrouveront dans les pages les plus émues du livre.

Un tel ouvrage, où domine l'élément pittoresque, demandait pour l'illustrer un artiste d'une rare patience et d'une fécondité de ressources peu commune. M. Gustave Fraipont, bien connu des amateurs pour le charme de ses compositions fantaisistes et pour le goût de ses arrangements, a été cet artiste, véritable collaborateur de l'écrivain. Tous ses dessins, et il y en a près de cinq cents, ont été faits d'après nature, si bien que le lecteur voit se dérouler à chaque page un panorama plein de poésie, gracieux et vivant commentaire d'un texte aussi varié qu'attrayant.

Les Environs de Paris continuent la grande série « le Monde pittoresque et monumental » inaugurée l'année dernière, à la librairie Quantin, par *l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande*, le beau volume dont la presse anglaise a reconnu et unanimement confirmé la parfaite exactitude des renseignements statistiques, et la vérité des descriptions et des reproductions de monuments qu'il contient.

Publications artistiques. — *L'Iliade* d'Homère. Un beau vol. in-4° illustré de 24 grandes compositions par Henri Motte, reproduites en héliogravure et en couleur. Édition exceptionnelle pour amateurs. — Prix : 40 francs.

L'*Iliade* d'Homère, traduite par Pessonneaux et illustrée par Henri Motte, est bien certainement un des plus beaux livres pour amateurs qui aient paru depuis longtemps dans le genre classique.

Un tel sujet avait de quoi effrayer les plus audacieux. Un souci constant et une science profonde de l'archéologie, non pas grecque, sur laquelle les documents abondent, mais en quelque sorte préhistorique ; — une imagination assez riche pour donner de la variété à des sujets que le texte menaçait de rendre forcément un peu semblables les uns aux autres ; — une puissance d'assimilation capable de suivre le poète et de traduire ses conceptions en quelque sorte sidérales, — telles étaient les qualités que devait réunir l'artiste. Il ne s'agissait plus de dessiner des illustrations, mais véritablement de faire, à côté du poète, œuvre même de créateur. Enfin, et par-dessus tout, l'amour du sujet était indispensable.

L'éditeur raconte qu'au Salon de 1874, un artiste attira son attention. M. Henri Motte exposa, à cette époque, le *Cheval de bois devant les murs de Troie*, qui mérita des louanges unanimes par sa conception archéologique et par son exécution artistique. M. Motte, dont les succès depuis ne se ralentirent pas, lui parut tout indiqué pour illustrer Homère. Précisément les grandes scènes de l'*Iliade* l'avaient captivé, et il rêvait de les reproduire. On tomba vite d'accord.

Une scène fut choisie dans chacun des vingt-quatre chants de l'*Iliade*, et c'est ainsi que le volume se trouve illustré de vingt-quatre grandes planches.

Il paraît que chaque sujet fut non pas dessiné, mais peint à l'huile, sur de grandes toiles mesurant environ 1 mètre de largeur sur 1 mètre 1/2 de hauteur et que ces grisailles forment vingt-quatre véritables tableaux, une salle entière de musée. Ils ont été reproduits par l'héliogravure directe et imprimés en taille-douce dans des tons divers, sur un beau papier spécial; ce qui a permis de conserver aux gravures une fraîcheur et un velouté d'une grande délicatesse.

Si nous ajoutons que le volume est imprimé en caractères type Didot, gravés spécialement, on reconnaîtra que bien peu d'ouvrages réunissent tant de séductions et forment un ensemble aussi parfait donnant à la fois satisfaction aux savants et aux artistes.

L'Encyclopédie enfantine, publiée par la librairie Quantin, et qui ne date cependant que de l'année dernière, est aujourd'hui connue de tous, grands et petits. Les jolis alphabets, albums et livres en couleur, qui ont paru à la fin de 1885, ont, du coup, transformé et renouvelé complètement l'illustration des livres destinés aux enfants. La chromotypographie révélait un caractère artistique que n'avait jamais fait soupçonner l'image coloriée d'autrefois.

Une autre cause de succès de cette nouvelle collection a été son bon marché extrême. Indépendamment du fonds et de la valeur morale de ces petits livres, leur exécution matérielle est absolument remarquable. Leur variété est grande aussi, et sollicite bien des acheteurs de goûts différents. Depuis les joyeuses chansons de *Cadet Roussel*, du *Roi Dagobert*, de *Malbrough* et de la *Mère Michel*, qui s'adressent aux tout petits, jusqu'aux *Farfadets*, charmante fantaisie humoristique qui s'adresse à tout le monde; depuis les amusantes images à un sou, dont l'ensemble forme déjà un gros album, jusqu'au *Noël pour tous*, qui réunit des œuvres de grands artistes, tout est élégant de forme, soigné d'exécution, et présente l'attrait d'une incontestable nouveauté.

L'*Enfant des Vosges*, par Mme Julie de Monceau; *Mademoiselle Trymbalmouche*, par Mme Balleyguier; la *Nuit de Noël*, par Henry Carnoy; l'*Hiver à la campagne*, par Mme de Witt, née Guizot, illustrés par A. Lemaistre, E. Zier, Chovin et P. Kauffmann, continuent de la façon la plus heureuse la « Bibliothèque de l'éducation maternelle », commencée, l'an dernier, par deux succès : les *Récits de l'oncle Paul* et l'*Histoire de Germaine*.

La jolie collection, imprimée en gros caractères, intitulée : « Bibliothèque enfantine », et qui s'adresse aux tout jeunes enfants, s'est augmentée de deux charmants recueils d'historiettes : *le Petit monde*, par Mme Dewailly, et *Bébés en vacances*, par Mme Hameau. Ces petits

livres, d'un aspect coquet, sous une couverture cartonnée en couleur, sont d'un bon marché surprenant.

Dans les albums, celui de cette année, *les Bébés d'Alsace et de Lorraine*, venant après *les Jardins de Paris* et *la Journée de Bébé*, est incontestablement le plus joli livre-album en couleur que l'on ait fabriqué jusqu'ici. Il aura, en outre, le grand mérite de faire battre le cœur des petits patriotes.

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

D'abord la *Farce de maître Pathelin* rajeunie, et aussi raccourcie, avec un tel souci des convenances morales qu'on la pourra jouer, dans n'importe quel salon, devant les enfants : la joyeuse comédie du trompeur trompé n'est plus offerte au public dans la prosaïque adaptation qui nous égayait pourtant encore par sa farce comique, mais telle que nos aïeux l'ont applaudie, c'est-à-dire en vers de même rythme, où les mots qui n'ont pas vieilli sont conservés à leur place, de telle façon que tout est clair, que rien n'arrête le flot du rire : ce sont des vers parlés, des rimes sonores, un brillant et un fini qui ne coûtent rien à la fidélité envers le vieux texte, mais lui donnent au contraire infiniment de lustre et de prix. Ce travail délicat de Gassieys, des Brulies, est encadré avec tout le luxe qu'il méritait; papier superbe, couverture ornementée en style de l'époque et, par-dessus tout, 16 dessins de Boutet de Monvel, gravés en taille-douce, tout à fait modernes par l'esprit et la finesse de la touche, par la drôlerie qui se cache sous la correction parfaite, tout à fait moyen âge par la scrupuleuse exactitude du détail historique. Ainsi mise en scène, la *Farce de Pathelin* pourrait bien être le succès de cette saison d'étrennes.

Saint-Cyr, le berceau de notre chère armée, a tenté le crayon de Jazet, un des premiers parmi nos peintres militaires, qui présente en 52 grandes compositions, les aspects intérieurs, les uniformes anciens et actuels, la vie intime, exercices et études, jours de travail et jours de sortie — de la première *école militaire* du monde. Voilà qui pourra contribuer a éveiller des vocations chez les uns, à évoquer pour les autres la radieuse image du temps où leur jeunesse battait son plein, voilà qui resserre la bonne chère camaraderie en attirant aux rayons d'un même foyer les espérances naissantes et les vieux souvenirs. Jazet possède la netteté, la décision du trait et, en même temps, à cette précision du détail, à cette arithmétique exacte des boutons, exigibles de tout artiste qui touche à l'armée, il sait, par un alliage qui est le secret de cet art, associer une allure franche et libre. *L'histoire de l'école* où s'encadrent ces tableaux, écrite par un ancien

Saint-Cyrien rappelle les origines, retrace les souvenirs des promotions passées et s'arrête sur les règlements et les coutumes d'aujourd'hui.

La même librairie avait déjà publié sous le titre de *Souvenirs maritimes* de l'amiral Werner, spirituellement illustrés par de nombreux dessins de Ginos, une sincère et attirante *introduction à la vie du matelot.*

Le *Saint-Nicolas* a sept ans d'existence et de succès. L'artiste peut-être le plus aimé du public enfantin et qu'apprécient d'ailleurs tous les connaisseurs, M. Boutet de Montvel, a fait sa réputation en donnant un corps à la personnalité mystérieuse et souriante de l'indulgent patron des garçonnets et fillettes et en peignant à mille occasions, sous mille attitudes les petits amis que saint Nicolas abrite sous son grand manteau. Les dominant de sa haute et paternelle autorité, leur vieil ami est un précieux auxiliaire pour la bonne éducation des enfants : il leur donne familièrement, par la plume des meilleurs rédacteurs du Journal qui se succèdent sous sa signature, des conseils applaudis et parfois inspirés par les mères, toujours bien accueillis par les jeunes abonnés. Il leur offre surtout, avec de beaux dessins très variés, des histoires, des saynètes, des petites pièces de vers, des drôleries, des récits d'aventures, toutes sortes de choses choisies de son mieux pour éveiller leur imagination, émouvoir leur cœur ou provoquer leur gaîté.

Pour les mêmes enfants, déjà grandis, ou pour leurs frères et sœurs aînés, le vieux *Musée des Familles*, depuis que la librairie Delagrave se l'est annexé, renouvelle les aimables et instructives distractions qu'il apporte depuis plus de cinquante ans au foyer domestique. Il se sert beaucoup du plaisir des yeux pour appeler et retenir l'attention de son public fidèle sur des choses bonnes à lire. Ses gravures sont très variées et viennent toutes d'artistes sérieux. Il se ferait un égal reproche d'égarer le goût par sa partie illustrée ou d'offenser en quelque endroit de son texte la morale la plus sévère. Girardet, Sandoz, Boutet de Monvel, Dick de Lonlay, Frédéric Régamey, Jeanniot, d'Alheim, Duplaix-Destouches, Gaillard, Mès et d'autres moins connus, non moins bons ont crayonné les scènes intimes, exotiques, militaires, campagnardes, parisiennes, antiques ou actuelles qui accompagnent les longs récits passionnants, les courtes nouvelles, les poésies, les tableaux saisissants, les causeries pleines de choses et pleines aussi d'agréments, signés (rien que pour cette année) Eugène Muller, Georges Lafenestre, Jeanne Mairet, Hennique, Victor Fournel, Jean Aicard, Charles Ségard, Alfred Assolant, Henri de Bornier, J. Blandy, Lavoix, etc., etc.

Un déshérité, par Eudoxie Dupuis, présente en un récit attachant

es malheurs et les consolations d'un petit paysan sourd et muet de naissance, mais chez qui, peu à peu, se révèle une aptitude pour le dessin assez précoce, assez durable pour faire de lui un enfant qu'on remarque, puis un prix de Rome, puis un peintre de talent. Cyprien n'est donc pas tout à fait déshérité, d'autant moins qu'il a une sœur, une charmante petite sœur affectueuse, patiente pour deux dans les mauvais jours, féconde en ressources pour en diminuer l'amertume, pressentant les bonheurs possibles et devinant les difficultés évitables, aidant à tout par son sérieux quand il faut, son sourire le plus souvent, sa confiance en l'avenir toujours, — la vraie sœur qu'on rêve aux hommes de talent et que beaucoup ont eue. Les scènes touchantes de cette histoire qui finit bien sont représentées par de vivants dessins d'A. Sandoz.

Dans cette collection, qui contenait l'an dernier les *Héritiers de Montmercy* de la même Eudoxie Dupuis, on trouve, illustrée par le même Sandoz, la joyeuse *Mission du Capitaine* de M. de Charlieu. Cette mission compliquée, confiée par Napoléon à un officier de la grande armée le fait passer dans l'Inde où les aventures les plus extraordinaires et les plus imprévues l'attendent au milieu des paysages asiatiques les plus pittoresques. Nous ne dirons pas quel vœu drôlatique le matelot dévoué qui l'accompagne a juré d'accomplir. Il nous suffit qu'on sache que de cette comique invention découle l'intarissable gaîté qui se mêle à toute cette étonnante et dramatique histoire. Dans la même collection encore *Mont-Salvage*, conte de fées sans fées, par S. Blandy; *Le vœu de Nadia*, par H. Gréville et l'*Espion des écoles*, par Louis Ulbach, qui sont des modèles du roman chaste, illustrés l'un par Adrien Marie, l'autre par Carl Larssonn.

Les courtes poésies d'inspiration le plus souvent familière, parfois élevée, que le *Livre des petits* propose à la mémoire de nos enfants sont de Jean Aicard, c'est tout dire. Chacune est accompagnée d'un dessin de Geoffroy : on voit par là que l'illustration est à la hauteur du texte.

Au même prix, les célèbres *Trois petits mousquetaires*, la *Nouvelle Schehérazade* de Leïla-Hanoum, les *Souvenirs d'un petit Alsacien*, illustrés par J. Girardet.

Voici de fort beaux volumes de grand format, très illustrés, à 7 fr. 50 : le *Voyage scientifique autour de ma chambre*, où, dans un cadre ingénieusement renouvelé de Xavier de Maistre, Arthur Mangin a exposé, avec sa manière claire et attachante, les notions de sciences physiques et naturelles que les moins savants d'entre nous doivent posséder, la curieuse et récréative *Comédie des animaux*, de Méry;

la *Guerre*, illustrée par Poirson et suivie des *Lansquenets* de d'Hervilly.

Voici une collection à 6 fr. 25 qui contieut trois nouveautés : 1° *La chasse aux lions*, d'Alfred Assolant, l'ancien condisciple de Sarcey et d'About, dont nous déplorons la mort récente, qui montre deux excellents pioupious, comiques dans leurs propos naïfs, mais fort braves dans l'action, qui chassent la grosse bête en Afrique; Girardet a dessiné ces scènes algériennes; 2° *La succession du roi Guilleri*, par Charles Ségard, illustrée par Boutet de Monvel, naïve histoire des temps non historiques où nous voyons Raisin Ier, dans les circonstances les plus amusantes, apporter le premier plant de vigne de Colchique en Gaule. C'est écrit d'un beau style bien français, aisé, spirituel et gai, avec une pointe de poésie et une saveur agreste qui charme dans les descriptions de la nature. Dans le même volume, les misères et splendeurs de la petite *Bûchette*, sont illustrées par Ferdinandus; 3° *Le Roman de Christian*, de Mme Pierre Duchateau, qui fera le bonheur des petits garçons, et dont les dessins sont de Sandoz.

De moins en moins cher : à 5 francs, les *Impressions de Voyage* de Léouzon-le-Duc, en Suède, en Finlande, en Danemark, en Russie, images vives, colorées, prises sur le vrai de ces divers pays ; la *Chasse au phénix*, de Daniel Bernard, désopilant voyage autour du monde à la recherche d'un bouquin introuvable... par la bonne raison qu'il n'existe pas.

Les *Comédiens malgré eux*, dans une collection à 3 francs (qui comprend *Sans-Souci* d'Adriana Piazzi, illustré par Boutet de Monvel, et les *Epreuves de Jean* de Marthe Bertin, illustrées par de Liphart), c'est une longue suite de dessins où la gaité du pauvre Léonce Petit a accumulé toute une série de quiproquos, malentendus, burlesques incidents qui ont pour théâtre un village d'Auvergne et pour acteurs d'abord des bandes d'Auvergnats et ensuite une société de touristes prise pour une troupe de baladins par les enfants du Cantal et forcés, par une désopilante fatalité, de jouer devant eux *Iphigénie en Aulide*. La manière naïve et finaude de Léonce Petit n'est plus à caractériser ni à louer.

Presque pour rien, à moins de 4 francs et toujours illustrée, la collection qui comprend l'*Allemagne* de Victor Tissot, les *Ecoliers de Châlons* de M. Eugène Muller, *les récits de la Grève* de Deslys; et celles non moins illustrées qui contiennent (à 2 fr. 50) des *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, et (à 1 fr. 60) les *Causeries familières* d'Eugène Muller.

Voici des étrennes pour ceux qui sont avant tout soucieux d'art : les *Mille et un jours*, contes persans avec près de 600 compositions par A. Gaillard; la *Mythologie dans l'art* de René Ménard déjà si connue; l'abonnement d'un an à la *Revue des arts décoratifs* où écrivent les plus éclairés et les plus autorisés parmi ceux qui pratiquent les arts du dessin ou en étudient l'histoire et la théorie. Cette affection d'un genre inférieur, mais fort réelle en somme, par laquelle nous nous attachons à tous les objets usuels qui nous rendent la vie commode, à tout ce qui nous entoure, même les parois intérieures de la maison, est portée par bien des gens jusqu'à leur faire rechercher même pour ces choses de belles formes, des lignes étudiées, intéressantes et harmonieuses. Parmi ceux-là, les uns trouveront dans les planches que publie la Revue de quoi se renseigner, les autres de quoi, sinon satisfaire leur noble passion, au moins l'amuser en repaissant leurs yeux.

Voici à présent des albums à tous les prix : tous ceux de Tinant sont des chefs-d'œuvre en leur genre : *Drôles de gens* et *Drôles de bêtes*, séries de curieuses ombres chinoises formant des histoires, simples, ingénieuses et comiquement racontées; les *Fantaisies moyen âge*, *l'Affaire Arlequin* avec des triolets rimés en perfection par le regretté Léon Valade, etc., etc. L'album intitulé *Petits coloristes* est composé tout entier de dessins de Boutet de Monvel.

La série des *Souvenirs entomologiques*, par Henri Fabre, contient des merveilles d'observation. Il faut avoir lu les *Inventeurs* et les *Inventions* du même auteur; les beaux dictionnaires d'*Histoire et des lettres*, par Dezobry et Bachelet, des *Sciences*, par Privat-Deschanel, doivent être entre les mains de la jeunesse studieuse. Quiconque n'a pas rompu tout commerce avec l'antiquité romaine veut connaître cette savante évocation du passé qui s'appelle *Rome au siècle d'Auguste*, par Dezobry.

LIBRAIRIE FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

Depuis plusieurs années déjà les acheteurs de livres d'étrennes ont une tendance à rechercher les ouvrages qui, tout en présentant des garanties littéraires et artistiques, sont d'un prix beaucoup moins élevé que les grandes publications d'autrefois, auxquelles les éditeurs semblent vouloir renoncer.

La librairie Jouvet et Cie, cette année, offre au public un certain nombre de volumes illustrés absolument réussis.

Les *Deux Gaspards*, par C.-E. Matthis, est l'odyssée de deux singes qui s'échappent d'une ménagerie à la faveur d'une panique irraisonnée et s'introduisent dans les appartements d'un riche baron, où ils se livrent aux plus singulières déprédations. L'intervention de personnages comiques confinant à la politique et aux arts donne à

l'action un tour critique du plus amusant caractère. Ces événements burlesques se passent dans un pays idéal qui jusqu'à ce jour, au dire de l'auteur, n'avait pas d'histoire : M. Matthis, à la fois écrivain et artiste, lui en a écrit et dessiné une de façon à charmer l'esprit et le regard.

La *Veillée au pays breton*, par L. Manesse, est, comme l'indique le titre, un volume de légendes fantastiques, saisissantes dans leur naïveté. La Bretagne est la patrie du merveilleux, et quoi qu'on dise, ce merveilleux a seul le don de frapper et d'intéresser l'enfance, en parlant, dans un but moral, à son imagination et à son cœur. A ce double point de vue, la *Veillée au pays bretons*, à laquelle M. Matthis a prêté le concours de son crayon minutieux et original, plaira certainement à tous ceux dont l'esprit fait volontiers incursion dans le domaine de la fantaisie. Les événements fantastiques d'ailleurs s'expliquent par des phénomènes naturels.

Nous ne rappelons que pour mémoire le livre de M. Albert Girard, *Nos petits Diables*, qui appartient à la même collection et dont la 2e édition, profondément modifiée comme gravure, constitue une véritable nouveauté. Comme on le voit, le patronage de M. François Coppée a été pour lui la garantie d'un fructueux succès.

Le Petit Pâtre, par Albert Girard, et *les Héros de l'Avenir*, par C.-E. Matthis, sont deux charmants volumes de nature à amuser et instruire les enfants. Les analyser serait superflu; qu'il suffise de savoir que, sous une forme aimable, ils contiennent d'utiles leçons et qu'ils préparent la jeunesse aux devoirs envers la famille et la patrie. *Pour les Tout Petits* (entretiens sur les animaux), par H.-P. et E. Labesse, s'adresse aux bambins dont les notions d'histoire naturelle piquent la curiosité. Le dialogue est enjoué et naïf, et les nombreux dessins qui l'accompagnent constituent un attrait de plus.

Depuis cinq années que MM. Jouvet et Ce ont entrepris la publication de la *Bibliothèque instructive*, le succès a toujours couronné leurs efforts. Cette bibliothèque renferme aujourd'hui *vingt-six volumes* : Histoire, Géographie et Voyages, Sciences naturelles, tout ce qui est bon à connaître pour les jeunes gens et aussi les gens du monde, a trouvé ou trouvera place dans cette série de livres illustrée avec profusion.

Parmi les volumes nouveaux, nous remarquons : *Le Combat pour la Vie*, dans lequel M. O. de Rawton passe en revue la lutte de tous les êtres pour l'existence. Les principaux chapitres sont : Les Plantes carnivores, les Infiniment petits, les Trichines, Sous les eaux, les Insectes et les Araignées. L'auteur développe avec humour la thèse que « Manger, être mangé, » résume la fonction principale et la fin de tout être vivant. M. Auguste Lepage, dans *Nos Frontières perdues*, retrace l'histoire de la formation de notre territoire national. — *La Mer*, par A. Dubarry, initie le lecteur aux phénomènes qui régissent la surface des eaux et leur masse, ainsi qu'aux mœurs des marins qui sillonnent la mer en tous sens et des myriades d'animaux qui l'habitent. — Enfin, M. de Fonvielle raconte quelles furent, depuis la plus haute antiquité, les superstitions dont la lune fut l'objet de la part de tous les peuples. L'*Histoire de la Lune* est un volume curieux, d'une lecture facile et agréable.

CHRONIQUE POLITIQUE

La République finit mal l'année. Elle aggrave, en vérité, le jugement de celui de ses propres philosophes qui a dit d'elle : « C'est le provisoire permanent. » A voir l'incessante agitation de la République, la mobilité de ses institutions, la succession rapide de ses ministères, le règne fugitif et haletant de ses partis, un historien pourrait dire plutôt : « C'est l'instabilité continuelle. » Il y a un an s'écroulait le gouvernement de M. Brisson, avec sa majesté rigide et incapable. Aujourd'hui se dissipe et disparaît celui de M. de Freycinet, si souple, si complaisant et qui se flattait d'être si habile. Rien ne dure, dans cette république, si ce n'est la vaine présidence de M. Grévy, ce pouvoir dont il ne jouit qu'à force de l'annuler. Rien ne dure, dans cette république. Et pourquoi? Est-ce, depuis le 4 ou le 18 octobre 1885, parce que la nouvelle Chambre est divisée en trois groupes inconciliables? Assurément, cette division rend plus ou moins intenable le gouvernement de la République. Mais il y en a une cause plus profonde : c'est que la République manque d'un idéal fixe; c'est qu'elle ne possède ni principes certains, ni traditions souveraines; c'est qu'elle a une Constitution variable et que ses lois changent, d'élections en élections, au moindre souffle du suffrage universel; c'est qu'elle a bien pu se faire proclamer et que, sous les noms contradictoires dont on l'appelle, sous les apparences diverses dont on la revêt, elle ne peut pas se faire reconnaître; c'est que les partis qui la gouvernent, s'ils s'accordent sur son titre, ne s'accordent pas même sur les éléments primordiaux et sur les règles nécessaires de son gouvernement; enfin, c'est que la fatalité de ses origines, de ses instincts et de ses passions, la livre de jour en jour à la domination du parti, qui, pour être le plus violent ou le plus utopiste, se prétend le plus populaire.

Telles auront été, ce semble, les réflexions de quiconque aura bien voulu regarder un peu au-dessus des événements et des

hommes, en considérant le spectacle que la République nous présente depuis le 15 octobre. Quelle incertitude du lendemain, pendant toute cette période! Quel abaissement de l'autorité, dans le gouvernement et dans le Parlement! Quelles discordes! Quelle impuissance! A l'Élysée, pas une semaine où il n'y ait eu, tantôt un ministre ou plusieurs, tantôt un sous-secrétaire d'État, pour offrir ou donner leur démission; au Palais-Bourbon, pas une semaine où les ministres, soit tous ensemble, soit séparément, n'aient été souffletés d'un vote plus ou moins hostile. Devant ce ministère, qui n'a aucune unité dans sa politique, pas de majorité réelle, pas de majorité consistante ni constante; c'est une majorité qui se fait et se défait, à chaque séance, selon la question; elle se forme tantôt de deux groupes, tantôt de deux autres, sans qu'ils s'identifient en se mêlant; successivement, ce sont les ennemis du ministère qui le soutiennent et le maintiennent, ce sont ses amis qui le renversent; et ces jeux des partis finissent par une surprise, où succombe ce faible ministère qui ne sait pas plus se gouverner soi-même que gouverner la majorité : on ne supprime pas les sous-secrétaires d'État qu'on menaçait, mais on supprime les sous-préfets qu'on ne menaçait pas, et le ministère s'associe à leur sort, plus las encore d'être humilié que d'être vaincu. On interrompt la crise budgétaire par une crise ministérielle. Car, s'il n'y a plus ni majorité ni ministère, il n'y a pas davantage de budget : des deux qu'on présentait concurremment, le 15 octobre, il ne reste qu'une masse incohérente qu'on a réduite sans plan, çà et là. Et, parmi tout ce trouble, les républicains, ne pouvant plus dissimuler le mal, en gémissent et s'en plaignent comme si la responsabilité qu'ils reportent spécialement sur tel ou tel de leurs groupes diminuait la responsabilité totale de leur parti, celle de la République. Écoutez les aveux de leurs journaux : « Il n'y a pas de gouvernement, pas même l'apparence! » — « La Chambre est en pleine anarchie. » — « La confusion est partout. » — « C'est la confusion des pouvoirs et des devoirs. » — « C'est le gâchis. » — Tristes paroles dont la dernière, par une cruelle ironie, a passé sur les lèvres de M. Windhorst, dans le discours où il disait, le 4 décembre, au Parlement allemand : « L'ordre, un principe moral et une discipline rigoureuse règnent en Allemagne, tandis que la France est dans le gâchis. »

Pour anéantir ce ministère dissous d'avance par la lâcheté de sa politique, il a suffi d'une cause qu'on peut dire secondaire : il était déconsidéré; il ne commandait plus à personne; il n'avait plus d'influence. Même dans la discussion où M. de Freycinet est tombé, il s'est défendu sans énergie, comme s'il comptait autant

sur la facilité de la Chambre que sur la sienne. Qu'il se soit trompé ce jour-là, personne ne le niera. Mais il s'est trompé davantage encore, le lendemain, en croyant qu'il ramènerait sans peine à lui, presque à ses pieds, les radicaux repentants et assagis, pour peu qu'il affectât du dépit et le dégoût du pouvoir. A la vérité, il n'est pas le seul qui s'y soit mépris. M. Grévy a partagé son erreur. Il n'y a que la destinée de M. de Freycinet qui émeuve encore la placidité de M. Grévy. Ces deux maîtres d'une république où ils se contentent de régner sans gouverner se sont liés d'une étroite amitié, par un pacte que la courtisanesque débonnaireté de l'un a formé tout naturellement avec la nonchalance égoïste de l'autre : l'homme qui ne fait rien s'est peu à peu intéressé passionnément à l'homme qui laisse tout faire. M. de Freycinet a on ne sait quelle vaniteuse avidité du pouvoir; M. Grévy voudrait le lui réserver : c'est son ministre préféré. D'habitude, M. Grévy assiste, serein, impassible, à ces crises ministérielles, moins comme un arbitre que comme un témoin. Il n'en a pas été ainsi dans la crise actuelle. M. Grévy, voulant retenir et garder M. de Freycinet, a calculé qu'il fallait temporiser, donner à la Chambre le loisir de se débattre dans ses regrets et la forcer à sentir humblement son impuissance. Pendant trois jours, il a semblé ignorer que M. de Freycinet lui eût offert sa démission; il n'a mandé ni consulté personne, conjecturant que la majorité républicaine, incapable de s'unir pour constituer un ministère nouveau, s'unirait pour adjurer l'ancien ministère de remonter sur la scène. Le premier jour, les radicaux étaient disposés à ce genre de résipiscence; M. de Freycinet a résisté superbement, artificieusement, à leur prières. Le deuxième jour, les radicaux ont soupçonné qu'on voulait mettre leur bonne volonté en pénitence et les contraindre à des conditions qui enchaîneraient leur farouche liberté : ils ont résolu de ne pas répéter leur démarche de la veille. Le troisième jour, ils se sont irrités : ils ont définitivement abandonné M. de Freycinet; ils ont même manifesté à M. Grévy leur mécontentement et leur impatience; ils lui ont presque adressé de la tribune un avertissement, un blâme. Aussitôt, c'est l'astre de M. Floquet qu'ils ont salué, et les opportunistes se sont inclinés avec eux, bien que d'une révérence moins profonde. M. Clémenceau a invité M. Floquet à prendre le pouvoir : c'est que M. Clémenceau ne veut pas le prendre personnellement. M. Jules Ferry, qui a vu le pouvoir user tour à tour, en un an, la renommée de M. Brisson et celle de M. de Freycinet, souhaite à M. Floquet la même épreuve. Mais quel « minimum » de programme commun les radicaux et les opportunistes peuvent-ils établir entre eux et M. Floquet? Quelle assistance sincère leur

rivalité pouvait-elle lui promettre? Question grave pour M. Floquet et pour la République elle-même...

C'est plus qu'une crise ministérielle; au fond, c'est vraiment une crise gouvernementale. Voici qu'en scrutant les causes du mal, on dispute sur le principe républicain lui-même. On met en question les lois constitutionnelles. On entend les politiciens de l'union républicaine exhorter ceux des autres groupes républicains à se concerter pour assurer ensemble à la France « un gouvernement viable ». Quoi! leur est-il répondu dans le pays, la République que nous avons n'est pas de soi-même « un gouvernement viable! » Puis vient M. Michelin qui s'écrie que la Constitution, en prétendant assortir la République avec le régime parlementaire, a rendu inévitable ce genre de crise; et M. Michelin propose la révision des lois constitutionnelles. Ainsi, quand il s'agit de refaire tout simplement un ministère, on en est à vouloir refaire la Constitution; pour justifier ou pour innocenter les ministres qui passent et les partis qui les précipitent du pouvoir, c'est le gouvernement républicain qu'on incrimine : or, n'est-ce pas le crédit de la République qu'on affaiblit, quand on infirme par ces critiques sa force constitutionnelle, après une expérience de onze années? Mais il y a plus. On examine si la Chambre, composée comme elle l'est, peut permettre à un ministère quelconque de subsister. On doute qu'avec les trois minorités qui y règnent, son existence puisse se prolonger. On commence à parler tout haut de la dissolution; si haut que la droite, pour en braver la menace, juge bon de déclarer solennellement qu'elle ne craint pas la dissolution, qu'elle la souhaiterait plutôt. Quant aux divers groupes du parti républicain, il en est un déjà qui la réclame, soit catégoriquement, soit par insinuation : c'est celui qui obéit à M. Jules Ferry. Les opportunistes s'imaginent que, s'ils pouvaient présider aux élections nouvelles, ils se créeraient une majorité puissante, en conquérant, d'un côté, sur le parti monarchiste et, de l'autre, sur la secte radicale, les votes qui leur ont manqué dans les deux journées d'octobre 1885. M. Clémenceau se tait, lui. Mais qu'un de ses favoris remplace M. de Freycinet, il laissera volontiers décréter la dissolution, dans telle ou telle circonstance; car il a, lui aussi, son illusion : il espère tirer des élections prochaines une majorité de radicaux. Quoi qu'il en soit et quelque sentiment qu'en puisse avoir M. le président de la République, le mot de dissolution retentit aux oreilles des électeurs, un an à peine après le renouvellement de la Chambre. Certes, le mot n'a rien de tragique en ce moment. Mais si, dans la langue du Palais-Bourbon, ce mot de dissolution ne signifie pas encore exactement ce qu'il signifie au

dictionnaire de l'Académie, il a du moins, à défaut de sens réel, son sens moral; il veut dire et il dit à la France : « Anarchie de la Chambre, impuissance du gouvernement. » Il prépare les esprits à la nécessité du fait, si longuement qu'on puisse ajourner l'acte. Il dénonce une fatalité. De deux choses l'une, en effet : ou bien il faudra dissoudre cette Chambre avant la date précisée par la Constitution, ou bien il faudra trois ans encore supporter au Palais-Bourbon le trouble parlementaire dont la France se scandalise et souffre aujourd'hui...

Hier encore, selon tous les oracles, c'est M. Floquet qui devait gouverner la République. Il allait recevoir de M. Grévy, dans la soirée, son sceptre de premier ministre, son mandat de composer un ministère. Qui de nous ne s'en étonnait? Qui de nous, si quelqu'un lui avait osé prophétiser, même en 1878, un tel événement, n'aurait haussé les épaules, le grotesque lui paraissant se mêler au terrible dans cette prophétie? Il est vrai qu'à en croire certains observateurs, M. Floquet s'est tempéré. Une fée, dit-on, aurait refait son éducation et l'aurait presque transformé : peu à peu, elle aurait adouci en lui le jacobin violent d'autrefois, discipliné ses emportements, corrigé son emphatique verbosité, ouvert son intelligence à des idées plus larges, habitué son jugement à des notions plus raisonnables; elle aurait même fini, murmurent des amis malicieux, par lui donner le goût du bon ton et de l'élégance. Ce serait sous l'empire de cette fée bienfaisante que M. Floquet, devenu président de la Chambre, s'est montré, dans une fonction à laquelle son caractère semblait le préparer si mal, un homme quasi aimable, parfois spirituel, aussi impartial qu'il pouvait l'être. Mais, cette métamorphose, peut-il l'achever? Comment renier tous ses vieux principes? Comment, retirer aux radicaux tous les gages qu'il leur a fournis? Comment effacer des murs de Perpignan ce programme où, en 1885, il promettait encore à ses électeurs « la suppression du Sénat, la suppression du budget des cultes, l'impôt sur le revenu, l'émancipation du travail, l'élection des juges? » Comment, avec un tel programme, se rallier une majorité au Palais-Bourbon? Comment, au Palais du Luxembourg? Et, sa politique extérieure, comment la régler? Avec l'enthousiasme révolutionnaire de sa jeunesse? Non, sans doute, et son patriotisme l'en avertirait suffisamment. Mais, tout en s'abstenant de répéter à Alexandre III le cri qu'il poussa jadis devant Alexandre II, pouvait-il se flatter néanmoins d'inspirer à la Russie une confiance sincère? Aurait-il jamais rassuré l'étranger, en gardant autour de lui le cortège de démagogues qui l'entourait naguère? Il allait commencer son ère ministérielle, au lendemain d'un jour où la Commune a presque

reconquis ses titres dans le conseil municipal de Paris. Ministre de l'intérieur, est-ce qu'il établirait à l'Hôtel de Ville cette mairie centrale que, préfet de la Seine, il promettait d'y instituer? C'étaient pour M. Floquet des souvenirs bien embarrassants ou des engagements bien graves. Quelque changement qu'il opérât en soi, il n'aurait certes pas eu des moyens de gouvernement plus faciles que ceux de M. de Freycinet. Il lui aurait fallu trouver sa force entre le groupe opportuniste, qu'il n'aurait pas pu se concilier, et le groupe radical, qu'il n'aurait pas pu contenter. C'était le même essai que celui de M. de Freycinet, et M. Floquet, s'il a plus de fermeté que son prédécesseur, n'a pas sa dextérité; c'eût été la même impuissance. M. Floquet était condamné à voir, tôt ou tard, les opportunistes et les radicaux rivaliser, les uns avides du pouvoir et les autres avides de réformes,

A qui dévorerait ce règne d'un moment.

Mais, si la destinée de M. Floquet devait par là ressembler à celle de M. de Freycinet, celle de la République eût varié notablement. Car, que M. Floquet le veuille ou non, son avènement ne peut marquer pour la République qu'une phase nouvelle, celle d'un radicalisme plus accentué qu'il ne l'a encore été dans son gouvernement. Par bonheur, s'exclament déjà les républicains qui s'accommodent de tout, ce n'est pas M. Floquet, c'est M. Goblet qui succède à M. de Freycinet. Eh bien! attendons M. Goblet à l'œuvre et comptons les semaines que durera son ministère....

A quelle date le budget sera voté, comment on équilibrera les dépenses et les recettes de 1887, c'est plus que jamais un mystère, aussi bien pour M. Goblet que pour le commun des contribuables. On a réduit de six à sept millions les dépenses des ministères des finances, de la justice et de l'intérieur. On a bien voulu ne rien retrancher à celles du ministère de la guerre. Soit. C'est par une sollicitude toute patriotique. Mais, les millions qu'on épargnait d'un côté, est-ce que, dans le même sentiment, on n'aurait pas pu les donner, de l'autre, à cette armée sur les effectifs de laquelle on pratique de si funestes économies? L'honorable M. Keller l'a dit avec autant de raison que de tristesse : les congés qui se multiplient dans nos régiments les appauvrissent si bien de leurs soldats que le service devient illusoire et que les officiers peuvent à peine exercer les hommes ou instruire leurs compagnies aux manœuvres obligatoires. Avec cinq millions on pouvait pourvoir à cette insuffisance. M. Keller les a demandés. On les lui a refusés, et, nous avons le regret de le dire, il ne s'est trouvé qu'un seul député pour s'associer à lui dans cette demande. Est-ce que, parmi tant de mil-

lions indignement prodigués et qui sont comme jetés à la curée de la République, il était si difficile d'en réserver cinq à un soin si noble, à un besoin si vrai, à un emploi si précieux et si nécessaire? Songeons-y bien. Il n'y a que trop de sots ou furibonds démocrates, dans cette république, pour ignorer les conditions morales qui conviennent à une armée. Ceux-là croient volontiers qu'une multitude munie de fusils et de canons peut défendre efficacement la frontière, même en l'an 1887, pourvu qu'elle soit animée de l'enthousiasme républicain et qu'elle marche à l'ennemi en chantant la *Marseillaise*. En vain les avertiriez-vous qu'il faut à une armée, non seulement la confiance de l'âme, la discipline et la notion du sacrifice, mais toute le force que peut lui assurer un gouvernement qui a une diplomatie, qui possède quelque crédit dans le monde et qui garantit l'ordre à l'intérieur, pendant que le drapeau s'avance à l'extérieur et que le sang de la patrie coule au loin sur les champs de bataille. Vous perdriez votre peine à le vouloir persuader à un parti qui se rit des croyances de nos pères et qui n'apprend dans ses légendes qu'à faire correspondre l'émeute à la défaite. Mais il y a pour l'armée des conditions matérielles que le parti conservateur ne doit pas ignorer, lui non plus, ou que, du moins, il ne doit pas négliger. Si les radicaux le menacent de leur concurrence électorale en flattant dans la foule cette mollesse, cette lâcheté qui se dérobe le plus qu'elle peut à la contrainte du service militaire, qu'importe! Ce n'est pas au parti conservateur de mettre le service militaire à l'encan du suffrage universel. Ce n'est pas à lui de transformer l'armée en une milice. Ce n'est pas à lui d'oublier qu'il faudra, pour franchir les Vosges et le Rhin, une armée autrement vigoureuse et docile que celle qu'on forme avec des soldats de trois ans, de deux ans ou même d'un an, fussent-ils des héros ébauchés dans les bataillons scolaires. Ce n'est pas à lui d'affaiblir et peut-être de perdre la France pour gagner, dans une élection, quelques sièges de députés. Si le parti républicain veut prendre cette responsabilité devant la France, qu'il la prenne! Cette responsabilité n'est pas faite pour le parti qui se glorifie de révérer les fondateurs de la nationalité française, les créateurs de la vieille France...

Si M. de Freycinet a l'esprit crédule aux présages, il a dû, certes, s'effrayer et prévoir sa prochaine infortune, dans les débats où les radicaux lui ont si vivement disputé les crédits relatifs à son ministère personnel, celui des affaires étrangères. Pour maintenir au Vatican notre ambassade, quarante-neuf voix seulement; pour attribuer au protectorat du Tonkin les trente millions qu'il coûtera encore, onze voix seulement. Quant au vote des crédits qu'il de-

mandait pour notre protectorat de Madagascar, M. de Freycinet avait bien pu rallier autour de lui 285 députés contre 102 ; mais 200 environ s'étaient abstenus et M. de Mahy n'avait que trop victorieusement prouvé combien, insouciant de son propre traité, M. de Freycinet pratiquait à Madagascar une politique honteuse d'elle-même, de quels sophismes il s'y contentait, à quels affronts il s'y habituait, quels attentats il y tolérait. Non, après ces débats, M. de Freycinet ne pouvait plus se fier à l'avenir; il devait sentir toute la diminution de son prestige; son pouvoir était à la merci d'un accident. On raconte qu'il s'aveuglait encore et que personne, si ce n'est M. Grévy, n'a été plus étonné que lui de sa chute, le soir du 3 décembre. Ce que l'historien pourra du moins affirmer, c'est que, le lendemain, M. de Freycinet a nettement apprécié le tort qui lui était fait en Europe. « Je n'ai plus assez d'autorité, a-t-il dit, pour représenter la France dans un moment si critique. » M. de Freycinet a pu prononcer ces mots avec plus de coquetterie que de sincérité, mais le jugement n'en est pas moins vrai pour nous et ce jugement se retourne tout entier contre la République. Quel esprit de suite un gouvernement, qui change si fréquemment avec ses ministres sa diplomatie elle-même, peut-il avoir dans ses desseins? Quelle entreprise de longue haleine peut-il mener? Quelle confiance mérite-t-il des autres nations, ce gouvernement dont les conventions et les promesses ne durent que la saison d'un ministère? M. de Freycinet pourra se le demander, dès qu'il aura le loisir de philosopher un peu sur la fragilité des alliances que peut contracter une pareille république et sur les variations d'une diplomatie qu'il a, pour sa part, dirigée avec tant de soubresauts. C'est là qu'éclate la supériorité de la Monarchie sur la République. Voyez, dans la gestion de l'intérêt national, les rois de la vieille France, oui de cette vieille France tant méprisée par nos démocrates, et comparez-les à M. Grévy. Que, par leurs qualités individuelles, ils soient bons, médiocres ou mauvais; que, dans leur gouvernement, ils soient grands ou petits, la politique de la Monarchie les domine : ils possèdent, l'un après l'autre, la force de cette politique traditionnelle qu'ils se transmettent avec leur couronne comme la suprême raison d'être de leur race et de leur règne; ils gardent le secret de l'ambition nationale; ils règlent le travail de leur diplomatie sur celui de leurs prédécesseurs; ils sont entourés de ministres qui participent fidèlement à leur œuvre, et, quand ces ministres disparaissent, l'œuvre n'en continue pas moins, car les princes personnifient la France devant l'Europe et tiennent entre leurs mains la trame de son histoire; ils peuvent avoir des alliés, ils en ont; et c'est ainsi que, plusieurs siècles

durant, ils élargissent le royaume de France jusqu'à ces limites où, en 1789, s'épanouissaient les fleurs de lys.

Rien n'a modifié la situation de l'Europe, depuis quinze jours. Pas le plus petit drame en Orient, fût-ce en Bulgarie. Le général Kaulbars a cessé d'y montrer sa dictature ambulante; le Tzar l'a rappelé auprès de lui. Aussitôt les trois délégués de la régence ont commencé leur excursion diplomatique à travers l'Europe. De Belgrade, où ils ont été accueillis favorablement, ils sont venus à Vienne. Le comte Kalnoky les recevra. Seront-ils reçus aussi par le prince Labanof et les autorisera-t-il à faire le voyage de Saint-Pétersbourg? C'est là toute la question bulgare, aujourd'hui. On est curieux de savoir quelle sera la nouvelle politique du Tzar. Il ne semble pas qu'il veuille employer la force à Sofia, pour y venger les injures du général Kaulbars. On présume qu'il laissera plutôt le peuple bulgare épuiser son anarchie. La Russie se recueillerait tout l'hiver, sans discontinuer ses armements. Elle y paraît surtout disposée, après le discours à la fois pacifique et belliqueux par lequel l'empereur Guillaume a inauguré la session du Reichstag. Ce qu'il a de pacifique, ce discours, ce sont ces déclarations : « Les relations de l'Empire allemand avec toutes les puissances étrangères ont un caractère amical et satisfaisant. La politique du gouvernement impérial a pour but permanent non seulement de conserver à la nation allemande les bienfaits de la paix, mais aussi d'employer, en vue du maintien de l'entente entre toutes les puissances, l'influence que procure à l'Allemagne son amour éprouvé pour la paix, la confiance qu'elle inspire par sa politique pacifique aux autres gouvernements, l'absence de tout intérêt allemand dans les questions pendantes, et principalement la vive amitié qui unit l'empereur aux deux cours voisines. » Ce qu'il a de belliqueux, ce même discours, c'est la proposition d'accroître de quarante et un mille hommes l'effectif de l'armée allemande. La loi qui avait fixé le chiffre de cet effectif ne finira d'être en vigueur que le 31 mars 1888. Plus d'un an à l'avance, l'empereur invite le Reichstag à renouveler ce septennat militaire. Pourquoi? Son ministre de la guerre, le général Bronsart de Schellendorf, l'a dit : c'est parce que la France, qui avait déjà augmenté son armée, va l'augmenter encore. Le maréchal de Moltke s'est ingénié à corroborer cette raison spécieuse du général Bronsart de Schellendorff, en prétendant que la France, qui rêve toujours de reconquérir l'Alsace-Lorraine, est presque prête à envahir le territoire allemand. Ni l'un ni l'autre, on le remarquera, n'ont parlé de l'augmentation de l'armée russe. Nous n'ignorons pas tout ce que leurs arguments ont d'occasionnel et de professionnel. Nous n'aurons garde de les

admettre et nous ne voulons pas davantage les contester. Nous constaterons seulement que, par leur précipitation autant que par leur exagération même, ces précautions, plus offensives en réalité que défensives, d'une puissance, hier victorieuse et conquérante, qui, entre toutes les nations du monde, a l'appareil militaire le plus formidable, ont ému l'Europe; elle n'a pas pu ne pas se demander avec inquiétude : « Quel est donc le dessein de celui sur l'ordre duquel ce grand coup de clairon vient de sonner d'une frontière de l'Allemagne à l'autre ? »

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UNE CRISE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA QUESTION D'ORIENT

1839-1841 [1]

IV. — La paix raffermie.

I

L'interrègne ministériel, ouvert par la démission du ministère du 1er mars, ne pouvait se prolonger sans péril. Le roi se trouvait absolument à découvert et en butte aux polémiques les plus dangereuses; déjà les journaux de gauche annonçaient ouvertement son abdication. En même temps, divers symptômes semblaient indiquer que les fauteurs de trouble jugeaient l'occasion favorable pour tenter quelque mauvais coup. Les promenades nocturnes, avec chants de la *Marseillaise*, prenaient un caractère de plus en plus tumultueux, et dans la soirée du 21 octobre, les manifestants blessaient mortellement, à coups de poignard, un sous-officier de la garde municipale. Les rapports de police étaient inquiétants. Dans le public circulaient des bruits de sédition prochaine, des menaces de régicide [2]. L'une des princesses royales écrivait, le 24 octobre : « L'état de l'opinion donne tout à craindre, et l'on s'attend à la plus redoutable émeute que nous ayons vue encore, si par malheur la crise se prolonge [3]. »

Le Roi n'eut aucune incertitude sur la direction à donner à ses démarches. Depuis longtemps il avait décidé à part lui et même laissé voir à quelques personnes de quel côté, en cas de rupture avec M. Thiers, il chercherait de nouveaux ministres. Aussi à peine les démissions lui eurent-elles été remises, qu'il manda le maréchal Soult aux Tuileries et écrivit à Londres pour presser M. Guizot de revenir à Paris.

La presse de gauche affecta d'être surprise et scandalisée de voir un ambassadeur appelé à prendre la place de son ministre;

[1] Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre, 10 novembre 1886.
[2] *Journal inédit* de M. de Viel-Castel.
[3] *Revue rétrospective.*

elle prétendit montrer là une inconvenance et même une sorte de trahison domestique. Tel ne fut pas le sentiment de M. Thiers, du moins au premier moment; car, en transmettant à M. Guizot l'appel du souverain, il lui écrivait : « Vous êtes *naturellement* l'un des hommes auxquels le roi a le plus pensé dans cette occasion. » Loin de s'être lié indissolublement au cabinet en consentant à rester à Londres après le 1er mars 1840, M. Guizot avait tout de suite posé ses conditions, et il était demeuré depuis, à l'égard de M. Thiers, dans l'état d'un surveillant un peu inquiet, prompt à le faire avertir qu'il ne pourrait pas le suivre dans telle direction, accepter telle mesure. Au début, ses alarmes avaient porté exclusivement sur la politique intérieure. Dans les questions étrangères, et spécialement dans l'affaire égyptienne, il avait commencé par donner son concours sans faire d'objection, prenant sa part des erreurs et des illusions du gouvernement. Mais, vers la seconde moitié de septembre, devant le bruit croissant de guerre et surtout de révolution qui lui arrivait de France, il se rendit compte que M. Thiers était débordé, entraîné. Voulant que son sentiment fût connu de ses amis et du gouvernement, il s'en ouvrit au duc de Broglie et lui adressa successivement, le 23 septembre, le 2 octobre, le 13, des lettres où il témoignait chaque fois une inquiétude plus vive, une opposition plus résolue à la politique qui lui paraissait prévaloir[1]. De Paris, ses amis le tenaient au courant du désaccord entre les ministres et le roi, et aussi de la résolution témoignée par ce dernier de lui proposer la succession de M. Thiers. M. Duchâtel le pressait de saisir l'occasion, qui ne tarderait pas à lui être offerte, ajoutant qu'il « n'était pas donné tous les jours de sauver son pays ». De tels appels ne risquaient pas de trouver M. Guizot insensible. Sentant venir cette heure qu'il attendait patiemment depuis les douloureux déboires de la coalition, il voulait sans doute éviter tout

[1] « Je vois de loin le mouvement, l'entraînement, écrivait M. Guizot à M. de Broglie, le 13 octobre, je ne puis rien pour y résister. Je suis décidé à ne pas m'y associer. » Et en même temps il disait à d'autres amis : « Tout, absolument tout, est engagé pour moi dans cette question, mes plus chers intérêts personnels, les plus grands intérêts politiques de mon pays, et de moi dans mon pays. Et tout cela se décide sans moi, loin de moi... Mon âme est pleine de trouble; je n'ai jamais été aussi agité. » Il voyait venir d'ailleurs le moment où il se regarderait comme obligé de répéter tout haut, ce qu'il disait tout bas, avec tant d'insistance. Dès qu'il avait appris la convocation des Chambres, il avait demandé un congé pour prendre part à leurs travaux. A ceux qui lui conseillaient de ne revenir qu'après les premiers débats, il répondait, le 17 octobre, qu'il « ne voulait pas attendre, pour paraître dans la Chambre, qu'il fut insignifiant d'y être », et il ajoutait : « Je ne suis ici, je ne serai là dans aucune intrigue, mais je suis député avant d'être ambassadeur. » (*Mémoires* de M. Guizot.)

ce qui pourrait le faire accuser de précipiter la crise, de provoquer la chute du ministère dont il se trouvait l'agent ; mais il était bien décidé à ne pas laisser échapper le grand rôle qui se présentait, à ne pas refuser à la monarchie et au pays en péril le secours dont ils avaient besoin [1].

Aussi, quand il reçut l'invitation du roi, M. Guizot n'eut pas un moment d'hésitation ; il quitta Londres le 25 octobre, et arrivait, le 26, à Paris. Il se savait d'accord avec la couronne sur la nécessité de ramener vers la paix la politique qu'on avait laissé dériver vers la guerre. Mais il prit ses précautions pour que la réaction n'allât pas trop loin. Dès le lendemain de son arrivée, il était heureux d'annoncer au duc de Broglie qu'il avait fait accepter au roi les conditions suivantes : « 1° Maintien de la note du 8 octobre ; 2° liberté pour le ministre de rédiger le discours du trône ; 3° permission de parler éventuellement des armements à continuer ; 4° promesse d'occuper Candie si les Russes entraient à Constantinople [2]. » Sur les questions de personnes, tout fut décidé en deux jours : chacun sentait le péril du moindre retard. M. Guizot prit le ministère des affaires étrangères ; mais il se contenta d'être l'homme considérable, la personnification politique du cabinet, sans aspirer à en être le chef nominal. Il laissa ce titre au maréchal Soult, qui devait être en même temps ministre de la guerre. Qu'un tel président du conseil pût être parfois incommode, il le savait par expérience ; mais, dans la crise présente, ce grand nom guerrier lui paraissait utile à la tête d'un ministère pacifique. D'ailleurs, pour le moment, le maréchal se montrait facile, et témoignait qu'il comprenait l'importance de M. Guizot ; il le laissait à peu près tout décider à sa guise, lui réclamant seulement le portefeuille des travaux publics pour M. Teste qui devait lui servir de porte parole ; on le lui concéda. M. Guizot eut soin de faire attribuer à ses amis personnels, M. Duchâtel, M. Humann et M. Villemain, les portefeuilles de l'intérieur, des finances et de l'instruction publique. M. Martin du Nord, M. Cunin-Gridaine et l'amiral Duperré, appelés aux ministères de la justice, du commerce et de la marine, représentaient le centre proprement dit, celui qui avait soutenu M. Molé contre la coalition. Cette fraction, la plus nombreuse du parti conservateur, avait donc sa part dans ce ministère d'union, part, il est vrai, moins considérable que celle du centre droit. Ces divers personnages étaient des hommes d'expérience, ayant fait leurs preuves ; tous avaient déjà été ministres, quelques-uns plusieurs fois [3]. En dépit

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. V, p. 365 à 404.

[2] *Documents inédits.*

[3] Le maréchal Soult et M. Guizot avaient fait partie de plusieurs minis-

des rôles divers joués par eux à l'heure troublée de la coalition, l'ensemble ne laissait pas que d'être suffisamment homogène : leur accord était complet sur l'œuvre du moment ; ils voulaient tous sortir la France de la passe mauvaise où le ministère précédent l'avait engagée, écarter le péril de guerre et réprimer l'agitation révolutionnaire, raffermir la paix au dehors et l'ordre au dedans, et le faire sans que l'honneur national ni la liberté politique eussent à en souffrir. Comme aimaient alors à le dire les membres et les amis du cabinet, la France se retrouvait dans la même situation qu'au commencement de 1831, à la chute du ministère Laffitte ; il fallait recommencer Casimir Périer [1]. On trouvait avantage à abriter sous ce grand nom une politique raisonnable sans doute, utile, nécessaire, mais peu flatteuse pour l'imagination et l'amour-propre. Le roi, qui acceptait pleinement ce programme, ne fit d'objection à aucun des noms proposés, et les ordonnances furent signées le 29 octobre.

Le nouveau cabinet devait s'attendre à un choc redoutable contre toutes les passions qu'il venait refréner. Aussi ne fut-il pas surpris d'être salué par un cri de colère et de haine, parti de tous les journaux de gauche. « Le ministère de l'étranger », tel fut le nom sous lequel on tâcha de l'écraser. « Depuis que les traités de 1815 ont été conclus, disait le *National*, jamais conspiration de nos gouvernants avec l'étranger n'avait été aussi flagrante. » Et pour mieux imprimer au cabinet cette marque de 1815 qui ne pouvait manquer d'éveiller des préventions encore très vivaces, la presse opposante évoquait le souvenir du voyage que M. Guizot avait fait à Gand pendant les Cent-jours, et celui des compliments académiques qu'au lendemain de la première invasion, M. Villemain avait adressés à l'empereur de Russie et au roi de Prusse [2].

tères depuis 1830. M. Duchâtel avait siégé dans le cabinet du 6 septembre 1836 et dans celui du 12 mai 1839, l'amiral Duperré dans ceux du 22 février 1836 et du 12 mai 1839, M. Martin du Nord dans celui du 15 avril 1837, MM. Villemain, Cunin-Gridaine et Teste dans celui du 12 mai 1839. Sur les neuf ministres, six avaient fait partie de ce dernier cabinet.

[1] M. Guizot et M. Duchâtel n'étaient pas seuls à rappeler alors sans cesse le souvenir de 1831. M. de Lamartine écrivait, dans une de ses lettres : « C'est 1831 après le cabinet Laffitte. »

[2] En mai 1815, M. Guizot s'était rendu à Gand, auprès de Louis XVIII, pour lui porter les vœux et les conseils des royalistes constitutionnels, entre autres de M. Royer-Collard, et pour demander l'éloignement de M. de Blacas. Cf., sur cet épisode, ce qu'en dit M. Guizot au tome I[er] de ses *Mémoires*, p. 77 et sq. — Quant à M. Villemain, il avait été admis, le 21 avril 1814, peu après la première entrée des « alliés » dans Paris, à lire, en séance solennelle de l'Académie française, un discours couronné.

Pour lutter contre une opposition qui se révélait, dès le début, si implacable et si exaspérée, le ministère comptait tout d'abord sur la couronne. Louis-Philippe avait le sentiment trop vif des dangers de l'heure présente, et aussi de la responsabilité assumée par lui en rompant avec M. Thiers et ses collègues, pour ne pas être résolu à donner un appui sans réserve, sans arrière-pensée, à ceux qui les remplaçaient. Il mit même tout de suite une sorte d'affectation dans les témoignages publics de confiance et de bienveillance qu'il accordait à M. Guizot, de façon à bien faire voir à tous et spécialement aux hommes de la cour, qu'il ne fallait plus garder rancune à l'illustre doctrinaire de son rôle dans la coalition. Le ministère était-il assuré de rencontrer un appui aussi décidé, aussi absolu dans toutes les fractions du parti conservateur? Plus d'un symptôme laissait voir qu'un certain nombre des anciens 221, tout en étant fort animés contre M. Thiers, n'avaient pas pardonné à M. Guizot son opposition à M. Molé. C'était avec chagrin et méfiance qu'ils sentaient, entre ses mains, la cause pacifique et conservatrice qui était la leur, et la présence de MM. Martin du Nord et Cunin-Gridaine dans le cabinet ne suffisait pas à les désarmer. On devinait leurs sentiments au langage de la *Presse* qui ne soutenait le ministère qu'avec une répugnance visible, et le fougueux M. Henri Fonfrède, dans le *Courrier de Bordeaux*, prédisait aux conservateurs « qu'en chargeant de réparer les maux de la France, celui qui en était le principal auteur, ils préparaient de nouvelles calamités. » D'ailleurs, l'ancien chef des 221, M. Molé, ne cachait pas qu'il était personnellement fort blessé d'avoir été laissé de côté lors des pourparlers ministériels [1].

L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient présents et avaient été reçus aux cris de : Vive les alliés! Le président de l'Académie, M. Lacretelle jeune, leur avait adressé un compliment. M. Villemain crut devoir faire de même avant de lire son discours; il salua donc le « vaillant héritier de Frédéric » et « le magnanime Alexandre, ce héros à l'âme antique et passionnée pour la gloire ».

[1] M. Molé écrivait à M. de Barante, le 7 novembre 1840 : « Ce qui vient de se passer a achevé de fixer mes idées sur l'emploi des années qu'il plaira au ciel de me réserver encore. Je n'ai été ni consulté ni prévenu, soit par le Roi, soit par les meneurs, de ce qu'on préparait. Le roi, dit-on, m'a trouvé trop *compromis* et s'était entendu avec les amis de M. Guizot. M. de Montalivet a rendu à ce ministère les bons offices que M. de Broglie avait rendus à celui de M. Thiers. C'est lui qui a rapproché de son mieux mes anciens collègues ou amis politiques, de M. Guizot. Quant à ce dernier, il triomphe et s'écrie : C'est de la réconciliation! Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il remplace M. Thiers et la gauche, en un mot : l'abîme. Voilà pourquoi moi et tous ceux qui comprennent le mieux toute l'immoralité de la situation de M. Guizot, nous voterons pour lui, ne fût-ce que pour ne pas lui

D'autres conservateurs, et ce n'étaient pas ceux qui avaient le cœur le plus bas, reconnaissaient bien qu'on s'était trompé complètement sur le pacha, que pousser plus avant dans la même voie conduirait à la guerre et que cette guerre serait une folie; mais cet aveu leur était pénible, cette déception leur était douloureuse; encore tout agités des excitations de la veille, ils s'irritaient des échecs des Égyptiens, comme si la France en avait sa part; ils se sentaient humiliés de paraître reculer devant l'Europe, et la promptitude effarée, l'emportement peureux avec lesquels une partie de ceux qui avaient crié le plus fort au début lâchaient pied depuis que l'affaire devenait sérieuse, augmentait encore cette humiliation, en y mêlant un certain sentiment de dégoût indigné. « Aujourd'hui, disaient-ils avec amertume, l'Europe sait que nos fusils ne sont pas chargés; c'est cent fois pis que si l'on eût cédé dès le début. » Ils n'en concluaient pas sans doute à suivre une autre politique que celle du cabinet; mais, s'ils ne pouvaient contester que cette politique ne fût raisonnable, ils la trouvaient déplaisante: comme l'a dit à ce propos M. Guizot, « la prudence qui vient après le péril est une vertu triste ». De ces sentiments divers qui souvent ne s'analysaient pas bien eux-mêmes, résultait un malaise, un mécontentement de soi et des autres qui pesaient lourdement sur la situation et qui n'étaient pas faits pour faciliter la tâche du gouvernement.

Le public avait la perception plus ou moins nette de ces difficultés. On croyait généralement que le ministère était sacrifié d'avance et qu'il n'en avait que pour quelques mois. Qu'il pût avoir la majorité au début sur la question de paix, on l'admettait : seulement, le danger une fois passé, la Chambre ne l'abandonnerait-elle pas sur quelque autre question, et ne fallait-il pas s'attendre que l'opinion lui gardât moins de reconnaissance que de rancune d'avoir fait une besogne à la fois si nécessaire et si pénible? Comme le disait alors l'un des doctrinaires dissidents, « aussitôt qu'on aura bu le vin qui est dans cette bouteille, on la cassera ». C'était également le sentiment des cabinets étrangers. « Aux yeux de l'Europe entière, écrivait M. de Barante, M. Guizot n'a pas l'assurance d'un avenir de trois mois. Cela n'est pas commode pour diriger des négociations [1]. » L'impression générale de malaise et d'insécurité était telle, que la monarchie elle-même paraissait

ressembler. Dieu veuille qu'il répare en quelque chose le mal qu'il a fait! Le réparer complètement est impossible. Le pays expiera longtemps les torts des ambitieux. » (*Documents inédits.*)

[1] *Journal inédit* de M. le baron de Viel-Castel, *Papiers inédits* de M. le duc de Broglie, *Correspondance inédite* de M. de Barante, *Notice* de M. Vitet sur M. Duchâtel.

menacée. Ce n'était pas seulement M. Edgar Quinet qui disait, dans une de ses lettres, le 29 octobre : « On croit la dynastie perdue[1]. » M. de Tocqueville écrivait à M. Reeve, le 7 novembre : « La nation est irritée contre le prince qui la gouverne, elle se croit, à tort ou à raison, profondément humiliée et déchue du rang qu'elle doit tenir en Europe, et est tout près de ces résolutions désespérées que de pareilles impressions font naître chez un peuple orgueilleux, inquiet, irritable comme le nôtre. Là est le péril, le péril unique. Ce n'est pas la guerre qui est à craindre pour le gouvernement ; c'est d'abord le renversement du gouvernement et, après, la guerre... Jamais, depuis 1830, le danger n'a été aussi grand. Le radicalisme s'appuie momentanément sur l'orgueil national blessé : cela lui donne une force qu'il n'avait point encore eue[2]. »

En dépit de ces pronostics, M. Guizot abordait sa tâche avec une confiance sereine et vaillante. Il voyait toutes les difficultés, mais elles ne lui paraissaient au-dessus ni de son courage ni de ses forces. Loin de redouter la lutte, il l'aimait. « Les pays libres, disait-il quelques mois auparavant, sont des vaisseaux à trois ponts ; ils vivent au milieu des tempêtes ; ils montent, ils descendent, et les vagues qui les agitent sont aussi celles qui les portent et les font avancer. J'aime cette vie et ce spectacle... Cela vaut la peine de vivre ; si peu de choses méritent qu'on en dise autant ! » Et plus tard, rappelant précisément son entrée au pouvoir en octobre 1840, il écrivait : « J'ai goût aux entreprises à la fois sensées et difficiles, et je ne connais point de plus profond plaisir que celui de lutter pour une grande vérité, nouvelle encore et mal comprise. » Du reste, tout en sachant qu'il s'exposait, il n'avait pas le sentiment qu'il se sacrifiât. Comme il l'a dit souvent, il portait dans la vie publique une disposition optimiste, toujours prompte et obstinée à croire au succès. En cela, sa nature tranchait fort avec celle de l'homme d'État dont il prétendait recommencer l'œuvre. Casimir Périer, suivant l'expression même de M. Guizot, était « hardi avec doute, presque avec tristesse » ; il « espérait peu en entreprenant beaucoup », et semblait, au milieu même de ses héroïques victoires, obsédé d'idées sinistres et funèbres. M. Guizot avait reçu du ciel, au contraire, une facilité d'espoir et de contentement qu'il devait conserver même au milieu des plus profondes défaites. En octobre 1840, il ne se sentait pas seulement le courage de combattre, mais la confiance de vaincre ; il se croyait de force à dompter les révolutionnaires et, ce qui était peut-être plus difficile, à s'imposer aux conservateurs. Vainement, autour de lui, lui prédi-

[1] *Correspondance* de Quinet.
[2] *Nouvelle Correspondance* de Tocqueville.

sait-on une chute prochaine, il comptait bien garder longtemps le pouvoir. Toutefois, si optimiste qu'il fût, eût-il pu croire alors à la possibilité de le conserver jusqu'en 1848 ?

II

L'ouverture de la session, primitivement fixée au 28 octobre, avait été, à cause de la crise ministérielle, reportée au 5 novembre. Le discours du trône, sans désavouer le passé ni désarmer pour l'avenir, donna à la politique extérieure une orientation nettement pacifique[1]; à l'intérieur, tout en se prononçant pour « le ferme maintien des libertés publiques », il annonça la répression des « passions anarchiques ».

Sur ce dernier point, l'action du ministère s'exerça tout de suite et avec succès. Dès le 6 novembre, une circulaire du garde des sceaux, presque aussitôt publiée, signalait à la vigilance des procureurs généraux, les excès de la presse et aussi « ces manifestations bruyantes qui se couvraient mensongèrement du nom d'élans patriotiques et qui recélaient trop souvent des pensées de révolte et de sédition ». Conformément à ces prescriptions, des poursuites furent dirigées contre plusieurs journaux; la continuation des banquets fut interdite. Ce langage, ces actes, répandirent partout l'impression que le gouvernement était résolu à ne pas tolérer le désordre, et il n'en fallut pas davantage pour faire perdre promptement à la rue sa physionomie inquiétante. Au bout de quelques jours, les chants et les promenades tumultueuses avaient cessé. A la date du 1er novembre, avant que la fermeté du nouveau cabinet eût encore produit son effet, un observateur écrivait sur son journal intime : « Il règne dans les esprits une sombre inquiétude. On s'attend à une émeute, et la police croit en remarquer déjà les signes précurseurs. Paris est sillonné de patrouilles. » Et le lendemain : « Les promenades de jeunes gens et d'ouvriers chantant la *Marseillaise* continuent tous les soirs. » Quelques jours se passent, et le même témoin constate que cette agitation a presque entièrement disparu. « Ce

[1] « J'ai la dignité de notre patrie à cœur, autant que sa sûreté et son repos, disait le roi. En persévérant dans cette politique modérée et conciliatrice, dont nous recueillons depuis dix ans les fruits, j'ai mis la France en état de faire face aux chances que le cours des événements en Orient pourrait amener. Les crédits extraordinaires qui ont été ouverts dans ce dessein vous seront incessamment soumis; vous en apprécierez les motifs. Je continue d'espérer que la paix générale ne sera point troublée. Elle est nécessaire à l'intérêt commun de l'Europe, au bonheur de tous les peuples et au progrès de la civilisation. Je compte sur vous pour m'aider à la maintenir, comme j'y compterais si l'honneur de la France et le rang qu'elle occupe parmi les nations nous commandaient de nouveaux sacrifices. »

serait injuste, dit-il à ce propos, de prétendre que le ministère du 1er mars l'entretenait à dessein; mais l'incertitude de sa marche, le ton de ses journaux, paralysaient l'action des autorités qui, craignant de n'être pas soutenues, n'osaient et ne pouvaient se mettre en opposition avec les agitateurs. Pour raffermir l'ordre, il a suffi de le vouloir fortement[1]. »

Le problème extérieur n'était pas aussi facile à résoudre[2]. Dans sa circulaire de prise de possession, envoyée les 2 et 4 novembre à tous nos représentants au dehors, M. Guizot, tout en proclamant que « la politique du gouvernement avait pour but le maintien de la paix », n'indiquait aucune solution précise aux difficultés pendantes; il se bornait à marquer, dans les termes les moins provocants possibles, l'attitude d'isolement et d'expectative armée qui était imposée à la France par les derniers événements[3]. C'est qu'en effet, après les procédés dont nous avions eu à nous plaindre, il ne paraissait pas convenir à notre dignité de prendre l'initiative d'un rapprochement, et de solliciter ouvertement des concessions qui pouvaient nous être refusées. Mais ce que M. Guizot ne voulait pas faire officiellement, il ne renonçait pas à le tenter par des moyens indirects. Son désir, sinon son espoir, était que les puissances, par égard pour un ministère qui se mettait en travers du mouvement belliqueux et révolutionnaire, lui offrissent, en Syrie par exemple, quelques concessions satisfaisantes pour l'amour propre national; il les accepterait aussitôt, et la France reprendrait sa place dans le concert européen. Le ministère rêvait même d'arriver à ce résultat, avant la discussion de l'Adresse dans la Chambre des députés. Quel succès pour la politique pacifique, si elle pouvait débuter au parlement, en se faisant honneur d'avoir obtenu, du premier coup, des avantages refusés aux menaces de la politique belliqueuse! Sans doute, on avait très peu de temps devant soi : à peine deux ou trois semaines. Mais, cette brièveté du délai pouvait servir à forcer la main aux cabinets étran-

[1] *Journal inédit* de M. le baron de Viel-Castel.

[2] Outre les sources inédites ou non que j'ai eu souvent occasion d'indiquer, je me suis beaucoup servi, pour le récit de l'action diplomatique du ministère du 29 octobre en 1840 et 1841, d'un important document dont je dois la communication à M. le duc de Broglie. Celui-ci, étant prince Albert de Broglie et jeune attaché au ministère des affaires étrangères, avait été chargé par M. Guizot, en 1842, de lui faire un exposé des négociations poursuivies depuis le 29 octobre 1840 jusqu'à la convention des détroits en juillet 1841. Cet exposé, très complet, fait sur le vu des dépêches du ministre ou de ses agents, révélait déjà, par l'art de la composition, le futur historien.

[3] *Note* du prince Albert de Broglie et *papiers inédits* de M. de Barante.

gers. Après tout, ceux-ci n'étaient-ils pas les premiers intéressés à fournir au ministère du 29 octobre, les moyens de trouver une majorité et d'apaiser l'opinion?

Cette idée s'était présentée à l'esprit de M. Guizot aussitôt qu'il avait été question pour lui de prendre le pouvoir. Sur le point de quitter Londres, dans ses dernières conversations avec les ministres anglais, il leur avait laissé voir ce qu'il attendait d'eux[1]. « Donnez-moi quelque chose à dire, répétait-il avec insistance à lord Clarendon, si peu que ce soit, pourvu que ce soit satisfaisant. Si je n'ai pas quelque chose de ce genre, je ne serai pas capable de calmer les esprits et de prendre en mains le gouvernement[2]. » Aussitôt ministre, tout en évitant les ouvertures officielles, il refit les mêmes insinuations aux ambassadeurs étrangers, notamment à lord Granville. En même temps, il écrivait, vers le 4 novembre, à M. de Bourqueney, notre chargé d'affaires à Londres : « Vous recevrez une circulaire que j'adresse à tous mes agents. J'y ai essayé de marquer avec précision l'attitude que le cabinet veut prendre et qu'il gardera. Mais ce ne sont là que des paroles : il faut des résultats. On les attend du cabinet. Il s'est formé pour maintenir la paix, et pour trouver aux embarras de la question d'Orient quelque issue; pour vivre, il faut qu'il satisfasse aux causes qui l'ont fait naître. La difficulté est extrême; l'exaltation du pays n'a pas diminué... Pour que le succès vienne à la raison, il faut qu'on m'aide... Je l'ai souvent dit à Londres, je le répète de Paris. Le sentiment de la France — je dis de la France et non pas des brouillons et des factions — est qu'elle a été traitée légèrement, qu'on a sacrifié légèrement, sans motif suffisant, pour un intérêt secondaire, son alliance, son amitié, son concours. Là est le grand mal qu'a fait la convention du 15 juillet, là est le grand obstacle à la politique de la paix. Pour guérir ce mal, pour lever cet obstacle, il faut prouver à la France qu'elle se trompe; il faut lui prouver qu'on attache à son alliance, à son amitié, à son concours, beaucoup de prix, assez de prix pour lui faire quelque sacrifice. Ce n'est pas l'étendue, c'est le fait même du sacrifice qui importe. Qu'indépendamment de la convention du 15 juillet, quelque chose soit donné, évidemment donné, au désir de rentrer en bonne intelligence avec la France et de la voir rentrer dans l'affaire : la paix pourra être maintenue et l'harmonie générale rétablie en Europe. Si on vous dit que cela se peut, je suis prêt à faire les démarches nécessaires pour atteindre ce but; mais je ne veux pas me mettre en mouvement

[1] Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, 27 octobre 1840. (*Correspondence relative to the affairs of the Levant.*)

[2] *The Greville Memoirs,* second part, vol. Ier, p. 342.

sans savoir si le but est possible à atteindre. Si on vous dit que cela ne se peut pas, qu'on entend s'en tenir rigoureusement aux premières stipulations du traité..., la situation restera violente et précaire; le cabinet se tiendra immobile, dans l'isolement et l'attente. Je ne réponds pas de l'avenir... La politique de transaction est préférable à la politique d'isolement, s'il y a réellement transaction; mais, si la transaction n'est de notre part qu'abandon, l'isolement vaut mieux [1]. »

Le roi appuyait chaudement M. Guizot dans cette campagne. Peut-être même y apportait-il plus d'ardeur et d'espoir de réussir. Il faisait connaître ses désirs à M. de Metternich par des voies indirectes [2]. En même temps, il agissait sur le gouvernement anglais par le roi des Belges. Ainsi écrivait-il à ce dernier, le 6 novembre : « Qu'on sache donc bien à Londres quelle est la nature de la lutte dans laquelle nous sommes engagés *neck or nothing!* Cette lutte n'est ni plus ni moins que la paix ou la guerre; et, si c'est la guerre, que lord Palmerston et ceux qui n'y voient peut-être des dangers que pour la France, sachent bien que, quels que puissent être les premiers succès d'un côté ou de l'autre, les vainqueurs seront aussi immaniables que les vaincus; que jamais on ne refera ni un congrès de Vienne, ni une nouvelle délimitation de l'Europe; l'état actuel de toutes les têtes humaines ne s'accommodera de rien et bouleversera tout. *The world shall be unkinged;* l'Angleterre ruinée prendra pour son type le gouvernement modèle des États-Unis, et le continent prendra pour le sien l'Amérique espagnole... Ne nous y trompons pas. Le point de départ c'est le renversement ou la consolidation du ministère actuel. S'il est renversé, point d'illusion sur ce qui le remplace, c'est la guerre à tout prix, suivie d'un 93 perfectionné; s'il est consolidé, c'est la paix qui triomphe, et ce n'est que par la paix qu'il peut l'être; mais il faut se dépêcher, car vous savez que ces têtes gauloises sont mobiles. On va soutenir ce ministère, parce qu'on croit qu'il apportera la paix; mais, s'il ne l'apporte pas tout de suite, on ne tardera pas à croire qu'il ne l'apportera pas du tout, et alors on croira aussi que la guerre est inévitable, et qu'il faut l'entamer bien vite pour prendre les devants sur ceux qu'on appellera tout de suite les ennemis. Dépêchons-nous donc de conclure un arrangement que les cinq puissances puissent signer, car alors, croyez-moi, c'en est fait de la guerre pour long-

[1] Cette lettre importante, qui expose si clairement le dessein du nouveau ministère, n'est publiée qu'en partie dans les *Mémoires* de M. Guizot. M. Charles Greville, qui la tenait de M. de Bourqueney, l'a donnée plus au complet dans son journal. (*The Greville Memoirs*, second part, vol. Ier, p. 348.)

[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. II, p. 458.

temps. » Le roi ne faisait pas mystère des « conditions que son cabinet accepterait immédiatement ». C'était la concession à Méhémet-Ali de l'Egypte héréditaire, du pachalik d'Acre et de Candie en viager. « Si on veut signer ce que dessus, concluait-il, faisons le vite. Dites-moi un mot approbatif de Londres, et c'est fait [1]. »

Ces appels indirects, mais si pressants, avaient-ils chance d'être entendus? Pour répondre, il convient de se rendre un compte exact des dispositions des diverses puissances. A Vienne, ces dispositions étaient favorables. De plus en plus troublé de l'aventure où il s'était laissé engager en signant le traité du 15 juillet, M. de Metternich avait hâte d'en sortir. Il témoignait la satisfaction que lui causait la constitution du nouveau ministère, reconnaissait la nécessité de le seconder dans ses difficultés intérieures [2], mettait grand soin à se montrer aimable avec M. de Sainte-Aulaire [3], et renvoyait à Londres son ambassadeur, le prince Esterhazy, avec mission formelle d'amortir les conséquences du traité du 15 juillet et de chercher un moyen de faire rentrer la France dans le concert européen [4]. Mêmes dispositions à Berlin et mêmes instructions à M. de Bülow, qui avait aussitôt, avec M. de Bourqueney, les conversations les plus expansives sur les moyens de faire cesser l'isolement de la France [5]. Toutefois le passé permettait-il de compter absolument sur l'efficacité de ces bonnes dispositions, si sincères qu'elles fussent? Que de fois, depuis un an, on avait vu les deux puissances allemandes s'associer à des actes qu'elles déploraient! M. Guizot n'avait-il pas pu s'apercevoir, pendant son ambassade, du changement qui s'opérait dans l'attitude de M. de Neumann et de M. de Bülow, lorsqu'ils passaient des entretiens confidentiels à la solennité des conférences, et comment la présence de lord Palmerston rendait aussitôt leur langage contraint et timide?

Tout autres étaient les sentiments du gouvernement russe. Le czar avait abandonné sa prépotence en Orient, accepté le protectorat européen à Constantinople, pour le plaisir de rompre l'alliance des puissances occidentales et de mortifier la France de Juillet; on ne pouvait s'attendre qu'il renonçât volontiers à ce qui était la seule compensation de son sacrifice. Il laissait voir, aux Anglais qui l'approchaient, le chagrin que lui ferait éprouver une réconciliation avec la France [6]. Toutefois, suivant une remarque que nous avons

[1] *Revue rétrospective.*
[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 445 et 446.
[3] *Mémoires inédits* de M. de Sainte-Aulaire.
[4] *Mémoires* de M. Guizot.
[5] *Note inédite* du prince Albert de Broglie.
[6] M. Charles Greville écrivait, sur son journal, à la date du 27 octobre 1840 :

déjà eu occasion de faire, si passionné qu'il fût, il ne se sentait pas prêt pour l'emploi des moyens extrêmes et redoutait de se faire, en Europe, particulièrement en Allemagne, le renom d'un artisan de discorde. Aussi, pouvait-on être assuré qu'il n'oserait pas opposer de veto à toute pacification décidée par les trois autres puissances, et que, notamment, il ne repousserait rien de ce qu'aurait accepté l'Angleterre. C'est ce qui faisait écrire à M. de Barante : « En ce moment, comme dans tout le cours de la négociation, lord Palmerston conserve le blanc-seing de l'empereur de Russie... Celui-ci ne se refusera point à ce qui sera voulu sérieusement par l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse. » Et encore : « Si lord Palmerston vous alléguait comme difficulté l'opinion de la Russie, ce ne serait pas de bonne foi. Il sait très bien qu'elle voudra tout ce qu'il décidera [1]. »

En somme, ni les bonnes dispositions de l'Autriche et de la Prusse, ni les mauvaises de la Russie n'étaient de force à résister à une résolution contraire de l'Angleterre. Tout dépendait de cette dernière, c'est-à-dire de lord Palmerston. Car telle était alors la situation étrange de ce pays où l'on était habitué à croire l'opinion maîtresse, que tout ce qui regardait la politique étrangère s'y décidait par la volonté d'un seul ministre. C'est donc le sentiment particulier de ce ministre qu'il faut, avant tout, connaître. Si lord Palmerston eût été un véritable homme d'État, il n'eût pas hésité à accueillir les ouvertures de notre gouvernement. Il avait atteint pleinement son but en Orient; le prestige du pacha y était détruit; la politique britannique y avait notoirement prévalu. Seulement, le ministre anglais, se brouillant du même coup avec la France, avait privé son pays d'une alliance populaire, naturelle et profitable, l'avait exposé à des ressentiments incommodes, périlleux même, et avait jeté le trouble et l'inquiétude dans l'Europe, qui lui en savait très mauvais gré. Eh bien, par une fortune inouïe, une occasion se présentait immédiatement de renouer cette alliance, d'amortir ces ressentiments, de rassurer l'Europe, et cela sans grand sacrifice, car la France demandait moins encore une concession effective, qu'une satisfaction morale, nous allions dire une

« L'empereur de Russie est pleinement satisfait de l'état actuel des choses, et il ne consentirait pas, sans un extrême déplaisir, à un nouvel arrangement auquel participerait la France. » (*The Greville Memoirs*, second part, vol. 1er, p. 347.) — Un peu plus tard, lord Clanricarde disait à M. de Barante : « J'ai eu souvent à répéter à l'empereur que l'Angleterre tenait à vivre en bonne intelligence avec la France, que la paix de l'Europe dépendait de cette harmonie; jamais il n'a entendu ces paroles sans que son visage éprouvât une contraction. » (*Documents inédits.*)

[1] Dépêche du 30 décembre 1840, et lettre particulière de la même date. (*Documents inédits.*)

politesse. Lord Palmerston ne devait-il pas saisir cette occasion avec franchise, résolution, bonne grâce, et se charger, au nom de l'Angleterre, de mener à fin cette sorte de transaction et de réconciliation? N'était-ce pas le meilleur moyen de confirmer la prépondérance passagère que sa nation venait d'acquérir en Europe, et lui-même n'ajoutait-il pas ainsi à son renom de lutteur hardi, tenace et heureux, l'honneur qui était alors le plus apprécié des gouvernements et des peuples, celui d'être un pacificateur généreux? Il y avait là de quoi séduire une ambition un peu grande. Mais, quoique fort intelligent et fort habile, lord Palmerston n'était pas capable de voir les choses d'aussi haut. Apremént et mesquinement querelleur, sa diplomatie consistait à argumenter à outrance pour convaincre les autres qu'ils avaient tort; sa politique n'avait guère d'autre objet que d'user, sans mesure, de ses avantages et de faire le plus de mal possible à ceux qu'il croyait avoir à sa merci; enfin, son patriotisme se confondait avec l'assouvissement de passions, de haines, de rancunes, qui étaient plus personnelles encore que nationales[1].

Dès les premières insinuations que lui avait faites M. Guizot en quittant Londres, lord Palmerston avait laissé voir ses dispositions revêches[2], et, le 29 octobre, jour de la constitution du nouveau cabinet français, il écrivait à lord Granville : « Louis-Philippe semble vous avoir tenu le même langage que Flahaut et Guizot tenaient ici, particulièrement qu'il est nécessaire, afin d'aider le roi à maintenir la paix et à dompter le parti de la guerre, que nous fassions, à sa prière, des concessions que nous avons refusées aux menaces de Thiers. Mais c'est tout à fait impossible, et vous ne sauriez trop tôt ou trop fortement l'expliquer à toutes les parties intéressées... Nous ne pouvons pas compromettre les intérêts de l'Europe par complaisance pour Louis-Philippe ou pour Guizot plus que par crainte de Thiers. Si nous cédions, la nation française croirait que nous cédons à ses menaces et non aux prières de Louis-Philippe. Ce serait d'ailleurs déplorable que les puissances fissent le sacrifice de leurs intérêts les plus importants pour apaiser les organisateurs d'émeutes à Paris ou faire taire les journaux républicains. J'ajoute que nous sommes en train de réussir pleine-

[1] Comme l'écrivait récemment un Anglais qui avait vu de près tous ces événements, « il est hors de doute que Palmerston a été poussé dans toute cette affaire, non pas tant par l'idée de soutenir le sultan et de ruiner le pacha, que par le désir passionné d'humilier la France et de se venger sur Louis-Philippe et ses ministres de leur conduite antérieure en Espagne. » (Note de M. Henri Reeve, éditeur du journal de M. Greville. — *The Greville Memoirs,* second part, vol. Ier, p. 347, 348.)

[2] Dépêche de lord Palmerston à lord Granville du 27 octobre 1840. (*Correspondence relative to the affairs of the Levant.*)

ment en Syrie, que nous aurons bientôt placé toute cette contrée entre les mains du sultan, et ce serait, en vérité, être bien enfant de cesser d'agir quand il ne faut qu'un peu de persévérance pour l'emporter sur tous les points. Je puis vous assurer que vous servirez plus utilement les intérêts de la paix, en tenant un langage ferme et hardi au gouvernement français et aux Français eux-mêmes... La seule manière possible de tenir de telles gens en respect est de leur faire clairement comprendre qu'on ne cèdera pas d'un pouce et qu'on est en état de repousser la force par la force. Quelques-uns de nos amis whigs ont fait beaucoup de mal en s'abandonnant à des alarmes sans fondement et en tenant ce qu'on appelle un langage conciliant... Mon opinion est que nous n'aurons pas la guerre avec la France en ce moment, mais nous devons préparer nos esprits à l'avoir un jour ou l'autre. Tous les Français ont le désir d'étendre leurs possessions territoriales aux dépens des autres nations, et ils sentent tous ce que le *National* a dit une fois, que l'Angleterre est un obstacle à de tels projets... C'est un malheur que le caractère d'un grand et puissant peuple, placé au centre de l'Europe, soit ainsi fait; mais c'est l'affaire des autres nations de ne pas fermer les yeux à la vérité et de prendre prudemment leurs précautions[1]. » Cette lettre, dans sa raideur sèche et presque brutale, est bien significative; elle trahit toute la passion de lord Palmerston contre la France; elle montre aussi que l'avantage politique de renouer l'alliance brisée ne se présentait même pas à son esprit.

Ce n'était pas seulement dans des lettres intimes que lord Palmerston témoignait de ses sentiments réfractaires à toute conciliation. On se rappelle que, le 31 août, il avait fait remettre à M. Thiers un long *memorandum* contenant la critique amère de la politique française. Ce document ayant été publié dans les journaux et ayant exercé une certaine action sur l'opinion anglaise, M. Thiers s'était décidé, un peu tardivement, le 3 octobre, à y faire une réponse étendue, habile, qui fut envoyée en même temps que la fameuse note du 8 octobre, et que le ministre français eut soin de faire paraître aussitôt dans le *Times*[2]. Lord Palmerston, dans une controverse, ne se résignait jamais à ne pas avoir le dernier mot. Il se mit donc à l'œuvre pour réfuter la réponse de M. Thiers, et le fit avec son aigreur habituelle. Son travail terminé seulement le 2 novembre, il l'adressa à M. Guizot, marquant ainsi que le changement de ministère ne devait modifier ni le fond des choses ni même le ton de la polémique. Bien plus, dans ce *memo-*

[1] Bulwer, *Life of Palmerston*, t. II, p. 306 à 308.

[2] Le texte de cette « réponse » se trouve dans les *Pièces historiques* des *Mémoires* de M. Guizot.

randum, il semblait revenir sur des concessions déjà faites à la France et retirer la déclaration par laquelle les puissances avaient en quelque sorte désavoué la déchéance prononcée contre le pacha. En effet, au cours de son argumentation contre les thèses de M. Thiers, il contestait au gouvernement français le droit d'intervenir par les armes pour maintenir le pacha en Égypte, si la Porte jugeait à propos de le destituer. « Le sultan, disait-il, comme souverain de l'empire turc, a seul le droit de décider auquel de ses sujets il confiera le gouvernement de telle ou telle partie de ses Etats; les puissances étrangères, quelles que soient à cet égard leurs idées, ne peuvent donner au sultan que des avis, et aucune d'elles n'est en droit de l'entraver dans l'exercice discrétionnaire de l'un des attributs inhérents et essentiels de la souveraineté indépendante. » N'était-ce pas détruire en fait le conseil donné à la Porte de révoquer la déchéance du pacha? Lord Palmerston mit le comble à son mauvais procédé, en faisant publier, dès le 10 novembre, le nouveau *memorandum* dans le *Morning Chronicle*. L'effet fut déplorable en France. Tous les journaux de gauche et de centre gauche ne manquèrent pas de jeter ce document à la tête du cabinet. « Vous parlez timidement, lui disaient-ils, voilà pourquoi l'on vous répond avec insolence. On sait que vous ne voulez pas résister, et l'on en profite pour pousser plus loin ses avantages contre vous. » M. Guizot, surpris et attristé, écrivait, le 14 novembre, à M. de Bourqueney : « Nos adversaires exploitent l'effet produit par cette pièce; nos propres amis en sont troublés. C'est la première communication que lord Palmerston ait adressée au nouveau cabinet. En quoi diffère-t-elle de ce qu'il aurait écrit à l'ancien? Comment cette dépêche a-t-elle été publiée dans le *Morning Chronicle* et avec tant d'empressement? Témoignez, mon cher baron, et au cabinet anglais et à nos amis à Londres, le sentiment que je vous exprime et le mal qu'on nous fait [1]. »

On vient de voir l'allusion de M. Guizot à « nos amis de Londres ». Dans une autre lettre, tout en recommandant à M. de Bourqueney « de traiter bien réellement avec lord Palmerston, et non pas contre lui », il l'invitait à « ne rien négliger pour que l'atmosphère où vivait le ministre anglais pesât sur lui dans notre sens ». C'est qu'en effet, malgré tant de déconvenues et de défaillances, le « parti de la paix » existait toujours outre Manche, et

[1] *Note inédite* du prince Albert de Broglie et *Mémoires* de M. Guizot. — Il fallait que Louis-Philippe eût un bien grand désir de la conciliation pour avoir, au premier moment, trouvé satisfaisant le *memorandum* de lord Palmerston. (Cf. sa lettre au roi des Belges du 6 novembre 1840. *Revue rétrospective*.)

il avait même trouvé, dans le changement de ministère en France, une occasion de se ranimer et de tenter de nouveaux efforts [1]. Lord Clarendon proclamait bien haut que « le cabinet qui venait de se former à Paris, pour le maintien de la paix, ne pouvait vivre qu'avec un sacrifice des puissances signataires du traité du 15 juillet ». Lord Lansdowne insistait vivement pour l'adoption d'une « mesure immédiate ayant une tendance pacifique ». Lord Russell menaçait de sa démission si lord Ponsonby n'était pas rappelé. Lord Melbourne louait fort la conduite et le langage de M. Guizot. En somme, le plus grand nombre des ministres étaient d'avis de faire quelque chose pour la France. Tel était aussi le sentiment de la reine. Les journaux anglais exaltaient la sagesse de Louis-Philippe et demandaient qu'on lui proposât une solution acceptable. Enfin les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse s'agitaient, avec le sincère désir de trouver cette solution.

Si puissant, si général que parût cet effort vers la conciliation, nous savons par expérience que la volonté de lord Palmerston était plus forte encore. M. Charles Greville, qui assistait de près à toutes ces démarches, écrivait sur son journal, à la date du 7 novembre : « Bien que telle soit la disposition de l'Autriche et aussi de la Prusse, quoique la reine soit ardemment désireuse de voir la paix et la tranquillité rétablies, que presque tout, sinon tout le cabinet incline à un arrangement avec la France, et que la France elle-même soit prête à répondre aux moindres avances faites dans un esprit conciliant, la résolution personnelle de Palmerston l'emportera probablement sur toutes les autres opinions et inclinations. Il repoussera ou ajournera chacune des propositions qui seront faites, et, si l'une d'elles est adoptée malgré lui, il s'arrangera pour la faire avorter dans l'exécution, pour n'écarter aucune difficulté et pour en créer même où il n'y en aura pas. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans toute cette affaire, c'est de voir un groupe d'hommes consentir à faire route avec un autre homme qui non seulement ne leur inspire aucune confiance, mais qu'ils croient être politiquement malhonnête et traître (*dishonest and treacherous*), et de les voir discuter sérieusement avec lui l'adoption de certaines mesures, avec la certitude qu'il ne les exécutera pas loyalement. On dirait Jonathan Wild [2] et son compagnon jouant ensemble à Newgate ». Tout se passa en effet comme le prévoyait M. Greville. Lord Palmerston le prit d'abord de haut avec les conciliateurs. Puis, quand ceux-ci lui parurent gagner du terrain, il changea de tactique,

[1] Pour le récit de ce qui va suivre, je me suis principalement servi des *Greville Memoirs*, second part, vol. I[er], p. 342 à 354.

[2] Jonathan Wild est un brigand, héros de l'un des romans de Fielding.

se prêta à discuter, feignit de céder à demi, consentit même à demander au gouvernement français de « faire connaître ses désirs et ses idées », s'excusa presque, auprès de M. de Bourqueney, du ton du *memorandum* du 2 novembre, et lui déclara n'avoir voulu rétracter aucune de ses déclarations antérieures sur la déchéance du pacha; seulement il s'arrangeait pour que les choses traînassent en longueur, persuadé que, pendant ce temps, les événements se précipiteraient en Syrie et viendraient, une fois de plus, placer ses contradicteurs en présence de faits accomplis.

Cet espoir ne fut pas trompé. Pendant que les diplomates discutaient sur la portion de la Syrie que l'on pourrait, par égard pour la France, laisser au pacha, chaque courrier d'Orient annonçait un revers des Égyptiens. Ainsi savait-on, dès le 2 novembre, que l'insurrection avait éclaté de nouveau, au commencement d'octobre, dans toutes les montagnes du Liban, — insurrection fomentée par les agents anglais, armée avec des fusils anglais, payée avec l'or anglais, — et qu'elle prenait même cette fois une gravité particulière par la défection de l'émir Beschir, qui gouvernait toute cette contrée au nom de Méhémet-Ali. Bientôt après, on apprenait que la flotte britannique avait bombardé et réduit Saïda et Sour, occupé Beyrouth ; que l'armée d'Ibrahim, affaiblie par les désertions, harcelée par les populations, démoralisée, n'opposait nulle part de résistance sérieuse, et que, partout où elle entrait en contact avec le petit corps turco-anglais, elle était battue. Enfin, d'après les nouvelles arrivées le 14 novembre, les Egyptiens ne possédaient plus, sur la côte, dans la dernière moitié d'octobre, que Tripoli et Saint-Jean-d'Acre, et leur armée, en retraite sur Damas et Balbeck, se trouvait aux prises avec les insurgés. Encore tout indiquait-il qu'on n'était pas au terme de cet effondrement.

Ces succès, dont la rapidité surprenait tout le monde, sauf lord Palmerston, démontèrent complètement ceux qui tâchaient d'imposer à ce dernier quelque concession en dehors du traité du 15 juillet. Leurs plans de transaction avaient toujours reposé sur la conviction que le pacha pourrait défendre la Syrie au moins pendant tout l'hiver. Les cabinets allemands furent les premiers à lâcher pied. Dès le 8 novembre, arrivait à Londres une dépêche de M. de Metternich, déclarant qu'il ne pouvait plus être question maintenant d'une concession en Syrie [1]. « Ne laissons plus d'illusion à la France sur cette région, écrivait le chancelier ; elle est irrévocablement perdue, perdue tout entière. C'est à l'Égypte qu'il faut songer, le mal gagne de ce côté. Que Méhémet-Ali se soumette sans retard,

[1] *The Greville Memoirs*, second part, vol. Ier, p. 351.

ou la question d'Égypte est soulevée. » Même effet sur la Prusse. « M. de Bülow est hors de selle, rapportait le 8 novembre M. de Bourqueney; il m'a dit ce matin qu'il attendait de Berlin, sous peu de jours, une dépêche analogue à celle de M. de Metternich; voilà, comme il le reconnaît lui-même, sa mission à néant. » Le même M. de Bülow disait à notre chargé d'affaires, quelques jours plus tard, le 13 novembre : « Les événements ont été trop vite; ma mission a échoué en Syrie, avant de commencer à Londres [1]. » Le parti de la paix, en Angleterre, n'était pas moins découragé; questionné, le 11 novembre, par M. de Bourqueney sur ce qu'il y avait à faire, M. Charles Greville lui disait : « Bien qu'il y ait toujours, chez mes amis, le même désir d'une réconciliation avec la France, la même préoccupation d'aider M. Guizot, quand ils en viennent à se demander ce qui est possible et ce qui serait justifiable, ils ne peuvent trouver aucun expédient pour faire face aux immenses difficultés pratiques de la situation. Les événements ont marché avec une telle rapidité, et changé si complètement la position de la question que les concessions, considérées antérieurement comme raisonnables, ne sont plus possibles. Tous comprennent qu'ils ne peuvent rien offrir en Syrie. Il se pourrait en effet qu'au moment où ils offriraient quelque ville ou quelque territoire, le gouvernement ottoman en fût déjà redevenu maître. La justice envers la nation, l'honneur et la fidélité envers nos alliés, particulièrement envers le sultan, ne nous permettent de faire aucune concession dans cette région. » Sur la demande de M. de Bourqueney, M. Greville écrivit dans le même sens à M. Guizot, sans lui rien déguiser. Tel était du reste le sentiment général en Angleterre, et le duc de Wellington exprimait tout haut les mêmes idées [2]. Par contre, lord Palmerston, sentant n'avoir plus à se gêner, se montrait plus absolu, plus raide que jamais dans ses refus. « J'ai dit à M. de Bourqueney, écrivait-il à lord Granville le 12 novembre, que je tromperais M. Guizot, si je lui laissais supposer que le gouvernement de Sa Majesté pourrait consentir à ce qui n'est pas dans le traité. Le traité étant conclu, il faut qu'il s'exécute. » Il donnait à entendre, non sans une intention sarcastique et dédaigneuse, que notre mauvaise humeur importait peu à l'Europe : « On ne voit pas bien, disait-il dans la même dépêche, les dangereuses conséquences qui, selon M. Guizot, résulteraient pour le monde de la non-coopération de la France à cette pacification. » Bien plus, dans une dépêche du 13 novembre, il

[1] *Note inédite* du prince Albert de Broglie et *Mémoires* de M. Guizot.
[2] *The Greville Memoirs,* second part, vol. Ier, p. 351 à 353.

déniait formellement à notre gouvernement le droit de « délibérer sur l'exécution d'un traité auquel il était étranger [1] ».

Le désappointement fut grand en France. Tandis que Louis-Philippe se plaignait amèrement au roi des Belges d'avoir vu si mal accueillir ses ouvertures [2], M. Guizot déclarait froidement et tristement à lord Granville qu'il ne croyait plus pouvoir faire aucune communication sur ce sujet au cabinet anglais, et que le gouvernement français attendrait les événements, prêt à tenir la conduite qu'ils lui imposeraient [3]. Toutefois, s'il était forcé de battre en retraite sur la question de Syrie, la résignation de notre ministre n'allait pas jusqu'à accepter que le pacha fût dépouillé de l'Égypte. Plus d'un indice lui avait fait connaître que lord Palmerston, sans être décidé au renversement complet de Méhémet-Ali, n'en repoussait pas cependant l'idée, quand les circonstances semblaient la rendre réalisable; déjà cette arrière-pensée avait percé dans le *memorandum* du 2 novembre; et, depuis, elle s'était manifestée plus vivement, à mesure qu'arrivaient les nouvelles des succès remportés en Syrie [4]. Toutes les fois qu'il voyait poindre cette idée, M. de Bourqueney faisait aussitôt sentir l'opposition de la France. « Je dis très haut et très ferme, écrivait-il à M. Guizot, que le traité de juillet n'a pas mis l'Égypte en question, qu'il en faudrait un nouveau pour cela et que c'est sans doute assez d'un seul traité conclu sans la France [5]. » Un autre jour, lord Palmerston ayant cherché à établir que si le pacha refusait de se soumettre, les opérations pourraient être continuées contre l'Égypte rebelle, M. de Bourqueney l'arrêta net. « Le traité du 15 juillet, lui dit-il, n'a rien stipulé pour le cas dont vous me parlez, je ne puis consentir à le discuter. » Et comme le ministre insistait : « Non, mylord, reprit notre chargé d'affaires, il faudrait pour cela un nouveau et plus grave traité [6]. »

Le gouvernement français défendait donc l'Égypte, et, tout en évitant de poser prématurément un *casus belli* qui eût pu paraître une provocation peu en harmonie avec son attitude générale, il montrait à tous qu'il n'abandonnait rien de la note du 8 octobre. Peut-être

[1] *Correspondence relative to the affairs of the Levant.*

[2] Lettre du 16 novembre 1840. (*Revue rétrospective.*)

[3] Dépêche de lord Granville, en date du 16 novembre 1840. (*Correspondence relative to the affairs of the Levant.*)

[4] M. de Rumigny, notre ministre à Bruxelles, informé par le roi Léopold de ce qui se passait à Londres, écrivait, le 7 novembre, au maréchal Soult : « Lord Palmerston est emporté par la joie que lui causent les nouvelles de Syrie... Il rêve déjà la chute complète de Méhémet-Ali. » (*Documents inédits.*)

[5] *Note inédite* du prince Albert de Broglie.

[6] Dépêche de M. de Bourqueney du 18 novembre 1840. (*Ibid.*)

même n'avait-il pas encore perdu absolument tout espoir du côté de la Syrie; sans doute il n'y avait rien à faire pour le moment : mais ne restait-il pas, dans l'avenir, une dernière chance? Cette chance était que les alliés ne pussent s'emparer de Saint-Jean d'Acre avant l'hiver et que l'autorité du pacha se maintînt ainsi dans le sud de la Syrie. Quand M. Greville avait déclaré impossible tout arrangement immédiat, M. de Bourqueney s'était rejeté sur cette hypothèse et y avait indiqué, sans être contredit, une base éventuelle de transaction[1]. Or, si faibles qu'eussent été jusqu'ici les Égyptiens, ne pouvait-on pas espérer qu'ils résisteraient dans une place dont Bonaparte lui-même n'avait pu s'emparer en 1799? D'ailleurs la saison mauvaise s'avançait et rendait de plus en plus difficiles les opérations de la flotte. On en était fort préoccupé à Londres. Le 15 novembre, lord John Russell annonçait à un de ses amis avoir reçu des nouvelles de l'amiral Stopford, et il concluait de ces nouvelles que l'entreprise allait être forcément interrompue et renvoyée au printemps prochain; très inquiet des conséquences que cet ajournement pouvait avoir en Orient et en Europe, il paraissait disposé, dans ce cas, à transiger moyennant l'attribution au pacha de tout ou partie du pachalik d'Acre, et il ajoutait que tel était le sentiment de lord Melbourne[2]. Mais ce n'était pas celui de lord Palmerston, qui déclarait, au contraire, bien haut que le traité serait exécuté immédiatement et jusqu'au bout, dussent les vaisseaux tenir la mer tout l'hiver. Et il ne se contentait pas de le dire à Londres : il avait envoyé aux amiraux des ordres dans ce sens.

L'événement justifia encore une fois son audacieuse obstination. Le 23 novembre, arriva la nouvelle que Saint-Jean-d'Acre était pris. Stimulé par les impérieuses injonctions de lord Palmerston, l'amiral Stopford s'était résolu à jouer le tout pour le tout et à tenter de terminer brusquement l'entreprise par un hardi et puissant coup de main. Le 2 novembre, une flotte formidable, comptant vingt bâtiments de guerre, dont sept vaisseaux de ligne, était

[1] *The Greville Memoirs*, second part, vol. Ier, p. 352. — Cette question de la possession de Saint-Jean d'Acre avait paru toujours fort importante, et, dès le 6 novembre, Louis-Philippe avait proposé d'en faire dépendre l'exécution de la convention à conclure. « Que l'arrangement, si on veut, écrivait-il au roi des Belges, soit subordonné à une seule condition, c'est-à-dire à savoir dans quelles mains se trouvera Saint-Jean d'Acre, au moment où l'ordre de suspendre les hostilités arrivera en Syrie. S'il tient pour Méhémet-Ali, l'arrangement deviendra définitif; mais s'il est au pouvoir du sultan et de ses alliés, l'arrangement sera nul. » (*Revue rétrospective.*)

[2] *The Greville Memoirs*, second part, vol. Ier, p. 354.

réunie devant Saint-Jean-d'Acre. Le bombardement commença aussitôt. Les assaillants avaient quatre cent soixante-dix-huit gros canons, tandis que les assiégés ne leur en opposaient que soixante-douze de médiocre calibre. Soixante mille boulets furent lancés en quelques heures. Tout fut brisé, bouleversé par cet ouragan de fer et de feu. L'explosion du principal magasin à poudre compléta l'œuvre de destruction. Avant la fin de la journée, les survivants de la garnison évacuaient la ville ruinée, et les Anglais y débarquaient en maîtres. Le pacha comprit que la Syrie était définitivement perdue, et peu après il envoya aux restes de l'armée d'Ibrahim l'ordre de rentrer en Égypte.

Le triomphe de lord Palmerston était complet. « Force est de reconnaître, écrivait alors l'un de ceux qui, en Angleterre, avaient le plus critiqué ce ministre, qu'il a vraiment droit d'être fier de son succès. Ses collègues n'ont plus qu'à s'incliner... Quoi qu'on puisse dire ou penser de sa politique, il est impossible de ne pas rendre justice à la vigueur de l'exécution. M. Pitt (Chatham) n'aurait pu montrer plus de décision et de ressources. Il n'a voulu entendre parler ni de délais ni de difficultés, a envoyé des ordres péremptoires d'attaquer Acre et a pourvu, avec grand soin, dans ses instructions, à toutes les éventualités. Nul doute que c'était la prise d'Acre qui devait décider de la campagne, et certainement elle est due encore plus à Palmerston qu'aux chefs de notre flotte et de notre armée. Elle est même probablement due à lui seul [1]. »

Un tel succès ne rendait pas le ministre anglais plus disposé à la conciliation envers le gouvernement français. Celui-ci, contraint de renoncer à apporter aux Chambres, comme don de joyeux avènement, quelque arrangement assurant au pacha une partie de la Syrie, désirait au moins leur annoncer que l'Égypte était sauve, et — ce qui lui paraissait fort important, — qu'elle l'était grâce à la France. Sur ce dernier point, M. de Metternich était venu, dès le début, au-devant de nos désirs. « Je reconnais la nécessité, écrivait-il au comte Apponyi le 8 novembre, que le gouvernement français puisse dire au pays : c'est moi qui ait sauvé le pacha d'Égypte. Tout le monde se joindra à cette prétention, et nous les premiers [2]. » Et quelques jours après, il disait à M. de Sainte-Aulaire : « Pour le compte de l'Autriche, je vous déclare qu'elle s'abstiendra de toute attaque contre l'Egypte et qu'elle s'en abstiendra par égard pour la France. Si M. Guizot trouve quelque avantage à faire connaître cette vérité dans les Chambres, il peut la proclamer avec la certitude de n'être pas démenti par moi. »

[1] *The Greville Memoirs*, second part, p. 354 à 356.
[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 445 et 446.

Mais tel était l'acharnement mesquin de lord Palmerston que, même au milieu de son plein triomphe, il prétendait nous disputer cette petite consolation d'amour-propre. En écrivant à M. Bulwer, il exposa, dans les termes les plus raides, ses raisons pour ne pas autoriser M. Guizot à déclarer que l'intervention de la France avait décidé les alliés à accorder l'Égypte à Méhémet-Ali. « Le désir des Français, répétait-il quelques jours plus tard, est que le règlement final de la question d'Orient ne paraisse pas avoir été arrêté sans leur concours ; mais j'ai justement le désir qu'il paraisse en être ainsi[1]. »

Il y avait, dans ces lettres, quelque chose de plus grave que le refus lui-même — refus qui ne devait pas empêcher M. Guizot de faire, en pleine Chambre, la déclaration dont ne voulait pas lord Palmerston, — c'étaient les motifs invoqués par le ministre anglais. Il y laissait voir de nouveau son arrière-pensée d'enlever l'Égypte au pacha. « Nous avons informé la France, disait-il, que nous avions conseillé au sultan de laisser Méhémet-Ali en Égypte, s'il se soumettait dans un certain délai ; mais nous avons aussi expliqué que, si Méhémet ne se soumettait pas, il devrait supporter les conséquences et courir les chances qui l'attendaient. » Cette façon de voir devait d'autant plus nous préoccuper qu'il ne s'agissait plus d'éventualités lointaines; les opérations de Syrie étant terminées, c'était tout de suite que le pacha pouvait se voir attaquer en Égypte. M. Guizot, moins disposé que jamais à abandonner le terrain de la note du 8 octobre, et sachant toute la mauvaise volonté de lord Palmerston, chercha des garanties auprès des puissances allemandes. Par nos conseils et sur notre demande, le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, obtint de lord Palmerston la promesse formelle qu'aucun ordre d'agir contre l'Égypte ne serait envoyé à la flotte anglaise, sans que la conférence de Londres eût été convoquée et consultée[2]. Le prince de Metternich disait en même temps à notre ambassadeur : « Assurez M. Guizot que nous agirons pour que tout s'arrête à la Syrie[3]. » Toutefois, nous connaissions trop et la faiblesse des cabinets allemands, et la mauvaise foi de lord Palmerston, et les coups de tête de lord Ponsonby, pour nous fier entièrement à de telles garanties. Il était d'ailleurs difficile de répondre aux ministres anglais, quand ils nous disaient comme M. Macaulay : « En continuant les hostilités, Méhémet-Ali aurait, de son côté, la chance de reconquérir la Syrie ; si nous n'avions pas, du nôtre, celle de lui enlever l'Égypte, il n'y aurait ni égalité, ni justice,

[1] Bulwer, t. II, p. 322 à 324.
[2] *Note inédite* du prince Albert de Broglie.
[3] *Mémoires* de M. Guizot.

ni politique. » Aussi, sans vouloir admettre diplomatiquement que la résistance de Méhémet donnât aux puissances le droit d'intervenir en Égypte, nous rendions-nous compte que sa soumission pouvait seule nous donner pleine sécurité. D'ailleurs, après son désastre en Syrie et dans le mauvais état de ses affaires, le pacha ne pouvait raisonnablement espérer de meilleures conditions que celles qui lui étaient offertes et qui lui assuraient l'hérédité de l'Égypte. Le gouvernement français n'hésita donc pas à lui recommander de les accepter sans retard [1].

Telle était, vers la fin de novembre, l'issue peu heureuse des premières tentatives de M. Guizot. Tout en évitant de compromettre la dignité de la France par des ouvertures officielles, il avait essayé de se servir de la satisfaction causée par l'avènement d'un ministère pacifique, pour enlever une concession qui lui permît de reprendre immédiatement une place honorable dans le concert des puissances. Son effort avait échoué par la mauvaise volonté de lord Palmerston et surtout par la déroute des Égyptiens. Non seulement il n'avait rien obtenu en Syrie, mais il se voyait réduit à lutter pour l'Égypte et n'était pas assuré de la conserver au pacha. Sans se laisser démonter par cette première déception, il continua à vouloir et à espérer la paix : seulement, au lieu d'une guérison subite qui eût fait disparaître tout d'un coup le malaise dont souffraient la France et l'Europe, il lui fallait se contenter d'une convalescence lente, pénible, et par cela même sujette à bien des accidents. Il régla en conséquence son attitude diplomatique. Refusant d'approuver ce qui se faisait et ne voulant pas cependant soulever de querelle à ce sujet, également soucieux de sauvegarder la dignité de la France et la paix du monde, il prit le parti de se renfermer, pour un temps, dans cette politique d'isolement et de paix armée, qu'il avait déjà indiquée dans sa première circulaire, et il en marqua ainsi les caractères dans des lettres écrites à ses principaux ambassadeurs : « Il n'y a, en ce moment, rien de plus à faire qu'une attitude à prendre et un langage à tenir. L'isolement n'est pas une situation qu'on choisisse de propos délibéré, ni dans laquelle on s'établisse pour toujours ; mais quand on y est, il faut y vivre avec tranquillité jusqu'à ce qu'on en puisse sortir avec profit... Nous verrons venir. Nous n'avons nul dessein de rester étrangers aux affaires générales de l'Europe. Nous croyons qu'il nous est bon d'en être, et qu'il est bon pour tous que nous en soyons. Nous sommes très sûrs que nous y rentrerons. La France est trop grande pour qu'on ne sente pas bientôt le vide de son

[1] *Note inédite* du prince Albert de Broglie.

absence. Nous attendrons qu'on le sente en effet et qu'on nous le dise. J'ai un dégoût immense de la fanfaronnade; mais la tranquillité de l'attente et la liberté du choix nous conviennent bien. » Il disait encore : « J'ai toujours en perspective le rétablissement du concert européen; mais nous l'attendrons; et c'est pour l'attendre avec sécurité comme avec convenance que nous avons fait nos armements [1]. » M. Guizot devait, pendant près de huit mois, au milieu des difficultés qui naîtront au dehors ou au dedans, maintenir avec sang-froid, mesure et fermeté, l'attitude qu'il définissait ainsi au début.

III

Pendant que s'évanouissaient, l'une après l'autre, toutes les chances d'obtenir immédiatement une solution satisfaisante des difficultés extérieures, l'heure était venue pour le ministère de soutenir dans les Chambres la grande bataille de l'Adresse [2]. Force lui était de l'aborder, en n'apportant au pays, en compensation de ses déboires actuels, que des assurances un peu vagues, des espérances lointaines et incertaines. Encore devait-il se féliciter que le secret de ses premiers pourparlers et du mécompte qui les avait suivis, n'eût pas été du tout ébruité. Une seule chose était connue du public, la succession accablante des revers subis par les Égyptiens en Syrie, et ces revers n'étaient pas faits pour augmenter rétrospectivement le crédit de la politique de M. Thiers, tout entière fondée sur la foi dans la résistance du pacha; d'autant que, survenus pendant le ministère du 1er mars, ou du moins avant que sa chute ne fût connue en Orient, ils ne pouvaient aucunement être imputés à ses successeurs.

M. Guizot se sentait prêt à aborder, le cœur haut et confiant, cette grande lutte de tribune. Loin de redouter les débats parlementaires, il les désirait, comme étant le vrai moyen de redresser l'esprit public, de guérir son malaise et « de relever la bonne politique à son juste rang, malgré le fardeau qu'elle avait à soulever ». Avant même d'avoir pris possession du pouvoir, au moment où il allait quitter Londres, il avait écrit au duc de Broglie : « J'ai confiance dans les Chambres. J'ai toujours vu, dans les moments très

[1] Lettres à M. de Barante du 13 décembre, et à M. de Sainte-Aulaire du 10 décembre 1840. (*Notice* sur M. de Barante par M. Guizot, et *Mémoires* du même.)

[2] C'était le 16 novembre que M. Guizot, prenant acte des refus de lord Palmerston, renonçait à faire de nouvelles ouvertures, et, le lendemain 17, commençait la discussion de l'Adresse à la Chambre des pairs. La nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Acre, qui détruisait nos dernières chances d'arrangement, arrivait à Paris le 23 novembre, et le 25 était le jour fixé pour l'ouverture du débat à la Chambre des députés.

critiques, le sentiment du péril, du devoir et de la responsabilité s'emparer des Chambres, et leur donner des lumières, un courage, des forces qui, en temps tranquille, leur auraient manqué, comme à tout le monde. C'est ce qui est arrivé en 1831... Sommes-nous à la veille d'une seconde épreuve?... Ma confiance est à la même adresse; c'est par les Chambres, par leur appui, par la discussion complète et sincère dans leur sein, qu'on peut éclairer le pays et conjurer le péril, si on le peut[1]. »

A la Chambre des pairs, la cause de la paix était trop sûrement gagnée d'avance, pour que la discussion de l'Adresse eût beaucoup d'importance et d'intérêt. Commencée le 17 novembre, cette discussion était terminée le 18. Toutefois M. Guizot profita de ce qu'il se trouvait dans un milieu sympathique et calme, pour y faire un exposé de la grave question sur laquelle il prévoyait avoir à soutenir bientôt, dans une autre enceinte, des débats plus troublés; non qu'il voulût abattre son jeu diplomatique à la tribune; au contraire, dès les premiers mots, il prévenait qu'il serait obligé de garder « la plus grande réserve »; mais il croyait l'occasion favorable pour donner à l'esprit public, sur les événements d'Orient, la direction qui lui paraissait conforme à la vérité des choses et aux intérêts du pays.

M. Guizot le proclame tout de suite : sa politique tend à la paix. « L'intérêt supérieur de l'Europe et de toutes les puissances en l'Europe, dit-il, c'est le maintien de la paix, partout et toujours. » On verra bientôt le parti que l'opposition devait chercher à tirer de ces derniers mots. Seulement, cette paix, le ministre s'attache, par la noblesse de son langage, par la hauteur de ses considérations, à la dégager de ce je ne sais quoi d'égoïste, de terre à terre, de grossier, que lui prêtaient ses adversaires et qu'en effet certains de ses partisans semblaient parfois lui donner. Nul talent n'est plus propre que celui de M. Guizot à grandir et à élever ainsi les idées qu'il voulait défendre. L'orateur discute ensuite, l'une après l'autre, les raisons invoquées par ceux qui voulaient que la France prît une attitude belliqueuse. D'abord, nos intérêts en Orient : il n'a pas de peine à établir que la question de la Syrie n'est pas, pour la France, « un intérêt dont la guerre doive sortir ». Autre motif : l'injure reçue. C'est la partie la plus délicate et la plus pénible du sujet. Comment paraître justifier ou excuser des procédés dont l'amour-propre national a tant souffert? Et M. Guizot ne doit-il pas trouver particulièrement dur de s'exposer lui-même pour détourner de lord Palmerston les ressentiments français, au moment où ce ministre vient de lui donner, dans le secret des der-

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. V, p. 394 et t. VIII, p. 14.

niers pourparlers, des preuves nouvelles de sa malveillance? Mais il ne s'agit pas de faire payer à un homme d'Etat étranger ses mauvais procédés; il s'agit d'empêcher, en France, l'opinion de s'égarer dans une voie dangereuse. La thèse de l'orateur est qu'il y a eu « manque d'égards », mais non « insulte politique ». « On n'a jamais voulu, dit-il, dans tout le cours de l'affaire, — je prie la Chambre de faire quelque attention à ces paroles que je prononce après y avoir bien pensé, — on n'a jamais voulu ni tromper, ni défier, ni isoler la France; on n'a eu contre elle aucune mauvaise intention, aucun sentiment hostile; on a cru qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre avec elle sur les bases de la transaction; on a dit que, dans ce cas, on concluerait un engagement à quatre. On l'a fait, et la France devait s'y attendre. On ne l'a pas fait avec tous les égards auxquels elle avait droit; c'est un tort, sans doute, un tort dont nous sommes fondés à nous plaindre; mais je le demande aux hommes les plus délicats, les plus susceptibles en fait d'honneur national, et qui cependant conservent et doivent conserver leur jugement dans l'appréciation des faits, est-ce là un cas de guerre[1]? » M. Guizot discute enfin un troisième et dernier motif invoqué par les partisans d'une politique belliqueuse : l'intérêt de notre influence dans le monde. « Messieurs, s'écrie-t-il, il ne faut pas que la France se trompe sur ses moyens d'influence en Europe; je crains qu'il n'y ait à cet égard, dans nos esprits, beaucoup de préjugés et de routine; nous avons eu pendant longtemps deux grands moyens d'influence en Europe : la révolution et la guerre. Je ne les accuse pas; ils ont été pendant longtemps nécessaires... Mais enfin la révolution et la guerre, comme moyens d'influence en Europe, sont usés pour la France. Elle se ferait un

[1] Pour expliquer d'ailleurs cette signature du traité à l'insu de la France, l'ancien ambassadeur la présentait comme une réponse à la tentative d'arrangement direct entre le sultan et le pacha. « On a cru, fort à tort, dit-il, et contre mes protestations les plus formelles et les plus persévérantes, on a cru que cette tentative était l'œuvre de la France, on a cru que la France, abandonnant la politique du 27 juillet, avait tenté de se faire là une politique isolée, un succès isolé. J'ai dit, j'ai répété officiellement, particulièrement, que cela était faux; on ne m'a pas cru. » L'orateur prononça ces derniers mots d'un tel ton qu'ils semblaient signifier : « On ne pouvait pas me croire. » M. Thiers, fort irrité de cette insinuation, répondit, quelques jours plus tard, à la tribune de la Chambre des députés : « Je suis convaincu que, lorsque M. Guizot disait au cabinet anglais que nous n'étions en rien les auteurs de la proposition faite à Constantinople, il le disait de manière à être cru. S'il ne l'avait pas dit de ce ton-là, il aurait trahi son cabinet; il en était incapable. Je crois aussi que lorsqu'il exprimait sa profonde conviction, il aurait tenu à insulte de n'être pas cru. »

tort immense, si elle persistait à les employer. Ses moyens d'influence aujourd'hui, c'est la paix, c'est le spectacle d'un bon gouvernement au sein d'une grande liberté... Croyez-moi, messieurs, ne parlons pas à notre patrie de territoires à conquérir; ne lui parlons pas de grandes guerres, de grandes vengeances à exercer. Non; que la France prospère, qu'elle vive libre, intelligente, animée sans trouble, et nous n'aurons pas à nous plaindre qu'elle manque d'influence dans le monde. »

L'inspiration de ce discours était haute, l'intention patriotique, et l'orateur avait au fond mille fois raison. Peut-être, en la forme, n'avait-il pas toujours tenu un compte suffisant des susceptibilités alors éveillées, même dans les parties sages de l'opinion. Peut-être sa courageuse volonté de réagir contre les entraînements belliqueux l'avait-elle porté à être un peu trop lyrique dans son chant de paix, à se montrer un peu trop impartial dans l'indication des torts respectifs de l'Angleterre et de la France. La presse opposante en profita pour tâcher de présenter ce manifeste comme un acte de platitude honteuse. Oubliant volontairement que le ministre, en parlant, au début de sa harangue, du « maintien de la paix partout, toujours », avait montré là « l'intérêt supérieur de l'Europe, de toutes les puissances en Europe, » elle feignait de croire qu'il avait voulu ainsi faire de la paix à tout prix la règle particulière de la politique française [1]. Ce fut un prétexte à indignations tapageuses, plus faciles qu'une sérieuse discussion. « On dit, lisait-on dans le *Constitutionnel*, que M. Guizot ne s'est jamais élevé si haut. Nous disons, nous, qu'on n'a jamais mis le gouvernement français si bas. » Le *Commerce* ajoutait : « Nous cherchons en vain dans notre mémoire les actes des ministres les plus pusillanimes ou les plus perfides qui aient jamais perdu ou trahi une nation, et nous ne trouvons rien de semblable à l'excès d'avilissement, à l'audace de bassesse déployée aujourd'hui par M. Guizot. » Enfin, le *National* s'écriait ironiquement : « L'étranger peut faire à sa fantaisie..... Nous abandonnerons à la Russie et à l'Angleterre cette guenille qu'on nomme la victoire, et nous répéterons dans la boue ce nouveau cantique de gloire : la paix partout! la paix toujours! »

[1] M. Guizot, du reste, avait été amené, sur l'interpellation d'un pair, à expliquer lui-même ainsi ses paroles : « J'ai dit que, s'il y avait une offense réelle, il faudrait tout sacrifier; j'ai parlé de la guerre que ferait la France pour une cause juste et légitime, après s'être emparée de l'esprit et des sympathies des peuples. Certes ces deux paroles excluaient l'idée de la paix à tout prix. J'ai parlé de la paix partout et toujours, mais comme d'un intérêt égal pour tous les gouvernements, pour tous les peuples, mais aux conditions de la justice et de l'honneur national. »

IV

La discussion à la Chambre des pairs n'avait été qu'une sorte de préliminaire. C'est à la Chambre des députés que devait se livrer la vraie bataille. Rarement débat avait été attendu avec autant de curiosité, d'émotion anxieuse. Non seulement la France entière, mais toute l'Europe politique était attentive à ce qui allait se passer au Palais-Bourbon [1]. Le drame d'ailleurs ne se présentait pas sans quelque grandeur. Il ne s'agissait plus, comme on l'avait vu trop souvent depuis quelques années, d'un de ces débats pour ainsi dire artificiels, funestes au crédit du régime parlementaire, et au fond desquels on ne pouvait découvrir que la rivalité de certains partis ou même l'ambition de certains hommes. Il semblait qu'on fût reporté à ces temps tragiques de Casimir Périer où l'enjeu de la partie engagée à la tribune était la paix du monde.

Dans quelles dispositions la Chambre était-elle revenue de vacances, et quelle réponse se préparait-elle à faire au discours de la couronne? Sans doute c'était bien cette même Chambre qui avait naguère applaudi l'ambitieux rapport de M. Jouffroy et qui, depuis lors, n'avait jamais paru admettre qu'on pût rien rabattre des prétentions du pacha. Mais, dans ces derniers temps, les événements de Syrie, la peur de la guerre et de la révolution avaient changé bien des points de vue. Ajoutons que, dans cette assemblée issue de la coalition, les partis étaient singulièrement morcelés, inconsistants, mobiles, et qu'on les avait vus, depuis dix-huit mois, se combiner successivement de façon à former des majorités passagères au service des politiques et des ministères les plus différents. Les statisticiens parlementaires la décomposaient ainsi : d'une part, environ 175 députés du centre, 25 doctrinaires et 10 royalistes ralliés, soit 210 partisans avérés d'une politique pacifique; d'autre part, 30 radicaux, 100 membres de la gauche dynastique et 10 royalistes de la nuance de M. Berryer, soit 140 opposants décidés. Entre les deux, une centaine de députés du centre gauche. On savait que ceux-ci se partageraient : mais comment? où se ferait la coupure? De là dépendait la majorité.

Les premiers indices furent favorables aux conservateurs et aux pacifiques. Dès le 6 novembre, lors de la nomination du président et des vice-présidents, tous les candidats ministériels avaient été élus d'emblée à une forte majorité, ce qui ne s'était pas encore vu

[1] Un peu plus tard, le 30 décembre, M. de Barante écrivait de Saint-Pétersbourg à M. Guizot : « La discussion de l'Adresse a excité ici un vif intérêt. On lisait tous les discours; on ne parlait pas d'autre chose. C'était l'affaire de l'Europe entière. » (*Documents inédits.*)

depuis 1830. Trois jours après, on nommait dans les bureaux la commission chargée de préparer l'Adresse; sur les neuf membres, sept étaient favorables à la politique du discours royal. Ces votes s'expliquaient par ce double fait : d'abord que tous les anciens 221 s'étaient decidés ou résignés à soutenir le cabinet, au moins pour le moment; ensuite que la fraction du centre gauche qui suivait M. Dufaure et les flottants de la nuance de M. Dupin s'étaient unis aux conservateurs pour faire tête à M. Thiers et à la gauche. Ces succès paraissaient de bon augure, et le roi s'en réjouissait fort : « Ici, écrivait-il au roi des Belges, il y a un revirement admirable dans l'opinion. Les bureaux d'hier ont été excellents; les discours belliqueux ont été très mal accueillis dans tous et la volonté de la paix y était, au contraire, très nettement et très rondement avouée. Le soir, mon salon ne désemplit pas de toutes les bénédictions qu'on m'apporte d'avoir résisté [1]. » Toutefois, on ne pouvait encore considérer la bataille comme gagnée. Avec une telle Chambre, les surprises, les retours étaient possibles. Et puis, le vote n'était pas tout. Comment se comporterait la discussion? Quelle figure y ferait chaque parti? Dans quel état en sortirait la politique de la France? La victoire du ministère serait-elle seulement une victoire numérique et précaire, ou une victoire morale et définitive?

Tout indiquait que l'attaque serait d'une violence extrême, de la part non seulement de la gauche, mais de l'ancien ministère. M. Thiers avait eu, un moment, l'inspiration d'un rôle plus sage et plus digne. Le 22 octobre, en transmettant à M. Guizot l'appel du roi, il avait ajouté en son nom personnel : « Ne croyez pas que je serai pour vous un obstacle; le pays est dans un état qui nous commande à tous la plus grande abnégation. Quelle que soit ma façon de penser sur tout ceci, je suis bien résolu à ne créer de difficultés à personne [2]. » Mais, après quelques jours, rien ne restait de ces bonnes dispositions; tout entier à la lutte, le ministre déchu s'exprimait, avec une colère et un mépris sans mesure, sur ses successeurs et sur le roi. Ce n'était pas faute, cependant, de s'entendre recommander une conduite absolument différente, par un homme au jugement duquel il paraissait alors attacher une grande importance : nous voulons parler du duc de Broglie. Ce dernier avait ressenti du changement de cabinet une impression assez mélangée : d'une part, il s'attristait de voir la politique française battre, pour ainsi dire, en retraite devant l'Europe; d'autre part, il se sentait un grand poids de moins de n'avoir plus à répondre des fautes du ministère du 1er mars. Ne voulant pour son compte ni maudire

[1] *Revue rétrospective.*
[2] *Mémoires* de M. Guizot, t. V, p. 405.

le passé, ni entraver le présent, il se montrait dans les salons des nouveaux ministres, tout en continuant à recevoir les anciens chez lui, employant tous ses efforts à prévenir, entre les uns et les autres, une rupture trop violente et trop profonde. Il tâcha surtout de contenir M. Thiers : « Vous avez eu bonne intention et beaucoup d'habileté, lui dit-il, et cependant il vous a été impossible de conserver le pouvoir, parce que vous n'aviez avec vous que cinq ou six journaux, et pas une des personnes qui font le lest des gouvernements et pèsent sur le pays. Vous aviez dompté la gauche et, toute domptée qu'elle était, elle vous entraînait. Apprenez, par cet exemple, à ne plus revenir au pouvoir avec de pareils soutiens et sans l'appoint nécessaire. Vous avez deux conduites à tenir. Une opposition vive vous concilie la gauche, mais vous éloigne du pouvoir; faites-vous l'homme de la gauche, et vous ne rentrez plus qu'avec une révolution. Au contraire, attendez, tenez-vous tranquille, soyez modéré, et, dans six mois, les cartes vous reviennent[1]. » Pendant que le duc lui parlait ainsi, M. Thiers paraissait touché au point d'avoir les larmes aux yeux. Mais, à peine était-il revenu au milieu de son entourage habituel, que la passion reprenait le dessus. Il fut bientôt manifeste que son attitude serait celle d'un chef d'opposition, résolu à une lutte à outrance.

Dès la lecture du projet d'Adresse, qui se fit le 23 novembre, on eut comme un avant-goût des dispositions violentes de la gauche. Ce projet, nettement pacifique, était l'écho du discours du trône. Peut-être eût-il convenu de dire les mêmes choses avec un accent plus généreux, plus vibrant. Mais M. Dupin avait tenu la plume, et il n'était pas dans sa nature d'élever ce à quoi il touchait. Le fond des idées était du reste irréprochable. « La paix donc, s'il se peut, faisait-on dire en terminant à la Chambre, une paix honorable et sûre, qui préserve de toute atteinte l'équilibre européen, c'est là notre premier vœu. Mais si, par événement, elle devenait impossible à ces conditions, si l'honneur de la France le demande, si ses droits méconnus, son territoire menacé ou ses intérêts sérieusement compromis l'exigent, parlez alors, Sire, et, à votre voix, les Français se lèveront comme un seul homme. Le pays n'hésitera devant aucun sacrifice, et le concours national vous est assuré. » Après ces mots : *son territoire menacé*, la gauche éclata avec des cris d'indignation, feignant de comprendre que la commission n'admettait la guerre que dans ce cas, et on put croire, pendant un certain temps, que ces clameurs ne permettraient même pas de finir la lecture. Ce malentendu nullement involontaire,

[1] *Documents inédits*..

ressemblait fort à celui qui s'était déjà produit, quelques jours auparavant, à propos de la phrase de M. Guizot sur la paix partout et toujours. On se flattait, par ces tapages calculés, de troubler et d'intimider à l'avance la majorité.

V

Le débat s'ouvrit le 25 novembre. A peine fut-il engagé que son caractère apparut manifeste : c'était un duel entre M. Guizot et M. Thiers. Pendant les quatre premiers jours, les deux champions occupent, à tour de rôle, presque constamment la tribune. Combat de géants ! s'écrient les spectateurs, partagés entre l'admiration qu'éveillent en eux de si beaux coups d'éloquence, et la tristesse de voir ces deux grands esprits, dont l'union avait été, de 1831 à 1836, si féconde pour le pays, employer toute leur force à s'entre-détruire. L'un et l'autre sont arrivés à l'apogée de leur talent. M. Guizot, sans avoir rien perdu de son élévation grave et imposante, s'est pleinement dégagé de la raideur et de la sècheresse professorales. Rien de plus parfait, de plus puissant que son débit, son geste et toute son action oratoire. Sa parole est devenue plus souple, plus chaude, plus vibrante. Il sait remuer profondément ceux qu'autrefois il se bornait à éclairer. Il a acquis la promptitude dans l'improvisation et le sang-froid dans la riposte. Il s'est fait à l'agitation violente du nouveau forum, et y a trouvé même un milieu merveilleusement propre au développement de son éloquence : dans cette mêlée, le philosophe austère et serein s'est révélé homme de lutte ; ses éclats de passion sont superbes et terribles. Personne, a-t-on pu dire justement [1], n'exprime comme lui la colère et le dédain. Il n'est jamais plus beau que quand, adossé à la tribuue, la tête renversée, le front pâle, l'œil en feu, les bras croisés, il reçoit, comme un roc immobile, l'écume impuissante des passions que l'opiniâtreté hautaine de sa parole a rendues furieuses, ou bien, quand reprenant l'offensive, le geste menaçant, il anéantit ces outrages à ses pieds, avec un mépris irrité et une fierté vengeresse. M. Thiers n'est pas arrivé à une moindre perfection. Il est devenu complètement maître du genre si nouveau qu'il a créé, de cette sorte de causerie alerte, abondante, universellement intelligente, charmante de verve, de fraîcheur et de naturel. Il y apporte plus d'aisance encore que dans le passé, plus d'ampleur et d'autorité. Il a même ses mouvements d'émotion éloquente, soit que la colère de la lutte l'enflamme, soit qu'il veuille sonner quelque fanfare patriotique. Ces morceaux, dont

[1] M. Jules Simon, *Notice* lue à l'Académie des sciences morales et politiques.

le relief est augmenté par la simplicité familière de l'ensemble, ne détonnent pas cependant avec ce qui les entoure : c'est toujours le même accent naturel, bien que momentanément élevé ou échauffé. Le contraste absolu des deux champions ajoute encore à l'intérêt dramatique de leur combat singulier. M. Guizot, sévère, dominateur, impérieux, parle de haut aux gens, daignant les élever jusqu'à lui, mais sans les mettre tout à fait à leur aise. M. Thiers, insinuant, séduisant, câlin, en communication constante et facile avec ses auditeurs, on allait presque dire ses interlocuteurs, paraît se mettre de plain-pied avec eux. M. Guizot, dédaigneux des épisodes, ne se permettant et ne permettant aux autres aucune distraction, ordonne ses discours comme une thèse philosophique, compose par masses, procède par généralisation, a pour dialectique habituelle d'élever toutes les questions qu'il traite, et, quand il a des points faibles dans sa cause, il s'attache à les faire disparaître derrière quelque grande idée. M. Thiers, abondant, même parfois diffus, se plaît aux diversions, aux longueurs et aux redites, sans cesser néanmoins de paraître toujours vif et rapide; il entre dans les détails les plus minutieux, ouvre des vues sur les quatre coins de l'horizon, mêle tout, anecdotes, exposés techniques, considérations morales, saillies de bon sens, mouvements de passion, plein d'aisance et d'agrément dans ces mille détours, ne semblant que suivre ses caprices, n'ayant rien de l'ordonnance classique du discours, et cependant finissant toujours, avec une habileté consommée, par amener son auditoire au but qu'il veut atteindre. M. Guizot semble réunir tous les dons extérieurs de l'orateur idéal : un profil d'une beauté sculpturale, le front haut et sillonné, le teint pâle, les tempes amaigries, des yeux où brille un feu contenu mais ardent, la bouche fine, ferme et fière, une voix sonore, profonde, au besoin tragique[1], une puissance de geste et de regard capable d'en imposer aux plus violents tumultes, tant de dignité et de hauteur dans le maintien, qu'on ne s'aperçoit même pas qu'il est de petite et frêle stature. M. Thiers, au contraire, avec sa figure de petit bourgeois, ses lunettes, sa moue mélangée de bonhomie et de malice, n'a rien du masque héroïque de l'orateur : pas de geste, seulement quelques tics du bras ou du buste; une voix grêle et clairette, une taille courte et ramassée, avec un dandinement qui

[1] On a souvent cité le mot de Mlle Rachel, au sortir d'une séance de la Chambre où M. Guizot avait parlé : « J'aimerais à jouer la tragédie avec cet homme-là. » Jeune homme, quand il avait fait visite pour la première fois à Mme de Staël, celle-ci, frappée de son accent, lui avait dit brusquement : « Je suis sûre que vous joueriez très bien la tragédie; restez avec nous et prenez un rôle dans *Andromaque*. »

n'est pas fait pour donner plus de majesté à la démarche : et malgré tout, à la tribune, il produit un tel effet qu'on en vient à douter lequel est le plus éloquent de lui ou de M. Guizot.

Si le débat se résumait pour ainsi dire dans le duel de M. Guizot et de M. Thiers, ce n'était pas que la Chambre en fût seulement spectatrice ; elle y était partie. Sa passion venait s'ajouter à celle des deux champions. On eût dit un chœur farouche, tumultueux, qui accompagnait et, par moments, couvrait presque la voix des acteurs principaux. Dès la première séance, à peine M. Guizot eut-il commencé à parler que les vociférations de la gauche éclatèrent : c'était le même parti pris de violence que naguère pendant la lecture du projet d'Adresse. L'un lui rappelle que, lors de la coalition, il a soutenu, sur la politique extérieure, les thèses qu'il combat aujourd'hui[1]. L'autre lui jette cette phrase : « Nous n'avons pas été à Gand ! » La plupart crient pour ne rien dire. Le tapage est effroyable. Le ministre, dont chaque phrase est hachée par des hurlements injurieux, fait extérieurement fière figure, mais au fond ne laisse pas que d'être un peu désorienté ; il s'engage dans des justifications assez embarrassées de sa conduite en 1815 et en 1839. Bientôt cependant, la violence même de la gauche lui fouette le sang ; il se retrouve, sort de la défensive et pousse l'attaque avec vigueur. Le tumulte est, sinon apaisé, du moins dominé, et l'orateur a conquis de vive force la liberté de sa parole. Sans doute, dans le reste du débat, il aura encore à lutter contre les interrupteurs : mais ceux-ci n'oseront plus essayer d'étouffer sa voix.

Bien que les conservateurs écoutassent plus décemment les discours de M. Thiers, ils témoignaient, eux aussi, une animosité singulièrement passionnée ; ceux d'entre eux qui avaient donné un moment dans le mouvement belliqueux, ne se montraient pas les moins implacables à faire de l'ancien ministre la victime expiatoire d'une faute dont ils sentaient avoir leur part. On semblait impatient de lui infliger une sorte d'éclatant supplice politique. Quelques-uns demandaient qu'on le mît en jugement. Le mot courant était qu'il fallait profiter de la discussion pour le tuer « moralement », de telle sorte qu'il ne pût jamais se relever. On a souvent remarqué que, quand elles ont eu peur, les parties d'ordinaire les

[1] L'opposition avait en effet assez beau jeu à rappeler le temps où M. Guizot accusait le ministère du 15 avril « d'abaisser » la France, où il proclamait que « la paix pouvait être compromise par une politique faible, peu digne, qui blesserait l'honneur national », et où il s'écriait : « La France est très fière, très susceptible pour sa dignité nationale, pour son attitude dans le monde. Le gouvernement est coupable et insensé quand il ne donne pas à cette fierté, à cette susceptibilité, sécurité et satisfaction. »

plus calmes et les plus inoffensives de la nation deviennent presque féroces. Il y avait un peu de cela dans l'exaspération dont le ministre du 1er mars était alors l'objet.

Toute une partie de la discussion, non la moins longue ni la moins âpre, se passa en récriminations rétrospectives sur les négociations qui avaient précédé le traité du 15 juillet, principalement sur la façon dont M. Guizot avait alors rempli son rôle d'ambassadeur. Ce fut une succession bientôt assez déplaisante d'attaques et d'apologies toutes personnelles. On vit les deux adversaires ne pas hésiter, pour les besoins de leur cause particulière, à vider les cartons du ministère, venant lire à la tribune les dépêches officielles et même les lettres privées, livrant les secrets d'État, sans paraître même s'apercevoir, dans leur étrange acharnement, de la surprise pénible qu'ils provoquaient ainsi en France [1] et hors de France [2] : le tout, pour arriver à bien établir, devant l'étranger qui écoutait et auquel une telle démonstration ne pouvait déplaire, que, si la France se trouvait dans une situation fâcheuse, elle le devait à l'incapacité, si ce n'était même à la déloyauté, de tous ceux qui, à des titres différents, avaient mis la main à ses affaires.

Laissons ces misères et arrivons vite à une partie plus intéressante du débat, celle qui porta sur la question de paix ou de guerre. M. Thiers, principalement préoccupé de sa popularité actuelle dans la gauche [3], se donna après coup une attitude beaucoup plus résolument belliqueuse qu'il ne l'avait eue au pouvoir. En réponse à la distinction que M. Guizot avait faite à la Chambre des pairs entre l'injure et le manque d'égards, il proclama qu'il y avait eu, au 15 juillet, injure pour la France. « On a prononcé, dit-il,

[1] M. Rossi écrivait à ce propos : « Tout ce que notre diplomatie a fait, a dit, a pensé, a connu, a conjecturé, depuis deux ans, sur la question d'Orient, a été lu, étalé, commenté à la tribune. On a mis en scène les diplomates présents, les absents, les français, les étrangers, comme si l'affaire d'Orient était finie et releguée dans le domaine de l'histoire. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le comité diplomatique de la Convention mettait plus de réserve dans ses communications au public sur les affaires pendantes. Nous autres, nous sommes las, pour employer le mot de M. Villemain, de toute cette politique rétrospective. » (Chronique politique de la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1840.)

[2] M. Charles Greville écrivait sur son journal, à la date du 4 décembre 1840 : « Les révélations de secrets officiels et de confidences ont été monstrueuses. » (T. Ier, p. 355.)

[3] « Je m'honore de l'appui de la gauche, disait M. Thiers ; cet appui tenait à ce qu'il y avait de commun entre elle et moi : l'amour pour notre pays et sa révolution. Je ne crains pas de m'appeler révolutionnaire ; il n'y a que les parvenus de mauvaise éducation qui ont peur de leur origine ; moi je n'ai pas peur de la mienne. »

le mot de tromperie, eh bien, je l'accepte. Oui, après dix ans d'alliance, cette conduite à notre égard est une indigne tromperie... La France a senti cet affront. Quoi! l'on voudrait que seul je l'aie senti? M. Thiers a seul pu entraîner son pays! Non, cela n'est ni vrai ni possible. Je ne vous rappelle pas, je ne puis pas rappeler combien parmi vous il y a eu d'hommes que leur sympathie d'opinion n'amenait pas à moi, qui sont venus me dire : Soutenez la dignité de la France; soutenez-la jusqu'au bout. (*Mouvement.*) Et aujourd'hui, on voudrait n'avoir pas senti tout cela; on est presque honteux des bons sentiments que l'on a éprouvés! (*Bruit.*) Eh bien, messieurs, ces sentiments, moi je les ai éprouvés profondément, je ne les désavoue pas et, après les avoir éprouvés très sincèrement et comme un Français, comme un bon Français le devait, j'ai voulu suivre jusqu'au bout, entendez-moi bien, la conduite que de tels sentiments, quand on les a ressentis, doivent inspirer. (*Mouvement.*)... Je ne puis pas songer à ces jours terribles, sans en être profondément ému... Je savais bien que j'allais peut-être faire couler le sang de dix générations; mais je me disais : si la France recule, l'Europe le sait; les Chambres, le gouvernement, tout le monde s'est engagé: si elle recule, elle descend de son rang. » La conséquence d'un tel langage, c'était la guerre. Seulement la guerre immédiate étant impossible, M. Thiers disait l'avoir ajournée au printemps. En attendant, il voulait armer la France, et cet armement prenait, dans son discours, des proportions étonnantes : il ne s'agissait plus de cinq cent mille ni même de six cent mille soldats, mais d'un total de neuf cent trente-neuf mille hommes. Ainsi armé, il comptait venir dire aux puissances : ou la modification du traité, ou la guerre. Dans cette guerre, la France, eût été sans doute seule contre toute l'Europe; M. Thiers ne le niait pas; mais elle en eût été quitte, selon lui, pour recommencer « un de ces grands actes d'énergie qu'elle avait faits si magnifiquement au commencement du siècle. » En tout cas, ajoutait-il, « je me suis dit que, s'il y avait une faiblesse à faire, la ferait qui voudrait, mais que ce ne serait ni moi ni mes collègues. » Tout en se posant ainsi comme ayant seul osé regarder l'Europe en face, M. Thiers indiquait que son courage patriotique avait été constamment entravé, annulé, par la faiblesse de Louis-Philippe. Il ne nommait pas ce dernier, mais le désignait avec une perfide clarté. Quand il faisait l'éloge du roi de Naples, « ce petit roi » qui avait eu le cœur assez grand pour vouloir résister à lord Palmerston, chacun comprenait que c'était pour le mettre en opposition avec Louis-Philippe, et la gauche, afin de souligner l'intention de l'orateur, applaudissait bruyamment en criant : « Bravo pour le roi de Naples! » « Savez-

vous, demandait M. Thiers, où était ma faiblesse? On doutait, en Europe, que la résolution de la France fût soutenue jusqu'au bout... On croyait que, lorsque les armements seraient poussés au dernier terme, le cabinet n'existerait plus. » Et revenant avec insistance sur cette insinuation, il ne se lassait pas de dénoncer à la tête du gouvernement un parti pris de faiblesse. De là, à l'entendre, cette affirmation méprisante de lord Palmerston, « que la France, après avoir montré de la mauvaise humeur, se tairait et céderait. » Il avait voulu lutter contre ce parti pris, donner un démenti à cette affirmation : la puissance malfaisante et défaillante qu'il ne nommait toujours pas, l'avait une fois de plus emporté sur lui, pour la honte de la France. Et alors il s'écriait, aux acclamations de la gauche : « Qu'on me condamne, qu'on m'exclue à jamais du pouvoir, j'y consens volontiers; mais, quand je vois mon pays ainsi humilié, je ne puis contenir le sentiment qui m'oppresse, et je m'écrie : Quoi qu'il arrive, sachons être toujours ce qu'ont été nos pères, et faisons que la France ne descende pas du rang qu'elle a toujours occupé en Europe. »

Après s'être donné ce rôle dans le passé, M. Thiers s'efforçait de discréditer par avance la politique de sagesse et de modération à laquelle ses successeurs étaient condamnés pour réparer ses fautes. Cette paix qu'il ne pouvait pas, qu'au fond même il ne voulait pas empêcher, il tâchait du moins de la rendre douloureuse au patriotisme, et dans ce dessein fouillait, en quelque sorte, de sa parole aiguë, les blessures encore à vif de l'orgueil national. « Le discours de la couronne, déclarait-il, a dit que l'on espère la paix, il n'a pas dit assez. On est certain de la paix... Je ne calomnie personne. Qu'on me permette de dire les choses telles qu'elles sont : le cabinet du 29 octobre a été formé pour la paix et la paix certaine... Ce calme, calme triste dont vous vous vantez, savez-vous à quoi il tient? Il tient à ce que le pays sait bien que la question est résolue. Il sait que la question est résolue pour la paix... » Et alors il avertissait la France « qu'elle avait ainsi perdu toute l'influence qu'elle pouvait avoir dans la Méditerranée ». Et après avoir longuement insisté sur cette déchéance, répété à satiété cette même phrase, il ajoutait : « Il y a pis que cela; les pertes matérielles, on en revient. Si vous l'aviez voulu, nous serions revenus des traités de 1815. (*Bravo à gauche. Agitation au centre*)... Mais aujourd'hui qu'on sait qu'on a pu vous intimider, aujourd'hui qu'après avoir dit que vous résisteriez, vous ne résistez pas, le secret est connu, et la coalition, vous la retrouverez souvent... Je ne voudrais pas affliger mon pays; il m'en coûte de remplir le triste rôle que je remplis ici. Savez-vous ce qu'il faut lui dire : que s'il veut rester étranger aux grandes questions, il fait

bien de se conduire comme il fait aujourd'hui ; s'il ne veut que sauver *son territoire menacé*, pour parler le langage de l'Adresse (*Vive adhésion à gauche. Réclamations au centre*), il n'y a pas de danger peut-être dans la conduite qu'il tient ; mais, s'il a la prétention de se mêler aux grandes questions de l'Europe, il faut, en se conduisant comme on l'a fait pour lui, qu'il y renonce pour longtemps. Qu'il proportionne son énergie à ses prétentions ou qu'il réduise ses prétentions, non pas à l'énergie qu'il a, mais à l'énergie qu'on lui suppose. (*Vive approbation à gauche.*) »

L'attaque avait été perfide et redoutable : la défense fut habile et résolue. Le ministre cependant, dans un tel débat, était plus gêné que le député : il devait calculer l'effet de chacune de ses phrases, non seulement sur le parlement dont il cherchait à conquérir les votes, mais sur les chancelleries avec lesquelles il continuait à négocier. De plus, en face d'une opinion réellement mortifiée, la thèse de la prudence était beaucoup plus ingrate que celle du patriotisme belliqueux, surtout quand celui qui défendait cette dernière thèse ne courait pas le risque d'être mis en demeure de traduire ses paroles en actes. Quelques semaines plus tard, dans une autre discussion, M. Guizot a noté lui-même, avec une mélancolie fière, le désavantage de son rôle. « J'envie quelquefois, disait-il, les orateurs de l'opposition. Quand ils sont tristes, quand ils sympathisent vivement avec des sentiments nationaux, ils peuvent venir ici épancher librement leur tristesse, exprimer librement toutes leurs sympathies. Messieurs, des devoirs plus sévères sont imposés aux hommes qui ont l'honneur de gouverner leur pays. Quand le pays a besoin d'être calmé, il n'est pas permis aux hommes qui gouvernent de venir exciter en lui les bons sentiments qui l'irriteraient et le compromettraient. Quand le pays a besoin d'être rassuré, il faut parler, à cette tribune, avec fermeté et confiance. Il ne faut pas se laisser aller à des récriminations, à des regrets. Il y a des tristesses qu'il faut contenir pendant que d'autres ont le plaisir de les répandre. »

M. Guizot marqua tout de suite comment il entendait riposter aux attaques de son adversaire : « Messieurs, commença-t-il, l'honorable M. Thiers disait tout à l'heure : sous le ministère du 29 octobre la question est résolue, la paix est certaine. L'honorable M. Thiers n'a dit que la moitié de la vérité : sous le ministère du 1er mars, la question était résolue, la guerre était certaine. » Et pour appuyer cette affirmation, il s'emparait non seulement des actes de son prédécesseur, mais des paroles qu'il venait de prononcer. « Croyez-vous, demandait-il, que les neuf cent cinquante mille hommes dont parlait tout à l'heure M. Thiers soient un moyen de garder la paix? C'est un moyen de faire la guerre, de la rendre

à peu près infaillible... Voilà le vrai de la situation : vous êtes tombé parce que vous poussiez à la guerre. Nous sommes arrivés au pouvoir, parce que nous espérions maintenir en France la paix. » Le ministre reprit avec succès la même idée, les jours suivants. Entre temps, il proclama, aux applaudissements du centre, « le service immense rendu par la couronne au pays, service analogue à ceux qu'elle lui avait rendus plusieurs fois, dans de semblables occasions ». Mais ce fut surtout le quatrième jour que, se dégageant et des récriminations personnelles et des controverses rétrospectives, il porta à son adversaire les coups décisifs. Il commença par rappeler — ce que l'on semblait trop oublier — qu'il y avait eu « des faits accomplis » depuis le traité du 15 juillet; c'était, en Orient, l'effondrement complet des Égyptiens, survenu pendant que M. Thiers occupait le pouvoir, et sans qu'il eût rien fait pour l'empêcher; c'étaient, en Occident, les réserves diplomatiques et les armements de précaution du dernier cabinet. « Nous avons maintenu les armements, dit le ministre, les armements de paix ; nous n'avons fait auprès de l'Europe aucune proposition, aucune concession ; nous n'avons dit aucune parole qui altérât la position isolée, digne, expectante, que l'on avait prise, avec raison. » Naturellement M. Guizot n'avait pas à faire confidence à la Chambre des efforts indirects qu'il venait de tenter, sans succès, pour se faire offrir une concession en Syrie, ni des inquiétudes qu'il pouvait avoir sur l'Égypte. Ne révélant qu'un point des récentes négociations, il annonça qu'en ce moment même les puissances offraient au pacha, s'il se soumettait, de lui assurer l'Égypte héréditaire ; et il ajouta, sans s'inquiéter du déplaisir qu'en ressentirait lord Palmerston : « ... offre qui lui est faite, je n'hésite pas à le dire, surtout en considération de la France. » Il concluait ensuite : « Par les chances de la guerre, avant le 3 novembre, pendant la durée et sous l'action du cabinet du 1er mars, le pacha a perdu la Syrie tout entière. Par la note du 8 octobre, on avait fait la réserve du pachalik héréditaire de l'Égypte. Ce pachalik héréditaire est offert à Méhémet-Ali, au nom des puissances. Dans cet état des faits, des faits accomplis et diplomatiques, que voulez-vous qu'on fasse? Lui donneriez-vous le conseil de refuser l'Égypte héréditaire, dans l'espoir qu'au printemps, par la guerre, avec neuf cent cinquante mille hommes vous lui ferez rendre la Syrie? (*Rires approbatifs au centre.*) Voilà la question réelle, voilà la question pratique. Il faut choisir entre deux politiques, entre celle qui, acceptant la position que vous avez prise, acceptant les faits accomplis sous votre administration, acceptant la réserve que vous avez faite, se contente de cette réserve, et donne au pacha sincèrement, sans détour, le conseil de s'en contenter, et une politique

qui, remettant en question les faits accomplis, remettant en question la position que vous avez prise, remettant en question les limites dans lesquelles vous vous êtes vous-même renfermé, donnerait au pacha le conseil de continuer je ne sais quelle guerre, non en Syrie, où il ne sera bientôt plus, mais en Égypte même, dans l'espoir que, par une gnerre générale, dans six mois, vous serez en état de lui faire recouvrer la Syrie. Il n'y a pas d'autre question politique que celle-là. Tout le reste est du passé, un passé qui nous est étranger... Je ne rentre pas dans le passé. Je crois que ce qui importe au pays, c'est de mettre un terme à une situation difficile et périlleuse ; et on ne peut le faire qu'en acceptant et les faits accomplis et les réserves qui ont été faites au profit du pacha. Voilà la politique du cabinet... » Ce discours fut comme un jet franc et vif de lumière sur le problème que venaient d'obscurcir, pendant plusieurs jours, d'interminables discussions rétrospectives. La Chambre fut heureuse de se sentir ramenée d'une main si ferme à la question « pratique et actuelle », et d'y voir si clair.

L'incomparable éclat de la lutte engagée entre les deux grands orateurs rejeta nécessairement dans l'ombre tout le reste du débat. M. Odilon Barrot, qui se croyait appelé, comme il l'a écrit depuis avec une présomption naïve, à « couvrir » et à « relever » M. Thiers[1], essaya de répondre au dernier discours de M. Guizot; il montra une telle inintelligence de la question qu'il excita l'impatience de la gauche elle-même, et que, pour se tirer d'affaire, il n'eut d'autre ressource que de se jeter dans les personnalités et de reprendre l'éternelle histoire du voyage à Gand : il eut ainsi la satisfaction de soulever un nouveau tumulte, mais se fit rappeler qu'il avait été volontaire royaliste en 1815. M. Thiers ne fut pas mieux servi par ses anciens collègues, notamment par M. le comte Jaubert qui se livra aux sorties les plus furieuses et les plus compromettantes contre l'Angleterre ou, pour parler son langage, contre « l'Anglais[2] ». M. Guizot, trouva, au contraire, quelque secours dans une harangue du général Bugeaud, assez décousue, mais pleine de verdeur et de bon sens[3]. Notons enfin un très éloquent discours de M. Berryer.

[1] *Mémoires* de M. Odilon Barrot, t. Ier, p. 359.

[2] « Je suis de l'école de l'Empire, s'écriait M. Jaubert; mon père a été tué par un boulet anglais à la bataille d'Aboukir; en 1815, j'ai vu les habits rouges des Anglais dans les Champs-Élysées : je ne l'oublierai jamais. » Puis, parlant des incidents récents, il ajoutait : « Il y a eu outrage; j'attends le jour de la vengeance. »

[3] Le général Bugeaud fit justice des déclamations sur la guerre révolutionnaire et de la légende des volontaires de 1792 : « Il y a beaucoup de gens en France, dit-il, qui sont persuadés qu'il suffit de chanter la *Marseillaise* pour renverser les armées de l'Europe. J'apprécie beaucoup le chant

L'occasion était belle, en effet, pour l'orateur légitimiste, de reprendre toutes les accusations de M. Thiers et d'en accabler la monarchie de Juillet : il s'attacha à bien donner à la France le sentiment douloureux et irrité qu'elle était humiliée, diminuée, et qu'elle l'était par le fait du roi. Il finit même par faire au gouvernement ce reproche, étrange dans la bouche d'un royaliste, de se méfier trop de la passion révolutionnaire et de ne pas comprendre ce qui s'y trouvait de force patriotique. Cette thèse et cette tactique sont déjà connues : M. Berryer y avait eu plus d'une fois recours; mais jamais la flamme de sa parole n'avait été plus éclatante et plus brûlante. La gauche l'acclama, et, le lendemain, toute la presse opposante, depuis le *Constitutionnel* jusqu'au *National*, porta aux nues son discours.

De cette discussion qui s'était prolongée pendant huit séances, la majorité sortait éclairée sur la folie périlleuse de la politique préconisée par M. Thiers. Mais tout ce qui lui avait été dit et répété si éloquemment sur l'humiliation de la France, lui laissait un certain sentiment de malaise. Ce fut par égard pour ce sentiment qu'à la dernière heure, la commission de l'Adresse, apporta, avec l'adhésion complète du ministère, une rédaction nouvelle, d'une note un peu plus fière que le premier projet de M. Dupin. On y disait que « la France s'était vivement émue des événements qui venaient de s'accomplir en Orient ». La phrase si attaquée sur le *territoire menacé* était remplacée par cette déclaration générale : « La France, à l'état de paix armée et pleine du sentiment de sa force, veillera au maintien de l'équilibre européen, et ne souffrira pas qu'il y soit porté atteinte[1]. » L'opposition songea un moment à voir, dans cette modification de forme, son triomphe et la condamnation du ministère. Mais elle ne persista pas dans cette manœuvre un peu puérile, et M. Odilon Barrot présenta un amendement exprimant plus ou moins nettement la pensée de la gauche. Ce fut pour M. Thiers l'occasion d'un suprême effort. Laissant de côté tous ses grands

de la *Marseillaise*. (*On rit.*) Mais je crois qu'à lui seul il ne donne pas la victoire. Je trouve très bien que les combattants chantent la *Marseillaise*, quelques instants avant le combat, non pendant l'action : ce qu'il faut alors, c'est le silence, c'est l'aplomb. Il faut se méfier des troupes silencieuses et non pas de celles qui crient et qui chantent. »

[1] En apportant cette nouvelle rédaction, M. Dupin s'exprima ainsi : « Le rédacteur de l'Adresse et la majorité de la commission n'ont pas changé d'opinion; mais, avec les sentiments français qui étaient dans nos cœurs, nous avons été amenés à recueillir les impressions, non pas de nos adversaires, mais de nos amis, et à donner satisfaction à la Chambre, non en changeant les sentiments, mais en leur donnant plus de relief et de saillie. »

plans de campagnes et son armée de neuf cent mille hommes, il donna à l'amendement une portée restreinte et modeste; à l'entendre, c'était seulement la répétition parlementaire de l'*ultimatum* contenu dans la note du 8 octobre, l'affirmation que la Chambre voulait assurer quand même l'Égypte au pacha; puis, avec une éloquence nerveuse, pressante, il plaça le ministère en face de ce dilemme, ou d'avouer qu'il était résigné à sacrifier aussi l'Égypte, ou de laisser la Chambre poser ce *casus belli.* La situation devenait embarrassante pour M. Guizot. Céder à M. Thiers, c'était lui permettre de se dire vainqueur; et puis, si décidé que fût le ministre à défendre l'Égypte, il ne lui plaisait guère de voir la France s'engager à fond sur un terrain où elle avait eu déjà et où elle pouvait encore rencontrer tant de fâcheuses surprises. D'autre part, il ne voulait pas non plus, devant le pays et devant l'étranger, avoir l'air d'abandonner la note du 8 octobre. Il s'en tira fort habilement : « En fait, déclara-t-il dans une dernière réplique, il n'y a pas de question. Ce que la note du 8 octobre a dit, est fait. Ce que la note du 8 octobre a demandé est accompli... A l'heure qu'il est, l'offre de l'Égypte héréditaire est portée au pacha par les puissances, et je n'hésite pas à le redire, surtout en considération de la France. Que venez-vous donc demander aujourd'hui ? Vous venez demander que la France exige par la menace ce qui est obtenu par l'influence... Il s'agit de se donner à soi-même la satisfaction puérile d'avoir écrit un cas de guerre. Messieurs, un gouvernement prudent, une Chambre prudente n'écrivent pas des cas de guerre; il les pratiquent quand le moment arrive... J'estime très médiocrement ces cas de guerre qui apparaissent longtemps d'avance ainsi que ces courages qui viennent longtemps après. (*Bravos au centre.*) » Cette réplique eut un grand succès et enleva le vote. L'amendement fut repoussé à une forte majorité, et l'ensemble de l'Adresse adopté par 247 voix contre 161.

M. Thiers était bien complètement battu. Il le devait en grande partie à lui-même, à son langage dans le débat. Il avait trouvé moyen d'inquiéter par ses allures belliqueuses et révolutionnaires, sans cependant en imposer par ce plan de guerre au printemps, que la Chambre n'avait pu entendre exposer sans rire et dont les journaux s'étaient gaussés[1]. On l'avait jugé un homme d'Etat à la fois peu

[1] Le *Journal des Débats* criblait de ses sarcasmes ce fameux plan. « M. Thiers, disait-il, se donne un singulier mérite, et voici ce mérite : sa politique officielle était pacifique; mais sa politique secrète était belliqueuse. Au mois d'octobre, il ne considérait pas le traité de Londres comme une insulte; il l'eût considéré comme une insulte, au mois de mai prochain! Il n'entendait pas s'opposer à l'exécution du traité, il l'a dit et

sérieux et dangereux. M. de Lamartine écrivait alors à un ami : « Rien ne peut vous donner une idée de la démonétisation de M. Thiers. » La plupart des conservateurs ressentaient, à l'égard du ministre tombé, un sentiment mêlé d'effroi, d'indignation et de dédain, et leurs journaux l'exprimaient sans ménagement aucun. Il paraissait très dur à M. Thiers d'être frappé par cette presse dont il s'était tant servi contre les autres. Il en souffrait, parfois jusqu'à verser des larmes de tristesse et de colère [1]. Au cours de la discussion, il s'en était plaint, à la tribune, avec un accent de douloureuse amertume [2].

A l'étranger, l'attitude de M. Thiers avait eu des effets plus déplorables encore. Il ne s'était pas seulement nui à lui-même, il avait nui gravement à la France. Toute cette mise en scène belliqueuse semblait, en effet, donner raison à ceux qui, depuis quelques mois, dénonçaient notre gouvernement comme menaçant la paix de l'Europe. Lord Palmerston sentit aussitôt l'avantage qu'il pouvait en tirer, et se fit honneur de son opposition à une politique qui se vantait d'avoir eu de si mauvais desseins [3]. M. Charles Greville reconnaissait que « les révélations de M. Thiers justifiaient la politique et les actes de Palmerston [4] ». M. Desages, que sa haute situation au ministère des affaires étrangères, mettait bien au courant de toutes les choses d'Europe, disait peu après, à ce propos, au duc de Broglie : « Depuis ses discours,

l'a prouvé. Mais il voulait le faire modifier, quand il serait pleinement exécuté ! Il a abandonné la Syrie aux chances de la guerre, mais, au mois de mai, il eût essayé de la reprendre. » Puis, cessant de railler, il apostrophait ainsi l'ancien ministre du 1er mars : « Non, M. Thiers, vous n'avez pas voulu la guerre. Vous ne l'avez pas plus voulu au mois d'octobre qu'au mois d'août, avec cette résolution sérieuse et calme d'un homme d'État qui a calculé les chances et qui se sent la main assez forte pour diriger les événements. Vous avez marché d'illusions en illusions et d'entraînements en entraînements... Puis, quand les événements vous ont déçu, vous n'avez plus songé qu'à vous préparer sur les bancs de l'opposition une retraite avantageuse. »

[1] *Journal inédit de M. de Viel-Castel* du 10 décembre 1840.

[2] M. Thiers avait dit, dans son discours du 27 novembre : « Cette presse m'injurie de la manière la plus affreuse. On me fait un homme de presse qui attaque tout le monde avec cet instrument, comme si je n'étais pas la plus grande victime de la presse ! (*Exclamations et rires au centre.*) Messieurs, n'y a-t-il pas des journaux qui me diffament tous les jours de la manière la plus odieuse? Eh bien, je leur accorde une chose : on peut toujours faire souffrir un honnête homme quand on le calomnie; je leur accorde cette triste puissance sur moi... Mais cet honnête homme méprise, il méprise beaucoup, et c'est sa seule vengeance. »

[3] Bulwer, t. II, p. 324.

[4] *The Greville Memoirs*, second part, t. Ier, p. 354 et 355.

M. Thiers est tenu plus que jamais, au dehors, pour le représentant de la guerre révolutionnaire et de tous les souvenirs impériaux ; à ce point que sa rentrée aux affaires amènerait une guerre immédiate. En Allemagne, son langage a contribué à monter plus encore les esprits contre la France, à aviver la passion de 1813. En Angleterre, depuis cette affreuse discussion, tout le monde commence à trouver que lord Palmerston a eu raison de rompre avec de pareils brouillons [1] ». Enfin, de Saint-Pétersbourg, M. de Barante écrivait : « La manière dont on a cherché à justifier, à glorifier une politique d'illusion, a achevé le mal de cette politique, en resserrant les nœuds de toutes les alliances hostilement défensives [2]. »

M. Guizot avait-il gagné tout ce qu'avait perdu M. Thiers? Sans doute, la victoire de l'Adresse paraissait être bien sa victoire. En France comme à l'étranger, l'effet en était considérable. Toutefois, s'il avait vaincu l'opposition, il n'était pas encore assuré de dominer la majorité. Au milieu même de son triomphe, il avait le sentiment de cette incertitude; mais il ne s'en décourageait pas, et, envisageant d'un regard viril les difficultés qui lui restaient à vaincre de ce côté, il écrivait à M. de Barante : « Je sors d'une grande lutte. La bataille est, je crois, bien gagnée. Mais je ne me fais aucune illusion, cette bataille-là n'est que le commencement d'une longue et rude campagne. Depuis 1836, depuis la chute du cabinet du 11 octobre, le parti gouvernemental est dissous et le gouvernement flottant, abaissé, énervé. Le grand péril où nous sommes arrivés par cette voie, nous en fera-t-il sortir? Ressaisirons-nous le bien d'une majorité vraie et durable, par l'évidence du mal que nous a fait son absence? Je l'espère et j'y travaillerai sans relâche. C'est commencé. La Chambre est coupée en deux. Le pouvoir est sorti de cette situation oscillatoire entre le centre et la gauche qui a tout gâté depuis quatre ans, même le bien. Mais tout cela n'est qu'un commencement. Du reste, je ne veux pas vous envoyer mes doutes, mes inquiétudes. Le monde en est plein, les esprits en sont pleins. Je crois le bien possible, probable même, à travers des obstacles, des embarras, des ennuis, des échecs innombrables. Cela me suffit et cela doit suffire à tous les hommes de sens. La condition humaine n'est pas plus douce que cela [3]. »

PAUL THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

[1] *Documents inédits.*
[2] *Ibid.*
[3] Lettre du 13 décembre 1840. (*Documents inédits.*)

Mme DE LAMARTINE[1]

LES PENSÉES ET LES ŒUVRES

1861

Les lettres se pressent dans leur cours. Retenue encore à Monceaux, elle me développe et m'éclaire la pensée politique de Lamartine sur l'Italie. Il l'avait dite, dans *Machiavel* du *Cours familier*, d'un mot prophétique : « C'est assez d'une Prusse du Midi » ; dans *Talleyrand ou l'État actuel de l'Europe*, plein aussi de prophéties sur l'unité allemande.

« Je regrette beaucoup que M. de L. n'ait pas dit toute sa pensée. Sa pensée sur l'Italie n'est point les duchés ni François II. Il parle des uns avec la reconnaissance de quatre années de séjour à Florence, de l'autre par pitié pour un héroïsme inutile. Il voudrait l'Italie *libre*, *républicaine*, *confédérée*, selon le génie des peuples disposant d'eux-mêmes, *self-government*, comme disent les Anglais, et l'alliance de France et Autriche, pour assurer l'indépendance de l'Italie. C'est pour cela qu'il veut lier l'Autriche à cette politique française et la rendre solidaire de la liberté de l'Italie.

« Il ne peut pas appeler *libre* Naples gouverné par des Piémontais ; ni Florence, lié à ce peuple du Nord. On comprend que, faute de mieux, l'élite de l'aristocratie, à Florence ou à Naples, ait passé par les Fourches Caudines du Piémont, ne se sentant pas assez fort pour d'eux-même faire autre chose, et ce n'est pas un condottiere qui puisse établir un gouvernement régulier républicain. Mais la France le pouvait après avoir chassé les Autrichiens, la France pouvait faire un cordon sanitaire, pour ainsi dire, et empêcher le Piémont d'entrer dans les différentes nationalités, car une nationalité, *une*, indivisible du nord au midi, est une tyrannie déguisée sous le masque de la liberté. Ces nations diverses ne peuvent pas s'amalgamer. On cite (comme fait M. de Circourt) que l'Alsace, l'Aquitaine et toutes les provinces qui forment la France d'aujourd'hui se sont amalgamées. Mais il n'y a rien d'analogue dans les situations, sans parler de conquêtes, de temps, de mille autres circonstances ;

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 août, 10 septembre, 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1886.

ils ne tiennent pas compte de l'élément moderne, le *peuple*. Autrefois il ne comptait pour rien, maintenant il doit compter pour tout. » Réflexion profonde!

« Mais en voilà assez de ma politique à moi... Vous pensez bien que l'Angleterre ne dirait pas non. Ce qu'elle veut, c'est l'Italie libre, indépendante, afin d'avoir accès et prépondérance dans les ports. Dans le projet de L., la France aurait sa part de prépondérance. Maintenant elle est toute entière à l'Angleterre, et la France ne pourra pas, sans faire la guerre, lui disputer son influence.

« Je suis si malade (car souffrante n'est pas le mot), que je ne puis tenir ma plume.

« Je voudrais vous remercier, mais je ne puis. Je sens, mais je n'exprime pas. Si vous voulez dîner un jour de cette semaine, je choisirai ce jour pour envoyer chercher Mme de Cessiat, ce qui vous favoriserait le trajet par le jour et par la nuit... Pour la semaine prochaine, j'aurai un dîner de chevreuil envoyé par M. de Beer. Nous en profiterons pour inviter nos deux curés de Charnay et Prissé... »

Le chevreuil ne me tentait pas, j'avais horreur de la chasse et de la mort de ce charmant animal. Lamartine, ce brahmane si doux aux bêtes, n'y toucha pas. Elle, de race anglaise, ne craignait pas cette chair des forêts, cette saveur forte qui ravivait son sang appauvri.

« Croyez que je sens tout ce que vous avez fait pour moi et pour lui. Merci! Voilà un mot qui dit tout ou rien, selon le sentiment de celui qui le prononce et de celui qui l'accepte. Pour moi, les mots ne disent pas la moitié de ce qu'ils veulent dire.

« Nous voici au dernier jour de notre étape, et, avec ma santé, Dieu seul sait si elle se renouvellera... Combien je regrette que vous-même n'alliez pas où je vais. N'avoir plus ces communications presque journalières sera pour moi un grand regret.

« Bonsoir, et prenez le mot merci pour ce qu'il vaut dans ma bouche. »

Arrivée à Paris, elle me donne de ses nouvelles, toujours la souffrance, la toux déchirante, la bronchite aiguë, les visites au petit salon.

« De jour en jour, de semaine en semaine, j'attends des lettres de vous, et rien ne vient. Je ne puis comprendre pourquoi vous me tenez rigueur de correspondance, me sachant malade, tourmentée, inquiète et contrariée...

« Si je pouvais me contenter du présent sans penser à tout ce qui reste encore à l'horizon, il y aurait de quoi contenter les plus difficiles. L'arrivée du courrier chaque jour est *miraculeuse*. Des

quarante et cinquante lettres, toutes d'admiration, de dévouement de toutes les classes. Des lettres qu'on ne pourrait pas inventer ni imaginer d'avance, chacune avec son offrande, selon ses moyens, grande ou petite ou moyenne, chacun se disant heureux de l'occasion. C'est attendrissant de lire ces lettres de tous les matins. Mais tout cela ne guérit pas ma muqueuse. J'ai la fièvre tous les jours. Lorsqu'il faisait moins froid, on me mettait en voiture pour prendre l'air une heure... Les jours moins mauvais, je peins une heure avant de sortir pour achever mes panneaux.

« Adieu, si je vous écris tous ces égotismes, c'est pour vous donner des *remords* de me quitter ainsi. Bien des amitiés à ceux qui sont chez vous et à votre femme, dont le châle de fine laine blanche qu'elle m'a brodé fait ma parure lorsque je descends ; c'est si léger et si chaud que, c'est tout ce qu'il y a de mieux pour moi. Remerciez-la. Adieu. — M. »

« Il est vrai que moi je rêve décors dans mes insomnies, mais de là à l'exécution, il y a loin, et si ma patience peut avoir le moindre mérite, c'est par le chagrin que j'éprouve de ne pouvoir avancer d'un pas, les affaires de la salle à manger du chalet...

« Voici donc ce que j'ai rêvé une nuit. C'est que le meilleur emblème de Michel-Ange serait un *lion*. N'est-ce pas : l'idée est bonne ? J'ai fait déclouer tout ce que j'avais fait à Saint-Point, et j'ai fait mettre une toile neuve. Vous voyez que j'ai du courage, mais chaque jour dément mon projet, je me dis : je serai peut-être mieux demain, et le lendemain, comme ces jours-ci, je recule considérablement.

« Quant aux affaires, je tâche, comme vous, de n'y guère penser. Après avoir dit tout ce que je crois devoir dire, je confie le tout à la Providence, et je tâche de retourner ma pensée, et voilà pourquoi je rêve aux *lions*...

« Vous savez qu'avant-hier il y a eu deux émeutes dans Paris. M. Renan a été sifflé et hué dans la salle des cours et applaudi par la populace dans la rue. Sainte-Beuve a été apostrophé au Sénat, et le soir une ovation dans la rue.

« Mon Dieu ! quand, à force de mauvais journaux et de mauvais discours, on aura façonné ce peuple à n'avoir pas de religion, quel frein aura-t-il ? Il me semble que l'exemple de 92 et 93 devrait leur servir d'épouvantail. Tous les honnêtes gens de tous les cultes ont peur !

« Mais le gouvernement, dans ses vues personnelles, encourage tout cela. Ils en seront les victimes, s'ils arrivent au but où ils tendent. »

Elle aussi, avait des pressentiments prophétiques ; les empires et les républiques corrompent toujours le peuple pour l'asservir, et au jour de la Commune, la bête fauve se venge.

Presque chaque jour m'arrivaient des lettres. Elle me disait avec une fine malice :

« Écrivez Madame plus *gros.* Votre fine écriture ressemble trop à une jeune élégante pour ne pas être portée à M. de L. sans y regarder de plus près. J'ai eu un moment d'émotion lorsqu'il m'a envoyé la lettre *tout ouverte.* Heureusement il a ajouté : — Dites que je suis tout à fait de son avis. — J'étais sauvée!... »

J'allais la revoir, et elle me témoignait sa joie de ce retour près d'elle. Elle avait travaillé tout bas, sans me le dire, elle avait achevé six panneaux pour le chalet de la Muette, et m'invitait à aller avec elle voir sa décoration de la salle à manger

« Les Entretiens continuent à faire tapage, on retrouve dans les discours du Sénat et de la Chambre bon nombre de ses arguments et même de ses phrases! Mais la politique fait tort à la littérature. Il y a une telle anxiété dans les esprits qu'on n'y pense pas trop.

« Puis viendra Pâques, la semaine sainte, les sermons, les églises, autre empêchement, mais je ne suis pas forcée à aller aux offices. Je fais mon carême en souffrant depuis cinq mois. Ainsi je me tiens à peu près quitte.

« Adieu, ma main me refuse service. Et cependant j'ai des peintures à finir pour le chalet. Que Dieu me donne force!

« Amitié et à tous chez vous. »

Elle m'écrivit en juin :

« Notre soirée de mercredi s'est très bien passée. Le temps était beau. Listz a été admirable et disait lui-même qu'il était dans son meilleur moment. Beethoven, Schubert et la marche hongroise en grand brio ont été les préférés par moi. Mais tout était excellent, je vous ai bien regretté.

« Nous avions beaucoup de jolies personnes, Mme H. de Lisle, votre admiration, quoique changée, bien encore; une créole, Mme A., qui par la nouveauté attirait tous les yeux; la cadette des Peyronnet, une véritable Hébé. Cette Mme A. est folle en imagination de M. de L., et veut absolument acheter la maison de Fiorentino, au bois de Boulogne, qui touche à notre jardin, pour être assez près pour le voir constamment. Elle a offert à peu près le double de ce que vaut la maison, et ajoute encore tous les jours à son offre qui n'est pas acceptée encore. Nous faisons des vœux pour qu'elle ne le soit jamais! Vous voyez, je suis franche ainsi que Valentine. »

Presque chaque jour une causerie écrite m'arrivait; il semble que les lettres éclosent comme les fleurs sous le soleil d'été.

Elle dégageait de tout une leçon morale et tournait ses déceptions d'art en vertu.

« J'ai eu à dîner un très zélé partisan de l'*unité*, qui était épou-

vanté de la cruauté employée pour subjuguer le royaume de Naples. Hélas! M. de L. a eu trop raison contre l'unité. Il n'en triomphe pas, il déplore. Ricasoli sera plus dur encore que Cavour. C'est le *compelle intrare* pris au rebours...

« Ici, on parle encore et toujours de l'Italie, et je voudrais que vous eussiez l'occasion de lire la réponse de Cernuschi à Cavour. Elle avait été écrite avant la mort. Elle explique bien l'Italie comme mon mari, et parle comme lui en tout. L'autre jour, il s'est trouvé en société de trois diplomates français qui, eux aussi, parlèrent comme lui et lui firent compliment sur la justesse de ses vues. Ils trouvent l'unité aussi impossible qu'inique de la part de l'ambition du Piémont, qui opprime en conquérant avec un hypocrite prétexte d'affranchir...

« Je comprends bien la politique qui veut contenir Naples par des étrangers, mais ce n'est pas une mesure conciliatrice. J'ai vu une Piémontaise et une Napolitaine également indignées et s'apitoyant sur la population.

« Et savez-vous ce que m'a répondu un homme partisan de l'unification : « La France aussi a été bouleversée en 93, elle n'en est « sortie que plus grande. » J'ai répondu que, puisqu'il m'accordait que cela pourrait ressembler à 93, je ne demandais plus rien de concession, si ce n'est que la France s'est bouleversée elle-même, et que Naples est bouleversé par des étrangers. J'espère que le bouleversement, comme il l'appelle, n'ira pas jusqu'aux massacres. Mais le sang-froid avec lequel on passe sur les massacres de tout un peuple pour l'accomplissement d'un système abstrait m'indigne...

« Je n'admets pas toute votre réponse à l'occasion de Platon. Je trouve parfaitement comme vous que le prêtre est absolument tenu d'appliquer à lui-même la doctrine qu'il prêche, et plus que tout autre; moi je n'incrimine pas la doctrine avec l'homme. Voyez comme on fait peser sur la religion les fautes de quelques-uns de ses prêtres, aussi on inculpe très injustement l'Église pour les fautes de quelques-uns de ses membres. Je ne sais qui, mais un auteur peu suspect de partialité, a dit que si l'on comparait le même nombre d'hommes de quelque association, métier, agglomération, avec le même nombre d'ecclésiastiques, on verrait qu'en masse ils sont très supérieurs aux autres. Ils sont hommes, et ce que l'humanité régit souffre des passions des hommes, de leurs vices, de leur ambition, même pour le bien à leurs yeux, qui les rend persécuteurs, mais le dogme reste et les hommes passent.

« Le christianisme est loin de prétendre *inventer*, le Christ, au contraire a été l'accomplissement de l'attente des nations, le Messie

attendu, symbolisé par toutes les incarnations de l'Inde, par tous les sacrifices offerts par toutes les nations du globe et qui ont tous cessé à l'avènement de Jésus-Christ... »

Et elle continue avec une puis sance de dialectique religieuse vraiment surprenante dans une femme :

« Que la Trinité puisse sauver l'humanité sans l'action du Verbe, je ne le conçois pas, et Platon ne le concevait pas non plus; car il a dit « qu'il fallait qu'un Dieu vînt enseigner comment on doit se « comporter à l'égard des dieux. »

« Et certes si la religion du Christ qu'il a fait porter à toutes les nations, avait été dès le début abandonnée à l'interprétation individuelle, elle n'aurait pas subsisté six mois. Que les consciences éclairées cherchent, étudient, choisissent à leurs risques et périls, c'est leur affaire. On ne doit pas les juger, encore moins les condamner. De très grands esprits ont été de bien des côtés en sûreté de conscience. La conscience doit être libre, car elle l'est de fait et de droit. Mais qu'on enseigne à la partie de la nature humaine qui ne peut pas discerner, étudier et chercher, à mépriser l'Église qui est dépositaire de l'Évangile prêché aux pauvres, ce n'est pas bien. Otez-leur ce frein et cet enseignement et on verra à ses dépens jusqu'où on ira. Robespierre aussi voulait un Être suprême au-dessus de la déesse Raison.

« A propos de lui, si vous avez lu la première édition des *Girondins*, il y a eu bien des choses modifiées par M. de L. dans les éditions subséquentes et des atténuations des conversations de l'abbé Lambert, mais surtout de G. Duval, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans. — Il avait vingt ans à la Terreur et était secrétaire d'un des gouvernants, peut-être de Danton. Ses souvenirs de jeunesse et ses enthousiasmes de l'idéal de liberté qu'on poursuivait à travers la plus atroce tyrannie de l'échafaud, lui faisaient oublier le mal réel et influençaient L., à son insu, à représenter ces hommes comme on les lui dépeignait. Il a modifié depuis, pas assez assurément, car toutes les fois qu'il écrivait cette phrase, R. n'osait pas refuser ce sang, qu'en conclure? Il avait trop d'esprit pour être dupe, donc il était lâche, et cette phrase arrive plus d'une fois tout à côté d'un courage dont on le gratifie. Chamborant n'a fait que demander quelques suppressions insignifiantes sur la reine. Certes, elle a assez expié pour qu'on oublie les fautes de sa jeunesse, de son éducation et du milieu où elle vivait. Alph. a lu et consenti.

« Adieu, adieu, je ne dirai jamais assez merci, merci.

« Vous êtes trop sévère. Il s'agit de la *République* de Platon, non pas de tout Platon, également de Fénelon. « Personne n'a

plus admiré ses lettres et traités, mais Salente a toujours choqué son bon sens. Et si vous avez relu dernièrement la *République* de Platon, vous devez être de son avis. Et d'ailleurs, ce qui a été tant admiré par saint Augustin et tous les catholiques, ou pour mieux dire les chrétiens (n'est pas précisément ce qu'on y trouve de plus beau), c'est que son génie investigateur l'a amené à la prévision prophétique du Messie!

« J'ai lu, il y a deux ans, trois gros volumes de Platon. De très beaux aperçus pour le temps du paganisme, très supérieurs. Souvent des argumentations pour et contre, sans conclusion. On espère toujours, on n'arrive pas. Au milieu de choses élevées, divines, des sophismes qui étaient de son temps; mais peut-être voulait-il les réfuter comme Pascal, à qui le temps a manqué et dont les fragments, publiés comme des axiomes, n'étaient que des arguments à réfuter plus tard.

« Quant à Jean-Jacques — Lamartine lui avait consacré plusieurs numéros du *Cours familier*, et, à propos de ses utopies, avait parlé de celles de Platon et de Fénelon, — comment lui savoir gré de l'allaitement des enfants, lui qui jetait les siens à un allaitement problématique sans s'informer même de leur destin? Je vous assure qu'en Angleterre, on n'avait pas besoin de J.-J. pour apprendre aux mères à nourrir leurs enfants. Et moi en France, je suis persuadée que ce n'était que la haute classe qui négligeait ce devoir, et cela par le système des médecins qui trouvaient les femmes trop mondaines et trop faibles de santé pour former une génération saine. La nature parle trop haut dans la mère, pour que toutes n'aient pas le désir de donner leur lait à leur enfant.

« J'ai lu l'*Emile*, lisez, pour cet enfant de la nature, les pages sur son mariage, si vous ne riez pas de l'absurdité, vous fermerez le livre d'ennui de l'inconséquence. C'est un peu comme le démocrate Michelet, qui écrit pour ceux qui ont au moins 15 000 livres de rentes.

« Ici on dit comme vous qu'il n'a jamais été si fort, si éloquent. On n'a pas l'air de regretter sa critique plus accentuée. Ils disent tous que la nouvelle génération n'a rien lu de J.-J. que ses *Confessions*, et que c'est une lecture bien malsaine.

« Amitiés. »

On était en juin. Elle m'entretenait tour à tour de philosophie, de poésie, de politique avec sa raison sévère : « Je ne vous tourmenterai plus pour le moment du poème.

« Ceux qui préconisent l'unité italienne sont les séides du gouvernement. Ils veulent l'unité pour exonérer l'empereur d'avoir été dupe de Cavour. Ce sont les impérialistes qui parlent ainsi. Atteler Naples aux canons du Piémont, c'est un lèse-nationalité, lèse-

humanité. Rien ne peut être plus antipathique que les deux nations, les deux natures. Voyez la différence. Naples a ouvert ses bras à Garibaldi venant seul, Italien comme eux, voulant leur apporter liberté et indépendance. Et il faut à V. E. quatre-vingt mille hommes pour conquérir Naples! Je ne vois pas dans nos amis d'autre opinion que la mienne là-dessus. Pelletan est pour la fédération, et j'entends beaucoup dire que l'accouplement de Naples avec le Piémont est monstrueux. L'empereur veut qu'on vante l'unité parce qu'il n'a pu l'empêcher, il veut qu'on dise que c'est sa volonté, et c'est à peine s'il ose dire la vérité, parce qu'il sait très bien que c'est contre les intérêts de la France autant que contre l'indépendance de l'Italie. Les plus avancés espèrent que l'unité actuelle n'est qu'un pas pour déposséder le pape et ensuite la subdiviser en républiques. Mais c'est dangereux de créer ou laisser créer une monarchie forte pour avoir à la renverser pour arriver aux républiques. C'était bien simple de se fédérer, dès qu'ils ont été délivrés des Autrichiens.

« Nous venons d'avoir une visite très intéressante, et encore la conversation était aussi instructive qu'agréable. C'est l'ambassadeur de Belgique, qui a vécu trente ans dans les cours d'Allemagne et qui nous a tout expliqué et commenté pendant trois heures de non pas tête à tête, mais à trois têtes. Il est un peu inquiétant en parlant des projets formidables de la Prusse pour l'unité de l'Allemagne, et même pour y joindre l'Alsace et libérer le cours du Rhin. Une guerre générale semble malheureusement dans l'air, cela peut se retarder, mais pas se conjurer, je le crains, et si la Russie s'en mêle, comme un pas vers l'Orient, la France sera complètement subalternisée, et entre deux murailles. Alors il faudra les franchir avec des milliers d'hommes et des millions d'argent.

« Adieu, au revoir. »

Ses amies étaient parties de Paris, elle avait hâte de partir elle-même, de retourner à son cher Saint-Point. Juillet, le beau mois ensoleillé, la tentait. Mais les affaires retenaient Lamartine. Elle me disait la mort de Cavour, et la jugeait : « Cavour est à regretter, mais il est mort à temps pour sa gloire. Il était dans une impasse dont il ne savait comment se tirer. Maintenant à chaque embarras on dira : S'il était là! »

Pendant son absence, une belle fête animait et charmait Mâcon, un immense festival de musique. La musique, cet art d'union, avait ravi la ville et la foule venue des campagnes, de ses fanfares d'accord et d'allégresse.

Ces fêtes populaires, ces fédérations de chanteurs et de musiciens, accourus des villes et des campagnes lointaines, n'étaient pas

seulement des symphonies de musique, mais des symphonies d'âmes; elles étaient une musique d'alliance, et réalisaient, un moment dans un monde de haines, selon le mot du moyen âge, la grande Amitié.

Il y avait dans cette armée musicale passant dans les rues de la ville, sous les arcs de verdure, avec ses bannières pacifiques, ses groupes de voix et d'instruments obéissant au Dieu invisible de la musique, chantant, jouant à leur tour, aux forces unies, aux faibles soutenus par les forts, un esprit d'harmonie, de justice et d'union qui enchantait, épanouissait, attendrissait les foules, un souffle d'amour qui entraînait les âmes enivrées dans la patrie idéale de la fraternité humaine, un présage sonore de l'accord à venir!

A mon récit elle répondit. « Je suis enchantée, nous sommes enchantés du succès de Mâcon. Alph. disait : « Je suis plus patriote que je ne croyais. Si je n'étais pas si tourmenté d'affaires, je ferais une ode! »

« Nous vous avons suivi, toute la journée du dimanche, de nos vœux, de nos paroles. Il me semble que j'y étais et je passais de là à votre fenêtre ouverte le lendemain, comme vous me l'avez si bien décrite avec les impressions de l'aurore. » En attendant son retour à St-P., elle allait au chalet. « J'y vais, M. de L. et V. vont dans le bois de Boulogne se promener. Je reste, espérant me reposer, car j'ai encore une grande faiblesse. Et pas du tout. Il m'arrive du monde qu'il me faut recevoir. C'est devenu un motif de curiosité, chacun veut l'avoir vu. Le jardin est plein de fleurs, comme une soie émaillée de mille couleurs... Il y a trois bananiers sur le gazon, en fleurs et en fruits. C'est tropical par le soleil qu'il fait. Ces plantes luxuriantes, lorsque leur fruit est mûr, tombent et meurent, laissant un rejeton au pied.

« Et nous, hélas! notre tâche accomplie, ne laisserons pas de fruit ni des rejetons. Je sens cela vivement pour *moi*, car pour *lui*, ses œuvres sont les fruits de son âme. Peu importe la poussière, du reste... »

L'été lui inspirait une image. Les images étaient rares dans son style simple et chaste. Ici, elle avait coloré sa pensée des reflets de son art. La peinture qu'elle faisait en ce moment projetait des teintes sur son style. Elle était dans le feu de son ornementation de la salle à manger du chalet, et me parlait, sous une impression heureuse, des succès de son œuvre. « Un peintre d'histoire, que je ne connais pas, a été un jour avec un de nos amis, lorsque nous n'y étions pas. Il a dit : « Mme de L. a le génie de l'ornementation. » J'espère que c'est un compliment! Je ne le dis qu'à vous.

« Maintenant il faut que je soutienne ma réputation, car j'aurai

cinq panneaux à faire! Et la saison se passe, je ne puis commencer qu'à St-P. d'où l'automne nous chassera. J'ai peur de n'avoir pas la santé et le loisir de faire tout cela!

« Mais à chaque jour son mal suffit. Si je succombe avant d'avoir fini, disait-elle avec un pressentiment mélancolique qui devait être heureusement démenti, et avec une résignation religieuse, — j'espère bien que cela me sera parfaitement égal dans l'autre monde, et qu'il faut, dans celui-ci, faire tout ce qu'on peut. Et l'intention sera prise pour le fait par celui qui le juge. Oh! comme j'aime la pensée du jugement de Dieu plutôt que celui des hommes, » s'écriait-elle dans un élan de confiance en ce Dieu qui pardonne quand l'homme condamne. « Combien seront justifiés par les motifs et les intentions, les occasions et les tentations. Et l'esprit que Dieu a donné, plutôt que les connaissances que l'homme a acquises ou perverties sans s'en douter, là la vérité, ici les apparences.

« Adieu, je bavarde et, comme vous dites, je touche légèrement — trop légèrement — à des choses bien profondes, au-dessus de mes moyens, mais pas au-dessus de mon cœur.

« Au revoir, je voudrais que ce fût demain! — M. »

Elle me confiait tous ses arrangements domestiques et ses goûts de simplicité : « Un lit de mousseline blanche, c'est tout ce qu'il me faut. Mais cela ne m'est pas permis. M. de L. veut de l'étoffe... » Elle était heureuse d'un don de son mari, comme aux jours de son jeune bonheur. « Il vient de me faire un beau cadeau. Vous savez, ou peut-être ne vous l'ai-je pas dit, que j'ai perdu ma montre, il y a trois mois. Elle m'a été volée en descendant d'un fiacre. Je n'en ai rien dit, gardé mon ennui secrètement. Mais il paraît qu'avant-hier, M. de L. l'a su par hasard, et il a été très aimablement me choisir une montre chez Leroi, qui est le meilleur horloger, dit-on.

« J'ai éprouvé comme vous une grande émotion en lisant la catastrophe de la fin du poème, c'est poignant. Oh! si on sentait ce poème comme nous. Quelle admiration il exciterait. Jusqu'à présent les gens un peu scrupuleux n'ont pas voulu le lire, il est *très inconnu.* » Il s'agissait de la *Chute d'un ange.*

Un autre sujet, éveillé par certaines paroles de Lamartine, dans son *cours familier* sur Jean-Jacques, la préoccupait : « Quant au droit d'aînesse, je suis, non seulement de votre avis, mais je me suis fait fermer la bouche, lorsque j'en ai parlé. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il a cette idée politique. A St-P., l'année dernière, il en parlait avec M. Texier, qui était tout à fait de son opinion! Je grillai de répondre, mais la certitude de n'être pas

écoutée, et la timidité devant ces deux *autorités*, m'a empêchée de me lancer.

« Je trouve que c'est non seulement contre nature, mais que par ce droit on *crée* des vices et on suppose des vertus qui devraient exister, et qui existeraient même sans cette injustice, dans l'aîné, l'orgueil et l'égoïsme, au lieu de la générosité et l'abnégation; dans les cadets, l'envie et la jalousie et jusqu'à la haine quelquefois, au lieu de l'amour fraternel et le soutien mutuel dans les liens de famille.

« Quant au mot liberté qu'il a pris abstractivement pour le besoin de son argument, cette liberté absolue ou indépendance absolue ne peut pas exister, la liberté de tous serait sacrifiée à la liberté individuelle, ce serait la force au lieu du droit. Je viens de recevoir à l'instant une longue lettre d'admiration sur cette distinction dans l'entretien. Du reste, il ne faut pas accuser les légitimistes des changements qui s'opèrent chez lui. Il n'y en a pas un seul dans notre salon et il n'en fréquente aucun. Il est même très aigre à leur endroit, et pour cause. Mais ce qui vous étonnera, c'est l'enthousiasme qu'ont excité ces deux numéros. Non, il n'y a pas d'influence, si ce n'est l'influence des contraires souvent exprimés devant lui, et, pour redresser des erreurs, il tombe dans l'excès.

« S'il y a une influence inaperçue de lui-même pour le droit d'aînesse, c'est l'Angleterre. Je ne sais pourquoi, mais là il n'a pas les mêmes inconvénients moraux de l'injustice. C'est passé dans les mœurs. Et il faut dire que chez le paysan français cela existe, aussi il n'y a pas de paysan qui ne fasse un aîné autant que la loi le permet; le désir de transmettre sa chaumière, qu'elle ne soit pas vendue, qu'il reste quelque chose de lui enfin, est dans le cœur du cultivateur autant et plus que chez le riche qui en a assez pour tous. C'est aussi le sentiment qui fait préférer un garçon à une fille, chez la plupart, quand au contraire la fille est mille fois plus utile surtout dans la vieillesse, que le garçon, et donne bien moins de chagrin. C'est le nom transmis sur le même sol, c'est plus matériel que moral, mais cela existe, et, politiquement cela pourrait avoir son utilité, si quelque chose d'injuste pouvait jamais être bon. Oh! la bonne maxime : Faire ce que doit, advienne que pourra.

« Adieu et plaignez-moi des ennuis matériels et spirituels. — M. »

Enfin elle était de retour dans son cher asile de Saint-Point; elle lisait le beau livre de Louis de Ronchaud sur *Phidias* : « Je pense exactement comme vous sur *Phidias*, l'introduction est très belle... »

« Merci de votre bonne lettre, elle m'a fait grand plaisir pour M. de L. Vous savez qu'il est très sensible à la louange et assez

insensible à la critique. Il écrit d'après son inspiration... »

Il publiait alors sa *Critique de l'Histoire des Girondins*, faite, par lui-même, la vérité du haut de sa conscience sereine, non plus entraînée par l'enthousiasme de la révolution et l'ivresse du succès. J'avais applaudi à cette magnanime sévérité.

Nadaud, notre charmeur accoutumé, ce rossignol d'automne, était venu à Lagrange, et, invité à la fête de Sainte-Cécile, avait ravi la société chorale au banquet qu'il enchantait tous les ans, par ses chansons. J'avais raconté la fête à Mme de Lamartine.

« Votre lettre est charmante! Il n'y a que vous pour dépeindre les choses de manière qu'on les voit, et on dirait volontiers qu'on les entend. J'ai ma part de la fête chorale. Je les vois manger, rire, se monter à ce degré d'enthousiasme qui est vraiment l'âme de tout. Oh! que vous avez raison! La froideur, l'étiquette des salons, tuent l'art en toute chose. Soi-même, on aurait volontiers cet enthousiasme. Il faut le réprimer, ne pas se faire remarquer, on a honte de sentir et d'exprimer.

« Tout cela est vrai de toute vérité. J'ai été, une fois quand j'étais bien jeune, à une fête de cour, où les meilleurs acteurs jouaient leurs meilleurs rôles. Rien n'était si froid, si glacial. Personne n'osait applaudir, il fallait que le signal en vînt de plus haut. Oh! que je plaignais les pauvres acteurs! Je me plaignais moi-même de n'oser jouir de rien, de laisser tomber les paroles spirituelles qui demandaient au moins un battement de mains. J'en suis sortie avec une glace sur le cœur. Vive le parterre pour encourager les acteurs et faire vibrer la musique! Enfin vous et bien d'autres ont joui de cette verve de jeunesse et d'enthousiasme, et Nadaud peut se dire qu'il n'a jamais été mieux compris. »

Elle me faisait ses adieux. Elle allait partir, et les amis et la famille, Monceaux allait devenir désert.

Elle reprit son travail à Paris, et m'écrivait ses critiques : « Il y a des choses qui m'arrêtent et me laissent en perplexité, par exemple, la pièce à Musset est *mauvaise*, L. a dit et imprimé qu'il la regrette. J'ai envie tout bonnement de la supprimer...

« Il faut le prendre tel qu'il est, le génie d'un côté, le laisser-aller et l'excessive générosité de l'autre. »

Puis elle passait à un autre labeur, son ornementation du chalet. On était en décembre, un mois sans jour, sans soleil, contraire à la peinture.

« Je voudrais faire les deux panneaux, et je n'ai ni lumière ni temps. J'ai pourtant composé le Ronsard, je crois qu'il sera bien.

« Mais Klopstock n'est pas commencé...

« Je trouve qu'il n'y a rien qui puisse faire douter s'il est fier de

l'œuvre des *Girondins;* il a voulu, au contraire, le purifier des taches qu'on avait signalées pour le laisser resplendir, et montrer que le fond est le *sien*, sa pensée, sa volonté...

« Le volume de 1848, de Garnier-Pagès, a bien des erreurs dans bien des endroits. Il a voulu faire croire qu'il avait tout fait et déguise la vérité. Son seul défaut est une grande vanité. Il paraît qu'il a été encensé en Allemagne, et cela lui a tourné la tête, qui n'est déjà pas si bonne que le cœur.

« Nous commentions tout doucement les vers de Laprade, pendant qu'il recevait le coup! Oh! combien il eût été mieux et plus politique à l'empereur de refuser cette vengeance à son ministre. Mais nous ne sommes pas dans des temps de grandeur et générosité. Laprade devait s'y attendre. Mais, puisqu'il voulait dégonfler sa poitrine, il aurait mieux fait, lui aussi, de donner sa démission d'avance. Mais, au fait, il vaut mieux peut-être pour son avenir d'avoir été destitué. »

Elle revenait sur le succès de la *Critique des Girondins.* « Le lendemain du jour où l'Entretien a paru, il est arrivé au bureau vingt et une personnes pour prendre les *Œuvres complètes*, et, dans une moindre proportion, cela continue toujours. Rien ne peut vous donner une idée de l'enthousiasme produit par ce numéro. Un de mes amis, M. de Peyronnet, qui, comme vous savez, est très libéral, est arrivé le matin, à neuf heures, dans un enthousiasme dont je ne le croyais pas capable. Ensuite l'autre parti (sauf quelques intimes de Berryer) exprime le même sentiment. On vient me dire que dans tel ou tel cercle on ne parle que de cela avec une approbation unanime et extrême. Hier, un homme peu flatteur, Didot, est venu du conseil de l'Hôtel de Ville, transporté de tout ce qu'on disait. Puis, le soir, Garnier-Pagès et les siens, même expression. Ils disent tous le mot consacré : c'est un événement!

« Je ne trouve pas qu'il se soit dédit en rien. Il est évident qu'il s'était étendu sur Robespierre d'une manière qui vous avait fait peine à vous et à bien d'autres. »

Elle avait renoncé aux plaisirs de ce monde, même à ces belles fêtes de musique si bienfaisantes, à ces symphonies de Mozart et de Beethoven, à ces consolations enivrantes, à cet harmonieux *Sursum corda.* Sa vie austère l'exilait de tous les bonheurs.

« Il est bien doux de se croire aimée, m'écrivait-elle, qu'on se fasse illusion ou non. Mais il y a des personnes de qui l'illusion n'approche pas, ou bien une illusion en sens contraire, c'est mon fait... »

C'était vrai. Elle avait l'illusion pessimiste, elle se croyait moins aimée, elle s'attristait d'être malade, elle avait peur de lasser, d'être

inutile, impuissante à secourir celui qu'elle aimait, elle la madone du foyer, la femme de bon secours.

LES LETTRES D'AUTOMNE

1862

Le premier jour de l'an, vint son salut d'amitié : « Vous connaissez mes vœux pour vous, je n'ai rien à renouveler de ce qui est permanent. » Puis elle me quittait pour des devoirs de famille, et disait ce mot de vertu qui était sa vie : « Enfin commencer par un devoir, c'est toujours bien commencer l'année.

« Montherot, sa femme, ses enfants, je ne puis penser à autre chose, sauf à l'amitié. »

Trois mots charmants dans un simple billet du jour de l'an. Partout elle mettait son cœur.

Le 21 janvier, elle me donna une bonne nouvelle.

« Je ne vous écris qu'un mot pour vous faire partager la consolation que j'ai. Le succès du *Cours familier*, hier dimanche, dix mille; ce matin lundi, dix mille; mais c'est la manière dont cela est fait, qui en fait tout le mérite. Chaque offrande est accompagnée de lettres plus touchantes les unes que les autres d'admiration, de dévouement, le remerciant de leur donner l'occasion de lui rendre un léger service et de lui témoigner leurs sentiments de son héroïque persévérance, de sa conduite loyale, de son travail surhumain, enfin, enfin.

« Vous savez combien je m'alarme, et je suis ici prostrée sur un lit de douleur, prête à recevoir les impressions les plus tristes. Je ne forme pas d'espérances grandes, mais j'accepte, avec reconnaissance, les témoignages d'affection de tant d'inconnus. Vraiment tout le monde dit qu'il n'a jamais été plus populaire.

« Adieu, mille amitiés. — M. »

Le 23 janvier, sa lettre avait un accent d'irritation triste : « Je trouve que la France n'a pas fait grand'chose pour celui qui l'a sauvée de l'anarchie et qui n'a rien voulu accepter du gouvernement qui l'aurait enrichi à plaisir, Dieu sait! Il travaille, il offre son travail, voilà tout. Il a des amis, et beaucoup, Dieu merci. C'est ma seule consolation dans toutes les peines qui se succèdent jour après jour et qui finissent par m'abattre. »

Et le 27 janvier, une lettre d'angoisse :

« Oh! le point noir. C'est plus qu'un point, c'est tout mon horizon obscurci!

« Nous faisons tout ce que nous pouvons pour détourner l'orage.

« On vient d'amener au pied de mon lit le plus beau chien qu'on puisse voir, Ayscha en noir, même race, venu du même pays. »

Elle aimait les chiens aussi, comme des amis du foyer[1].

Nous étions éloignés l'un de l'autre, elle était revenue à Monceaux, à Saint-Point, j'étais allé en Bretagne. Les lettres nous rapprochaient.

« Mercredi, St-Point, 1862.

« J'étudie comme une leçon les charmants vers de M. Boussin pour les lire tout haut dans la chaumière, devant la famille assemblée. Je ne voulais laisser à personne ce plaisir, c'était *ma* chose. On a bien écouté et bien applaudi les diverses nuances de cette poésie philosophique et douce, badine avec une pointe d'ironie, charmante enfin...

« J'ai pris mal aux yeux. Maintenant encore des mouches noires me flottaient devant les yeux avec une telle semblance de vérité, que je ne pouvais m'empêcher d'étendre la main comme pour les rattraper, et le soir, ces points noirs deviennent des points de feu en éclairs, plus pénibles encore. On me fit cesser toute occupation. Quelle pénitence pour moi dont vous connaissez l'activité dévorante...

« Hélas! je sens que je ne suis plus bonne à rien dans ce monde, et que les jouissances d'autrefois, la mer, la promenade à pied ou à cheval ne sont plus pour moi... »

Elle s'était fatiguée à m'écrire, malgré la défense du médecin, mais elle ne pouvait se résigner au silence, et recommençait.

« Dimanche.

« Oh! oui. Vous avez raison. Le mauvais temps m'a fait bien mal. « Dieu est le maître », comme disent les paysans, et « *Ci vuol patienza* », comme disent les Italiens.

« Oh! vous avez raison, il ne faut pas parler politique, il n'y a

[1] Dans un article très bienveillant pour mes *Souvenirs*, mais inexact sur l'action de Lamartine aux journées de juin, M. de Pontmartin a rapporté un mot de Mme de Lamartine à Decaisne sur son mari : « Il n'aime que ses chiens. » Cette boutade féminine a-t-elle été vraiment dite ainsi, sans nuances, avec cet accent passionné? J'en doute. Mme de Lamartine, qui me disait ses plus secrètes pensées, ne m'a jamais rien dit, rien écrit de pareil. Sa vie et ses lettres, défense ardente de son mari, sont un démenti de cette parole. Et du reste, comme a dit Alphonse Karr dans un mordant et éloquent article, *Une dette*, publié dans le *Moniteur universel* du 11 août 1886 : « Hélas! peu d'hommes ont eu autant le droit d'aimer mieux les chiens que les hommes; mais Lamartine n'aimait pas seulement les chiens, il aimait tout ce qui était bon, tout ce qui était beau, tout ce qui était grand, tout ce qui était noble; il aimait la gloire, il aimait la justice, il aimait la liberté, il aimait la mort elle-même, si elle se présentait héroïque. »

rien à gagner et tout à perdre pour la cordialité des rapports. Moi-même je n'en parle plus en famille, j'y trouve des dissidences d'opinions que je n'espère pas convaincre. Je comprends que chacun doit avoir raison. Ainsi soit-il.

« Le mot Garibaldi met tout le monde en feu. Moi, je pense qu'il fait sa partie, et qu'à sa place, je ne serais content du joug piémontais, et je suis bien aise qu'il tienne tête à V. E., pourvu qu'ils ne s'entendent pas. Mais cela ne veut pas dire que je crois son succès ni possible ni désirable, ce serait une anarchie épouvantable et des bandits lancés sur le monde, eux qui ne reculent devant rien. Et puis, je suis trop catholique, comme vous le pensez, pour désirer que le pape soit persécuté, et nous voyons par expérience que dès qu'il est chassé de Rome, les Romains le redemandent à grands cris. Ce qui ne veut pas dire non plus que j'aime le gouvernement des cardinaux. Cependant il faut avouer que si ce gouvernement était aussi tyrannique qu'on le dit, il n'aurait pas admis librement, depuis tant d'années, à Rome tous ces réfugiés de toutes les parties de l'Italie, qui viennent fomenter des troubles et des insurrections. Et croyez-moi, ce sont d'autres que les Romains qui désirent renverser le pape. Et ceux qui disent que l'indépendance du pape n'importe à la religion sont des hypocrites. Ils ne veulent renverser le temporel que dans l'espoir de saper la catholicité. Ils font les bons apôtres, mais ils ne sont pas sincères. Là encore, Dieu est le maître.

« Il peut par de rudes épreuves soutenir au lieu d'ébranler. Mais nous, à courtes vues, nous jugeons selon les probabilités humaines.

« Si je me permets de dire que G. vaut mieux que V. E., on me jette la pierre. Aussi je me contente de le penser, sans le dire.

« G. voudrait l'indépendance de l'Italie tout comme moi. Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas reçu le génie de l'organisation et surtout s'il n'a pour instruments que quelques rares aides de camp et des ramassis de volontaires de toutes sortes qui font peur aux honnêtes gens. C'est là son malheur. »

Puis revenant à ces corrections littéraires, elle me parlait de cette grande méditation : *Job lu au désert*, et des quatre derniers vers, où Lamartine, de plus en plus solitaire, disait son vœu :

Mourir seul au désert dans la foi du Grand Seul.

Ce vers d'une grandeur biblique, si plein du sentiment de Jéhovah, le fameux grammairien ne l'avait pas compris. Aussi me disait-elle : « Je m'étonne que le grammairien n'ait pas senti la portée de cette expression. Chateaubriand lui-même, qui n'était pas

suspect, a été très vivement attaqué pour avoir écrit : « Le grand solitaire des « mondes. »

« Je viens de lire un grand article qui attaque L. comme panthéiste, il est vrai qu'il ajoute que c'est sans le vouloir. Certes, personne n'est moins panthéiste que lui. » Elle avait raison, et le mot du *Grand Seul* le prouvait bien.

« M. de L. arrive et me dit : « Voici qu'une dépêche télégraphique « annonce que Garibaldi est pris et blessé, que la joie est univer- « selle. » Je lui dis : Je ne partage pas cette joie. — Il me répond : « Ni moi non plus. » G. a été pris par un Pallavicini dans les montagnes de Calabre. Adieu. »

C'était la récompense de Victor-Emmanuel au héros qui lui avait donné un royaume.

« Ah! que je vous remercie de votre lettre! Votre description si poétique, vos rêveries si émues, vos sentiments, vos souvenirs, tout m'a été au cœur. Et j'ai lu à Mme de Danrémont la partie descriptive de la montagne, des vallées, des arbres, de l'horizon qu'elle a goûtée extrêmement. Elle est très artiste, et voit la nature poétiquement. Elle a compris et admiré. Moi, je vais au delà. » A son tour, elle me contait une fête populaire, la distribution des prix de son école d'enfants à Saint-Point. — « La nouvelle salle à manger a été décorée en théâtre, en festons, en guirlandes. C'était transformé par Jean, aidé de toute la jeunesse, qui était ivre de bonheur et d'agitation, courant de tous côtés, presque sans savoir pourquoi, pour user un excès de vie.

« Après la pièce pas mal jouée, il y a eu la distribution des récompenses. Chacune était récompensée en robes, les plus avancées avaient des livres en outre. Puis le festin! Plus de cinquante à table couverte de solides et de sucreries, gâteaux, etc. Là, mon rôle finissait, et je me suis jetée à moitié morte de fatigue dans mon lit, où je suis encore.

« Adieu. Écrivez-moi tant que vous pourrez, vos lettres me font du bien. »

Pendant ce temps une mort cruelle d'une jeune mère frappait notre famille, et nous rappelait en hâte à Lagrange. Une lettre émue de mon amie vint vite sympathiser à notre douleur.

« 1862. Septembre. Jeudi soir.

« Hélas! quel triste événement dans votre famille depuis que nous n'avons communiqué ensemble. Oh! que j'ai été occupée de vous, de vous tous, chacun pour sa part... Puis le pauvre mari! Oh! que de désolation!

« Si vous saviez combien, dans cette longue réclusion, j'ai pensé à vous tous, suivant chacun dans les diverses phases de chaque jour. Quand on souffre, on songe à ceux qui souffrent, et quand on ne peut les soulager, on prie pour eux que Dieu se charge de toute consolation...

« Je suis si affaiblie par ma dernière maladie que si je ne me fortifie ces jours tièdes, je ne pourrai supporter le froid de l'hiver. Ma campagne d'été est perdue...

« Adieu, bientôt à revoir, je l'espère.

« M. E. de L. »

Elle ne s'en tenait pas à cette lettre de sympathie, elle revenait à notre malheur, en se rapprochant de nous, par son retour à Monceaux.

« Vous savez, ami, que je suis plus en position de sympathie avec les douleurs qu'avec les joies de ce monde. Aussi je pense davantage à vous tous que lorsque je vous savais heureux...

« Ainsi va la vie au rebours de tout ce qu'on désire, et Dieu sait, mes désirs ne sont pas exagérés. Ils se réduisent en tout et pour tout à un peu d'amitié pour moi et autour de moi. Tout le reste m'est indifférent. Mais je ne suis pas indifférente aux choses qui me font peine. »

« Jeudi soir.

« Il n'y a que vous pour écrire les choses qui consolent et relèvent. Merci des deux lettres auxquelles le cœur répond. »

Elle faisait en ce moment la lecture émouvante pour son cœur de mère de ce beau et triste *Voyage en Orient :* « Je suis aussi sous le charme de ces merveilleux récits qui me retransportent à des temps qui me sont toujours présents comme hier! Mais vous jugez avec quelles poignantes émotions j'en entends parler par une autre parole que ma parole intérieure!

« J'ai peu de temps, j'en passe chez Valentine le plus que je puis. J'aime mieux surtout être seule avec elle, pendant qu'on déjeune, dîne, promène, alors je suis utile et semble lui faire plaisir...

« Dieu soit loué, elle est mieux aujourd'hui...

« Moi, je suis plus souffrante aujourd'hui. M. Perrusset m'a enjoint de me faire mettre en voiture pour une petite heure... Mme de Cessiat m'a escortée. J'ai trouvé l'air bon et la vallée de Pierreclos charmante sous une brume bleuâtre transparente comme un voile sur les collines échelonnées et les grandissant, et me rappelant par moment les montagnes arrondies de la Grèce en pleine mer. La brume cachait la nudité de l'hiver, comme elle cachait l'aridité des sommets de l'Hellénie. Du reste, je trouve que M. de Lamartine

ne rend pas toute la justice que je sens pour la Grèce. Plus elle est petite, plus elle est merveilleuse... »

L'artiste s'était laissée séduire par ce paysage, et l'avait peint avec un sentiment profond. Comme elle sentait bien la Grèce, son génie et sa grâce, dans ses proportions exquises comme le Parthénon, en ce trait de lumière : « Plus elle est petite, plus elle est merveilleuse. » Puis, après cette échappée dans la nature, quel charmant retour : « Mais me voici loin de la chambre de malade, j'y retourne, mais auparavant j'ai voulu vous dire un affectueux bonsoir. Venez, quand vous pourrez quelques heures vous absenter de votre cher foyer, j'en serai bien reconnaissante. »

Sa compagne de promenade, Mme de Cessiat, la sœur aînée de Lamartine, fut frappée d'une congestion pulmonaire, à son retour à Mâcon. Elle succomba à cette attaque foudroyante. Ce fut une perte sensible pour ses enfants et ses amies. Le 7 octobre, elle leur dit adieu. C'était une femme d'une bonté souriante; sa mort fut un désastre pour sa famille. Le nid se ferma, et les oiseaux, rassemblés sous l'aile de la mère, se dispersèrent..

Sa lettre d'octobre est l'écho de cette douleur : « Je suis comme une âme en peine, je vais de l'une à l'autre, non pour les consoler, ce qui n'est pas possible, mais pour m'occuper de ce qu'elles peuvent avoir à demander, et pour parler avec elles au milieu de leurs larmes.

« Je vous fais le tableau de ce que vous-même avez fait et supporté, et je ne parle pas de ma propre peine, cependant elle est poignante. Je l'aimais, cette mère qu'elles ont bien le droit de pleurer. Je l'apprécie ce qu'elle valait : bonté, abnégation, tout pour les autres. Et cela avec cet aimable sourire qu'il semblait qu'elle faisait tout pour son propre plaisir. Et c'était vrai, elle trouvait son bonheur dans celui des autres, et compatissait tendrement à leurs peines.

« Ah! quelle perte! Chaque jour dévoilera sa profondeur..... Je me délasserai dans votre amitié.

« J'apprends que vous ne partez pas encore; tant mieux. Quoique vous ne quitterez votre propre maison de deuil que pour entrer dans des douleurs plus récentes encore. — M. E. de L. »

L. Ulbach publia, dans l'*Indépendance belge*, une belle notice funèbre sur Mme de Cessiat, qu'il avait connue à Monceaux. Mais toutes les notices ne valaient pas l'élan si simple et si vrai de Mme de Lamartine, et les versets de saint Mathieu écrits sur le *memento :* « Bienheureux ceux qui sont doux! »

Elle m'appelait à elle, me félicitait d'une naissance tardive et inespérée dans notre famille, et me disait : « Venez nous relever de notre abattement par l'amitié. »

Dans une autre lettre, elle me disait son impression à une nouvelle promenade dans la vallée de Pierreclos, sous tout un autre aspect. « Le sérieux de l'hiver y avait du charme. Ce n'était plus l'idéal, mais un peu le réel. Les sommets enfoncés descendant en ombres jusqu'à leurs pieds, puis quelques rayons de soleil doré par plaques sur la fraîche verdure des prés arrosés par le ruisseau. Au fond, au bord de ce sentier que j'ai tant parcouru à cheval, passant à gué la petite rivière, pour remonter sur les coteaux.

« C'est un peu la vie. Lumière radieuse, ombres profondes et un peu gris dans l'ensemble... »

Puis un mot de ma lettre l'avait touchée au cœur, avait réveillé l'amour maternel en deuil : « J'ai senti tressaillir deux fois mes entrailles de la plénitude du bonheur maternel. Dieu ne m'a pas jugée digne de jouir longtemps de ce bonheur, mais jamais rien ne le remplacera... Je vois toujours mes anges tels qu'ils m'ont laissée, *orba madre*, au ciel comme sur la terre, avec leur tendresse infinie, leurs caresses innocentes, leurs paroles gravées au fond du cœur, comme s'ils étaient présents... »

Elle allait partir, c'était un jour de novembre, le mois des tristesses. J'étais venue à la gare au rendez-vous d'adieux. La halte fut courte, agitée par la fièvre du départ. Nous échangeâmes quelques paroles attendries, et un serrement de main. Ni elle, malgré sa maladie, ni moi, malgré ma tristesse, ne pressentions un dernier adieu.

Elle m'écrivit, aussitôt son arrivée, son regret du départ précipité.

Dans ces jours gris d'hiver, elle ne pouvait reprendre ses chères peintures : « Je ne peins pas du tout, on ne voit pas en plein midi, et je n'ai le cœur à rien, comme on dit...

« On me dit beaucoup de bien de Socrate et Platon, les derniers entretiens de Lamartine.

« J'aurais voulu distinguer au moins davantage le Platon philosophe du Platon politique, qui est faux en tout point. Son temps n'était pas celui des organisations politiques. Il n'y avait point de *peuple*, selon notre interprétation vraie du mot, mais il y avait toujours la nature. Platon pouvait le sentir au moins, mais il fallait dire les circonstances atténuantes...

« Je suis de votre avis, Dargaud est en progrès. C'est très intéressant, mais il n'y a pas assez sur Jane Gray! Aujourd'hui Préault et lui dînent en intimité. Hier, j'ai eu mon cousin, le frère de Rosmordu, qui était en Imérétie. Il a épousé une charmante Circassienne, très jolie, avec les plus beaux yeux du monde, naïve, naturelle, parlant les langues, comme les Polonaises. Ce soir-là, il y avait, par hasard, des personnes de tous les pays imaginables.

C'était très curieux, mais fatiguant pour moi. Chacun ne connaissait que nous. Il fallait être tout à tous.

« Adieu, mille amitiés à tous. »

Elle vivait dans l'inquiétude sur les *Entretiens*. « Si je pouvais seulement causer avec lui sur ce qu'il écrit, je le convaincrais souvent de l'inconvénient de mots qui lui sont échappés. Il en est de même pour son portrait [1]. Il a fait l'été passé un dessin pour la gravure, et voici venir une belle gravure aussi peu ressemblante et aussi prosaïque que tous les autres. Je lui ai reproché de ne m'avoir pas consultée, disant : Vous pouvez penser que je ne m'entends pas en littérature, qui n'est pas mon métier, comme *tu* dis, mais tu conviens que j'ai du goût en peinture, et que je suis même un peu du métier, pourquoi m'exclure, quand, par une petite observation de moi, j'aurais mis le doigt sur le défaut, ainsi que je le fais maintenant que c'est trop tard; je vous aurais épargné des dépenses fâcheuses en éclairant l'artiste par la connaissance que j'ai de vos traits et de votre physionomie. »

Elle mêlait ainsi les *tu* et les *vous*.

Puis elle me donnait un charmant remède pour une enfant malade, en me contant un souvenir d'enfance :

« Quel dommage que ce ne soit pas la saison des fraises. C'est parfait pour la coqueluche, j'étais fort petite lorsque je l'ai eue. Je grimpais partout jusque sur les cheminées pour surmonter l'étouffement et je me jetais en avant, à la grande terreur de ma mère et de ma bonne. On mettait des fraises sur tous les endroits où je pouvais les prendre, afin de me tenter d'en manger petit à petit toute la journée. »

L'année finit par ce frais souvenir d'enfance. Passé heureux où ses lèvres ne goûtaient que des fraises, où son âme ignorait l'amertume des larmes!

Charles ALEXANDRE.

La fin prochainement.

L'ANCIENNE ARMÉE FRANÇAISE

SON ORGANISATION

ET SON FONCTIONNEMENT PENDANT LA GUERRE DE TRENTE ANS

A l'heure où la question militaire tient tant de place en Europe, où la loi sur l'armée est en France l'une des premières et des plus importantes à débattre, il est intéressant de savoir quel était autrefois l'état de l'armée française et comment elle fonctionnait sous l'ancienne monarchie.

L'histoire, en général, raconte plutôt la guerre qu'elle ne décrit l'armée; cependant, l'armée est aussi intéressante que la guerre; celle-ci est l'œuvre, celle-là est l'outil; dans l'une comme dans l'autre se révèle l'esprit d'une époque. Mais, à regarder de bien près le long des siècles, la guerre change moins que l'armée. Depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, princes féodaux, rois modernes, souverains contemporains, tous ont fait ou font la guerre; et si l'invention de la poudre, puis celle des armes à longue portée, ont obligé les combattants à s'éloigner de plus en plus les uns des autres, pour se tuer avec moins de péril, là est la seule différence des batailles anciennes ou récentes. Au contraire, la collection des gens qui se battent a beaucoup changé selon les temps, comme nombre et comme composition.

Aujourd'hui des « gens de guerre » ne sont plus chargés de s'entretuer pour le compte des rois ou des peuples, comme au dix-septième s iècle mais les nations tout entières se lèvent les unes contre les autres, comme les Germains au temps de Tacite; et de fait, à cet égard, nous rentrons dans la barbarie. L'armée ne prenait jusqu'ici que la vie ou la bourse, désormais elle menace de prendre l'une et l'autre.

Nous ne prétendons pas raconter en quelques pages cent cinquante ans d'histoire militaire; nous allons seulement essayer de décrire l'intime organisation de cette armée royale au moment où Richelieu la léguait à Louis XIV.

I

Sous le ministère de Richelieu, les finances allèrent toujours en empirant, et l'armée en s'améliorant; c'est que la guerre, qui semblait ne devoir jamais finir, produisait des soldats et consommait des richesses, vidait les coffres et dressait les troupes. C'est de la guerre de Trente ans qu'est sortie cette armée moderne de l'Europe, qui dura un siècle et demi, à qui Louvois devait donner en France sa forme définitive, mais dont nous voyons sous Richelieu la création et les origines.

Cette formation militaire nous paraît avoir été singulièrement facilitée par la nouvelle constitution politique. La conception et le maintien d'une armée : c'est-à-dire d'une troupe immense de gens, à la fois redoutables et dociles, que le souverain envoie où il veut, se battre quand il le veut, et contre qui il lui plaît, est tout à fait conforme à l'esprit d'un gouvernement absolu et démocratique, ou si l'on veut, égalitaire comme celui de la France depuis Richelieu. La démocratie comporte plus d'obéissance dans l'armée que l'aristocratie.

Puisque l'abominable fléau de la guerre paraît destiné à être éternel, puisqu'il faut, dans la politique, faire la part du sang, le mieux est de la faire la plus petite et la moins cruelle possible. Considérée sous ce double point de vue, l'armée monarchique, depuis Louis XIII jusqu'à la Révolution, est incontestablement supérieure à l'armée du moyen âge et à l'armée actuelle. Du douzième au seizième siècle existe le service *obligatoire et gratuit*, mais pour un très petit nombre d'individus : les nobles; combiné, à partir du quinzième siècle, avec le service *volontaire et rétribué* des amateurs de combats. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les armées qui sont devenues beaucoup plus nombreuses, ne se composent plus que de soldats volontaires, les uns issus des classes riches servant pour l'honneur, les autres, nés dans les classes pauvres, engagés pour de l'argent; enfin au dix-neuvième siècle reparaît le service obligatoire, d'abord partiel, puis universel, imposé à tous les citoyens. La masse du peuple, qui a souffert au moyen âge des horreurs de la guerre, à laquelle du moins elle ne prenait aucune part, et qui avait vu, aux siècles derniers, par

l'affermissement d'une discipline rigoureuse, fortement atténuer les abus du soldat, se trouve être retombée aujourd'hui toute entière sous le joug de l'épée. Certes, on devait attendre autre chose des progrès de la civilisation.

L'armée de la monarchie absolue imposait donc au pays, tout bien compté, une charge moins lourde que l'armée contemporaine; elle était mieux réglée que l'armée féodale; c'est par conséquent la meilleure que la France ait jamais eue. La grande invasion de la puissance publique en toutes choses, qui signale cette époque, fut éminemment profitable à l'armée, pour son recrutement, sa hiérarchie, sa discipline et son administration.

A la fin du règne de Henri IV, il n'y a pas en France d'armée permanente; à moins qu'on ne donne ce nom à cinq ou six régiments d'infanterie, réunis à autant de compagnies de cavalerie, dont les uns ne contiennent que des officiers sans soldats, et dont les autres n'ont que la moitié ou le quart de leur effectif régulier. Sauf le régiment des gardes, les troupes peu nombreuses qui composent la maison du roi et les cavaliers d'escorte des princes et grands seigneurs, il n'y a pas d'hommes en France dont l'existence se passe, durant la paix, dans des immeubles appartenant à l'État, nourris par lui, payés par lui, pour apprendre le métier militaire, et l'exercer un jour, s'il en est besoin. En revanche, sur toute la surface de l'Europe, des centaines de milliers de soldats tout faits, ne demandaient qu'à louer leur vie au mois ou à l'année, pour longtemps ou pour quelques jours, selon la volonté du preneur. Le soldat est, selon la définition de l'époque, « un homme qui, sans être criminel ni philosophe, tue et s'expose librement à la mort. »

Un gouvernement engage des soldats pour livrer quelques batailles, comme un particulier prend des ouvriers pour bâtir une maison. Et comme il ne peut traiter séparément avec chacun d'eux, il passe des marchés avec des entrepreneurs, qui s'obligent à fournir un certain nombre d'hommes habillés, équipés, armés. Ce marché se nomme une *commission;* celui qui a commission de lever 50 ou 60 hommes de guerre, « des plus vaillants et aguerris qu'il pourra trouver », en est le chef et prend la qualité de capitaine, ce qui veut dire propriétaire d'une compagnie. Et en effet cette compagnie est à lui; il peut la vendre, la céder à titre gratuit. S'il s'agit de 500 hommes ou davantage, l'entrepreneur s'appelle mestre-de-camp, et comme la constitution de cette troupe, que l'on nomme un régiment, est onéreuse, puisque les armes et bien d'autres objets sont fournis par le chef, le mestre-de-camp passe des sous-marchés avec des amis, à qui il donne le droit de commander les compagnies qu'ils auront formées. Tel est le recrute-

ment de l'armée. Comme tout ce qui touche à l'épée est noble, les entrepreneurs de soldats sont ordinairement gens de bonne maison; la fourniture de guerriers à l'État ne peut jamais rapporter grand chose. Elle n'a par conséquent d'autre but que la gloire, et place le capitaine, dans l'estime publique, autant au-dessus des autres hommes, que la recherche d'un bien idéal — l'honneur — est supérieur à la recherche d'une chose lucrative.

L'État, de son côté, s'applique à ne confier de semblables missions qu'à des hommes de choix : le peuple des soldats ne s'enrôle que sous des patrons qui lui plaisent; tel lèvera une armée à beaucoup meilleur compte qu'un autre. En Allemagne, où l'empereur traite en gros avec ses généralissimes, Wallenstein, en moins de trois mois, réunit 40 000 hommes, approvisionnés avec profusion. Ainsi pratiqué, ce système avait de grands inconvénients; en France, où le pouvoir concédait les commissions en détail, il donnait des résultats satisfaisants. Certes, de ces levées autorisées, les unes se faisaient, et les autres ne se faisaient pas; parfois elles étaient faites trop tard, et arrivaient au lieu du rendez-vous après la conclusion de la paix. Mais le gouvernement s'attendait à ces mécomptes. Quand Sa Majesté lève 10 000 hommes de recrues, « on ne les tire en ligne que pour 6000. » Ceux qui, payés d'avance, mettent l'argent dans leur poche sans enrôler personne, ou attendent la fin de la guerre, pour engager, à bas prix, les soldats licenciés des autres régiments, sont d'ailleurs punis sévèrement.

Les capitaines de bonne volonté ne manquaient pas; on devait plutôt empêcher les nobles de faire des levées sans permission, que les stimuler quand on en avait besoin. D'ailleurs en cas de panique, comme après Corbie en 1636, tout le monde mettait la main au recrutement; le gouvernement offrait, imposait des commissions; la ville de Paris, les corps de métiers, les gros bourgs, les couvents et le parlement lèvent des troupes à leurs frais. En pareil cas, on opérait de façon sommaire : debout sur les degrés de l'Hôtel de Ville, M. de la Force attend les hommes de bonne volonté; et les crocheteurs viennent lui taper dans la main en disant : « Oui, monsieur le maréchal, je veux aller à la guerre avec vous. » Il y fallait, en temps normal, plus de formalités; autrement on s'exposait à engager plusieurs fois de suite les déserteurs des autres corps, qui allaient toucher la prime d'armée en armée. Cette question de l'enrôlement est de celles qui préoccupèrent le plus les secrétaires d'État sous Richelieu; Sublet de Noyers surtout, homme de grand mérite, auquel l'histoire, on ne sait pourquoi, n'a pas donné de place.

Jusqu'à lui, chacun recrutait ses hommes à sa guise; un capitaine s'en vient d'Arras à Paris pour y faire ses achats de guerriers; certaines contrées ont la vogue, il y pousse des soldats plus renommés qu'ailleurs; les « bons hommes » viennent de Gascogne et des Cévennes. Avec les longues guerres, la peste et le canon font renchérir la marchandise; on ne choisit plus; on ne se contente plus d'aller par les villages faire battre le tambour; le capitaine sait, par bien des moyens, suggérer le goût de la profession des armes, et l'engagement devient le résultat de l'industrie peu loyale de l'un, sur la crédulité des autres. Ces hommes, venus des quatre points cardinaux, qu'aucun lien n'unissait ni au sol ni entre eux, formaient des troupes excellentes; aussi le gouvernement hésitait-il à donner au recrutement une base plus régulière. Il craignait que les soldats ne devinssent *prébendiers*, et ne perdissent le goût de cette vie d'aventures, le fond même de leur métier.

Il s'attacha surtout à prévenir les fraudes, à établir si bon ordre dans les garnisons « qu'elles fussent effectives dans les places, et non pas seulement dans la bourse des capitaines », comme elles avaient été jusqu'alors. Les enrôlements durent être enregistrés par le *commissaire à la conduite*, en présence de l'intendant et des habitants qui voudront y assister, et seront les bienvenus. Le commissaire pouvait rebuter les soldats invalides, trop jeunes, ou « sur lesquels il y avait quelque reproche notable », sans doute les coquins manifestes. On forçait le capitaine et le soldat à dire, l'un ce qu'il avait donné, l'autre ce qu'il avait reçu. Peu de chose, si l'on parcourt les tarifs du temps. En les comparant aux chiffres qu'atteignaient, il y a seize ans, l'achat d'un remplaçant, on verra que, de tous les objets commerçables, la vie humaine est celui qui a le plus augmenté. Ce qu'on payait 2000 francs en 1870, on l'avait en 1630 pour *six francs cinquante*. La prodigalité du duc de Lorraine amena une hausse sur notre frontière de l'Est. Tandis que nous ne donnions que 3 livres 10 sous, il offrait une pistole de 7 livres. Le prix régulier s'éleva sous la régence d'Anne d'Autriche, à 12 livres, à 18 même dans les régiments étrangers.

La mise sur pied d'un *régiment* d'infanterie coûte de 6 à 9000 livres environ, selon que les hommes sont de plus ou moins bonne qualité; il est clair qu'on se procurait un conscrit à meilleur compte qu'un vétéran. Ces prix vont pour la cavalerie jusqu'à 3 et 4000 livres par compagnie[1]. A cette époque, le cheval commun

[1] Une livre de Louis XIII vaut 6 francs de notre monnaie, en tenant compte de la valeur monétaire et du pouvoir de l'argent.

valait de 15 à 60 livres. (Nous ne parlons pas des bêtes de prix montées par certains officiers.) L'État du reste n'achetait de chevaux que faute de trouver à en louer; souvent il ne se gênait pas pour les emprunter de force à leurs propriétaires. Au contraire des gouvernements modernes, qui prennent les bêtes pour leur valeur et les hommes pour rien, le pouvoir public de ce temps n'engageait que des volontaires, mais imposait aux chevaux le service obligatoire.

L'alternative de six mois de repos, succédant à six mois de campagne, donnait lieu au licenciement périodique d'un grand nombre d'hommes à l'entrée de l'hiver. Le ministère payait néanmoins toute l'année, pour des soldats dont il n'exigeait la présence que pendant la belle saison; mais les capitaines étaient tenus d'employer la solde superflue à compléter chaque printemps leur effectif. Cette manière d'opérer était vicieuse et chère — les officiers gagnaient d'autant plus qu'ils avaient moins de monde. — Elle subsista assez tard, puisque Vauban, en un temps où Louis XIV entretenait 340 000 hommes, affirme que le roi gagnerait 12 millions à se charger des recrues.

L'engagement d'alors n'était pas fait pour une période fixe; il ne constituait pas entre le chef et le soldat un contrat qui les obligeât tous deux. Dans une chanson le sergent dit au nouvel enrôlé qui, à la première étape, « trouve le monde trop grand » et veut rentrer chez lui :

Soldat, que pensez-vous faire?
Avez l'argent reçu,
Vous irez à la guerre
Ou vous serez pendu !...

Les ordonnances spécifiaient aussi que l'engagé devait promettre de servir au moins six mois; mais les pendaisons sans forme de procès étaient une peine peu efficace contre la désertion. Celui qui n'avait pas la vocation ne tardait pas à s'esquiver; les autres servaient toute leur vie. Quant aux capitaines qui licenciaient leurs hommes de force, ils n'avaient autre chose à craindre que de les payer plus cher, à la campagne suivante. C'est le chef qui donnait à ces individus, rassemblés de la veille, la cohésion; le cadre militaire est incarné en lui seul : qu'il disparaisse, ils se débandent. Cependant à ces mestres-de-camp, à ces capitaines le roi ne donne pas la moindre garantie. En pleine guerre, quand un régiment décimé par une campagne pénible, se trouvait trop peu nombreux, on « renvoyait les officiers en leurs maisons ». Quant aux soldats, ils ne pouvaient retourner chez eux, puisqu'ils n'avaient

pas de chez eux; on les versait dans d'autres corps. C'est ce qu'on appelait « rafraîchir les troupes ». Moyennant la promesse de 3 à 500 livres par an, dont le paiement n'était rien moins que régulier, l'État gardait le droit de disposer de ces gentilshommes à sa première réquisition.

A moins pourtant, qu'ennuyés de ne rien faire, ils ne prennent du service à l'étranger. L'idée de n'admettre dans chaque armée que les nationaux, est, on le sait, une idée toute nouvelle en Europe. Les généraux de l'empereur, vers 1625, étaient un Français et un Flamand; Rohan servit à Venise, L'Aubespine-d'Hauterive en Hollande, le maréchal de Châtillon aussi. Soldats obscurs, chefs distingués, tous, d'où qu'ils viennent, sont les bienvenus : « On ne peut prendre trop de soin de contenter ces étrangers, qui s'offrent au service du roi. » La France n'avait pas lieu de s'en repentir : les noms de Bernard de Saxe-Weimar, de Papenheim, du brave colonel Hébron, figurent avec gloire dans les batailles de l'époque. Ces colonels allemands, écossais, et autres qui combattent pour nous à la tête de leurs compatriotes — il leur était interdit d'enrôler des Français — exécutent avec beaucoup d'honnêteté, les traités qui les lient. Les Suisses, qui constituaient encore notre meilleure infanterie, demeuraient obligés de fournir, aux puissances leurs alliées, un nombre de soldats « plus grand que leur pays ne pouvait porter », si elles en avaient eu besoin toutes en même temps. Le marché de Hongrie et de Pologne fournissait la cavalerie légère des Cosaques; on en fit venir, sur le conseil du P. Joseph, malgré nos officiers qui traitaient les « visions » du capucin de « dignes des petites-maisons ». Là-bas, ni solde, ni vivres; le hasard, le pillage, l'infini... Mais le grand marché allemand gardait sa supériorité : l'Italie, les Pays-Bas, étaient inondés de lansquenets. Chez nous, après avoir été jadis prépondérants, ces valets des reîtres ne venaient plus que comme appoint dans nos armées.

Cette indifférence pour la nationalité des troupes était générale : les Vénitiens, dont l'infanterie nationale s'enfuit au premier coup de canon, nous empruntent des fantassins. Louis XIII autorise le duc de Parme à lever des hommes en Dauphiné, et les États de Hollande à en lever en Normandie. Des armées entières de 15 à 20 000 hommes passent en bloc, de main en main, par le droit de la guerre, où il est d'usage d'enrôler les prisonniers du vaincu, dans les rangs du vainqueur, sans qu'ils y combattent pour cela avec moins de conviction. « Il faut seulement, dit Fabert, avoir soin de faire venir leurs femmes; autrement ils s'en iraient pour les retrouver. » Enrôler les soldats de son ennemi est une bonne

tactique, puisque c'est l'affaiblir d'autant; les hommes ne sont-ils pas un butin à utiliser? On juge si les généraux se souciaient peu de la moralité ou de la religion de leurs gens, et si Richelieu exagérait, lorsqu'à ceux qui lui reprochaient ses alliances avec les protestants, il répondait : « Que la maison d'Autriche fasse la revue de toutes ses armées, et en casse tous ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, et nous verrons quelles troupes lui demeureront, et quelles conquêtes elle pourra faire? »

Quelle pouvait être la situation sociale de ces soldats du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV? Dans quelle catégorie humaine devraient-ils être classés? En entrant dans la vaste confrérie militaire, ils oubliaient patrie et famille, comme le novice entrant au couvent. La plupart quittaient même leur nom pour un surnom, *nom de guerre* (l'expression a survécu). A Nevers passe un détachement d'infanterie, qui sont-ils? c'est le sergent la Coupe, accompagné des soldats la Fortune, la Taille, la Poterie, la Rappe et la Jeunesse. A Toulouse les soldats Gargaillon, la Marche, Champagny, Roserche et Maquinhor signent un placet au roi. Dans le registre des décès de Bourg (1637) figure cette simple mention : « Le sergent la Violette »; comment le retrouver? Il n'a pas d'autre nom, ce brave. Dans un autre registre paroissial, en Bretagne, on voit écrit cette phrase de la main du curé : « Ce mois, ne mourut personne, fors quelques soldats qui s'entremassacraient, desquels je ne savais les noms. » Et il va de soi que nul, dans le village, ne s'est mis en peine de les savoir; il n'est aucune attache entre eux et les chrétiens de la localité. Plusieurs de ces recrues avaient eu sans doute des démêlés avec la justice; d'autres n'avaient pas réussi dans leur profession, plusieurs ne possédaient pas de spécialité définie, comme les laquais, qui s'engageaient en grand nombre, et faisaient paraît-il de bons soldats. Quelques-uns étaient les enfants de la balle, nés dans les camps, où ils avaient servi comme *goujats*, avant de porter le mousquet, faisant pour de l'argent force travaux pénibles. Car les simples fantassins d'alors ne s'abaissaient à aucun de ces ouvrages serviles, auxquels ceux d'aujourd'hui sont employés. Les seules corvées dont ils prenaient leur part étaient purement militaires : retranchements, fossés, etc. Celles-là, pour mieux en faire ressortir la noblesse, les mestres-de-camp défendirent parfois aux valets d'armée d'y mettre la main. — Quoi, dit Arnauld, donnant des coups de canne à l'un d'eux, qui avait porté la hotte à la tranchée, « Quoi, vous êtes un valet de chambre, et vous êtes assez hardi de faire le métier des soldats! »

Decrétée dans ces moments d'épouvante, où l'on vit les Espagnols faire des courses jusqu'à Pontoise, la levée en masse répugnait

aux idées de l'époque. On préférait — était-ce un tort? — demander à la population pacifique de l'argent, pour entretenir la population combattante, capable de rendre des services. Les seuls Français *contraints* de partir en campagne étaient les possesseurs de fiefs, en cas d'appel du ban et arrière-ban. On y eut recours deux fois, pendant la guerre de Trente ans, et chaque fois cet appel donna des résultats tellement désastreux, ou tellement insignifiants, qu'on reconnut l'impossibilité de « fonder sur lui la défense de l'État ». Ce n'était pas en effet le *noble* qui devait le service de l'arrière-ban, c'était le *fief*. Du jour où le noble ne possédait plus le fief, il ne devait rien. Et ce jour était venu, par suite de l'aliénation d'une multitude de terres, que les anciennes familles avaient été obligées de vendre. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir que les nouveaux propriétaires n'avaient pas hérité de l'esprit belliqueux des anciens, et que cette conscription gothique de l'arrière-ban était désormais impraticable.

La plupart de ces guerriers sans enthousiasme se débandèrent au premier rendez-vous, « comme eussent pu faire de simples soldats qui n'auraient ni courage ni honneur. » Pour les électriser, le roi ne les prit pas par les sentiments, mais par les intérêts. Tout effort de persuasion fut inutile sur des gens qui se refusaient à voir dans le service militaire une des servitudes actives de leurs immeubles. On voit comparaître au bailliage de Bourges, et insister pour être exempts, *quoique seigneurs de fiefs*, des meuniers, des avocats, des greffiers, des bourgeois, des marchands, des médecins, de petits fonctionnaires, qui n'admettent pas l'assimilation établie entre eux et les hommes d'épée.

Il existait néanmoins dans les villes de quelque importance une sorte de garde bourgeoise, régulièrement constituée, avec des chefs, des armes et des munitions. Presque partout aussi florissaient des compagnies municipales de tir, distribuant des prix en des concours annuels. Mais nul n'eût osé prétendre faire sortir ces sédentaires de leurs remparts. Les paysans, à l'abri de ces corvées urbaines, avaient des obligations de police rurale. Les rares battues militaires qu'ils exécutaient n'occasionnaient qu'un faible dérangement. Lors des blocus, des travaux de terrassement étaient imposés aux paroisses environnantes, soit pour faciliter l'attaque de la ville, soit pour en raser les murs après capitulation. Chaque commune, taxée à un chiffre déterminé de manœuvres, devait les payer de ses deniers.

L'État s'habitua peu à peu à ces réquisitions sur les municipalités, et les trouva douces. Durant la guerre avec les protestants de Languedoc, il transforma plus d'une fois ces auxiliaires en sol-

dats véritables, les chargea de ruiner la campagne, de « faire le dégât » autour des places. Les villes s'y prêtaient, elles allaient jusqu'à payer à leurs miliciens des uniformes; ces guerres avaient un caractère local, qui faisait paraître la dépense plus légère. L'épreuve ayant réussi, on fut tenté, sous Richelieu, de généraliser le système. On délivra, un peu partout, des lettres de « capitaines du plat pays » à des gentilshommes; et, vers 1635, au fort de la guerre étrangère, on fit des milices une institution régulière. Leur création remonte donc au règne de Louis XIII. Seulement cette conscription n'est qu'un subside d'argent fourni par les paroisses à l'État; ce n'est pas un service *imposé à quelques individus*. Les miliciens étaient des volontaires, recrutés par les communes au lieu de l'être par le gouvernement. Ordre est donné par le roi aux tribunaux d'élection, aux maires ou échevins, de fournir tel ou tel nombre d'hommes de seize à quarante ans; selon le chiffre de la population, chaque paroisse en soldait un ou deux. Conduits par un marguillier au lieu du rendez-vous, ces recrues y sont enregimentés, et leur syndic les remet entre les mains des capitaines qui les mèneront au feu. Armées, équipées par les communes, ces troupes ne reçoivent du roi que le pain de munition; mais si elles ne coûtent pas cher, elles ne rendent en revanche qu'un maigre service, et le ministère s'empresse de les licencier, toutes les fois que la province à qui elles appartiennent consent à donner, en échange, les fonds nécessaires pour entretenir des régiments plus sérieux.

II

Les effectifs n'ont rien de fixe. Il est des compagnies de 15 soldats, et des compagnies de 200; et beaucoup moins de celles-ci que des premières, ce qui faisait dire à l'ambassadeur de Venise que le tiers de l'armée française se composait réellement d'officiers, puisqu'il y en avait toujours quatre ou cinq, si réduite que fût la compagnie. Tel mestre-de-camp, comme celui du régiment des gardes, a sous ses ordres 6000 hommes et tel autre n'en a que 300; la règle particulière de chaque corps, c'était la *commission* en vertu de laquelle il avait été levé. La plupart des régiments nouvellement créés étaient de 20 compagnies de 60 hommes chacune, soit 1200 soldats — sur le papier bien entendu et dans les cartons du ministre. Dans les camps, c'est autre chose. De toutes les revues passées sur le terrain, nous pouvons conclure qu'il n'y avait peut-être pas deux régiments pareils dans toute l'armée, ni deux compagnies égales dans chaque régiment. L'armée du maréchal de la

Force comprend 17 régiments, 185 compagnies et 16 000 hommes, et les régiments ont de 600 à 1700 hommes chacun, répartis en 10, 12, 16 compagnies. Par celle-là, on peut juger des autres.

Le rang de l'officier ne dépend pas de son grade, mais uniquement du corps où il l'occupe. Un capitaine au régiment des gardes qui a sous lui 250 soldats, « tous gens bien faits et bien vêtus » qui, durant la paix, conserve son poste, ne peut se comparer au mestre-de-camp d'un « petit régiment », recruté hier pour disparaître demain. Ce régiment des gardes, où la jeune noblesse venait débuter, est, en ce temps-là, le premier de France. Après lui, venaient les quatre « vieux régiments » de 2000 hommes chacun, qui au milieu de vicissitudes infinies, avaient subsisté depuis un siècle d'une façon permanente : Picardie, Piémont, Champagne et Navarre. Au-dessous de ces corps privilégiés étaient classés les régiments *entretenus à conduite*, ceux qu'on appela plus tard les « petits vieux ». Enfin venaient la foule des corps de création nouvelle, plus de 100 à l'avènement de Louis XIV, vendus, réformés, troqués, augmentés, diminués, selon les finances du mestre-de-camp. Dans ceux-là, le chef nomme ses capitaines, qui à leur tour choisissent les officiers subalternes, car l'unité militaire est toujours la compagnie. Dans la cavalerie les simples soldats étaient supérieurs à ceux qu'on nommait les « petits officiers », fourriers et autres, destinés en quelque sorte à exécuter leurs ordres.

Autant un homme à cheval l'emporte sur les « gens de pied », autant la cavalerie est estimée au-dessus de l'infanterie. Un capitaine de la première est l'égal d'un mestre-de-camp de la seconde. Une distance énorme sépare aussi les divers corps de cavalerie les uns des autres. Le carabin n'est rien devant le chevau-léger, qui lui-même est peu de chose devant le gendarme. Le gendarme ou homme d'armes — on dit l'un et l'autre — procède directement du moyen âge; il en porte encore le costume superbe : robe ou hoqueton couvert d'orfèvrerie, à la livrée du capitaine, descendant jusqu'à mi-jambes sous sa cuirasse dorée. Aux temps anciens, l'homme d'armes menait avec lui 10 ou 12 chevaux, c'était la *lance garnie;* sous Richelieu, il ne représente plus que trois personnes : *maître*, *écuyer*, *valet*. Le chevau-léger, d'institution récente, sert avec deux chevaux et un homme, le mousquetaire et le carabin servent seuls. Dans ces conditions, l'effectif d'une compagnie de 200 gendarmes, comme est celle du roi, est de 600 hommes. Louis XIII en est lui-même le capitaine; il figure en cette qualité sur le contrôle, et reçoit des gages à ce titre, qu'il abandonne au lieutenant ou « premier homme d'armes ». Vraie sinécure

d'ailleurs que la charge de lieutenant, puisque les gendarmes, de même que les chevau-légers, ne résident pas en temps de paix, et habitent l'un en Poitou, l'autre à Nancy, un troisième à Cahors, le fourrier près de Châteauroux, le trompette à Saint-Amand en Bourbonnais.

Tandis que les gardes du corps ne se recrutaient plus que parmi des « gens de basse condition », et que la bande des cent-gentilshommes, si chère pourtant aux rois du quinzième siècle, était supprimée par Louis XIII, ce prince avait mis sur pied des cavaliers nouveaux, qu'il choisissait lui-même, un par un : les mousquetaires. Des ducs et pairs, pour faire leur cour, y enrôlaient leurs fils; et s'ils n'étaient pas encore « aussi relevés » que sous Louis XIV, qui inaugura pour eux ce bel uniforme galonné d'argent, avec des croix à flammes d'or, popularisé par les tableaux de van der Meulen, les mousquetaires de Louis XIII ne leur cédaient en rien pour la bravoure et la discipline.

C'était alors une grande nouveauté de voir, montés sur des bidets, des hommes armés de mousquets; une autre innovation, due celle-ci à l'imagination personnelle de Richelieu, fut cette « cavalerie hongroise », ou supposée telle seulement, puisqu'elle était levée dans le Périgord et le Rouergue, que l'on baptisa aussi du nom de « dragons ». Elle disparut peu après la régence d'Anne d'Autriche, en même temps que les carabins, éclaireurs qui tenaient du fantassin et du cavalier, et dont la vogue avait duré près de cinquante ans. Le grand défaut de notre cavalerie venait de la faiblesse des chevaux d'alors. Les guerres civiles et étrangères du seizième siècle avaient épuisé le royaume de grands chevaux; la race des palefrois de bataille qui, revêtus eux-mêmes d'une cotte de mailles, portaient des hommes bardés de fer était perdue. Si chaque *maître* n'avait eu plusieurs chevaux à sa disposition, il n'aurait pu tenir un mois; encore la cavalerie étrangère était-elle absolument nécessaire « pour faire toutes les fatigues », et permettre à la nôtre de se tenir toujours en état de combattre.

Un autre reproche fait à ces brillants cavaliers était l'anarchie qui régnait parmi eux. Les compagnies n'étaient pas réunies comme dans l'infanterie, « sous corps de régiment ». Elles vivaient isolées, indépendantes les unes des autres, n'obéissant qu'à leurs capitaines, qui n'obéissaient eux-mêmes qu'au général en chef. Si l'ancienne coutume du royaume voulait que le doyen des capitaines de chevau-légers « ait le commandement sur les autres », ce n'était là qu'une déférence de convention, et non une obligation étroite. On essaya plusieurs fois de donner quelque cohésion à ces effectifs; on forma des régiments de cavalerie, des *escadres* de

quatre ou cinq compagnies; aucune de ces tentatives n'aboutit. Nos alliés cependant nous donnaient l'exemple : toute la cavalerie suédoise était organisée en escadrons; Gassion, colonel au titre étranger, avait imité cette formation dans un corps de 1800 chevaux.

Après avoir groupé des hommes à pied ou à cheval, il fallait les doser avec sagacité, les lier de manière à former un tout. Le fait dominant de l'histoire militaire de ces trente années, c'est la fabrication de l'instrument : armée; personne au début ne sait trop s'en servir, parce que si les gouvernements font des soldats, il n'est pas en leur pouvoir de créer des généraux; mais viennent les grands hommes de guerre, sous Mazarin, ils en tireront un parti merveilleux. D'abord, d'année en année, l'armée augmente et atteint des chiffres inouïs jusque-là. Henri IV, pour l'exécution de ce vaste dessein qui, dans sa pensée, comportait une organisation militaire exceptionnelle, n'estimait pas avoir besoin de plus de 30 000 fantassins et 4000 cavaliers. Il en avait presque achevé le recrutement, quand la mort le surprit. La régente ne garda que 10 000 hommes, considérés par les bons esprits comme le maximum de ce qu'exigeait la sûreté de l'État. Même dans les guerres civiles, même devant Montauban (1623), l'armée royale ne dépassa guère ce chiffre; ce qui faisait dire dédaigneusement à Richelieu « qu'avant son entrée au ministère, quand le roi partait de Paris, c'était plutôt en équipage de chasseur que de conquérant. » A son arrivée au pouvoir, l'armée monta subitement à 26, puis à 60 000 hommes. Le cardinal en était fier, le chancelier en était épouvanté. C'était l'année de la Valteline et du Palatinat. Puis les effectifs faiblirent un peu; la Rochelle exigea moins de monde qu'on ne le croit communément. L'armée ne comptait alors que 27 régiments et 22 cornettes de cavalerie, dispersés dans les provinces selon les nécessités de la politique. L'effort militaire avait fatigué les caisses; on avait besoin de soldats, et encore plus besoin d'argent. Au moment où Richelieu souhaitait avoir 50 000 hommes en Languedoc, où Bautru, notre ambassadeur en Espagne, disait hardiment au premier ministre Olivarès, que « le roi son maître emploierait 25 000 hommes pour châtier le duc de Rohan », et où, de son côté, le cardinal parlait comme de la chose la plus naturelle du monde, d'envoyer 40 000 soldats au secours du duc de Mantoue, nous n'en avions pas en tout plus de 20 000 à mettre ensemble.

Mais, au bout de quelques années d'une guerre masquée contre l'Autriche, où la France se battait incognito, vint la rupture définitive de 1633. Le cardinal jeta tout à coup à l'empire ce défi, dont l'audace frappa les contemporains de surprise, et six armées fran-

çaises parurent à la fois sur différents points. Elles augmentèrent sans relâche jusqu'aux traités de Westphalie, malgré la mort du ministre, celle du roi, et tous les événements intérieurs qui s'accomplirent durant cette période. En 1638, d'après les documents les plus précis, le total des troupes monte à 146 000 hommes dont 20 000 cavaliers répartis entre l'armée active, les garnisons de réserve et l'armée navale. Ces armées comprenaient 123 régiments d'infanterie et 400 compagnies de chevau-légers et mousquetaires. En 1648, au moment des victoires de Condé et de Turenne, le nombre des régiments avait doublé. Ce déploiement de force était nécessaire; les effectifs ennemis dépassaient souvent les nôtres. A l'avènement de Louis XIV, ce ne sont plus des poignées de 6 ou 8 000 hommes, comme les troupes du pape en Valteline ou des Anglais à l'île de Ré, que nous trouvons en face de nous; mais des amas de 50, 100 000 soldats et davantage, qui se précipitent sous la conduite de Mercy et de Jean de Werth. Leurs régiments, moins abondants, étaient plus forts que les régiments français, et la tactique de leurs généraux, qui se plaisaient aux grandes batailles, rendait plus difficile encore aux nôtres la défense d'une frontière ouverte de toutes parts. Presque toujours l'armée française est inférieure en nombre à son adversaire, et si l'on songe que cet adversaire est tantôt l'Espagnol, qui supporte le travail et la faim plus patiemment que tout autre, tantôt l'Allemand, plus facile à contenter que la plupart des mercenaires, « parce qu'on n'était pas obligé de le payer si ponctuellement », on ne trouvera pas exagéré cet éloge du duc de Savoie, un connaisseur, qui estimait l'armée française « la première armée du monde ».

Si effrayant que le nombre des soldats d'alors ait pu paraître aux contemporains, il n'est rien auprès de celui qu'entretiennent aujourd'hui, en pleine paix, les nations d'Europe. Mais, *proportionnellement au chiffre des hommes en ligne*, les guerres actuelles sont moins meurtrières. On se demandait, dans les dernières années de Napoléon Ier, combien de temps durait un conscrit, et l'on trouvait qu'en moyenne il ne durait pas plus de *trente-six mois*. Si les campagnes avaient été aussi longues et aussi remplies au dix-septième siècle, il aurait certainement fallu renouveler les soldats plus souvent encore. Il est telle bataille, comme Lützen, où meurent plus de 20 000 hommes. On voit des régiments complets au printemps, comme celui de Piémont, en 1636, dont il reste à peine quelques survivants trois mois plus tard.

III

C'est seulement à l'armée que l'histoire rencontre Louis XIII. Ce prince, qui ne s'occupait que de ses oiseaux, de ses chiens et de ses chevaux, qui peignait, chantait, faisait pousser des pois verts, ce prince était brave et aimait la guerre. Il ne se borna pas à fabriquer des canons de cuir et à jouer du tambour avec talent; il étudia les manœuvres inventées par Arnauld du Fort-Louis, remarquable tacticien de l'époque; enfermé avec Pontis, il faisait pivoter des figures de plomb ou des bilboquets. Il n'aurait pas fallu peut-être se fier à lui pour combiner un plan de campagne, mais il est expert à ranger en bataille une armée, quelque nombreuse qu'elle soit. Louis XIII et Louis XIV sont aussi différents dans les camps que partout ailleurs. Non seulement sa grandeur n'attache pas le premier au rivage, mais elle ne le fait jamais hésiter devant une corvée. Il reconnaît les bastions, va, vient, tend les cordeaux, s'occupe des vivres, de la paye, s'entretient avec le premier venu. De simples capitaines, Fabert, Puységur, sont familiers avec lui. Ce prince, si dur dans le civil, est bonhomme, causeur, déférent dans le militaire.

On croit rêver quand on lit, dans une lettre adressée par le roi à Richelieu, le récit de sa conversation typique avec Saint-Preuil. « Etant à la fenêtre de ma galerie, écrit-il, j'ai vu venir à moi Saint-Preuil, tout bouffant de colère qui, m'ayant abordé, m'a dit : Que vous ai-je fait pour me vouloir tant de mal ? Je croyais qu'il y eut quelque chose à gagner en vous servant, mais je vois bien qu'il n'y a rien à espérer pour moi... » (Saint-Preuil, capitaine aux gardes, servait depuis vingt ans et ambitionnait un régiment. On lui avait préféré un lieutenant qui n'avait que deux ans de service.) « A Chantilly, reprend le roi, la dernière fois que vous y avez été, vous m'avez demandé de vous défaire de votre compagnie, et je vous l'ai accordé. — Il m'a répondu : Je ne m'en veux point défaire à cette heure. — Moi, je veux que vous vous en défassiez, et me suis tourné devers tout le monde en disant : Voilà Saint-Preuil qui est un insolent et qui me nie de m'avoir demandé permission de se défaire de sa compagnie; vous savez tous ce qui en est. Et me suis tourné vers Saint-Preuil et lui ai dit : Vous êtes un hargneux, on ne saurait durer avec vous; je vous ferai donner 20 000 écus de votre compagnie. — Il m'a répondu orgueilleusement : Non, je n'en veux rien, ôtez-la moi... Je lui ai répondu : Vous seriez bien attrapé si je vous prenais au mot, mais je ne le veux pas. — Il m'a répliqué : Voilà 200 000 francs que j'ai mangés

à votre service, sans que vous ayez jamais rien fait pour moi. — Je lui ai répondu : dites 100 000 écus que vous avez perdu au jeu...

« Sur cela, tout le monde s'est mis entre nous; M. de Tresmes et deux ou trois autres m'ont mené à l'autre fenêtre. Ensuite, j'ai fait dire à Saint-Preuil qu'il s'en allât à Paris, que je ne voulais plus avoir affaire à lui, et que je trouvais bon qu'un de ses amis me parlât de ses affaires. Son dessein était de me faire dire quelque chose qui le pût offenser; mais j'ai été bien sage [1]... »

Ce monarque, qui n'eut pas le talent de se faire aimer, était sensible à l'affection de ses officiers; il demandait un jour avec tristesse « d'où venait que les capitaines qu'il avait faits le quittaient tous, et qu'il n'en restait pas un auprès de sa personne ». Sa mauvaise santé augmentait les défauts de son humeur. Ses accès de mélancolie profonde sont la constante préoccupation du cardinal. Le premier ministre avouait franchement à son souverain « qu'il craignait de l'embarquer en de grands desseins, auxquels de son naturel il ne se plaisait pas, et pendant lesquels il était toujours chagrin contre ceux qui l'y servaient ». Pour prolonger la lutte avec la maison d'Autriche, au moment où, par la volonté formelle du roi, il était obligé « de traiter sérieusement de la paix », le cardinal a recours à tous les stratagèmes. Il alla, dit-on, jusqu'à donner l'ordre au général français de perdre une bataille; et quand les négociations sont rompues, il doit avec soin dissimuler sa joie, en disant que *les péchés de la chrétienté n'ont pas permis que Dieu les fît réussir.* Le roi qui, en administration, laisse faire, qui apprend par cœur, « pour les dire sans papier », de simples phrases qu'on lui envoie toutes faites, se rebiffe dans les camps. Là les rapports sont fréquemment tendus : à la Rochelle, Louis XIII se plaint que le cardinal, dans le conseil, prend toujours parti contre lui. Le ministre n'ouvrit plus la bouche; mais il se rattrapait sous-main, isolait le prince, le dégoûtait de mille manières de l'exécution des projets, auxquels personnellement il était hostile. Le monarque vexé, finissait par lâcher prise, et retournait à Paris en disant de Richelieu « que l'armée, après son départ, ne le respecterait pas plus qu'un marmiton. »

Le cardinal, bien qu'il répète que « l'emploi de la guerre n'est point de sa profession », s'en est continuellement occupé. Généralissime en 1629, il exerçait des pouvoirs royaux. Revêtu d'une cuirasse couleur d'eau, et d'un habit feuille-morte brodé d'or, l'épée au côté, deux pistolets à l'arçon de sa selle, il passa la revue des troupes escorté de ses pages et de son capitaine des gardes.

[1] Archives des Affaires étrangères. — *France,* t. DCCCXI, fol. 11.

L'autorité absolue dont il jouit sur les généraux emportait, cela va sans dire, la direction supérieure des opérations. Elle ne fut pas toujours heureuse. Il n'est pas d'exemple d'un homme qui ait conduit une guerre avec succès du fond de son cabinet. Ni le cardinal ni le P. Joseph, son bras droit, ne purent éviter cet écueil. Ils avaient beau se plaisanter l'un l'autre, — Ah! voilà des soldats du P. Joseph! » disait Richelieu quand l'officier battu était un protégé du capucin, — il était mauvais pour le général, d'avoir à compter sans cesse avec les vues de la cour. Un ministre éloigné, forcément peu au courant, qui indique en détail ce qu'on doit faire ordonne un siège, une retraite, une marche en avant, charge un familier, — l'*homme du roi*, comme on l'appelle, — de faire exécuter ses instructions, risque de se tromper et se trompe; d'autant que le chef n'ose pas toujours répondre, comme Hébron au P. Joseph qui, montrant la carte avec son doigt, lui disait : « Nous passerons la rivière là. — Mais Monsieur Joseph, votre doigt n'est pas un pont. »

Il est juste d'ajouter que, si le cardinal se laissait guider dans ses choix par des sentiments d'amitié personnelle, ce qui est le propre de tous les hommes, que si La Valette, son fidèle des jours dangereux, Brézé son beau-frère, ou La Meilleraye son cousin, n'étaient pas de grands stratégistes, il ne fut guère mieux secondé par les maréchaux qu'il avait désignés en dehors de toute préoccupation de parti. C'est en Allemagne, dans cette partie de la guerre, que se trouvent les généraux illustres, depuis le sombre et sanguinaire Tilly, jusqu'à Torstenson, goutteux, qui commande dans une chaise à porteurs, et surpasse tous ses adversaires par la rapidité de ses manœuvres; c'est là que sont Wallenstein et Gustave-Adolphe. Quand le roi de Suède et lui se rencontrèrent dans cette bataille mémorable où Gustave trouva la mort, c'était vraiment le sort de l'Europe qui s'agitait. Pour la France, le succès d'un allié qui devenait trop puissant était même un danger; le gros Bullion reflétait bien l'opinion lorsque, annonçant cette catastrophe, il écrivait : « Peut-être que ce prince eût donné de la peine s'il fût venu à bout de ses desseins. »

Où l'esprit de Richelieu laissa surtout une trace profonde, c'est dans la hiérarchie de l'armée, dont il est le vrai fondateur par la création du ministère de la guerre. Un des secrétaires d'État était seul « chargé des choses militaires *hors le royaume* », mais n'avait aucun pouvoir personnel. Il priait timidement un maréchal de camp de lui donner des renseignements sur la position des ennemis : « Il ose, dit-il, mendier de lui cette faveur », et ajoute : « Vous n'attribuerez pas, je l'espère, la prière que je vous fais, *à une*

simple curiosité de savoir des nouvelles, mais bien à la nécessité... »

Les secrétaires d'État demeuraient simples agents subalternes jusqu'à Sublet de Noyers; celui que l'on appelait « le petit bonhomme », travailleur tenace et ambitieux, prit le premier une importance extraordinaire, « anticipant sur toutes les charges où il pouvait mordre », donnant l'autorité à des inférieurs qu'il dirige. Rien ne se fait encore par son ordre et en son nom, mais tout ou presque tout passe déjà par ses mains. On commence même à adresser des mémoires à son premier commis, « pour parler s'il lui plaît, à M. de Noyers. » Les maréchaux, les colonels-généraux s'indignent qu'un scribe prétende leur faire la loi. Brézé mettra, « pour le faire enrager, des ordures » dans les lettres qu'il lui envoie : « Allez vous faire f... avec vos f... ordres, » lui écrit-il. N'importe, il faut plier.

Et cela leur est d'autant plus dur, qu'entre eux les hommes de guerre s'obéissent peu et à contre-cœur. La hiérarchie de l'ancienne armée féodale, où les souverains commandaient aux vassaux, est brisée depuis longtemps; la hiérarchie moderne, qui ne connaît que les grades, est inconnue encore. Le capitaine écrit bien au soldat : *Monsieur mon compagnon*, tandis que l'autre lui répond simplement : *Monsieur*, — jamais on n'eut imaginé d'appeler un supérieur par son grade, s'il n'était maréchal de France, — mais en somme, dans les rapports journaliers, on se traite suivant sa position sociale; un duc et pair a rang à l'armée au-dessus des maréchaux de camp.

Depuis l'abolition de la charge de connétable, — mesure beaucoup moins importante qu'on ne l'a dit, — les maréchaux vivaient sur un pied d'égalité absolue. Ils commandaient chacun sa semaine ou son jour. Mais celui qui avait « levé le lièvre » voyait de fort mauvaise grâce un autre profiter le lendemain de ses peines. Devant Landrecies sont trois généraux : La Valette, Candale son frère et La Meilleraye; les deux premiers se font des politesses pour se laisser l'honneur de prendre la place, et s'efforcent d'empêcher à tout prix La Meilleraye de la prendre avant eux. Qu'on juge par là de l'ensemble des opérations! Au-dessous des maréchaux de France, mais beaucoup plus puissants qu'eux, étaient les colonels de l'infanterie française, de la cavalerie légère, le grand maître de l'artillerie. Nous ne saurions mieux les comparer qu'aux chefs de division actuels du ministère de la guerre, en les supposant inamovibles et souverains dans leur service. Le colonel de l'infanterie est censé colonel de tous les régiments de fantassins; les mestres-de-camp dépendent de lui; tout nouvel officier doit aller, à la tête de ses hommes, recevoir de sa main le hausse-col. Quand une

pareille charge est aux mains d'un personnage tel que d'Épernon, on pense ce qu'il en sait faire. On lui rend plus d'honneur qu'au frère du roi; le duc d'Orléans entre au Louvre dans son carrosse avec le colonel-général; le tambour de la garde se bornait à *appeler*, selon la coutume pour monsieur; d'Épernon met alors la tête à la portière, crie au tambour qu'il est là, et aussitôt celui-ci bat aux champs...

Immédiatement après les colonels, venaient les maréchaux de camp; charge très considérable jusqu'à la Fronde. Un maréchal de camp, en 1630, c'était presque autant qu'un maréchal de France en 1660. Nous omettons volontairement la *fonction* de lieutenant général qui, sous Louis XIV, devint un *grade* supérieur à celui de maréchal de camp et subsista tel jusqu'à nos jours, mais qui n'est alors qu'un pouvoir temporaire, cessant à la paix. Le mot *grade* est du reste inexact; si nous tentions de donner à ce mot son sens moderne, les carrières de l'époque viendraient aussitôt nous infliger un démenti. La noblesse demandait, en 1614, « que chacun fût obligé de monter en grade de degré en degré »; ce vœu ne fut réalisé, dans une certaine mesure, que par Louvois. Aucune loi ne s'opposait auparavant à ce qu'un gentilhomme fût nommé d'emblée maréchal de camp ou maréchal de France, le cas est fréquent. Il s'ensuit, à plus forte raison, qu'un capitaine, un mestre-de-camp, un enseigne, peuvent obtenir ce qu'on appelle aujourd'hui « de l'avancement », en sautant d'un bond toute la hiérarchie. Les uns gravissent chacun des échelons jusqu'au sommet, les autres l'atteignent du premier coup, *sans toutefois y parvenir plus jeunes*. Guébriant qui fut maréchal de France à quarante ans, avait servi comme soldat en Hollande, était capitaine à vingt-huit ans et à trente-cinq maréchal de camp. La Motte-Houdancourt, cornette des chevau-légers à dix-sept ans, mestre-de-camp à vingt-huit, devenait à trente-deux maréchal de camp, et à trente-huit maréchal de France. Turenne lui-même qui, après dix-huit ans de campagnes, obtint le bâton de maréchal, avait débuté comme simple soldat et avait successivement occupé tous les emplois. Au contraire, les maréchaux de Thémines, de Gramont, n'avaient fait aucun grade; les maréchaux de la Force, de Saint-Géran, n'en avaient fait qu'un ou deux; mais cela ne veut pas dire qu'ils eussent peu servi.

On commençait jeune le métier des armes, et on s'y préparait dès l'enfance. Dans la plupart des grandes villes existaient, sous le nom d'académies, des écoles militaires semi-officielles. La jeune noblesse y apprenait l'équitation, l'escrime, la bague et les mathématiques. A l'heure où l'adolescent du dix-neuvième siècle prépare son baccalauréat, celui du dix-septième portait déjà le mousquet

et avait fait campagne. Feuquières et Cinq-Mars servaient à treize ans, Turenne à quatorze, La Rochefoucauld à seize; un gentilhomme de dix-sept ans est réputé majeur pour le fait de la guerre, et peut engager ses immeubles pour l'achat de ses armes et de ses chevaux. Il n'est pas d'exemple d'un seigneur qui ait commandé, même une compagnie, avant de s'être initié au métier par un stage actif. Et il faut le dire, ce qui faisait respecter cet usage, c'était le bon sens même des gentilshommes, et l'estime où chacun d'eux tenait sa profession.

— « Mon oncle, dit Louis XIII au duc de Savoie, voyez-vous ce soldat qui est en sentinelle? Il se nomme Bréauté, il est riche de plus de 30 000 livres de rente. » Il n'est pas d'affaire où les récits du temps ne nous apprennent qu'il y avait cent, voire cinq cents « gentilshommes choisis ». Le duc d'Enghien lui-même alla, simple volontaire, devant Charlemont. Cette partie de la nation, remarque Montesquieu, qui sert toujours avec le capital de son bien, qui, quand elle ne peut espérer les richesses, espère les honneurs, et lorsqu'elle ne les obtient pas, se console, parce qu'elle a acquis de l'honneur, toutes ces choses ont notablement contribué à la grandeur de ce royaume.

S'il était facile de se signaler, il ne l'était guère de s'enrichir. Quelques habiles, tenant les grandes charges, savent en tirer parti; le colonel de l'infanterie touche 64 000 livres, celui des Suisses près de 100 000. Ces gros personnages mangeaient à plusieurs rateliers. Mais les autres, depuis l'enseigne à 20 sous par jour, jusqu'au maréchal de camp qui, à chaque paye d'un mois et demi, reçoit de 5 à 600 livres, n'ont pas de quoi faire des économies. La plupart n'auraient pu subvenir à leurs besoins sans les pensions qu'ils recevaient, en sus de leurs gages, « pour les aider à se disposer à la campagne. » Ces bienfaits sont souvent des remboursements, plutôt que des avances. Bienfaits très problématiques parfois, lorsqu'ils consistent en créances irrecouvrables, que l'État abandonne à un particulier, faute de pouvoir en rien tirer lui-même. Richelieu dit, en plus d'une circonstance : « Il faut prendre quelque personne de qualité, qui veuille dépenser au lieu de gagner. »

Les appointements réguliers étaient fort irrégulièrement soldés. En 1628, les maréchaux font au roi une lettre collective, sous la signature de La Châtre, leur doyen, pour « demander le paiement de leurs gages, tant de l'année passée que de la présente. » Tel commissaire des guerres, dont on supprime la charge, n'a jamais reçu un liard de son traitement. Le Trésor envoie des à-comptes, ou bien prend des arrangements. « Le gouverneur du château de

la Chaulne, écrit un intendant, demande d'être remboursé de *quatre années de solde de la garnison*, qu'il évalue à 25 000 livres; je lui ai réduit le tout à 12 000 et soutenu que c'était son bien et son repos de les prendre, et sortir de cette place, qui lui est extrêmement à charge, et *capable de le ruiner...* » — « Mgr le Cardinal, dit le gouverneur de Navarreins, est très humblement supplié de considérer que le sieur de Poyane n'a pas touché un sou de Sa Majesté, pour l'entretien de quatre cents hommes qui sont en garnison en cette ville depuis cinq ans. » Le frère aîné du célèbre duelliste La Chapelle, dans la supplique qu'il adresse, pour empêcher la condamnation de son cadet, s'exprime ainsi : « Le feu baron de Molac, notre père, après avoir exposé cent et cent fois sa vie, reçu nombre de plaies, fait dix ans la guerre à ses dépens, payés des rançons, nous a laissés à sa mort chargés de 100 000 écus de dettes. » Depuis le temps que « je suis hors de chez moi, écrit un gentilhomme qui demande à aller passer quelques jours dans son château, mes chétives affaires peuvent facilement dépérir, et ma petite condition est telle, que, n'ayant jamais guère acquis des biens de la fortune, dans le métier de la guerre, peu de chose m'abat ou me relève. » Ce qu'un cadet a souvent de mieux à faire, c'est de renoncer d'avance à tout héritage, en faveur de ses frères, « qui se chargent de le nourrir et entretenir sa vie durant, lui, ses gens et ses chevaux. »

Pour bien des officiers, leur compagnie ou leur régiment représente tout leur avoir. Depuis le capitaine de vieux régiment, qui a payé sa charge 4 à 5000 écus, jusqu'au mestre-de-camp des gardes, qui achète la sienne 200 000 livres, beaucoup ont aventuré sur leur propre tête un capital, dont une mort subite risque de priver leurs enfants. L'évêque d'Avranches réclame pour ses neveux orphelins, le duc de Sully pour ses petits-fils, « n'étant pas raisonnable qu'ils perdent les biens, avec la vie de leur père » mort en servant le roi. Cette considération d'intérêt n'arrêta pas la noblesse. Sous Louis XIV, on voyait à l'armée neuf frères d'Imécourt, dont cinq, capitaines sous les ordres de leur père. En deux générations, dix membres de cette famille périrent dans les combats. Le régiment des gardes, depuis son institution jusqu'en 1640, avait eu dix mestres-de-camp, dont sept avaient été tués à l'ennemi. La proportion est à peu de chose près la même, pour les autres vieux régiments. Ces seigneurs, qui ne savent que devenir lorsqu'il leur faut « demeurer enfermés au logis », qui confessent, comme Brézé, que « la tête leur tourne de lire », sont à leur aise au milieu de la mousqueterie. Interrogé, au procès de Montmorency, s'il avait reconnu le duc dans la mêlée de Castelnaudary, M. de Guitaux

répond avec une éloquence inconsciente, « que le voyant tout couvert de sang, de feu et de fumée, il eut de la peine à le connaître, mais qu'enfin lui ayant vu rompre six de leurs rangs, et tuer des soldats dans le septième, il jugea bien que ce ne pouvait être autre que lui. »

L'amour-propre, la gloire des officiers, c'était d'obtenir les postes les plus périlleux, de braver, par plaisir, le feu de l'ennemi. On fut obligé, en 1637, de menacer, *de tuer* des volontaires, pour réprimer l'ardeur de l'armée qui voulait aller au combat. A de pareils caractères la témérité était naturelle, elle avait nom ambition. « Ne savez-vous pas, disaient les Italiens, que les Français vont à la mort, comme s'ils devaient ressusciter le lendemain? » Les Français n'étaient pas les seuls. Certes, les traits de bravoure ne sont pas rares dans les campagnes modernes; mais ce qui les rend sublimes, c'est leur utilité; inutiles, nous les jugerions fanfarons ou insensés. Il n'en était pas de même alors; on appelait cela *bien faire*. Les riches et les élégants ne se montraient pas moins hasardeux, que ces vieux braves qui n'avaient pour revenu que leurs épées, et auxquels un coup de fauconneau avait déjà emporté la moitié du visage.

IV

Le mousquet sur l'épaule, la bandoulière au cou; dans la main droite, qui soutient le mousquet, la *fourchette* (bâton terminé par un fer fourchu, sur lequel on appuie le canon pour ajuster), dans la main gauche une longue canne, tel nous apparaît « l'homme de pied » sur les gravures d'Abraham Bosse ou de Callot. Le mousquet, inventé sous François Ier, avait mis près d'un demi-siècle à détrôner l'arquebuse à rouet, qui résistait encore, reléguée dans les petites garnisons, appréciée par les gardes bourgeoises des villes pauvres. Le mousquet lui-même était un instrument fort rudimentaire. La lueur des mèches, qu'il fallait allumer avant de charger l'arme, trahissait la nuit le mouvement des troupes. La nuit comme le jour, le tir était assez compliqué pour permettre à la furie française de jouer son rôle historique. Les ennemis, en face d'un régiment qui fondait sur eux, n'avaient pas le temps de recharger; ils ne tiraient donc que le plus tard possible, quelquefois à vingt ou trente pas, quitte à lâcher pied ensuite. Lors même qu'il ne s'engageait pas de mêlée, le nombre des coups était minime. Au Pas de Suze, après qu'on a donné six balles à chaque soldat, il n'en reste pas une seule dans les caissons. Les balles

étaient, en France, de 20, et en Hollande de 14 à la livre. Les cartouchières bandoulières (en style du temps) les plus grandes, ne contenaient que 12 charges. L'amélioration du mousquet était une question toujours à l'étude. Plus d'une fois, on délivre des *privilèges* pour la fabrication d'armes « tirant trois ou quatre coups à volonté, par un seul canon et une seule détente. » Le roi inventa divers modèles nouveaux. Mais les fusils à pierre, dont les Anglais se servent dès 1628, ne pénétrèrent chez nous qu'à l'époque de la Fronde.

Vers le même temps apparut la baïonnette, qui, vers le début du dix-huitième siècle, devait remplacer la pique; cette lourde pique de 14 pieds de long, dont le maniement exigeait autant d'adresse que de force musculaire. Tout capitaine porte la pique sur l'épaule; toute compagnie d'infanterie renferme presque autant de piquiers que de mousquetaires; le mousquetaire et le piquier ne peuvent encore se passer l'un de l'autre; l'un est l'attaque, l'autre la défense. Du jour où le fantassin put se défendre contre la cavalerie, en mettant une arme blanche au bout de son arme à feu, la pique fut vouée à l'oubli. Déjà la lance était proscrite dans nos armées, et la hallebarde, délaissée, prenait le chemin des églises et des antichambres.

Richelieu, qui monta une fonderie de canons, s'adressa toujours à l'industrie privée pour les mousquets ou les piques, les épées et les pistolets. Les *quincailliers*, les armuriers, étaient abondamment fournis; le gouvernement était au courant de leurs provisions, afin d'y faire appel en cas de nécessité. Le prix des engins de guerre subit les fluctuations de l'offre et de la demande. Achetés en gros par le gouvernement, les mousquets lui reviennent (bandoulière comprise) à 8 ou 10 livres, les piques à 30 ou 40 sous, la livre de balles à 3 sous et demi: vendus au détail, les mêmes objets coûtent naturellement beaucoup plus. Les armes paraissent chères vers 1620, diminuent ensuite, — la guerre en multipliant les armuriers engendra l'abondance, — puis augmentent à la fin de la Régence, la fabrication ne pouvant se maintenir en rapport avec les besoins. Plus tard, par suite de l'adoption du fusil, sous Louvois, le marché se trouva encombré de mousquets, qui furent cédés à vil prix à la milice. Pour la poudre de guerre, des faits économiques du même ordre se produisirent, mais en sens inverse. Soit que la matière première fît défaut, soit que les usines fussent trop rares, la livre de poudre, qui valait 10 sous en 1615, s'éleva jusqu'à 25 sous en 1634. A cette époque, le gouvernement crut faire merveille en accordant à un industriel le monopole de la fabrication et de la vente, libres jusqu'alors, et qu'on interdit sous

les peines les plus graves. Ce fut une désastreuse expérience; le concessionnaire privilégié ne fournit rien de ce qu'il avait promis; et comme il avait fait détruire légalement toutes les manufactures, la poudre manqua subitement. Pour la ménager, on dut n'en donner qu'aux sentinelles, et « s'il eût fallu combattre, on eût été bien empêché. » En vain le gouvernement rendit leur droit aux fabricants qu'il avait dépossédés, en vain s'adressa-t-il à la Hollande; il paya cher, durant plusieurs années, l'atteinte inopportune portée à la liberté d'une industrie qui lui était si nécessaire.

D'autant plus que la consommation de poudre allait toujours croissant, puisque l'arme à feu pénétrait dans la cavalerie. En même temps disparaissent les armes défensives. Les fantassins abandonnent, sous Mazarin, leurs *corselets* et leurs *tassettes*. Les brassards, les cuissards, tout l'attirail du moyen âge sont déjà hors d'usage, sous Richelieu, parmi les cavaliers. Le roi, qui tient pour le vieux système, est impuissant à le maintenir. Les ordonnances ont beau menacer de la dégradation les gentilshommes qui dédaignent de revêtir leurs cuirasses, elles ne sont pas écoutées. Ceux que l'on forçait de les porter ne veulent plus les entretenir. Il faut que les chefs fassent fourbir celles de leurs soldats par des armuriers de profession, tandis qu'aux siècles antérieurs, le soin de ses armes était le principal souci du guerrier. Si l'on conserve encore les armures de cérémonie, dorées ou argentées, c'est dans un but d'élégance, plutôt qu'en vue de périls dont elles seraient inhabiles à protéger.

Dans une complainte alors en vogue, — *le Chapelier devenu soldat*, — un *homme de pied* fait son testament. Il lègue au sergent son mousquet, à des camarades son épée et son baudrier; son manteau, bonnet et jarretières à un créancier; ses souliers, bas et chemises à son goujat. Son chapeau et son panache paieront son lit d'hôpital; l'argent de sa paye servira à l'ensevelir. Le soldat est donc propriétaire de ses armes et de son équipement, mais ce n'est pas un cadeau, c'est une avance que l'État lui fait; on lui retient sur sa solde le prix de son mousquet et celui de ses vêtements. L'uniforme, il est vrai, est encore inconnu; les habits que le gouvernement délivre aux chefs de corps pour leurs troupes sont de coupe et de couleur variées, mais le seul fait de créer des dépôts de vestes et de hauts-de-chausses est une grande nouveauté. Sublet de Noyers entre à cet égard dans tous les détails. S'agit-il de fournir de souliers l'armée d'Allemagne, il écrit : « On ne peut les avoir, à Paris, à moins de 48 sous, plus le port qui revient à 5 sous par paire. Ils ne coûtent que 32 sous à Strasbourg. Mieux vaut donc en donner avis à M. d'Andilly (l'intendant) que de lui

envoyer une marchandise dont la cherté désespérerait le soldat, qui la peut avoir à meilleur marché sur place. »

Quelle différence avec cette infanterie du siècle précedent, vêtue « plus à la pendarde qu'à la propreté », qui changeait de chemises tous les trimestres au maximum, « les jambes nues, portant ses bas à la ceinture, les chausses bigarrées et déchiquetées ». De là aux mousquetaires de Louis XIV, à qui le roi prescrit le justaucorps de velours noir, ou le buffle orné de diamants, il y a un abîme. Entre ce luxe et ce débraillé, entre ces galons et ces loques, se place l'armée de la guerre de Trente ans, où les casaques d'uniforme sont réservées aux sentinelles, où les hommes pratiquent encore ce vieux signe de reconnaissance dans la bataille : la *camisade*, consistant à passer la chemise sur le pourpoint. Les princes, les grands seigneurs donnent à leurs gendarmes des *livrées* éclatantes, avec aiguillettes à leurs couleurs et chiffres brodés d'or. Les plus économes ont des casaques *à deux envers*, qui servent alternativement des deux côtés, d'où peut-être cette expression, introduite dans la langue, de *retourner sa veste*. Le duc de Lorraine, dont l'armée montait à 17 000 hommes, allait lui-même à la Savaterie marchander des bottes pour ses cavaliers. Aucun costume spécial, aucune marque ne distinguait les officiers des soldats, à plus forte raison les officiers entre eux. Le prince de Condé, en lutte avec l'armée protestante, ordonne après la victoire de pendre les officiers prisonniers. « On en pendit soixante-quatre, dit Rohan, non qu'ils fussent tous officiers, mais ceux qui étaient *bien vêtus* se disaient tels, pensant être mieux traités. »

Pas plus que les vêtements, les drapeaux n'étaient uniformes dans l'armée. Enseignes immenses de l'infanterie, qui traîneraient à terre, si l'extrémité n'était ramenée sous le bras du porteur; cornettes petites et légères de la cavalerie varient les unes et les autres à l'infini. Couleurs, emblèmes, dessins, tout dépend de la fantaisie du chef. On sait que jusqu'à la Révolution ce mot : « Drapeau de la France » ne put être pris que dans le sens figuré, puisqu'il n'y avait proprement aucun drapeau national. Ce qui était national c'était l'écharpe. L'écharpe française était blanche. La cornette blanche, portée devant le général d'armée aussi bien que devant le roi, était une simple marque de commandement, comme la plume blanche aujourd'hui. On ne saurait dire, par conséquent, quelle est la véritable *couleur royale*, puisque la livrée du roi est bleue et que ses drapeaux, où le blanc est mélangé de bleu et d'incarnat, sont tricolores.

V

Bien que dans la rencontre de deux masses d'hommes il y ait toujours une large place pour l'imprévu, l'histoire militaire du monde, celle de la France en particulier, prouve qu'une nation mieux armée, approvisionnée, disciplinée, que sa rivale, finit toujours par l'emporter. L'art de la guerre s'apprend comme tout autre. Il est clair qu'on n'enseigne pas en quelques leçons aux jeunes officiers à gagner la bataille d'Austerlitz; mais il est certain aussi que si le bilan de nos guerres, pendant cent cinquante ans, accuse plus de victoires que de défaites, cela doit tenir à ce que nos pères savaient mieux combattre que leurs ennemis.

Au début de la guerre de Trente ans, « pour peu qu'un homme eût porté les armes en Hollande, on l'écoutait comme un oracle, et tel passait pour grand capitaine qui depuis n'eût pas été digne de commander une compagnie. » C'est en effet aux Pays-Bas qu'on allait faire son apprentissage; les Allemands, les Suisses avaient leurs tactiques propres, mais les Hollandais excellaient dans les sièges, savaient rester un an, deux ans, le pied dans l'eau, à bloquer scientifiquement une méchante place. La dernière en Europe, la France avait adopté l'usage des masses profondes, substituées aux longues files sur lesquelles s'étendaient les troupes chevaleresques. Et déjà apparaissaient des combinaisons nouvelles. Gustave-Adolphe diminua les escadrons pour les rendre plus maniables, renonça aux carrés épais, et plaça son infanterie sur deux rangs. Il estimait plus que toute chose les murs humains, le ferme fantassin en plaine, la poitrine du piquier. Loin de mettre l'infanterie au centre et la cavalerie aux ailes, il les mélangea, intercalant fantassins entre cavaliers, les faisant à l'occasion monter en croupe, manœuvre qui souvent décida la victoire. Nos généraux imitèrent son système, on espaça davantage les troupes sur le champ de bataille, on régla l'ordre des marches avec précision. Chaque régiment eut ses *batteurs d'estrade* (pointe d'avant-garde), ses *enfants perdus* (éclaireurs), sous la conduite d'un capitaine. De Noyers a l'idée des cadres modernes, quand il recommande d'ajouter des compagnies nouvelles aux vieux corps, où elles sont bien vite disciplinées, plutôt que de créer des régiments nouveaux, « dans lesquels, au moindre péril, l'épouvante se met de telle sorte, que nul châtiment n'est plus capable d'arrêter les hommes ».

Les soldats commencent à monter la garde en temps de paix, à faire l'exercice, non pas peut-être une fois par semaine comme

le prescrivaient les ordonnances, mais assez souvent; fait nouveau paraissant fort curieux. Dans ces manœuvres, Arnauld oblige les hommes à porter la hotte sur le dos, « avec un pic et une pelle pour se retrancher, et du pain de munition pour plusieurs jours. » Sur d'autres points, les tentatives d'innovation échouent devant les nobles préjugés de l'époque, impossible d'empêcher les maréchaux de France d'aller essuyer le feu de l'ennemi, en tête des premiers bataillons, et tous les officiers, en ligne, de marcher devant les soldats. Des difficultés matérielles, inhérentes au temps, s'opposent à certains progrès. Il est malaisé de remuer des milliers d'hommes dans un pays où les routes sont presque nulles. Le général communique difficilement avec ses régiments; sans cesse en campagne il les égare; « il espère les retrouver, mais il ne sait plus où ils sont. » Le ministre n'a pas moins de peine à maintenir ses relations avec les généraux; en 1635, on ne peut avoir des nouvelles de Hollande que par mer, « parce que les garnisons de la frontière espagnole tuent tous les Français qu'elles rencontrent. »

Rien d'étonnant à cela, tant les lois de la guerre étaient cruelles. Il n'était pas rare de voir, dans une ville prise, la population civile dépouillée de ses biens, surtout lorsque la capitulation ne comprenait que les soldats. » Il était d'usage, dans les sièges, avant de donner l'assaut, de faire une sommation solennelle, après laquelle l'assiégé, s'il refusait de se rendre, « ne devait plus rien espérer que la rigueur des armes. » Malheur au gouverneur de petite forteresse qui ne tient pas compte de semblables paroles; s'il est pris, il sera pendu ou fusillé, « pour avoir été assez fou d'endurer le canon ». Aussi se contente-t-il parfois d'une résistance fictive; qu'on lui envoie, par grâce, trois volées de canonnade, « pour mettre son honneur à l'abri », et il se rendra. Peu importe, en pareil cas, que les canons soient de part et d'autre sans boulets, et les mousquetades tirées en l'air; tel ne veut pas paraître, en Catalogne, avoir moins fait qu'un collègue « qui n'est pas d'aussi bonne maison que lui. » Après avoir ainsi envoyé quelques salves inoffensives, — une façon de pleurer la forteresse, comme on brûlait de la poudre sur le cercueil d'un soldat mort à l'ennemi, — le gouverneur pouvait obtenir la capitulation la plus enviable : « Sortir mèche allumée, balle en bouche, enseignes déployées, le chien des pistolets abattu. »

Bien triste était alors le sort des prisonniers; ils tombent rarement entre les mains d'un homme tel que Montmorency, qui, dit aigrement le maréchal d'Effiat, « en disposait comme des choux de son jardin, et les renvoyait libres, par centaines », sans exiger aucune réciprocité de l'ennemi. La rançon d'un soldat d'infan-

terie était d'environ 16 livres, peu d'hommes pouvait la payer, et s'ils n'avaient pas la chance d'être enrôlés par le vainqueur, ils risquaient fort, après avoir été dépouillés de fond en comble, d'être envoyés en masse aux galères. S'ils sont riches, ils doivent redouter le sort du marquis de Senecey, « tué de sang-froid par ceux qui disputaient à qui l'auraient » pour en tirer une forte somme. L'adoucissement des mœurs à cet égard, vers la fin de la guerre, est caractéristique. A partir de 1642, les archives communales mentionnent fréquemment la présence de prisonniers espagnols, italiens ou allemands, gardés aux frais des villes, dans l'intérieur du royaume. Ce sont là des procédés tout nouveaux.

Il n'en était pas de même de l'habitude du pillage; elle demeurait admise et générale. Dire d'une troupe « qu'elle néglige les occasions de profit et s'attache uniquement aux avantages pour lesquels on fait la guerre », ce n'est pas un mince éloge en ce temps-là. Entre deux armées en présence, le pillage réciproque était si fréquent, qu'il créait une espèce d'échange involontaire; le même butin servait à tour de rôle aux deux belligérants. Les puissances qui n'avaient pas de quoi payer leurs troupes promettaient la liberté du pillage; celles mêmes qui les payaient voyaient dans le butin « un encouragement pour les soldats à faire de bien en mieux », dans l'avenir. Il était des pillages commandés; *faire le dégât* autour d'une ville assiégée est un procédé usuel de la tactique; dévastation méthodique à laquelle trois et quatre mille hommes sont employés. Si quelque propriétaire tente de protéger son bien, il est mis à mort. Le paysan essaie de lutter par la ruse, il évitera d'assembler ses épis en gerbes, pour qu'ils soient moins faciles à brûler. Mais un général qui connaît son métier n'est pas déconcerté pour si peu; il fait faucher le blé encore vert, car s'il attendait qu'il fût mûr, le feu ne brûlerait que la paille. Il faut tout bien considérer d'avance, lorsqu'on tient, comme M. le Prince, à « faire un dégât avec affection ».

La ville prise *par composition* se rachètera parfois du pillage, moyennant une somme fixée à l'amiable; mais il ne faut pas trop s'y fier, l'ennemi se paie volontiers en nature, après avoir été payé en argent. Que sont des manques de parole dont la bourse seule pâtira auprès des actes de férocité dont les armées se rendent coupables, aussi bien en France qu'en Allemagne, à Magdebourg qu'à Tirlemont? Quel sort attend la ville « mise à sac »? Tout le monde les connaît, elles ont traîné dans toutes les histoires, ces descriptions effrayantes de la triple folie combinée du vin, du sang et de la chair. Nos soldats, après avoir tout pillé dans une ville, se jettent les uns sur les autres pour se dépouiller mutuellement, « tant qu'il

en demeura deux cents de morts sur la place ». Avec de pareils gaillards, aucune discipline possible. Un soldat « brave et de condition » hésite peu à « faire un coup, pour se mettre à son aise ». Des gendarmes de la compagnie de Richelieu « font partie d'arrêter les coches sur les grandes routes », comme d'une chose toute naturelle. Les hommes « rendent peu d'obéissance » aux officiers. Les gardes ne voulaient même pas marcher en rang, pour aller faire leur service à Saint-Germain, chez le roi; les uns « prenaient le devant », les autres restaient en arrière « sans qu'il y en eût souvent plus de douze ensemble » avec les chefs. Entre les officiers, pas plus de discipline; tout le monde veut assister aux conseils de guerre; tout le monde veut y donner son avis. Ceux qui n'y sont pas convoqués « s'y trouvent d'eux-mêmes ». Un subalterne mécontent ne craint pas de mettre l'épée à la main vis-à-vis de son chef. Arrive-t-il une *brouillerie* entre deux gentilshommes de différents grades, « l'un ayant très certainement manqué à son capitaine, on les accommode du mieux possible. » Pour se faire écouter du gouverneur de Verdun, Nettancourt, son supérieur, « après l'avoir pressé tant qu'il a pu, se sert de toutes les personnes qu'il croit pouvoir l'aider, sans y oublier les pères Jésuites. » Pour se saisir d'un capitaine qui résiste au maréchal de camp, il faut envoyer un prévôt avec des archers, et toute une compagnie de cavalerie.

C'est chose ordinaire de rencontrer dans la campagne des soldats vagabonds; les officiers sont rarement là pour les surveiller. En temps de paix, un lieutenant demeure parfois seul « chargé du soin du régiment ». Sans cesse le roi écrit à un officier « de partir incontinent pour tel corps, où il devrait être il y a longtemps, vu les divers commandements qu'il lui en a faits ». En 1635, à l'armée de la Force, 144 officiers étaient partis sans congé. François Ier, dans un de ses édits, s'exprimait sans illusion sur le compte de ses fantassins : « Gens abandonnés à tous vices, disait-il, larrons, meurtriers, qui sont coutumiers de perdre et gâter tout ce qu'ils trouvent ». Sous Henri II, le connétable de Montmorency et l'amiral de Coligny établirent une discipline assez rigoureuse, mais qui leur survécut peu. La soldatesque, durant la guerre de Trente ans, ressemble fort à celle des guerres de la Ligue. Le passage d'un régiment sur territoire français, est un malheur public; les gens de guerre, gémissent les États de Normandie, « font plus de mal en un jour, que la peste et la famine en six ou sept ans ». Il n'est question que de caisses forcées, de tonneaux défoncés, de greniers envahis et vidés de leur blé « dont les cavaliers font grand déluge ». Les exactions sont jeux d'enfant; dans son testa-

ment, la duchesse de Longueville ordonne d'indemniser tous les villages par où ont passé les troupes de son fils, « pour ôter de dessus lui l'ire de Dieu », que tant de cruautés avait dû lui attirer. Mais peu de généraux ont une semblable mère. Richelieu nous confie que nos soldats, « qui étaient de toutes religions, frottaient parfois leurs bottes des saintes huiles, foulaient aux pieds le saint-sacrement, et tiraient des mousquetades au crucifix ».

Le seul palliatif possible, pour empêcher les régiments en marche de *picorer* les villages à leur portée, c'est de ne pas les laisser plus d'une nuit à chaque halte, et de les obliger à faire au moins deux lieues par jour. Si un détachement a trop fait « crier », on le change ; « le nom du régiment de Saint-Paul est mal venu en Provence, à cause de son précédent passage ; un autre passera *plus doucement ;* il faut envoyer celui-là ailleurs. » Seulement, s'il se trouve bien, il s'incruste, il refuse de déloger. Les passages de troupes sont si onéreux, que, pour les éviter, les citadins abandonnent leur domicile, et que les municipalités doivent prendre des mesures pour les obliger à y rester. Les campagnes, écrit le greffier du diocèse de Toulouse, « sont sur le point d'être abandonnées, à cause des *foules* qu'elles souffrent. » Dans l'Est, à l'autre bout de la France, Séguier mande que le logement des gens de guerre a réduit cinquante familles sur quatre-vingts à l'aumône ; on est obligé de les nourrir à leur tour. « Il n'y a pas dix habitants du lieu qui couchent dans des draps. » Quoi d'étonnant, si l'on voit figurer, dans les dépenses communales de nombreux voyages des consuls, des présents importants aux secrétaires des généraux, pour « les détourner de faire leur étape » dans la cité, ou « afin de les engager à maintenir leurs troupes dans la discipline »?

Métamorphoser ces troupes de Louis XIII, hirsutes, farouches, en cette armée souple, lisse et obéissante de Louis XIV, où d'innombrables règlements, observés par tous, ont tout prévu, depuis la façon de retrousser la queue des chevaux, jusqu'à la hauteur des plumets et à la nature des cuirs de bottes, voilà le problème résolu en moins d'un demi-siècle. Le changement des mœurs, ici comme pour beaucoup d'autres réformes, seconda l'action du gouvernement. Il aurait fallu, disait-on, « plus de potences que de maisons, et plus de cordes que d'arbres » pour mater les soldats. Mais cette terrible justice guerrière procédait par saccades, frappait et grâciait à tort et à travers ; *c'est par les civils que fut instituée la justice militaire*, et créée par conséquent la discipline. La *robe longue* portée par des fonctionnaires bourgeois, de divers noms mais d'esprit identique, mit le holà et fit cesser peu à peu le désordre. Ce sont ces « robes longues », sauvegarde du peuple, que le guer-

rier redoute; c'est en elles qu'espère le citadin et le syndic de commune rurale. Commissaires à la conduite, prévôts, intendants de justice, conseillers de parlement, accompagnent les généraux, entrent en maîtres dans les camps, avec leurs codes et leurs paperasses; jamais n'abandonnent la procédure commencée. Ce sont eux, on le verra tout à l'heure, qui compteront sacs de blé et caisses de poudre; ils écrivent, ils écrivent là où nul jusqu'alors n'écrivait, et agissent avec ce respect scrupuleux des formes qui caractérise les hommes de loi et surprend prodigieusement les hommes d'épée.

La loi militaire, assez imparfaite, puisqu'elle prodiguait la peine de mort à des fautes minimes, et condamnait seulement aux galères un officier convaincu d'avoir volé et vendu des canons français, était d'autre part assez injuste dans la différence de traitement qu'elle faisait entre les coupables, selon leur naissance. Son application, qui laissait aux magistrats une liberté presque illimitée, exigeait d'eux autant d'impartialité que de mesure. On doit reconnaître, à ne considérer que le résultat obtenu, qu'ils n'ont pas été au-dessous d'une mission difficile.

VI

L'art nouveau de tourmenter le sol, en y traçant des lignes creuses ou en relief, avec une irrégularité méthodique, — bastions, contrescarpes, demi-lune — détrônait, dès le seizième siècle, les bons gros murs flanqués de tours qui suffisaient jadis à garantir les hommes « de l'impétuosité du canon ». Mais la transformation se faisait lentement; Richelieu l'accéléra. Fortifier, selon le nouveau plan, les villes frontières; détruire les places minuscules de l'intérieur, souvent délabrées, toujours mal gardées; en avoir peu, mais les avoir bonnes, tel fut son programme. Son action se fit sentir depuis Calais au nord, jusqu'à Bayonne et Toulon dans le midi, pour remonter dans l'est jusqu'à Metz, en suivant les limites de la France d'alors. Pour les ouvrages auxquels il s'intéresse, il envoie sur les lieux des ingénieurs — des *artisans*, comme on dit encore — ou des officiers doués de connaissances spéciales, qui se confinent dans la partie technique, tandis qu'un intendant passe les marchés. Pourvoir à ces dépenses n'était pas aisé; il était rare que les habitants offrissent, comme ils le firent à Metz, de travailler gratis aux travaux de terrassement.

Heureusement la main-d'œuvre n'était pas chère; on remuait la terre pour 6 sous le mètre cube; on adjugeait le mètre cube de maçonnerie à 40 sous (y compris la fourniture des pierres et de la

chaux). Il n'existait, on le sait, rien de semblable à ce que nous nommons aujourd'hui le génie ou l'artillerie. Aucuns corps de troupes n'étaient exclusivement chargés de bâtir les forts et de tirer le canon. Tous les officiers étaient censés connaître l'art d'attaquer et de défendre les places. Ils ne dédaignaient pas pour cela l'avis des particuliers compétents, Français ou étrangers. Modestes et dévoués, toute une pléiade de savants servirent ainsi, soit avec des titres inférieurs — architecte des fortifications, directeur des redoutes — soit même sans aucun titre. Les de Ville, Pagan, des Aguets, Destouches, Fabre et vingt autres constituèrent insensiblement, sans loi ni institution aucune, par leur valeur seule, ce corps des ingénieurs qui illustrera le règne de Louis XIV, et dont sortira Vauban. La topographie, le détail même de la géographie était fort mal connu; on dresse la carte des provinces qui n'en avaient pas encore. On invente des ponts volants pour le passage des rivières. Pour protéger nos places fortes contre les surprises, le ministre crée, autour des fossés, une zône découverte de 60 mètres, où il défend de planter aucun arbre et de semer du chanvre.

En même temps on rasait les forteresses « non situées en lieu de conséquence ». Ce fut une mesure populaire. Avec le château voisin, disparaissait, pour les paroisses rurales, la garnison qu'elles devaient y entretenir. De plus, elles se partageaient les matériaux abondonnés par l'État. Lors même que le roi fait détruire leurs propres murailles, et en offre les morceaux à un seigneur bien en cour, les villes sont enchantées. « Il vaut mieux que la cité soit plus faible, *afin que personne ne s'en saisisse.* » Voilà ce que disent les bourgeois. Ils démolissent parfois leur château fort, à la seule annonce d'une guerre, et ajoutent : « On le reconstruira après la paix. » Avec les progrès de l'artillerie, aucune place n'était plus imprenable par la seule vertu de ses remparts. L'assaillant ouvre la tranchée, la pousse, arrive au fossé; il peut alors ou le descendre à couvert selon la méthode hollandaise, ce qui est plus sûr mais plus long, ou le passer sur des fascines, et atteindre la brèche faite dans la muraille. Cette brèche, commencée par le canon, était achevée par la mine. A l'abri du feu de l'assiégé, dans l'épaisseur même de la muraille, « on attachait le mineur », qui ne se retirait qu'après avoir mis le feu à sa mine. « Attacher le mineur », c'est la dernière période du siège, le moment des efforts désespérés. A Arras, les Espagnols descendaient la nuit dans des paniers des hommes armés, qui surprenaient le mineur dans son trou, et le poignardaient; d'autres fois ils attachaient des bombes à une corde et les faisaient crever en face de ce trou, afin que les éclats y

pénétrassent. Ils tuèrent tant de mineurs, qu'il n'en resta plus dans l'armée; on dut en envoyer chercher en France.

Nos boulets ne dépassaient jamais le poids de 24 livres, la plupart n'atteignaient pas celui de 12 ou de 18. La confection des canons est une des préoccupations les plus vives de Richelieu; il crée une fonderie au Havre et une à Nancy. « On en a tellement besoin, dit-il, qu'il ne faut pas regarder au prix. » Ce prix était très élevé : « c'est un fort bon marché » de ne payer la fonte que 90 *livres* les cent kilos (or 90 liv. valent 540 francs). Les canons, sortant des ateliers du fabricant, sont achetés par l'État sur le pied de 20 sous la livre de métal, sans parler des accessoires nécessaires pour partir en campagne. Comme une pièce de 18 pèse près de 8000 livres, on se figure quelle dépense colossale pour le temps, représente la mise sur pied de notre matériel de guerre. Jusqu'à l'apparition des bombes, au siège de La Mothe en 1634, les assiégés jetaient aux ennemis des grenades et des pots-à-feu, infiniment plus pesants que ceux qui leur étaient envoyés du dehors. Avec la bombe, tout changea; les mortiers, « par une invention prodigieuse pour son effet et sa nouveauté », permirent à l'assaillant d'atteindre les défenseurs au centre de leur ville. Tout l'effort de l'artillerie était d'ailleurs réservé aux sièges. En campagne, le nombre des canons ne s'accrut pas dans la proportion du nombre des soldats. On voit des batailles rangées, de soixante mille hommes, où les Français n'ont à leur disposition que quatre petites pièces, « et seulement pour faire ouverture dans les retranchements ennemis. » De ces quatre éléments nécessaires pour tirer : canon, boulet, poudre et mèche, il en manquait fréquemment un, qui empêchait les autres de servir. « Je n'avais pas d'artillerie, écrit Turenne; ordre à ceux de Nancy de m'en donner. On m'a envoyé un canon et seulement trois boulets de calibre; nous nous sommes retirés. » De pareils faits se passaient vers la fin du règne de Louis XIII; il restait donc encore pour l'artillerie, malgré l'œuvre considérable de vingt années, beaucoup de progrès à accomplir.

VII

Il en restait bien davantage encore dans l'intendance. L'armée est sur pied, elle est imposante; à sa tête sont des officiers d'une bravoure extrême; les généraux savent commander, les soldats savent obéir. Les citadelles sont en état de se défendre, les canons sont prêts; rien n'est fait encore, car tout peut se défaire en quelques semaines, si l'on n'y prend garde : il faut les payer, ces

hommes engagés pour si petit gain, et qui méritent leur salaire aussi bien que tout honnête ouvrier; des mains avides interceptent leur solde au passage, il faut les couper. Il faut nourrir les armées; pour les nourrir, il faut non seulement de l'argent, mais du blé, de la viande, du vin, etc., or il est souvent plus aisé d'avoir des écus d'or que des miches de pain; et il est encore moins difficile en ce temps de fabriquer le pain que de le conduire à ceux à qui il est destiné. Ce n'est pas tout : il faut des hôpitaux pour réparer les soldats cassés, certains services sanitaires pour prévenir les maladies qui les usent, sans profit pour l'État; tandis qu'il convient de ne les user qu'utilement, de les empêcher de mourir ailleurs que dans le combat. Il est bon enfin que, devenus vieux ou invalides, on ne les abandonne pas sur le pavé; d'abord parce que ce serait inhumain, ensuite parce que la sécurité de l'avenir inspire davantage le goût du métier.

Tout cela eût été impossible à un homme ordinaire, tout cela se résout pour un ministre du génie de Richelieu par une question d'argent. Encore faut-il, pour faire vivre le militaire ne pas tuer le civil, — la poule aux œufs d'or, — que le budget de la guerre n'écrase pas le budget de l'État, au point d'anéantir l'État. Quand on a l'Europe sur les bras, ce sont des questions qu'on n'a pas le temps de se poser; l'histoire les pose, admire, mais se permet certaines réserves.

Le chiffre de la solde varie extrêmement selon les années, parce que tantôt elle consiste seulement dans le prêt, — ce terme est déjà en usage, — tantôt elle comprend le prêt et les vivres. En 1627, on donne au soldat 3 sous par jour, en 1630, on lui donne 9 à 10 sous, mais il doit se nourrir à ses frais; le gouvernement ne lui fournit que le pain de munition. En théorie, la solde devait être donnée d'avance, et à jour fixe; en pratique, elle l'était à des dates indéterminées, quand l'État avait de l'argent. Le gouvernement, pour diminuer ses charges, donna pour trente-six jours, puis pour quarante-cinq, ce qu'il donnait d'abord pour trente jours, ce qui réduisit la paye d'un tiers. En temps de paix, les soldats honnêtes qui ne volent ni ne pillent, exercent tous quelque métier qui les aide à subsister; même aux gardes, le fait est admis. Ils reçoivent en outre d'assez bonnes gratifications, quand ils sont de faction à la porte de quelque prince.

Aujourd'hui, pour entretenir sur le pied de paix environ 420 000 hommes, la France dépense annuellement 531 millions, soit 1264 francs par homme et par an. En 1639, où l'armée compte 146 000 soldats, nous évaluons le budget de la guerre à plus de 86 millions de livres, soit 589 livres par homme, qui au

pouvoir actuel de l'argent donnent 3534 francs. Le soldat du dix-septième siècle coûterait donc trois fois plus cher que le soldat du dix-neuvième, *si l'on pouvait comparer une année de paix à une année de guerre.* Mais comme, en 1639, toutes nos armées étaient en campagne, tandis qu'à l'heure actuelle nos troupes sont en garnison, l'on ne peut dire si, en tenant compte de la valeur de l'argent, et des effectifs aux deux époques, la guerre était plus chère sous Louis XIII que de nos jours. Un fait certain, c'est que la nourriture des troupes, soit à cause du prix élevé du pain, soit à cause du défaut d'organisation, était plus coûteuse alors qu'aujourd'hui. Un bataillon d'infanterie de 280 hommes revient à l'État, en 1886, à 15 500 francs par mois (solde comprise), un régiment de 700 hommes, tel que Picardie ou Piémont, coûtait 15 400 livres en 1627. L'homme revient donc maintenant à 55 fr. par mois; il coûtait 22 livres, en 1627, qui, multipliées par 6, représentent 132 francs. On estime en 1886, la nourriture d'un fantassin à 0 fr. 60 par jour; tandis que, durant la guerre de Trente ans, on remettait au soldat, pour se nourrir, 3 et 4 sous, qui représentent aujourd'hui près de 1 fr. 20. Mais la dépense des munitions était beaucoup moins grande que de nos jours.

L'État, après avoir hésité pour nourrir l'armée, entre deux systèmes qu'il pratiqua successivement : l'un qui consistait à acheter les vivres à un munitionnaire, et à les fournir aux hommes en nature; l'autre par lequel il donnait aux soldats de l'argent pour se nourrir, finit par s'arrêter à un troisième, qui demeura en vigueur jusqu'à la fin de la guerre. Il mit l'entretien des soldats à la charge des villes, des provinces où ils stationnaient, et remboursa les États provinciaux et les municipalités de leurs avances, au moyen de deux impositions : les *quartiers d'hiver* et les *étapes* recouvrées sur tout le territoire français en même temps que la contribution directe. La ration d'un fantassin était d'une livre et demie de pain, un litre de vin ou deux litres de bière, et une livre de viande. Dans les villes assiégées ou, en rase campagne, dans les pays ruinés, il fallait bien que l'autorité militaire pourvût elle-même à la subsistance des armées. Souvent on avait du blé, mais aucun moyen de le réduire en farine. Quand les soldats ont épuisé les biscuits, percés par le milieu, qu'ils portent à leur ceinture, ils doivent se sustenter avec une livre de riz pour 2 ou 3 hommes.

D'organisation administrative, aucune trace encore. Richelieu, dans la plénitude de sa puissance absolue, doit appeler le roi à son aide pour fixer le prix du pain et régler la distribution; il est amené à supputer le nombre de livres de beurre, de têtes de bétail et de barriques de vinaigre qu'il faut à telle ou telle garnison. Il

faut prévenir les « grandissimes fourbes » des munitionnaires, qui « promettent tout et ne tiennent rien. » Ceux-ci se plaignent que leurs charretiers vendent le pain en route, et « néanmoins, écrit le maréchal de la Force, quand je leur commande de faire arrêter les coupables, il ne s'en trouve pas. » Puis, il y avait le gaspillage. « Il ne faut que bon pain, bon vin et bon fourrage », disait Gassion; le comte d'Harcourt mangeait en public pour faire voir qu'il n'avait pas de meilleur pain que les simples soldats. Mais c'étaient là des exceptions. La plupart des généraux voulaient avoir dans les camps un train magnifique, et il faut avouer que l'édit royal n'a pas tort, quand il se plaint « que l'on consomme quelquefois en un jour, ce qui devrait suffire pour un mois entier ». Un officier de l'armée de Provence, chargé de surveiller la fabrication, s'empresse de faire faire, et d'offrir au général en chef 2000 pains avec de l'anis, 800 à chacun des maréchaux, et proportionnellement à tout l'état-major.

La question des transports militaires, si peu aisée même dans les temps modernes, crée, à cette époque, des difficultés insurmontables. Ni routes, ni charrettes, ni chevaux, ni charretiers. Par contre, énormément de bagages; tout le monde en a, jusqu'aux simples soldats d'infanterie, mais personne ne veut les porter. Le capitaine *devait* se munir de « charrettes suffisantes » pour lui et sa compagnie, mais il s'en souciait fort peu, trouvant plus simple de prendre celles qui lui tombaient sous la main. Des chariots de l'armée impériale, montés sur quatre roues, le corps en osier couvert de cuir noir, étant tombés entre nos mains, nous servirent de modèles. De Noyers, avec son esprit organisateur, imagina ce qu'on nomme aujourd'hui le train des équipages. Il propose d'avoir des chevaux, des charrettes et des charretiers *supernuméraires*, pour remplacer les morts. « Au lieu d'un capitaine du charroi, dans une année, il en faudrait deux; il faut des bourreliers, maréchaux et charrons. Quelque beau que soit un équipage, lorsqu'on se met en campagne, il périt en peu de temps faute de tout cela. » En attendant que le secrétaire d'État de la guerre eût réalisé les vœux qu'il formait là, le transport des vivres demeurait non seulement fort onéreux, — le duc de Savoie, qui se charge de faire parvenir à Casal quatre mille sacs de blé, veut les survendre le triple de leur valeur, — mais même tout à fait impossible. Il n'est pas rare de voir l'armée, après une victoire, manquer de pain deux ou trois jours. Tantôt le mauvais temps, tantôt l'absence de mulets, empêchent les subsistances d'avancer. Un général déclare que plus il aura d'infanterie, et moins il obtiendra de résultat, « à cause de la difficulté de leur fournir du pain, suffisamment pour se mou-

voir. » Cette rareté des vivres prend parfois les proportions d'une véritable disette. Dans l'armée de l'Est, en 1637, « la nécessité a réduit les uns à mourir de faim, et contraint les autres à piller les marchés, et déterrer les morts pour ôter les linceuls de leur sépulture. La bourgeoisie s'est soulevée, cela sera universel dans tous les pays conquis. » Cependant la volonté du ministre était formelle; pour lui, traiter une nation *en pays conquis* voulait dire qu'on devait la traiter mieux que la France elle-même. Des Pays-Bas aux vallées de Pignerol, toute province convoitée est l'objet de ses politesses. On agit ainsi en Lorraine, jusqu'en 1635, et ce ne fut qu'en présence de la mauvaise volonté des populations à notre égard, que, pour les punir, on ordonna que nos armées vivraient sur le pays. En Catalogne, « on payait tout comme dans une hôtellerie »; bien loin d'établir de nouvelles impositions, on oublie de recouvrer les anciennes. « Il n'y a rien de pressé, écrit le roi à son général en Allemagne, pour l'établissement d'un receveur des droits qui appartiennent à la maison d'Autriche. Je désire penser plutôt au soulagement de ceux dudit pays, qu'à en retirer aucune utilité. »

Plus le désir de s'annexer la ville ou la contrée est vif, plus les prévenances se multiplient; tel est Strasbourg : « J'ai été à Strasbourg, mande de Noyers à Richelieu, pour leur présenter des lettres du roi, et les faire bien payer des provisions qu'ils avaient fournies. Nous l'avons fait avec applaudissements et leur avons distribué quelques médailles du roi *pour témoignage de l'affection de Sa Majesté envers eux*. Ils les ont reçues avec de grandes marques de satisfaction, mais *je n'y vois rien à espérer davantage...;* ils sont républicains, et fort amoureux de leur liberté, qu'ils croiraient blessée par le simple mot de protection. »

Comme il n'existait nulle part de casernes, et qu'on n'avait même pas idée d'en construire, puisque l'armée était destinée à disparaître à la paix, les soldats logeaient toujours chez l'habitant : rude charge pour la population civile. En Hollande, ce pays modèle de la liberté, « on ne donne point de billets pour les loger; les bourgeois les choisissent eux-mêmes sur la place; « le pays donne 2 sous par jour à l'hôte ». En France, le logement était obligatoire; et, bien que des règlements eussent défini soigneusement les droits respectifs de l'*hôte* et de l'*homme de guerre*, que le nombre des bûches et la grosseur des chandelles fût spécifié selon le grade, ainsi que les dates de changement des draps de lit et du linge de table, cette cohabitation donnait lieu à des plaintes perpétuelles. Aussi faut-il voir comme chacun cherche à s'y soustraire; sans cesse on écrit au secrétaire d'État pour lui demander

ou lui donner ordre d'exempter du logement tel ou tel village qui appartient à ce maréchal, cet évêque ou ce grand seigneur. De Noyers donne l'exemple; il recommande à la Meilleraye la ville des Andelys, « à cause que je suis leur voisin à la campagne et que j'y connais beaucoup d'honnêtes gens qui méritent d'être favorisés ». Quand on imposa les *étapes et subsistances*, il s'établit un ordre général des garnisons. Il y avait six armées, on divisa le royaume en six régions. Chaque commmandant de corps sut d'avance le lieu où ses troupes devaient hiverner, et jusqu'au chemin qu'elles devaient suivre pour s'y rendre, sans qu'il pût en rien modifier l'itinéraire envoyé de Paris ni les garnisons prescrites.

La question des vivres fit ainsi un progrès notable; on n'en peut dire autant de la solde. La solde, c'était un luxe; le gouvernement traite un peu ses soldats comme don Juan M. Dimanche : On envoie une *montre* (paye d'un mois et demi) à la cavalerie qui est dans Casal, « mais pour l'infanterie, dit Richelieu, à qui l'on donne pain, vin et viande, on ne juge pas à propos de lui rien bailler, que de bonnes paroles. » Et cependant le manque d'argent est « une maladie qui, avec les vieux régiments, ne se guérit point par embrassades », selon le mot de Condé. L'État, toujours gêné, s'exécute à contre-cœur; on ne paie qu'à la dernière extrémité. Un intendant des finances trouve en rentrant chez lui un officier qui venait souvent solliciter son paiement, endormi dans sa salle : « Il est temps, dit-il à son secrétaire, de chasser cet homme, il commence à devenir trop importun. » Le paiement manque toujours, ou parce qu'il n'y a pas de fonds, ou parce que celui qui est destiné à cet usage est détourné.

Sans paye, les régiments fondaient comme la neige au soleil. Le régiment de La Roche-Giffard, faute de *montre*, perd en vingt-quatre heures 800 hommes, celui d'Attichi est, par le même motif, réduit à 50. Les soldats de Menillet sont nus et misérables; en huit mois, ils n'ont touché que 3 livres 12 sols. L'armée du maréchal de Brézé, dont le prince d'Orange disait « qu'elle était extrêmement bonne, toute autre qu'on était accoutumé d'en imaginer de la nation française, en grandeur d'hommes, en ordre, en habits », en était réduite, six mois après, au point que les soldats demandaient l'aumône.

Heureusement que les autres nations, sauf la Hollande, n'étaient ni plus riches ni plus fidèles que nous à tenir leurs engagements; au contraire. Le duc de Lorraine disait d'un de nos compatriotes : « C'est une chose étrange, je n'ai dans mes troupes que ce seul Français, et il est sans cesse à me demander de l'argent. N'est-il pas vrai, messieurs, dit-il en s'adressant aux autres officiers, que

j'ai bien accoutumé de vous en donner? » Les hommes du duc de Weimar, ceux du roi de Danemark, étaient aussi *accoutumés à ne point toucher d'argent.* Quant à l'armée impériale, elle souffrait cruellement du besoin, cela rétablissait l'équilibre.

La comptabilité militaire, machine vaste et compliquée, depuis lors formée et réformée à travers les siècles, était encore à créer. On cherche, on tâtonne; il ne se passe pas une période de six mois en quinze ans où il n'y ait quelque modification fondamentale au service des trésoriers de régiment. On les supprime, on les rétablit, on les réduit à deux ou trois, on en crée trente ou quarante. On abolit les anciennes charges, pour les faire revivre quelque temps après, sous de nouveaux noms. La vénalité des offices exerce, ici comme ailleurs, ses ravages. Les officiers eux-mêmes, depuis le capitaine jusqu'au maréchal de France, en prenaient à leur aise avec les deniers du roi. Forcés par l'État de faire souvent des avances, ces gentilshommes qui empruntent « en leur propre et privé nom », qui mettent les bijoux de leurs femmes en gage pour payer leurs soldats, comme fit le marquis d'Uxelles, n'étaient pas des hommes d'argent; mais il leur semblait, en détournant à leur profit tout ou partie des sommes qui leur étaient remises pour la paye, qu'ils faisaient un emprunt à Sa Majesté, tel que Sa Majesté leur en eût fait un à l'occasion. Le roi le sait bien et ne s'en étonne pas outre mesure. Il défend aux officiers le séjour de Paris pendant les quartiers d'hiver, « parce que la plupart d'entre eux consomment en débauches l'argent que je leur fais donner pour leurs troupes. » Le prince de Condé obtient des fonds pour payer un quartier de sa compagnie de gendarmes; mais il aime mieux « se prévaloir de cet argent à son profit que de l'employer au dit paiement. »

Une des fraudes principales étaient les *passe-volants.* C'étaient le plus souvent des valets d'officiers ou des gens sans aveu, à qui l'on mettait le mousquet sur l'épaule, pour la revue du commissaire. D'autres fois c'étaient de vrais soldats, que les capitaines se prêtaient réciproquement les uns aux autres, et qui passaient et repassaient sous les yeux de l'inspecteur, comme ces personnages de comédie qui remplissent successivement plusieurs rôles dans la même pièce. Pour lutter contre cet abus, qui ne fut complètement déraciné que dans la seconde moitié du siècle, le surintendant d'Effiat déposséda les capitaines du droit où ils étaient jusqu'alors de payer leurs hommes; les commissaires des guerres furent chargés de ce soin. Energiquement soutenus par le pouvoir civil, contrôlés par les sergents-majors de chaque compagnie, auxquels on donnait dans ce but un supplément de solde, les commissaires

des guerres ne rendirent cependant pas les services qu'on s'en était promis tout d'abord. L'emploi était vénal, l'achetait qui voulait; ni la moralité ni la position sociale des premiers titulaires de ce poste n'étaient en rapport avec l'autorité qu'on leur attribuait. Surveillants, ils eurent vite besoin d'être surveillés. Pour donner à ces agents la cohésion qui leur manquait, on créa les *intendants d'armée*. Ce ne fut pas par un édit spécial (que l'on chercherait vainement puisqu'il n'existe pas), mais par des nominations individuelles à cette fonction, qui peu à peu se définit et se généralise. Leurs attributions : tout, sauf le commandement militaire; l'intendant d'armée est même bien souvent intendant de la province où il réside; c'est un proconsul. A l'avènement de Louis XIV sa situation était légalisée; les règlements avaient fixé ses gages et réglé son pouvoir. Déjà il avait ses *subdélegués*, pour triturer la menue besogne. L'intendant était pris dans ce que la robe avait de plus élevé; par sa fortune, ses alliances, c'était un personnage; tout différent des pauvres diables de payeurs qui grouillaient dans les bas-fonds de la hiérarchie. Par l'appui aveugle du ministère, ce personnage fut un autocrate; par ses traditions de magistrat, cet autocrate fut un honnête homme. Il n'eut d'autre vice que le vice qu'il fallait avoir : autorité absolue sur ceux qui étaient au-dessous de lui, soumission sans bornes à ceux qui étaient au-dessus de lui. Nous disons vice, parce que pour la justice et l'administration provinciale proprement dite, confiée à l'intendant, à nos yeux c'en fut un; mais pour l'armée, ce fut le salut; les civils donnèrent aux militaires l'exemple de la discipline.

A la même époque était organisée le service sanitaire. Richelieu préférait pour cette tâche les religieux aux laïques : « Faut donner le soin de chaque hôpital à un ecclésiastique actif et zélé, au lieu de les confier à des maîtres des requêtes, qui savent mieux plaindre la misère des soldats blessés qu'y apporter remède et les faire secourir. » Cependant, jusque vers 1639, il n'y eut aucun hospice militaire, ni dans les villes ni dans les camps. Les officiers riches ont dans leur train des barbiers-chirurgiens; le plus souvent on se contente des médecins du lieu, de quelques empiriques. Le blessé qui n'a pas de quoi se faire soigner à ses frais a grand'chance de succomber. L'hygiène était détestable, la mortalité par les maladies était énorme dans toutes les armées. Dans l'armée allemande, en particulier, il y avait toujours quelque germe de peste. Les nouveaux intendants, qui se donnaient des peines « incroyables » pour faire enterrer les chevaux morts, se préoccupèrent à plus forte raison de soigner les hommes vivants. Sur divers points du territoire, on voit des dépenses faites pour les « hôpitaux de l'armée »;

dans chaque corps il y eut un chirurgien et un apothicaire pour « saigner et secourir de médicaments » ceux qui en avaient besoin. Les pères Jésuites semblent cumuler la direction des ambulances avec la charge de l'aumônerie; comme aumôniers, les « susdits Jésuites devaient avoir un soin particulier de se trouver aux occasions périlleuses pour donner aux soldats des absolutions générales. »

On s'occupait aussi des invalides, — des estropiés, comme on les nommait, — dont la destinée était lamentable. Au moyen âge le pouvoir civil, d'accord avec le clergé, avait créé dans les abbayes des places de religieux laïcs, mais le temps avait entièrement corrompu cette institution; et, au dix-septième siècle, on voyait souvent les abbés donner ces places à leurs propres domestiques, en guise de salaire. La portion monacale de ces *frères lais* ou *oblats* pouvait être évaluée, en argent, à 100 livres. C'était la retraite des hommes de guerre qui n'avaient pas de moyens d'existence. Les autres ne recevaient aucune indemnité; ils se fussent peu souciés du reste d'aller finir leurs jours en sonnant les cloches, et en balayant les cloîtres d'un monastère. Ceux qui n'avaient d'autre perspective que de demander l'aumône ou de mourir de faim, en attrapant de loin en loin quelque don de 10 ou 15 livres au plus, sur la cassette royale, s'estimaient heureux d'obtenir ces lettres-patentes de *religieux lais*, qui leur donnaient du moins le vivre et le couvert.

Une maison d'invalides avait été ouverte par Henri IV, rue de Lourcine à Paris; ce fut l'idée-mère des Invalides grandioses de Louis XIV, que Richelieu tenta d'ailleurs d'exécuter sous son ministère. Oublié par l'histoire, l'essai du cardinal a droit pourtant à notre mention. Par un édit de 1633, fut établie au château de Bicêtre une communauté, en ordre de chevalerie, sous le titre de *commanderie de Saint-Louis*, pour la nourriture et l'entretien des soldats estropiés à la guerre au service de Sa Majesté. Le temps et l'argent, ces deux puissants facteurs de toute entreprise, que Louis XIV eut à discrétion, et qui manquèrent tous deux à Richelieu, ne permirent pas à la commanderie de Bicêtre d'être fondée sur des bases durables.

L'argent, c'est par lui que nous terminons cette étude militaire. Après avoir exposé, dans la constitution de l'armée, toutes les difficultés qu'a rencontrées le cardinal de Richelieu, et le génie profond, la dévorante activité, avec lesquels il les a pour la plupart surmontées, nous devons ajouter qu'il fut, selon l'expression vulgaire, un terrible et systématique « bourreau d'argent ». Si le roi « se résolvait à la guerre, disait-il, il fallait quitter toute pensée de repos, d'épargne et de règlement du dedans du royaume... Sans

argent, on ne fait rien; proposez de grands moyens extraordinaires, les Parlements s'y opposent, ils font crier les peuples; cependant il faut, pour un temps, mépriser cela, et se laissant calomnier passer outre. » Mettant en pratique ces superbes théories, le premier ministre ordonne volontiers de faire tel ou tel ouvrage « à graisse d'argent. »

Et le gouffre financier qui se creuse sous ses pas, et qui devait aboutir à la banqueroute, ne le touche ni ne l'inquiète; il en prend philosophiquement son parti. « Ce qui est bon pour un des maux (intérieur ou extérieur) est mauvais pour l'autre... il faut trouver des expédients qui pourvoient à tout le mieux que faire se pourra. » Cependant d'année en année la misère du royaume augmente et la détresse du Trésor ne diminue pas; au contraire. Les écrivains officieux recevaient ordre d'expliquer et d'atténuer de leur mieux : « Le roi, dit Balzac, n'a pu s'empêcher d'amaigrir son peuple en le guérissant, ni de tirer de ses veines de quoi lui procurer son salut. » Les peuples toutefois commencent à faire parler d'eux; les révoltes générales dans toute la France, et plus encore que les révoltes, cette résistance passive du contribuable, qui prend les formes les plus diverses, et se termine souvent par la fuite, apprend au gouvernement qu'on a été trop loin. On disait publiquement « qu'après un an ou deux, à toute extrémité, il faudrait faire la paix ou succomber; étant impossible que l'État supportât plus longtemps de semblables charges. » Le surintendant Bouthillier, informant, en 1642, le cardinal qu'il avait fallu prendre l'argent des rentes, terminait fort tristement sa dépêche : « Les fonds extraordinaires se peuvent dire taris, et est à craindre que les ordinaires nous manquent tout à coup en beaucoup d'endroits du royaume... Il est besoin, monseigneur, de penser à tout cela sérieusement, et est tout à fait nécessaire de régler les dépenses selon les fonds, n'étant plus du tout possible de régler ni trouver les fonds selon les dépenses. » Entre eux, les secrétaires d'Etat se laissent naturellement aller à une franchise plus brutale qu'avec leur chef : « Les traitants nous abandonnent, écrit Bullion à Chavigny, et les peuples ne veulent rien payer. Nous sommes maintenant au fond du pot, n'ayant plus de moyens de choisir entre les bons et les mauvais avis. Et je crains que notre guerre étrangère ne dégénère en une guerre civile. » Les renseignements de tout genre que l'on peut recueillir, les rapports de l'ambassadeur de Venise par exemple, qui observe tout du fond de son hôtel, avec un esprit sagace et de nombreux moyens d'information, nous initient aux détails de cette situation.

N'était-il pas possible de faire autrement? Doit-on croire, avec

Fontenay-Mareuil, « que s'il eût fallu assembler les États, comme il se fait en d'autres lieux, ou dépendre de la bonne volonté du Parlement, on n'aurait jamais eu l'argent nécessaire? » Nous ne le pensons pas; le Parlement et les états généraux n'ont cessé, aux moments les plus difficiles de notre histoire, de donner les preuves du plus ardent patriotisme; avec leur concours, les dissipations eussent été moins faciles. C'est en effet par la mauvaise administration des deniers publics, autant que par la guerre elle-même, que l'on a été amené à faire ce que Michelet nomme « une Saint-Barthélemy d'argent. » Avec un surintendant honnête et capable, on eût dépensé moitié moins; le siège de la Rochelle, sous d'Effiat, ne coûta que 40 millions. Richelieu, parlant de Luynes son prédécesseur, dit qu'on employa 1 500 000 livres à une levée qui aurait pu se faire avec 200 000. Il a mérité le même reproche. En effet, le budget de la guerre, en 1639, s'élève d'après nos évaluations, d'accord en cela avec celles de Richelieu et de la plupart des contemporains, à 86 *millions*. Ces 86 millions multipliés par 6, pour avoir leur valeur actuelle, représentent à peu près 516 *millions d'aujourd'hui*, et comme la population française était moitié moindre que de nos jours, ils correspondent *à plus d'un milliard*. La charge, énorme en elle-même, était presque doublée par les frais de recouvrements annuels, et par les rentes, intérêt accumulé des frais de recouvrement des années précédentes. C'est là l'ombre du tableau. Quelle que soit la grandeur du but, c'est un devoir pour l'historien de le dire, l'homme d'État n'a pas le droit de l'atteindre par tous les moyens. C'est au lecteur de juger ce qu'il était possible de faire, avec les ressources limitées du crédit et de la fortune publique au dix-septième siècle, et de savoir si les traités de Westphalie ne valaient pas le prix qu'on les a payés?

Vicomte d'Avenel.

ELJEN![1]

IV

Lorsque les voyageurs furent arrivés devant Bangor, Élisabeth et Georges continuèrent leur chemin vers Dienyi; mais André crut devoir accompagner Irène pour raconter à Karadyoni ce qui s'était fait à la puszta.

Le vieux magnat avait passé une sombre journée. L'absence de sa fille et l'arrivée de Pierre Darag avaient sans doute contribué à augmenter ses tristesses habituelles. Il était plus soucieux, plus sceptique, plus découragé que jamais.

En attendant le retour d'Irène, il arpentait le salon à grands pas. Il était seul, car son neveu, après être resté avec lui la première partie de la soirée, était remonté dans ses appartements. Le comte Karadyoni se trouvait aux prises avec tous les souvenirs de sa vie passée. Il voyait renaître et glisser sous ses yeux tous ceux qu'il avait connus et, ainsi qu'il arrive aux vieillards, chacune de ces images lui apportait à la fois un attendrissement et une souffrance. Il se rappelait sa brillante jeunesse, ses rêves de gloire, ses chaudes amitiés... puis la vision s'assombrissait, la patrie souffrait, les amis succombaient, la comtesse Georgina planait, pâle et froide, sur de longs jours douloureux, et, toujours s'éteignant, toujours se refroidissant, il en arrivait à l'heure actuelle où l'approche de nombreux embarras assiégeait son esprit.

Au fond de son cœur, c'était sa femme qu'il accusait surtout. Il s'arrêtait parfois devant le portrait voilé :

— C'est encore vous, lui disait-il, qui me poursuivez de votre hostilité. Votre bras s'étend sur ma vieillesse, il m'étreint, il me serre, il m'enlève la liberté de mes mouvements et peut-être un jour me ravira-t-il le cœur d'Irène!

Au même moment la portière du salon se souleva, et l'ombre élégante d'Irène, qui relevait d'une main sa robe d'amazone, s'étendit dans le salon.

— Me voilà, cher père!

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1886.

Karadyoni, en la voyant, eut un apaisement subit.

— Ah! tant mieux!

Irène s'aperçut qu'il était triste et vit qu'il avait dû souffrir plus que de coutume pendant son voyage. Elle courut à lui, et, l'entourant de ses deux bras, l'embrassa tendrement :

— Vous n'êtes pas malade?

— Non, non, ma belle audacieuse, dit le comte en caressant les joues de sa fille, toutes fraîches de la rosée du soir. C'est toi qui qui dois être fatiguée d'un si long trajet à cheval.

— Vous n'y pensez pas, mon père! Vous oubliez de quelle race je suis sortie et que la reine Gisèle en faisait bien d'autres.

Un sourire voilé passa sur le visage du comte.

— Eh bien! reprit-il, raconte-moi ce qui s'est passé là-bas.

— Père, je vous amène quelqu'un qui, mieux que moi, vous en rendra compte. André Dienyi est là qui veut vous parler...

— A quoi bon? dit le comte qui hésitait à sortir de son découragement et ne connaissait pour le bercer d'autre voix que celle de sa fille.

Mais il se reprit de suite et ajouta d'un ton indifférent :

— Puisqu'il est venu, fais-le entrer.

Irène ouvrit la porte et fit prévenir André. Le jeune homme traversa le salon d'un pas ferme et relevé, qui résonnait nettement, malgré l'épaisseur du tapis; son front découvert laissait voir son abondante chevelure. Il salua le comte avec respect et se mit de suite à l'entretenir de la réunion populaire. Il lui dit les essais de soulèvement contre l'Autriche, l'effervescence du peuple, les difficultés qu'on avait rencontrées à faire triompher les idées justes, et les acclamations qui avaient accueilli le nom de Karadyoni quand on avait proposé de lui confier la direction du mouvement.

— Non! non! s'écria vivement le vieillard... Je n'accepterai aucune mission...

Irène se hâta de l'interrompre :

— Je le savais, père, et je l'ai dit à l'assemblée.

— C'est bien... Et alors?

— Alors, reprit André, nos compatriotes se sont consultés de nouveau et ils m'ont confié cet honneur.

— A vous, André? demanda Karadyoni avec un peu d'étonnement.

Dienyi s'inclina.

— Ah! fit le comte.

Puis il ajouta, après un instant de silence :

— Je vous en féliciterais... si je croyais qu'on pût attendre quelque chose de ces événements.

— Certainement, dit Irène : c'est le commencement d'une résurrection.

Le vieillard se tourna vers sa fille avec un air d'incrédulité. Mais la foi vive des deux jeunes gens, leur confiance dans l'avenir, agissaient malgré lui sur son découragement. Ils continuèrent à causer. Il y avait, au fond de leurs différents caractères, une harmonie qui créait entre eux une sorte de bien-être moral, cette atmosphère où l'on se joue à l'aise et qui rend agréable l'échange des idées.

Karadyoni s'abandonnait malgré lui à ces influences. Irène s'en apercevait avec plaisir, et, lorsqu'André se leva pour partir, elle se rendit compte une fois de plus de l'énergie qu'il avait le don de communiquer aux autres.

La pendule marquait onze heures quand le jeune homme quitta le château; il eût été temps de songer au repos; mais Irène n'avait pas sommeil. Elle repassait dans son esprit toutes les circonstances de cette journée. Étendue dans un fauteuil, la lumière d'une lampe éclairant de profil son visage, elle restait silencieuse et toute à ses pensées. Le comte Karadyoni la regardait. Peu à peu, à mesure que s'effaçait la chaude empreinte d'André, il retombait sous le joug de ses préoccupations et retrouvait devant lui le souvenir de Pierre Darag.

Tout d'un coup, il se leva brusquement, et, secouant la langueur qui les avait saisis tous deux, il dit d'une voix brève :

— Allons, ma fille, montons.

Ils se rendirent chacun à leurs chambres; mais Irène était encore trop agitée pour dormir. Le bonheur qu'elle avait éprouvé pendant son voyage semblait s'être envolé depuis son arrivée au château. Le silence était profond, on eût pu croire que tout reposait dans la vieille demeure. Elle ouvrit sa fenêtre et se mit à rêver en regardant au loin.

La lune était si brillante qu'on pouvait distinguer les objets comme à la lumière du jour. Bientôt elle entendit marcher dans le bois et vit quelques Tziganes qui s'avançaient entre les arbres. Le parc leur servait souvent d'abri; Karadyoni n'avait jamais permis qu'on les chassât de cette retraite, qu'ils aimaient :

— Leurs chants valent bien l'asile que je leur donne, disait-il souvent.

L'un d'eux aperçut la jeune fille à sa fenêtre et saisit son violon; les autres l'imitèrent, et, avant qu'Irène, inquiète pour le repos de Karadyoni, eût pu les arrêter, ils avaient commencé un de leurs airs favoris.

Dans l'aile droite, où habitait Pierre Darag, une fenêtre s'ouvrit

également, et le jeune Croate s'accouda sur la balustrade en tenant entre ses dents un cigare allumé. Il n'avait pas vu Irène qui, par un mouvement instinctif, se retira derrière les rideaux.

Le comte Darag écouta un instant les Tziganes, puis, élevant la voix et leur lançant quelques pièces de menue monnaie :

— Ce que vous jouez là ne signifie rien, leur cria-t-il. Jouez-moi la marche de Jellachich.

Les musiciens obéirent. Ils firent une rentrée hardie et commencèrent d'une main ferme l'hymne national croate.

Mais ils n'avaient pas fait dix mesures que le comte Karadyoni parut sur son balcon. La colère l'agitait et il jeta aux Tziganes une imprécation si énergique que les archets s'arrêtèrent violemment. Deux cordes se brisèrent avec un son mat.

— Misérables! criait le vieux magnat dans la rude langue magyare, c'est une insulte que vous faites à ma demeure! Taisez-vous, je vous l'ordonne! Que cet air maudit ne parvienne jamais jusqu'à moi!

Dans son courroux, il allongeait le bras, la main ouverte, comme pour commander au vent d'emporter loin de lui ces sons abhorrés. On eût dit qu'il voyait passer, dans une vision sanglante, les combats d'autrefois que cet hymne avait inspirés, et que les âmes irritées de ses anciens compagnons d'armes gémissaient à ses oreilles. Sa voix avait des accents rauques qui en doublaient la puissance.

Les Tziganes effrayés, comme des enfants qui n'ont pas eu conscience de leur faute, restaient immobiles, tenant leurs instruments suspendus au bout de leurs doigts. Pierre Darag s'était retiré de la fenêtre, et la lueur rouge de son cigare brillait tout au fond de son appartement.

Irène, au contraire, s'était avancée. Elle contemplait son père. Jamais, dans ses rêves d'enfant, elle ne l'avait vu plus beau, plus majestueux. Elle ne pouvait se lasser de regarder cette figure imposante, ces cheveux blancs qu'argentait la lune, soulevés par une patriotique indignation. Les sentiments qu'exprimait le vieux magnat étaient de ceux qui la passionnaient. Sous l'ombre de son rideau qui se balançait au vent du soir, elle joignit les mains comme pour contenir sa joie.

En même temps, elle sentait croître son irritation contre Darag. Repassant dans son esprit l'attitude soupçonneuse qu'il avait eue lors de leur rencontre sur la route et les paroles que lui avait dites son père, elle se demandait s'il ne venait pas, comme Jellachich, pour surprendre les secrets de la Hongrie. Elle ne comprenait pas que Karadyoni tînt si fort à ménager son cousin et lui en parlât avec faveur, presque comme d'un prétendant.

Il y eut un instant de silence.

Puis on vit Pacarius traverser la pelouse en courant et se placer au milieu des musiciens décontenancés. Il jeta vers Irène un regard suppliant, une muette prière qui demandait pardon de la faute involontaire des siens, il donna un signal, et son orchestre entonna la marche de Rakoczy.

Cet hymne guerrier, composé au moment de la révolte du grand patriote magyar, d'abord languissant et douloureux, puis enflammé d'une chevaleresque ardeur, longtemps défendu par les gouvernements et partant d'autant plus cher au peuple, soulève toujours les passions hongroises. Le grand cadre du parc, la poésie de la nuit, la colère à peine apaisée de son âme, jetèrent le comte Karadyoni dans une émotion puissante. Le cri d' « eljen!» qu'il n'avait pas prononcé depuis si longtemps, sortit de ses lèvres avant qu'il en eût conscience. Mais à peine s'en était-il échappé, pour le plus grand ravissement d'Irène, que le vieux magnat, étonné de lui-même, ferma violemment sa fenêtre et disparut.

La jeune fille attendit la fin de la marche. Pacarius se tourna vers elle. Irène lui envoya un sourire qui voulait dire :

— Tout est bien. Vous avez tout réparé!

Puis elle se retira aussi.

Mais ses rêves furent bercés par des accords étranges, et plusieurs fois elle s'éveilla en croyant entendre dans les airs les voix d'ennemis qui se livraient bataille.

V

Le lendemain, Pierre Darag descendit de bonne heure le grand escalier du château, jeta un coup d'œil dans le salon, n'y vit personne et passa sur la terrasse qu'il se mit à arpenter de long en large. Il attendait Irène et semblait impatient de la voir. Vingt fois il avait déjà jeté les yeux sur la porte vitrée qui donnait accès dans le vestibule, puis il s'était avancé dans l'allée qui bordait la pelouse, il en avait fait le tour en fumant lentement son « virginia ». Les massifs, nouvellement plantés, ouvraient leurs premières fleurs au-dessus desquelles voltigeaient les abeilles; un sable épais s'enfonçait mollement sous les pieds, et Pierre remarquait avec plaisir ce soin luxueux, cet ordre magnifique qui régissaient toute chose dans le château de Bangor. Le comte Karadyoni avait fait construire près du salon une serre meublée de plantes rares. Les vitrages en étaient ouverts et les rideaux soulevés pour que les plantes pussent aspirer librement ce beau soleil de mai. L'œil du comte Darag plongeait dans des profon-

deurs de palmiers, de bananiers, de fougères gigantesques.

Il alla s'asseoir sur un banc de roseaux des Iles qu'on avait placé près de la serre et il se mit à jouer avec les cordons de soie de son porte-cigares.

Né dans une famille riche, élevé dans le luxe, il en appréciait mieux que personne les douceurs et les recherches; aucun raffinement ne lui échappait; d'ailleurs, il ne concevait pas la vie sans la fortune et ne pouvait imaginer un bonheur qui ne fût pas posé sur ce socle.

Son costume était élégant. Il portait une veste serrée, de fines bottes à revers, une cravate bouffante dont les tons châtoyants s'harmonisaient avec la pâleur de son visage. Il avait à la main un jonc; il était mince, avec un air de distinction et une tournure aristocratique. En examinant toute sa personne, on ne pouvait y trouver à reprendre. L'éducation la plus correcte avait rencontré en lui un sujet complaisant qui s'était laissé façonner des pieds à la tête.

Sous cette écorce savamment polie, Pierre Darag cachait cependant des passions vives. C'était une de ces natures dures et impérieuses qu'on rencontre fréquemment sous la ciselure des dehors mondains. Habitué de bonne heure à commander, il n'aimait pas trouver d'obstacles et sa volonté, qui ne pliait jamais, brisait tout ce qui ne lui cédait pas. D'ailleurs, riche et puissant comme il l'était, il avait eu peu d'occasions d'appliquer cette violence qui se dissimulait tout au fond de lui-même. Sa vie jusqu'alors avait été facile; il se promettait d'arranger son avenir de manière à jouir le mieux possible des biens terrestres et, moyennant que tout, autour de lui, concourut à le servir, il avait l'intention de rester toujours enveloppé sous cette aimable apparence.

Sa cousine Irène était la femme la plus belle et la plus séduisante qu'il eût jamais rencontrée, et, comme il était décidé depuis longtemps à l'épouser, sa vanité en était profondément flattée. La seule chose qui pût lui déplaire en elle était cette indépendance de caractère qu'elle manifestait souvent. Mais, accoutumé aux mœurs croates, il pensait qu'il saurait la réduire et qu'il lui apprendrait vite qu'une femme doit tout admirer chez son mari et se soumettre avec empressement à ses moindres désirs. Pierre Darag, avec sa nature implacable, écartait de son esprit jusqu'au soupçon d'une résistance, parce qu'il sentait que si on osait lui présenter l'obstacle, il emploierait n'importe quels moyens pour le détruire. Réussir était un mot magique qui flattait sa passion dominante et devant lequel s'inclinaient les faibles remontrances de sa morale facile.

Il eut tout le temps de rêver et de regarder autour de lui, car Irène

ne descendait pas : les petits nuages blancs couraient dans le ciel et venaient se faire dévorer par le soleil; les allouettes chantaient, montant et descendant à pic dans l'air transparent; les mouches dorées bourdonnaient sur les bourgeons luisants; des lézards, d'un vert d'émeraude, couraient sur les marches des terrasses, et rien ne venait interrompre la solitude de Pierre Darag.

Bientôt il s'impatienta, jeta un regard vers le château et recommença sa promenade. Cette fois, il se dirigea du côté de la tour et des sapins, dont les masses estompaient durement cette fraîche matinée de printemps. Pendant qu'il pénétrait sous leurs branches que la sève nouvelle étoilait de pointes vert tendre, Irène sortit enfin du château et se dirigea vers un endroit du bois qu'elle préférait à tous les autres.

Pour s'y rendre, il fallait traverser le ruisseau sur quelques grosses pierres entre lesquelles il sautait. De l'autre côté, sur un petit tertre, s'élevait un chêne qui étendait ses bras au-dessus de tous les autres arbres. C'était au pied de ce chêne, sur un espace tapissé d'herbe fine, qu'Irène aimait à venir s'asseoir. Les racines du vieil arbre, avant de s'enfoncer dans la terre, jusqu'au ruisseau, formaient un banc rustique que le temps avait recouvert de mousse. A l'appel du mois d'avril, éclataient, de loin en loin, les pervenches et les muguets enlacés par le lierre. C'était une retraite si tranquille, qu'on se serait cru à une grande distance du château, si l'on n'avait aperçu les contours de l'allée qui traversait le bois dans sa longueur.

Irène était à peine assise, adossée au tronc de l'arbre, qu'un bruit de pas lui fit lever la tête. Elle reconnut, à travers les branches, son cousin Darag, qui l'avait vue de loin et l'avait suivie à distance. Le jeune homme sauta sur les pierres, et, franchissant le monticule, s'approcha d'elle.

— Bonjour, ma cousine. Je vous attendais depuis ce matin pour vous présenter mes devoirs. Mais vous êtes invisible... comme les wilas de nos poésies slaves!

— Vous vous méprenez, mon cousin. Je viens de descendre, et je crois que vous m'avez trouvée sans trop de peine.

— Parce que je vous ai guettée toute la matinée... après vous avoir attendue toute la journée d'hier!

Il dit cela avec un peu de dépit, tout en s'asseyant devant elle dans une pose étudiée, qui faisait valoir à la fois la souplesse de sa taille, la finesse de ses pieds et la délicatesse de ses mains blanches. Son attitude et sa réminiscence du voyage de la veille impatientèrent Irène.

— Vous y pensez encore? dit-elle. Seriez-vous d'un caractère ombrageux?

— On le deviendrait à moins...

— Tant pis pour vous, c'est un vilain défaut.

Le soleil, qui filtrait entre les feuilles, vint à se moment se jouer dans ses cheveux; elle avança la main vers son grand chapeau qu'elle avait déposé près d'elle et le mit sur sa tête. Sous ces larges bords, ses yeux noirs avaient un feu contenu dont les rayons s'allongeaient tout droits. Pierre, un peu troublé à son insu en face de cette nature puissante et résolue, continua d'appeler à son aide toutes les grâces de son esprit; il avait décidé qu'il lui plairait et que cette conversation serait douce et presque tendre. Le cadre de ce nid de verdure, perdu sous les feuilles, s'y prêtait admirablement; il eût fallu être bien froide pour ne pas sentir le charme de cet isolement matinal que les oiseaux berçaient de leurs chants, que les fleurs embaumaient de leurs parfums et dont il comptait faire le début poétique de ses premières déclarations.

— Irène, dit-il, je n'ai qu'un désir, ce matin plus que jamais; c'est celui de vous être agréable et de causer avec vous des souvenirs du passé.

Il ne pouvait trouver pour la mécontenter de plus sûr moyen que de lui annoncer qu'il voulait lui plaire. D'ailleurs son inspiration ne le conduisit pas sur un bon terrain :

— Vous souvenez-vous du temps où vous étiez toute petite, à Agram, et des jeux que nous organisions ensemble?... Il m'est très doux de penser que notre enfance a été ainsi liée par les mêmes souvenirs, et que nous avons, en quelque sorte, été réunis dans le même berceau.

Elle resta muette; la pensée qui venait à son esprit était loin d'être aimable; elle hésitait à la dire.

— Quoi donc, ajouta-t-il sans deviner la lutte qu'elle soutenait, les images de ce passé enfantin ne peuvent pas vous offenser. Je sais qu'elles se gravent toujours profondément dans le cœur.

— Oui... elles sont ineffaçables...

— N'est-ce pas? Je savais bien que vous n'aviez point oublié Agram.

Irène ne se contint pas davantage.

— Le souvenir que j'en ai, dit-elle rudement, est le plus douloureux de ma vie : c'est celui de la mort de ma mère.

Le comte Darag se mordit les lèvres. Mais il n'était pas homme à céder facilement. Il avait arrangé son plan dans sa tête, il trouvait parfaite l'ordonnance de sa stratégie, et ce n'était pas l'air agressif d'Irène qui pouvait l'y faire renoncer. Il reprit donc :

— C'est vrai, Irène, et je me rappelle que la sensibilité de votre cœur se révéla en cette cruelle circonstance. Votre douleur fut si

profonde, si touchante, que ma mère en était effrayée. Elle me chargea de vous emmener, de vous distraire, de veiller sur vous... c'est un doux rôle que celui-là. J'en ai senti tous les charmes, et j'espère que c'est pour moi un heureux présage d'en avoir pris tout jeune l'habitude.

Irène, les yeux baissés et obstinément fixés sur le gazon, serrait les lèvres d'une façon inquiétante. On eût dit un arc bandé dont la flèche allait partir. Mais le comte Darag s'apercevait à peine de l'irritation de la jeune fille. C'est le propre des esprits qui se complaisent en eux-mêmes de ne pas voir ce qui se passe chez les autres, et de commettre des fautes de perspicacité.

— Un jour, poursuivit-il, je vous avais conduite au jardin; nous étions assis sur un banc, et nous causions tous deux. Je vous vois encore, avec votre petite robe de deuil, qui vous donnait un air si triste. Mon oncle Jellachich, qui revenait de la guerre, s'approcha de vous. Il vous prit la main et voulut vous embrasser...

A ce nom détesté, à ce souvenir odieux pour une patriote hongroise, Irène se leva toute droite.

— Je ne sais vraiment où vous voulez en venir, dit-elle avec emportement. Pour certains événements de ma vie, je n'ai pas de mémoire, mon cousin... J'ai tout oublié.

Sa tête fièrement relevée laissait voir la blessure que lui avait faite Darag. Cette âme d'un cristal très pur demandait à être touchée délicatement, et les vibrations d'une main maladroite l'agitaient à la briser.

Pierre était stupéfait. Il regarda sa cousine sans la comprendre et se trouva debout machinalement, avec un air décontenancé qui produisit chez Irène un adoucissement immédiat. Comme toutes les natures vives, quand elle avait obéi impétueusement à ses impressions, elle faisait un prompt retour intérieur, et se calmait.

Elle reprit un ton de voix plus doux :

— Revenons ensemble vers le château. Je crains que mon père ne m'attende, car je ne l'ai point encore vu ce matin.

Pierre Darag, qui, de l'étonnement était déjà passé au dépit, ne répondit rien. Il se borna à lui offrir la main pour descendre le tertre et franchir le ruisseau. Irène le laissa faire de bonne grâce, elle était tout apaisée. Mais le jeune comte, autrement positif, gardait plus longtemps ses sourdes colères. Il marchait près d'elle la tête basse, cherchant la cause qui avait fait échouer ses avances. De temps à autre il levait sur elle un œil sec. Il devinait qu'Irène avait contre lui une irritation préconçue; il se confirmait dans la pensée que cette froideur à son égard cachait des sympathies pour un autre. A cette seule idée, une rage jalouse s'emparait de lui.

Qui donc oserait se mesurer avec Pierre Darag? qui donc viendrait prendre un bien qu'il s'était réservé? Et de nouveau ses yeux inquiets se tournaient vers sa cousine pour tâcher de pénétrer les secrets de ce cœur de jeune fille.

Mais Irène, rendue à la tranquille possession d'elle-même, soulagée par la façon dont elle avait coupé court à un entretien qui l'obsédait, était redevenue simple et gracieuse. Elle renoua la conversation sur un sujet indifférent, et, lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit où l'allée sortait du bois, elle avait un sourire aux lèvres.

Le comte Karadyoni était assis sur la terrasse dans un fauteuil d'osier fin. Quand il les aperçut, il fixa sur sa fille un regard anxieux, puis il se dérida en la voyant aimable. Irène de son côté, en jetant de loin les yeux sur son père, qu'elle aimait passionnément, fut prise d'un accès de tendresse filiale. Elle s'élança vers le château et courut se jeter dans les bras du vieillard.

Karadyoni se trompa sur cette émotion, il l'attribua à la conversation qu'Irène venait d'avoir avec Pierre Darag. Il en augura bien pour les révélations qu'il avait à lui faire.

Pendant le repas qui suivit, il chercha donc à entretenir de son mieux la bonne harmonie qu'il lui semblait avoir vu naître entre les deux jeunes gens. Mais Darag était inquiet, il avait l'air d'un cheval rétif qui a senti le mors pour la première fois et qui frissonne encore longtemps après. Un malaise régnait, impossible à soulever; les mots ne venaient pas, les phrases avaient des chutes subites. Quand on ne s'entend pas sur le fond des choses, la conversation se hérisse de barrières comme une course d'obstacles.

Sitôt que le déjeuner fut fini, Darag chercha un prétexte pour s'accorder quelques heures de solitude, afin de mettre ordre à ses pensées. Un domestique apporta un plateau de vermeil, aux quatre coins duquel se détachaient des lions en relief et qui était chargé de tabac, de pipes, de cigares de toutes sortes.

— Mon oncle, dit Pierre en prenant un cigare, me permettez-vous de faire un tour de chasse aux environs du château?

Karadyoni, qui allumait sa pipe, lui répondit d'un signe de tête, puis il passa à son neveu l'étui dont il venait de se servir et qui figurait un autre lion, en or, contenant du feu dans sa gueule ouverte :

— Faites tout ce qu'il vous plaira, mon neveu. Si vous aimez la chasse, vous trouverez du gibier aux abords de la forêt.

Quelques minutes après, Pierre Darag avait revêtu un costume de chasseur très recherché, entièrement blanc avec des bottes de cuir rouge, et il traversait les allées du parc, suivi de son domestique Prill.

Il s'enfonça dans une suite de prairies qui s'étendaient entre la route de Vesprim et la forêt de Bakony.

— Je suis sûr, se répétait-il en lui-même, que ma cousine Irène a un secret penchant pour ce jeune homme qui était près d'elle hier matin.

Cette pensée lui revenait sans cesse, elle l'obsédait, il y voyait comme une atteinte à ses droits.

Le galop d'un cheval qui passait sur la route lui fit lever la tête. Il aperçut un cavalier qui courait dans la direction de Bangor; ses yeux se fixèrent avidement sur ce personnage. Il avait peine à reconnaître à cause de la distance, et pourtant il ne s'y trompe point.

Prill, qui lisait facilement dans l'esprit de son maître, s'arrêta comme lui, un peu en arrière, et regarda aussi passer le voyageur.

— Qui est-ce? demanda le comte Darag d'une voix sèche en se tournant à demi vers son serviteur.

— C'est le baron Dieny, monsieur le comte.

Pierre Darag frappa du pied, et la crosse de son fusil heurta la terre :

— Je gagerais, dit-il entre ses dents, qu'il va la voir encore!

Il resta un instant sombre et silencieux pendant que la rapide vision du passage d'André se perdait dans le détour du chemin, et déjà elle ne laissait plus d'autre trace qu'un léger nuage de poussière soulevée, lorsqu'il ajouta, toujours en se parlant à lui-même :

— Qu'est-ce que tout cela signifie? Serais-je en face d'une intrigue amoureuse?

La façon malveillante dont Irène avait, le matin même, accueilli ses avances, lui revint très nettement à l'esprit. Il lui parut que dans cette joute, c'était lui, Pierre Darag, qui était dupe.

— Ah! je suis joué!... elle aime ce jeune homme! Eh bien! nous verrons, ma belle cousine!...

A ce moment, Prill se rapprocha. Il était de ces domestiques qui cherchent à se faire un marchepied des défauts de leurs maîtres. L'occasion lui semblait bonne pour flatter les passions du jeune comte, car il pensait avec raison que si Pierre Darag se trouvait dans une situation difficile, il aurait plus que jamais besoin d'un serviteur dévoué et récompenserait largement les services qu'on pourrait lui rendre. Prill avait su se créer une place à part dans la domesticité du comte Darag. Il y avait entre lui et son maître de secrètes mais profondes affinités. Ils avaient besoin l'un de l'autre, et se complétaient. Il amena le comte Darag à le questionner sur la famille Dienyi, sur les rapports qui existaient entre

les deux châteaux, et il trouva moyen d'aiguiser une jalousie qu'il avait devinée.

Le jeune Croate, les yeux abaissés vers la terre, réfléchissait et semblait se consulter. Tout à coup il se retourna brusquement vers son domestique, et lui dit avec d'autant plus de hauteur qu'il lui demandait un service d'un ordre plus délicat :

— Retourne à Bangor... J'ai besoin de savoir ce qui s'y passe.

Prill ne se le fit pas répéter. Cette mission lui semblait infiniment flatteuse. Pendant ce temps, André continuait son chemin vers Bangor. La veille au soir, en rentrant à Dienyi, il avait trouvé l'ordre d'aller rejoindre son régiment. Il venait faire ses adieux à Irène et au magnat.

Ferme sur ses étriers, il trottait vivement. Il avait revêtu son joli uniforme de capitaine aux honveds, la plus élégante tenue militaire qui ait jamais été portée : pantalon bleu de ciel, serré à la jambe, bottes garnies de riches éperons, tunique de drap blanc avec hausse-col brodé d'étoiles d'or et kalpak noir, projetant son ombre sur le visage. En entrant dans le parc, il mit son cheval au pas et regarda longuement le château, le bois, la tour, l'étang où nageaient les cygnes, comme s'il eût voulu graver tous ces détails dans son esprit. Puis il reprit le trot jusqu'au bas du perron.

Irène était seule au salon. Elle s'occupait à placer dans un vase de marbre des branches de lis en fleurs dont elle formait une gerbe. Elle était toute à son travail. Elle s'absorbait dans l'arrangement de son édifice. Ses mains se plongeaient dans l'épaisseur des tiges. Parfois les pétales blancs frôlaient son front ou ses joues; de temps à autre, elle s'éloignait pour juger de la beauté de son œuvre et revenait ensuite la continuer ou la modifier, avec sa joyeuse activité. Un refrain léger, insaisissable, s'échappait alors de ses lèvres; puis elle se taisait, puis, sans y penser, elle reprenait encore sa phrase interrompue.

Tout à coup, elle entendit, dans le vestibule, une voix qui la fit tressaillir et qu'elle reconnut de suite : c'était celle d'André. Une joie profonde la pénétra; un frisson de bonheur courut dans tout son être; mais elle n'en fit rien voir et continua d'arranger ses fleurs.

André Dienyi traversa le salon et s'approcha d'Irène. Quand il fut près d'elle, elle se retourna et lui dit avec un gai sourire :

— Je gage que vous commencez déjà vos tournées dans le comitat...

Mais elle s'arrêta court en voyant le visage grave d'André.

— Qu'avez-vous? dit-elle précipitamment.

— Je viens prendre congé de vous.

— Comment? Que voulez-vous dire?

André la vit pâlir. Elle baissa les yeux comme pour cacher son trouble.

— Je vais rejoindre mon régiment.

Alors seulement elle remarqua l'uniforme qu'il portait. La branche de lis qu'elle tenait glissa de sa main et tomba à ses pieds. Elle était toujours debout et s'appuya, pour dissimuler sa faiblesse, sur le piano ouvert, devant la gerbe de fleurs qu'elle venait d'achever.

André, aussi ému qu'elle-même, mais plus fort, et ravi des sentiments qu'elle manifestait malgré elle, ne la quittait pas des yeux.

— Dans quelques jours, reprit-il, nous devons être à la frontière.

— Est-ce qu'on se bat déjà?

— Non, mais on s'y prépare. On forme les armées.

Elle resta muette, profondément abattue. Sa tête inclinée se détachait sur l'épaisseur des lys. Ses cheveux noirs, relevés haut, étaient entrelacés d'un ruban rouge et laissaient à découvert les lignes pures de son cou. Elle portait une robe de laine blanche que relevait d'un seul côté une agrafe d'or. En la voyant ainsi, André eut le sentiment qu'elle avait tous les charmes, et cette délicieuse faiblesse qui anéantissait en ce moment l'énergie naturelle d'Irène lui révélait une perfection de plus.

Il y eut entre eux un court silence, un de ces silences émus plus expressifs que les paroles. André, tout éperdu, la couvrit d'un long regard; il brûlait de se jeter à ses pieds; il lui semblait que ses genoux fléchissaient malgré lui.

Mais tout à coup, elle se surprit elle-même dans cette attitude affaissée; sa fierté lui revint; une rougeur vive lui monta aux joues, et rappelant d'un coup d'aile tout son courage :

— Mais à quoi pensons-nous? dit-elle. Un ordre militaire ne se discute pas. Partez donc, puisqu'on vous appelle, André; Dieu vous gardera.

Sa langueur avait disparu; son teint reprenait son éclat. Elle allongea le bras vers André avec simplicité et lui tendit la main. A peine l'eut-il effleurée de ses lèvres qu'elle la retira en disant :

— Venez; mon père est à la tour... Venez lui dire adieu.

Et, passant devant lui, elle traversa le salon et le vestibule de son pas ferme et léger.

Mais l'émotion d'André avait été si grande et le parfum qui lui était monté à la tête si intense, qu'il chancelait un peu en marchant derrière elle.

Ils traversèrent la terrasse ensoleillée et pénétrèrent dans la tour. André n'y était jamais entré quoique ses rêves l'y eussent entraîné bien souvent. Ils trouvèrent le magnat debout au milieu

de la grande salle, tenant entre ses mains une épée qu'il avait décrochée de la muraille et sur laquelle il s'appuyait. Une des fenêtres qui donnaient devant le château était ouverte et laissait entrer la lumière vive de l'après-midi. Parfois l'aile d'un oiseau, traversant cette baie lumineuse, faisait passer dans l'appartement une ombre furtive et vivante. André fut ébloui de la richesse, de la splendeur de cette salle, et les souvenirs glorieux qui y étaient renfermés montèrent à la fois à son esprit.

— C'est un sanctuaire, monsieur le comte!

Karadyoni eut un sourire d'orgueil.

— Je suis heureux, ajouta André, d'emporter un pareil souvenir sur le champ de bataille!

— Vous partez donc?

— Dans deux jours, et désormais, avec une ardeur nouvelle. Il sort de tous ces objets une vertu qui excite le courage.

— Sans doute. C'est dans cette salle que les émissaires de nos rois venaient remettre à mes ancêtres « l'épée sanglante », lorsqu'un danger menaçait la Hongrie.

— Alors toutes les émotions de la patrie ont eu leur écho ici même?

— Oui, et c'était un beau temps que celui-là!

Irène s'était assise devant la haute cheminée. Ses mains jouaient négligemment avec les chaînes de grands chenêts d'acier, aux reflets blancs et nets comme ceux des armes.

André, cédant à sa curiosité, s'était approché des murs et regardait les trophées. Karadyoni était sensible à cette admiration. Quand il venait dans cette salle, il semblait rajeunir. N'y a-t-il pas en chacun de nous un coin du cœur qui ne vieillit point?

— Tenez, dit-il en prenant sur un coussin un poignard de forme grossière, voici ma plus ancienne relique. Ce poignard appartenait au roi Arpad... Ici, vous reconnaissez un dessin de la couronne de saint Étienne, entouré par un voile de la reine Gisèle qu'Irène portera le jour de son mariage, comme toutes les femmes de ma famille...

— Et ce parchemin?

— C'est un exemplaire de la « Bulle d'or », de la grande charte de nos libertés hongroises, signée au treizième siècle, par André II... Voilà une des « épées sanglantes » dont je vous parlais tout à l'heure. C'est celle qui fut envoyée par Béla IV à tous les seigneurs dans les tristes jours de 1240, quand les Mongols tuèrent cent mille des nôtres sur les rives du Sajo!

Irène s'était levée et détachait elle-même de la muraille un crucifix d'ivoire, jauni par le temps.

— Ceci, dit-elle, est ce que nous possédons de plus précieux. Il

nous vient de sainte Élisabeth; elle l'a souvent arrosé de ses larmes et, en mourant, nous lui donnons tous notre dernier baiser.

— C'est une histoire vivante de la Hongrie! s'écria André, tous les siècles nous parlent de nos gloires!

— Comment ne l'aimerait-on pas, cette patrie hongroise!

— Passons aux souvenirs militaires, reprit le comte. Ils vous intéresseront, André. Voici l'épée de Jean Corvin Hunyadi, le héros de Belgrade, des Portes de Fer et de la Morava. Irène y a suspendu la petite croix de bois du moine Capistran, son compagnon et son ami... Ici, un souvenir plus profane, mais non moins glorieux : la coupe d'or du roi Mathias Corvin... Là, nous revenons à notre famille : cette selle et ces étriers étaient ceux d'Étienne Karadyoni qui fut tué en 1526 à Mohacs, dans ce jour fatal où la Hongrie perdit son indépendance pour devenir partie ottomane et partie allemande... Ces trois épées, réunies en faisceaux, appartenaient l'une à Zrinyi, l'autre à Jean Sobieski, la troisième à François Rakoczy... Ce sabre fut porté par André Karadyoni à la délivrance de Buda-Pesth en 1686; cet autre par Sandor à la grande victoire de Peterwardein en 1716, et le diamant qui brille à côté fut envoyé à mon aïeul par l'impératrice Marie-Thérèse... Mais ceci nous ramène à l'histoire contemporaine, la plus triste de toutes.

André venait de s'arrêter devant une panoplie où étaient suspendues des épées mouchetées, de toutes formes et de toutes grandeurs.

— Hélas! dit Karadyoni, je les maniais facilement autrefois, mais elles sont devenues trop lourdes pour mon bras!

— Il me semble pourtant que celle que vous portez est une des plus pesantes, et vous la souleviez comme une plume quand je suis entré.

— Vous croyez? dit Karadyoni.

Il l'éleva au-dessus de sa tête et la fit tournoyer avec force.

— Vous voyez bien.

— J'en suis tout fier... Eh bien! André, voulez-vous que nous fassions quelques passes à nous deux, pour vous faire la main et empêcher la mienne de se rouiller tout à fait?... Cela me rappellera ma jeunesse...

Il décrocha une épée, la tendit à André, et se mit en garde.

Le jeune homme se prêta de bonne grâce au désir du vieux magnat. Il se plaça en face de lui, à distance réglementaire. Ils commencèrent un jeu habile d'attaque et de défense où ils prirent bientôt plaisir, comme il arrive entre champions dignes de se mesurer. Karadyoni semblait avoir retrouvé ses vingt ans. Son épée voltigeait dans sa main savante.

— C'est admirable! criait André. Quel maître vous faites, monsieur le comte!

Leurs pas résonnaient avec un bruit prolongé sous les voûtes de la tour. L'ébranlement qu'ils causaient faisait s'entrechoquer les armes suspendues au mur, et ces heurts légers produisaient dans la salle un cliquetis guerrier, un accompagnement belliqueux.

— Très bien! disait à son tour le comte Karadyoni. Vous êtes de la bonne école, André. Défendez-vous!

Soit que le jeune homme y mit une certaine complaisance, soit que réellement Karadyoni fut un jouteur invincible, c'est André qui fut touché.

Alors ils abaissèrent leurs épées, et le vieux magnat dans son ardeur, avec cette générosité qui sied au triomphe, s'avança vers André et lui donna une chaleureuse accolade.

— Mon jeune ami, c'est plaisir de lutter avec vous. Vous tenez une épée comme les vieux soldats.

Puis, voyant André s'approcher du panneau pour y remettre l'arme dont il s'était servi :

— Non! non! dit Karadyoni en l'arrêtant du geste, emportez-la! C'est celle que j'avais à la main le jour où votre père tomba près de moi et où je fus moi-même laissé pour mort..... Je pensais qu'elle serait désormais inutile; mais je puis vous la confier. Je me plairai à penser que quelque chose de moi combat encore pour la patrie.....

André, troublé de cet honneur, s'inclina profondément :

— J'en serai digne, je vous le promets, dit-il avec effort.

— J'en suis sûr, répondit le comte.

André fit de nouveau un signe affirmatif. Puis il passa l'épée à sa ceinture. Le nœud de soie fané, aux couleurs nationales, qui en ornait la garde, frémit sous ses doigts; son front s'éclaira d'une flamme intérieure; on sentait qu'il rêvait de la joie de la bataille et que les ombres de Jean Hunyadi et de Mathias Corvin, penchées sur lui, lui soufflaient la bravoure.

Irène était debout près de lui. La douleur qu'elle avait eue du départ d'André était momentanément vaincue; elle éprouvait même une âpre joie à la pensée qu'il allait remplir généreusement son devoir. Elle aussi croyait entendre sonner la charge, et le bruit éclatant du clairon couvrait toutes les autres voix de son cœur.

— Comment rejoindrez-vous votre régiment? demanda Karadyoni.

— Je traverserai la forêt de Bakony et j'irai coucher à l'abbaye de Saint-Martin. La concentration des troupes se fait à Raab.

— Allez donc combattre, jeune homme, reprit le vieux comte que cette pensée de guerre remplissait malgré lui de regrets impatients, c'est une des meilleures joies d'ici-bas!

— Grâce à Dieu, ce n'est pas la seule, murmura André sans oser lever les yeux sur Irène.

— Peut-être! dit Karadyoni que reprenaient déjà ses tristesses.

André s'inclina une dernière fois devant la jeune fille en prononçant le mot d'adieu que la voix d'Irène répéta comme un écho affaibli; puis il salua Karadyoni et sortit précipitamment, voulant être le maître et non le valet de son émotion.

Quand il fut parti, Irène entoura de ses deux bras le cou de son père et reposa sur lui son front où battaient des veines chaudes et pleines. Il lui semblait qu'une grande solitude venait de se faire autour d'elle, elle cherchait vaguement un appui dans la tendresse de Karadyoni. Mais elle ne pouvait soulever le poids qui l'oppressait; l'air manquait à sa poitrine; son esprit était vide; la vie lui apparaissait tendue de noir. Elle quitta l'épaule du vieillard et s'approcha de la fenêtre ouverte.

Karadyoni s'apprêtait à descendre.

— Ne viens-tu pas, Irène?

— Tout à l'heure, mon père.

— Soit, reprit le vieux comte.

Et il s'engagea dans l'escalier pour retourner au château.

Irène ne pouvait se décider à sortir de cette salle où les pas d'André retentissaient encore. Elle croyait entendre le bruit de son souffle dans cet air qu'il avait respiré, saisir le son de sa voix, l'ombre de ses mouvements sur les tentures. Voyant que le comte était parti et qu'elle était bien seule, elle s'accouda sur l'étroite fenêtre, regardant droit devant elle.

Bientôt elle aperçut un cavalier ou détour de l'allée. Est-ce une vision? Non, c'est André qui traverse le parc. Ces quelques instants avaient paru si longs à Irène qu'elle le croyait parti depuis longtemps. Avant d'entrer sous bois et de disparaître, il arrête son cheval, il se retourne, il ne résiste pas au désir de contempler une dernière fois Bangor, et tout à coup, il aperçoit Irène à la fenêtre. D'un mouvement rapide, dont elle saisit de loin l'ardeur, il la salue et reste la tête découverte comme si elle était à deux pas de lui. Irène sourit. Elle fait un geste de la main qui va porter sa pensée à travers l'espace. André est si loin d'elle et part pour si longtemps, qu'elle peut bien laisser ses yeux fixés sur lui, sans crainte d'être trahie par eux. Dienyi s'incline de nouveau; son front se courbe profondément, on dirait qu'il salue un être invisible, puis il s'apprête à reprendre son chemin.

Mais à ce moment même Pierre Darag sort du bois et revient au château en sens inverse d'André. Les deux jeunes gens se croisent et passent l'un près de l'autre avec un air de hauteur. Pierre a

même une attitude de menace et de défi. Il a aperçu sa cousine à la fenêtre, il a saisi l'adieu d'Irène et de Dienyi, il est plus que jamais violent et irrité.

André le toise d'un coup d'œil, cingle l'air de sa cravache et s'enfonce dans le bois.

Cette scène n'avait pas duré deux minutes; mais elle avait achevé d'exaspérer le comte Darag. Les lèvres pincées, le corps raide, il fixait de son regard d'acier l'endroit où venait de disparaître André. L'étonnement de sentir une résistance excitait encore son esprit de domination. Plus que jamais il voulait Irène, plus que jamais il voulait écraser ce rival. Il fit un geste de menace et s'avança, avec une détermination subite, vers le comte Karadyoni qui se promenait et arrivait à lui.

VI

Karadyoni était plus joyeux que d'ordinaire; la visite d'André et leur assaut d'armes avaient secoué ses chagrins.

— Eh bien! Pierre, dit-il, avez-vous été heureux à la chasse!

— Pas trop, mon oncle.

— Vraiment? Alors venez faire un tour de promenade en fumant. C'est la consolation des malheureux.

— Mon oncle, répondit Pierre d'une voix grave, je voudrais vous parler.

Karadyoni le regarda; il vit qu'il s'agissait de choses sérieuses, il poussa un soupir et, comme un homme qui reprend son fardeau dont il avait un instant allégé ses épaules, il lui dit tristement :

— Je vous écoute. Promenons-nous ensemble. Nous causerons tout en marchant.

Ils se dirigèrent sous les arbres, par la grande allée. Le comte Karadyoni avait repris sa démarche pesante et l'air de tristesse qui lui étaient habituels; le comte Darag très pâle, d'une tenue correcte et glaciale, le geste sec, marchait près de lui d'un pas saccadé et lui parlait vite en scandant sa phrase courte, nette et précise.

Irène était rentrée au salon. Mais elle était agitée, elle se sentait assiégée de pressentiments. Elle sortit, elle aussi, et se dirigea vers sa retraite préférée, sous le grand chêne du bois. Comme elle s'y rendait, elle aperçut de loin son père et Pierre Darag. Ce fut une raison de plus pour se cacher dans son nid de verdure, car elle était loin de rechercher la présence de son cousin.

Elle s'assit sur son banc de mousse et jeta un regard autour d'elle. Le soleil, encore brillant, mais tamisé par l'ombre des feuilles, glissait des rayons dorés sur la pointe des gazons. En se

penchant vers le ruisseau, Irène vit Pacarius qui s'était endormi sur le bord. Elle en fut contrariée, ayant désir d'être seule.

— Pacarius! dit-elle pour le réveiller.

En un instant le Tzigane fut debout. Il aperçut la jeune fille, franchit le monticule et se tint respectueusement devant elle. Irène avait avec les inférieurs cette bonté qui crée les dévouements absolus. Elle ne voulut pas offenser Pacarius en lui ordonnant froidement de s'éloigner.

— Va me chercher les roses sauvages qui fleurissent à la lisière de la forêt, lui dit-elle.

Le Tzigane eut un sourire de joie et disparut comme un chevreuil entre les troncs d'arbres.

Longtemps Irène demeura assise dans le bois. Sa pensée l'emportait de tous côtés, sans lien et sans suite. Peu à peu le vent s'éleva et agita de frémissements les feuilles souples et tendres. Le jour commençait à baisser. Dans le chêne qui ombrageait la jeune fille, le vent du soir avait des inflexions plus puissantes qu'ailleurs; il s'enhardissait en passant à ces hauteurs, et, devenant plus fort à mesure que s'inclinait le soleil, il préludait déjà sur les cimes, aux grandes sonorités de la nuit. Elle écouta cette voix qu'elle aimait. Puis, s'apercevant qu'elle s'oubliait dans sa rêverie, elle voulut se lever et s'en aller. Mais un bruit de voix la décida à attendre encore. Bientôt elle reconnut à travers le feuillage Karadyoni et Darag. Ils marchaient l'un près de l'autre dans l'allée, et leur conversation était animée. Des lambeaux de phrases venaient jusqu'à elle. Elle entendit même son nom, prononcé par Pierre, et, instinctivement, frémit de la tête aux pieds.

Ils approchaient toujours; quelques pas seulement les séparaient d'elle, et leurs paroles arrivaient distinctes à ses oreilles.

— Je ne demande, en somme, qu'une chose juste, et qu'on peut appeler une dette, disait Pierre Darag impérieusement.

Le comte Karadyoni s'arrêta court et s'appuya d'une main sur un tronc d'arbre. Irène allongea la tête et, entre les branches, regarda son père avec surprise. Il était inquiet, sa voix tremblait, sous l'empire d'une émotion évidente.

— Mon neveu, je ne vous permets pas de parler de la sorte... je n'ai de dettes vis-à-vis de personne... je suis libre de mes actes.

— Assurément. Mais il faut de mon côté que je connaisse vos décisions et celles de ma cousine. Je n'ai pas besoin de vous rappeler le testament de ma tante...

— Non, certes, murmura Karadyoni.

— Je vois bien qu'il est présent à votre pensée. Vous savez que la clause de ce testament est expresse : « Lorsque ma fille aura vingt

ans, je désire qu'elle épouse son cousin... Si ce mariage ne se fait pas, je veux que mes biens propres retournent à ma famille... »

— Oui, je le sais.

— Vous le voyez bien, mon oncle, l'heure est venue pour nous tous de prendre un parti. Parlez à Irène, transmettez-lui ma demande avec les explications nécessaires, et demain faites-moi connaître sa réponse. J'ose espérer qu'elle sera favorable.

Irène stupéfaite, le cou tendu, à demi soulevée sur un bras, écoutait avidement. Elle entendit son père pousser un profond soupir :

— Il m'est odieux, s'écria-t-il, d'être ainsi lié par ce testament!

Le jeune homme se vit maître de la situation :

— Vous n'êtes pas lié, mon oncle. Je ne veux tenir ma gracieuse cousine que de sa volonté et de la vôtre. Vous savez bien quelles étaient les intentions de ma tante en dictant les clauses relatives à ce projet d'union et aux biens des deux familles. Elle voulait rétablir la paix entre nous, et effacer jusqu'au souvenir de cette nuit fatale dans laquelle humiliée, frappée, et maudite par vous, elle se vit contrainte de quitter Bangor...

— Assez! assez! dit le comte Karadyoni du ton d'autorité qu'il savait prendre à certains jours. Ne parlez pas de ces événements passés que je croyais être seul à connaître, et n'insistez pas davantage, mon neveu... Je sais ce qui me reste à faire.

En parlant ainsi, le vieillard était violemment agité; Darag, voyant qu'il avait touché juste, et craignant de compromettre sa situation en insistant davantage, garda le silence. Karadyoni passait la main dans la longue barbe blanche qui lui tombait sur la poitrine. Il pensait à cette nuit, fatale en effet, dans laquelle il avait brisé par sa faute son propre bonheur et peut-être celui de sa fille. Il en souffrait plus encore depuis qu'il savait que d'autres avaient eu connaissance des événements mystérieux qui s'étaient passés entre sa femme et lui.

Se redressant tout à coup, le vieux magnat fit un geste de lassitude et reprit avec Darag sa marche interrompue.

Irène, les yeux grands ouverts, l'oreille tendue, n'avait rien perdu de cette conversation. A mesure que lui étaient révélés la violence de son père, les chagrins de sa mère, les clauses expresses du testament et les réclamations de Pierre Darag, elle sentait s'évanouir en elle sa naïve confiance dans la vie et ces rêves de bonheur, flottant dans l'espace sans se poser nulle part, qui caressent notre cœur lorsqu'il n'a point encore souffert.

Une situation nette et précise se formulait aujourd'hui devant elle; il fallait agir, trancher de l'avenir en quelques mots. La

pauvre enfant, saisie par ces révélations, par cette responsabilité, poussa malgré elle une plainte et ferma les yeux sitôt qu'ils furent partis, cédant à cet abattement douloureux qui suit une grande tension d'esprit.

Un mouvement qui se fit à ses pieds la tira brusquement de cette léthargie momentanée. Elle releva ses paupières alourdies et aperçut devant elle Pacarius. Depuis combien de temps était-il là? Qu'avait-il entendu? Irène l'ignorait. Mais elle vit bien au visage bouleversé du Tzigane qu'il la savait malheureuse. Il était incliné, un de ses genoux touchait la terre; il tenait à la main un gros bouquet de roses rouges au cœur d'or, ses lèvres frémissaient de colère.

Sans dire un mot, par un mouvement sauvage, il jeta ses roses qui s'effeuillèrent et coururent comme de petites flammes pourpres sur les tons sombres du gazon; puis il saisit le bas de la robe d'Irène, y appliqua ses lèvres, se releva d'un bond et rentra dans le bois. Mais à peine eût-il tourné le premier tronc d'arbre qu'il étendit le bras dans la direction de l'allée où s'était arrêté Pierre Darag :

— Je hais ce Croate! s'écria-t-il.

Irène se sentit en ce moment emportée par un sentiment si violent, qu'il lui sembla qu'elle allait partager la haine de Pacarius. Le souvenir d'André lui revint en même temps que l'image de son cousin. Il y eut en elle un grand bouleversement, un combat, une tempête. La nuit se faisait devant ses yeux et dans son cœur.

Elle repassa lentement le ruisseau et s'achemina du côté de la demeure seigneuriale, traînant ses pas et comme appesantie. Elle ne savait trop ce qu'elle faisait. Arrivée à quelque distance de la terrasse, elle s'arrêta près d'un vase de bronze qui était supporté par une colonne en marbre rouge. Il était rempli de géraniums, d'héliotropes et de plantes grimpantes qui débordaient en guirlandes autour de ses flancs. Irène s'appuya sur le socle et resta immobile, les yeux sombres, regardant les étoiles. Sa tête, légèrement renversée en arrière, était ombragée par les grappes des fleurs, ses mains retombaient le long de son corps, sa bouche serrée indiquait une irritante réflexion.

Quelques minutes après, et par hasard, le comte Darag, rentrant lui-même au château, vint à passer de ce côté. Il était satisfait de sa conversation avec Karadyoni, il voyait les difficultés qu'il avait redoutées s'aplanir, il s'en allait d'un pas libre et dégagé et se disposait déjà à monter les degrés du perron, quand il aperçut tout à coup dans l'ombre la silhouette d'Irène qui se détachait sur le marbre. Il hésita un instant, revint vers elle et s'approcha d'un air joyeux.

Elle le voyait venir et pâlit de colère. La présence de son cousin lui était odieuse en ce moment. Sa tête se redressa. De son bras,

elle saisit une des anses recourbées du vase et s'y accrocha. Puis elle attendit, agressive et menaçante.

Le comte Darag, le sourire aux lèvres, arriva tout près d'elle.

— Vraiment je ne me suis pas trompé. C'est bien vous, ma belle cousine, qui rêvez aux étoiles!

Irène lui lança un regard qui brilla dans la nuit comme un éclair et que Darag reconnut trop tard.

— Monsieur le comte, dit-elle, d'une voix frémissante, vous ne savez donc pas vous battre?

— Pourquoi? demanda Darag interdit.

— Parce qu'il y en a d'autres qui font leur devoir à l'heure qu'il est, et que vous... vous êtes ici.

Puis, avant que le jeune homme eût retrouvé assez de liberté d'esprit pour s'expliquer, elle passa devant lui, très hautaine, et rentra vivement au château.

Il eut un moment d'effarement, puis il frappa la terre du pied et, s'oubliant, maintenant qu'il était seul et loin de tous les yeux, jusqu'à montrer de son poing fermé le chemin qu'Irène venait de parcourir :

— Ah! dit-il avec rage, vous vous permettez des comparaisons, et vous voulez les faire à mon désavantage! Ah! vous en aimez un autre et vous vous emportez contre moi!

Sa face blême exprimait une violente colère.

— Non! s'écria-t-il, non! Je ne veux pas qu'on me prenne ce qui doit être à moi!

Il arracha une touffe d'héliotropes qui avait dû effleurer les cheveux d'Irène. Il les foula aux pieds, il les écrasa sans raisonner son emportement. Quand ces natures froides s'abandonnent à leurs passions, elles ont des raffinements de violence. Il n'aurait pas fallu tomber en ce moment sous la main crispée de Darag.

A l'instant même, sans permettre à l'injure d'Irène de se cicatriser dans son âme, il remonta chez lui et s'enferma dans sa chambre où l'attendait son domestique.

Sitôt entré, il se mit à marcher à grands pas, puis il s'assit et resta un certain temps silencieux, les yeux fixes. Tout à coup, il fit un geste bref et dit, comme se parlant à lui-même.

— N'y a-t-il donc en ce pays aucun moyen de se débarrasser d'un homme?

En entendant le comte Darag faire cette question, Prill eut un méchant sourire. Depuis quelques minutes, il suivait sur le visage de son maître la violence toujours croissante des sentiments et en attendait l'explosion. Il se glissa sans bruit jusqu'au fauteuil du jeune homme et, prenant un ton de voix presque indifférent :

— Il s'agit sans doute de ce beau capitaine qui, tantôt, a causé si longuement, seul à seule, avec la comtesse Irène?

— Oui, reprit sourdement le comte, que chacun de ces mots exaspérait.

— Je comprends, monsieur le comte... Cet homme est un ennemi. Mais la chose est simple... et facile.

Prill souriait, jouant avec le gland d'une sonnette.

Le comte l'examina longuement; puis, dissimulant sous un ton railleur la réalité de ses sentiments et de ses espérances :

— Tu le tuerais, Prill?

— Non pas! jamais!

Darag eut un frémissement irrité qui n'échappa pas à Prill.

— Que veux-tu donc dire? s'écria-t-il... Tu n'es pas clair en tes propos.

— Je veux dire que je ne suis pas assez imprudent pour compromettre Votre Excellence dans une mauvaise affaire...

— Mais alors?

— J'ai mon idée... On pourrait lui prendre mieux que la vie.

— Quoi donc?

Prill s'approcha du jeune homme et, à voix basse, lui développa un projet.

Quand il eut fini, le comte Darag l'approuva de la tête.

— C'est bien. Tu vas partir de suite pour la forêt.

Il prit une poignée d'or et la jeta dans la main de son domestique. A la générosité de son maître, Prill comprit l'importance que Darag attachait à ces ordres.

— Votre Excellence sera satisfaite.,. et dès demain le baron Dienyi...

— Ne perds pas de temps, et laisse-moi, interrompit Darag.

Prill s'inclina et quitta la chambre.

Le comte Darag se mit à la fenêtre. Il vit son domestique se diriger vers les écuries, seller un cheval, s'envelopper d'un manteau de voyage et partir au galop. Penché en avant, il le suivit un instant des yeux, malgré les ténèbres; puis il se dit à lui-même avec un accent de triomphe et avec un rire provoquant :

— Et maintenant... elle est à moi!

VII

Irène avait en vain cherché le sommeil, elle ne l'avait pas trouvé. La matinée la surprit dans son lit, avec cette fatigue de corps et d'esprit qui suit les nuits sans repos. Elle se leva tard, vers neuf heures, et, tout entière à ses pensées, elle s'étendit avec un acca-

blement bien rare chez elle, sur le grand canapé qui, suivant l'usage hongrois, était le meuble principal de sa chambre.

Ses yeux errèrent autour d'elle, cherchant à trouver la paix dans ces objets connus dont elle avait orné son appartement personnel. Un air d'élégance, d'ordre et de travail était répandu sur les choses dont elle se servait. Son lit, enveloppé de rideanx de soie bleue, s'élevait dans un angle, recouvert, d'après la coutume nationale, d'un grand nombre d'oreillers ; les légères colonnes d'ébène disparaissaient à demi entre leurs gonflements.

Deux fenêtres, presque toujours ouvertes en été, donnaient sur la façade du château; l'hiver elles se garnissaient de doubles vitrages entre lesquels Irène faisait mettre des plantes et des fleurs dont elle ne pouvait se passer. C'était alors comme un jardin suspendu que le givre attaché aux carreaux cherchait vainement à atteindre.

Les meubles étaient à la fois simples de forme et luxueux d'étoffe. Sa bibliothèque, composée d'études d'histoire, de biographies des Hongrois célèbres, de poésies en langue magyare, s'étendait au-dessus du canapé aux coussins brodés. Les livres étaient reliés d'une manière uniforme, de couleur blonde à filets d'or, portant au coin les initiales et les armes d'Irène. Un pupitre noir aux incrustations d'ivoire avec tous les accessoires en argent était placé devant une des fenêtres. Un prie-Dieu surmonté d'un Christ et d'une statue de la Vierge, rapportée d'Italie, s'élevait au-dessus de deux jardinières basses remplies de fleurs, qui semblaient offrir sans cesse à Dieu leur parfum et leur beauté au nom de celle qui les avait placées.

Un tapis assourdissait le bruit des pas. Il y avait peu de glaces dans cette chambre, tout juste assez pour donner aux murs une touche lumineuse. Irène ne souffrait autour d'elle rien d'encombré, de mesquin, de futile. Elle n'aimait pas les petites choses ; on pouvait d'un coup d'œil saisir l'ensemble de sa chambre comme on pouvait d'un regard envelopper son harmonieuse beauté, frappé de suite par l'aspect général sans être troublé par les détails.

Pendant que ses yeux couraient autour d'elle, sa pensée travaillait. Elle cherchait à se mettre en face de la nouvelle situation qui lui était faite. Le repos de la nuit lui avait apporté l'apaisement nécessaire pour juger les choses avec plus de calme, plus de vérité. La première fièvre de ses blessures était éteinte. Irène entrait dans cette période de réflexion où son esprit droit et généreux reprenait enfin possession de lui-même.

Elle eut tout d'abord conscience d'avoir été trop violente la veille au soir avec Pierre Darag. Elle fut un peu humiliée d'avoir agi avec

tant de brusquerie et même avec injustice, car elle savait qu'il était légalement exempt de tout service militaire par la mort de son père.

Elle s'aperçut aussi qu'elle n'avait été préoccupée que d'elle-même, elle s'accusa d'égoïsme et cette pensée la ramena vers le vieux comte. Tout à coup, le passé lui apparut : sa jeunesse se dressa tout entière devant elle. Elle eut en un instant une perception claire d'une foule de faits qu'elle n'avait jamais bien compris, les tristesses, la vieillesse prématurée, le scepticisme politique de son père, l'ignorance où on l'avait tenue au sujet de sa mère, la rupture des relations avec la famille Darag, sauf avec son cousin Pierre, et jusqu'au voile qui recouvrait la comtesse Georgina dans le salon de Bangor, tout lui fut expliqué. Elle avait le secret, si bien caché jusqu'à ce jour, des amertumes de Karadyoni.

Dans la tendresse absolue qu'elle portait à son père, Irène ne songea point à s'irriter contre lui. Sans chercher à approfondir les scènes mystérieuses auxquelles Darag avait fait allusion la veille, elle le plaignait, elle en avait pitié, elle comprenait tout ce qu'il avait dû souffrir de regrets et d'hésitations douloureuses. Mais, comme toutes les femmes de sa race, elle n'avait point une pitié oisive. Elle était de ces femmes vaillantes pour lesquelles l'idée du devoir a des attraits tout-puissants, et qui foulent aux pieds, pour aller vers lui, les difficultés dont il peut être entouré.

Revenant alors à la demande formulée par son cousin Darag, elle chercha quelle était la solution qui donnerait le plus de bonheur à la vieillesse de Karadyoni.

Les questions de fortune se posèrent immédiatement devant elle. Il fallait avant toute chose conserver au magnat l'opulence dans laquelle il avait toujours vécu, car il était évident que la ruine et la déchéance sociale entraîneraient pour lui d'incessantes douleurs. Mais la fortune de la comtesse Georgina était à peu près la seule qui leur restât, et pour la garder, Irène le savait maintenant, il fallait accepter les conditions qu'avait posées sa mère, c'est-à-dire épouser Darag.

— C'est impossible! mon courage n'ira jamais jusque-là, murmurait-elle avec désespoir.

Non seulement elle n'avait pas de sympathie pour lui, mais encore elle sentait son cœur incliné vers un autre, et, par un effet singulier, mais pourtant incontestable, elle éprouvait pour André une tendresse d'autant plus vive, d'autant plus avouée, qu'il y avait maintenant plus de barrières entre eux... Et de nouveau l'image du jeune capitaine lui apparaissait avec des attraits souverains qui la captivaient tout entière. Elle revoyait passer dans une vision rapide, au charme de laquelle elle ne se livrait qu'à demi, tous les

souvenirs de cette intimité qui avait lié sa vie à la sienne; elle se rappelait le charme croissant qu'elle trouvait près de lui, les élans partagés et contenus de leur jeunesse, leur entière conformité de pensées, leur parfaite harmonie de sentiments. Elle le retrouvait comme il était la veille encore dans son costume militaire, beau, brave, ému, l'aveu aux lèvres, l'amour dans les yeux. Un parfum subtil de lis en fleurs lui montait au visage, et elle redisait lentement le nom d'André, car ce nom même était doux à prononcer.

Mais pourquoi s'attarder à ces émotions? Que pouvaient-elles amener dans sa vie? Comment concorderaient-elles avec les faits qu'elle venait d'apprendre? Hélas! elle avait compris que le comte Karadyoni n'avait jamais eu un seul instant la pensée que sa fille pourrait épouser le baron Dienyi. Elle voyait qu'il eût trouvé étrange la prétention d'une alliance avec une famille comme la sienne. Maintenant, moins que jamais, ce doux rêve ne pourrait être accepté du magnat. L'avouer serait ajouter un nouveau chagrin aux inquiétudes de Karadyoni et peut-être s'exposer à un refus formel.

— Non, se dit Irène, jalouse de garder intact ce premier rêve de jeunesse, je ne permettrai pas qu'on blâme ma tendresse pour lui, j'aime mieux la cacher au fond de mon cœur.

En est-il donc ainsi de nos plus chères espérances? Faut-il fouler aux pieds ces fleurs pures? Sont-elles destinées à mourir comme ces premières éclosions des jeunes pousses qui se sont risquées à paraître avant les gelées d'avril? Faut-il abandonner dans cette vie misérable et complexe tout ce qui est doux, élevé, enchanteur, pour se donner au difficile, au nécessaire, au positif?

Soulevée par ces flots contraires, Irène voyait grandir ses indécisions; au lieu de s'adoucir, ses souffrances augmentaient; les liens de sa situation se resserraient autour d'elle. Lasse de lutter contre ses appréhensions, elle se jeta sur son prie-Dieu en pleurant et y resta longtemps agenouillée, la tête dans ses mains.....

Karadyoni, après avoir achevé sa toilette, avait voulu, de son côté, recueillir ses impressions avant de se rendre chez sa fille. Il était assis devant son bureau, les jambes allongées, le regard fixe, un pli au front, il réfléchissait une dernière fois.

Il essayait encore, malgré lui, de secouer le joug que lui avait imposé sa femme, car ce joug lui était d'autant plus insupportable que sa nature était plus orgueilleuse et autoritaire. Mais c'était chose impossible; il aurait dû en être convaincu depuis le temps qu'il s'y heurtait; il fallait en passer par les volontés de la comtesse ou avoir le courage d'abandonner sa fortune, sa position, les honneurs de son titre.

Depuis que le comte Karadyoni était livré à ses remords domes-

tiques, la puissance de son caractère s'était sensiblement affaissée. Les chagrins sont comme la foudre, ils ont des effets singuliers : ils brisent en nous certaines cordes, ils donnent aux autres un son aigre et strident, ils laissent à quelques-unes leur douceur plaintive, mais ils romptent toujours l'harmonie de notre être, créé pour le bonheur. Sous leurs étreintes, le caractère de Karadyoni était devenu sceptique et fantasque, car il est à remarquer aussi que les souffrances nous accablent d'une servitude plus pesante lorsque nous en avons été la cause et qu'elles sont nées de nos fautes.

Sous l'empire de cet affaissement moral et d'une grande fatigue physique, Karadyoni pensa un instant à presser Irène d'épouser son cousin. Ce mariage écartait tant de difficultés! On garderait Bangor, on conserverait le domaine paternel, on effacerait les souvenirs du passé !

Mais le comte aimait trop sa fille pour agir de la sorte et lui imposer sa volonté. Il se résolut donc à la laisser libre de ses décisions.

— C'est à elle de savoir, pensait-il, ce qu'elle pourra faire. Je lui mettrai sous les yeux les conséquences de son acceptation ou de son refus, et c'est elle qui décidera en dernier ressort.

Un peu réconforté par cette conclusion, qu'il trouvait généreuse, le vieillard traversa la galerie qui desservait tous les appartements, pour se rendre chez Irène. Il hésitait à entrer. Il était troublé, gêné; trois fois il revint sur ses pas, trois fois il retourna jusqu'au bout de ce long vestibule. Enfin, il prit son parti et pénétra dans la chambre de sa fille.

Irène l'attendait; elle l'avait entendu venir. Elle était très émue et les battements de son cœur faisaient frémir le léger vêtement du matin dans lequel elle était enveloppée. Mais quand elle aperçut le visage altéré et l'air malheureux du vieillard, sa nature généreuse se réveilla; l'idée de se sacrifier pour son père se présenta à elle tout naturellement, comme font les grands courages qui se passent de préambules.

Avec une émotion contenue, elle courut à lui. Il lui prit la tête dans ses deux mains un peu tremblantes et l'embrassa au front.

— Asseyons-nous, ma chère enfant, j'ai à te parler de choses graves.

— Je suis toute prête à les entendre, répondit Irène.

Elle passa son bras sous celui du vieillard et l'amena jusqu'au divan sur lequel ils s'assirent côte à côte. Avant de commencer, Karadyoni jeta un long regard sur sa fille. Il la trouvait si belle, si douce, si bien encadrée dans cet appartement élégant, sa tête fine ressortant des teintes roses et des flots vaporeux de sa robe flottante, qu'il se dit à lui-même avec une plus forte conviction :

— Je ne pourrai permettre qu'elle abandonne ce luxe qui lui va si bien et sans lequel elle serait malheureuse. J'userai de toute mon influence et de ma vieille expérience pour lui faire comprendre qu'il est sage de conserver notre fortune.

— Ma chère fille, reprit-il à haute voix, je suis chargé de te communiquer une demande en mariage. Ton cousin Pierre Darag sollicite ta main.

Irène ne répondit pas, elle baissa les yeux et regarda fixement le tapis.

Karadyoni attendit un instant :

— Eh bien, dit-il enfin, en voyant qu'elle restait muette, cela ne t'étonne pas?

— Non, père, cela ne m'étonne pas... Vous m'aviez souvent laissé entendre qu'il avait ce projet... Je m'y attendais.

Le vieillard poussa un soupir. Il avait fait un premier pas; mais ce qui lui restait à dire était plus difficile. Pour se donner du courage, il fit comme les enfants qui veulent savoir tout de suite la fin des choses :

— Eh bien, qu'en penses-tu? demanda-t-il imprudemment.

Irène se contint; elle resta très calme.

— Rien encore, mon père, il est trop tôt pour que j'aie pu prendre une décision... Songez que c'est toute ma vie qui dépend de ce projet.

— C'est vrai! soupira de nouveau Karadyoni.

Puis, brusquement, avec un geste de résolution :

— Il faut que tu saches, mon Irène, que cette demande de ton cousin est accompagnée de circonstances spéciales. C'est ta mère qui a préparé ce mariage par un testament dans lequel elle déclare que, s'il ne se fait pas, ses biens propres retourneront à la famille Darag.

— Je comprends, fit Irène avec un signe de tête, mon refus entraînerait alors pour nous une grande diminution de fortune.

— Plus qu'une diminution! ce serait presque la misère!...

Il ajouta en faisant un effort :

— Mais ce sont des considérations d'un ordre inférieur... Tu ne t'y arrêteras qu'autant que tu le voudras, ma fille, car j'ai l'intention de te laisser entièrement libre de tes décisions... Je voudrais que tu en fusses bien persuadée...

— Je le crois, dit Irène avec un pâle sourire.

Puis elle ajouta :

— Ma mère tenait donc bien à ce mariage qu'elle l'a entouré de tant de précautions?

— Oh! oui, s'écria Karadyoni avec amertume. Elle a tant fait qu'il est aujourd'hui presque obligatoire!

— Obligatoire !

— J'ai tort d'employer ce mot, reprit vivement le comte : tu peux sans doute refuser ton cousin. Mais je veux dire que la situation dans laquelle nous mettrait ce refus serait terrible.

Karadyoni était de ceux qui imposent leurs volontés aux autres avec la meilleure intention de les laisser libres. Il ne s'apercevait pas qu'il pesait absolument sur la décision d'Irène.

La jeune fille, épouvantée, sentit en elle une révolte.

— Mais enfin, mon père, dit-elle en se levant, dominée par son agitation, je laisse de côté la personnalité du comte Darag ; mais par sa naissance, il nous est étranger, ce n'est pas un Hongrois comme nous !

— Sans doute !

Irène vit bien qu'il était résolu à n'attacher qu'une importance très relative à cette considération.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, on ne peut donc même pas attendre !

— Hélas ! non, et d'ailleurs, à quoi bon ?

Irène marchait dans la chambre, cherchant à se calmer. Le comte était resté assis ; il avait le front baissé ; sa conscience était tourmentée de toutes façons, par ses remords, par ses hésitations, par la pression inavouée qu'il exerçait sur sa fille. Il avait l'air accablé.

Irène s'arrêta et contempla de nouveau son père. Allait-elle assumer la responsabilité de faire mourir ce vieillard dans la pauvreté ? Elle se rapprocha de lui, et se tint debout en proie à tous les déchirements de l'incertitude.

— Je vous en prie, dit-elle, expliquez-moi bien clairement la situation qui vous serait faite si je refusais.

— Volontiers, mon enfant. Il est bon que tu le saches : quand je me suis marié, toutes les terres qui environnaient le château avaient été vendues, soit par mon père, soit par moi, dans ma jeunesse. C'est ta mère qui les a rachetées de ses deniers, elle a créé à nouveau ce beau domaine que tu connais. Il lui appartenait donc en propre.... et il passerait aux mains de ton cousin si...

— Alors il nous resterait l'habitation, mais tout autour de nous ce serait Pierre Darag qui possèderait les terres ?

— Parfaitement.

— C'est impossible.

— Je le sais bien, et dans cette hypothèse nous serions, je le crains, obligés de quitter le pays. Je chercherais à vendre le château, à perte, tu le comprends, dans ces conditions ; je tâcherais d'oublier que je suis par ma naissance un magnat du royaume de Hongrie...

Irène s'aperçut qu'une larme tremblait à la paupière du comte.

— Il suffit, dit-elle froidement en l'interrompant.

Son père la regarda. Il fut frappé de l'air de résolution qu'elle

avait pris. Irène en effet venait de se décider : elle croyait avoir entrevu son devoir.

— Mon père dit-elle, il faut que j'épouse mon cousin.

Karadyoni étonné resta immobile.

— Il le faut, reprit-elle en se hâtant comme si elle craignait de voir s'échapper sa volonté avant qu'elle n'ait eu la force de l'exprimer, il n'y a pas d'autre moyen...

— Mais je ne veux pas que tu acceptes ce mariage comme un sacrifice, dit Karadyoni dont l'orgueil se révoltait à l'idée d'un pareil dévouement. C'est toi seule qu'il faut considérer.

— Soyez tranquille, reprit-elle avec une rare énergie, je sais ce que je fais... Je veux d'ailleurs prendre le temps de m'y préparer... Veuillez dire à mon cousin que j'accepte sa demande...

— Irène! s'écria le comte, saisi d'une nouvelle appréhension.

Elle continua avec la même apparence impassible.

— ... Mais que ce mariage ne se fera que dans un an.

— Je ne vois pas d'obstacle à ce délai.

— Je désire le prendre pour m'habituer à mes nouveaux engagements. D'ici là, je demande au comte Darag de s'éloigner, de me laisser seule avec moi-même... Je le connais, je n'ai aucun besoin d'étudier son caractère comme il arrive d'ordinaire... Je ne veux pas le revoir maintenant.

— Mais, mon enfant, il voudra tout au moins dire adieu à sa fiancée.

— Non ! non ! murmura-t-elle, très pâle... je ne veux pas d'adieux.

Irène ressentit une sorte de vertige, son corps tremblait. Mais elle restait ferme et maîtresse d'elle-même.

Karadyoni, ne sachant trop que penser des sentiments de sa fille, la prit dans ses bras et la serra contre son cœur.

— O mon enfant, sois sûre que je ne veux que ton bonheur!

— Le vôtre fera le mien, répondit-elle à voix basse.

Il la regarda, l'embrassa une dernière fois et sortit de la chambre de sa fille, non sans emporter une vague inquiétude.

Irène le suivit des yeux. Puis, quand il eut refermé la porte et qu'elle se sentit seule avec sa douleur, elle fut prise de terreur. Elle fut épouvantée de ce qu'elle venait de faire. Elle eut le sentiment qu'elle venait d'anéantir son bonheur. Son esprit s'égara. Elle crut voir voltiger tout autour d'elle des flammes rouges qui l'étouffaient; puis ces flammes se changèrent en fleurs de pourpre dont le parfum donnait le vertige; un bourdonnement de flots tourmentés bruissait à ses oreilles; son regard était fixe, ses mains glacées; elle poussa un cri, elle devint livide, et, croyant que la vie lui échappait, elle tomba évanouie sur le tapis, pour avoir trop vaillamment dépassé ses forces.

Karadyoni ne l'entendit pas. Il descendait lentement le grand escalier bordé de fleurs et arrivait dans le vestibule qu'il allait traverser pour sortir.

Mais il rencontra Pierre Darag, qui se promenait en fumant d'un air préoccupé. En le voyant, le vieillard prit un air de hauteur; sans se rendre bien compte du sentiment auquel il obéissait, il était porté vis-à-vis de son neveu à une fierté d'autant plus grande qu'il lui accordait davantage.

Le jeune homme s'inclina gravement devant son oncle, qui lui fit signe de le suivre. Ils entrèrent ensemble dans le salon. Karadyoni le regarda bien en face et lui dit avec froideur :

— J'ai parlé à Irène. Je lui ai communiqué votre demande.

— Eh bien? demanda Pierre avec vivacité.

Le magnat prit plaisir à lui faire attendre un peu la réponse.

— Je tiens à vous dire tout d'abord qu'elle s'est décidée dans une parfaite liberté et que je n'ai pesé en rien sur son esprit... Vous reconnaîtrez d'ailleurs, aux différentes conditions de sa réponse, le caractère de celle qui l'a dictée...

— Des conditions? dit Darag étonné.

— Sans doute. Ma fille y tient essentiellement.

— Mais enfin, mon oncle, dit Pierre qui s'impatientait, puis-je savoir ce qu'elles sont et qu'elle est la réponse d'Irène?

— La comtesse Irène Karadyoni, reprit le magnat avec une extrême lenteur, consent à vous accorder sa main.

Un sourire de triomphe passa sur les lèvres du comte Darag, ses yeux brillèrent.

— Toutefois, continua Karadyoni, elle ne veut pas se marier avant un an.

Pierre Darag se récria. Ce retard le blessait, non seulement parce qu'il éloignait la réalisation de ses plans, mais surtout parce qu'il laissait prise à ses défiances. Il croyait y voir un moyen inventé par Irène pour se soustraire aux volontés de sa mère, pour retourner à l'amour d'André. Il pensait que pendant cet intervalle, Dienyi gagnerait encore du terrain dans le cœur de la jeune fille. On n'eût pu trouver une façon plus sûre d'exaspérer la jalousie de Darag. Il prit un air railleur et répondit insolemment :

— Ce sont d'étranges réserves... presque des échappatoires!...

Mais le comte Karadyoni lui imposa silence par un geste empreint de tant de sévère autorité, que la parole expira sur les lèvres du jeune homme.

— Si elles ne vous conviennent pas, vous êtes libre encore de retirer votre demande.

— Je ne dis pas cela, reprit-il subitement radouci; mais je

trouve bien dur de m'imposer un si long délai. J'espère qu'Irène reviendra sur cette décision.

— Je ne le pense pas, mon neveu.

Darag se demanda un instant si le père s'était entendu avec la fille pour le jouer.

— J'insisterai près d'elle autant que je le pourrai à cet égard, dit-il.

— Cela vous sera difficile, Pierre, à cause d'une autre volonté d'Irène. Elle désire ne pas vous revoir avant le délai que je viens de vous faire connaître.

Le jeune homme le regarda sans comprendre.

— Comment! je partirais... sans la voir! sans parler à ma cousine, à ma fiancée!...

— C'est ce qu'elle m'a chargé de vous dire.

Darag ferma les deux poings et se contint à grand'peine. Il sentait amèrement le peu d'empressement avec lequel Irène l'acceptait. Il se félicita d'avoir pris ses précautions pour arrêter les empiètements du baron Dienyi. Il dut faire un violent effort pour ne pas exprimer sa colère devant Karadyoni. Mais, pensant au but à atteindre, il sut se maîtriser et répondit froidement :

— C'est bien, mon oncle. Je prendrai congé de vous cette après-midi.

Puis il salua et sortit du salon.

En traversant la cour pour donner des ordres aux écuries, il aperçu Prill qui revenait, tout poudreux. Le domestique sauta de cheval et s'approcha de son maître.

— Eh bien? lui demanda Pierre Darag avec inquiétude.

— Tout est arrangé, monsieur le comte.

Le jeune homme fit un signe de tête approbatif, indiqua une heure pour son départ et remonta dans sa chambre pour s'y préparer.

— En somme, tout va bien, dit-il, en attachant à ses bottes de fins éperons dorés. Le magnat et sa fille viennent de s'engager vis-à-vis de moi. Il m'importe peu qu'ils le fassent de force ou de bonne volonté... J'ai mis ordre aux obstacles qui pouvaient me gêner.

Deux heures après, Pierre Darag faisait de courts adieux au comte Karadyoni et, montant sur son cheval aux flancs duquel il fit subir la pointe acérée de ses éperons, quittait Bangor avec un sourire hautain. L'esprit le plus subtil n'eût put deviner que le froid jeune homme qui courait ainsi sur la route, était l'heureux fiancé de la belle Irène Karadyoni.

Jacques Bret.

La suite prochainement.

DE L'AMOUR DE SOI

ET DE L'AMOUR DES AUTRES [1]

Il semble qu'il y ait une antinomie absolue entre ces deux sortes d'amour, qu'ils s'excluent nécessairement, et que vouloir les rapprocher soit la plus désespérée des tentatives. Ne sont-ils pas constamment en guerre l'un avec l'autre, d'individu à individu ou même au-dedans de chacun de nous? C'est un perpétuel conflit, où l'amour de soi est plus souvent vainqueur que l'amour des autres. Quelle opposition n'y a-t-il pas entre les cœurs secs et durs et les cœurs tendres, bons, secourables, selon que l'un ou l'autre y domine? Tandis que l'amour de soi semble se confondre avec l'égoïsme, qui est le plus bas de tous les sentiments, l'amour des autres, au contraire, prend les beaux noms de sympathie, de bienveillance, de pitié, et même de charité. Cependant, quelque opposés qu'ils soient, à considérer le train ordinaire des choses et les rapports des hommes les uns avec les autres, mon intention est de montrer que, non seulement ils ne sont pas inconciliables, comme semblent le croire un certain nombre de psychologues, mais que, tout au contraire, ils se supposent l'un l'autre et qu'ils ont une commune origine.

Je laisse ici de côté les conditions d'ordre supérieur sur lesquelles se fonde la charité, je n'aurai pas davantage recours aux subtils calculs d'intérêt, bien entendu, par lesquels Bentham, Stuart Mill et d'autres, ont tâché de transformer l'intérêt particulier en intérêt général; toute ma démonstration résultera d'une analyse des penchants naturels du cœur humain.

I

Loin que l'amour de soi exclue l'amour des autres, c'est lui en réalité qui en est le fondement, qui en est l'unique raison d'être. La conscience que nous avons de nous-mêmes, de notre être propre,

[1] Cette étude fait partie d'un volume de *Nouvelles études familières de psychologie et de morale*, par M. Bouillier, qui va bientôt paraître à la librairie Hachette.

de notre vie, de nos facultés, voilà en effet la source commune d'où tous deux ils dérivent. Cette conscience ne va pas sans le désir essentiel de nous conserver, sans l'amour de notre être, qui est l'essence même de toute créature vivante. La conscience de soi est inséparable de l'amour de soi, c'est le premier de tous les amours, au moins dans l'ordre du temps; il commence avec l'existence même. Que des moralistes trop sévères ne se hâtent pas d'en dire du mal, bien qu'il soit prompt à dégénérer; non seulement, en effet, il précède, mais il engendre tous les autres amours. C'est de lui que naissent les sentiments sympathiques, non moins que tous les sentiments personnels, comme nous allons le voir en suivant son développement naturel.

De l'amour de soi sort immédiatement l'amour de tout ce qui est à soi, ou, en d'autres termes, c'est du moi par extension et, en quelque sorte, par application, que naît le mien, le mien sous toutes ses formes et à tous ses degrés. Quelle n'est pas la force de cette conscience du moi, de cet amour du moi et par suite de l'amour du mien ou de ce qui est à soi? Avec quelle énergie ce sentiment ne résiste-t-il pas à toutes les tentatives théoriques ou pratiques, panthéistes ou socialistes, pour l'absorber dans une unité métaphysique ou sociale? Autour de chacun, ou pour parler plus exactement, autour de chaque moi, le mien qui en émane forme, pour ainsi dire, un certain nombre de cercles concentriques que nous allons parcourir jusqu'à l'extrémité de leur plus grand diamètre, d'abord dans l'ordre matériel, puis dans l'ordre moral. Sans doute, surtout dans l'ordre matériel, nous n'irons pas bien avant sans nous heurter contre le mien des autres, qui est la limite de notre propre mien; mais nous verrons se développer en même temps, dans l'ordre moral, l'amour des autres, qui adoucit le choc, qui ménage la transition et qui, même, les unit et les confond au sein de ce même et unique amour, l'amour de soi, qui est, suivant nous, la racine de la sensibilité tout entière.

Ce qui est mien est également cher à tous; autant nous y tenons, autant les autres y tiennent. Que de conflits acharnés sur leurs limites réciproques! Selon Pascal et Rousseau, tous les maux seraient entrés dans le monde par cette distinction fatale du mien et du tien. La nature nous aurait-elle donc condamnés à être des frères ennemis? Hobbes, qui a dit que, dans l'état de nature, l'homme était un loup pour l'homme, aurait-il mieux vu dans le fond du cœur humain que ceux qui l'ont dépeint sous de moins noires couleurs? Heureusement, il y a, en nous, un autre sentiment qui tempère l'âpreté de la lutte. Assurément, nous ne pouvons songer à défendre l'amour de soi du reproche de dégénérer trop sou-

vent en égoïsme, mais, du moins, pouvons-nous espérer faire voir qu'à côté du mal, il contient en lui-même le remède et le contre-poison, pour ainsi dire.

Partons de cette source commune du moi déjà indiquée, quoique je ne veuille pas faire une dissertatiou métaphysique, je serai obligé, j'en demande pardon aux lecteurs, de me servir encore plus d'une fois de ce mot de moi; je tâcherai seulement d'éviter le terme beaucoup plus métaphysique de non-moi que je laisse à la langue philosophique de Kant, de Fichte ou de leurs successeurs. Quant au moi, il est, à vrai dire, de la langue de tous, du peuple et des enfants comme des philosophes, avec cette différence que les uns l'emploient d'une manière concrète, et les autres d'une manière abstraite. Le philosophe dira le moi tout court, et s'efforcera de le dégager de tout ce qui n'est pas lui, dans la langue ordinaire le moi ou le je, monosyllabes synonymes, et qui souvent se fortifient l'un par l'autre, ne s'emploient qu'associés à l'exercice de telle ou telle faculté de l'âme et même des fonctions du corps. On dit : moi je veux ou je ne veux pas, moi je ferai ou ne ferai pas ceci ou cela; on dit aussi : je marche, je digère, etc. Rien de plus clair pour chacun de nous que ce petit mot qui dit tant de choses, pourvu qu'on le dégage de toutes les subtilités métaphysiques, psychologiques et physiologiques dont on a voulu l'obscurcir. Le moi, c'est l'âme, mais l'âme, ayant pris conscience et possession d'elle-même. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'un point, mais de quelle merveilleuse puissance ce point n'est-il pas doué! Il est principe de force et de mouvement, de vie, de sentiment et de pensée. Grâce à son activité essentielle, nous sommes tout ce que nous sommes, vie et corps, âme et pensée.

Je sais bien que je fais de la vieille psychologie à laquelle j'ai la faiblesse de tenir et que, si l'on en croit la nouvelle, hardie, mais peu engageante, il faudrait tout mettre au rebours. Au lieu d'être le premier, le moi, résultat de l'arrangement des cellules, ne viendrait que le dernier. On oublie de nous dire quel a été le principe du mouvement et de l'arrangement harmonieux de cellules où de toutes parts éclate la finalité. Je ne comprends pas, je l'avoue, cet admirable concert sans un chef d'orchestre.

Tout comme il est premier, le moi est un, il est simple et indivisible; mais les nouveaux psychologues ont ici encore changé cela. Que de subtilités, que d'esprit ils dépensent pour le composer de pièces et de morceaux! Quelle invention bizarre que celles de toutes ces petites consciences sans conscience, échelonnées tout le long de notı e échine, et qui arrivent on ne sait comment à se fusionner dans notre tête en une conscience unique, la seule cons-

ciente d'elle-même, la seule aussi que nous connaissions! Ils ont beau disserter, ils ne réussiront pas à nous donner le change, et à nous faire prendre pour notre moi ce moi artificiel de leur composition.

Nous dérober notre vrai moi, si cela était possible, ce serait nous dérober tout entier à nous-même. Si quelque chose reste de nous, le moi ôté, c'est comme s'il n'en restait rien, et c'est une idée à laquelle il nous est impossible de nous faire. Champfort a dit avec plus d'originalité que d'exactitude : « Je sais me suffire, et dans l'occasion, je saurai me passer de moi. » Se passer des autres est déjà bien difficile, mais combien plus difficile de se résigner à l'avance à se passer de soi? N'être plus en aucun commerce avec les autres, comme le matelot jeté par la tempête sur une côte déserte, c'est déjà un pénible, un affreux isolement. Mais n'être plus en commerce avec soi-même, ne plus entretenir avec soi-même cette sorte de causerie continue qui est la conscience, cesser d'être en quelque sorte son confident intime à soi-même de tous les instants, quelle nuit profonde, quel abîme sans fond! La pensée, quoi que dise Champfort, ne peut s'y faire; de là, l'horreur de la mort et du néant, de là ce besoin de croire à l'immortalité. Sans entrer davantage dans des discussions psychologiques, je reviens à ce double amour dont je veux faire la généalogie et montrer l'unité.

II

Nous n'aimons rien tant, cela est certain, que notre moi. C'est par lui d'abord que nous nous possédons nous-mêmes; c'est par lui ensuite que nous possédons tout le reste. Le moi qui ne va pas, comme nous l'avons dit, sans l'amour de soi, est le père de ces pronoms possessifs, qui tiennent une si grande place dans toutes les bouches, et qui s'accentuent avec d'autant plus d'énergie, s'imprégnent, pour ainsi dire, sur toutes choses avec une force d'autant plus grande qu'ils tiennent de plus près, et avec un moins grand nombre d'intermédiaires, au moi lui-même. Le mien, comme nous l'avons déjà dit, avec tous ses degrés, avec ses diverses catégories au physique et au moral, naît immédiatement du moi; il en est comme un rayonnement dont l'intensité est d'autant plus grande qu'on se rapproche davantage du foyer. On pourrait dire aussi qu'il est comme le pourtour extérieur du moi.

Ainsi, à commencer par le centre, quoi de plus mien, et avant tout le reste, que le moi, lui-même source de tout mien? Quel amour plus fort que celui de ce mien-là, le mien par excellence, le mien de tous les autres miens qui n'existent que par lui. Aucun attentat

contre toute propriété n'est plus odieux, plus sacrilège en quelque sorte que la violation de ce centre, de ce sanctuaire même de toute la propriété. Voilà pourquoi la liberté de conscience est au premier rang de toutes les libertés; voilà pourquoi nulle autre violence contre les personnes, nulle autre spoliation ne se compare aux attentats contre la conscience et contre les croyances. Il y a là une tentative de violer le moi lui-même dans ce qu'il a de plus intime.

Si nous sortons du moi, c'est le corps que d'abord nous rencontrons. Après le moi quoi de plus mien, quoi aussi de plus aimé que le corps qui est son organe? Si mon corps n'est pas moi-même, comme il échappe de le dire au bonhomme Chrysale, moi-même sans le corps je n'existerais pas. Voilà donc un mien bien intense et dont la fortune est étroitement associée à celle du moi. Non seulement ils sont inséparables, mais le bon état du moi dépend jusqu'à un certain point du bon état du corps. Tuer le corps, c'est tuer le moi, le maltraiter, le mutiler, c'est attenter au moi lui-même dans son organe essentiel; c'est, sinon le détruire, au moins l'affaiblir, le gêner dans quelques-unes de ses facultés ou de ses manifestations extérieures. Telle est l'étroite connexion du moi et de son organe, que quelques moralistes ont pu légitimement effacer dans la morale individuelle la vieille division entre les devoirs envers l'âme et les devoirs envers le corps, et faire rentrer les seconds dans les premiers. De là la gravité en tout pays des attentats contre le corps; tu ne tueras point, c'est le premier des préceptes et celui dont la violation entraîne dans tous les codes, la première de toutes les peines. Puis, après l'homicide viennent les blessures, les mutilations, même les simples menaces. Placé entre le moi et le monde, le corps fait en quelque sorte la transition de l'un à l'autre, et de nous-mêmes à nos semblables.

Le moi ne saurait demeurer enfermé dans le corps; il faut qu'il en sorte pour s'assimiler par son intermédiaire un certain nombre d'objets, pour se conquérir une place au soleil, et pour élargir en quelque sorte cette enceinte première du corps dans laquelle la nature l'a d'abord renfermé. A peine a-t-il pris conscience de lui-même, qu'il cherche à s'étendre tout autour de lui accroissant petit à petit son domaine, multipliant ses moyens d'action et de défense. Tour à tour il fait miennes, à son image, en les marquant de son empreinte, en les façonnant à sa guise, et suivant ses besoins, un certain nombre de choses, d'abord les plus indispensables à son existence, dont le corps ne peut pas plus se passer que l'âme elle-même ne peut se passer du corps. Ce n'est qu'un commencement de l'appropriation autour de soi, ce n'en est que le premier degré. Combien plus de choses encore l'homme civilisé n'englobera-t-il pas

dans la sphère de son moi. Le suivre dans ce progrès d'extension et d'appropriation serait entreprendre toute une histoire de la propriété; nous ne voulons considérer ici que par rapport à l'amour de soi dont elle est une émanation plus ou moins immédiate.

Nulle part le mien extérieur n'a plus d'intensité qu'à ce premier degré, qui vient immédiatement après le corps, et se forme sous l'empire de la plus impérieuse nécessité. Assurément tout ce qui est mien ou nôtre nous est cher, qu'il soit près ou loin de nous, à notre porte où par delà les mers, quelle qu'en soit la forme, en nature, en monnaie ou en papier. L'attache est aussi sans doute d'autant plus grande, que le bien possédé représente une plus grande valeur ou flatte davantage notre vanité. Toutefois, et toute proportion gardée, parmi les choses miennes, celles auxquelles nous tenons le plus sont celles qui nous touchent de plus près, celles qui sont sous nos yeux et sous nos mains; celles surtout qui sont notre œuvre directe à nous-mêmes, sont l'objet d'une prédilection particulière. Ne semble-t-il pas que notre moi y soit pour ainsi dire plus profondément enfoncé? Aussi la terre encore aujourd'hui pour le grand nombre semble une propriété qui passe avant toutes les autres, même les valeurs mobilières, quelque solides qu'elles soient. Le nom de propriétaire est donné à celui qui a un champ ou une maison, plutôt qu'à celui qui a des actions et des valeurs à la banque. Quel n'est pas l'amour du paysan, si bien dépeint par Michelet, pour son champ! Quelque petit qu'il soit, quelque ingrat que soit le sol, ce champ c'est lui-même, il y tient comme à ses membres, il y tient comme à sa vie. Malheur à celui qui oserait y toucher!

Ce n'est pas seulement le degré d'incrustation, si je puis parler ainsi de notre activité, de notre moi, qui fait le degré d'intensité du mien, c'est aussi la durée et la force de l'habitude. Il y a plus de liens qui nous rattachent à la maison héréditaire de nos aïeux, là où ils sont morts, là où nous sommes nés, là où nous avons grandi, qu'au toit sous lequel nous ne faisons que passer. Il en est des petits objets comme des grands. Quoique en eux-mêmes plus ou moins insignifiants, quoique faciles à remplacer par d'autres, entre eux et nous il s'est formé à la longue une sorte d'intimité et de familiarité; ils deviennent comme de vieux serviteurs dont on a peine à se séparer, même quand ils ne peuvent plus vous rendre de services. Il y a de vieilles choses, vieux meubles, vieux vêtements, avec lesquels on se sent plus à l'aise, et qui semblent à la longue comme une partie de nous-mêmes. On les garderait plus longtemps encore, si ce n'étaient la mode, les convenances, la vanité.

Quels tendres adieux Diderot n'adresse-t-il pas à sa vieille robe de chambre[1]! « Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi, et j'étais fait à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner; j'étais pittoresque et beau. L'autre, raide, empesée me mannequine. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât, car l'indigence est toujours officieuse. Un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaisse refusait-elle à couler de ma plume, elle prêtait le flanc, on y voyait en longues raies noires les services qu'elle m'avait rendus. Sous son abri je ne redoutais ni la maladresse d'un valet ni la mienne, ni les éclats du feu. J'étais maître de ma vieille robe de chambre, je suis devenu l'esclave de la nouvelle... Instinct funeste des convenances[1]! »

Je ne sais si mes yeux sont faits d'une manière particulière, mais je m'imagine que les objets miens revêtent une sorte de couleur ou de teinte commune qui les distinguent de tous les objets semblables qui ne m'appartiennent pas. Cette couleur a échappé sans doute aux analyses de Newton et à celles de M. Chevreul. On ne la voit ni dans l'arc-en-ciel ni dans le spectre solaire, dans aucun traité d'optique elle n'a place ni parmi les couleurs primitives ni parmi les composées. Aussi n'appellerai-je en témoignage de son existence ni les verres ni les expériences de l'oculiste, du physicien et de l'opticien, mais les yeux seuls d'un moraliste comme Diderot ou du propriétaire que nulle autre couleur, bien qu'elle l'emporte par le brillant et l'éclat, ne charme à l'égal de celle-là. Si je n'ai pas déjà trop insisté sur cet effet d'optique morale, j'ajouterai, au risque de paraître tout à fait m'égarer dans le domaine de la fantaisie, que cette couche indéfinissable dont notre moi, en se répandant au dehors, recouvre les objets qui sont miens, a quelque chose de semblable à celle qu'on appelle patine, dans les arts, et dont le temps revêt les bronzes et les médailles antiques. Il y a cependant cette différence que le vernis du mien est d'ordre immatériel et résiste à tous les réactifs de la chimie.

Jusqu'à présent, nous n'avons suivi le moi que dans l'ordre des choses matérielles sur lesquelles il s'imprime et qu'il fait miennes par son activité. Si l'amour de soi était enfermé dans ce cercle, il resterait exclusivement l'amour de soi, il n'enfanterait pas l'amour des autres et mériterait le nom d'égoïsme. Mais dans un autre ordre de développement et d'appropriation, nous allons le voir se transformer et se développer en l'amour des autres dont jusqu'à présent le germe demeurait enfermé en lui-même. A ce nou-

[1] *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, voir le IIIe tome de l'édition de 1821. Paris, Brière.

veau point de vue, il va nous apparaître comme la source de la sympathie et de la pitié, *fons pietatis.*

III

Comme il y a un monde matériel en dehors de nous, il y a aussi un monde moral. Là encore notre moi pénètre et rayonne, et de là dérive un mien moral qui prend place à côté du mien matériel et dont les attaches ne sont pas moins fortes. Quel est cet autre mien, ce mien moral ? Ce sont les autres moi semblables à notre moi ; c'est la famille, la femme, les parents, les enfants, les amis, les concitoyens, la patrie et, par delà la patrie, l'humanité tout entière, c'est-à-dire non seulement ceux qui sont proches, non seulement notre prochain, mais tous nos semblables, à quelque distance qu'ils soient de nous.

Si le domaine du mien dans l'ordre matériel est vaste, s'il peut s'étendre à bien des degrés de latitude et de longitude, plus vaste encore est le domaine du mien moral ; de même aussi il est plus ou moins intense selon qu'il touche de plus près au moi leur commun foyer. Toutefois, malgré la communauté d'origine, ces deux sortes de mien n'ont pas les mêmes caractères.

Je m'associe à tout ce qu'ont pu dire les moralistes anciens et modernes contre l'égoïsme, contre les conflits, les misères, les duretés qu'il engendre et contre le mal qu'il fait à la société. Que le monde irait mieux sans cet égoïsme ! Mais je ne confonds pas avec l'égoïsme l'amour naturel que nous avons pour nous-mêmes ou l'amour de soi. L'égoïsme est bien, si l'on veut, conformément à l'étymologie, une sorte d'amour de soi, mais un amour refoulé sur lui-même et arrêté dans l'impulsion naturelle qui l'étend à tous les autres êtres semblables à lui. Ce n'est pas cet égoïsme qui, comme d'ordinaire on l'imagine, est conforme à notre nature, mais tout au contraire le mouvement du moi attiré hors de lui vers tout ce qui reproduit sa propre image.

C'est pour avoir confondu, ce que nous venons de distinguer, l'égoïsme, sentiment faussé et dégénéré, avec l'amour naturel de soi, que certains psychol ogues ont coupé, pour ainsi dire, la sensibilité en deux parts ennemies, et que l'école empirique éprouve de si grands embarras, et se croit obligée de recourir à tant de subtilités pour tâcher de transformer l'égoïsme en ce qu'elle appelle dans sa langue l'altruisme et qui, dans la nôtre, s'appelle l'amour des autres. Cet amour se manifeste à divers degrés et sous diverses formes, affections de la famille, patriotisme, amitié, bienveillance, sympathie, pitié, charité pour tous ceux qui souffrent et qui ont besoin

de nous. Ce que nous retrouvons de nous dans les autres, voilà ce que nous aimons, et voilà le lien qui rattache à l'amour de soi l'amour des autres.

Qui accusera de fausseté ou d'égoïsme l'explication que donne Montaigne de sa vive et touchante amitié pour La Boëtie : « Je l'aimai, dit-il, parce que c'était lui, parce que c'était moi. » L'égoïsme à deux, tout le monde connaît cette autre belle définition de l'amitié par laquelle Mme de Staël a traduit la pensée de Montaigne, l'égoïsme à deux n'est plus ce solitaire et triste égoïsme qui s'enferme en lui-même, indifférent et froid pour tout ce qui n'est pas lui; quelle noble et nouvelle acception ne prend-il pas, sans cependant cesser d'être l'amour de soi, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir nul autre principe pour rendre compte de cette transformation !

Est-ce seulement à deux, est-ce seulement dans l'amitié que l'égoïsme sort ainsi de lui-même? Il en sort pour embrasser la famille tout entière. Quoi de plus nôtre, en effet, ou de plus mien, après nous-mêmes, que la femme, que les enfants et, après eux, les autres membres de la famille! Les miens, n'est-ce pas le terme tendre et familier dont on se sert pour les désigner tous? Comme s'agrandit et s'épure cet égoïsme qui fait rentrer au dedans de lui tant d'êtres aimés. Le moi, le mien, les miens, voilà la progression naturelle de l'amour de soi.

On voit donc comment l'amour des autres, et d'abord l'amour de ceux qui nous touchent de plus près, suit naturellement de l'amour de soi. Mais là ne s'arrête pas cette expansion de notre moi sur autrui. Elle s'étend sur la cité, sur la patrie, elle s'étend même sur l'étranger, sur tout être chez lequel nous reconnaissons un moi semblable à notre moi. La famille, c'est nous-mêmes, la patrie, c'est encore nous-mêmes; c'est notre moi agrandi à l'encontre du moi d'autres grandes individualités nationales. Là est la racine de notre amour pour la patrie. Les coups qui la frappent nous atteignent; ses blessures sont nos blessures, ses mutilations sont nos mutilations.

Les concitoyens et la patrie ne sont pas la borne extrême de cette dilatation dont l'amour de soi est susceptible. Il a encore où s'étendre au delà; partout où il y a des hommes comme nous, il y a des âmes et des cœurs à aimer. Quelque étrangers que soient pour nous les habitants du pôle nord, ceux de certaines îles de l'Océanie ou du centre de l'Afrique, qu'ils aient la peau de telle ou telle couleur, les cheveux lisses ou crépus, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître en eux des membres de la famille humaine, des hommes comme nous. Ils sont faits à notre image malgré la différence de quelques traits secondaires, ils sont doués des mêmes

facultés, quoique à un moindre degré de culture. Comment n'aimerions-nous pas en eux ce que nous aimons en nous! Sous l'apparence d'un paradoxe, il y a une vérité profonde dans ce qu'à dit Rousseau. « Je m'aime trop moi-même pour haïr les autres. » Nous croyons pouvoir ajouter : et pour ne pas les aimer un peu.

Ils sont nos semblables; que de choses exprime ce simple mot, et combien il réveille en nous de sentiments de sympathie et d'amour! Que de choses aussi dans ce mot de prochain qui parle encore davantage au cœur, mais qui, pris à la lettre, s'applique plus particulièrement à ceux qui d'entre les hommes nous touchent de plus près! Nos semblables, notre prochain, ces deux mots comprennent la raison d'aimer autrui, avec le penchant qui naturellement nous y pousse, quoique le point de départ soit l'amour de nous-mêmes. Aimez votre prochain comme vous-mêmes, dit l'Évangile. Il faut l'aimer comme nous-mêmes parce qu'il est comme nous-mêmes. Qu'il serait encore plus beau, plus touchant, et non moins profondément vrai le mot de fraternité, s'il n'avait été trop souvent souillé de mensonge et de sang! Ce serait en quelque sorte nous renier nous-mêmes que ne pas aimer ceux qui sont des hommes comme nous, ne pas nous intéresser à tout ce qui les intéresse, puisque tous nous avons la même nature. C'est dans toute son extension qu'il faut prendre le vers si souvent cité de Térence.

Homo sum, humani nil a me alienum puto.

Là est résumé tout ce que je viens de dire du véritable amour de soi; c'est parce qu'il est humain, et précisément parce qu'il est humain, qu'il ne laisse rien d'humain en dehors de lui. Ainsi se comporteraient naturellement tous les cœurs sans les intérêts et les passions qui viennent à la traverse.

Loin donc qu'il y ait opposition et guerre nécessaire entre l'amour de soi et l'amour des autres, c'est au sein même de l'amour de soi que l'amour des autres prend naissance. De l'un nous allons à l'autre, non par quelque effort, et à la condition d'une lutte contre nous-mêmes, sauf encore une fois l'opposition des intérêts et des passions, mais par une pente naturelle à laquelle il suffit que nous nous laissions aller. Tarir dans sa source cet amour de soi, ce serait par là même tarir, loin de l'augmenter, nos sentiments de sympathie, notre amour des autres étant essentiellement fait de notre amour pour nous-mêmes. Si nous n'aimions rien en nous, nous n'aimerions rien et n'aurions rien à aimer dans les autres, puisque nous aimons dans les autres cela seulement que nous aimons en nous.

L'amour de nos semblables sort de l'amour de nous-mêmes, tout comme la morale sociale de la morale individuelle. Supposez que nous ne nous devions rien à nous-mêmes, que nous n'ayons rien à respecter en nous, ni notre vie, ni notre personnalité, ni ce qui nous fait homme et nous élève au-dessus de la brute, nous n'aurions rien non plus à respecter dans les autres. Otez les devoirs envers nous-mêmes, le fondement manque pour les devoirs envers nos semblables.

Certes, répétons-le, pour qu'on ne nous accuse pas de le nier et d'aller à l'encontre d'une trop triste évidence, il peut arriver qu'un homme n'aime que lui. Mais quel mépris l'opinion publique ne fait-elle pas de ces hommes atteints et convaincus de n'aimer dans le monde que leur propre personne? Avec quelle énergie ne sont-ils pas flétris dans le langage vulgaire comme gens sans cœur et sans entrailles? Ne dit-on pas aussi que ce ne sont pas des hommes? Assurément ce sont des hommes incomplets; des hommes contre nature, même à les considérer du seul point de vue de l'analyse psychologique, et non du point de vue supérieur de la religion et de la morale.

Deux philosophes, qui d'ailleurs ne se ressemblent guère, Schopenhauer et M. Secrétan, se sont accordés à fonder sur une prétendue identité substantielle de tous les individus dont l'humanité se compose, l'un la pitié, en quoi il fait consister toute la morale, l'autre la charité et la fraternité chrétienne. En dehors de cette identité qui résulte logiquement du panthéisme du premier, mais qui s'accommode moins bien avec la doctrine sinon philosophique, au moins religieuse, du second, il leur semble à tous deux que pitié et charité n'auraient plus de raison d'être dans le cœur humain. Nous pensons que cette identité substantielle, au sein de laquelle se trouvaient confondus ceux qui aiment et ceux qui sont aimés, n'est nullement requise pour la pitié et la charité; la ressemblance, la similitude de nature, suffisent pour exciter nos sympathies. Faut-il donc pour être véritablement frères avoir des attaches matérielles de chair et de sang comme les frères Siamois ou les sœurs Millie-Merrilies? A défaut même de ressemblance, une simple analogie de nature suffit pour ne pas nous laisser insensibles et indifférents. De là notre sympathie pour les animaux, la pitié pour leurs cris de douleur, et le plaisir que nous ressentons de leurs cris et de leurs bonds joyeux autour de nous, de là l'approbation donnée de plus en plus à la loi Grammont par la conscience publique. Cette sympathie est à un plus haut degré pour les animaux supérieurs, pour ceux qui se rapprochent le plus de nous; mais elle existe encore jusqu'à un certain point pour tout ce

qui manifeste vie et sensibilité, à moins que n'interviennent des sentiments particuliers de dégoût, de crainte, ou le besoin de la faim à assouvir.

Notre sensibilité ne se scinde donc pas entre deux parts opposées, égoïsme et sympathie. Les penchants sympathiques et les penchants personnels dérivent les uns et les autres de la même source. L'amour de soi dans sa plénitude, dans toute l'étendue de ses cercles concentriques embrasse l'amour des autres et non pas seulement l'amour de nous-mêmes. L'égoïsme qui se dresse à l'encontre des affinités profondes et naturelles entre nous et nos semblables, est une barrière artificielle élevée par nous et non par la nature. A moins de haines particulières, d'envie, de rivalité de lutte et de guerre, l'homme n'est point un loup pour l'homme, il est plus vrai de dire avec Senèque : *homo res sacra homini.* L'homme doit être sacré à l'homme parce qu'il est à notre image, parce que c'est un autre nous-mêmes. Le terme naturel de l'amour de soi est l'amour des autres.

IV

La meilleure méthode pour l'aider à atteindre ce terme, est de s'habituer à se placer au point de vue des autres avant de les juger, avant de leur fermer notre cœur. Demandons-nous en toute sincérité ce que nous aurions fait si nous avions été à leur place dans la même condition et les mêmes circonstances. Il faut savoir se mettre à la place des autres, c'est une locution vulgaire qui contient la meilleure règle pour mettre au vrai point nos sentiments et nos jugements à l'égard d'autrui. Se mettre à la place des autres, que de bonnes et belles choses à dire sur un texte pareil ! Que de trésors d'équité, de sympathie, d'indulgence, de pardon dans le cœur de celui qui le met en pratique ! Malheureusement si le précepte est commun, la pratique n'en est pas commune, soit parce qu'il exige une certaine connaissance de la nature humaine, soit que l'impartialité, la bonne foi et le sang-froid fassent défaut.

Pour nous mettre à la place des autres, il faut d'abord une certaine expérience de la vie. Si nous n'avions plus ou moins éprouvé ou connu quelque chose de ce qu'ils éprouvent, de leurs plaisirs et de leurs douleurs, de leurs besoins, de leurs soucis, de leurs craintes, des divers motifs qui les font agir, nous ne pourrions sympathiser que bien faiblement avec eux, d'une manière indirecte et sur la foi d'autrui. Voyez l'enfant : il s'en faut bien, comme il est arrivé à la Fontaine de le dire, que cet âge soit sans pitié, mais sa pitié ne s'étend que sur les maux, les chagrins qu'il

connaît, et pas au-delà; de même ne partagera-t-il vivement que les petites joies de ses camarades. Pour passer des enfants aux grandes personnes, Didon plaindrait moins le sort d'Énée si elle-même n'avait cherché à travers les mers une nouvelle patrie. Et si Énée n'était encore à la recherche de la sienne, il comprendrait moins le bonheur de ceux qui l'ont déjà trouvée, et il ne s'écrierait pas à la vue des murailles élevées par les compagnons de Didon :

O fortunati quorum jam mænia surgunt!

Ces exemples illustres s'appliquent aux plus humbles vicissitudes de la vie humaine et aux petits comme aux grands. Il nous faut aussi avoir une idée de la condition particulière des diverses classes de la société au milieu desquelles nous vivons, surtout des pauvres, des ouvriers ou des serviteurs, des petits en un mot. Ne sont-ils pas plus particulièrement dignes de sympathie, de pitié et d'indulgence?

La connaissance des hommes, l'expérience de la vie, le don même de l'observation morale, ne suffiraient pas pour bien juger des autres, si la passion ou le parti pris s'en mêlaient. Quelles erreurs dans nos jugements, quel défaut de mesure dans nos sympathies ou nos antipathies, et combien nous sommes peu capables de nous mettre réellement à la place des autres quand nous sommes prévenus à l'avance! C'est alors un procès que nous leur faisons avec l'intention bien arrêtée de les découvrir en faute. Juges partiaux et passionnés, nous ne voyons plus que ce qui est contre eux, et rien de ce qui plaide en leur faveur. Innocents, nous risquons de les voir coupables; sont-ils en effet coupables, nous les jugeons plus sévèrement qu'ils ne méritent. Mettons-nous en garde contre la tendance assez commune à trouver partout, parmi les malheureux, des gens dans leur tort : « On cherche querelle aux misérables, a dit Vauvenargues, pour se dispenser de leur venir en aide. » Rien de plus fréquent, rien de plus odieux, si l'on s'en rendait bien compte, que cette petite machination non calculée, ourdie au dedans de soi contre les misérables, à l'encontre de la sympathie qui nous pousse à pénétrer, à chercher en eux tout ce qui pourrait les rendre dignes de notre pitié, de nos secours, de notre indulgence, sinon de notre pardon. Avant tout, il faut tâcher de les comprendre.

Y a-t-il beaucoup d'artistes, de poètes, d'hommes de génie réellement incompris? Je l'ignore. Mais j'affirme que dans les relations habituelles de la vie, dans les jugements que nous portons sur les autres, les incompris abondent, et en conséquence les mal jugés.

Les femmes, à leur grand honneur, sont mieux douées que les hommes de cette faculté de comprendre, de sentir elles-mêmes ce qui se passe dans l'âme des autres, ce qu'ils sentent et ce qu'ils souffrent. Toutefois, en un certain nombre de cas, surtout quand elles ont à se juger les unes les autres, il m'a paru que souvent elles inclinaient plutôt à la sévérité qu'à l'indulgence, et que leur pitié n'allait pas toujours jusqu'où elle aurait dû aller, si elles eussent été fidèles à cette règle de se mettre à la place des autres. Je sais bien qu'il y a des fautes et des faiblesses où l'honneur même de leur sexe tout entier peut leur paraître engagé, et où il y va de leur dignité de ne pas se montrer indulgentes pour celles qui ont eu le malheur de faillir.

Il y a là comme un esprit de corps, un instinct de défense et de dignité commune, qui tourne au profit de la morale et que je me garde bien de blâmer, n'ayant nulle envie d'aller sur les traces des romanciers et des auteurs dramatiques qui veulent nous faire admirer des héroïnes impures et souillées. Cependant que de distinctions à faire entre les femmes qui ont failli! Que de degrés divers d'immoralité, dans l'entraînement de la passion, dans les causes et dans les profondeurs de la chute! Jugerez-vous de même la pauvre fille abandonnée, qui succombe au sein de la misère et des mauvais exemples, et celle à qui tout autour d'elle semblait devoir rendre la vertu facile?

J'ai hâte de quitter ce sujet pour revenir à d'autres moins scabreux. Ce n'est pas toutefois encore sans quelque embarras, et sans faire bien des exceptions, que je reprocherai à des femmes du monde, à des maîtresses de maison de ne pas se montrer toujours assez touchées de la condition des femmes qui, sous leurs yeux, vivent de leur travail de la modicité de leur salaire, de la dureté de leur tâche, des privations de tout genre qu'elles supportent. Elles qui sont d'ailleurs si généreuses, si charitables pour la femme infirme ou malade, je les voudrais quelquefois plus compatissantes pour celles qui gagnent péniblement leur vie du travail de leurs mains. Pourquoi, au lieu de tant marchander, ne pas augmenter un peu, quand elles le peuvent, les petits gages d'une pauvre servante, et la mince journée de l'ouvrière qui coud leur linge ou leurs robes? Elles devraient s'entendre pour faire hausser plutôt que pour faire baisser la rétribution de ce travail de l'aiguille qui donne à peine du pain à celles qui y sont condamnées. C'est une œuvre de charité qui en vaudrait bien d'autres. Qui plus que les femmes doit être secourable aux femmes?

Dans l'intérêt de la sympathie, de la charité, pour ne pas parler de la justice et demeurer dans la sphère moins haute de la sen-

sibilité, insistons sur l'excellence de cette maxime et tâchons de sortir un peu de nous, pour entrer quelques instants dans l'âme des autres. Persuadons-nous bien d'abord qu'ils sont faits comme nous. Comme nous, ils tiennent avant tout à leur moi, puis à tout ce qui y touche, à tout ce qui en émane; ils ont les mêmes penchants, le même désir de jouissance, les mêmes besoins; ils souffrent des mêmes privations, des mêmes douleurs. A leur place aurions-nous été plus résignés, et plus sages. Ne nous trouverions-nous pas, comme eux, bien à plaindre, bien malheureux et bien injustement traités? Demandons-nous tout cela et nous serons moins disposés à jeter la première pierre aux autres.

On voit toute l'efficacité de cette méthode de transposition en quelque sorte de nous-mêmes au sein des autres pour revenir des autres à nous-mêmes. Par cette double comparaison de ce que nous serions à leur place, et de ce qu'ils seraient à la nôtre, les barrières s'abaissent de plus en plus entre notre moi et celui des autres. Ainsi l'amour de soi, de plus en plus vaste et compréhensif, tend à se confondre avec l'amour de nos semblables, en raison de ce qu'il y a d'eux en nous, ou de nous en eux.

V

De ces considérations un peu générales je passe à quelques exemples particuliers choisis dans différents âges et différentes conditions. Voici un enfant qui pleure à chaudes larmes. Le motif est futile; c'est un joujou brisé, c'est la plus légère des contrariétés. Ne riez pas cependant, mettez-vous à sa place et plaignez-le. Comme souvent on le dit, un peu par ironie, et comme je le dis ici très sérieusement, il a un gros chagrin, quelque léger qu'en soit le motif; il éprouve tout autant de douleur que sa petite âme peut en contenir. N'étiez-vous pas ainsi à son âge? Faites-vous jeune ou rappelez-vous votre jeunesse et vous serez plus porté à l'indulgence pour les entraînements, les ardeurs, les passions, les espoirs et les désespoirs de ceux de cet âge. Vous pardonnerez un peu de morosité au vieillard qui se sent au bord de la tombe, si vous-mêmes vous vous supposez proche comme lui du terme fatal.

Comme il faut savoir revenir en arrière pour se mettre dans le cœur de l'enfant et du jeune homme, ou anticiper sur les années quand il s'agit d'un vieillard, de même il faut se transporter hors de soi, se faire petit avec les petits, pauvre avec les pauvres pour ne pas leur enlever injustement nos sympathies.

Tâchons, par exemple, de sortir un peu de notre monde et de nous faire, quelques instants, par la pensée, ouvriers ou domesti-

ques, avant de nous associer aux plaintes et aux récriminations dont ils sont le continuel objet de la part des maîtres et des bourgeois. Soyez sévères contre les ambitieux qui trompent les ouvriers, qui les excitent, qui organisent ou prolongent les grèves, sans nul souci de les faire mourir de faim, eux, leurs femmes et leurs enfants. Mais ayez des trésors de sympathie et de pitié dans l'âme pour l'ouvrier lui-même. Pardonnez-lui, car ce n'est pas sa faute, s'il ignore les lois de l'économie politiqne, s'il n'est pas touché, surtout quand il a faim, des beautés et du caractère sacré du libre échange, et s'il ose murmurer contre les fatalités meurtrières de l'offre et de la demande. Ce qu'il connaît bien, s'il ne connaît pas l'économie politique, c'est la souffrance et la misère. Pardonnez-lui encore s'il se laisse abuser dans son ignorance par les leurres les plus grossiers des meneurs des clubs ou de la Chambre elle-même. Vous serez indulgent pour lui si, du sein de sa dure vie, il lui arrive de jeter quelques regards envieux sur ceux qui jouissent de tous les biens de la fortune. Vous le blâmerez sans doute, mais sans trop de rudesse, de ne pas être assez économe du peu qu'il gagne et d'aller chercher quelques distractions au cabaret, les seules qui soient à sa portée. N'exigez pas qu'ils soient des sages pour tout supporter sans se plaindre, ni des anachorètes pour ne jamais céder à la tentation de tremper leur pain sec dans le vin. Plaignez-les : êtes-vous bien sûr que dans les mêmes conditions d'existence, vous n'eussiez pas pensé et fait comme eux?

Les domestiques, voilà un autre sujet habituel et non moins fécond de jugements amers et souvent injustes, dans les plus modestes comme dans les plus somptueux intérieurs. Partout retentit, avec plus ou moins de variantes, la plainte du bonhomme Chrysale :

Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi!

Leur condition matérielle, aujourd'hui surtout, est plus douce que celle de l'ouvrier, mais elle est plus dépendante. Ils sont en un contact continuel avec les maîtres, sans cesse à leurs ordres, en butte à toutes leurs humeurs et leurs caprices. Assurément il y a moins de maîtres brutaux que par le passé. Les grosses injures et les mains souvent levées des bourgeois et des bourgeoises de Molière contre des servantes, bien osées, il est vrai, sont choses généralement passées de mode. Mais si le ton des maîtres et des maîtresses est plus doux, n'y a-t-il plus rien de dur à reprendre dans leurs rapports avec les domestiques? Que de petites tyrannies, que d'exigences de toutes sortes et de tous les instants! Il ne faut pas les gâter, telle est la maxime dominante d'un petit code noir

qu'on leur applique dans certaines maisons de grands et de modestes bourgeois.

Il y a bien des duretés à leur égard dont il ne semble pas même qu'on ait conscience? Ce n'est pas chose rare que les brusques congés, même sous les plus légers prétextes, pour de minces sujets, comme dit Chrysale, ou les mises à la porte, selon l'expression injurieuse trop en usage, sans nul souci de ce qu'ils deviendront le lendemain et du toit sous lequel ils coucheront. Il suffit de quelque légère négligence, de quelque porcelaine cassée, surtout si elle est du Japon. Que nous en casserions si nous avions aussi souvent à les manier!

J'entends dire que les domestiques sont envieux, intéressés, qu'ils ne s'attachent pas à leurs maîtres. Les sentiments d'envie, s'il y en a chez les domestiques, s'expliqueraient mieux encore que chez les ouvriers. Cette vie plus douce, plus large, plus agréable du maître, l'ouvrier ne la voit que de loin et du dehors, à travers les cours qui séparent l'atelier ou l'usine de sa demeure. Au contraire, les domestiques l'ont constamment sous les yeux avec son bien-être, avec ses délicatesses, ses élégances, ses raffinements. Le jour et la nuit, de la salle à manger jusqu'au salon, du salon jusqu'à la chambre à coucher, aucun détail ne leur échappe. Exigez-vous que, semblables à saint Antoine, ils demeurent invincibles à la tentation, qu'ils n'envient pas ce qu'ils voient de si près, et que l'eau ne leur vienne pas quelquefois à la bouche de tous ces mets délicats qu'ils servent et qui ne sont pas faits pour eux? En face de tous les plaisirs variés de monsieur et de madame, grands dîners, soirées, concerts, bals, spectacles, comment la pensée ne leur viendrait-elle pas de chercher eux aussi à s'amuser un peu?

Ils ne sont pas attachés à leurs maîtres, ils ne songent qu'à leur intérêt, voilà le grand grief. On les oppose aux domestiques d'autrefois qui vivaient et mouraient dans la même maison, qui faisaient partie de la famille. A côté des domestiques d'autrefois il faudrait, pour être juste, placer aussi les maîtres d'autrefois qui en quelque sorte les adoptaient. L'attachement est chose réciproque. Quand les maîtres se détachent si facilement d'eux, quand on les envoie malades à l'hôpital, quand on les congédie pour le moindre prétexte, comment les serviteurs d'aujourd'hui auraient-ils pour les maîtres l'attachement des serviteurs d'un autre temps? Voyez d'ailleurs s'il n'en est pas encore de nos jours qui soient dévoués, qui soient liés à toujours par les bons traitements, par la reconnaissance, à certaines familles aux mœurs patriarcales. Ce n'est pas sans admiration, sans attendrissement que j'entends à l'Académie

française, le rapport annuel des prix de vertu où sont signalés et récompensés les modestes dévouements de tant de bons serviteurs. Ils ne songent, dit-on qu'à leur intérêt. Et qui donc y songerait pour eux s'ils n'y songeaient pas? Faut-il s'étonner si dans cette vie dépendante à tous les instants du jour et de la nuit, ils se laissent aller à quelques velléités d'indépendance, et si parfois, ils veulent, comme on dit, faire à leur tête? Qui leur assurerait le pain et le repos de leur vieillesse? Mettez-vous, je le répète, à leur place, messieurs les maîtres et mesdames les maîtresses de maison, et vous serez pour eux d'humeur plus libérale, plus indulgente et surtout plus égale.

VI

Je ne voudrais pas prêcher l'indulgence pour les criminels alors qu'elle a pu justement paraître trop grande en bien des circonstances, il y a pourtant place, sinon pour la grâce, au moins pour la pitié, d'après cette même règle, en faveur de plus d'un criminel. Je ne veux pas dire que nous eussions été des criminels dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire sans famille, sans éducation et dans la misère, mais combien peut-être aurions-nous été près de le devenir! Un exemple à donner est celui du suicide. Je tiens le suicide comme le plus grave manquement, non pas à la morale sociale, mais à la morale individuelle. Cependant, malgré la morale, malgré les croyances religieuses, quelle n'est pas en général la sympathie même involontaire pour ceux qui se sont rendus coupables de ce suprême attentat contre soi-même! Laissons de côté les illustres suicides pour les plus nobles causes du monde, l'amour de la liberté et de la patrie, prenons des suicides obscurs et pour des motifs qui n'ont rien d'héroïque. Que n'a pas dû souffrir de ce qui nous paraît à nous léger et frivole le malheureux qui en est arrivé à ce comble du désespoir de s'arracher, de ses propres mains, cette vie que nous aimons par-dessus toutes choses! Voilà pourquoi, nous mettant à leur place, la pitié déborde dans notre âme et l'emporte sur les jugements rigoureux de la morale. Il y a des coupables par l'emportement de la passion, de l'amour, de la vengeance; demandons-nous ce que nous aurions fait nous-mêmes, en proie à la même passion?

Je voudrais vous y voir, voilà la locution populaire qui correspond à notre précepte de se mettre à la place des autres. Je voudrais vous y voir, c'est-à-dire je voudrais bien savoir ce que vous eussiez fait à ma place?

Peut-être semblera-t-il que nous avons traité des sujets bien

divers et plus d'une fois dévié dans notre route; mais cependant nous n'avons cessé de suivre et de développer une même idée, celle de l'étroite affinité et de la commune origine de l'amour de soi et de l'amour des autres. Nous ne pouvons exister sans aimer notre être, nous ne pouvons nous aimer sans aimer les autres, en raison de la ressemblance de nature. Femmes, enfants, parents, concitoyens, patrie, genre humain, tous nos semblables, en un mot, sont miens, tout comme les objets matériels, parce qu'ils sont marqués à notre image. Si, en dehors de moi, je n'aimais pas tout ce que je retrouve de moi, m'aimerais-je réellement moi-même? Amour de soi, amour des autres, sont deux aspects d'un même amour, de l'amour de l'être, essence de toutes les créatures vivantes. Nous allons de l'un à l'autre par une pente naturelle, et non par quelque savant calcul qui transforme plus ou moins le motif de notre intérêt personnel en un motif opposé à celui d'intérêt général, suivant la doctrine de philosophes empiriques. L'égoïsme, au sens étroit et mauvais du mot, est quelque chose d'artificiel qui se forme ultérieurement dans les luttes de la vie, des passions et des intérêts; l'égoïsme est notre fait, notre œuvre à nous; l'amour des autres est le fait de la nature non pervertie auquel viennent en aide la religion et la morale. En fin de compte, c'est soi-même qu'on aime dans les autres, d'où l'unité de ces deux amours dans leur origine et leur essence. L'amour des autres comme l'amour de soi est la loi de nature.

Francisque Bouillier.

LIVRES D'ÉTRENNES

En premier lieu, nous signalerons un ouvrage qui sera certainement un des succès de l'année, la *Comédie du jour sous la république athénienne*, due à la plume spirituelle de M. Albert Millaud, et illustrée avec un incomparable humour par M. Carand'Ache. Hommes politiques de grande et petite marque, ministres d'hier et ministres de demain, professeurs et écoliers, académiciens, littérateurs et poètes, musiciens et artistes, critiques et acteurs, célibataires et maris, étrangers, provinciaux, parisiens, grandes et petites gens défilent tour à tour gaiement travestis, dans les huit chapitres de ce livre piquant, où ne manque pas un grain de philosophie. Tout en suivant pas à pas les curieuses anecdotes et les ingénieuses imaginations de M. Albert Millaud, le dessinateur a trouvé moyen d'y ajouter sa note personnelle et sa facture originale; il semble s'être inspiré de l'esprit des Grandville, des Cham et des Bertall.

Après ce livre caustique, nous nous faisons un devoir, autant qu'un plaisir, d'appeler l'attention sur un volume d'un intérêt on ne saurait plus actuel publié par la même maison. *Au Tonkin et dans les mers de la Chine*, tel en est le titre. Ce n'est pas une histoire des tristes campagnes que nous venons de faire dans ces régions meurtrières; c'est le journal d'un ingénieur de la marine qui y a pris une part active et a noté tout ce qui s'y est offert à ses yeux. M. Rollet de l'Isle, qui se trouvait en mission sur les côtes de Bretagne, reçut tout à coup, en 1883, l'ordre de rejoindre au Tonkin, ou de rallier, comme on dit militairement, le pavillon de l'amiral Courbet. Il assista, de 1883 à 1885, aux opérations de notre flotte et de nos troupes dans la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, vit l'amiral y préparer et y accomplir, malgré les ordres absurdes qu'il recevait, les exploits les plus brillants, et trop souvent, hélas! les plus infructueux. M. Rollet de l'Isle s'est notamment trouvé au Tonkin pendant la période la plus dramatique des entreprises que nous y avons tentés; il y a vu l'amiral Courbet dans les moments les plus laborieux de son œuvre ingrate; il l'a peint à plusieurs reprises, luttant contre la mort qui déjà le dévorait intérieurement dans l'expédition des îles Pescadores, puis, succombant à bord du *Bayard*, sur lequel il l'accompagna jusqu'en France, où il ne put, par suite des craintes qu'inspirait le choléra, lui voir rendre les honneurs solennels si justement dus à sa cendre. Selon son habitude, M. Rollet de l'Isle, qui manie avec autant d'habileté la plume que le crayon, notait tout ce qui s'offrait à ses yeux

dans les parages mal connus, justement redoutés, mais calomniés aussi, il faut le dire, où il eut à remplir une mission des plus variées; ce n'est donc pas là une étude régulière et suivie; ce sont des croquis relevés sous la vive impression des objets et des faits, où tout est mêlé, le petit, le grand, les scènes héroïques et les prosaïques réalités de l'existence journalière : à côté d'un vaste horizon noyé dans une brume dorée, une misérable cabane perdue dans la nuit; près d'un dignitaire en uniforme solennel, de pauvres enfants dans le costume local, consistant, dit M. Rollet de l'Isle, pour tout vêtement, en une petite corde de la grosseur d'un doigt nouée autour des reins.

Encore, à la même librairie, un volume où le crayon joue à peu près le premier rôle. Celui-ci s'adresse aux enfants : *Quand j'étais petit*, de M. Lucien Biart, histoire vraie, sans doute, et par conséquent avec des notes alternativement gaies et tristes, que M. B. de Monvel a accentuées de ses croquis tour à tour naïfs, touchants et comiques.

Est-ce bien aussi tout à fait aux enfants que sont destinés les deux charmants albums qu'édite également la maison Plon? Certes, ces belles images sont bien faites pour les charmer, mais ce qui souvent est au-dessus de leur portée, c'est la légende qui complète le dessin et où l'esprit de Mars, l'humour de Crafty se donnent si largement carrière. Rien de plus charmant que *Nos Chéris*, peints par Mars! Nous sommes ici, grâce à Dieu, loin des albums anglais dont les types et les accoutrements bizarres ont été si vite adoptés par la mode idiote. Ceux-ci sont bien nos enfants, nos enfants à nous, tels que nous les voyons tous les jours, à la maison ou dans les promenades, avec leurs grâces mutines, leurs gentillesses et leurs petits défauts. Et tout cela enlevé d'un coup de crayon, haut la main, sans hésitation, sans retouche, le fait saisi au vol et lestement fixé. Comme, d'autre part, nos cavaliers en herbe vont se délecter à la vue de l'*Équitation puérile et honnête* où Crafty, dans une série d'amusants dessins, non moins gaiement commentés de la plume, leur fait un cours complet du noble et royal art du cavalier : *De militia equestri*, dont A. Hugo nous a laissé, dès 1660, un docte traité. On connaît du même artiste les croquis pris sur le vif de Paris et de la province à cheval : cette fois-ci, l'habile dessinateur a pris pour sujet l'équitation pour les enfants qui ne vont pas encore au manège, sportsmen de l'avenir, manœuvrant provisoirement *in arundine longa*.

Le Vieux Paris [1], tel est le titre d'un beau volume où M. Victor Fournel nous donne un choix délicatement fait de ce que ses dernières excursions dans le steppe des Lettres et des Arts offre de plus piquant. C'est le vieux Paris qu'il a pris pour cadre.

Mais cette désignation de « vieux Paris » est bien vaste et bien

[1] *Le Vieux Paris*, fêtes, jeux et spectacles. 1 vol. in-4°, richement illustré. Tours, Mame, édit.

vague. Il y a toujours eu des « vieux Paris ». Pour la génération de Philippe-Auguste, qui habitait une ville entourée de murailles avec des rues pavées, le Paris d'auparavant, sans clôture régulière, où gens et troupeaux s'embourbaient aux portes même du palais, était déjà le « vieux Paris ». Et, pour les Parisiens de Henri IV, qui allaient s'ébattre sur le terre-plein du Pont-Neuf, au pied de la Samaritaine, le Paris de leurs pères, le Paris des ligueurs n'était-il pas le « vieux Paris »? Pour nous-mêmes, qu'est-ce que le Paris d'avant M. Haussmann? Le vieux Paris! Il faut bien se rappeler cela pour comprendre comment M. V. Fournel, à propos de théâtre, par exemple, a pu faire passer sous nos yeux, les confrères de la Passion, les Clercs de la Bazoche, les Enfants sans-souci du temps de Louis XI, avec les acteurs à deux et à quatre pieds du défunt boulevard du Temple. Ce qu'il a entendu grouper sous ces trois chefs : fêtes, jeux et spectacles, ce sont les manifestations de la vie extérieure du Parisien, à toutes les époques et principalement à la suite de toutes nos grandes révolutions. M. Fournel est bien homme à nous montrer, un jour, le Parisien chez lui, dans son intérieur ouvrier ou bourgeois, et ne doutez pas qu'il n'ait recueilli déjà là-dessus — il est si habile glaneur en ce genre! — quantité de notes caractéristiques et amusantes. Mais, pour le moment, il s'agit du Parisien en plein air, dans les cérémonies publiques, les fêtes foraines, les spectacles à bas prix et surtout gratis. Il passe assez légèrement sur les théâtres au moyen âge, sujet épuisé en effet et sur lequel on rencontrera pourtant quelques trouvailles à lui. Où il est plus curieux, c'est quand il peint la vie universitaire dans ses solennités officielles et publiques, dont la pompe était parfois aussi prétentieuse que grotesque. La gravure, reproduction fidèle des peintures et sculptures de l'époque, occupe une place importante dans tout ce chapitre.

Les foires, les marchés et leurs accessoires avaient leur place marquée d'avance dans ce tableau de la population parisienne en désœuvrement : l'auteur ne la lui a pas marchandée. Quoique, dans ces lointaines années, il paie largement de sa personne, comme érudit et comme peintre, nulle part il n'est aussi lui-même, c'est-à-dire aussi neuf, aussi amusant, que dans le déroulement de ces grands panoramas, où il fait défiler devant nous le Paris des boulevards, de la fin du dix-septième siècle au commencement du dix-neuvième. On assiste littéralement, avec lui, aux premiers et délirants symptômes de ce besoin de voir et d'être vu dont Paris est, depuis lors, saisi tous les ans à certaines dates et tous les jours à certaines heures, fièvre étrange, que d'autres grandes capitales ont voulu s'inoculer sans y réussir. On se laisse engager, à la suite de M. Fournel dans cette cohue où battent toutes sortes de rappels, où se font des exhibitions de tous genres, où, tout en regardant les ndividus qui remplissent des rôles on en joue un soi-même, à son insu, et où l'on est spectateur et acteur à la fois, sans y penser. Rien de vivant, comme son boulevard du Temple avec sa bruyante animation,

depuis le temps où le comte d'Artois y avait son jeu de paume où accourait la fine fleur de la noblesse, en frôlant la bourgeoisie et la canaille, jusqu'à celui, encore peu éloigné, où il ouvrait chaque soir ses sept théâtres, et où Franconi, Debureau et Mme Saqui se disputaient le public alléché par des programmes annoncés à haute voix.

Une autre de ces exhibitions que Paris se fait de lui à lui-même et dont l'usage se continue encore, Longchamps, a ici son histoire qu'on ne se serait pas attendu à trouver si considérable. Longchamps a été durant tout un siècle, dit M. Fournel, *la mode*, le témoignage le plus futile, mais le moins négligeable de notre histoire, pour qui tient à la bien comprendre. « Non seulement, ajoute en effet l'auteur du *Vieux Paris*, la chronique de Longchamps se confond avec celle de la mode, mais la mode elle-même n'est que l'expression fugitive et frivole, mobile, éphémère, incessamment renouvelée de tous les courants qui traversent nos idées, nos opinions et nos mœurs. Prenez-y garde, et sous cette avalanche de noms arides, vous retrouverez les faits, petits et grands, de notre histoire politique, sociale ou morale, en ces deux derniers siècles. » N'en pourrait-on pas dire autant des autres, de ces siècles non encore fouillés à fond et des habitudes desquels M. Fournel a relevé, comme nous l'avons vu, de si piquants échantillons? Oui, tout sert à l'histoire, pour qui sait l'étudier.

Nous sommes en voie de décadence; tous les esprits éclairés et loyaux le reconnaissent et y cherchent un remède. On imagine toutes sortes de traitements en dehors de celui dont l'efficacité serait seule, à notre avis, certaine. Un écrivain de talent, dont le nom a souvent figuré dans ces pages, M. Jules Levallois, en préconise un, entre autres, dans lequel il lui semble qu'on peut encore avoir foi : c'est, pour nous servir de son expression originale et pittoresque, « le traitement par le beau ». Ramener le dix-neuvième siècle à l'intelligence des maîtresses-œuvres de l'art serait un des plus sûrs moyens de l'empêcher de tomber tout à fait au fond de l'abîme vers lequel il glisse visiblement. Une étude des maîtres italiens, faite en Italie même, aux lieux où ils ont rêvé et créé, paraît à M. Levallois un essai de relèvement à tenter. C'est dans ce but qu'il a écrit, pour la jeunesse surtout et sous une forme attrayante, le beau volume qu'édite, avec le luxe de gravures qu'il réclamait, la maison Mame, de Tours [1].

De livres sur ce sujet, il en existe en grand nombre; M. Levallois, dans une introduction curieuse, les caractérise et leur rend justice à tous, non sans faire remarquer avec finesse ce qui leur a manqué pour atteindre leur but. Il signale, notamment chez Goethe et Stendhal, si remarquables d'ailleurs dans leurs appréciations, quel vide y a laissé l'absence, sinon l'aversion secrète du sentiment religieux.

[1] *Les Maîtres italiens en Italie,* par Jules Levallois, lauréat de l'Académie française. 1 vol. in-4°.

Il eût fallu pour eux, dit-il, « qu'à la vivacité du goût vînt s'ajouter une compréhension profonde de la foi, que le critique se doublât d'un croyant, dont le cœur battît à l'unisson des générations du treizième, du quatorzième et du quinzième siècle. » Si, à cet égard, il fait exacte justice d'écrivains pour lesquels il a de vives sympathies, il proclame hautement aussi, chez un autre avec lequel il n'est point toujours d'accord, M. Rio, cette « aptitude à sentir le beau dans ce qui est sain, à reconnaître et à signaler aux autres la grâce, la douceur, la puissance, contenues dans des œuvres sincèrement pieuses », qui distinguent son beau livre de l'*Art chrétien*, lequel, de l'aveu de M. Levallois « a fait une véritable révolution dans la critique des œuvres d'art ». Sans prendre à notre compte tous les jugements de l'auteur des *Maîtres italiens*, ce que nous venons de citer de ses appréciations de ses devanciers nous garantit, au moins pour les œuvres religieuses, une vue large et une haute impartialité. La fiction ingénieuse qui relie les diverses parties de son livre y met du mouvement et prête à la libre expression de toutes les opinions, auxquelles l'auteur a tenu à laisser la parole. « Dans une œuvre à laquelle j'imprimais un caractère d'impersonnalité, il eût été peu séant, dit M. Levallois, de n'appuyer que sur un côté de la question, et de ne montrer aux difficultés qu'une issue. » La lecture de ce volume est donc faite, croyons-nous, pour plaire à tous. A l'agrément du texte se joint, dans d'excellentes gravures, la reproduction de la plupart des œuvres qui en font le sujet.

Quand donc les éditeurs comprendront-ils qu'il serait de leur intérêt de communiquer plus tôt qu'ils ne le font, en général, à la presse leurs publications d'étrennes, et de mettre ainsi les rédacteurs à même d'en parler moins superficiellement? Et notez que ce sont d'habitude les plus belles, les plus dignes d'attention qui apparaissent les dernières. Ainsi en est-il, aujourd'hui, des quatre magnifiques et excellents volumes qu'annonce la maison Hachette dont chacun demanderait une double étude, artistique et littéraire, et sur lesquels nous ne pouvons qu'à peine jeter un coup d'œil.

L'un est la suite de la grande *Histoire de l'art dans l'antiquité*, de MM. Georges Perrot et Ch. Chipiez, dont nous avons annoncé et analysé tous les précédents volumes au fur et à mesure de leur apparition. Celui-ci est le quatrième, et il nous semble offrir un intérêt tout nouveau. L'art dans la Judée, la Sardaigne, la Syrie et la Cappadoce, tel en est le sujet. L'art tient en effet très peu de place dans ce qu'on sait de l'histoire de ces pays, les derniers tout au moins. Il en est autrement pour la Judée; la religion y avait donné à l'art oriental un caractère à part; mais le Temple avait été seul étudié jusqu'ici. MM. Chipiez et Perrot ont poussé plus loin leurs investigations; ce n'est pas seulement l'architecture religieuse des Juifs qu'ils ont explorée dans tous ses détails; ce n'est pas seulement du Temple

qu'ils donnent la description la plus complète au point de vue architectural et décoratif; l'architecture funéraire, l'architecture civile, la sculpture et la glyptique, qui s'y rattachent essentiellement, ont, dans leur travail, la place qu'elles réclamaient à juste titre. Ils n'ont point même négligé les arts industriels, dont on s'était peu occupé jusqu'ici, et dont ils nous offrent de curieux échantillons.

Les types de l'art juif n'étaient pas indigènes, sans doute, mais ils prirent dans la profondeur et l'intensité du sentiment religieux, disent les auteurs, qui n'y voient que le fait, une physionomie particulière et d'une rare énergie.

L'impulsion vint là, comme sur toutes les rives de la Méditerranée, de la civilisation des Phéniciens. Partout où cette race poussa ses entreprises commerciales, les traces de son passage sont encore aujourd'hui, malgré les destructions opérées par les événements postérieurs plus nombreuses qu'on ne le supposerait. C'est ainsi que l'île de Sardaigne en présente de très nombreuses, ce qui explique et justifie la place considérable et assez inattendue que MM. Chipiez et Perrot lui ont faite dans leur ouvrage. Plus neuves peut-être que ces pages qui ouvrent le volume, sont celles qui le ferment sous ce titre : *les Hétéens*. Le nom de ces populations revient souvent dans la Bible, mais n'en reste pas moins fort obscur. Qu'étaient ces voyageurs qu'on voit incessamment circuler d'Asie en Europe, par les voies du Taurus et de l'Euxin et qui semblent n'avoir posé nulle part? Des rivaux des Phéniciens peut-être? MM. Chipiez et Perrot ont recherché leurs traces avec beaucoup de sagacité. On comprendra, par le peu que nous disons de ce volume, le regret que nous éprouvons de ne pouvoir qu'à peine le signaler ; nous ne nous en consolerions pas sans l'espoir qui nous reste d'y revenir un jour.

C'est encore à l'Orient qu'appartient un volume de plus grand appareil, et plus richement illustré encore, où l'art tient aussi le premier rang. *La Perse*, tel en est le titre. C'est, on ne l'imaginerait point à première vue, l'œuvre d'une femme, jeune, savante et courageuse, Mme Jane Dieulafoy. Le 21 octobre 1886, M. le ministre de l'Instruction publique lui remettait solennellement, dans les salles du Louvre, la croix de la Légion d'honneur, et, dans une note sommaire, le *Journal officiel* enregistrant cette nomination, la présentait comme la récompense nationale d'une mission accomplie de 1881 à 1886 dans la Perse, la Chaldée et la Susiane. C'est le fruit de cette mission archéologique et de la plus incroyable richesse, que nous offre le volume splendide qui nous arrive de la maison Hachette, trop tard pour en parler avec le développement qu'il mériterait, et dans lequel nous aurions été heureux d'entrer. C'est un panorama de ce vieil empire des fils d'Hystaspe immobilisé au fond de l'Orient, panorama fidèle, car les tableaux dont il se compose sont la reproduction des vues prises par Mme Dieulafoy à l'aide des appareils les plus parfaits que la science ait inventés, pour saisir et garder l'image des objets. Le passé de ces vieux pays est ce qu'a recherché avant tout

l'intelligente et intrépide voyageuse; mais ce passé, elle ne l'a point isolé du présent, et c'est la Perse d'aujourd'hui, unie à ce qui reste de celle d'autrefois que nous présente ce splendide volume.

Un autre volume qui fait revivre également le passé avec une saisissante vérité — le passé, non plus des lointains États, mais le nôtre même — c'est le beau livre d'Augustin Thierry, *les Récits des temps mérovingiens*, qu'un des derniers peintres de notre grande école, M. J.-P. Laurens, a illustré de son crayon magistral. Ces récits des temps mérovingiens, qui firent assurément, à leur apparition, une sensation très vive, mais qu'affaiblirent les ouvrages postérieurs du brillant historien, sont bien près, croyons-nous, de reprendre la première place parmi ses œuvres. Augustin Thierry s'est mis là en communication plus intime que dans tous ses autres ouvrages avec les hommes qu'il a voulu faire revivre. Nulle théorie politique n'est venue s'interposer, dans ce travail, entre son époque et celle qu'il voulait peindre. C'est comme une révélation spontanée; l'auteur voit et sent directement ce que racontent confusément nos vieilles chroniques; le tableau du monde mérovingien se détache clair et net à ses yeux de l'amas confus des images qui nous en sont restées : ces vieux Gaulois, debout au milieu des ruines qu'avait faites l'invasion germanique et continuant leurs travaux rustiques avec l'espoir que leur donne le clergé chrétien; ces Romains, anciens fonctionnaires des empereurs, et qui le sont plus ou moins des rois francs; ces derniers, plongés dans la mollesse et livrés en même temps à la violence de leurs passions grossières et aux terreurs que leur inspire la foi chrétienne dans les bras de laquelle ils se réfugient à l'heure de la mort, tout cela est peint avec une vérité qui saisit parce qu'on sent qu'elle est l'effet d'une impression naïve. Les dessins de M. J.-P. Laurens en témoignent, ils sont à leur tour de vivantes créations, et mettent en saillie, avec tous ses contrastes, l'étrange singularité de cette société qui s'en va et arrive en même temps.

Ce n'est pas pour nous un moindre sujet de regret que de nous borner, au moins pour aujourd'hui, à annoncer le gracieux volume que MM. Blondel et Mirabeau viennent de consacrer à *Rodolphe Töpffer*. Quels charmants souvenirs n'éveille pas ce nom! Dans quelle mémoire ne reste-t-il pas gravé? L'enfant n'y pense point sans rêver d'excursion alpestre, le jeune homme et la jeune femme sans revoir passer dans leur esprit les figures des *Nouvelles Genevoises*, et les rudes physionomies du *Presbytère;* les observateurs critiques des mœurs, sans sourire au souvenir de *Monsieur Vieuxbois*, de *Monsieur Jabot*, et du mystérieux *Monsieur Cryptogame*. Mais à côté du conteur et de l'artiste, l'un et l'autre très connus; il y avait, chez Töpffer, le critique, le théoricien littéraire, l'homme politique même. C'est sous tous ces aspects que nous le montrent MM. Blondel et Mirabeau, nous le faisant apprécier et aimer à tous ces points de vue. Nous serions heureux de pouvoir un jour les mettre en pleine lumière.

Les Comédies du docteur[1] ne sont pas un livre d'étrennes; elles ne se présentent pas au public à ce titre et n'en ont ni extérieurement ni intérieurement la tenue obligée; pas le moindre allèchement typographique, ni un dessin de Crafty, ni un croquis de Caran d'Ache ou de Monval. Et pourtant, si nous savions, en province, une de ces retraites de première année où les soirées menacent de se faire longues, où le tête-à-tête, toujours charmant, devient parfois monotone, nous y expédierions à la hâte les *Comédies du docteur*, convaincu que plusieurs de ces solitaires, un peu trop saturés de bonheur, se reconnaîtraient dans ceux que peint le spirituel docteur, et riraient des orages prêts à naître dans la sérénité de leur ciel. Il y a là en effet, beaucoup de situations de ce genre représentées avec une pointe d'exagération dans la vérité qui amène le rire et change en rayon brillant le nuage inquiétant qui semblait tourner à l'orage. *Comme à Alger* est une de ces plus jolies péripéties domestiques. Quelle amusante tête y fait, à côté des deux jeunes époux près de rompre et subitement réconciliés, l'excellent M. Clérambourg, inspecteur en retraite, accouru avec son violon pour faire de la musique toute la journée et qui reçoit au débotté, une de ces averses, comme il en gronde quelquefois sur les jeunes ménages!

Si, d'autre part, nous connaissions, en province, une de ces patriarcales maisons d'autrefois, où, l'hiver, autour des vieux parents, se presse et s'agite une foule jeune et bruyante d'enfants et de petits-enfants, dont la gaieté cherche à varier les jeux et les amusements des soirées, nous y adresserions bien vite aussi les *Comédies du docteur*, qui y seraient également bienvenues. Quels choix n'offrent-elles pas soit pour ces lectures de famille, soit pour ces représentations dramatiques qui sont l'un des plaisirs les plus appréciés en province, ainsi qu'à Paris, mais qui offrent tant de difficultés, quand il faut aller en chercher les éléments dans le répertoire des pièces du jour. Que de choses à changer, à retrancher ou à transformer, pour rendre présentable ce qu'on emprunte là! Ici rien de pareil; tout est du meilleur goût et de la plus décente gaieté. La gaieté est la note dominante de ces petits croquis, mais elle n'en exclut pas l'observation, et, çà et là le trait satirique. A côté d'un peu d'invraisemblance parfois, il y a certains petits actes à deux ou trois personnages, comme la *Comédie au salon* et le *Major* qui touchent de très près à la vraie comédie.

P. DOUHAIRE.

[1] *Les Comédies du docteur,* théâtre de salon, par Charles d'Espiney. 1 vol. in-12. Librairie académique de Perrin.

LES LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON DIDOT — DE LA MAISON JOUAUST

Parmi les livres revêtus de toutes les élégances brillantes, de tous les charmes de la typographie de luxe et de l'illustration d'art que le retour des solennités religieuses de Noël et des fêtes plus profanes du 1er janvier étale aux vitrines des libraires et accumule sur les tables de la famille, beaucoup ne méritent que les banales faveurs de la réclame; quelques-uns sont dignes de l'honneur d'un examen attentif et d'un jugement motivé de la critique.

Abandonnant à leur sort éphémère les livres créés en vue de la vogue d'un jour, et dont le succès est vain comme les moyens par lesquels il s'acquiert sont frivoles : — *acceperunt mercedem suam, vani vanam,* — nous consacrerons quelques pages à un certain nombre d'ouvrages dont le mérite typographique et artistique soutient la vieille réputation de l'imprimerie et de la librairie française.

Aujourd'hui les éditeurs ont à faire la part de besoins nouveaux, dont l'influence n'est pas précisément favorable au développement de leur industrie dans le sens de l'art, du choix, du goût qu'exigent les belles publications. Le livre est devenu, d'objet de luxe qu'il était aux siècles précédents, un objet nécessaire. Il faut faire des livres non plus pour quelques-uns, mais pour tout le monde. Et tout le monde veut des livres qui soient à la fois instructifs, amusants, parés de belles images et à bon marché.

C'est un problème difficile à résoudre que celui qui consiste à répondre à la fois aux besoins de la vulgarisation qui exigent un commentaire pittoresque abondant et précis, une exécution chère et une vente à bon marché.

Aujourd'hui que les grands ouvrages illustrés à 100 francs et au-dessus ne rencontrent que de rares amateurs, que les grands ouvrages illustrés à 50 francs trouvent encore l'acheteur rebelle, que le prix moyen de l'ouvrage d'étrennes qui obtient la faveur publique tend sans cesse à descendre, qu'il oscille entre 20 et 30 francs et que toute une série de livres encore dignes de servir aux libéralités des parents et à la récréation des enfants se présente à 10 et même à 5 ou 6 francs, la librairie contemporaine a dû faire de véritables tours de force d'ingéniosité pour remplir honorablement et fructueusement les rayons de la bibliothèque du salon de la famille et de la chambre enfantine.

Elle ne se serait pas tirée d'affaire sans les progrès accomplis dans la fabrication du papier que l'on tire aujourd'hui de tant de matières diverses réductibles en pâte et en feuilles parmi lesquelles nous donnerons toujours la préférence aux textiles, au papier de chiffon, au papier de fil, le seul qui puisse affronter sans trop de dommage, l'influence du temps, et vieillir sans se piquer et s'effriter. Il faut mettre aussi en ligne de compte les procédés nouveaux et économiques d'illustration, surtout ce système héliographique Dujardin qui permet de reproduire non sans bavures et sans brutalités ou obscurcissements d'effet, mais

avec un véritable succès d'illusion les gravures sur cuivre et les gravures en couleur d'autrefois.

Nous sommes mis en mesure d'apprécier, dans ses caractères actuels, ce mouvement de rénovation qui anime la librairie française, cherchant d'un côté à concilier dans une juste mesure le prix de revient et le prix de vente, majoré de façon à produire le raisonnable et légitime bénéfice, et de l'autre les traditions de l'art et du goût français avec les besoins nouveaux qu'imposent la diffusion de l'instruction et ces nécessités de bon marché qui font de plus en plus la loi à toutes les transactions commerciales.

La vieille et illustre maison Didot s'est engagée résolument, avec l'aide des initiatives et des activités intelligentes et hardies qu'elle s'est ménagée par une reconstitution de sa société, dans cette voie nouvelle, et elle y recueille, dès cette année, les fruits d'un légitime succès. Elle a tout d'abord payé tribut aux traditions auxquelles elle doit sa réputation par une publication grand in-4°, contenant une traduction nouvelle, moitié prose, moitié vers, conformément à l'original, de ce drame si poétique de *Roméo et Juliette* [1], où Shakespeare a déployé toutes les ressources de son génie, dans la peinture de la passion et de l'amour, après les avoir consacrées dans *Macbeth* à l'étude de l'ambition, dans *Hamlet* à celle de la vengeance, dans *Othello* à celle de la jalousie, comme ressorts d'une action tragique.

Cette publication a été exécutée sur le plan des célèbres éditions du Louvre, de Pierre Didot. On en a adopté l'harmonieux agencement du texte dans la page, les types si nets, la proportion des marges, en un mot la belle et simple ordonnance typographique.

Les compositions de M. Andriolli sont d'une grande exactitude de costume et de décor, d'un beau feu romantique, d'un grand mouvement, parfois d'une heureuse intensité d'expression et de vie. Les gravures de M. Huyot donnent une juste et favorable idée du point où des progrès incessants ont porté l'art de buriner le bois.

Nous devons à notre conscience de critique de dire que la traduction en vers de M. Daffry de la Monnoie, souvent trahi par les meilleures intentions du monde, est loin de rappeler le talent déployé dans des essais semblables par Émile Deschamps et Alfred de Vigny, et de rendre inutile l'effort, autrement puissant, auquel se prépare en se mesurant avec le même sujet, un poète auquel on ne saurait refuser le mérite d'une admirable facture.

M. Daffry de la Monnoie est partisan des procédés de l'ancienne école en matière de rimes. Il ne rime pas richement, mais pauvrement, et par à peu près. Il a adopté pour les besoins de la cause une façon d'écrire les *Montaigu* ou *Montégut* (les ennemis légendaires des Capulet) de cette façon peu harmonieuse : *Montagüe* qui lui

[1] *Roméo et Juliette,* tragédie de W. Shakespeare, traduction en vers français, par M. Daffry de la Monnoie, illustrée de dix grandes compositions dessinées par Andriolli et gravées sur bois par J. Huyot.

permet de faire rimer par une assonance pénible *Montagüe* ou *Montagües* avec *nue*, *rues*, *avenues*, ce qui est d'un singulier effet. Enfin il use et abuse des inversions qui rendent parfois le vers inintelligible comme celui-ci :

De ma fille entre nous que la paix soit l'ouvrage.

En somme, la traduction est médiocre et moins digne qu'il ne l'aurait fallu de ce grand luxe et de ce grand goût typographique et artistique. Nous sommes plus à l'aise pour l'éloge sans restriction avec la nouvelle édition du livre de MM. Edmond et Jules de Goncourt, où ces deux écrivains érudits et ingénieux ont déployé, avec un vif talent, les qualités et les défauts de leur manière [1].

C'est là le grand succès de la maison Didot et un des grands succès de l'année.

Expliquons-nous tout d'abord sur cette illustration qui a renouvelé l'attrait d'un ouvrage déjà connu et classé comme un des meilleurs livres sur les mœurs du dix-huitième siècle, écrit d'après des procédés caractéristiques et qui ont fait école parmi la génération littéraire contemporaine.

Ces gravures sur cuivre ne sont pas originales. Ce sont des reproductions héliographiques, d'après le système Dujardin, de gravures du temps. Mais cette reproduction est en général assez parfaite pour donner l'impression et presque l'illusion de l'original. On ne grave plus sur cuivre; on ne grave plus beaucoup sur acier; la lithographie a fait son temps. On ne grave aujourd'hui que sur bois ou à l'eau-forte. Soixante gravures sur cuivre originales représenteraient, réparties entre plusieurs artistes, une dépense de temps et de capital énormes, inconciliables avec la curiosité impatiente et frivole d'un temps pressé en tout de jouir. Le procédé héliographique Dujardin est venu à point au secours des éditeurs dans l'embarras. Il leur a permis de donner des reproductions, des fac-simile véritablement étonnants, un peu empâtés et estompés, et d'un effet grossissant quand il s'agit des scènes si finement et si délicatement tracées par le crayon de Moreau jeune et des Saint-Aubin, mais tout à fait heureux quand il s'agit de la reproduction des types si précis, si condensés de Chardin, ou des pastels de la Rosalba et de La Tour, des dessins des maîtres du temps ou des estampes de modes de Leclerc et de Desrais au coloriage rudimentaire.

Les portraits de Mlle Vanloo, de Mme de Mouchy en habit de bal, de Mme Greuze, de Louise-Émilie baronne de..., de la jeune femme au singe, d'après la Rosalba ; de Sylvia, d'après La Tour; de Mme Lalive de Jully, de la vicomtesse de Narbonne-Pelet, de la baronne de Rebecque sur son lit de mort, sont de véritables bijoux en ce genre, de véritables tours de force d'identification.

[1] *La Femme au dix-huitième siècle,* par E. et J. de Goncourt, illustrée de 60 gravures sur cuivre d'après les originaux de l'époque.

Le livre, nous le répétons, a eu un très grand, très légitime succès, et il le mérite comme une tentative des plus hardies et des plus heureuses, dans ce genre nouveau de l'illustration héliographique.

Un détail curieux, pour en finir avec ce joli livre qui donne lieu à tant de rapprochements piquants entre les modes et les mœurs des trisaïeules et celles de leurs arrière-petites-filles d'aujourd'hui. Le *couturier*, cette puissance du moment, ce tyran du grand monde, n'est pas une création de nos mœurs actuelles. On trouve à la page 118 de la *Femme au dix-huitième siècle*, la reproduction d'une scène dessinée et gravée par Cochin, et nous montrant le *Tailleur pour dame*, ancêtre et prototype de notre *couturier*, procédant, aidé de la soubrette à l'œil éveillé, sur une belle dame à l'œil endormi, à l'œuvre délicate de mensuration qui est une des fonctions de son ministère.

Avec M. le docteur Gustave Lebon [1], chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission archéologique dans l'Inde, nous sommes bien loin et l'on peut dire aux antipodes du monde frivole et charmant que nous venons de traverser, de ce joli dix-huitième siècle, de ce siècle prodige et prodigue qui a si spirituellement et si gaiement enterré dans une révolution une monarchie et une société.

Cette société, nous en procédons directement; nous en sommes les fils ou du moins les petits-fils, et nous écoutons les histoires sans légendes qui nous rappellent son souvenir au milieu de la rêverie attendrie que provoquent en nous la vue d'un pastel, portrait d'aïeule, ou le murmure harmonieux et plaintif d'un clavecin du temps de Marie-Antoinette, conservé dans le musée de famille et dont un doigt espiègle d'enfant a frôlé au passage les touches jaunies.

Avec le docteur Lebon, nous entrons dans ce monde lointain, mystérieux de l'Inde, non moins énigmatique et hiératique que celui de l'Égypte. Nous nous enfonçons dans les problèmes des évolutions des races et des civilisations de l'Orient brahmanique, nous nous trouvons en présence de mœurs sur lesquelles ont passé successivement tant d'empreintes et dont le bouddhisme et le mahométisme se disputent en ce moment, sous l'œil indolent de l'occupation anglaise, la domination définitive.

Nous considérons avec plus de surprise que d'admiration les restes des architectures colossales et des sculptures à expression grimaçante ou résignée, image de ces peuples, brûlés du soleil, portant avec patience ou avec fureur tour à tour l'écrasant fardeau d'une nature dévorante, d'un gouvernement tyrannique, d'une organisation sociale fondée sur l'inexorable séparation des castes, d'une organisation religieuse fondée sur l'ignorance et la terreur.

Le docteur Lebon n'est pas un anthropologiste en chambre, un ethnographe de cabinet, un voyageur dans son fauteuil, ses livres

[1] *Histoires des civilisations. Les civilisations de l'Inde,* par le docteur Gustave Lebon, etc., ouvrage illustré de 7 chromolithographies et de plus de 350 gravures ou héliogravures.

sont le fruit de dangereuses et laborieuses expéditions dans les pays qu'il décrit. L'illustration en est faite d'après ses aquarelles ou ses photographies, et elle emprunte à cette impression directe de la réalité, à ce d'*après nature*, qui n'est point une recommandation usurpée, une profondeur d'accent, une intensité de vie tout à fait saisissante. Le procédé de la photogravure employée par les éditeurs ne laisse rien perdre aux dessins de leur valeur et de leur couleur locale. A ce point de vue typographique, pittoresque, artistique, ce livre sur l'Inde est un très beau livre, absolument digne du sujet.

En ce qui touche les systèmes de l'auteur, les idées qu'il mêle — cette fois avec plus de réserve que dans son ouvrage précédent, *la Civilisation des Arabes* — à ses descriptions, nous manquons de temps pour les bien saisir, de place pour les apprécier, et nous n'en hasarderons pas l'examen superficiel. Nous devons à notre probité de critique de dire que nous les avons trouvées assez sérieuses pour mériter la discussion. L'ouvrage est un de ces livres qui font penser. C'est aussi un ouvrage écrit avec les franchises nécessaires, parfois un peu rudes, du langage de l'observation scientifique et philosophique. Sur les théogonies et théologies indoues, sur l'influence du bouddhisme et du mahométisme, sur les mœurs primitives ou contemporaines de l'Inde, il y a là des vues et des détails qui nous paraissent exclusivement destinés aux lectures viriles. Nous disons donc que c'est là un livre d'homme, qui convient surtout aux hommes et au bureau du cabinet plus qu'à la table de famille. C'est surtout aux pères que nous le recommandons, à l'exclusion des jeunes filles et des jeunes gens, comme nous recommandons surtout aux femmes, aux mères, *la Femme au XVIIIe siècle.*

Pour les jeunes filles et pour les jeunes gens, la maison Didot a cette année ajouté quatre volumes à chacun des deux rayons de la *Bibliothèque des mères de famille illustrée*[1] et de la *Bibliothèque illustrée pour les prix.*

Cette dernière est une heureuse et habile combinaison au moyen de laquelle les gros volumes de la série historique à laquelle le regretté bibliophile Jacob a attaché son nom sont débités à nouveau en tranches, en livres séparés, accessibles aux intelligences adolescentes et aux bourses modestes.

Il suffit de citer pour en faire l'éloge et d'ouvrir pour trouver de quoi les justifier ces quatre volumes : *l'Armée, depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution; la Chevalerie et les croisades; Henri IV, Louis XIII et la Fronde; le Livre et les arts qui s'y rattachent depuis son origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, qui inaugurent

[1] Étienne Marcel, *la Femme du baronnet*, illustré de 10 gravures hors texte par Pierre Vidal; E. Marlitt, *le Secret de la vieille demoiselle*, traduit par Mme E. Raymond, illustré de 10 gravures hors texte, par Kauffmann; Miss Maryan, *la Faute du père*, illustré de 10 gravures, par René Lacker; Mme Marie Maréchal, *l'Hôtel Woronzoff*, illustré de 10 gravures hors texte, par Alexis Reichan.

victorieusement, glorieusement cette série d'ouvrages illustrés à 5 francs qu'on peut considérer comme le dernier mot du genre sous le rapport de l'exécution, utilité, agrément et bon marché.

Nous en dirons autant des éditions illustrées de Walter Scott, *la Fiancée de Lamermoor*, et de Cooper, *l'Espion*, qui sont, selon nous, une excellente entreprise, à tous les points de vue, et de ces quatre romans, illustrés, publiés par des auteurs qui ont fait leurs preuves sous la direction de Mme Emmeline Raymond, rédactrice de la *Mode illustrée*, romans d'un style délicat, d'une pensée élevée, d'une moralité sûre, qui permet de les mettre dans les mains de toutes les jeunes filles.

La maison Jouaust et Sigaux est toujours au premier rang de la typographie d'art, de l'impression correcte et élégante, de l'illustration de haut goût. Son chef a été l'initiateur de ce mouvement qui cherche à concilier les traditions du passé avec les progrès du présent et les besoins de l'avenir. Nous n'avons à parler aujourd'hui que de ses publications de fin d'année, véritables bijoux typographiques, et laisserons de côté les séries de sa bibliothèque, plus spécialement consacrées aux classiques, à des degrés divers, grands, moyens et petits, de notre littérature des trois derniers siècles.

M. Jouaust, dignement secondé, depuis quelque temps, par M. Jean Sigaux, son associé, lettré et artiste comme lui, ajoute chaque année au rayon d'honneur destiné aux amateurs les plus éclairés, les plus difficiles, quelques ouvrages dont le choix et l'exécution s'inspirent de méthodes et de procédés qui ont depuis longtemps établi et maintiennent sa supériorité, consacrée en France et à l'étranger, par les plus hautes récompenses accordées à l'excellence dans sa profession.

Rien n'est livré au hasard dans ces publications modèles, caractéristiques du plus haut état de perfection où soient arrivées jusqu'à ce jour l'imprimerie et la librairie parisiennes. Le papier, l'encre, l'impression, la correction, le brochage, sont l'objet de soins minutieux et raffinés. On reconnaît le maître rien qu'à l'ordonnance, singulièrement frappante par la régularité et l'harmonie, des titres et de la justification. Pas une lettre dont la proportion et la distance par rapport à celle qui précède ou qui suit, ne soient calculées mathématiquement et au compas. Pas une différence de ton, de feuille à feuille, pour le papier et surtout pour l'impression, dont l'empreinte est partout égale, juste et nette. La lecture, qui est un plaisir pour l'esprit, est aussi une volupté pour les yeux dans ces impressions, d'une probité d'art et d'une élégance de métier absolues, d'une virtuosité tranquille qui ravissent les dilettanti.

Pour l'illustration, M. Jouaust a recours le plus souvent à l'eau-forte, procédé mécanique dont une pointe savante corrige et tempère les libertés en lui laissant le ragoût d'intimité et de finesse d'expression que rien ne saurait remplacer. Parfois l'éditeur adopte la gra-

vure sur bois, mais alors il a recours à un crayon spirituel, à un burin ailé comme celui d'Edouard de Beaumont.

Les *Aventures de Fortunatus* au chapeau magique et proverbial, sont un de ces contes du quinzième siècle qui ont une valeur en quelque sorte dynastique, typique, en ce sens qu'ils ont engendré des récits similaires, modifiés au gré de chaque tempérament national, dans toutes les littératures européennes. La préface de M. Henry Fouquier est d'un dilettante ingénieux et spirituel qui a très bien vidé et assaisonné la moelle de cet os légendaire. Les dessins de M. E. de Beaumont sont d'un tour vif, alerte, malin, et le commentaire pittoresque est tout à fait digne de ce récit cher à l'imagination populaire, qui de tout temps a eu besoin, pour se distraire ou se consoler des déceptions du réel, de ce narcotique intellectuel, de cet opium du rêve éveillé qu'on appelle le fantastique [1].

Imprimé dans ce large caractère archaïque qui s'étale si bien sur le grand papier à vastes marges, et qui réjouit l'œil des enfants et des vieillards, ce livre d'étrennes de la maison Jouaust est tout à fait digne de l'ancre emblématique, marque de Jouaust, qui a toujours occupé le port du succès et n'a jamais trompé l'espoir de ce pilote expérimenté de l'industrie *livresque*, habile à tourner l'écueil et à éviter le naufrage dans une mer en naufrages féconde.

Voici une publication artistique au premier chef, destinée à garder la trace trop fugitive dans des reproductions hâtives qui ont l'attrait éphémère et le sort du journal, de nos expositions annuelles, en tant qu'elles le méritent, c'est-à-dire à fixer pour l'avenir l'image des tableaux caractéristiques d'un progrès, d'un pas en avant dans la marche de l'art en général ou dans la manière d'un artiste en renom [2].

Le texte est d'un critique expérimenté et accrédité, M. G. Lafenestre. Les tableaux ou les statues reproduits sont ceux que le jury a jugé dignes de ses principales récompenses. C'est à ce genre brillant, rapide et sûr, quand il est manié par un maître de la gravure à l'eau-forte, que le livre emprunte son illustration. Quinze planches en tout, mais elles portent la griffe d'Hédouin, mais elles sont exquises et nous donnent des reproductions d'une justesse accentuée, d'une intimité d'expression étonnante, des quinze morceaux d'art du Salon qui méritent le nom d'œuvres, sinon de chef-d'œuvre depuis le portrait de Mme T... de Lefebvre ou celui de Pasteur, d'Ederfeld, jusqu'à l'*Éveil* de Carolus Duran, qui nous donne en peinture, comme la statue équestre du connétable de Montmorency, de Paul Dubois, destinée à Chantilly nous la donne en sculpture, l'impression de la Renaissance, grâce à un archaïsme discret, rajeuni au point de rendre

[1] *Les aventures merveilleuses de Fortunatus* avec une préface par Henry Fouquier et 120 dessins dans le texte par Édouard de Beaumont. Librairie des Bibliophiles, in-8° grand colombier.

[2] *Le Livre d'or du Salon,* huitième année, texte par G. Lafenestre, 15 planches gravées sous la direction d'E. Hédouin.

le pastiche original, par une virtuosité raffinée et toute moderne.

Le *Chevalier des Touches*, de Barbey d'Aurevilly, est peut-être, avec l'*Ensorcelée*, le meilleur roman de cet écrivain puissant et bizarre dont le talent frise parfois presque le génie, le seul aujourd'hui qui puisse créer et animer des figures capables de parler, d'aimer, de souffrir, de vivre, de mourir dans l'air héroïque[1].

Le peintre par excellence des scènes de l'histoire de la Vendée et de la chouannerie, l'auteur de la *Déroute du Mans* et de la *Mort de Charette* a été justement et habilement choisi pour orner ce récit original de dessins qui font tableau, et ont, comme le texte, cette vie intense du roman taillé dans l'histoire avec des intuitions et des inventions à la Walter Scott[2].

Werther est un roman d 'un genre tout différent, qui marque, dans la vie de Goethe une phase décisive, et qui tient aussi, dans l'histoire de nos mœurs et de notre littérature, la place à part des ouvrages précurseurs, initiateurs, générateurs de toute une école. Les caractères du roman, ses origines et son influence sont étudiés et appréciés en quelques pages décisives par un des hommes qui, de nos jours, savent le mieux les littératures et les génies étrangers : M. Paul Stoffer. M. Lalauze a réussi, comme toujours, à rendre d'une façon neuve et fine, les scènes typiques de ce célèbre roman, dont notre littérature et nos mœurs, jusqu'en 1840, ont gardé l'empreinte puissante et funeste. Nous avons eu jusque-là et nous avons peut-être encore une école de *werthérisme* et un groupe de *werthéristes*. Les pessimistes de nos jours ont encore plus emprunté à *Werthér*, à *Manfred*, à *René*, à *Obermann*, à *Jacques Ortis*, à Goethe, à Byron, à Shelley, qu'à Schopenhauer, dont tant de gens parlent et que si peu ont lu.

La traduction de Mme Bachellery est élégante et fidèle.

Florian est le second de nos fabulistes[3]. Il vient après la Fontaine, comme Regnard, dans l'ordre des poètes comiques, vient après Molière. Il est du siècle de Louis XVI, comme la Fontaine était du siècle de Louis XIV. Il y a un monde, j'allais presque dire une révolution entre eux. Aussi la morale du favori du vertueux duc de Penthièvre est-elle plus libre, plus claire, plus fière que celle de pensionnaire de Mme de la Sablière, plus indépendante de tout joug de situation, de toute *corde de nécessité*, comme disait Pascal. Florian n'a rien du courtisan ni du parasite dans sa philosophie généreuse et attendrie plus que

[1] Petite bibliothèque artistique : *Le Chevalier des Touches*, par J. Barbey d'Aurevilly, eaux-fortes gravées par Champollion d'après les compositions de Julien Le Blant.

[2] Petite bibliothèque artistique. *We.ther* de Goethe, préface de M. Paul Staffer, traduction Mme Bachellery, eaux-fortes de Lalauze. Librairie des Bibliophiles.

[3] Petite bibliothèque artistique : *Fables de Florian*. Notice de Honoré Bonhomme. Dessins d'Emile Adan, gravés par Le Rat. Librairie des Bibliophiles.

souriante. Il ne se croit pas obligé de dorer la pilule. Il a le sens et le goût profond de la nature. C'est un idyllique sincère. Nous avons relu ses fables avec un plaisir mêlé de surprise, celui qu'on éprouve à voir un homme placé moins haut qu'il ne le mérite. Beaucoup de ces fables sont de vrais chefs-d'œuvre d'esprit, de malice ou de sentiment. Il faut savoir gré à M. Jouaust de nous avoir ménagé cette entrevue avec un homme trop peu connu, très bien introduit auprès de nous par une notice intéressante et curieuse de notre ami M. Honoré Bonhomme. Nous ne lui ferons, en souriant, que le reproche de trop montrer la dent qu'il a contre Sainte-Beuve, et d'engager trop souvent, avec un critique qui s'est trompé parfois et savait peut-être moins bien son Florian et aussi son Piron et son Collé que M. Honoré Bonhomme, des escarmouches un peu chicanières.

M. de Lescure.

MAISON HETZEL

En écrivant ces mots : Maison Hetzel, nous envoyons d'abord un souvenir ému à la mémoire de l'homme éminent qui en fut le fondateur et dont le fils continue dignement la tâche. Dans la direction, la marche de la librairie Hetzel, rien n'est changé. M. Hetzel fils n'a pas eu à s'improviser éditeur, car, depuis vingt ans, on l'a vu collaborer activement aux travaux de son père. Il fut initié, tout jeune, à la pensée qui inspira, dès le début, la création de cette librairie, établie d'après des principes entièrement nouveaux. M. Hetzel père se préparait ainsi un successeur qui, n'étant, à vrai dire, qu'un autre lui-même, ne laisserait se produire aucune interruption, pas plus qu'aucune modification de fond ou de détail, dans l'ordre établi. L'examen des publications nouvelles composant les livres d'étrennes de 1887 justifie pleinement les prévisions et confirme la confiance qu'a toujours inspirée M. Hetzel fils.

Comme les années précédentes, peut-être même avec un choix encore plus méthodique, les volumes nouveaux, spécialement destinés à la jeunesse, sont d'une variété de genre très tranchée. Une œuvre littéraire de premier ordre : les *Souvenirs d'enfance et d'adolescence*, de Tolstoï; des récits d'aventures, d'expéditions, de voyages aventureux; le *Billet de Loterie* et *Robur le Conquérant*, de M. Jules Verne; le *Capitaine Trafalgars*, de M. André Laurie; *Jean Casteyras*, par M. Adolphe Badin; un charmant récit de science naturelle vulgarisée; *Périnette*, par le docteur Candize; enfin des romans à la portée de tous les âges : la *Famille Kagenet*, par H. Audeval; les *Deux côtés du mur*, par Mlle Marthe Bertin; *Blanchette*, par Mlle Berthe Vadier; les *Fées de la famille*, par J. Lockroy : tel est le

bilan qui forme aujourd'hui les livres d'étrennes de la maison Hetzel pour 1887.

Il n'y a plus à louer, croyons-nous, la valeur littéraire des écrivains qui composent ces ouvrages. Tous ont, depuis longtemps, fait leurs preuves, et sont dignes de figurer au catalogue de la librairie Hetzel, à côté des noms illustres dont il est rempli. Il convient en effet d'insister sur ce point essentiel du caractère de cette librairie : c'est que, dès son origine, M. Hetzel eut surtout pour objectif, pour but, de faire pénétrer dans les jeunes esprits, de mettre à la portée de l'enfance et de l'adolescence les chefs-d'œuvre des grands écrivains contemporains, soit en les présentant avec de très légères retouches exécutées par les auteurs eux-mêmes, soit en demandant à ces auteurs des ouvrages inédits composés en vue de ce nouveau public de lecteurs.

C'est ainsi que deux chefs-d'œuvre de Jules Sandeau : *Mademoiselle de la Seiglière* et *Madeleine*, sont entrés, voilà déjà plusieurs années, dans la bibliothèque Hetzel. De même, M. Alphonse Daudet a transformé, avec un art et un tact infinis, son *Petit Chose* en l'*Histoire d'un enfant*, et a donné encore, dans le même ordre de récits, ses plus jolis *Contes* et son célèbre *Tartarin* de Tarascon. Il ne s'est pas produit un talent nouveau, il ne s'est pas révélé un écrivain délicat ou pittoresque que la maison Hetzel ne se soit hâtée d'appeler à elle. Nous citerons entre autres M. Lucien Biart, dont le *Pile ou face* est devenu, dans la collection Hetzel, le touchant roman : *les Deux amis*; et les populaires auteurs du *Conscrit de* 1813, MM. Erckmann-Chatrian, dont les *Vieux de la vieille*, l'une des perles de la collection, après avoir fait leur chemin auprès d'autres lecteurs, sous le titre de *Justine et Lucien*.

Il fallait autant de sûreté dans le goût que de délicatesse de main pour résoudre un pareil problème. Aujourd'hui qu'il est accompli, beaucoup de gens ne se rendent pas assez compte des difficultés, des obstacles qu'il opposait. M. Hetzel, qui était aussi fin styliste, aussi séduisant conteur et aussi moraliste qu'il était initiateur habile, se trouva l'homme nécessaire à cette œuvre jusque-là jugée impossible. Avant lui, on sait trop combien de faibles ouvrages, de médiocrités, trouvaient place dans les collections de livres destinées à la jeunesse. Ce fut lui qui se dit le premier que les grands écrivains contemporains grandiraient, bien loin de déchoir, en se révélant à des lecteurs nouveaux, à de jeunes esprits ouverts à tout ce qui est beau et bon. Nous venons de citer des noms dont la renommée est vivante; si nous remontons en arrière, nous pourrons y joindre ceux dont la gloire est devenue l'héritage de la postérité.

Voici Alexandre Dumas, voici Léon Gozlan, voici Alphonse Karr, voici Génin, et enfin voici Hetzel lui-même, sous ce pseudonyme de P.-J. Stahl, qui, non seulement guide dirigeant, mais exemple, a donné à cette bibliothèque les chefs-d'œuvre qui ont pour titre : *Récits de morale familière*, les *Patins d'argent*, l'*Histoire d'un âne*, les *Quatre peurs de notre général* ***.

En même temps que les œuvres des meilleurs écrivains français entraient dans cette collection unique dans la librairie contemporaine, tous les grands noms étrangers y étaient pour ainsi dire naturalisés. Voici aujourd'hui Tolstoï, qui, après une longue indifférence, voit reconnaître son génie puissant, ses ressources dramatiques; le premier soin de la maison Hetzel est de s'assurer la publication de ces *Souvenirs d'enfance et d'adolescence*, qui marquent comme d'admirables pages, profondes et émues, à côté des romans du grand conteur russe. Ainsi, avant Tolstoï, qui semblait, par les fréquentes audaces de son style, devoir rester inconnu des jeunes lecteurs, ainsi, disons-nous, la librairie Hetzel s'était acquis le droit exclusif de porter, à la connaissance de ce nouveau public, la brillante série des romans de Mayne-Reid et l'œuvre complète de Tourgueneff, le compatriote de Tolstoï.

Ainsi donc, il ne saurait exister aucune comparaison possible entre les collections Hetzel et les autres collections. Le souci littéraire a toujours été la grande préoccupation de cette maison, et les volumes qui viennent de paraître et que nous avons énumérés plus haut continuent fidèlement une tradition qui ne s'éteindra pas après la mort de l'homme éminent et bon, survenue en plein succès et en pleine gloire.

A côté des ouvrages d'imagination, des récits de voyage, la maison Hetzel, comme nous l'avons déjà indiqué dans cette étude rapide, a donné à la science vulgarisée, accessible aux jeunes intelligences, une place considérable. Tout est représenté dans ce catalogue : botanique, sciences exactes, cosmographie, architecture. Les noms les plus illustres, les plus compétents, se retrouvent en tête de tous ces ouvrages, à commencer par Viollet-le-Duc, avec ses exquises monographies de l'*Histoire d'une maison, d'un château, d'une forteresse*. La liste serait longue si nous voulions être complet. Nous croyons en avoir dit assez pour l'éloge de cette maison qui est comme le conservatoire du talent mis à la portée de la jeunesse, et dont l'Académie française a si fréquemment couronné les productions, à commencer par le *Magasin d'éducation*, qui est comme l'annuaire de tous les noms célèbres et de toutes les œuvres destinées à vivre.

LIBRAIRIE D'ART BASCHET

Depuis longtemps déjà, la maison Baschet a pris une importante place parmi les premières, par le soin scrupuleux et le goût parfait qu'elle apporte à ses belles publications de luxe, qui, toutes conçues et dirigées sous l'empire d'une constante pensée d'art, lui font le plus rare honneur.

Elle ne s'est pas montrée cette année moins riche que les années précédentes. Deux ouvrages principalement la représentent, d'une

donnée toute différente, d'un charme et d'un intérêt puissants, chacun dans son genre.

Sous ce titre : *En campagne*, elle a d'abord réuni dans deux superbes recueils les œuvres de nos grands peintres militaires. La première série est uniquement consacrée à l'œuvre du regretté Alphonse de Neuville. Nul peintre, à notre avis, mieux que lui, n'a vu, su et rendu la guerre. Ses soldats se battent comme des lions, se défendent en héros, meurent en martyrs. Rien n'est oublié : le pittoresque débraillé des costumes, le *mouvement* des pantalons, la rage des gestes, la furie des coups de feu, la désolation des paysages, la lourde et paisible rudesse des vainqueurs; tout a été noté avec exactitude et fougue à la fois, depuis la première sonnerie de clairon jusqu'à la dernière cartouche. Ce sont de belles pages, franchement patriotiques celles-là, sans hâblerie ni parade.

Dans la seconde série de *En campagne*, nous voyons aussi de nombreuses et sanglantes mêlées, mais avec les mille incidents épisodiques de la guerre fidèlement contés par MM. Detaille, Meissonnier, Jeanniot, Protais, Berne-Bellecour, Morot, etc. La soupe, les avant-postes, les flanqueurs, l'attaque du château, les vedettes, sans compter une foule de croquis éclairant le texte à toute minute et constituant à eux seuls des tableaux d'une frappante sincérité, de petits dioramas en marge.

Cette magnifique publication, rehaussée d'un texte dû à la plume compétente et chaleureuse de M. Jules Richard, un des écrivains qui aiment et connaissent le mieux l'armée, offre enfin ce rare mérite, qu'elle s'adresse à tous, aux jeunes comme aux vieux, aux belliqueux et aux pacifiques aussi, à tous ceux qui aiment, — ne fût-ce qu'à les voir passer dans la rue, — les pantalons rouges.

Avec l'histoire de l'*Invalide à la tête de bois*, le *Squelette homogène*, le *Bœuf* et le *Coq du clocher*, nous voici en pleine fantaisie délirante. Qui ne connaît M. Eugène Mouton? Il excelle dans ce genre de récits humouristiques à froid, écrits avec une verve gelée toute personnelle et contés *comme si c'était arrivé*. L'inénarrable histoire de l'*Invalide à la tête de bois* est devenue classique comme le *Capitaine Castagnette*. Rien de plus gai, de plus spirituellement bouffon, que l'histoire de ce *Bœuf* affolant un village. Quant au *Squelette homogène* et au *Coq du clocher*, on y retrouve la terreur qui se dégage des plus saisissantes nouvelles d'Edgar Poë, avec cette légèreté de touche, même dans l'ordre lugubre, qui est si particulière à l'auteur.

Les quatre nouvelles sont illustrées merveilleusement par M. Clairin, qui se révèle, après tant de succès, dessinateur tour à tour gai, délicat ou terrible, virtuose éblouissant, qui suit M. Mouton partout où il lui plaît de l'emmener, dans le pays magique de l'imagination.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN ET Cie

L'éditeur Colin fait paraître pour les étrennes un livre qui est appelé à un grand succès dans le monde des enfants. Il a pour titre : *Petites Histoires pour apprendre la vie*, par Pierre Laloi. Ce volume in-8° est illustré de 116 gravures.

Ces petites histoires ont été écrites pour les enfants de neuf à treize ans. Elles ont pour but de leur donner, sous une forme attrayante, et dans des scènes et des dialogues qui les frappent par leur simplicité même, les premières notions de la science de la vie. La morale qui s'en dégage tout naturellement, c'est que la vie est bonne pour ceux qui aiment et respectent leurs parents, font leur devoir dans leur profession quelle qu'elle soit et, aimant leur pays de tout leur cœur, le servent de toutes leurs forces.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs un autre livre du même éditeur, la *Petite Anthologie des Maîtres de la musique depuis 1633 jusqu'à nos jours*, par Léopold Dauphin. Ce volume in-4°, édité avec soin, est orné de 50 portraits et culs-de-lampe.

Dans l'*Anthologie des Maîtres de la musique*, l'auteur s'est proposé de faire pour la musique ce que nombre de vulgarisateurs avaient fait déjà pour la littérature.

M. Dauphin a donc choisi, dans l'œuvre des principaux maîtres, les morceaux qui caractérisent plus particulièrement leur manière et leur tempérament, et il a fait précéder chaque fragment d'une notice qui, en retraçant la vie des musiciens, indique le rôle joué par chacun d'eux dans l'histoire de la musique.

Ces morceaux, au nombre de soixante et onze, sont écrits de manière à pouvoir être chantés, le piano formant accompagnement, ou exécutés au piano seul. Ils sont suivis d'un lexique des expressions musicales.

Aucun livre n'avait, jusqu'ici, joint l'histoire des musiciens à des morceaux extraits de leurs œuvres, de manière à permettre aux jeunes musiciens de suivre l'histoire de la musique par ses chefs-d'œuvre et de rendre compte de ses transformations.

Un livre d'actualité, aujourd'hui que nous avons tous les yeux tournés vers les colonies, est la *France coloniale* de M. Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris, beau volume in-8°, avec 12 cartes en couleurs.

Il présente des notices très complètes et très riches en informations toutes récentes sur les possessions coloniales de la France et les pays soumis à son protectorat. Ces notices originales et inédites sont dues à des écrivains véritablement compétents, dont chacun a longuement exploré, durant un séjour prolongé, la région dont il parle.

Du même M. Alfred Rambaud, l'*Histoire de la révolution française*, en 2 vol. in-18. Ce livre est l'*Histoire interne* de la France, c'est-à-dire de la nation elle-même. Le tome Ier, qui va de l'origine au dix-septième siècle, contient les destinées de l'aristocratie, de l'Église,

de la bourgeoisie, du peuple des villes et des campagnes. Il montre comment la nation française s'est formée de ces différents éléments; comment, à travers l'état des personnes et des propriétés, un État s'est constitué avec ses organes essentiels : administration, justice, armée, diplomatie, finances. M. Rambaud aurait été infidèle à son titre, s'il n'avait pas suivi l'histoire de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce. Il n'a eu garde d'oublier la fleur même de toute civilisation, les progrès accomplis dans les lettres, les sciences et les arts. C'est ce qui fait de son livre une chose neuve et intéressante et aussi un instrument sérieux de travail, parce que la matière a été traitée avec une méthode rigoureuse et un talent réel d'exposition.

LIBRAIRIE LECOFFRE

LES GRANDES JOURNÉES DE LA CHRÉTIENTÉ

Quelque opinion que l'on ait de la papauté, on ne peut s'empêcher de reconnaître, si peu que l'on sache de l'histoire, que la chrétienté, c'est-à-dire la famille des peuples chrétiens réunis autour du chef de l'Église, a plusieurs fois sauvé le monde de la barbarie païenne ou musulmane. C'est ce fait considérable et qui s'est répété avec éclat à travers les siècles, que vient de mettre en pleine lumière un savant professeur de l'Université catholique d'Angers, M. F. Hervé-Bazin, déjà connu par des ouvrages estimés sur l'économie politique.

Dans l'introduction des *Grandes Journées de la Chrétienté*[1], l'auteur rappelle le glorieux rôle joué par la papauté qui, aux heures de péril extrême, lorsque les hordes barbares ou les fanatiques armées du Croissant marchaient pour anéantir la civilisation chrétienne, sut grouper les peuples, rapprocher les rois et imposer un chef aux masses sans cohésion. N'est-ce pas le Saint-Siège qui arma les Charles Martel, les Godefroi de Bouillon, les Don Juan, les Sobieski, du glaive sacré dont le tranchant lumineux fendait les ténèbres prêtes à obscurcir le monde? L'auteur raconte avec détail chacune de ces *Grandes Journées* à jamais mémorables, qui commencent au pont Milvius, en 312, où Constantin, arborant le *Labarum*, tailla en pièces les légions de Maxence, sont signalées par les victoires de Poitiers, de Lépante, de Vienne, pour ne citer que les plus illustres, et se terminent à Peterwardein, en 1717, où le prince Eunisne, à la tête des Impériaux, écrasa les janissaire d'Achmet III.

L'écrivain fait, avec une chaleur communicative, la narration de ces fameuses campagnes et de ces sanglantes batailles, et il se dégage de son émouvant récit comme un reflet de cette brûlante ardeur qui enflammait les croisés volant à la délivrance du Saint-Sépulcre. A la

[1] Par F. Hervé-Bazin.

lecture de ces fastes militaires, enfantés par la foi et qui forment comme une majestueuse panoplie de victoires, on se prend à se demander si quelque jour, menacée par les flots d'autres invasions barbares, l'Europe divisée ne regrettera pas cette supématie pontificale qui opérait comme une merveilleuse conspiration de tous les peuples au salut commun.

LIBRAIRIE MOROT ET CHUIT

VOYAGES, AVENTURES ET COMBATS, par Louis Garneray, peintre de marine; illustrations d'Alfred Pâris. — 1 vol. in-8°.

Ce livre est le plus beau qui ait jamais été écrit sur l'héroïsme des marins français. Et cependant, comme le fait observer un de ses biographes, Garneray n'avait pas la prétention de passer pour un académicien ; il ne mettait pas, comme Buffon, de manchettes pour écrire, il maniait la plume comme il avait manié la hache d'abordage. Mais si ses expressions sont abruptes, comme elles sont colorées! Sa manière de raconter est rapide, intéressante; il procède à grands traits. Il est grand peintre. Inutile de dire que rien dans cet ouvrage n'est de nature à blesser l'imagination la plus délicate; le texte a été soigneusement revu et corrigé par les soins de M. Victor Tissot et peut être mis entre toutes les mains. Bien plus, nous sommes certains que ce livre n'intéressera pas seulement les enfants, auxquels il est destiné, mais charmera et captivera au plus haut point l'attention des lecteurs de tout âge. Les magnifiques dessins d'Alfred Pâris donnent à cet ouvrage un attrait de plus et prêtent à une illustration si riche et si artistique, que le jeune peintre a choisi une des scènes de cet ouvrage pour en tirer un grand tableau destiné au prochain Salon, dont il ne sera pas le moindre succès.

LIBRAIRIE HENNUYER, 47, RUE LAFFITTE

Chaque année le nombre de plus en plus considérable des livres destinés à la jeunesse vient ajouter à l'embarras du choix à l'époque des étrennes. Nous croyons donc utile de signaler aux familles des ouvrages qui offrent à la fois agrément, utilité et sûreté.

Parmi les publications nouvelles que nous pouvons recommander sans crainte, citons d'abord la gracieuse idylle d'Eugène Müller, *Nizelle,* histoire attendrissante qui est un petit chef-d'œuvre de sentiment dont l'attrait est rehaussé par les illustrations de Tufini.

Dans le genre fantaisiste, les *Aventures de Huele Finn,* du famenx conteur américain Marle Twain, rendu si populaire en France par le

succès des *aventures de Tom Sawyer*. Grâce à l'excellente traduction de M. William L. Hughes et au spirituel crayon d'Achille Sérony, les amusants exploits de ces deux amis seront bientôt aussi connus chez nous qu'en Angleterre et aux États-Unis.

Une œuvre non moins gaie, mais d'une gaieté toute française, ce sont les *Mémorables Aventures du docteur J.-B. Quiès*, odyssée originale racontée avec tant de verve par Paul Célières et dont les nombreux dessins de F. Lix font un admirable album.

Pour ceux qui aiment les voyages : *A travers l'Amérique* (couronné par l'Académie), *Entre deux Océans*, le *Roi des prairies*, le *Fleuve d'or*, bons et beaux livres où Lucien Biart fait si bien connaître les pays qu'il a explorés et dont il décrit les mœurs d'une façon si pittoresque.

L'*Histoire d'un Forestier*, de P. Chazel, *Plantes et bêtes*, de Pizetta, l'*Homme et son berceau*, de Lucien Biart, tous ouvrages distingués par l'Académie, sont des livres où la science s'offre sous une forme attrayante.

Les Héroïnes du devoir, de Paul Célières, illustrées par Lix et Kauffmann, présentent le double avantage d'un livre plein d'intérêt dramatique et d'un prix peu élevé.

Nous bornerons là notre énumération, en renvoyant nos lecteurs au catalogue de la maison Hennuyer, dont les publications soignées méritent à tous les points de vue d'être accueillies avec faveur par toutes les familles.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1886.

Si la République ne peut pas dire qu'elle ait un gouvernement, elle peut dire du moins qu'elle a un ministère : le 12 décembre, date à laquelle le *Journal officiel* a proclamé le règne du ministère nouveau, il y avait déjà neuf jours que cette illusoire et fausse apparence de gouvernement manquait à la République. Donc M. Goblet, malgré sa très notoire modestie, a pris le sceptre abandonné par M. de Freycinet, ce sceptre dont M. de Freycinet s'efforçait à faire un caducée et qui ne peut guère être aux mains de M. Goblet qu'une sorte de thyrse. Quel titre M. Goblet avait-il pour s'en saisir? Est-il déjà l'égal des Gambetta, des Ferry, des Brisson, des Freycinet? Par quel service exceptionnel a-t-il mérité d'exercer cette autorité quasi souveraine et quasi fictive, sous les vagues auspices de M. Grévy? Peu importe. Se demander comment ou pourquoi M. Goblet est devenu le premier ministre de la République, ce serait une question inutile. Il suffit de savoir qu'aux yeux de tout le monde et même à ses propres yeux, M. Goblet n'est qu'un suppléant de M. de Freycinet : il ne le remplace pas, il le masque, en attendant que la fortune permette à M. de Freycinet de reparaître; il a épargné à M. le Président de la République la peine et la douleur de substituer à M. de Freycinet, qui était et qui reste son favori, un premier ministre sérieusement jaloux de sa fonction, réellement studieux de son office, et qui eût derrière soi un parti, fût-ce un groupe. M. Grévy, ne pouvant garder M. de Freycinet, a voulu en garder l'ombre dans la personne de M. Goblet : on gagnera du temps avec ce ministère provisoire, intérimaire, qui n'est là que pour la décoration. Si M. Grévy a feint de consulter M. Floquet, il ne lui a pas plu de lui confier le gouvernement; le rendre à M. Jules Ferry, il a jugé qu'il ne le pouvait pas; l'offrir à M. Clémenceau, il lui a semblé qu'il ne le

devait pas. Et voilà quelle vertu magique, quelle secrète influence a valu à M. Goblet l'honneur de représenter la République devant l'Europe, entre le placide égoïsme de M. Grévy et la turbulente impuissance du Parlement.

Ce qu'il y aura eu de caractéristique dans cet événement, c'est, pour les républicains, que M. Grévy s'y est montré capable et coupable de pouvoir personnel; c'est, pour le public tout entier, que le ministère nouveau n'a qu'une vie factice, un rôle transitoire, et qu'unanimement on lui prophétise la durée la plus éphémère; c'est, pour le philosophe et l'historien, que la décroissance des choses et des hommes va se marquant de plus en plus dans la destinée de la République, puisque, si le personnage de M. Goblet n'est qu'un diminutif de celui de M. de Freycinet, son ministère n'est également qu'une diminution de tous les autres. Nous nous trompons pourtant. Il y aura eu dans cette phase un fait plus caractéristique encore : c'est qu'il ne s'est pas trouvé, parmi tous ces diplomates dont M. Goblet quêtait l'acquiescement tour à tour, un seul ambitieux qui voulût bien accepter, même pour un mois ou deux, le portefeuille des affaires étrangères. M. de Courcelles l'a refusé; puis M. Decrais, puis M. Billot. Il a fallu que M. Goblet, pour instituer son ministère, commençât par s'attribuer ce portefeuille; et, faute de pouvoir tenter, à Rome, M. Decrais ou, à Lisbonne, M. Billot, il lui a fallu ériger, de désespoir, M. Flourens, oui, M. Flourens, l'ancien directeur des cultes, en ministre des affaires étrangères. Que, pour avoir servi en sectaire la République et pour avoir été un complice ardent de son intolérance religieuse, ce bureaucrate médiocre parût digne à M. Goblet de s'asseoir auprès de lui dans le conseil des ministres, soit. Que, pour en finir avec des refus qui amoindrissaient à l'extérieur le prestige même de la République, M. de Freycinet ait avisé M. Goblet de lui choisir ce commis plutôt qu'un autre, soit encore. Mais quoi! quand une république qui se targue d'être prospère, d'être forte, et qui voit briller dans son firmament l'étoile du général Boulanger, invite ses ambassadeurs à venir occuper un poste qui, aujourd'hui, est presque un poste de combat, tous déclinent obstinément l'invitation! Si c'est parce qu'il leur répugne de s'associer à des ministres dont ils connaissent le peu de crédit et dont le sort leur paraît trop précaire, la chute trop prochaine, leur mauvais vouloir doit inquiéter M. Goblet : il y a là un signe fâcheux pour son ministère. Et si leur répugnance peut avoir une cause plus haute, s'ils ne se dérobent que pour échapper à une responsabilité diplomatique qui les effraye, si c'est l'état de l'Europe et de leur patrie qui alarme leur sagacité, s'ils ne repoussent le portefeuille des

affaires étrangères que par peur d'en porter la charge le jour du terrible orage dont ils croient entendre gronder les menaces sur nos frontières, il y a là un avertissement sinistre qui doit inquiéter la France. Quel que soit le sens de ces refus, ils ont lésé l'honneur autant que l'intérêt de la République, puisqu'il aura été dit qu'elle ne possède plus, dans tout le personnel de son gouvernement, un seul homme qui, bien informé de sa politique extérieure, consente à en prendre la direction, en ce mois de décembre 1886. Quant à la dignité de la France, elle a été cruellement blessée. Jamais, fût-ce aux plus sombres époques de son histoire, elle n'avait subi cet affront de manquer de ministre des affaires étrangères et d'être rebutée, quelque appel qu'elle adressât à ses serviteurs. Avoir été une nation glorieuse et fière, tomber avec ses armes par surprise et sans laisser s'abattre ni son espérance ni son courage, pouvoir pendant quinze ans travailler à relever sa puissance, et, après ces quinze ans d'aspirations viriles et d'efforts patients, donner à l'Europe le spectacle d'un peuple qui n'a plus un diplomate assez confiant pour le représenter devant le monde et pour continuer l'œuvre nationale, vers l'heure même où les grandes monarchies de l'Europe semblent préparer de l'orient à l'occident tout un renouvellement de sa surface, quelle amertume!...

La catégorie de ceux que la langue démocratique de la République romaine appelait les « *novi homines* » est large dans la République française. M. Goblet aurait pu amplement s'y choisir des collègues. Il n'a pourtant admis dans son ministère que deux hommes nouveaux, outre M. Flourens, dont la nomination n'est pas seulement une nouveauté, mais une singularité : M. Dauphin, un politicien qui n'a pas été moins versatile sous sa toge de sénateur que sous sa robe de magistrat; M. Berthelot, un savant illustre qui n'est pas plus apte au métier de ministre qu'à celui de politicien; l'un régira nos finances, l'autre régentera l'instruction publique. M. Sadi-Carnot et M. Demôle ont disparu. M. Sarrien est resté, changeant de fonction, mais ni d'esprit, ni de caractère : il gardera les sceaux. Des quatre ministres chers à la secte radicale, pas un n'a été remplacé ou déplacé; leur protecteur, M. Clémenceau, ne l'aurait pas permis. En réalité, le ministère de M. Goblet se compose des mêmes éléments que celui de M. de Freycinet, dans une proportion presque identique. Il n'y a qu'une différence : c'est que M. Goblet, pût-il et dût-il mêler à son génie celui de M. Flourens, n'a pas plus le talent de M. de Freycinet qu'il n'a sa souplesse et sa dextérité. L'avocat, avec sa sophistique, n'avait pas corrigé chez M. Goblet l'homme rude, raide, revêche, que la « colérique »

Picardie a formé en lui. Député, il n'a pu adoucir son naturel provoquant et agressif. Ministre de troisième ou de deuxième ordre, il ne s'est pas davantage tempéré. Devenu premier ministre, il n'a pas tardé à montrer à la Chambre son âme irritable, pendant que, de son côté, M. Flourens lourdement hautain se hâtait de fournir au Sénat un éloquent témoignage de sa maladresse. Mais, M. Goblet fût-il un véritable Freycinet, le destin de son ministère n'en saurait être plus heureux : ce sont les mêmes difficultés, les mêmes périls, ou plutôt c'est la même impossibilité de gouverner la République avec une majorité ingouvernable, qui se divise en deux groupes que leur commune haine du « cléricalisme » peut seule rapprocher, à certains jours. M. Clémenceau et M. Jules Ferry traiteront M. Goblet comme ils ont traité M. de Freycinet. Et puis, quels commencements pour M. Goblet! Il lui aura fallu inaugurer son règne sans budget. Pas de budget, deux douzièmes provisoires : le plus orgueilleux des prédécesseurs de M. Goblet, M. Jules Ferry, disait qu'un tel régime, ce serait « une honte » pour la République. Eh bien! cette « honte », la République l'aura bue, à la fin de cette année 1887, et c'est M. Goblet qui la lui aura versée de sa main. Nécessité infamante dont M. Goblet n'est pas plus innocent, en vérité, que M. Jules Ferry lui-même ou que M. de Freycinet : car, s'ils ont réduit la République à cet embarras et à cette pénurie, M. de Freycinet par les dépenses de ses travaux fantastiques, M. Jules Ferry par celles de ses expéditions lointaines, M. Goblet n'a-t-il pas rivalisé avec eux par celles de ses « palais scolaires »?

A peine dix ou douze de ces députés qui sont nés pour approuver et louer tous les ministres successivement, ont-ils applaudi la Déclaration ministérielle de M. Goblet. Le silence de la Chambre signifiait, ce semble, que cette Déclaration ne lui semblait pas sérieuse, M. Goblet ne devant ni régner assez longtemps, ni gouverner avec un groupe assez puissant pour pouvoir accomplir sa triple promesse d'une réforme budgétaire, d'une réforme fiscale et d'une réforme administrative. Il est plaisant que M. Goblet ait protesté que son ministère n'avait « pas de grandes ambitions ». Quelles sont donc les « grandes ambitions » qu'il pourrait avoir? Et, s'il en avait, sur quelle force s'appuierait-il pour leur donner l'essor? Le discours que M. Clémenceau a prononcé avant le vote des douzièmes provisoires n'a pu laisser à M. Goblet la moindre illusion. Il est sommé par M. Clémenceau de gouverner avec le parti radical. Or, M. de Freycinet, plus habile que ne le sera jamais M. Goblet à caresser et à cajoler M. Clémenceau, a été impuissant à satisfaire le parti radical, même avec l'assistance des

quatre ministres qui servaient dans son ministère les intérêts et les passions de ce parti. Du 18 novembre au 2 décembre, le ministère de M. de Freycinet a subi neuf défaites, à la Chambre; il lui en a fallu subir une dixième pour qu'il se résignât à succomber. Dix fois le parti radical a été l'un des assaillants et six fois le parti opportuniste s'est joint à lui. M. Clémenceau excuse son parti d'avoir été si belliqueux et si impitoyable, en disant d'un ton doctoral : « C'est un des défauts du régime parlementaire, qu'il se pose constamment, à propos de chaque vote, deux questions à la fois, la question de fond et la question de gouvernement. Et souvent ces deux questions se posent en sens contraire. » Avec cette maxime, M. Clémenceau se justifiera tout aussi facilement le jour où il estimera que ses principes lui commandent de renverser du pouvoir M. Goblet, si complaisant que M. Goblet aura pu l'être pour le parti radical par tel ou tel genre de concessions partielles et de faveurs périodiques. M. Goblet a entendu l'apostrophe de M. Clémenceau : « Il faut que les hommes qui siègent au gouvernement se consultent et prennent une résolution définitive. Je leur demande s'ils veulent gouverner avec le concours de la droite républicaine ou avec le concours de l'extrême gauche. » La droite républicaine! c'est une chimère, dans cette Chambre. M. Clémenceau n'emploie ce mot de « droite républicaine » que par symétrie, pour le besoin de son antithèse, ou par dissimulation, pour taire le nom qu'il ne veut pas laisser échapper de ses lèvres, celui du parti opportuniste, le seul qui puisse aujourd'hui disputer au parti radical l'honneur et l'avantage de créer des ministres. M. Jules Ferry, aussitôt après l'apostrophe de M. Clémenceau, aurait pu se lever et en adresser une semblable à M. Goblet : « Je vous demande si vous voulez gouverner avec le concours de l'extrême gauche ou avec le concours du centre. » Bien que M. Jules Ferry n'ait pas parlé, voilà sa pensée; M. Goblet la connaît clairement, comme tout le monde. Que M. Goblet choisisse donc! Le dilemme est fatal : s'il gouverne exclusivement avec M. Clémenceau ou M. Jules Ferry, il périra; quant à gouverner avec M. Clémenceau et M. Jules Ferry réunis, c'est un prodige qu'il ne pourra jamais opérer pour plus de vingt-quatre heures...

« La crise ministérielle par laquelle nous venons de passer n'est, il est vrai, que l'accident ordinaire du régime politique que nous traversons, mais il semble qu'elle éclaire d'un jour plus vif encore la situation générale et qu'elle déchire les derniers voiles. Un chef du pouvoir exécutif sans autorité sur la politique nationale, des ministres se succédant si vite que le public n'a pas le temps

d'en apprendre les noms, une Chambre fractionnée, une majorité impuissante, un Sénat résigné, l'administration tout entière au service des haines locales, la justice dominée par la politique, l'organisation de l'armée à la merci d'une combinaison parlementaire ou d'un calcul électoral, la liberté de conscience outragée, la liberté d'enseignement confisquée, la liberté communale frappée du même coup, le budget de l'État pour ainsi dire suspendu, un déficit s'accroissant d'année en année sans autre issue que l'emprunt ou l'impôt, la richesse privée atteinte dans ses sources vives comme la richesse publique et, devant la misère menaçante, aucun souci réel des intérêts du travail, du sort des classes laborieuses, pour les ouvriers, rien que des promesses de réformes stériles, des mots vides et des espérances trompeuses ; et, si nous jetons les yeux au dehors, la France sans action, sans crédit, sans politique : elle a failli se trouver sans ministre des affaires étrangères. » En faisant, à Lyon, dans un grand et beau discours, ce tableau aussi précis qu'énergique de l'état lamentable que la République, vers cette fin de l'année 1886, présente à la France, M. Lambert de Sainte-Croix n'a eu qu'à regarder, dans l'histoire du jour, ce que les moins perspicaces ont commencé à y voir eux-mêmes. Mais il ne peut plus suffire d'observer le mal : l'expérience a sa leçon ; il est temps de tirer des actes de la République, de ses erreurs et de ses déceptions, de tous ces événements déjà pleins de larmes et qui, demain peut-être, seront pleins de sang, l'enseignement définitif et l'avertissement suprême. Voilà pourquoi M. Lambert de Sainte-Croix, élevant son regard par-dessus l'histoire du jour, a voulu considérer les formes du gouvernement dont la France achève la triste épreuve et du gouvernement dont, nous autres royalistes, nous lui montrons l'idéal et dont nous lui apportons l'espérance. M. Lambert de Sainte-Croix a comparé la République et la Monarchie dans leurs institutions mêmes ; il a marqué leurs différences essentielles, dans leur emploi de toutes les forces qui sont la vie de la société ou la gloire de la patrie; il a mis en parallèle leurs pouvoirs et leurs services, dans l'organisation administrative, militaire ou diplomatique d'un peuple comme la France ; et il a établi, non plus seulement avec la certitude de l'historien, mais avec celle du philosophe, l'excellence et la supériorité du principe monarchique. Remercions-en M. Lambert de Sainte-Croix. Il n'a pas coutume de dogmatiser ; mais il a pensé que l'heure était venue de conclure, en donnant au parti monarchiste les raisons mêmes de ses préférences et en créant, dans l'esprit de tous ceux qui commencent à se tourner vers la Monarchie, une conviction fondée sur autre chose que sur des gémissements et des souhaits. Ce discours si

profondément judicieux et néanmoins si brillant, si vibrant, animera la foi de quiconque ne veut pas se contenter d'un vain lyrisme ou d'une vaine rhétorique. Puisse-t-il nous apprendre aussi bien la nécessité d'agir que celle de croire! Et puisse, pour le salut de la France, puisse Dieu nous aider à réaliser bientôt, avec Monsieur le comte de Paris, le « miracle » dont a parlé M. Lambert de Sainte-Croix, en finissant son discours! « Le juste moment » est proche et « le juste roi » est prêt : « la race royale de France » aura devant soi une carrière aussi difficile à parcourir qu'il y a deux siècles; peut-être même aura-t-elle une destinée plus laborieuse à se tracer; mais, le jour où la France et sa « race royale » se seront de nouveau unies étroitement, elles seront, de nouveau aussi, capables de tous les exploits et de tous les progrès, de tous les bienfaits et de toutes les splendeurs...

L'année 1887 sera tragique, s'il faut s'en fier aux présages et aux rumeurs qui nous en avertissent. On n'en est plus à suivre d'un œil curieux les délégués de la Bulgarie, dans leur pérégrination diplomatique : hier à Berlin, aujourd'hui à Paris, reçus en leur simple qualité de voyageurs par le comte Herbert de Bismarck ou par M. Flourens, là-bas avec une sévérité officieuse, ici avec une bienveillance discrète, ils n'émeuvent guère l'attention du public; ils ne l'exciteraient que s'ils étaient à Saint-Pétersbourg, sur le seuil du Tzar. On ne s'inquiète pas davantage de savoir si ce sera le prince de Mingrélie ou le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha qui montera sur le trône de Bulgarie. On ne semble occupé qu'à compter les armées qui s'avancent à pas sourds vers les frontières de l'est ou de l'ouest de l'empire allemand. On ne tend l'oreille qu'aux bruits de guerre qui arrivent de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de Pesth, de Rome, de Londres, de partout. Le Reichstag n'a pas encore voté le renouvellement du septennat militaire; il ne le votera pas pour le premier jour de l'an, comme le général Bronsart de Schellendorff le voulait; la délibération est même ajournée jusqu'au 4 janvier et le Reichstag ne semble disposé à former qu'un effectif de 450 000 hommes, tandis que l'Empereur lui en demandait un de 468 000. Mais ces débats ne sauraient rien changer à la politique de M. de Bismarck, si, comme on l'en soupçonne, elle est belliqueuse. Qu'un coup de clairon sonne à Strasbourg ou à Dantzig, le septennat militaire sera voté en quelques minutes et tout ce que M. de Bismarck prescrira sera sanctionné immédiatement. Au surplus, l'armée allemande est plus nombreuse en réalité que M. de Moltke ne nous la montre sur le papier. On la tient en haleine, depuis cet été; elle n'attend qu'un ordre pour se précipiter vers la Seine ou la

Vistule. La Russie masse sa cavalerie et sa multitude de fantassins, le long de la Gallicie et du duché de Posen. La Turquie rappelle ses soldats. L'Angleterre prépare ses vaisseaux. L'Italie s'arme jusque sur les cimes des Alpes; elle se vante, dans son Parlement, de pouvoir mettre 400 000 hommes en ligne, « aux côtés d'un allié puissant ». Ces menaces s'apaiseront-elles? Ou bien verra-t-on, au printemps, un débordement de toutes les convoitises, de toutes les haines qui agitent plus ou moins secrètement l'Europe? Il faut le reconnaître : ce n'est plus seulement dans les chancelleries qu'on annonce telle ou telle guerre; c'est dans les couloirs des Chambres; c'est presque dans les rues; les peuples y croient, de plus en plus frémissants. Dieu sait si les prédictions funèbres sont épargnées à la France! On nous la représente attaquée par l'Allemagne et l'Italie, abandonnée par la Russie, desservie par l'Angleterre et même trahie par la Belgique. Nous nous plaisons, dans notre angoisse, à supposer que ce sont là des prédictions mensongères et nous affermissons contre elles notre cœur. Mais comment se rassurer entièrement, alors que, pour protéger la France contre ses ennemis, la République n'a qu'un président comme M. Grévy, un premier ministre comme M. Goblet, un généralissime comme M. Boulanger et un diplomate comme M. Flourens?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Bonaventure Des Periers, sa vie, ses poésies, par Adolphe Chenevière, docteur ès lettres. (Plon et Nourrit.)

Voici la meilleure et la plus complète étude qui ait encore paru sur Bonaventure Des Periers, poète assez froid, mais conteur exquis, l'un des fondateurs et vulgarisateurs du pur langage français. Même après les travaux de Ch. Nodier, de Paul Lacroix et l'excellent essai de M. Louis Lacour, il restait bien des points à élucider sur la vie de cet écrivain, une des plus curieuses figures de la Renaissance, qui offre un attrait tout particulier, non seulement par ses œuvres, mais aussi par sa carrière tourmentée et ses relations, tant avec Marguerite de Navarre, dont il était le valet de chambre, qu'avec les hommes les plus célèbres de son temps. M. A. Chenevière a divisé son livre en deux parties principales, l'une purement biographique, l'autre exclusivement littéraire. Dans la première, grâce à d'incessantes recherches, aussi bien à Arnay-le-Duc, où naquit Des Periers, que dans toute la Bourgogne et le Lyonnais, il a pu reconstituer exactement et sans trop de lacunes cette existence de trente-cinq années, commencée dans une misère assez rude et terminée par le suicide. Dans sa seconde partie, il analyse et juge l'œuvre de son auteur; tour à tour, il nous fait apprécier en lui l'érudit, le conteur, le satirique (voy. le *Cymbalum mundi*) et surtout le poète, qu'on ne connaît guère aujourd'hui et qu'il remet à sa vraie place, un peu au-dessous de Marot, mais bien au-dessus de la multitude des fades versificateurs de l'époque.

Le Procès des prêtres,
par Etienne Véracin. (J. Gervais.)

Tous ceux qui ne comprendraient pas encore comment des hommes de talent, de science et de haute autorité peuvent aller de pair avec le rebut de la société pour injurier et maltraiter le clergé, n'ont qu'à lire un petit ouvrage nouvellement paru, sous ce titre : « Le procès des prêtres. »

On pourrait assurément défier le plus habile sophiste de répondre quelque chose de sérieux aux arguments de bon sens et de raison que cette brochure renferme du commencement à la fin.

Il serait à souhaiter que tous les républicains honnêtes et de bonne foi l'eussent entre les mains.

Vous et moi, par Louis Dépret. — Paul Ollendorff. — Petit in-18 de 240 pages. Edition de luxe.

Ce joli volume est le huitième de la « collection des moralistes » si élégamment éditée par la librairie Ollendorff. L'auteur, qui s'est déjà fait connaître par divers ouvrages, notamment par une intéressante *Etude sur l'esprit et l'humour*, a réuni dans ces pages fines et délicates quelques centaines de pensées et réflexions groupées en vingt-cinq chapitres. En voici quelques-unes choisies parmi les plus simples : « Ce n'est pas leur stérilité que l'on reproche à ceux qui ne font rien, mais le fiel de leur inimitié envers qui travaille et produit. — Tout n'est rien et surtout en amour sans le don de plaire. — Il est hors de discussion que Paris consacre l'esprit; mais il estampille et propage aussi la sottise. — La méfiance à l'état perpétuel ne fait qu'un avec l'inintelligence. — Notre orgueil s'irrite plus de certaines avances que de certains refus. »

Ce joli petit livre est un vade-mecum que nous recommandons à tous les gourmets littéraires.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

(CENT CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations : Art., article ; — C. R., compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1885.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

TABLE

DU TOME CENT CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTE ET UNIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1885

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1885

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1885

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1885

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1885

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1885

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

